

The background of the cover is a collage of architectural and design drawings. It includes a large, detailed floor plan of a building with various rooms and corridors, rendered in a halftone dot pattern. Overlaid on this are several 3D perspective drawings of furniture pieces, such as a long, low table with a thick top and a curved metal base, and a chair with a distinctive curved backrest. The overall aesthetic is technical and modern.

# LATTARA 3

Lattes1990





*mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes*

# LATTARA

## 3

*FOUILLES DANS LA VILLE  
ANTIQUE DE LATTES  
les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-  
Sauveur*

publié  
sous la  
direction de  
Michel Py

avec la participation de  
Michel Bats, Claire-Anne de Chazelles,  
Véronique Fabre, Michel Feugère, Dominique Garcia,  
Joan Lopez, Yves Manniez, Jean-Claude Roux et Catherine Tendille

Avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,  
du Centre National de la Recherche Scientifique et du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

Edition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental  
Lattes, 1990

La série **LATTARA** —dont le titre reproduit le nom de la ville antique— se propose de porter à la connaissance de la communauté scientifique les études concernant le site archéologique de Lattes et son environnement, ou se rapportant aux problématiques abordées par les travaux engagés sur cet important gisement portuaire.

Les sujets traités concernent les résultats des recherches anciennes et ceux des fouilles récentes, les acquis sur le fond mais aussi les approches méthodologiques, l'analyse des collections existantes tout autant que les réflexions sur le contexte géographique, culturel, économique, social ou historique du site, de la Préhistoire au Moyen-Age.

Les différents volumes de **LATTARA** prennent la forme soit de mélanges d'articles, soit de monographies lorsque la matière en fait nécessité; ces publications ont une périodicité variable.

### *Rédaction de la série LATTARA*

Coordination : Michel Py

Comité de rédaction : Guy Barrauol, Christian Landes, Michel Py, Jean-Claude Roux

Comité de lecture consultatif : MM. les membres du Conseil Scientifique du C.S.R.A. pour Lattes

La maquette de ce numéro a été réalisée par Pascale Planès

### *Adresses*

#### *Rédaction, échanges*

Série **LATTARA**, Centre de Documentation Archéologique Régional, Route de Pérols, F-34970, Lattes  
67.65.31.67

#### *Edition*

Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Mairie, 30820, Caveirac  
66.81.37.32

#### *Diffusion*

Librairie Archéologique, B.P.10, 34530, Montagnac  
67.24.02.48



# FOUILLES DANS LA VILLE ANTIQUE DE LATTES

## les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur

### SOMMAIRE

Introduction, par MICHEL PY.....5

#### PREMIÈRE PARTIE

##### analyse des données de terrain et des mobiliers

##### *Ilot 1*

1. Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe-IIe s. av. n. è.)  
par JEAN-CLAUDE ROUX .....17
2. La céramique de l'îlot 1, par MICHEL PY .....71
3. Les petits objets de l'îlot 1, par CATHERINE TENDILLE et YVES MANNIEZ .....99
4. Les monnaies de l'îlot 1, par MICHEL PY .....109

##### *Ilot 3*

5. Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n. è.-Ier s. de. n. è.)  
par CLAIRE-ANNE DE CHAZELLES .....113
6. La céramique de l'îlot 3, par MICHEL PY .....151
7. Les petits objets de l'îlot 3, par MICHEL FEUGÈRE .....191
8. Les monnaies de l'îlot 3, par MICHEL PY .....205

##### *Ilot 4-nord*

9. Histoire de l'îlot 4-nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.)  
par MICHEL PY et JOAN LOPEZ .....211
10. La céramique de l'îlot 4-nord, par MICHEL PY .....247
11. Les petits objets de l'îlot 4-nord, par MICHEL FEUGÈRE .....269
12. Les monnaies de l'îlot 4-nord, par MICHEL PY .....281

#### DEUXIÈME PARTIE

##### thèmes de réflexion à propos des fouilles des îlots 1, 3 et 4-nord

13. Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è., premières observations  
par DOMINIQUE GARCIA .....303
14. Aménagements domestiques dans les îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes, par JEAN-CLAUDE ROUX .....317
15. Mobilier céramique: productions et importations, par MICHEL PY .....329
16. Mobilier céramique: le faciès culturel, par MICHEL BATS .....351
17. Petits mobiliers: faciès et comparaisons, par MICHEL FEUGÈRE .....357
18. Considérations sur la circulation monétaire, par MICHEL PY .....377
19. Rites domestiques dans l'habitat de Lattes: sépultures et dépôts d'animaux  
par VÉRONIQUE FABRE .....391





# Introduction

par Michel Py

Ce troisième volume de la série *LATTARA* entame la publication des fouilles conduites au lieu-dit Saint-Sauveur depuis 1983, au cœur de la ville antique de Lattes (Hérault). Point n'est besoin de présenter le gisement: de nombreuses publications ont fourni une abondante documentation sur ce qu'on pourrait appeler les préliminaires des recherches programmées actuelles. Retenons parmi d'autres (1) une monographie déjà ancienne concernant les sondages du Groupe Archéologique Painlevé, qui ont révélé l'importance et la richesse du site (Arnal et al. 1974); et les deux premières livraisons de la présente collection (*Lattara* 1–1988 et 2–1989), où l'on trouvera plusieurs articles sur l'environnement géographique, archéologique et naturel du site.

Les recherches de Lattes/Saint-Sauveur entrent dans un programme très ouvert dont les opérations de terrain ne représentent qu'un volet. Du moins ces fouilles et leur résultats forment-ils la base du développement futur de cette opération, tant du point de vue de l'acquisition et de l'affinement des connaissances archéologiques et historiques sur le site, que dans l'optique d'une ouverture vers des publics diversifiés — par la mise en valeur d'un patrimoine, par le renouvellement constant des collections et documents susceptibles d'être présentés dans le musée mono-

graphique implanté au contact du gisement, par l'animation en milieu scolaire que favorise l'existence sur place de ruines antiques, de réserves, de laboratoires, et par bien d'autres manifestations tournant autour de la fouille, du Musée, du Centre de Documentation Archéologique Régional et de l'UPR 290 du CNRS, qui constituent les divers partenaires de l'entreprise (2).

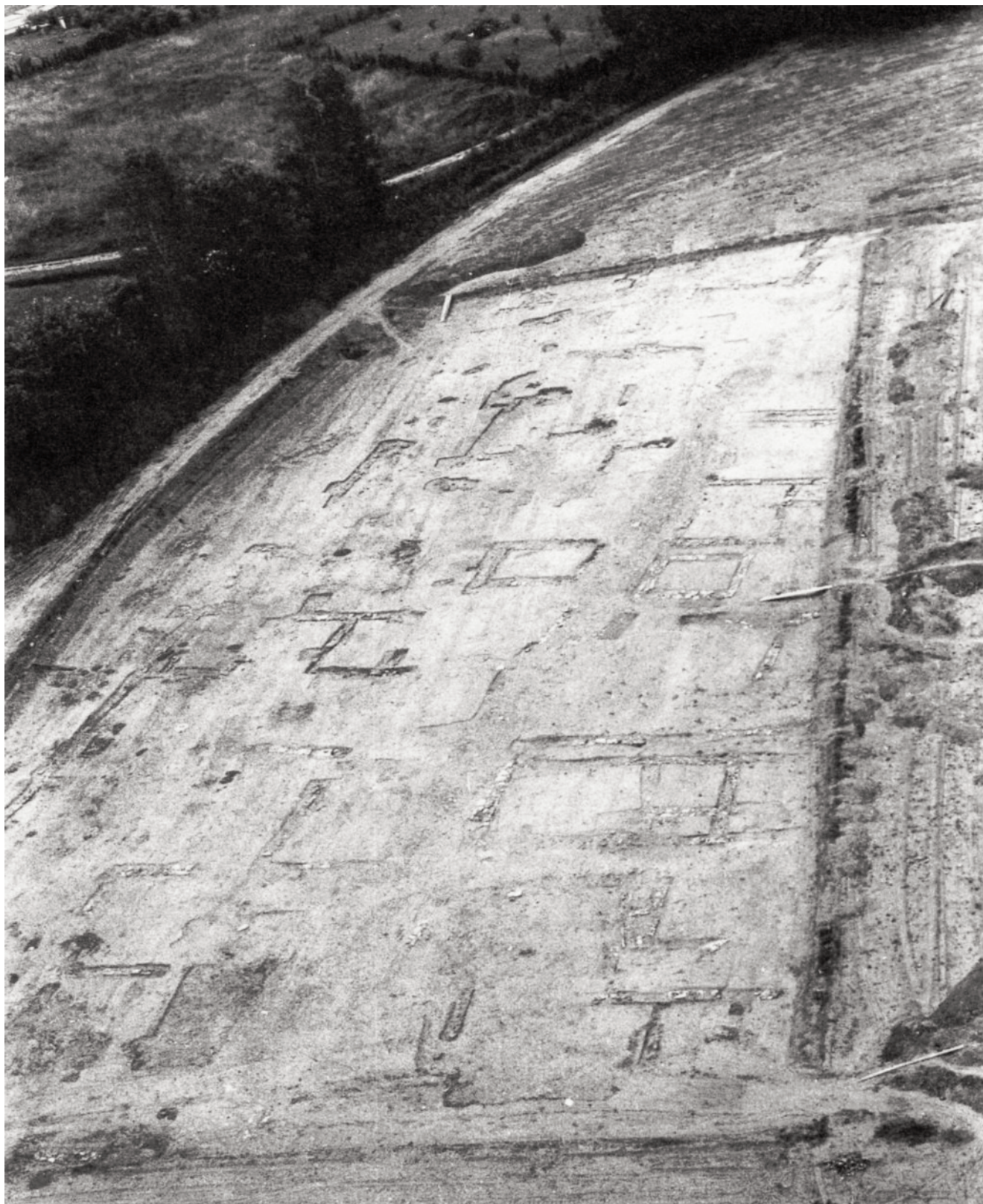
Cette importance primordiale des recherches de terrain dans l'opération engagée à Lattes a imposé d'entrée à l'équipe chargée de l'organisation et la conduite de la fouille (3) plusieurs impératifs, notamment dans les domaines de la programmation et de la méthodologie.

La programmation des fouilles s'est faite par étapes successives. Les trois premières campagnes ont eu pour but d'acquérir rapidement les notions d'organisation de l'habitat dans le quartier Saint-Sauveur (P.C. DZ-1). Un demi hectare a été dégagé (enlèvement mécanique des terres agricoles) en 1983 (fig.0-1), un autre en 1984, et les structures bâties ont été relevées à la surface des couches conservées en place. En 1984 et 1985 se sont déroulées deux campagnes de fouille préliminaires sur l'hectare dégagé, avec l'aide d'une vingtaine de stagiaires bénévoles durant deux mois d'été (fig.0-2). En 1986 a été lancé un premier programme

triannuel, avec pour objectif l'étude détaillée des îlots du quartier urbain repéré, dans la séquence chronologique s'étendant du IIIe s. av. n. è. au Ier s. de n. è. En 1989, un second programme triannuel a été engagé sur deux thèmes: appréhension verticale de la stratigraphie de l'habitat dans des zones choisies; fouille extensive de l'état préromain (IIe-Ier s. av. n. è.) sur le reste du chantier pour aboutir à une vision ample de l'organisation urbaine. Ces programmes ont mobilisé chaque année une cinquantaine de personnes pendant deux mois.

Parallèlement aux fouilles proprement dites, plusieurs opérations et structures ont été mises en place. Depuis 1986 fonctionne sur la fouille de Lattes une Ecole Nationale d'Archéologie, placée sous l'égide de la Sous-Direction de l'Archéologie et organisée en collaboration avec la Direction régionale des Antiquités, école qui accueille chaque année 12 à 18 stagiaires en formation spécialisée.

D'autre part, sur le plan méthodologique, deux Actions Thématiques Programmées ont été engagées dans le cadre du programme "Archéologie métropolitaine", sous l'impulsion conjointe du Ministère de la Culture et du C.N.R.S. La première a porté sur les procédures de prélèvement et d'analyse des données d'environnement et a fait l'objet d'une



• 0-1: Fouilles de Lattes au quartier Saint-Sauveur: décapage d'un demi hectare et repérage des structures en 1983. La rue principale 100 apparaît nettement dans la diagonale de la photographie; en haut, emplacement de l'étang aujourd'hui colmaté et de la zone portuaire (cliché Landes, pris du nord).





• 0-2: Le chantier de Lattes en activité lors du stage de 1984; au premier plan, pièces 1 et 2 de l'Élot 1 (cliché Maccotta, pris du nord-est).

publication détaillée (4). La seconde, concernant “le système de gestion et d’exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes”, est actuellement en cours (5).

\*

La publication présentée ici est à plusieurs égards l’aboutissement de certains de ces pro-

grammes et de ces directions de recherches. L’objet même de l’étude, à savoir l’évolution de trois îlots d’habitation dans leur contexte urbain, correspond en grande partie aux thèmes du premier programme triennuel (6). Les procédures de fouille, d’enregistrement et d’exploitation, testées et mises en œuvre sur le chantier, ont eu un impact évident sur la présentation des données et sur l’organisation

même de l’ouvrage. La précision et la fiabilité des résultats découlent en fait en grande partie de ces méthodes et des techniques d’analyse élaborées progressivement au cours des travaux, sur une base tantôt théorique, tantôt empirique (7).

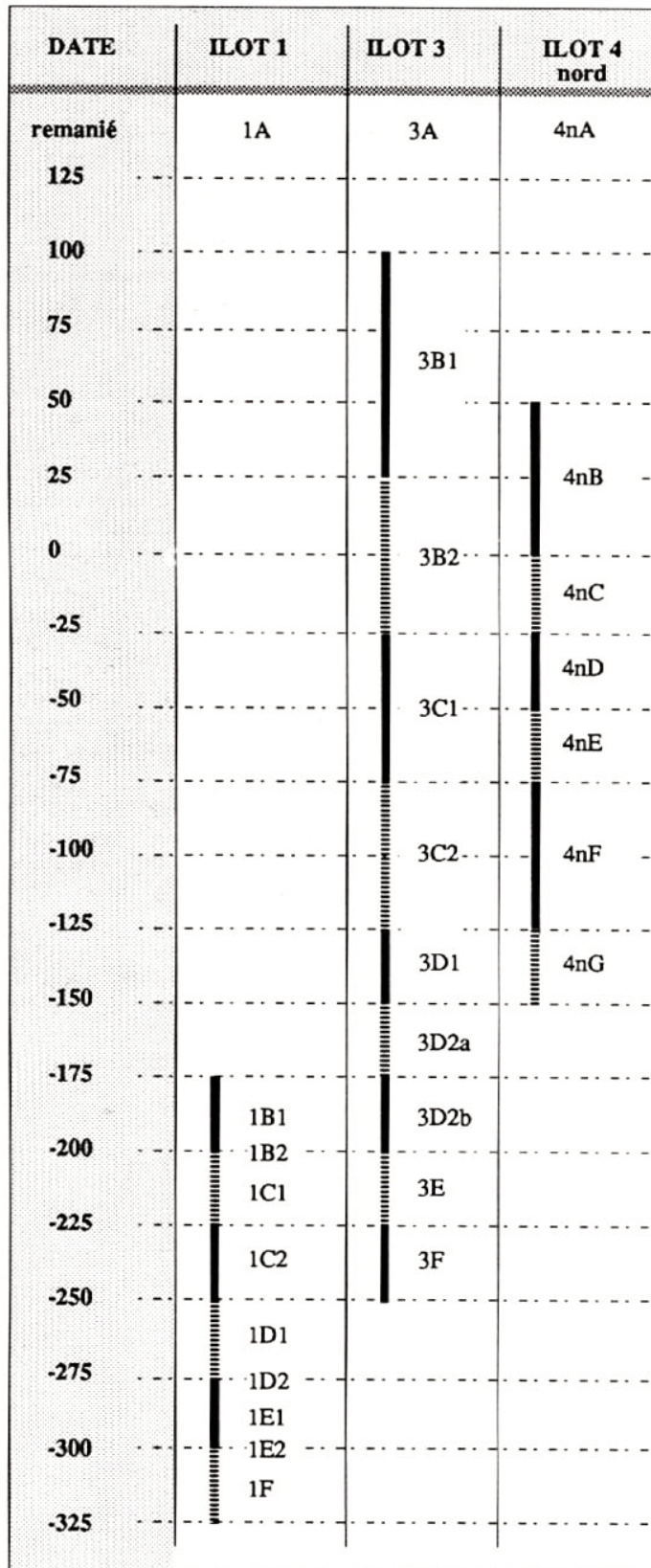
Cette effort de publication des acquis de terrain presque immédiatement après la découverte (certains documents dont on fait état







• 0-3: Plan général des fouilles de Lattes/Saint-Sauveur (état 1989).



ci-après étant issus des fouilles de 1989), et les premières conclusions qu'on en tire dans différents domaines, n'ont pas pour but seulement de diffuser les résultats enregistrés — encore que cette mise à disposition rapide des données et donc leur insertion à mesure de l'avance des recherches dans le débat scientifique me paraisse une exigence toujours actuelle—. La publication doit aussi jouer un rôle dans la progression de la fouille de Lattes elle-même, aussi bien sur le plan méthodologique que conceptuel, en faisant apparaître les manques, en mettant l'accent sur les difficultés ou les insuffisances subsistant dans les protocoles de recherche, en favorisant la maturation de nouvelles hypothèses, en appelant certaines corrections dans la programmation des campagnes futures.

\*

Les études qui suivent sont groupées dans deux parties distinctes, l'une documentaire (chapitres 1 à 12), l'autre plus synthétique (chapitres 13 à 19), faisant office de conclusion.

Dans la partie documentaire, on analyse successivement les résultats des fouilles dans trois des îlots du quartier Saint-Sauveur: l'îlot 1, situé à l'est d'une voie principale nord-sud (fig.0-3), l'îlot 3 et l'îlot 4-nord, situés à l'ouest de cette voie. Ces trois zones n'ont pas été choisies au hasard parmi la dizaine actuellement en fouille dans le même quartier: outre le fait que la recherche y était arrivée à un état d'avancement convenable, ces ensembles offraient l'avantage de présenter une certaine diversité et de larges plages de complémentarité: sur le plan typologique, puisqu'ils sont constitués d'unités d'habitation de formes assez diverses; sur le plan topographique, puisqu'ils couvrent différents secteurs de la fouille; sur le plan chronologique également, puisqu'ils fournissent à eux trois une documentation équilibrée sur quatre siècles de la vie de Lattara, des environs de -300 aux environs de +100 (fig.0-4).

D'autres motivations ont aussi influé sur ce choix, par exemple la programmation même de la fouille: ainsi l'îlot 1, dédié à une recherche diachronique, est un secteur où est prévu un travail de longue haleine, pour plusieurs années encore, en principe jusqu'à ce



que l'on atteigne les niveaux de fondation de l'habitat protohistorique. Dans ce cas, on ne pouvait pas attendre la fin des travaux pour entamer l'étude. On a profité de la coupure nette que constituait un important changement architectural (création des limites de l'îlot) pour lancer la publication des phases récentes de cette zone (IIIe-début IIe s. av. n. è.) (8).

Dans les deux autres îlots, compris parmi les secteurs de recherche extensive, la fouille a été arrêtée dès qu'a été atteint un niveau de compréhension suffisant, et a été suivie d'une restauration des ruines en vue de la présentation au public. Dans ce cas, on a essayé de faire converger l'intérêt scientifique avec les nécessités de la mise en valeur des vestiges.

Quatre chapitres sont consacrés à l'étude documentaire de chaque îlot. On y envisage tour à tour les données de terrain (stratigraphies, structures, aménagements) et les principales catégories de mobilier archéologique, en faisant ressortir l'histoire de chaque îlot, dans l'ordre du temps, à travers une mise en phase rigoureuse de l'ensemble de la documentation (fig.04). Les autres découvertes —sauf quelques dépôts d'ossements humains et animaux, étudiés dans le chapitre 19—, notamment les données d'économie vivrière et d'environnement, ne sont pas prises en compte. Il nous a paru en effet difficile d'éclater ces sujets par îlot, car la plupart d'entre eux réclame un traitement global, au niveau du site tout entier. D'autres études, dont certaines trouveront place dans les volumes ultérieurs de la série *LATTARA*, traiteront ces questions (9).

La deuxième partie comprend sept chapitres thématiques, envisageant les résultats de manière transversale. Les deux premiers sont consacrés à l'habitat: urbanisme, architecture, aménagements domestiques. Si l'on a peu développé l'étude des techniques constructives, c'est qu'une recherche spécialisée est en cours sur ce thème, et devrait aboutir prochainement à une monographie (10).

La céramique occupe les deux chapitres suivants. On y trouvera —en complément des inventaires fournis dans la première partie— deux points de vue différents (en gros sur l'économique et le culturel) concernant ces matériaux particulièrement riches sur le site portuaire de Lattes. Ces mêmes thèmes de réflexion sont appliqués ensuite aux petits mobiliers et aux émissions monétaires, dressant ainsi au total un panorama assez complet du faciès mobilier lattois pour les périodes concernées.

Enfin, une étude particulière est consacrée aux inhumations humaines et autres dépôts d'ossements retrouvés sur le site (11). Ce chapitre s'imposait ici du fait que la majorité des cas recensés à Lattes appartenaient aux îlots étudiés dans cette livraison. On y trouvera une analyse précise des documents, mais aussi un examen du contexte protohistorique languedocien.

\*

Il me reste à remercier les collaborateurs de cette entreprise collective, et en premier lieu

les fouilleurs bénévoles et les stagiaires de l'Ecole Nationale d'Archéologie, qui ont accompli, souvent avec enthousiasme, l'essentiel du travail de terrain. Ils sont trop nombreux pour être cités, mais il est bon de rappeler qu'aucun des résultats exposés ci-après n'aurait pu être obtenu sans leur dévouement et leur patience. Nous devons aussi beaucoup aux divers collaborateurs occasionnels de cette entreprise, auxquels il m'est agréable de rendre hommage: N. Chorak, J. Estimbre, Chr. Lucand pour la mise au propre des manuscrits, L. Jallot pour les recopiations de dessins, Chr. Maccotta pour les photographies, Chr. Landes pour son accueil au Musée de Lattes, Ph. Blanchemanche pour la documentation, G. Pouzolles pour son aide technique toujours efficace, et bien d'autres encore.

Je ne saurais oublier que rien n'aurait été possible sans le soutien actif de la Sous-Direction de l'Archéologie, de la Direction régionale des Antiquités et du C.N.R.S. Notre dette est importante notamment envers Chr. Vallet et Chr. Goudineau, pour leur appui sans faille, et envers G. Barruol et A. Nickels, pour les facilités de tous ordres dont ils nous ont fait profiter au Centre de Documentation Archéologique Régional de Lattes.

Enfin, nous avons grandement bénéficié, tout au long de ces années de fouille, des remarques critiques et constructives des membres du Conseil Scientifique du C.S.R.A. pour Lattes, J. Guilaine, Chr. Goudineau, C. Poinsot et A. Tchernia.

## NOTES

(1) Bibliographie à peu près complète des travaux publiés sur Lattes dans Py, 1988, 141-146.

(2) On trouvera une présentation du complexe de Lattes, des manifestations qui y sont prévues et des recherches qui y sont engagées dans Barruol éd., 1988; voir aussi Bats et al., 1986. Pour la partie Musée, cf. Bernat-Kuentz, 1988, 70-77.

(3) Cette équipe est réunie au sein de l'Unité de Fouille et de Recherche Archéologique de Lattes (UFRAL), qui constitue la structure d'accueil des chercheurs qui s'engagent sur un thème ou un autre dans les opérations de terrain ou l'exploitation de leurs résultats. Les fouilles de Lattes ont d'abord été conduites en co-direction par Michel Bats, Jean-Luc Fiches et moi-même; elles ont été placées sous ma responsabilité depuis 1987. L'équipe qui dirige actuellement ces travaux comprend, pour les opérations de terrain: Dominique Garcia, Denis Lebeaupin, Juan Lopez, Jean-Claude Roux; pour les sciences connexes: Natalia Alonzo, Ramon Buxó, Mercè Catala, Lucie Chabal, Xon Colomer, Myriam Sternberg; pour le traitement des mobiliers: Andrès Adroher, Claudine Bruno; pour le suivi du chantier: Guy Pouzolles (assistance technique), Christian Maccotta (photographie), Jean-Claude Roux (tirages, dessins, restauration), Brahim Daghor (intendance).

(4) "Introduction à l'étude de l'environnement de Lattes antique", *Lattara* 2, 1988.

(5) Sur les techniques documentaires mises en place sur le site, on consultera déjà Bats et al., 1986.

(6) Les résultats de ce programme 1986-1988 sont donnés dans un rapport de synthèse déposé au CDAR de Lattes, et dont cette publication reprend partiellement la matière.

(7) Plusieurs aspects de cette publication illustrent l'application des méthodes d'enregistrement et d'exploitation des données de terrain dont l'ensemble forme le "système Lattes", en cours d'élaboration dans le cadre de l'ATP "Archives de fouille": notamment ce qui concerne la systématisation des stratigraphies, la mise en phase des données et l'étude du mobilier.

(8) L'étude archéologique de l'îlot 1 donnée ci-après a fait l'objet de la part de J.-Cl. Roux d'un mémoire à l'EPHESS., sous la direction de Jean Guilaïne.

(9) Voir déjà le premier bilan, prenant en compte les données fournies par les trois îlots concernés, pour la carpologie, la faune, l'ichtyofaune et l'anthracologie, dans les études de R. Buxó, A. Colomer, M. Sternberg et L. Chabal publiées dans *Lattara* 2, 1989.

(10) Recherche en cours de Cl.-A. de Chazelles.

(11) Cette étude résume et complète le mémoire de maîtrise soutenu en 1988 par V. Fabre sur ce sujet, auprès de l'Université Paul Valéry de Montpellier, sous la direction de A.-F. Laurens.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Barruol éd. 1988** : G. Barruol, éditeur, *Le centre archéologique de Lattes*, A.D.A.L., Lattes, 1988.

**Bats et al. 1986** : M. Bats et alii, *Enregistrer la fouille archéologique: le système élaboré pour le site de Lattes, Hérault*, ARALO, série Lattes, 1986.

**Bernat-Kuentz 1988** : M. Bernat et D. Kuentz, Le centre archéologique de Lattes, *Connaissance du pays d'Oc*, 82, 1988, 70-77.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara* 1, 1988, 65-146

# première partie



*analyse des  
données de  
terrain et des  
mobiliers*





*îlot 1*



## 1

# Histoire de l'îlot 1

## Stratigraphie, architecture et aménagements

### (IIIe-IIe s. av. n. è.)

par Jean-Claude Roux

#### 1. 1. Introduction

Les fouilles de l'îlot 1 entrent dans le cadre du programme d'étude chrono-stratigraphique de l'évolution des structures d'habitat du quartier Saint-Sauveur. Elles visent essentiellement à expliquer et à dater la genèse de la trame urbaine dégagée en extension aux phases récentes du site dans les autres zones, et à apporter des éléments de réponse à de nombreuses questions: à quelle époque remonte la construction de la ville en îlots allongés répartis de part et d'autre de la rue principale 100? Quelles ont été les transformations internes de l'organisation de l'îlot? Peut-on caractériser typologiquement et chronologiquement une évolution des plans et des techniques de construction? Sur quel substrat l'urbanisme actuellement mis au jour a-t-il été construit et quelles sont les formes d'habitat qui ont précédé cette période?

Afin d'essayer de répondre à ces questions, une fouille en profondeur de l'îlot 1 est poursuivie dans les limites définies par son architecture. Les premiers résultats de cette investigation concernent l'évolution de l'îlot depuis sa construction jusqu'aux niveaux d'arasement par les labours modernes. Ces recherches se sont déroulées durant six années de 1984 à 1989 (1).

La zone 1 se situe au Nord-Est du chantier et à l'Est de l'axe de circulation principal (rue 100). D'une longueur de 18,50 m, elle correspond à la partie ouest d'un îlot d'habitation rectangulaire allongé dans le sens est-ouest (îlot 1), dont l'extrémité orientale (secteur 12) est actuellement en cours de fouille. Sa largeur extra-muros varie entre 7,50m et 8,30m (fig. 1-1). L'îlot 1 est bordé à l'ouest par la voie principale (rue 100), au Nord et au Sud par des rues secondaires (rues 101 et 102).

L'analyse diachronique a permis de déterminer dix phases chronologiques numérotées dans l'ordre du temps de 1F à 1A (planche 1) (2).

*phase 1F*: -325/-300, remblaiement avant la construction de l'îlot

*phase 1E2*: vers -300, construction de l'îlot

*phase 1E1*: -300/-275, premier état d'occupation

*phase 1D2*: vers -275, reconstruction de l'îlot

*phase 1D1*: -275/-250, deuxième état d'occupation

*phase 1C2*: -250/-225, restructuration générale

*phase 1C1 (a à e)*: -225/-200, troisième état d'occupation

*phase 1B2*: vers -200, réaménagement et transformations partielles

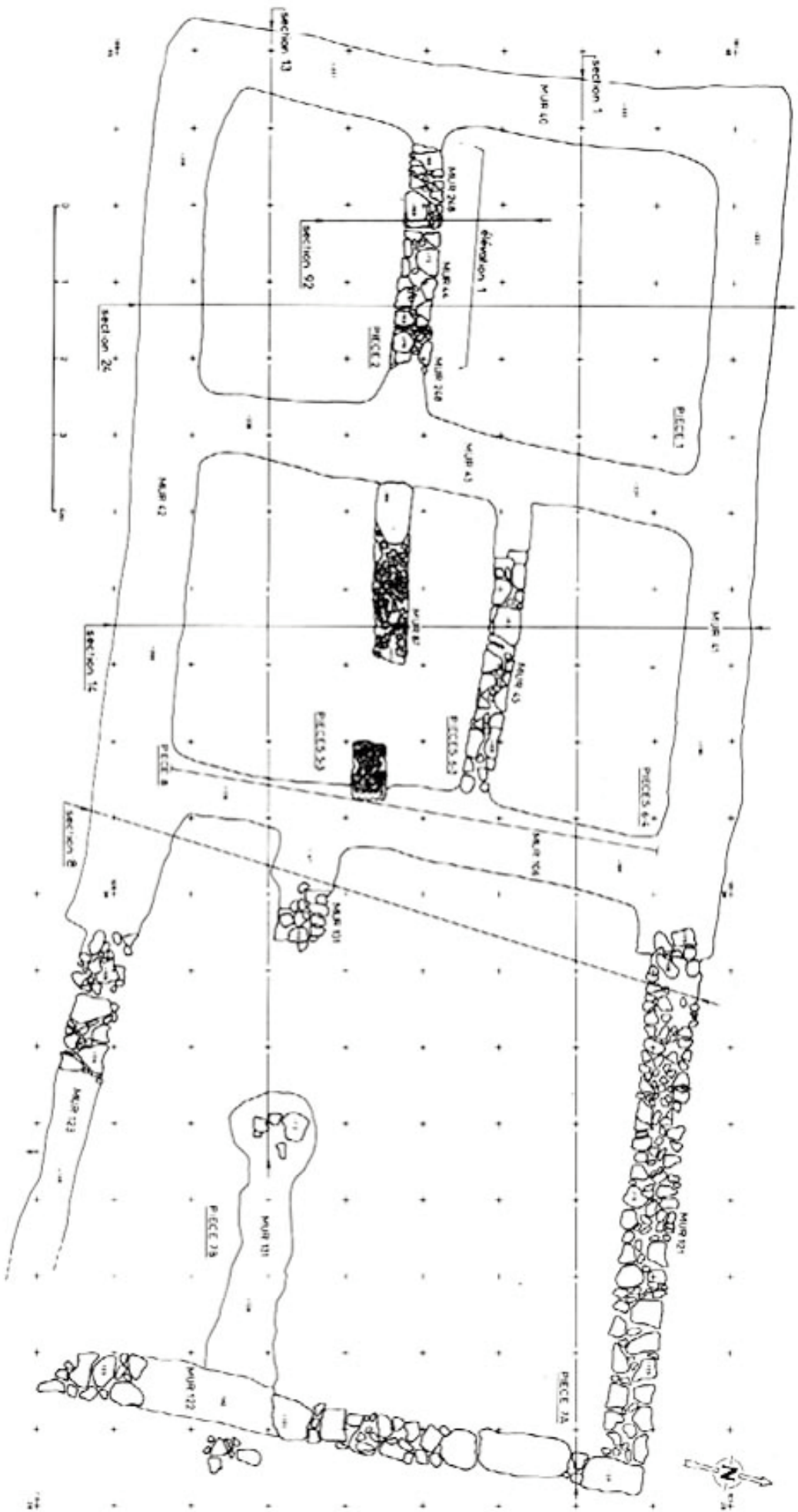
*phase 1B1*: -200/-175, quatrième état d'occupation

*phase 1A*: niveaux remaniés et post-antiques.

Dans la présente étude, nous traiterons d'abord les données stratigraphiques et architecturales de la fouille pièce par pièce. Dans chaque salle, la succession des occupations et des aménagements sera présentée par phase. Les unités stratigraphiques (us) et les faits (n° précédé d'une ou plusieurs lettres) seront systématiquement cités afin de faciliter le renvoi à la documentation de fouille déposée au C.D.A.R. de Lattes.

Nous étudierons ensuite la mise en phase générale de l'îlot. Dans un premier temps, nous examinerons les étapes successives de son évolution en définissant dans chaque phase l'emplacement et l'organisation des maisons, ainsi que les modifications architecturales apportées dans chacune d'elles. Dans un deuxième temps, nous appréhenderons l'espace habité et son architecture à travers le plan et la surface des maisons d'une part, et la morphologie et les dimensions des pièces d'autre part. Enfin, nous analyserons les techniques de construction et les aménagements qui nous permettront de définir l'or-

• 1-1: Plan général de l'îlot 1 avec indication des pièces, des structures et des coupes.







• 1-2: Vue générale de l'îlot 1 en cours de fouille. De gauche à droite: pièces 7A et 7B de la maison 4 (phase 1D1), pièce 8 de la maison 2 (phase 1D1), pièces 1 et 2 de la maison 1 (phase 1B1) (vue prise du nord: photo C. Maccotta).

ganisation spatiale et fonctionnelle des pièces à l'intérieur des maisons et d'appréhender l'évolution de l'habitat.

## 1.2. Stratigraphies et structures par pièces

### 1.2.1. La phase de remblaiement avant la construction de l'îlot 1 (Phase 1F, -325/-300)

La fouille des niveaux antérieurs à la construction de l'îlot 1 a été entamée à partir de 1988. Elle couvre l'ensemble de la surface de l'îlot 1 sous les pièces 7, 9 et 10 et représente un espace non structuré d'environ 160 m<sup>2</sup> (secteur 11).

La phase 1F correspond à un important remblaiement [1393, 1412=1469] de 20 à 60 cm d'épaisseur, qui recouvre l'ensemble du secteur et se poursuit au-delà des limites de l'îlot 1. Le remblai passe sous la rue principale nord-sud (rue 100) et sous les rues adja-

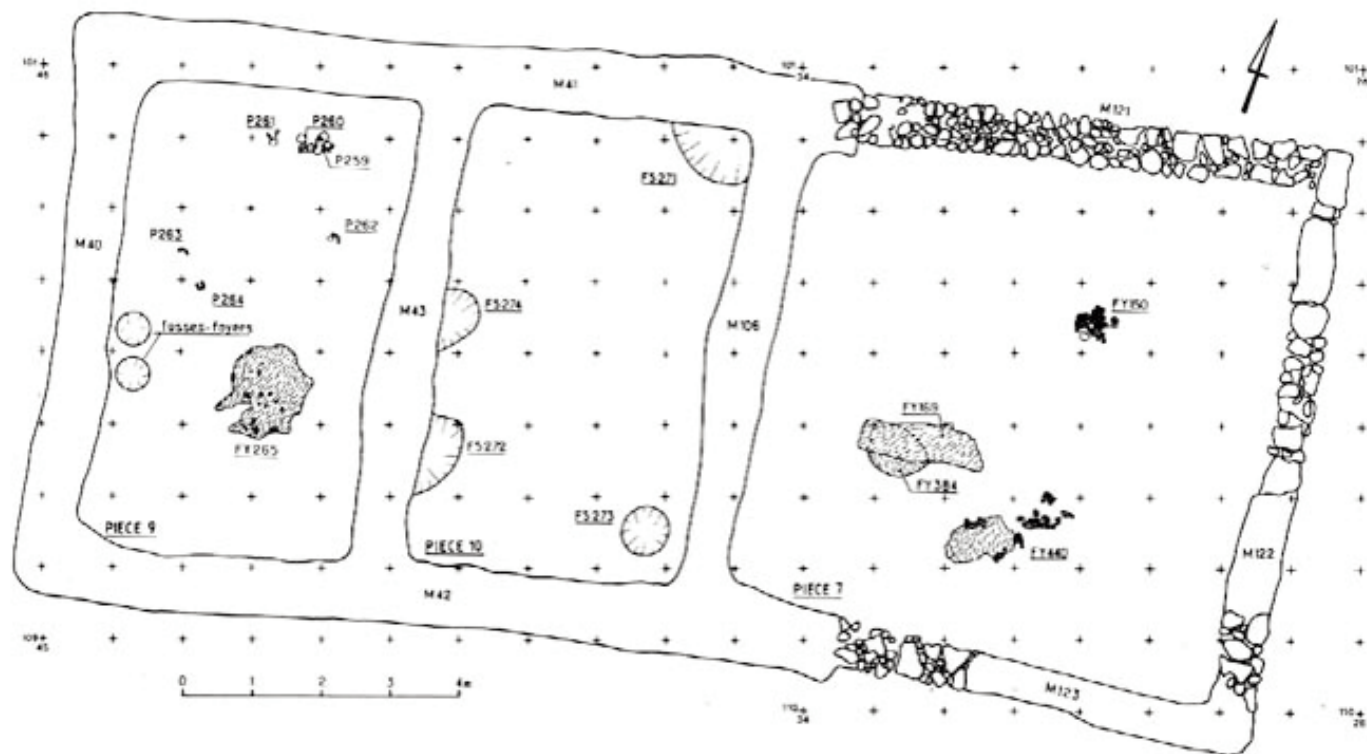
centes (rue 101, rue 102) des phases postérieures. Il se compose d'un limon hétérogène très charbonneux, meuble, de couleur gris ou brun, strié, d'oxydations verdâtres. Il contient des rejets divers (blocs, moellons, loupes de creuset, scories ou argiles vitrifiées, échine de bœuf, vidanges de foyers, chenet, concentrations de céramique), des sédiments apportés ponctuellement (poches ou lentilles de sable ou de limon, fragments d'adobes), ainsi que des concentrations de cendres et de charbons de bois. Il livre aussi un abondant mobilier céramique (27036 tessons), d'os (522 ex.) et de coquillages (102 ex.).

### 1.2.2. Construction (phase 1E2, vers -300) et première occupation (phase 1E1, vers -300/-275) de l'îlot 1

La construction de l'îlot 1 a été directement effectuée sur le remblai de la phase 1F. Ponctuellement, des recharges ont terminé de

niveler cette surface. Elles se composent d'une terre limoneuse, meuble et charbonneuse, variant du gris clair au gris foncé [1388, 1390 sous la pièce 10] (3). Ces recharges ont été entamées par le creusement des tranchées de fondation des murs de l'îlot; elles se poursuivent vers le sud au-delà des limites de fouille (observation faite sur la tranche sud).

Construites simultanément, les maisons de l'îlot 1 sont délimitées au n. par le mur de façade M41 (4) qui se poursuit à l'e. par le mur M121 (5); au s., par la façade M42 (6) qui se prolonge le long de la pièce 7 par le mur M123 (7); enfin à l'o., par la façade M40 (8). A l'intérieur de l'îlot, des murs de refend nord-sud séparent les unités d'habitation: le mur M43 (9) entre les pièces 9 et 10 et le mur M106 (10) entre les pièces 10 et 7. A l'extrémité e., le mur M122 (11) séparerait à l'origine la pièce 7 d'une unité d'habitation actuellement en cours de fouille (secteur 12). La plupart des murs ont été épierrés entre



- 1-3: Aménagement des pièces 7, 9 et 10 durant la phase 1E1 (-300/-275).

l'Antiquité et le Moyen-Age (fig. 1-2).

1.2.2.1. La pièce 7 (fig. 1-3, planches 2, 3 et 5)

La pièce 7, située à l'est de l'îlot, est bordée au n. et au s. par les rues 101 et 102. Elle est contiguë à l'o. à la pièce 10 et à l'e. au secteur 12.

De forme trapézoïdale, la pièce 7 est limitée par le mur M121 au n. (5), par le mur M123 au s. (7) et par le mur M122 à l'e. (mitoyen avec le secteur 12) (11); ces murs ont conservé une partie de leur fondation. A l'o., la salle est fermée par le mur épierré M106 (10), mitoyen avec la pièce 10. Les dimensions internes de la pièce 7 sont: longueur (n.-s.): 6,78/7,30 m; largeur (e.-o.): 7,15 m; surface utile 50,32 m<sup>2</sup>.

– La pièce 7 durant la phase d'occupation 1E1 (-300/-275)

Après la construction de l'îlot, la pièce 7 reçoit un remblai de limon charbonneux gris

clair [1405], de 3 à 5 cm d'épaisseur, qui contient des fragments d'adobes et un mobilier céramique relativement abondant. A sa surface, une couche de tessons d'amphores massaliètes posés à plat est destinée à servir de radier au premier sol en terre battue de la salle [1411]. Dans la partie sud, au centre de la pièce, un foyer construit [FY440, 1408] ne présente plus qu'un lambeau de chape de terre cuite (100 x 50 cm) reposant sur un radier de tessons d'amphores massaliètes posés face interne vers le bas, mêlés à quelques pierres (12). Le tamisage du foyer FY440 a livré des graines de céréales et de légumineuses.

Un remblai de limon gris [1404] recouvre l'ensemble de la pièce, et sa surface est utilisée comme sol de terre battue [1198-1204]. Sur ce sol ont été construits deux foyers distants d'environ 2 m [FY150, 1197 et FY384, 1403].

Deux sols en argile se superposent [1195 argile blanche et 1204=1194 argile grise]; avec ce dernier fonctionne un nouveau foyer

[FY169, 1205] construit au-dessus de FY384 (13). Les sols d'argile ont été complètement détruits par les labours modernes dans la moitié e. du secteur; seul le sol 1198 est conservé sur toute la surface. Dans le quart n.-o. du secteur, un remblai ponctuel limono-argileux [1191], contenant des charbons de bois et de nombreux restes ichtyofauniques, recouvre le sol 1194 et rectifie relativement l'horizontalité pour un nouveau sol (1192).

Au niveau de l'axe des x des carrés 34, on note un affaissement d'une quinzaine de centimètres des sols 1194-1195 dans le sens n./n.-o. vraisemblablement en relation avec un phénomène de subsidence.

1.2.2.2. La pièce 10 (fig. 1-3, planches 2, 3B et 5)

La pièce 10 est contiguë à l'o. à la pièce 9 et à l'e. à la pièce 7. Elle est délimitée par les tranchées d'épierrement des murs M41 au n. (voir note 4), M42 au s. (note 6), M106 à l'e. (note 10) et M43 à l'o. (note 9).



La surface utile de la pièce est égale à environ 26,33 m<sup>2</sup>. Dimensions moyennes intra muros: longueurs (n.-s.): 6,30 m; largeur (e.-o.): 4,18 m.

– La pièce 10 durant la phase d'occupation 1E1 (–300/–275)

Le sol [1389] de la pièce 10 est directement établi sur les remblais de construction de la phase 1E2 [1390-1388]. De surface irrégulière, il comporte des dépressions plus ou moins profondes; il est troué par quatre fosses [FS271 à 274] de formes et de dimensions diverses (14). Deux d'entre elles sont réparties le long du mur M43 (FS271 et 274) et deux autres dans les angles n.-e. (FS271) et s.-e. (FS273) de la salle. Seul la fosse FS273 est attribuée avec certitude comme calage de dolium; il est vraisemblable que les trois autres fosses (à fond plat) ont eu la même fonction.

1.2.2.3. La pièce 9 (fig. 1-3., planches 2, 4A et 5)

La pièce 9, située à l'extrémité o. de l'îlot, est bordée à l'o. par la rue principale R100 et est contiguë à l'e. avec la pièce 10. De forme rectangulaire, elle s'inscrit entre quatre murs représentés par les tranchées d'épierrement de M40 à l'o. (voir note 8), de M42 au s. (note 6), de M43 à l'e. (note 9) et de M41 au n. (note 4).

Les dimensions moyennes de la pièce 9 sont: longueurs (n.-s.): 6,72 m; largeur (e.-o.): 4,90 m; surface utile: environ 33 m<sup>2</sup>.

– La pièce 9 durant la phase d'occupation 1E1 (–300/–275) (fig. 1-4)

Directement établi à la surface du remblai 1393 de la phase 1F, le sol de la pièce 9 présente une surface charbonneuse et irrégulière marquée par des dépressions peu profondes et par des tessons posés à plat. Dans le tiers s., légèrement décentré par rapport à l'axe longitudinal de la pièce, un foyer construit [FY265, 1365] présente une chape bouleversée composée d'une argile jaune et reposant sur un radier de tessons d'amphores massaliètes posés horizontalement, face interne vers le bas. Des fragments de chape

recueillis dans le foyer et sur le sol 1348 précisent que celle-ci était décorée de motifs géométriques (lignes parallèles, losanges et chevrons emboîtés, spirales) (voir *infra*, chapitre 16) (15).

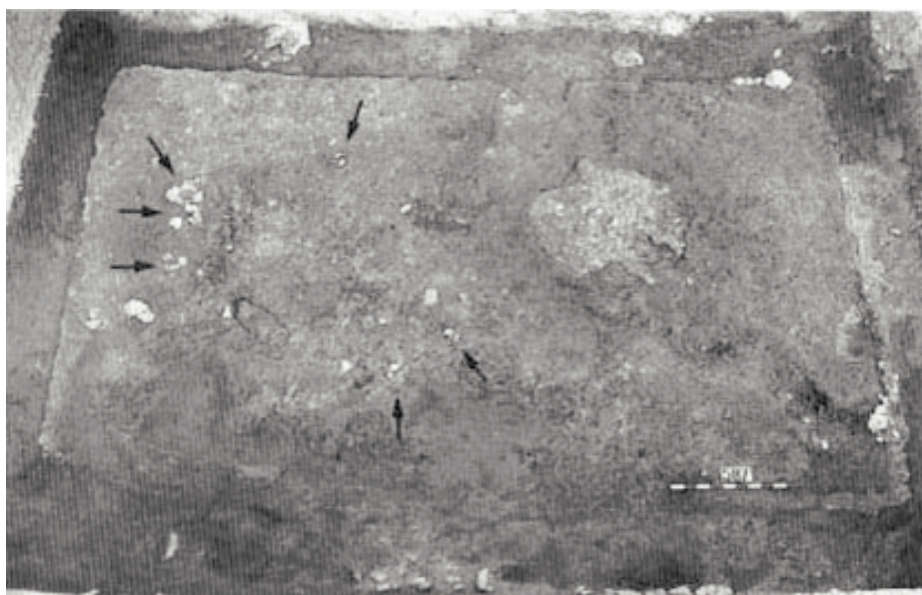
Ce niveau d'occupation est scellé par un remblai limoneux gris [1349], cendreuse, contenant de nombreux charbons de bois et des éléments organiques. La surface de ce remblai est utilisée comme niveau d'occupation [1346=1348]; plusieurs aménagements y ont été relevés (16). Dans la moitié n. de la pièce, 6 poteaux sont matérialisés par leur calage composé de petites pierres et de tessons d'amphores massaliètes plantés verticalement [P259 à P264] (17). Cependant la configuration qu'ils présentent ne permet pas de définir le plan d'une structure précise. Dans la partie s. de la pièce, 2 blocs distants d'un mètre émergent d'une dizaine de centimètres du sol. Bruts d'extraction, seul le bloc n. a sa face supérieure lissée; leur fonction est indéterminée (18). Enfin, dans la partie médiane du mur M43, 2 petites fosses-foyers, séparées par une vingtaine de centimètres, ont des parois rubéfiées sur une épaisseur de 2 à 3 cm; une partie du remplissage de cendre pure était encore visible le long de celles-ci (19).

1.2.3. Reconstruction de l'îlot 1 (phase 1D2, vers –275)

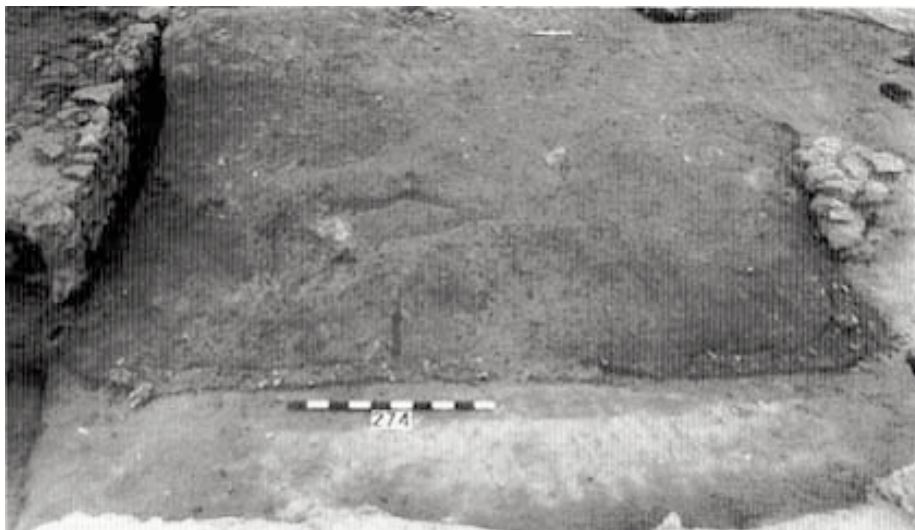
D'importants travaux sont entrepris sur l'ensemble de l'îlot 1. Ils concernent d'une part la reconstruction des murs de façade (M42, M121) et des murs de refend (M43, M106, M122) et d'autre part la construction de refends à l'intérieur des pièces 7 et 9 (20).

Les murs reconstruits sont repris depuis leur solin. Cependant l'épierrement quasi total de l'architecture ou ce qui reste des fondations ne permet pas d'observer les réfections occasionnées. Seules les tranchées de fondation des nouveaux murs retrouvées à l'intérieur de l'habitat sont les témoins de ces travaux. Ces tranchées ont une largeur de 10 à 20 cm sur une profondeur variant de 15 à 40 cm. Elles sont comblées d'une terre limoneuse contenant du gravier et du cailloutis [M106, 1172; M43, 1366; M42, 1381] ou des tessons plantés verticalement [M121, 1209 et M122, 1179].

A l'intérieur des pièces 7 et 9, un mur de refend est-ouest, percé d'une ouverture, divise l'espace en deux pièces de dimensions inégales. Dans la pièce 9, le mur M248 (21) est mitoyen aux pièces 1 et 2 nouvellement formées. Dans la salle 7, le mur M131 (22) sépare les pièces 7A et 7B



- 1-4: Pièce 9 (phase 1E1) équipée dans la partie nord de 6 poteaux (calage = flèche) et dans la partie sud d'un foyer décoré. A droite, en bordure de la salle, on observe le comblement de la tranchée de fondation du mur M42 (vue prise de l'ouest: photo J.-C. Roux).



• 1-5 : Vue de l'extrémité ouest de la pièce 7A au cours de la phase de reconstruction 1D1, présentant la tranchée de réfection du mur M106 et la tranchée de fondation du mur de refend M131 (vue prise de l'ouest: photo C. Maccotta).

(fig. 1-5). La pièce 10 n'est pas modifiée: elle devient la pièce 8.

Ainsi restructurée, chaque unité d'habitation est diversement aménagée. Dans la pièce 8 les fosses FS271 à 274 ont été comblées de limon gris et/ou de gravier [1377, 1394, 1398, 1400]; quant aux dépressions, elles ont été remplies de terre jaune granuleuse [1377] ou d'argile grise [1266]. Des remblais ont été amenés ponctuellement pour rétablir une horizontalité [1387, 1237] ou, comme dans l'unité 7A-7B, pour rattraper les effets d'une nette subsidence [1193=1191, 1226=1189, 1188, 1185, 1183] et stabiliser le sol, notamment dans les carrés 34/107-108, par l'apport de cailloutis [1196] ou de galets localisés (23). Dans les pièces 1 et 2, un remblai de limon gris [1350-1374] est étalé sur toute la surface des deux salles sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Tous ces remblais sont constitués d'une terre limoneuse grise le plus souvent meuble, contenant des charbons de bois, de la cendre, de nombreux déchets culinaires (os, poissons, coquillages) ainsi que des graines (1189: céréales 11, raisin 4, adventice 1; 1185: céréale 1) et du matériel céramique conséquent. Le remblai 1237 pour sa part se compose d'une terre limoneuse jaune incluant de nombreux fragments d'adobes.

#### 1.2.4. La pièce 1 (planches 2 et 4A)

La pièce 1, située à l'extrémité n.o. de l'îlot, est bordée à l'o. par la rue principale 100 et au n. par une ruelle secondaire. Elle est contiguë au s. avec la pièce 2 et à l'e. avec la pièce 8 qui deviendra successivement 6 puis 4 (fig. 1-1).

Cette pièce de forme presque carrée s'inscrit durant toute la période étudiée entre quatre murs dont trois sont représentés par des tranchées d'épierrement et le quatrième, au s., par le mur de refend M248-M44-M249 qui a fait l'objet de plusieurs remaniements au cours du temps (voir note 21). Les murs épierres correspondent à l'o. et au n. aux murs de façade M40 et M41 et à l'e. au mur mitoyen M43 (voir notes 4, 8, 9).

L'épierrement total des murs de façade n. et o. a occulté la position de la porte d'entrée. Cependant plusieurs observations conduisent à situer celle-ci sur la façade, au milieu du mur M41. D'autre part, dès l'origine, la pièce 1 communique avec la pièce 2 par une large ouverture (1,30 m) au centre du mur M248. Au cours de la phase 1C2, cette porte est bouchée par un mur en pierre (M44). Puis une nouvelle porte de 1,40 m de large est ouverte à la phase 1C1d; elle sera obstruée par le mur M249 peu de temps

après (phase 1C1b).

Les dimensions moyennes intra muros de la pièce 1 sont: longueur (e.-o.): 4,08 m; largeur (n.-s.): 3,60 m; surface utile: 14,68 m<sup>2</sup>. La fouille de ce secteur a été commencée en 1984 par D. Lebeauin puis reprise et terminée par moi-même en 1986.

##### 1.2.4.1. La pièce 1 durant la phase d'occupation 1D1 (-275/-250) (fig. 1-6. et 1-11)

Après la construction des murs, la pièce 1 reçoit un remblai cendreux et charbonneux de limon gris (phase 1D2, [1350]) identique aux remblais de la phase 1E (35).

La surface de ce remblai correspond au premier sol en terre battue de la salle [1347] et ne présente pas de traces d'activité particulières. A ce niveau est lié un enduit mural brun-ocre [1326] englobant les piédroits de la porte du mur M248, d'une épaisseur de 1 à 4 cm selon les aspérités du parement, qui s'arrondit sur le sol et dans les angles de la pièce.

Ce niveau est recouvert par de fines recharges d'argile gris-jaune [1327] qui forment un nouveau sol, de 2 cm d'épaisseur, légèrement en cuvette et remontant dans les angles. Sa surface présente des tessons à plat souvent recassés sur place et quelques pierres dans l'angle s.o. et le long du mur M40; des traces cendreuses et charbonneuses sont dispersées sur l'ensemble de la pièce. Au centre, près du mur n., une légère dépression en arc de cercle peut être attribuée au tassement provoqué par un passage répété, situant ainsi probablement la porte d'entrée.

Les murs reçoivent un nouvel enduit brun de 2 à 3 cm d'épaisseur recouvert d'une fine couche ocre-jaune [1325], qui s'arrondit sur le sol et recouvre les piédroits du mur mitoyen. Les enduits ocres recouvrant successivement les deux enduits muraux sont composés d'un limon sableux de 0,5 à 2 cm d'épaisseur, lissé en surface.

Durant cette phase, la pièce 1 communiquait avec la pièce 2 par une large ouverture de 1,30 m au centre du mur M248.



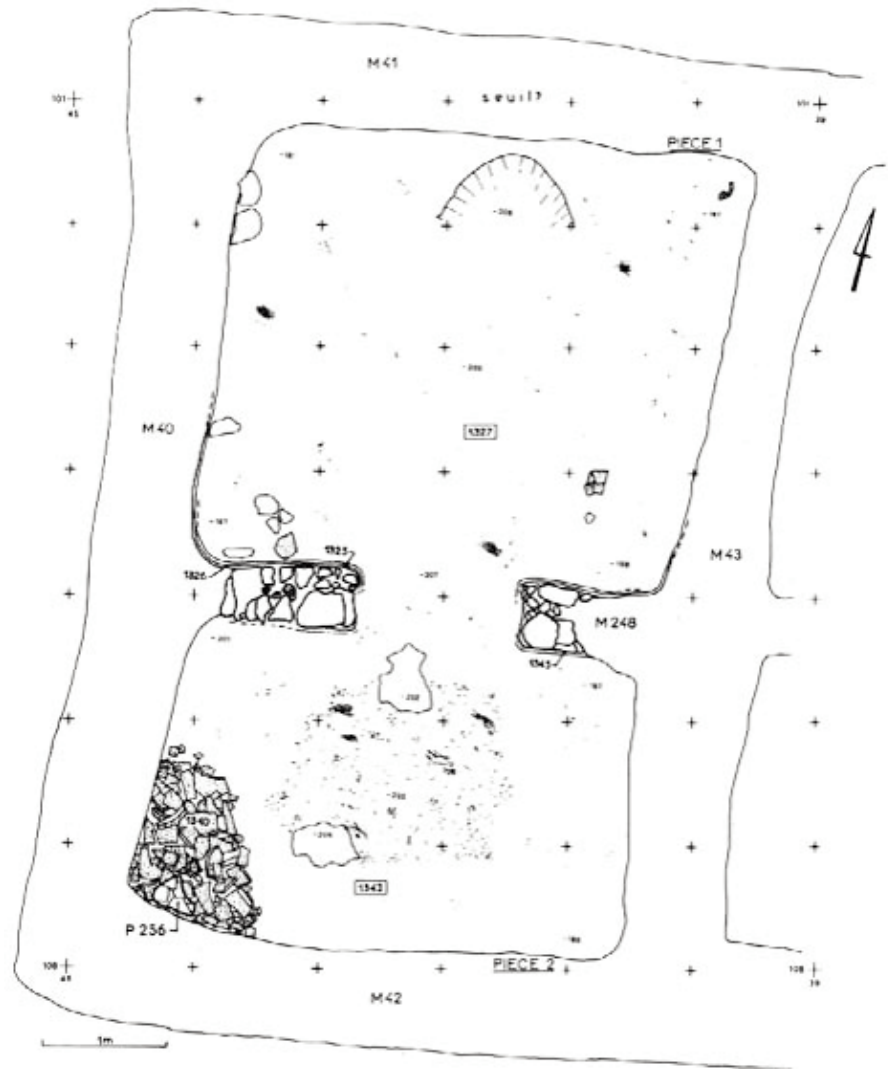
### 1.2.4.2. Les pièces 1 et 2 au cours de la restructuration IC2 (vers -250/-225)

D'importants travaux sont entrepris simultanément dans les pièces 1 et 2; on ne peut traiter individuellement cette restructuration dans la description stratigraphique de chaque pièce. Les deux salles seront donc présentées conjointement ci-dessous.

Dans la pièce 2, le poteau P256 soutenant la toiture dans l'angle s.o. de la salle est enlevé, ce qui laisse supposer une destruction du toit. Cette hypothèse semble confirmée par l'épais remblai de limon et d'adobes décomposées qui exhausse le niveau des pièces de plus de 50 cm [pièce 1, 1318; pièce 2, 1336]. On observe dans la partie inférieure de ce remblai [1318] une terre limono-argileuse grise, striée d'oxydations verdâtres, qui s'éclaircit progressivement pour devenir brune et plus limoneuse au sommet. Ces colorations ne semblent pas avoir une origine anthropique, mais peuvent s'expliquer par une variation du niveau de la nappe phréatique (24). Ce remblai renferme un abondant mobilier archéologique représenté essentiellement par des fragments d'amphores massaliètes et des concentrations de résidus domestiques (os, poissons, coquillages) mélangés à de la cendre et à des charbons de bois. Quelques fragments d'enduits muraux en mortier de chaux, peints en rouge, sont également recueillis; parmi eux un fragment d'angle arrondi présente sur sa face arrière une échancrure en angle droit (fig. 1-45).

Légèrement fondé dans ce remblai, un mur en pierre (M44) est construit entre les deux tronçons du mur M248 afin de condamner la porte de communication des pièces 1 et 2 (voir note 21).

Le réaménagement des pièces 1 et 2 s'intègre dans la restructuration générale de l'îlot 1. La transformation de ces pièces a



• 1-6 : Aménagement des pièces 1 et 2 durant la phase 1D1 (-275/-250).

entraîné la destruction de la toiture et de l'élévation des murs qui compose en grande partie le remblaiement, un exhaussement des solins, le bouchage de la porte de communication et la mise en place d'un nouveau toit.

### 1.2.4.3. La pièce 1 durant la phase IC1 (-225/-200)

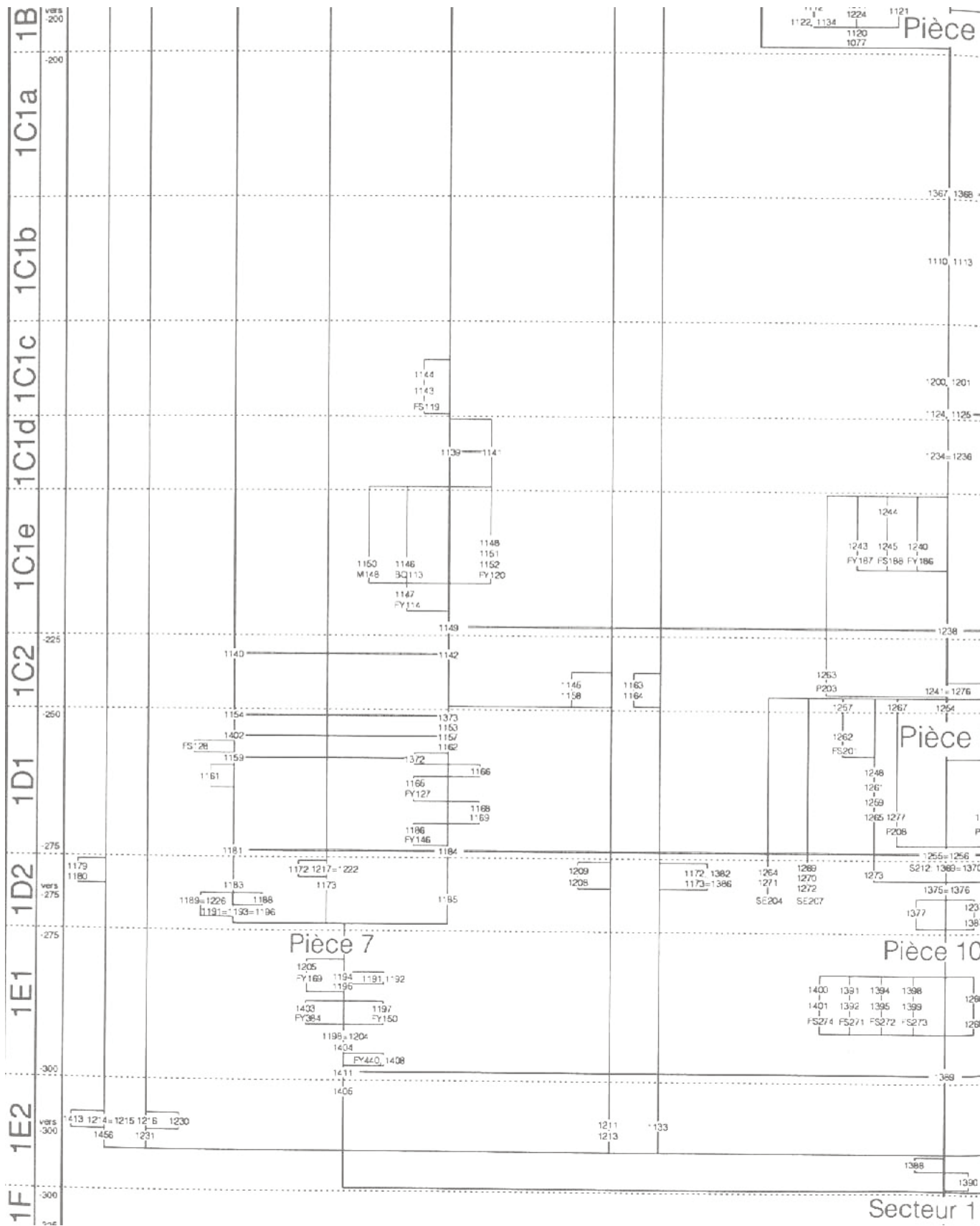
- Premier état, phase IC1e (fig. 1-7)

Sur le remblai 1318 compacté est établi le sol de la pièce [1312]. Il sera muni à deux reprises d'une fine couche de limon gris

Pages suivantes :

Planche 1: Diagramme stratigraphique des pièces 1 à 10 et 7A, 7B de l'îlot 1. Le montage du diagramme tient compte de la position relative des pièces et des murs de refend de l'îlot 1. Les murs de façade ont été rejetés de part et d'autre du schéma, à l'exception du M121 qui a une relation stratigraphique avec la pièce 7A. Les "faits" sont indiqués par une ou plusieurs lettres suivies d'un numéro: BQ=banquette, FS=fosse, FY=foyer, M=mur, P=poteau, SE=seuil, S=sol (pavage).

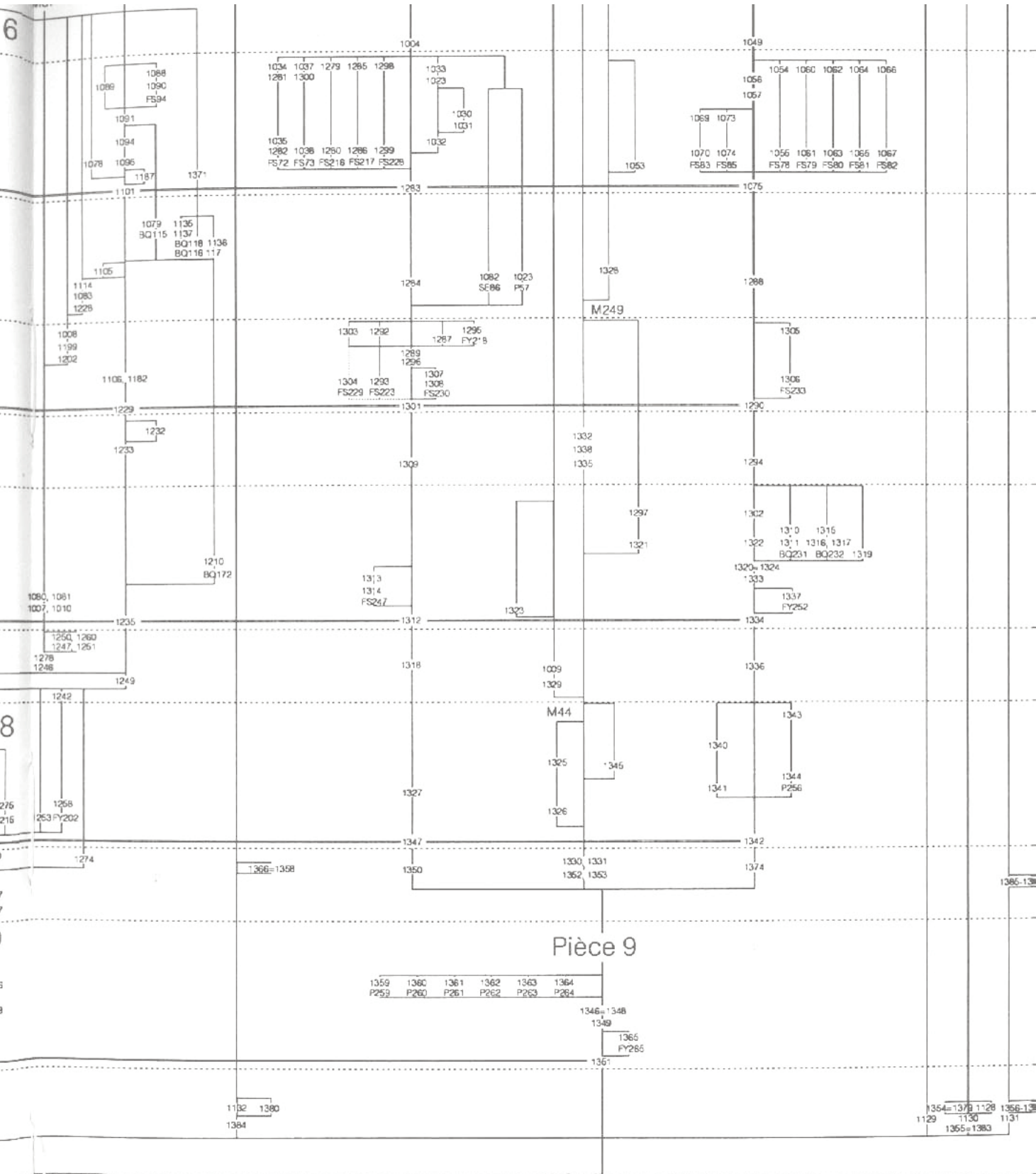




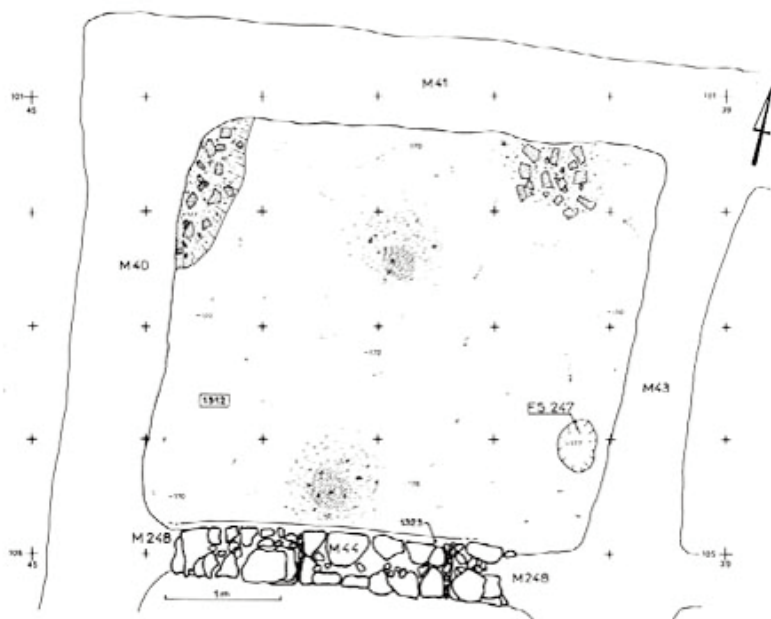
6

8

1



Pièce 9



• 1-7 : Aménagement de la pièce 1 durant la phase 1C1e (-225/-200).

(épaisseur 1 à 2 cm). Cette salle comporte divers aménagements: dans l'angle s.e., contre le mur M43, se trouve une petite fosse [FS247, 1314] de forme oblongue (ouverture maximale: 44 cm), peu profonde (8 cm) et comblée de sable pur [1313]; il s'agit à l'évidence d'un calage de dolium. Dans l'angle n.o., une légère dépression allongée le long du mur M40 est comblée de tessons d'amphore massaliète et de nombreux charbons de bois. Dans l'angle n.e., le long du mur M41 et à droite de la porte d'entrée, d'autres fragments d'amphore sont posés à plat dans une aire charbonneuse. Enfin deux zones rubéfiées et très charbonneuses marquent l'emplacement d'aires de feu dans l'axe central de la pièce. L'une est située contre le mur mitoyen et l'autre à 1 m de la porte d'entrée, dont l'emplacement est matérialisé dans la phase 1C1a.

Les murs de la pièce reçoivent un enduit [1323] dont la base vient mourir en arrondi sur le sol. Cet enduit est constitué d'un limon sableux jaune de 3 à 6 cm d'épaisseur et recouvre un premier revêtement brun qui comble les irrégularités du parement interne des murs.

#### - Premier aménagement, phase 1C1d

Une porte de communication est ouverte dans le mur de refend M248+M44. Pour ce faire, l'ancien piédroit o. du mur M248 est arasé [1335] et son élévation en brique crue est étalée comme remblai [1309]: couche de 15 cm d'épaisseur contenant des adobes décomposées et des morceaux d'enduit jaune; sable pelliculaire à la base, plus abondant le long du mur mitoyen. L'extrémité o. du "bouchage" M44 devient alors le piédroit de cette porte. Un seuil en terre limoneuse jaune, homogène et compacte, reposant sur un radier de pierres [1338] (25) est aménagé sur la partie arasée du mur M248. Cette ouverture à moitié détruite par l'épierrement du mur M40, conservée sur une longueur de 0,76 m, avait une largeur originelle d'environ 1,40 m. Au cours de cette phase, l'enduit mural 1323 est détruit.

#### - Deuxième état, phase 1C1c (fig. 1-8)

Un sol (1301), établi sur le remblai 1335, est aménagé avec une couche d'argile grise peu épaisse, elle-même surmontée d'une mince couche de limon argileux jaune recou-

verte d'une pellicule de sable fin. Ce niveau ne présente aucune trace d'occupation particulière si ce n'est une fosse semi-circulaire dans l'angle n.o. (FS230: creusement [1308], bord vertical, fond plat), dont le remplissage [1307] est constitué à la base de petits galets sur 5 cm d'épaisseur, puis de sable pur. Cette fosse d'angle a servi de calage à un récipient.

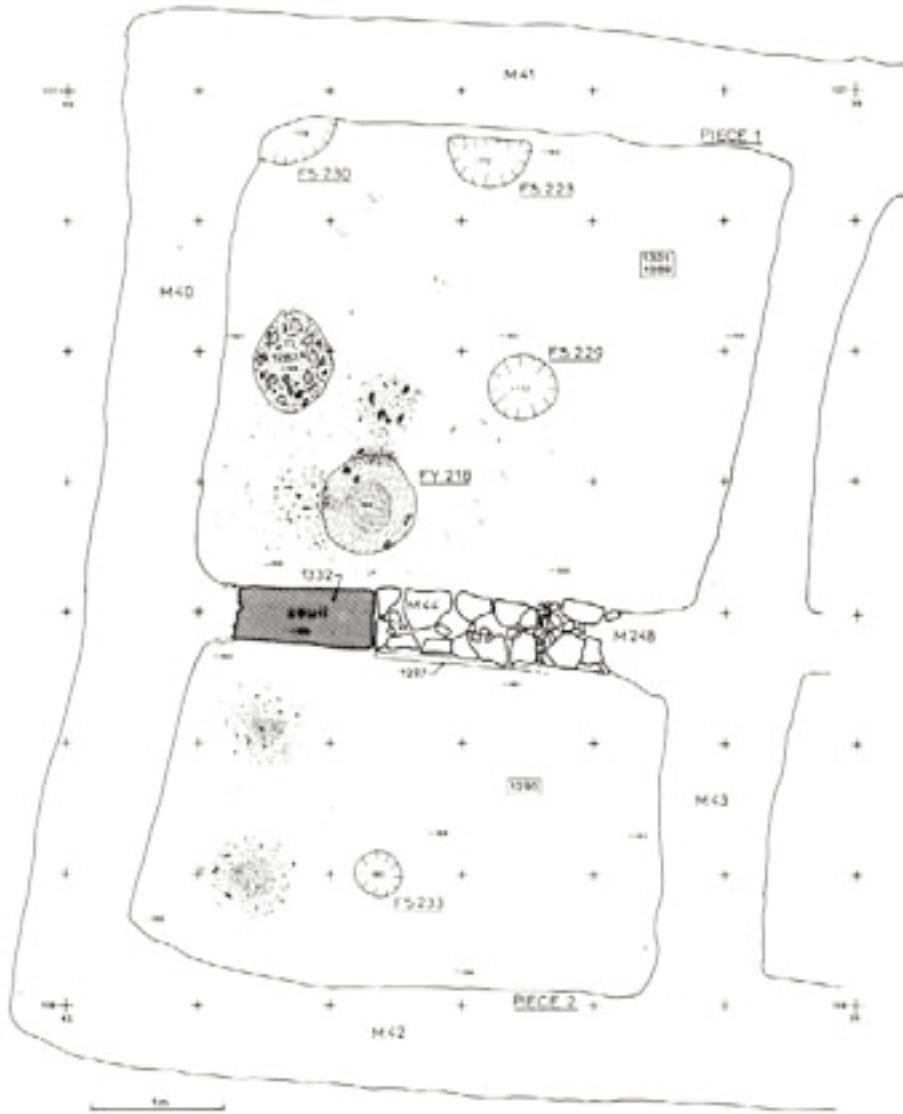
Un mince remblai [1296], composé de fragments d'adobes et d'enduit mural, recouvre l'ensemble de la salle. Sa surface est utilisée comme niveau d'occupation [1289] et comporte divers aménagements. Dans la partie s.o. de la pièce, un foyer [FY218, 1295] construit dans une légère dépression et surplombant de quelques centimètres le sol, présente un radier de petites pierres et de tessons surmonté d'une couche d'argile jaune circulaire; son diamètre est de 77 cm. Seul le centre du foyer est rubéfié, formant un cercle assez régulier de 40 cm de diamètre, prolongé vers l'o. d'une plage brûlée de 15 cm de large. Cette trace de l'aire de cuisson fait penser à un four en cloche avec ouverture latérale; à l'o. et au n. du foyer, on note des concentrations de charbons de bois. A 45 cm au n.o. du foyer, une dépression ovale est comblée de tessons d'amphores massaliètes, d'os et de charbon de bois [1287]; son interprétation reste délicate: cendrier, aire de feu ou de travail... Enfin, 2 fosses de calage de dolium sont aménagées: l'une au centre de la salle [FS229] et l'autre contre le mur M41 [FS223] (26). Ces fosses ont pu être mises en place dès le sol 1301 de la phase 1C1c.

#### - Deuxième aménagement, phase 1C1b (fig. 1-9)

A partir de cette phase la relation entre les pièces 1 et 2 est encore modifiée. La porte de communication est condamnée par la construction du "bouchage" M249 [1328]. La salle reçoit un remblai de limon jaune sableux renfermant des fragments d'adobes décomposées ([1284] épaisseur: 10 cm).

Une base de poteau [P57, 1023; 35x40x5-7 cm] est mise en place au centre de la pièce et une pierre de seuil quadrangulaire [SE86, 1082; 38x55x6 cm] est posée en retrait du mur M41, au milieu de la

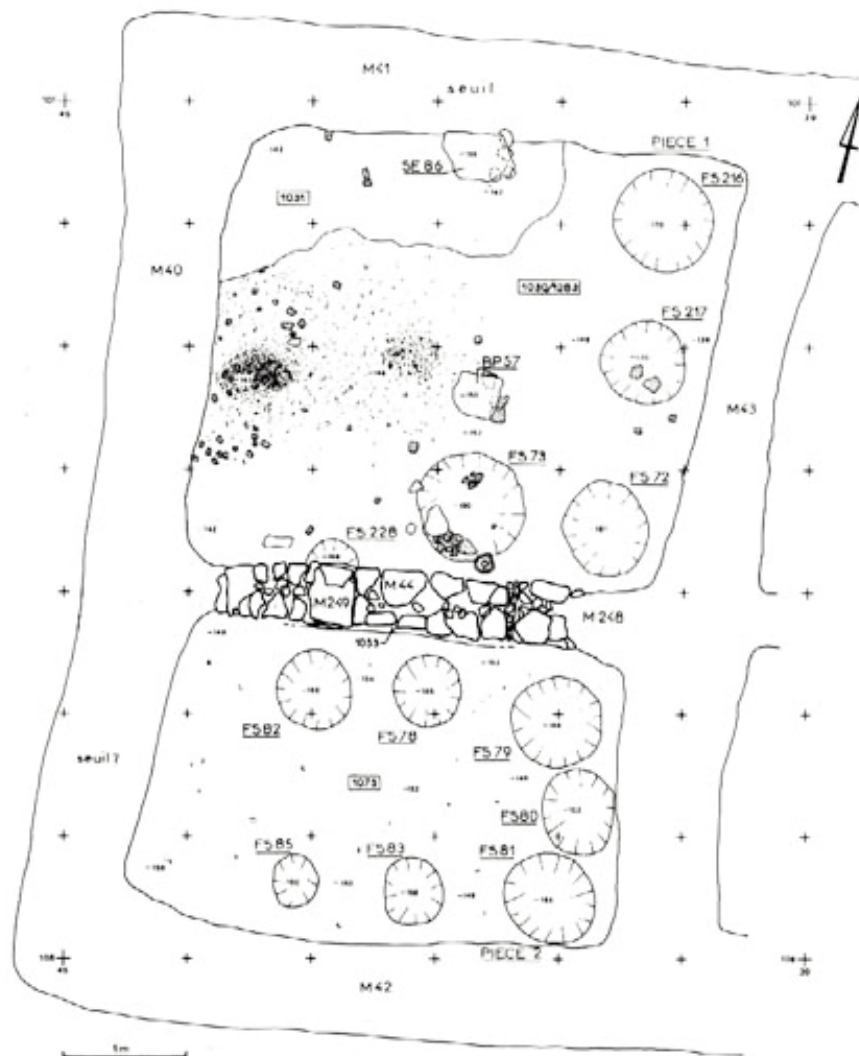




- 1-8 : Aménagement des pièces 1 et 2 durant la phase 1C1c (-225/-200).



- 1-9 : Pièces 1 et 2 de la maison 1 durant la phase 1C1: pièce 1 (sol 1284) phase 1C1b; pièce 2 (sol 1075) phase 1C1a (vue prise de l'ouest: photo C. Maccotta).



• 1-10: Aménagement des pièces 1 et 2 durant la phase 1C1a (-225/-200).

façade n. Ces deux pierres affleurent au niveau de la surface du sol 1283 (27).

*- Troisième état, phase 1C1a (fig. 1-10)*

A la surface du remblai 1284, on relève dans la partie o. de la pièce des traces d'occupation sous la forme de concentrations de cendres et de charbons de bois matérialisant l'emplacement de foyers, ainsi que de mobiliers posé à plat (os, tessons de vases et d'amphores) sur le sol en terre battue [1283]; ce sol est recouvert sur toute sa surface d'une couche de sable de 2 à 4 cm d'épaisseur [1032]. A partir de cette surface, 4

fosses circulaires sont creusées afin de caler des vases de stockage [FS72, 73, 216, 217] et une cinquième fosse semi-circulaire [FS228] est aménagée contre le mur de refend s. (28). Ces fosses sont alignées le long des murs e. et s. Elles occupent toute la moitié s.e. de la pièce, l'autre moitié servant à des activités domestiques comme l'attestent les couches 1030 et 1033, riches en détrit et en charbons de bois. Un second sol [1023] recouvre partiellement la pièce tandis qu'une recharge à base de fragments d'adobe est rapportée dans l'angle n.o. [1031].

La pièce est ensuite recouverte par un

épais remblai [1004] de plus de 50 cm d'épaisseur qui marque un réaménagement du secteur (phase 1B2). Ce remblai est constitué de limon contenant de nombreux fragments de briques jaunes et grises ainsi que d'un abondant mobilier et de quelques morceaux d'enduit de chaux peints en rouge. Le sommet de ce remblai a été écrêté par la charrue [1119] lors de la mise en culture moderne et du défonçage du terrain. Il ne reste donc rien des phases ultérieures de cette pièce.

**1.2.5. La pièce 2 (planches 4A et 5)**

La pièce 2 prend place au s. de la pièce 1 et à l'o. de la pièce 8 (qui deviendra successivement 5 puis 3). Elle est bordée à l'o. par la voie principale 100 et au s. par une ruelle qui la sépare de l'îlot 2 (29).

De forme rectangulaire elle est limitée par le mur M248-M44-M249 au n. (commun avec la pièce 1) (voir note 21) et par les murs épierrés M43 à l'e. (mitoyen avec les pièces 8, 5, 3) (note 9), M42 au s. (note 6) et M40 à l'o. (note 8). Ses dimensions à l'intérieur des murs sont: longueur (e.-o.): 4,00 m; largeur (n.-s.): 2,60 m; surface utile: 10,4 m<sup>2</sup>.

Dès l'origine la pièce 2 communique avec la pièce 1. Cette relation sera interrompue au cours de la phase 1C1e, reprise à la phase suivante (phase 1C1c) et définitivement abandonnée à partir de la phase 1C1a. Bien que l'absence des murs latéraux nous prive de toute donnée concernant les ouvertures, de nombreuses observations convergentes nous permettent de placer une porte d'entrée sur la façade o. de la pièce à partir de la phase 1C1e.

*1.2.5.1. La pièce 2 durant la phase d'occupation 1D1 (-275/-250) (fig. 1-6. et 1-11)*

La surface du remblai de construction 1374 (phase 1D2) supporte un sol en terre battue légèrement en cuvette [1342], dont la partie centrale présente une zone charbonneuse où affleurent deux blocs appartenant à la phase antérieure de la construction (§1.2.2.3., pièce 9). Ce sol a été fortement dégradé par une inondation, vraisemblablement provoquée par la dégradation de la toi-

ture dans l'angle s.o. de la pièce (surface très irrégulière, comme si on avait piétiné dans la boue). Suite à cet incident, on assainit la salle avec une couche de sable fin [1341] et, dans l'angle s.o., un poteau est fiché dans le sol afin de maintenir la toiture [P256, 1344] (30). Les murs, jusqu'alors dépourvus de tout revêtement, sont recouverts d'un enduit jaune [1345] (31) dont la base s'arrondit sur la couche de sable. Enfin dans l'angle s.o. de la pièce on recueille trois amphores massaliètes [1340] coupées au niveau du col, dont l'une contenait la tête d'un muge (saumure) (Sternberg 1989, 118).

Au cours de cette phase la pièce 2 communique avec la pièce 1 au n. par une porte de 1,30 m de large.

Pour le réaménagement de cette pièce durant la phase 1C2 (vers -250/-225), voir §1.2.4.2.

#### 1.2.5.2. La pièce 2 durant la phase 1C1 (-225/-200)

##### - Premier état, phase 1C1e

Une première occupation est représentée par un sol gris en terre battue, charbonneux

et cendreux [1334] (fig. 1-12A). Dans la partie s.o. de la salle, un foyer [FY252, 1337] matérialisé par la rubéfaction brun-rouge du sol (diamètre 40 cm) est entouré d'une aire très cendreuse dense en charbons de bois. Sur le sol, 8 dalles en grès sont disposées le long des murs, sauf dans la quart n.o. où aucune trace n'est notée; ces dalles étaient destinées à recevoir des doliums, ce qui confère à la pièce un rôle de grenier. Les murs de la salle ne sont pas enduits (fig. 1-13).

Un léger remblai hétérogène de limon gris et jaune et de cailloutis [1333] nivelle la pièce. Un nouveau sol est construit à l'aide d'une fine couche de limon-argileux gris [1324=1320] dont les bords remontent le long du mur de refend M248+M44 [enduit 1321]. Sur ce sol, une mince sédimentation [1322] se forme, dans laquelle on retrouve de nombreux fragments d'enduit de chaux peints en rouge.

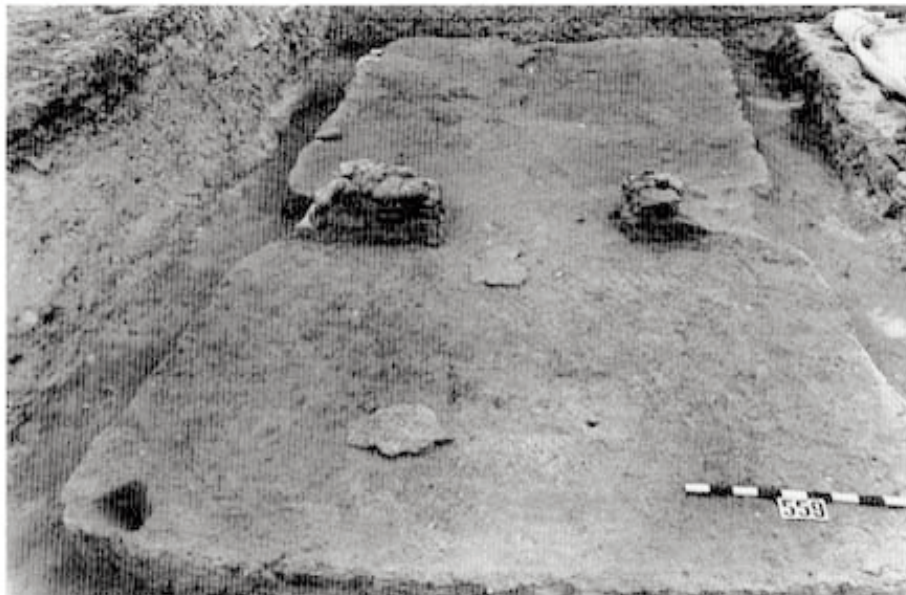
C'est alors que sont construites deux banquettes en L (fig. 1-12B et 1-14): la première, longue de 2,40 m, borde la totalité du mur M43 [BQ231, 1311]; la seconde s'appuie contre le mur M42 [BQ232, 1316] sur 2,32 m de long. Elle est prolongée jusque

dans l'angle s.o. par une bande d'argile beige-jaune [1319], épaisse de 5 cm. D'une surface irrégulière, cette bande d'argile est façonnée selon la technique de la bauge; des résidus domestiques, de la cendre et des charbons de bois (foyer) ont été recueillis à sa surface. Les banquettes sont formées d'adobes entières ou fragmentaires posées à plat et recouvertes d'enduit [1315, 1310]. L'espace compris entre les banquettes et les murs est comblé de sable et de fragments de briques [1317] (32). Un sol de limon-argileux gris [1302], de même composition que le sol 1320, recouvre l'ensemble de la pièce, y compris les banquettes. Les murs sont enduits d'un limon sableux jaune de moins d'1 cm d'épaisseur [1297].

Le seul accès possible à la pièce 2 devait s'effectuer depuis la voie principale 100, par une porte qui s'ouvrait vraisemblablement au centre de la façade o., comme tendent à le montrer les aménagements ultérieurs.

##### - Premier aménagement, phase 1C1d

Une porte de communication avec la pièce 1 est ouverte dans l'angle n.o. du secteur. Par ailleurs un épais remblai (15 cm) à



- 1-11: Pièces 1 et 2 de la maison 1 pendant la phase 1D1. La communication entre les deux pièces s'effectue par une ouverture située au centre du mur de refend. En bas à gauche, empreinte du poteau P256 (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).





A

- 1-12: Aménagements successifs de la pièce 2 au cours de la phase 1C1e (-225/-200): A grenier, B salle de séjour.



B



- 1-13: Pièce 2 de la maison 1 au cours du premier état de la phase 1C1e. Huit dalles en grès réparties le long des murs servaient de base à des vases de stockage (vue prise du sud: photo C. Maccotta).





• 1-14: Aménagement de la pièce 2 de la maison 1 au cours du deuxième état de la phase 1C1e. Le sol 1302 et les banquettes d'adobes (BQ231 et BQ232) sont recouverts d'un enduit qui remonte le long des murs (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

base de débris d'adobes et d'enduit jaune [1294], provenant probablement de l'ouverture de la porte, est étalé sur l'ensemble de la salle (voir §1.2.4.3. premier aménagement).

*- Deuxième état, phase 1C1c (fig. 1-8)*

Cette phase d'occupation est marquée par un sol en terre battue [1290] établi au sommet compacté du remblai 1294. Ce sol est percé vers le centre de la pièce par une petite fosse circulaire à parois verticales et fond plat [FS233, 1306; diamètre: 35 cm; profondeur: 20 cm; comblement: 1305]. A l'o., deux petites zones rubéfiées et charbonneuses correspondent à des aires de feu placées de part et d'autre de la porte d'entrée, à environ 0,60 m du mur M40.

L'enduit mural jaune mis en place précédemment recouvre toujours les murs de la pièce.

*- Deuxième aménagement, phase 1C1b*

La porte de communication entre les pièces 1 et 2 est bouchée par le mur M249 et l'enduit mural jaune est partiellement détruit [1291]. Un remblai [1288] contenant des adobes décomposées et quelques morceaux d'enduit recouvre toute la pièce. La présence de cailloutis à l'o. de la pièce peut correspondre aux retouches effectuées sur certaines pierres lors de la construction du mur M249.

*- Troisième état, phase 1C1a (fig. 1-9. et 1-10)*

Le mur de refend n. est masqué par un enduit de terre brune (3-4 cm) recouvert d'une couche de limon jaune [1053; 1 cm] dont la base s'arrondit sur le nouveau sol en terre battue 1075. La pièce est alors munie de 7 fosses destinées au calage de doliums

[FS78 à 83 et FS85] (33). Une couche de sable et de limon [1057] recouvre le sol entre les vases et comble les fosses FS83 et FS85. Ce niveau d'occupation [1056] appartient au dernier état de la phase 1C1 de la pièce 2.

La position des fosses le long des murs n., e. et s. confirme l'hypothèse selon laquelle une porte d'entrée est située sur la façade o.

*1.2.5.3. La pièce 2 durant la phase de réaménagement 1B2 (vers -200)*

La phase de réaménagement 1B2 est particulièrement bien marquée par la restructuration des pièces avoisinantes à l'e. Dans le même temps la pièce 2 (comme la pièce 1) reçoit un remblai de 25 cm d'épaisseur [1049] composé essentiellement de débris architecturaux (briques très fragmentées, enduit mural, éléments de foyer). Une pha-

lange humaine est recueillie dans ce niveau. Au cours de ce remaniement, l'enduit mural du mur M248+M44+M249 est détruit et ne sera pas remplacé.

#### 1.2.5.4. La pièce 2 durant la phase d'occupation 1B1 (-200/-175)

Matérialisé par une fine couche de limon-argileux gris, un premier sol [1047] est établi sur le remblai 1049. La salle est munie de 4 fosses [FS58 et FS74 à 76] (34). Deux d'entre elles sont creusées au s.o.

contre le mur M42; quant aux deux autres, elles se situent le long du mur mitoyen n. (fig. 1-15).

Le sol et les fosses ont ensuite été recouverts de sable [1036] pour former un nouveau sol [1025] dépourvu d'aménagements, et dont la présence est attestée par de nombreux tessons à plat et par une zone rubéfiée au s.o., marquant l'emplacement d'un foyer [1046].

Un fin remblai de 4 à 6 cm d'épaisseur, composé de débris d'adobes jaunes et grises [1021], recouvre à nouveau toute la salle et

sa surface sert de niveau d'occupation [1021]. Celle-ci est jonchée de nombreux tessons de céramique et de charbons de bois. Au fond de la pièce, 2 fosses à dolium [FS55 et FS56] (35) sont placées à proximité des angles des murs. Enfin dans la partie s.o., près du mur M42, plusieurs foyers [FY54, 1029] ont été allumés à même le sol (zones rubéfiées de 25 à 40 cm de diamètre) (fig. 1-15).

Un nouveau remblai de briques décomposées jaunes et grises [1005] est étalé sur l'ensemble de la pièce et recouvre les fosses FS55, FS56 et le foyer FY54. A sa surface se tient un sol de terre battue [1014] où l'on observe, dans l'angle s.o. du secteur, l'aire rubéfiée d'un foyer [FY46, 1013] aménagé à l'aide d'une pierre plate. Un remblai [1006] de même nature que le précédent recouvre une nouvelle fois la salle. Sa surface a été écrêtée par les labours modernes.

#### 1.2.6. La pièce 8 (planches 2, 3B et 5)

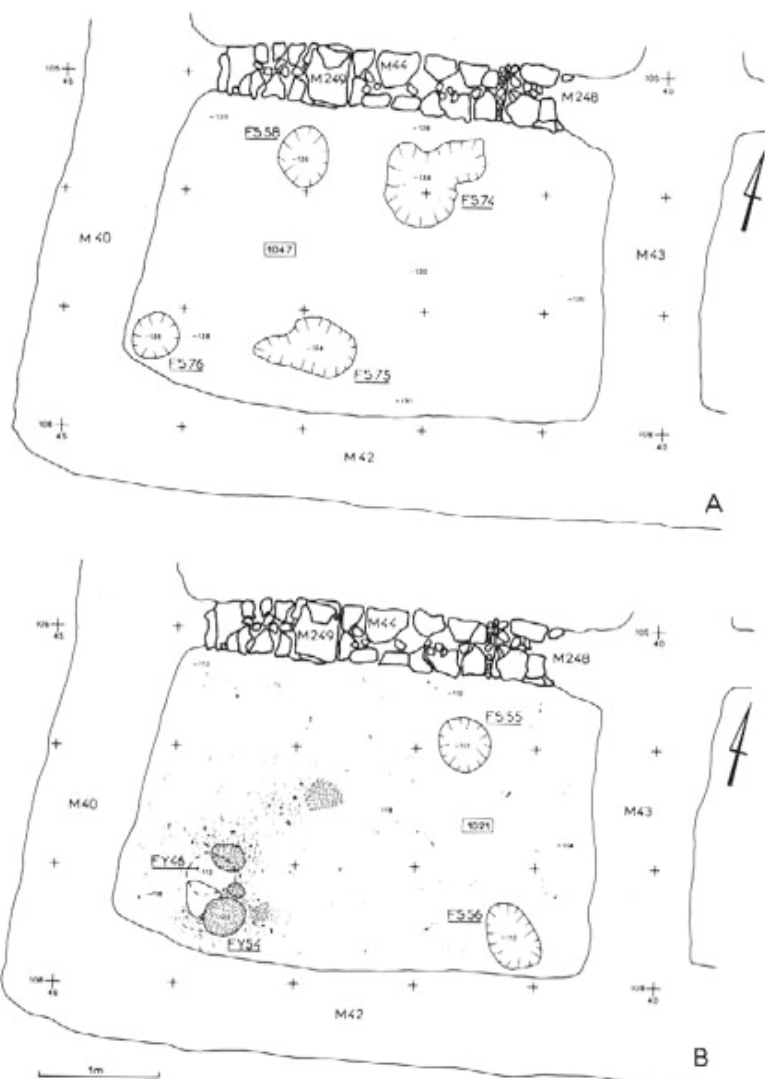
La pièce 8 est voisine à l'e. des pièces 1 et 2 et à l'o. des pièces 7A-B. Elle est délimitée par les murs M43 (voir note 9) à l'o. et M106 (note 10) à l'e. (respectivement mitoyen aux pièces 1-2 et 7A-7B) et par les façades M41 (note 4) au n. et M42 (note 6) au s. (fig. 1-1). Elle est de forme rectangulaire; ses dimensions intra muros sont: longueur (n.-s.): 6,40 m; largeur (e.-o.): 4,10 m; surface utile: 26,24 m<sup>2</sup>.

La porte d'entrée de la salle 8 est située au centre de la façade n. où elle est représentée par un pas de porte en retrait du mur de façade (largeur 0,94 m). De même, un pas de porte monolithe matérialise l'emplacement d'une porte de communication avec la pièce 7A dans l'angle n.e.

La pièce 8 correspond à une grande salle s'ouvrant vers la ruelle qui borde l'îlot au n.

##### 1.2.6.1. La pièce 8 durant la phase de construction 1D2 (vers -275) (fig. 1-16. et 1-18)

Après un remblaiement soigné (§1.2.3., phase 1D2), la pièce 8 est munie d'un sol d'adobes (36). Auparavant, un seuil en terre [SE207] (37) est construit en retrait du mur M41, à l'intérieur de la pièce. Un lit d'atten-



• 1-15 : Deux états d'aménagement de la pièce 2 au cours de la phase 1B1 (-200/-175).



- 1-16 : sol d'adobes et aménagement de la pièce 8 durant la phase 1D1 (-275/-250).



te de sable fin, épais de 2 à 5 cm, [1376–1375] est étalé sur toute la surface du secteur. Avant la mise en place du pavage, une bordure est construite contre les murs de la pièce. Conservée uniquement le long des murs o. et e. [bordures contre M43=1273 et contre M106=1274], cette bordure est constituée de deux rangs de briques crues dressées qui isolaient la base en pierre des murs du pavage. La forte dégradation de la bordure n'a pas permis d'observer si les adobes reposaient sur la couche de sable ou directement sur le niveau de construction de l'îlot.

Le pavage d'adobe [S212, 1370, 1369] est construit sur la couche de sable. Si à l'origine les briques couvraient entièrement le sol, elles ne sont conservées actuellement que sur les deux tiers s. de la pièce. Ce sol est appareillé de rangées de briques de couleur brun-jaune posées horizontalement et disposées selon les axes de la pièce. Les adobes sont assemblées par un sable beige très fin qui forme des joints réguliers de 1 à 1,5 cm d'épaisseur. Dans l'angle s.e. on note un colmatage entre deux rangées par des fragments de brique (fig. 1-17).

#### 1.2.6.2. La pièce 8 durant la phase d'occupation 1D1 (–275/–250) (fig. 1-16. et 1.18)

Pendant son occupation, le sol d'adobes [1255, 1256] a subi divers aménagements liés à l'utilisation de la pièce. Au centre, contre le mur M43, un foyer [FY202, 1258] a été directement établi sur le pavage. Complètement nettoyé de ses cendres, il présente une rubéfaction importante (80x80 cm) prouvant une utilisation intense.



• 1-17: Détail de l'agencement des briques dans l'angle sud-est du pavage d'adobes de la pièce 8 (vue prise du nord: photo J.-C. Roux).

En vis-à-vis, reposant sur le sol et légèrement décalés vers l'e. par rapport à l'axe longitudinal de la pièce, 2 poteaux [P208, 1277 et P215, 1275] ont été mis en place; ils appartenaient à une structure indéterminée au-dessus du sol. Le poteau P208 a imprimé sur le sol une dépression profonde de 4 cm. Cette empreinte de trou de poteau permet de définir la forme d'un pilier de section carrée de 24 cm de côté. Le poteau P215 est matérialisé par une base (20x20 cm) constituée de tessons provenant d'un fragment de panse d'amphore massaliète brisé en plusieurs morceaux.

Dans la moitié méridionale, on observe une dépression sud-nord, de forme triangulaire qui s'achève au centre de la pièce et légèrement en contrebas de son origine (–6 cm): elle résulte peut-être d'une fuite dans la toiture qui aurait permis l'infiltration d'eau de pluie. Enfin dans le tiers s., les briques sont recouvertes par une fine couche de sable de 0,5 à 2 cm d'épaisseur [1253] correspondant à un assainissement du sol dans cette partie de la pièce. Aucun mobilier archéologique ou déchets culinaires n'ayant été recueilli sur le pavage, on peut penser que celui-ci a été régulièrement nettoyé.

Au cours de son utilisation, le sol de briques a complètement disparu dans le tiers n. de la pièce. Les deux dernières rangées d'adobe conservées au n. sont fortement usées, marquant une fréquentation importante dans cette partie de la salle (portes, foyer). Cette dégradation a rendu nécessaire quelques aménagements.

Au préalable, la porte de communication avec la pièce 7A, à l'e., est munie d'un pas de porte [SE204, 1264] contre le mur M106, à l'intérieur de la pièce 8. Ce pas de porte est constitué d'une dalle en grès (74x132x2,5/8 cm) brute d'extraction. A son extrémité n., une meule en basalte [1271] est réutilisée comme pierre de calage. Au même moment, dans l'angle n.e. de la pièce, un bloc de travertin non équarri (52x94 cm) est mis en place.

Puis des remblais de limon gris [1265,

1261] et sableux [1259] sont apportés et viennent se pincer contre le sol d'adobe conservé. Ces remblais recouvrent la bordure en briques 1273. Sur ces remblais, un sol en terre battue [1248] est constitué; à partir de celui-ci est creusée une fosse [FS201] (38). Ce sol fonctionne avec le pavage de briques et les seuils SE204 et SE207; le foyer FY202 est toujours en activité.

#### 1.2.6.3. La pièce 8 durant la restructuration 1C2 (–250/–225)

D'importants travaux vont modifier l'espace de la salle 8. Dans un premier temps un nivellement général de la pièce est effectué. La fosse FS201 est comblée [1257], le foyer FY202 est assaini d'une couche de 1 à 6 cm d'épaisseur de limon jaune [1242], la dépression dans la partie s. de la pièce est remblayée de limon jaune [1254], les poteaux P208 et P215 sont enlevés et le trou de poteau P208 est comblé de limon brun [1267]. Enfin la porte de communication avec la pièce 7A est condamnée (SE204). Puis un remblai de limon gris-jaune [1276, 1249, 1241], de 4 à 12 cm d'épaisseur, recouvre toute la surface de la pièce 8. C'est à partir de ce remblai que le mur de refend est-ouest M87 (39) est construit séparant l'espace en deux pièces de dimensions inégales. Le secteur s. devient la pièce 5 et le secteur n. est appelé pièce 6. Les pièces 5 et 6 communiquent par une ouverture décentrée vers l'e.

#### 1.2.7. La pièce 5 (planches 3B et 5)

Le secteur 5 correspond à une pièce rectangulaire délimitée par les murs M43 à l'o. (mitoyen avec la pièce 2) (voir note 9), le mur M106 à l'e. (mitoyen avec la pièce 7B) (note 10), la façade s. M42 (note 6) et le mur M87 au n. (39), muni d'une large ouverture de 1,10 m qui permettait de communiquer avec la pièce 6; elle-même s'ouvrait sur la ruelle bordant l'îlot.

Les dimensions moyennes intra muros de cette pièce sont: longueur (e.-o.): 4,10 m; largeur (n.-s.): 2,30 m; surface utile: 9,42 m<sup>2</sup>.





- 1-18: Aménagement de la pièce 8 de la maison 2 (phase 1D1) après réfection de la partie avant de la salle (le mur de refend appartient à une phase postérieure) (vue prise du nord: photo J.-C. Roux).

*La pièce 5 durant la phase d'occupation 1C1 (-225/-200)*

*- Premier état, phase 1C1e (fig. 1-19. et 1-20)*

Le premier niveau d'occupation est constitué d'un sol en terre battue [1235] correspondant à la surface du remblai 1249. Il est jonché de mobilier archéologique (céramiques diverses, fibule, monnaie) ainsi que de nombreux charbons de bois et de cendres éparses contre le mur M106 (sous la banquette). A l'e. de la salle, une banquette [BQ172, 1210] est construite le long du mur M106. De section quadrangulaire elle a une longueur conservée de 2,12 m et une largeur allant de 29 à 40 cm; elle surplombe le sol de

23 à 27 cm. Son bord est arrondi et son extrémité près de la porte s'infléchit vers le mur M106, permettant ainsi une meilleure circulation. Elle a été construite selon la technique de la bauge avec un limon argileux jaune.

*- Premier aménagement, phase 1C1d*

Un remblai [1233] de 6 à 8 cm d'épaisseur recouvre toute la surface de la salle. Il est composé de limon gris-jaune contenant quelques cailloux (5 à 10 cm) et de fragments d'adobes. Dans l'angle n.o. la couche se compose principalement d'une terre limoneuse feuilletée jaune contenant des fragments de briques crues. Ce type de sédimentation pourrait correspondre à une accumula-

tion rapide de sédiment apportés par l'eau; cette zone est assainie par une couche de sable [1232] d'épaisseur irrégulière (0,2 à 2 cm).

*- Deuxième état, phase 1C1c*

Une importante sédimentation de sol [1229] s'accumule pour atteindre le sol 1106=1180 (charbons de bois, céramiques à plat). Dans ce niveau de limon brun-jaune, un abondant mobilier (os, céramique) est recueilli, surtout dans la partie supérieure de la couche; on y relève en particulier une importante quantité d'écailles et arêtes de poisson, ainsi que 11 graines de céréales.

A partir du sol 1106=1180, les murs de la pièce 5 sont recouverts d'un enduit de

limon sableux jaune de 8 à 10 cm d'épaisseur [1008=1199=1202]. La banquette BQ172 fonctionne toujours.

- *Deuxième aménagement, phase 1C1b* (fig. 1-21)

D'importantes transformations vont complètement modifier l'espace de la pièce 5. Tout d'abord un seuil est construit dans l'ouverture du mur M87 [radier: 1228, 1114; seuil: 1083] et devant la porte, un remblai de nivellement [1105] fait la jonction entre la surface de la salle et le sommet du seuil. Puis 4 banquettes en terre sont construites en L: au n.o. la banquette BQ115 [1079] est située contre le mur M87; contre le mur M43 la banquette BQ116 [1135] chevauche l'extrémité o. de la banquette BQ115. Au s.e., les banquettes BQ117 [1136] et BQ118 [1137] s'appuient respectivement contre le mur M106 et le mur M42. Construites simultanément selon la technique de la bauge, ces banquettes dominent de 10 à 15 cm le sol de la pièce; la banquette BQ117 recouvre la banquette BQ172 de la phase précédente.

L'espace libre entre les banquettes est ensuite nivelé par un léger creusement de 2 à 4 cm. Le sol, les banquettes et les murs sont alors couverts d'une fine couche d'argile de couleur grise, lissée en surface [1371=1101]. L'épaisseur de cet enduit est de 0,5 à 1 cm sur le sol tandis que sur les banquettes, elle varie entre 1 et 7 cm selon les irrégularités du façonnage de celles-ci (fig. 1-22). Sous l'enduit on observe par endroit une fine pellicule de sable.

BQ115: elle est constituée d'une terre homogène de limon argileux délimitée au s. par un boudin d'argile jaunâtre d'une hauteur de 4 à 5 cm, dont la largeur varie entre 5 et 17 cm. A la jonction de la banquette BQ116, le boudin forme un coude vers le s. et se prolonge d'une vingtaine de centimètres environ.

BQ116: elle est composée de 6 blocs de calcaire froid et de molasse alignés le long du mur M43, sur le sol 1106. Ces blocs sont noyés dans une couche d'argile blanche, homogène, contenant quelques éclats de calcaire froid.

BQ117 et BQ118: ces banquettes sont façonnées avec un limon argileux identique à celui de la banquette BQ115.



• 1-19: Aménagement des pièces 5 et 6 durant la phase 1C1e/1C1c (-225/-200).

- *Troisième état, phase 1C1a*

Après une période d'occupation de la pièce ainsi aménagée, la largeur et la surface de la banquette BQ115 sont augmentées d'un alignement de briques crues de 22 cm de large [1187] placé contre le parement s. Entre les briques et le sol d'argile 1101, on observe une pellicule de sable fin (fig. 1-21A).

Durant cette première occupation, on n'a relevé aucune trace ou déchet domestique sur l'ensemble de la pièce.

Le sol et les banquettes BQ117 et BQ118 sont recouverts d'une couche de sable [1095,

1078] de 2 à 4 cm d'épaisseur. Un remblai limoneux gris [1094] est déposé dans l'espace entre les banquettes et vient affleurer au sommet de la banquette BQ115, alors que les trois autres banquettes sont encore en légère élévation. A ce moment la banquette BQ115 n'a plus sa fonction initiale et sa surface est utilisée comme sol, augmentant l'espace de circulation. Ce nouveau sol [1091] est muni d'une petite fosse circulaire [FS94: 1090, diamètre: 26 cm, profondeur: 3 cm] dont le remplissage [1088] se divise en trois parties: une partie médiane composée de cendre et de charbons de bois, deux parties latérales constituées de limon cendreuse. Elle est





• 1-20: Pièces 5 et 6 de la maison 3 durant les phases 1C1e/1C1c. La pièce 5 est munie d'une banquette (BQ172) longeant le mur est (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

accompagnée à l'o. d'une aire de feu présentant des fragments de céramique environnés de charbon de bois. Ce sol très charbonneux est marqué par des concentrations charbonno-cendreuse formant parfois des poches d'une dizaine de centimètres (fig. 1-21B).

La pièce 5 est ensuite totalement recouverte d'un épais remblai (1059) occasionné par la démolition du mur M87.

### 1.2.8. La pièce 6 (planches 2 et 3B)

La pièce 6 est contiguë vers l'o. à la pièce 1, vers le s. à la pièce 5 et vers l'e. à la pièce 7A. Elle est bordée au n. par une ruelle d'où s'effectuait l'accès par une porte située au milieu du mur de façade.

Cette pièce de forme presque carrée est délimitée par les murs épierrés M43 à l'e. (voir note 9), M41 au n. (note 4), M106 à l'o. (note 10) et au s. par le mur de refend M87 (note 39) où une ouverture de 1,10 m permettait de communiquer avec la pièce 5. La surface utile de la pièce 6 (à l'intérieur des murs) est égale à 13,17 m<sup>2</sup>; dimensions moyennes: longueur (e.-o.): 4,10 m; largeur (n.-s.): 3,70 m.

#### 1.2.8.1. La pièce 6 durant la phase d'occupation 1C1 (-225/-200)

-Premier état, phase 1C1e (fig. 1-19. et 1-20)

Sur le remblai 1241=1276 est établi un sol de terre battue [1263] marquant la première occupation de la pièce 6. Auparavant une base de poteau [P203, 1263] avait été mise en place au centre de la pièce, légèrement décalée vers le n. Cette base est constituée par une meule rectangulaire (40x60 cm) en réemploi, dont la surface affleure le niveau du sol. D'autre part dans l'angle n.e. de la salle, le bloc de travertin utilisé durant la phase précédente (1D1) dépasse d'une dizaine de centimètres du sol; et à l'e., la surface de la pierre du seuil SE204 (pièce 8) affleure au niveau d'occupation.

La pièce 6 comporte plusieurs aménagements: dans l'angle s.o., un foyer [FY186, 1240] a fonctionné à même le sol; il n'en reste qu'une lentille cendro-charbonneuse et une surface de terre cuite brun-rouge, épaisse de 1 à 6 cm. Il est intéressant de noter que ce foyer est placé au même endroit que le foyer

FY202 de la pièce 8 sous-jacente et que ces structures de combustion sont séparées l'une de l'autre par la couche d'assainissement 1242. En vis-à-vis, dans l'angle n.e. et à droite de la porte d'entrée, un second foyer [FY187, 1243] est matérialisé par des tessons d'amphore massaliète brûlés reposant sur une terre rubéfiée brun-rouge, charbonneuse et cendreuse, de 1 à 3 cm d'épaisseur. Enfin dans l'angle n.o., une fosse [FS188] (40) est creusée le long du mur M41; elle est comblée [1244] d'un limon jaune légèrement sableux contenant 6 cailloux (5 à 10 cm). Neuf os de nouveau-né ont été recueillis au sommet du comblement.

- Premier aménagement, phase 1C1d

Un épais remblai [1236, 1234] s'aminçant vers le s. (4 à 16 cm d'épaisseur) recouvre l'ensemble de la surface de la pièce 6. Il est constitué d'un limon sableux contenant de nombreux fragments d'adobes jaunes ou blanchâtres et, en divers endroits, d'un sédiment feuilleté (déposé par l'eau?). Dans la partie supérieure du remblai, à l'angle s.o., on observe une plaque de terre rougie par le feu marquant l'emplacement d'un foyer.

Trois os de nouveau-né ont été individualisés lors du tri de la macro-faune recueillie dans ce niveau.

- Deuxième état, phase 1C1c

Une sédimentation de sol de limon brun-jaune [1125, 1124] se dépose sur l'ensemble de la salle provoquant un pendage de la surface [1201, 1200] de 10 à 13 cm vers le s. Le sol est marqué par quelques charbons de bois épars et tessons posés à plat, en particulier au n.o. de la pièce. Aucun aménagement n'a été relevé dans cette phase.

- Deuxième aménagement, phase 1C1b

Un remblai [1113-1110] de limon jaune, composé de fragments d'adobes, d'argile jaune, de charbons de bois et de quelques blocs, nivelle la pièce 6. Sa surface affleure au sommet d'un seuil préalablement aménagé dans l'ouverture de la porte de communication du mur M87.

- Troisième état, phase 1C1a

Le remblai [1113–1110] supporte un sol en terre battue [1368–1367] dont la surface horizontale ne présente aucune trace d'utilisation particulière. Ce niveau est ensuite recouvert d'un épais remblai [1109=1059] provenant de la destruction de l'élévation en briques crues du mur M87.

La stratigraphie de la pièce 6 suit la même évolution que celle de la pièce 5 adjacente, reliée à elle par l'ouverture dans la cloison M87. Cependant si le premier état de la pièce 6 présente une activité culinaire bien définie (phase 1C1e), il n'en va pas de même pour les phases postérieures où aucune trace d'activité et d'aménagement caractérisé n'a été relevée. D'autre part, on doit noter que

pendant toute la durée de la pièce 6, aucun enduit mural n'a été observé sur le mur M87 dont le parement présente une surface très régulière.

1.2.8.2. Les pièces 5 et 6 durant le réaménagement 1B2 (vers –200)

Vers le début du IIe s. av. n. è., un mur de refend e.o. est construit à partir des derniers niveaux d'occupation des pièces 5 et 6. Ce nouveau mur M45 (41) est décalé de 1,10 m au n. par rapport au mur M87. De part et d'autre du mur on retrouve les déchets de retouche des pierres du solin qui forment de petits monticules [1112, 1111, 1076].

L'élévation en briques crues du mur M87 est ensuite abattue, et les déblais, étalés sur l'ensemble des pièces 5 et 6, forment un remblai de 20 à 30 cm d'épaisseur [1109, 1059].

De nouvelles salles sont ainsi créées, comprenant au n. la petite pièce 4, et au s. du mur M45 la grande pièce 3.

1.2.9. La pièce 3 (planches 3B et 5)

La pièce 3 prend place au s. de la pièce 4 dont elle est séparée par le mur de refend M45 (voir note 41). Elle est également contiguë à la pièce 2 à l'o., délimitée par le mur commun M43 (note 9), ainsi qu'à la salle 7B à l'e., bordée par le mur mitoyen M106 (note 10). Au s. elle est fermée par le mur de façade M42 (note 6) qui est longé par une ruelle secondaire. L'épierrement total des murs o., s., e. ainsi que l'extrémité e. du mur M45 nous prive de toute observation concernant l'existence d'une porte d'entrée. Cependant l'aménagement interne de la pièce permettrait de situer celle-ci dans l'angle n.e. de la salle. Le long du mur M106, la pièce a été complètement détruite par les labours sur une largeur de 0,84 m (fig. 1-1).

La pièce 3 est de forme presque carrée; ses dimensions moyennes à l'intérieur des murs sont: longueur (e.-o.): 4,10 m; largeur (n.-s.): 3,90 m; surface utile: 16 m<sup>2</sup>. La fouille de ce secteur a été dirigée en 1984 par Denis Lebeau-pin.



• 1-21: Deux états de la pièce 5 au cours de la phase 1C1a (–225/–200).



– La pièce 3 durant la phase d'occupation 1B1 (–200/–175) (fig. 1-23)

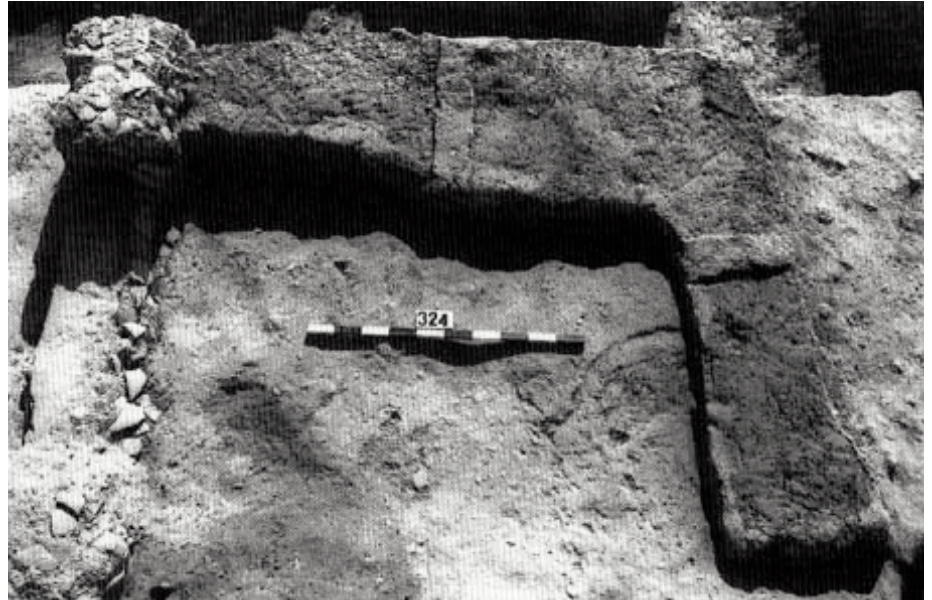
Dès sa construction, la pièce 3 est munie d'une banquette en U [BQ77, 1052] qui repose directement sur le remblai de destruction 1059. Les trois éléments constituant cette banquette s'appuient, pour le plus large (1,50/1,60 m), contre le mur M45 au n., et pour les deux autres contre le mur M43 à l'e. et la façade M42 au s. (largeur 0,80 m). La banquette n., longue de 2,70 m, s'interrompt à 1,10 m du mur M106; à cet endroit, son extrémité se rétrécit. Par contre la banquette s. devait à l'origine longer tout le mur méridional de la pièce (4,08 m); son extrémité e. a été détruite par la construction d'une fosse appartenant à une phase postérieure. Les banquettes sont constituées d'une terre limoneuse jaune, contenant des fragments d'adobe, qui est retenue par une bordure de briques crues entières ou fragmentées, placées en parement. Une couche d'argile jaune [1058] d'environ 1 cm d'épaisseur recouvre le sol et les banquettes; elle devait aussi remonter le long des murs. Les banquettes surplombent le sol d'environ 8 à 12 cm.

Une très fine sédimentation de terre brune charbonneuse [1050] recouvre le centre de la pièce tandis que l'extrémité e. de la banquette n. présente une zone rubéfiée et charbonneuse. Postérieurement les banquettes sont légèrement rehaussées ou restaurées par l'apport en surface d'une couche d'adobes compilées [1051], épaisse de 4 à 5 cm. Un niveau de sable pur [1048] est ensuite déposé sur le sol et les banquettes.

Un premier remblai de limon brun-jaune [1039] comble l'espace entre les banquettes. Puis un second remblai [1024], constitué de limon jaune, de fragments de briques grises et de sable, recouvre l'ensemble de la pièce. Dans l'angle s.e., ce remblai est percé par une fosse oblongue [FS84: creusement 1072; comblement de limon sableux 1071] appartenant à un niveau d'occupation disparu. La surface du remblai a été détruite par les labours [1119].

### 1.2.10. La pièce 4 (planches 2 et 3B)

La pièce 4, de petite dimension et de forme rectangulaire, est bordée par les murs



• 1-22: Détail de la mise en œuvre des banquettes BQ117 et BQ118 dans la pièce 5 (phase 1C1a). Les banquettes sont façonnées en terre selon la technique de la bauge puis recouvertes d'un enduit d'argile (vue prise de l'ouest: photo J.-C. Roux).

épierrés M43 à l'o. (commun avec la pièce 1) (voir note 9), par la façade n. M41 (note 4), par le mur M106 à l'e. (mitoyen à la pièce 7A) (note 10) et par l'élévation M45 au s. (mitoyen avec la pièce 3) (note 41). On accédait vraisemblablement à la pièce 4 à partir de la ruelle n. par une porte d'entrée située au centre du mur M41.

Les dimensions moyennes intra muros sont: longueur (e.-o.): 4,10 m; largeur (n.-s.): 2,20 m; surface utile: 9,02 m<sup>2</sup>.

– La pièce 4 durant la phase d'occupation 1B1 (–200/–175) (fig. 1-23)

La surface du remblai de destruction 1109 est utilisée comme niveau d'occupation [1115]. Elle est recouverte d'une sédimentation de sol [1107] constituée de limon jaune incluant des fragments d'adobes et des poches de sable. Une couche de sable de 1 à 5 cm d'épaisseur [1104] est déposée dans le quart n.e. de la salle; une sédimentation identique [1102], contenant davantage de charbons de bois, se poursuit sur l'ensemble de la pièce. Un foyer [FY99, 1103; oblongue: 50x65 cm], matérialisé par des cendres et quelques charbons de bois, se situe à une cinquantaine de centimètres du mur M41, en face de la porte d'entrée. Le sol sous-jacent

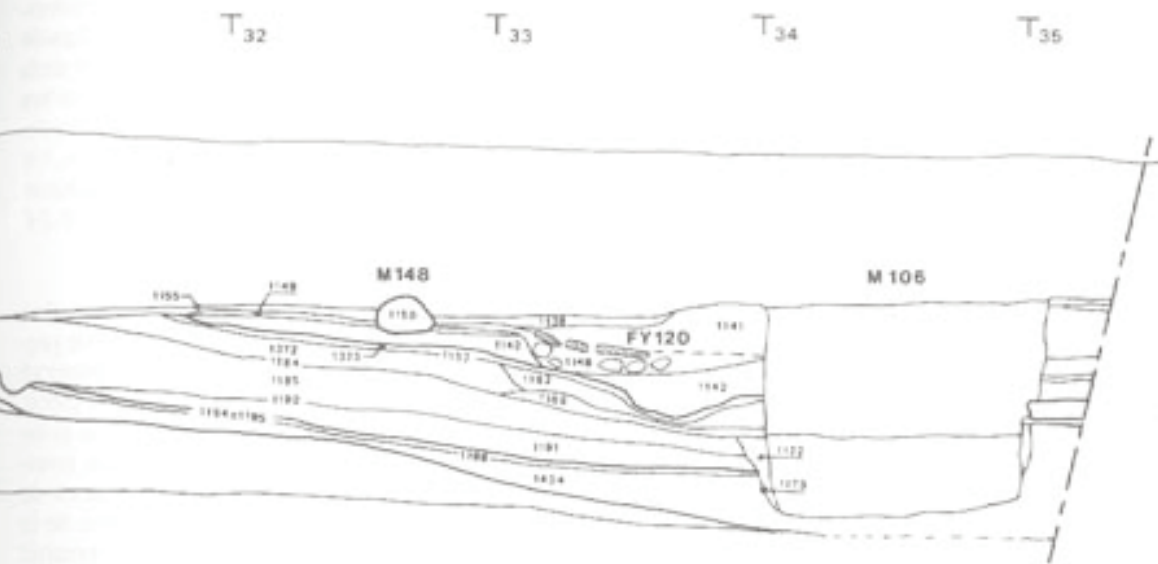
1102 ne présentant pas de traces de rubéfaction importante, on peut penser que ce foyer a été utilisé sur une courte durée. Une nouvelle couche de sable [1100] recouvre partiellement le foyer FY99 et s'étale le long du mur M41 (épaisseur 1 cm).

Un radier de 10 à 15 cm, constitué de galets et de graviers mélangés à une terre brun-rouge, est déposé sur toute la surface du secteur, sauf à l'e. sur une bande de 30 à 60 cm le long du mur M106. Deux fosses circulaires ont été creusées dans les angles n.o. et s.o. de la salle [FS95: creusement 1116, comblement limono-sableux 1096; FS96: creusement 1117, comblement sableux 1097 et limono-sableux 1108]. De même on observe une dépression centrale, allongée dans le sens e.o., qui, à son extrémité e., revient vers le n. en angle droit [FS97: creusement 1118, comblement 1098, 1093]. Ces fosses sont les restes d'une occupation écrétée [1119] par la charrue lors de la mise en culture du terrain; il ne reste donc rien des niveaux postérieurs dans cette pièce.

### 1.2.11. La pièce 7A (planches 2 et 3A)

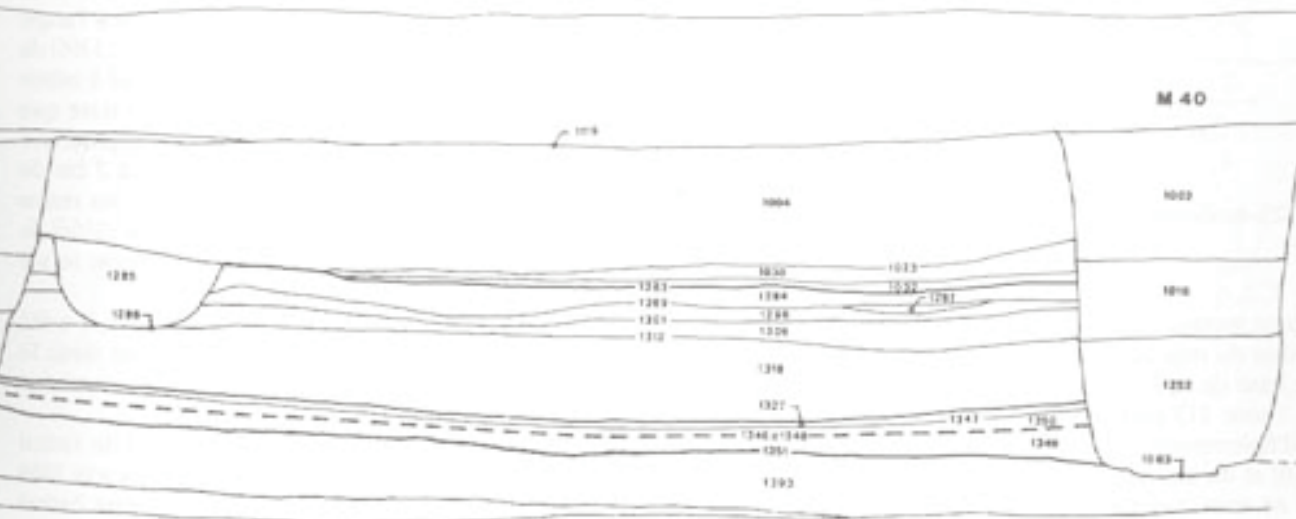
La pièce 7A est contiguë à l'o. aux pièces successives 8, 6 et 4 et au s. à la pièce 7B avec laquelle elle communique par une





T40                      T41                      T42                      T43                      T44

pièce 1





- 1-23: Aménagement des pièces 3 et 4 durant la phase 1B1 (-200/-175).

ouverture large de 2 m; au n., la salle est bordée par la rue 101.

Cet espace rectangulaire est délimité par l'élévation du mur M121 au n. (voir note 5), la base de la fondation du mur M122 à e. (note 11) ainsi que par les tranchées d'épierrement du mur M106 à l'o. (note 10) et du mur M131 au s. (note 22) dont il ne reste que quelques pierres correspondant au piédroit o. de la porte. L'arasement du mur de façade M121 ne permet pas de retrouver la porte d'entrée qui devait, comme pour les autres pièces, se situer au nord.

Durant la phase 1D1, une ouverture laté-

rale (SE204) au n. du mur M106 permettait de communiquer avec la pièce 8. Elle a été condamnée lors de la phase suivante (§1.2.6.2.).

La surface utile de la pièce 7A est égale à environ 30 m<sup>2</sup>: dimensions moyennes intra muros: longueur (e.-o.): 7,15 m; largeur (n.-s.): 4,20 m.

Le pendage général des couches de la zone 1 est orienté d'est en ouest. Lors de la mise en culture des lieux, un pendage inverse a été donné à la surface du terrain pour assurer un meilleur drainage. Il en résulte, dans les pièces 7A et 7B, un écrêtement

oblique des niveaux du III<sup>e</sup> siècle qui ont graduellement disparu à l'est. Après un premier décapage général [1176, 1138], on a constaté dans la moitié o. de la pièce, une succession de strates se terminant en lambeaux et s'échelonnant entre le mur M106 et l'axe médian de la pièce. Dans la moitié e. le sol 1198 de la phase 1E apparaît directement sous les labours.

– La pièce 7A durant la phase d'occupation 1D1 (-275/-250) (fig. 1-24 et 1-25)

La surface du remblai de construction 1185 (voir §1.2.3.) est utilisée comme premier sol d'occupation [1184]. Conservé uniquement dans la moitié o. de la pièce, il présente une surface brune ou grise selon les endroits, contenant de nombreux charbons de bois et des tessons de céramique posés à plat. Au centre de la salle un foyer [FY142, 1186] est construit avec des tessons d'amphores massaliètes et des pierres calcaires. Sous le foyer et à sa périphérie, le sol est largement rubéfié sur une épaisseur de 2 à 3 cm.

Un remblai [1169] composé de limon brun et de fragments d'adobes est amené ponctuellement le long du mur M106 afin de rattraper un léger tassement du terrain. Sa surface [1168], de couleur brune, est chargée de traces de feu et de nombreux charbons de bois. Dans l'angle n.o. de la pièce, un foyer [FY127, 1165] de forme ovale (32x48 cm) est utilisé à même le sol. Son activité, dont il ne reste que cendres et charbons de bois, a provoqué une rubéfaction du sol sur 1 à 2 cm de profondeur. Dans l'angle s.o. les restes d'une couche d'argile gris-jaune [1166] de 2 à 8 cm d'épaisseur recouvrent le sol 1168.

Lors du tri de la macro-faune, il a été recueilli 94 os de nouveau-né dans le remblai 1169 et 7 autres dans le tamisage du foyer FY127.

Des remblais [1372, 1162] de limon gris charbonneux recouvrent les sols 1184 et 1168. Un nouveau sol en terre battue [1157], souillé de charbons de bois et de poches de cendre, comporte dans l'angle s.o. de la pièce plusieurs aménagements probablement liés à des activités culinaires: aires de cuisson ou de travail constituées de fragments de



céramique (amphore, commune non tournée, dolium) posés à plat, face interne vers le bas (fig. 1-26).

Une couche composée de limon, de fragments d'adobes et d'argile jaune [1153] assainit l'angle s.o. de la salle. Puis un sol d'argile jaune [1373] de 1 à 3 cm d'épaisseur recouvre toute cette partie de la pièce. Dans l'angle n.o. de la salle, on observe un affaissement important de ce sol, sans doute post-antique.

– La pièce 7A au cours de la restructuration 1C2 (-250/-225)

Les murs M121 et M106 font l'objet d'une réfection [tranchées de réfection 1158/1145 pour le premier, 1163/1164 pour le second] qui condamne en même temps la porte latérale (SE204) du mur M106; la porte de communication avec la pièce 7B fonctionne toujours. Puis un remblai [1142], épais d'une dizaine de centimètres, recouvre toute

la pièce (écrété dans les deux tiers est). Il est constitué d'un limon variant du jaune au gris, strié de traces verdâtres, et de fragments d'adobes et d'argile grise. Comme pour le remblai 1318=1336 de la phase 1C2 des pièces 1 et 2 (§1.2.4.2.), le remblai 1142 renferme des vidanges de foyers (poches de cendre, de charbons de bois, céramiques avec traces de suie, chenets et fragments de chenets,...) associées à de nombreux déchets domestiques (os, poissons, coquillages).



• 1-24: Aménagement des pièces 7A et 7B (moitié ouest) durant la phase 1D1 (-275/-250).



• 1-25: Arasement des pièces 7A et 7B et épierrement du mur de refend M131 dans la maison 2 (phase 1D1) (vue prise de l'est: photo C. Maccotta).



• 1-26: Partie ouest de la pièce 7A de la maison 2 au cours de la phase 1D1, sol 1157 (vue prise de l'ouest: photo J.-C. Roux).

A partir de ce niveau on note un changement dans la coloration des sédiments passant du gris au jaune (voir note 24).

Dans le comblement de la tranchée de réfection du mur M121, deux os de nouveau-né ont été retrouvés. Ils sont à rattacher aux

ossements humains recueillis dans le remblai 1169 de la phase 1D1.

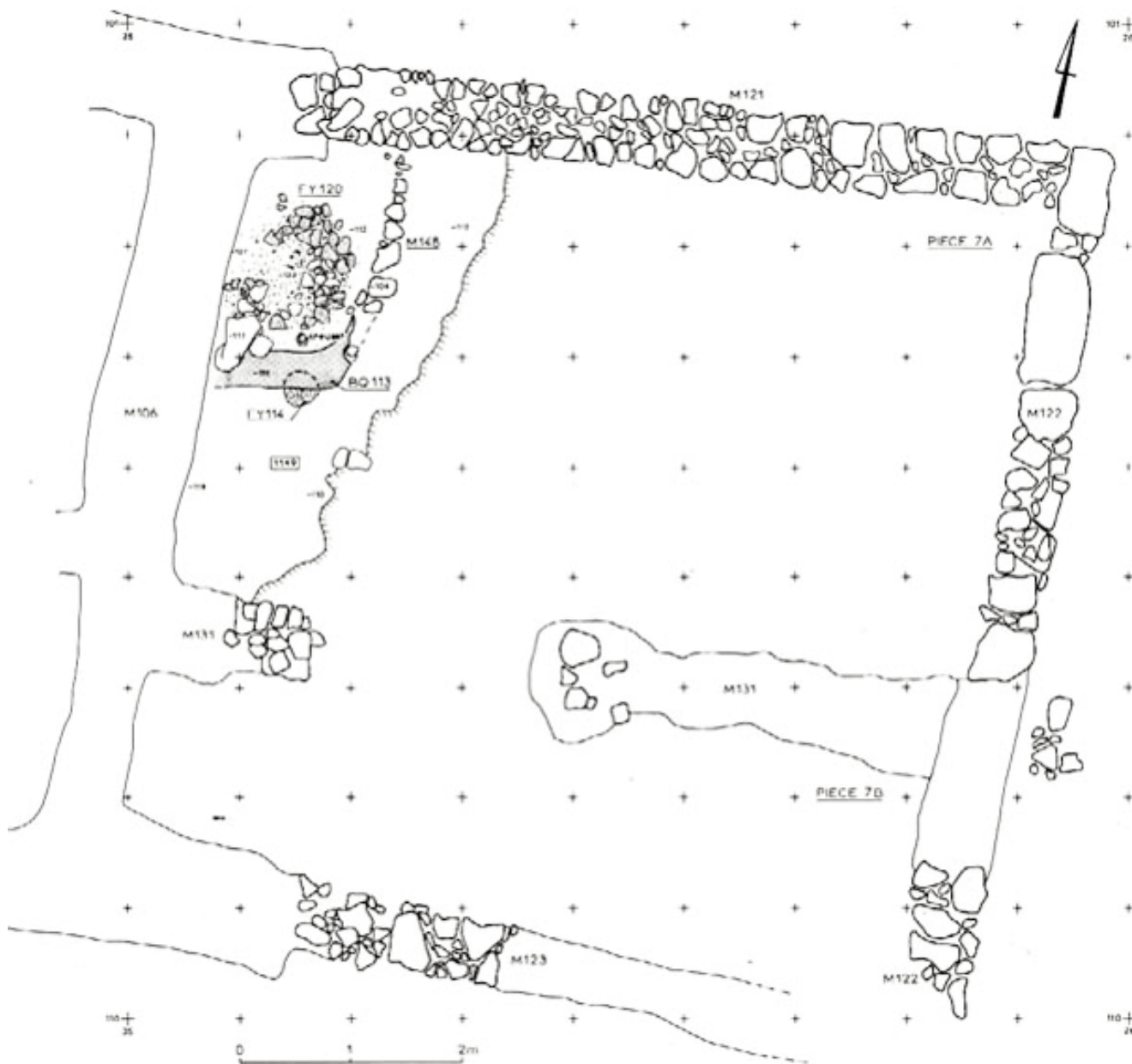
– La pièce 7A durant la phase d'occupation 1C1e (–225/–200) (fig. 1-27)

Un nouveau sol d'argile jaune [1149] épais de 1 à 3 cm recouvre la pièce 7A. Dans le carré 33/104, l'argile présente une rubéfaction brune marquant l'emplacement d'un foyer à même le sol [FY114, 1147].

Dans l'angle n.o. de la salle un foyer bâti

est implanté [FY120, 1148]; il recouvre partiellement le foyer FY114. Il est constitué d'une aire de feu composée de tessons d'amphore massaliète et de pierres calcaires formant une surface grossièrement circulaire de 1 m à 1,20 m de diamètre. La partie centrale du foyer, à l'endroit où les tessons sont absents, a reçu un aménagement particulier: un trou a d'abord été creusé [1152] (profon-

deur: 15 cm; largeur en surface: 40 cm), puis comblé [1151] de quelques pierres (10x15 cm) et de tessons d'amphores mêlés à une terre limono-argileuse grise. Au s. de cette aire de feu un fond de creuset est légèrement enfoncé dans le sol (fig. 1-28). Le foyer est délimité à l'e. par un alignement de pierres calcaires et de molasse (20x30x10–15 cm) [M148, 1150], perpendiculaire au mur



• 1-27: Aménagement de la pièce 7A (tiers ouest) durant la phase 1C1e (–225/–200).



M121, d'une longueur de 1,60 m. Au s. une "banquettes" en adobes [BQ113, 1146] ferme le foyer entre le mur M106 et l'alignement de pierre M148. Ce bâti est constitué d'adobes modelées dans un limon-argileux gris très homogène (42). Il a la forme d'un parallélépipède rectangle (longueur conservée: 116 cm; largeur: 35 cm; hauteur: 10 cm) dont l'extrémité e. s'arrondit vers le n. afin de rattraper l'alignement de pierres.

Il ne reste de la phase d'aménagement postérieure 1C1d qu'un lambeau de couches le long du mur M106.

Un remblai limoneux gris-jaune [1141] recouvre le foyer FY120 (sa base est surtout composée de cendres et de charbons de bois sur 5 à 10 cm d'épaisseur), tandis qu'un remblai [1139] de limon brun-jaune est déposé sur le sol d'argile. Ce dernier est percé par une fosse circulaire [FS119: 1143/1144] qu'il faut rattacher à la phase 1C1c détruite par les labours [1155] lors de la mise en culture et du défonçage du terrain.



- 1-28: Creuset enfoncé dans le sol à proximité du foyer FY120: pièce 7A, phase 1C1e (vue prise de l'est: photo J.-C. Roux, échelle: 1/40e).

### 1.2.12. La pièce 7B (planches 3A et 5)

Le secteur 7B correspond à une pièce de forme trapézoïdale bordée par les murs M106 à l'o. (mitoyen avec les pièces 8, 5 et 3) (voir note 10), par la façade s. M123 (note 7), par le mur M122 à l'e. (commun avec une pièce disparue) (note 11) et par le mur M131 au n. (note 22). Ce dernier est muni d'une large ouverture de 2 m qui permet de communiquer avec la pièce 7A. Tous ces murs ont été fortement épierrés et il ne reste que

quelques lambeaux de leur fondation.

Les dimensions moyennes intra murs de cette pièce sont: longueur (e.-o.): 7,15 m; largeur (n.-s.): 1,80 m/2,20 m; surface utile: 14,29 m<sup>2</sup>.

Très dégradée par les labours, la pièce 7B n'a conservé qu'une partie de sa stratigraphie dans sa moitié o. et présente une sédimentation qui diffère de la pièce 7A.



- 1-29: Œnochoé pseudo-ionienne dont l'embouchure a été recouverte par un fragment d'amphore massaliète, placée comme dépôt avant un remblai de réaménagement (pièce 7B, phase 1D1 (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

– La pièce 7B durant la phase d'occupation 1D1 (–275/–250) (fig. 1-24 et 1-25)

Après la construction des murs de l'îlot, le premier sol [1181] de la pièce 7B correspond à la surface du remblai d'aménagement 1183. Il présente une surface lissée contenant de nombreuses traces de charbons de bois.

Ce sol est recouvert par un remblai de plus de 20 cm d'épaisseur [1159] constitué d'un limon gris strié de lignes verdâtres et contenant d'importants déchets culinaires (os, poissons, coquillages). La surface a servi de niveau d'occupation [1402], puis a été munie d'un sol construit [1154] grâce à une fine couche d'argile jaune de 1 à 3 cm d'épaisseur. Aucun des sols de la pièce 7B ne présentent de trace d'activité particulière.

Dans le remblai 1159, deux dépôts ont été retrouvés; le premier (coordonnées: 34,16/107,95), situé à l'extrémité o. de la salle, est constitué d'une œnochoé pseudo-ionienne [1161] dont l'embouchure a été

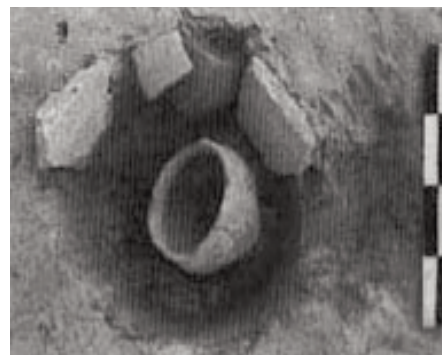
couverte d'un fragment d'amphore massaliète (fig. 1-29). Seul un sédiment d'infiltration gris fin et homogène remplissait le vase. L'œnochoé a été mise en place avant l'apport du remblai comme en témoigne le fait que son fond repose sur le sol sous-jacent 1181. Le second dépôt (coordonnées: 32,80/107,68), à 1,10 m de distance du premier, se situe au centre de la pièce face à la porte de communication. Il est composé d'une urne non tournée à fond percé [1206] déposée à l'intérieur d'une petite fosse circulaire [FS128, 1171: diamètre: 26 cm; profondeur: 10 cm] creusée à partir du sol 1402. La fosse est délimitée au s. par 4 tessons d'amphore massaliète, en position verticale (fig. 1-30).

Un remblai [1140] de limon gris-jaune contenant des traces verdâtres est déposé dans la pièce (phase 1C2). Sa surface a été écrêtée par la mise en culture du terrain [1155]; il ne reste donc rien des phases ultérieures.

## 1.3. Espace et Architecture

### 1.3.1. Evolution générale de l'îlot

L'analyse de la stratigraphie présentée précédemment a permis de distinguer cinq phases d'occupation dont quatre sont liées à l'évolution de l'îlot entre le début du III<sup>e</sup> s. et le premier quart du II<sup>e</sup> s. av. n. è. (phase 1E, 1D, 1C, 1B).



- 1-30: Dépôt constitué d'une petite urne à fond percé déposée dans une fosse matérialisée par des tessons verticaux (pièce 7B, phase 1D1) (vue prise du nord: photo J.-C. Roux).



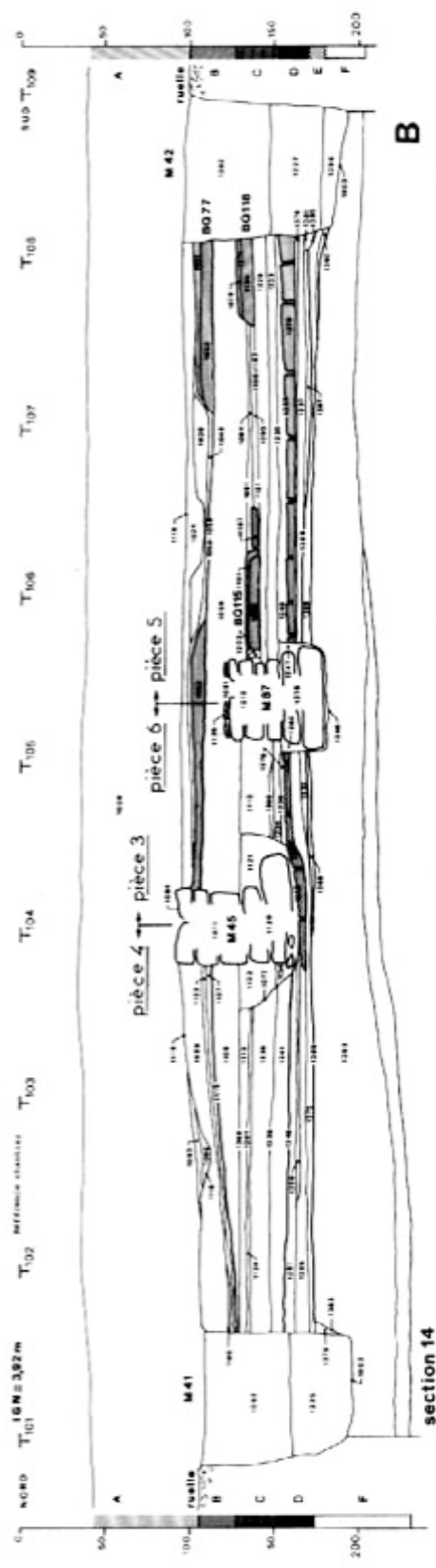
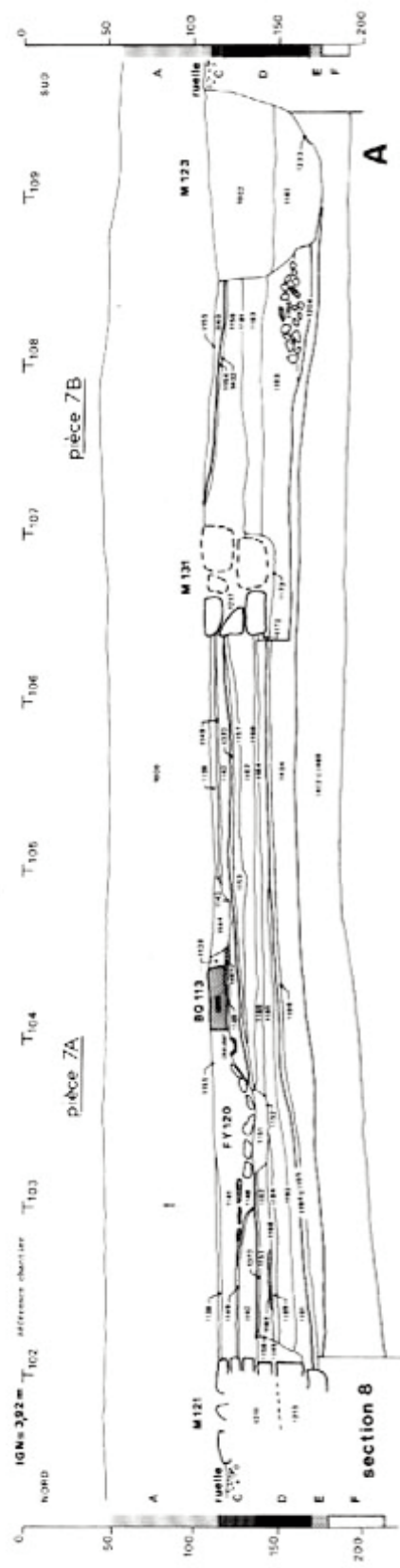


Planche 3: Stratigraphies des pièces de l'île 1: A (section 8), pièces 7, 7A et 7B; B (section 14), pièces 3-4, 5-6, 8 et 10.

Une phase plus ancienne (phase 1F, premier quart du IIIe s.) concerne un remblaiement général antérieur à la construction du quartier, et une phase plus récente (phase 1A) comprend les niveaux remaniés et post-antiques, notamment le remplissage des tranchées d'épierrement des murs. On y trouve un mobilier hétérogène allant du IIIe s. av. n. è. au Moyen-Age. Nous détaillerons chronologiquement ces phases (de la plus ancienne à la plus récente) afin de pouvoir appréhender l'évolution de l'îlot dans son ensemble.

#### *1.3.1.1. La phase antérieure à l'îlot (phase 1F, -325/-300)*

La phase 1F est une séquence de remblaiement qui voit l'apport d'un important volume de terre exhausant fortement le terrain. Cette phase marque ainsi une rupture avec un état ancien de l'architecture du quartier, encore non caractérisé. Au cours de ce remblaiement cet espace sert en même temps de lieu de déjection, comme tendent à le montrer les nombreux restes culinaires (os, poissons, coquillages), les vidanges de foyer (charbons de bois, cendres, graines carbonisées) retrouvés dans le remblai. Cet état est daté par le mobilier du dernier quart du IVe s. av. n. è. L'étude détaillée de cette phase sera intégrée à une publication ultérieure qui concernera niveaux anciens de la zone 1.

Il suffit de savoir pour l'heure que c'est sur ce remblai que l'îlot 1 et la voirie environnante ont été construits.

#### *1.3.1.2. Construction et premières maisons de l'îlot 1 (phase 1E)*

Avant la construction de l'îlot le terrain est nivelé et stabilisé. Les fosses et les dépressions préexistantes sont comblées et des remblais ponctuels sont répandus afin d'établir une horizontalité. L'édification de l'îlot 1 a donc occasionné au préalable une préparation soignée de son emplacement (43).

La partie occidentale de l'îlot est construite d'un seul tenant vers -300 (phase 1E2). Elle est constituée de trois unités d'habitation en enfilade aboutées par leur grand côté (pièces 7, 9 et 10) (fig. 1-31). Après la construction de l'îlot, seule la pièce 7 reçoit un remblai d'aménagement particulier. Les

sols des pièces 9 et 10 sont directement installés sur la surface du remblai de construction de la phase 1F.

L'épierrement des murs et l'absence d'indices archéologiques ne permettent pas de situer l'emplacement des portes d'accès ou de communication pour cette période. Il serait hasardeux de projeter sur les pièces de la phase 1E la disposition des ouvertures des maisons des phases postérieures; lors de la reconstruction de l'îlot, il n'est pas certain que les ouvertures aient gardé le même emplacement. De même, il est délicat d'avancer des hypothèses sur les relations entre les trois unités d'habitations. Cependant, en regard des aménagements domestiques des trois pièces (*infra*), on peut concevoir une complémentarité de la pièce 10 (stockage, absence de foyer) avec l'une des pièces attenantes 7 ou 9 (pièce de vie, foyer).

#### *1.3.1.3. Reconstruction de l'îlot et redéfinition de l'espace habité dans la première moitié du IIIe s. av. n. è. (phase 1D)*

De grands travaux de restructuration sont entrepris sur l'ensemble de l'îlot 1 vers -275 (phase 1D2). Ils concernent la reconstruction partielle ou totale de la plupart des murs existants, ainsi que la construction de murs de refend à l'intérieur des unités d'habitation 7 et 9. Cette nouvelle définition de l'îlot 1 respecte le cadre extérieur dicté par les bâtiments du début du siècle.

Au cours de la phase 1D2, se posent semble-t-il des problèmes de stabilisation du sol dans les pièces 7A et 7B. En rapprochant cette remarque de la flexure de terrain rencontrée dans le dernier état de la pièce 7, on peut se demander si la reconstruction de l'îlot 1 n'est pas due à un problème de subsidence —qui aurait entraîné une destruction partielle de l'architecture— plutôt qu'à une simple redéfinition de l'espace habité. Il est à noter en effet que l'architecture de la phase 1D se superpose à celle du premier état de l'îlot.

Deux maisons à pièces multiples sont ainsi créées (maisons 1 et 2) (fig. 1-31). A l'extrémité ouest, la maison 1 se compose de deux pièces en enfilade disposées dans le sens de la largeur de l'îlot (pièces 1 et 2). A côté, la maison 2 comprend trois pièces qui correspondent à une grande salle rectangulaire

(pièce 8) associée à une unité double à l'est (pièces 7A-7B). La pièce 8 communique au nord-est avec la pièce 7A par une ouverture dont l'existence est signalée par une pierre de seuil située à l'intérieur de la grande salle. L'accès aux maisons 1 et 2 s'effectue à partir d'une venelle au nord de l'îlot (rue 101). Les pièces 1-2 et 7A-7B communiquent par une ouverture particulièrement large (44) située au centre du mur de refend.

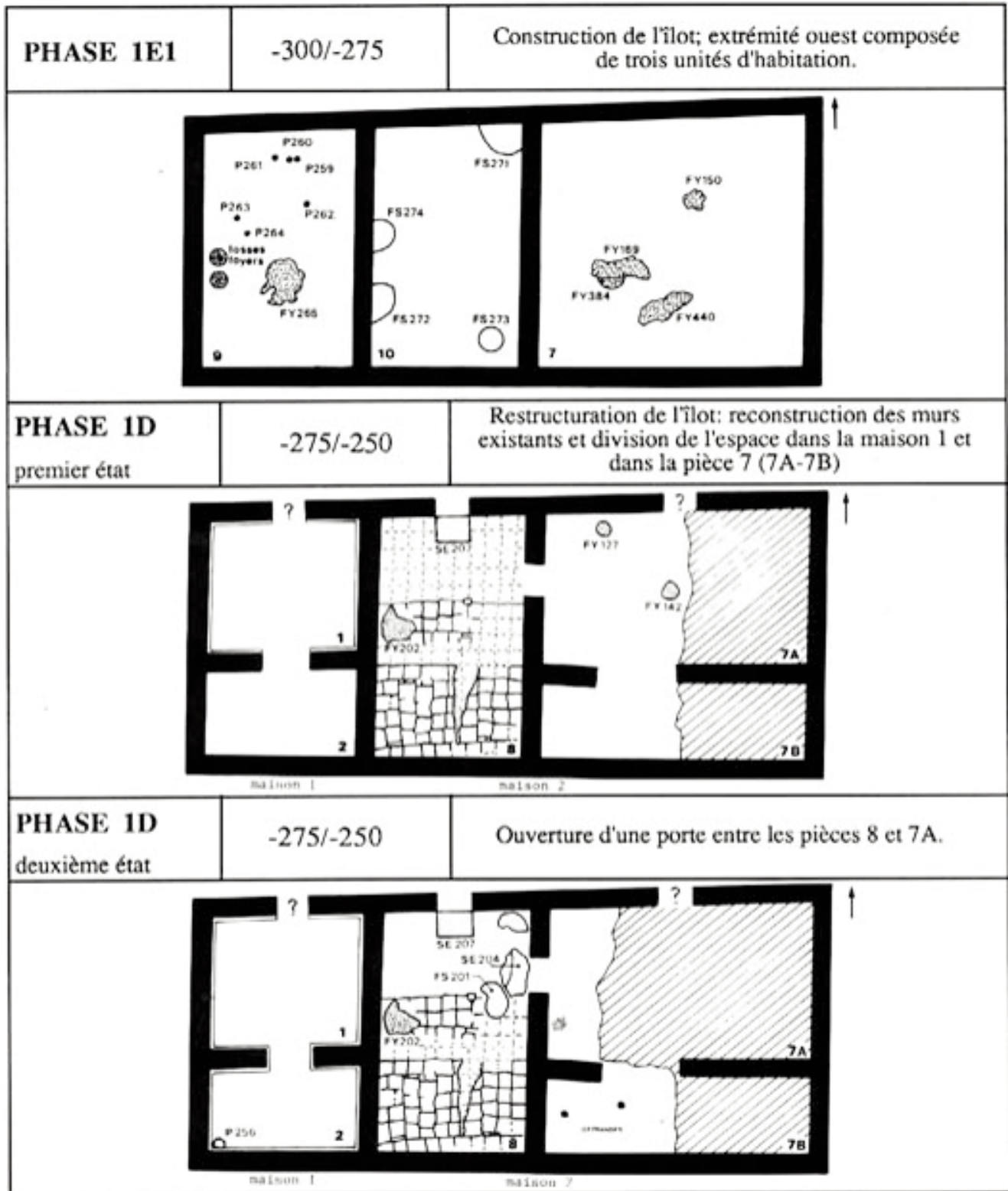
Après cette restructuration de l'îlot, les sols des pièces sont diversement aménagés. Le sol de la maison 1 correspond à la surface d'un remblai d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, de même nature que les remblais apportés avant la construction. Dans la maison 2, la pièce 8 a fait l'objet d'un soin particulier et son sol est muni d'un pavage de briques crues. Quant aux pièces 7A-7B elles sont occupées telles qu'elles, la surface des remblais de nivellement faisant office de niveau d'occupation.

Au cours de la phase d'occupation 1D1, l'habitat de l'îlot 1 ne subit aucune modification fondamentale. Chaque maison présente deux états qui n'ont pas obligatoirement fonctionné en même temps. De même, dans la maison 2, chaque pièce évolue en fonction de sa spécificité, sans changements importants, et ce pendant un quart de siècle, entre 275 et 250 av. n. è. environ.

#### *1.3.1.4. Restructuration générale de l'îlot dans la deuxième moitié du IIIe s. av. n. è. (phase 1C1)*

C'est entre -250 et -225 (phase 1C2) que d'importants travaux sont entrepris simultanément dans tout l'îlot, modifiant l'espace interne des deux maisons (fig. 1-32).

Dans la maison 1, la toiture des pièces 1 et 2 est détruite et les matériaux sont réutilisés comme remblai exhausant le niveau des sols de plus de 0,50 m. La porte de communication entre les deux salles est condamnée, ce qui amène l'ouverture d'une porte d'accès pour la pièce 2. Cette porte est vraisemblablement située au milieu de la façade ouest, compte tenu des divers aménagements de cette pièce au cours des phases d'occupation 1C1e et 1C1a. Devenues indépendantes, les pièces 1 et 2 semblent toutefois garder des relations de même propriété, comme le suggère l'ouvertu-



• 1-31: Evolution de l'îlot 1 durant les phases 1E et 1D. Phase 1E1: dans la pièce 9, un premier niveau d'occupation est marqué par le FY265. Un second niveau d'occupation est équipé d'un bâti sur poteaux (P259 à 264) et de 2 fosses-foyers.

re momentanée d'une porte de communication (phase 1C1c).

C'est dans la maison 2 que les modifications sont les plus importantes. Dans la pièce 8, le sol est nivelé (fosse et dépression comblées, foyer assaini) et remblayé de terre sur toute la surface sur une épaisseur de 4 à 12 cm. La porte de communication avec la pièce 7A est fermée, et un mur de refend est construit, séparant l'espace en deux pièces de dimensions inégales (pièces 5 et 6).

Ainsi la salle 6 au nord et la salle 5 au sud constituent une nouvelle maison désormais à deux pièces (maison 3). Celles-ci communiquent par une ouverture décentrée vers l'est, de 1,10 m de large.

À l'est, l'unité double 7A-7B devient la maison 4. Un remblai d'une dizaine de centimètres d'épaisseur est étalé sur toute la surface de la salle 7A; les niveaux de la salle 7B n'ont pas été retrouvés. Ce remblai, ainsi que celui de la maison 1, renferment de nombreux déchets culinaires et des vidanges de foyers (45). Il semblerait que ces maisons, au cours de la restructuration de l'îlot, aient fait office de dépotoir (46).

La phase d'occupation correspondant aux maisons 1, 3 et 4 comprend trois états successifs (phases 1C1e, c et a) entrecoupés de remblais de réaménagement (phases 1C1d et b) (fig. 22). Dans la pièce 7A de la maison 4, les restes de la phase 1C1e ne sont conservés que sur une bande de 2 m le long du mur ouest. À partir de la phase 1C1c, les niveaux de cette salle ont été totalement détruits. Quant à la pièce 7B, aucune couche de la phase 1C n'y a été repérée. Bien que très arasée, nous pouvons observer que la maison 4 n'a subi aucune transformation de son plan. Seuls le mur ouest et la façade nord ont fait l'objet d'une réfection ou d'une reconstruction au moment de la restructuration de l'îlot.

Les maisons 1 et 3 ne subissent aucune modification importante au cours de cette phase; notons seulement que dans la maison 1, une porte de communication est ouverte entre les pièces 1 et 2 (phase 1C1d). La maison retrouve ainsi l'état d'habitation à deux pièces précédent (phase 1C1c), jusqu'à la phase ultérieure (1C1b) où la porte est définitivement bouchée. Durant la phase d'occupation, les différents réaménagements intervenus dans chaque maison n'ont pas obligatoirement

été réalisés au même moment. En effet, la fourchette de datation dans laquelle s'inscrit la phase 1C1 (un quart de siècle environ) ne permet pas de mesurer les synchronies au niveau des détails de la stratigraphie définie dans chaque maison. Néanmoins il n'est pas exclu que ces réaménagements puissent correspondre à des travaux de réfection effectués dans la voirie, ce qui a pu provoquer l'exhaussement général du quartier à un moment donné. La seule contemporanéité sûre concerne la restructuration effectuée dans les maisons 1 et 3 qui a occasionné l'étalement de remblais de destruction (limon et adobes) sur une dizaine de centimètres d'épaisseur.

Ces remblais proviennent soit de l'ouverture d'une porte de communication (maison 1, phase 1C1d), soit d'apports extérieurs à l'îlot (maison 1, phase 1C1d, maisons 1 et 3, phase 1C1b).

#### *1.3.1.5. Réaménagement et transformation partielle de l'îlot au début du IIe s. av. n. è. (phase 1B)*

Pour cette phase, la moitié de la surface de l'îlot est complètement détruite par les labours modernes. Cependant, les secteurs encore conservés ont fourni quelques indications sur l'évolution du début du IIe s. av. n. è. (fig. 1-33).

Ainsi a-t-on pu observer que des travaux ont été entrepris sur l'ensemble de la partie conservée (phase 1B2, vers -200). Dans la maison 1, les sols sont exhaussés de 25 cm (pièce 2) à 50 cm (pièce 1) par des remblais essentiellement issus de démantèlements de l'architecture (fragments adobes, enduits muraux); le plan de cette habitation ne semble pas avoir été modifié. Par contre, la maison 3 subit une transformation interne. Un mur de refend est construit au nord du mur existant, créant ainsi deux nouvelles pièces: au nord une petite salle (pièce 4) et au sud une plus grande (pièce 3). Ces deux pièces ont dû communiquer par une ouverture située à l'est du mur de refend (détruit). L'élévation en adobes de la précédente cloison est démolie puis étalée sur 20 à 30 cm d'épaisseur dans la pièce 3; la pièce 4 n'est que légèrement remblayée.

Cet exhaussement relativement important des niveaux d'occupation a vraisemblablement occasionné une élévation des murs et la

pose de nouvelles toitures. Ainsi, la provenance des remblais résulterait de la reconstruction de la partie sommitale des maisons (47). Ce réaménagement a-t-il été réalisé dans le cadre d'une "remise en état" de l'îlot, ou a-t-il été conditionné par la réfection de la voirie attenante?

### *1.3.2. Espace et construction*

#### *1.3.2.1. Plan et surfaces des maisons*

Les pièces 7, 9 et 10 de la phase 1E1 sont comptées comme autant d'unités d'habitations unicellulaires. Elles sont légèrement plus spacieuses que les maisons à pièces multiples 1, 3, 4 du fait de l'absence du mur de refend interne; elles gardent cependant des dimensions externes identiques (fig. 1-34).

Quatre maisons à pièces multiples ont été définies au cours des trois phases ultérieures d'occupation de l'îlot 1.

- Maison 1 : phases 1D1, 1C1, 1B1 (-275/-175)
- Maison 2 : phase 1D1 (-275/-250)
- Maison 3 : phases 1C1 et 1B1 (-225/-175)
- Maison 4 : connue seulement en 1C1e (-225/-200).

De forme rectangulaire, ces maisons occupent toute la largeur de l'îlot (largeur intra muros 6,50-7,30 m) et se juxtaposent sur sa longueur. Elles sont constituées de deux pièces en enfilade (unités doubles: maisons 1, 3 et 4), à l'exception de la maison 2, qui, bénéficiant d'une surface plus importante, est composée d'une unité triple comprenant à une grande pièce.

Les surfaces des maisons 1 et 3, mesurant en moyenne 25 m<sup>2</sup>, sont comparables à celle des maisons appartenant à l'urbanisme régulier de l'oppidum de Nages II ancien, daté du milieu du IIIe s. av. n. è. (Michelozzi 1982, 69). Cependant, l'habitat de Nages II présente des surfaces régulières, ce qui n'est pas le cas de l'îlot 1. En effet, les maisons 1 et 3 côtoient des habitations dont la surface est plus importante (70,56 m<sup>2</sup> pour la maison 2 et 44,32 m<sup>2</sup> pour la maison 4) (fig. 24). Ainsi les écarts de surface sont de 1 à 3 pour les maisons de cet îlot, et cette disparité est encore plus importante (de 1 à 10) quand on compare l'ensemble des maisons du quartier mis au



<p><b>PHASE 1C1e</b></p>	<p>-225/-200</p>	<p>Construction d'un mur de refend délimitant les pièces 5 et 6. Bouchage des portes entre les pièces 1-2 et 6-7A. Réfection des murs nord et ouest de la pièce 7A.</p>
<p><b>PHASE 1C1c</b></p>	<p>-225/-200</p>	<p>Ouverture d'une porte entre les pièces 1-2.</p>
<p><b>PHASE 1C1a</b></p>	<p>-225/-200</p>	<p>Fermeture de la porte entre les pièces 1-2. Seuil entre les pièces 5-6.</p>

• 1-32: Evolution de l'îlot 1 à la phase 1C.

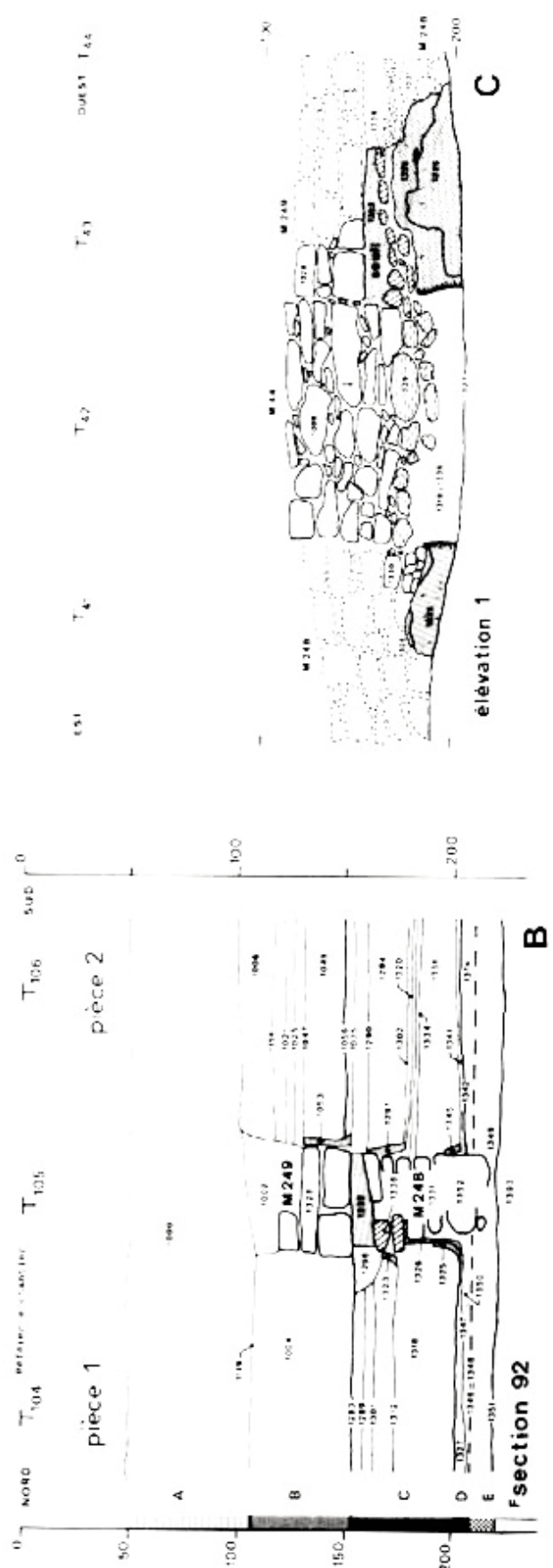
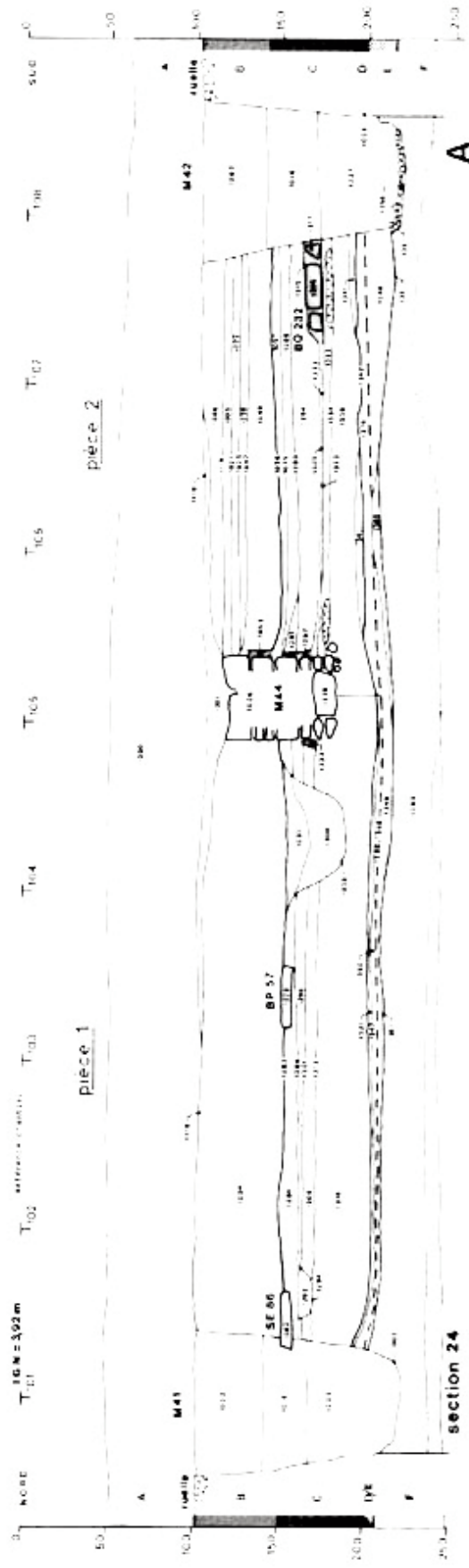


Planche 4: Stratigraphies des pièces de l'îlot 1: A (Section 24), pièces 1-2 et 9, B (Section 92), détail stratigraphique au niveau du mur de refend M248+249 entre les pièces 1-2, C (élévation 1), parement nord du mur M248+44+249.

jour. Il est à noter que ce phénomène n'est pas propre à Lattes, des habitations de dimensions différentes coexistant à toute époque. De plus, des cas précoces d'habitations de grande surface existent, avec des maisons à pièce unique à Gailhan (Michelozzi 1982, 68), ou sur l'oppidum de Roque de Viou avec des habitations à deux pièces mitoyennes (Garmy 1974, 61 et pl.30).

### 1.3.2.2. Morphologie et dimensions des pièces

Pour la période étudiée (début IIIe-début IIe s. av. n. è.), douze pièces ont été délimitées et mesurées. Elles appartiennent à des maisons unicellulaires (pièces 7, 9, 10), à des unités doubles (maison 1: pièces 1-2; maison 3: pièces 5-6 puis 3-4; maison 4: pièces 7A-7B) ou à une habitation à trois pièces (maison 2: pièces 8, 7A et 7B). Dans cette dernière, une grande salle (pièce 8) occupe toute la largeur de l'îlot, tandis que les pièces 7A-7B s'organisent de la même façon que les unités doubles.

Résumons: au début du IIIe siècle, des pièces rectangulaires unicellulaires occupent toute la largeur de l'îlot. Elles sont remplacées vers -275 par des unités doubles présentant au nord une grande pièce, par laquelle on accède dans la maison, proche d'un carré (pièce 1 et 6) ou d'un rectangle allongé (pièce 7A), et au sud une pièce plus petite de forme rectangulaire (pièces 2, 5 et 7B). Au début du IIe siècle cet agencement se maintient excepté dans la maison 3 où les pièces 3-4 ont une configuration inversée (fig. 1-33).

La disposition des pièces semble conditionnée par la fonction des salles qui, au nord, ont principalement une vocation culinaire, tandis qu'au sud, elles semblent destinées au stockage et/ou au séjour. L'inversion des modules des pièces dans la maison 3 pourrait s'expliquer par l'aménagement spécifique d'une banquette en U dans la pièce 3, qui nécessite un espace plus important (48).

Quant à la grande pièce 8 de la maison 2, elle n'existe qu'au cours de la phase 1D1 où elle communique avec les pièces 7A-7B. Son sol reçoit un aménagement particulier (pavage d'adobe) et elle est utilisée comme pièce de séjour.

Ce n'est qu'à partir du IIe s. av. n. è. que

l'on rencontre dans le Languedoc oriental des maisons à plusieurs pièces prévues telles dès leur conception, comme sur l'oppidum de Nages dans le secteur L et peut-être J (Py 1987, 617). Cependant des exemples languedociens d'habitations réaménagées en plusieurs pièces apparaissent au IVe et au IIIe s. av. n. è.: à Roque de Viou (case RF2) (Garmy 1974, 42-43 et 50), à Pech-Maho (maison 58 A-B-E) (Solier 1979, 56 et fig. 1), sur l'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (maisons 35-38 a-b) (Solier 1969, 82-86 et fig. 1), au Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard dans la zone 10, où les salles 1011 et 1012 indépendantes lors de leur création sont remaniées vers -300 pour former une maison composée de deux pièces (Py 1987, 617 et doc. 217). Enfin plus près de Lattes, sur l'oppidum de la Roque à Fabrègues, il semble qu'existent également plusieurs habitations à cellules multiples dès les IVe-IIIe s. (pièces 1-2-3 et 6-7) (Larderet 1957, 12 et 28; *Gallia*, 20, 1962, 623-624).

Les diverses solutions adoptées dans l'agencement interne des maisons lattoises exclut toute rationalisation et montre que l'évolution de la maison à l'intérieur de son cadre défini appartient à la communauté qui l'occupe. Dans l'îlot 1, la disposition des pièces à l'intérieur de chaque maison (grande pièce au nord et petite pièce au sud) pourrait répondre soit à un plan de construction lié à la fonction même des pièces (49), soit à une contrainte architecturale imposée par l'agencement des toitures (probables toitures faîtières à double pente).

Dans chaque unité double le rapport de la surface entre les grandes et les petites pièces est de l'ordre de 1/3-2/3; les premières avoisinent une superficie de 15 m<sup>2</sup> tandis que les secondes approchent les 10 m<sup>2</sup>. Cependant, dans la maison 4, les pièces occupent une surface plus importante avec un rapport de 1 pour 2; la pièce 7A a une surface de 30 m<sup>2</sup> tandis que la pièce 7B a une superficie de 14,29 m<sup>2</sup>.

### 1.3.3. Les techniques de construction

#### 1.3.3.1. Les murs (fig. 1-1)

Les murs de l'îlot sont constitués d'un solin de pierre surmonté d'une élévation en briques crues. Les parements sont enduits de terre brune et de limon ocre-jaune, voire

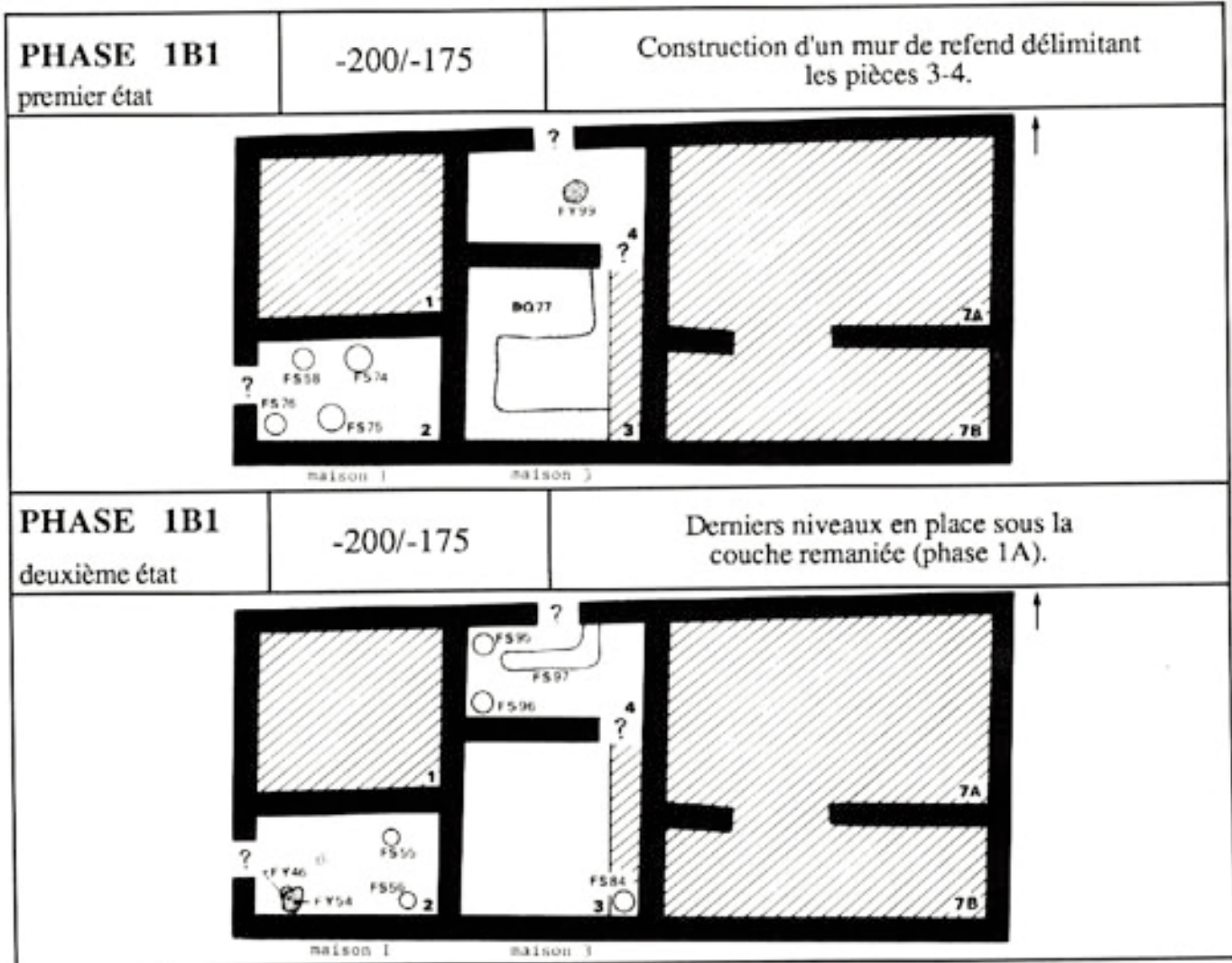
même enduits à la chaux et peints en brun-rouge. Les murs ont été construits simultanément au début du IIIe s. av. n. è., vers -300 (50). On dénombre ainsi 3 murs de façades (M40, 41=121, 42=123), 3 refends mitoyens séparant les maisons (M43, 106, 122) et 4 cloisons dans les unités doubles (M248+44+249, 87, 131 construit vers -275 et, plus récemment, M45, vers -200). La quasi totalité des murs a subi postérieurement un épierrement presque complet, nous privant ainsi de renseignements concernant l'emplacement des ouvertures. Seuls les murs de refend M248+44+249 et M45, ainsi que l'extrémité ouest du mur M121, ont conservé une partie de leur solin. Quant au mur M87, arasé et recouvert d'un remblai au début du IIe s. av. n. è., il présente l'intégralité de sa base en pierre. Les murs 121-est, 122, 123 et 131 n'ont conservé qu'une ou deux assises de fondation.

#### Les tranchées de fondation (fig. 1-35)

L'épierrement des murs a laissé le plus souvent subsister les tranchées de fondation, et certaines tranchées témoignant de réfections. Nous pouvons ainsi relier la construction des murs et une partie de leur histoire à la stratigraphie relevée à l'intérieur des maisons. Notons que le mur de refend M248 et le mur de bouchage de porte M44 sont fondés directement sur des remblais terreux, sans fondation (fig. 1-37 et planche 4C).

Les tranchées de fondation sont creusées dans des niveaux d'occupation et des remblais limoneux. Elles sont rebouchées, une fois le solin établi, avec leurs propres déblais mélangés à du gravier et des cailloutis. Des tessons d'amphores massaliètes plantés verticalement complètent le remblaiement. Elles ont une largeur comprise entre 0,80 m et 1,10 m (M43, 45, 106) et de 0,56/0,58 m pour le mur M87, et une profondeur de 0,15 m à 0,30 m. On sait que la fondation en tranchée est plutôt rare au IIIe s. av. n. è. et se manifeste surtout dans notre région aux IIe et Ier s. av. n. è. (Espéyran, Le Marduel) (Michelozzi 1982, 49). Cette apparition tardive provient du fait que la plupart des sites régionaux connus sont situés sur des hauteurs dont le substrat rocheux ne nécessite pas de fondation. De plus, sur certains sites, les fondations s'appuient sur les





• 1-33: Evolution de l'îlot 1 à la phase 1B.

Pièces 1E1	9			10			7			8					
	L	l	surf.	L	l	surf.	L	l	surf.	L	l	surf.			
dimensions	672	490	33	630	418	26,33	715	678/730	50,32						
Pièce nord	1			4			6			7A					
dimensions	408	360	14,68	410	220	9,02	410	370	15,17	715	420	30,03	640	410	26,24
Pièce sud	2			3			5			7B					
dimensions	400	260	10,4	410	390	16	410	230	9,42	715	180/220	14,29			
Maisons	1 = 25,08 m2			3 = 25,02/24,59 m2						2 = 70,56 m2			4 = 44,32 m2		

• 1-34: Dimensions et surface des pièces et des maisons de l'îlot 1.





• 1-35: Au centre: tranchée de fondation des deux tronçons du mur de refend M87. Au premier plan: comblement de la tranchée de réfection du mur de façade sud M42 (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

solins des murs antérieurs (Martigues, Le Marduel).

*Les solins (fig. 1-36, 1-37 et planche 4C)*

Les solins sont constitués d'une fondation et d'une élévation construites avec des petites pierres liées à la terre, parfois recouverts d'une arase de tessons d'amphores (M87). Leur largeur est comprise entre 0,58 m et 0,66 m pour les murs de façade (M121, 123) et entre 0,45 m et 0,58 m pour les murs internes (M44, 45, 87, 248). Les fondations se composent de 2 ou 3 assises de moellons et de

cailloux disposés généralement en boutisse, l'assise de base comportant des éléments plus importants (M45 et 87) (fig. 1-38); leur hauteur varie entre 0,18 m et 0,32 m. Le tronçon ouest du mur M248 et le mur M44 sont constitués chacun de deux blocs posés en carreau ou en parpaing, calés de part et d'autre par des cailloux et des moellons (51). Les pierres sont utilisées brutes d'extraction, sans retouche à la mise en oeuvre.

Les élévations présentent un appareil irrégulier formé de lits horizontaux correspondant aux différentes étapes du montage, sans que les parements soient assisés.

Elles sont constituées en grande partie de moellons et de cailloux, ainsi que de quelques blocs et dalles disposés en panne-resse, parfois en boutisse et rarement en carreau. Les éléments sont bruts d'extraction avec face de parement légèrement dressée (déchets de retouche à la base du mur M45). Le blocage interne, peu important, se compose de petits cailloux et de quelques tessons mélangés à une terre limoneuse jaune. Les élévations des solins ont une largeur comprise entre 0,42 m et 0,51 m (M44, 45, 87, 248). Leurs parties supérieures ont été détruites, à l'exception du mur M87 qui présente une élévation complète de 0,40 m. L'assise supérieure de ce mur est composée de dalles peu épaisses (5 à 8 cm) formant une surface d'arase horizontale. Elle est recouverte d'une juxtaposition serrée de fragments d'amphores massaliètes posés à plat, face concave vers le bas (52) (fig. 1-39). On sait que ce type d'arase était surmonté d'une élévation en adobes, comme en témoignent des briques en place sur certains solins de l'îlot 4-sud, et l'effondrement de pans de mur retrouvés dans d'autres îlots.

Le tronçon ouest du mur M87 possède un parement nord (pièce 6) légèrement dressé tandis que le parement sud (pièce 5) est composé d'éléments assemblés pêle-mêle, présentant parfois des pierres en surplomb. De plus, il offre un bombement localisé au centre, s'opposant à l'aspect rectiligne du parement nord. Il faut voir dans cette mise en oeuvre régulière une volonté esthétique délibérée du côté de la pièce 6, où le mur n'a d'ailleurs jamais été enduit. Par contre, le parement de la pièce 5, construit plus grossièrement, est toujours masqué par des enduits ou des banquettes en terre. Cette mise en oeuvre du mur M87 confirme que la fonction des pièces 5 et 6 de la maison 3 était déjà bien définie avant même leur édification.

Les murs M44 et M249 correspondent à des bouchages de porte de communication entre les pièces 1 et 2 de la maison 1. Le mur M249, en grande partie détruit, est formé de blocs et de dalles calcaires disposées en boutisse ou en parpaing, calés par des éclats de pierre et liés avec un limon jaune abondant. Entre le mur M249 et le mur M44, des cailloux (8 à 12 cm) sont disposés

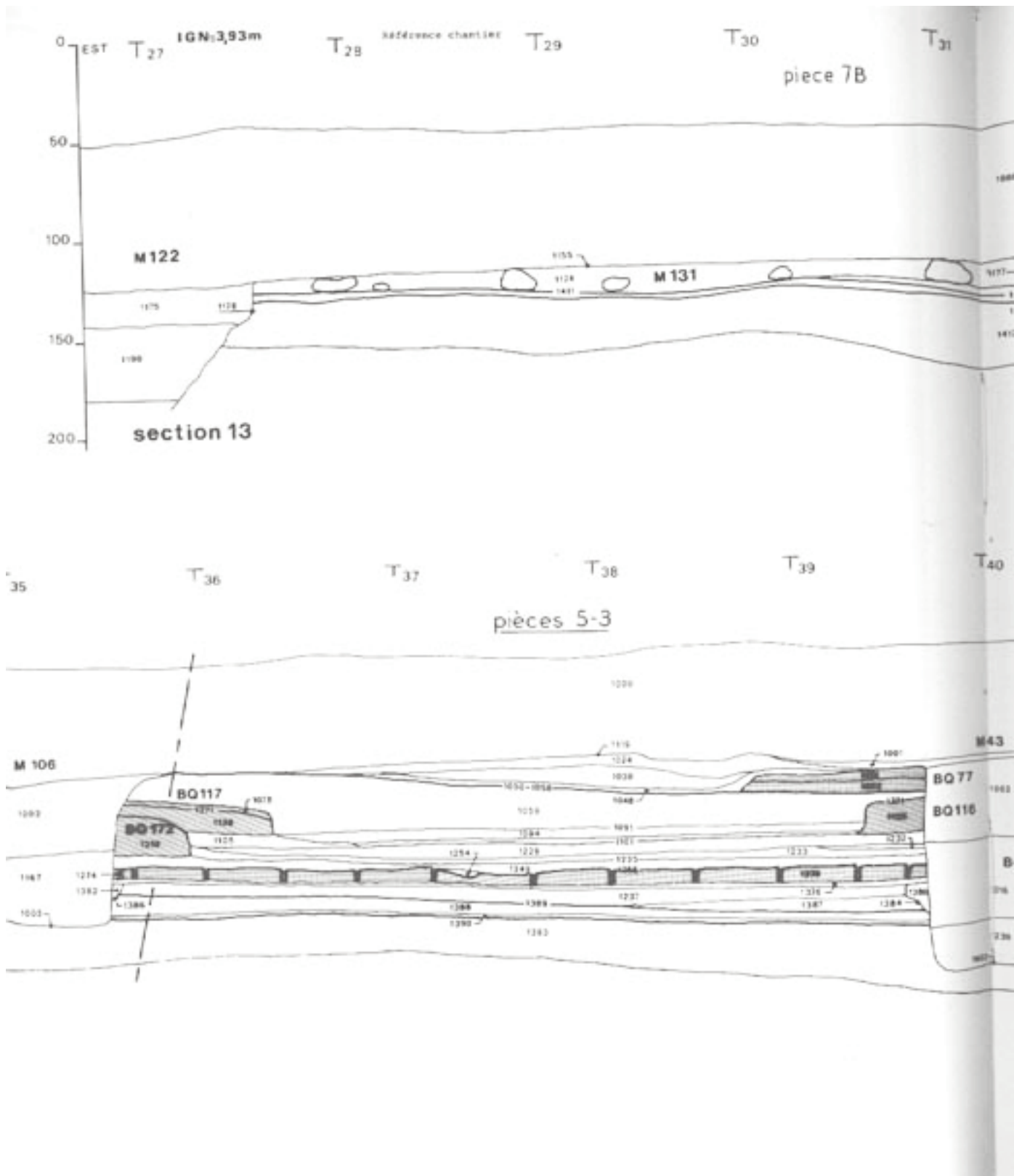
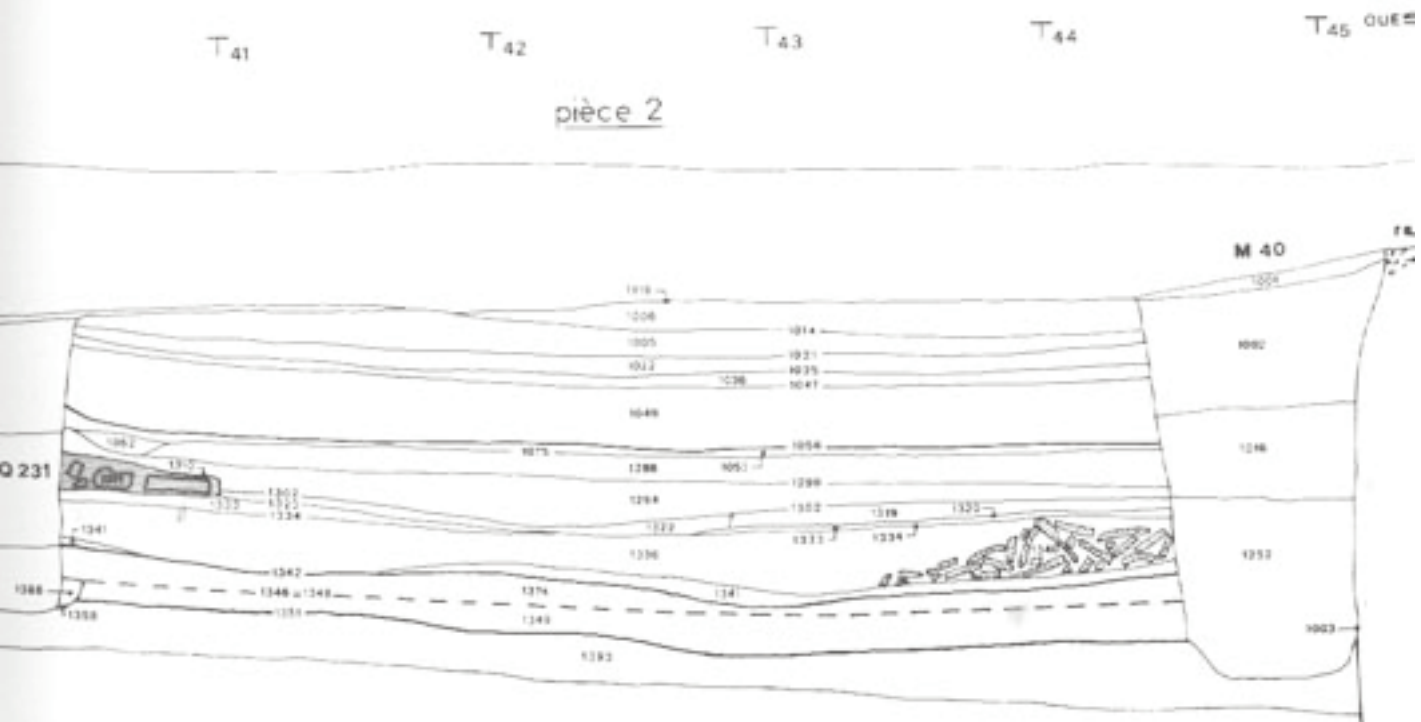
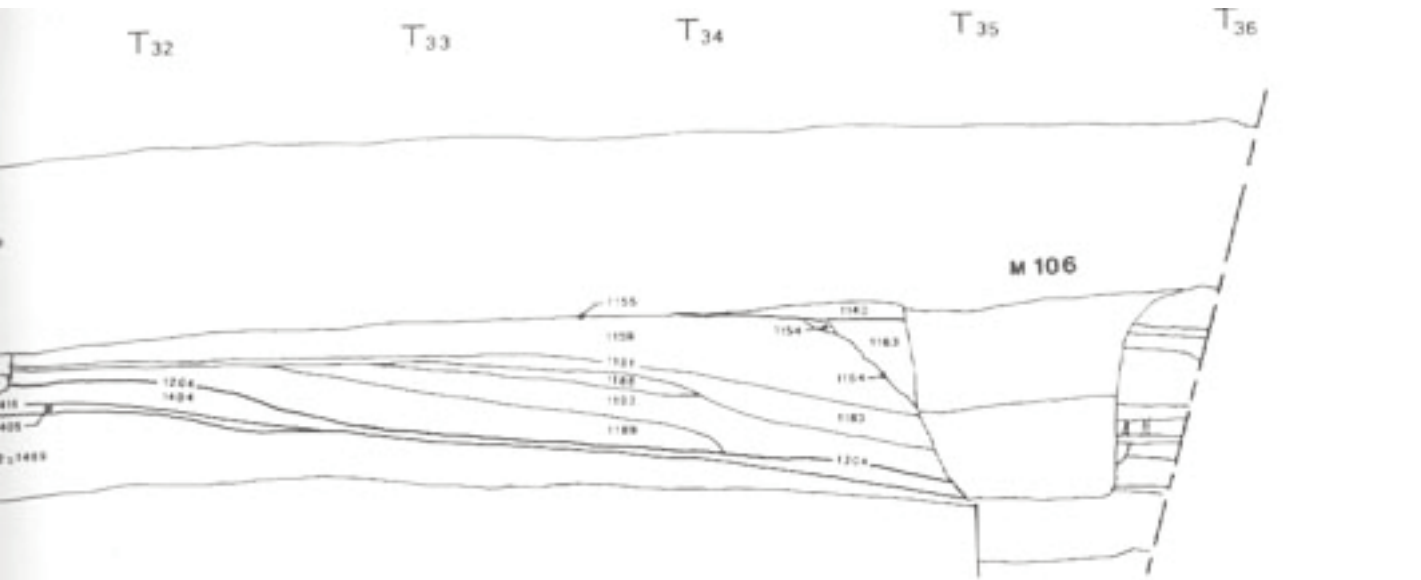


Planche 5: stratigraphie des pièces de l'îlot 1. Section 13: pièces 2, 3, 5, 7, 7B, 8, 9 et 10.





verticalement afin de combler l'interstice entre les deux murs. Le bouchage M249 repose directement sur le seuil de terre sous-jacent. Quant au mur M44 il est d'une mise en œuvre identique aux murs décrits ci-dessus.

Les matériaux lithiques utilisés dans la construction des solins de l'îlot 1 sont de nature très diverse (calcaires, grès, travertin, conglomérat, etc ...), associant de nombreux types de pierre dans un même mur (M87: 6 types; M44: 13 types; M45: 22 types). Ces

matériaux proviennent d'un ramassage diffus plus ou moins éloigné de Lattes, où l'environnement immédiat ne présente que terre et eau.

### 1.3.3.2. Les ouvertures: portes, huisseries, seuils

#### Les portes

L'épierrement quasi total des façades de l'îlot 1 nous prive de toute observation sur

les portes d'accès aux maisons. Cependant, la présence de pas de porte en retrait des façades dans la pièce 8 de la maison 2 (phase 1D1), et dans la pièce 1 de la maison 1 (phase 1C1a), ainsi qu'une usure du sol dans cette pièce au cours de la phase 1D1 (fig. 1-6), permettent de situer les portes d'entrée au centre des façades des maisons 1, 2 et 3; par analogie, nous placerons au même endroit la porte extérieure de l'unité 7A-7B qui deviendra ensuite la maison 4. L'emplacement de la porte d'entrée de la pièce 2 de la maison 1 a



• 1-36: Parement sud du solin M45 dont l'arase supérieure de l'élévation a disparu; les flèches indiquent la partie supérieure de la fondation (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

• 1-37: Parement sud du mur de refend M248 recouvert d'enduit et bouchage de la porte M44 (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).





été défini en fonction des aménagements domestiques qui se sont succédés dans cette salle à partir de la phase 1C1; ces observations autorisent à situer l'entrée au centre de la façade ouest de la salle.

La structuration de l'espace interne des maisons en unités doubles ou triples suppose l'aménagement d'ouvertures intérieures qui permettent la communication des pièces entre elles. Ces portes sont construites au centre d'un mur (maison 1, phase 1D) ou en position décentrée (maison 2, phase 1D et maison 3, phase 1C), ou encore dans un angle (maison 1, phase 1C1d et maison 3, phase 1B). La largeur des portes intérieures varie entre 1,10 m et 1,40 m, et atteint dans un cas 2 m (53).

La position non axiale des portes de communication est délibérée et dénote une volonté de préserver un espace utile important à l'intérieur des pièces (54).

#### *Les huisseries*

Il semble que la porte de communication entre les pièces 5 et 6 de la maison 3 ait été munie d'une huisserie au cours des phases 1C1e et 1C1c. Nous avons retrouvé de part et d'autre de l'ouverture deux pierres (25x22x8 cm et 25x20x12 cm) légèrement engagées dans les piédroits du mur et qui débordent nettement sur le passage (fig. 1-19). Ces pierres ont pu servir de support ou de calage au chambranle de la porte (55).

#### *Les seuils*

Les seuils et les pas de porte sont employés indifféremment pour les portes extérieures ou pour les portes intérieures. Seuls 2 seuils internes et 3 pas de portes construits en retrait des murs sont restés en place. Rien n'exclut par ailleurs la présence d'un seuil ou d'une marche entre les piédroits des ouvertures (56).

Certains seuils et pas de portes sont construits en terre selon la technique de la bauge et reposent sur un radier de cailloux et de tessons d'amphores massaliètes (fig. 1-40). Il est possible que ces seuils aient été à l'origine surmontés d'une planche de bois (Chausserie-Laprée-Nin 1987, 80-81) (fig. 1-41, A, B et C) (57). D'autres pas de porte sont composés d'un bloc monolithe non taillé (fig. 1-41, E et 1-42) ou d'une base de meule (fig. 1-41, D) et sont calés horizontalement par divers matériaux (galets, tessons, meule) (58).

Les seuils et les pas de porte retrouvés dans l'îlot 1 ont été mis en place avant l'apport d'un remblai de réaménagement. Leurs surfaces affleurent ou sont légèrement surélevées par rapport au sol de la pièce. Il est à noter que le seuil A, entre les pièces 5 et 6 de la maison 3, est prolongé dans la pièce 5 par une pente (1105) qui le relie au sol de la salle.

L'utilisation des seuils sur le site de Lattes est plus importante que sur les sites de hauteur languedociens (Py 1987, 611).



• 1-38: Vue en coupe du solin M87. Fondation: gros blocs et moellons; élévation: moellons et petits blocs; arase: tessons d'amphores et dalle en pierre (vue prise de l'ouest: photo J.-C. Roux).

• 1-39: Vue plongeante du solin M87 avec son arase de tessons d'amphores massaliètes (échelle 1/20e, vue prise du nord: photo J.-C. Roux).





• 1-40: Seuil de la porte de communication entre les pièces 5 et 6 construit en terre et renforcé par des tessons d'amphores massaliètes (mur M87 de la maison 3, phase 1C1b/1C1a) (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).

Cependant, ces aménagements de Lattes ne sont pas exceptionnels et semblent courants sur les sites côtiers à relief plat (Martigues) où les seuils, plus qu'ailleurs sans doute, répondent avant tout à la nécessité de protéger l'habitation contre l'infiltration des eaux de ruissellement.

### 1.3.3.3. Les revêtements muraux

Les revêtements muraux en terre de l'îlot 1 ont été observés sur les solins des murs de refend des maisons 1 et 3 (M248+M44 et M87) (fig. 1-43). A l'origine, ces enduits devaient recouvrir toute la surface des murs, de la base du solin au sommet de l'élévation en adobes.

A l'intérieur de l'habitat les murs ne sont pas systématiquement enduits (pièce 1 de la maison 1 lors des phases 1C1a et 1C1c), et peuvent même ne jamais l'être selon la fonction de la salle (pièce 6 de la maison 3). Le revêtement mural consiste à étaler sur le parement du mur une couche de limon sableux brun (59) épaisse de 2 à 10 cm en fonction des irrégularités du support. Lorsque l'enduit est trop épais, il est renforcé dans sa tranche par des fragments de céramique placés verticalement (M87) (fig. 1-44). La base vient généralement mourir en arrondi sur le sol de la pièce. L'enduit est parfois recouvert d'une pellicule

de limon ocre-jaune, épaisse de 0,5 à 2 cm, dont la destination est à la fois fonctionnelle et décorative (maison 1, phase 1D1) (60).

Un autre type de revêtement mural ornaient les pièces 1 et 2 de la maison 1 et la pièce 5 de la maison 3. En effet, des fragments d'enduit de terre mêlée de chaux et de sable recouverts d'une peinture brun-rouge ont été recueillis dans les niveaux d'occupation de la phase 1C1 (-225/-200) de ces pièces (61). Peu fréquents cependant, les enduits de chaux coexistaient avec les enduits de terre; ils font partie de la décoration des pièces, sans que nous puissions préciser leur emplacement (plafond, mur, encadrement de porte?). Des fragments moulurés en quart de cercle (fig. 1-45) peuvent appartenir à des joints d'angle ou à des colonnettes engagées. Si la présence de mortier de chaux est attestée en Gaule à l'époque préromaine (Barbet 1985, 182), les fragments peints des maisons 1 et 3 de l'îlot 1 sont certainement parmi les peintures les plus anciennes connues actuellement en Gaule (Barbet 1987, 45-51).

### 1.3.3.4. Les sols

Les sols de l'îlot sont constitués principalement en terre battue. Ils correspondent à la partie supérieure d'un remblai de construction ou d'aménagement dont la surface a été damée

par foulement. Certains d'entre eux sont recouverts d'une couche de sable fluvial de 2 à 10 cm d'épaisseur, permettant ainsi une meilleure ventilation des remontées d'humidité du sous-sol (Roux-Verdier 1989, 35 et 37). D'autres types de sol ou aménagements de sol existent également dans l'habitat lattois.

Les sols les plus fréquemment retrouvés, après les sols en terre battue, sont ceux en argile compactée de couleur grise ou jaune dont l'épaisseur varie entre 1 et 3 cm (phase 1D1: pièces 7A et 7B; phase 1C1e: pièces 1, 2 et 7A). De même, on rencontre ce type de sol lorsque les pièces sont équipées de banquettes. Ainsi les sols des pièces 2 et 5 (phase 1C1) et de la pièce 3 (phase 1B1) sont recouverts d'une fine couche d'argile grise ou jaune, lissée en surface, d'une épaisseur de 0,5 à 1 cm. Enfin au cours de la phase 1E, nous avons observé deux sols en argile blanche et grise (épaisseur 1 cm) qui se superposent sur toute la moitié ouest du secteur 7. En Languedoc les sols d'argile apparaissent à la fin du Ier Age du Fer et se développent rapidement aux IVe et IIIe s. av. n. è. (Py 1987, 613).

Plus rares sont les sols empierrés de galets et de graviers mélangés à une terre brun-rouge (phase 1B1: pièce 4 de la maison 3). Ce type d'aménagement est peu employé à Lattes et probablement pour des utilisations spécialisées. Il semblerait que ce matériau soit principalement réservé à l'aménagement de la voirie. Son origine doit être située dans les terrains caillouteux rhodaniens situés à moins d'un kilomètre à l'est du site.

Un autre type d'aménagement très particulier a été rencontré dans la pièce 8 de la maison 2 (phase 1D1). Il s'agit du sol pavé de briques crues qui recouvrait à l'origine toute la surface de la salle (fig. 1-15). Son originalité, en l'état présent des connaissances, paraît totale en Gaule et à peine moins singulière dans les autres pays de la Méditerranée occidentale pendant l'époque antique (Chazelles-Roux 1988, 172-173). Il semblerait qu'à Lattes ce type d'aménagement ne soit pas vraiment exceptionnel, comme l'indiquent quelques autres exemples dans les fouilles récentes de Saint-Sauveur.

Les sols présentent peu de déchets alimentaires, très rarement des mobiliers culinaires brisés, tout au plus quelques concentra-



tions de cendre et de charbons de bois à proximité des foyers. Cette propreté témoigne d'un nettoyage régulier des surfaces de vie, auquel viennent s'ajouter les réfections et les assainissements des sols liés à la durée de l'usage de chaque pièce.

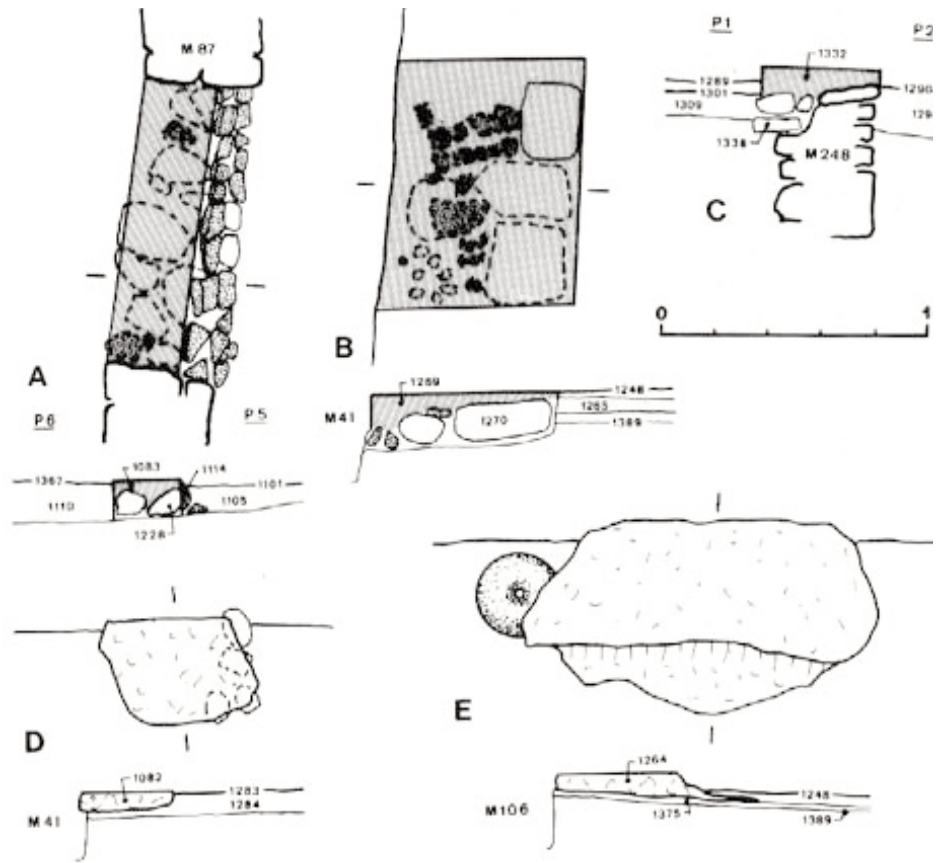
1.3.3.5. Les supports

L'îlot 1 a livré des empreintes de calages et des bases en pierre marquant l'emplacement de poteaux qui servaient à soutenir la toiture ou un demi-niveau.

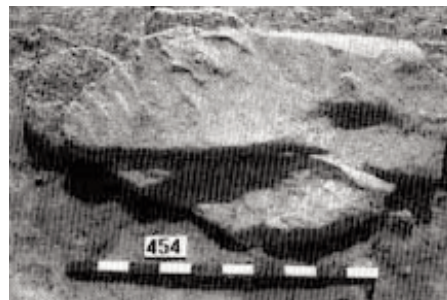
Le support le plus traditionnel rencontré dans les habitats protohistoriques est un poteau au centre de la pièce qui repose généralement sur un socle en pierre (Michelozzi 1982, 57). L'îlot 1 livre deux exemples de base de poteau monolithe de forme rectangulaire (P57, 35x40 cm et P203, 40x60 cm) mis en place au cours d'une phase de réaménagement, et qui affleurent à la surface du sol (P57: pièce 1, maison 1, phase 1C1b; P203: pièce 6, maison 3, phase 1C1e); le calage du poteau P203 était constitué de la moitié d'une meule du type d'Olynthe.

Une autre forme de support est le poteau fiché en terre dont une empreinte (P256) nous est connue dans la pièce 2 de la maison 1 (phase 1D1). Sa mise en place se justifie par la remise en état d'un angle de la toiture qui avait sans doute été détérioré. La section de ce poteau était quadrangulaire (18-24x30 cm) et son extrémité inférieure appointée par biseautage des faces sur une longueur minimale de 24 cm.

Dans la pièce 8 de la maison 2 (phase 1D1), deux poteaux reposaient sur le pavage d'adobe. Ils sont matérialisés l'un par une empreinte carrée de 24 cm de côté, profonde de 4 cm (P208) (fig. 1-46), l'autre par une base carrée (20x20 cm) composée d'un fragment d'amphore massaliète coupé en plusieurs morceaux (P215). Décalés vers l'est par rapport à l'axe longitudinal de la pièce, les poteaux sont distants l'un de l'autre de 2 m et de 2,30 m des façades nord et sud de la salle; ils sont situés à 1,22/1,40 m du mur est (fig. 1-16). Nous remarquons dans leur disposition leur symétrie parfaite par rapport aux murs ainsi que leur emplacement dans le tiers e. de la pièce. Pouvons-nous interpréter la fonction de ces poteaux comme relais des-



• 1-41: Seuils en terre (A, B, C) et en pierre monolithe (D, E) de l'îlot 1 (IIIe s. av. n. è.).



• 1-42: Pas de porte monolithe SE204 dans la pièce 8 de la maison 2, phase 1D1 (vue prise de l'ouest: photo J.-C. Roux).

tinés à soutenir le poutrage de la toiture, ou faut-il envisager que ces poteaux ont maintenu un demi-niveau s'apparentant à une mezzanine? Aucun indice ne permet de préférer l'une ou l'autre des hypothèses (62).

Enfin des poteaux fichés en terre sont calés par des petites pierres et/ou des tessons d'amphores massaliètes plantés verticalement (fig. 1-47). Dans la moitié nord de la pièce 9 (phase 1E1), 6 calages de poteaux (P259 à P264, fig. 1-3. et note 17) présentent une configuration qui ne permet pas de défi-

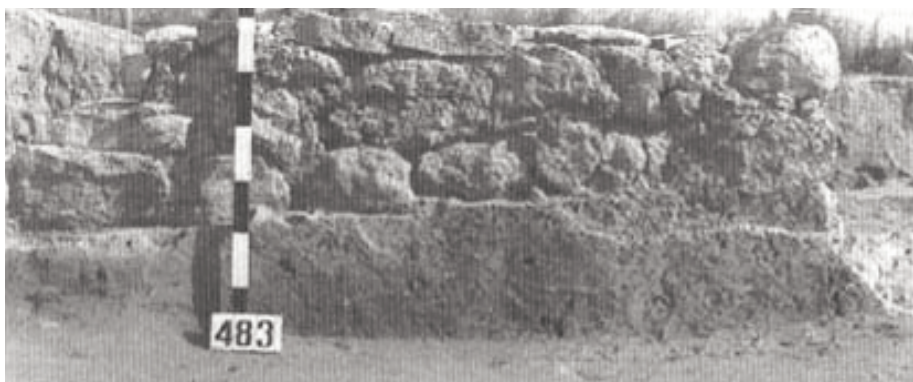
nir leur fonction exacte; il est possible, vue leur répartition, qu'ils aient servi de soutien à l'armature d'un trou-cheminée ménagé dans le toit.

1.4. Les maisons de l'îlot 1: permanence et évolution

1.4.1. La maison 1

La maison 1 est constituée de deux pièces (pièce 1 et 2) qui communiquent entre





- 1-43: Enduit mural recouvrant le parement sud du mur de refend M248+44 au cours de la phase 1C1e/1C1c dans la pièce 2 de la maison 1 (vue prise du sud: photo C. Maccotta).

elles ou sont rendues indépendantes, selon l'utilisation qui en est faite au cours du IIIe s. av. n. è.

#### Phase 1D1

Durant la phase 1D1 (fig. 1-31), les pièces 1 et 2 comportent peu d'indices sur leur utilisation et ne présentent aucune trace d'activité particulière, si ce n'est une zone charbonneuse non rubéfiée au centre de la pièce 2 (aire de chauffage?). Seuls les murs de la pièce 1 sont recouverts d'un enduit ocre-jaune.

C'est pendant le second état de cette phase que la maison 1 livre de minces renseignements. Ainsi les murs de la pièce 1 reçoivent un deuxième enduit ocre-jaune, tandis que le sol est recouvert d'une couche d'argile. Il est très partiellement jonché de traces de combustion (cendre, charbons de bois), de céramiques écrasées et l'on observe quelques pierres disposées le long du mur nord et dans l'angle sud-ouest. La présence peu caractéristique de ces restes ainsi que l'inexistence d'aménagements domestiques ne permettent pas de définir la fonction de cette pièce; en conséquence son utilisation apparaît indifférenciée. Quant à la pièce 2, elle est assainie avec une couche de sable tandis que les murs sont revêtus d'enduit ocre-jaune. Elle présente trois amphores stockées dans un coin qui constituent les seules traces d'occupation. Située à l'arrière de la maison 1, la pièce 2 a pu être utilisée comme salle de stockage et/ou de séjour.

#### Phase 1C1

Suite à un exhaussement important des niveaux de sols occasionné par la réfection de la maison (phase 1C2), les pièces 1 et 2 sont devenues indépendantes bien que faisant toujours parties de la même maison, comme le confirme l'ouverture momentanée d'une porte de communication entre les deux pièces (phase 1C1d). Au cours de la phase 1C1 (-225/-200), trois états de la maison 1 sont définis (phases 1C1e, 1C1c, 1C1a) caractérisant à chaque fois une spécificité bien précise des pièces (fig. 1-32).

*1C1e:* La pièce 1 dont les murs sont recouverts d'un enduit présente des aménagements principalement liés à des activités culinaires. Deux foyers lenticulaires sont situés dans l'axe central de la pièce. L'un d'eux est accompagné en périphérie d'une aire charbonneuse avec des tessons correspondant vraisemblablement à un plan de travail. Dans l'angle sud-est un vase était calé dans une fosse tandis que dans l'angle nord-ouest une dépression recevait les débris domestiques (fig. 1-7).

La pièce 2 présente deux états. Dans un premier temps elle est munie de huit dalles réparties le long des murs qui supportaient à l'origine des vases de stockage (vases en torchis, doliums?). Près de la porte, un foyer lenticulaire a pu servir au grillage des graines ou être utilisé comme aire de chauffage. Durant cette période, les murs de la pièce ne sont pas enduits (fig. 1-12, A). Dans

un deuxième temps, la salle est remblayée puis le sol et les murs sont recouverts d'un enduit de terre. Rapidement une banquette en L est construite le long des murs sud et est. La banquette, le sol et les murs sont revêtus d'un enduit transformant la salle en une sorte de "caisson hermétique". L'extrémité ouest de la banquette méridionale est prolongée par une bande d'argile sur laquelle ont été recueillis des résidus domestiques mélangés à des restes de combustion (fig. 1-12, B).

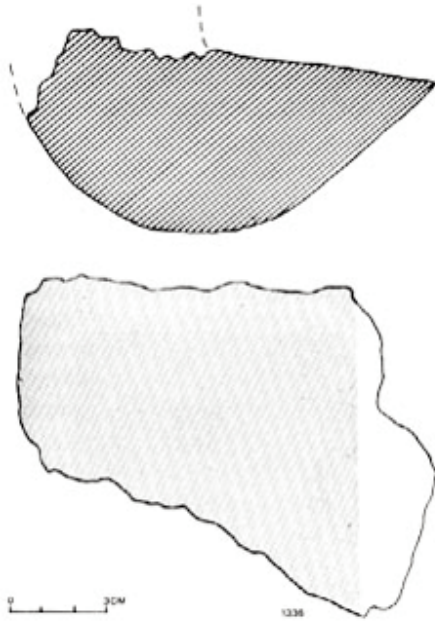
Aménagé dans un premier temps en grenier, la pièce 2 a ensuite été utilisée comme pièce de séjour. La salle comportait alors une banquette sur laquelle un foyer servait à la cuisson des aliments et occasionnellement au chauffage.

*1C1d:* Une porte de communication est ouverte dans le mur mitoyen des pièces 1 et 2 redonnant à la maison 1 la forme d'une unité d'habitation double. Les matériaux provenant de l'ouverture sont étalés sur toute la surface des deux pièces.

*1C1c:* Dans la pièce 1 deux sols se succèdent rapidement. Ils sont équipés de trois fosses à dolium, l'une au centre et les deux autres dans le coin nord-ouest de la salle. Sur le second sol, un four en cloche est construit près de la porte de communication. A proximité, une légère dépression comblée de céramique, d'os et de charbons de bois, pourrait correspondre à une aire de feu ou à un plan de travail (fig. 1-8). L'enduit mural



- 1-44: Tessons de céramique placés verticalement afin d'obtenir une meilleure adhérence de l'enduit mural (tronçon est du mur M87 dans la maison 3) (vue prise du sud: photo J.-C. Roux).



- 1-45: Fragment d'enduit mural en mortier de chaux peint en brun-rouge provenant de la phase 1C2 des pièces 1 et 2.

sur le mur de refend n'existe plus. Ainsi remodelée, la pièce 1 présente une activité domestique classique, liée à la préparation et à la cuisson des aliments dont les ingrédients devaient être conservés dans les vases de stockage entreposés dans la pièce.

La pièce 2, dont les murs sont toujours enduits, est munie en son centre d'une petite fosse de calage de vase, tandis que deux foyers lenticulaires se situent de part et d'autre de la porte d'entrée ouest (fig. 1-8). La moitié est de la salle ne comporte aucune trace d'occupation. Ainsi la pièce 2 semble présenter dans sa partie avant une aire d'activité culinaire, et dans sa partie arrière un lieu de séjour.

*1C1b:* La porte de communication est bouchée, rendant ainsi les pièces à nouveau indépendantes. L'enduit mural de la salle 2 est partiellement détruit. Dans la pièce 1, un pas de porte est posé en retrait de l'accès, tandis qu'un pilier est mis en place au centre de la salle. Chaque pièce reçoit un remblai.

*1C1a:* La pièce 1 est tout d'abord utilisée sans aménagement particulier (tessons

à plat, cendres, charbons de bois). Elle est ensuite organisée en deux zones (fig. 1-10). Dans la moitié sud-est, quatre fosses à dolium et une fosse semi-circulaire sont réparties le long des murs, destinant cette partie de la salle au stockage. Dans la moitié nord-ouest, l'espace est utilisé comme aire domestique liée à des activités culinaires (aires de feu environnées de charbons de bois, déchets alimentaires, tessons à plat). Les murs ne sont apparemment pas enduits de terre.

La pièce 2 est recouverte d'un nouvel enduit mural tandis que sept fosses à dolium sont disposées le long des murs de la salle, à l'exception de la partie avant (fig. 1-10). Au cours de son utilisation, cette pièce-grenier est assainie avec une couche sablo-limoneuse, et deux doliums sont supprimés (FS83 et FS85).

#### *Phase 1B1*

Des travaux de réaménagement sont effectués dans la maison 1 et les sols sont exhausés de 25 à 50 cm (phase 1B2). Largement écrêtée par les travaux agricoles, la phase 1B1 de la maison 1 n'a pu être observée que dans la pièce 2. Elle présente une succession de sols superposés, entrecoupés de minces remblais qui témoignent de réaménagements fréquents durant le premier quart du IIe s. av. n. è.

Dans un premier temps la pièce est équipée de quatre fosses à dolium, placées contre les murs latéraux dans la partie avant de la salle; le fond de la pièce ne présente aucune trace d'occupation (fig. 1-15, A). Le sol est ensuite assaini avec une couche de sable et un second niveau d'occupation présente une surface jonchée de débris de poterie; seul un foyer lenticulaire occupe le coin sud-ouest. La salle est à nouveau remblayée et un troisième sol parsemé de tessons et de charbons de bois comporte plusieurs aménagements. A l'arrière de la salle sont creusées deux fosses à dolium tandis qu'à l'avant plusieurs foyers lenticulaires se succèdent près de la porte (angle sud-ouest) (fig. 1-15, B). Un quatrième sol est construit et un foyer est utilisé au même emplacement que les précédents. L'observation de cette succession de niveaux d'occupation est interrompue par les

labours modernes.

La pièce 2 est tout d'abord une salle de stockage. Elle devient rapidement une pièce à usage domestique comportant dans sa partie avant des activités culinaires, tandis que sa partie arrière est utilisée comme réserve. La perpétuelle présence d'un foyer près de la porte d'entrée montre une certaine continuité de l'organisation spatiale de la pièce au cours de son second état.

Tout au long du troisième siècle la maison 1 est constituée de deux pièces mitoyennes. La pièce 1, par laquelle on pénètre dans l'habitation, présente des activités exclusivement domestiques, principalement liées aux repas et à leur préparation. Quant à la pièce 2 elle est utilisée tantôt comme salle de séjour, tantôt comme grenier.

La communication interne de ces deux pièces dépend de la fonction de la pièce 2. En effet on observe que lorsque celle-ci est aménagée en grenier (phase 1C1e, 1C1a), elle ne communique plus avec la pièce 1. En outre il semblerait que ces deux pièces soient définitivement rendues indépendantes vers la fin du IIIe s. av. n. è.

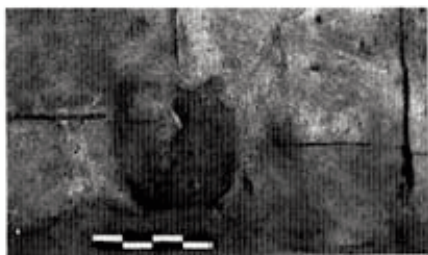
Ce n'est qu'au début du IIe s. av. n. è. que la pièce 2 affirme une fonction domestique individuelle et spécifique. Faut-il voir dans ce dernier aménagement une individualisation définitive des pièces 1 et 2, ou s'agit-il d'une étape provisoire de son utilisation?

#### *1.4.2. La maison 2*

La maison 2 est constituée de trois pièces: une grande salle (pièce 8), occupant toute la largeur de l'îlot est mitoyenne à une unité double composée d'une vaste salle au nord (pièce 7A) et d'une plus petite au sud (pièce 7B) (fig. 1-31). Organisée ainsi dès la construction de l'îlot 1, la maison 2 a fonctionné uniquement pendant le deuxième quart du IIIe s. av. n. è.

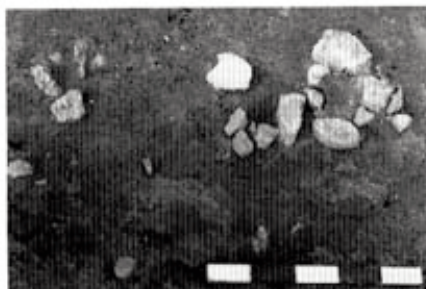
#### *Phase 1D1*

Equipée d'un pas de porte à l'entrée, la pièce 8 est pavée de briques crues (fig. 1-16). Partiellement usé dans le tiers avant de la salle, ce sol a dû être restauré par l'apport

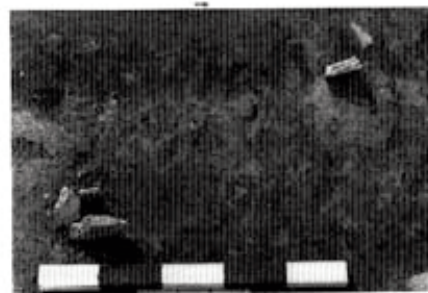


• 1-46: Empreinte du poteau P208 sur le pavage d'adobe de la pièce 8 de la maison 2 (vue prise du nord: J.-C. Roux).

• 1-47: Calages de poteaux (P259 à P264) constitués de cailloux et de tessons de céramique plantés verticalement (pièce 9, phase 1E1) (A: vu du sud: poteau P259 à 261; B: vu de l'est: poteaux P263 et 264; photos J.-C. Roux).



A



B

de remblai afin de rectifier l'horizontalité de la pièce. Lors de ces travaux, un gros bloc de travertin est placé dans le coin nord-est et un pas de porte en pierre est posé devant la porte de communication. Le sol d'adobe ne présente aucune trace d'activité domestique, si ce n'est quelques tessons écrasés entre les deux portes. Dans la partie centrale de la salle, contre le mur ouest, un foyer lenticulaire a vraisemblablement été utilisé comme chauffage. En vis à vis, deux poteaux servaient de support soit à la charpente soit à un demi-niveau (*supra*). Au cours de l'occupation, une fosse est creusée entre la porte de communication et le poteau le plus proche.

L'unité double 7A-7B n'a conservé ses niveaux d'occupation que dans la partie ouest des pièces (fig. 1-24). Dans la salle 7A, un foyer est aménagé au centre tandis qu'un autre, lenticulaire, est utilisé dans le coin nord-ouest. A cet endroit le sol est couvert de traces de feu et de charbons de bois. Toujours dans cet angle, un nouveau-né a été enterré. En synchronie, la pièce 7B présente un sol lissé souillé de nombreux charbons de bois.

Les pièces sont ensuite inégalement remblayées. Au cours du remblaiement deux dépôts à caractère vraisemblablement votif ont été placés dans la pièce 7B: une œnochoé est posée verticalement avant l'aménagement

et une petite urne au fond percé est déposée dans une fosse.

Dans la pièce 7A, l'angle sud-ouest comporte divers aménagements domestiques (foyers, aires de cuisson ou de travail) environnés de cendres et de charbons de bois. Par la suite ce coin est assaini ou nivelé et un sol d'argile recouvre vraisemblablement l'ensemble de la pièce; il se prolonge dans la pièce 7B.

Pendant son occupation la pièce 7A présente une succession de sols superposés comportant des aires de feux liées à des activités culinaires. Ces niveaux sont entrecoupés de remblais qui atténuent le plus souvent un affaissement du terrain dans la partie ouest de la salle (63). Quant à la pièce 7B aucune trace d'activité ni d'aménagement particulier n'a été relevée. La destruction de la moitié est de l'unité double 7A-7B nous prive d'une vision globale de l'organisation spatiale et fonctionnelle de ces deux pièces.

Bien que partiellement détruite, la maison 2 a fourni suffisamment de renseignements pour comprendre son organisation. D'un côté, une grande pièce de séjour (pièce 8) était remarquablement aménagée grâce à un pavage d'adobes. On pouvait y accéder directement par une entrée située dans la rue 101. De plus, une porte latérale permettait de

communiquer avec une salle double (7A-7B) située à l'est. La pièce 7A, au nord, avait une fonction domestique liée à des activités culinaires. Comme la pièce 8, elle devait comporter une porte d'accès depuis la rue nord. Au sud, la pièce 7B, deux fois plus petite, était une salle sans ouverture dont l'utilisation nous est inconnue. Occupée entre 275 et 250 av. n. è., la maison 2 a été divisée en deux habitations indépendantes au cours du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle (phase 1C2, maisons 3 et 4).

Dans la pièce 7B, les deux offrandes semblent liées au même concept cultuel. L'instabilité du sol dans la partie ouest des pièces 7A-7B pourrait expliquer le fait que l'une des deux oblations ait été déposée avant un remblaiement et l'autre tout de suite après. Cependant le sens profond de ces actes ne peut être défini précisément; la valeur spirituelle qu'ils revêtaient était-elle destinée à stabiliser le sol (64)?

### 1.4.3. La maison 3

La création de la maison 3 découle de la première restructuration générale de l'îlot 1, entre -250/-225 av. n. è. (phase 1C2). Elle se substitue à la pièce 8 de la maison 2 qui a été alors divisée en deux pièces de dimensions inégales (pièces 5 et 6). Deux états



architecturaux se sont succédés. Le premier comporte au nord une salle carrée (pièce 6) et au sud une salle rectangulaire plus petite (pièce 5) (fig. 1-32). Cet ensemble a fonctionné pendant le dernier quart du III<sup>e</sup> s. av. n. è. (phase 1C1). Au cours de cette période trois phases d'occupation se surimposent (phases 1C1e, 1C1c, 1C1a), entrecoupées de phases de réaménagement (phases 1C1d et 1C1b). Le deuxième état voit l'espace interne de la maison entièrement restructuré lors d'un réaménagement partiel de l'îlot (phase 1B2, vers -200). Ainsi, la construction d'un nouveau mur de refend inverse la configuration du plan des pièces par rapport à la phase précédente (fig. 1-33). Au nord on trouve une petite pièce rectangulaire (pièce 4) et au sud une grande pièce pratiquement carrée (pièce 3). Ce nouvel agencement de la maison 3 a pu être étudié sur deux niveaux d'occupation successifs datés du premier quart du II<sup>e</sup> s. av. n. è. (phase 1B1). Le second niveau ne présente que la base des fosses ayant appartenu à des sols d'occupation postérieurs, détruits lors de la mise en culture du terrain.

#### Phase 1C1

*1C1e/1C1c:* La pièce 6 comporte deux foyers utilisés simultanément (phase 1C1e) (fig. 1-19). L'un est fondé sur un radier de tessons et se situe près de la porte d'entrée. L'autre est un foyer lenticulaire implanté dans le coin sud-ouest, au même emplacement que le foyer FY202 de la pièce 8 sous-jacente. La superposition de ces deux foyers ne semble pas être le fait du hasard et il est fort probable que l'endroit déjà bien marqué par un feu (cheminée, suie sur le mur?) a été réutilisé à une même fin.

Au cours de la phase suivante (1C1c) la pièce 6 ne livre aucune trace d'activité particulière. Le sol est marqué de charbons de bois épars et de quelques tessons posés à plat dans l'angle nord-est. Pendant ces deux phases, les murs de la pièce ne sont pas enduits.

La pièce 5, dont les murs ne présentent pas non plus d'enduit, est munie d'une banquette le long du mur est. Le sol est jonché de vaisselle (kylix pseudo-ionien, bol à vernis noir, vase à pâte claire, coupe non tour-

née); de plus, une fibule et une monnaie ont été retrouvées au pied de la banquette (phase 1C1e). Au cours de la phase 1C1c, les murs de la salle sont enduits et le sol en terre battue est couvert de déchets culinaires (os, écailles et arêtes de poissons, graines). Cette pièce "aveugle" dont l'accès s'effectuait par la salle 6 a été utilisée comme salle de séjour et de repas.

*1C1b:* La maison 3 est partiellement réaménagée sans toutefois que se remarque de modification architecturale majeure. La porte de communication est équipée d'un seuil, tandis que dans la pièce 6 un remblai nivelle le sol d'occupation. Les murs de cette pièce ne sont toujours pas recouverts d'enduit. Dans la pièce 5, deux banquettes en L sont construites en vis-à-vis le long des murs, réduisant ainsi considérablement la surface de circulation (fig. 1-21). C'est alors que les banquettes, le sol et les murs sont revêtus d'un enduit argileux gris donnant à la pièce un aspect hermétique.

*1C1a:* La pièce 5 est d'abord utilisée comme salle de séjour (aucune trace d'activité domestique ni de reste culinaire: fig. 1-21, A). Elle est ensuite remblayée jusqu'en haut de la banquette nord (BQ115), augmentant ainsi la superficie du sol. Sur ce niveau, un foyer et une petite fosse, environnés de cendres et de charbons de bois, se tiennent au centre de la salle (fig. 1-21, B).

Définie dans la phase 1C1e comme une pièce servant à des activités domestiques, la pièce 6 ne présente plus par la suite de traces du même genre. Cette absence provient du fait que les niveaux de vie ont été systématiquement raclés lors du nettoyage de la salle. Il est intéressant de souligner que le mur de refend de cette pièce n'a jamais été recouvert d'un enduit et que de ce côté, son parement a été soigneusement construit (§1.3.3.1).

#### Phase 1B1

Les sols de la maison 3 sont rehaussés de 20 à 30 cm (phase 1B2) et deux nouvelles pièces sont créées (pièces 3 et 4). La salle du fond (pièce 3) est possédée une banquette formée de trois éléments disposés en U (fig. 1-23). Elle est recouverte, de même que le sol et les murs, d'un enduit argileux jaune qui

donne à la salle un aspect soigné. Un foyer lenticulaire est allumé sur l'extrémité de la banquette nord (près de la porte). L'absence de déchet culinaire autour du foyer et sur le sol pourrait indiquer que ce foyer a été utilisé pour le chauffage. Au cours de leur utilisation, les banquettes ont été légèrement rehaussées de quelques centimètres. Ainsi aménagée, la pièce 3 est interprétée comme une pièce de séjour. On y accédait par une porte de communication qui se situait à l'extrémité est du mur de refend, comme tend à l'indiquer l'interruption et le rétrécissement de la banquette appuyée contre ce mur. La pièce 3 est détruite sur une bande d'environ 1 m de large le long du mur est. En synchronie, la pièce 4 présente deux sols en terre battue partiellement assainis de sable. Le second sol comporte un foyer lenticulaire au centre de la salle, non loin de la porte d'entrée (fig. 1-23). Les sols sont parfaitement propres et ne contiennent aucune trace d'activité. La pièce 4 a-t-elle été utilisée à des activités culinaires?

Un deuxième état des pièces 3 et 4 n'a pu être appréhendé que partiellement. Seules les bases d'une fosse dans le coin sud-est de la salle 3 et de deux fosses dans les angles ouest de la salle 4 (fig. 1-33) ont pu être observées dans le remblai de réaménagement. Les niveaux de sol correspondant ont été écartés par la charrue.

La maison 3 se substitue donc à une habitation antérieure et correspond à une unité double constituée de deux pièces en enfilade. Nous avons pu suivre son évolution sur un demi-siècle, entre 225 et 175 av. n. è. Pendant cette période, un seul remaniement architectural interne a modifié l'ordonnance des pièces au début du II<sup>e</sup> siècle. Ainsi on observe une permutation de l'espace entre la pièce avant et la pièce arrière de la maison. Cependant la fonction des salles n'est pas modifiée pour autant.

La pièce 6-4, par laquelle on accédait à la maison 3 depuis la ruelle a livré peu d'indices tout au long des phases étudiées. La présence de foyers laisse penser qu'il s'agit d'une pièce liée à des activités culinaires, la pièce voisine (pièce 5-3) servant visiblement de salle à manger. Cependant cette interprétation n'est vérifiée que pour la phase 1C1c.

L'absence ultérieure de traces de vie est explicable par un raclage systématique et régulier des niveaux d'occupation (65).

La pièce 5-3, située à l'arrière de la maison, présente une utilisation continue en tant que salle de séjour. Munie tout d'abord d'une simple banquette (phase 1C1e/1C1c), elle est plus confortablement agencée vers la fin du IIIe siècle avec deux banquettes en L disposées en vis à vis (phase 1C1a). Enfin l'agrandissement de cette pièce au début du IIe siècle (phase 1B1) permet la mise en place d'une banquette en U donnant ainsi à cette salle une disposition rappelant l'*andrôn* grec. L'accès à cette pièce "aveugle" s'effectuait par l'intermédiaire de la pièce 6-4. Les murs et les sols étaient recouverts d'un enduit qui avait une fonction tant utilitaire (salubrité) que décorative.

#### 1.4.4. La maison 4

La maison 4 correspond à la partie orientale de la maison 2 qui a été partagée en deux habitations indépendantes dans le dernier quart du IIIe s. av. n. è. (phase 1C2). Elle se superpose à l'unité double antérieure 7A-7B dont elle conserve le plan et l'agencement, du moins au début de son occupation (phase 1C1e) (66). Il n'a été préservé de la maison 4 qu'un lambeau de sol le long du mur ouest de la pièce 7A, le reste de l'habitation ayant été écrêté jusqu'à la base des fondations par les labours modernes (fig. 1-33).

##### *Phase 1C1e (le long du mur ouest)*

Le sol de la pièce 7A est enduit d'une couche d'argile et un foyer lenticulaire a été utilisé dans la partie médiane de la salle. Peu de temps après un foyer est construit dans l'angle nord-ouest de la pièce; il est délimité par une banquette d'adobe et un muret. Cette structure bâtie présente au centre un âtre composé de tessons avec à proximité un creuset fiché dans le sol. Bien qu'aucun déchet caractéristique n'ait été trouvé, il n'est pas exclu que cet aménagement corresponde à une aire de chauffe liée à une activité artisanale (métallurgie?).

La pièce 7A, ainsi que le foyer, sont recouverts d'un remblai (phase 1C1d) dont le niveau supérieur a été écrêté par les travaux agricoles.

#### 1.5. Conclusion

Nous nous contenterons de rappeler ici les principaux résultats de la fouille de l'îlot 1, en considérant que cette investigation ne représente qu'un élément du vaste programme de recherche mis en œuvre actuellement sur l'habitat antique de Lattes, de l'Age du Fer à la période romaine. Nous nous attachons à mettre en évidence les acquis les plus significatifs (implantation de l'îlot, architecture et division de l'espace) concernant une séquence d'un peu plus d'un siècle, des environs de 300 aux environs de 175 av. n. è. (67). Cette séquence chronologique relativement réduite, est d'autant plus intéressante qu'elle se situe dans une période imparfaitement connue en Gaule méridionale.

La fouille de l'îlot 1 a tout d'abord permis de mettre en évidence la mouvance du sous-sol lattois, qui a débuté dès l'Antiquité et s'est poursuivie en s'accroissant bien après l'abandon du site.

Deux phénomènes très caractéristiques ont été observés à ce sujet dans la stratigraphie. Le premier, survenu dans l'Antiquité, correspond à une flexure notée dans la pièce 7 qui affecte les niveaux du premier quart du IIIe s. av. n. è.. Cette déformation est soulignée par l'apport de remblais localisés, interprétables comme des apports destinés à rattraper, au moins en partie, la dénivellation de la topographie, ainsi qu'à stabiliser le sol lors de la reconstruction de l'îlot. Le second phénomène concerne le changement de la coloration des sédiments, qui évolue progressivement, du haut en bas, du jaune au gris, et dont la teinte sombre est due aux remontées de la nappe phréatique. Notons que cette coloration graduelle présente des hauteurs maximales très différentes entre les extrémités est et ouest de l'îlot (94 cm d'écart sur une longueur de 15 m). L'interprétation de ces différences de niveau, de la flexure ainsi que le net pendage d'est en ouest de la stratigraphie demeurent encore mal expliqués. Il pourrait s'agir d'un processus de subsidence ayant provoqué l'affaissement du substrat naturel, formé de sédiments palustres. La partie orientale de assiette du gisement mieux accrochée sur un sous-sol plus dur (bourrelet de rive? présence d'un rempart?)

aurait a priori mieux résisté.

Antérieurement à l'îlot bâti, l'espace fouillé, représentant plus de 150 m<sup>2</sup>, est puissamment remblayé à la fin du IVe siècle. C'est sur cet important remblai que l'on construit l'îlot 1 et que sont aménagés les rues attenantes 101 et 102 et la voie principale 100.

La création de l'îlot 1 proprement dit remonte au tout début du IIIe s. av. n. è. (phase 1E2) et nous pouvons supposer que l'ensemble urbain dans lequel il s'insère fait partie de la même phase de construction. L'îlot 1 se situe à la limite orientale de la ville et en bordure d'un éventuel rempart qui ceinturerait vraisemblablement la cité préromaine (68), et limitait un urbanisme ortho-normé caractérisant les périodes récentes du site (IIIe s. av. -IIe s. ap.). L'îlot 1 a été réalisé d'un seul tenant en dessinant un cadre rectangulaire dont les limites ont été imposées par la trame urbaine du quartier. C'est un îlot allongé qui se raccorde par son petit côté à un axe principal de circulation. Largement écrêté par les labours modernes, il présente une stratigraphie continue jusqu'au 1er quart du IIe s. av. n. è.. Huit phases ont été individualisées (phases de construction/aménagement et d'occupation) correspondant à quatre grandes étapes de son évolution.

Après une première phase d'occupation (1E1), l'îlot 1 est complètement reconstruit vers -275 (phase 1D2). Cette phase de grand travaux pourrait être imputée à un mouvement de terrain qui aurait fortement endommagé l'architecture. La plupart des murs de façades et de refend sont reconstruits et des murs de séparation internes divisent l'espace de certaines pièces en unités doubles. Dans la deuxième phase d'occupation (1D1), on voit s'organiser une répartition fonctionnelle des salles qui se maintiendra sur au moins un siècle. Une restructuration générale de l'îlot 1 est entreprise au cours du troisième quart du IIIe s. (phase 1C2). Des ouvertures internes sont condamnées, entraînant soit l'indépendance d'une pièce, soit la subdivision d'une maison en deux habitations individuelles. Les murs sont rehaussés et certains vraisemblablement reconstruits. Les toitures sont refaites et les sols, grâce à la récupération des matériaux de destruction, sont fortement exhaussés (plus de 50 cm dans la maison 1). Une deuxième phase d'occupation

suit jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. (1C1). Durant cette période, la fonction de certaines pièces est modifiée, les sols étant successivement recouverts de fins remblais au fur et à mesure des multiples réaménagements de l'habitat. Une restructuration générale de l'îlot intervient aux environs de 200 av. n. è. (1B2). Outre la volonté de transformer partiellement l'espace d'une maison, c'est vraisemblablement la nécessité de remettre en état l'architecture en terre et le souci d'exhausser considérablement les niveaux d'occupation, qui occasionnent une nouvelle réfection de la toiture et entraîne en même temps une élévation de la partie supérieure des murs. Une troisième occupation s'établit sans modifier la répartition fonctionnelle des pièces à l'intérieur des maisons (1B1).

Ainsi entre 275 et 175 av. n. è., l'îlot 1 est régulièrement remis en état, c'est-à-dire tous les quarts de siècle environ, occasionnant à chaque fois un exhaussement sensible des niveaux d'occupation. Ces travaux ont été en même temps prétexte à diverses modifications internes des maisons, sans toutefois apporter des changements fondamentaux dans l'organisation des lieux.

L'exhaussement rapide des sols (environ 0,70 m sur un siècle), consécutif à l'accumulation des déblais de destruction, rend compte des problèmes rencontrés par les habitants pour se prémunir des remontées capillaires de l'humidité dues à une nappe phréatique peu profonde. Ainsi, des couches de sable pur sont régulièrement étalées dans les pièces afin d'améliorer la salubrité (69). De même l'isolation des salles de séjour munies de banquettes est assurée par la mise en place d'un enduit de limon argileux qui recouvre uniformément le sol et les murs, donnant à ces pièces un certain hermétisme. Enfin l'humidité constante a posé des problèmes pour la conservation des denrées.

Afin de palier cet inconvénient, la base des doliums a été placée dans des fosses remplies au préalable de sable.

La fouille de l'îlot 1 confirme l'importance de l'utilisation de la terre comme matériau de construction, aussi bien dans l'architecture que dans l'aménagement des pièces. Les murs se composent de solins de petites pierres liées à la terre (parfois avec une arase de tessons d'amphores) surmontés d'élévations en briques crues. A l'intérieur des pièces, les murs sont le plus souvent recouverts d'un enduit mural en terre de couleur brune, voire même ornés d'un enduit terreux ocre-jaune. Certaines pièces sont décorées de mortiers de chaux peints de couleur brun-rouge. Ces enduits de chaux peints sont actuellement parmi les témoins de peinture murale les plus anciens connus en Gaule pré-romaine. Les enduits muraux de terre se relient en arrondi à des sols en terre battue ou parfois en argile. La brique crue et la bauge sont indifféremment employées dans la confection des banquettes. Enfin la découverte insigne d'un pavage d'adobe bien conservé, ainsi que la présence d'une large banquette en U dans une salle de séjour, révèlent probablement l'intensité des influences méditerranéennes dont pourrait avoir bénéficié l'architecture du site de *Lat-tara*.

Pour ce qui est du plan des unités d'habitation, l'îlot 1, s'insérant dans un urbanisme régulier, présente des aspects différents de ce qui est connu à la même époque sur les oppidums de l'arrière-pays languedocien. Les maisons de forme rectangulaire occupent toute la largeur de l'îlot et se juxtaposent sur sa longueur. Elles sont constituées de deux pièces en enfilade (unités doubles) à l'exception de l'une d'elle qui, bénéficiant d'une surface plus importante, est composée d'une

double pièce mitoyenne à une grande salle.

La spécialisation interne de l'habitat est marquée par une répartition fonctionnelle des pièces qui souvent témoigne d'une continuité au cours du temps. Ainsi les maisons présentent dans leur partie avant, où l'on accède depuis une rue, une grande pièce dont l'activité principale était essentiellement liée à la préparation du repas (foyers, four) et au stockage des réserves quotidiennes (fosses à dolium). A l'arrière de la maison, une pièce plus petite était réservée, soit à l'engrangement des récoltes céréalières et devenait alors une pièce-grenier indépendante, soit de salle de séjour et de repos (banquettes) où l'on prenait sans doute les repas. Cependant, les diverses solutions adoptées dans l'organisation interne des maisons lattoises exclut toute rationalisation collective, et montre que la maîtrise des transformations des unités domestiques de l'îlot 1, durant tout le III<sup>e</sup> siècle, appartient aux groupes familiaux qui les occupent.

Dans le Midi méditerranéen où l'utilisation de la pierre et de la brique se cantonne au littoral, l'existence au III<sup>e</sup> s. av. n. è. d'une architecture privée constituée de maisons à pièces multiples, conçues ainsi dès leur origine, et traduisant une certaine différenciation de l'espace domestique, est un fait précoce pour le II<sup>e</sup> Age du Fer régional.

Les maisons de l'îlot 1 se rapprochent d'avantage des habitations du Languedoc occidental, où les maisons sont plus grandes et très souvent constituées de pièces multiples et de cours (Pech-Maho à Sigean, Le Moulin à Peyriac-de-Mer...), que des habitations rhodaniennes (Languedoc oriental et Provence occidentale), où l'on observe surtout des maisons à une seule pièce de surface réduite (sites de la Vaunage, l'Île et Saint-Pierre à Martigues, Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau, etc ...).

## NOTES

(1) Les résultats de cette fouille ont fait l'objet d'un diplôme à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Toulouse, sous la direction de Mr. Jean Guilaïne, Directeur d'Etudes de l'E.H.E.S.S. (Roux 1989). Les travaux de terrain ont été dirigés par moi-même, avec l'aide de Denis Lebeauin en Juillet 1984 et Juillet 1986.

(2) Cette méthode de numérotation des phases, pratiquée dans toutes les zones du chantier, permet de poursuivre lors de la fouille des niveaux sous-

jacents une numérotation continue des phases antérieures. De plus, elle facilite l'étude synchronique d'une période dans les différents secteurs de fouille (par exemple: la phase 1C2 de l'îlot 1 est contemporaine des phases 3F de l'îlot 3 et 4sE2 de l'îlot 4 sud).

La numérotation de la phase se définit ainsi: le premier chiffre -1- correspond au numéro de l'îlot. Il est suivi d'une lettre majuscule (A à E) qui représente les grandes phases évolutives. Le second chiffre (1 ou 2) définit dans



chaque phase une activité: 1. occupation; 2. aménagement ou construction. Enfin, dans certaine phase, une lettre minuscule subdivise celle-ci en sous-phase d'occupation ou d'aménagement.

(3) L'us. 1388 est constituée d'une terre pulvérulente, organique, contenant de nombreux charbons de bois, des os et une quantité importante de graines: céréales: 40, raisin: 12, légumineuses: 4, adventices: 17 (Buxó 1989).

(4) M41: négatif du mur épierré [1130]; tranchée de fondation: creusement [1383=1355], comblement [1379, 1354, 1128]; épierrement: creusement [1003], comblement [1225, 1092, 1016, 1012, 1002].

(5) M121: fondation (1213), élévation [1211]; reprise à la phase 1D2: creusement [1208], comblement [1209]; reprise à la phase 1C2: creusement [1158], comblement [1145]; arasement post-antique du mur [1155, 1218].

(6) M42: négatif du mur épierré [1131]; tranchée de fondation: creusement [1357], comblement [1356]; reprise à la phase 1D2: creusement [1385], comblement [1381]; épierrement: creusement [1003], comblement [1396, 1227, 1016, 1002].

(7) M123: fondation conservée sur une assise sur une longueur de 2 m [1216]; tranchée de fondation: creusement [1231], comblement [1230]; épierrement: creusement [1223, 1160], comblement [1156]; arasement post-antique [1155].

(8) M40: négatif du mur épierré [1129]; épierrement: creusement [1003], comblement [1252, 1016, 1012, 1002].

(9) M43: négatif du mur épierré [1132]; tranchée de fondation: creusement [1384=1358], comblement [1380]; reprise à la phase 1D2: creusement [1358], comblement [1366]; épierrement: creusement [1003], comblement [1239, 1016, 1012, 1002].

(10) M106: négatif du mur épierré [1133]; reprise à la phase 1D2: creusement [1386, 1173], comblement [1382, 1172]; reprise à la phase 1C2: creusement [1164], comblement [1163]; épierrement: creusement [1207, 1003], comblement [1167, 1002].

(11) M122: une seule assise de la fondation conservée [1214-1215]; tranchée de fondation: creusement [1456], comblement [1413]; reprise à la phase 1D2: creusement [1180], comblement [1179]; épierrement: creusement [1178], comblement [1175]; arasement post-antique du mur [1155].

(12) A l'est de la chape un alignement de céramique (longueur 50 cm), composé de fragments d'anses et de panses d'amphores massaliètes, est à rattacher au foyer (reste de radier). A 10 cm au nord de la chape, une loupe de creuset est posé sur le sol, sa partie arrondie vers le haut.

(13) Les trois foyers ont été partiellement détruits ou bouleversés. Le foyer FY150 (60 x 50 cm) n'a conservé qu'une partie de son radier tandis que le foyer FY384 (55 x 51 cm) ne possède plus qu'un lambeau de sa chape et une partie de son radier. Le foyer FY169 ne présente quant à lui qu'une bande de 1,82 m de long sur 0,20 à 0,56 m de large. Ces foyers sont composés d'un radier de tessons d'amphores massaliètes (6 à 12 cm d'épaisseur) posés à plat, face interne vers le bas, et de quelques matériaux divers (éclat calcaire, basalte, galet). La chape lissée en surface est constituée d'une argile fine de couleur gris clair. On note pour le foyer FY169 que les sols d'argile 1194-1195 remontent jusqu'à la surface de la chape.

(14) FS271: en quart de cercle, creusement [1392], bord imperceptible, parois irrégulières, fond plat; profondeur 28 cm. FS272: en demi cercle, creusement [1395], bord arrondi, parois irrégulières, fond indéterminé, forme sûrement oblongue: n.-s. 118 cm, e.-o. 48 cm, profondeur: 28 cm. FS273: creusement [1399], circulaire, bord anguleux, parois lisses, fond plat, diamètre: 66 cm, profondeur: 14 cm, FS274: en demi cercle, creusement [1401], bord anguleux, parois irrégulières, fond plat ?, profondeur: 12 cm.

(15) Le foyer FY265, très bouleversé, présente une forme circulaire qui ne correspond nullement à sa forme originelle. Dimensions: n.-s. 134 cm, e.-o. 140 cm, épaisseur: 1 à 5 cm, surface conservée: 1,40 m<sup>2</sup>.

(16) Difficilement repérable à la fouille, ce sol n'a pu être observé que

ponctuellement. Il a été noté en pointillé sur les sections 1, 13 et 24.

(17) Au n. on observe un groupe de 3 poteaux alignés e.o. Le P261 [1361] est à 46 cm du P260 [1360] lui-même accolé à P259 [1359]; les calages sont composés exclusivement de petites pierres (4 à 12 cm). A 1,40 m au s. se situe le poteau P262 [1362] matérialisé par un galet et deux tessons. Enfin un second groupe de 2 poteaux [P263, 1363 et P264, 1364] est distant de 2 m à l'o. de P262 et de 2,50 m au s.o. du premier groupe; espacés l'un de l'autre de 52 cm, le calage de ces 2 poteaux est constitué uniquement de tessons.

(18) Pour la situation des blocs dans la pièce voir fig. 1-6. Le bloc n. est un grès à grain moyen (54x40x16 cm) mis en place avant l'apport du remblai 1349; sa base repose sur le sol 1351. Le bloc s. est un conglomérat calcaire avec présence de fragments de corail (*Cargneule*) (50x34x8-10 cm); il repose sur le sol 1346=1348 (détermination P. Poupet).

(19) Pratiquement détruites par la fondation du mur M248, les fosses-foyers n'ont pu faire l'objet de relevé descriptif détaillé.

(20) Voir les notes correspondantes aux murs M42 (note 6), M43 (note 9), M106 (note 10), M121 (note 5) et M122 (note 11).

(21) M248 - 44 - 249: tronçon o.: fondation [1352], élévation [1331]; tronçon e.: fondation [1353], élévation [1330]; enduits muraux côté pièce 1 [1326, 1325], côté pièce 2 [1345]. A la phase 1C2 bouchage de la porte par le mur M44: fondation [1329], élévation [1009]; enduits côté pièce 1 [1323], côté pièce 2 [1297/1321]. A la phase 1C1d ouverture d'une porte au niveau du tronçon o. du mur M248: arasement [1335]; seuil: base [1338], seuil [1332]. A la phase 1C1b bouchage de la porte par le mur M249: élévation [1328]; enduit côté pièce 2 [1053]; arasement post-antique du mur [1339, 1085].

(22) M131: pratiquement épierré: négatif et élévation [1217, 1222]; tranchée de fondation: creusement [1173], comblement [1172]; épierrement: creusement [1203, 1177], comblement [1174, 1167]; arasement post-antique [1219, 1155].

(23) L'amas de cailloutis 1196 (70x80 cm) est constitué d'éclats de calcaire et de molasse (10 à 12 cm), de gros fragments d'amphore massaliète et de quelques galets, sur une épaisseur de 10 à 14 cm. Dans le remblai 1183, un niveau de galets (4 à 5 cm) se superpose à l'amas de cailloutis; ils sont séparés par une dizaine de centimètres.

(24) La transition de couleur s'effectue graduellement entre les côtes +1,82 m et +1,92 m par rapport au 0 NGF. Ce changement de couleur dans le sédiment est également remarqué dans les pièces 7A-B et 8, respectivement aux côtes +2,76 m et +2,36 m.

(25) L'aménagement du radier était destiné à remplacer les pierres enlevées dans le parement n. et à niveler l'arase du mur M248. Il se compose de cailloux de provenances diverses: 10 cailloux de grès de 15 à 20 cm, 1 caillou de calcaire lacustre, 1 caillou de calcaire sub-lithographique gris-bleu et 1 dalle de grès quartzueux à grains fins (détermination P. Poupet).

(26) FS229: forme circulaire, diamètre: 50 cm, profondeur: 13 cm; creusement [1304], parois légèrement concave et sub-verticale, fond plat; comblement de sable et de limon [1303]. FS223: forme demi-circulaire: 36x64 cm, profondeur: 10 cm; creusement [1293], bord concave et fond plat; comblement [1292] identique à la FS229.

(27) Les pierres sont en calcaire lithographique; leur base est calée soit par des petits cailloux (SE86), soit par des tessons de dolium (P57).

(28) FS72: diamètre: 60 cm, profondeur: 33 cm; creusement [1282], parois concaves et verticales avec ressaut intermédiaire, fond arrondi; comblement de sable avec poches limoneuses [1281=1034]. FS 73: diamètre: 65-70 cm, profondeur: 36 cm; creusement [1038]; comblement identique [1300=1037]. FS 216: diamètre: 90 cm, profondeur: 25 cm; creusement [1280], parois régulières et concaves, fond presque plat; comblement identique [1279]. FS217: diamètre: 72 cm, profondeur: 34 cm; creusement [1286], parois concaves, fond plat; comblement identique [1285]. FS228: largeur: 35 cm, profondeur: 14 cm; creusement [1299], parois et fond concaves; comblement de terre brune char-

bonneuse contenant des fragments de foyer et des tessons d'une même urne [1298] (vidange de foyer?).

(29) La fouille de la pièce 2 a débuté en 1984 sous la responsabilité de D. Lebeaupin et a été terminée en 1986 par moi-même.

(30) Le négatif de l'enfoncement du poteau présente au sommet une section quadrangulaire (18–24 x 30 cm) et des parois lisses en forme de pyramide inversée sur une profondeur de 24 cm; comblement [1343].

(31) Du même type que ceux de la pièce 1 (1325–1326), cet enduit se compose d'une première couche brune de 2 à 4 cm et d'un revêtement de limon sableux jaune de 5 cm d'épaisseur.

(32) Les BQ231 et 232 ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le premier numéro de *Lattara* (Chazelles-Roux, 1988, 166–168).

(33) FS78: diamètre: 60 cm, profondeur: 15 cm; creusement [1055], parois verticales et obliques, fond plat; comblement sableux [1054]. FS79: diamètre: 68 cm, profondeur: 18 cm; creusement [1061], parois obliques, fond plat; comblement identique [1060]. FS80: oblongue: 50x70 cm, profondeur: 10 cm; creusement [1063], parois obliques, fond plat; comblement identique [1062]. FS81: ovale: 72x90 cm, profondeur: 22 cm; creusement [1065], parois obliques, fond plat; comblement identique [1064]. FS82: diamètre: 60 cm, profondeur: 16 cm; creusement [1067], parois et fond concaves; comblement identique [1066]. FS83: diamètre: 58 cm, profondeur: 11 cm; creusement [1070], parois obliques, fond plat; comblement sableux [1069]. FS85: diamètre: 39 cm, profondeur: 8 cm; creusement [1074], parois obliques, fond plat; comblement sableux [1073].

(34) FS58: ovale: 40x50 cm, profondeur: 10 cm; creusement [1027], parois obliques, fond plat; comblement de sable [1026], sommet recouvert de fragments d'amphores massaliètes. FS74: forme irrégulière: 60x80 cm, profondeur: 10 cm; creusement [1041]; comblement identique [1040]. FS75: oblongue: 42x84 cm, profondeur: 6 cm; creusement [1043]; comblement identique [1042]. FS76: diamètre: 36 cm, profondeur: 6 cm; creusement [1045]; comblement sableux [1044].

(35) FS55: diamètre: 42 cm, profondeur: 5 cm; creusement [1018], fond plat; comblement de sable et de limon brun [1017]. FS56: oblongue: 47x60 cm, profondeur: 6 cm; creusement [1020], fond plat; comblement identique [1019].

(36) Le sol d'adobe et ses aménagements ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le numéro 1 de *Lattara* (Chazelles-Roux 1988, 161–166, fig.3-4).

(37) Creusement [1272]; radier de pierres et de tessons d'amphores massaliètes [1270]; seuil en terre limoneuse jaune [1269]; dimensions: longueur (e.-o.): 90 cm; largeur (n.-s.): 70 cm.

(38) FS201: forme irrégulière, longueur (n.-s.): 100 cm; largeur (e.-o.): 60-70 cm; profondeur: 6 cm; creusement [1262], bords imperceptibles, parois irrégulières, fond plat; comblement de limon gris [1257]. Au sommet du comblement, 8 cailloux (10–12x17–25 cm) ont été placés horizontalement, ainsi qu'un fragment de bord de dolium. Au tamisage le comblement a livré 3 graines de céréales et une graine de légumineuse.

(39) M87: tronçon o.: fondation [1278], élévation [1010], arase [1081]; tronçon e.: fondation [1278], élévation [1007], arase [1080]; creusement tranchée de fondation [1246]; comblement [1260, 1251, 1250, 1247]; enduit côté pièce 5 [1202, 1199, 1008]; seuil: radier [1228, 1114], seuil [1083]; arasement antique [1127, 1126].

(40) FS 188: creusement [1245]; longueur et largeur conservées: 120x40 cm, profondeur: 18 cm; bord arrondi, fond concave, parois obliques et lissées aménagées de quelques gros tessons de céramique.

(41) M45: tranchée de fondation [1077], comblement [1134, 1122, 1121]; fondation [1120], interface entre la fondation et l'élévation [1224], élévation [1011]; épierrement latéral [1123]; arasement post-antique [1084].

(42) Seule une brique (20x40x10 cm) a pu être observée, le reste ayant

fondu dans la masse. L'absence de sable pouvant matérialiser les joints nous indique que ceux-ci étaient inexistantes ou qu'ils étaient composés d'un limon semblable aux adobes.

(43) L'aménagement de l'aire de construction est constant sur les sites comportant une occupation antérieure. Ce travail est d'autant plus nécessaire qu'il implique l'insertion des habitations dans une trame urbaine où des parties architecturales sont communes (Michelozzi 1982, 24–25 et 45-46).

(44) Entre les pièces 1 et 2, l'ouverture est de 1,30m, tandis qu'entre les pièces 7A-7B elle mesure environ 2m.

(45) Alors que la plupart des autres couches de remblai sont constituées de limon jaune contenant de nombreux fragments d'adobe et d'enduit mural.

(46) Le rejet de résidus domestiques dans les remblais de construction est une pratique courante dans la plupart des habitats du Languedoc oriental (Py 1987, 607).

(47) L'utilisation de résidus de briques comme matériau de remblai est également attestée sur le site d'Espéran à St.-Gilles (Barruol-Py 1978: sond.1, c4, sond.4, c4-5 et 6; sond.5, c4, 5c, 8 et 9) et sur l'oppidum du Marduel à St.-Bonnet-du-Gard (Py 1987, 609).

(48) Un exemple d'unité double aménagée de la même façon que la maison 3 de l'îlot 1 a été rencontré dans l'îlot 3 (pièces 3A–3B) (voir *infra*, chapitre 6).

(49) Les grandes pièces sont utilisées pour les activités culinaires et les petites pièces servent de salle de séjour et/ou de stockage, à l'exception de la grande salle de séjour 3 dont la surface (16m<sup>2</sup>) est identique à la pièce de séjour 3A de l'îlot 3 (3,40mx4,60m: 15,64m<sup>2</sup>) (Chazelles-Roux 1988, 168–169).

(50) Murs 40 à 43, 106, 121, 122 et 123.

(51) Dimensions des blocs: M44: 84x43x8/33 cm et 40x38x12 cm; M87: 25x22x8 cm et 25x20x12 cm.

(52) Des arases de tessons d'amphores ont été également observés sur les solins de la pièce 7 de l'îlot 4-sud, dans plusieurs pièces de l'îlot 8 et dans les fouilles du G.A.P.: sondage 1, niveau N-IV et sondage 3, niveau N-III (Py 1988, 70-71).

(53) Largeur des portes intérieures de l'îlot 1: pièces 1–2: 1,30m (phase 1D) et 1,40m restituable (phase 1C1d); pièces 7A-7B: 2m (phase 1D); pièces 5-6: 1,10m (phase 1C); pièces 3-4: maximum restituable 1,20m (phase 1B).

(54) En Languedoc oriental les cases à pièce unique construites en pierre sèche possèdent une porte généralement située dans un angle (Py 1987, 611). A. Michelozzi émet l'hypothèse que ce mode de construction permettrait d'utiliser un espace plus important à l'intérieur des habitations (Michelozzi 1982, 67). On retrouve cette même situation des portes sur le site de Martigues (B.-du.-R.) dont l'architecture est comparable à celle de Lattes, à savoir une élévation en terre sur un solin de pierres. L'emplacement des portes dans un angle est cette fois interprété comme un mode de construction permettant une meilleure solidité des murs (Chausserie-Laprée-Nin 1987, 81-82). En ce qui concerne l'emplacement des ouvertures de l'îlot 1 de Lattes, je retiendrais pour ma part l'hypothèse d'A. Michelozzi qui me semble correspondre aux observations concernant les aménagements de certaines pièces (exemple: banquettes le long des murs dans les salles de séjour). Il est à noter que les portes extérieures sont toutes placées au centre de la façade des maisons.

(55) Des exemples d'huissierie ont été reconnus tout récemment sur le site de l'île de Martigues (B.-du.-R.) (Chausserie-Laprée-Nin 1987, 81-82).

(56) Au sujet des constructions des seuils et des rôles qu'ils peuvent jouer dans un habitat comme celui de Lattes, voir les exemples bien conservés sur le site de Martigues dans Chausserie-Laprée-Nin 1987, 80-81.

(57) Lors des fouilles nous avons observé que le sommet des seuils en terre présentait une surface lisse sans aucune trace d'usure. A: pièce 5-6 de la maison 3 (phase 1C1b); B: pièce 8 de la maison 2 (phase 1D); C: pièces 1–2 de la maison 1 (phase 1C1b).

(58) D: pièce 1 de la maison 1 (phase 1C1b); E: pièce 8 de la maison 2 (phase 1D).

(59) Au sujet de la composition granulométrique des enduits muraux, voir Poupet-de Chazelles 1989.

(60) Des exemples d'enduit recouverts d'une pellicule d'argile jaune pure sont notamment attestés sur l'oppidum du Marduel à St.-Bonnet-du-Gard à partir du Ve s. av. n. è. (Michelozzi 1982, 56).

(61) Inventaire des u.s. contenant des fragments d'enduit peint de terre et de chaux: secteur 9: 1346; pièce 5: 1101, 1105, 1182; pièce 2: 1049, 1057, 1069, 1288, 1311, 1317, 1319, 1322, 1324, 1333, 1336; pièce 1: 1004, 1030, 1309, 1318; hors contexte (surface, tranchée d'épierrement): 1001, 1002, 1016, 1156, 1176, 1227.

(62) Rappelons qu'un demi-niveau a été mis en évidence dans la case IID4 du premier village de l'île de Martigues (Ve-début IVe s. av. n. è.) (Chausserie-Laprée-Nin 1987, 74).

(63) Remblais ponctuels avant la construction (phase 1D2) et durant l'occupation (phase 1D1). Il faut associer aux problèmes d'instabilité du sol la réfection des murs de façade nord M121 et du mur mitoyen M106 lors de la restructuration à la phase 1C2.

(64) Au sujet des croyances et des pratiques cultuelles liées aux vases à fond percé, voir Larderet 1956b, 51-53 et Larderet 1957, 69-82; Py 1972, 983-984. Dans la plupart des cas les vases à fond percé ont été trouvés associés à des foyers construits (La Roque de Fabrègues, La Liquière, Roque de Viou).

En toute hypothèse, l'usage de ces vases a pu être réservé à des rites libatoires, liés dans certains cas à un rite de fondation (Py 1987, 729-730).

(65) Cela expliquerait la fine stratification notée entre les grandes phases de remblaiement des pièces 6-4, dont la compréhension lors de la fouille s'était révélée complexe et avait soulevé des difficultés d'interprétation. Des exemples de sols successivement raclés sont connus sur l'oppidum des Castels à Nages (Michelozzi 1982, 61-62).

(66) La numérotation des pièces 7A-7B définie lors de la fouille n'a pas été modifiée lors de la mise en phase des maisons. Les pièces de la maison 4 étant les mêmes que celles étudiées dans la maison 2, nous avons gardé la même numérotation afin de faciliter l'accès aux archives planimétriques et informatisées.

(67) L'îlot 1 est actuellement celui qui fournit les indications les plus denses sur cette période.

(68) Sur le problème de l'existence ou non d'un rempart ceinturant la ville antique, voir les propos de M. Py d'après les sondages anciens (Py 1988, 116-118, fig.28). Un sondage pratiqué en 1989 dans l'îlot 7 (cf. plan général) semble confirmer l'existence d'un mur d'enceinte (sondage 10). Voir aussi ci-après, chapitre 13.

(69) Au sujet de l'utilisation du sable dans l'habitat de Lattes et des remontées de l'humidité par capillarité, se reporter à Roux-Verdier 1989, 33-40.

## BIBLIOGRAPHIE

**Barbet 1985** : A. Barbet, L'introduction de la peinture murale romaine en transalpine, *Etudes Languedociennes*, 1985, 182.

**Barbet 1987** : A. Barbet, La peinture murale préromaine existe-t-elle en Gaule?, *Mélanges offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, 1987, 45-51.

**Barruol-Py 1978** : G. Barruol et M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéyran à Saint-Gilles-du-Gard, *R.A.N.*, 11, 1978, 19-100.

**Boissinot 1984** : P. Boissinot, La construction en terre au IIe s. av. J.-C. sur l'oppidum du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), *D.A.M.*, 7, 1984, 79-96.

**Buxó 1989** : R. Buxó, Le Chantier de Lattes: les données carpologiques de l'îlot 1, in *Un îlot d'habitation au IIIe s. av. n. è.*, diplôme E.H.E.S.S. par J.-C. Roux, Toulouse, 1989, 149-154.

**Chausserie-Laprée-Nin 1987** : J. Chausserie-Laprée et N. Nin, Le village protohistorique du quartier de l'île à Martigues (B.-d.-Rh.): urbanisme et architecture de la phase primitive (début Ve-début IIe s. av. J.-C.), *D.A.M.*, 10, 1987, 31-89.

**Chazelles-Roux 1988** : C.-A. de Chazelles et J.-C. Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au IIIe s. av. n. è.: les sols et les banquettes, *Lattara 1*, 1988, 161-174.

**Colomer 1989** : X. Colomer, Chasse et élevage, approche de la consommation de viande sur le site de Lattes (Hérault), *Lattara 2*, 1989, 85-100.

**Garmy 1974** : P. Garmy, *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou*, A.R.A.L.O., cahier n°1, 1974, 72-76

**Larderet 1956** : P. Larderet, Croyances et pratiques religieuses préromaines révélées par les découvertes archéologiques de l'oppidum de la Roque, Hérault, *Journées archéologiques d'Avignon*, 1956, 51-53.

**Larderet 1957a** : P. Larderet, L'oppidum préromain de la Roque, com-

mune de Fabrègues (Hérault), *Gallia*, XV, 1957, 1-39.

**Larderet 1957b** : P. Larderet, Les découvertes archéologiques de la Roque, Hérault, contribution à l'étude des croyances religieuses préromaines, *R.S.L.*, 23, 1957, 69-82.

**Michelozzi 1982** : A. Michelozzi, *L'habitation protohistorique en Languedoc oriental*, A.R.A.L.O., cahier n°10, 1982.

**Poupet-de Chazelles 1989** : P. Poupet-C.-A. de Chazelles, Analyses archéologiques et sédimentologiques des matériaux de terre crue de l'architecture protohistorique à Lattes, *Lattara 2*, 1989, 11-32.

**Py 1972** : M. Py, *Les oppida de Vaunage, Gard, fouilles 1958-1968*, Thèse de 3ème cycle, Montpellier, 1972, 5 vol. (dact).

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistorique dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, 65-146.

**Roux 1989** : J.-C. Roux, *Un îlot d'habitation à Lattes au IIIe s. av. n. è. L'îlot 1: stratigraphie, architecture et aménagements domestiques*, Diplôme EHESS, Toulouse, 1989.

**Roux-Verdier 1989** : J.-C. Roux et F. Verdier, L'utilisation du sable dans l'habitat antique de Lattes, *Lattara 2*, 1989, 33-38.

**Solier-Fabre 1969** : Y. Solier-H. Fabre, L'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude), fouilles 1966 à 1968, *B.S.E.S.A.*, 69, 1969, 69-106.

**Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plomb en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho (Sigeac), *R.A.N.*, 12, 1979, 55-123.

**Sternberg 1989** : M. Sternberg, La conservation du poisson à Lattes (IIIe-Ier s. av. n. è.: méthodes de prélèvements et premiers résultats, *Lattara 2*, 1989, 101-120.



## 2

## La céramique de l'îlot 1

par Michel Py

## 2.1. Introduction

Les fouilles de l'îlot 1 ont livré de 1984 à 1987 un total de 22138 fragments de céramique (soit 2412 vases en estimation de **nmi**) (1). Parmi eux, 16614 fragments (soit 1982 individus) sont compris dans des niveaux homogènes mis en phase par la stratigraphie. Ce sont essentiellement ces derniers, présentant un double intérêt (associations de types, rapports quantitatifs entre eux), qui seront étudiés en détail ici.

Une sélection de pièces a été dessinée, afin de fournir une illustration précise de ces mobiliers qui sont les plus anciens étudiés dans le présent volume (2).

Cependant, comme dans les autres zones de la fouille, il a semblé inopportun de donner une analyse des mobiliers par unité stratigraphique: l'étude aurait été trop parcellisée, peu utilisable, et aurait compris de nombreuses redondances. Aussi a-t-on choisi de présenter les céramique par phase, étant entendu que la documentation de détail (comptages par US, inventaire, iconographie) reste disponible au Centre de Documentation Archéologique Régional de Lattes. Les numéros d'US seront cependant indiqués sur l'illustration pour per-

mettre une localisation précise des pièces les plus significatives.

Les vases et fragments de vases en céramique provenant de l'îlot 1 sont décrits pour chaque phase à l'aide d'un tableau quantitatif et typologique, accompagné d'une ou plusieurs planches de dessins. Chaque tableau comprend de gauche à droite:

*a) une liste des types de céramique représentés dans la phase;*

*b) un décompte du nombre des fragments recueillis pour chaque type, avec, en corps gras, des totaux partiels par catégorie (céramiques tournées fines, vaisselle —tournée et non tournée—, amphores, et dolium);*

*c) le pourcentage du nombre de fragments par rapport au total général;*

*d) le pourcentage du nombre de fragments à l'intérieur de chaque catégorie;*

*e) le pourcentage du nombre de fragments à l'intérieur de la vaisselle (tournée et non tournée);*

*f) le décompte du nombre minimum d'individus correspondant;*

*g) le pourcentage du nombre d'individus par rapport au total général;*

*h) le pourcentage du nombre d'individus à l'intérieur de chaque catégorie;*

*i) le pourcentage du nombre d'individus à l'in-*

*térieur de la vaisselle (tournée et non tournée);*

*j) les formes de vase attestées pour chaque type de céramique;*

*k) éventuellement les références typologiques correspondantes;*

*l) les éléments de vase représentés pour chaque forme;*

*m) les renvois à l'illustration graphique.*

Les typologies usuelles mentionnées dans ces tableaux sont indiquées en abrégé. On trouvera ici la liste des ouvrages auxquelles renvoient ces abréviations (références auteur/année correspondant à la bibliographie donnée en fin d'étude).

*Céramiques pseudo-ioniennes:* Py, 1979-1980.

*Céramiques attiques:* Sparkes-Talcott, 1970.

*Autres céramiques à vernis noir:* Lamboglia, 1952; Morel, 1981.

*Céramiques non tournées:* Dedet-Py, 1975.

*Amphores massaliètes:* Bertucchi, 1979; *bords types 1-9:* Py, 1978.

*Amphores romaines:* Lyding-Will, 1982; Lamboglia, 1955.

*Bucchero étrusque (intrusion):* Rasmussen, 1979.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond, fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien peint	304	7,11	23,03	11,86	96	22,02	43,24	26,09	ampoule massalète coupe à anse verticale coupe à une anse coupe à une anse coupe hémisphérique kylix à pâte grise kylix à pâte claire coupelle à une anse cruche plat à poisson autre	Py-28 Py-7 Py-20 Py-29 Py-18 Py-25 Py-26 Py-6 Py-32 Py-16	2b, 1a 1b 24b, 2a 1b 20b 19b, 5f, 4a 1b 23b, 5a 1d (onde) 4b → 6 f annulaires, 2a bilides	2-4, n°9 2-4, n°20,21,22  2-4, n°7,8 2-4, n°1-6 2-4, n°18 2-4, n°10-17  2-4, n°19
attique	15	0,35	1,14	0,59	3	0,69	1,35	0,82	coupe kylix (boisal) patère plat à poisson	Agora 532-561 Agora 825-842 Agora 1061-1076	1a 1a, 1fr 5fr, 2f, 1d (palmettes liées) 1f	2-3, n°2 2-3, n°1
pseudo-attique	7	0,16	0,53	0,27	4	0,92	1,80	1,09	bol coupe kylix skyphos autre	cf. Agora 955	1f 1a 2b 1b 1 d (guilochures)	2-3, n°3
peïtes estampilées autres vernis noir	50 30	1,17 0,70	3,79 2,27	1,95 1,17	15 12	3,44 2,75	6,76 5,41	4,08 3,26	bol coupelle cratère kylix patère plat à pied skyphos autre	Lamb-27ab Morel F2423-2424 Lamb-40 Lamb-42Bb Lamb-21 cf. Agora 958-991 Lamb-43	13b, 1f, 1d (tête de profil) 1 complet 1b 4b, 4a 1f, 1d (guilochures) 1b 2b 1f	2-3, n°10,11,12 2-3, n°5 2-3, n°8 2-3, n°7,9  2-3, n°6 2-3, n°4
pâte calcare	771	18,02	58,41	30,07	61	13,99	27,48	16,58	ampoule massalète coupe à une anse coupe hémisphérique cratère coupelle à une anse cruche cruche plat à poisson autre		2 complètes, 6b, 17a, 7f 6b, 2a 5b 1b 5b, 2a 31b, 20a 5b, 1a 1b 21f annulaires, 1f plat, 1 a	2-3, n°13,16,17 2-3, n°18 2-3, n°15  2-3, n°19,20,23 2-3, n°21,22  2-3, n°14
céramique catalane	1	0,02	0,08	0,04	1	0,23	0,45	0,27			1f	
com. italo-grecque	51	1,19	3,86	1,99	9	2,06	4,05	2,45	couvercle lupas		4b 4b	2-3, n°30,31,32 2-3, n°26,27,28,29
com. ibérique	74	1,73	5,61	2,89	7	1,61	3,15	1,90	urne		1b	2-3, n°24
com. punique	7	0,16	0,53	0,27	5	1,15	2,25	1,36	bouteille		1b	2-3, n°25
mortier massalète	5	0,12	0,38	0,20	5	1,15	2,25	1,36			2b, 4f	
autres fines	5	0,12	0,38	0,20	4	0,92	1,80	1,09			1 anse bilide	
<b>tot. tournées fines</b>	<b>1320</b>	<b>30,88</b>	<b>100,00</b>	<b>51,48</b>	<b>222</b>	<b>50,92</b>	<b>100,00</b>	<b>60,33</b>				
non tournée	1244	29,08	100,00	48,52	146	33,49	100,00	39,67	fr. d'urne fr. de coupe couvercle fr. de couvercle couvercle en Y autre		47b, 22d 77b, 4d, 1a b=D01, f=62A, rapport=37 12b 1b 6f, 4a	2-5, n°15-19 2-5, n°22-25 2-5, n°21 2-5, n°20
<b>tot. vaisselle</b>	<b>2564</b>	<b>59,94</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>368</b>	<b>84,41</b>	<b>200</b>	<b>-</b>				
ampore massalète	1585	37,05	98,02	-	46	10,55	77,97	-	bord       estampille autre	type 5 type 6 type 7 type 8 type 9	1b 1b 13b 21b 1b 2 ex.: AG liés; phi 41a, 3f	2-5, n°1 2-5, n°2 2-5, n°6,8,10 2-5, n°3,5,7,9,11 2-5, n°4 2-5, n°12,13
ampore italique	7	0,16	0,43	-	3	0,69	5,08	-				
ampore punique	15	0,35	0,93	-	7	1,61	11,86	-				
ampore ibérique	10	0,23	0,62	-	3	0,69	5,08	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>1617</b>	<b>37,80</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>59</b>	<b>13,53</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	97	2,27	100,00	-	9	2,06	100,00	-			1b, 1f, 2 cordons	2-5, n°14
<b>total</b>	<b>4278</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>436</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions	5	dont:							attique ampore massalète ampore étrusque	figures noires	1 fr (guirlande) 1b type 1, 1b type 3 2 fr	

• 2-1: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1E (vers -300/-275).

## 2.2. Céramiques de la phase 1E (vers -300)

• Tableau général: fig. 2-1; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-3 à 2-5.

Les fragments de céramique se rapportant à la phase 1E, c'est-à-dire à la mise en place de l'îlot 1, se répartissent en trois parts à peu près équivalentes, constituées par la vaisselle fine tournée, les amphores et les céramiques non tournées. Cependant, globalement, la vaisselle (tournée et non tournée) domine, avec 60% des fragments.

En nombre d'individus, la vaisselle fine tournée est prépondérante, puisqu'elle représente plus de la moitié de l'effectif total. Ce groupe est lui-même formé essentiellement de productions à pâte claire, d'origine ou d'inspiration massaliète, peintes ("pseudo-ionien": fig. 2-4) ou non peintes (pâte calcaire: fig. 2-3, n°13-23), constituant 80% des tessons et 70% des individus de la catégorie. On remarque que les exemplaires peints, s'ils sont deux fois moins nombreux en fragments, le sont deux fois plus en individus, ce qui est normal compte tenu que beaucoup de fragments sans peinture appartiennent en réalité à des vases incomplètement peints. La typologie des formes de ce groupe est variée (11 formes de vase différentes), mais en grande partie commune aux répertoires peint et non peint. Seule la répartition des formes varie entre ces deux techniques:

-le pseudo-ionien peint recèle surtout des coupes, soit sans anses (hémisphériques), soit à une anse (one-handled), avec une variante de petite taille (lékanides), soit souvent à deux anses (kylix à pâte jaune et surtout grise);

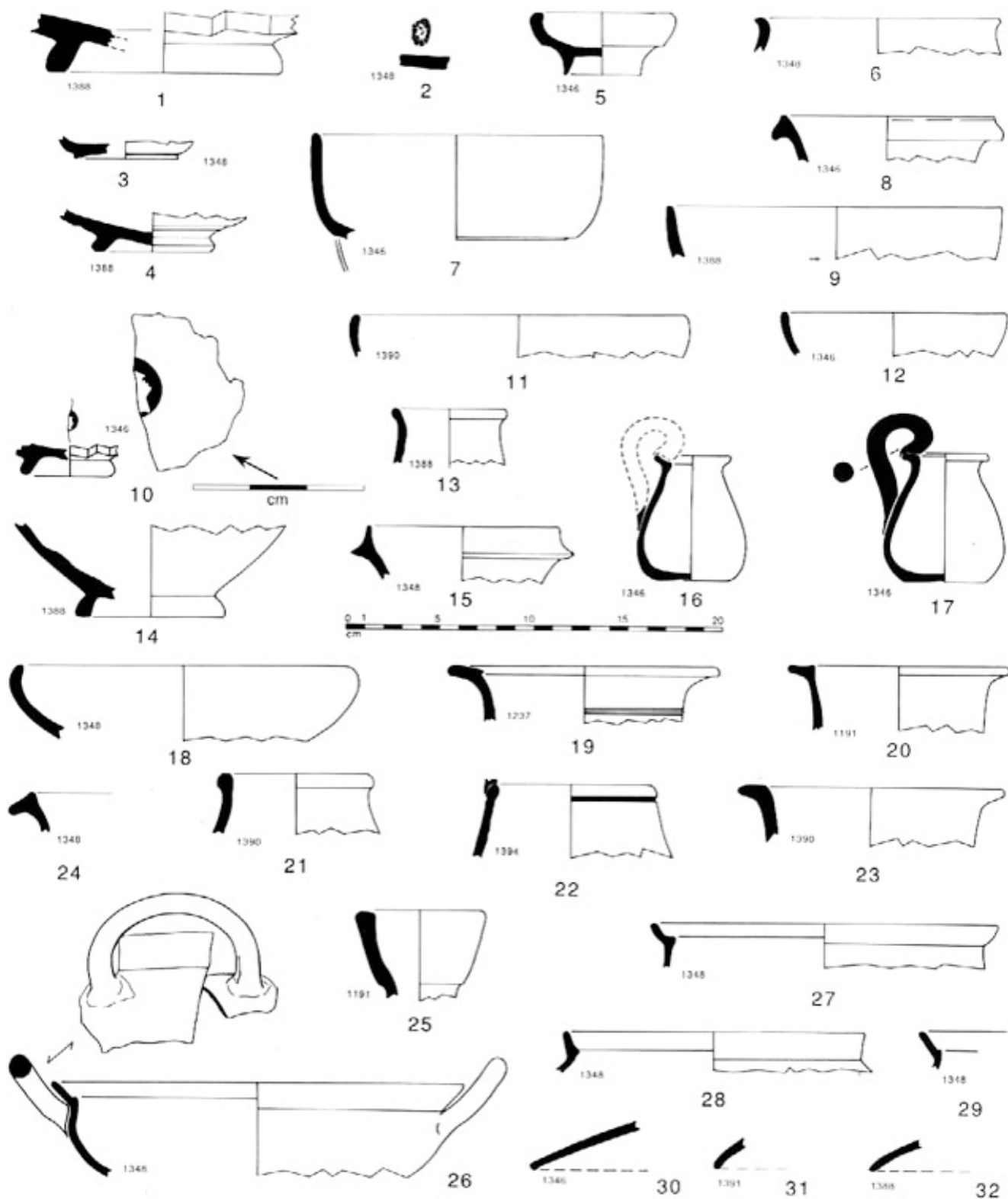
-les céramiques à pâte calcaire sont en majorité des vases fermés (olpés, cruches, notamment la variante marseillaise à lèvres horizontales).

Les autres types de céramiques fines sont beaucoup moins abondants. Il peut s'agir parfois de catégories attardées (c'est le cas par exemple de l'attique —fig. 2-3, n°1-2— et du pseudo-attique —fig. 2-3, n°3-4—, qui peuvent être considérés à partir de -300 comme

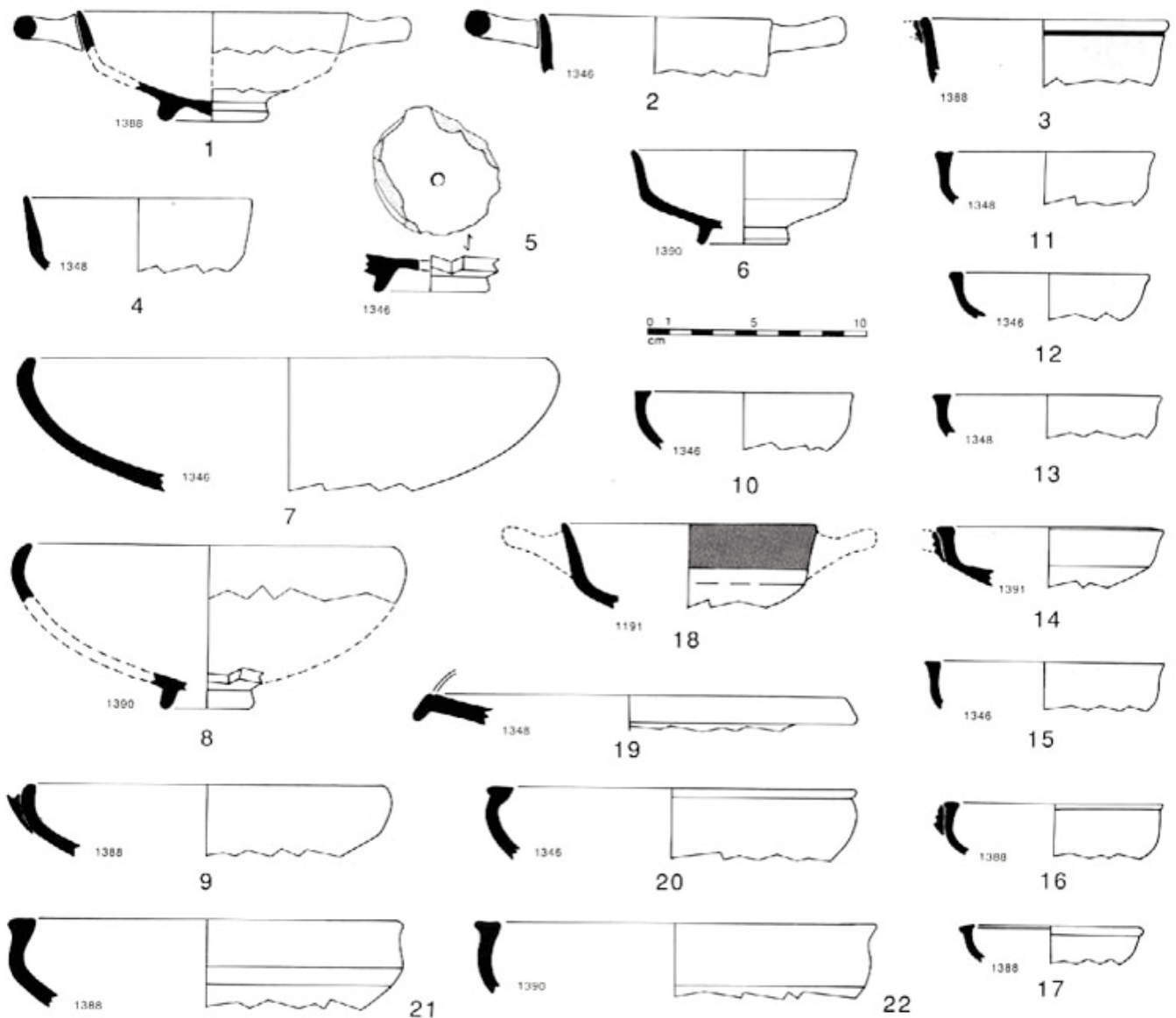
Forme	Type	1E	1D2	1D1	1C2	1C1	1B2	1B1
<b>Bords d'urnes</b>	B01	1	1				2	
	B09	1						
	C01	31	43	17	13	23	14	2
	C02	3	2		1	5	3	1
	C03	6	13	3	3	7	4	
	C06	1	1		1			
	C09					1		1
	C11	4	1			7	4	2
	C13					1		
	C19					1		
	D01		1			1		
	D11					1		
	F01		2					
<b>Emb.rétrécie</b>	G01		2					
<b>Décor d'urnes</b>	<i>chevron double incisé</i>	2	1	1	2	4	4	1
	<i>chevron double imprimé</i>					1	1	
	<i>chevron simple incisé</i>	2	4	2	2	1	1	
	<i>chevron simple imprimé</i>					1		
	<i>chevron triple incisé</i>	1						
	<i>cordon</i>	1	3			1		
	<i>rangée d'impressions</i>	11	14			5	1	
<b>Bords de coupes</b>	<i>rangée d'incisions horizontales</i>	1	1					
	<i>rangée d'incisions obliques</i>	3	10	5	4	2	2	1
	<i>rangée de triangles imprimés</i>		1	1	1			
	<i>rangée de cercles imprimés</i>	1						
	B01					1	1	
D01		3			2	2		
D03	3	3						
D04		5		1		1		
D07	2	1	1			1		
E01	12	13	6	1	11	3	3	
E02	1	2	1	2	4	1		
E04	12	12	1		1	1	1	
E05	2	3	1		2	1		
E06	1	1			1			
E07	2	5	3	2	3			
E08		4			1			
F01	2	1	2		2			
I01	25	32	6	11	13	11	1	
I02	1	1		1	4	2		
I03	1			4	4			
I05	13	10	6	1	4	2		
I08		2		1				
I09		1			1			
<b>Bords de couvercles</b>	B01					1		
	C01	1			1			
	D01	7	4	2	2	8	4	1
	D02	1	1					
	D03	3	4		1	1		
	D09	1		1				
	D19		1					
E01 en Y	1	1			1	1	1	
<b>Fonds</b>	11A		9	7	5	2	11	1
	11B	1	1					
	12A	2	16	1	3	11	3	1
	12B		2					
	13A			1				
	21A	2	1			2		2
	22A			1				
	42A				2	1	1	
	42C		1			1		
	61A		1	1		1		
	62A	1	2		2	1	2	1
62C		4	2	1	1			
63A	1	1						
71A		1		1				
<b>Préhensions, verseurs</b>	<i>oreille lunée</i>						1	
	<i>anse horizontale</i>	5	8	3	1	2		
	<i>anse verticale</i>					1		
	<i>bec verseur</i>		4			1	2	
<b>Proportions de bords</b>	<i>urnes</i>	34,31	37,71	40,00	40,43	42,34	47,37	50,00
	<i>coupes</i>	56,20	56,57	54,00	51,06	48,65	45,61	41,67
	<i>couvercles</i>	9,49	5,71	6,00	8,51	9,01	7,02	8,33
<b>Rapports</b>	<i>urnes / coupes</i>	0,61	0,67	0,74	0,79	0,87	1,04	1,20
	<i>décor / bords d'urnes</i>	0,47	0,52	0,45	0,47	0,32	0,33	0,33

• 2-2: Typologie et statistique de la céramique non tournée de l'îlot 1.





• 2-3: Mobilier céramique de la phase 1E (vers -300/-275). 1-2: attique; 3-4: pseudo-attique; 5-9: autres vernis noirs; 10-12: petites estampilles; 13-23: pâte calcaire; 24: commune ibérique; 25: commune punique; 26-32: commune italo-grecque.



• 2-4: Mobilier céramique de la phase 1E (vers -300/-275). *Pseudo-ionien peint* (1-6: kylix à pâte grise; 7-22: vases à pâte jaune).

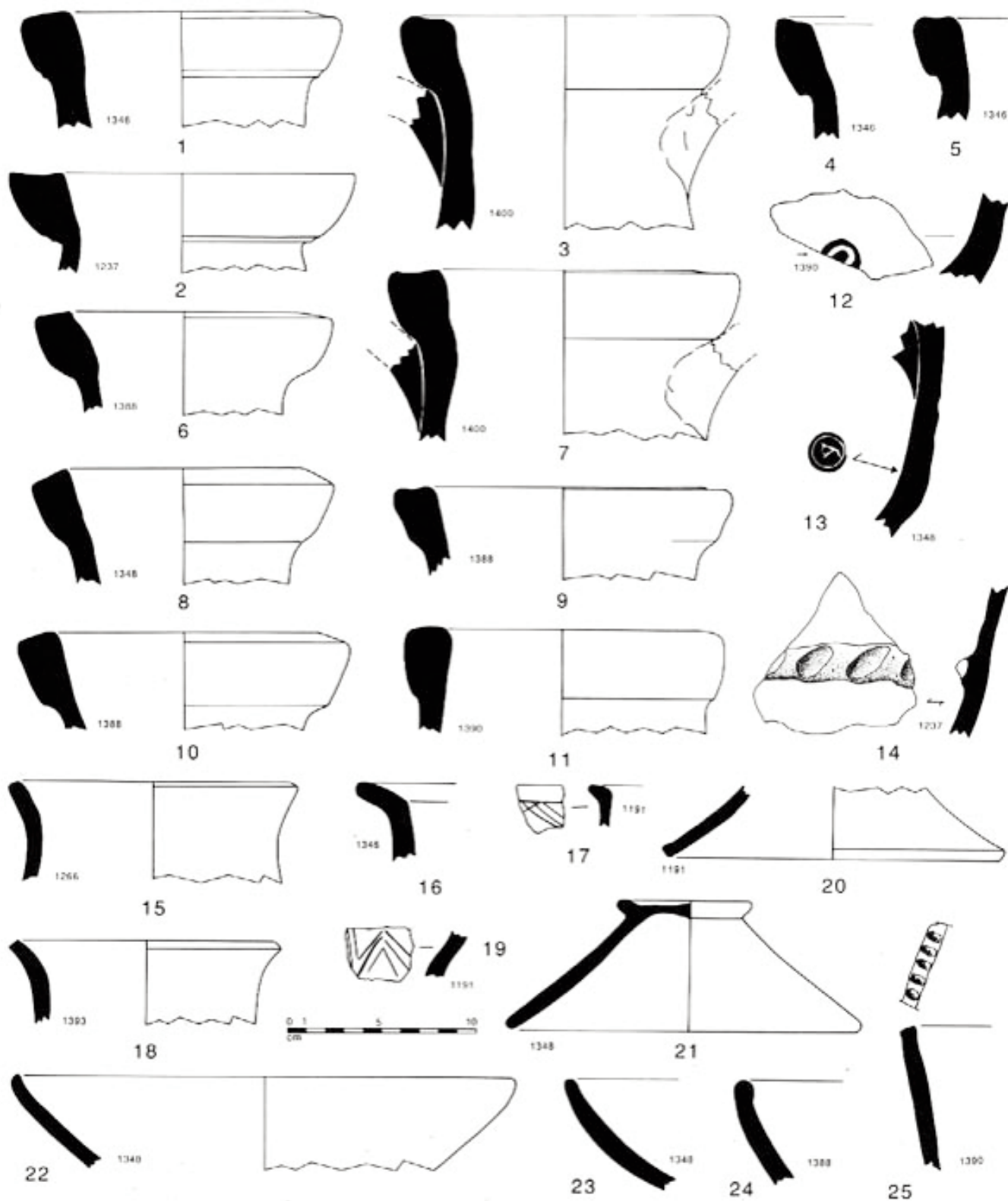
résiduels, et ne sont de fait attestés que par les formes les plus récentes de leur répertoire: bolsal, skyphos, cratère, plat à poisson), ou de premières apparitions (comme par exemple la céramique grise de la côte catalane). Mais parmi ces arrivages très divers, deux lots sont bien représentés: les vernis noirs d'une part, et les vases communs d'autre part.

Le premier lot est largement dominé, comme il est normal pour cette région et cette époque, par les productions de l'atelier des

petites estampilles, en fait uniquement des bols Lamb-27a/b (fig. 2-3, n°11 et 12). Une estampille représentant une tête de profil, d'un type déjà attesté à Lattes (3), retiendra l'attention (fig. 2-3, n°10). Viennent ensuite des vases classés en "autres vernis noirs" (fig. 2-3, n°5-9), groupe plus complexe, posant des problèmes d'attribution: coupelle à pied de type Morel F2423-2424, sans doute italote (Capoue? Calès?) (n°5) (4), cratère à pâte et vernis apparemment non attique (n°8), plu-

sieurs kylix (n°4, 7, 9) et autres fragments à pâte claire et vernis de qualité.

Le second lot est également hétérogène, tant du point de vue de la typologie que des origines: il s'agit des céramiques tournées communes culinaires ou domestiques. Si les mortiers massaliètes sont bien connus sur tous les sites régionaux contemporains, les autres types sont moins fréquents en Languedoc oriental: céramique de cuisine italo-grecque (fig. 2-3, n°26-32), céramique commune punique



• 2-5: Mobilier céramique de la phase 1E (vers -300/-275). 1-13: amphore massaliète; 14: dolium; 15-25: céramique non tournée.



(n°25), commune ibérique de production catalane (n°24).

Cet ensemble de vases fins de typologie et de provenance extrêmement diverses, nonobstant la dominante massaliète évidente, donne au faciès lattois du début du IIIe s. un caractère nettement méditerranéen, pan-méditerranéen dirais-je même, tant il est vrai que les principales régions bordant la Méditerranée occidentale sont peu ou prou représentées.

D'autant plus fort est le contraste avec les amphores, à 98% d'origine massaliète, aux côtés desquelles ne se dénombrent que quelques tessons italiques précoces, puniques et ibériques, catégories au total beaucoup moins présentes que les céramiques fines originaires des mêmes aires géographiques. Pour la typologie, les amphores massaliètes (fig. 2-5, n°1-13) sont d'une grande homogénéité, presque toutes de forme Bertucchi 4, avec des bords de type 7 ou 8, les types 5 et 6 ayant presque disparu, le type 9 apparaissant à peine, et encore sous une forme de transition (fig. 2-5, n°4).

Reste les productions locales non tournées: si le dolium est peu fréquent, les petits vases non tournés sont relativement abondants pour le site, avec 29% des fragments et 33% des individus comptabilisés (fig. 2-5, n°15-25), soit 4 pièces de vaisselle sur 10. On notera surtout dans leur répertoire l'importance des coupes (vases ouverts) par rapport aux urnes (vases fermés), les premières étant nettement majoritaires; parmi elles, certaines variantes sont très en faveur à Lattes: coupes hémisphériques mono-ansées, larges jattes dont le bord rectiligne est orné d'impressions sur la lèvre... Les urnes ont presque toutes le profil le plus caractéristique du IIe Age du Fer bas-rhodanien, avec encore beaucoup d'exemplaire décorés. Les couvercles dont elles pouvaient être munies représentent un vase non tourné sur 10.

### 2.3. Céramiques de la phase 1D2 (vers -300/-275)

- Tableau général: fig. 2-6; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-7 à 2-9.

Les niveaux correspondant à la restructura-

tion de l'îlot 1, situés en chronologie au milieu de la première moitié du IIIe s., ont donné un mobilier céramique d'un faciès légèrement différent de celui de la phase 1E, notamment à cause de proportions plus fortes d'amphores (+9% des fr.) et de céramiques non tournées (+5%), les vases fins tournés constituant seulement 15% du total des tessons dénombrés, tandis que le dolium reste assez stable.

A l'intérieur des céramiques tournées fines, les pâtes claires d'ambiance massaliète sont toujours largement majoritaires en fragments, mais en baisse en individus (-12%). Ce déficit concerne uniquement les vases peints, selon une tendance qui s'accroîtra par la suite. Si la typologie reste semblable, on remarque la présence de quelques cas supplémentaires: par exemple, parmi les pseudo-ioniens peints (fig. 2-7, n°12-23), un couvercle (n°23) ou plusieurs tessons de vases décorés relevant d'un groupe héraultais (n°14 et 15) (5).

Les vernis noirs forment toujours une catégorie composite: si l'attique est encore bien attesté, notamment par ses formes récentes (fig. 2-7, n°1-4), le pseudo-attique ne présente plus que des skyphos (dont un exemplaire au profil presque complet: n°5) (6). La présence de ces témoins anciens assez nombreux (plus nombreux mêmes en ce qui concerne l'attique que dans la phase 1E) s'explique par la nature des niveaux correspondant à la phase 1D2, à savoir des remblais de construction, dans lesquels il est normal que soient repris des matériaux —et donc des mobiliers— antérieurs à la fondation de l'îlot.

Plus normal est le fait que les "petites estampilles" constituent l'effectif le plus fort, avec, à côté d'une majorité de bols 27, quelques kylix 42Bb. Cette dernière forme se retrouve, avec la patère 21, dans les vernis noirs divers, la plupart à pâte claire.

Seule nouveauté significative dans les vernis noirs: la présence de productions catalanes des ateliers de Rosas, qui font une première apparition avec trois formes différentes: patère, kylix et plat à poisson (fig. 2-7, n°10-11) (7).

Les céramiques communes enfin sont ici dans les mêmes catégories qu'à la phase précédente (côte catalane, communes italo-grecque, punique, ibérique, mortiers massaliètes). Les vases gris catalans (uniquement des œnochoés bitronconiques), bien qu'encore peu nombreux, sont cependant un peu plus fournis.

Les amphores, nous l'avons dit, sont particulièrement bien représentées. Les produits massaliètes dominent toujours de façon écrasante (96% des tessons, 80% des individus), et les autres types se rencontrent dans les proportions tout à fait semblables à ce qui a été observé pour la phase 1E. La typologie des amphores massaliètes (fig. 2-8) est remarquablement homogène: type 8 principalement, type 7 en régression, type 9 en légère augmentation (8).

La céramique non tournée est abondante (fig. 2-2 et 2-9): près des deux tiers des fragments de vaisselle, et un peu plus de la moitié des individus. Les coupes (fig. 2-9, n°4-15) y constituent le même pourcentage qu'à la phase précédente (56%), mais la proportion d'urnes (n°1-3) est en légère hausse, du fait d'un nombre plus restreint de couvercles (n°16-19). La typologie ne varie guère: urnes en grande partie de faciès rhodanien, fréquemment décorées sur l'épaule (chevrons, rangées de coups imprimés ou incisés) (n°1-2), rares urnes à embouchure rétrécie (n°3), coupes (n°9-15) et coupelles (n°6) hémisphériques à fond plat ou annulaire, assez nombreuses coupes à une anse horizontale (n°7-8), grandes jattes à bord orné d'impressions (n°4-5), couvercles coniques à petit fond annulaire (n°18-19), un exemplaire à bord en Y (n°17) décoré d'incisions fines, autre fond décoré de même (n°16).

Les doliums enfin présentent des lèvres en quart de cercle ou facetées (n°20); on relève aussi des cordons lisses et un décor de cannelures.

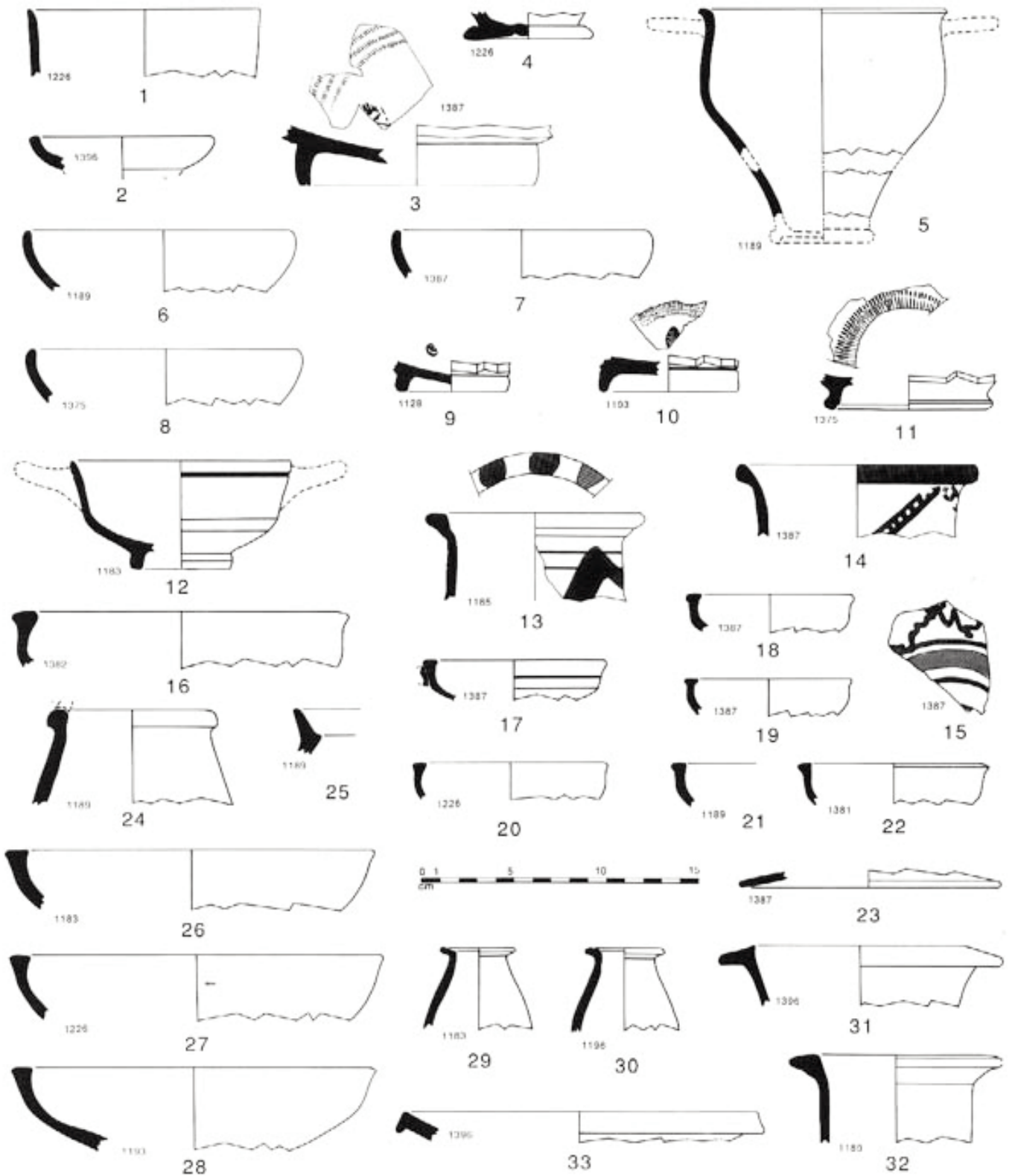
### 2.4. Céramiques de la phase 1D1 (vers -275/-250)

- Tableau général: fig. 2-10; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-11 et 2-12.

Le quart de siècle s'étendant de -275 à -250 n'est représenté que par un mobilier réduit en nombre (à peine un millier de tessons), du fait semble-t-il qu'il s'agit de restes issus de séquences d'occupation et de sols bien entretenus, retrouvés relativement "propres". La céramique appartenant à cette phase n'est pas franchement différente des

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
<i>pseudo-ionien peint</i>	119	2,58	16,88	5,17	36	6,00	22,09	10,29	coupe à une anse coupe à une anse coupe hémisphérique couverture kylix à pâte grise coupelle à une anse cruche subgéo. héraldais autre	Py-20 Py-29 Py-18 Py-11 Py-26 Py-6 Py-32	4b 1b 7b 1b 1 complet, 7b, 3f, 4a 10b, 1f 1b, 2fr 1b, 1f 1f annulaire	2-7, n°16  2-7, n°23 2-7, n°12 2-7, n°17-22 2-7, n°13 2-7, n°14,15
<i>attique</i>	17	0,37	2,41	0,74	8	1,78	4,91	2,29	"salère" à pied kylix (bolsa) patère skyphos autre	Agora 939-950 Agora 532-561 Agora 825-842 Agora 334-354	1b 2b, 2f 1f, 1d (palmettes liées) 1b 1f disc., 1 col à anse vert.	2-7, n°2 2-7, n°1 2-7, n°3
<i>pseudo-attique</i>	11	0,24	1,56	0,48	3	0,67	1,84	0,86	skyphos	cf. Agora 352	1b, 1a, 2fr	2-7, n°4 2-7, n°5
<i>peiltes estampillées</i>	43	0,93	6,10	1,87	21	4,67	12,88	6,00	bol kylix	Lamb-27ab Lamb-42Bb	13b, 1f, 1d (rosettes) 2b	2-7, n°6,7,8,9
<i>ateliers de Rosas</i>	5	0,11	0,71	0,22	4	0,89	2,45	1,14	patère kylix plat à poisson	Lamb-21 Lamb-42 Lamb-23	2f, 1d (palm. en relief; guil.) 1f (guilochis) 1b	2-7, n°10 2-7, n°11
<i>autres vernis noir</i>	16	0,35	2,27	0,70	8	1,78	4,91	2,29	kylix patère autre	Lamb-42Bb Lamb-21	1 fr 2d (palm. en creux; guil.)	
<i>pâte calcaire</i>	447	9,71	63,40	19,43	59	13,11	36,20	16,86	cruche cruche ampoule massaliète coupe à une anse coupelle à une anse coupe hémisphérique plat à poisson autre	lèvre horizontale lèvre arrondie	17b, 10a 1b 3b, 8a, 2f 9b, 1a 1b, 1a 9b 2b 1b, 2a, 19f annulaire	2-7, n°31,32  2-7, n°29,30 2-7, n°26,27,28  2-7, n°33
<i>côte catalane</i>	13	0,28	1,64	0,57	6	1,33	3,68	1,71	oenoché	bifurcique	1a, 2fr	
<i>com. italo-grecque</i>	5	0,11	0,71	0,22	1	0,22	0,61	0,29	couvercle caccabé	massaliète	1b 1b	2-7, n°25
<i>com. ibérique</i>	18	0,39	2,56	0,78	9	2,00	5,52	2,57				
<i>com. punique</i>	5	0,11	0,71	0,22	2	0,44	1,23	0,57	olpé vase caréné		1b 1fr 1b, 2f	2-7, n°24
<i>mortier massaliète</i>	4	0,09	0,57	0,17	4	0,89	2,45	1,14				
<i>autres fines</i>	2	0,04	0,28	0,09	2	0,44	1,23	0,57				
<b>tot. tournées fines</b>	<b>705</b>	<b>15,31</b>	<b>100,00</b>	<b>30,65</b>	<b>163</b>	<b>36,22</b>	<b>100,00</b>	<b>46,57</b>				
<i>non tournée</i>	1596	34,64	100,00	69,35	187	41,56	100,00	53,43	fr. d'urne vase ambraté coupe fr. de coupe couvercle fr. de couvercle couvercle en Y autre	Dedet-Py 426 Dedet-Py 421  Dedet-Py 316	64b, 33d 2b, 1 cordon b=101, f=61A, rapport=49 b=102, f=12A 97b, 10d, 4 verseurs, 4a b=D03, f=62A, rapport=43 9b, 1f, 1d (incisions fines) 1b, 1d (incisions fines) 35f (1d), 4a	2-9, n°1,2 2-9, n°3 2-9, n°6 2-9, n°11 2-9, n°4,5,7-10,12-15 2-9, n°19 2-9, n°18 2-9, n°17 2-9, n°16
<b>tot. vaiselle</b>	<b>2300</b>	<b>49,95</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>350</b>	<b>77,78</b>	<b>-</b>	<b>100</b>				
<i>amphore massaliète</i>	2073	45,02	96,02	-	68	15,11	80,95	-	bord  autre	type 7 type 8 type 9 imit.gréco-italique	12b 40b 2b 1b 68a, 9f, 1 graffiti	2-8, n°2,6,12-14,16,17 2-8, n°1,4,5,7,8,10,11,15 2-8, n°9 2-8, n°3
<i>amphore italique</i>	6	0,13	0,28	-	5	1,11	5,95	-				
<i>amphore punique</i>	26	0,56	1,20	-	8	1,78	9,52	-				
<i>amphore ibérique</i>	54	1,17	2,50	-	3	0,67	3,57	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>2159</b>	<b>46,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>84</b>	<b>18,87</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
<i>dolium</i>	148	3,17	100,00	-	16	3,58	100,00	-			4b, 1d, 1 cordon	2-9, n°20
<b>total</b>	<b>4605</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>450</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
<i>intrusions</i>	23	dont:							bucchero nero pseudo-ionien peint grise monochrome attique cér.non tournée amphore massaliète amphore grecque amphore étrusque		1 b de canthare 1f coupe B2 1b 3 fr coupe classe délicate 1 d. type BFillb 2b type 4 1a 13fr	

• 2-6: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1D2 (vers -275).

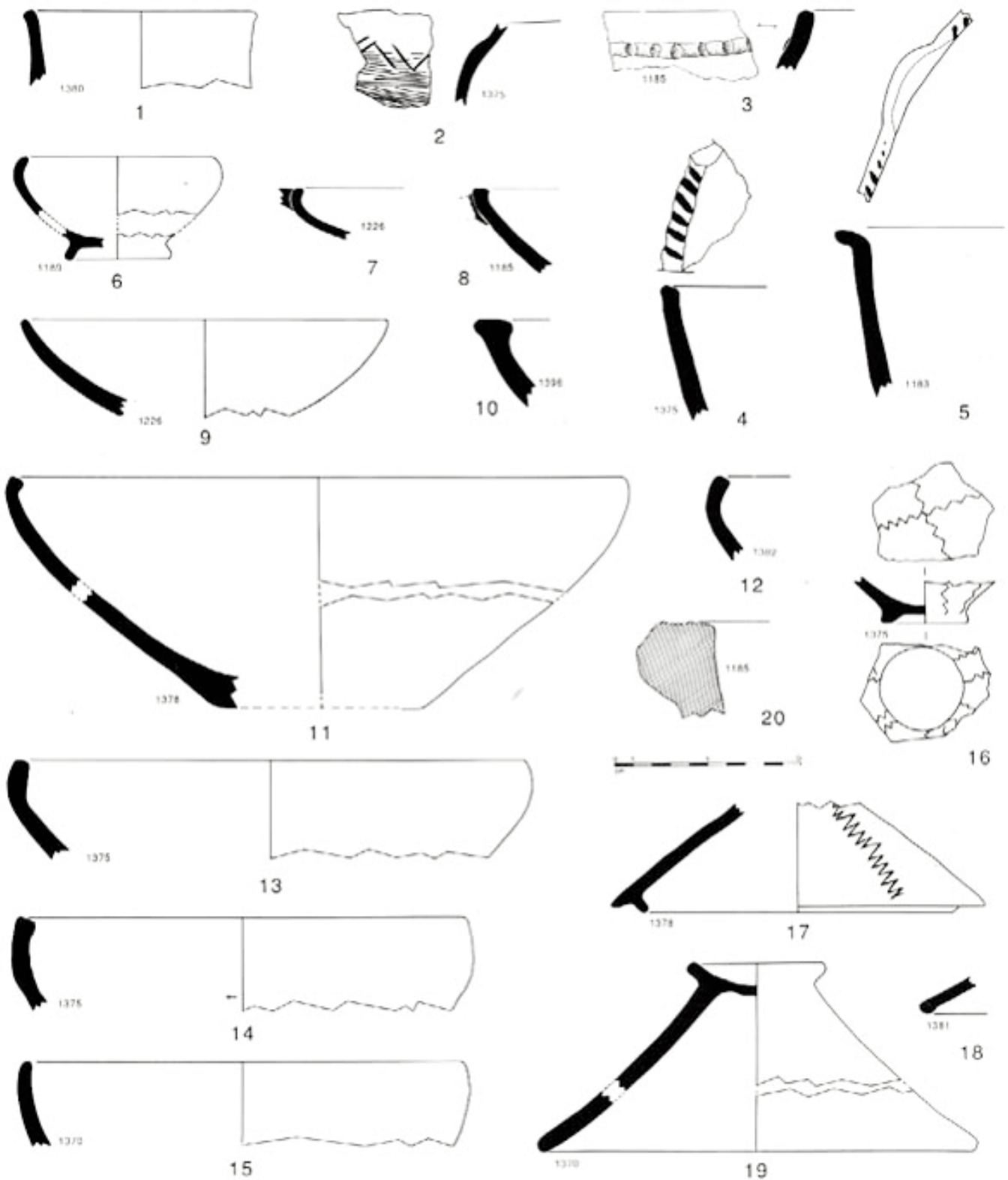


• 2-7: Mobilier céramique de la phase 1D2 (vers -275). 1-4: attique; 5: pseudo-attique; 6-9: petites estampilles; 10-11: ateliers de Rosas; 12-23: pseudo-ionien peint; 24: commune punique; 25: commune italo-grecque; 26-33: pâte calcaire.





• 2-8: Mobilier céramique de la phase 1D2 (vers -275). 1-17: amphore massaliète.



• 2-9: Mobilier céramique de la phase 1D2 (vers -275). 1-19: céramique non tournée; 20: dolium.

deux lots antérieurs étudiés ci-dessus, sauf en ce qui concerne les reliquats de typologie ancienne, qui sont beaucoup plus rares.

Les grandes catégories de céramique se répartissent dans 1D1 de manière comparable à 1D2, avec à peine un peu plus de vases fins et à peine un peu moins d'amphores, les séries non tournées locales accusant toujours une relative stabilité.

Parmi les tournées fines, même dominance des pâtes claires d'ambiance massaliète, mêmes proportions également entre peintes (fig. 2-11,

n°2-5) et non peintes (n°6-7), du moins en nmi (les pseudo-ioniens peints étant un peu plus nombreux dans 1D1 en fragments). Pour ce qui est de l'évolution du répertoire des formes, continuité aussi, sauf en ce qui concerne les coupes à une anse, qui se raréfient nettement (elles resteront d'ailleurs rares dans les phases suivantes). A noter encore parmi les vases peints une amphorette à lèvres horizontale, ornée de bandes sur la panse et d'ondes sur l'épaule et le col, abondamment réparée avec des brides de plomb (n°5).

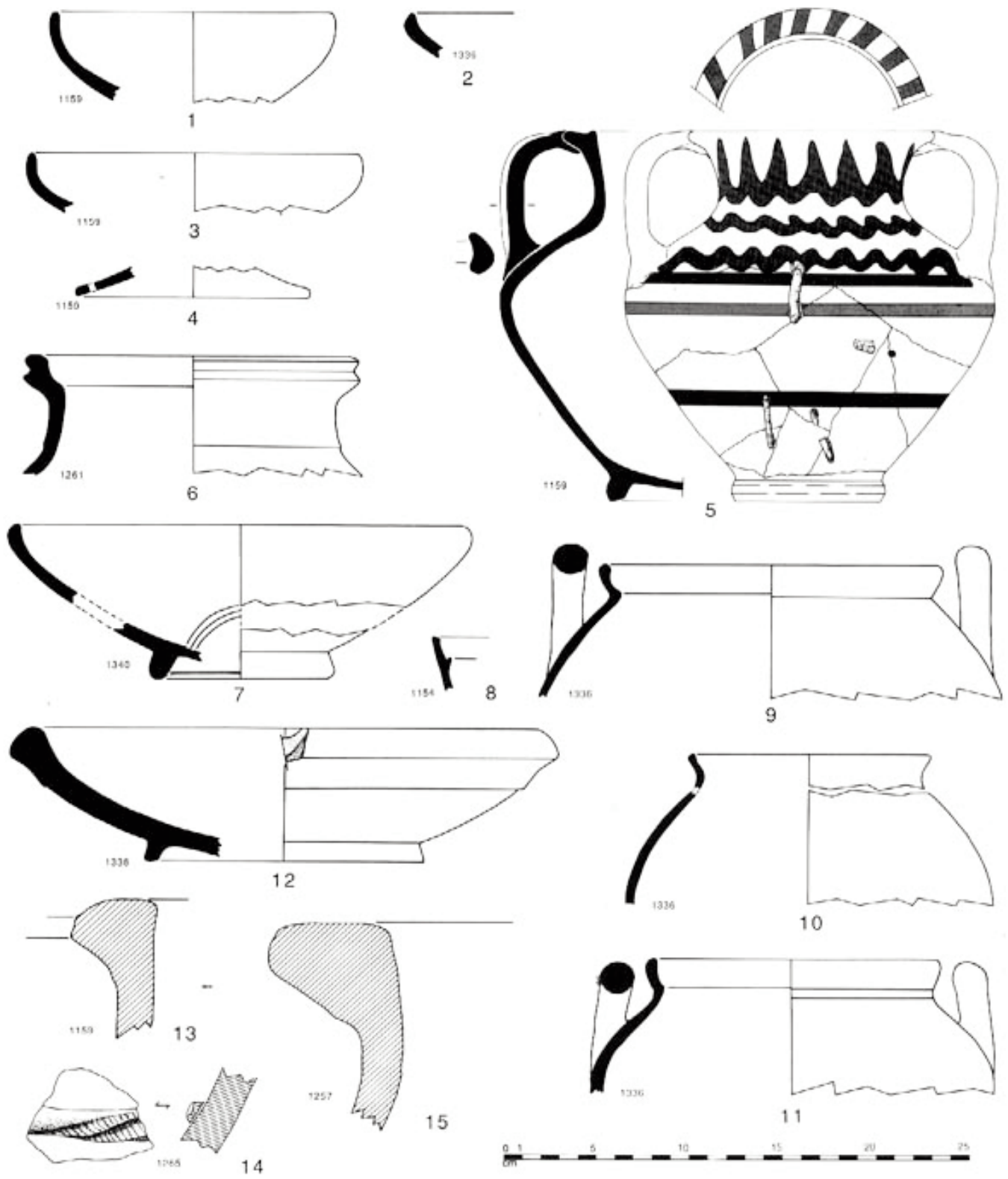
Si les vernis noirs gardent leur diversité, la répartition des types est différente: moins de catégories résiduelles (l'attique et le pseudo-attique sont très peu attestés), moins de vases de Rosas et vernis noirs divers, et par contre une présence accentuée des bols de l'atelier des petites estampilles (n°1).

Enfin les communes méditerranéennes sont dans des proportions semblables, exceptés les vases culinaires de type italo-grec, exceptionnellement nombreux dans cette phase,

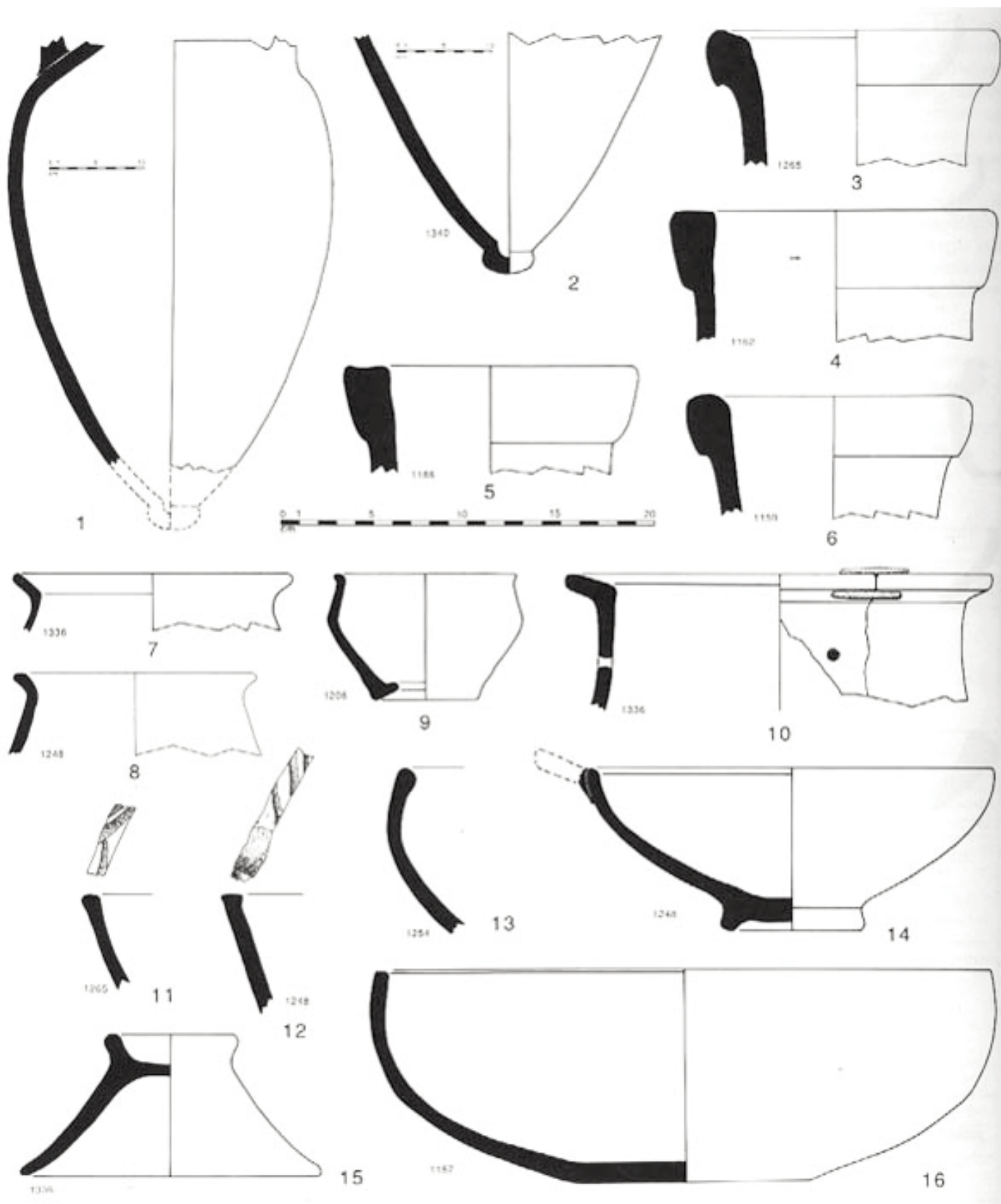
Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, l=lond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
<i>pseudo-ionien peint</i>	64	4,32	22,46	8,04	14	7,73	20,00	10,00	amphorette coupe hémisphérique couvercle kylix à pâte grise coupelle à une anse cruche vase caréné	Py-25 Py-18 Py-11 Py-26 Py-6 Py-32 Py-13	1 complet 6b 3fr, 1b 3b, 1f 3b, 1a 1a, 1d (bandes) 1fr	2-11, n°5 2-11, n°2,3 2-11, n°4
<i>attique</i>	1	0,07	0,35	0,13	1	0,55	1,43	0,71				
<i>pseudo-attique</i>	3	0,20	1,05	0,38	1	0,55	1,43	0,71	skyphos	cf. Agora 352	3fr	
<i>petites estampilles</i>	25	1,69	8,77	3,14	9	4,97	12,86	6,43	bol	Lamb-27ab	7b	2-11, n°1
<i>ateliers de Rosas</i>	2	0,13	0,70	0,25	1	0,55	1,43	0,71	coupelle	Lamb-24B-25B	1fr	
<i>autres vernis noir</i>	2	0,13	0,70	0,25	1	0,55	1,43	0,71	kylix	Lamb-42Bb	1b, 1d (guilochis)	
<i>pâte calcaire</i>	139	9,38	48,77	17,46	24	13,26	34,29	17,14	cruche cruche cruche ampoule massaliète coupe à une anse lécythe anbalistique coupe hémisphérique autre	lèvre horizontale lèvre arrondie lèvre moulurée	6b, 5a 1b, 2a 1b 1b, 4a, 1f 1b 1b 1 complet 2f annulaire, 1f plat	2-11, n°6 2-11, n°7
<i>côte catalane</i>	2	0,13	0,70	0,25	2	1,10	2,86	1,43				
<i>com. italo-grecque</i>	38	2,56	13,33	4,77	10	5,52	14,29	7,14	caccabé lupas	massaliète	4b, 1a, 1f 1b	2-11, n°9-11 2-11, n°8
<i>com. ibénique</i>	4	0,27	1,40	0,50	3	1,66	4,29	2,14				
<i>com. punique</i>	1	0,07	0,35	0,13	1	0,55	1,43	0,71				
<i>mortier massaliète</i>	4	0,27	1,40	0,50	3	1,66	4,29	2,14			1 complet, 1b, 1f	
<b>tot. tournées fines</b>	<b>285</b>	<b>19,23</b>	<b>100,00</b>	<b>35,80</b>	<b>70</b>	<b>38,67</b>	<b>100,00</b>	<b>50,00</b>				
<i>non tournée</i>	511	34,48	100,00	64,20	70	38,67	100,00	50,00	urne fr. d'urne coupe à une anse coupe fr. de coupe couvercle fr. de couvercle autre	Dedet-Py 222E Dedet-Py 466 Dedet-Py 421 Dedet-Py 526	b=C01, f=22A, r.=65 (1 percé) 19b, 8d b=E05, f=61A, rapport=40 b=105, f=11A, rapport=35 25b, 1a, 2d, 1 bec verseur b=C01, f=63A, rapport=47 2b, 1d (incisions fines) 9f, 1a	2-12, n°9 2-12, n°7,8,10 2-12, n°14 2-12, n°16 2-12, n°11,12,13 2-12, n°15
<b>tot. vaisselle</b>	<b>796</b>	<b>53,71</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>140</b>	<b>77,34</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
<i>amphore massaliète</i>	646	43,59	99,38	-	28	15,47	90,32	-	amphore ovoïde bord  estampilles autre	Bertuochi-5 type 7 type 8 type 9	3 exemplaires 3b 6b 2b 4 (illisibles) 14a, 4f	2-12, n°1 2-12, n°4,5,6 2-12, n°3 2-12, n°2
<i>amphore italique</i>	1	0,07	0,15	-	1	0,55	3,23	-				
<i>amphore punique</i>	1	0,07	0,15	-	1	0,55	3,23	-				
<i>amphore ibénique</i>	2	0,13	0,31	-	1	0,55	3,23	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>650</b>	<b>43,86</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>17,13</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
<i>dolium</i>	36	2,43	100,00	-	10	5,52	100,00	-			5b, 1d, 2 cordons	2-11, n°13,14,15
<b>total</b>	<b>1482</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>181</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
<i>intrusions</i>	3	dont:							bucchero nero attique amphore étrusque	canthare coupe type C 5fr	1fr 1a	

• 2-10: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1D1 (vers -275/-250).





• 2-11: Mobilier céramique de la phase 1D1 (vers -275/-250). 1: petites estampilles; 2-5: pseudo-ionien peint; 6-7: pâte calcaire; 8-11: commune italo-grecque; 12: mortier massaliète; 13-15: dolium.



• 2-12: Mobilier céramique de la phase 1D1 (vers -275/-250). 1-6: amphore massaliète; 7-16: céramique non tournée.

avec notamment plusieurs *lopades* à anses verticales (fig. 2-11, n°8-11).

A 4 tessons près, les amphores sont quasiment toutes marseillaises (fig. 2-12, n°1-4). Trois exemplaires fragmentaires (fonds ou panses: n°1 et 2) présentent le galbe allongé de la forme Bertucchi-5 (9). Les formes de bords (n°3-6) se répartissent comme dans la phase 1D2.

De même, la céramique non tournée, toujours abondante (la moitié de la vaisselle en usage) (fig. 2-12, n°7-16), présente un faciès constant et toutes les formes citées ci-dessus (phase 1D2) sont présentes; s'y ajoute un exemplaire de gobelet caréné (n°9) dont le fond a été volontairement percé après cuisson (dépôt 1206). L'analyse des fragments (fig. 2-2) permet de mettre en lumière les tendances de l'évolution du répertoire: léger accroissement des proportions d'urnes par rapport aux coupes, stabilité du pourcentage de couvercles et de la fréquence des décors sur les urnes.

### 2.5. Céramiques de la phase 1C2 (vers -250/-225)

- Tableau général: fig. 2-13; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-14.

Bien qu'également peu fourni, le lot de céramiques issu des couches de la phase 1C2 apporte des informations très utiles sur l'évolution du faciès Lattois après le milieu du IIIe s.: peu de changements à noter sur la répartition des grandes catégories par rapport aux deux phases antérieures, mais quelques variations dans la composition de chacune.

Les céramiques tournées fines majoritaires sont toujours les claires massaliètes: les vases peints sont à nouveau en sensible régression, avec moins de 15% des tessons.

Au contraire, les importations de vases à vernis noirs se développent sensiblement (elles constituent au total 21,82% des tessons de vases fins et 42,23% des individus). Si les petites estampilles sont moins fréquentes que précédemment, si les ateliers de Rosas (fig. 2-14, n°3-4) et les autres vernis noirs (pâtes claires) sont peu représentés, c'est surtout l'apparition des produits campaniens qui caractérise cette période: deux tessons proto-campa-

niens A à pâte rosée, dont une kylix 42Bb; et 26 tessons de campanien A ancien, parmi lesquels des bols 27ab (n°2), un bord de coupelle 28a particulièrement fine (n°1), et une anse de kylix 42B. Ces tessons campaniens A sont sans doute parmi les plus anciens découverts sur les rivages méditerranéens de la Gaule (10).

Les autres types de vases tournés (commune punique et italo-grecque, mortier massaliète: fig. 2-14, n°10) ne sont attestés que par quelques tessons. Quant aux amphores, elles sont encore une fois presque toutes marseillaises (avec les mêmes types de lèvres qu'en 1D1, mais une plus forte proportion du bord 9) (fig. 2-14, n°13-19); deux estampilles sont à signaler (n°11 et 12). Les apports amphoriques d'autre provenance sont très faibles, bien qu'on décèle l'amorce d'une croissance des importations gréco-italiques, qui atteignent 2% des fragments d'amphores et 6% des individus.

Enfin, les céramiques non tournées (fig. 2-14, n°20-22) offrent les signes sinon d'une inertie, du moins d'une évolution extrêmement lente du faciès local: la typologie des formes est stable, la seule variation sensible étant celle du rapport urnes/coupes, les premières, bien que minoritaires, accusant, comme déjà à la phase précédente, une très légère progression (fig. 2-2).

### 2.6. Céramiques de la phase 1C1 (vers -225/-200)

- Tableau général: fig. 2-15; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-16 à 2-18.

La phase 1C1 (qui regroupe les sous-divisions 1C1a à 1C1e) comprend, outre des couches d'occupation, de nombreux remblais consécutifs aux réaménagements multiples de l'habitat. Le mobilier est donc assez abondant, mais comprend aussi certainement une proportion non négligeable de matériaux repris appartenant à des époques antérieures: ce qui explique la présence de quelques intrusions caractérisées (fig. 2-15, en bas), mais doit également être pris en compte dans l'analyse des autres catégories de céramique.

On remarque dans cette phase l'augmenta-

tion des proportions de céramiques tournées fines, qui retrouvent le niveau de la phase 1E avec près de 30% des tessons et de 50% des individus. Cette croissance se fait au détriment des amphores, moins abondantes, tandis que les productions non tournées locales (vaisselle et dolium) restent à peu près stables.

A l'intérieur des tournées fines, on voit le sensible recul des claires d'ambiance massaliète (pseudo-ionien peint et pâte calcaire), qui perdent 13 points en fragments (quoique seulement 2,2 points en *nmi*) au profit des vernis noirs. La typologie des formes du pseudo-ionien est encore diversifiée et en partie traditionnelle (fig. 2-16, n°19-28), mais elle est dominée de plus en plus par les imitations de produits italiques (la coupelle n°26, ornée d'une rosette centrale, est à cet égard un bon exemple de cette influence, de même que le nombre croissant de telles coupes dans le répertoire, au détriment des kylix).

Dans les vernis noirs, plusieurs tendances caractéristiques: d'abord un taux encore important de petites estampilles (fig. 2-16, n°1-3), qui pose ici comme ailleurs le problème de la perdurance après 250 de l'importation de tels vases, et par conséquent de l'activité de l'atelier romain. Sans doute doit-on tenir compte, dans l'effectif observé ici, de la durée d'usage des pièces en question, ainsi que de la reprise de mobiliers anciens dans les remblais. Mais cela n'exclut pas des arrivages jusqu'aux environs de 225, c'est-à-dire en fait jusqu'au démarrage des importations régulières et massives de campanien A (11).

Si le proto-campanien A à pâte rosée est rare, si les autres vernis noirs se réduisent à quelques kylix à pâte claire (fig. 2-16, n°4), les ateliers de Rosas fournissent dans cette phase un lot de vases non négligeable, avec une certaine variété de formes (fig. 2-16, n°5-7), et notamment un fragment de coupelle de "l'atelier 24B-25B" (12).

Mais c'est surtout la montée en puissance du campanien A (près d'un quart des tessons et d'un tiers des individus de la céramique tournée fine de la phase 1C1) qui attirera l'attention. La conjonction de cette observation avec celles qui ont été faites dans les sites de l'hinterland, et notamment de la région nimoise voisine, montre bien que le dernier quart du IIIe s. constitue la période d'expansion de cette production, après une phase exploratoire limi-



tée à la côte (*supra*). La typologie des formes est encore limitée: les mêmes types qu'à la phase 1D2 (27b, 28a, 42Bb), auxquels s'ajoute la coupelle 25. On relève surtout, outre la présence de plusieurs rosettes, l'écrasante proportion des bols Lamb-27ab (55 des 59 bords identifiés) (fig. 2-16, n°8-18): ce trait est tout à fait caractéristique des phases anciennes du campanien A du Languedoc oriental (alors que d'autres zones du littoral gaulois présentent un répertoire plus varié et équilibré) (13), et notamment de la région nimoise (14); convergence si flagrante qu'elle pousse à envisager l'hypothèse que Lattes a constitué le (ou l'un des) port(s) de transit pour les premiers campaniens A "consommés" dans cette zone.

Les céramiques communes sont en regard peu nombreuses: côte catalane, communes ibériques et puniques, mortiers massaliètes ne sont attestés que par quelques tessons; il y a un peu plus de vases culinaires de typologie italo-grecque (4,1% des fragments de vases fins et 6,2% des individus): on y reconnaît les trois formes les plus répandues, la caccabè (fig. 2-16, n°35), la lopas (n°36) et le couvercle (n°37).

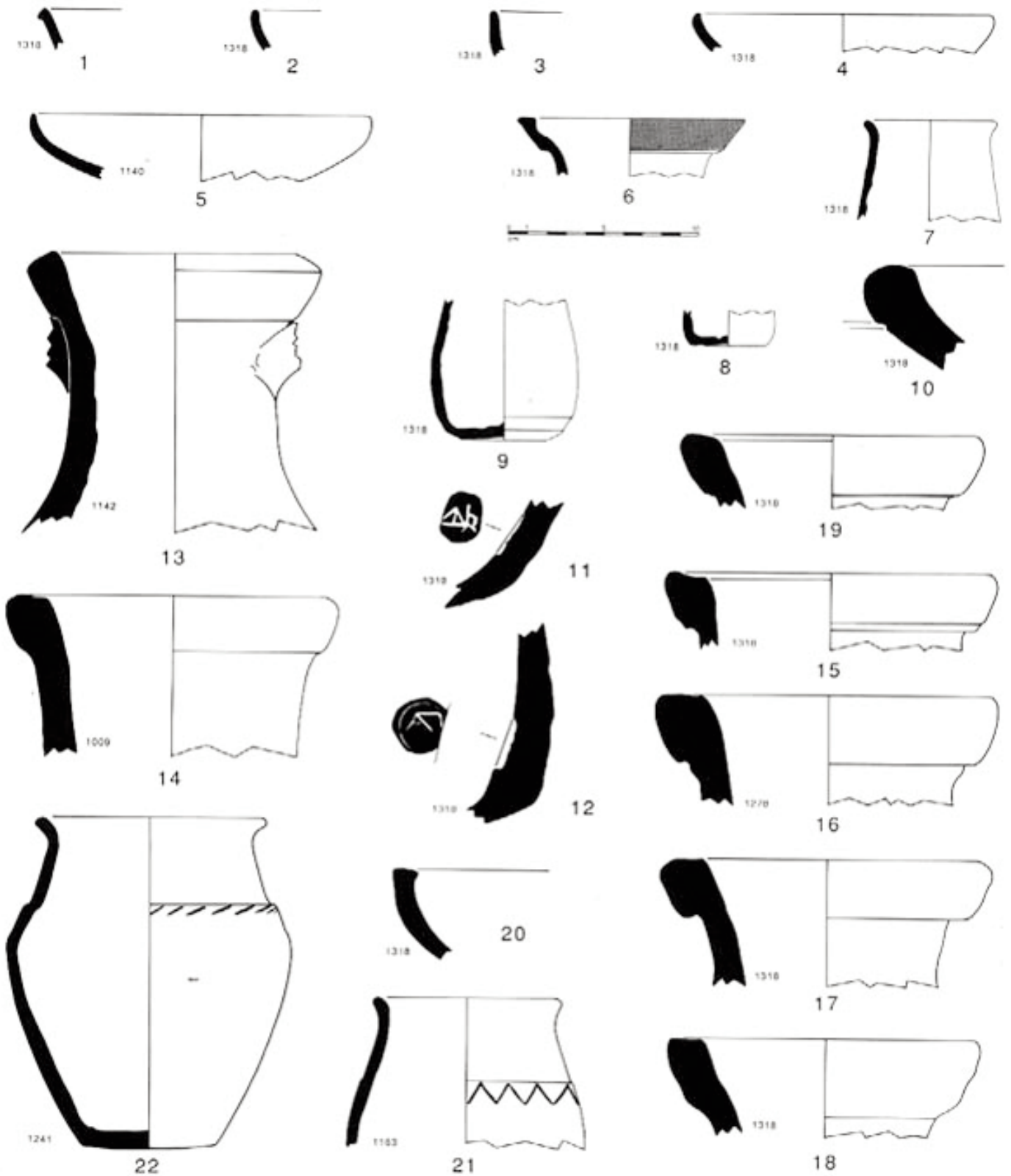
Quant aux amphores, elles sont toujours très majoritairement importées de Marseille, bien que les gréco-italiques soient en progrès constant et atteignent ici plus de 2% des tessons de la catégorie, et de 16% des individus estimés. La typologie des amphores massaliètes

(fig. 2-17, n°1-9) fait apparaître une majorité de bords de type 8 (peut-être à cause des reprises de mobiliers antérieurs que j'ai signalées ci-dessus), mais les bords 9, caractéristiques de la deuxième moitié du IIIe s. et du IIe s., sont également nombreux. A signaler aussi une marque en creux (n°5) et un col d'amphore massaliète imitant le type gréco-italique à lèvres pendante (n°9), forme déjà signalée à Nages, à Pech-Maho et au Marduel (15).

La céramique non tournée (fig. 2-17, n°10-17 et fig. 2-18) représente plus de mille tessons. On y reconnaît différents types d'urnes: urnes de faciès rhodanien, lisses ou peignées, souvent ornées de chevrons (fig. 2-

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, l=lèvre, fr=fragment, d=décors)	N° Figure
pseudo-ionien peint	32	2,47	14,55	5,06	10	7,58	22,22	10,75	coupe kylix coupelle à une anse autre	Py-18 Py-26 Py-6	3b 1b, 3a, 1p 1b 1b en bandeau, 1f	2-14, n°5 2-14, n°6
petites estampilles	8	0,62	3,64	1,27	3	2,27	6,67	3,23	bol kylix	Lamb-27ab Lamb-42B	1b 1a	
ateliers de Rosas	5	0,39	2,27	0,79	3	2,27	6,67	3,23	bol coupelle kylix autre	Lamb-27ab Lamb-24B Lamb-42B	1b 1b 1b 1d (guilloché)	2-14, n°4 2-14, n°3
protocampanien A	2	0,15	0,91	0,32	2	1,52	4,44	2,15	kylix	Lamb-42B	1a	
campanien A	26	2,00	11,82	4,11	8	6,06	17,78	8,60	bol coupelle kylix	Lamb-27ab Lamb-28a Lamb-42B	6b, 1f 1b 1a	2-14, n°2 2-14, n°1
autres vernis noir	7	0,54	3,18	1,11	3	2,27	6,67	3,23	kylix pâte claire	Lamb-42B	2a	
pâte calcaire	127	9,78	57,73	20,09	12	9,09	26,67	12,90	ampoule couvercle cruche autre	lèvre horizontale	3b, 2f, 6a 1b 3b 1f, 2a	2-14, n°7,8,9
com. italo-grecque	6	0,46	2,73	0,95	1	0,76	2,22	1,06				
com. punique	3	0,23	1,36	0,47	1	0,76	2,22	1,06				
mortier massaliète	4	0,31	1,82	0,63	2	1,52	4,44	2,15			2b, 1f	2-14, n°10
<b>tot. tournées fines</b>	<b>220</b>	<b>16,95</b>	<b>100,00</b>	<b>34,81</b>	<b>45</b>	<b>34,09</b>	<b>100,00</b>	<b>48,39</b>				
non tournée	412	31,74	100,00	65,19	48	36,36	100,00	51,61	urne fr.d'urne fr.de coupe fr.de couvercle autre	Dedet-Py 221f	b=C01, f=11A, d=incisions obliques, rapport=120 18b, 8d 24b 4b 13f	2-14, n°22 2-14, n°21 2-14, n°20
<b>tot. vaisselle</b>	<b>632</b>	<b>48,69</b>		<b>100,00</b>	<b>93</b>	<b>70,45</b>		<b>100,00</b>				
amphore massaliète	628	48,58	96,28		28	21,21	87,50		bord  estampille autre	type 7 type 8 type 9	5b 8b 8b alpha et pi liés, delta et illisible 19a, 1f	2-14, n°13 2-14, n°14,16,17,18 2-14, n°15,19 2-14, n°11,12
amphore italique	8	0,62	1,25		2	1,52	6,25					
amphore punique	2	0,15	0,31		1	0,76	3,13					
amphore ibérique	1	0,08	0,16		1	0,76	3,13					
<b>tot. amphores</b>	<b>639</b>	<b>49,23</b>	<b>100,00</b>		<b>32</b>	<b>24,24</b>	<b>100,00</b>					
dolium	27	2,08	100,00		7	5,30	100,00				1b, 1d	
<b>total</b>	<b>1298</b>	<b>100,00</b>			<b>132</b>	<b>100,00</b>						
intrusions	20	dont							amphore étrusque bucchero nero gris monochrome pseudo-ionien peint		12fr 3 b, 1a de canthares 2d ondé 1f de coupe B2	

• 2-13: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1C2 (vers -250/-225).



• 2-14: Mobilier céramique de la phase 1C2 (vers -250/-225). 1-2: *campanien A*; 3-4: *ateliers de Rosas*; 5-6: *pseudo-ionien peint*; 7-9: *pâte calcaire*; 10: *mortier massaliète*; 11-19: *amphore massaliète*; 20-22: *céramique non tournée*.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b-bord, a-anse, f-fond, fr-fragment, d-décor)	N° Figure
<i>pseudo-ionien peint</i>	93	3,18	10,92	4,84	37	7,52	15,35	9,74	coupe à une anse coupe bord élargi coupe hémisphérique kylix à pâte grise coupelle à une anse cruche plat à poisson amphorette autre	Py-20 Py-18 Py-26 Py-6 Py-32 Py-16	1b 1b 1 ex. complet à rosette; 10b 1 ex. complet; 1a, 1f 3b, 1a 1b, 1a bifide, 1 panse avec f et a 2b 1 ex. complet 3f annulaire, 1f plat	2-16, n°19,20,22,26,27 2-16, n°21 2-16, n°23,24 2-16, n°25 2-16, n°28
<i>petites estampilles</i>	43	1,47	5,05	2,24	20	4,07	8,30	5,26	bol kylix	Lamb-27ab Lamb-42Bb	7b, 2f, 1d (rosettes) 1b	2-16, n°1-3
<i>ateliers de Rosas</i>	27	0,92	3,17	1,40	10	2,03	4,15	2,63	bol kylix patère coupelle	Lamb-27ab Lamb-42Bb Lamb-21 Lamb-24B-25B	2b (27GL) 2b, 1f 1f, 2f, 1d (gulochis) 1b	2-16, n°5,7 2-16, n°6
<i>protocampanien A</i> <i>campanien A</i>	2 212	0,07 7,25	0,23 24,88	0,10 11,03	1 76	0,20 15,45	0,41 31,54	0,26 20,00	bol coupelle coupelle kylix	Lamb-27b Lamb-25 Lamb-28a Bats-42Bc	1 complet; 54b,5f,5d(ros.), 1 graf. 2b 1b 1b, 1a	2-16, n°8-18
<i>autres vernis noir</i> <i>pâte calcaire</i>	6 411	0,21 14,05	0,70 48,24	0,31 21,38	5 59	1,02 11,99	2,07 24,48	1,32 15,53	cruche cruche ampoule massalète coupe à bord épaissi coupe hémisphérique amphorette massa. couverture autre	lèvre horizontale lèvre arrondie	1 ex. à fond plat; 12b, 1a 3b 11b, 2a, 2f 1b 1f 1b 6f annulaire, 2a bifide	2-16, n°4 2-16, n°30,31,32 2-16, n°33,34 2-16, n°29
<i>côte catalane</i> <i>com. italo-grecque</i>	8 35	0,27 1,20	0,94 4,11	0,42 1,82	6 15	1,22 3,05	2,49 6,22	1,58 3,95	oenoché couverture caccabé lopes	biconique	3b, 1f 1b 1b 1b	2-16, n°37 2-16, n°35 2-16, n°36
<i>com. ibérique</i> <i>com punique</i> <i>mortier massalète</i>	6 3 6	0,21 0,10 0,21	0,70 0,35 0,70	0,31 0,16 0,31	6 1 5	1,22 0,20 1,02	2,49 0,41 2,07	1,58 0,26 1,32			5b, 1f	
<i>tot. tournées lisses</i> <i>non tournée</i>	852 1070	29,12 36,57	100,00 100,00	44,33 55,67	241 139	48,98 28,25	100,00 100,00	63,42 36,58	urne * * * * fr d'urne coupe fr.de coupe fr.de couvercle autre	Dedet-Py 221A Dedet-Py 224A Dedet-Py 221A Dedet-Py 221f Dedet-Py 221f Dedet-Py 441	b=C01, f=21A b=C11, f=41A, rapport=79 b=C19, f=13A b=C11, f=11A, d=chevron double b=C01, f=21A, d=chevron double 42b, 7d b=F01, f=12A 52b, 1d, 1 bec verseur 11b 14f, 3a	2-18, n°4 2-18, n°2 2-18, n°1 2-17, n°10 2-18, n°5,6 2-17, n°11-17 2-18, n°3
<i>tot. vaisselle</i> <i>amphore massalète</i>	1922 906	65,69 30,96	- 96,69	100,00 -	380 58	77,24 11,99	- 73,75	100,00 -	bord  estampille autre gréco-italique	Bertucchi 5 type 7 type 8 type 9 imit.gréco-italique	1 ex. fragmentaire (80 tessons) 3b 10b 6b 1b 1 (X en creux) 30a, 3f 1b, 1a	2-17, n°1,7,8 2-17, n°2,3,4 2-17, n°6 2-17, n°9 2-17, n°5
<i>amphore italique</i> <i>amphore punique</i> <i>amphore autre</i> <i>tot. amphores</i> <i>dolium</i> <i>total</i>	19 6 6 937 67 2926	0,65 0,21 0,21 32,02 2,29 100,00	2,03 0,64 0,64 100,00 - -	- - - - - -	13 6 2 80 32 492	2,64 1,22 0,41 16,26 6,50 100,00	16,25 7,50 2,50 100,00 100,00 -	- - - - - -			4b, 2f, 1cordon	2-18, n°7,8
<i>intrusions</i>	29	donc:							grise monochrome ionienne attique amphore grecque amphore étrusque	coupe à bande	1fr 1fr 3fr, 1f 2fr 23fr	

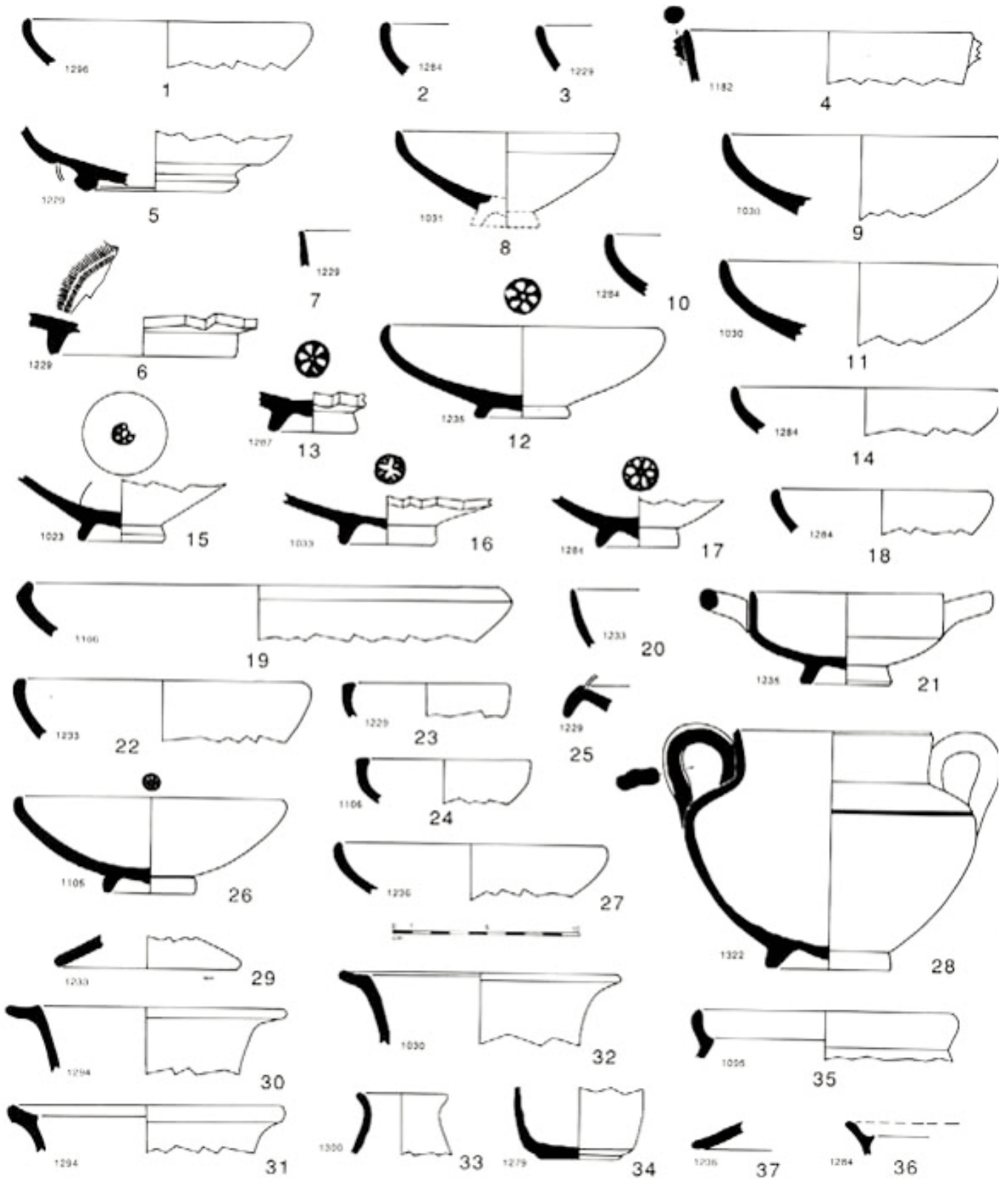
• 2-15: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1C1 (vers -225/-200).

17, n°10; fig. 2-18, n°1 et 6); variante lisse à fond creux (n°4); petite urne basse à pied (n°2). Les coupes par contre perdent en diver-

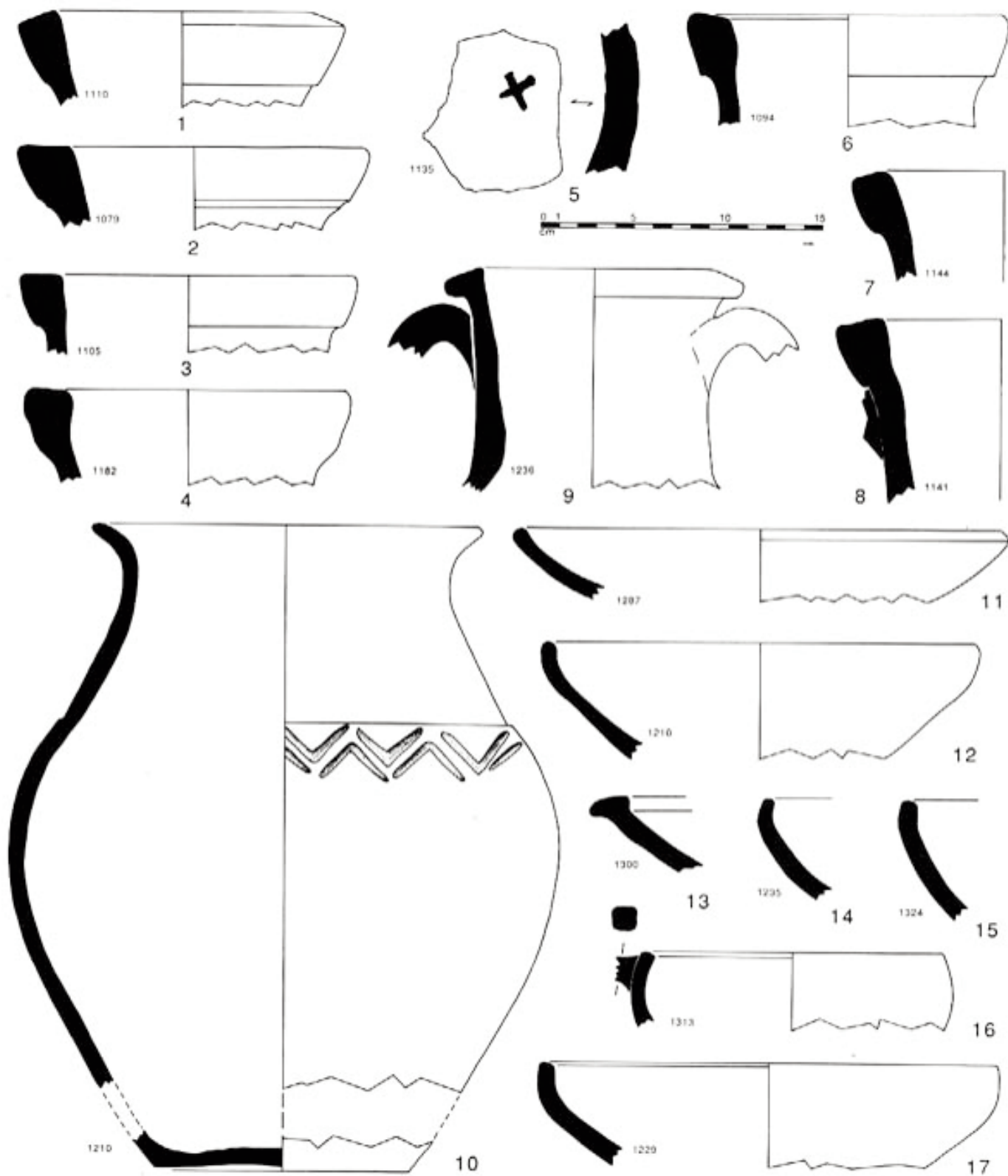
sité: les jattes à bord décoré d'impressions se raréfient, de même que les coupes à une anse (fig. 2-17, n°16), au profit de nombreuses

coupes et coupelles hémisphériques. Le rapport urnes/coupes continue de croître lentement (fig. 2-2), les couvercles sont assez nombreux;

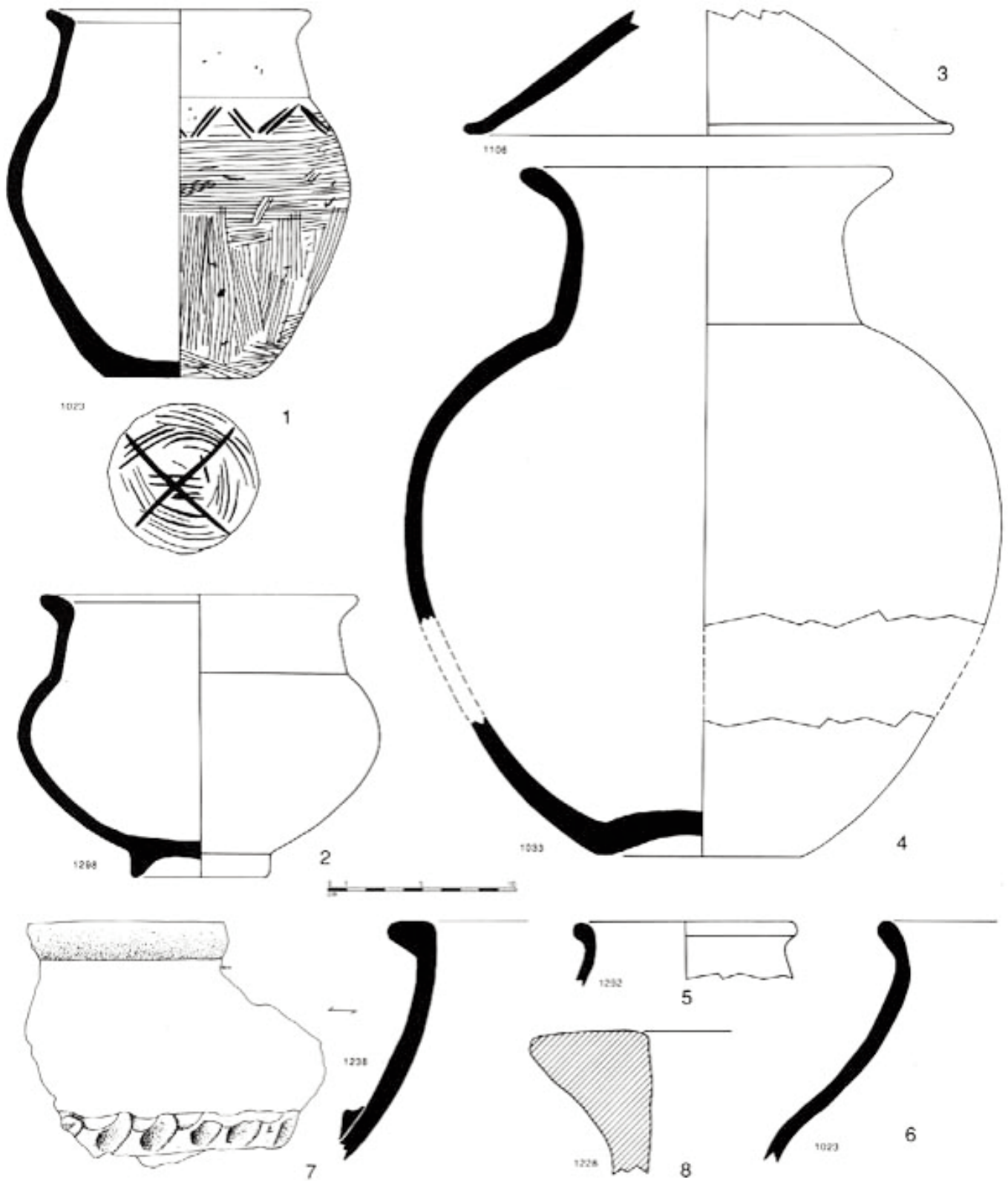




• 2-16: Mobilier céramique de la phase 1C1 (vers -225/-200). 1-3: *petites estampilles*; 4: *autre vernis noir*; 5-7: *ateliers de Rosas*; 8-18: *campanien A*; 19-28: *pseudo-ionien peint*; 29-34: *pâte calcaire*; 35-37: *commune italo-grecque*.



• 2-17: Mobilier céramique de la phase 1C1 (vers -225/-200). 1-9: amphore massaliète; 10-17: céramique non tournée.



• 2-18: Mobilier céramique de la phase 1C1 (vers -225/-200). 1-6: *céramique non tournée*; 7-8: *dolium*.



au contraire, la proportion des exemplaires décorés parmi les urnes s'amenuise progressivement, poursuivant la tendance observée au cours des décennies antérieures.

Enfin les doliums, dont la fréquence reste équivalente à ce qu'elle était depuis le début du IIIe s., sont équipés de bords à profil faceté ou plus souvent triangulaire (fig. 2-18, n°8); quelques petits dolium portent des lèvres de ce type et sont ornés de cordons lisses ou imprimés (n°7).

## 2.7. Céramiques de la phase 1B2 (vers – 200)

• Tableau général: fig. 2-19; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-20 et 2-21.

La répartition des céramiques de la phase 1B2 peut se résumer ainsi: moins de tournées fines qu'à la phase précédente, plus d'amphores, proportions équivalentes de non tournée et de dolium.

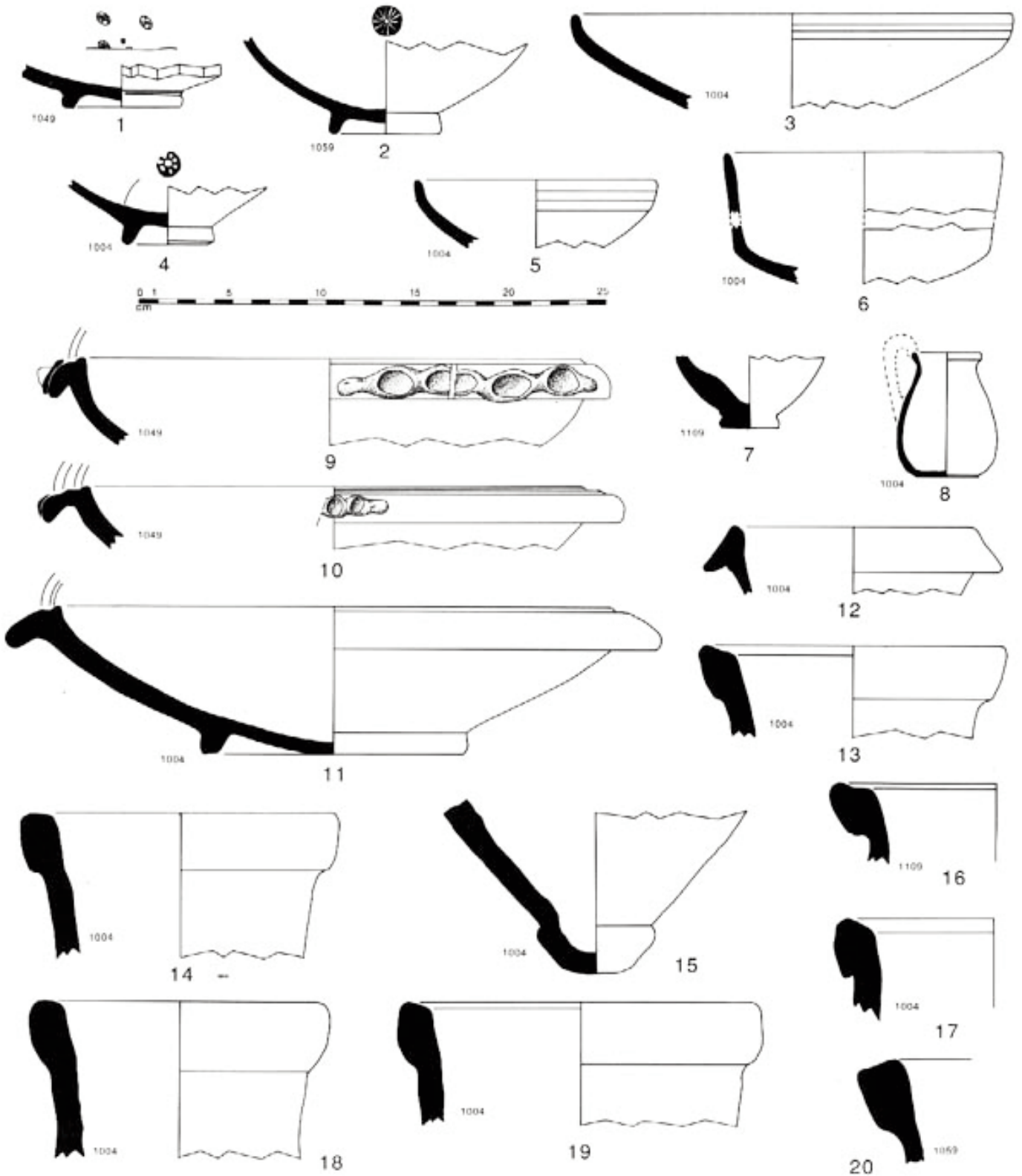
née et de dolium.

Parmi les tournées fines, la régression des pseudo-ioniens peints, sensible tout au long du IIIe s., s'accroît, puisque ces vases ne représentent plus que 4% des tessons et des individus de la catégorie, soit moins de la moitié des chiffres antérieurs. Par contre, les vases non peints (pâte calcaire) restent très fournis.

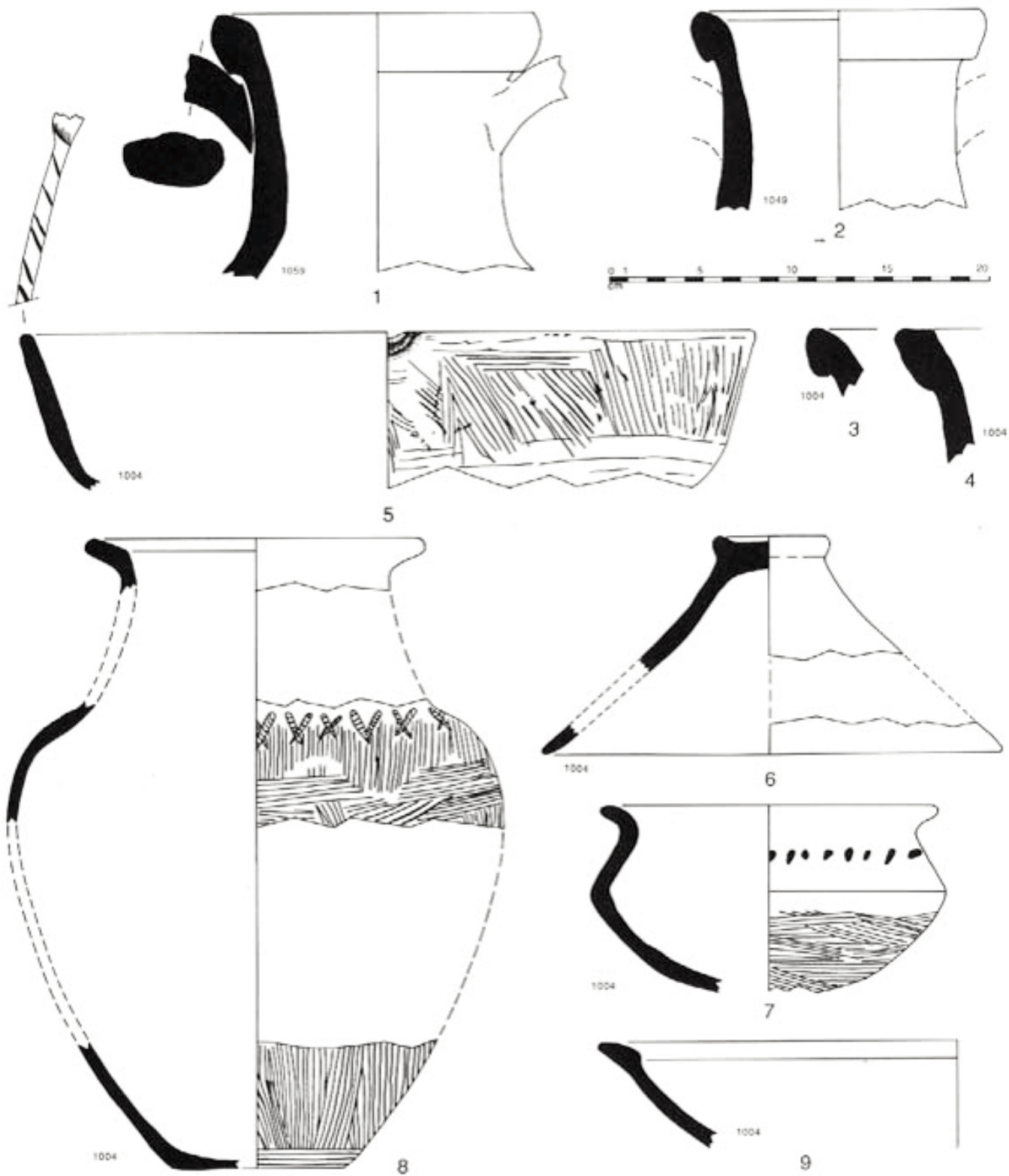
C'est cependant les vernis noirs, bien que ne formant qu'un quart des fragments de tournée fine, qui l'emportent largement en nombre

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, l=lond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien	14	0,91	4,05	1,64	4	2,14	4,82	2,72	kylix à pâte claire kylix à pâte grise coupelle à une anse coupe hémisph. coupe fine autre	Py-26 Py-26 Py-6 Py-18	1a 1b, 1f 1b 1b 1a	
poteries estampillées	11	0,71	3,18	1,29	7	3,74	8,43	4,76	bol plat bol	Lamb-27ab Morel-F1323 Lamb-27c	5b, 1f, 1d (palmettes) 1b	2-20, n°1
protocampanien A ateliers de Nocca	1 8	0,06 0,52	0,29 2,31	0,12 0,94	1 5	0,53 2,67	1,20 6,02	0,68 3,40	bol kylix	Lamb-27ab Lamb-42Bb	1b, 1f, 1d (rosette) 3b, 1 carène	2-20, n°2
campanien A	76	4,94	21,97	8,80	29	15,51	34,94	19,73	bol coupe coupelle kylix autre	Lamb-27a-b Lamb-27B Lamb-28ab Bats-42Bc	12b 1b 1b 2a 2f, 3d (1 ros., 1 palm., 1 guil.)	2-20, n°5 2-20, n°3 2-20, n°6
autres vernis noirs	2	0,13	0,58	0,23	2	1,07	2,41	1,36	grand bol coupelle	Morel-F2812 Morel-F2537	1b 1b	2-20, n°4
pâte calcaire	183	11,88	52,89	21,40	15	8,02	18,07	10,20	coupe à une anse coupe profonde cruche ampoule massaliète autre	bord élargi lèvre horizontale lèvre déversée	2b, 2a 1b 4b, 1a 1b 1 complet, 1b, 4f, 4a 3a, 3f annulaire	2-20, n°8
céramique catalane	5	0,32	1,45	0,58	2	1,07	2,41	1,36	oenoché	bifurconique	1b	
com. ibérique	8	0,52	2,31	0,94	4	2,14	4,82	2,72		lèvre horizontale	1b	
com. italo-grecque	6	0,39	1,73	0,70	4	2,14	4,82	2,72	lopas		2b	
commune punique	1	0,06	0,29	0,12	1	0,53	1,20	0,68				
paris fines	2	0,13	0,58	0,23	1	0,53	1,20	0,68				
marbre massaliète	29	1,88	8,38	3,39	8	4,28	9,64	5,44				
tot. tournées fines	346	22,47	100,00	40,47	83	44,39	100,00	58,46			1 complet, 3b, 1f, 1 verseur	2-20, n°9-11
non tournée	509	33,05	100,00	59,53	64	34,22	100,00	43,54	fr. d'urne fr. de coupe fr. de couvercle autre		27b, 9d 26b, 3d sur lèvre, 2verseur 5b, 1f 17f, 1 oraille	2-21, n°7,8 2-21, n°5,9 2-21, n°6
tot. vaisselle	855	55,52	-	100,00	147	78,61	-	100,00				
amphore massaliète	589	38,25	94,24	-	25	13,37	71,43	-	bord  amphore allongée amphore miniature autre	type 7 type 8 type 9 Bertucchi 5	1b 1b 12b 1f 1f 10a	2-20, n°20 2-20, n°14 2-20, n°13,16-19; 2-21, n°1-4 2-20, n°15 2-20, n°7
amphore punique	4	0,26	0,64	-	2	1,07	5,71	-				
amphore ibérique	6	0,39	0,96	-	3	1,60	8,57	-				
amphore italique	25	1,62	4,00	-	4	2,14	11,43	-		gréco-italique	1b, 1f, 1a	2-20, n°12
autres amphores	1	0,06	0,16	-	1	0,53	2,86	-				
tot. amphores	625	40,58	100,00	-	35	18,72	100,00	-				
dolium	60	3,90	100,00	-	5	2,67	100,00	-			4b, 2 cordon, 1f percé	
Total	1540	100,00	-	-	187	100,00	-	-				
intrusions	20	dent							cér. non tournée attique amph. étrusque amph. massaliète coupe bucchero	bord type 2 Rasmussen-4	2b coupes incisées 1fr 19fr 1b 1b	

• 2-19: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1B2 (vers –200).



• 2-20: Mobilier céramique de la phase 1B2 (vers -200). 1: petites estampilles; 2: ateliers de Rosas; 3-6: campanien A; 7: amphorette massaliète; 8: pâte calcaire; 9-11: mortier massaliète; 12: amphore gréco-italique; 13-20: amphore massaliète.



• 2-21: Mobilier céramique de la phase 1B2 (vers -200). 1-4: amphore massaliète; 5-9: céramique non tournée.



d'individus. Les types sont encore très divers: quelques petites estampilles —attardées?— (fig. 2-20, n°1), parmi lesquelles un bord de plat Morel F1323, d'un type peu répandu en Gaule; de plus nombreux vases de Rosas, encore bien diffusés (n°2); deux vases d'autres types: grand bol Morel F2812 (catalan?), coupelle Morel F2537 (étrusque?); et comme dans 1C2, lot conséquent de campanien A (fig. 2-20, 3-6), avec le même répertoire de base que dans les deux phases précédente (27ab surtout, 28ab, 42Bb), plus un bord de coupe Lamb-27B, forme qui apparaît à cette époque (16).

Parmi les communes, seuls les mortiers massaliètes (tous à lèvre tombante) sont bien représentés (fig. 2-20, n°9-11), avec un taux particulièrement élevé par rapport aux autres

phases de l'îlot 1.

Les proportions relatives des différents types d'amphores restent stables, les amphores gréco-italiques (fig. 2-20, n°12) ne concurrençant encore que faiblement les apports marseillais. Mais la typologie des bords d'amphore de Marseille évolue nettement, puisque seuls presque restent en lice les lèvres de type 9, avec des profils de plus en plus amollis (fig. 2-20, n°13-20 et fig. 2-21, n°1-4).

Stabilité typologique également des céramiques non tournées (fig. 2-21, n°5-9), parmi lesquelles on relève un exemplaire d'urne basse carénée (n° 7) (17); poursuite d'une évolution lente au plan quantitatif, avec notamment des urnes en progrès par rapport aux coupes qu'elles dépassent en nombre pour la première fois.

## 2.8. Céramiques de la phase 1B1 (vers -200/-175)

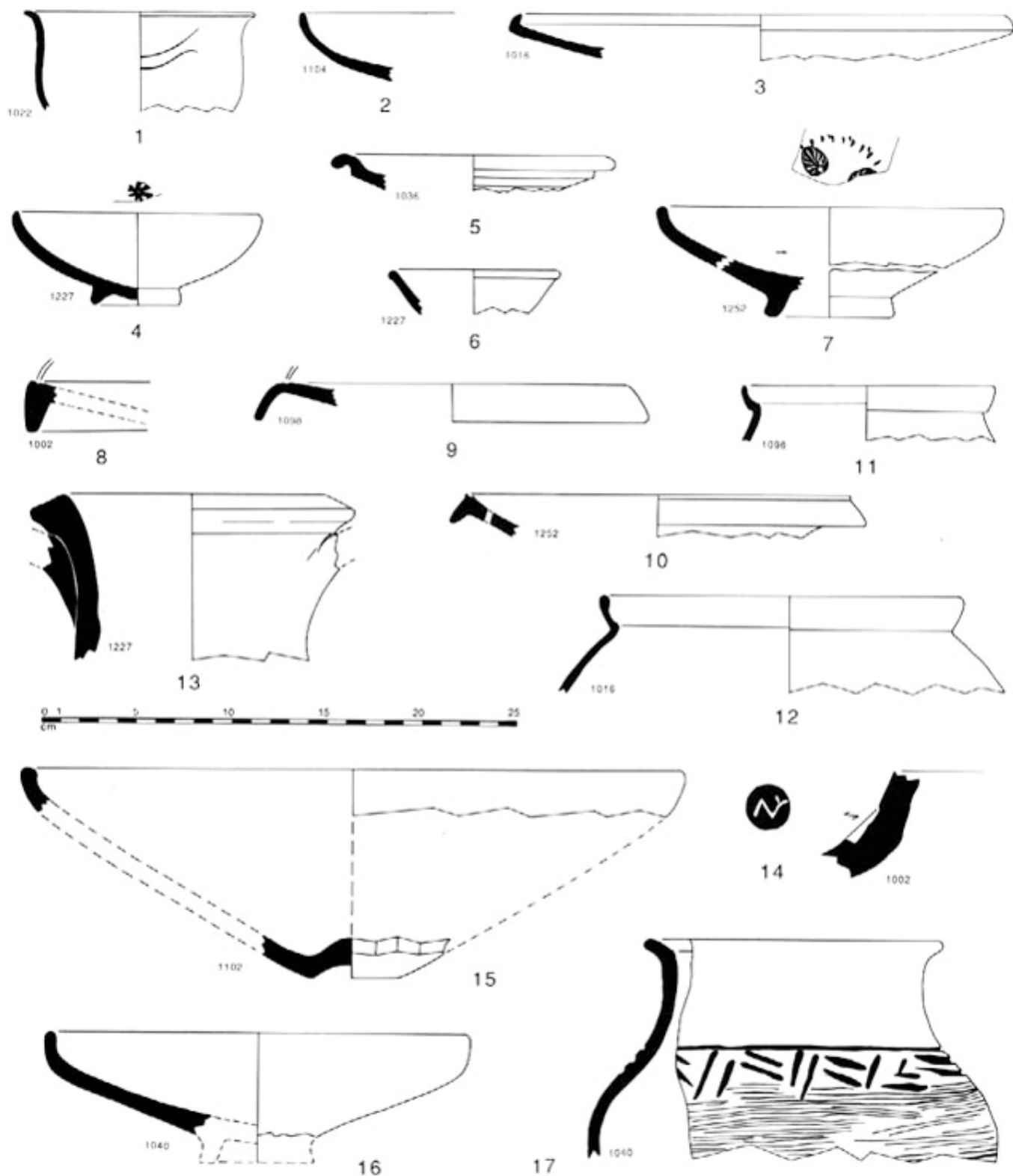
• Tableau général: fig. 2-22; typologie fragmentaire de la céramique non tournée: fig. 2-2; illustration: fig. 2-23.

Les niveaux homogènes de la phase 1B1 sont peu nombreux: situés en surface, immédiatement sous la couche de terre remaniée par les défonçages agricoles, beaucoup d'entre eux ont été arasés. Le mobilier correspondant est donc réduit, et ne donne certainement qu'une idée partielle du faciès lattois du premier quart du IIe s. (18). De même les proportions relevées entre les diverses catégories de vases (fig. 2-22), assez différentes de celles de la phase antérieures (avec notamment moins d'am-

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=ansa, l=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien peint	9	1,84	7,09	2,77	6	5,56	12,24	7,58	coupe gobelet profil en S	Py-18	1b 1b	
petites estampilles	7	1,43	5,51	2,15	4	3,70	8,16	5,06	bol	Lamb-27ab	2b, 1d	2-23, n°2
autres vernis noirs	2	0,41	1,57	0,62	2	1,85	4,08	2,53	assiette	Morel-F2233	1b	2-23, n°3
campanien A	31	6,33	24,41	9,54	15	13,89	30,61	18,99	bol coupe coupelle plat à poisson plat patera	Lamb-27ab Lamb-27B Lamb-28a-b Lamb-23 Morel-F1311 ?	1 complet, 11b 1 complet 1b 1b 1b 1d	2-23, n°4 2-23, n°7 2-23, n°6 2-23, n°8 2-23, n°5
pâte calcare	62	12,65	48,82	19,08	15	13,89	30,61	18,99	ampoule cruche cruche cruche plat à poisson coupe hémisphérique	lèvre horizontale lèvre déversée	1b, 4a, 2f 1b 2b 1f plat, 1a 2b 1b	2-23, n°9, 10
ibérique pointe	1	0,20	0,79	0,31	1	0,93	2,04	1,27				
com. ilalo-grecque	5	1,02	3,94	1,54	3	2,78	6,12	3,80	caccabé lopas		2b 1 carène	2-23, n°11, 12
com. punique	2	0,41	1,57	0,62	2	1,85	4,08	2,53	urne basse		1b	
mortier massaliète	2	0,41	1,57	0,62	2	1,85	4,08	2,53			1b, 1f	
autres fines	7	1,43	5,51	2,15	1	0,93	2,04	1,27	imit. plat à poisson		1b	
<b>tot. tournées fines</b>	<b>128</b>	<b>26,12</b>	<b>100,00</b>	<b>39,38</b>	<b>51</b>	<b>47,22</b>	<b>100,00</b>	<b>64,56</b>				
non tournée	197	40,20	100,00	60,62	28	25,93	100,00	35,44	coupe fr d'urne fr de coupe fr de couvercle autre	Dedet-Py 462	b=E01, f=21A 6b, 4d 3b 2b 5f	2-23, n°15 2-23, n°17 2-23, n°16
<b>tot. vaisselle</b>	<b>325</b>	<b>66,33</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>79,00</b>	<b>73,15</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore massaliète	102	20,82	81,60	-	11	10,19	52,38	-	imitation gréco-italique		2a, 1f, 1 estampille (NU) 1b	2-23, n°14 2-23, n°13
amphore italique	21	4,29	16,80	-	8	7,41	38,10	-				
amphore punique	1	0,20	0,80	-	1	0,93	4,76	-				
autres amphores	1	0,20	0,80	-	1	0,93	4,76	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>125</b>	<b>25,51</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>19,44</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	41	8,37	100,00	-	10	9,26	100,00	-				
<b>total</b>	<b>491</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			3 cordons lisses	
intrusions	11	dont:							attique amphore étrusque pseudo attique	vernis noir skyphos	1b de coupe type C 2fr 1 b à rinçaux incisés	2-23, n°1

• 2-22: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 1B1 (vers -200/-175).





• 2-23: Mobilier céramique de la phase 1B1 (vers -200/-175). 1-3: catégories résiduelles (1: pseudo-attique; 2-3: petites estampilles); 4-8: campanien A; 9-10: pâte calcaire; 11-12: commune italo-grecque; 13-14: amphore massaliète; 15-17: céramique non tournée.

phores et plus de non tournée), devront être confrontées à d'autres observations.

Les céramiques tournées fines se répartissent à peu près de la même manière que précédemment en ce qui concerne les fragments: importance numérique des pâtes calcaires, retrait des pseudo-ionien peints, proportion importante de vernis noirs. Le comptage des individus donne une répartition différente, mais est moins fiable sur un échantillon de faible importance.

Un skyphos pseudo-attique doit être tenu pour intrusif (fig. 2-23, n°1). Les petites estampilles (n°2-3) apparaissent désormais comme résiduelles. Parmi les vernis noirs divers, on note une forme peu fréquente (Morel, F-2233, à pâte claire: Latium?).

La primauté du campanien A (avec un quart des tessons de vases fins et un tiers des individus) s'accroît significativement. Le répertoire est encore dominé par les bols 27ab (fig. 2-23, n°4); mais sont aussi présents le plat à poisson 23 (n°8), la coupe 27B (n°7), la coupelle 28a (n°6); un petit plat Morel F-1311 (variante de Lamb-36) apporte une touche originale (n°5).

Parmi les autres fines, dont la typologie est diversifiée, relevons un tesson de peinture ibérique récente, genre sombrero de copa; plusieurs vases commun italiques (fig. 2-23, n°11-12); et une imitation apparemment occi-

dentale (pâte gris clair à fin dégraissant, dont des parcelles de coquillages) de plat à poisson à paroi mince (fig. 2-23, n°9), profil sans doute emprunté à un vase de l'atelier des petites estampilles (Morel F1124) (19).

Dans la catégorie des amphores, les proportions d'importations massaliètes accusent une baisse très nette (80% des tessons et seulement la moitié des individus), essentiellement au profit des gréco-italiques, beaucoup plus nombreuses qu'au IIIe s., les autres types restant rares. Le profil du bord des gréco-italiques est d'ailleurs encore une fois imité par Marseille (fig. 2-23, n°13).

Si les formes des vases non tournés changent peu (fig. 2-23, n°15-17), leur répartition en grands types d'usage poursuit son évolution, les urnes accentuant encore leur avance sur les coupes (fig. 2-2).

Enfin, le taux de dolium, passant de 2-3% des tessons aux phases antérieures à plus de 8%, est en nette progression. Notons que cet accroissement rapide au début IIe s. est confirmé par la fouille de l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur, et qu'on devra donc en rechercher la signification.

\*

L'étude des mobiliers céramiques recueillis dans les niveaux des phases *IE* à *IB1* de l'îlot 1 de Lattes/Saint-Sauveur présente à l'évidence un double intérêt pour la connaissance des

faciès céramiques de ce site, et plus généralement du littoral méditerranéen de la Gaule: d'abord parce qu'elle concerne une tranche relativement réduite de temps —un peu plus d'un siècle, des environs de 300 aux environs de 175 av. n. è.—, et que cette période n'est pas la mieux connue dans cette région; ensuite parce que la séquence en question, bien que courte, est très subdivisée (pas moins de 7 phases successives), ce qui permet une approche extrêmement précise de l'évolution des données, et même dans certains cas la mise en évidence de micro-évolutions tout à fait intéressantes —je pense notamment aux séries fines massaliètes, aux vernis noirs, aux amphores, à la typologie de détail de la céramique non tournée—.

Il ne s'agit cependant que d'un îlot d'un chantier qui en comprend aujourd'hui une dizaine: d'autres recherches ont touché aux mêmes phases du développement de la ville de Lattara, ou aux phases immédiatement postérieures, et il sera utile, sur le thème du mobilier céramique comme sur d'autres, d'en comparer les apports avec ceux de l'îlot 1. Cela permettra de dépasser la vision partielle que l'on a ici, mais aussi de vérifier la pertinence des données fournies par cet îlot ou d'en nuancer la portée, en élargissant sensiblement la base statistique du raisonnement.

## NOTES

(1) Le comptage des vases en tant qu'individus (c'est-à-dire l'estimation du nombre de vases correspondant aux fragments) est effectué ici et dans les différents tableaux donnés en illustration selon la méthode exposée dans Bats et al. 1986, 36. Le *nombre minimum d'individus* (abrégié **nmi**) présent dans chaque unité stratigraphique est égal au nombre de bords ou de fonds différents selon qu'il y a plus de bords ou de fonds. Lorsqu'un type de céramique est représenté dans une US par des tessons mais par aucun bord ni fond, on compte un individu, ce chiffre indiquant la présence plutôt que l'effectif.

(2) Les dessins originaux et les réductions sont dûs à Jean-Claude Roux; les mises au propre à Luc Jalot; le montage des planches à Michel Py.

(3) Arnal et al. 1974, fig.78, C.

(4) Cf. Morel 1981, 169.

(5) Sur ce groupe de céramique claire peinte, représenté principalement dans le département de l'Hérault (Ensérune, La Roque, Ambrussum et déjà précédemment à Lattes: Arnal et al. 1974, fig.30; Py 1988, fig.34, n°4), et produit peut-être dans la moyenne vallée de l'Hérault (très abondant par exemple sur

l'oppidum de la Ramasse), voir la mise au point de Py 1987, 517-518, et la typologie de Garcia, à paraître.

(6) Le skyphos dérivé de la série attique Agora 348-354 est en effet en pseudo-attique marseillais l'une des formes les plus tardivement attestées: Py 1978A, 182. Il est par exemple présent à Roque de Viou durant la phase II récent du site (-330/-290): Garmy-Py 1980, fig. 41, n°10.

(7) Les divers ateliers de Rosas fonctionnent, d'après Sanmarti 1978A, 576-580, entre 300 et 225 av. n. è. Voir aussi Sanmarti 1978.

(8) Il faut sans doute, compte tenu des observations lattoises, mais aussi des apports nouveaux de la stratigraphie de l'oppidum du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) où les bords d'amphores massaliètes de type 9 sont présents dès la phase IIIA, soit la première moitié du IIIe s. (Py-Lebeaupin à paraître), remonter légèrement la date d'apparition de cette variante de lèvres, pour laquelle j'avais d'abord proposé les environs de 250 av. n. è. (Py 1978 18). Les environs de -300/-275 conviennent mieux aux données actuellement disponibles.

(9) Cf. Bats-Bertucchi 1986 10 et fig.1.

(10) On s'accorde d'ordinaire à dater l'apparition du campanien A en Gaule méridionale au cours du dernier quart du IIIe s.: Py 1978B, 66; Morel 1978 157. Cependant les données de Lattes (comme peut-être celles de l'épave de Lequin II récemment découverte à Porquerolles: rens. M. Bats) inciteraient aujourd'hui à remonter de plusieurs décennies les tout premiers arrivages de A, qui ne furent sans doute diffusés que sur la côte.

(11) Les observations de Lattes (mais aussi d'autres sites méridionaux, comme Ambrussum ou Roque de Viou) incitant également à remonter le début de la production assez loin dans la fin du IVe s., c'est en définitive sur un siècle (et non 50-60 ans) que se serait étalée l'activité de l'atelier des petites estampilles, soit de 325 à 225 environ. Voir déjà Py 1987, 526-528.

(12) Cet atelier occidental, isolé par Morel 1981, 51, doit être situé dans le groupe des fabrications de Rosas; sa définition recoupe en fait en partie celle de l'atelier "des patères à trois palmettes radiales" qui a également produit de telles formes (Sanmarti 1978; Morel 1978, 154).

(13) Voir par exemple le répertoire des environs de 200 de Teste-Nègre: Gantès 1978.

(14) L'étude des campaniennes du dépotoir J1 de Nages (Py 1978B) en constitue une bonne illustration.

(15) Pour Nages et Pech-Maho, cf. Py 1978, 19 et fig.13 (vers -200); pour le Marduel, voir Py-Lebeaupin, à paraître, fig.57, n°24 (phase IIIB, vers -250/-200).

(16) Les premières coupes Lamb-27B sont à Nages à partir de -175; mais elles sont déjà présentes au Grand-Congloué vers -190 et à Teste-Nègre vers -200.

(17) Forme caractéristique de la fin du IIIe s.: cf. à Nages Py 1978C, fig. 88, n°28; Py 1987, fig.62, n°11.

(18) Une meilleure illustration est attendue de l'étude des zones 3 (phase 3D2b) et 4-sud (phase 4sE1 et 4sD2b), où cette période est mieux attestée: voir ci-après, chapitre 6.

(19) Cf. Morel 1981, 86.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Bats et al. 1986** : M. Bats et alii, *Enregistrer la fouille archéologique : le système élaboré pour le site de Lattes, Hérault*, ARALO, série Lattes, 1986.

**Bats-Bertucchi 1986** : M. Bats et G. Bertucchi, Un point de vue d'archéologues, *Archéologie du Midi Méditerranéen*, 12, 1986, 9-16.

**Bertucchi 1979** : G. Bertucchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av.J.-C.), identification, typologie, chronologie, importance économique*, Thèse de 3e cycle, Aix-en-Provence, 1979.

**Dedet-Py 1975** : B. Dedet et M. Py, *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen*, RAN, Sup.4, Paris, 1975.

**Gantès, 1978** : L.-F. Gantès, Note sur les céramiques à vernis noir trouvées sur l'oppidum de la Teste-Nègre aux Pennes (Bouches-du-Rhône), *AEL*, 1, 1978, 97-103.

**Garcia, à paraître** : D. Garcia, L'Hérault, fleuve frontière : les apports de l'archéologie, *FHLMR, Congrès de Canet 1988*, à paraître.

**Garmy-Py 1980** : P. Garmy et M. Py, Nouvelles données sur l'oppidum de Roque de Viou (Gard), fouilles 1972-1975, *BEAN*, 15, 1980, 27-90.

**Lamboglia 1952** : N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *Atti del I Congresso di Studi Liguri*, Bordighera, 1952, 139-206.

**Lamboglia 1955** : N. Lamboglia, Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II-I secolo A.C.), *RSL*, 21, 1955, 241-270.

**Lyding-Will 1982** : E. Lyding-Will, Greco-italic amphoras, *Hesperia*, 51, 3, 1982, 338-356.

**Morel 1978** : J.-P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, *AEL*, 1, 1978, 149-168.

**Morel 1981** : J.-P. Morel, *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR 244, Paris, 1981, 2 vol.

**Py 1978** : M. Py, Quatre siècles d'amphore massaliète, essai de classification des bords, *Figlina*, 3, 1978, 1-23.

**Py, 1978A** : M. Py, Une production massaliète de céramique pseudo-attique à vernis noir, *RSL*, 44, 1978, 175-198.

**Py 1978B** : M. Py, Apparition et développement des importations de céramique campanienne A sur l'oppidum des Castels à Nages, Gard, d'après les fouilles du dépotoir J1, *AEL*, 1, 1978, 43-70.

**Py 1978C** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup.35, Paris, 1978.

**Py 1979-1980** : M. Py, Ensayo de clasificación de un estilo de ceramica de Occidente : los vasos pseudo-jonios pintados, *Ampurias*, 41-42, 1979-1980, 155-202.

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes : les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara I*, 1988, 65-146.

**Py-Lebeaupin à paraître** : M. Py et D. Lebeaupin., Stratigraphie du Marduel, IV, les niveaux des IVe et IIIe s. av. n. è. sur le Chantier central, *DAM*, à paraître.

**Rasmussen 1979** : T. B. Rasmussen, *Bucchero pottery from southern Etruria*, Cambridge, 1979.

**Sanmarti 1978** : E. Sanmarti, L'atelier des patères à trois palmettes radiales et quelques productions connexes, *AEL*, 1, 1978, 21-36.

**Sanmarti 1978A** : E. Sanmarti, *La ceramica campaniense de Emporion y Rhode*, Barcelone, 1978, 2 vol.

**Sparkes-Talcott 1970** : B. A. Sparkes et L. Talcott, *The Athenian Agora, XII, Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, Princeton, 1970, 2 vol.



## 3

## Les petits objets de l'îlot 1

par Catherine Tendille et Yves Manniez

## 3.1. Introduction

Les petits objets recueillis dans l'îlot 1 des fouilles programmées de Lattes/Saint-Sauveur ne sont pas très abondants: pour le métal, outre une centaine de fragments, scories ou débris, tout juste une cinquantaine d'objets dessinables, répartis dans les diverses phases de la stratigraphie de l'îlot; pour le mobilier non métallique, outre 133 fragments de basalte, 59 objets ou fragments, dont 27 dessinables. Ces deux catégories seront présentées successivement, en premier lieu les objets et fragments en métal, analysés par C. Tendille, en deuxième lieu les autres matériaux, étudiés par Y. Manniez. La synthèse des informations recueillies, jointes à celles issues des îlots 3 et 4-nord, sera donnée ci-après par M. Feugère, au chapitre 17.

3.2. Le mobilier métallique  
(C. Tendille)

La faible représentation de ce mobilier est certainement explicable par la récupération du métal, rarement abandonné dans les aires d'habitat; elle tient aussi sans doute à l'époque concernée, relativement ancienne (essentiellement le IIIe s. av. n. è.), où les objets métalliques —notamment en fer— sont généralement

moins nombreux qu'ils ne le seront au Ier s. av. n. è. ou à l'époque romaine.

Ce lot, bien que réduit, contient cependant quelques pièces intéressantes. On en donnera un inventaire par phase, en commençant par l'époque la plus ancienne. Les objets les plus représentatifs sont dessinés et décrits un à un (1). Pour chaque phase, on trouvera aussi l'inventaire complet des fragments moins bien conservés ou non identifiables (avec indication des niveaux archéologiques d'origine), fournissant les bases d'une approche quantitative.

## 3.2.1. Phase 1E (vers -300/-275) (fig.3-1)

*n°1- Fibule:* bronze; L act. 13 (2); ressort de fibule à quatre spires et corde externe comportant le départ de l'ardillon; inv. 1346-4-1 (3)

*n°2- Clou:* bronze; L 15; clou d'assemblage à tête plate et tige de section carrée; inv. 1346-4-2

*n°2a- Clou:* bronze; L act. 25; clou d'assemblage à tête plate et tige de section carrée; inv. 1388-6-2

*n°2b- Fibule:* bronze; L act. 30; fibule à arc épaissi à section ronde, ressort à quatre spires et corde externe comportant le départ de l'ardillon; inv. 1388-6-1; comparaisons: voir

Tendille 1978, type 9 (fin IVe-première moitié IIIe s. av. n. è.)

*n°2c- Piton:* fer; L act. 80; piton en angle droit à section rectangulaire; inv. 1388-4-1

*n°2d- Tige:* fer; L act. 75; tige à section rectangulaire aplatie; inv. 1388-4-2

*n°3- Bride de réparation:* plomb; L act. 64; fragment de bride servant couramment à la réparation des vases en céramique fêlés ou brisés; inv. 1346-5-1

*n°4- Bride de réparation:* plomb; L act. 71; fragment de bride montrant le dispositif pour maintenir, de part et d'autre de la cassure, les deux morceaux du vase fendu. Ici, il s'agit d'un dolium, dont un tessou est encore pris dans la bride; inv. 1348-5-1

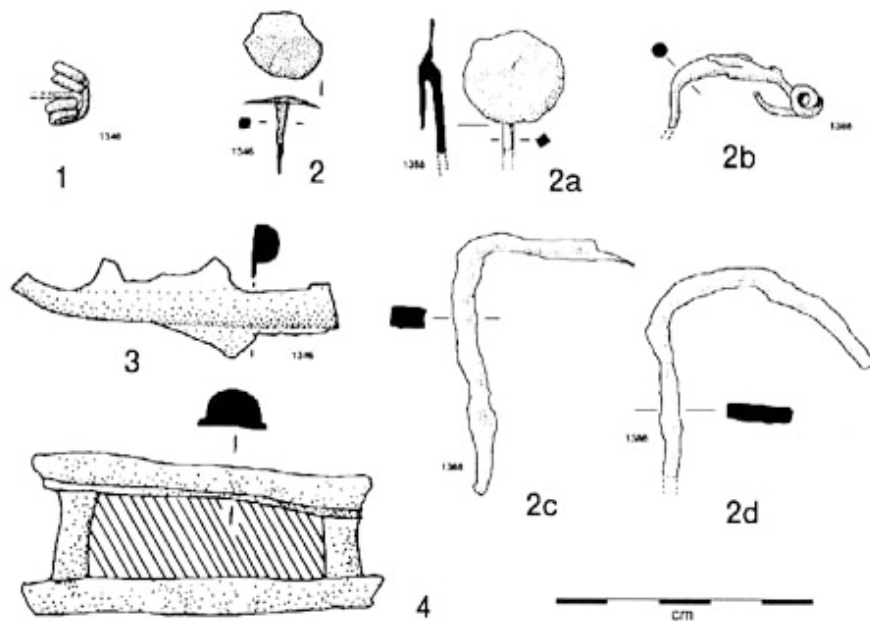
## Ajouter:

-en fer: 1 scorie (u.s. 1346), 10 fragments (1346, 1348, 1388);

-en plomb: 1 coulée (1191), 1 plaque allongée (1191).

3.2.2. Phase 1D (vers -275/-250)  
(fig.3-2)

*n°5- Fibule:* bronze et corail; L act. 22; fragment de fibule: il s'agit de la terminaison ornementale du pied d'une fibule de type Tène Ia. Sur un disque de bronze étaient fixés,



• 3-1: Mobilier métallique de la phase 1E de l'ilot 1 (-300/-275). Bronze: 1-26: fibules; 2-2a: clous. Fer: 2c-2d: piton et tige. Plomb: 3-4: brides de réparation.

par cinq petits clous en bronze, des éléments de corail dont ne subsistent qu'un cabochon central et un élément du pourtour (bâtonnet en forme de croissant incisé, les deux extrémités étant maintenues par des clous de bronze dont les têtes tenaient le rôle de griffe de fixation). Trois spires du ressort de cette fibule sont aussi conservées (non dessinées); inv. 1159-9-2 (phase 1D1); comparaison: cf. Tendille 1978, type 11 (fin IVe-première moitié IIIe s. av. n. è.)

*n°6- Fibule:* bronze; L act.35; fragment de fibule comportant l'arc (section ronde) et le ressort à quatre spires et corde externe; inv. 1226-6-1 (phase 1D2); même type que n°2b

*n°7- Fibule:* fer; L act. 32; fragment de fibule comportant l'arc (section indéterminable) et deux spires du ressort; inv. 1257-3-1 (phase 1D1); comparaisons: cf. Tendille 1978, type 10 (IVe-début IIIe s.)

*n°8- Bracelet:* bronze; L act. 46; fragment de jonc fin à section ovale, sans décor apparent (surface oxydée); inv. 1193-6-1 (phase 1D2); comparaisons: cf. Tendille, 1979, type 2

*n°9- Bracelet:* bronze; diamètre: 60 environ; fragment de jonc fin à section semi-ronde et sans décor apparent (surface oxydée); inv. 1159-9-1 (phase 1D1); même type que le n°8

*n°10- Anneau:* bronze; diamètre 26; anneau lisse à section ovale aplatie; inv. 1185-4-1 (phase 1D2)

*n°11- Anneau:* fer; diamètre 40; anneau à section ronde; inv. 1128-3-1 (phase 1D2)

*n°12- Bride (?):* fer; L act. 53; probable bride de fixation; section rectangulaire; inv. 1179-3-1 (phase 1D2)

*n°13- Bride:* plomb; L 16; petite bride à section rectangulaire repliée sur elle-même; inv. 1159-10-1 (phase 1D2)

#### Ajouter:

-en bronze: 1 fragment de bracelet armille à section rectangulaire (1387), 5 scories (1162, 1186), 5 fragments (1159, 1226);

-en fer: 14 scories de forge (1159, 1185, 1186, 1387), 7 tiges (1169, 1189, 1193, 1226), 4 clous (1163, 1185, 1387);

-en plomb: 1 fragment replié (1162), une coulée (1163).

#### 3.2.3. Phase 1C (vers -250/-200) (fig.3-3)

*n°14- Fibule:* bronze; L 39; fibule complète: ressort à quatre spires et corde externe; arc arrondi, à section ronde, orné de moulurations; le pied, qui revient sur l'arc, présente

une terminaison ornementale moulurée (évoquant une succession de perles.); inv. 1235 (phase 1C1e); comparaison: Tendille 1978, type 9, fig.3, n°29 (Roque de Viou, vers -300)

*n°15- Fibule:* bronze; L 42; fibule complète: ressort à 4 spires et corde externe; arc mouluré, court, à section aplatie; le pied, filiforme, revient sur l'arc et possède une terminaison ornementale moulurée; inv. 1318-5-1 (phase 1C2)

*n°16- Chaîne-ceinture:* bronze; L 32; élément de chaîne-ceinture féminine; objet non fini (brut de coulée) ou raté de fabrication. L'appendice correspond au canal reliant les maillons dans le moule (coulée en série) et les deux orifices sont encore remplis de noyaux de coulée; inv. 1023-4-1 (phase 1C1a); comparaisons: Tendille 1980, 107-109 et fig.7 (IIe s.-première moitié Ier s. av. n. è.)

*n°17- Bracelet:* bronze; L act. 37; fragment de jonc fin lisse à section ovale; inv. 1030-3-1 et 2 (phase 1C1a); comparaisons: voir ci-dessus n°8 et 9

*n°18- Bague:* bronze; diamètres 22 et 19; bague "coudée" à section rubanée étroite; inv. 1318-5-2 (phase 1C2); comparaisons: Déchelette 1914, 1268 et fig.544, n°7-9 (fin Tène I-Tène II)

*n°19- Anneau:* bronze; diamètre 30 environ; demi anneau brisé, lisse, à section ovale; inv. 1032-3-1 (phase 1C1a)

*n°20- Couteau:* fer; L act. 49; fragment de soie plate de couteau, avec orifice correspondant à la fixation par rivet d'un manche en matériau périssable; inv. 1284-3-1 (phase 1C1b)

*n°21- Fourreau d'épée:* fer; L act. 152; fragment de fourreau d'épée à bordure en gouttière; inv. 1309-5-1 (phase 1C1d)

#### Ajouter:

-en bronze: 2 ressorts et un ardillon de fibule (1136, 1333), 1 anneau ouvert décoré (1031), 1 tige (1032), 2 fragments (1141, 1249);

-en fer: 1 fragment de tige fourchue (foëne?) (1030), 2 fragments de lames (1030, 1037), 7 tiges (1141, 1229, 1244, 1318, 1319), 2 clous (1034, 1318) et 1 tête de clou (1229), 1 fragment de burin (?) (1281), 1 plaque (1334), 5 scories (1057, 1124, 1142, 1210), 7 fragments (1030, 1136, 1300, 1309).

3.2.4. Phase 1B (vers -200/-175) (fig.3-4 et 3-5)

n°22- *Fibule*: bronze; L act. 53; fragment comportant l'arc, à section ronde, décoré de fines incisions transversales en partie effacées par l'oxydation de la surface; le ressort et le pied manquent; inv. 1059-3-1 (phase 1B2); comparaisons: Tendille 1978, type 11, fig. 5, n°47

n°23- *Pendentif de chaîne-ceinture*: bronze; L 33; objet conique, muni d'un anneau de suspension, et terminé par un renflement aplati; inv. 1102-4-1 (phase 1B1)

n°24- *Virole*: fer; diamètre 19; anneau rubané, ayant pu être utilisé pour maintenir le manche d'un petit outil à soie; inv. 1036-4-2 (phase 1B1); comparaison: voir par exemple Tendille 1982, fig.2, n°15

n°25- *Couteau*: fer; L act. 275; longue lame de couteau présentant un dos rectiligne; inv. 1022-3-1 (phase 1B1); comparaisons: Tendille 1982, fig.9

n°26- *Couteau*: fer; L act. 57; fragment de soie plate, probablement de couteau, à rivet de fixation du manche; inv. 1099-2-1 (phase 1B1)

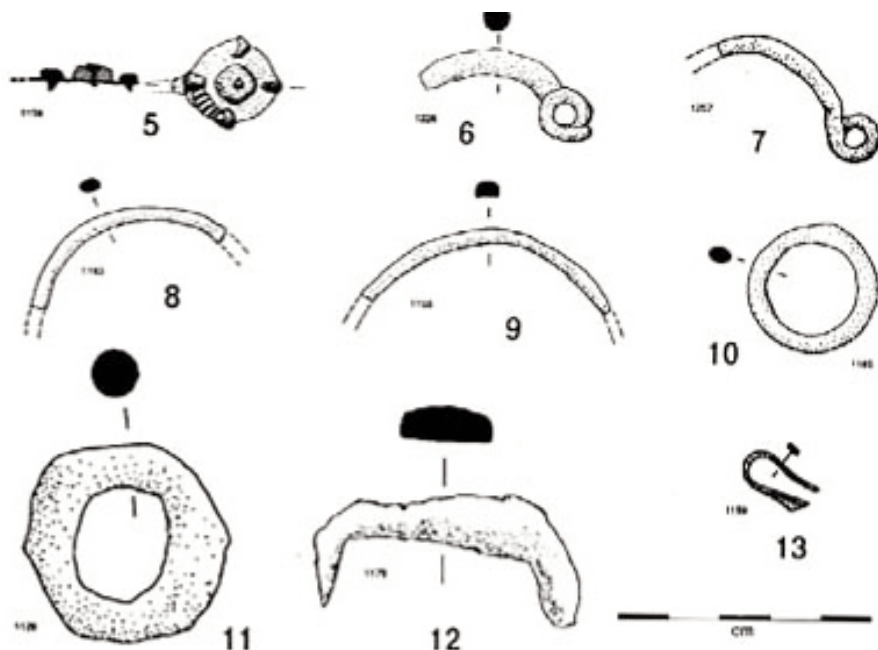
n°27- *Clou*: bronze; L 24; clou à tête plate et tige à section carrée; inv. 1059-3-2 (phase 1B2)

n°28- *Pointe de lance*: fer; L act. 174; pointe de lance brisée aux deux extrémités, à nervure centrale proéminente; possible dessin ondulé des tranchants latéraux; inv. 1005-3-1 (phase 1B1); comparaisons: Py 1981, fig. 64, n°7 (IIe s.) et fig.68, n°3

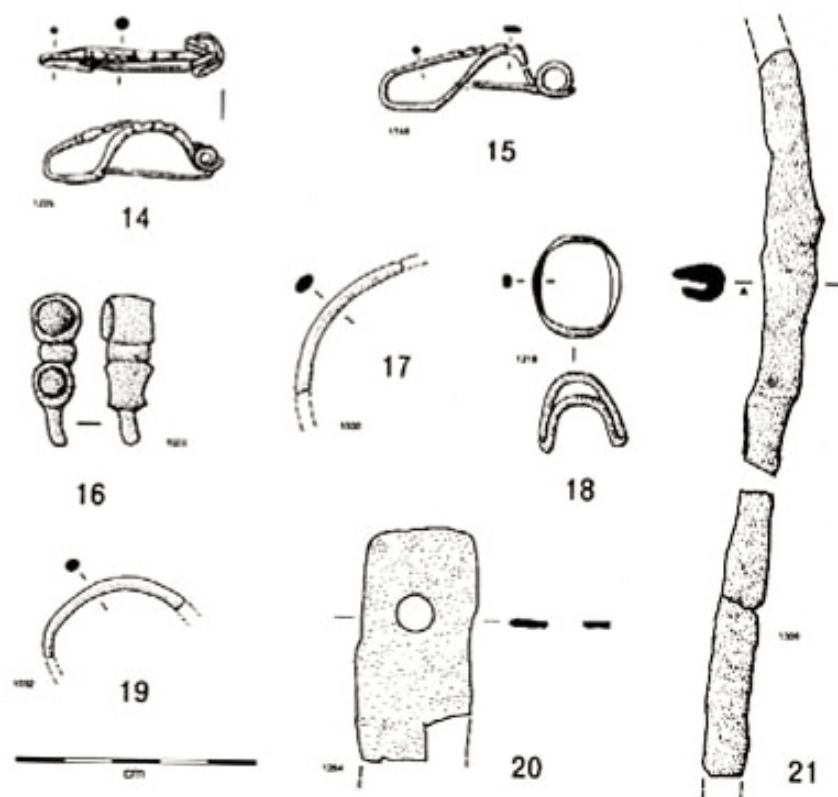
n°29- *Pointe de flèche*: fer; L 97; pointe de flèche à petites ailettes et à douille d'emmanchement; inv. 1036-4-1 (phase 1B1); comparaisons: Duval 1970, type D;

n°30- *Umbo de bouclier (non dessiné)*: fer; 11 fragments d'umbo sans doute circulaire, à bordure en gouttière. La très importante fragmentation et le degré d'oxydation n'ont pas permis la restauration ni le dessin de cet objet;

• 3-3: Mobilier métallique de la phase 1C de l'îlot 1 (-250/-200). Bronze: 14-15: fibules; 16: chaîne de ceinture; 17: bracelet; 18: bague; 19: anneau. Fer: 20: soie de couteau; 21: bordure de fourreau d'épée.



• 3-2: Mobilier métallique de la phase 1D de l'îlot 1 (-275/-250). Bronze: 5-6: fibules; 8-9: bracelets; 10: anneau. Fer: 7: fibule; 11: anneau; 12: bride?. Plomb: 13: bride.



inv. 1036-3-1 (phase 1B1)

n°31- *Lame d'épée*: fer; L act. 224, largeur 36; extrémité de lame d'épée à section légèrement bombée et pointe en ogive; inv. 1004-3-1-1 (phase 1B2); comparaisons: Py 1981, fig. 77, n°1; Dedet et al. 1974, fig.17, n°18

n°32- *Fragment d'outil ou de ferrure*: fer; L act. 137; extrémité effilée d'un objet de forme triangulaire, terminé en tige repliée.

n°33- *Peson*: plomb; diamètre 20; objet de forme tronconique percé de part et d'autre d'un orifice axial; sans doute un petit peson utilisé dans le cadre de la pêche; inv. 1004-2-2 (phase 1B2); comparaison: Py 1987, doc.126, n°9 (Nages, Les Castels, rue XI-XII)

n°34- *Plaque*: plomb; L 60; plaque rectangulaire munie de trois perforations dans les angles; inv. 1059-3-3 (phase 1B2)

n°35- *Résidu de fabrication*: plomb; L 44, épaisseur 2; inv. 1122-3-1 (phase 1B2)

#### Ajouter:

-en bronze: 2 tiges (1004, 1024), 1 scorie (1039), un élément décoré de corail (1050), 2 ressorts de fibules (1059), 1 tige torsadée (1071);

-en fer: 8 tiges (1004, 1005, 1039, 1049, 1102), 6 fragments (1005, 1039, 1107).

#### 3.2.5. Phase 1A (niveaux remaniés) (fig.3-6)

n°36- *Torques* (?): bronze; L act. 137; fragment de tige torsadée, pouvant appartenir à un torques filiforme; inv. 1002-8-1; comparaisons: voir Tendille 1980, 101-102

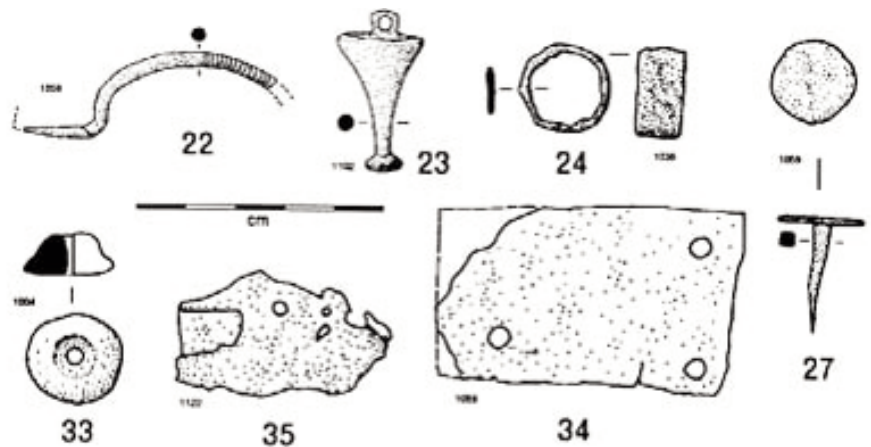
n°37- *Bague en spirale*: bronze; diamètre 17; bague formée d'un fil enroulé sur trois spires et terminé en pointe à l'une des extrémités (l'autre est cassée); inv. 1016-6-2; comparaisons: Déchelette 1914, fig.545, n°4 et 6

n°38- *Chaînette*: bronze; L act 23; une dizaine de maillons de cette chaînette sont conservés (cinq seulement ont pu être dessinés); inv. 1174-3-1; comparaisons: Tendille 1980, fig.17, n°128-131

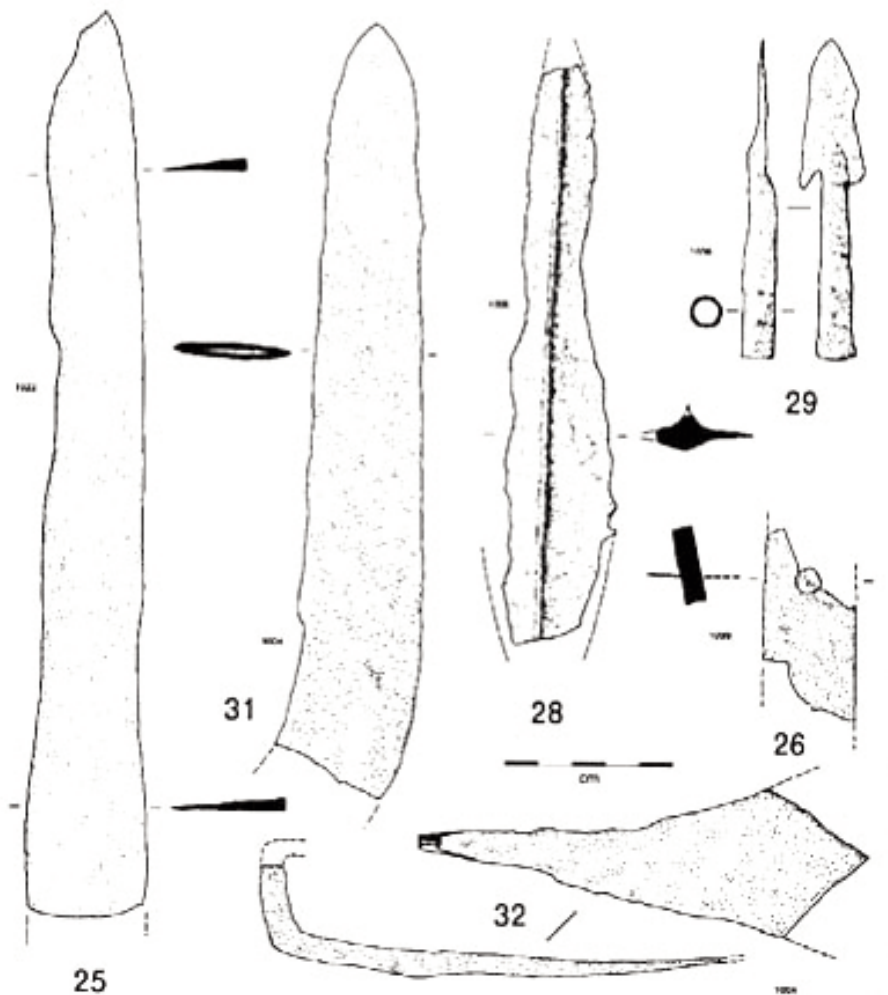
n°39- *Perle*: bronze; diamètre 13; petit anneau à section épaisse, grossièrement triangulaire; inv. 1016-4-1

n°40- *Anneau*: bronze; diamètre 24; demi anneau à section losangique; inv.1002-8-7

n°41- *Clou ornemental*: bronze; diamètre

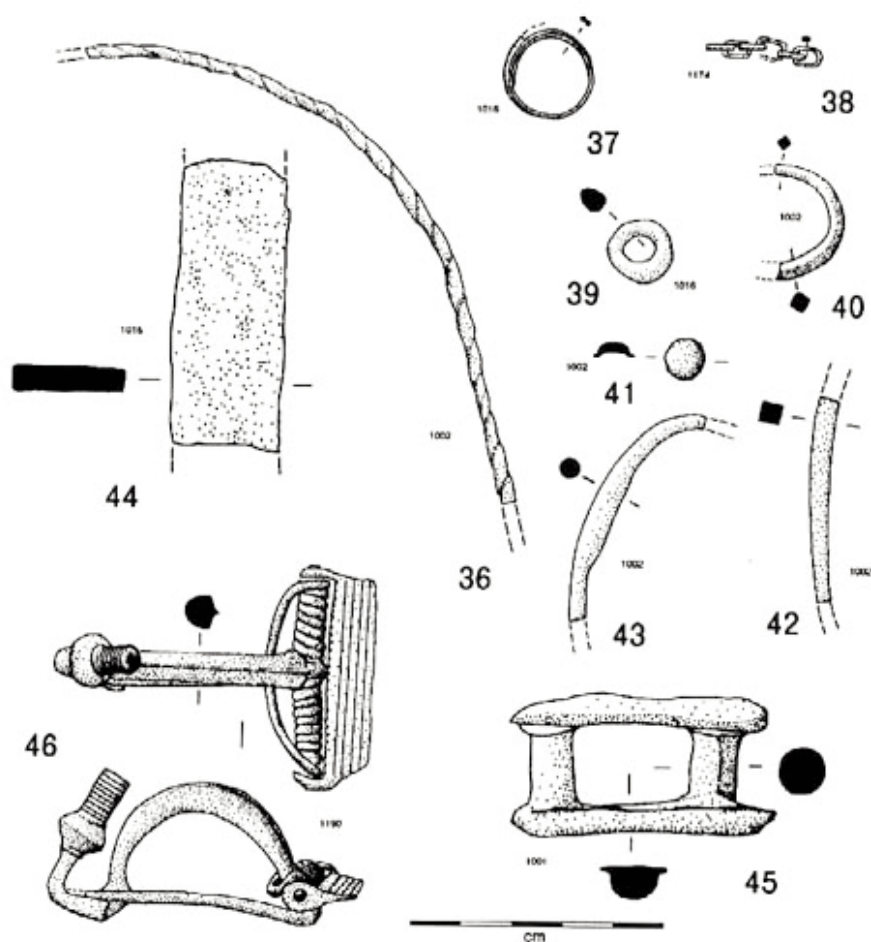


• 3-4: Mobilier métallique de la phase 1B de l'ilot 1 (-200/-175). Bronze: 22: fibule; 23: pendule; 27: clou. Fer: 24: virole. Plomb: 33: poids; 34: plaque; 35: résidu de fabrication.



• 3-5: Mobilier en fer de la phase 1B de l'ilot 1 (-200/-175). 25-26: couteaux; 28: pointe de lance; 29: pointe de flèche; 31: lame d'épée; 32: hipposandale?.





• 3-6: Mobilier métallique de la phase 1A (niveaux remaniés). Bronze: 36: torques?; 37: bague en spirale; 38: chaînette; 39: perle; 40: anneau; 41: clou; 42-43: tiges; 46: fibule. Fer: 44: lame. Plomb: 45: brique de réparation.

8; tête de petit clou de forme globuleuse, à fin rebord; inv. 1002-8-8

n°42- *Tige*: bronze; L act. 41; fragment de tige à section carrée (tige de clou probable); inv. 1002-8-5

n°43- *Tige*: bronze; L act. 50; fragment de tige recourbée à section ronde; inv. 1002-8-6

n°44- *Lame*: fer; L act. 57; fragment de lame en fer épaisse, à section rectangulaire; inv. 1016-5-1

n°45- *Bride de réparation*: plomb; L act. 53; bride de réparation de dolium (voir ci-dessus n° 4); inv. 1001-3-1

n°46- *Fibule*: bronze; L 64; objet complet: tête munie d'une plaque de bronze fixée à l'axe du ressort et ornée de fines incisions longitudinales; vrai ressort bilatéral long à 16 spires et

corde interne; arc épais à moulure longitudinale formant un filet proéminent; pied redressé à extrémité ornementale vasiforme, décorée de fines incisions; comparaisons: Mohen 1980, pl.55, n°13 (datation typologique: fin du Hallstatt: Ve s. av. n. è.); pour le pied vasiforme, voir les exemplaires ibériques de la Meseta: Schüle 1969, pl. 10, 52, 141, 143.; inv. 1190-3-1

#### Ajouter:

-en bronze: 1 ressort et 1 pied de fibule (1002), 1 anneau (1002)

-en fer: 13 tiges (1002, 1016, 1176, 1227), 7 plaques (1002), 10 clous (1002, 1016, 1167, 1176), 1 ressort de fibule (1002),

1 loupe (1016), 14 scories (1002, 1012, 1016, 1176), 8 fragments (1016, 1176)

-en plomb: 1 plaque percée (1002), 4 fragments (1002)

#### 3.2.6. Bilan

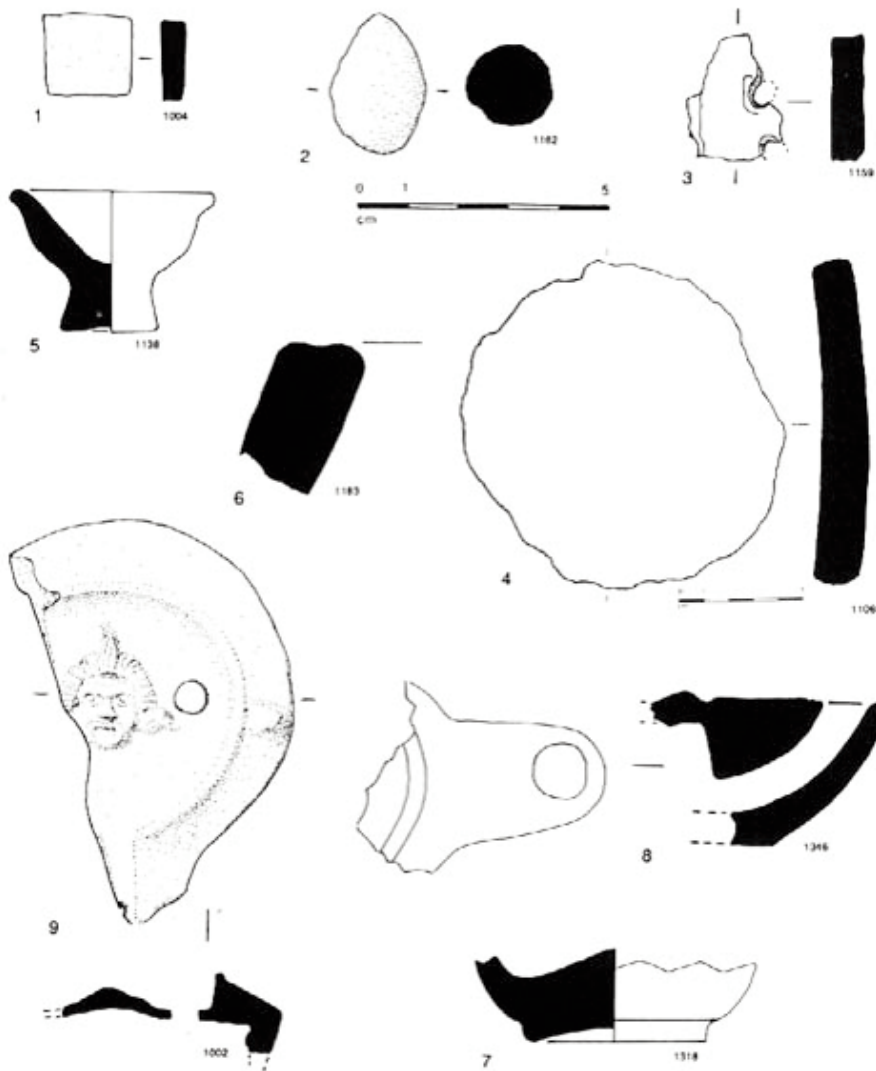
Ce bilan se limitera à quelques remarques d'ordre général, concernant tout d'abord la typologie des fibules: celle-ci est, dans l'ensemble, conforme à celle des fibules du Languedoc oriental pour la fin de la Tène I et la Tène II, c'est-à-dire qu'elle suit les schémas en vigueur dans le monde continental. Seule la fibule n°46 est nettement en marge, pour deux raisons: d'une part elle est plus ancienne que le reste du mobilier (-Ve s.); d'autre part son type appelle des comparaisons différentes, à rechercher dans les mondes aquitain et ibérique (4).

La plupart des autres objets de parure sont de type commun (anneaux, bracelets fins inornés...). Trois pièces cependant sont intéressantes: d'une part un fragment de torques torsadé, trouvé hors stratigraphie, et peut-être lui aussi plus ancien que les IIIe-IIe s. (voir les comparaisons régionales du Ier Age du Fer); d'autre part une bague coudée, d'un type rare dans la région; enfin, un élément de chaîne ceinture féminine, non terminé ou raté, qui indique selon toute vraisemblance la fabrication sur le site même de Lattes d'un type d'objet habituellement considéré comme importé de la région alpine.

Parmi les autres documents en bronze, il faut noter la présence de plusieurs clous, rares dans ce métal sur les sites de l'intérieur des terres. Il est probable que cet usage courant de clous en bronze est lié au milieu humide dans lequel est installé le site, et sans doute aussi aux activités aquatiques (pêche et navigation).

Pour ce qui est du fer, on remarquera surtout la présence de plusieurs armes dans le mobilier des phases 1B et 1C. On connaît la rareté des découvertes d'armes dans les habitats. Cette concentration d'objets différents, qui correspond au demeurant à la panoplie complète du guerrier préromain (épée, lance, flèche, bouclier), est originale.

Pour finir, soulignons la relative abondance des objets et fragments d'objets en plomb pour cette période assez ancienne.



• 3-7: Objets en terre cuite de l'îlot 1. 1: jeton; 2: balle de fronde en torchis; 3: fragment de faiselle; 4: rondelle; 5: vase jouet modelé; 6: bord de vase en torchis; 7 à 9: lampes.

### 3.3. Objets en terre cuite, en pierre, en os et en verre (Y. Manniez)

#### 3.3.1. Objets en terre cuite

##### Objets divers (fig.3-7 et 3-8)

*n°1 – jeton carré*: céramique à pâte calcaire orangée; inv.1004-4-2 (phase 1B2, vers -200).

*n°2 – balle de fronde*: torchis; inv.1162-5-1 (phase 1D1, -275/-250).

*n°3 – fragment de faiselle*: céramique com-

mune orangée; inv.1159-8-1 (phase 1D1, -275/-250).

*n°4 – rondelle*: taillée dans un fragment de gros vase peigné de céramique commune non tournée.; diamètre 128 à 131; épaisseur 18; inv.1106-3-1 (phase 1C1c, -225/-200).

*n°5 – vase jouet modelé*: objet incomplet en pâte calcaire orangée; h. 28; inv.1138-1-1 (phase 1A).

*n°6 – vase en torchis*: bord rentrant à pâte brune; inv.1183-3-1 (phase 1D2, vers -275)

*n°12 – fusaiöle*: diamètre 27,5; h. 20,8; inv.1157-3-1 (phase 1D1, -275/-250).

*n°13 – fusaiöle*: diamètre 49; h. 29,5; inv.1233-1-22 (phase 1C1d, -225/-200).

*n°14 – fusaiöle*: diamètre 47; H. 35; inv.1346-7-1 (phase 1E, -300/-275)

*n°11 – moule*: céramique modelée à pâte noire, épiderme externe brun orangé, intérieur noirci par le métal coulé à l'intérieur; les motifs en creux évoquent un objet galbé, décoré de motifs concentriques et spiralés dont deux seulement sont visibles ici. Ce moule de bronzier peut avoir servi à fabriquer un bracelet de type "Teste-Nègre", à motifs géométriques d'inspiration celtique; inv.1059-6-1 (phase 1B2, vers -200).

##### Ajouter:

Phase 1A: 1 rondelle en céramique (1002) et 1 fragment de fusaiöle (1002). Phase 1B2: 1 fragment de canal en pâte massaliète (1004). Phase 1C1c: 1 bord de vase en torchis (1201), 1 fragment de tuile en pâte massaliète (1295). Phase 1C1e: 1 fond de creuset de forme rectangulaire en céramique modelée brun-rouge dont les surfaces sont grossièrement lissées (FY 120). Dimensions internes: longueur conservée: 9 cm, largeur: 4 cm, épaisseur paroi: 1,4 cm. Phase 1C2: 1 fragment de fusaiöle (1241). Phase 1E: 1 fusaiöle bitronconique (1194).

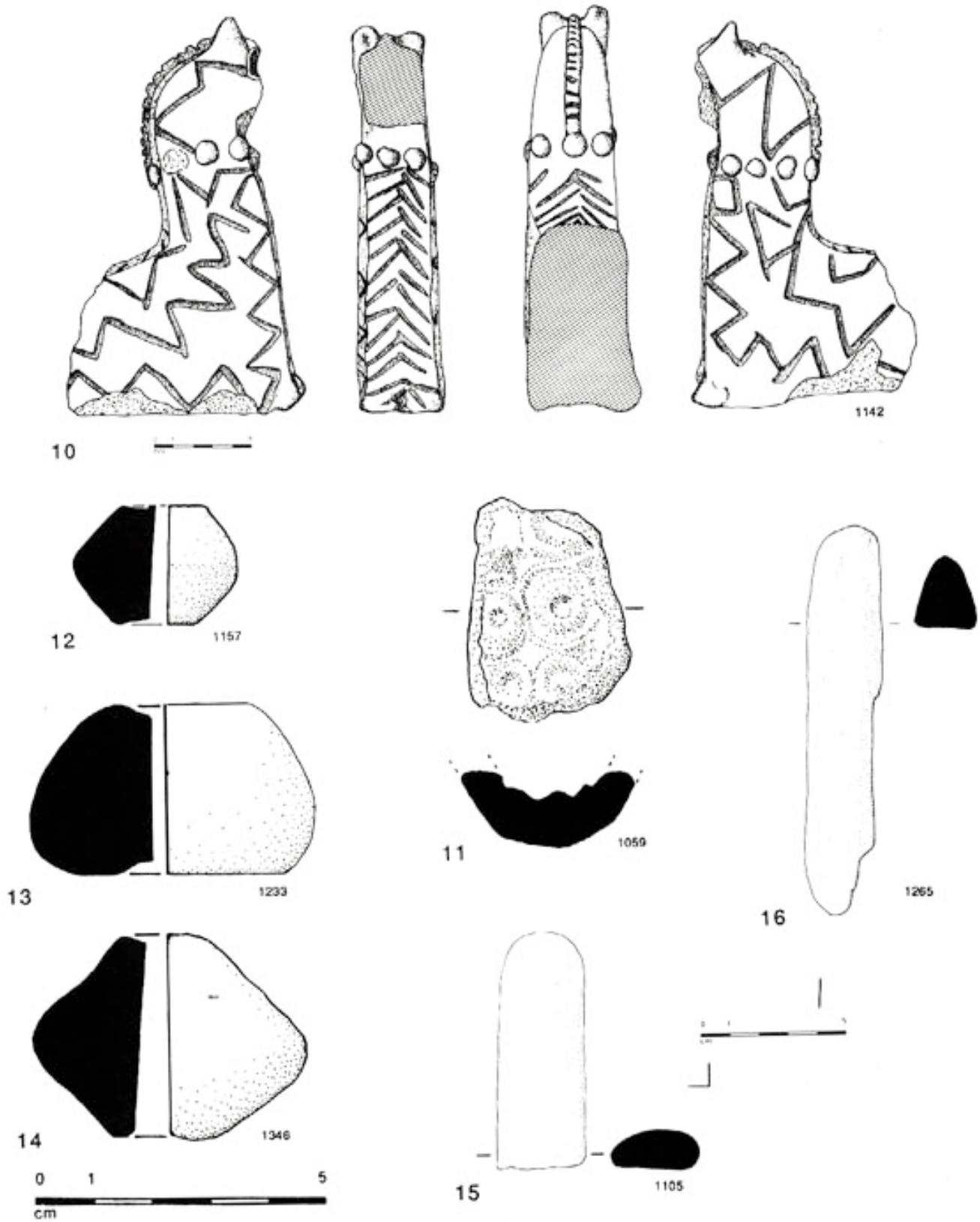
##### Chenets (fig.3-8)

*n°10* – objet incomplet en forme de cheval dont il manque le museau et la partie arrière du corps.; L. act. 57; h. 200; inv.1142-4-1 (phase 1C2, -250/-225).

##### Ajouter:

Phase 1D1: 1 fragment de chenet décoré (1169). Phase 1D2: 1 fragment (1185). Phase 1E: 1 museau d'animal indéterminé (1388).

Objets essentiellement utilitaires ou représentations animales symboliques, on a souvent associé les chenets aux foyers décorés pour conforter l'hypothèse de cultes domestiques; il est néanmoins difficile de trancher (5). Ce qui est sûr c'est que la majorité des fragments et des formes reconnaissables appartenant à ce type de mobilier, proviennent de niveaux situés entre le début du Ve et la fin du IIe s. av. J.-C. (Crozet-Py 1973, 168). La fouille de l'îlot 1 n'a livré que quelques exemplaires mais



• 3-8: Objets en terre cuite et en pierre de l'îlot 1. 10: chenet-cheval; 11: moule de bronzier; 12 à 14: fusaïole; 15-16: lissoir.

beaucoup de chenets ont déjà été signalés à Lattes (Arnal et al. 1974, 246 à 251). Le spécimen le plus complet de l'îlot 1 est décoré d'incisions dessinant des motifs de zig-zag pour les profils et des chevrons pour la face avant ainsi que pour la nuque. Le cou est orné d'un collier de bossettes hémisphériques rapportées. Ce type de décor est aussi utilisé sur un chenet-cheval de Mauressip daté de la fin Ve-début IVe av. J.-C. (Crozet-Py 1973, 169 à 178).

#### *Lampes à huile (fig.3-7)*

n°7 – *fond*: campanien A, type Esquilin, ; inv.1318-4-102 (phase 1C2, -250/-225)

n°8 – *bec arrondi*: pâte brune, vernis noir mat écaillé; inv.1346-6-1 (phase 1E, -300/-275)

n°9 – *médaille*: décor de masque sur lampe de type Firmalampe; inv.1002-2 (phase 1A)

#### *Ajouter:*

Phase 1A: 3 fragments de lampe dont 1 médaille et 1 bec triangulaire (1002).

On soulignera la date particulièrement haute de la lampe à vernis noir, dont les caractères techniques sont proches du campanien A: la phase 1C2 à laquelle la stratigraphie rattache ce fragment, est aussi celle où apparaissent les toutes premières céramiques campaniennes A. Un exemplaire intéressant (n°9) provient d'un niveau remanié (comblement tranchée d'épierrement). Le médaille est orné d'un masque de théâtre en relief. Ce thème est fréquent sur les lampes du groupe "Firmalampen" (type 5C de Lamboglia), particulièrement courantes à la fin du Ier et au début du IIe s. (Baillly 1962, 81 et 82). De nombreux parallèles existent en Gaule, notamment à Lyon, sur une lampe signée Communis, datée de la fin du Ier siècle (Catalogue); au musée de Feurs, sur une lampe de Phoetaspis provenant de Lyon (Rémy 1976, 299 à 318, pl.V, n°31) ainsi qu'en Languedoc au musée de Narbonne (Solier 1986, 88, pl.XII) et à Caunes-Minervois (Aude) où une lampe signée Atimeti provenant de la villa Therici est datée du Ier siècle (Journet 1969, 131 à 135).

#### *3.3.2. Objets en pierre (fig. 3-8 et 3-10)*

n°15 – *lissoir*: L. 61; l. 30; inv.1105-5-1 (phase 1C1b, -225/-200).

n°16 – *lissoir*: L. 105; épaisseur 18; inv.1265-3-1 (phase 1D1, -275/-250).

n°25 – *meule à va et vient*: moitié de meule rectangulaire en basalte se rapprochant de la forme de la table inférieure des meules du type d'Olynthe, et présentant sur sa face supérieure une échancrure rectangulaire.; L. act. 28 cm; l. 30 cm; épaisseur 14 cm; inv.1270-3-1 (phase 1D2, vers -275).

n°26 – *meule circulaire*: partie dormante percée d'un tenon cylindrique au centre. La face supérieure présente une surface de broyage très plane.; diamètre 42,5 cm; épaisseur 9 cm; inv.1270-2-1 (phase 1D2, vers -275).

n°27 – *meule à va et vient*: table rectangulaire (*meta*) équarrie d'une meule du type d'Olynthe; L. 60 cm; l. 41 cm; épaisseur 11 cm; inv.1238-2-1 (phase 1C1e, -225/-200).

#### *Ajouter:*

Phase 1B2: 7 fragments d'un polissoir? (1011). Phase 1C1a: 1 peson de filet en grès de forme oblongue percé dans sa partie supérieure (épaisseur 3 cm) (1094). Phase 1C2: 1 fragment de mortier en marbre (1142). Phase 1D1: 1 galet aménagé (1159) et 1 lissoir en schiste (1265). Phase 1D2: 1 lissoir en galet (1183). Phase 1E: 1 mortier en calcaire coquillier (1150).

133 fragments de meules en basalte ont été recueillis dans l'ensemble des phases. Les trois meules trouvées dans l'îlot 1 ont toutes été réutilisées soit comme blocage dans le radier du seuil PR207 (n°25) ou soit comme pierre de calage dans le seuil PR204 (n°26) de la pièce 8, soit comme base de poteau (P203) (n°27) dans la pièce 6. Les meules rectangulaires dites du type d'Olynthe n°25 et 27 sont considérées comme d'origine grecque (Py 1987, 410) et bien attestées sur les sites méridionaux où de nombreux exemplaires ont été retrouvés jusqu'à la fin du IIIe s. av. n. è. (Benoit 1947, 72, fig.V n°3).

#### *3.3.3. Objets en os et en verre (fig.3-9)*

n°17 – *poinçon*: os; L. 93; inv.1336-5-1 (phase 1D1, -275/-250).

n°18 – *charnière de coffret*: os, dépression

due au forage sur la paroi interne face au trou; diamètre 26; l. 27,8; inv. 1002-5-2 (phase 1A)

n°19 – *perle*: circulaire, verre bleu marine; diamètre 10,5; épaisseur 7; inv.1176-7-1 (phase 1A)

n°20 – *perle*: tubulaire et légèrement renflée, en verre bleu marine, décorée de 3 filets blanchâtres; L. 12,3; l. 5,2; inv. 1023-3-1 (phase 1C1a, -225/-200).

n°21 – *perle*: spirale, verre bleu marine; diamètre 4,4; inv.1169-6-1 (phase 1D1, -275/-250).

n°22 – *jeton*: pâte de verre blanche; diamètre 16,5, épaisseur 7; inv.1002-5-1 (phase 1A)

n°23 – *bracelet*: fragment en verre bleu foncé, irisé, de la série Gebhard 17; L. act. 18; l. 6; inv.1318-3-1 (phase 1C2, -250/-225).

n°24 – *bracelet*: fragment en verre bleu marine avec un motif d'incisions obliques sur la côte centrale, sur laquelle s'observe un décor rapporté : filet blanc sur la côte centrale, jaune et blanc sur les côtes latérales: série 20 de Gebhard; L. act. 21; épaisseur 6,8; inv.1031-4-1 (phase 1C1a, -225/-200).

#### *Ajouter:*

Phase 1A: 19 fragments de vase en verre soufflé dont 2 bords et 3 fonds (1001, 1002, 1016). Phase 1D2: 2 fragments de perle en verre bleu-marine (1183).

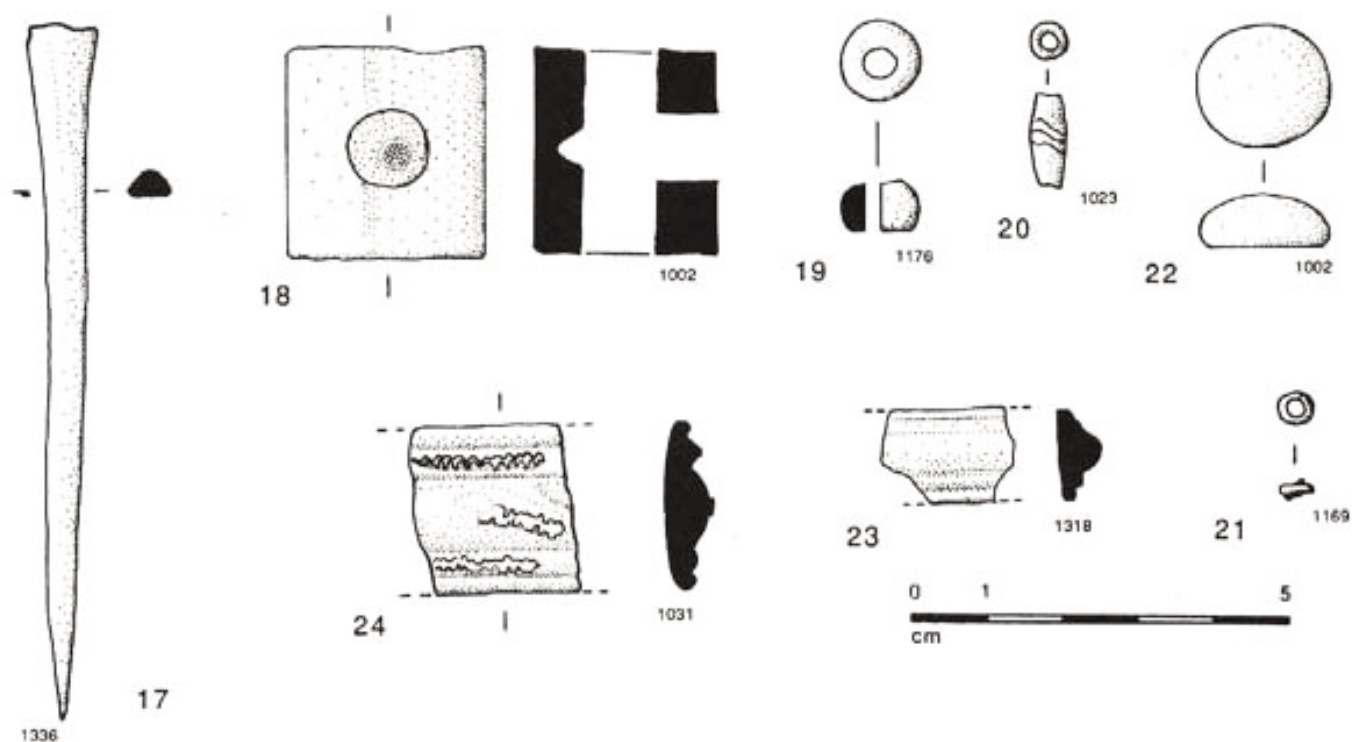
Le petit mobilier en os et en verre est rare, essentiellement composé d'éléments de parure (bracelets, perles). Il peut-être regroupé en deux catégories:

– objets retrouvés en place (n°17, 20, 21, 23, 24) dans des niveaux archéologiques antérieurs au 1er quart du IIe s. av. J.-C., dont certains sont typiques de la Protohistoire;

– objets qui proviennent de niveaux remaniés (comblement de tranchées d'épierrement) et qui appartiennent au monde gallo-romain (n°18, 19, 22 et fragments de vase de la phase 1A).

Le poinçon n°17, réalisé selon des méthodes ancestrales, fait partie des rares objets en os rencontrés en milieu préromain (Py 1978, 294). Les produits de l'artisanat de la tabletterie, auquel se rattache l'élément de charnière n°18, constituent un apport de la civilisation romaine. Ils n'apparaissent vraiment sur les



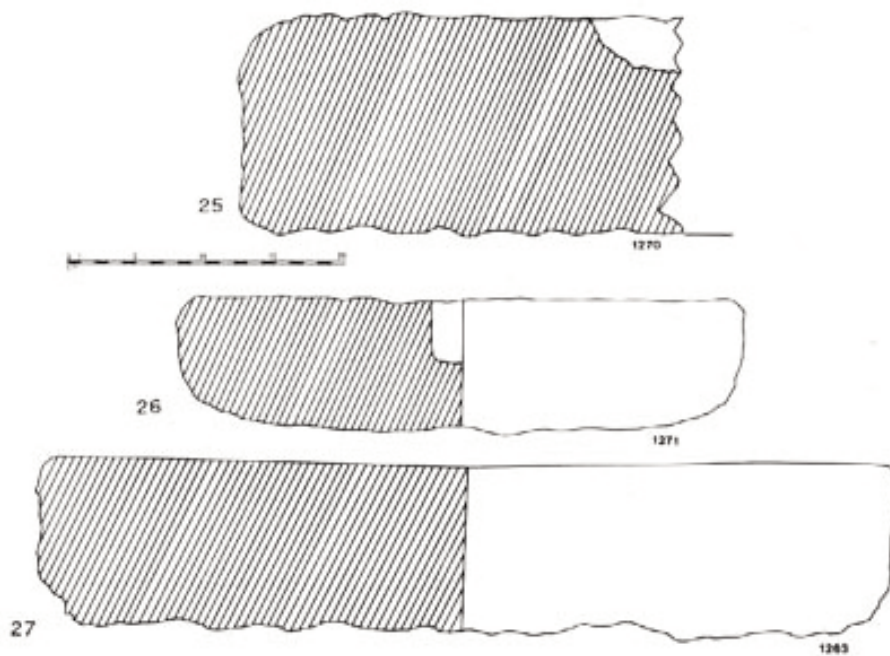


• 3-9: Objets en os et en verre de l'îlot 1. Os: 17: poinçon; 18: charnière. Verre: 19 à 21: perles; 22: jeton; 23-24: bracelet.

sites régionaux que dans le courant du Ier s. ap. J.-C.. Les bracelets en verre identiques au n°14 (Haevernick 1960; Gebhard 1989) apparaissent dans la région à partir de 250 av. J.-C., et sont très fréquents tout au long du IIe s. Ils se raréfient au milieu du Ier s. av. n. è. et ont pratiquement disparu autour du changement d'ère (Py 1978, 289-292; Feugère-Py 1989).

### 3.3.4. Bilan

On observe deux ensembles de matériel provenant de contextes différents. Le premier est constitué d'un mobilier gallo-romain recueilli dans les niveaux supérieurs ou remaniés qui atteste une occupation récente disparue dans l'îlot 1. Le second présente une série d'objets communs au IIème Age du Fer (fusaïoles, rondelles, bracelets, faisselle...) dans laquelle deux pièces sont particulièrement intéressantes par leur aspect original. Le chenet n°10 est une des plus belles représentations d'équidés retrouvées en Languedoc et vient



• 3-10: Meules du IIIe siècle av. n. è. de l'îlot 1. 25-27: meules rectangulaires dites du type d'Olynthe; 26: meule rotative.

enrichir les nombreuses figurations de chenets-chevaux des IIIe-IVe s. av. n. è.. La meule rotative n°26 présente une face de broyage très plane peu caractéristique des meules circulaires

rencontrées dans notre région. D'autre part sa présence dans un niveau du premier quart du IIIe s. av. n. è. est relativement précoce par rapport à l'apparition des meules rotatives en Lan-

guedoc oriental (Py 1978, 301 et 302). Ce type de meule est cependant bien attesté en Languedoc occidental et dans le monde ibérique dès le IVe s. av. n. è.

## NOTES

(1) Les objets métalliques de l'ilot 1 ont été nettoyés à l'atelier de restauration des métaux du CDAR de Lattes, par J.-Cl. Roux. Au cours du traitement, une restauration partielle a été effectuée sur les objets les plus fragiles. Ils n'ont subi aucun traitement de déchloration ni de conservation. Ce travail a permis, outre une observation précise des objets, une identification et une étude affinées.

(2) Les dimensions sont données en mm.

(3) Pour les objets métalliques comme pour les autres mobiliers des fouilles récentes de Lattes, l'inventaire fournit en premier nombre le numéro de l'u.s. (unité stratigraphique) de laquelle provient l'objet, puis successivement le lot d'engrangement et le n° dans le lot. Lorsque la phase à laquelle appartient l'objet

est divisée en plusieurs sous-phases, le numéro de la subdivision chronologique correspondante est indiqué entre parenthèses à la suite du numéro d'inventaire.

(4) On rappellera d'ailleurs que le site de La Cougourlude, proche de Lattes, a livré une fibule annulaire hispanique de la fin du VIe s.: cf. Prades 1979. Une fibule semblable à notre n°46, mais plus petite, a été récemment découverte sur l'oppidum de La Ramasse à Clermont-l'Hérault (Hérault) (rens. D. Garcia).

(5) Sur la question des associations chenets-foyers décorés, voir Dedet 1968, 54 et Py 1978, 298; sur la symbolique des chenets voir Charmasson 1968.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arnal et al. 1974:** J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Bailly 1962:** R. Bailly, Essai de classification des marques de potiers sur lampes en argile dans la Narbonnaise, *Cah. Lig. de Préh. et d'Arch.*, 11, 1962.

**Benoit 1947:** F. Benoit, *Histoire de l'outillage rural et artisanal*, Paris, 1947.

**Catalogue:** *Jadis rue des Farges, archéologie d'un quartier du Lyon antique*, Lyon, 1985.

**Charmasson 1968:** J. Charmasson, Grecs et Celtes dans la Vallée du Rhône, *R.S.L.*, 1-3, 1968.

**Crozet-Py 1973:** F. Crozet et M. Py, Chenets du deuxième Age du Fer en Vaunage et à Villevieille, Gard, *Cah. Lig. de Préh. et d'Arch.*, 22-23, 1973-1974.

**Déchelette 1914:** J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II, 3, second Age du Fer ou époque de La Tène*, Paris, 1914.

**Dedet 1968:** B. Dedet, H. Duday, J.-L. Fiches, F. et M. Py et J.-C.-M. Richard, Les "autels-foyers" en Languedoc, *R.S.L.*, 1-3, 1968.

**Dedet et al. 1974:** B. Dedet, A. Michelozzi et M. Py, La nécropole des Colombes à Beaucaire, Gard, *RAN*, 7, 1974, 59-117.

**Duval 1970:** A. Duval, Les pointes de flèches d'Alésia, *Antiquités Nationales*, 1970, 2, 35-51.

**Feugère-Py 1989:** M. Feugère, M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (*Les Castels*, fouilles 1958-1981), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 153-167.

**Fiches et al., à paraître:** J.-L. Fiches et al., *L'occupation de la rive du Vidourle au pied nord d'Ambrussum: fouille du quartier du Sablas (Ville-telle, Hérault), 1979-1985*, à paraître.

**Gebhard 1989:** R. Gebhard, Pour une nouvelle typologie des bracelets

celtiques en verre, *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 73-83.

**Haevernick 1960:** T.-E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.

**Journet 1969:** C. Journet, Lucernae, *Bull. Soc. Et. Sc. de l'Aude*, 1969.

**Mohen 1980:** J.-P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe s. av. J.-C.*, Paris, 1980.

**Prades 1979:** H. Prades, La fibule hispanique de La Cougourlude, *Journal communal de Lattes*, 7, 1979, 20-21.

**Py 1978:** M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (Fouilles 1958-1974), *Gallia*, suppl. 35, 1978.

**Py 1981:** M. Py, *Recherches sur Nîmes préromaine, habitats et sépultures*, Gallia, sup.41, Paris, 1981.

**Py 1987:** M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Schüle 1969:** W. Schüle, *Die Meseta-Kulturen der iberischen Halbinsel*, Madrid, 1969.

**Rémy 1976:** Rémy, Les lampes romaines en terre cuite du musée de Feurs, *R.A.C.*, XV, 3-4, 1976.

**Tendille 1978:** C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nimoise, *DAM*, 1, 1978, 77-112.

**Tendille 1979:** C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise: les bracelets, *DAM*, 2, 1979, 61-79.

**Tendille 1980:** C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise: autres objets de parure et d'habillement, *DAM*, 3, 1980, 95-124.

**Tendille 1982:** C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise: instruments et outils divers, *DAM*, 5, 1982, 33-52.

## 4

## Les monnaies de l'îlot 1

par Michel Py

4.1. Les recherches menées de 1984 à 1988 dans l'îlot 1 n'ont donné qu'un lot réduit de monnaies (10 exemplaires). Encore la moitié d'entre elles ont-elles été recueillies dans des niveaux remaniés (surface, tranchées d'épierrement : phase 1A). Cette rareté relative est bien évidemment due à la chronologie des niveaux fouillés dans cet îlot, tous antérieurs à -175, donc à l'époque de circulation intense du numéraire dans l'habitat de Lattes (voir ci-après, chapitre 18).

J'en donnerai ici un inventaire par phase. Voici, en quelques mots, les principes suivis dans cette étude typologique des monnaies recueillies en fouille, valables aussi pour celles de l'îlot 3 (ci-après, chapitre 8) et de l'îlot 4-nord (chapitre 12):

Chaque monnaie fait l'objet d'une notice comprenant 5 rubriques (1) :

- le numéro d'inventaire de fouille, comprenant, comme pour les autres mobiliers, le n° d'unité stratigraphique, le n° de lot, et le numéro d'ordre dans le lot (2).
- l'identification de la monnaie (3)
- la description du droit
- la description du revers
- la matière et la métrologie, sous la forme de cinq indications séparées par des barres obliques, à savoir:

- le métal, sous forme abrégée pour le bronze (BR) et l'argent (AR);

- le poids en grammes
- le module en millimètres
- l'épaisseur du coin en millimètre
- l'orientation en notation horaire

Lorsqu'une donnée manque, elle est remplacée par un point d'interrogation. Dans chaque phase, les monnaies sont classées par origine, et pour chaque origine par grand type.

## 4.2. Catalogue

*Phase 1C1 (-225/-200) (fig. 4-1)*

- 1235-3-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 3,36 / 17 / 3 / 7
- 1233-5-1  
obole de Marseille en argent  
D/ tête à gauche  
R/ MA dans les cantons d'une roue  
AR / 0,49 / 11 / 1 / 1
- 1229-4-1  
obole de Marseille en argent  
D/ tête à gauche  
R/ MA dans les cantons d'une roue  
AR / 0,85 / 11,5 / 1,7 / 9

*Phase 1B2 (-200/-200) (fig. 4-1)*

- 1049-3-1  
obole de Marseille en argent  
D/ tête à gauche  
R/ MA dans les cantons d'une roue  
AR / 0,62 / 9 / 2 / 4

*Phase 1B1 (-200/-175) (fig. 4-1)*

- 1005-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche, grénetis  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,27 / 13 / 2 / 8

*Phase 1A (niveaux remaniés) (fig. 4-1)*

- 1002-11-2  
quadrans de Cavaillon (4)  
D/ tête tourelée à droite, (COL)/CABE  
R/ corne d'abondance; autour (IMP C)AESAR  
AUGUST (COS XI)  
BR / 0,78 / 11 / 1,5 / 10
- 1002-11-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (M)ASSA/L(IA)  
BR / 1,64 / 12,5 / 1,6 / 8
- 1002-11-3  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau à droite, MA(SSA)/LI(A)

BR / 2,01 / 14 / 2,7 / 1

• 1092-4-1

potin au long cou (5)

D/ tête à gauche

R/ quadrupède à gauche, queue relevée, patte avant pliée

BR / 3,86 / 16 / 4,8 / 10

• 1016-8-1

petit bronze fruste

D/?

R/?

BR / 2,31 / 16 / 2,2 / ?

4.3. Les enseignements que l'on peut tirer des monnaies recueillies dans les îlots de la ville de Lattes publiés dans la présente livraison sont analysés de manière groupée ci-après, chapitre 18.

### NOTES

(1) Ces rubriques descriptives sont issues du fichier informatisé des monnaies découvertes dans la fouille programmée de Lattes/Saint-Sauveur (fichier **MONLAT**), qui fait partie du système d'enregistrement mis au point sur ce chantier (**SYS-LAT**) grâce à une aide de l'ATP "Archives de fouilles" financée par le C.N.R.S. et le Ministère de la Culture.

(2) Ce numéro correspond à l'inventaire général des mobiliers de fouille, informatisé sous le nom d'**INVLAT**.

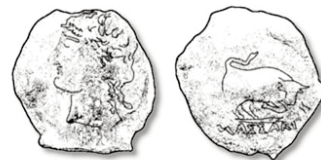
(3) Certaines monnaies trouvées dans les fouilles récentes de Lattes ont été identifiées par Jean-Claude Richard, que nous tenons à remercier pour son aide. Ces exemplaires sont indiqués dans le catalogue par une astérisque placée après l'identification.

(4) Vers 23-6 av .n .è.: Muret-Chabouillet, 1889, n°2550-2562; La Tour, 1892, VI, 2556. Cf. Blanchet, 1905, 439; Grant, 1946, 336.

(5) Classe D de Gentric, 1981.



1233-5-1



1235-3-1



1229-4-1

1C1



1049-3-1

1B2



1005-5-1

1B1



1002-11-2



1002-11-1



1092-4-1



1002-11-3

1A

• 4-1 : Monnaies recueillies dans l'îlot 1 de Lattes/Saint-Sauveur.

### BIBLIOGRAPHIE

**Blanchet 1905** : A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.

**Gentric 1981** : G. Gentric, *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIe-Ier s. av.J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, ARALO, Cahier n°9, Caveirac, 1981.

**Grant 1946** : M. Grant, *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge, 1946.

**La Tour 1892** : H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

**Muret-Chabouillet 1889** : M. Muret et A. Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.



*îlot 3*



## 5

## Histoire de l'îlot 3

### Stratigraphie, architecture et aménagements (III<sup>e</sup> s. av. n. è.-I<sup>er</sup> s. de. n. è.)

par Claire-Anne de Chazelles

Les travaux menés de 1984 à 1987 dans l'îlot 3 ont porté sur les bâtiments ainsi que sur les ruelles qui le bordent au Sud et au Nord (1).

En 1984, on mettait au jour les trois premières salles d'une grande maison (maison 1) donnant sur la rue Nord-Sud (rue 100): dans les pièces 4A et 4B la fouille fut interrompue par la découverte d'un sol en béton de tuileaux daté du début du II<sup>e</sup> s. av. n. è., tandis que des niveaux de la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. n. è. étaient dégagés dans la salle 3.

Pour la campagne de 1985, on a choisi de finir l'exploration de la maison 1 dans son état du II<sup>e</sup> siècle (pièces 6 et 7), en même temps qu'on effectuait une reconnaissance dans la ruelle sud (ruelle 105, secteur 5).

Les deux années suivantes ont été consacrées à l'extension des recherches vers l'Ouest dans le but d'y reconnaître l'habitat contemporain de la maison 1. En 1986 on a identifié un petit bâtiment plus étroit que le premier (maison 2: secteurs 10 et 11), également occupé au II<sup>e</sup> s. av. n. è. Les niveaux supérieurs ont livré les vestiges de l'utilisation récente de la rue longeant l'îlot au Nord (rue 104 et secteur 14) ainsi que ceux de quelques structures en creux (fosses, puits, caniveau) (planche 1).

Enfin, la dernière opération a permis d'établir la contemporanéité des deux maisons

de l'îlot, en 1987, par la fouille de la ruelle nord (rue 104) qui a atteint des couches de la fin du III<sup>e</sup> s. av. n. è.

#### 5.1. Stratigraphie et structures

La stratigraphie de l'îlot 3 est synthétisée ci-après dans un diagramme général (planche 2). On en verra le détail par secteur, et pour chaque secteur dans l'ordre du temps, de la phase la plus ancienne (3F) à la plus récente (3B1), étant donné que la phase A est réservée ici comme dans les autres îlots aux niveaux remaniés ou postérieurs à l'Antiquité.

##### 5.1.1. Les salles 3A et 3B: un état ancien de l'îlot

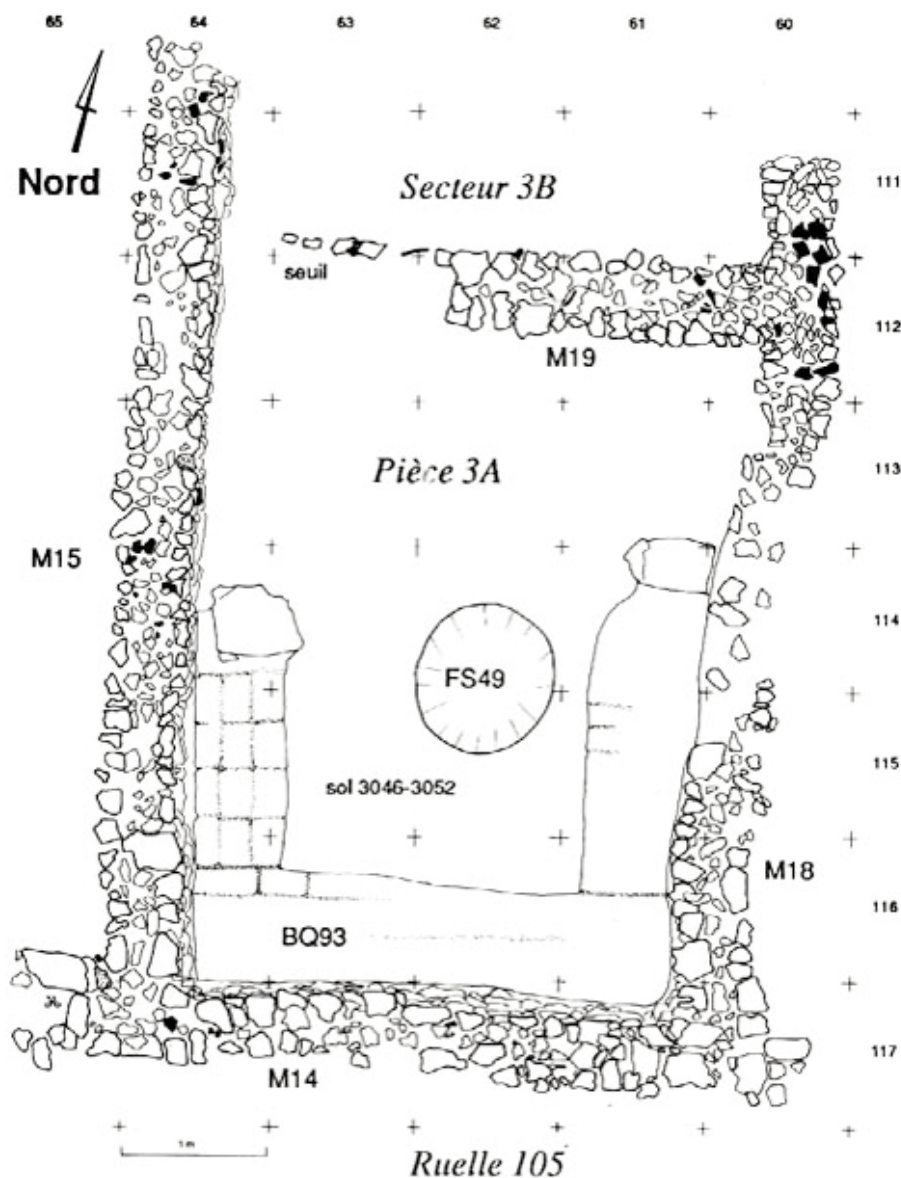
###### — phase 3F (–250/–225)

L'ensemble architectural auquel appartiennent les salles 3A et 3B n'a pas été complètement mis au jour. Antérieur à la morphologie de l'îlot actuellement visible, il semble orienté différemment avec, en particulier, une extension vers le Nord, sous l'emplacement de la rue 104. Seuls la pièce 3A et un espace incomplet qui la jouxte (3B) ont été fouillés en 1984, lors des premiers travaux dans l'îlot car, par la suite, la priorité a été donnée à l'étude des

niveaux postérieurs à la mise en place de l'*insula*.

De plan rectangulaire, la salle 3A occupe une superficie de 15,64 m<sup>2</sup> (4,60x3,40 m). Elle est limitée par les murs M14 (3055), M15 (3057), M18 (3028) et M19 (3060) et communique avec l'espace 3B par une baie d'angle, large d'1,60 m, qui comportait originellement un seuil bâti, signalé par des cailloux et moellons de calage. Le niveau le plus ancien mis au jour dans l'îlot est le sol en terre battue de la salle 3A (3046-3052), sur lequel trois banquettes sont disposées en U face à la porte d'entrée (BQ93: 3030) (2).

*Banquette 93* (fig.5-1): Les parties sud et est sont faites d'une maçonnerie d'éléments divers noyés dans du limon que retient une bordure d'adobes grises, de texture limoneuse homogène; le blocage contient des fragments de briques crues, parfois de grandes dimensions (jusqu'à 25 cm de côté), de couleur brune, jaune ou beige ainsi que des tessons d'amphore massaliète, de dolium et de céramique non tournée. A l'Est le mortier de terre armée occupe uniformément tout le corps de la banquette, entre le mur et la bordure; par contre le banc sud a été construit en deux parties, d'abord avec du mortier jaune pour réaliser une bande parallèle au mur, de 0,30 m de



• 5-1: Plan de la salle 3A avec la banquette BQ93 (phase 3F).

large, puis avec un liant gris pour une deuxième bande de 0,30 m, ceinte par la rangée de briques. Les deux banquettes sont enduites d'une couche de limon jaune clair, épaisse de 3-4cm, qui couvre les plans horizontaux et verticaux. La partie occidentale, plus récente, est reliée au tronçon sud au moyen d'un mortier brun argileux, formant un joint de 1 à 2 cm de largeur. Elle comprend trois files d'adobes disposées en panneresses, toutes de même format

(32-34x20-22 cm).

L'espace entre ces constructions et les murs en pierre est colmaté avec du limon argileux brun-gris renforcé par des tessons plantés. Un matériau identique, façonné sur place, relie les extrémités des banquettes à deux grandes dalles de calcaire placées dans leur prolongement (3) (fig.5-2).

Les quatre murs, de même facture, montrent un assemblage irrégulier de petits moel-

lons. Epais de 0,50 à 0,60 m, hauts de 0,50 à 0,70 m au-dessus du sol contemporain des banquettes, ils présentent un tracé sinueux sans doute en partie imputable à des phénomènes de subsidence (4).

Alors que le sol immédiatement antérieur à la construction des banquettes est abondamment marqué par des cendres, des charbons de bois et par les matières organiques, la sédimentation liée à leur utilisation (3027-3016) est pauvre en vestiges. A l'exception d'un aménagement ponctuel du sol de l'espace 3B, sous la forme d'un radier de galets supportant une urne (trouvée écrasée) contre le mur M19, on a affaire à une suite serrée de niveaux cendres et de minces recharges limoneuses stériles.

A la fin de cette phase les banquettes recouvertes par les dernières réfections du sol ne sont plus visibles. L'ensemble de la salle 3A est alors scellé par une couche de sable beige clair (3058), de 2 à 3 cm d'épaisseur seulement, dont l'origine demeure incertaine: apport volontaire (peu probable)? Résultat d'une inondation ou lessivage des matériaux fins de l'architecture par les eaux de ruissellement au cours d'une période d'abandon? Après la récupération du seuil (3021-3059) et le creusement d'une petite fosse à l'angle des murs M14 et M15 (3029), cette architecture abolie disparaît sous un épais remblai partiellement issu du démantèlement des parois (3009-3012). Outre d'abondants fragments d'adobes, il comporte des lambeaux de sols lités, de la terre de tout-venant, des tessons d'amphore et du mobilier permettant de dater du troisième quart du III<sup>e</sup> s. av. n. è. Cette opération précède la restructuration de l'îlot. Tandis que le mur M19 est définitivement arasé (3076), les élévations en adobe de M15, M14 et M18 sont abattues au niveau supérieur des solins qui serviront ultérieurement de fondations (3074).

- phase 3D2b (-200/-175)

Plus tard l'espace est perturbé par la fondation du mur M17, accolée au solin de M19, qui prolonge celle du mur M104 séparant les secteurs 6 et 7. Le sol datant de sa construction n'existe plus au-dessus de la pièce 3 mais il a été clairement appréhendé dans les salles occidentales de la maison (6 et 7).



*- phase 3D2a (-175/-150)*

Au cours de cette phase, une petite fosse (FS50) est creusée à l'emplacement du mur M18 localement épierré (diamètre= 0,50 m; profondeur= 0,40 m) mais le sol contemporain de cet acte a disparu. Par ailleurs le comblement de sable et de graviers ne révèle rien au sujet de la destination primaire de la fosse.

*- phase 3C1 (-75/-25)*

A une date, difficile à préciser car les niveaux d'occupation correspondants ont été écrémés par les labours, une large fosse (diam. 0,98 m) traverse la partie centrale de la salle 3A

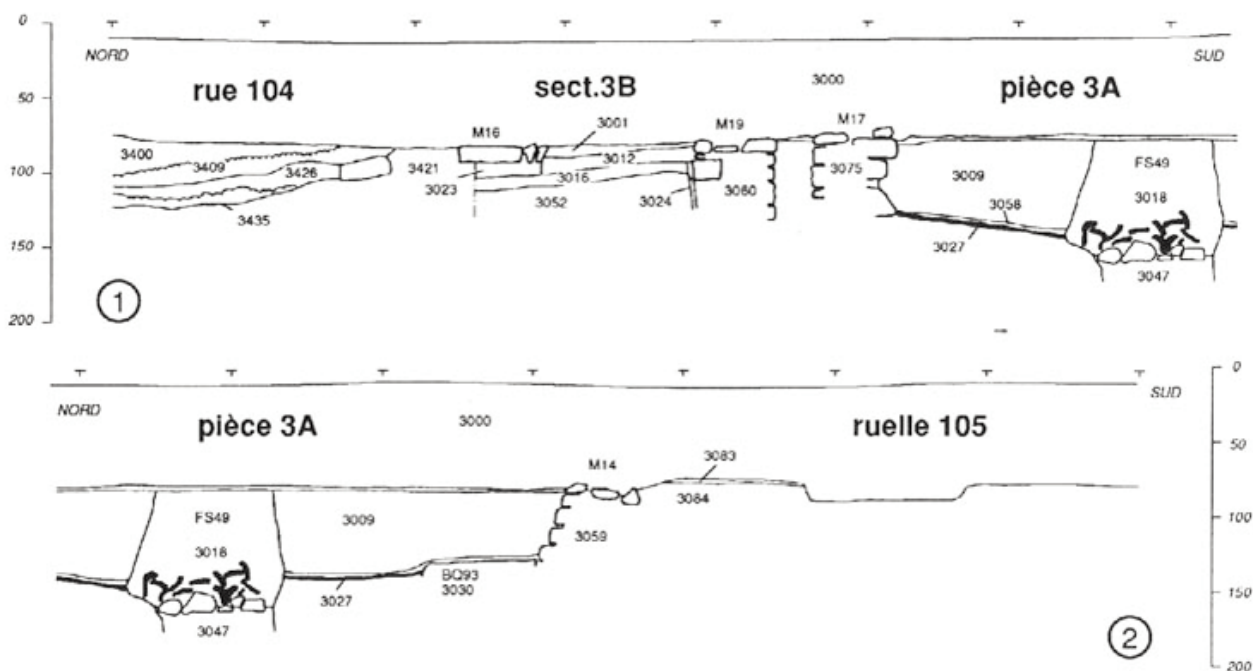
(FS 49); ses parois verticales évoquent le creusement d'un puits, ce qui n'a pu être vérifié car la fouille n'est pas achevée. Le comblement est stratifié avec, à la base des sédiments atteints, un niveau de pierres semblant appareillées comme un dallage; au-dessus, des limons argileux très organiques de couleur grise induite par un milieu fortement réducteur; puis une couche de fragments d'amphores massaliètes et de moellons (3047). Dans la partie supérieure (3018) se rencontrent successivement des rejets d'origine domestique (déchets alimentaires, cendres et charbons de bois) et, à nouveau, un dépôt de fragments d'amphores mais cette fois de type italique. Le remplissage de cette structure a pu s'opérer sur une longue durée, la phase finale n'intervenant qu'à la fin du Ier s. av. n. è. (fig. 5-3)

*5.1.2. La maison 1: une grande unité domestique complexe*

Près du tiers des murs de la maison 1 a subi un épierrement total ou partiel, à différentes époques de l'histoire du site (M105, M13, M12, M16, M165, M102 et M104). Néanmoins l'organisation structurale apparaît encore clairement à travers l'agencement des fondations laissées en place et des tranchées de récupération. Les élévations en pierre n'étant pratiquement pas conservées au-dessus des sols, il n'est possible d'en étudier l'appareil que sur M102 et M103. Partout où des tranchées permettaient de les aborder, les fondations sont apparues profondes (de 0,60 à 1,10 m, encore que la base n'ait pas été atteinte partout) et, semble-t-il, de même largeur que l'élé-



• 5-2: La salle 3A vue du Nord: les banquettes en U sont prolongées par des dalles de pierre; noter l'appareil irrégulier des murs de petits moellons (phase 3F) (cl. C. Maccotta).



• 5-3: Coupe Nord-Sud traversant les salles 3B et 3A (S.2).

vation sauf dans le cas de M103 où elles forment un ressaut.

Au sein du rectangle de 21 m sur 7 m défini par les murs M16-M165-M103 au Nord, M13-M14-M105 au Sud et les petits côtés M12 et M102, les espaces sont délimités par des refends solidaires des murs porteurs (M68, M15 et M18); les constructions M104 et M17 correspondent, quant à elles, à une modification importante de la maison au cours de son occupation.

#### 5.1.2.1. Les salles 4A et 4B: la partie séjour

##### - phase 3E (-225/-200)

Les salles 4A et 4B sont ceintes par les murs M12 (3063), M13 (3066), M18 (3028) et M16 (3053-3078-3054-3062-3033) (fig.5-4). Une baie placée dans l'angle nord-est donne accès à la pièce 4A à partir de la rue 100: initialement pourvue d'une pierre de seuil, elle occupait une largeur d'1,05 m indiquée par l'élément taillé retrouvé dans le comblement de sa tranchée de récupération (5). La communication entre les deux salles s'effectue

par une ouverture d'1,30 m de largeur, pratiquée au milieu de la cloison M68. Une grande dalle parpainge qui fait partie de la fondation devait supporter l'élément de seuil. M68 (3048) présente la particularité d'être bâti en moellons liés à la terre au Sud du seuil, et en adobes dans la partie nord; les deux tronçons, larges de 0,40 m, sont enduits d'une couche unique de limon argileux gris-brun, dont l'épaisseur varie de 2 à 10 cm qui revêt sans discontinuité les parements de la cloison et les piédroits dans l'embrasure de la porte (3049). Face à cette baie, dans le mur de refend M18, se trouvait vraisemblablement un passage vers la pièce 3 que trahit un éboulement localisé des moellons du solin.

Toutes deux de plan rectangulaire, les salles 4A et 4B ont des superficies voisines: 21,12 m<sup>2</sup> pour la première et 24,32 m<sup>2</sup> pour la seconde. Elles sont pavées d'un sol d'*opus signinum*, montrant une structure complexe: une chape de tuileaux soigneusement lissée en surface, noyant un *nucleus* de cailloutis reposant lui-même sur un radier de galets de 10-15 cm d'épaisseur (3032) (6). Des petits galets de couleur, incrustés dans le béton, dessinent un

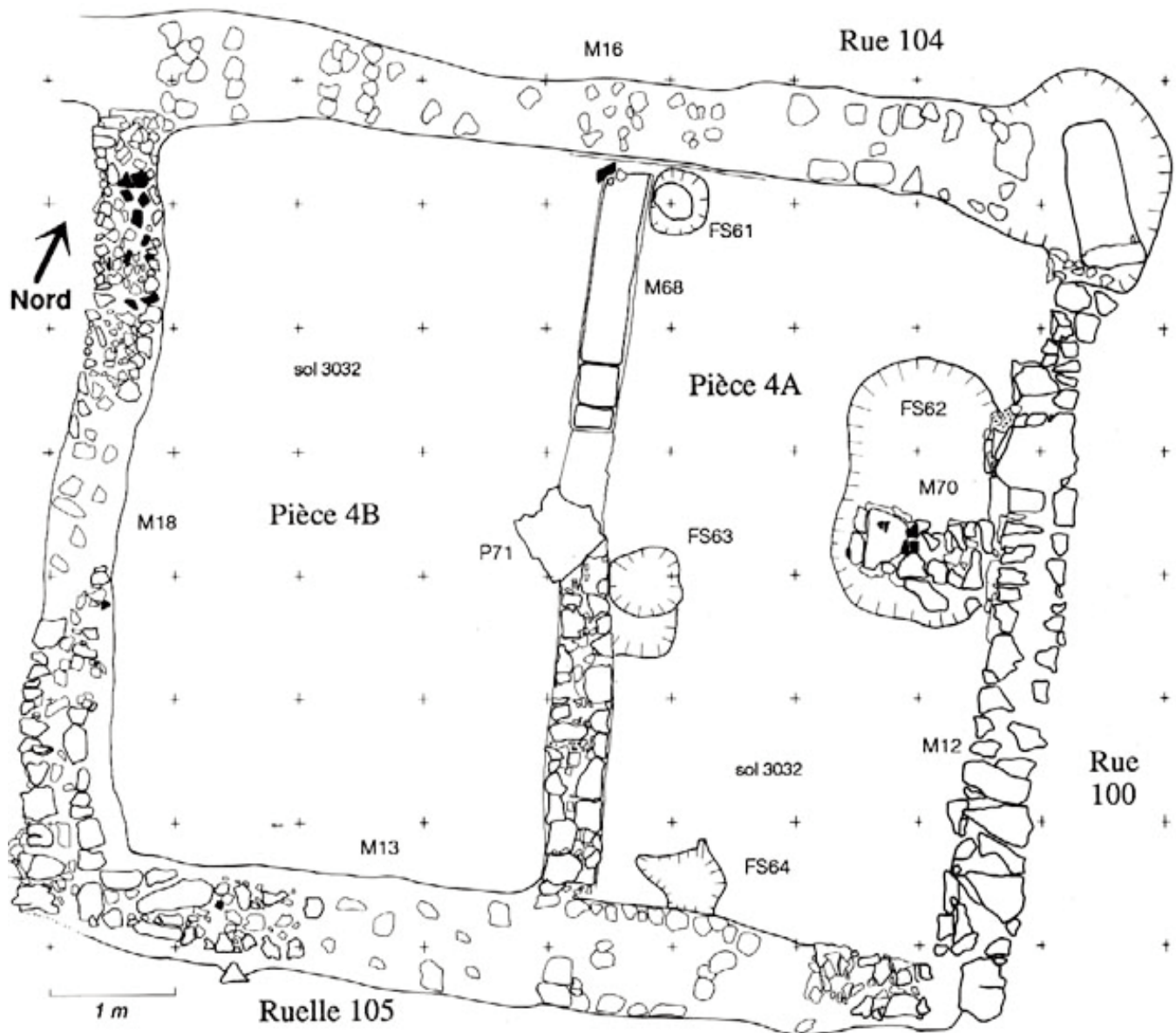
motif en rosace devant la porte d'entrée de la salle 4A et, dans la seconde pièce, trois rangs parallèles forment un tapis en avant du seuil intérieur (fig.5-5). Le pavement mis en place après la construction de la cloison M68 remonte contre ses parements enduits à la terre; d'après des traces conservées à la limite nord de la salle 4B, il a pu également revêtir les murs porteurs ou tout au moins leur base. Par ailleurs il tapissait une fosse aménagée dans le sol dès sa construction, dans l'angle nord-ouest de la pièce 4A. Cette fosse grossièrement circulaire (diam.0,50 m) et profonde de 0,50 m, creusée dans les couches sous-jacentes (FS61), sert de réceptacle à une rigole qui passe entre l'extrémité de la cloison M68 et le mur nord de la pièce (M16). Ni l'origine de cet écoulement ni la destination de la fosse n'ont pu être déterminés (7). En cours d'utilisation, le pavement a été perforé par deux autres fosses, FS64 contre le mur M13 (diam.0,50 m, prof.0,42 m; 3044 et 3045) et FS62, accolée au mur M12. Celle-ci présente un aménagement double qui ne semble pourtant pas correspondre à deux phases successives. Le creusement peu profond (0,50 m au maximum; 3041), long de 2 m

dans le sens Nord-Sud et d'1,30 m en Est-Ouest, traverse les différentes strates du sol de béton. En plan, le bord s'arrondit selon un ovale étiré et en coupe les parois d'abord verticales s'incurvent au fond. Dans la moitié nord, des adobes reposent à plat sur un lit de galets (3050) suivant une disposition ordonnée: une brique carrée au centre, les autres, rectangulaires, en couronne tout autour. Dans l'autre

moitié, un mur est bâti perpendiculairement à la façade M12 (M70; 3064). Aucune trace d'utilisation n'ayant marqué l'un ou l'autre de ces aménagements, le but de leur construction n'a pas été établi. Toutefois, en ce qui concerne le dispositif de la partie nord, on peut évoquer l'emplacement d'un récipient que les adobes et le gravier auraient permis d'isoler de l'humidité (fig. 5-6).

- phase 3D2b (-200/-175)

Le pavement lui-même est vierge de témoins anthropiques. Les trois fosses sont comblées par les matériaux qui scellent le sol 3032, au moment de son abandon. Groupés sous le numéro d'unité stratigraphique 3022, ceux-ci doivent être individualisés dans le détail. A la base, un niveau de briques crues de



• 5-4: Plan des salles 4A et 4B au cours de la phase 3E.



10 à 30 cm d'épaisseur (3038) provient de la destruction de M68 (3077) ainsi peut-être que de M16; par-dessus, un remblai hétérogène (adobes, fragments de sols, sable, graviers, limons,...3037) laisse la place à des faciès localisés différents: dans une dépression occupant le Nord de la pièce 4A, un apport de limon très fin par le lessivage des matériaux environnants (3036); dans tout le quart nord-est de la même salle, un dépôt de sable homogène résultant peut-être d'une inondation (3035); du limon, semblable à celui des briques, comblant une cuvette dans la partie médiane de la pièce (3034).

- phase 3D2a (-175/-150)

Pendant la phase de remblaiement, un bloc de calcaire (3069; dimensions: 0,60x0,52 x0,18 m) fut installé sur un lit de sable (3068), à l'emplacement du seuil de la cloison M68, au sein de la couche 3088. Il est interprété comme la fondation d'un poteau (P71) qui, dans un état postérieur d'architecture, s'est substitué à la fois au mur porteur M16 et à la cloison M68. A ce même état, on relie la construction du mur M21 (3067), sorte de banquette extérieure, qui double partiellement la façade sur rue M12, ainsi que celle du mur

M17 (3075) qui barre le secteur 3. Le numéro de sol virtuel correspondant est 3187 (fig. 5-7).

- phase 3C1 (-75/-25)

Par la suite, le centre du secteur 4 fut affecté par le creusement d'une fosse (FS63) à l'emplacement de M68, à partir d'un sol également écrêté par les labours. Les dimensions et la forme originelles ont été modifiées par l'éboulement des parois qu'illustre, notamment, la présence dans son remplissage de lambeaux d'*opus signinum* provenant du sol 3032. Enfin, des mouvements de terrain importants ont provoqué l'enfoncement du sol bétonné, sauf le long des murs qui servent d'ancrage et au-dessus d'une construction antérieure où il forme un dos d'âne (fig.5-6). Ils sont par ailleurs responsables de déformations notables du tracé de certains murs, tels M18 et M15.

5.1.2.2. Les salles 6 et 7: la partie cuisineresse

Lorsque la maison 1 est construite les secteurs 6 et 7 forment une pièce unique, d'une superficie de 48,64 m<sup>2</sup>, ouvrant sur la rue 104 par une large baie (1, 93m) (fig.5-9). Le seuil est alors simplement constitué par l'assise

supérieure de la fondation commune à M103 et M165 (3440). L'élévation en pierre de M165 (3179) et de M103 (3099) est contemporaine de celles de M102 (3098) et M105 (3170), ainsi que de la reprise de M15 (3188). L'espace qu'ils déterminent, long de 8 m et large de 6,20 m, a été divisé postérieurement par la construction de M104 (fig. 5-8).

*Le mur M140:* stratigraphiquement, c'est le document le plus ancien de ce secteur, bien qu'il affleure au niveau d'arasement du site. Il témoigne d'une organisation spatiale différente, qui correspond vraisemblablement à l'occupation des salles 4A et 4B, car il est situé dans le prolongement de M19. Il est conservé sur 1,68 m de long, large de 0,44 m et comporte un solin de petits moellons surmonté d'assises d'adobes. Bien que les niveaux d'occupation liés à M140 n'aient pas été atteints, sa structure a pu être sommairement observée en coupe dans une fosse qui a détruit son extrémité occidentale (cf. infra: FS146). La présence de M140 a empêché l'affaissement des sédiments plus récents qui paraissent "remonter" contre ses parements: avant l'arasement par la mise en culture, les niveaux supérieurs devaient former un dos d'âne au-dessus de lui comme celui qui a été signalé sur le sol d'*opus signinum*.

*Les murs M102 et M103:* seules parois de la maison 1 à montrer une partie de leur élévation en pierre, les murs M102 et M103 diffèrent entre eux par les matériaux utilisés et, en conséquence, par le type d'appareil. Alors que leurs assises inférieures paraissent liées, ils sont simplement accolés au niveau de la reprise de l'angle: le tracé de M103 diverge sur une longueur d'1,10 à 1,20m et il vient s'appuyer à l'extrémité nord de M102. Une seconde modification concerne ensuite la partie orientale de M103, à l'occasion du rétrécissement de l'ouverture entre lui et M165 et de la création du seuil M166 (largeur= 1,40 m).

*L'espace 7: un vestibule allongé?*

L'occupation de l'espace 7 avant la création du mur M104 n'est connue que par des lambeaux de sols. La vision en plan, déjà compromise du fait de l'étroitesse de ce secteur (1,80 m), est rendue impossible selon l'axe



• 5-5: Tapis de lignes parallèles, faites de galets incrustés, dans le sol d'*opus signinum* de la salle 4 (cl. C. Maccotta).





• 5-6: Ensemble des salles 4A et 4B, séparées par la cloison M68; le sol bétonné, assez déformé, épouse les reliefs de structures antérieures (phase 3E) (cl. C. Maccotta).

Est-Ouest par la présence, devant la porte d'entrée, d'une large fosse qui occulte les relations stratigraphiques entre les parties orientale et occidentale (FS146) (fig.5-8).

• *Partie ouest*  
- phase 3E (-225/-200)

A l'Ouest, le sol le plus ancien (3130), dégagé sur 1 m<sup>2</sup> environ à l'angle des murs M102 et M103, présente une surface bien damée et caillouteuse avec du mobilier à plat. Par-dessus, une mince sédimentation (2 cm) témoigne de son utilisation. Elle disparaît sous une couche de destruction constituée d'adobes grises et jaunes peu fragmentées (3128). Leur position inclinée contre le parement de M102 suggère l'effondrement de celui-ci. Approximativement au milieu de la longueur de M103 et

à 0,15 m de son parement sud, le remblai 3128 renferme un dépôt d'ossements humains (SP138; 3158). Il est possible qu'il ait été effectué directement sur le sol 3130, avant l'étalement des remblais de démolition, car on n'a repéré ni creusement ni sédiment particulier susceptible d'avoir accompagné ce geste. Toutefois, l'existence d'une fosse pourrait être accréditée par le signalement très précis du dépôt, au niveau du sol supérieur 3127, au moyen d'un fragment de panse de dolium. Ce dépôt comporte le crâne et les vertèbres cervicales d'un enfant, posés sur le côté droit, accompagnés de la moitié droite d'une mandibule de porc. Le crâne, en bon état, a fait l'objet d'une étude anthropologique (8). Le sol immédiatement lié à cet acte, 3127, assez peu compacté, est rubéfié en plusieurs endroits, en particulier par les restes d'un feu ayant conser-

vé des cendres, à proximité du morceau de dolium qui matérialise la sépulture.

Ce sol est recouvert par un mélange d'adobes désagrégées et de nodules de terre brûlée (3126), correspondant certainement au démantèlement des superstructures de l'angle des murs M102 et M103, avant sa reprise en fondation, lors de la création de M104.

- phase 3D2a (-175/-150)

Les derniers vestiges d'occupation de ce secteur appartiennent au sol 3117. De couleur noirâtre, sa surface accidentée mais peu tassée est brûlée par des feux temporaires en plusieurs endroits alors qu'un foyer véritable est construit au-dessus et autour d'une dalle de calcaire, contre M103. Ce dernier sol est scellé

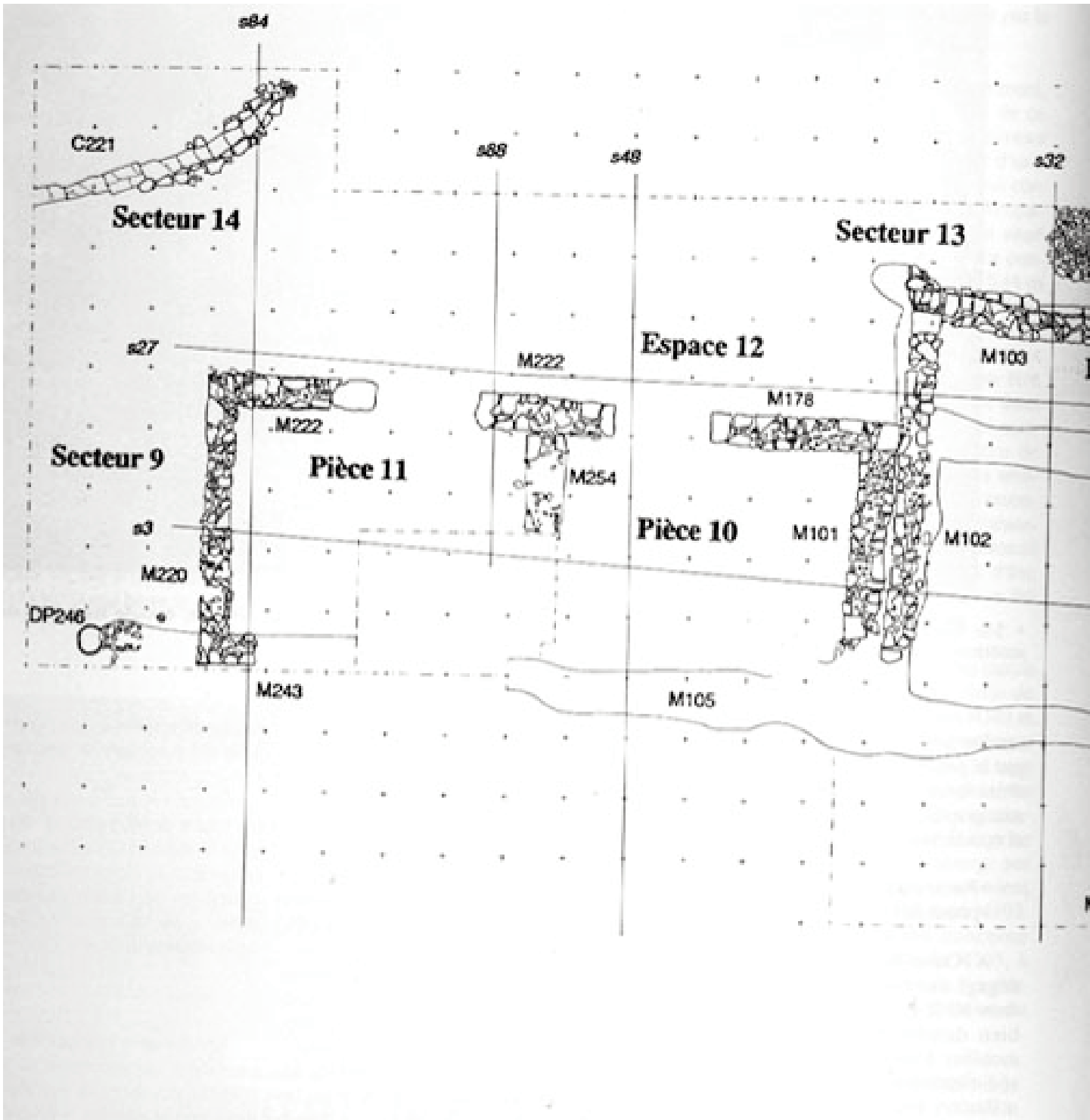
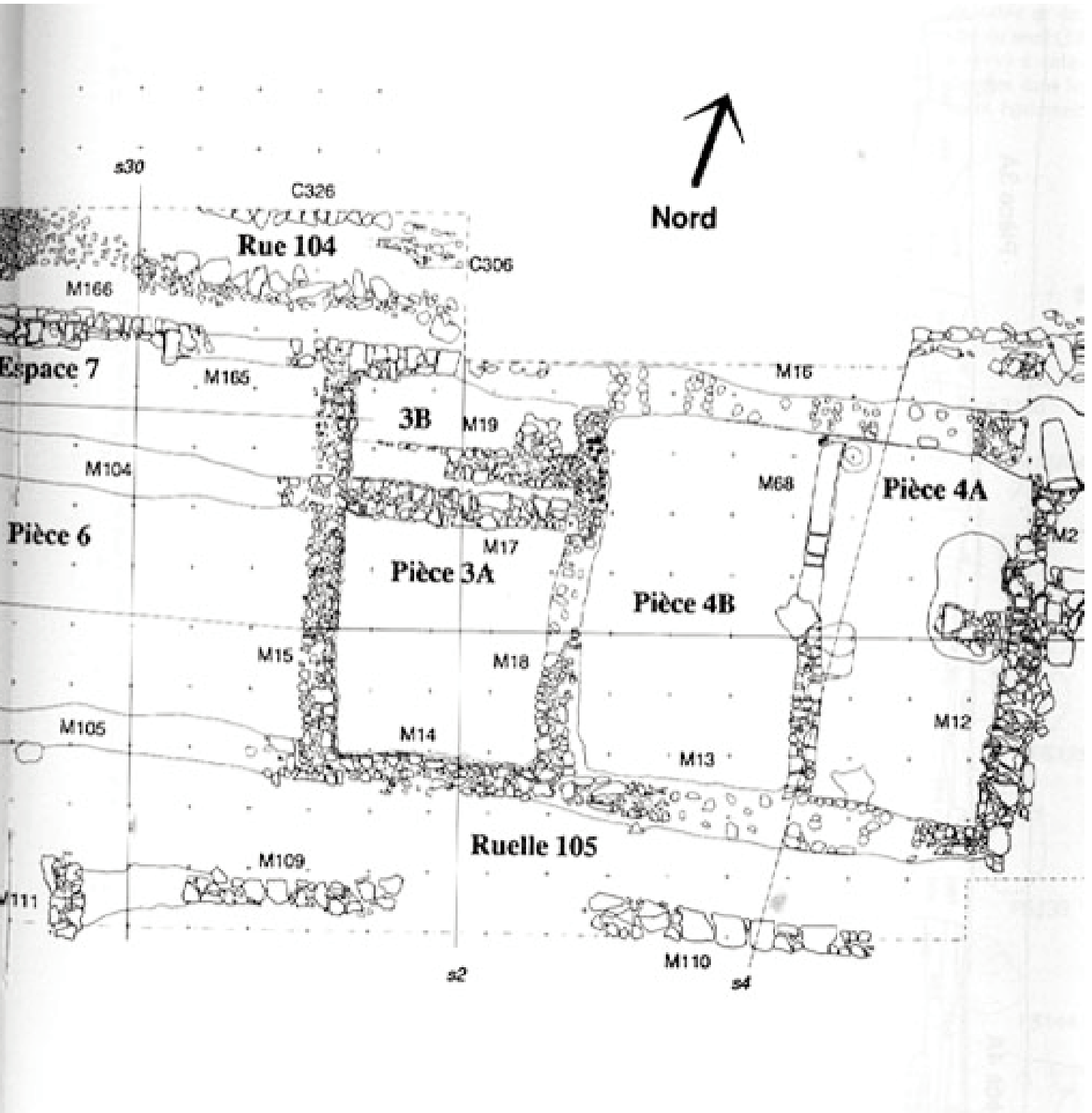
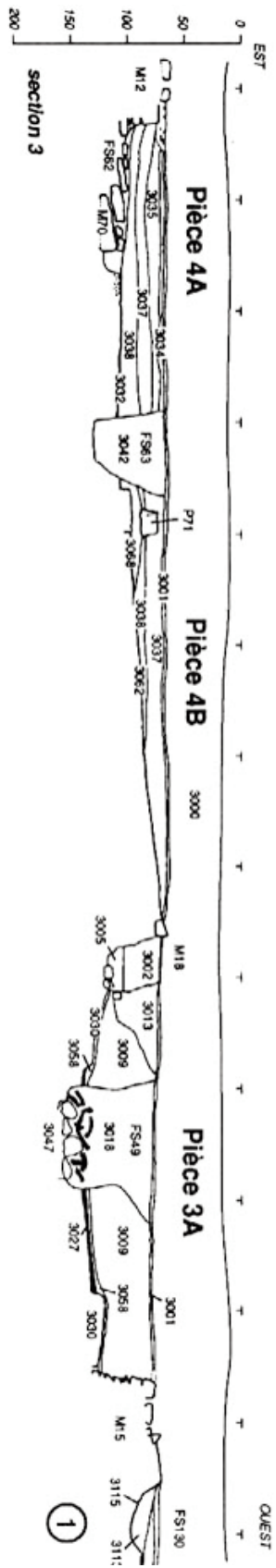
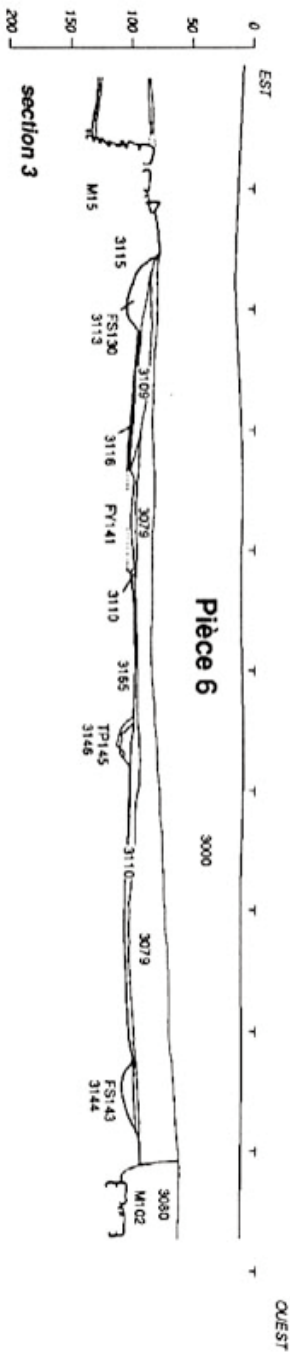


Planche 1 : Plan général des structures bâties de l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur.

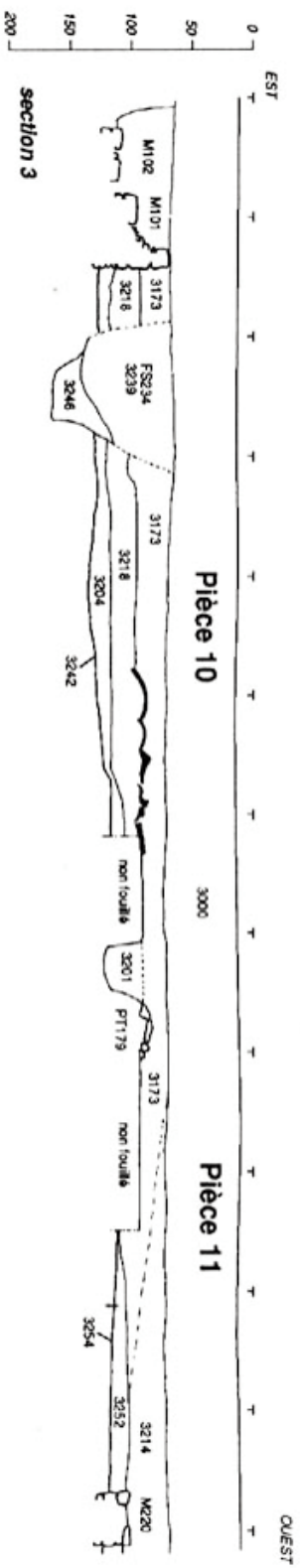




1



2



3

• S-7: Coupe Ouest-Est traversant toutes les pièces de l'ilot (S. 3).



par une couche d'adobes provenant de la démolition de la façade nord (3100).

• *Partie est*  
- phase 3E (-225/-200)

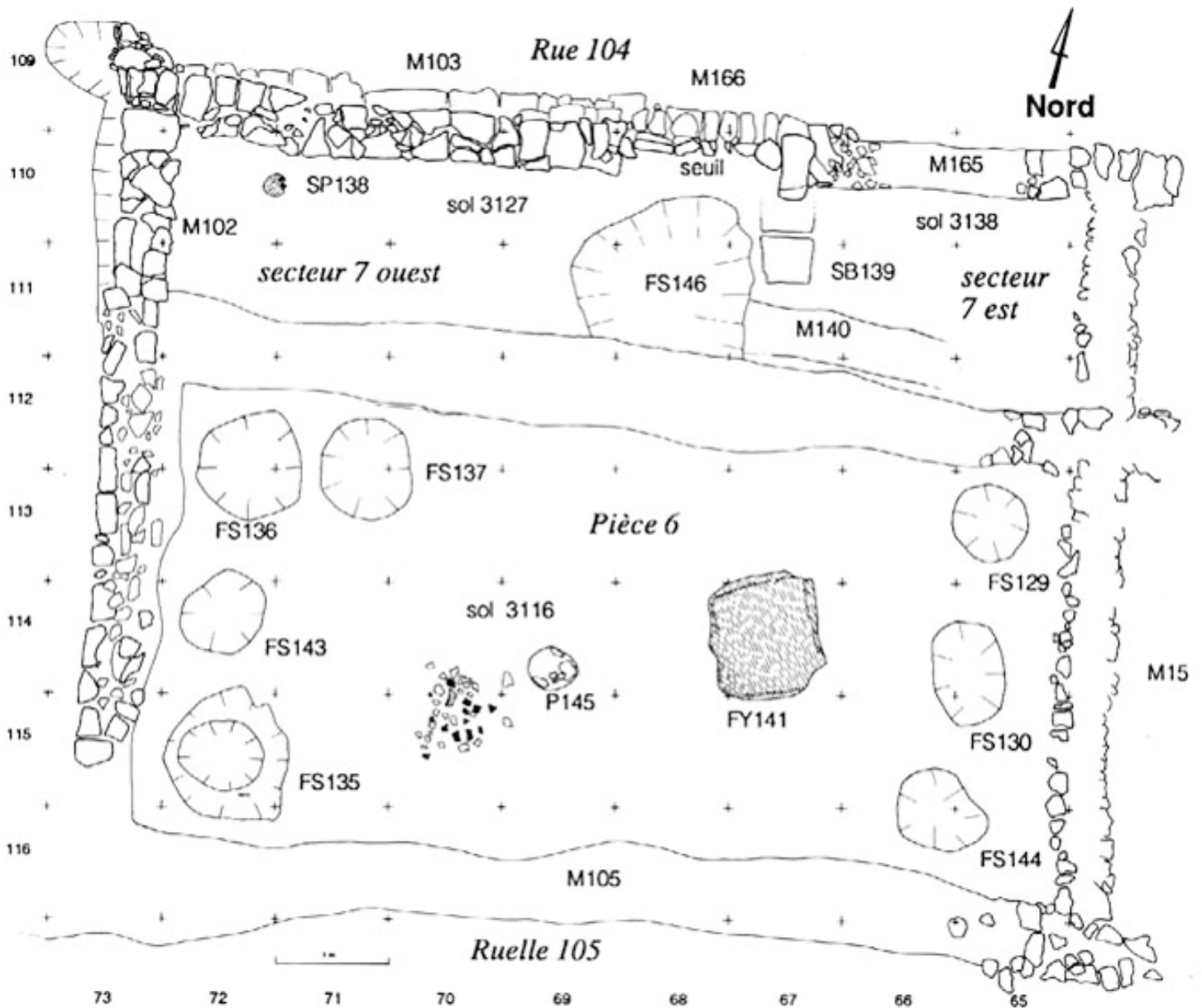
A l'extrémité orientale du secteur 7, le sol 3138 paraît en continuité stratigraphique avec 3127: noir et cendré, il porte également des

marques de rubéfaction sur près d'1 m2. Il est affaîssé de manière importante entre M140 et la façade M165 et ce, dès l'époque de sa formation. En témoignent différentes recharges destinées à rétablir un niveau horizontal.

- phase 3D2b (-200/-175)

La première recharge (3162) est un limon

grossier beige clair sur lequel s'est reformé un sol (3163); viennent ensuite, en se juxtaposant, une couche de limon sableux beige (3136) occupant la moitié de la dépression qui s'est recréusée, et un mélange de sable et de gravier dans la partie proche du seuil (3137). Ce matériau meuble a servi à caler deux adobes (SB139), alignées dans le sens Nord-Sud, qui renforcent également cette zone de passage



• 5-8: Relevé des murs et des structures des salles 6 et 7; les fosses et les aménagements de la pièce 6 appartiennent à la phase 3D2b mais le mur M140 dans le secteur 7 doit être relié à la phase 3F.



• 5-9: La salle 6-7 avant la construction du mur M104 (phase 3E) (cl. C. Maccotta).

(3132). Elles sont moulées dans une argile brun-foncé et de largeur identique (0,42 m), mais une seule possède sa longueur intégrale (0,46 m) (fig. 5-10).

- phase 3D2a (-175/-150)

Le sol 3189 n'est autre que la surface de circulation complexe, formée par l'affleurement du niveau ancien 3138 et des sols constitués au-dessus des recharges 3136 et 3132. Il est équivalent à 3117, présent à l'Ouest, dont il est séparé par la fosse FS146. C'est au cours de ce dernier état que le seuil M166 est bâti entre les piédroits de M103 et M165, en réduisant l'ouverture à 1,40 m (au lieu de 1,93 m), avec de gros moellons cubiques de calcaire dur plantés dans les sédiments qui recouvrent

le seuil primitif. Une seule rangée, large d'une douzaine de centimètres, est située à peu près dans l'alignement du parement nord des façades. Rien n'indique qu'elle supportait un élément, en bois ou en pierre, permettant de faire jouer des vantaux de porte, mais l'hypothèse doit être retenue. Par contre, la présence d'une dalle faisant office de seuil est déduite du creusement de la fosse FS146 dont les parois abruptes au Nord et à l'Est s'inclinent en pente douce sur les autres côtés; son diamètre maximum de 1,60 m et sa position devant l'entrée évoquent bien la récupération d'un élément "en dur", juste avant la démolition du mur de façade dont les décombres scellent cet état d'architecture (3100 et 3140). Ces remblais présentent la composition, habituelle à Lattes, d'adobes de couleur jaune et grise, plus ou moins décomposées.

*La pièce 6: une grande pièce utilitaire*

- phase 3D2b (-200/-175)

Le sol contemporain de 3130 du secteur 7 n'a pas été atteint, dans la pièce 6, mais on a mis au jour le niveau à partir duquel l'architecture de la maison est transformée par la construction du mur M104 (3116).

M104: bâtie dans une tranchée (3167) qui perfore le sol 3116-3127, la fondation (3159), large de 0,60 m n'est intacte que sur une longueur de 0,52 m à l'Est des pièces. Elle enjambe le solin arasé de M15 (3188) et se poursuit dans la salle 3 sous le numéro de mur M17 (3075). Bien que la totalité de l'élévation et de la fondation de M104 ait été épierrée entre les secteurs 6 et 7, un petit lambeau d'enduit de limon jaune a été retrouvé en bordure de la



tranchée d'épierrement, du côté sud (long.= 15 cm; ép.= 5 cm).

Le nouvel espace que clôt M104, d'une superficie de 30,40 m<sup>2</sup> (8x3,80 m), est complètement aménagé à partir du sol 3116 (fig. 5-8 et 5-11). Un poteau (TP145) d'un diamètre approximatif de 22 cm, signalé par son négatif dans un calage de pierres (3146), se situe pratiquement au centre de la pièce. Dans le tiers est, un foyer (FY141) de forme rectangulaire (1,12x0,96 m) en discordance avec l'orientation des murs de la salle, est construit directement sur le sol: c'est une dalle de marne argileuse, de couleur jaune pâle à l'origine, dont les contours sont mal cernés. En revanche, de profondes rainures tracées sur les bords délimitent un quadrilatère à peu près régulier, correspondant à la zone foyère proprement dite de 0,96x0,80 m (fig.5-11). Le matériau, cuit sur une grande partie de la surface, a pris une teinte rouge-orangée et les gravillons inclus naturellement dans la marne ont été pulvérisés sous l'effet d'une chaleur intense. A proximité du poteau TP145, une aire de cailloutis et de tessons constitue un radier occupant une superficie de 0,90x0,80 m.

Enfin, un ensemble de fosses disposées le long des parois complète l'installation (FS129, FS130, FS144, FS135, FS143, FS136, FS137). Six d'entre elles s'organisent symétriquement contre les deux petits côtés du local et la septième est proche du mur M104, dans l'angle nord-ouest (9) (fig.5-11). Profondes de 24 cm en moyenne (à l'exception de FS143) pour un diamètre maximum voisin de 84 cm, ces fosses servaient sans doute à caler des récipients de stockage, doliums ou amphores, au moyen du sable grossier et du gravier fin à passées argileuses rencontrés dans leur comblement. Ce mélange de matériaux meubles était présent dans chacune d'elles mais plusieurs ont également servi de dépotoir après l'enlèvement des vases. C'est le cas de FS130, en particulier, dont les parois portaient deux céramiques écrasées (3113); dans le remplissage hétérogène de FS137 se trouvait un pendentif en pâte de verre coloré figurant un visage, de type punique. Toutes contenaient, en outre, des déchets alimentaires (os, coquillages), des charbons de bois et, en ce qui concerne FS136, quelques blocs et de nombreux éclats de taille de calcaire sublithographique bleuté (3131).



• 5-10: Une des adobes constituant la recharge du sol 3189 (phase 3D2a) (cl. C. Maccotta).

Le rejet des cendres du foyer tout autour de la plaque a formé une strate compacte de 2 cm d'épaisseur (3135), limitée au tiers oriental de la pièce; mais, dans la partie restante qui s'incurve vers le centre, le sol ne s'est pas exhaussé. Une couche de limon sableux (3111) nivelle la dépression centrale et masque le foyer; des niveaux riches en matières organiques, cendres et charbons de bois alternent avec de minces recharges de limon clair (3166). Des aires de terre rubéfiée accompagnées ou non de résidus de combustion, témoignent par leur dissémination dans la salle du caractère non fixé des activités liées au feu. Après l'enlèvement des vaisseaux de stockage, les fosses de calage sont comblées et leurs emplacements disparaissent sous une couche de sable qui surélève les deux extrémités de la pièce (3109) (fig.5-7).

*- phase 3D2a (-175/-150)*

Le poteau est supprimé à ce moment-là et la pièce, dont le sol reste déformé en cuvette selon l'axe Est-Ouest, connaît une longue utilisation que matérialise la sédimentation 3110. Elle est partiellement contemporaine du sol 3117-3189 du secteur 7 mais perdure une ou deux décennies de plus.

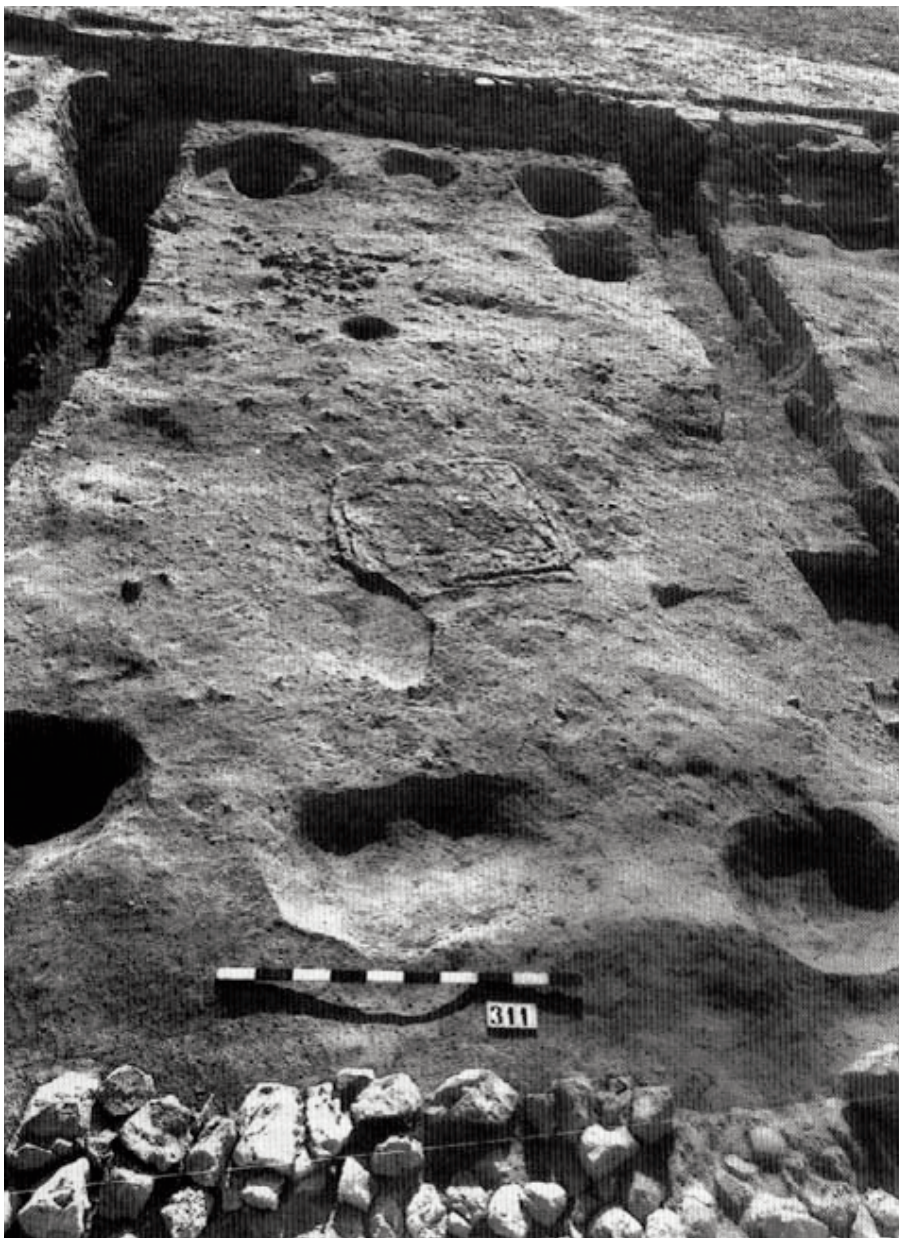
*-phase 3D1 (-150/-100)*

Le dérasement des murs donne un terme à cette phase, au-delà de laquelle l'architecture du secteur ne peut plus être perçue en raison des dégradations occasionnées par la mise en culture du site (3157). L'opération est illustrée par un amas d'adobes assez bien conservées, mêlé de déchets domestiques et de nodules de terre brune (3079). La partie supérieure de ce remblai a été perturbée par les travaux agricoles, responsables de la présence de matériaux intrusifs dans son mobilier.

*5.1.3. La ruelle 105 (secteur 5): une venelle entre deux îlots*

*- phase 3D2b (-200/-175)*

Longeant l'îlot au Sud, la ruelle 105 a été reconnue sur toute la longueur de la maison 1, soit une vingtaine de mètres. D'une largeur de 2 m environ, elle est limitée au Sud par les murs partiellement épierrés M109 [3174] et M110 [3175] (planche 1). Le niveau le plus ancien, dégagé pratiquement partout, est un limon jaune à taches verdâtres, très compacté en surface [3085, 3089, 3091 et 3094]. Il présente un profil transversal en V, plus accentué à proximité de la rue principale, et quelques dépressions allongées, peu profondes. Son



• 5-11: Vue de la grande pièce 6, ceinte par les tranchées d'épierrement de ses murs. Les fosses de calage de récipients se distribuent le long des parois et le grand foyer se place dans le tiers oriental, face à la porte (phase 3D2b) (cl. C. Maccotta).

sommet est renforcé par un lit de graviers damés [3086], sur lequel un sol s'est reformé [3084]. Des fragments d'enduit mural limoneux ainsi que des adobes, provenant visiblement de la démolition du mur M13 de la maison 1, reposent à plat au-dessus [3083].

A la hauteur de la salle 6, une immense fosse (FS147) occupe toute la largeur du passage. Cette vaste excavation, longue de plus de 8

m, large de 2 m et profonde de 0,50 m contre la façade de la maison, a été comblée assez rapidement; le remplissage riche en mobilier céramique et faunique témoigne de son utilisation secondaire comme dépotoir de quartier, dans le premier quart du II<sup>e</sup> s. av. n. è. [3087]. La fosse est recouverte par un remblai de couleur jaune à marbrures grises (3088). Pauvre en artefacts mais contenant un mobilier

extrêmement varié (de 400 av. n. è. à 100 de n. è.), cette couche a été remaniée par les labours.

#### 5.1.4. La maison 2: une habitation à cour

La maison 2 est un quadrilatère de 11 m de long sur 4,80 m de large, limité au Sud par le mur M105 et son prolongement M243 [3271], au Nord par les façades M222 [3232] et M178 [3199]. Sauf dans l'angle sud-est où l'épierrement de M105 et d'une partie de M101 empêche de le vérifier, tous les murs sont liés. A l'Est, M101 [3097] est distant de quelques centimètres seulement du mur de la maison 1; du côté ouest, la solidarité de M220 [3255] avec les deux longs côtés du bâtiment témoigne également de son indépendance par rapport à une éventuelle construction suivante.

Un refend, M254 [3255], sépare l'espace en deux pièces d'une superficie comprise entre 18 et 19 m<sup>2</sup> (pièces 10 et 11) (fig.5-12).

Les murs, dont l'épaisseur moyenne est de 0,52 m, présentent une homogénéité de construction qui les distingue des parois de la demeure voisine. Le matériau lithique principal est un calcaire sublithographique très dur à cassure conchoïdale, de couleur bleutée ou rosée; il est mis en œuvre sous forme de blocs et de dalles, plus rarement de moellons. La façade M178-M222 offre l'aspect, inhabituel à Lattes, d'un parement bien dressé en pierres équarries. Le travail de taille est particulièrement notable dans l'appareillage des piédroits des deux baies (fig.5-13).

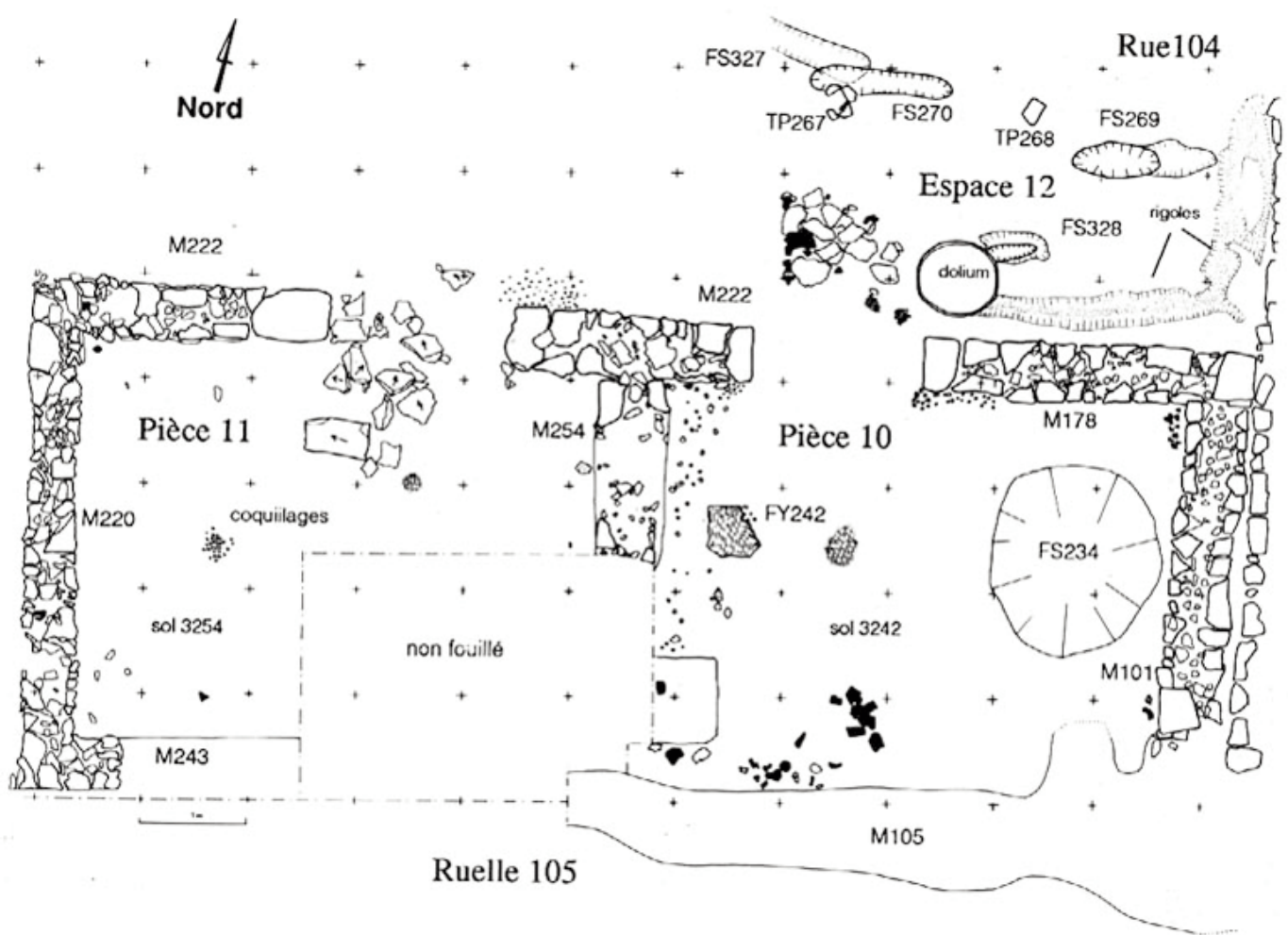
La stratigraphie des pièces 10 et 11 correspondant à cette définition architecturale est assez simple puisque seul l'état d'occupation le plus récent a été fouillé. Les événements postérieurs à la disparition de la maison 2 se placent dans le cadre du secteur 8 dont les limites sont arbitraires (*infra*, § 5.1.6)

##### 5.1.4.1. La pièce 10

- phase 3D2b (-200/-175)

La pièce 10 donne directement sur la rue le nord par une ouverture d'1,60 m de large.





• 5-12: Relevé de l'architecture de la maison 2 et des structures de l'espace domestique 12.

Le sol 3248, incurvé vers le centre de la pièce dans le sens Est-Ouest, résulte du tassement de sédiments jaunes à taches brunes et grises. Dans la partie ouest, de minces feuillets de limon beige témoignent de réfections ponctuelles, tandis que la moitié orientale est exhausée par une couche d'adobes écrasées (au sein desquelles des liserés d'argile ocre ou violine doivent provenir de revêtements muraux). Vraisemblablement formée lors de la reprise partielle d'une des élévations en briques crues, cette strate [3247], qui n'existe pas dans le tiers occidental de la pièce, s'interrompt à l'Est sur la remontée du sol 3248. Elle recouvre là un assemblage de gros tessons de dolium et d'autres céramiques.

- phase 3D2a (-175/-150)

Le sol 3242 s'établit à la fois sur cette démolition nivelée et par-dessus le sol de base 3248. C'est une surface dure à dominante brun-rouge, maculée de fragments d'adobes jaunes, beiges et grises, qui s'affaisse au milieu de la salle.

L'absence de vestiges liés à des activités domestiques, les recharges litées destinées à son assainissement, ainsi que plusieurs aménagements localisés, attestent le soin dont le sol a fait l'objet: dans l'angle des murs M254 et M222, de même qu'à proximité de M178, c'est-à-dire de part et d'autre de la porte, des graviers et quelques tessons sont incrustés dans

la surface; au milieu de la longueur, non loin du mur M105, des gros fragments de céramiques à plat forment un dallage d'extension limitée (0,64 m<sup>2</sup>). Face à l'entrée, une petite zone de terre rubéfiée aux contours irréguliers (diam.=35 cm\S(2)) marque l'emplacement d'un feu, alors qu'un foyer est construit près du refend M254 (FY 242; 3268). Sa base épouse le pendage Ouest-Est du sol 3242 en cet endroit mais ses dimensions incomplètes (0,50x0,50 m au maximum) ne permettent pas de connaître sa forme originale. D'une épaisseur totale de 2 cm, il est constitué d'un radier très lâche de petits galets recouvert d'une couche de limon lissée. Une utilisation intense et/ou prolongée a complètement cuit cette der-



- 5-13: Façade nord de la maison 2: le mur M222 est construit de blocs et de moellons bien appareillés; de grands parpaings retouchés constituent les piédroits de la baie (phases 3D2b et 3D2a) (cl. J.-C. Roux).

nière qui a pris une couleur orangée. Contre le mur ouest de la salle, un dépôt peu épais de limon grossier clair et stérile, s'interprète comme une petite banquette de terre crue; elle n'a pu être étudiée intégralement car elle est située dans une zone non fouillée autour du puits PT179. Ses dimensions visibles sont de 0,80 x 0,60 x 0,04 m mais sa largeur pouvait atteindre 0,70 m. Une sorte de marche ou de seuil, façonné en limon beige, occupe le pas de porte; en réalité, il s'agit de l'une des recharges, déposées dans l'espace précédant l'entrée de la maison, qui avance dans l'embrasure de la baie. Elle est taillée verticalement dans l'alignement du parement interne de la façade [3243], afin d'assurer la liaison entre le sol intérieur et celui de la ruelle, dénivelés de 8 cm à la fin de cette phase. A sa surface, des traces de bioturbation et des tessons comblant des petites dépressions [3245] sont les témoins d'une longue période d'utilisation (fig. 5-14).

#### - phase 3D1 (-150/-100)

Lorsque la maison est abandonnée, à la fin de la phase, les superstructures en adobes des murs sont abattues; les solins en pierre retiennent la couche de démolition [3204] à l'intérieur de la pièce 10, puis la partie supérieure

de cette couche est tassée lors de l'étalement d'un remblai [3218]. De couleur brune à passées plus claires, celui-ci montre une texture limoneuse et renferme des moellons, des déchets alimentaires et des charbons de bois; il s'étend jusque dans la salle 11 par-dessus le refend arasé M254. La tranchée d'épierrement de ce mur, creusée à partir du sommet de 3218 (sol 3217), atteint la base de sa fondation, plus bas que le sol 3248. Au même moment, plusieurs doliums cassés (fig. 5-15) sont jetés et rebrisés sur place à l'intérieur de la pièce 10 où ils s'appuient contre les parois nord et ouest encore dressées. Trois fonds étaient disposés selon une diagonale Sud-Ouest/Nord-Est, avec de grands fragments de panse et de col à l'intérieur et tout autour d'eux. Le pendage vers l'Ouest et, dans une moindre mesure vers le Sud, de cette puissante couche (0,40 m d'épaisseur) semble indiquer que le remblaiement a été opéré à partir des ruines de la maison 1 et depuis la rue 104. La hauteur conservée des solins de M101 et des murs de façade, comprise entre 10 et 20 cm au-dessus du sol d'abandon, correspond sans doute à leur élévation originelle, ce que tend à confirmer, pour les derniers, l'horizontalité rigoureuse de leur arasement. Le dépôt d'une nouvelle couche de remblai hétérogène masque totalement l'architecture du bâtiment [3173]. Principalement

formée de limon brun clair, marbrée de jaune, elle contient des fragments de briques crues, des moellons de toutes dimensions, des éclats de taille, des morceaux d'enduit et de mortier à la chaux et même des tuiles. Cette composition ne reflète ni sa provenance ni sa datation mais vient du fait que le remblai a été fortement perturbé par des fosses, à l'époque romaine, et que celles-ci n'ont pas toujours été repérées à temps au cours de la fouille (le remblai étant évacué par des terrassiers).

#### 5.1.4.2. La pièce 11

##### - phase 3D2a (-175/-150)

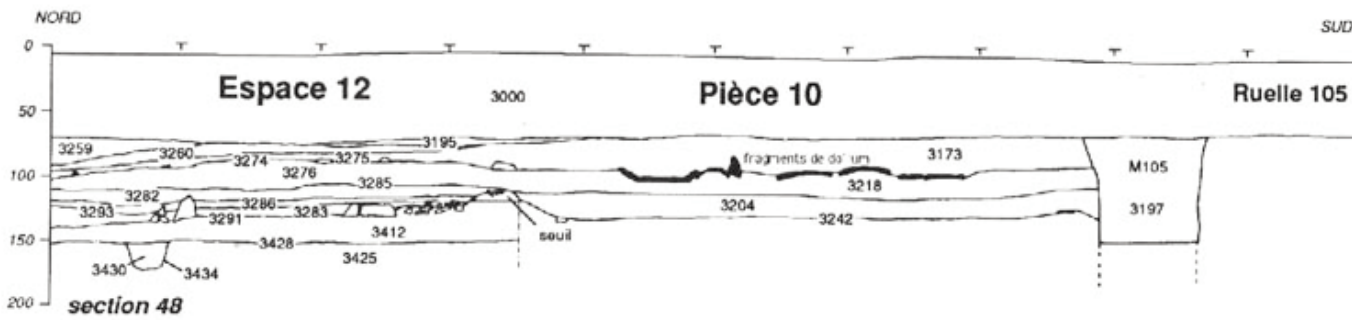
Exactement contemporaine de la précédente, la pièce 11 possède également une ouverture au Nord, large d'1,70 m. Le sol datant de l'abandon de la maison (3254) bute au Sud sur la tranchée d'épierrement de M105 ainsi que sur un petit tronçon de M243. C'est un limon compacté à macules brunes et jaunes, accusant un pendage général vers l'Ouest, plus prononcé dans l'angle nord-ouest [30 cm de décalage avec le point le plus haut]. Un petit foyer non construit prend place devant la porte: une aire de terre légèrement rubéfiée entoure un emplacement noir et très cuit de 20 cm de diamètre (fig. 5-12).

Le mobilier, assez rare, est disséminé dans la pièce mais on note une concentration de petits coquillages marins, tous de même type, au centre de la partie occidentale. Près de l'entrée, à 70 cm du piédroit ouest, une dalle plate partiellement enfoncée dans le sol en épouse le pendage (0,60x0,38x0,05 m).

##### - phase 3D1 (-150/-100)

La couche de destruction qui recouvre le sol (3252) est de composition identique à celle rencontrée dans la pièce 10 (3204): adobes brisées et morceaux d'enduit mural argileux de couleur jaune peint à l'ocre rouge (particulièrement abondants au pied du mur M222). Dans l'embrasure de la porte et devant elle, un éboulis de blocs et de moellons provient certainement de l'écroulement des piédroits. Par-





• 5-14: Coupe Nord-Sud à travers le secteur domestique 12 et la pièce 10.

dessus la démolition, on rencontre les mêmes remblais que dans la pièce 10: 3218 avec le sol formé à son sommet, 3217, qui correspond au niveau d'épierrement du mur de refend M254 et de l'angle nord-ouest de la salle; 3173 qui enfouit complètement l'architecture.

#### 5.1.4.3. L'espace domestique du secteur 12

- phase 3E (-225/-200)

Le décrochement de 2 m, entre les façades des maisons 1 et 2, délimite un espace intermédiaire entre l'habitat et l'axe de circulation

qui s'interrompt dans l'alignement du mur M103. La fouille est parvenue à des niveaux antérieurs à ceux mis au jour dans la maison 2 et s'est arrêtée sur un sol compact de limon argileux, localement renforcé de graviers, qui se distingue mal du sol de la rue proprement dite [3428] (fig. 5-12). A la transition rue/espace



• 5-15: Amas de doliums cassés formant la base du remblai qui scelle la destruction de la maison 2 (phase 3D1) (cl. J.-C. Roux).

domestique est creusée une fosse longue et étroite (0,26 m), aux extrémités arrondies (FS327); d'une profondeur maximum de 0,18 m, elle montre une longueur supérieure à 0,82 m (incomplètement dégagée à l'Ouest). La rubéfaction des parois concaves, de même que la nature du remplissage (un mélange de cendres, d'os, de charbons de bois et de limon; 3430) signalent sa fonction culinaire. Une structure de même type se trouve à 0,80 m devant le piédroit est de l'entrée de la pièce 10 (FS238). Également tronquée, cette fosse mesure plus de 0,70 m de long pour une largeur de 0,30 m et une profondeur maximale de 0,10 m, au plus creux du profil en V. Dans la partie intacte, à l'Est, le recreusement de la fosse dans le sédiment cendreuse lié à une première utilisation témoigne de la longévité de cette structure. Des pierres appuyées contre la paroi nord font sans doute partie de son aménagement en foyer culinaire, mais les cendres et les déchets de cuisson stratifiés sur la paroi sud illustrent les curages successifs requis par son entretien. Néanmoins elle s'est remplie peu à peu de terre, de cendres et de charbons de bois, mêlés d'ossements d'animaux et de quelques blocs [3433].

Le sol 3428 est scellé par une strate argilo-limoneuse de couleur jaune-verdâtre, à la fois homogène et compacte, malgré quelques poches de sable et la présence de plaques de terre cuite localisées près des murs M178 et M102 [3424]. D'extension limitée, elle n'atteint pas la rue et n'existe pas non plus dans l'axe de la porte du bâtiment.

*- phase 3D2b (-200/-175)*

Résultant de la destruction des parois en adobe de ce secteur —M103 et l'extrémité de M102— ce niveau a été exposé à l'air libre et à la circulation pendant une longue période qui a favorisé la formation d'un sol [3444] et l'homogénéisation du matériau. La mise en place d'un dolium dans une dépression circulaire, devant l'entrée de la pièce 10, a recouqué la fosse à combustion FS328 de l'état précédent. Une petite cavité remplie de cendres, ainsi que les vestiges d'un bas-fourneau sommaire conservant encore la base d'une loupe de fer, trahissent des activités de fabrication dans l'espace 12 et expliquent la nature cendreuse

du sol 3444.

Parallèles aux murs M178 et M102, des rigoles discontinues et irrégulières d'une largeur variant de 10 à 30 cm, profondes de 10 cm maximum, évoquent une érosion naturelle par l'eau; la faible distance qui les sépare des murs (20 à 30 cm) inviterait à les interpréter comme le résultat de l'écoulement des toitures, mais les pentes que l'on restitue à celles-ci vont à l'encontre de cette hypothèse (fig. 5-12). Une longue période d'activité, marquée par l'accumulation de niveaux charbonneux intercalés avec des lits argilo-limoneux clairs, succède au sol 3444. Dans l'épaisseur de la couche [3413] se rencontrent plusieurs zones de terre brûlée ou rubéfiée, des accumulations de charbons de bois, spécialement dans l'angle formé par les maisons 1 et 2, et un léger renflement du sol dans l'embrasure de la porte de la salle 10. Devant l'entrée, les passages répétés ont damé plus fortement les sédiments et des surfaces de circulation sont plus nettement identifiables que dans le reste du secteur; à l'une d'elles correspond l'écrêtement du dolium dont ne subsistent que le fond et le départ de la panse.

*- phase 3D2a (-175/-150)*

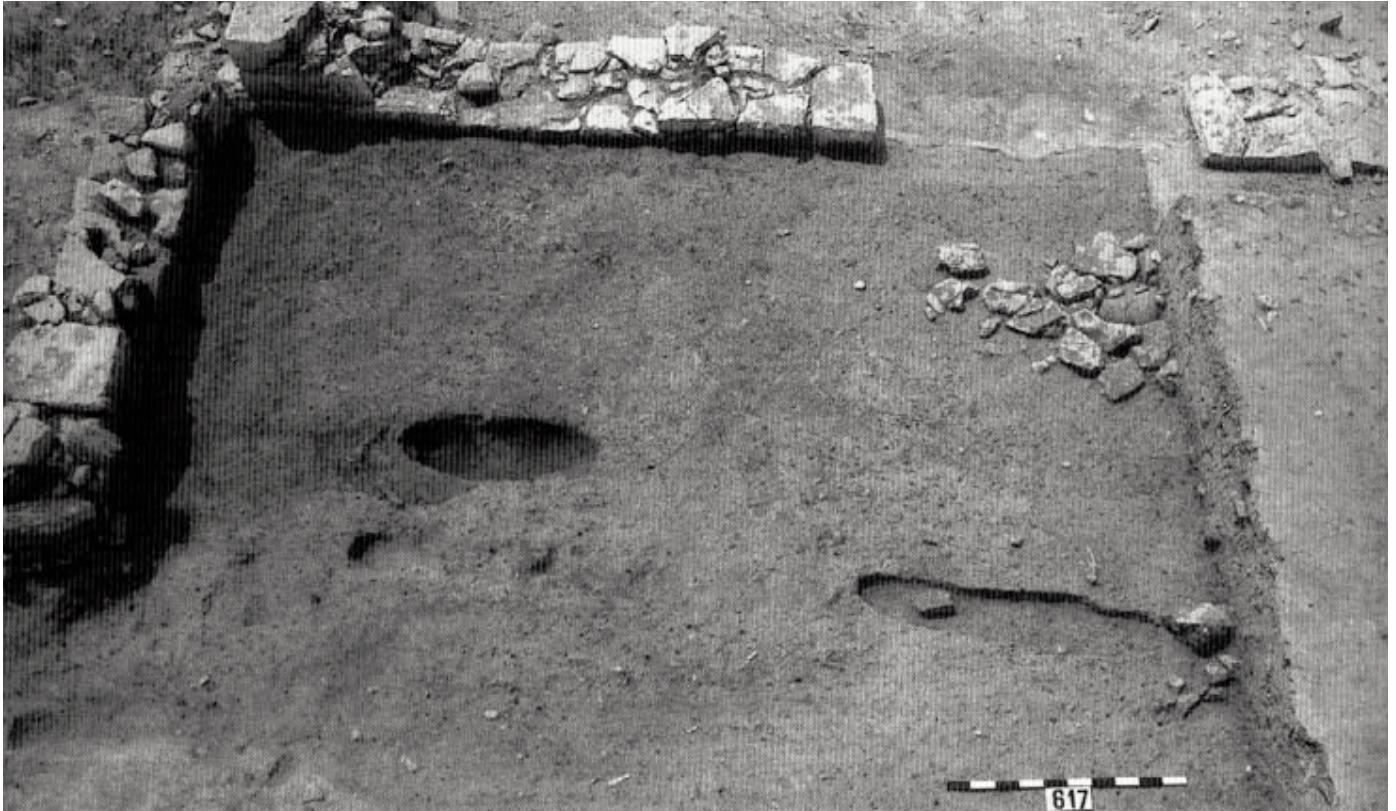
Le sol 3291 s'établit sur une recharge de limon jaune qui empiète sur la rue sans solution de continuité: il est contemporain du sol d'abandon de la pièce 10 [3242] mais, tandis que celui-ci ne s'exhausse pas, l'occupation domestique de l'espace 12 se concrétise par une sédimentation continue d'une dizaine de centimètres d'épaisseur [3283]. Des lits de limon homogène et stérile s'intercalent avec des strates noires, riches en matériel anthropique, suivant un pendage général en direction de l'Ouest. De fait, la structure litée n'apparaît pas à proximité des murs M102 et M178 où le sédiment est uniformément noirâtre, mais se rencontre au centre de la zone où sont localisées les aires de combustion. Celles-ci, plus ou moins étendues, signalent par la couleur orangée du sol l'emplacement du foyer à différents moments. Les restes brûlés sont concentrés autour d'elles et se raréfient à mesure qu'on s'en éloigne mais les accumulations qui bordent les murs proviennent, sans aucun doute, du rejet constant des déchets vers la périphérie

de la zone active. En témoignent d'abondants fragments de terre cuite montrant une face lissée et noircie provenant incontestablement de plaques-foyers. Leur position de rebut parmi les cendres et charbons de bois apporte une réponse à l'absence de foyer construit dans le secteur 12: les aires de cuisson détériorées étaient systématiquement évacuées en même temps que les restes de bois brûlés et régulièrement refaites en fonction des besoins. Il convient de signaler également la présence, au sein de ces vestiges, d'un morceau de coupe en terre crue dont le bord est orné d'incisions.

Un empiérement constitué de dalles de calcaire et de tessons à plat occupe le passage devant l'entrée de la salle 10, sur une longueur d'un mètre (fig. 5-16). La superposition des éléments dans toute l'épaisseur de la sédimentation [3283] rend compte de la périodicité des réfections, en liaison avec l'assainissement de l'espace domestique au moyen de limon pur recouvrant les foyers. L'une de ces recharges de limon beige masque d'ailleurs le dernier état du dallage et, s'avancant dans l'ouverture de la baie, forme la "marche" de seuil que l'on a évoquée précédemment [3243] (fig. 5-14). Sa partie supérieure a par la suite été à nouveau renforcée par des assemblages ponctuels de tessons [3245].

Deux fosses allongées, orientées Est-Ouest, sont creusées dans les sédiments qui constituent 3283 et 3291, à partir d'un niveau topographique difficile à établir précisément: FS269, près de M102, a la forme d'un rectangle à bords arrondis avec des parois concaves et un fond plat, en pente vers l'Ouest. Elle mesure 0,82 m sur 0,32 m, pour une profondeur de 0,06 m [3290] et contient un mélange de terre, de charbons et de cendres recelant de nombreux os d'animaux, des pépins de raisins carbonisés et des concrétions calcaires [3289]; les bords sont noircis et localement durcis par l'action du feu. FS270 occupe pratiquement l'emplacement exact de la fosse FS327 reliée au sol 3428, à la limite de l'espace 12 et de la ruelle (son creusement recoupe l'ancienne structure). C'est aussi un rectangle long et étroit (1,34x0,20-0,24 m) dont les parois verticales au départ s'incurvent à la base, le fond étant plat (prof. 0,14 à 0,18 m; 3494). Ses limites sont peu nettes du fait que le bord supérieur n'est pas uniformément cuit; au contraire la partie inférieure des parois





• 5-16: Sol 3297 du secteur domestique 12 avec les fosses FS269 et FS270, le dallage partiel devant l'entrée de la pièce 10, et le seuil façonné en terre crue dans le pas de porte (phase 3D2a) (cl. J.-C. Roux).

est bien rubéfiée. Le comblement livre principalement des cendres et des charbons de bois mêlés de restes culinaires: os d'animaux terrestres et de poissons, pépins de raisin [3418 et 3293] (fig. 5-16).

La surface bosselée de 3283 (le sol 3297) représente le dernier état de cette phase avec lequel les deux fosses fonctionnent toujours. Les nombreuses traces de travaux domestiques (et artisanaux, dans un cas au moins) qui affectent 3283 et 3297 les différencient des sols de circulation de la rue [3286] qui s'exhaussent parallèlement (cf. 5.15).

Un dépôt limono-argileux de 6 cm d'épaisseur [3296] couvre le sol d'abandon 3297 et disparaît à son tour sous un remblai noirâtre [3282], dans lequel prédominent les documents issus de foyers (fragments de plaques de terre cuite dont une avec un trou circulaire évoquant un grill, cendres, charbons de bois) et les déchets alimentaires (os, coquilles de moules), mais contenant égale-

ment des blocs et, en bordure de la rue, une concentration de graines de céréales. Ces dernières, non carbonisées mais littéralement moulées par des dépôts calcifiés, étaient repérables grâce à leurs négatifs.

- phase 3D1 (-150/-100)

Le sol légèrement en pente vers l'Ouest qui s'est constitué ensuite [3285] est celui d'un lieu désormais couvert qui longe la salle 10. En effet deux poteaux, TP267 et TP268, implantés dans le remblai 3282 suivent l'alignement de la façade de la maison 1 (M103). A l'Ouest, TP267 est le calage en cailloux et tessons d'un élément disparu de 14 cm de côté; à l'Est, TP268 correspond au comblement d'un trou rectangulaire conservant l'empreinte d'un poteau de 20x14 cm. Les poteaux sont distants d'1,70 m et 2,20 m séparent le premier (TP268) de l'angle de la maison 1 (fig. 5-12). Sur le sol de cet appentis large de 2,20 m, le

long d'une ligne médiane, trois aires de terre brûlée de formes irrégulières se suivent, toutes dépourvues de cendres et de charbons de bois (10). Deux grandes dalles de calcaire reposent contre le parement de M102, l'une dans l'angle avec M178, l'autre devant l'extrémité de M103 (11). L'ensemble de la surface, taché par des résidus de combustion épars, est fortement damé: c'est l'ultime utilisation de l'espace 12 en liaison avec le bâtiment 10-11, avant sa destruction. Un épais remblai nivelle le secteur [3276] en même temps que son équivalent [3218] est étalé dans l'habitat. De texture limono-argileuse et de couleur marbrée (beige, gris, bleu), cette couche de 20 à 30 cm d'épaisseur dessine un bourrelet contre les murs M102 et M103 indiquant qu'elle provient en partie de leur effondrement dans la ruelle; elle accuse un double pendage, en direction de l'Ouest et du Nord. Par ailleurs, la présence d'un abondant mobilier varié signale aussi l'origine extérieure d'une part des matériaux.



• 5-17: Le caniveau C306, dans la rue 104, comblé de cailloutis et de dalles (phase 3E). Percant la façade de la maison 1, on remarque les deux états du seuil M166 de la pièce 7 (phases 3E et 3D2a) (cl. J.-C. Roux).

Sur le sol 3284 qui se forme au-dessus, de gros moellons sont vraisemblablement éboulés de l'angle M102 /M103. Des cailloux et du mobilier dispersés désignent 3284 comme une zone de circulation car la couche ne comporte aucune trace d'activité domestique. Une nouvelle phase de remblaiement est illustrée par l'étalement d'un limon sableux brun-foncé à marbrures claires [3275] qui livre des moellons de toutes dimensions ainsi qu'un important matériel anthropique.

- phase 3C2 (-100/-75)

Les irrégularités de la surface du remblai sont compensées avec des cailloux, des tessons, des os, des dalles de grès et des recharges localisées de limon beige [3274], dont l'épaisseur varie de 2 à 10 cm. Dans l'ensemble ce dépôt stérile, homogène et compact, épouse le double pendage des niveaux sous-jacents et perpétue le bourrelet arrondi devant les façades. Au-dessus, le sol 3273 conserve les mêmes caractéristiques topographiques; c'est une épaisse sédimentation de couleur noirâtre, riche en restes fauniques (animaux terrestres, poissons, coquillages) et botaniques (charbons de bois, graines), présents de manière diffuse dans toute la couche. Des amas localisés correspondent peut-être à l'évacuation de foyers au sein desquels tous ces types de restes sont

associés.

A partir de la destruction de la maison 2, le secteur 12 n'a plus d'existence en tant qu'espace "domestique" mais correspond certainement à une extension de la ruelle vers le Sud. Les niveaux les plus récents ont été détruits par les labours à l'emplacement des secteurs 10, 11 et 12 et ne sont préservés, grâce à leur pendage vers le Nord, que dans la rue 13-14.

5.1.5. La rue 104 au Nord de l'îlot: une rue secondaire à évolution complexe

Les limites de la zone étudiée dans cette ruelle sont arbitraires (planche 1). Compte tenu du pendage des couches vers l'Ouest, les niveaux les plus récents ont été fouillés devant et au-delà de la pièce 11, dans le secteur 14; celui-ci est délimité à l'Ouest par l'axe des X=88 du carroyage général et au Nord par l'axe Y=108, avec une petite extension de 2 m destinée à englober une structure apparue dans la berme primitive (C221). A l'Est, la section S.48 (X=78) sépare le secteur 14 des secteurs 12 et 13 et, au Sud, la limite initialement fixée par la section S.27 (Y=111) se confond dans les strates inférieures avec la façade de la maison 2.

Le secteur 13 est ceint des mêmes sections (S.27 et S.48) et de la même bordure nord (Y=108) dans la partie supérieure; plus bas, la

démarcation entre les secteurs 12 et 13 est naturellement indiquée par la différenciation entre leurs couches spécifiques, soit approximativement le long de l'axe des Y=110. Devant la maison 1 le problème ne se pose pas puisque le mur M103 affleure dès la surface d'arasement du site. Enfin, à l'Est, la fouille s'achève sur la section S.2 (X=62,5).

5.1.5.1. Le secteur 13 (fig. 5-19 et 5-20)

- phase 3E (-225/-200)

Dans cette partie de la rue le dernier niveau mis au jour, postérieur à la construction de la façade M165-M103 de la pièce 6-7, en assure l'ancienneté. Accusant un fort pendage vers l'Ouest et vers le Nord, 3421 affleure à la surface du site devant la salle 3, forme un talus contre M165 et atteint le sommet de l'assise de fondation débordante de M166 et M103 (3440). A l'extrémité du mur il se situe sous la réparation de l'angle M102/M103 (cf. infra). Parallèle à la façade de la maison 1 dont elle est distante de 0,40 à 0,50 m, une rigole au profil transversal très évasé résulte de l'écoulement naturel des eaux pluviales (et autres?) en direction de l'Ouest (C306) (fig. 5-17). Elle se remplit d'abord de graviers bien calibrés (3436), puis d'un sédiment limoneux gris à texture très fine, compacté (3435); les surfaces respectives de ces remplissages montrent également les traces d'une érosion par l'eau. Ensuite l'évacuation est régularisée par la construction d'un caniveau (C326), en pente vers le Nord-Ouest (dénivellation de 0,30 m sur 8 m de long). De ses parements ne subsiste que le muret nord (3432), fait de blocs de calcaire grossièrement cubiques, juxtaposés selon une direction divergente de la façade de l'îlot (NO-SE). Le fond non dallé est simplement creusé dans la couche 3435 où il trace une rigole en V. En cours d'utilisation, le caniveau se comble progressivement de galets —enrobés de calcite attestant la présence d'eau— mais conserve toujours une dépression longitudinale correspondant au passage de l'eau (3427). Au sommet de ce dépôt l'écoulement est à nouveau canalisé, au moyen de quelques moellons dressés du côté nord et d'un talus de galets du côté sud. Après l'épierrement du parement sud, la

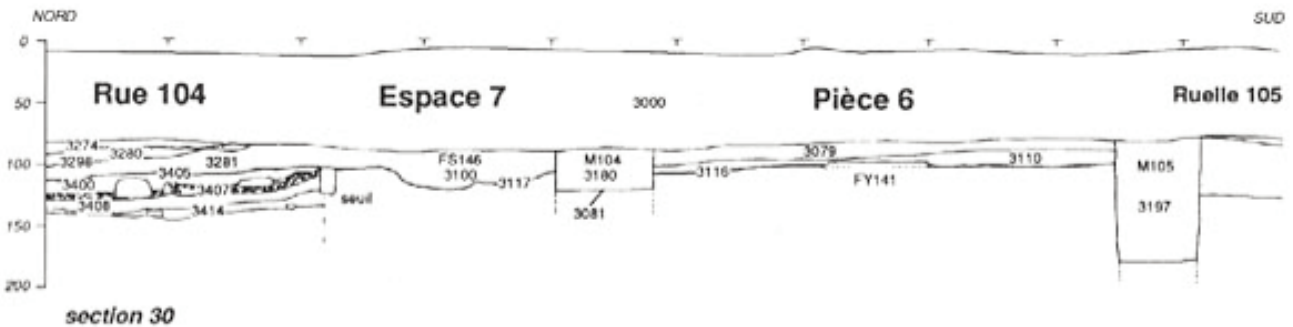


tranchée de récupération est remplie de galets de calibres variés (3414-3409). La distinction entre ceux-ci et la sédimentation naturelle à l'intérieur de la structure est peu nette, étant donnée la similitude des matériaux et leur caractère meuble qui en favorise le mélange. Le résultat est une puissante couche de galets et de pierrailles occupant la plus grande partie de la ruelle, à l'exception d'une frange de 0,50 m de large environ le long du bâtiment. Cette opération de réaménagement se manifeste également par la pose de grandes dalles de calcaire (en moyenne 0,50x0,40 m), calées par des pierres et un lit de galets au Sud, dans la dépression du premier écoulement C306: la taille des pierres diminue d'Est en Ouest et, devant M103, ce n'est plus qu'un amas de cailloutis compacté (fig.5-18 et 5-19).

La rue étant ainsi relativement nivelée, le caniveau n'est pas reconstruit dans cette partie et une épaisse couche de limon se dépose uniformément au-dessus des galets (3426-3410-3417-3425). Teintée en gris par des cendres et des charbons de bois, elle renferme aussi des

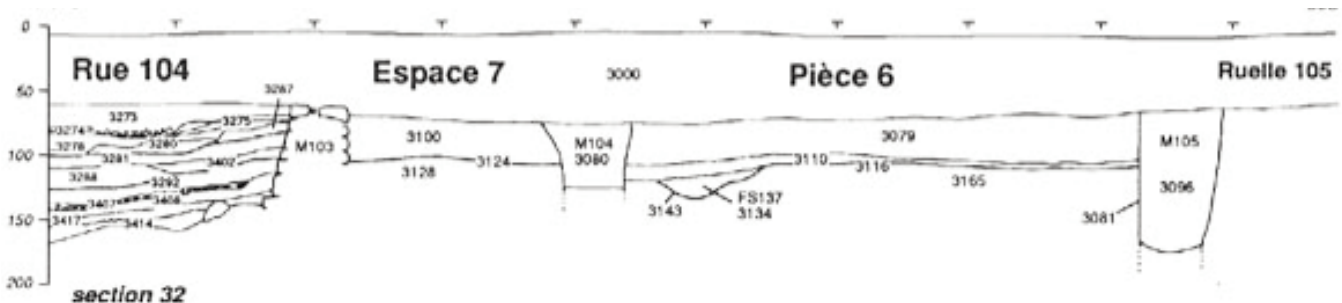
déchets organiques (os, coquillages) ainsi que des nodules de terre cuite rougeâtres; sa texture montre localement des faciès sableux ou argileux et, par endroits, elle est beaucoup moins colorée. Contre le mur M103, elle dessine une bande sableuse de couleur brune surmontant l'assise débordante de la fondation, séparée du reste de la couche par un mince liseré rectiligne brun-foncé. Devant la salle 3 de la maison 1, cette sédimentation liée au fonctionnement de la ruelle n'atteint pas la façade mais bute sur le talus de galets sous-jacent (3414-3427). Le dernier état de cette longue occupation non perturbée correspond à la surface 3442 sur laquelle s'écroule une partie des élévations en adobes de la maison 1 (3408-3416-3404). Le démantèlement de M103 et de l'extrémité nord de M102 est une action brutale qui succède à la dégradation lente mais chronique de leurs parties en terre, trahie par la formation continue d'un bourrelet argileux à structure feuilletée, large de 0,30 m. Les sédiments d'origine érosive ont progressivement gagné la zone de passage, au milieu de la ruelle, où le

piétinement les a complètement homogénéisés en détruisant l'aspect lité. L'épaisseur maximum de cette couche se situe devant M103: elle s'amenuise vers l'Ouest et disparaît juste après l'angle de la maison 1, tandis qu'à l'Est elle ne possède guère plus de 5 cm devant M165 (son équivalent dans l'espace domestique 12, 3424, provient de la démolition de M102). Sa texture argileuse devant rendre la circulation difficile dans la ruelle, notamment les jours de pluie, un empierrement compact la recouvre. Il comporte un mélange de cailloux, de blocs et surtout de fragments de céramiques et d'ossements d'animaux qui s'étend depuis l'extrémité occidentale de la maison 1 jusqu'au seuil d'entrée de la pièce 6-7, mais pas au-delà du piédroit est (3407-3415). La densité de matériel est particulièrement accrue devant le seuil M166 où il forme un accès renforcé, montant légèrement du milieu de la ruelle vers l'intérieur, qui rappelle les aménagements du même ordre signalés devant la maison 2 (3283).



• 5-18: Coupe Nord-Sud dans la rue 104 et les pièces 7 et 6 (S.30).

• 5-19: Coupe Nord-Sud dans la rue 104 et les pièces 7 et 6 (S.32).





*- phase 3D2b (-200/-175)*

La réparation des murs M103 et M102, nécessitée par la construction de la nouvelle façade M104, s'effectue à partir de cette surface topographique. Les fondations de l'angle sont reprises, dans une tranchée étroite (0,25 à 0,30m) pratiquement jusqu'à la base sur une longueur d'1,20 m pour M103 et de 3 m pour M102 (fig. 5-20). L'occupation qui suit les remaniements architecturaux se traduit par une sédimentation qui enfouit petit à petit l'empierrement (3400-3292). De couleur grise et de texture limono-sableuse très homogène, elle renferme un abondant mobilier dont la répartition uniforme au sein de la couche est caractéristique d'une formation lente et sans doute longue (petits cailloux, nodules d'argile cuite, tessons très fragmentés et charbons de bois diffus). Contre la maison 1, l'accumulation argileuse se reforme sous l'effet du lessivage des élévations en terre par les eaux de pluie (3292). Ce processus atteste la permanence d'une partie (au moins) de M103, malgré la création de M104 qui ferme désormais la pièce 6.

*- phase 3D2a (-175/-150)*

Cette phase est rythmée par différents événements: le sol 3411-3405 qui constitue l'équivalent de 3291 de l'espace 12, puis la surface de circulation en limon sableux, 3286, qui borde ce même espace au niveau du sol 3283-3297; par ailleurs, on interprète comme les restes d'un matériau de construction, entreposé provisoirement dans la ruelle lors de la réfection du piédroit de M103, une couche de fin limon beige-clair, pratiquement stérile, qui occupe la partie creuse du passage sur 3 m de long devant la pièce 6-7 (3288). La couvrant partiellement, une sédimentation de faible ampleur atteint le haut du bourrelet argileux 3292 (3402). Finalement, la démolition de la partie occidentale de la maison 1 (pièces 6 et 7) met un terme à cette période d'occupation. L'étalement des matériaux terreux de l'architecture, à l'intérieur du bâti (3100) comme dans la ruelle 13 (3281-3140), masque en partie l'arasement des murs de façade; des briques crues de teinte gris-bleutée sont tassées jusqu'à l'homogénéisation du matériau dans lequel les formes quadrangulaires ne se distinguent plus (fig.5-19).

*- phase 3D1 (-150/-100)*

Le piétinement favorise la constitution d'une surface très damée (3298), bioturbée et localement ferrée de graviers dans la partie médiane de la zone de passage (3280). Le talus de limon brun qui longe à nouveau M103 pose un problème d'interprétation: s'il est dû à l'érosion des structures en terre, cela signifie que les parties hautes ont été rebâties ou maintenues longtemps à l'état de ruines; autrement sa formation doit s'expliquer par le rejet chronique des sédiments de la ruelle vers les bordures où ils s'accumulent (3287). Les niveaux constitués par la fréquentation de cet axe (3278) se pincent au Sud sur ce bourrelet.

A partir de cette couche, le sort de la ruelle 13, comme celui de la maison 1, est totalement inconnu.

*5.1.5.2. Le secteur 14**- phases 3D1 à 3B2 (-150/+25)*

Les strates les plus récentes ont pu être fouillées, grâce à leur pendage vers l'Ouest de la ruelle, dans le secteur 14 où, malheureusement, elles ne sont en relation avec aucune architecture connue. Certaines ont déjà été mentionnées à propos de l'espace 12 qu'elles occupent également (3276 et 3275; 3274 et 3273). Au-dessus, se rencontre la même alternance de limons beiges (3259, 3266), de niveaux d'occupation essentiellement marqués par des dépotoirs ponctuels (3260, 3263, 3264, 3265) et de recharges plus ou moins importantes de galets (3258, 3238). Leur organisation stratigraphique apparaît d'autant moins clairement, surtout dans la partie ouest, qu'il s'agit souvent d'unités de faible extension et de peu de volume, correspondant au comblement de lacunes dans les surfaces de circulation de la rue. Ainsi, le rapport existant entre l'épaisse couche de graviers (3238) qui affleure sous l'arasement du site à l'extrémité occidentale, et les niveaux stratifiés que l'on vient de citer pour la partie orientale du secteur 14, n'est pas établi avec certitude.



• 5-20: Détail de l'extrémité du mur M103: réfection effectuée sur l'angle des murs M102/M103, dans une tranchée de fondation, au moment de la construction du mur M104 (phase 3D2b) (cl. C. Maccotta).



• 5-21: Le caniveau C221, dans le secteur 14 de la rue 104; son extrémité nord-est déversait les eaux recueillies dans un puisard (phase 3B1) (cl. C. Maccotta).

- phase 3B1 (+25/+75)

C'est dans ces graviers, mais à partir d'un sol disparu, qu'est creusé le caniveau C221 (planche 1).

C221: ce caniveau mis au jour immédiatement sous le décapage des terres agricoles; est une structure isolée de tout contexte bâti (fig.5-21). En plan, il décrit un arc de cercle Sud-Ouest/Nord-Est régulier, sur une longueur de 5 m; la largeur moyenne du canal est de 0,27 m mais s'achève en pointe (largeur: 0,16 m) dans un puisard, à l'extrémité nord-est. La couverture n'existe plus et les parements ne sont conservés que sur la moitié du tracé. Le fond est formé de grandes dalles de calcaire coquillier blanc, retaillées dans des éléments de 0,63x0,39x0,05 m, dont un seul exemplaire est intact: tous les autres ont une largeur réduite à 0,27 ou 0,32 m au moyen d'une retouche régulière sur un des longs côtés. Au Nord-Est, se trouvent deux dalles plus courtes aux formes irrégulières; le puisard est un amas de cailloux, parmi lesquels on compte des éclats du même calcaire, disposés de manière lâche dans un trou circulaire de 0,40 m de diamètre. Le muret sud comporte

une première assise reposant sur les dalles du fond, faite de moellons et de lauzes non retouchés, en calcaire dur, disposés en carreaux (ép.= 6 à 10 cm); la seconde (ép.= 6 cm) montre surtout des lauzes placées en carreaux avec quelques boutisses, calées par des petits cailloux anguleux et des fragments d'enduit peint à la chaux. Du muret nord il ne reste qu'une partie de la première assise de moellons bruts posés en carreaux (ép.= 8-12 cm): quatre sont en calcaire, le cinquième en molasse.

Après son abandon, le caniveau C221 s'est déformé sous l'effet des mouvements de terrain subis par le site: son déversement vers le Sud a provoqué l'éboulement du parement de ce côté et son glissement à l'écart des dalles du fond; celles-ci se sont fortement inclinées dans la même direction et fracturées le long d'une ligne médiane sur toute leur longueur. Du fait de l'absence de couverture, le sédiment recueilli dans la structure (3228) ne peut être attribué à son utilisation.

- phase 3B2 (-25 /+25)

De part et d'autre du caniveau, des sols formés sur la couche de graviers 3238 parais-

sent antérieurs: le profil transversal de cette couche dessine un renflement dans la partie septentrionale où est creusé le caniveau, puis une dépression évasée correspondant peut-être à l'axe médian de la rue à cette période et, enfin, un nouveau bombement au Sud qui recouvre les décombres de la pièce 11. Dans la portion creuse, un dépôt charbonneux renfermant des restes fauniques et quelques blocs se relie à l'occupation de la ruelle (3237); au Nord, une surface damée de galets bien calibrés (diam. 2-4 cm) paraît entamée par le creusement du caniveau (3229).

### 5.1.6. L'espace 8: hangar et puits

#### - phases 3B2 et 3B1 (-25/+25)

L'espace 8 correspond à l'emplacement de la maison 2; il est bordé au Nord par la rue 104 et au Sud par la tranchée d'épierrement des murs M105 et M243.

A la suite du remblaiement qui nivelle la destruction des pièces 10 et 11 (3173) puis du reprofilage du quartier par un apport massif de remblais (3214-3251), la partie occidentale de l'îlot connaît différents aménagements qu'il est possible de dater relativement les uns par rapport aux autres —par la succession stratigraphique et par le mobilier qui leur est associé— mais qui, pourtant, ne sont en connexion avec aucun sol repérable. La raison en est que toutes ces structures procèdent de creusements au sein des niveaux antérieurs, effectués à partir de surfaces écrêtées par les labours. Les cinq "faits" sont donc présentés séparément mais dans l'ordre chronologique.

#### *La fosse ou le puits FS234*

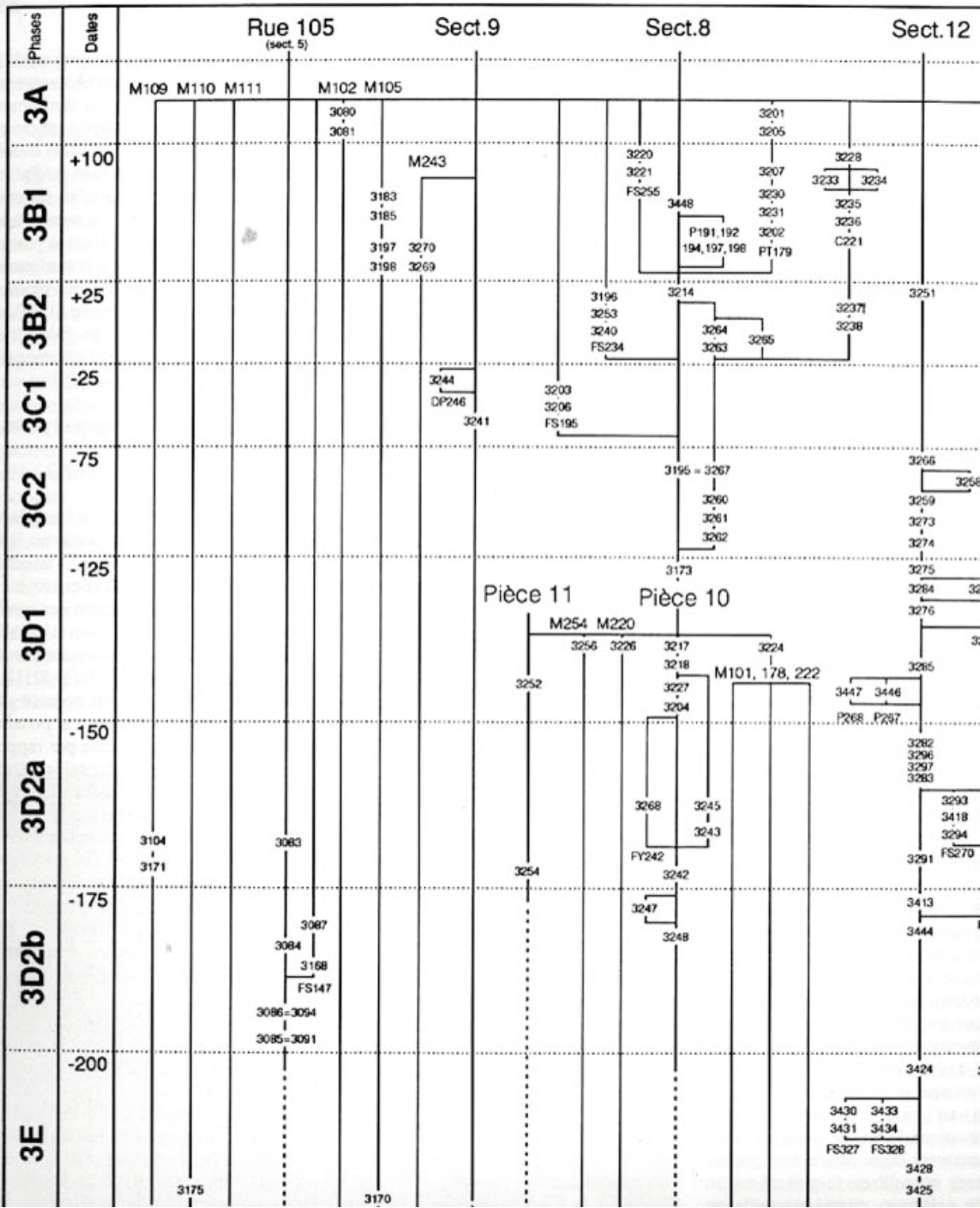
#### - phase 3B2 (-25/+25)

Cette vaste fosse d'1,60 m de diamètre est accolée au parement ouest de M101 mais il n'est pas exclu que celui-ci ait déjà été arasé alors que M102 demeurait en élévation (fig.5-12). La fouille n'est pas achevée mais, d'ores et déjà, la verticalité des parois sur la profondeur connue actuellement (1,40 m) ainsi que le diamètre incitent à y voir un puits dont le cuvela-

Pages suivantes :

Planche 2 : Diagramme stratigraphique de l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur.







Sect.7

Pièce 6

Pièce 3

Pièce 4A-

M165 M103

M104-M17

M15

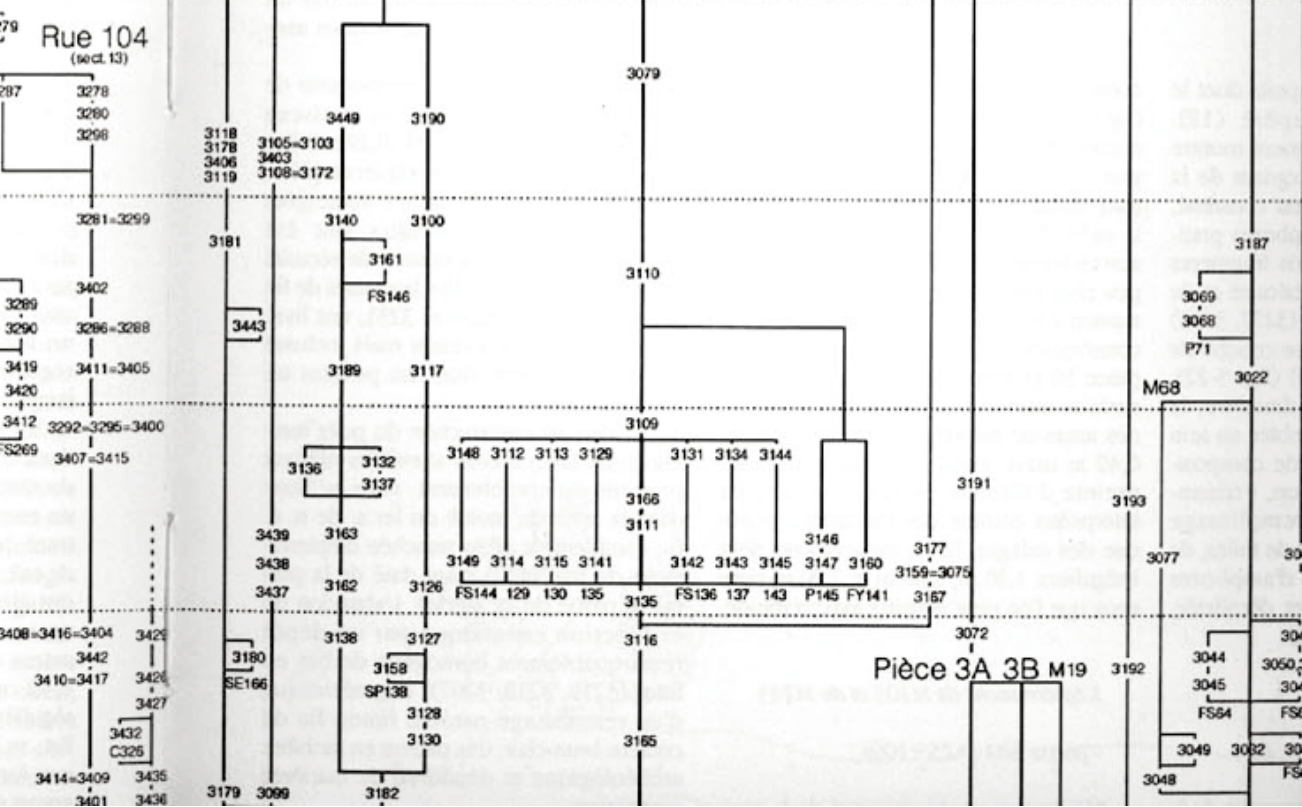
M2

3080  
3081

3018  
3047  
3020  
FS49

3042  
3043  
FS63

Rue 104  
(sect. 13)





• 5-22: Amphores appartenant au comblement de la fosse FS234 (phase 3B2) (cl. C. Maccotta).

ge aurait été récupéré (12). Quoique stratifié, le comblement montre un mobilier homogène témoignant de la rapidité de son exécution. Il est constitué, pour une grande part, d'amphores pratiquement complètes et de gros fragments de *tegulae*, de moellons de calcaire et de céramiques peu abondantes (3277, 3253) puis, par-dessus, d'une épaisse couche de sable grossier (3246 et 3239) (fig. 5-22). Du fait de l'importance du diamètre, la fosse n'a pas été repérée d'emblée au sein du remblai 3173, lui-même de composition hétérogène. Aussi doit-on, vraisemblablement, relier à son remplissage superficiel, un amas constitué de tuiles, de sable et de gros morceaux d'amphores dont une entière, simplement décollée, contenant de la chaux (fig. 5-32).

#### *Le hangar*

- phase 3B1 (25 - 100 de n. è.)

Alors que les murs nord et ouest de la maison 2 arasés sont recouverts par les remblais, il apparaît que les parois sud (M105) et est (M101 ou, peut-être plus sûrement, M102) sont préservées. Elles sont intégrées dans la construction d'un hangar dont les deux autres côtés sont constitués par des alignements de poteaux (fig. 5-23). Seuls les calages initiale-

ment contenus dans des fosses ont été mis au jour: Trois d'entre eux se superposent au tracé enfoui de l'ancienne façade nord de la salle 10 (P191, P192 et P194) et deux autres ferment le bâtiment à l'Ouest, un peu plus loin que le mur de refend de la maison 2 (P197 et P198). Ils délimitent par conséquent un local plus grand que la pièce 10 (environ 8x4 m, soit 32 m<sup>2</sup> de surface intérieure). Le diamètre moyen des amas de pierres et de tessons est de 0,40 m mais, aucun n'ayant livré l'empreinte d'élément en bois, on doit les interpréter comme des fondations plutôt que des calages. Leurs espacements sont irréguliers: 1,80 m, 2,60 m et 2,20 m pour ceux que l'on peut mesurer avec certitude.

#### *L'épierrement de M105 et de M243*

- phase 3B1 (+25/+100)

L'épierrement du mur sud de la maison 2 intervient après l'abandon du hangar, que ne trahit aucun indice et au-delà duquel l'architecture de cette partie de l'îlot est inconnue. Toutefois le comblement de la tranchée d'épierrement des murs M105 et M243 (3267 et 3270), comme celui de la fosse FS234, soulignent la nécessité de maintenir un niveau de

circulation non accidenté dans cette zone et, par conséquent, la permanence de son occupation, quelle qu'elle soit.

#### *Le puits PT179*

- phase 3B1 (+25/+100)

Cette permanence est confirmée par le creusement d'un puits, à peu près à l'intersection des murs détruits M105 et M254, qui traverse, notamment, le remplissage de la tranchée d'épierrement de M105 (fig. 5-23). D'un diamètre intérieur moyen de 0,70 m, profond de plus de 3 m sous le niveau topographique actuel, le puits PT179 a été bâti dans une excavation circulaire de 2 m de diamètre (3222). Le blocage de moellons calcaires et de tessons liés à la terre, épais de 0,60 m en moyenne (3223), est maintenu par un cuvelage de moellons appareillés en assises irrégulières (3202).

La sédimentation contemporaine de son utilisation se trouve sous le niveau estival de l'eau dans le puits (0,29 m NGF, au mois d'août 1986). Elle est incomplètement fouillée car, les pierres immergées se descellant, les travaux ont été interrompus pour des raisons de sécurité (13). Au fond, les couches boueuses de fin limon gris foncé, 3230 et 3231, ont livré un matériel peu abondant mais incluant des vases entiers, dont un portant un graphite (14).

La date de construction du puits reste imprécise faute d'avoir atteint les niveaux primitifs du comblement, mais se situe dans la seconde moitié du Ier s. de n. è. (le comblement de la tranchée d'épierrement du mur M105 étant daté de la première partie de ce siècle). L'abandon de sa fonction est marqué par un dépôt remarquablement homogène de bas en haut (3219, 3213, 3207), caractéristique d'un remplissage naturel: limon fin de couleur brun-clair, très pauvre en mobilier archéologique et dépourvu de matières organiques.

La partie supérieure, peut-être une margelle, a été récupérée sur tout le pourtour de manière régulière sauf au Nord-Est où l'épierrement concerne une assise supplémentaire (3205, 3201) (fig. 5-24).

Les mouvements de terrain postérieurs à l'enfouissement du quartier sont particulière-

ment sensibles à travers les déformations du puits (fig. 5-25). Sur une profondeur d'1,50 m à partir du sommet conservé, la structure est complètement déjetée vers le Nord-Est. En coupe, cela se traduit par une rupture du tracé vertical et le déversement de la paroi et, en plan, par la forme ovale de l'intérieur du puits (fig. 5-23).

*La fosse FS255 (phase 3B1, +25/+100)*

La petite fosse FS255, au profil en V évasé (diam. 0,30 m, prof. max. 0,30 m) est comblée de fragments de céramiques abondants et de charbons de bois contenus dans du limon brun. C'est la seule de son type que l'on ait isolée lors de la fouille du remblai superficiel 3214-3251.

*5.1.7. L'espace 9: un secteur incomplètement exploré*

*- phases 3C1 et 3B2 (-75/+25)*

A l'Ouest de la maison 2 et au Sud de la ruelle 14, s'étend l'espace 9, interrompu arbitrairement par la limite occidentale de la fouille. Le remblai qui nivelle cette partie du quartier (3214) scelle également ici un niveau de démolition plus récent que celui des pièces 10 et 11 (3241). Le prolongement de la tranchée d'épierrement du mur sud de ces salles confirme par ailleurs l'extension des bâtiments au-delà de la maison 2.

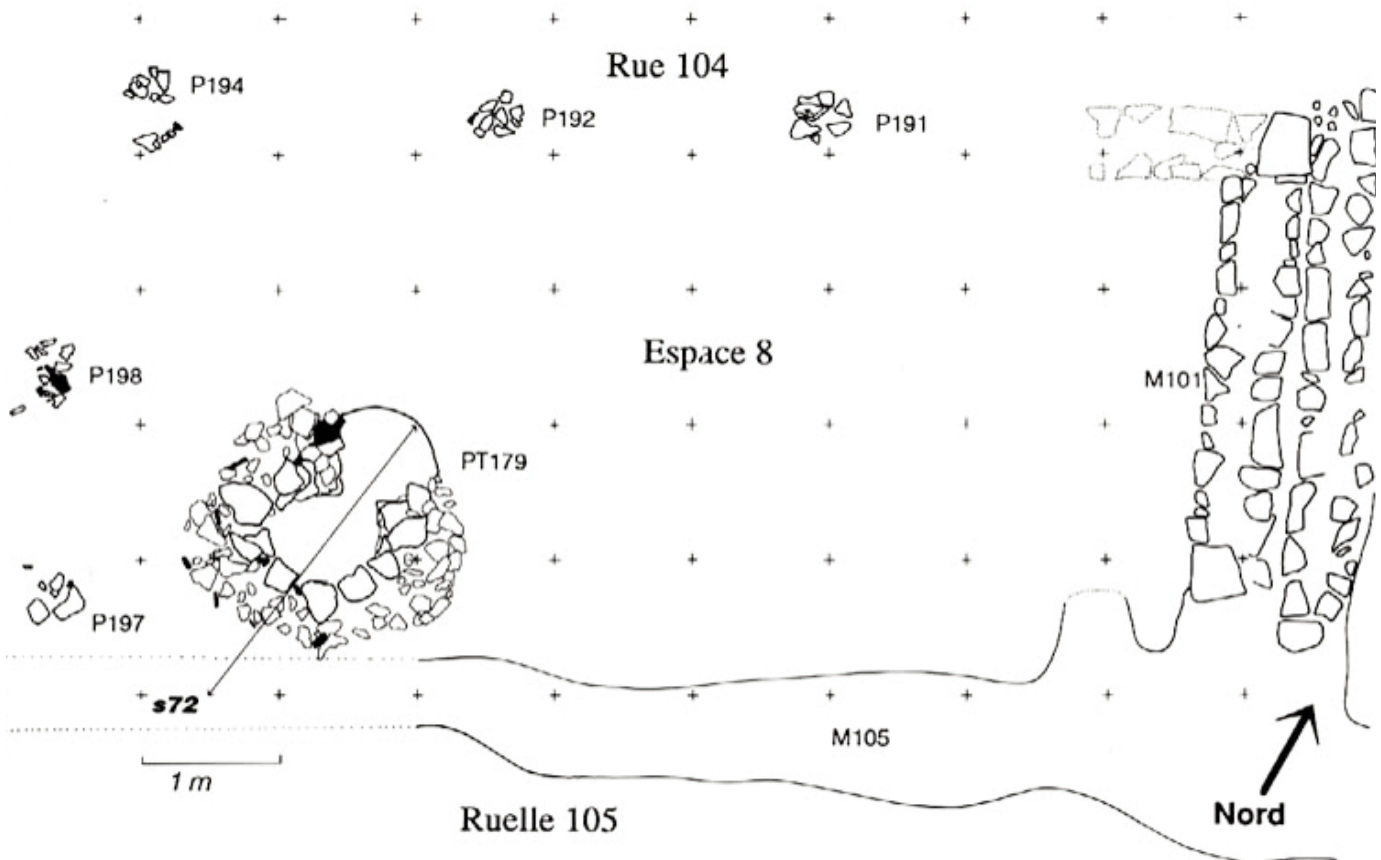
A l'angle du mur M220 et de cette tranchée, un amoncellement de blocs et de moellons reposant sur la couche limoneuse de destruction, masquait une petite fosse contenant une urne, dont l'embouchure était couverte

d'une dalle de grès de plage (DP246). Le creusement de la fosse n'a pas été mis en évidence, tout comme dans le cas du crâne retrouvé dans la maison 1, mais il est peu probable que l'urne ait été simplement posée avant l'étalement des décombres de cet habitat: on rattache plus volontiers l'enfouissement à un état récent de l'architecture sur lequel on ne possède aucune autre donnée. La fouille du contenu du vase a livré le squelette d'un petit volatile (15).

**5.2. Les grandes phases d'évolution de l'ilot 3**

*5.2.1. La phase 3F (-250/-225): problèmes des premiers temps de l'ilot*

Les données concernant l'ilot au III<sup>ème</sup> s. av. n. è. sont extrêmement fragmentaires (fig.

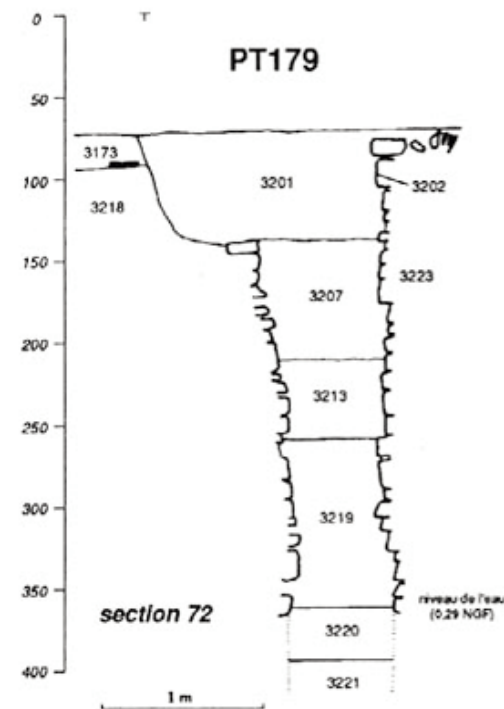


• 5-23: Plan du hangar constituant le secteur 8 (phase 3B1).





• 5-24: La partie supérieure, arasée, du puits PT179; le cuvelage est partiellement épierré du côté nord-est (cl. C. Maccotta).



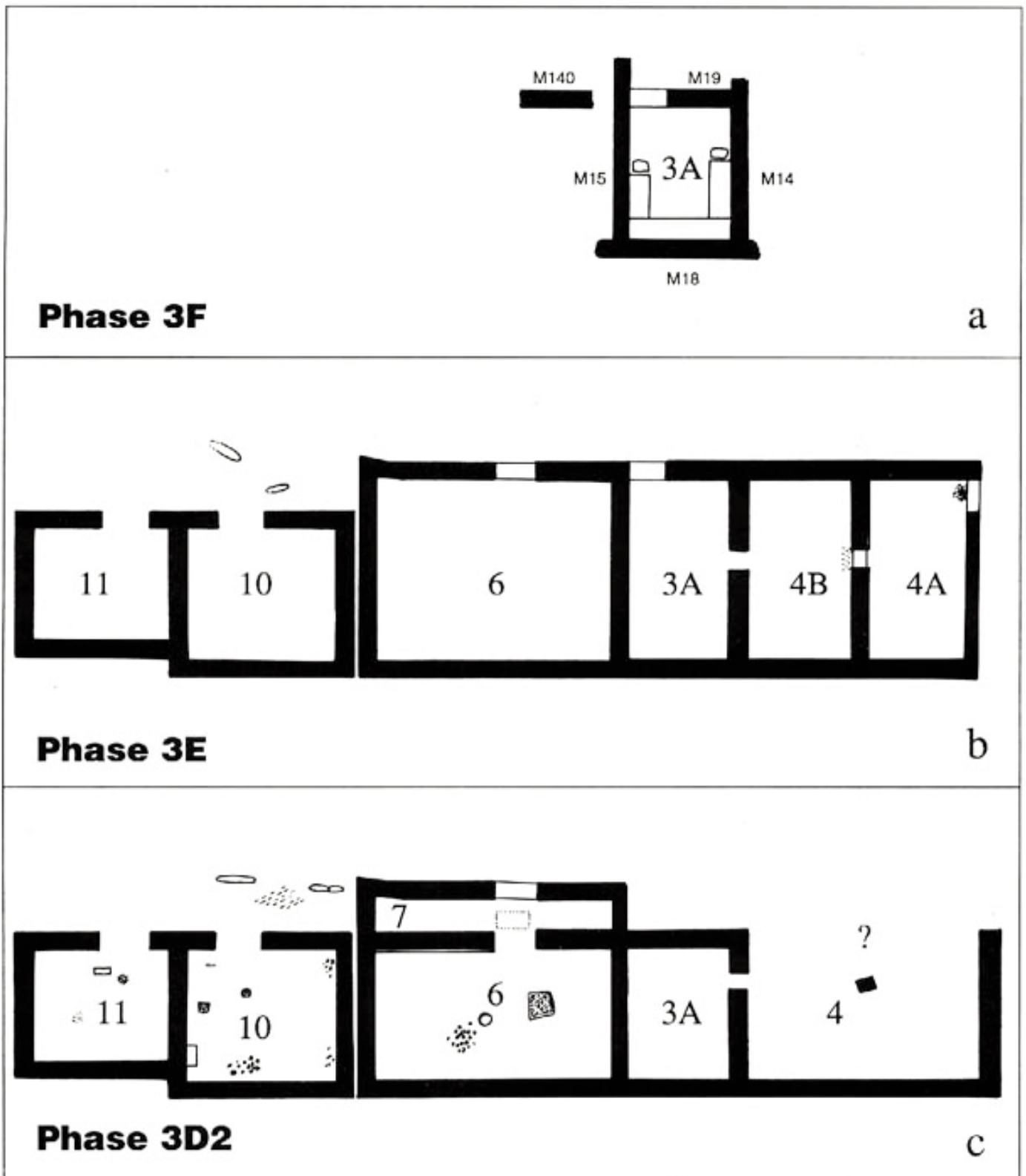
• 5-25: Coupe du puits PT179 soulignant le déversement des parois et la récupération partielle du cuvelage.

5-26a). Elles ne permettent pas de restituer l'économie générale de l'*insula*. Pourtant les recherches conduites par J.- C. Roux dans l'îlot 1 autorisent à dater la construction de

celui-ci du début du III<sup>e</sup> s. (16) et les limites de l'îlot 2 paraissent également fixées dans la première moitié de ce siècle (17). Avec ces deux bâtiments on voit déjà se dessiner non

seulement une trame architecturale orthonormée, mais aussi l'axe de circulation principal qu'ils bordent de leurs façades alignées. Mais qu'en est-il de l'îlot 3 à la même époque? L'interruption des investigations au niveau du sol d'*opus signinum*, dans les salles 4A et 4B, ne permet pas de vérifier l'existence d'un mur longeant la rue avant le début du II<sup>e</sup> s. En fin de compte, les seules constructions bien attestées au milieu du III<sup>e</sup> siècle sont les salles 3A et 3B dont on ne sait si elles constituent un tout cohérent ou si elles appartiennent à un ensemble plus vaste. Deux indices militent en faveur de la seconde hypothèse. Il est en effet vraisemblable que le bâtiment s'étendait vers le Nord car le mur M15 s'engage dans cette direction sous la façade plus récente (M16), mais sur quelle distance? Par ailleurs, la présence du mur M 140 qui reprend, dans le secteur 7, l'alignement du refend M19 signale forcément une autre construction à l'Ouest de celles-ci.

Isolée de cette manière, la pièce aux banquettes doit être interprétée avec circonspection, d'autant que la disposition en U des trois lits face à l'entrée force la comparaison avec un *triclinium* de type hellénique (18) (fig.5-2). Quoique peu répandu dans les habitations protohistoriques traditionnelles où les banquettes courent plus souvent le long d'une ou deux parois seulement (19), cet agencement a cependant été noté dans une case de l'oppidum de La Ramasse, à Clermont-l'Hérault (20). Une telle découverte, dans un contexte culturel franchement indigène du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., invite à nuancer le poids de l'influence étrangère à propos de l'exemple lattois: il n'exprime peut-être pas autre chose que l'utilisation la plus commode de l'espace. Quel que soit le nom qu'on lui donne, cette pièce paraît néanmoins vouée au repos et/ou à la prise des repas; son mobilier, composé des banquettes et des deux "tables" en pierre qui les prolongent, n'exclut pas *a priori* la fonction de stockage qui s'attache parfois à ce type de structure, mais aucun vestige ne va dans le sens de cette interprétation. La présence permanente d'un moyen de chauffage et/ou d'éclairage, peut-être d'un modèle portatif puisqu'on ne relève pas de trace de foyer sur les sols, est suggérée par les lits de cendres qui exhaussent petit à petit le centre de la salle (on note toutefois les fragments d'un foyer décoré dans la sédimen-



• 5-26: L'évolution architecturale des maisons 1 et 2 de l'îlot 3, au cours des phases 3F (a), 3E (b) et 3D2 (c).



• 5-27: Les murs des maisons 1 et 2, distants de 10 cm seulement (cl. J.-C. Roux).

tation du sol). Leur pauvreté en artefacts usuels, ajoutée au fait que le sol est régulièrement assaini par des recharges stériles lorsque le dépôt cendreuse devient trop important, concourt à donner à la pièce 3A l'allure d'un lieu de séjour plutôt que d'activités.

Concernant son aspect, sur le plan de la décoration, on dispose de peu de renseignements. Il faut sans doute voir dans le colmatage argileux gris-brun qui sépare les banquettes des murs les restes d'un revêtement mais, dans ce cas, quelle provenance attribuer aux fragments d'enduits composés de tuileaux et de chaux trouvés dans la tranchée d'épierrement du seuil de M19? Ni le sol, ni les bases en pierre des murs ne trahissent la présence, à un moment donné, de ce type de décor.

Le rôle joué par l'espace 3B, dont la superficie est tronquée, reste impossible à déterminer. L'urne posée sur un socle de galets contre le refend M19 ne suffit pas à lui conférer une fonction "domestique" qui contrasterait avec la destination de la salle aux banquettes.

Il est malaisé de caractériser l'habitat de la zone 3 pour la période qui couvre les trois premiers quarts du III<sup>e</sup> s. av. n. è. En particulier, l'existence d'un îlot comparable à ceux

qui se construisent de l'autre côté de la rue n'est pas prouvée. Les quelques éléments disponibles laissent entrevoir, de toute manière, une largeur plus importante correspondant au moins à deux pièces en façade, comme dans l'îlot 4 sud. On peut également avoir affaire à une succession de petites unités indépendantes ouvrant au Nord, par exemple: cette disposition est envisageable si l'on tient compte de la présence d'un mur enfoui sous le sol bétonné, décalé de 2 m environ de la limite sud des salles 3A et 3B, indiquant qu'à cette époque les bâtiments n'étaient pas alignés dans la ruelle 105.

### 5.2.2. La phase 3E (~225-200): création de deux habitations à plan complexe

Dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, de grands travaux de structuration du quartier en îlots touchent ce secteur. L'orientation des nouvelles constructions respecte tout à fait les directions données par les bâtiments du début du siècle, dont certaines parties leur servent de fondations; seule l'existence des façades nord a pu être vérifiée au moyen des couches d'occupation qui butent sur elles dans la ruelle 12-13, mais il ne fait aucun doute que les autres murs sont construits au même moment car tous les angles sont liés (fig.5-26b).

Les maisons 1 et 2, accolées mais non mitoyennes (fig.5-27), appartiennent à une phase de construction commune en ce qui concerne leurs parties étudiées. Toutefois, de même que dans la maison 1 le remploi de murs anciens en guise de fondations a commandé l'emplacement de certaines divisions internes (murs M15 et M18) et de la limite sud de l'îlot (M14), rien ne s'oppose à ce que le plan de la maison 2 reproduise, totalement ou partiellement, une définition architecturale antérieure. Les largeurs inégales des deux bâtiments confèrent à la façade septentrionale de l'*insula* un tracé en baïonnette.

C'est durant cette brève période que la maison 1 possède la superficie la plus étendue (147 m<sup>2</sup>, soit 21x7 m) et la distribution interne la mieux cernée, bien que les sols n'aient pas été mis au jour dans toutes les pièces. Elle comprend une partie s'ouvrant sur la rue principale, à l'Est, et une vaste salle indépendante donnant sur la ruelle nord, à l'Ouest. Trois

portes extérieures la mettant en relation avec le système viarie sont différemment aménagées, certainement en fonction du rôle joué par chacun des espaces concernés. Le seuil de la grande pièce isolée est simplement formé par l'assise supérieure de la fondation du mur mais celui de la salle 3 est constitué de dalles minces; la distinction ne tient pas qu'à la structure du seuil mais aussi à la construction des parois puisque dans le premier cas, la façade de la salle 6-7 comporte une fondation continue et une élévation en deux tronçons alors que dans le second cas, la fondation s'interrompt à l'emplacement de la porte. L'entrée principale sur la rue était dotée d'une pierre de seuil (fig.5-28), de même que la porte de communication intérieure. On est très tenté d'accorder à la partie orientale de la demeure le qualificatif de "résidentielle" en raison du pavement d'*opus signinum*. Unique document en place à cette période sur le site, ce type de construction mêlant des tuileaux à de la chaux remonte au moins à la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. av. n. è. Des fragments rencontrés dans des remblais bien datés en différents points du quartier Saint-Sauveur l'attestent clairement, en particulier dans l'îlot 2. La documentation archéologique régionale offre peu d'éléments de comparaison. Tout d'abord à Marseille même, où l'on a récemment mis au jour un pavement de ce type orné d'une inscription en



• 5-28: La pierre de seuil de l'entrée principale de la maison 1, basculée dans la tranchée d'épierrement du mur nord (cl. J.-C. Roux).



Grec, réalisée en tesselles de couleurs blanche et noire, dans un bâtiment daté de la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è. et interprété comme un temple ou un monument votif (21). En plus des exemplaires du poste massaliète d'Olbia qui sont plus ou moins contemporains du pavement lattois et des "protomosaïques" de Glanum qui ne sont pas antérieures au I<sup>er</sup> siècle, on signale aussi dans l'agglomération d'Entremont un sol d'*opus signinum* (22). Le fait que ce pavement, orné de tesselles blanches et de couleur, orne la fameuse salle hypostyle accentue son caractère exceptionnel dans le cadre d'une cité indigène, au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Peut-être moins original dans une demeure lattoise ou olbienne, le choix de ce revêtement de sol souligne en tout cas la particularité de lieux précis au sein de la maison: en l'occurrence, dans l'îlot 3, les pièces concernées sont celles qui ouvrent sur la rue principale; de plus, les motifs décoratifs placés devant les seuils lèvent toute ambiguïté sur la raison d'être d'un sol bétonné qui n'a pas été mis en place (ou du moins pas exclusivement) à des fins fonctionnelles, relatives, par exemple, à sa facilité d'entretien et à son étanchéité. Au contraire, le soin apporté à son exécution et à sa finition esthétique relèvent nettement d'une intention ostentatoire. Cependant, en fonction de la destination globale que l'on veut reconnaître à ce bâtiment —unité domestique ou local commercial— il resterait à définir l'affectation exacte de chacune des salles. Boutique, pièce de réception ou salle de séjour pour la première? arrière-boutique ou lieu de repos pour la seconde? rien ne permet d'en décider puisqu'aucun mobilier caractéristique n'a été laissé sur place. Comment qualifier, enfin, la pièce qui leur fait suite et à laquelle on accède aussi bien par l'intérieur que depuis la ruelle? espace strictement familial, resserre,...? ici la disparition du sol d'occupation élimine toute tentative d'interprétation. A défaut de comprendre, nous nous contentons de constater, d'une part, que les trois locaux possèdent des superficies voisines (21, 24 et 23 m<sup>2</sup> d'Est en Ouest) lesquelles, d'autre part, s'inscrivent tout à fait dans les normes architecturales de l'époque, où la dimension des lieux couverts ceints de quatre murs excède rarement cet ordre de grandeur (23).

Seconde partie de cette vaste maison 1, la pièce 6-7 possède, en revanche, une surface peu courante de près de 50 m<sup>2</sup>. Avec des sols en terre battue accueillant directement les aires de combustion, elle est plus en correspondance avec les schémas traditionnels de l'habitat protohistorique, exception faite de sa superficie, que les salles à pavement de béton. Au sein de cette association, si l'on affecte à ces dernières un rôle "résidentiel", ne doit-on pas en contrepartie prêter à ce local une utilité "domestique", sans autre précision? Qu'il ait servi de grenier, de remise, de cuisine, d'atelier, de chambre pour une partie de la maisonnée, voire à tout à la fois, la fouille n'est pas suffisamment avancée dans ce secteur pour permettre d'en décider. L'enfouissement du crâne d'un enfant avec, en offrande, une demi machoire de porc, pose un problème inattendu. Quelle interprétation donner à cette tête décapitée et inhumée, dans un contexte culturel qui favorise l'incinération des morts? Qu'est-il advenu du reste du corps et pour quelles raisons cet individu a-t-il été admis (ou rejeté?) dans un habitat en dépit de son âge? (voir chapitre 19).

Voisine de cette grande bâtisse, la maison 2 montre des proportions plus proches de celles des cases indigènes contemporaines (55 m<sup>2</sup>, hors tout). L'intérieur du bâtiment n'est pas encore étudié, pour cette période, mais on sait déjà que l'espace 12 séparant la pièce 10 de la rue est dévolu à des travaux ménagers et, spécialement, à la préparation culinaire. Véritable annexe de l'habitation, il se relie au domaine "privé" que constitue le bâti de l'îlot, bien qu'il soit complètement ouvert sur la rue; sa limite que matérialise une grande fosse de cuisson (FS327) creusée dans l'alignement de la façade de la maison 1, semble avoir été poussée le plus loin possible (fig. 5-29).

A cette époque, l'espace destiné à l'usage collectif, en l'occurrence la ruelle nord, bénéficie d'un aménagement qui traduit la volonté commune des habitants du quartier d'assainir le passage entre les maisons. Le caniveau qui régularise l'écoulement naturel des eaux vers l'Ouest disparaît d'ailleurs avant la fin de la phase 3E. Sa destruction et la récupération d'une partie de ses moellons —initiative, pour la dernière, que l'on imagine individuelle à moins que ces éléments n'aient servi à recons-

truire une structure identique— ont occasionné une autre opération nécessairement collective, compte tenu de son importance. Le volume de galets déversés dans la tranchée d'épierrement du caniveau et dans la dépression longitudinale formée au milieu de la chaussée, de même que la pose de grandes lauzes constituant une zone de circulation aisée, évoquent la conjugaison des efforts de plusieurs riverains concernés par l'utilité des travaux.

Avant la transformation radicale qui créera les conditions d'un nouvel habitat, au début de la phase 3D1, la maison 1 connaît une période transitoire, à la charnière entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. n. è. En préliminaire aux travaux de restructuration, une partie au moins de la façade nord est démantelée jusqu'au niveau des solins (M103, M165 et la portion de M16 située devant la pièce 3); il en va de même pour le mur de refend M15 ainsi que pour l'extrémité de M102. Les salles pavées d'*opus signinum* sont vraisemblablement destituées de leurs fonctions initiales: le creusement de deux fosses amputant le sol bétonné témoigne, quoique de manière peu explicite, d'une utilisation différente des lieux.

### 5.2.3. La phase 3D2 (-200/-150): une nouvelle restructuration de l'îlot

Les premières années du II<sup>e</sup> siècle sont marquées par d'importants remaniements de l'architecture de la maison 1, dont la largeur est réduite de 2 m afin d'aligner sa façade nord sur celle du bâtiment 2 (fig. 5-26c). Quelles furent les raisons de ces transformations? L'hypothèse d'une décision imposée par un pouvoir supra-individuel peut difficilement être retenue car il ne s'agit pas d'une réelle servitude d'alignement; l'ancienne façade conserve son élévation devant la pièce 6-7, ménageant ainsi un local domestique qui assume les mêmes fonctions que l'espace 12. Des impératifs d'ordre technologique ou simplement matériel ont, par contre, pu jouer: difficultés d'approvisionnement en bois de charpente aux dimensions souhaitées, problèmes découlant d'une portée trop importante (supérieure à 7 m) et justifiant la réduction de l'espace à couvrir, par exemple, etc. Mais si l'on considère que les modifications structurales vont de pair avec un changement d'affectation des diffé-

rents espaces, on est plus enclin à envisager soit une évolution de la cellule familiale (prise de possession de la maison par une nouvelle génération?), soit un transfert de la propriété dans d'autres mains. Intervenant un quart de siècle après la construction de la première maison, la redistribution de l'espace trouve une explication assez satisfaisante dans ce type d'hypothèse.

Les bouleversements induits par la construction, dans une tranchée, du mur M104-M17 ont exigé la réparation de l'angle nord-ouest de la maison jusqu'au niveau des fondations. Cette reprise est probablement responsable de la déviation du tracé de M103, sur 1,20 m de longueur. Par ailleurs, les besoins en matériaux meubles pour la construction des parties en adobes de toutes ces parois (M15 est également remonté) justifient peut-être le creusement de la grande fosse qui borde le bâtiment, dans la ruelle sud (FS147); le volume excavé correspond à 8 m<sup>3</sup> de limon, ce qui est malgré tout insuffisant pour la totalité des parois. Son comblement montre qu'elle a servi de dépotoir aux maisons du quartier, mais certainement sur une courte durée afin de restituer le passage à la circulation.

La maison 1 comporte désormais une vaste salle de 45 m<sup>2</sup> (peut-être ouverte du côté nord?), dont la couverture est étayée par un poteau; une petite salle de 13 m<sup>2</sup> aux fonctions indéfinies (3A) et un local de 30 m<sup>2</sup> dont l'entrée se situe de manière probable en face du seuil M166 (pièce 6). La fosse FS146 correspond en effet à la récupération d'un élément de seuil donnant accès à la salle 6 (fig.5-8). M166 garde d'ailleurs son utilité car l'ancienne façade n'est pas entièrement démolie comme en témoigne la réparation de ses fondations. En revanche, on ne peut déterminer si elle conserve uniquement le solin en pierre, qui délimite un petit enclos en avant de la pièce 6, ou si elle possède une hauteur suffisante pour que l'espace soit couvert et s'apparente à un vestibule. La constitution d'un bourrelet argileux au pied du mur, dans la ruelle, milite en faveur de la seconde possibilité puisqu'on attribue à ce type de sédimentation une origine érosive.

Alors que l'utilisation concrète du grand local et de la petite salle nous échappe, faute de documents, les multiples fonctions qu'assume

la pièce 6 sont relativement claires. Celle du grenier est la plus évidente au vu des importantes réserves accumulées dans sept grands récipients de stockage qui occupent pratiquement le quart de la surface utile de la pièce. Les activités liées au foyer (dont les dimensions dépassent 1,20 m<sup>2</sup>) ne sont pas forcément ou exclusivement culinaires: une source de chaleur peut s'avérer indispensable dans une resserre par exemple, pour le séchage, le grillage ou le boucanage de denrées alimentaires mais, d'un autre côté, la présence d'un foyer se justifie aussi, très simplement, par l'installation de la "cuisine" dans le même lieu. Enfin, en excluant les espaces de circulation nécessaires autour du feu et devant l'entrée ainsi que les aires occupées par les vaisseaux le long des murs, plus de 12 m<sup>2</sup> restent vacants dans la moitié occidentale de la salle. On peut donc envisager le schéma de division de l'espace suivant: au centre, un lieu de passage dans l'axe Nord-Sud de la porte; à gauche en entrant, un endroit réservé à l'entretien du foyer, marqué par l'abondance des cendres qui ne se retrouvent pas ailleurs (le feu servant pour le chauffage et/ou pour la transformation des aliments, pour l'éclairage); à droite de l'entrée, une zone mixte assez étendue où pouvaient s'effectuer la prise des repas et différents travaux durant le jour et servant au couchage la nuit.

Les nombreuses réfections du sol devant le seuil M166, tout comme le déplacement des feux et des foyers dans le secteur 7, trahissent la fréquence des passages et l'importance de l'activité dans ce "vestibule"; si l'on apparente cette utilisation à celle de l'espace 12, l'hypothèse de l'habitat se confirme. *A contrario*, les volumes stockés dans le bâtiment s'accordent mal avec les besoins d'une seule unité domestique: à la même époque, un dolium unique est associé à l'habitation 2 (pièce 10), conformément à une habitude assez répandue en Languedoc oriental et en Provence, au Second Age du Fer (24). Pourtant, à côté de ce mode de stockage traitant de quantités relativement restreintes et qui implique sans doute un réapprovisionnement régulier du dolium, la pratique d'un engrangement beaucoup plus important se fait jour dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. Elle s'accompagne souvent de l'isolement des réserves, soit dans un local particulier, soit dans une partie de l'habitation comme cela

s'observe régulièrement dans plusieurs îlots à Lattes; mais la séparation des aliments de longue conservation d'avec les zones d'activités de la maison, correspond à un usage antérieur à l'accroissement de leurs volumes, que l'on constate aussi bien à La Monédière, à Bessan, au VI<sup>e</sup> s. av. n. è. qu'à Fabrègues au début du IV<sup>e</sup> s. ou encore dans l'Île, à Martigues, à la même date. Toutefois l'existence de véritables "greniers" n'est pas attestée en Languedoc occidental avant les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. n. è. (à Montlaurès, Pech-Maho, Mailhac), sauf à Ensérune naturellement, bien qu'on la signale sur quelques sites provençaux (Teste-Nègre et Montjean) et exception faite des installations plus anciennes du Pègue, qu'il convient désormais de dater du IV<sup>e</sup> siècle (25). A Lattes, les maisons de l'îlot 1 comportent des greniers d'une capacité comparable à celui de la maison 1, à partir du III<sup>e</sup> s. av. n. è. et tout au long du siècle suivant (26). Aucun récipient n'ayant été trouvé *in situ*, ni dans l'îlot 1 ni dans la maison 1, on ne pourrait chiffrer qu'approximativement les volumes totaux conservés dans ces resserres. Semblable évaluation serait d'autant plus sujette à caution qu'elle ne prendrait pas en compte la présence possible d'autres types de récipients (en bois, en toile, en vannerie et en torchis) qui n'ont laissé aucune trace matérielle mais dont le radier de tessons, implanté à l'Ouest du poteau, révèle peut-être la localisation? De plus, la nature du contenu des vaisseaux demeure complètement ignorée; selon qu'ils renfermaient une denrée unique (des céréales par exemple) ou des aliments variés (céréales, légumineuses, fruits secs, liquides, viandes, poissons, etc...), la raison d'une telle accumulation s'interprète différemment: soit on est présence de stocks destinés à la vente, soit on a affaire aux réserves diversifiées d'une famille, illustrant la complémentarité de son alimentation, pour la durée d'une année par exemple. Dans le cadre d'une ville comme Lattes où se font jour les principes d'une organisation sociale complexe, l'exercice d'activités mercantiles spécialisées par une catégorie de la population est parfaitement crédible.

En ce qui concerne la maison 1, un compromis semble possible entre la fonction de stockage à des fins commerciales d'une partie du bâtiment et la vie sur place d'un groupe



- 5-29: L'espace domestique 12 au niveau de la phase 3E: dans le sol 3248 sont creusées les fosses de cuisson FS328 et FS327, la dernière assurant la transition avec la rue 104 (cl. J.-C. Roux).

d'individus exploitant ces revenus. Pourtant la façon dont la pièce 6 évolue au cours de cette phase et de la suivante, renforce plutôt l'image du grenier individuel au sein d'une habitation privée. La vie quotidienne tend en effet à décloisonner l'espace intérieur de la pièce: rapidement, le foyer construit est délaissé au profit de petits feux allumés un peu partout, au gré du moment; le dallage (support de vase?) disparaît en même temps que le poteau et enfin, les récipients sont enlevés. La sédimentation, au centre de la salle, est typique des sols d'habitat entretenus, pauvres en vestiges anthropiques hormis les cendres et régulièrement exhausés par des dépôts de limon stérile.

A côté des transformations radicales mises en oeuvre dans la maison 1, au début puis dans le courant de la phase 3D2, la petite habitation voisine montre une permanence remarquable des structures et de leur utilisation. A l'intérieur, les sols régulièrement nettoyés ne com-

portent pas de vestige: ils montent lentement et restent propres en dépit de la présence de foyers. Les aménagements de la salle 10 correspondent au "mobilier" d'une habitation traditionnelle —une banquette basse en terre courant contre un mur, à proximité d'un foyer construit; une zone dallée de tessons près de la paroi sud et une autre le long du mur occidental invitant à voir le stockage des réserves à la périphérie de la pièce; un second feu, devant l'entrée, qui n'est peut-être pas contemporain, au jour près, du foyer bâti —auquel s'ajoutent le dolium placé dehors, près de la porte, et la zone d'activités domestiques qui prend place dans une sorte de "courette", entre la maison et la rue 104 (fig. 5-12). C'est là que s'effectue l'essentiel des préparations culinaires, à l'abri du bâtiment 1.

Différents modes de cuisson des aliments sont attestés. Les longues fosses étroites évoquent des procédés tels que les grillades, le

rôtissage à la broche ou la lente cuisson au milieu des braises; les restes alimentaires calcinés montrent qu'elles servaient principalement à cuire les viandes et les poissons mais la présence de pépins de raisin fait allusion à des types de consommation de ce fruit qu'on saisit mal, à moins que le bois des grappes ait simplement été jeté dans le feu, voire ait servi de combustible. La pérennité des usages, aussi bien domestiques que sociaux puisqu'il s'agit de l'occupation de l'espace urbain, s'observe dans le choix de l'emplacement, bien fixé en l'occurrence à la différence des foyers, de l'une des fosses: celle qui borde la ruelle est creusée strictement au même emplacement que celle de la phase 3E pourtant occultée par un remblai. Aucune plaque-foyer ni aucun four n'ont été trouvés en place mais leur présence temporaire est démontrée par les fragments de terre brûlés évacués dans l'angle de l'espace 12, en même temps que les cendres. Périodiquement



reconstruits au centre de la courette, leur position est marquée par de grandes surfaces de terre rubéfiée. Avec les foyers plats, associés à des chenets en terre cuite dont on possède un exemplaire, c'est l'habituelle cuisson au bouilli qui est mise en évidence mais complétée, dès cette époque, par la coutume empruntée aux colons grecs de frire les aliments dans l'huile et dont témoignent plusieurs poêles en terre cuite, les *lopadés*. Quant aux fours en cloche, illustrés par quelques fragments de parois, ils suggèrent naturellement la confection de galettes non levées mais certainement aussi la préparation de bien d'autres aliments (fruits en particulier). Enfin un petit morceau de gril complète cette panoplie du mobilier de cuisson dont la diversité exprime, sans aucun doute, une relative richesse de l'alimentation, dans les

produits comme dans les recettes. Si les déchets alimentaires accumulés au sein du dépotoir qui se forme contre le mur M102 ainsi que dans les remblais qui scellent la fin de cette phase ne reflètent qu'incomplètement la quantité de produits bruts accommodés par les habitants de la maison 2, ils mettent au moins en exergue leur complémentarité (28).

Compte tenu du nombre et de la variété des feux allumés dehors, la présence de deux foyers dans la pièce 10 et d'un autre dans la salle 11 doit être mise en relation avec des besoins autres que nutritionnels: chauffage (mais il n'est pas nécessaire toute l'année), éclairage (évoqué par ailleurs par plusieurs lampes à huile de type campanien)...?

La courette n'était pas seulement le lieu privilégié des tâches ménagères car elle a

connu, à l'occasion, des travaux de type "artisanal" comme la fabrication de fer (en très petite quantité, il est vrai, et sans doute pour un usage précis). Elle doit être perçue comme une pièce supplémentaire de la maison, réservée à l'exercice d'activités diverses et salissantes; en contrepartie, l'intérieur du bâtiment, à la fois resserre et lieu de repos, est constamment maintenu dans le meilleur état de propreté. Le dallage qui empêche la formation de boue devant l'entrée et limite l'arrivée des poussières s'exhaussant plus rapidement que le sol de la pièce, il a dû être transformé en marche soigneusement façonnée afin de pouvoir continuer à jouer son rôle efficacement. Les murs revêtus d'enduits de terre jaune étaient également peints à l'ocre rouge ou violine, au moins sur une partie de leur élévation.



• 5-30: L'espace 12 à la fin de la phase 3D2a: le dolium devant l'entrée de la pièce 10 et les rigoles d'érosion le long des murs M102 (à gauche) et M178 (au fond) (cl. J.-C. Roux).

Au sol, le damage d'une couche de démolition antérieure à cette phase, puis des matériaux d'une réfection partielle, procure une surface extrêmement lisse et dure, non dépourvue d'effet décoratif du fait de la variété de couleurs des adobes piétinées.

Durant un demi-siècle, la fréquentation de la ruelle laisse des traces relativement ténues; contrairement à ce qui se passera ultérieurement, elle ne fait pas office de dépotoir, du moins dans la partie que l'on connaît, puisque c'est la courette qui en tient lieu pour la maison 2. On ne peut localiser avec certitude la zone de rebut liée à la maison 1, même s'il est tentant de la restituer à l'emplacement de la grande fosse qui occupe une partie de la venelle sud, dans la mesure où aucune ouverture ne semble exister de ce côté de la maison.

Rythmant les épais niveaux de sédimentation anthropique, des couches de limon stérile et non coloré par les matières organiques correspondent tantôt à des matériaux de construction entreposés devant les bâtiments tantôt à des "recharges" (d'assainissement, de colmatage de rigoles, ...). Au pied des façades, l'érosion chronique des élévations perpétue la formation d'un bourrelet argileux, au profil en quart-de-rond, qui surplombe la zone de passage de 10 à 20 cm. Au tout début de cette phase, dans l'espace 12, le creusement de rigoles le long des murs M102 et M178 se comprend d'autant moins que la restitution des toitures leur attribue une pente générale en direction du Sud. S'il est donc difficile de les mettre en relation avec l'écoulement des eaux de couverture —à moins qu'elles ne résultent des dégâts occasionnés par un seul orage très violent? On peut les imputer à une tout autre cause comme, par exemple, la pose d'échafaudages ou d'étayages contre les maisons, au moment de la construction du mur M104 (fig. 5-30).

Vers les années 150, à la fin de la phase 3D2, l'ancienne façade de la maison 1 est totalement démantelée devant la pièce 6-7 qui est toujours utilisée et dont le sol doit alors se situer en contrebas de celui du "vestibule", transformé en une sorte d'enclos ceint de murets.

#### 5.2.4. La phase 3D1 (-150/-100): des évolutions de détail

La seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è. correspond, dans un premier temps, au prolongement de l'occupation dans la maison 2 et dans la salle 6 sur les sols de la phase précédente. Quelques modifications changent pourtant l'aspect de l'îlot. Devant la pièce 6, le tronçon de mur M165 est épierré, fondation comprise, tandis que M103 est peut-être remonté partiellement. La dépression centrale de la ruelle est comblée par une recharge de galets sur laquelle se reforme un sol (fig. 5-31a).

La courette de la maison 2 est transformée en galerie couverte, soutenue par des poteaux de bois. La présence d'un auvent rendant la vie plus facile devant la maison, l'activité culinaire y reste importante. Trois aires de combustion signalent l'emplacement des plaques-foyers détruites: de grandes dimensions, elles occupent toujours la partie médiane de l'espace 12.

Dans un second temps, les maisons de l'îlot sont démolies. Alors que la première disparaît brutalement, ses parois étant abattues par panneaux sur le dernier sol, le petit bâtiment est détruit par étapes. Les élévations en terre sont également démantelées mais certainement au cours d'une période plus longue favorisant la dégradation complète des enduits muraux et l'écrasement des adobes. Les murs se sont éboulés, sous une pression humaine, principalement à l'intérieur des salles. Ensuite, un remblai qui atteint le haut des solins de façade permet de mettre à niveau les sols de la maison et de la galerie. Cette surface topographique assez plane est compactée au cours de l'épierrage du mur de refend M254 et de la mise en place de plusieurs doliums brisés. Enfin, un puissant remblai hétérogène se déploie sans distinction au-dessus de la maison 2 arasée, de l'espace domestique et jusque dans la rue.

A partir de cette date, l'architecture de l'îlot n'est connue que par bribes. Malgré les lacunes de l'information, la permanence des lignes directrices de l'îlot primitif transparait toujours: leur maintien s'explique peut-être par le fait que l'axe de circulation Est-Ouest reste

emprunté. En particulier il faut envisager la présence d'un bâtiment couvrant le plan de la pièce 6, bien qu'on ne puisse la vérifier stratigraphiquement: pour tout indice, on dispose de la datation tardive du comblement des tranchées d'épierrage des murs M105, M102 et M104, qui atteste leur perdurance jusqu'au II<sup>e</sup> s. de n. è.

#### 5.2.5. La phase 3C2 (-100/-75): remplacement de la maison 2 par des structures légères

Durant ce quart de siècle, qui n'est marqué que par l'épierrage partiel du mur sud de la maison 2 (M243), la ruelle sert de dépotoir domestique. Les cendres, les charbons de bois et les fragments de foyers construits qui accompagnent les déchets alimentaires signalent la présence toute proche d'une habitation. Elle pouvait être rebâtie sur les solins affleurant encore de la maison 1, par exemple, mais à l'emplacement de la maison 2, seules des structures légères ou à claire-voie ont pu s'implanter car aucune fondation de mur nouveau ne traverse les niveaux en place. En témoignent peut-être une étroite tranchée qui borde le parement occidental de M102, ainsi que le creusement arrondi qui cerne l'angle nord-ouest de la maison 1, dans l'espace 12, car ils ont dû servir à caler une paroi légère ou une palissade et un poteau (planche 1).

#### 5.2.6. Les phases 3C1 (-75/-25) et 3B2 (-25/+25): des périodes connues seulement par des structures en creux

La période qui couvre le milieu du I<sup>er</sup> siècle est uniquement représentée par le creusement, puis le remplissage, de la fosse FS63, à peu près au centre de l'ancienne pièce 4A. Nul indice pertinent ne laisse affirmer qu'il s'agisse d'un puits hormis le fait que les parois sont verticales. Comme toutes les structures résultant de creusement que l'on rattache aux I<sup>er</sup> s. av. et I<sup>er</sup> s. de n. è., celle-ci n'est pas mise en relation avec un niveau d'occupation, les couches correspondantes ayant été détruites par les labours.

Le demi-siècle situé autour du changement

d'ère est également caractérisé, dans l'îlot, par le creusement d'une nouvelle fosse circulaire. Son diamètre important et, surtout, la verticalité des parois, incitent à la considérer comme puits dont le cuvelage aurait été récupéré (FS234). Dans cette hypothèse, cela porterait à deux le nombre de puits construits et délaissés en un siècle pour ce seul secteur de la ville. Si l'identité de la fosse FS63 est contestable, celle de la grande excavation jouxtant le mur M102, dans le secteur 8, est plus convaincante (FS234; diam.1,60 m). Parmi son comblement de *tegulae*, de blocs et d'amphores plus ou moins entières, le spécimen décollé rempli de chaux mérite particulièrement d'être signalé car on connaît mal les procédés de stockage et

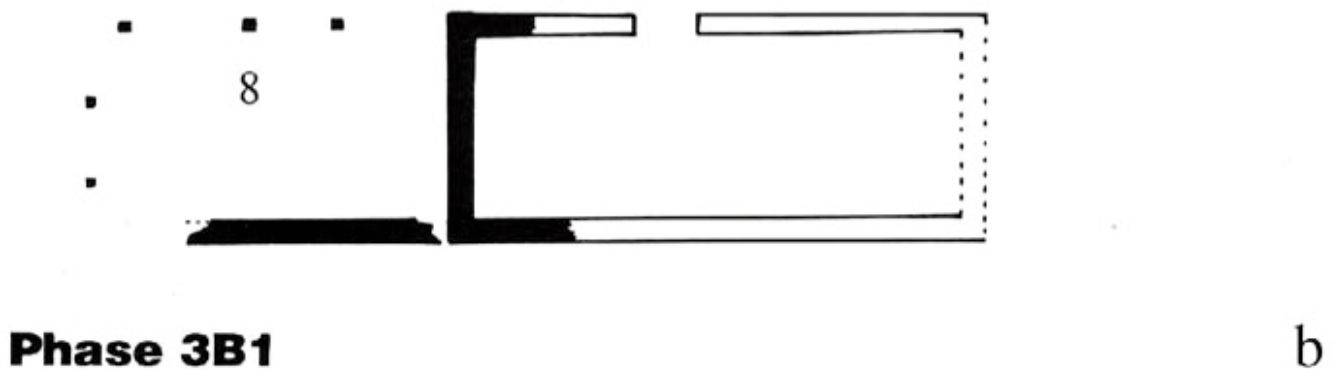
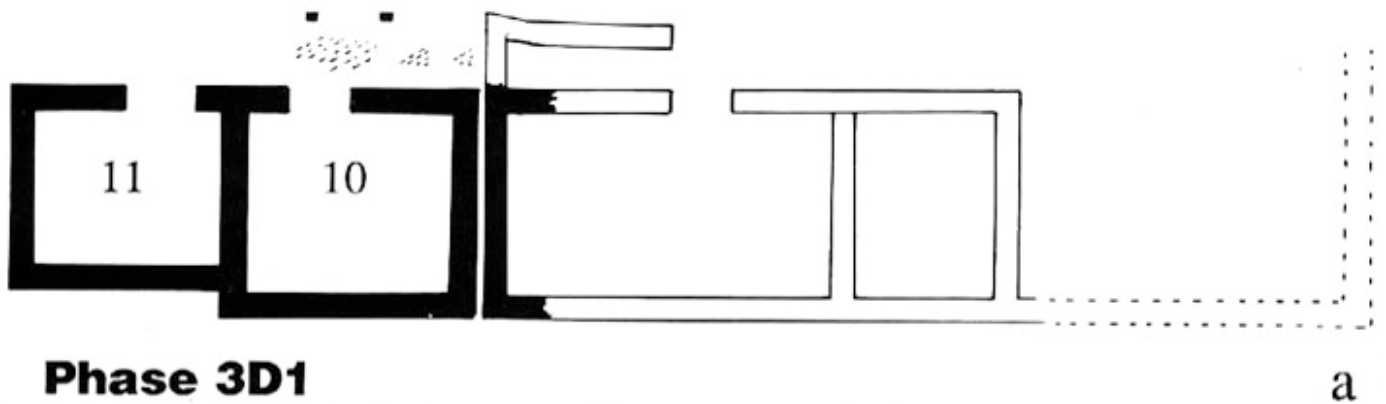
de transport de ce produit, à l'époque romaine. Ce document daté du règne d'Auguste a le double intérêt d'apporter un élément de réponse en ce qui concerne une agglomération de Gaule méridionale et d'offrir un parallèle exact à une découverte effectuée à Pompéi (fig.5-32) (29).

#### 5.2.7. La phase 3B1 (+25/+100): la construction d'un hangar

Une période très active, marquée en premier lieu par un reprofilage du quartier, couvre les trois derniers quarts du I<sup>er</sup> s.de n. è. Faisant suite à diverses opérations de remblaiement maintenant le pendage de la ruelle vers

l'Ouest, une vaste entreprise de nivellement qui concerne par la même occasion la partie occidentale de l'îlot, rétablit un niveau de circulation horizontal. Ceci permet la construction, à l'emplacement de la maison 2, d'un hangar qui utilise le mur sud toujours en élévation ainsi que le mur M102 de la pièce 6 (fig. 5-31b)). Son existence fut sans doute de courte durée car la paroi méridionale est épierrée puis sa tranchée de récupération complètement remplie, au cours de cette même phase, avant le creusement du puits PT179. C'est dire qu'à cette date la disparition des longs murs a fait éclater la structure étirée de l'îlot.

Le caniveau à fond dallé, C221, ne comporte aucune indication sur le lieu qu'il occu-



• 5-31: Les transformations de l'îlot 3, au cours des phases 3D1 (a) et 3B1 (b).



pe: ruelle ou habitation dont il draine le sol? En définitive on ne sait pas non plus si le puits prenait place au cœur d'un édifice couvert ou dans une zone non bâtie. Plusieurs fosses de petites dimensions, telle FS255, perforent les remblais de nivellement mais leur contenu, de type dépotoir domestique, n'apporte pas non plus de réponse à cette question.

### 5.3. Conclusion

Dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. av. n. è. (phase 3E), la construction au sein du même îlot d'une petite unité domestique, illustrée par la maison 2, et d'un vaste ensemble (maison 1) incluant des salles "d'apparat", quelle qu'en soit leur destination réelle, ne saurait guère s'interpréter de manière catégorique; des statuts sociaux distincts pour leurs occupants peuvent, tout autant que leurs fonctions, justifier cette différenciation et les deux raisons pourraient même être liées.

La perdurance de cet état de fait au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (phase 3D2), avec le maintien d'un habitat modeste dans la maison 2, accentue par contraste le dynamisme des transformations qui affectent le grand bâtiment.

L'importance des superficies dévolues au remisage et au stockage, également notée dans d'autres îlots de la ville, reflète sans doute la disponibilité des terrains dans l'enceinte de l'agglomération, ce que confirme par ailleurs les fluctuations de l'affectation fonctionnelle



• 5-32: Amphore contenant de la chaux; elle faisait partie du comblement de la fosse FS 234 (phase 3B2) (cl. J.-C. Roux)

des pièces. Ce trait, propre à l'urbanisme latinois, mérite d'être souligné. En effet, à la même époque, dans les villages provençaux de Martigues, Entremont, La Cloche, etc, on note plutôt un développement des maisons en hauteur, grâce à la construction de demi-plans, d'étages ou de toits-terrasses, transformés en lieu d'engrangement.

A Lattes, la spécialisation diversifiée des espaces, ou des îlots, souligne en outre le caractère relativement peu marqué de ce quartier où

les domiciles s'insèrent entre des greniers, des hangars et des ateliers artisanaux (métallurgie dans l'îlot 4, par exemple).

Par la suite, l'occupation sporadiquement repérée de l'îlot 3 et de ses abords se caractérise par la permanence des lignes directrices de l'urbanisme, sans doute expliquée par l'utilisation continue des axes de circulation; le fait est particulièrement notable avec la construction du hangar à l'emplacement de la maison 2 dans le courant du I<sup>er</sup> s. de n. è. (phase 3B1).

### NOTES

(1) Superficie fouillée: 350 m<sup>2</sup>; profondeur atteinte: 0,50 m à 1 m.

(2) Les dimensions respectives des banquettes sont, à l'Est: 2,16x0,70 m, au Sud: 3,30x0,74 m, à l'Ouest: 1,32x0,60 m, pour une épaisseur moyenne de 0,10m.

(3) Dimensions de la dalle ouest: 0,48x0,44 m; de la dalle est: 0,60x0,38 m.

(4) L'étude des mouvements de terrain, observés à diverses reprises sur le site et en partie imputés à des phénomènes de subsidence, est menée par P. Poupet, géologue à l'UPR 290.

(5) De grandes dimensions, ce bloc de calcaire tendre ne montre ni trace d'usure, ni emplacement de piédroit en bois ou en pierre.

(6) Les trois couches superposées qui constituent le pavement peuvent être

assimilées respectivement au *statumen*, au *rudus* et au niveau correspondant au *tessellatum*; à part la chaux, le matériau principal semble être de la poudre très fine de tuileaux.

(7) Lors de sa découverte, en 1984, le pavement présentait un état de conservation satisfaisant qui a justifié l'arrêt des recherches stratigraphiques afin de le préserver, sa structure pouvant être étudiée à la faveur de fosses l'ayant perforé ultérieurement. Malheureusement, en dépit de la protection par une épaisse couche de sable, la gélifraction du mortier de surface au cours des deux hivers rigoureux de 1985 et 1986 l'a complètement détérioré. Les galets de couleur prélevés serviront à reproduire les motifs décoratifs ornant les seuils, en vue d'une présentation au public.

(8) Voir ci-après l'étude de V. Fabre, chapitre 19.

(9) FS129: dans l'angle NE; diam.:0,84 m; prof.:0,18 m; profil en cuvette (3114). FS130: au milieu du côté E; diam.:0,68 et 1 m; prof.:0,10 à 0,30 m. De plan ovalaire, contrairement aux autres fosses plutôt circulaires, FS130 montre un creusement abrupt à l'E et deux profils qui ne sont pas identiques: très aplati dans le sens NS et fortement incurvé dans le sens EO (3115). FS144: dans l'angle SE; diam.: 0,74 m; prof.: 0,24 m; profil en V (3140). FS135: dans l'angle SO; diam.:0,70 et 1,08 m; prof.:0,30 m; creusement en forme de deux cuvettes emboîtées, en U aplati (3141). FS143: au milieu du côté O; diam.:0,74 m; prof.:0,08 m (3145). FS136:dans l'angle NO; diam.:0,90 m; prof.:0,26 m; profil en V asymétrique (3142). FS137: contre le mur N; diam.: 0,94 m; prof.: 0,28 m; profil en V à fond plat, bords abrupts (3143).

(10) D'Est en Ouest, leurs dimensions respectives sont de 20 cm de diamètre, 44x20 cm et 60x22 cm; pour les deux dernières, la dimension la plus grande se trouve dans le sens NS. La première est distante d'1 m environ du mur M102 et d'1 m également de la suivante. Celle-ci est à 2 m de la troisième.

(11) Dimensions: 0,32x0,30 cm et 0,38x0,27 m.

(12) Plusieurs puits sont en effet connus, dans la partie fouillée du site: dans les îlots 4 sud, 8 et 9.

(13) Les recherches ne peuvent être poursuivies qu'à condition de pouvoir étayer le cuvelage, ce qui présente quelques difficultés compte tenu de l'étroitesse du diamètre intérieur, en particulier à la base du puits (50 à 60 cm seulement).

(14) Le vase à pâte claire, avec graffite en cursive latine, a malheureusement disparu, depuis sa découverte, des réserves du CDAR de Lattes.

(15) Voir ci-après, chapitre 9.

(16) Voir ci-dessus, chapitre 1.

(17) M. Sternberg, rapport de fouilles 1885 (inédit).

(18) De Chazelles et Roux, 1988, note 15.

(19) Dedet, 1987, 194-196.

(20) D. Garcia et D. Orliac, rapport de fouilles 1987 (inédit). Nous remercions ces chercheurs de nous permettre d'utiliser ici cette découverte.

(21) Nous remercions L. F. Gantès qui nous a aimablement communiqué ces données inédites.

(22) Arcelin, 1987, 90. En réalité ce matériau dépourvu de chaux pourrait être une sorte d'interprétation indigène de l'*opus signinum*.

(23) Michelozzi, 1982, 63, avance l'hypothèse qu'une largeur de pièce comprise entre 3,50 m et 4,50 m pourrait se rattacher à un "module" conscient ou inconscient, courant en Languedoc oriental durant tout le Second Age du Fer. S'il est difficile de souscrire à cette opinion concernant un "module" aussi vague, force est de constater la fréquence des dimensions incluses dans cette fourchette. Voir notamment, J. Chausserie-Laprée, 1988, 52 pour l'Ile, à Martigues, comme illustration sur la rive gauche du Rhône, dans un village du II<sup>e</sup> s. av. n. è.

(24) Dedet, 1987, 201 fait le point sur la question.

(25) Lagrand, 1985 et renseignements personnels dont nous le remercions avec plaisir.

(26) Voir ci-dessus, chapitre 1.

(27) Ces dallages ponctuels de tessons, de galets, de lauzes ou de briques crues parfois, servent fréquemment de supports et d'isolateurs soit à des vases —on en a un exemple à la période 3F dans la salle 3B— soit à des récipients en matière légère, comme cela est particulièrement bien illustré à Martigues (Nin, 1988, 70-81, spécialement 72), Gailhan (Dedet, inédit) ou bien encore à Montlaurès dès le V<sup>e</sup> s. (De Chazelles, inédit).

(28) Les protéines animales sont bien représentées avec, d'une part, différents animaux d'élevage et de chasse (Colomer 1989) et, d'autre part, nombreux produits de la mer: (poissons, moules et coquillages divers) (Sternberg 1989).

(29) Adam, 1985 et fig. 160.

## BIBLIOGRAPHIE

**Adam 1985** : J.-P. Adam, *La construction romaine, matériaux et techniques*. Picard, Paris, 1985.

**Arcelin 1987** : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, p. 57-99.

**Chazelles (de) 1988** : C.-A. de Chazelles et J.-C. Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au III<sup>e</sup> s. av. n. è.: les sols et les banquettes, *Lattara*, 1, 1988, p.161-174.

**Chausserie-Laprée 1988** : J. Chausserie-Laprée, Le second village gaulois, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, juin 1988, p. 50-57.

**Colomer 1989** : A. Colomer Arcas, Chasse et élevage. Approche de la consommation de viande sur le site de Lattes, *Lattara*, 2, 1989, p.85-100.

**Dedet 1987** : B. Dedet, Habitat et vie quotidienne en Languedoc au

milieu de l'Age du Fer, l'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard, *RAN*, supplément 17, 1987.

**Lagrand 1985** : C. Lagrand, Saint Marcel, Le Pègue, *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*, ARALO, cahier n° 14, 1985, p.101-104.

**Michelozzi 1982** : A. Michelozzi, *L'habitation protohistorique en Languedoc occidental*, ARALO, cahier n° 10, 1982.

**Nin 1988** : N. Nin, La maison protohistorique, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, juin 1988, p.70-80.

**Sternberg 1985** : M. Sternberg, L'îlot 2, *Rapport de fouilles de Lattes*, 1985.

**Sternberg 1989** : M. Sternberg, La consommation du poisson à Lattes (III<sup>e</sup> s. av. n. è.). Méthodes et résultats, *Lattara*, 2, 1989, p.101-120.

## 6

## La céramique de l'îlot 3

par Michel Py

## 6.1. Introduction

Les céramiques provenant de l'îlot 3 constituent au total 32759 tessons (soit au minimum 4188 individus), dont 24979 (3240 individus) appartiennent à des contextes homogènes, une fois écartés les niveaux de surface et les tranchées d'épierrement post-antiques rassemblés dans la phase 3A. Ces documents se répartissent dans neuf phases successives (3F à 3B1). Pour chacune d'elles, je donnerai, comme ci-dessus pour l'îlot 1, un tableau quantitatif et typologique et quelques planches de dessins illustrant les pièces les plus caractéristiques ou les mieux conservées (1). Sur cette présentation et sur les types de comptage utilisés, on verra plus haut l'introduction de l'étude des céramiques de l'îlot 1 (§2.1).

Les typologies citées dans les tableaux statistiques sont indiquées en abrégé. Voici la liste des références auxquelles correspondent ces abréviations, renvoyant à la bibliographie placée à la fin de ce chapitre:

*Céramiques pseudo-ioniennes*: Py, 1979–1980.

*Céramiques à vernis noir*: Lamboglia, 1952; Morel, 1965; 1981(Morel F); Pasquinucci, 1972.

*Céramiques sigillées*: Dragendorff, 1895;

Loeschke, 1909; Hermet, 1934; Goudineau, 1968.

*Céramiques à parois fines*: Marabini, 1973; Mayet, 1975.

*Céramiques ibériques peintes*: Lamboglia, 1954.

*Céramiques à enduit rouge pompéien*: Goudineau, 1970.

*Céramiques celtiques*: Périchon, 1974.

*Céramiques non tournées*: Dedet-Py, 1975.

*Céramiques communes gréco-romaines*: Vegas, 1973.

*Amphores étrusques (intrusions)*: Py, 1985.

*Amphores massaliètes*: Bertucchi, 1979; Bats-Bertucchi, 1986. *Bords types 1–9*: Py, 1978.

*Amphores puniques et ibériques*: Maña, 1951; Solier, 1968; Ramon, 1981 (PE).

*Amphores romaines*: Lyding–Will, 1982; Lamboglia, 1955; Dressel, 1899; Pascual, 1962.

## 6.2. Céramiques de la phase 3F (vers – 250/–225)

• Tableau général, fig. 6-1; illustration: fig. 6-3 et 6-4.

Les niveaux de la phase 3F ont donné près de 2000 tessons, représentant au minimum 154 vases: parmi ceux-ci, on remarque d'abord

la forte prédominance des amphores, surtout en fragments (plus de 60% des tessons, un tiers du nmi) (2). Il s'agit d'ailleurs essentiellement d'amphores massaliètes (fig. 6-4) (comme dans la phase 1C2 de l'îlot 1, contemporaine, qui livre cependant un taux d'amphore sensiblement moindre: cf. *supra*, fig. 2-13), les italiques étant encore très sporadiques, les autres types absents. La typologie des amphores massaliètes, dont la plupart relèvent de la forme Bertucchi 4, fait apparaître une forte proportion de bords anciens (types 8 et surtout 7), mais les bords 9 sont déjà bien représentés (3). A remarquer un graffite sur col (cinq barres verticales: fig.6-4, n°4), possible marque de prix ou de contenance.

La vaisselle est pour sa part en majorité constituée de céramique non tournée, du faciès classique de l'âge du Fer régional (fig.6-3, n°9-12), avec encore beaucoup plus de coupes que d'urnes (ces dernières fréquemment décorées) et une proportion très faible de couvercles (fig.6-2).

Les céramiques tournées fines comportent principalement des vases communs à pâte calcaire. Les catégories anciennes, caractéristiques de la fin IVE-première moitié IIIe s. av. n. è., sont toujours attestées: diverses formes de vases pseudo-ioniens peints, parmi lesquels un fond à



Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien peint	17	0,85	10,89	2,37	8	5,19	20,00	8,25	coupelle à une anse coupelle coupe coupe à une anse kylix à pâte claire kylix à pâte grise	Py-6 Py-17 Py-18 Py-20 Py-26 Py-26	1b 1b 3b, 1f, 1d (rosette en creux) 1b 2a 1b, 1a	6-3, n°8 6-3, n°6,7 6-3, n°4 6-3, n°5
petites estampilles	5	0,25	3,14	0,70	2	1,30	5,00	2,06	bol	Lamb-27ab	1b, 1f avec palmettes	
ateliers de Rosas	2	0,10	1,26	0,28	1	0,65	2,50	1,00	bol	Lamb-27ab	1b, 1f	6-3, n°1
campanien A	2	0,10	1,26	0,28	2	1,30	5,00	2,06	coupelle	Lamb-28ab	1b	6-3, n°3
autres vernis noirs	13	0,65	8,18	1,82	6	3,90	15,00	6,19	coupelle bol kylix cratère bol	? Lamb-27ab Bals-428c Lamb-40 Lamb-27ab	1b 1b, 1f avec rosettes 1f à guilochis 1b à livre non moulurée	6-3, n°2
pâte calcaire	103	5,17	64,78	14,99	11	7,14	27,50	11,54	cruche cruche kylix arybalistique autre	livre horizontal livre en amande	3b 1b 1b 2a, 4f annulaire	
céram. celtique	1	0,05	0,63	0,14	1	0,65	2,50	1,00	vase balustre	Périchon 2	1b à pâte grise	
côte catalane	2	0,10	1,26	0,28	1	0,65	2,50	1,00	oenochos	biconcave	1b, 1a	
com. italo-grecque	1	0,05	0,63	0,14	1	0,65	2,50	1,00				
marbre massaliète	13	0,65	8,18	1,82	7	4,55	17,50	7,22	à livre déversée autre		3b 2f	
<b>tot. tournées fines</b>	<b>159</b>	<b>7,98</b>	<b>100,00</b>	<b>22,21</b>	<b>40</b>	<b>25,97</b>	<b>100,00</b>	<b>41,24</b>				
non tournée	567	27,95	100,00	77,79	57	37,01	100,00	58,76	fr. d'urnes coupe fr. de coupes fr. de couvercles autre	Dodot-Py 421	10b, 5d b=105, f=11A, rapport=46 15b, 1d sur livre 1b 6f	6-3, n°9 6-3, n°11 6-3, n°10 6-3, n°12
<b>tot. vaisselle</b>	<b>716</b>	<b>35,93</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>97</b>	<b>62,99</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore massaliète	1211	60,76	99,58	-	50	32,47	96,15	-	bord autre	type 7 type 8 type 9	19b dont un avec graffiti 9b 8b 46a, 3f	6-4, n°1-5 et 8 6-4, n°7 6-4, n°6
amphore italique	5	0,25	0,41	-	2	1,30	3,85	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>1216</b>	<b>61,01</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>52</b>	<b>33,77</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	61	3,08	100,00	-	5	3,25	100,00	-			1b triangulaire, 1 cordon	
<b>total</b>	<b>1993</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>154</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions		dont:							campanien C attique amphore étrusque	Lamb-1 vernis noir	1b 1fr 3fr	

• 6-1: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3F (vers -250/-225).

céramique non tournée	3F	3E	3D2b	3D2a	3D1	3C2	3C1	3B2
<b>Proportions de bords</b>								
urnes	37,04	39,16	49,03	53,17	50,43	52,59	50,00	53,85
coupes	59,26	48,95	34,95	30,95	33,91	30,17	31,25	25,64
couvercles	3,70	11,89	16,02	15,87	15,65	17,24	18,75	20,51
<b>Rapports</b>								
urnes / coupes	0,63	0,80	1,40	1,72	1,49	1,74	1,60	2,10
décor / bords d'urnes	0,50	0,45	0,28	0,28	0,36	0,15	0,00	0,00

• 6-2: Statistique de la céramique non tournée de l'ilot 3.

rosette imitant les vernis noirs contemporains (fig.6-3, n°4-8), bols de l'atelier des petites estampilles et des ateliers de Rosas (n°1). Le campanien A typique, de faciès ancien, voire archaïque, est déjà présent (2 tessons dont une coupelle Lamb-28ab: n°3), comme c'était le cas dans la phase

1C2 de l'ilot 1, qui est contemporaine (cf.§2.5). Mais les vernis noirs dominants de cette phase appartiennent à une catégorie composite et d'origine mal déterminée (certains éléments relevant peut-être aussi du campanien A archaïque), comprenant surtout des vases à pâte claire, parmi les-

quels notamment un petit cratère (n°2). Cette diversité dans les vernis noirs est caractéristique du IIIe s., surtout de la deuxième moitié de ce siècle, en Langue-doc oriental (4).

Les autres vases tournés, qu'il s'agisse des céramiques ibériques, celtiques ou italo-

grecques, sont rares, à l'exception des mortiers, tous massaliètes, qui comptent au moins 7 individus.

### 6.3. Céramiques de la phase 3E (vers – 225/–200)

- Tableau général, fig. 6-5; illustration: fig. 6-6 à 6-8.

Un lot à peu près équivalent de tessons de céramique illustre la phase 3E. Les amphores y sont beaucoup moins nombreuses (un cinquième des tessons, et seulement un individu sur 10), la majorité des pièces appartenant à la céramique non tournée.

Parmi les céramiques fines tournées, on relève un net retrait des pseudo-ioniens peints (fig.6-7, n°1-2), parallèle à celui observé dans l'îlot 1 entre les phases 1C2 et 1C1 (voir §2.6). Si les vases à pâte calcaire sont plus stables (fig.6-6, n°14-18), c'est surtout l'augmentation des proportions de vernis noirs qui caractérise cette époque, et notamment le brusque développement de la céramique campanienne A (fig.6-6, n°4-13), qui passe de 1 à 42% des tessons de céramique fine tournée, confirmant ainsi le démarrage des importations massives de cette sorte de vases vers 225. Les formes sont peu nombreuses: leur type (Lamb.23, 27, 28, 42) et leur petit nombre lui-même caractérise la phase "ancienne" du campanien A, tandis que l'abondance des bols Lamb-27ab est pour sa part un trait typique de Languedoc oriental (cf. ci-dessus, §2-6). Parmi les autres vernis noirs, on relève quelques bols à pâte claire divers (un exemplaire sans doute attardé des petites estampilles, un autre relevant apparemment de "l'atelier 27GL") (5), et une petite série de vases (plat à poisson, patère, bol) des ateliers de Rosas (fig.6-6, n°1-3) dont l'activité dure au moins jusque vers 225 av. n. è.

Parmi les céramiques tournées minoritaires, seuls les vases celtiques (en nette hausse) et les mortiers (presque tous massaliètes) (fig. 6-7, n°3-5) sont bien représentés. A noter trois tessons du type "grise savonneuse", sorte de céramique commune tournée produisant surtout des urnes qui se rencontrera régulièrement à Lattes au IIe s., mais dont on ignore jusqu'à présent la provenance.

Les céramiques non tournées, nous l'avons dit, sont particulièrement abondantes dans

cette phase: plus de la moitié des tessons, 54% des individus en usage dans la vaisselle. Les formes sont à la fois diversifiées et caractéristiques du répertoire traditionnel (fig.6-8): urnes souvent décorées, un peu plus nombreuses qu'auparavant par rapport aux coupes (voir fig.6-2); coupe à bord déversé (fig.6-8, n°4) d'un type déjà rencontré à la phase précédente (cf. fig.6-3, n°10); jattes à lèvre décorée d'incisions profondes (fig.6-8, n°8,9); nombreuses coupes hémisphériques ou carénées (fig.6-8, n°7); couvercles progressant en fréquence (fig.6-8, n°2).

Les amphores enfin sont encore largement dominées par les apports massaliètes, quoique les gréco-italiques soient moins rares qu'auparavant (un tesson d'amphore sur 10). Les bords massaliètes sont toujours répartis entre les types 7, 8 et 9, mais la variante à biseau incliné vers l'intérieur (fig.6-7, n°6 à 9) est désormais la plus répandue. A noter aussi une marque (PA) (fig.6-7, n°10) à la base d'un col.

### 6.4. Céramiques de la phase 3D2b (vers –200/–175)

- Tableau général, fig. 6-9; illustration: fig. 6-10 à 6-14.

Le faciès céramique de la phase 3D2b est bien documenté: plus de 5500 tessons de vases, représentant au moins 715 individus. Cet important ensemble fournit une définition particulièrement claire de la typologie et de la répartition des catégories en usage à Lattes durant les premières décennies du IIe s.

Globalement, on assiste à un retrait, au demeurant durable, de la céramique non tournée, qui passe de la moitié à moins du tiers des trouvailles. Si les amphores sont stables, ce sont les céramiques fines tournées qui profitent essentiellement de ce retrait, celles-ci passant de 26 à 35% des tessons et de 39 à 55% des individus, et devenant du même coup majoritaires dans la vaisselle. Le dolium est également en progrès, selon une évolution déjà notée dans la phase contemporaine 1B1 de l'îlot 1 (voir §2-8).

Les céramiques fines sont très diverses, mais dominées par deux types: les vases communs à pâte calcaire (fig.6-12, n°9-10), essentiellement constitués de formes fermées, et les vases campaniens A (fig.6-10), avec unique-

ment des formes ouvertes.

Le répertoire du campanien A, qui reste typique de la phase ancienne de cette production (avec notamment Lamb-23, 25, 27ab, 28, 42B), se diversifie nettement à partir de 200. Apparaissent en effet ici les principales formes qui constitueront le faciès classique de cette céramique entre 175 et 100: bol 27c, coupes 27B et 33b, coupelle 34, kyllix 68, plats 5 et 36. Si les bols 27ab dominent encore très largement ce lot (189 individus: fig.6-10, n°11, 12, 13, 15), les kyllix 42B, dont on a douté un temps de l'appartenance au campanien A, sont bien attestés (pas moins de 25 exemplaires: fig.6-10, n°7, 9, 10, 14), les autres formes étant moins courantes. Les estampilles sont fréquentes, de dessin parfois complexe et généralement d'excellente qualité.

Les autres vernis noirs sont rares: tessons résiduels des ateliers de Rosas (fig.6-11, n°1-2); plat à poisson à pâte jaune et vernis bleuté, proche des produits de l'atelier des petites estampilles (fig.6-11, n°3).

Parmi les autres vases tournés, on note: la raréfaction du pseudo-ionien peint, quoique le répertoire (avec des imitations de vernis noirs: cf. Lamb.23, 27 et 36) soit encore très varié (fig.6-11, n°5-11); la croissance des importations ibériques, que ce soient les petites œnochoés grises ou les vases communs à pâte rouge ou bicolore (urnes basses: fig.6-11, n°4); l'apparition du mortier italique à côté d'un nombre bien supérieur de spécimens massaliètes (fig.6-12, n°11-12); enfin la présence épisodique de quelques vases communs italo-grecs et puniques.

La céramique non tournée présente des aspects à la fois traditionnels et originaux. La répartition par grands types subit une évolution continue, marquée par l'accroissement de la proportion de couvercles, mais aussi d'urnes qui pour la première fois surpassent les coupes en nombre, et au contraire par la diminution de la proportion d'exemplaires décorés parmi les urnes (fig.6-2). Traditionnelles sont les urnes à panse peignée et décor de chevrons (fig.6-13, n°1, 2, 4, 9), les couvercles à pied annulaire (fig.6-12, n°2, 3 et 6-13, n°3, 7), les coupes hémisphériques (fig.6-12, n°1, 4), les jattes à lèvre décorée d'incisions (fig.6-12, n°7). Les coupes à goulot (fig.6-12, n°7) sont plutôt une nouveauté. Plusieurs vases à embouchure rétrécie (fig.6-13, n°6) présentent

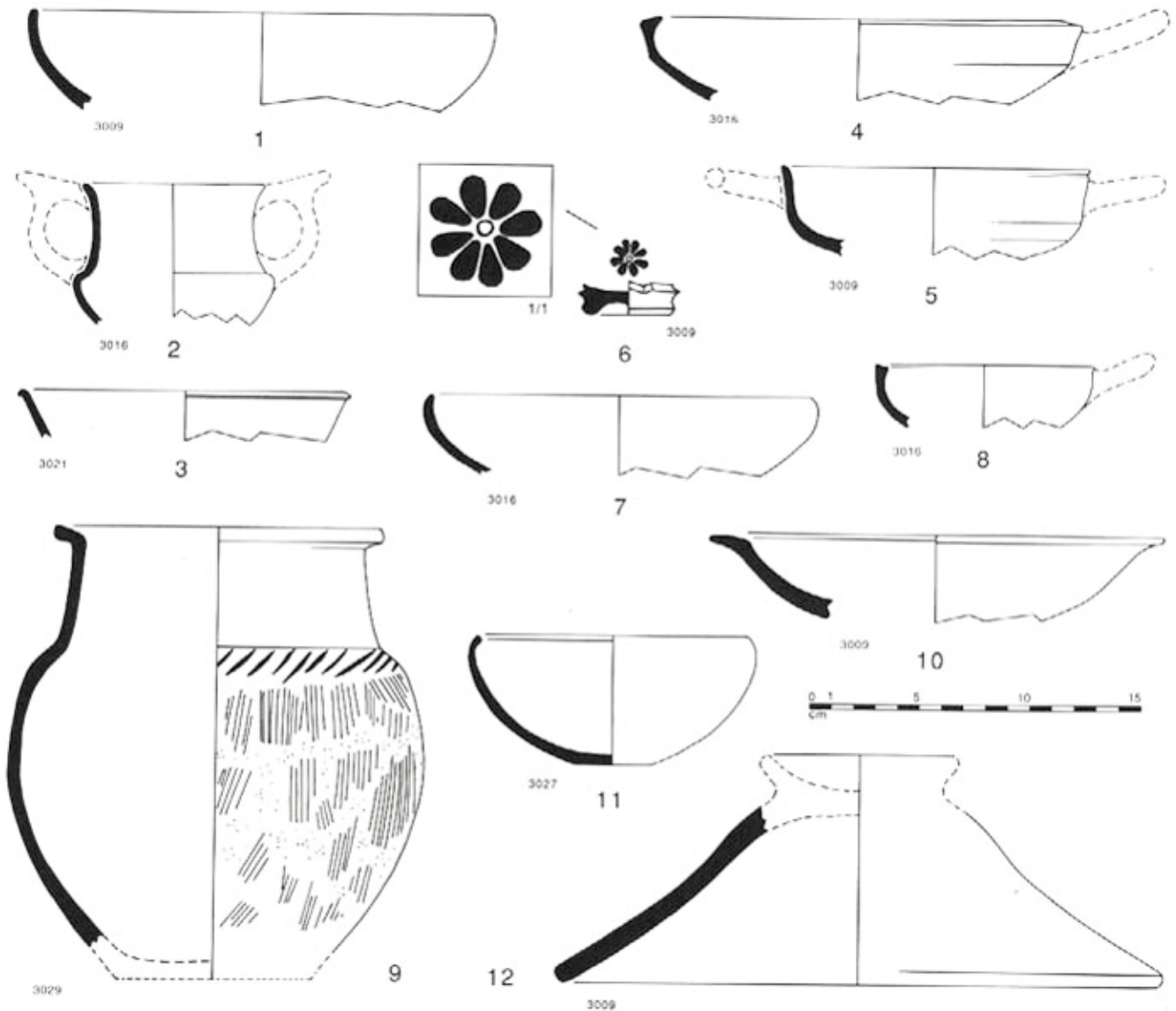
des préhensions originales, dont l'une (fig.6-12, n°6) imite visiblement une anse mobile de vase en bronze. Notons enfin un exemplaire (local?) imitant une *caccabé* gréco-italique, d'un type fréquent dans les céramiques non tournées de la région marseillaise (6).

Si l'on rencontre dans les amphores quelques fragments puniques (fig.6-14, n°12), ibériques et autre (fig.6-14, n°13), les apports

amphoriques de la phase 3D2b sont essentiellement massaliètes et italiques. Les amphores massaliètes sont encore largement majoritaires. Leur bord le plus fréquent (type Py-9: fig.6-14, n°1-6) va probablement de pair avec l'adoption de la forme fuselée Bertucchi 5. Notons encore quelques bord 8 et un profil imitant les gréco-italiques, d'un type déjà rencontré (îlot 1). Relevons une marque imprimée

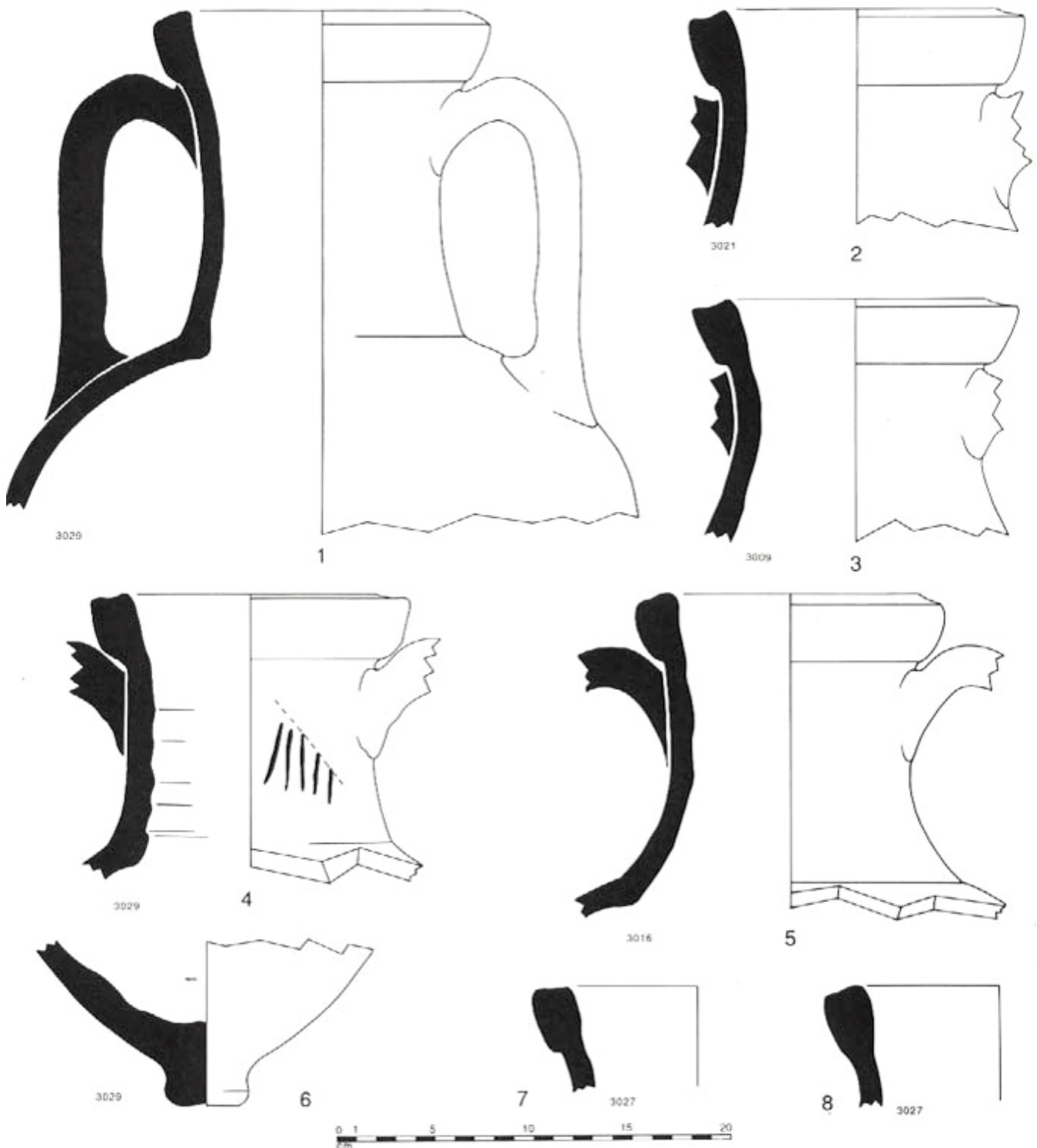
(AR: fig.6-14, n°3) et une autre peinte sur une lèvre (n°2).

Les amphores italiques sont quantitativement en nette hausse, puisqu'elles constituent maintenant un quart des tessons d'amphore. La forme unique est le type gréco-italique, à lèvre bien dégagée et très peu inclinée (fig.6-14, n°7-11).



• 6-3: Mobilier céramique de la phase 3F (vers -250/-225). 1: ateliers de Rosas; 2: vernis noirs divers; 3: campanien A; 4-8: pseudo-ionien peint; 9-12: céramique non tournée.





• 6-4: Mobilier céramique de la phase 3F (vers -250/-225). 1-8: amphore massaliète.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien peint	20	0,82	3,48	1,19	10	2,87	7,90	3,33	cruche coupe hémisphérique coupe hémisphérique autre	bord en gouttière Py-18 Py 6	1b 2b 1b 2f annulaire	6-7, n°1-2
petites estampilles ateliers de Rosas	1 5	0,05 0,23	0,17 0,67	0,06 0,90	1 4	0,29 1,15	0,73 2,92	0,33 1,33	plat à poisson patère bol	Lamb-23 Lamb-26 Lamb-27ab	1b 1b, 1f à guillochis 1b	6-6, n°1 6-6, n°2 6-6, n°3
campanien A	246	11,32	42,78	14,58	60	17,19	43,80	20,00	plat à poisson bol coupelle kylix autre	Lamb-23 Lamb-27ab Lamb-28ab Lamb-28ab Bats-420c	4b 49b 3b 2b, 8a, 3fr 8f, 6d (3 guillochis, 2 rosettes, 1 palmette)	6-6, n°10 6-6, n°4-7 6-6, n°8-9 6-6, n°11-13
autres vernis noirs pâte calcaire	7 240	0,32 11,04	1,22 41,74	0,41 14,23	3 92	0,86 9,17	2,19 23,36	1,00 10,57	bol ampoule coupe hémisphérique coupelle bord tombant coupelle cruche autre	Lamb-27ab	1b (27GL?), 1b 2b, 1f, 5a 2b 1b 1b 12b, 2a 10a, 2f plat, 11f annulaire	6-6, n°14 6-6, n°17 6-6, n°15 6-6, n°18 6-6, n°16
cér. cébrique	10	0,46	1,74	0,59	6	1,72	4,36	2,00	vase balustre	Pinchon 2	1 b à pâte grise	
côte catalane	1	0,05	0,17	0,06	1	0,29	0,73	0,33	oenochoe	bitronconique	1a	
commune ibérique	4	0,18	0,70	0,24	3	0,86	2,19	1,00	urne basse		1b	
com. italo-grecque	1	0,05	0,17	0,06	1	0,29	0,73	0,33	couvercle		1b	
grise savonneuse	3	0,14	0,52	0,18	1	0,29	0,73	0,33				
mortier massaliète	35	1,61	6,09	2,07	13	3,72	9,49	4,33		livre tombante livre épaissie autre	1 complet, 10b 2b 1f discoidal, 1f annulaire 1 bec verseur	6-7, n°3,5 6-7, n°4
autres fines	2	0,09	0,35	0,12	2	0,57	1,46	0,67	mortier pâte violacée		1b	
tot. tournées fines	575	26,45	100,00	34,08	137	38,26	100,00	45,67				
non tournée	1112	51,15	100,00	65,82	163	46,70	100,00	54,33	urne urne fr d'urne fr vase emb.étrusque fr de coupe fr de couvercle imitation plat à poisson autre	Dedet-Py 2211 Dedet-Py 2221	b=C01, f=11A, rapport=93 b=C13, f=21A, rapport=114 54b, 25d 1b 70b, 3d sur livre 17b 1b 24f, 9a, 1 onixie, 1 goulot	6-6, n°3 6-6, n°1 6-6, n°5-6 6-6, n°4, 7-9 6-6, n°2
tot. vaisselle	1667	77,60	-	100,00	300	85,96	-	100,00				
amphore massaliète	372	17,11	88,00	-	24	6,88	68,57	-	bord estampille autre	type 7 type 8 type 9	2b 2b 9b 1 (PA liés) 18a, 1f	6-7, n°6-9 6-7, n°10
amphore punique	1	0,05	0,24	-	1	0,29	2,86	-	panse cannelée		1fr	
amphore italique	44	2,02	10,53	-	9	2,58	25,71	-				
autres amphores	1	0,05	0,24	-	1	0,29	2,86	-				
tot. amphores	418	19,23	100,00	-	35	10,03	100,00	-				
dolium	69	3,17	100,00	-	14	4,01	100,00	-	bord fond cordon		4b triangulaires, 1b déversé 1f 1 digité	6-7, n°11
total	2174	100,00	-	-	349	100,00	-	-				
intrusions	6	0,28	-	-	-	-	-	-	pseudo-ionien peint campanien B amphore étrusque	coupe B2 Lamb-5	1b 1b 1a	

• 6-5: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3E (vers -225/-200).

### 6.5. Céramiques de la phase 3D2a (vers -175/-150)

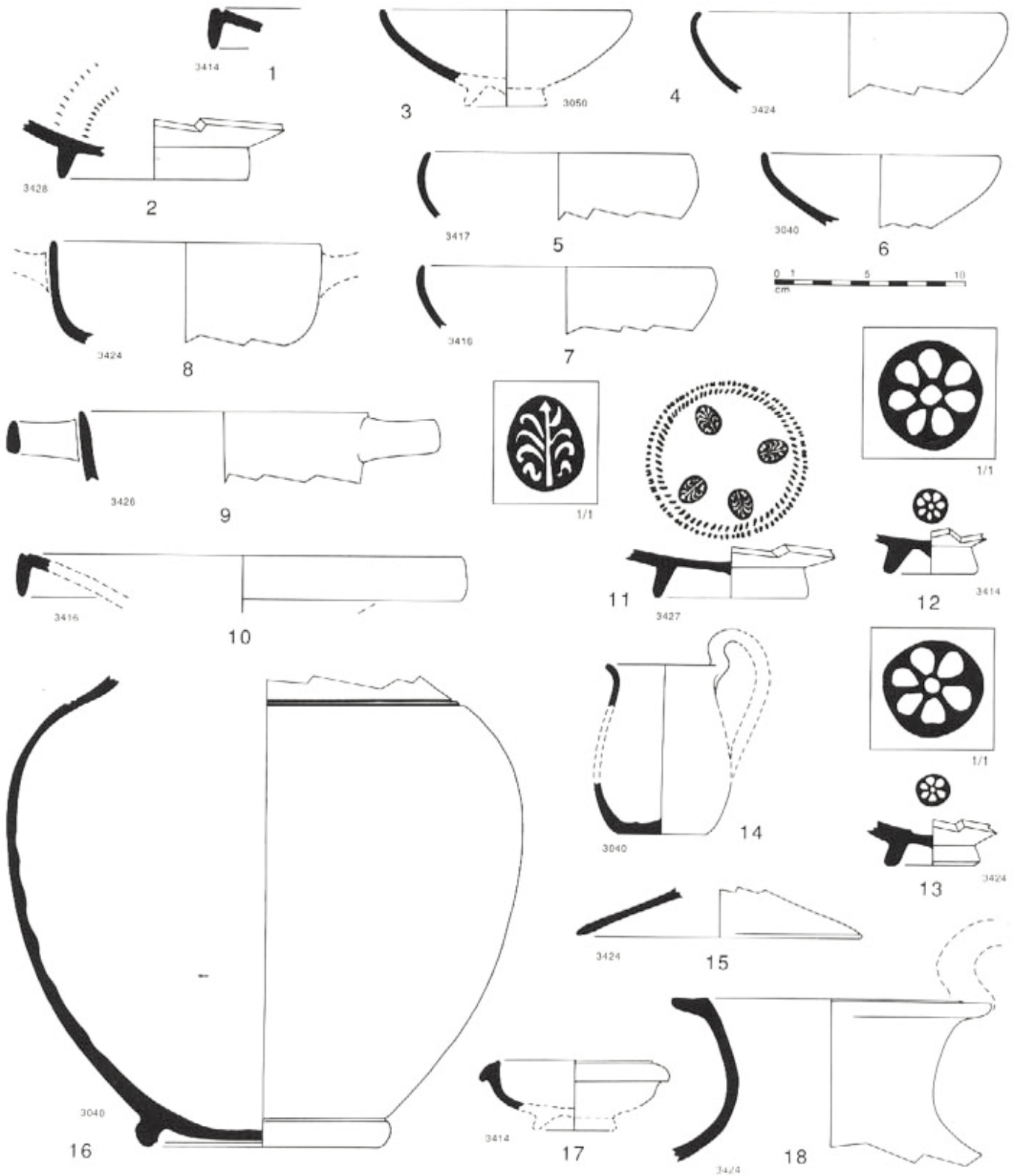
• Tableau général, fig. 6-15; illustration: fig. 6-16 à 6-18.

La phase 3D2a, située dans le deuxième quart du IIe s., a donné 3047 tessons correspondant au minimum à 441 vases. Le répartition générale de ces documents est très sem-

blable à celle de la phase précédente (comparer les tableaux fig.6-9 et 6-15): même importance de la vaisselle, mêmes taux de fragments d'amphore et de dolium.

La céramique tournée fine est encore une fois dominée par les vases jaunes à pâte calcaire, essentiellement des ampoules (fig.6-17, n°5) et des cruches (n°6 et 7); et par le campanien A, avec diverses formes de vases ouverts (fig.6-16). Le répertoire du campanien A chan-

ge sensiblement, évoluant vers son faciès "moyen": c'est d'abord une raréfaction des formes anciennes, telles que la kylix 42B et le plat à poisson 23; c'est ensuite le développement des formes apparues à l'époque précédente (27c, 27B, 33b, 36); c'est encore quelques apparitions (telles le bol Lamb-31); c'est enfin une constante: la domination des coupelles Lamb.27ab, toujours largement majoritaires. Les estampilles restent courantes,



• 6-6: Mobilier céramique de la phase 3E (vers -225/-200). 1-3: ateliers de Rosas; 4-13: campanien A; 14-18: pâte calcaire.



mais sont moins complexes et moins soignées. Notons, à propos des vernis noirs, la disparition définitive des produits de Rosas.

Pour le reste des céramiques tournées fines, les proportions et les formes sont stables, et appellent les mêmes remarques que précédemment. Tout juste relève-t-on l'apparition, parmi les importations ibérique, du sombrero de copa, illustré par un exemplaire reconstitué (fig.6-17, n°8); et des vases à paroi fine, avec un décor de pointillé attribuable à un

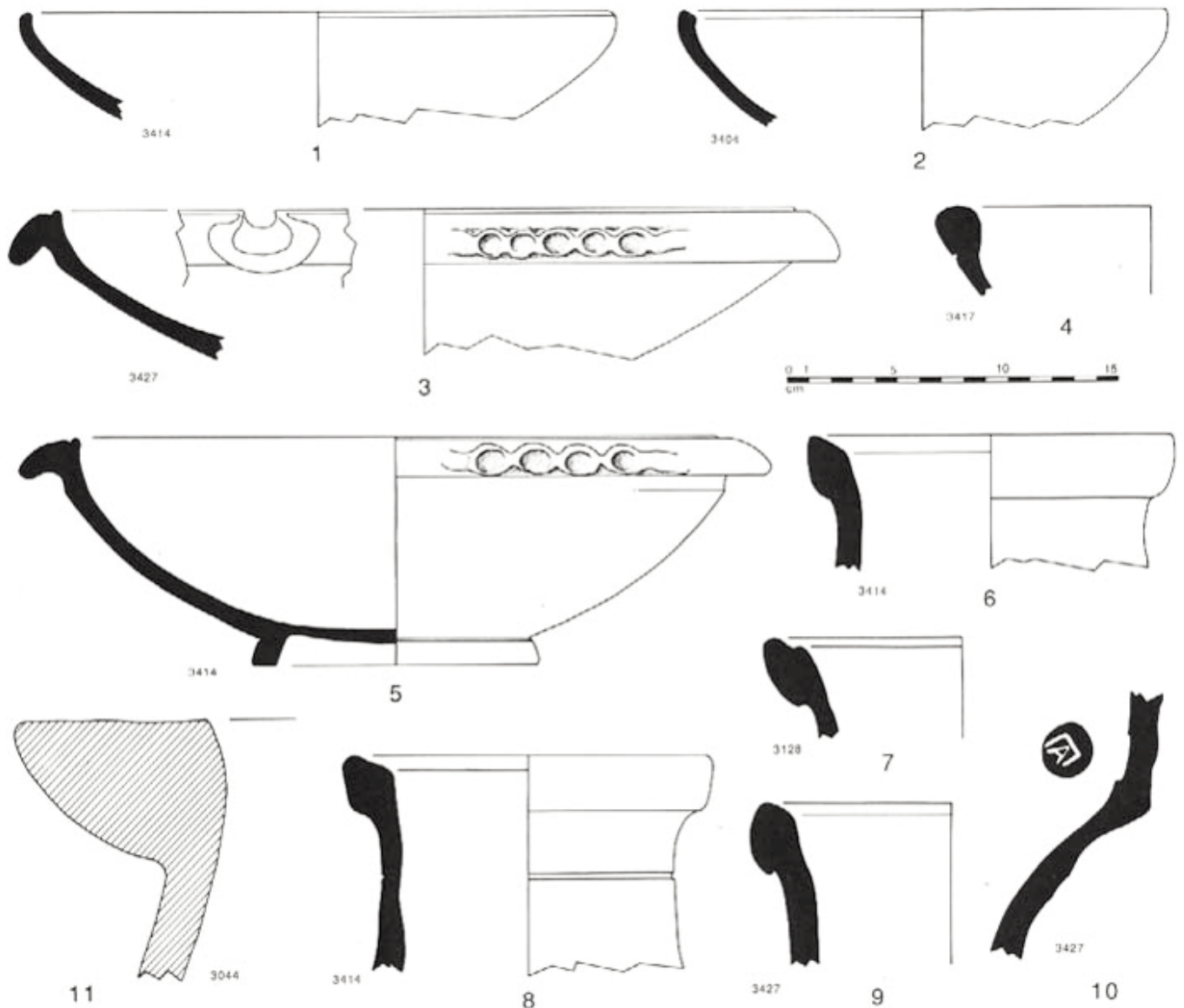
gobelet de forme Marabini I.

La céramique non tournée ne change guère, ni pour la typologie (fig.6-18, n°11-18), ni pour les proportions par grands types d'usage (fig.6-2).

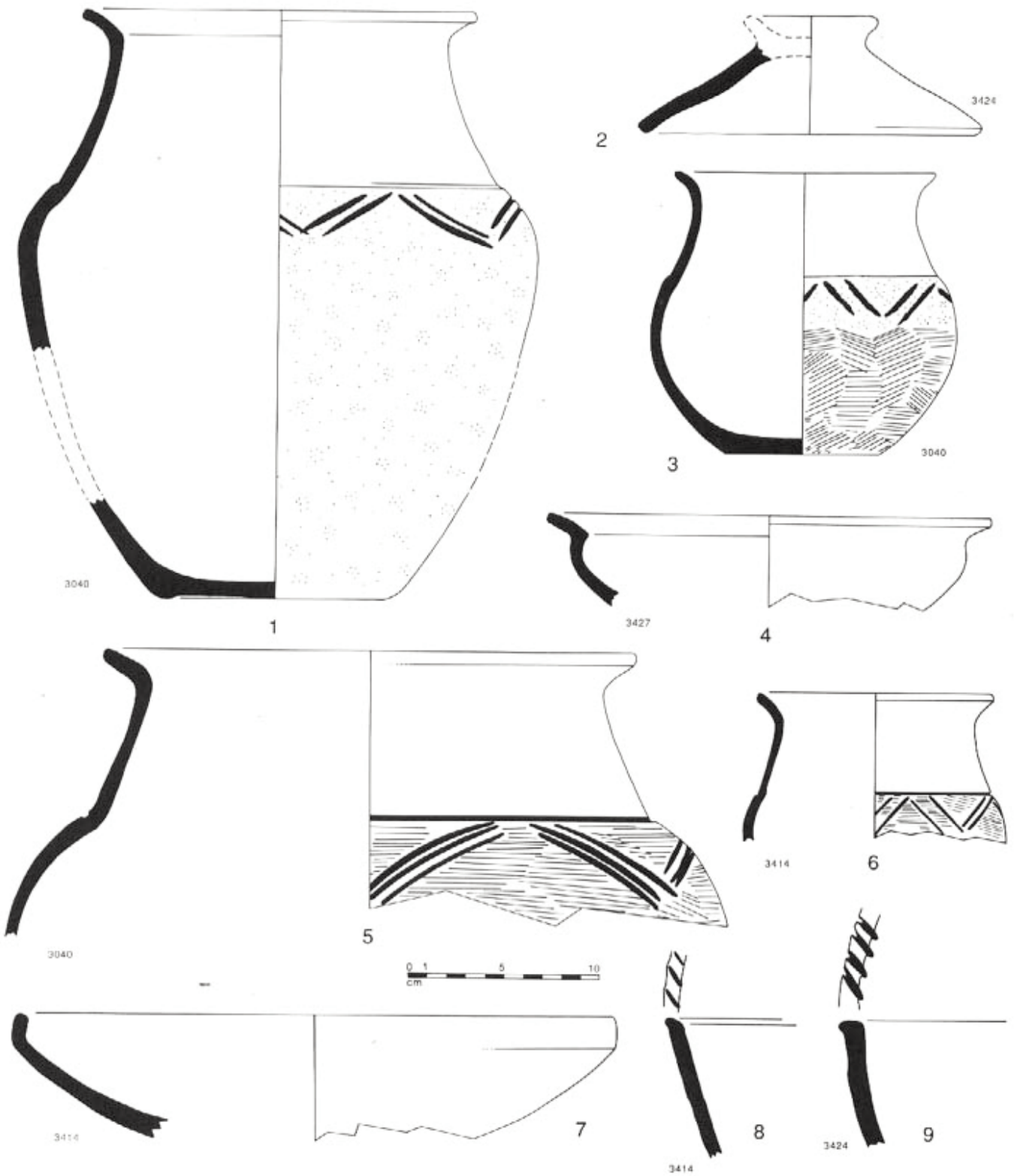
Par contre les amphores subissent une évolution rapide. Les importations massaliètes (toutes de type récent: bords 9, imitation de gréco-italique: fig.6-18, n°4-7) subissent une baisse sensible (de 72 à 51% des tessons d'am-

phore), au profit des gréco-italiques (qui passent dans le même temps de 25 à 42%), les deux courant d'échange s'équilibrant désormais en *nmi*. Le type de bord des gréco-italique tend pour sa part vers le profil triangulaire, à lèvre moins dégagée, qui caractérise les derniers spécimens de la série (fig.6-18, n°8 et 9).

On rencontre en outre quelques types rares, grecs (fond d'amphore rhodienne: fig.6-18, n°10), puniques et ibériques.



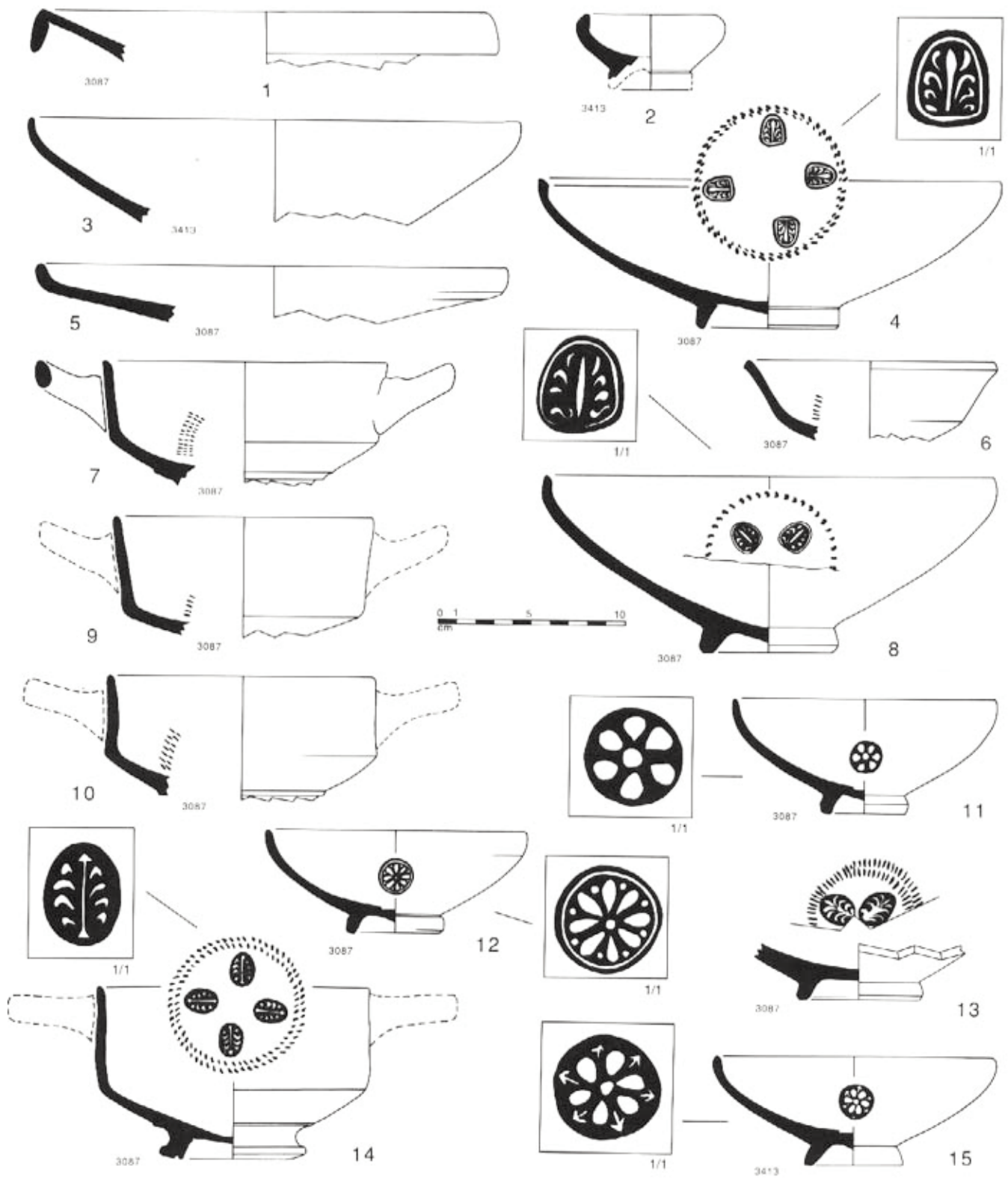
• 6-7: Mobilier céramique de la phase 3E (vers -225/-200). 1-2: *pseudo-ionien peint*; 3-5: *mortier massaliète*; 6-10: *amphore massaliète*; 11: *dolium*.



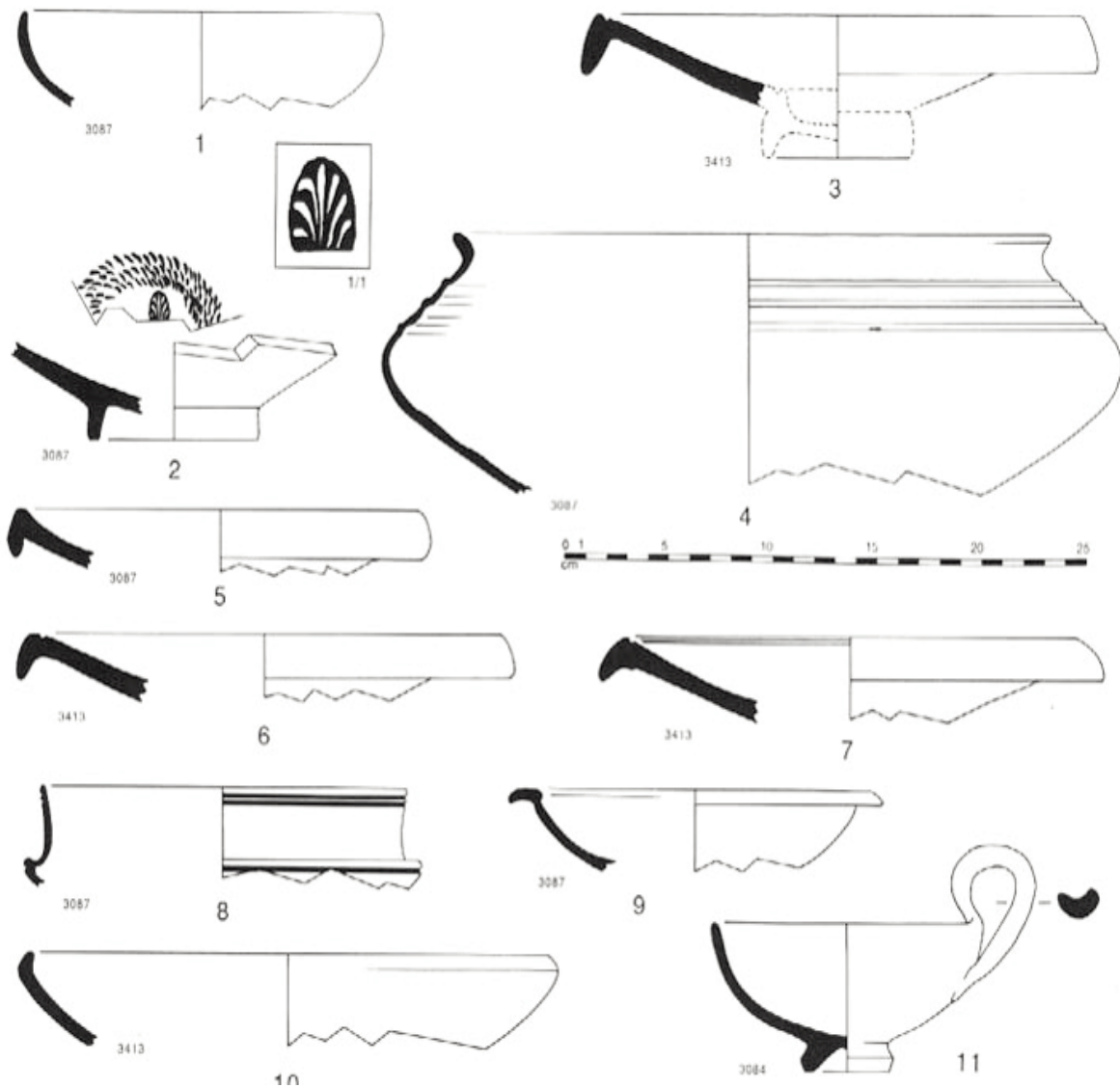
• 6-8: Mobilier céramique de la phase 3E (vers -225/-200). 1-9: céramique non tournée.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, l=fond f=fragment, d=décor)	N° Figure	
<i>pseudo-ionien peint</i>	71	1,28	3,63	3,63	24	3,36	6,05	6,05	amphorette ampoule coupe à anses vertic. coupe hémisphérique coupe hémisphérique coupelle cruche plat plat à poisson urne basse vase caréné autre	Py-25 Py-26  Py-18 Py-5 Py-17 lèvre verticale cf. Lamb-36 Py-16  Py-13	1b 1b 1 complet 5b 1b 1b 1b 5b 2b 1b 3f annulaires	6-11, n°11 6-11, n°10     6-11, n°9 6-11, n°5-7 6-11, n°8	
<i>ateliers de Rosas</i>	6	0,11	0,31	0,31	2	0,28	0,50	0,50	bol patère	Lamb-27ab Lamb-26	1b 11 à palmette et guilochis	6-11, n°1 6-11, n°2	
<i>campanien A</i>	846	15,31	43,25	43,25	254	35,52	63,98	63,98	bol bol coupe coupe coupelle coupelle coupelle kylix kylix kylix plat plat plat à poisson autre	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-27b Lamb-33b Lamb-25 Lamb-28ab Lamb-34a Bats-428c Morel F3311 Morel-66 Lamb-36 Lamb-5 Lamb-23	2 complets, 187b 1 complet 2 complets, 8b 3b 2b 8b, 1f 3b 1 complet, 24b, 14a 1b (cf. Lamb-49) 1f (rehauts blancs et rouges) 2b 2b 7b, 1f 40f, 1a, 22d (9 palmettes, 12 rosettes, 1 guilochis) 1b (pâte claire)	6-10, n°11, 15 6-10, n°12 6-10, n°3,4,8   6-10, n°6 6-10, n°2 6-10, n°7,9,10,14  6-10, n°5 6-10, n°1 6-10, n°13 6-11, n°3	
<i>autres vernis noirs</i>	7	0,13	0,36	0,36	4	0,56	1,01	1,01	plat à poisson	cf. Lamb-23	1b (pâte claire)	6-11, n°3	
<i>cér. célique</i>	2	0,04	0,10	0,10	2	0,28	0,50	0,50					
<i>côte catalane</i>	21	0,38	1,07	1,07	5	0,70	1,26	1,26	oenoché	biconique	2b, 1a		
<i>pâte calcaire</i>	840	15,20	42,94	42,94	64	8,95	16,12	16,12	ampoule coupelle bord tombant couverture cruche cruche autre	cf. Morel F2524  lèvre déversée lèvre horizontale	11b, 15f, 54a 1b 2b 8b 21b 29f annulaires, 36a	6-12, n°9 6-12, n°10	
<i>com. italo-grecque</i>	10	0,18	0,51	0,51	5	0,70	1,26	1,26	plat caccabà		1f 1b		
<i>commune ibérique</i>	84	1,52	4,29	4,29	6	0,84	1,51	1,51	urne basse		3b	6-11, n°4	
<i>commune punique</i>	6	0,11	0,31	0,31	1	0,14	0,25	0,25					
<i>mortier massalète</i>	61	1,10	3,12	3,12	28	3,92	7,05	7,05			lèvre tombante autre	24b 3 verseurs, 3 cordons digités 8f dont 1 réparé au plomb	6-12, n°11-12
<i>mortier itaque</i>	1	0,02	0,05	0,05	1	0,14	0,25	0,25			1b		
<i>autres fines</i>	1	0,02	0,05	0,05	1	0,14	0,25	0,25	mortier	origine?	1b		
<b>tot. tournées fines</b>	<b>1956</b>	<b>35,39</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>397</b>	<b>55,52</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>					
<i>non tournée</i>	1606	29,06	100,00	82,11	235	32,87	100,00	59,19	urne fr d'urne fr vase emb.rétrécie coupe fr de coupe  fr de couvercle caccabà autre	Dodet-Py 224E  Dodet-Py 311  imit.vase bronze anses plaquées	b=C11, rapport 87 100b, 28d 3b, 3a plaquées b=D07, l=11A, rapports=32 71b, 5d 1b coupe anses plaquées 33b 1b 43f, 1 verseur, 1 goulot 9a dont 1 à décor de pastilles 1 trou de réparation, 1 oreille	6-13, n°8 6-13, n°1,2,4,9 6-13, n°5,6 6-12, n°7 6-12, n°1,4,5 6-12, n°6 6-12, n°2,3; 6-13, n°3,7 6-12, n°8	
<b>tot. vaisselle</b>	<b>3562</b>	<b>64,45</b>	-	<b>182,11</b>	<b>632</b>	<b>88,39</b>	-	<b>159,19</b>					
<i>amphore massalète</i>	921	16,66	72,86	-	47	6,57	65,28	-	bord  estampille autre	type 8 type 9 imit.gréco-italique	2b 26b dont 1 peint 1b 2 ex (AR liés, et illisibles) 61a, 2f	6-14, n°1,2,4,5,6 6-14, n°3	
<i>amphore punique</i>	15	0,27	1,19	-	6	0,84	8,33	-		PE23	1b	6-14, n°12	
<i>amphore ibérique</i>	3	0,05	0,24	-	1	0,14	1,39	-					
<i>amphore itaque</i>	318	5,75	25,16	-	13	1,82	18,06	-	bord autre	gréco-italique	5b 3f, 12a	6-14, n°7-11	
<i>autres amphores</i>	7	0,13	0,55	-	5	0,70	6,94	-			1b	6-14, n°13	
<b>tot. amphores</b>	<b>1264</b>	<b>22,87</b>	<b>100,00</b>	-	<b>72</b>	<b>10,07</b>	<b>100,00</b>	-					
<i>dolium</i>	707	12,68	100,00	-	11	1,54	100,00	-	bord fond cordon autre		1b rentrant, 3b triangulaires 2f 8 lisses, 4 digités 1 trou de réparation		
<b>total</b>	<b>5527</b>	<b>100,00</b>	-	-	<b>715</b>	<b>100,00</b>	-	-					
<i>intrusions</i>	6	dont:							campanien B amphore étrusque petites estampilles	Lamb-5 Lamb-27ab	1b 2f 1b		





• 6-10: Mobilier céramique de la phase 3D2b (vers -200/-175). 1-15: campanien A.



• 6-11: Mobilier céramique de la phase 3D2b (vers -200/-175). 1-2: ateliers de Rosas; 3: vernis noirs divers; 4: commune ibérique; 5-11: pseudo-ionien peint.

### 6.6. Céramiques de la phase 3D1 (vers -150/-125)

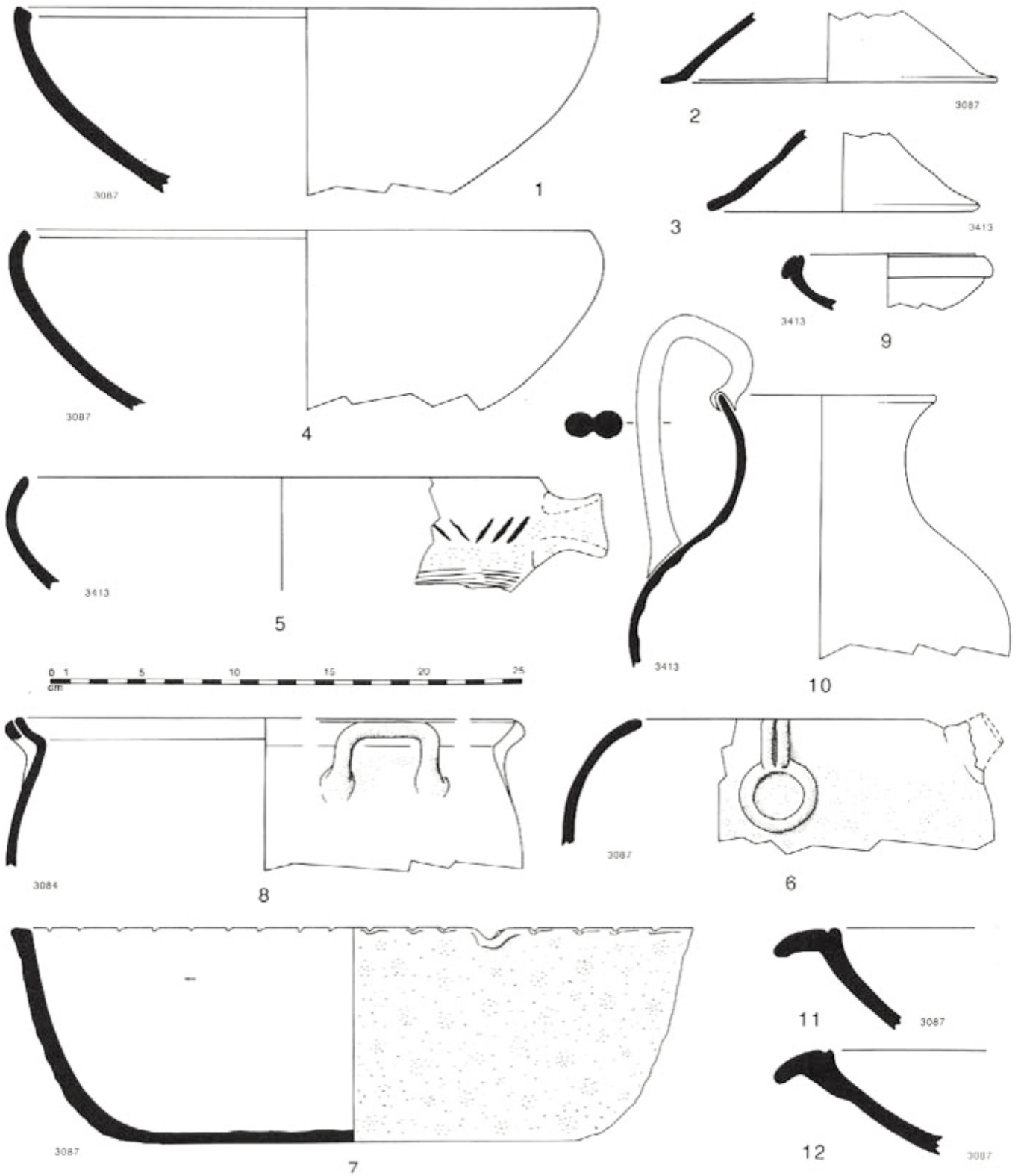
• Tableau général, fig. 6-19; illustration: fig. 6-20 à 6-22.

Un peu plus de 4000 tessons (477 individus) illustrent le troisième quart du IIe s. Bien que les principales catégories se répartissent quantitativement de manière peu différente des deux quarts de siècle précédents, on relève cependant les traits d'une évolution progressive

qui voit se confirmer la baisse des proportions de céramique non tournée par rapport aux tournées fines, tandis que les amphores sont ponctuellement un peu plus abondantes, et que le dolium amorce une décroissance qui le ramènera durant les phases suivantes aux alentours des proportions du IIIe s.

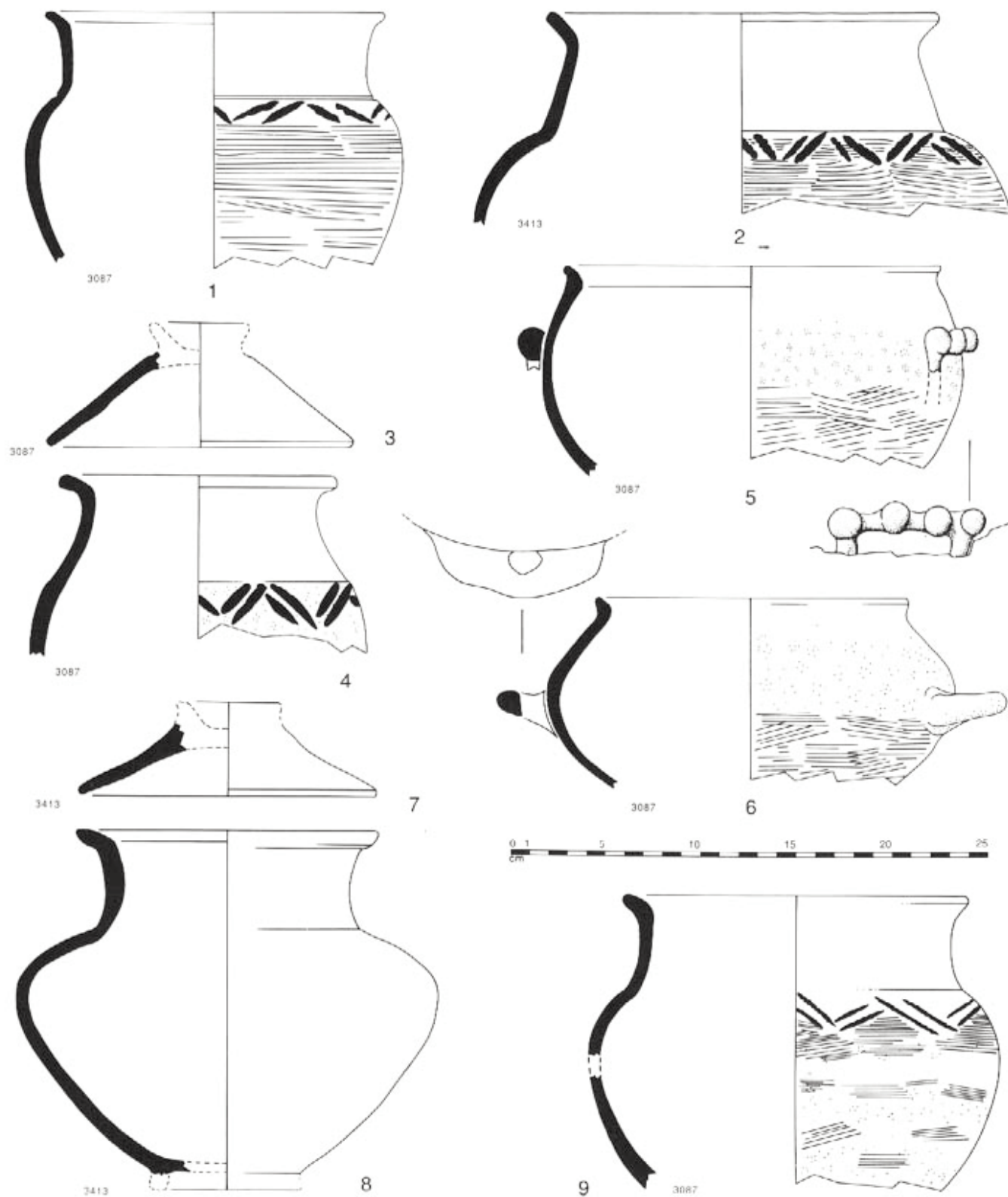
Parmi les céramiques tournées fines, on remarque à la fois des confirmations et des nouveautés: le pseudo-ionien peint représente désormais une catégorie très marginale. Si l'on retrouve les deux mêmes catégories majori-

taires (pâtes calcaires et campanien A), leur répertoire évolue sensiblement: dans les communes calcaires, la typologie des cruches (fig. 6-21, n°7) s'enrichit des premiers exemplaires à lèvres en amande, de typologie italique. Pour sa part, le campanien A (fig. 6-20, n°1-12) voit son répertoire se diversifier et s'équilibrer. Certes les bols 27ab sont encore les mieux représentés, mais ils ne sont plus la majorité, et il faut désormais compter avec plusieurs autres formes attestées par de nombreux spécimens: ainsi les bols 31, les coupes 27B et 33b, et les

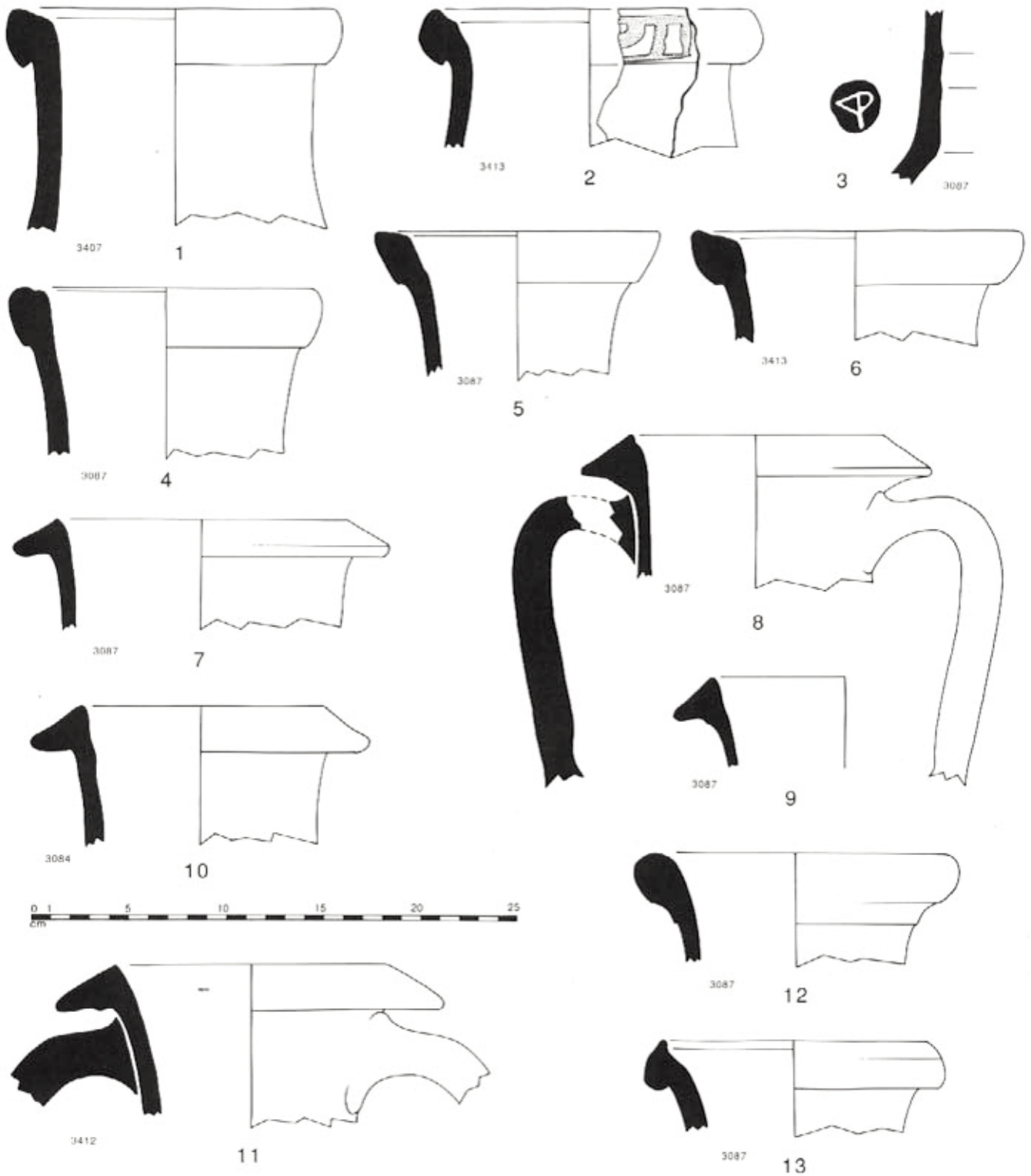


• 6-12: Mobilier céramique de la phase 3D2b (vers -200/-175). 1-8: *céramique non tournée*; 9-10: *pâte calcaire*; 11-12: *mortier massaliète*.





• 6-13: Mobilier céramique de la phase 3D2b (vers -200/-175). 1-9: céramique non tournée.

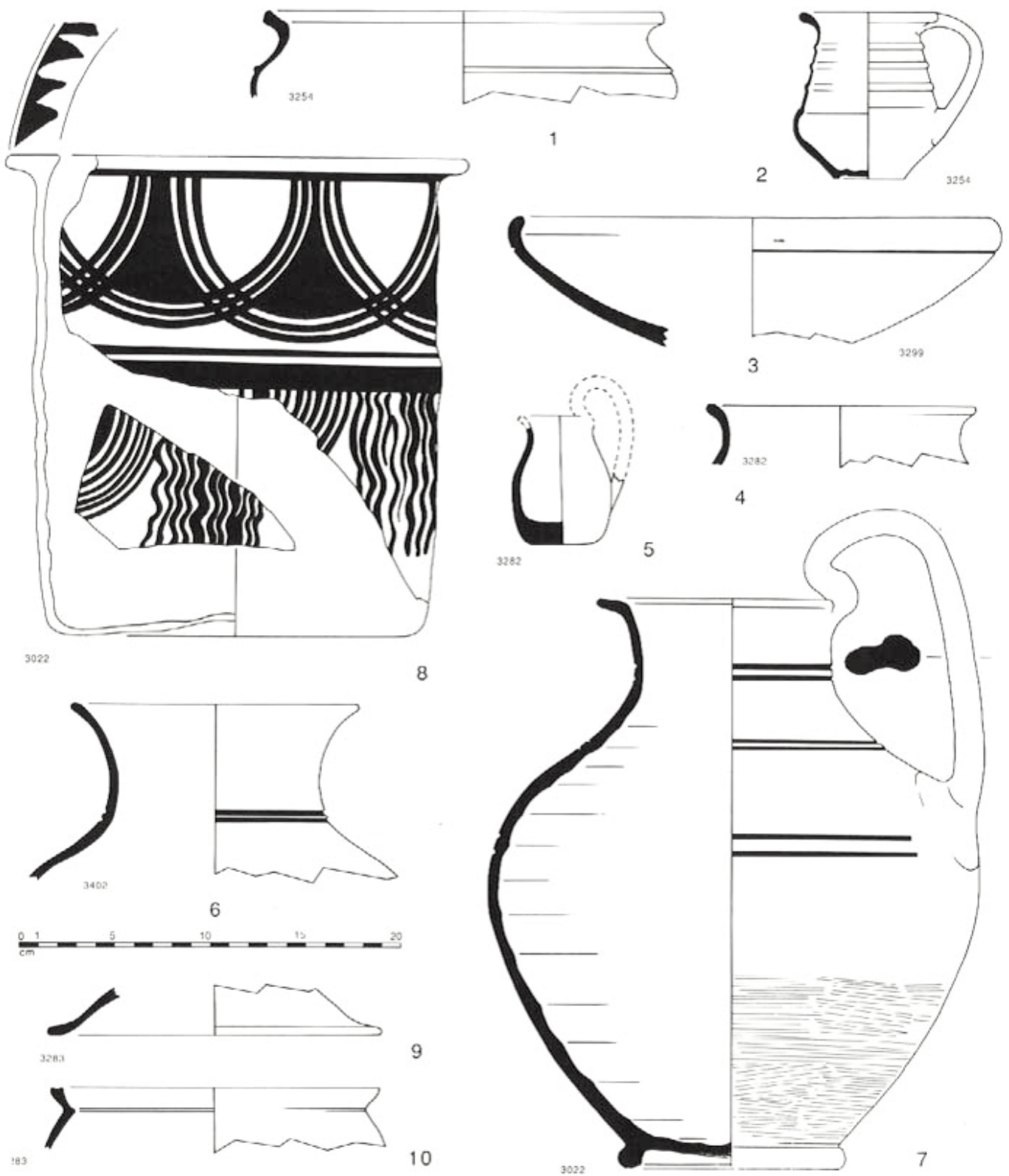


• 6-14: Mobilier céramique de la phase 3D2b (vers -200/-175). 1-6: amphore massaliète; 7-11: amphore italique; 12: amphore punique; 13: autre amphore.

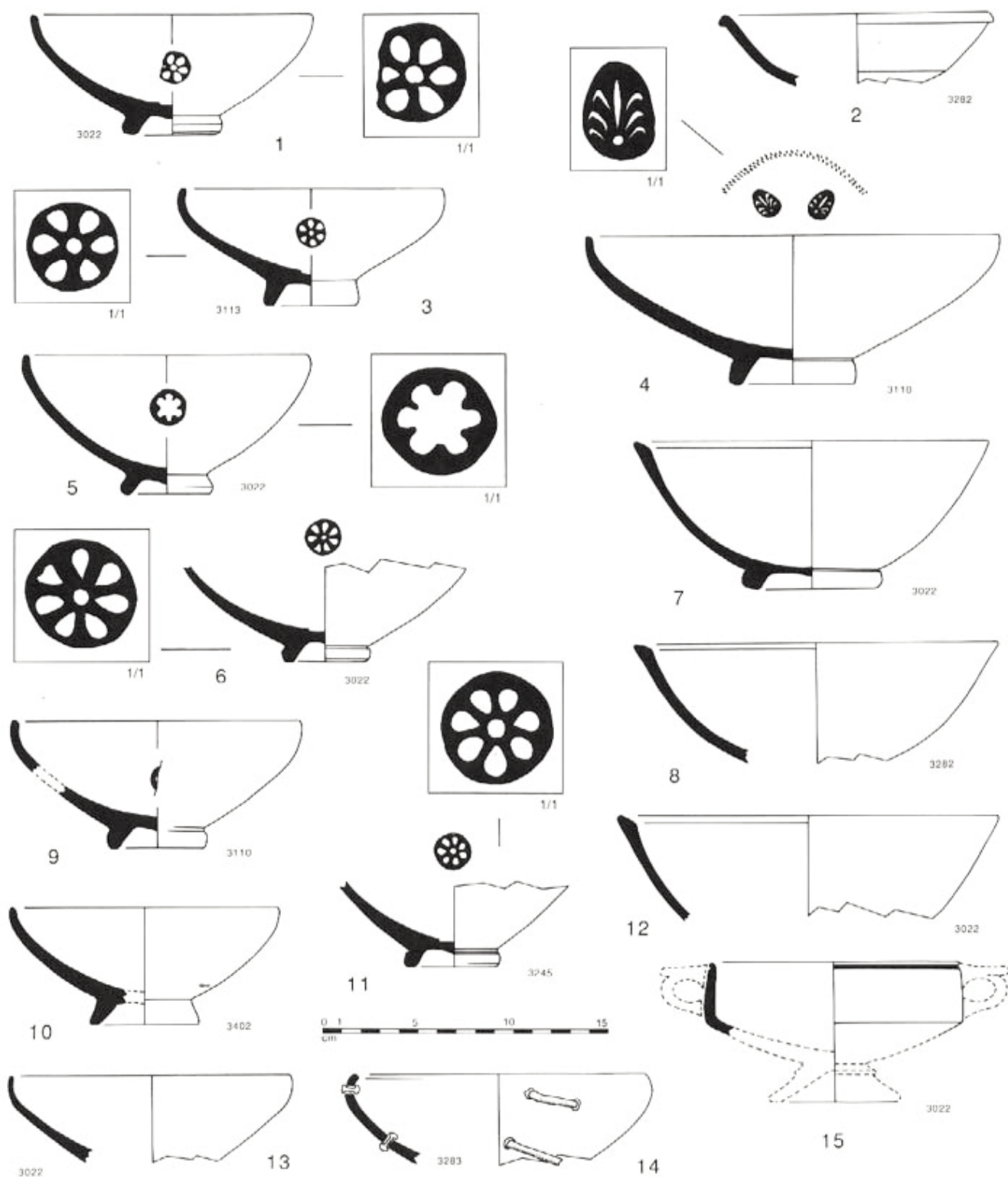
Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure	
pseudo-ionien peint	40	1,31	4,14	2,08	12	2,72	5,58	3,20	coupe hémisphérique urne urne autre	Py-18 Py-13	4b 1b 1b 1f annulaire	6-17, n°3	
campanien A	403	13,23	41,68	20,99	125	28,34	58,14	33,33	bol bol coupe coupe coupelle kylix kylix plat plat à poisson autre	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-31 Lamb-27B Lamb-33b Lamb-28ab Gats-42Bc Monf F3311 Lamb-36 Lamb-23	5 complets, 60b dont 1 réparé au plomb 3b 6b dont 2 à rehauts blancs 1 complet, 9b 1 complet, 7b 3b 2b, 4a 2b (cf. Lamb-49) 3b 1b 25f, 18d (11 rosettes, 4 palmettes et 3 guilochis)	6-16, n°1,3,5,9 6-16, n°10,13,14  6-16, n°4 6-16, n°7,8,12 6-16, n°2  6-16, n°15  6-16, n°6,11	
cér. celtique	5	0,16	0,52	0,26	3	0,68	1,40	0,80	vase balustré	Périchon 2	1b	6-17, n°4	
ibénique peinte	19	0,62	1,96	0,99	1	0,23	0,47	0,27	sombbrero de copa	Lamb-série B	1 complet	6-17, n°8	
côte catalane	21	0,69	2,17	1,09	8	1,81	3,72	2,13	oenoché urne basse	biconique	1 complet, 3b, 3f, 1a 1b	6-17, n°2	
paroi fine	2	0,07	0,21	0,10	2	0,45	0,93	0,53		Marabini I	1d pointillé		
pâte calcaire	429	14,08	44,36	22,34	39	8,84	18,14	10,40	ampoule coupe à une anse coupe hémisphérique cruche cruche plat à poisson autre		3b, 11a, 9f 1b 1b 7b, 1a 1 complet, 1b 1f 32a, 4f plat, 7f annulaires	6-17, n°5  6-17, n°6 6-17, n°7	
commune ibénique	11	0,36	1,14	0,57	8	1,81	3,72	2,13	urne basse		1b	6-17, n°1	
com. italo-grecque	9	0,30	0,93	0,47	5	1,13	2,33	1,33	couvercle caccabé		2b 1b	6-17, n°9 6-17, n°10	
grise savonneuse	6	0,20	0,62	0,31	1	0,23	0,47	0,27					
mortier massaliète	21	0,69	2,17	1,09	10	2,27	4,65	2,67			lèvre tombante lèvre épaisse 1f annulaire	1 complet, 6b 1b 1f annulaire	6-18, n°1,3 6-18, n°2
autres fines	1	0,03	0,10	0,05	1	0,23	0,47	0,27	pâte grise		1b		
<b>tot. tournées fines</b>	<b>967</b>	<b>31,74</b>	<b>100,00</b>	<b>50,36</b>	<b>215</b>	<b>48,75</b>	<b>100,00</b>	<b>57,33</b>					
non tournée	953	31,28	100,00	49,64	160	36,28	100,00	42,67	fr d'urne fr de coupe coupelle couvercle fr de couvercle autre	imit Lamb-34a Dedet-Py 316	67b, 19d 39b, 2d sur lèvre, 1 oreille 1b b=D02, f=16A, rapport=46 19b 23f dont 1 de mortier 3a, 1 oreille	6-18, n°11-12 6-18, n°13-15 6-18, n°17 6-18, n°16 6-18, n°18	
<b>tot. vaisselle</b>	<b>1920</b>	<b>63,01</b>	-	<b>100,00</b>	<b>375</b>	<b>85,03</b>	-	<b>100,00</b>					
amphore grecque	3	0,10	0,42	-	2	0,45	4,17	-	rhodienne		1b, 2f	6-18, n°10	
amphore massaliète	372	12,21	51,74	-	20	4,54	41,67	-	bord	type 9 imit gréco-italique autre	6b (dont 1 à engobe rouge) 1b 8a dont une de demi-mesure	6-18, n°5-7 6-18, n°4	
amphore punique	21	0,69	2,92	-	4	0,91	8,33	-					
amphore ibénique	3	0,10	0,42	-	1	0,23	2,08	-					
amphore italique	303	9,94	42,14	-	20	4,54	41,67	-	bord autre	gréco-italique	4b 7a, 1f 2a	6-18, n°8-8	
autres amphores	17	0,56	2,36	-	1	0,23	2,08	-					
<b>tot. amphores</b>	<b>719</b>	<b>23,60</b>	<b>100,00</b>	-	<b>48</b>	<b>10,88</b>	<b>100,00</b>	-					
dolium	408	13,39	100,00	-	18	4,08	100,00	-	bord fond cordon		1 triangulaire, 2 déversés 1f 2 digités, 3 lisses		
<b>total</b>	<b>3047</b>	<b>100,00</b>	-	-	<b>441</b>	<b>100,00</b>	-	-					
intrusions	12	dont:							atlique grise monochrome amphore étrusque	vernis noir cruche Py-3C autre	1fr 1fr 1b 7fr		

• 6-15: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3D2a (vers -175/-150).

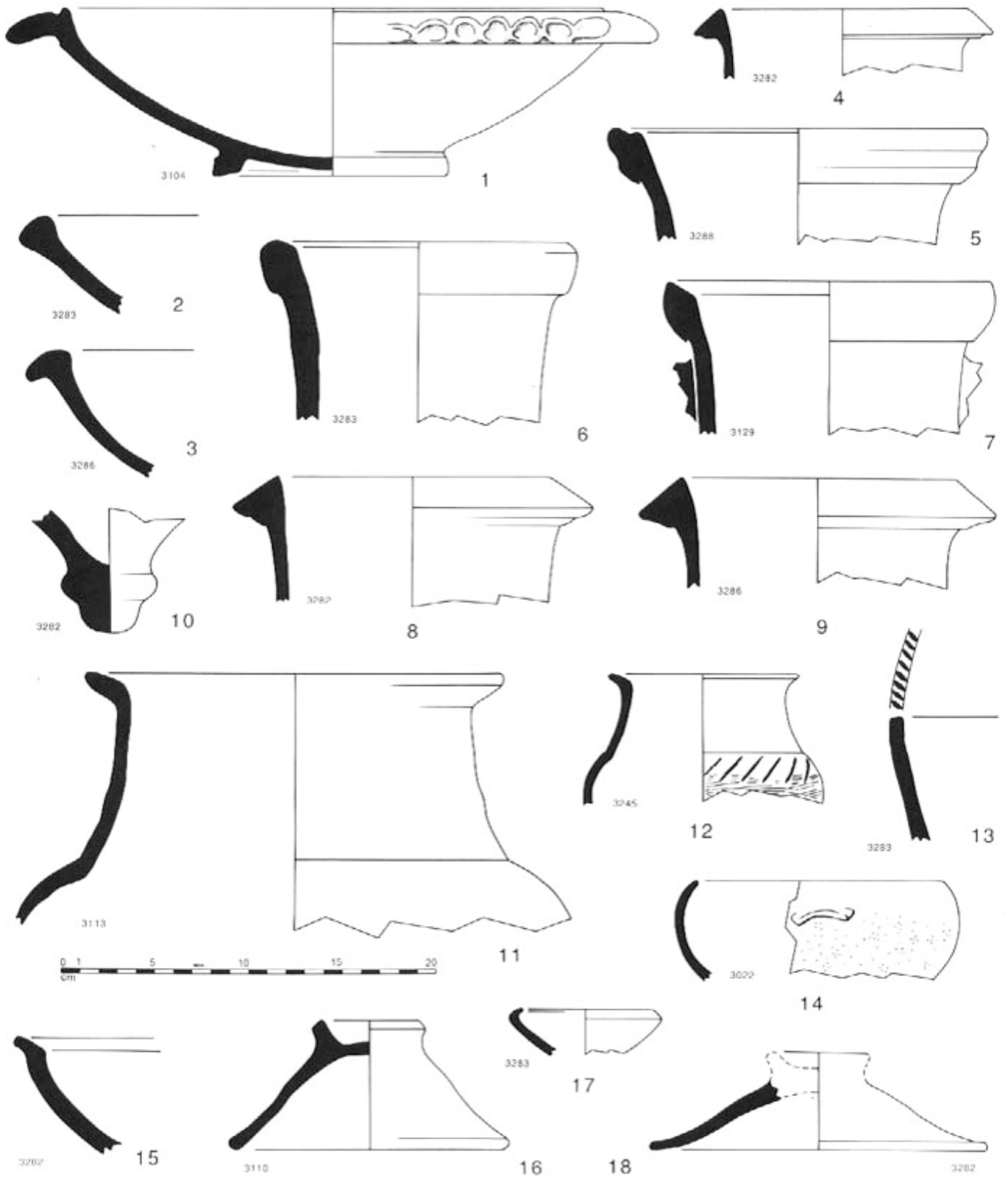




• 6-16: Mobilier céramique de la phase 3D2a (vers -175/-150). 1-15: *campanien A*.



• 6-17: Mobilier céramique de la phase 3D2a (vers -175/-150). 1: commune ibérique; 2: côte catalane; 3: pseudo-ionien peint; 4: céramique celtique; 5-7: pâte calcaire; 8: sombrero de copa; 9-10: commune italo-grecque.

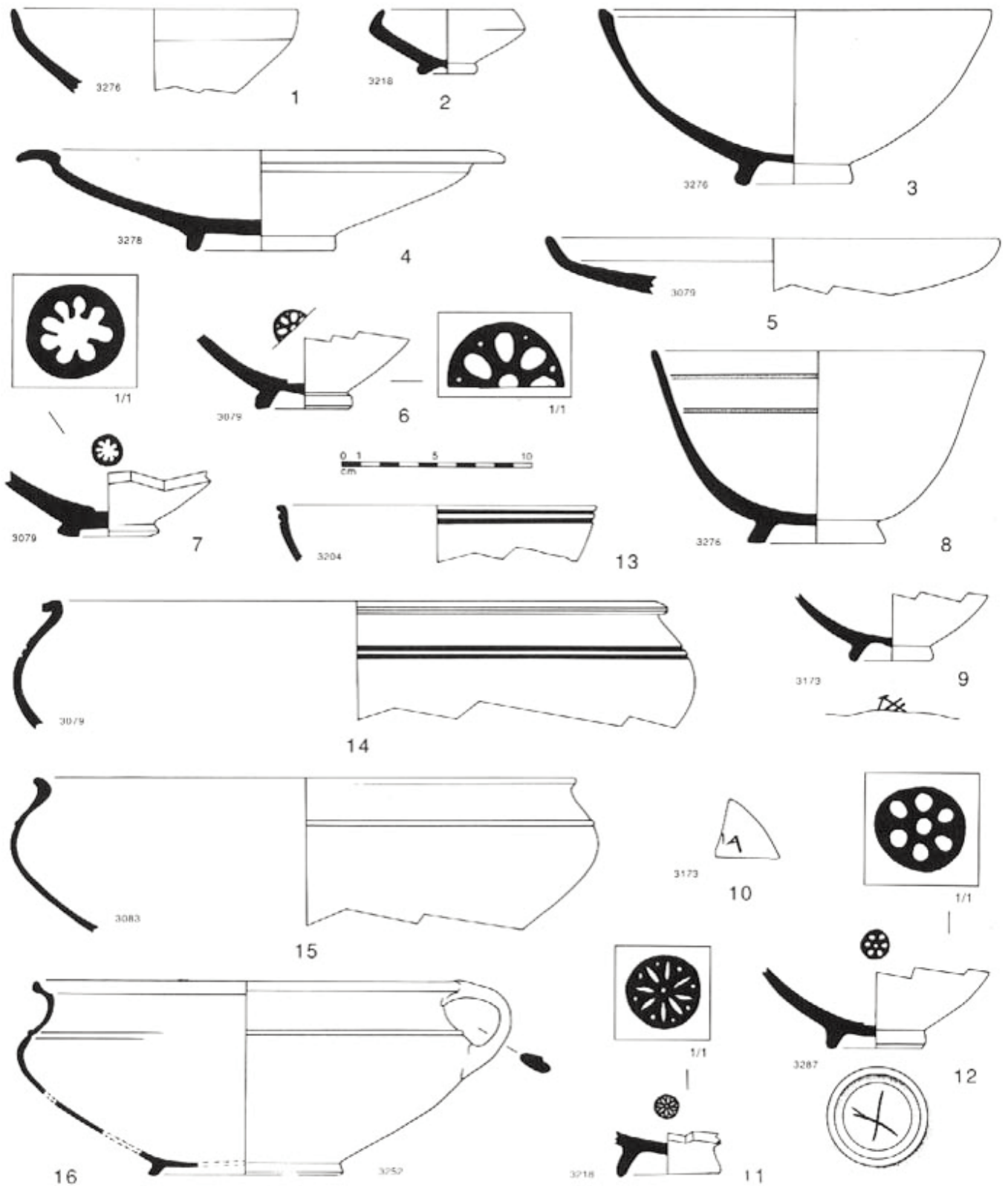


• 6-18: Mobilier céramique de la phase 3D2a (vers -175/-150). 1-3: *mortier massaliète*; 4-7: *amphore massaliète*; 8-9: *amphore italique*; 10: *amphore grecque*; 11-18: *céramique non tournée*.

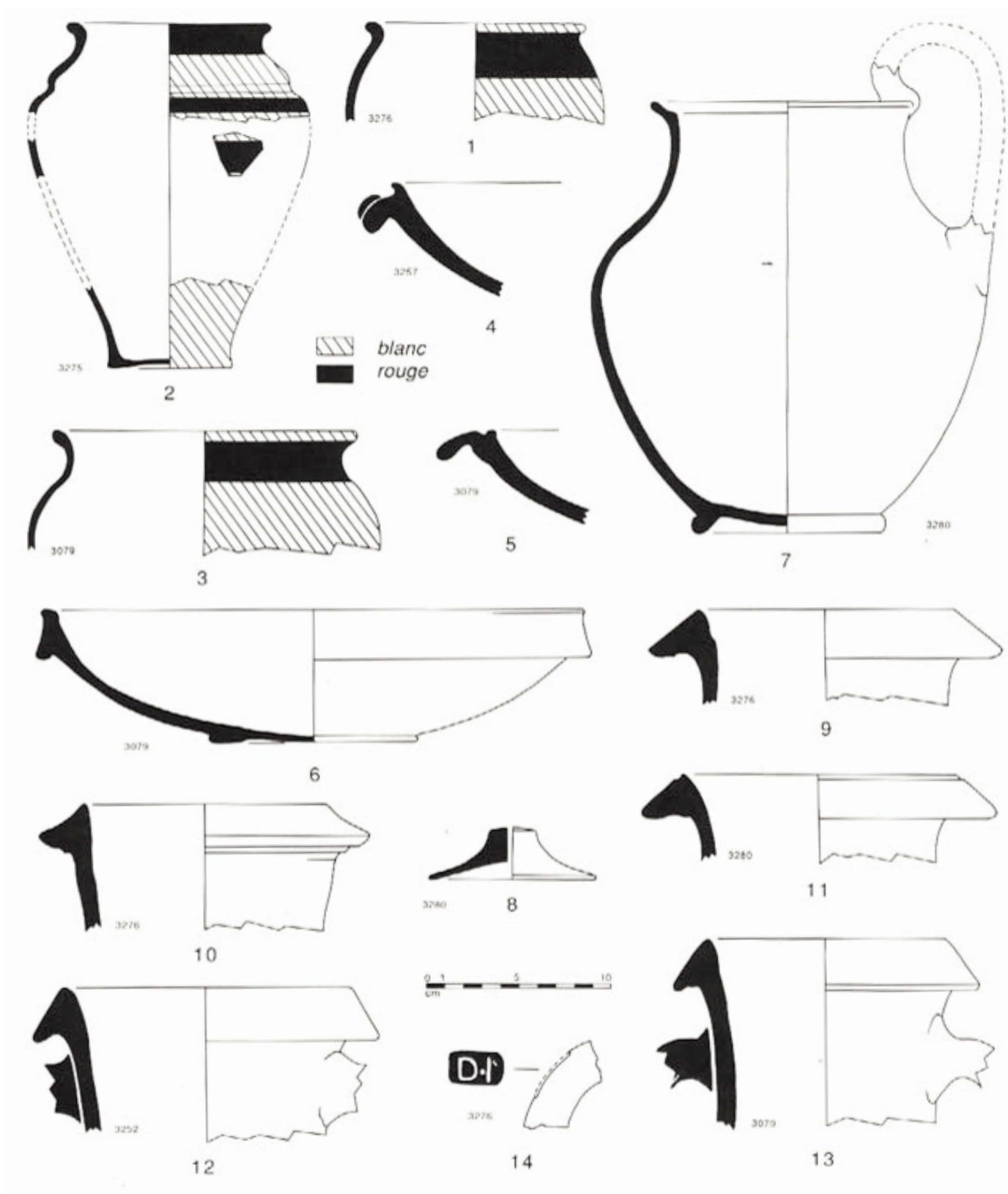


Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien peint	19	0,47	1,44	0,81 0,00	5	1,06	1,86	1,27 0,00	coupe hémisphérique cruche plat urne? autre	Py-18 cf. Lamb-36 lèvre déversée	1b 1a 1b 1b 1f	
campanien A	564	14,07	42,76	24,03	148	31,03	54,61	37,66	bol bol bol coupe coupe coupelle coupelle kylix plat plat plat plat autre	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-31 Lamb-27b Lamb-33b Lamb-28ab Lamb-34ab Lamb-42Bb Lamb-5 Lamb-5/7 Lamb-6 Lamb-36	47b 6b 1 complet, 10b, 1 rebaut blanc 10b 1 complet, 27b 3b 1 complet, 2b 1b, 1a... 1b 1b 1b 1 complet, 19b 42f, 2a, 15d (9 rosettes, 5 palmettes, 1 guilochis), 2 graffiti	6-20, n°1 6-20, n°8 6-20, n°3 6-20, n°2 6-20, n°5 6-20, n°4 6-20, n°6,7,11,12 6-20, n°9,10
dénivré de camp. A	1	0,02	0,08	0,04	1	0,21	0,37	0,25				
campanien B	22	0,55	1,67	0,94	5	1,06	1,86	1,27	bol à anses en boucle coupe coupelle plat autre	Pasquanuco-127 Lamb-33b Lamb-1 Lamb-7	1b 1b 2b, 1f 1f 1f	6-20, n°13
autres vernis noirs	1	0,02	0,08	0,04	1	0,21	0,37	0,25				
cér. coelque	24	0,60	1,82	1,02	10	2,10	3,69	2,54	vase balustre	Périchon 2	1 complet, 2b	6-21, n°1-3
côte catalane	58	1,45	4,40	2,47	17	3,56	6,27	4,33	penchoché urne basse	biconique	4b, 5a, 4f 1 complet	
paroi fine	2	0,05	0,15	0,09	1	0,21	0,37	0,25				
pâte calcare	461	11,50	34,95	19,64	42	8,81	15,50	10,69	gobelet ampoule cruche cruche cruche couvercle autre	Marabni I	1b 17a, 10f 5b 5b, plusieurs fr d'un même ex. 2b 1 complet à fond percé 22a, 16f annulaires, 2f plats	6-21, n°7 6-21, n°8
commune ibérique	37	0,92	2,81	1,58	10	2,10	3,69	2,54	urne basse coupelle autre		5b, 1fr 1b 1f creux	6-20, n°14-16
com. italo-grecque	14	0,35	1,06	0,60	6	1,26	2,21	1,53				
grise savonneuse	5	0,12	0,36	0,21	3	0,63	1,11	0,76	urne		3b, 4f plats	
mortier massaliète	8	0,20	0,61	0,34	4	0,84	1,48	1,02		lèvre tombante	4b	6-21, n°4-5
mortier italique	3	0,07	0,23	0,13	3	0,63	1,11	0,76			1 complet, 2b	6-21, n°6
autres fines	100	2,50	7,58	4,26	15	3,14	5,54	3,82				
tot. tournées fines	1319	32,91	100,00	56,20	271	56,81	100,00	68,96				
non tournée	1028	25,65	100,00	43,80	122	25,58	100,00	31,04	fr d'urne coupe  fr de coupe plat couvercle fr de couvercle autre	Dedet-Py 461 b=E08, f=11A, rapport=35 Dedet-Py 421 b=101, f=12A, rapport=28 Dedet-Py 321 b=D03, f=11A, rapport=33 35b, 1a, 1d sur lèvre 1b imt. Lamb-36 Dedet-Py 327 Dedet-Py 327 b=D01, f=71A, rapport=46 b=D01, f=71A, rapport=40 16b, 1f troué 23f, 1 goulot, 1 oreille	6-22, n°2-5 6-22, n°4 6-22, n°9 6-22, n°3 6-22, n°6 6-22, n°1 6-22, n°7 6-22, n°8	
tot. vaisselle	2347	58,56	-	100,00	393	82,39	-	100,00				
amphore massaliète	170	4,24	13,20	-	16	3,35	23,19	-	bord autre	type 8 type 9	1b 6b 4a 1b	6-22, n°10
amphore punique	13	0,32	1,01	-	5	1,05	7,25	-				6-22, n°13
amphore ibérique	5	0,12	0,39	-	3	0,63	4,35	-		Mafia E	1b 1a, 1fr à cannelures	6-22, n°12
amphore italique	1075	26,82	83,46	-	41	8,60	59,42	-	bord autre	gréco-italique Dressel-1A	18b 5b 23a, 8f, 1 estampille	6-21, n°9-11 6-21, n°12-13 6-21, n°14
autres amphores	25	0,62	1,94	-	4	0,84	5,80	-	pâte sablée		1f moulés	6-22, n°11
tot. amphores	1288	32,14	100,00	-	69	14,47	100,00	-				
dolium	373	9,31	100,00	-	15	3,14	100,00	-	bord fond cordon		3 triangulaires 1f 2 lisses, 1 digité	
total	4008	100,00	-	-	477	100,00	-	-				
intrusions	17	dont:							amphore étrusque attique sigillée gauloise	figures rouges	1a 1f 1b	

• 6-19: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3D1 (vers -150/-125).

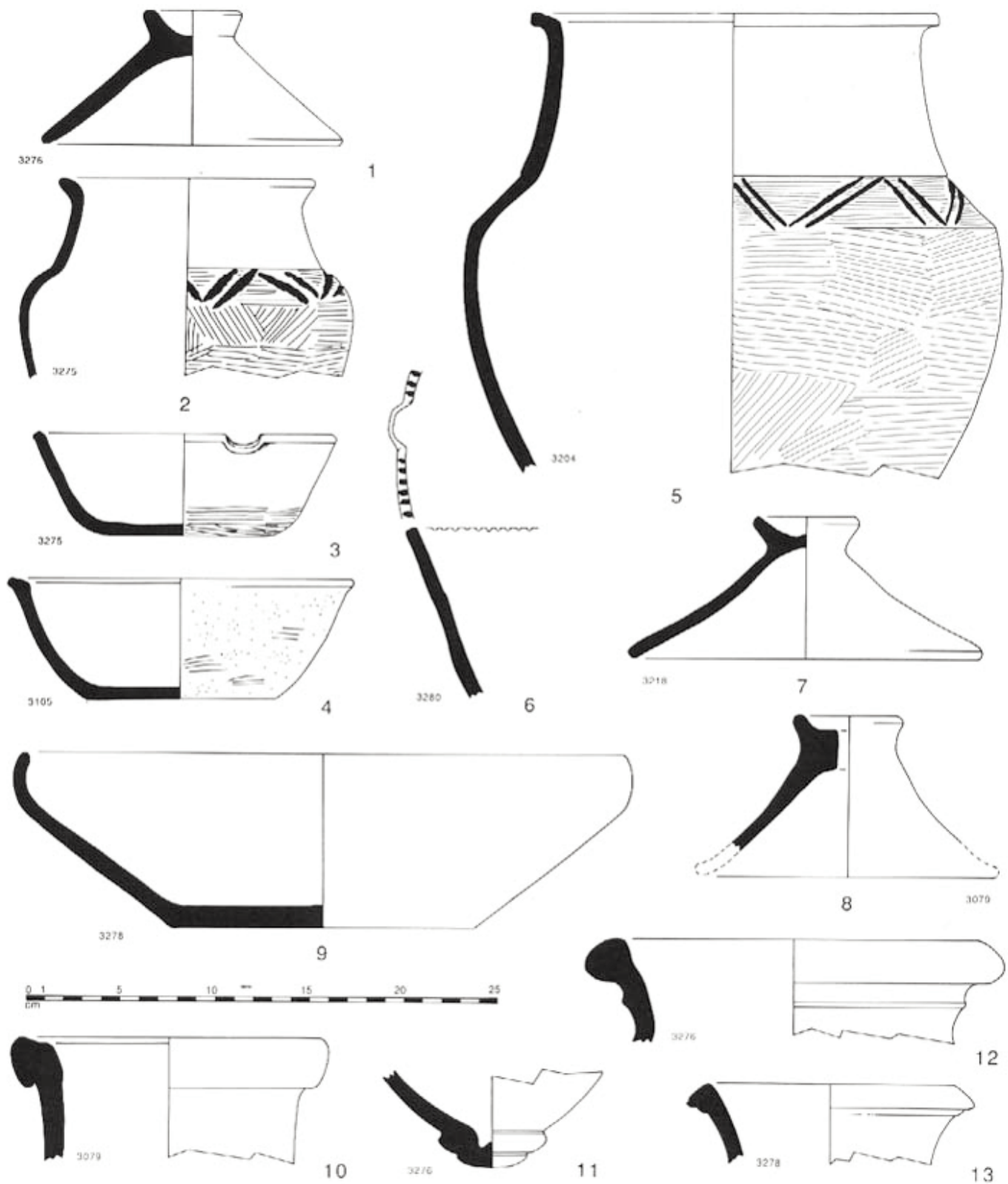


• 6-20: Mobilier céramique de la phase 3D1 (vers -150/-125). 1-12: *campanien A*; 13: *campanien B*; 14-16: *commune ibérique*.



• 6-21: Mobilier céramique de la phase 3D1 (vers -150/-125). 1-3: *céramique celtique*; 4-5: *mortier massaliète*; 6: *mortier italique*; 7-8: *pâte calcaire*; 9-14: *amphore italique*.





• 6-22: Mobilier céramique de la phase 3D1 (vers -150/-125). 1-9: *céramique non tournée*; 10: *amphore massaliète*; 12: *amphore ibérique*; 13: *amphore punique*; 11: *autre amphore*.

plats 36. Les autres galbes (notamment les formes anciennes) sont plus rares (5, 28, 34, 42). Enfin, des formes récentes, qui se développeront plus tard dans le faciès "A tardif", apparaissent: Lamb.6, Lamb.5/7 par exemple. Les estampilles, un peu moins nombreuses, sont cependant encore courantes et toutes de type classique (7).

L'une des nouveautés, dans le vernis noir, est l'apparition du campanien B (fig.6-20, n°13), avec 22 tessons appartenant à 4 formes (Pasquinucci-127, Lamb-1, 7 et 33b). On relèvera la présence précoce du bol à anses en boucle Pasquinucci-127, attesté ici dès le IIe s., sans doute en B vraie (8), alors qu'il est plus courant dans le triangle bas-rhodanien en B-ôïde au Ier s. (9).

À côté de céramiques peu fréquentes (dérivées de A, parois fines, grises savonneuses), quelques types sont désormais fournis: ainsi les vases ibériques (œnochoés grises de la côte catalane, urnes basses à pâte rouge ou grise: fig. 6-20, n°14-16), les vases balustres celtiques ornés de bandes rouges sur fond blanc (fig.6-21, n°1-3), et dans une moindre mesure les vases culinaires italo-grecs. Les mortiers italiens (fig.6-21, n°6) progressent régulièrement par rapport aux mortiers massaliètes.

La céramique non tournée présente toutes les formes du faciès classique du IIe Age du Fer (fig.6-22, n°1-9). Les grandes séries s'y répartissent comme aux deux phases antérieures (fig.6-2).

Enfin, le mobilier amphorique voit une spectaculaire progression des importations italiennes par rapport aux massaliètes (fig.6-22, n°10), qui constituent alors moins d'un quart des trouvailles d'amphores (13% en fragments, 23% en individus). Les amphores italiennes sont de deux types: encore beaucoup de gréco-italiennes récentes (fig. 6-21, n°9-11), et quelques bords attribuables au type Dressel-1A (fig. 6-21, n°12-13), qui apparaît à cette période (voir aussi ci-après, §10.2.). À noter dans ce lot une estampille (fig.6-21, n°14). Quelques amphores diverses, parmi lesquelles un certain nombre de tessons puniques et ibériques (fig.6-22, n°12 et 13) et un fond mouluré de type indéterminé (fig.6-22, n°11), complètent cet inventaire.

### 6.7. Céramiques de la phase 3C2 (vers -125/-75)

• Tableau général, fig. 6-23; illustration: fig. 6-24 à 6-26.

C'est encore un lot fourni de documents (3164 tessons représentant un minimum de 443 vases) qui illustre le passage du IIe au Ier s. Les caractéristiques générales de cet ensemble sont les suivantes: abondance des céramiques tournées fines (44% des tessons et 63% des vases), recul des céramiques non tournées et des doliums, relative stabilité des quantités d'amphores.

On remarque que la croissance des céramiques tournées fines tient essentiellement à leur diversification. Si le campanien A occupe dans cette catégorie la même place que durant les trois précédentes phases de l'îlot 3 (un peu plus de 40% des tessons et autour de 60% des vases), les cruches en pâte calcaire sont en net retrait. Parmi ces dernières se développent les types italiens, à lèvre en amande, en gouttière ou moulurée.

Le campanien A (fig.6-24, n°1-10) poursuit son évolution: beaucoup moins de Lamb-27ab, mais un plus grand nombre de 27c, de 31, de 27B, de 33b et de 36, ce qui équilibre nettement le répertoire. Si l'on ajoute les types moins fréquents, telles que 28ab, 6 et 55, on obtient un éventail désormais très large de formes, caractéristique de la A "moyenne". Notons encore que les décors imprimés, bien que moins nombreux qu'auparavant, sont encore bien attestés dans cette phase (10), et que les cercles incisés y apparaissent.

Le campanien B reste rare (fig.6-24, 11-13), tandis qu'apparaissent concurremment le campanien C et ses dérivés régionaux, encore peu nombreux dans ces premiers temps de leur existence (11).

Deux catégories de vases tournés ont au cours de cette phase une place notable (près de 10% des fragments de tournée fine chacune): les petites œnochoés de la côte catalane (fig. 6-25, n°5 et 6), et les vases balustre d'origine celtique, peints ou inornés (fig.6-25, n°1-4). Les mortiers italiens sont également assez nombreux (fig.6-25, n°11), tandis que les mortiers massaliètes ont quasiment disparu.

Les autres types de vases fins, très divers, sont attestés chacun par quelques fragments:

parmi eux, on soulignera la présence d'un gobelet à paroi fine Marabini IV à bord en gouttière (fig.6-25, n°9), d'une marmite et d'un couvercle italo-grecs (fig.6-25, n°7 et 8); d'un plat à engobe rouge interne pompéien, assez précoce (fig.6-25, n°10); et d'une "bouteille" en céramique punique à décor peint en rouge-brun (fig.6-25, n°12), d'un type peu fréquent à Lattes.

La céramique non tournée, moins fournie qu'auparavant, est aussi dans une phase de transition où se perdent les caractères classiques du IIe Age du Fer régional (notamment les décors sur les urnes, qui se raréfient) (fig. 6-26, n°9-13).

Les amphores sont désormais dominées de manière écrasante par les importations italiennes: à côté d'un certain nombre de bords se rattachant encore au type gréco-italien (fig.6-26, n°1 et 4), ce sont surtout des Dressel-1, avec semble-t-il concurremment les trois variantes 1A, 1B et 1C. Les Dressel 1-A, autant qu'on puisse en juger, sont parmi elles de loin les plus nombreuses.

Si les amphores massaliètes forment un lot désormais mineur, on relève dans cette phase d'assez nombreux tessons d'amphores puniques appartenant à plusieurs formes (fig.6-25, n°7 et 8).

### 6.8. Céramiques de la phase 3C1 (vers -75/-25)

• Tableau général, fig. 6-27; illustration: fig. 6-28 et 6-29.

Les niveaux du plein Ier s. av. n. è. sont mal conservés dans l'îlot 3, et peu stratifiés, ce qui explique à la fois le petit nombre de documents disponibles (310 tessons seulement, représentant au minimum 64 vases), et la difficulté de différencier le deuxième et le troisième quart du siècle. Cet ensemble réduit à datation lâche ne donne donc qu'un reflet schématique du mobilier de cette époque, mieux attestée dans d'autres zones (voir notamment ci-après, îlot 4-nord, phases 4nE et 4nD).

Parmi les céramiques tournées fines, les vases communs à pâte calcaire et le campanien A dominant en nombre de tessons, mais en nombre de vases, le campanien A, encore très vivant, est le plus fourni (un tiers des vases tournés). Les formes sont encore très diversi-

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor, c=cercles)	N° Figure	
<i>pseudo-ionien peint</i>	1	0,03	0,07	0,05	1	0,23	0,36	0,26			1a		
<i>campanien A</i>	588	18,90	42,08	28,04	171	38,60	60,85	44,19	bol bol bol coupe coupe coupelle plat plat plat plat autre	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-31 Lamb-27B Lamb-33b Lamb-28ab Lamb-6 Morel F1411? Lamb-36 Lamb-55	23b 22b 1 complet, 17b 38b 20b 1 complet, 9b 1b (ou petite Lamb-6?) 1b 21b 1b 40f, 13d (2 palmettes feuille de lorne, 2 palmettes, 1c incisés 7 rosettes, 1c blancs)	6-24, n°1,9 6-24, n°3 6-24, n°10 6-24, n°6 6-24, n°4 6-24, n°5 6-24, n°7 6-24, n°2,8	
<i>dérivée de camp. A</i>	1	0,03	0,07	0,05	1	0,23	0,36	0,26					
<i>campanien B</i>	12	0,38	0,84	0,56	6	1,35	2,14	1,55	coupe coupelle coupelle plat	Lamb-33b Lamb-1 Lamb-2 Lamb-5	1 complet, 1b 1fr 1b 2b	6-24, n°11,13 6-24, n°12	
<i>campanien C</i>	8	0,25	0,56	0,38	1	0,23	0,36	0,26					
<i>dérivée de C</i>	7	0,22	0,49	0,33	1	0,23	0,36	0,25	plat	Lamb-7	1b		
<i>cér. celtique</i>	139	4,39	9,78	6,52	12	2,71	4,27	3,10	vase balustre sombro de copa	Pénchon 2	2 complets, 2b, 3f, nbx fr peints 1b	6-25, n°1,4	
<i>ibérique peinte</i>	1	0,03	0,07	0,05	1	0,23	0,36	0,26	oenochôé	bitronconique	2 complets, 17b, 9a, 7f, 5 cols	6-25, n°5,6	
<i>côte catalane</i>	139	4,39	9,78	6,52	24	5,42	8,54	6,20	gobelet	Marabini IV	1b	6-25, n°9	
<i>paroi fine</i>	1	0,03	0,07	0,05	1	0,23	0,36	0,26					
<i>pâte calcaire</i>	419	13,24	29,49	19,64	32	7,22	11,39	8,27	ampoule cruche cruche cruche cruche autre	lèvre déversée lèvre en amande lèvre en gouttière lèvre moulurée	1b, 5a, 2f 4b 6b 9b 1b 11a, 12f annulaires, 5f plats		
<i>commune ibérique</i>	8	0,25	0,56	0,38	5	1,13	1,78	1,29	urne basse		3b		
<i>com. italo-grecque</i>	10	0,32	0,70	0,47	4	0,90	1,42	1,03	lopas couverture		1b 1b	6-25, n°8 6-25, n°7	
<i>commune punique</i>	2	0,06	0,14	0,09	2	0,45	0,71	0,52	bouteille jatte	décor peint	1fr 1b	6-25, n°12	
<i>grise savonneuse</i>	4	0,13	0,28	0,19	1	0,23	0,36	0,26	urne		1b, 1f plat		
<i>rouge pompéien</i>	3	0,09	0,21	0,14	1	0,23	0,36	0,26	coupe basse	Goudineau 1	1 complet	6-25, n°10	
<i>mortier massaliète</i>	2	0,06	0,14	0,09	2	0,45	0,71	0,52			lèvre tombante lèvre épaisse	3b, 2d digité 1b	
<i>mortier italique</i>	24	0,76	1,89	1,13	6	1,81	2,85	2,07			2 complets, 4b, 1f	6-25, n°11	
<i>autres fines</i>	42	1,33	2,96	1,97	7	1,58	2,49	1,81	v.n. à rehauts blancs	italote?	1fr (US3260)		
<b>tot. tournées fines</b>	<b>1421</b>	<b>44,91</b>	<b>100,00</b>	<b>66,62</b>	<b>281</b>	<b>63,43</b>	<b>100,00</b>	<b>72,61</b>					
<i>non tournée</i>	712	22,50	100,00	33,38	106	23,93	100,00	27,39	urne urne finie au tour fr d'urne coupe		**1 complet (3244) 1f, 24fr 60b, 9d **1 complet (3270) **1 complet (3273) 28b, 1d sur lèvre, 2 oreilles 9b 1b 25f, 1a, 2 oreilles	6-26, n°13 6-26, n°10 6-26, n°11 6-26, n°9 6-26, n°12	
<b>tot. vaisselle</b>	<b>2133</b>	<b>67,41</b>	-	<b>100,00</b>	<b>387</b>	<b>87,36</b>	-	<b>100,00</b>					
<i>amphore massaliète</i>	34	1,07	3,69	-	6	1,35	12,77	-	bord	type 9	1b	6-26, n°7	
<i>amphore punique</i>	39	1,23	4,23	-	5	1,13	10,64	-	Mafia C2 Mafia E autre	cf. PE18	1b 1b 1b	6-26, n°8	
<i>amphore italique</i>	846	26,74	91,66	-	35	7,90	74,47	-		gréco-italique Dressel-1A Dressel-1B Dressel-1C autre	10b 19b 3b 3a 47a, 12f	6-26, n°1,4 6-26, 2,3,6 6-26, n°5	
<i>autres amphores</i>	2	0,06	0,22	-	1	0,23	2,13	-	Tripolitaine autre	1 ancienne	1b 1b		
<b>tot. amphores</b>	<b>921</b>	<b>29,11</b>	<b>100,00</b>	-	<b>47</b>	<b>10,61</b>	<b>100,00</b>	-					
<i>dolium</i>	110	3,48	100,00	-	9	2,03	100,00	-	bord		1 triangulaire		
<b>total</b>	<b>3164</b>	<b>100,00</b>	-	-	<b>443</b>	<b>100,00</b>	-	-					
<i>intrusions</i>	13	donc:							africaine de cuisine		1b		

• 6-23: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3C2 (vers -125/-75).



fiées (27c, 27B, 31, 33b, 36), et comprennent quelques profils tardifs (notamment une coupe Morel F2941: fig.6-28, n°1). Les décors imprimés ont disparu: seul reste un double cercle incisé.

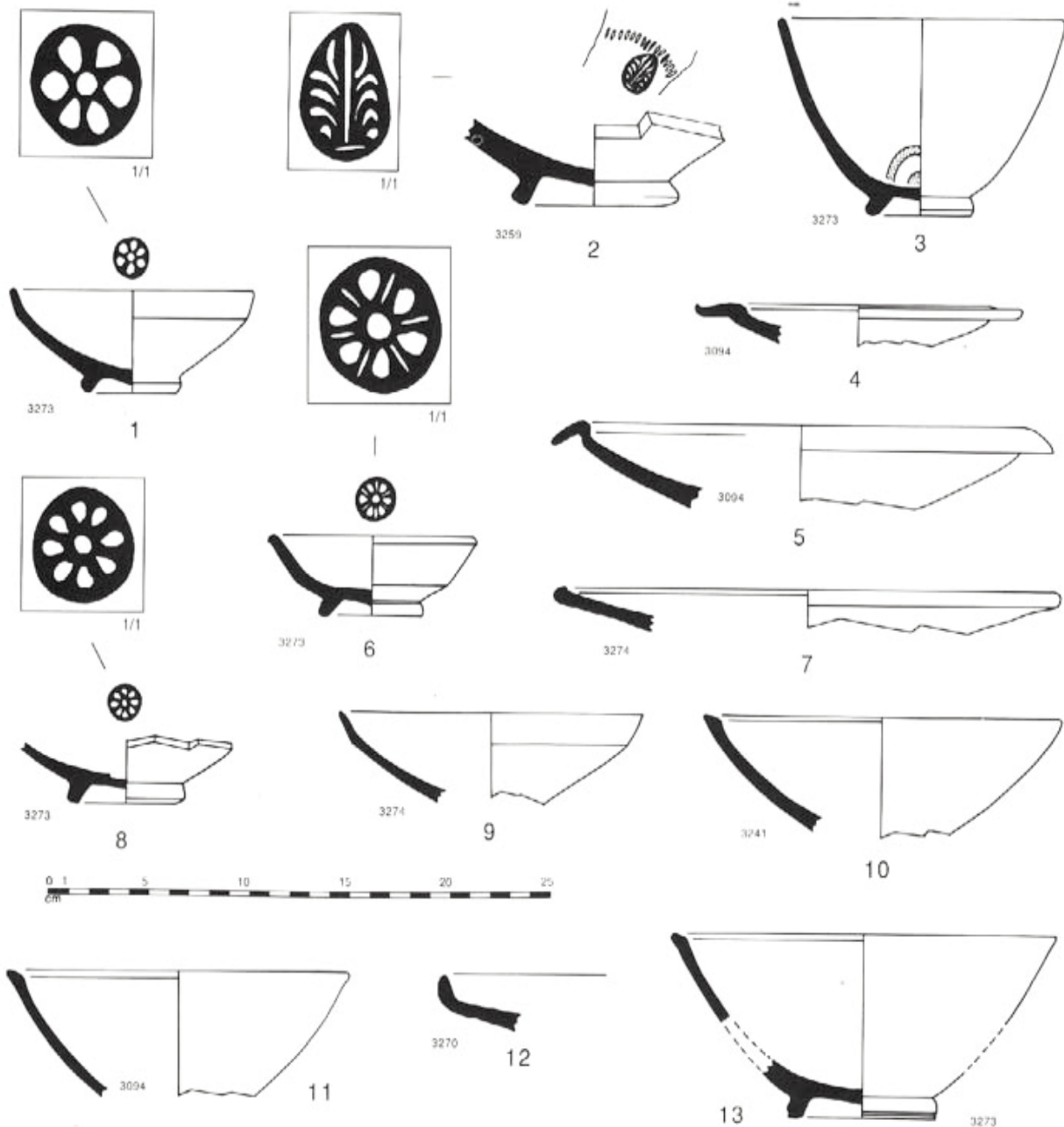
Le campanien B, bien qu'on soit aux alentours du milieu du Ier s., n'est attesté que par 1 tesson. Le campanien C (fig.6-28, n°3) n'est

guère plus abondant, pas plus que ses dérivés, contrairement à ce que l'on observe autour de Nîmes à même époque (12).

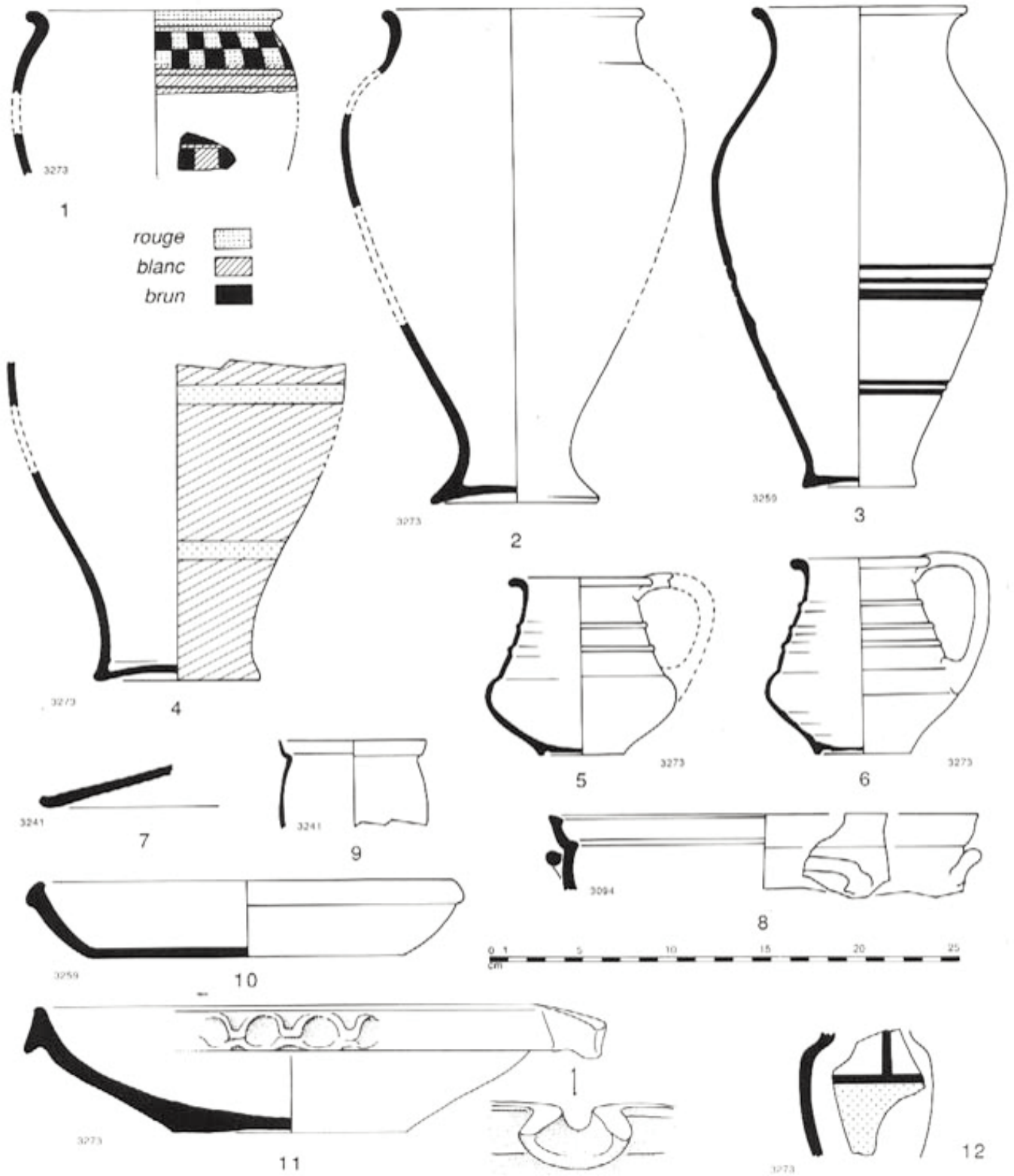
D'autres catégories, caractéristiques du IIe s., sont en régression, comme les vases celtiques et gris catalans. Par contre, on retrouve un certain nombre de vases culinaires italo-grecs, avec un répertoire renouvelé, de faciès

désormais plus romain que grec (fig.6-28, n°4-6); les vases à paroi fine (gobelets Marabini I et IV: fig. 6-28, n°7) sont également assez abondants.

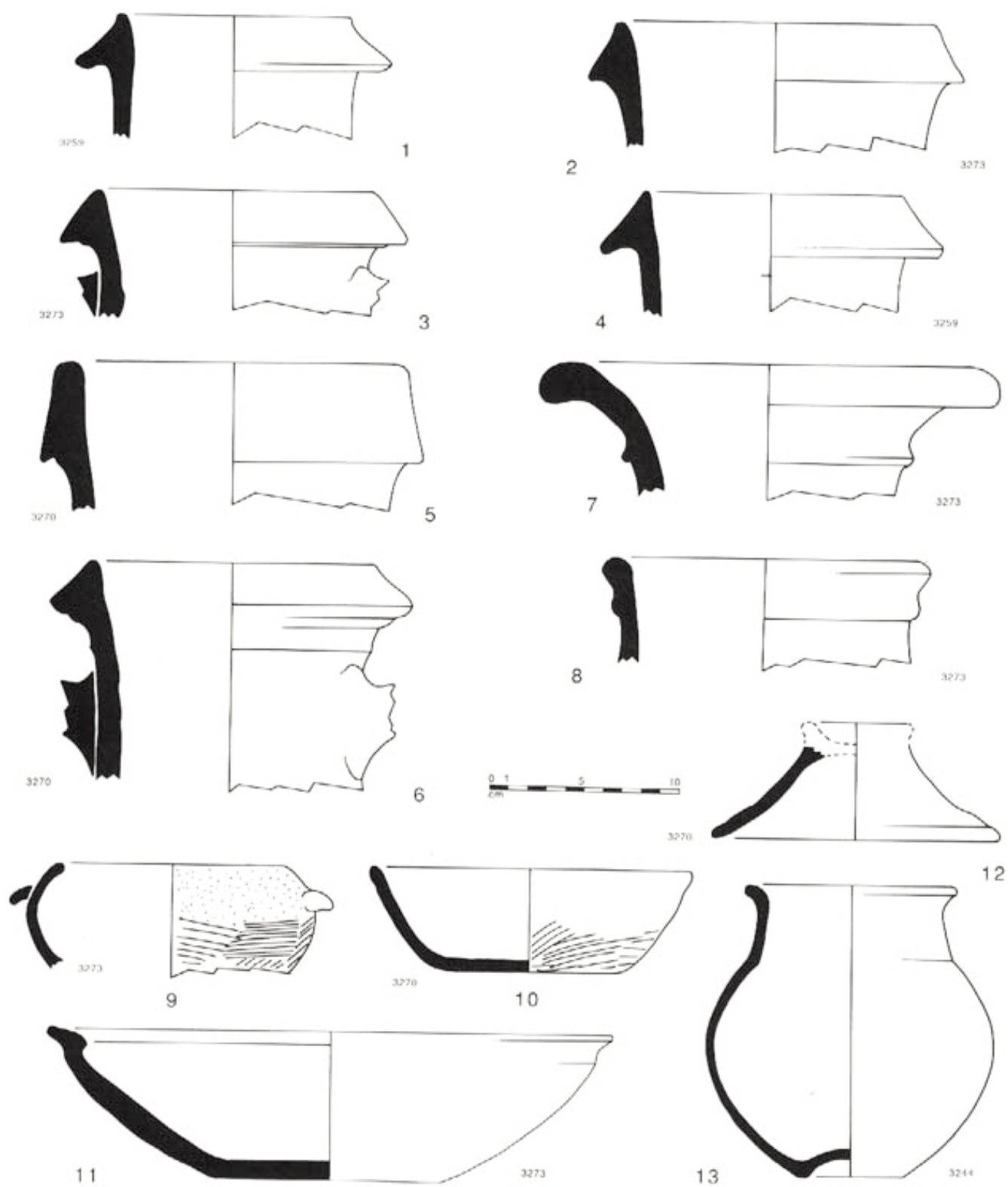
La céramique non tournée, encore bien présente (30% des tessons et 26% des vases), a également changé de faciès (fig.6-28, n°8-13): on trouve désormais les séries dites "récentes",



• 6-24: Mobilier céramique de la phase 3C2 (vers -125/-75). 1-10: campanien A; 11-13: campanien B.



• 6-25: Mobilier céramique de la phase 3C2 (vers -125/-75). 1-4: *céramique celtique*; 5-6: *côte catalane*; 7-8: *commune italo-grecque*; 9: *paroi fine*; 10: *céramique à engobe rouge pompéien*; 11: *mortier italique*; 12: *commune punique*.



• 6-26: Mobilier céramique de la phase 3C2 (vers -125/-75). 1-6: *amphore italique*; 7-8: *amphore punique*; 9-13: *céramique non tournée*.



avec des urnes inornées, des couvercles à pied étroit, des coupes à oreilles, la plupart de ces vases étant finis (certains même montés: n°8) au tour. Plusieurs pièces, notamment des coupes basses à petites oreilles de préhension et bec verseur (fig.6-28, n°9 et 13) sortent d'un atelier artisanal —probablement lattois— ayant fonctionné autour de -50, atelier dont les produits ont également été retrouvés dans d'autres zones du site (voir par exemple ci-après, §10-5 et fig. 10-15, n°6, 7, 10, 11).

### 6.9. Céramiques de la phase 3B2 (vers -25/+25)

• Tableau général, fig. 6-30; illustration: fig. 6-31 et 6-32.

Dans ce lot d'importance moyenne (1908 tessons représentant au moins 231 vases) qui illustre l'époque augustéenne, c'est la diversité des types de céramique qui est la plus frappante. La céramique non tournée, avec 18% des tessons est en net retrait, tandis que les amphores, avec 46%, sont particulièrement abondantes: la fouille d'une grande fosse remplie de ces conteneurs (FS234) n'est pas étrangère à ce fait.

Les céramiques tournées fines contiennent encore nombre de tessons de campanien A (fig.6-31, n°1), de faciès tardif caractéristique (avec notamment Lamb-5/7 et Morel-113, et des décors uniquement de cercles incisés et peints). Campanien B, dérivés de A (à pâte grise ou jaune) et campanien C sont attestés chacun par un petit nombre de tessons, tandis

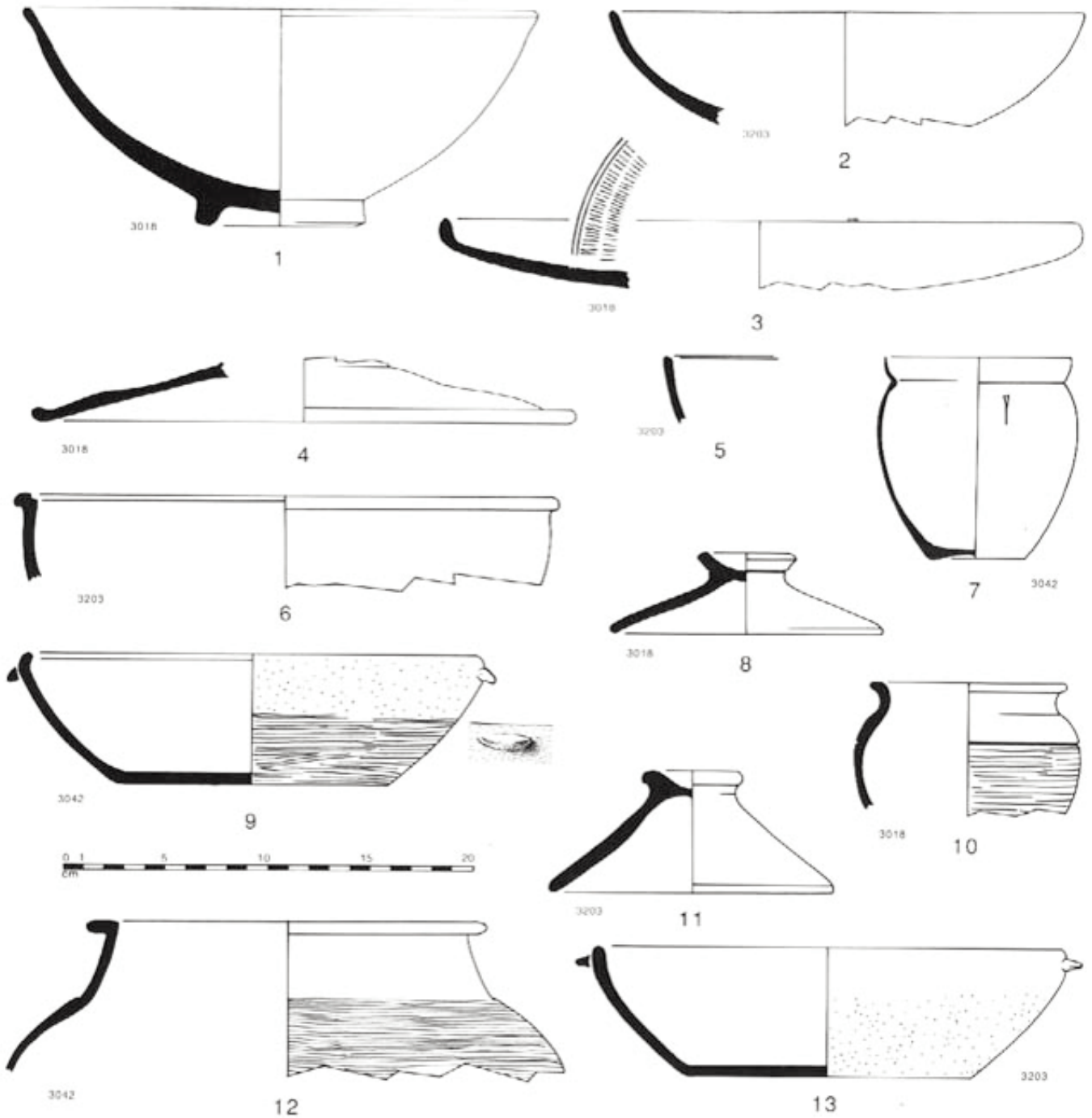
que les dérivés de C sont pour la première fois assez nombreux. Une coupelle (fig.6-31, n°2) appartient sans doute à l'arétine à vernis noir.

Les sigillées italiques, bien que faisant ici leur meilleur score, ne sont pas vraiment abondantes (6% des tessons de vases tournés et 5% des individus) (fig.6-31, n°5-9). Les vases communs (urnes et cruches à pâte calcaire, fumigées et à points de chaux surtout, et quelques mortiers) dominent, tandis que les autres catégories de vases tournés sont plus épisodiques, bien que très diversifiés.

On retrouve cette variété dans les amphores. La bonne tenue, à l'époque augustéenne, des formes italiques de tradition républicaine (encore plus d'un quart des tessons d'amphore et un tiers des individus, formes Dressel 1A et 1B, dont une marque "ID": fig.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	35	11,29	27,78	15,96	11	17,19	33,33	22,00	bol bol coupe coupe coupe plat autre	Lamb-27c Lamb-31 Lamb-27B Lamb-33b Morel-F2941 Lamb-36	2b 2b 3b 1b 1 complet 2b 5f, 1d (1 cercles incisés)	6-28, n°2 6-28, n°1
campanien B	1	0,32	0,79	0,46	1	1,56	3,03	2,00				
campanien C	5	1,61	3,97	2,28	2	3,13	6,06	4,00	plat coupelle	Lamb-7 Lamb-2	1b, 1d (1 guilloché) 1fr	6-28, n°3
dérivée de C	2	0,65	1,59	0,91	2	3,13	6,06	4,00				
côté celtique	1	0,32	0,79	0,46	1	1,56	3,03	2,00				
côte catalane	2	0,65	1,59	0,91	2	3,13	6,06	4,00				
paroi fine	23	7,42	18,25	10,50	5	7,81	15,15	10,00	gobelet gobelet autre	Marabini I Marabini IV	1d (pointillé) 1 complet, 1b 2a verticales	6-28, n°7
pâte calcaire	44	14,19	34,92	20,09	4	6,25	12,12	8,00	cruche autre	livre en gouttière	1b 1a, 2f annulaires	
com. italo-grecque	13	4,19	10,32	5,94	5	7,81	15,15	10,00	couvercle plat	bord mouluré bord à rainure	1b 1b 1b	6-28, n°4 6-28, n°6 6-28, n°5
<b>tot. tournées fines</b>	<b>126</b>	<b>40,65</b>	<b>100,00</b>	<b>57,53</b>	<b>33</b>	<b>51,56</b>	<b>100,00</b>	<b>66,00</b>				
non tournée	93	30,00	100,00	42,47	17	26,56	100,00	34,00	fr d'urne coupe à oreilles  fr de coupe couvercle fr de couvercle autre	Dedet-Py 421 Dedet-Py 461  Dedet-Py 327	8b b=l01, f=11A, rapport=27 b=E01, f=12A, rapport=27 1b b=D01, f=62A, rapport=43 3b 4f	6-28, n°10,12 6-28, n°9 6-28, n°13 6-28, n°8 6-28, n°11
<b>tot. vaisselle</b>	<b>219</b>	<b>70,65</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>50</b>	<b>78,13</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore ibénique	7	2,26	8,75	-	1	1,56	10,00	-				
amphore italique	71	22,90	88,75	-	7	10,94	70,00	-		Dressel-1A Dressel-1B  autre  (Brindes?)	1 complet 1 panse et col, 1b 1b avec estampille 1 col avec estampille illisible 1a	6-29, n°3 6-29, n°2,4 6-29, n°5
amphore grecque	1	0,32	1,25	-	1	1,56	10,00	-	Rhodes ou Cos		1 a brisée	
autres amphores	1	0,32	1,25	-	1	1,56	10,00	-	Trépolitaine autre	1 ancienne	1b avec estampille 1b	6-29, n°1
<b>tot. amphores</b>	<b>80</b>	<b>25,81</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>15,63</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	11	3,55	100,00	-	4	6,25	100,00	-			1f	
<b>total</b>	<b>310</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions	42	donc:							amphore massalète		36fr	

• 6-27: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3C1 (vers -75/-25).



• 6-28: Mobilier céramique de la phase 3C1 (vers -75/-25). 1-2: *campanien A*; 3: *campanien C*; 4-6: *commune italo-grecque*; 7: *paroi fine*; 8-13: *céramique non tournée*.

6-32, n°1) n'est pas une surprise (13). Les formes dominantes relèvent cependant des types fuselés (notamment les Pascual I) et à fond annulaire (notamment la série massaliète à pâte micacée) (14), tandis que les amphores de Bétique apparaissent tout juste.

Les doliums gardent le taux de fréquence auquel ils étaient revenus à la phase précédente; est présent parmi eux le petit dolium à bord en biseau et décor imprimé au peigne, caractéristique de la période augustéenne dans la basse vallée du Rhône (fig.6-32, n°9).

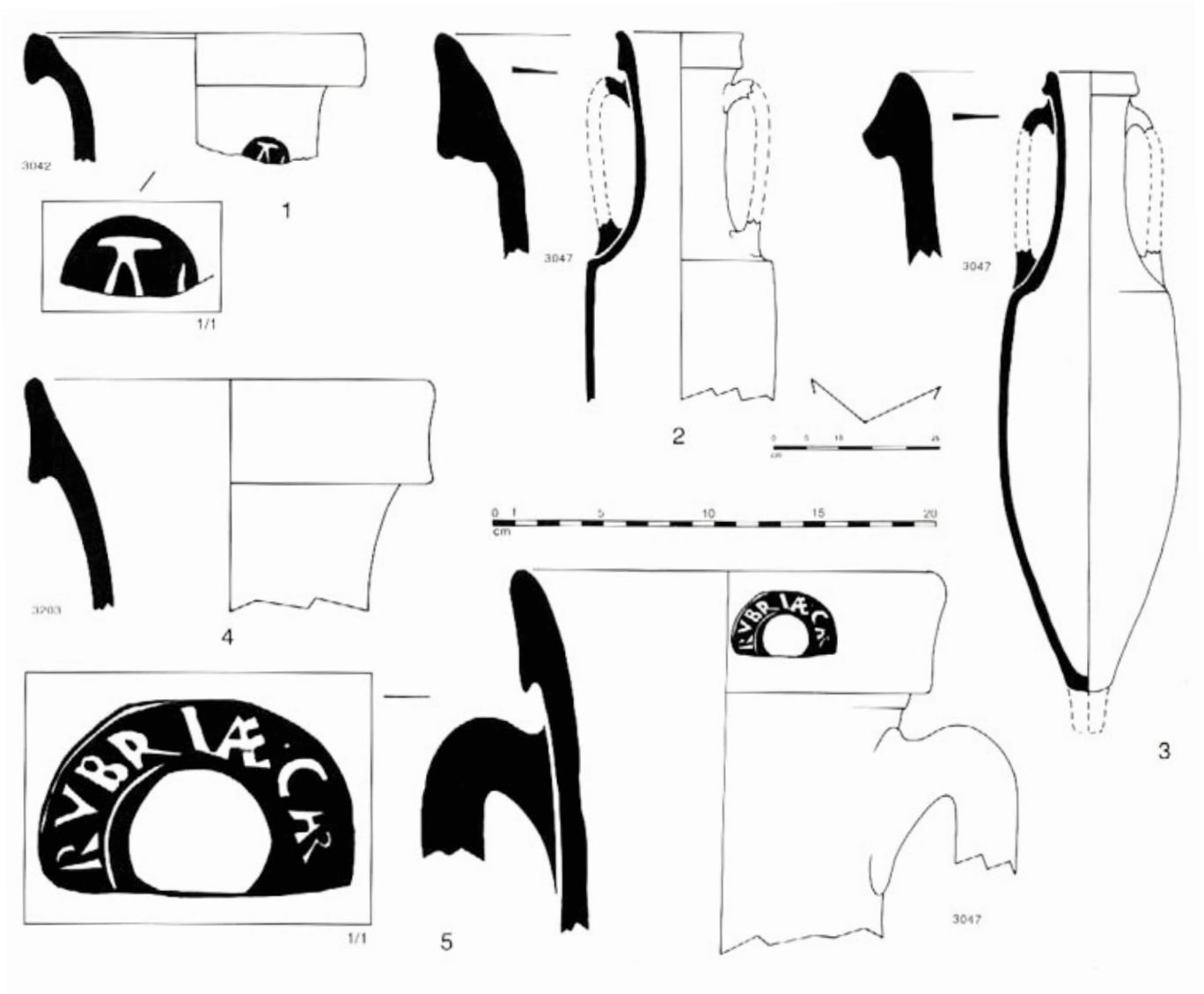
#### 6.10. Céramiques de la phase 3B1 (vers +25/+100)

• Tableau général, fig. 6-33; illustration: fig. 6-34, 6-35 et 6-36.

Les couches gallo-romaines de l'îlot 3 ont été très généralement détruites par les travaux agricoles: ne sont préservés que des lambeaux dans le secteur 8 (c'est-à-dire dans le hangar qui succède à la pièce 10), auxquels s'ajoute le puits retrouvé dans ce secteur (PT179), dont

les niveaux d'utilisation et de comblement ont livré un mobilier intéressant parce que bien conservé. Ces ensembles sont en général homogènes. Cependant, ils ne sont pas assez fournis pour que l'on puisse sérier à travers eux différentes étapes dans le Ier s. de n.è. C'est donc un lot caractérisant les trois derniers quarts de ce siècle que l'on étudiera globalement. Ce lot comprend 2848 tessons, correspondant à un minimum de 366 vases.

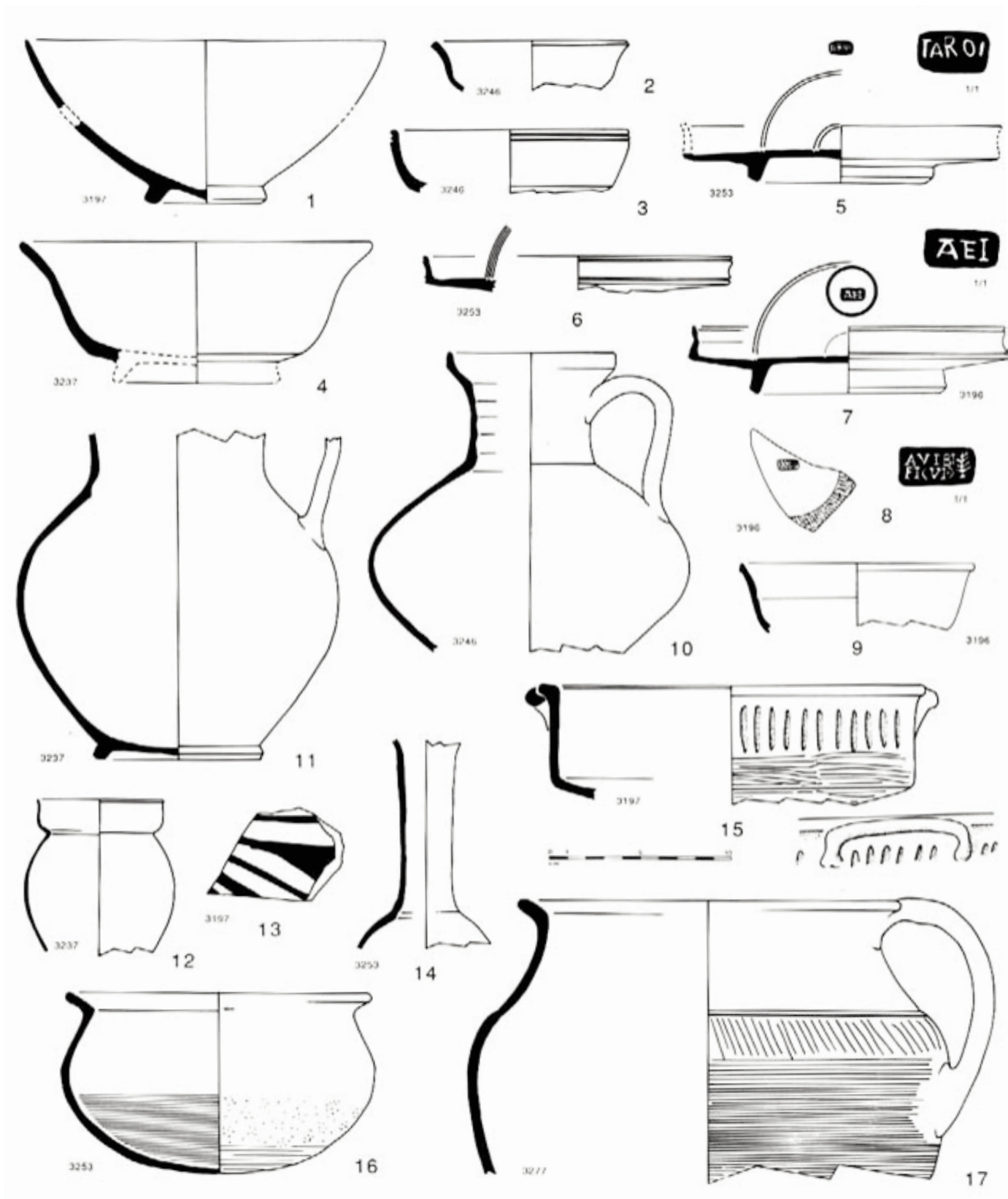
Les vases tournés sont de loin les plus nombreux, avec 70% des tessons et près de



• 6-29: Mobilier céramique de la phase 3C1 (vers -75/-25). 1: amphore de Tripolitaine ancienne (?); 2-5: amphore italique.



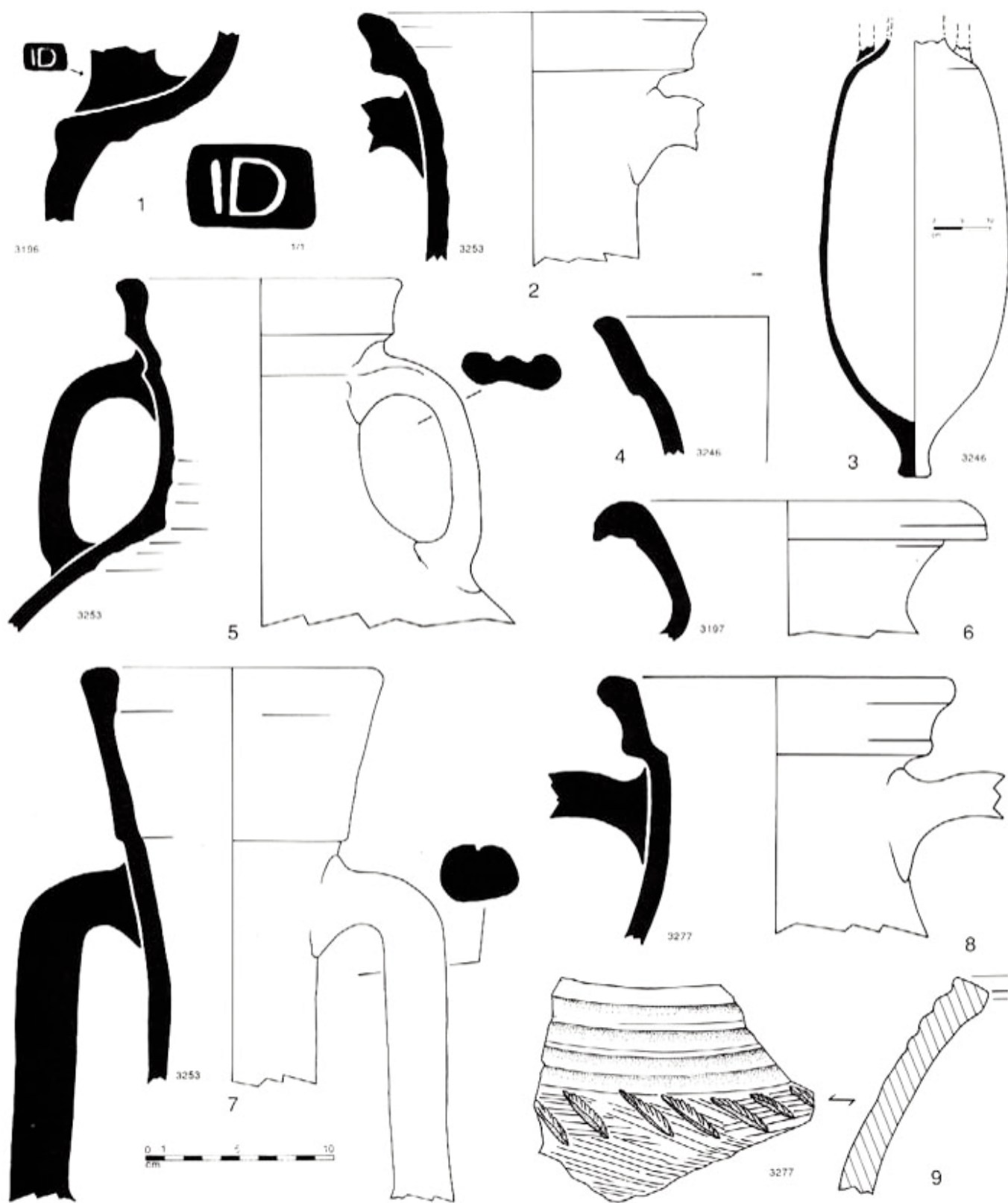
Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	76	3,98	12,71	8,04	29	12,55	4,85	16,20	bol bol coupe coupelle plat plat autre	Lamb-27ab Lamb-31 Lamb-27B Morel-113 Lamb-5/7 Lamb-36	1b 1 complet, 4b 1b 7b 1b 6b 10f, 4d (3 cercles incisés, 1 cercle blanc)	6-31, n°1
dérivée de A	8	0,42	1,34	0,85	3	1,30	0,50	1,68	plat à pâte claire coupe à pâte grise coupe à pâte claire	Lamb-36 Morel-F2942 Morel-F2942	1b 1b 2b	6-31, n°4
campanien B	8	0,42	1,34	0,85	5	2,16	0,84	2,79	plat coupelle autre	Lamb-5 Lamb-1	11f 1b (B-oida) 1d (guillochis)	6-31, n°3
campanien C	5	0,26	0,84	0,53	3	1,30	0,50	1,68				
dérivée de C	21	1,10	3,51	2,22	8	3,46	1,34	4,47	coupe plat autre	Lamb-19 Lamb-7	2b 4b, 1f 2L	
autre vernis noir	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56	coupelle évasée	arétine v.n.?	1b	6-31, n°2
cér. celtique	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56				
ibénique peinte	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56	sombrero de copa		1d floral	6-31, n°13
côte catalane	10	0,52	1,67	1,06	4	1,73	0,67	2,23	oenoché	bironconque	1b, 1a	
parol fine	11	0,58	1,84	1,16	5	2,16	0,84	2,79	gobelet unguentarium autre	Marabini-IV	1b 1 col 1f, 1d (guillochis)	6-31, n°12 6-31, n°14
sigillée italique	30	1,57	5,02	3,17	8	3,46	1,34	4,47	assiette coupelle assiette bol à anses gobelet autre	Drag-17A Goudineau-13 Drag-17A Haltern-14 Goudineau-18	1 complet, timbre ATEI 1b 1b 1d (guillochis) 1b 1f signé A VIBI FICU 1f signé TARCI, 1f de plat	6-31, n°7 6-31, n°9 6-31, n°6 6-31, n°8 6-31, n°5
pâte calcaire	207	10,85	34,62	21,90	17	7,36	12,88	9,50	grande urne cruche cruche urne à deux anses autre	lèvre en gouttière lèvre déversée type Sizen	1b 6b 2b 2b 5a, 5f annulaire, 4f plats	6-31, n°10-11
commune ibénique	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56				
com. italo-grecque	11	0,58	1,84	1,16	7	3,03	1,16	3,91	couvercle urne autre		1b 3b, 3a verticale 1f plat	
prise savonneuse	4	0,21	0,67	0,42	1	0,43	0,17	0,56	urne		1b	
rouge pompéien	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56	plat à lèvre tombante	cf. Goud.-VII,1	1b	
engobée	9	0,47	1,51	0,95	4	1,73	0,67	2,23	coupe évasée cruche autre		1b, 1f 1b 1f	
lumigée	64	3,35	10,70	6,77	9	3,90	1,52	5,03	marmite urne		1 complet, 1b 2b, 1f	6-31, n°16
points de chaux	90	4,72	15,05	9,52	12	5,19	1,99	6,70	urne urne à anse verticale couvercle		2b, 2f plat 3b 3b, 1f	6-31, n°17
sableuse oxydante	8	0,42	1,34	0,85	2	0,87	1,52	1,12				
sableuse réductrice	8	0,42	1,34	0,85	3	1,30	2,27	1,68	coupe couvercle		1b 1b	
mortier	22	1,15	3,68	2,33	6	2,60	4,55	3,35			2 complets, 4b, 1 verseur	
autres communes	1	0,05	0,17	0,11	1	0,43	0,17	0,56				
<b>tot. tournées fines</b>	<b>598</b>	<b>31,34</b>	<b>100,00</b>	<b>63,28</b>	<b>132</b>	<b>57,14</b>	<b>100,00</b>	<b>73,74</b>				
non tournée	347	18,19	100,00	36,72	47	20,35	100,00	26,26	fr. d'urne coupe à anses collées fr. de coupe fr. de coupe à oreilles fr. de couvercle caccabé autre	at. de Marseille	21b 1b 14b 2b 4b 1b 14f, 1a, 1 oreille	6-31, n°15
<b>tot. vaisselle</b>	<b>945</b>	<b>49,53</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>179</b>	<b>77,49</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore punique	2	0,10	0,23	-	1	0,43	2,38	-		Maña C2	1b	6-32, n°6
amphore italique	232	12,16	26,13	-	14	6,06	33,33	-		Dressel-1B Dressel-1A	2b, 1 épaule avec timbre ID 4b 2f, 7a	6-32, n°1
a. à fd.ann.massalète	30	1,57	3,38	-	1	0,43	2,38	-		Bertucchi-6	3a	
amphore lusétie	378	19,81	42,57	-	11	4,76	26,19	-		Pascual 1 Laétanienne 1 Dressel-7/11 Haltern-70?	1 panse, 2b, 1a, 1f 1b, 1a 1b, 1a 1f 2a, 1f	6-32, n°3,4,7 6-32, n°2
a. à fond annulaire	191	10,01	21,51	-	6	2,60	14,29	-		Dressel-28	3b	6-32, n°5,8
amphore de Bétique	20	1,06	2,25	-	4	1,73	9,52	-		Dressel-20	1b, 2a	
autres amphores	35	1,83	3,94	-	5	2,16	11,90	-			1f	
<b>tot. amphores</b>	<b>888</b>	<b>46,54</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>18,18</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	75	3,93	100,00	-	10	4,33	100,00	-	cordon bord petit dolium		3 lisses 3 triangulaires, 1 déversé 2b, 2d	6-32, n°9
<b>total</b>	<b>1908</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>231</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions	46	dont:							amphore massalète verniss noir	cratère Lamb-40	11f 1a à pousser	



- 6-31: Mobilier céramique de la phase 3B2 (vers -25/+25). 1: campanien A; 2: autre vernis noir; 3: campanien B; 4: dérivé de A; 5-9: sigillée italique; 10-11: pâte calcaire; 12: paroi fine; 13: sombrero de copa; 14: unguentarium; 15: céramique non tournée; 16: céramique fumigée; 17: céramique à points de chaux.

←

- 6-30: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3B2 (vers -25/+25).



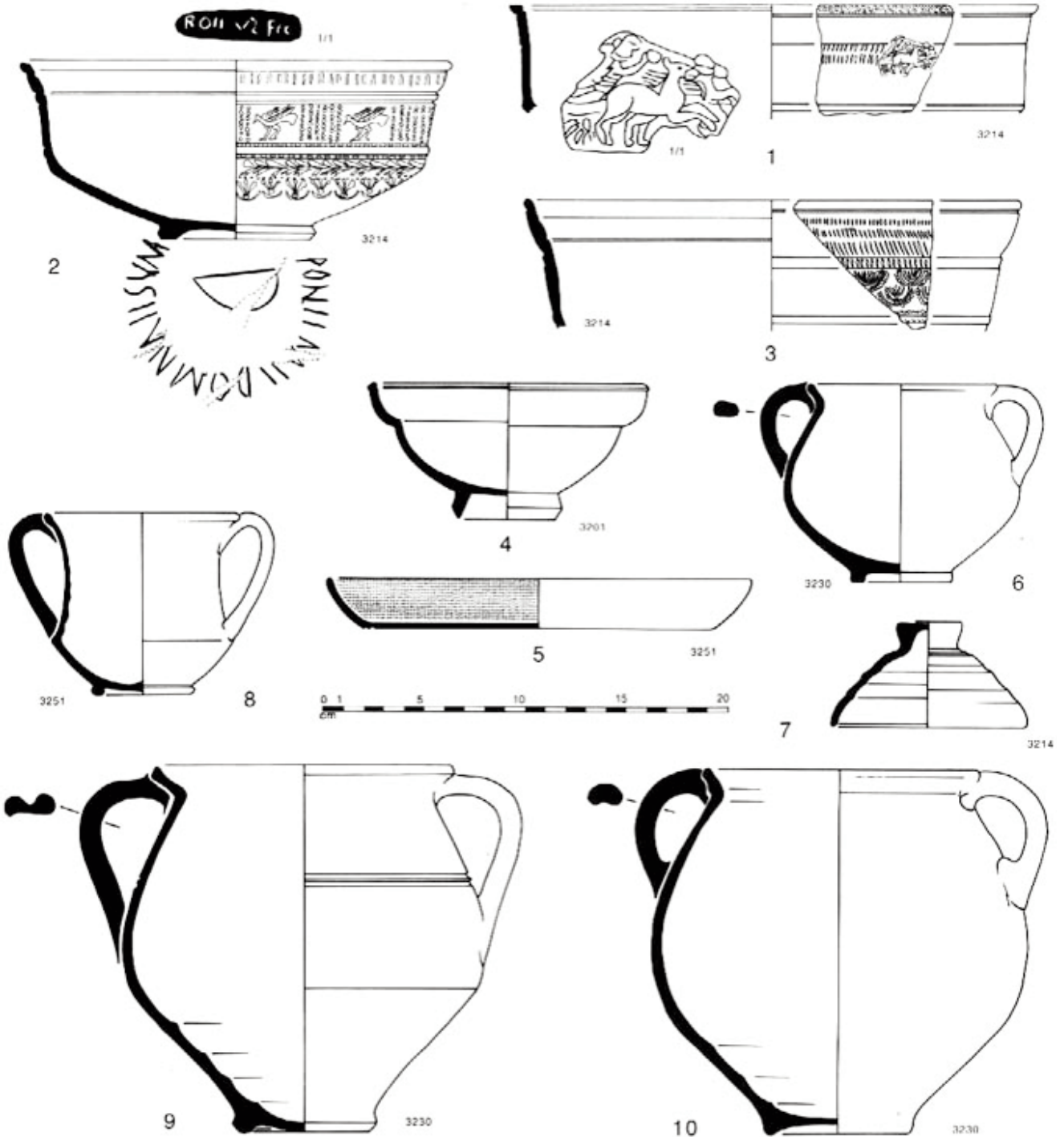
• 6-32: Mobilier céramique de la phase 3B2 (vers -25/+25). 1: amphore italique; 2,3,4,7: amphore fuselée; 5,8: amphore à fond annulaire; 6: amphore punique; 9: dolium.

→  
• 6-33: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 3B1 (vers +25/+100).

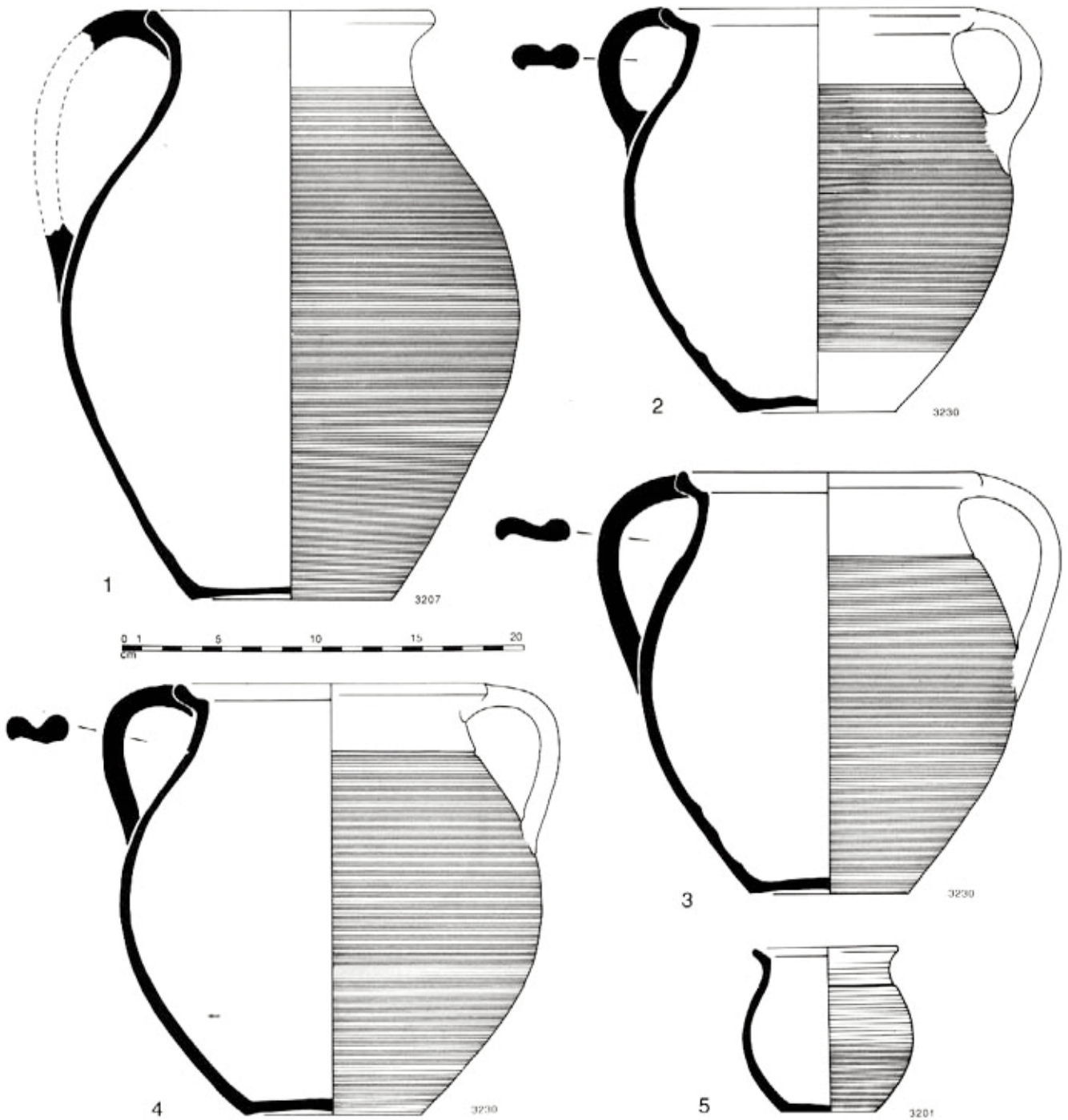


Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b-bord, a-anse, l-lord fr-fragment, d-décor)	N° Figure
<i>paroi lisse</i>	41	1,44	17,52	1,91	13	3,55	20,31	3,96	gobelet gobelet gobelet gobelet unguentarium fuselé autre	Mayet-5 Marabini-4 Mayet-20 Mayet-30 Mayet-33 Vegas-63/3	1b 1b 1b 5b 2b 1b 2d sablés, 4f, 1b mouuré, 1a	
<i>sigillée italique</i>	17	0,60	7,26	0,78	7	1,91	10,94	2,13	assiette coupe carénée coupelle plat plat autre	Goudineau-15 Goudineau-41 Goudineau-27 Goudineau-17 Goudineau-26	1b 1b à décor d'applique (char) 1b 1f 1b 4f	6-34, n°1
<i>sigillée gauloise</i>	176	6,18	75,21	8,19	44	12,02	68,75	13,41	assiette assiette assiette assiette assiette assiette bol bol bol bol coupe coupelle coupelle autre  bol bol autre	cf. Hermet-28 Drag-15/17 Drag-17a Drag-18/31 Drag-35/36 Ritt-1 Drag-33 Ritt-12 Ritt-6 Ritt-9 Drag-24/25 Drag-27  Drag-29 Drag-29 a ou b	1b 4b 3b 6b 4b 1b 1f 1b 2b 1b 5b 1 complet, 2b 10f, 4 marquis (...ENVI, VIR... ...TIO, LVCIVS) 1 complet signé+graffite 6b 9d	6-34, n°4  6-34, n°2 6-34, n°3
<i>décorée</i>												
<i>tot. tournées lisses</i>	234	8,22	100,00	10,88	64	17,49	100,00	19,31				
<i>pâte calcaire</i>	398	13,97	20,77	18,51	47	12,84	17,80	14,33	couvercle cruche gobelet urne urne à 2 anses autre		2b, 1f 5b 1 complet, 5b 2b 1 complet 1a, 7f plats, 10f annulaires	6-34, n°7 6-34, n°8 6-34, n°6
<i>rouge pompéien</i>	31	1,08	1,62	1,44	8	2,19	3,03	2,44	plat	Goudineau-15/16	2b	6-34, n°5
<i>engobée</i>	121	4,25	6,32	5,63	17	4,64	6,44	5,16	bol gts coupe cruche urne urne à 2 anses autre	type Nîmes	1b 2b 1b 6b, 1a 2 complets, 1f 5f	6-34, n°9-10
<i>lumigée</i>	345	12,11	18,01	16,05	35	9,56	13,26	10,67	coupe couvercle jatte urne autre		1 complet, 5b 4b 6b 22b 11f, 1a	6-36 n°5,10 6-36 n°7-9
<i>points de chaux</i>	660	23,17	34,45	30,70	81	22,13	30,68	24,70	coupe couvercle cruche jatte petite urne urne urne à 1 anse urne à 2 anses vase caréné à 2 anses autre		10b 8b 11b 4b 1 complet 46b, 1f 1 complet 2 complets 1 complet 18a, 49f, 2 graffites identiques	6-35 n°5 6-35 n°1 6-35 n°2-4
<i>sableuse oxydante</i>	96	1,26	1,88	1,67	12	3,28	4,55	3,66	coupe couvercle urne autre		1b 1b 1b 2f, 3a	
<i>sableuse réductrice</i>	164	5,76	8,56	7,63	27	7,38	10,23	8,23	couvercle cruche urne autre	emb. triobée	1b 6b 11b 7a, 11f	
<i>mortier</i>	15	0,53	0,78	0,70	9	2,46	3,41	2,74			2 complets, 4b, 1f, 1 verseur	6-36 n°1-2
<i>non tournée</i>	146	5,13	7,62	6,79	28	7,65	10,61	8,54	urne fr. d'urne fr. de coupe fr. de coupe à oreilles couvercle fr. de couvercle caccabé autre		1 complet 8b, 3d 6b 5b 1 complet 2b 1b 33f	6-36 n°4 6-36 n°6 6-36 n°3
<i>tot. communes</i>	1916	67,28	100,00	89,12	264	72,13	100,00	80,49				
<i>tot. vaisselle</i>	2150	75,49	-	100,00	328	89,82	-	100,00				
<i>amphore fuselée</i>	432	15,17	68,03	-	18	4,92	64,29	-	autre	Dressel-2/4	1b, 1a 10b, 15a, 4f	
<i>a. à fond annulaire</i>	81	2,84	12,76	-	5	1,37	17,86	-	autre	gauloise 1	1b, 2f, 4a 2f	
<i>a. fd. annul. sableuse</i>	36	1,26	5,67	-	2	0,55	7,14	-				
<i>amphore de Bétique</i>	85	2,98	13,39	-	2	0,55	7,14	-		Dressel-20	1b, 1a	
<i>autres amphores</i>	1	0,04	0,16	-	1	0,27	3,57	-				
<i>tot. amphores</i>	635	22,30	100,00	-	28	7,65	100,00	-				
<i>dolium</i>	63	2,21	100,00	-	10	2,73	100,00	-			2b, 1f, 1 cordon lisse	
<b>total</b>	<b>2848</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>386</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				

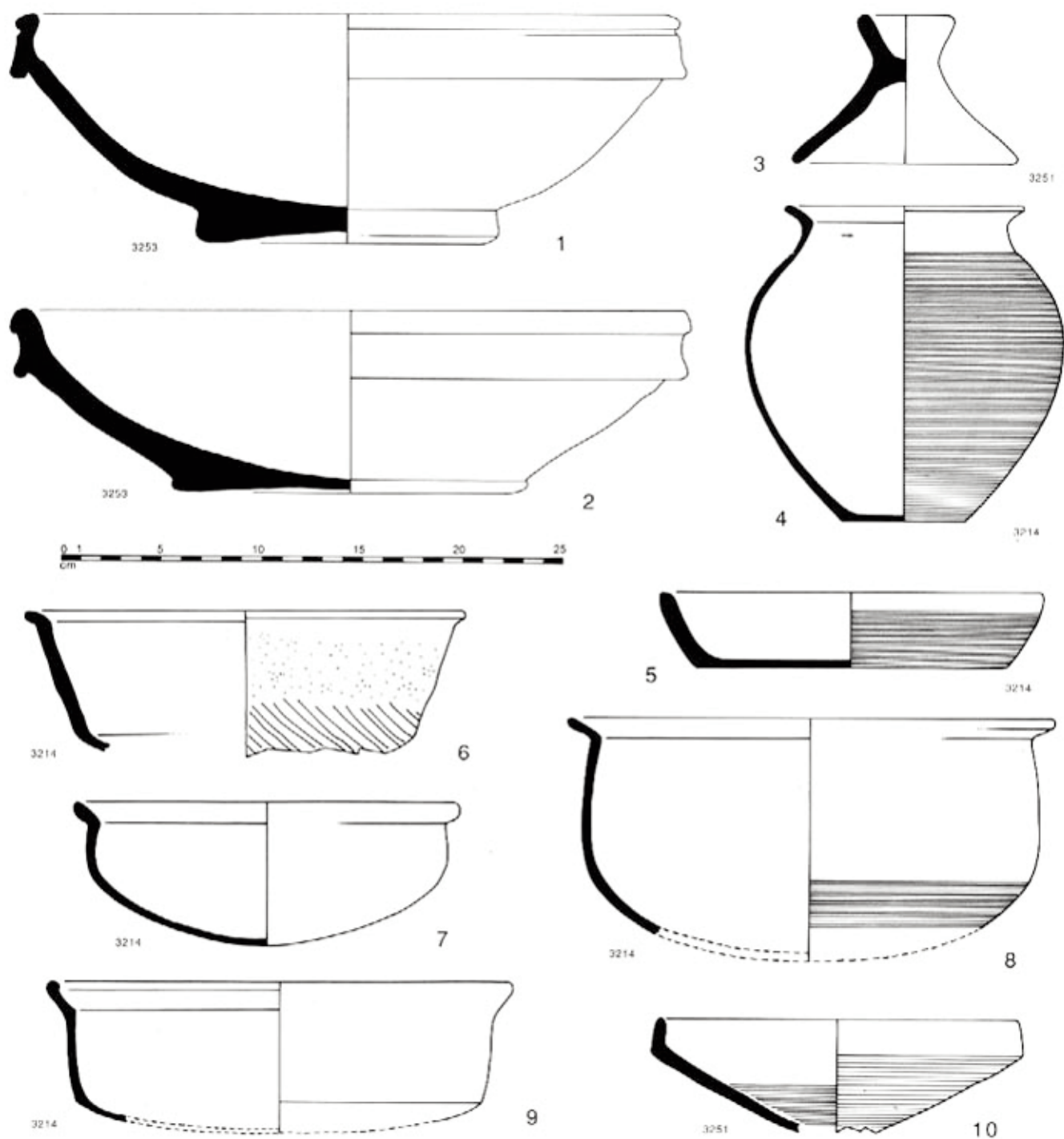




- 6-34: Mobilier céramique de la phase 3B1 (vers +25/+100). 1: sigillée italique; 2-4: sigillée sud-gauloise; 5: céramique à engobe rouge pompéien; 6-8: pâte calcaire; 9-10: commune engobée.



• 6-35: Mobilier céramique de la phase 3B1 (vers +25/+100). 15: *céramique à points de chaux*.



• 6-36: Mobilier céramique de la phase 3B1 (vers +25/+100). 1-2: mortier; 3,4,6: céramique non tournée; 5, 7-10: céramique fumigée.



90% des individus. En effet, la céramique non tournée, bien qu'encore attestée avec des formes prolongeant le faciès récent du Ier s. av. n. è. (fig.6-36, n°3, 4 et 6), ne représente plus que peu de choses (5% des tessons), et ses fonctions sont largement remplacées par les diverses variétés de commune tournée. Quant aux amphores, elles ont ici une place plus réduite qu'auparavant (22% des tessons, mais cependant moins de 8% des individus estimés).

Dans les vases tournés, les céramiques fines sont très minoritaires par rapport aux séries communes: la sigillée italique offre plusieurs vases décorés (dont un décor d'applique représentant un char: fig.6-34, n°1). Les parois fines ont un répertoire beaucoup plus varié qu'auparavant. Les plats à engobe rouge interne sont encore présents (fig.6-34, n°5). Pour sa part, la sigillée sud-gauloise (et principalement les ateliers de la Graufesenque) donne une série extrêmement diversifiée de formes.

Un bol reconstituable, signé, porte autour du fond un graffite en lettres latines fort intéressant, où on lit:

“PONE ME DOMNAE SUM”

“pose moi, je suis à Domna” —ou bien “à la

maîtresse” si on lit “DOMINAE” avec I et N liés; mais “Domna” correspondrait mieux au “D” également gravé sous le fond du même vase— (fig.6-34, n°2). Cette inscription, et les mentalités qu'elle traduit, ne sont pas sans rappeler l'exemple plus ancien de La Cloche (Ier s. av. n. è.), où un graffite gallo-grec disait sans doute à peu près la même chose (15).

Fort abondantes enfin sont les céramiques communes tournées, dont l'usage se répand alors: vases à pâte claire, engobés, fumigés, à points de chaux, à pâte sableuse et cuisson réductrice ou non, mortiers. Ces pièces (fig. 6-34 à 6-36), dont plusieurs ont été sorties intactes du puits PT179, mériteraient, comme d'autres séries lattoises de même époque (16), une étude spécialisée qui n'est pas dans notre propos.

Les amphores enfin se caractérisent par la domination des types fuselés (parmi lesquels sans doute encore pas mal de Dressel-1 réemployés), et dans une moindre mesure des gauloises à fond annulaire et des amphores de Bétique.

Relevons enfin que le dolium est pratiquement stable depuis les environs de 125 av. n. è., et que le taux de fragments retrouvé a plu-

tôt tendance à décroître à l'époque romaine.

\*

Trois siècles et demi de céramiques sont donc illustrés par les découvertes de l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur: l'évolution des données, tant typologiques que quantitatives, dont rend compte cette stratigraphie longue est donc précieuse. C'est surtout sur le IIe s. av. n. è. et ses marges (fin IIIe s., début Ier s.) que les apports de cette zone sont sensibles, permettant notamment la différenciation de micro-phases, de l'ordre du quart de siècle, à l'intérieur de cette période.

On remarquera également que ces informations sont heureusement complémentaires de celles que fournissent les stratigraphies des îlots 1 (pour le IIIe s. av. n. è.) et 4-nord (pour le Ier s. av. n. è. et le Ier s. de. n. è.), publiés dans ce même volume. Cela permettra d'avoir, sur quelques 400 ans, une première mais solide vision diachronique, concernant l'évolution des productions, les achats (voir ci-après chap.15) et le faciès (chap.16) des céramiques lattoises.

## NOTES

(1) Dessins originaux et montage des planches: Michel Py; mises au propre des dessins: Luc Jalot; réductions: Jean-Claude Roux.

(2) Sur le mode de calcul du *nmi* (nombre minimum d'individus, se reporter ci-dessus, chapitre 2, note 1.

(3) Sur ce développement des bord récents 9, légèrement plus précoce que ce que j'avais proposé en 1978, voir ci-dessus, chap. 2, n.8 et mes remarques dans Py, à paraître.

(4) Cf. Py, 1987, 527-529.

(5) Sur cet atelier, qui fait peut-être partie des productions de Rosas, voir Morel, 1981, 51.

(6) Sur les ateliers de la région de Marseille, voir Arcelin-Picon, 1985; Bats, 1988, pl.58-59. Ces ateliers ne fonctionnent cependant, d'après P. Arcelin, qu'à partir du milieu du IIe s. Mais des productions non tournées locales de ce type existent antérieurement dans la même région: par exemple à Olbia (Bats, 1988, pl.54) ou à Teste-Nègre (Gantès, 1977, pl.47).

(7) On ne relève notamment encore aucun décor de cercles incisés, dont J.-P. Morel voit pourtant (sur la base d'une comparaison de la campanienne de Carthage —avant 146— et d'Entremont —avant 124?—) l'apparition “massive” au troisième quart du IIe s.: Morel, 1978, 158. On sait cependant les incertitudes qui grèvent encore la date de la fin d'Entremont (plutôt -90 que -124, avec réoccupation ponctuelle vers —50, selon Arcelin, 1987, 64-65). Notons que ces décors seront présents à Lattes dès la phase suivante (3C2, -125/-75).

(8) Attestation à la fin du IIe s. déjà relevées à Nages (K9, c.3) et au Mar-

duel (Py et al., 1986, fig.28, 2).

(9) Py, 1981, 211-217; Arcelin-Chabot, 1980, 179-188.

(10) Ce qui correspond aux observations faites en général en Provence et en Languedoc oriental, qui placent l'arrêt de ce type de décoration aux alentours de 80 av. n. è.: Morel, 1978, 158.

(11) Apparition concordante du campanien C dans la phase 4nF de l'îlot 4-nord: ci-après, §10.3. Mêmes données dans la région nimoise: Py, 1987, p.538 et n.319, et p.540.

(12) J'ai mis cette différence, déjà sensible sur la base des fouilles du Groupe Archéologique Painlevé, au compte de la situation probable des ateliers imitant le campanien C, autour de Nîmes ou à Nîmes même: cf. Py, 1987, 223-224.

(13) Cette perdurance de l'emploi, voire de l'importation en Gaule du sud, des amphores Dressel 1 après -25 a été mise en évidence notamment à Nîmes (Py, 1981A, 98 et fig.6) et à Ambrussum (Fiches, 1986, 92). Elle est également nette dans les phases III final de Nages (Py, 1978, 249) et IC du Marduel (Py et al., 1986, 63 et fig.54).

(14) Bertucchi 1982 et 1983.

(15) “Εσκεργολατι ανιατειος ιμμι”, que Lejeune, 1976-1977, 109-110, propose de lire “A ne pas emporter, je suis à Escengolatis”. Cf. également Lejeune, 1985 et Arcelin-Chabot, 1980, 191.

(16) Notamment celles livrées par la nécropole romaine de Lattes, encore malheureusement presque entièrement inédite.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin 1987** : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, 57-99.
- Arcelin-Chabot 1980** : P. Arcelin et L. Chabot, Les céramiques à vernis noir du village préromain de La Cloche, commune des Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh., France, fouilles 1967-1979, *MEFRA*, 92, 1980, 109-197.
- Arcelin-Picon 1985** : P. Arcelin et M. Picon, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Age du Fer, *Histoire des techniques et sources documentaires (colloque GIS, Aix, 1982)*, IRM, cahier n°7, 1985, 115-128.
- Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.)*, modèles culturels et catégories céramiques, RAN, sup.18, Paris, 1988.
- Bats-Bertucchi 1986** : M. Bats et G. Bertucchi, Un point de vue d'archéologues, *AMM*, 12, 1986, 9-16.
- Bertucchi 1979** : G. Bertucchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av.J.-C.)*, identification, typologie, chronologie, importance économique, Thèse de 3e cycle, Aix-en-Provence, 1979.
- Bertucchi 1982** : G. Bertucchi, Fouilles d'urgence et ateliers de potiers sur la Butte des Carmes à Marseille: les amphores, *RAN*, 15, 1982, 135-160.
- Bertucchi 1983** : G. Bertucchi, Amphore et demi-amphore de Marseille au Ier s. av. J.-C., *RAN*, 16, 1983, 89-102.
- Dedet-Py 1975** : B. Dedet et M. Py, *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen*, RAN, Sup.4, Paris, 1975.
- Dragendorff 1895** : H. Dragendorff, Terra sigillata, ein Beitrag zur Geschichte des griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher*, 96, 1895, 18-155.
- Dressel 1899** : H. Dressel, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, 1899.
- Fiches 1986** : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*, la fouille du secteur IV, 1976-1980, *DAF*, 5, Paris, 1986.
- Gantès 1977** : L.-F. Gantès, *L'oppidum préromain de la Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.)*, Maîtrise, dact., Aix-en-Provence, 1977.
- Goudineau 1968** : Chr. Goudineau, *La céramique arétine lisse, fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolséna (Poggio-Moschini)*, 1962-1967, *MEFR*, sup.6, Paris, 1968.
- Goudineau 1970** : Chr. Goudineau, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, *MEFRA*, 82, 1970, 159-186.
- Hermet 1934** : F. Hermet, *La Graufesenque (Condatomago): vases sigillés, graffites*, Paris, 1934.
- Lamboglia 1952** : N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *Atti del I Congresso di Studi Liguri*, Bordighera, 1952, 139-206.
- Lamboglia 1954** : N. Lamboglia, La ceramica iberica negli strati di Alintimilium e nel territorio ligure e tirrenico, *RSL*, 20, 1954, 83-125.
- Lamboglia 1955** : N. Lamboglia, Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II-I secolo A.C.), *RSL*, 21, 1955, 241-270.
- Lejeune 1976-1977** : M. Lejeune, Textes gallo-grecs, *Etudes Celtiques*, 15, 1, 1976-1977, 105-168.
- Lejeune 1985** : M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises, I, textes gallo-grecs*, *Gallia*, sup.45, Paris, 1985.
- Loeschke 1909** : S. Loeschke, *Keramische Funde in Haltern, ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland*, Mitteil. der Altertumskommission für Westfalen, Bonn, 1909.
- Lyding-Will 1982** : E. Lyding-Will, Greco-italic amphoras, *Hesperia*, 51, 3, 1982, 338-356.
- Maña 1951** : J.-M. Maña, Sobre tipología de las ánforas púnicas, *Crónica del VI Congreso Arqueológico del Sudeste Español*, Alcoy, 1951, 203-210.
- Marabini 1973** : M. T. Marabini Moevs, *The roman thin-walled pottery from Cosa*, MAAR, 32, Rome, 1973.
- Mayet 1975** : F. Mayet, *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule ibérique*, Paris, 1975.
- Morel 1965** : J.-P. Morel, Céramique à vernis noir de Pompéi, *RCRF*, 7, 1965, 81-103.
- Morel 1978** : J.-P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, *AEL*, 1, 1978, 149-168.
- Morel 1981** : J.-P. Morel, *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR 244, Paris, 1981, 2 vol.
- Pascual 1962** : R. Pascual, Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *VII Congreso Nacional de Arqueología*, Barcelona, 1962, 334-345.
- Pasquinucci 1972** : M. Montagna Pasquinucci, La ceramica a vernice nera del Museo Guarnacci di Volterra, *MEFRA*, 84, 1972, 269-498.
- Périchon 1974** : R. Périchon, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Roanne, 1974.
- Py 1978** : M. Py, Quatre siècles d'amphore massaliète, essai de classification des bords, *Figlina*, 3, 1978, 1-23.
- Py 1978A** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, *Gallia*, sup.35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.
- Py 1979-1980** : M. Py, Ensayo de clasificación de un estilo de ceramica de Occidente: los vasos pseudo-jonios pintados, *Ampurias*, 41-42, 1979-1980, 155-202.
- Py 1981** : M. Py, *Recherches sur Nîmes préromaine, habitats et sépultures*, *Gallia*, sup.41, Paris, 1981.
- Py 1981A** : M. Py, Sondage au pied de la Tour-Magne, Nîmes, Gard, note sur un lot de céramiques des environs de 16-15 av.J.-C., *BEAN*, 16, 1981, 91-100.
- Py 1985** : M. Py, Les amphores étrusques de Gaule méridionale, *Il commercio etrusco arcaico*, QCSAEI, 9, Rome, 1985, 73-94.
- Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.
- Py et al. 1986** : M. Py, D. Lebeaupin et al., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des IIe et Ier s. av. n. è. sur le Chantier central, *DAM*, 9, 1986, 9-80.
- Py à paraître** : M. Py, Diffusion des amphores massaliètes sur le littoral du Languedoc oriental, *Actes de la table-ronde sur "Diffusion et chronologie des amphores massaliètes"* (Lattes, mars 1989), à paraître.
- Ramon 1981** : J. Ramon, *Ibiza y la circulación de ánforas fenicias y púnicas en el Mediterraneo occidental*, Ibiza, 1981.
- Solier 1968** : Y. Solier, Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du VIe au IIe s. av. J.-C., *RSL*, 34, 1968, 127-150.
- Vegas 1973** : M. Vegas, *Cerámica común romana del Mediterraneo occidental*, Barcelona, 1973.

## Les petits objets de l'îlot 3

par Michel Feugère

### 7.1. Introduction

Les petits objets de la zone 3 proviennent de 59 ensembles stratigraphiques, dont 55 datés. Les unités stratigraphiques (u.s.) de cette zone, comme sur les autres chantiers de Lattes, s'inscrivent dans une succession de phases chronologiques que l'on répartit ici de la façon suivante:

- 3F, vers -250/-225: 3009, 3012, 3027, 3029.
- 3E, vers -225/-200: 3409, 3414, 3417, 3424.
- 3D2b, vers -200/-175: 3084, 3087, 3295, 3400, 3407, 3412, 3413.
- 3D2a, vers -175/-150: 3022, 3100, 3110, 3245, 3281, 3282, 3283, 3286.
- 3D1, vers -150/-125: 3083, 3102, 3103, 3204, 3227, 3252, 3275, 3276, 3278, 3280, 3406.
- 3C2, vers -125-75: 3094, 3195, 3241, 3259, 3260, 3270, 3273.
- 3C1, vers -75/-25: 3018, 3042, 3047.
- 3B2, vers -25/+25: 3196, 3197, 3237, 3246, 3264, 3277.
- 3B1, vers +25/+100: 3005, 3201, 3214, 3228, 3251.
- 3A, non datée: 3007, 3079, 3080, 3173.

### 7.2. Inventaire

Pour chacune de ces phases chronologiques, nous présenterons ensemble les

mobiliers des différentes u.s. classés en catégories fonctionnelles: parure et objet d'habillement, toilette, objets relatifs au cadre de vie (vaisselle, meubles) puis aux activités (outillage, armement). Les objets divers ou indéterminés seront décrits en dernier lieu. L'illustration regroupe les mobiliers de chaque phase dans le même ordre et avec la même numérotation que le catalogue.

#### 7.2.1. Phase 3F, vers -250/-225 (fig. 7-1)

##### *Parure*

1. Perle annulaire en verre bleu foncé, diam. 6 mm (3012).

##### *Cadre de vie*

2. Tige de bronze arquée, de section carrée (anse?), L. act. 71 mm (3009).
3. Fragment de foyer décoré en argile lissée et incisée, L. act. 40 mm (3027).
4. *Id.*, L. act. 36 mm (3009).
5. Tête zoomorphe de chenet en terre cuite, L. act. 115 mm (3009).
6. Deux fragments jointifs d'un chenet en terre cuite modelée (angle et coin), non ill. (3009).
7. Tête de clou en fer, non ill. (3027).

##### *Activités*

8. Faucille en fer, L. 149 mm (3029).
- Lame effilée en arc de cercle; la soie prolonge simplement la lame, et a conservé la

trace du manche en bois, qui était probablement maintenu par un rivet central; l'extrémité, amincie, est recourbée à angle droit pour maintenir le manche en place.

9. Lest en pierre, L. 129 mm (3009).

Galet en calcaire dur, de forme naturellement ovoïde, percé au sommet d'un trou de suspension; il a dû être utilisé comme lest de filet de pêche.

10. Gouttière en fer d'un bouclier, L. act. 53 mm (3009).

11. *Id.*, L. act. 28 mm (3009).

##### *Divers*

12. Fil de bronze, corrodé, L. act. 36 mm (3009).

13. Lamelle de plomb, martelée, L. 52 mm (3009).

#### 7.2.2. Phase 3E, vers -225/-200 (fig. 7-2)

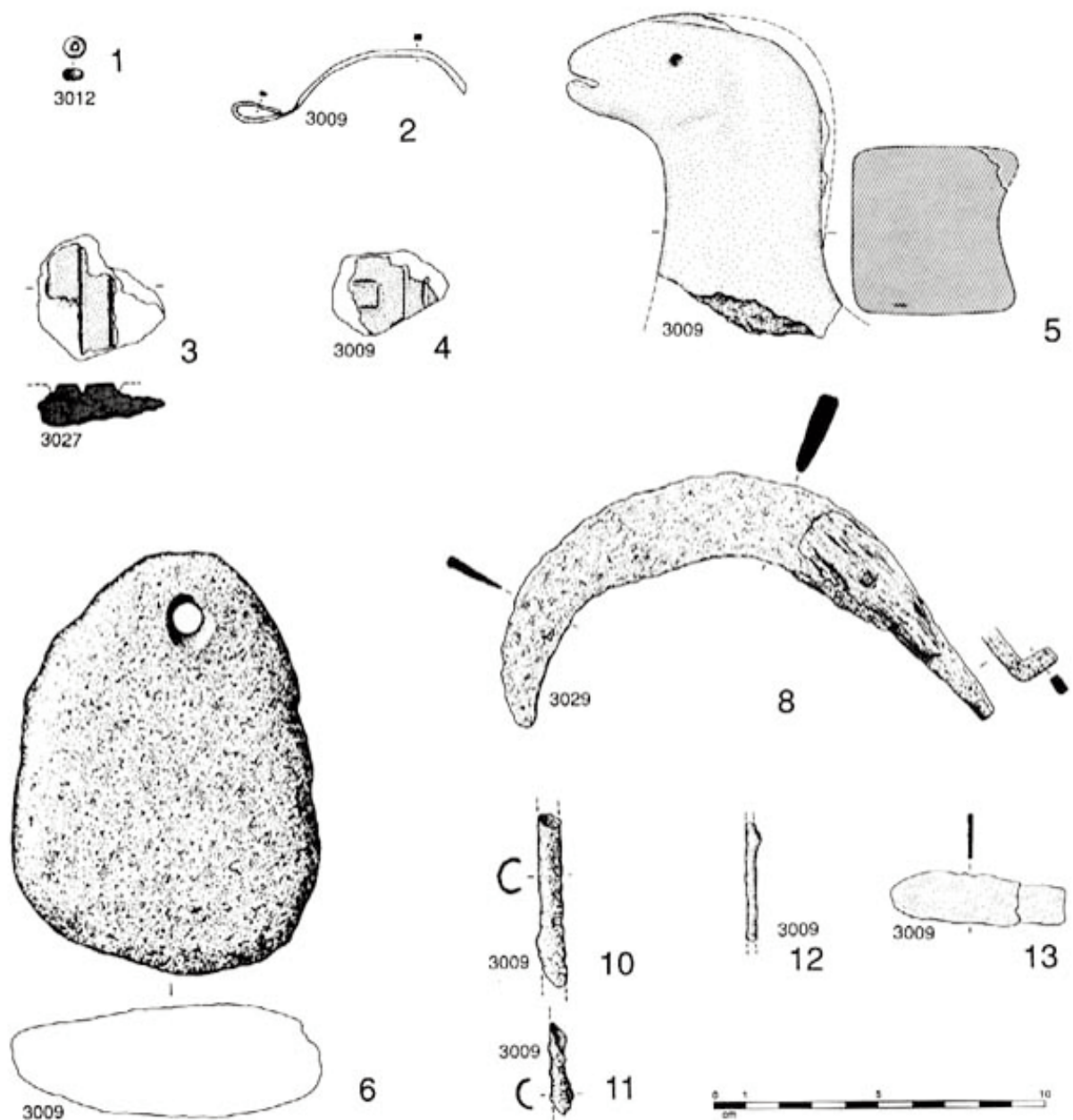
##### *Parure*

14. Fragment de bracelet en verre bleu clair, proche de la série Geb. 1, L. act. 17, larg. 10 mm (3414).

15. Élément de chaîne-ceinture en bronze, L. act. 20 mm (3409).

16. *Id.*, L. act. 15 mm (3417).

17. Spire de ressort de fibule en bronze, diam. 8 mm (3417).



• 7-1 : Petits objets de la phase 3F, vers -250/-225 (éch. 1: 2).

#### *Cadre de vie*

18, 19. Deux masses de plomb (essai de réparation de vase?), non ill. (3414).

L'un de ces objets garde l'empreinte d'un tesson épais de 6 mm et a pu constituer un essai de réparation sur une céramique.

20. Extrémité d'un chenet en terre cuite modelée, section trapézoïdale, L. act. 90 mm

(3424).

21. Crampon foliacé en fer, L. act. 40 mm (3417).

#### *Activités*

22. Jeton taillé dans une céramique modelée, diam. 21 mm (3414).

23. Jeton découpé dans un récipient en campanienne A, tranche grossièrement polie, diam.

16 mm (3424).

#### *Divers*

24. Fragment de tôle de bronze, corrodée, non ill. (3424).

25. Quatre fragments d'une tige plate en bronze, larg. 2,5 mm, recourbée à une extrémité, L. act. 47 mm, non ill. (3414).

26. Fragment en fer, peut-être d'un clou, non



ill. (3424).

27-29. Trois fragments de tiges de fer (clous?), non ill. (3414).

30. Tige filiforme en fer, pointue, L. act. 43 mm (3417).

7.2.3. Phase 3D2b, vers -200/-175 (fig. 7-3)

#### Parure, vêtement

31. Bracelet en verre bleu foncé, série Geb. 4, diam. 78, larg. 13,5 mm (3412).

32. *Id.*, L. act. 26, larg. 14,5 mm (3295).

33. Fibule en fer de type La Tène II, L. act. 73 mm (3400).

34. Extrémité d'un ardillon de fibule en bronze, non ill. (3087).

35. Fragment de bijou, corail et or, L. 31,5 mm (3412).

Baguette oblongue de corail rouge, dont une face est sculptée de motifs symétriquement organisés autour d'une moulure centrale; la face opposée conserve encore des restes d'une matière noire, souple (sans doute une résine) qui assurait la fixation de cet ornement sur une feuille d'or, repliée d'un côté, et sur laquelle on observe des traces de la même matière sombre. Il s'agit donc vraisemblablement d'un élément de bijou composite, à ornements de corail disposés sur une monture en or, comme on en connaît plusieurs exemples dans le monde celtique.

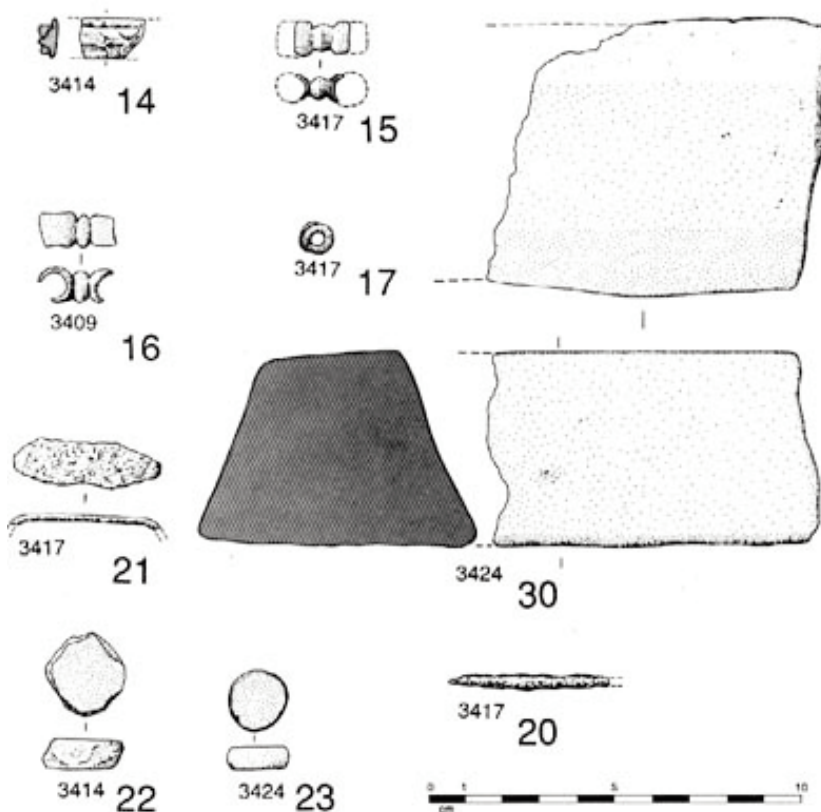
36. Pendentif de ceinture féminine, en bronze, L. 25 mm (3407).

Massif, il a conservé un fragment de l'anneau en bronze qui le reliait à la chaîne-ceinture. Avec sa forme biconique et sa base triflée, cet objet appelle en particulier des comparaisons avec les pendants des ceintures bavaroises de LT C2 (par exemple Krämer 1985, pl. 81, 7).

#### Cadre de vie

37. Lampe à décor moulé radial, à pâte ocre à gris clair, vernir noir brillant écaillé, L. act. 37 mm (3087).

A Athènes, des lampes analogues sont considérées comme des importations, peut-être d'Alexandrie, datées du troisième quart du III<sup>e</sup> s. (Howland 1958, pl. 47, 581: type 45A); les lampes à décor radial connaissent de nombreuses variantes décoratives, parmi lesquelles la superposition de deux rangs d'oves ou pétales semble assez rare (Bruneau 1965, pl. 21-26).



• 7-2 : Petits objets de la phase 3E, vers -225/-200 (éch. 1: 2).

38. Lampe en campanienne A, diam. 58, L. act 73 mm (3413).

Ce type de lampe connaît à Délos des parallèles datés, "semble-t-il, de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et du début du I<sup>er</sup> s." (Bruneau 1965, p. 93, n° 4243 et 4244, pl. 22 et F).

39. Fragment de faisselle en céramique, fond percé avant cuisson, non ill. (3087).

40. Pied (?) en terre cuite modelée, de section rectangulaire, ht. act. 36 mm (3087).

41. Fragment de mortier (?) en pâte analogue à celle des amphores italiques (particules volcaniques), paroi épaisse renforcée de cannelures modelées, diam. 18 cm (3087).

42. Clou en bronze, L. 22 mm (3084).

Le module et les proportions sont celles des clous utilisés sous le Haut-Empire pour la fixation des doublages en plomb sur les coques de navires, mais cet exemplaire ne comporte pas au revers de la tête les excroissances caractéristiques de ces clous plus tardifs.

43-50. Huit clous en fer, non ill. (5 en 3087, 1 en 3295, 2 en 3400).

51, 52. Deux têtes de clous en fer, non ill. (3413).

#### Activités

53. Rondelle en cours de fabrication dans un tessou de céramique domestique (perforation inachevée), diam. env. 55/60 mm (3087).

54. Fragment de rondelle découpée (tranche partiellement polie) dans un tessou de campanienne A, diam. 31 mm (3413).

55. Jeton retaillé dans un fragment d'amphore italique, diam. 52 mm (3407).

#### Divers

56. Fragment d'anneau en bronze, très corrodé, L. act. 27 mm (3412).

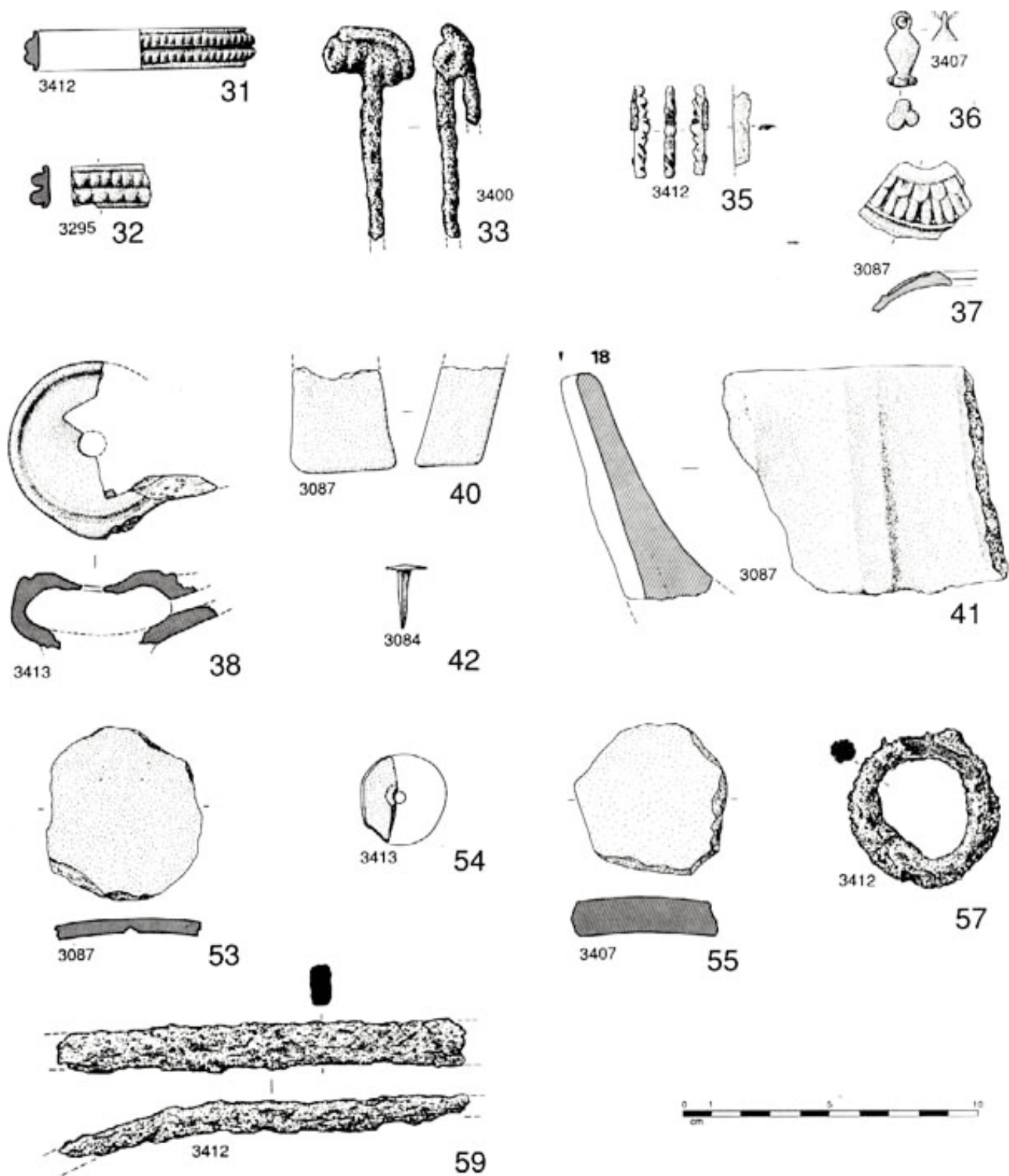
57. Anneau en fer, diam. 50 mm (3412).

58. Scorie de fer, non ill. (3087).

59. Fragment d'une tige de fer, légèrement arquée, de section rectangulaire, L. act. 138 mm (3412).

60. Trois fragments d'une tôle de fer, non ill. (3087).

61, 62. Deux objets ou fragments en fer, indéterminés, non ill. (3087).



• 7-3 : Petits objets de la phase 3D2b, vers -200/-175 (éch. 1: 2).

63. Fragments très oxydés d'une masse ferreuse, diam. 70 à 90 mm, non ill. (3413).

Il semble s'agir d'un volume creux, grossièrement sphérique, sur la paroi interne duquel les particules de fer se sont agglomérées contre une couche d'argile grise. On peut donc imaginer un dépôt, volontaire ou non, de limaille de fer plutôt que de métal massif, effectué dans une cavité ou un petit récipient d'argile crue.

64. Gouttelette de bronze fondu, non ill. (3084).

65. Fil de bronze épais, une extrémité pointue, tordu, non ill. (3087).

66. Plaque rectangulaire en tôle de bronze, 44 x 10 mm, non ill. (3087).

67. Quatre petits fragments d'une tôle de bronze, non ill. (3084).

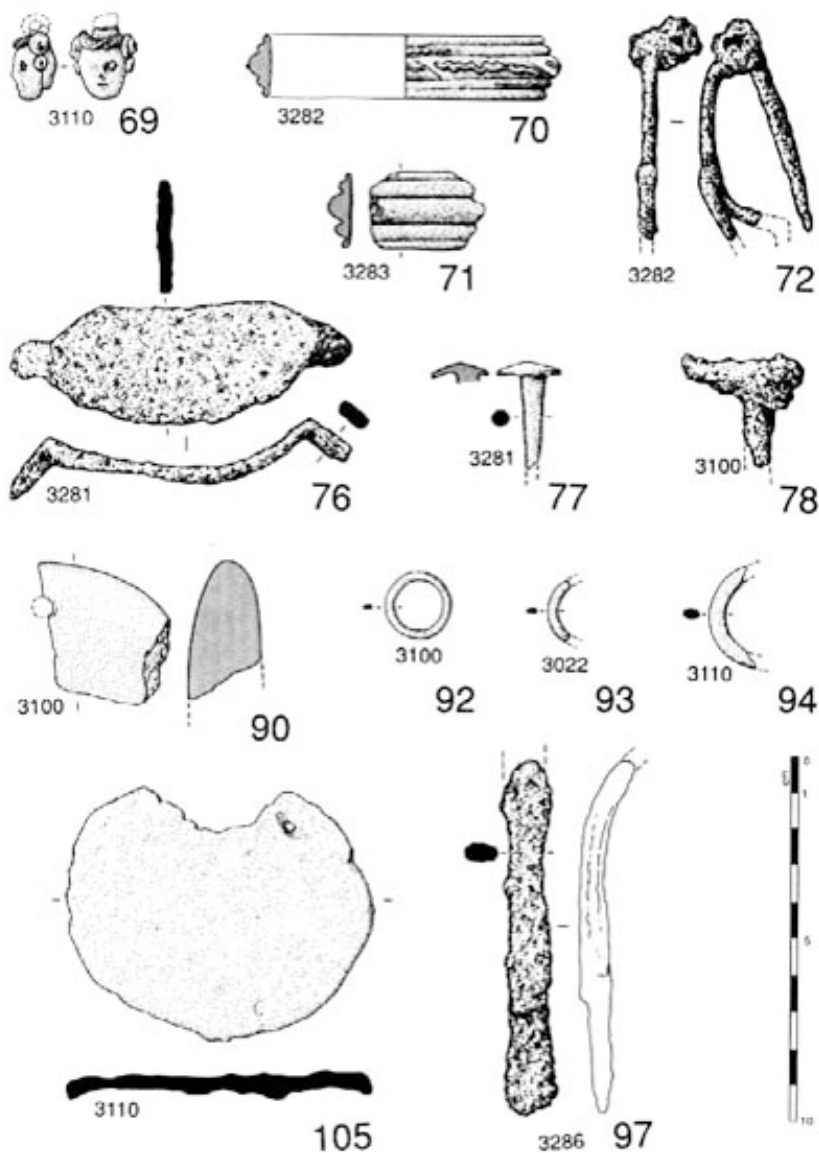
68. Fragments d'une très mince feuille de plomb (ép. 0,3 à 0,7 mm seulement), non ill. (3087).

7.2.4. Phase 3D2a, vers -175/-150 (fig. 7-4)

#### Parure

69. Pendentif en verre, de type D.II de Seefried, ht. act. 20 mm, larg. 18 mm (3110).

Il représente une tête de femme coiffée d'un bandeau torsadé qui peut figurer un turban; le visage, moulé, a servi de support aux autres éléments, rapportés à chaud; le trou de 2 à 3 mm de diamètre observé à la place du cou doit représenter la trace de la tige métallique utilisée pour manipuler le pendentif au cours de sa fabrication. Les oreilles sont rapportées en verre jaune, mais les yeux recevaient deux pointes de verre bleu dont seul un fragment est conservé en place; le bandeau est constitué par un demi-anneau fabriqué à part, en verre bleu foncé à décor de filets spiralés alternativement blanc opaque et jaune. Au-dessus des oreilles sont placées deux masses circulaires de verre bleu qui équilibrent la coiffure; la bélière (aujourd'hui brisée) et la masse figurant les cheveux à l'arrière du crâne sont de la même couleur. La chronologie de ce type de pendentif (300-40 av. J.-C.) en fait l'un des modèles les plus tardifs parmi les objets analogues; c'est aussi l'un des mieux représentés à l'Est comme à l'Ouest de la Méditerranée, avec 9 ex. à Carthage, 11 aux Baléares et 5 sur la péninsule ibérique.



• 7-4 : Petits objets de la phase 3D2a, vers -175/-150 (éch. 1: 2).

70. Bracelet en verre bleu, série Geb. 20, diam. 84 mm (3282).

Bien qu'appartenant à la série la plus courante en Languedoc au IIe s., ce bracelet se distingue par son décor rapporté: il comporte, au lieu des zigs-zags blancs et jaune opaque qu'on rencontre d'ordinaire, des ornements de couleur verte, particularité déjà rencontrée sur un bracelet de Nages (Feugère-Py 1989, p.156 n° 116).

71. Bracelet en verre transparent décoloré sur

fond jaune opaque, série Geb. 27, L. act. 31, larg. 21 mm (3283).

72. Fibule en fer, de type La Tène II, L. act. 57 mm (3282).

#### Cadre de vie

73. Fragment de chenet en terre cuite modelée (angle), L. act. 66 mm, non ill. (3100).

74, 75. Deux fragments de lampes en campanienne A, type indéterminé, non ill. (3282 et 3283).

76. Crampon foliacé en fer, L. act. 92 mm (3281).







irrégulier sur une face (3110).

106. Plaque en plomb, non ill. (3282).

Épaisse de 0,4 à 0,7 mm, elle formait à l'origine un quadrilatère (aujourd'hui fragmenté et froissé) d'env. 15 cm de côté; tout le pourtour comportait sur une face un léger repli, la plaque étant maintenue sur son support (sans doute en bois) par de gros clous à tige carrée, dont subsistent près des bords 5 perforations caractéristiques. On observe aussi vers le centre deux coups d'un instrument plat qui pourrait être la pointe d'un couteau.

7.2.5. Phase 3D1, vers -150/-125 (fig. 7-5)

Parure

107. Bracelet en verre bleu foncé, décor ondulé de filets jaune opaque, forme Geb. 9, L. act. 7, larg. 8,5 mm (3275).

108. *Id.*, série Geb. 20, L. act. 28 mm (3102).

110. Bracelet en verre décoloré transparent sur fond jaune opaque, série Geb. 27, L. act. 21, larg. restit. env. 29 mm (3083).

110. Bracelet en verre pourpre, série Geb. 36, L. act. 33, larg. 7 mm (3275).

111. *Id.* (autre objet? la section semble différente), L. act. 20, larg. 8 mm (3275).

112. Fibule en fer de type La Tène II, L. act. 60 mm (3204).

113. Fragments non jointifs d'une fibule en fer de type La Tène II (3276).

114. Fragment de ressort d'une fibule en fer de type La Tène II, L. act. 31 mm (3275).

115. Fragment de ressort d'une fibule en fer, L. act. 19 mm (3252).

Cadre de vie

116. Bec de lampe en campanienne A, L. act. 23 mm (3406).

117. *Id.*, L. act. 53 mm (3276).

118. Bec allongé d'une lampe en campanienne A, L. act. 41 mm (3275).

119. Autre fragment de lampe en campanienne A, type indéterminé, non ill. (3276).

120. Rivet en bronze, diam. 7 mm (3278).

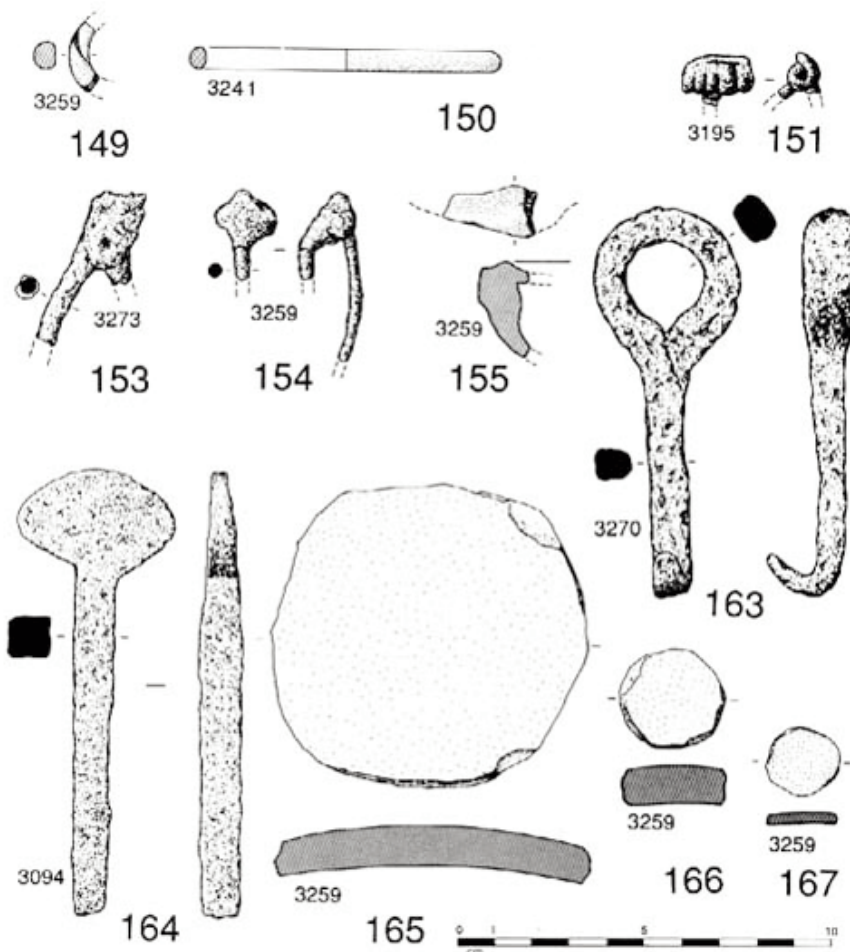
121. Clou en bronze, L. 27 mm (3276).

Seule la partie placée immédiatement sous la tête a été attaquée par la corrosion.

122-133. Douze clous en fer, non ill. (1 en 3103, 1 en 3204, 2 en 3227, 3 en 3252, 2 en 3278, 3 en 3280).

134. Tête de clou en fer, non ill. (3275).

135. Fragment d'une plaque de terre cuite



• 7-6 : Petits objets de la phase 3C2, vers -125/-75 (éch. 1: 2).

micacée (aspect massaliète) épaisse de 38 mm, non ill. (3276).

Activités

136. Couteau en fer, tordu, L. act. 66 mm (3276).

137. Jeton découpé dans un tesson de campanienne A, diam. 20 mm (3276).

138. *Id.*, diam. 23 mm (3275).

139. Pointe de lance en fer, à douille, section losangique, L. act. 96 mm (3204).

140. Extrémité d'une tige de bronze pointue, au corps légèrement faceté, L. restit. env. 95 mm (3275).

141. Fragment plat en bronze, une extrémité rétrécie et arquée, L. act. 47 mm (3275).

142. Loupe de fer en calotte légèrement bombée d'un côté, dim. 116 x 95, ép. 48 mm, non ill. (3252).

Divers

143. Fil de fer enroulé en spirale, diam. max. 29 mm (3252).

144. Tige de fer épaisse, L. act. 113 mm, non ill. (3280).

145. Tige de fer filiforme, arquée, L. act. 61 mm, non ill. (3204).

146. Tige de fer, fine, non ill. (3204).

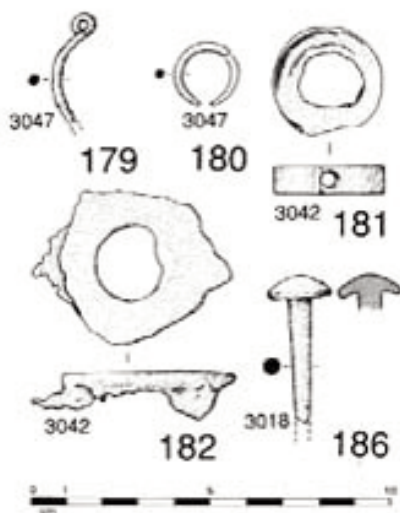
147, 148. Deux plaques rectangulaires en fer, dim. 42x50 et 31x38 mm, non ill. (3252).

7.2.6. Phase 3C2, -125/-75 (fig. 7-6)

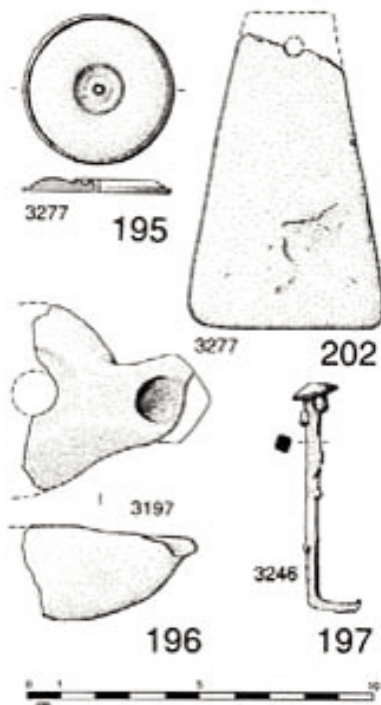
Parure

149. Perle annulaire en verre jaune opaque, filet bleu foncé, du groupe Haev. 23, L. act. 19, larg. 7,5 mm (3259).

150. Bracelet en verre translucide, jaune citron, forme Geb. 4, diam. 83 mm, larg. 6 mm (3241).



• 7-7 : Petits objets de la phase 3C1, vers -75/-25 (éch. 1: 2).



• 7-8 : Petits objets de la phase 3B2, vers -25/+25 (éch. 1: 2).

151. Fibule en fer de type La Tène II, larg. 19 mm (3195).

152. Ressort de fibule en fer, larg. 21 mm, non ill. (3195).

153. Fibule en fer, type indéterminé (peut-être La Tène II), L. act. 44 mm (3273).

154. Fibule en fer, type indéterminé, L. act. 46 mm (3259).

#### Cadre de vie

155. Lampe à ergot latéral, pâte grise verdâtre, vernir gris anthracite presque entièrement disparu, L. act. 25 mm (3259).

156-162. Sept clous en fer, non ill. (2 en 3195, 1 en 3270, 2 en 3259, 2 en 3273).

163. Crochet en fer, à robuste boucle de suspension, L. 115 mm (3270).

164. Clavette en fer, pour moyeu de char, L. 120 mm (3094).

165. Bouchon ou jeton taillé dans un fragment de panse d'amphore italique, diam. 85 mm (3259).

#### Activités

166. Jeton taillé dans un fragment de panse d'amphore italique, diam. 27 mm (3259).

167. Jeton taillé dans un fragment de campanienne A, diam. 18 mm (3259).

168. Moule de bronzier, L. act. 58 mm, non ill. (3260).

Fragment informe d'argile fine avec du bronze collé sur une face: l'aspect de la terre évoque un moule plutôt qu'un creuset, l'objet mal venu ayant été laissé dans le moule irrécupérable.

#### Divers

169. Petit fragment de tôle de bronze, non ill. (3273).

170. Fragment d'une cupule creuse en bronze, brisée, diam. env. 11 mm (3259).

171-173. Trois fragments de tiges de fer, peut-être de clous, non ill. (3259).

174. Lame de fer plate, légèrement arquée (mais une cassure transversale ne laisse apparaître aucun tranchant en section), non ill. (3273).

175. Objet massif en fer, de forme et de section quadrangulaire, légèrement arqué en plan, non ill. (3259).

176, 177. Deux objets indéterminés, en fer, l'un approximativement conique, l'autre plat et de section rectangulaire, non ill. (3273).

178. Fragment de tôle de plomb, non ill. (3259).

#### 7.2.7. Phase 3C1, vers -75/-25 (fig. 7-7)

##### Parure

179. Fibule en bronze, corrodée, type indéterminable, L. act. 31 mm (3047).

180. Boucle d'oreille en bronze (anneau ouvert à section carrée adoucie), diam. 18 mm (3047).

##### Cadre de vie

181. Charnière en os de type Béal A.XI,2, diam. 30, ép. 8 mm (3042).

182. Scellement (?) circulaire en plomb, L. act. 57 mm (3042).

183. Tesselle de mosaïque en calcaire blanc, non ill. (3042).

184, 185. Deux clous en fer, non ill. (3018 et 3047).

186. Clou en bronze, L. act. 36 mm (3018).

La section ronde et la tête légèrement creuse désignent sans doute ce clou comme un objet résiduel, ces caractéristiques étant celles des premiers clous en bronze du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

##### Divers

187. Gouttelette de bronze fondu, non ill. (3018).

188, 189. Petits fragments de tôle de bronze, non ill. (3018 et 3042).

190. Tige plate en bronze, non ill. (3042).

191. Fragment de fil de bronze recourbé, non ill. (3042).

192. Tige de fer aux extrémités légèrement arquées, L. act. 82 mm, non ill. (3018).

193. Fragment de fer indéterminé, non ill. (3047).

194. Masse oblongue en fer, indéterminée, non ill. (3018).

#### 7.2.8. Phase 3B2, vers -25/+25 (fig. 7-8)

##### Cadre de vie

195. Objet tourné en os, type Béal A.XL, diam. 43 mm (3277).

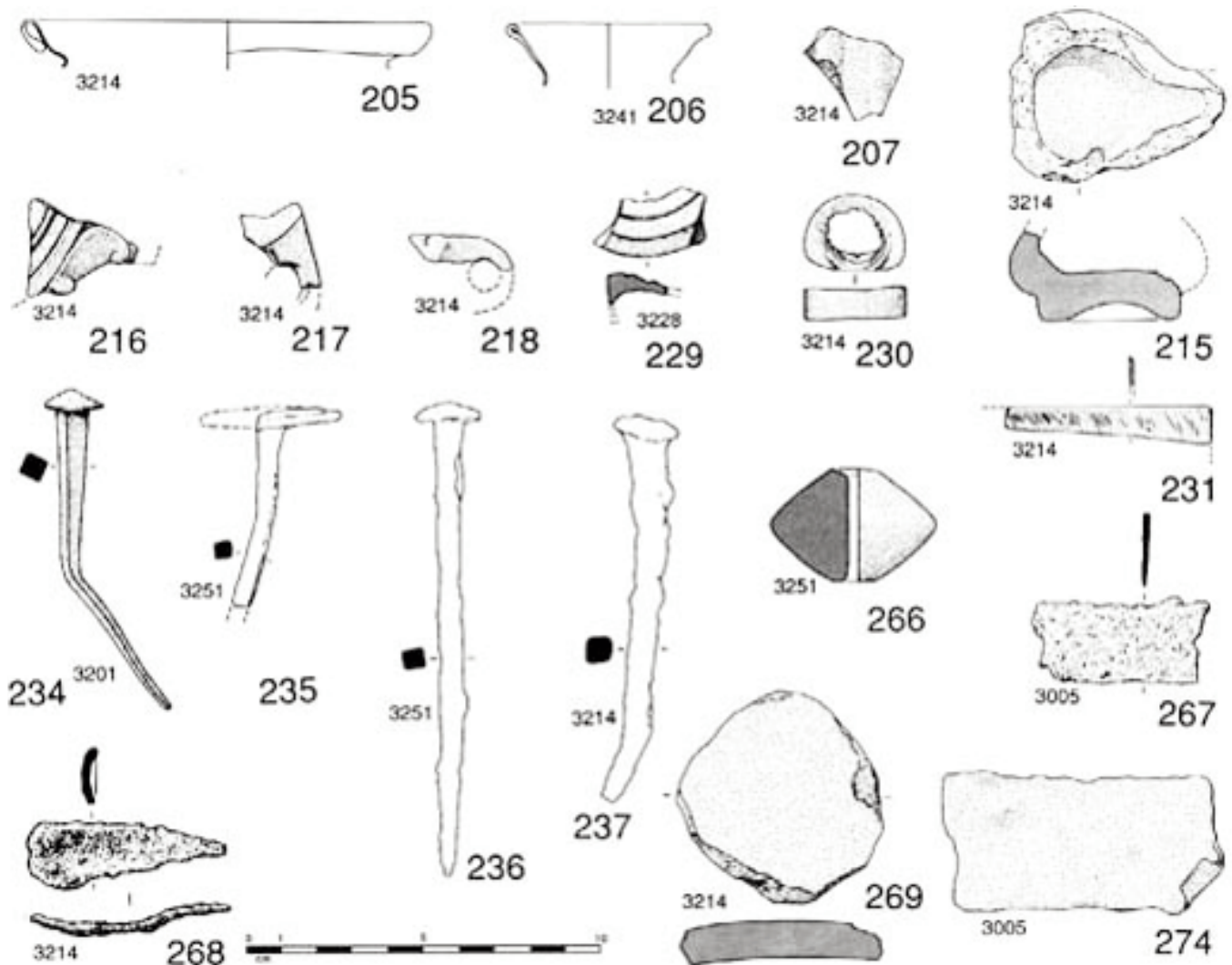
Tourné et poli avec le plus grand soin, cet objet comporte une face plane et une perforation centrale; il a pu servir de bouchon de pyroxide ou de simple décor.

196. Lampe en campanienne A, à réservoir biconique, L. act. 50 mm (3197).

197. Clou en bronze, L. act. 65 mm (3246).

Recourbé deux fois après avoir traversé un support d'environ 60 mm d'épaisseur.

198-201. Quatre clous en fer, non ill. (1 en 3196, 2 en 3237, 1 en 3264).



• 7-9 : Petits objets de la phase 3B1, vers +25/+100 (éch. 1 : 2).

#### Activités, divers

202. Peson pyramidal en terre cuite, ht. act. 84 mm (3277).  
 203, 204. Deux fragments de tiges de fer, peut-être de clous, non ill. (3246).

#### 7.2.9. Phase 3B1, vers +25/+100 (fig. 7-9)

##### Vaisselle, cadre de vie

205. Lèvre en bandeau d'un récipient en verre soufflé, de couleur naturelle, diam. 116 mm (3214).  
 206. Lèvre ourlée d'un gobelet ou d'une fiole à

- col ouvert, en verre naturel, diam. 57 mm (3214).  
 207. Fragment de coupe côtelée de type Isings 3, en verre bleu foncé, L. act. 29 mm (3214).  
 208. Fragment d'une coupe côtelée de même type, en verre naturel, non ill. (3214).  
 209-213. Cinq fragments de panse de vases en verre naturel, non ill. (3214).  
 214. Fragment de panse de vase en verre bleu foncé, non ill. (3214).  
 215. Lampe en campanienne A, pâte brun orangé, vernis brun rouge à noir mat, L. act. 60 mm (3214).

216. Fragment de lampe à volutes, type Loeschcke I ou IV, pâte jaune clair et engobe brun clair à orangé, L. act. 33 mm (3214).  
 217. Fragment de bec de lampe triangulaire, pâte jaune clair, engobe brun, L. act. 29 mm (3214).  
 218. Fragment de bec de lampe en ogive, type Bailey B ou C, pâte ocre chamois, engobe brun à orangé, L. act. 30 mm (3214).  
 219-228. Dix fragments de lampes (dont 2 de becs) appartenant à au moins 5 lampes différentes, non ill. (3214).  
 229. Fragment de lampe de type Loeschcke I



ou IV, à pâte jaune chamois, couverte brun-jaune métallique, L. act. 34 mm (3228).

230. Élément de charnière en os, diam. max. 28 mm, ép. 9 mm (3214).

Malgré l'absence de perforation latérale, il est difficile de considérer cet objet comme une ébauche de charnière (Béal 1983, p. 110), dans la mesure où les traces de frottement circulaire qui apparaissent sur les deux faces, légèrement inclinées vers l'intérieur, peuvent correspondre à des traces d'usage. Il semble plus vraisemblable de supposer que les charnières tubulaires recouraient de temps à autre à des éléments de calages non perforés, et maintenus seulement par l'axe central traversant les charnières voisines.

231. Plaque en os à bord biseauté (angle), L. act. 59 mm (3214).

Malgré sa minceur et les traces de râpe conservées sur une face, cette plaque rectangulaire peut avoir constitué le fond, voire le couvercle d'une boîte rectangulaire de type Béal B.VIIIa, bien attesté en Languedoc (1).

232, 233. Deux tiges de clous en bronze, non ill. (3214 et 3251).

234. Clou en bronze, L. 95 mm (3201).

235. Clou en fer à large tête, L. act. 56 mm (3251).

236. Clou en fer, L. 136 mm (3251).

237. *Id.*, L. act. 111 mm (3214).

238-265. Vingt-sept clous en fer, non ill. (20 en 3214, 1 en 3228, 6 en 3251).

#### Activités

266. Fusaïole modelée, en terre cuite, de forme biconique, diam. 47, ht. 32 mm (3251).

267. Fragment de lame de couteau en fer, larg. 22, L. act. 50 mm (3005).

268. Extrémité d'un ustensile en fer en forme de spatule légèrement creuse, L. act. 56 mm (3214).

269. Jeton taillé dans une panse d'amphore à couverte jaune crème, diam. 56 mm (3214).

#### Divers

270. Fragments de tôle de bronze, non ill. (3251).

271. Tige plate en fer, de section rectangulaire, L. act. 53 mm, non ill. (3214).

272. Grosse scorie de fer ou masse ferreuse, L. act. 100 mm, non ill. (3214).

273. Objet indéterminé en fer, non ill. (3214).

274. Plaque rectangulaire en plomb, 76x40 mm (3005).

275, 276. Deux fragments de plomb, informes, non ill. (3214).

7.2.10. *Phase 3A, niveaux remaniés* (fig. 7-10)

#### Parure

277. Bracelet en verre bleu foncé, décor rapporté jaune et blanc, série Geb. 18, L. act. 20, larg. 18 mm (3080).

278. Bracelet creux en tôle de bronze, type Tendille 8 (décor gravé illisible), L. act. 63 mm (3080).

279. Fibule protohistorique en bronze, décor oculé, L. act. 21 mm (3080).

280. Fibule en fer (type La Tène II?), L. act. 26 mm (3173).

281. Fibule en bronze, sans doute de type 5a, L. act. 26 mm (3080).

282. Fibule en bronze de type 5b, L. act. 12 mm (3080.0).

283. Fibule en bronze de type 5b, L. act. 29 mm, arduillon non jointif (3080).

284. Epingle en os, de type Béal A.XX,3, L. 119 mm (3080).

#### Vaisselle, cadre de vie

285. Lèvre d'un bol en verre "coulé" ("cast glass"), de couleur bleue (3079).

Traces de polissage interne et décor d'un filet gravé sous la lèvre. En Gaule méridionale, les vases de ce type, importés d'Italie ou de Méditerranée orientale (épave de la Tradelière), sont attestés en général dans des contextes du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. notre ère (Feugère-Leyge 1989).

286-289. Quatre fragments de panse de vases en verre soufflé, couleur naturelle, non ill. (1 en 3079, 3 en 3173).

290. Lampe à canal fermé (2), pâte jaune clair, engobe brun, L. act. 43 mm (3173).

291-297. Sept fragments de lampes de type Loeschcke I ou IV, pâte jaune à ocre, engobe orangé à rouge-brun (3173).

L'un des fragments correspond à l'une des volutes encadrant le bec, deux autres constituent le centre de médaillons figurés. Si l'un des motifs n'est guère identifiable, le lion bondissant à droite correspond à un thème très connu des fabricants de lampes (3).

298. Base d'une lampe (?) à pâte jaune clair, engobe orangé, ht. act. 27 mm (3173).

299-310. Douze clous en fer, non ill. (1 en 3079, 11 en 3173).

311-313. Trois clous en bronze, L. 58 mm (3080, 2 ex.) et L. act. 33 mm (3173).

#### Activités

314. Dé en os de type Béal B.III, chiffre 1;

2; 6I; 5; 4; 3, en doubles cercles pointés; dim. 15 x 16 x 13 mm (3080).

315. Peson pyramidal en terre cuite jaune clair, L. 128 mm (3007).

316. Rondelle obtenue à partir d'un tessou de céramique modelée, tranche polie, perforation en cours, diam. 40 mm (3173).

317. Faucille en fer, L. act. 130 mm (3173).

318. Soie d'un couteau (?) en fer, L. act. 102 mm (3173).

319. Navette en bronze, pour réparer les filets, L. 100 mm (3173).

320. Lest en calcaire dur, L. 118 mm (3000).

Identique à l'objet n°9 (phase 3F, vers 250-225 av. J.-C.), il est lui aussi obtenu à partir d'un galet ovoïde perforé au sommet d'un trou rond; celui-ci montre nettement les traces d'usure causées par le lien de suspension. Cet objet semble avoir été utilisé comme peson de filet de pêche.

321. Gouttelette de bronze fondu, non ill. (3079).

322-324. Trois masses de bronze fondu, la plus grande de 34 x 12 mm (3080).

#### Divers

325. Tige de bronze à extrémité pointue, L. act. 41 mm (3080).

326, 327. Deux anneaux en bronze, diam. 15 et 14 mm (3080).

328. Tôle de fer rectangulaire pliée, L. act. 32, larg. 24 mm (3173).

329. Tige de fer dont une extrémité forme une boucle allongée, L. act. 66 mm (3173).

330. Bouchon (?) en os tourné, diam. 27, ht. 9 mm (3079).

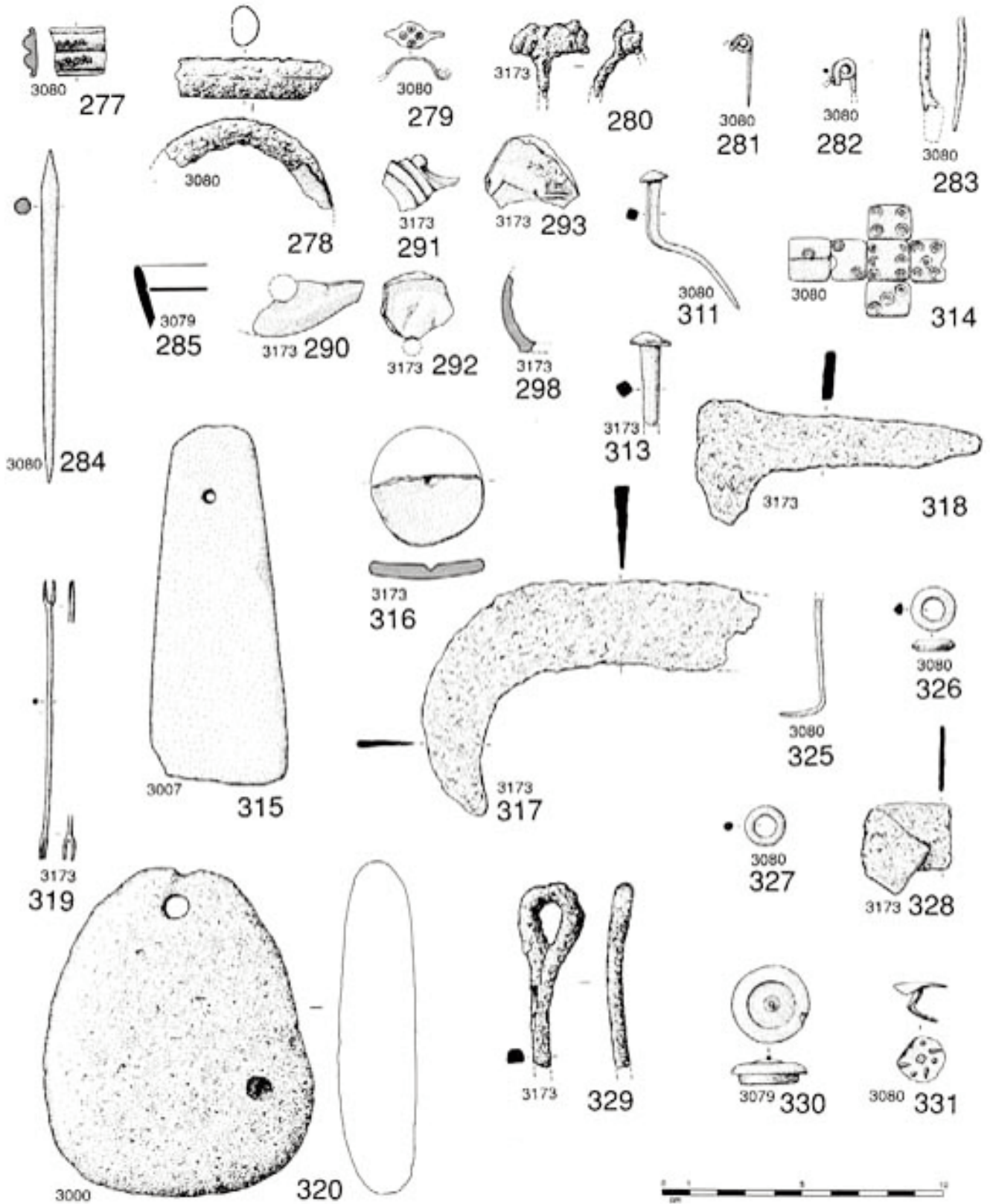
La partie inférieure de l'objet a été taillée dans l'os spongieux; on observe au sommet de la calotte une trace circulaire de 6 mm de diamètre, témoignant de l'existence d'une rondelle ou d'un bouton de préhension en bronze, disparu. Celui-ci était maintenu par un petit clou de bronze, encore en place.

331, 332. Deux clous de doublage de navire, L. act. 14 mm (3080).

333. Bloc d'obsidienne de forme subsphérique, diam. 45 à 60 mm, poids 160 g (3173).

Masse noire très opaque, ne laissant passer la lumière que sur des éclats épais de moins d'1 mm; la roche montre en deçà une couleur grise à très fines stries noires parallèles. Ces caractéristiques conviennent à l'obsidienne de Lipari, sans qu'on puisse exclure d'autres provenances (Melos, Mte Sassari en Sardaigne...) en l'absence d'un examen sur lame mince. Si de petits





• 7-10 : Petits objets de la phase 3A, non datés (éch. 1: 2).

objets de ce matériau importé, rare et recherché, se rencontrent sporadiquement sur les sites néolithiques tardifs de Gaule méridionale, il s'agit là, sans aucun doute, du plus gros bloc d'obsidienne recueilli sur un gisement archéologique français. Les diverses cassures ne montrant aucune organisation dans d'éventuels enlèvements, il est difficile de considérer cet objet comme une pièce résiduelle de niveaux pré- ou protohistoriques bouleversés. Le bloc a plus probablement fait l'objet d'une importation à l'époque romaine, où l'on recherche plus encore qu'auparavant les matériaux rares et semi-précieux. En toute hypothèse, ce bloc d'obsidienne est à verser au dossier des relations privilégiées qu'entretient le site de Lattes avec le monde méditerranéen.

334. Coulure de plomb, L. act. 35 mm, non ill. (3173).

335. Plaque de plomb repliée sur elle-même, perforée par un clou à tige carrée, L. act. 89 mm, non ill. (3173).

### 7.3. Commentaire

Les petits objets de la zone 3, comme ceux des autres secteurs de la fouille de Lattes publiés dans ce volume, ne fournissent pas un échantillon statistique suffisant pour autoriser une étude séparée. Leur apport à la compréhension du site, et notamment aux aspects culturels et économiques sur lesquels ils sont susceptibles d'apporter un éclairage spécifique, ne sera donc envisagé que dans le chapitre de synthèse (*infra*, 17). On se contentera ici de souligner l'intérêt de quelques documents significatifs.

Dans le domaine des parures, la tendance est à l'importation d'objets fabriqués dans d'autres régions, parfois lointaines. C'est le cas des bracelets en verre, acquis du monde celtique dès la deuxième moitié du IIIe s. (par ex. n° 14), et du pendentif également en verre (n° 69) qui représente un visage féminin de type

oriental; à Lattes, cet objet doit être interprété comme un apport punique; c'est une découverte inhabituelle en Gaule (4), les pendants de ce type étant surtout diffusés le long des rivages méridionaux de la Méditerranée. En revanche, les maillons (n° 15 et 16) et le pendentif (n° 36) de chaîne-ceinture, ces parures féminines composées alternativement d'anneaux et de maillons coulés en 8, témoignent de l'adoption sud-gauloise d'un type créé lui aussi dans le monde celtique. Il suffira de rappeler ici qu'un exemplaire en cours de fabrication a été recueilli dans la zone 1 du même site de Lattes. Si la série des fibules ne demande aucun commentaire particulier (sauf pour souligner l'abondance tout à fait caractéristique des robustes fibules de La Tène II, essentiellement utilitaires, tout au long du IIe s.), la découverte d'un objet en corail à monture d'or (n° 35) s'avère exceptionnelle pour le Languedoc. La baguette de corail sculpté est intacte, mais la mauvaise conservation de la monture nous empêche de connaître en détail l'agencement des différentes parties qui composaient probablement un objet complexe. C'est néanmoins, sans doute, un témoin de la fascination qu'ont pu exercer sur les indigènes languedociens, durant tout le Deuxième Âge du Fer, les productions décoratives et multicolores de l'art celtique.

Autre témoin des apports techniques relevant du monde celtique, la clavette de moyeu n° 164 (phase 3C2, vers 125-75 av. J.-C.) évoque l'utilisation, à Lattes, de véhicules fabriqués et perfectionnés par les Celtes depuis une très haute époque (5). La clavette de Lattes est caractéristique de l'évolution de ces objets à LT D1, époque à laquelle ils se diversifient tout en devenant plus abondants qu'auparavant (6).

C'est en revanche, semble-t-il, à la précocité et l'intensité des rapports qu'entretient le site de Lattes avec le monde classique que l'on peut attribuer, ici comme dans d'autres sec-

teurs de la fouille, l'apparition précoce de certains agencements techniques n'appartenant ni au domaine de la parure, ni à celui du char: c'est le cas de la charnière en os n° 181 de la phase 3C1 (75-25 BC), remarquablement précoce pour la Gaule, où ce type de mécanisme ne se généralise qu'avec le Haut-Empire. Des clous en cuivre d'un module particulier, à large tête et à courte tige effilée, posent une question du même ordre. Rencontrés dans des contextes gallo-romains, et pourvus au revers de la tête de protubérances régulièrement disposées, ils sont bien identifiés comme les clous de fixation du doublage en plomb protégeant la coque des navires (ici n° 331 et 332; v. également en zone 4-nord, ainsi que la carte de répartition, *infra*, fig. 17-27). Mais dans plusieurs contextes lattois apparaissent, dès le premier quart du IIe s. (ici n° 42, en phase 3D2b) des objets de forme analogue quoique dépourvus des ergots du revers de la tête; cette dernière caractéristique pouvant représenter une amélioration technique (les protubérances assurent une meilleure adhésion du clou sur le plomb), n'assiste-t-on pas ici à l'intrusion remarquablement précoce d'objets qui, en règle générale, ne seront communément rencontrés en Gaule que deux siècles plus tard?

Dans le cadre d'un survol aussi limité, nous ne détaillerons pas les commentaires que suscitent les trouvailles liées aux aménagements domestiques (chenets, fragments de foyers décorés), pas plus que celles qui nous permettent d'évoquer telle ou telle activité des habitants: couture (fusaioles, pesons de métier à tisser), jeu ou comptage (jetons, dés), travail du métal (moule de bronzier, loupe de fer), pêche (hameçons, poids de filets et lest en pierre, navette à réparer les filets) ou agriculture (?) ("faucilles"). Nous renvoyons pour ces différents aspects de la vie lattoise au chapitre synthétique sur les petits objets (ch. 17), où l'ensemble du mobilier sera traité de manière statistique.

## NOTES

- (1) Béal 1983; pour le Languedoc en particulier, Béal 1986.
- (2) Des lampes piriformes de ce type, à canal fermé et trou de remplissage central, sont connues notamment en Italie du Nord, à Rome et en Grèce: Zaccaria Ruggiu 1980, type IV/1, et n° 46-48, sans ergot latéral mais avec une anse en ruban.
- (3) Le lion bondissant à droite est, curieusement, nettement moins courant que sa représentation à gauche; cf. cependant Loeschcke 1911, pl. XII, 202 et 208; Leibundgut 1977, pl. 49, 308; Farka 1977, pl. 42, n° 214 et 1349; dans plusieurs cas (Farka 1977, pl. 42, n° 838; Deneauve 1969, pl. 39, n° 340) l'animal se présente de profil, mais la tête de face.
- (4) La seule autre découverte française d'un pendentif analogue (quoique d'un type différent) est celle d'Ensérune: Hélène 1937, p. 268, fig. 163.
- (5) D'une manière générale, cf. Piggott 1983 (p. 195-238 pour les chars celtiques).
- (6) Jacobi 1974, p. 216-221.

## BIBLIOGRAPHIE

Publications utilisés pour les typologies:

*Bracelet en bronze*: Tendille 1979.

*Bracelets en verre*: Gebhard 1989.

*Fibules*: Feugère 1985.

*Lampes*: Loeschcke 1919.

*Objets en os*: Béal 1983.

*Pendentif en verre*: Seefried 1982.

*Perle en verre*: Haevernick 1960.

**Béal 1983** : J.-Cl. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983.

**Béal 1986** : J.-C. Béal, Une plaque de boîte en os de l'oppidum d'Aumes (Hérault), *Arch. en Lang.* 1986, p. 35-37.

**Bruneau 1965** : P. Bruneau, *Exploration archéologique de Délos, XXVI. Les lampes*, Paris, 1965.

**Deneauve 1969** : J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.

**Farka 1977** : C. Farka, *Die römischen Lampen vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1977.

**Feugère 1985** : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* (suppl. 12 à la RAN), Paris, 1985.

**Feugère-Leyge 1989** : M. Feugère, F. Leyge, La cargaison de verrerie augustéenne de l'épave de la Tradelière (Îles de Lérins), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 169-176.

**Feugère-Py 1989** : M. Feugère, M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (*Les Castels*, fouilles 1958-1981), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 153-167.

**Gebhard 1989** : R. Gebhard, Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre, *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac,

1989, p. 73-83.

**Haevernick 1960** : T.E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.

**Hélène 1937** : P. Hélène, *Les origines de Narbonne*, Toulouse-Paris, 1937.

**Howland 1958** : R.H. Howland, *The Athenian Agora, IV. Greek Lamps and their survivals*, Princeton, 1958.

**Jacobi 1974** : G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgrabungen in Manching, Bd. 5), Wiesbaden, 1974.

**Krämer 1985** : W. Krämer, *Die Grabfunde von Manching und die latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern* (Die Ausgrabungen in Manching, Bd. 9), Stuttgart, 1985.

**Leibundgut 1977** : A. Leibundgut, *Die römischen Lampen in der Schweiz*, Berne, 1977.

**Loeschcke 1919** : S. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.

**Piggott 1983** : S. Piggott, *The Earliest Wheeled Transport*, Londres, 1983.

**Seefried 1982** : M. Seefried, *Les pendentifs en verre sur noyau des pays de la Méditerranée antique* (Coll. Ec. Fr. de Rome, 57), Rome, 1982.

**Tendille 1979** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nimoise: les bracelets, *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, p. 61-79.

**Zaccaria Ruggiu 1980** : A. Zaccaria Ruggiu, *Le lucerne fittili del Museo Civico di Treviso*, Rome, 1980.





## 8

## Les monnaies de l'îlot 3

par Michel Py

**8.1.** Le monnayage recueilli dans l'îlot 3 est un peu plus abondant que celui de l'îlot 1: 27 monnaies dont 16 dans des niveaux à datation homogène (le reste provient des tranchées d'épierrement). Les principes d'étude de ces pièces sont semblables à ceux adoptés ci-dessus: on en trouvera l'énoncé au §4.1. De même l'interprétation de ces découvertes est donnée plus loin (chap. 18), conjointement à celle des autres trouvailles monétaires effectuées dans les fouilles publiées dans le présent volume. Je rappelle que les monnaies marquées dans l'inventaire par un astérisque ont été identifiées par J.-C. Richard.

**8.2. Catalogue***Phase 3F (-250/-225) (fig.8-1)*

- 3009-4-1  
bronze punique\* (1)  
D/ tête de Tanit à gauche  
R/ cheval à droite, patte repliée, tête tournée vers l'arrière; entre les pattes: •  
BR / 7,1 / 23 / 3 / 12
- 3009-4-2  
bronze de Marseille au trépied (a) surfrappé sur (b) grand bronze au taureau cornupète  
D/ (a)tête casquée à droite sur (b)tête à gauche  
R/ (a) trépied et lettre A sur (b) taureau cornupète à droite, M(ASSALIETON) l'exergue  
BR / 7,19 / 22 / 2,5 / 4

*Phase 3E (-225/-200) (fig.8-1)*

- 3401-4-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite  
BR / 2,65 / 15 / 3 / 2

*Phase 3D2a (-175/-150) (fig.8-1)*

- 3022-6-1  
petit bronze de Marseille  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 3,01 / 15 / 3 / 6
- 3110-7-1  
bronze punique probablement d'émission sarde (2)  
D/ tête de Tanit à gauche  
R/ buste de cheval à droite; devant l'encolure, o  
BR / 3,76 / 18 / 2,5 / 7

*Phase 3D1 (-150/-125) (fig.8-1)*

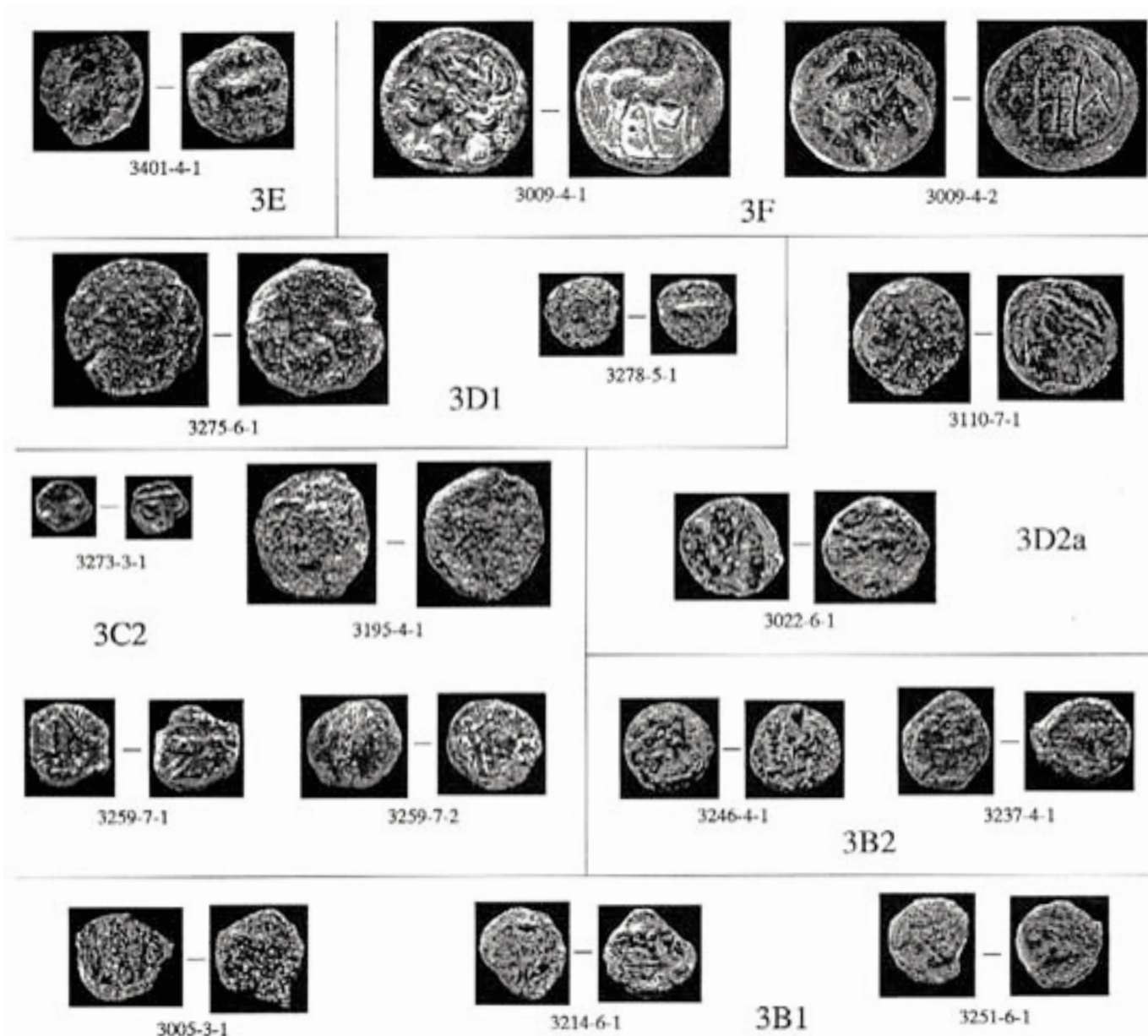
- 3275-6-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, surfrappé (cercle en creux), traces de lettres  
BR / 5,63 / 20 / 2,2 / 5
- 3278-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 0,74 / 11 / 1,5 / 12

*Phase 3C2 (-125/-75) (fig.8-1)*

- 3273-3-1  
monnaie à la croix divisionnaire (3)  
D/ tête à gauche, usée  
R/ croix, croissant, hache  
AR / 0,23 / 16 / 2 / 5
- 3195-4-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche, grénétis  
R/ taureau à droite  
BR / 4,48 / 21 / 2,3 / 10
- 3259-7-1  
petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, traces de lettres  
BR / 1,37 / 13 / 1,7 / 6
- 3259-7-2  
quinaire en argent\* (4)  
D/ tête laurée de Jupiter à droite  
R/ Victoire couronnant un trophée; entre: T.  
CLOULI  
AR / 1,62 / 14 / 1,4 / 5

*Phase 3B2 (-25/25) (fig.8-1)*

- 3246-4-1  
petit bronze des Volques Arécomiques  
D/ tête à droite; devant, une couronne  
R/ personnage debout en toge; à gauche, palme  
BR / 1,63 / 13,5 / 2 / 6
- 3237-4-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite



- 8-1: Monnaies recueillies dans l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur (phases 3F à 3B1).

R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 2,38 / 13 / 2,9 / 11

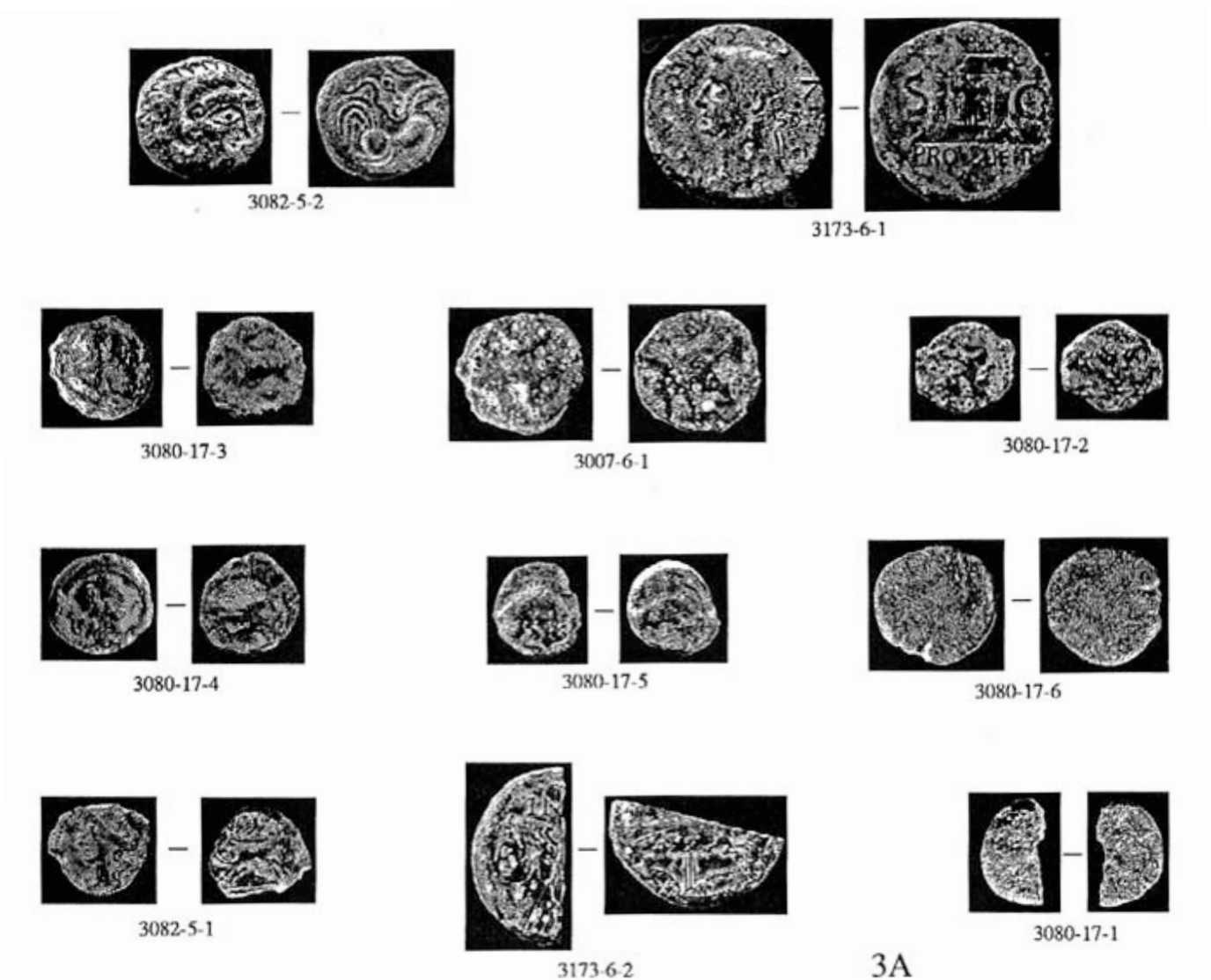
*Phase 3B1 (25/100) (fig.8-1)*

- 3005-3-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,04 / 15 / 2,5 / 6

- 3214-6-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,61 / 14 / 2,2 / 3
- 3251-6-1  
petit bronze fruste  
BR / 1,51 / 13,5 / 3,5 / ?

*Phase 3A (niveaux remaniés) (fig.8-2)*

- 3082-5-2  
statère de bas argent des Coriosolites (classe II)\* (5)  
D/ tête à droite, aux cheveux bouclés  
R/ cheval stylisé à droite  
AR / 6,04 / 18 / 2,8 / 5
- 3173-6-1  
as de l'époque de Tibère\*(6)  
D/ tête d'Auguste à gauche, DIVUS AUGUSTUS  
PATER



- 8-2: Monnaies recueillies dans l'îlot 3 de Lattes/Saint-Sauveur (niveaux remaniés de la phase 3A).

R/ autel, S C; à l'exergue : PROVIDENT

BR / 7,85 / 28 / 2 / 6

- 3080-17-3

imitation de petit bronze de Marseille

D/ tête à droite, usée

R/ animal à droite

BR / 2,97 / 15 / 3 / ?

- 3007-6-1

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, (M)A(SSA)/(L)A

BR / 4,07 / 16 / 2,7 / 5

- 3080-17-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite, usée, grénetis

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 2,29 / 13 / 2 / 7

- 3080-17-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite, grénetis

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,73 / 15,5 / 3,8 / 7

- 3080-17-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 1,61 / 13 / 2 / 6

- 3080-17-6

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète probable

D/ tête usée

R/ taureau à droite

BR / 2,39 / 17 / 1,6 / ?

- 3082-5-1

petit bronze de Nimes au sanglier

D/ tête à gauche, grénetis

R/ sanglier à gauche, NAMA

BR / 1,76 / 14 / 2 / 6

- 3173-6-2

as de Nimes au crocodile (demi), 2e type

D/ têtes d'Agrippa, IM(P)/DIVI F)

R/ crocodile enchaîné à une palme

BR / 6,78 / 25 / 3,6 / 8

- 3080-17-1

petit bronze fruste (demi)

BR / 2,22 / 15 / 2,5 / ?

3A

## NOTES

(1) Voir Müller 1860-1874, II, 98-99; Augé 1985, pl. 1, n°7; Jenkins-Lewis 1963, 134.

(2) Proche de Jenkins, 1969, n°150-151; voir aussi Augé 1985, pl.1, n°6; Müller 1860-1874, II, 100-101; Forteleoni 1961, série IB. Comparer notamment à des exemplaires méridionaux de Rognac (Chabot, 1975, pl.II,4), des Saintes-Maries-de-la-Mer (Fischer, 1978, n°41), de Saint-Saturnin d'Apt (*ibid.*, n°44), de Pech-Maho (*ibid.*, n°45), de Mailhac (Taffanel-Richard, 1979, 29, n°68).

(3) Muret-Chabouillet, 1889, n°3408; Robert, 1875, pl.II, n°14; Allen, 1969, fig.5, n°143; Richard, 1978, 64.

(4) Crawford, 1974, n°332 : 98 av. n. è.

(5) La Tour, 1892, pl.II; Colbert 1951; 1960; 1965; Langouët, 1988, 37-45 avec ref. (vers 60-50 av. n. è.)

(6) Mattingly-Sydenham, I, p.95, 6: après 22 de n. è.

## BIBLIOGRAPHIE

**Allen 1969** : D. F. Allen, Monnaies à la croix, *Numismatic Chronicle*, 7e série, 9, 1969.

**Augé 1985** : Chr. Augé, Monnaies grecques, dans *Administration des Monnaies et Médailles, Les collections monétaires, I, Monnaies du monde antique*, Paris, 1985, 13-31.

**Chabot 1978** : L. Chabot, La circulation monétaire autour de l'étang de Berre et le monnayage massaliète au Ier s. av. n. è., *RAN*, 8, 1975, 137-183.

**Colbert 1951** : J.-B. Colbert de Beaulieu, Types de monnaies coriosolites, *Numismatic Circular*, 1951, p. 321-324.

**Colbert 1960** : J.-B. Colbert de Beaulieu, Les monnaies des Coriosolites, *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1960, p. 86-91.

**Colbert 1965** : J.-B. Colbert de Beaulieu, Monnaies coriosolites et autres monnaies gauloises, *Annales de Bretagne*, LXXII, 1965, p. 209-222.

**Crawford 1974** : M. H. Crawford, *Roman republican coinage*, Cambridge, 1974.

**Fischer 1978** : B. Fischer, *Les monnaies antiques d'Afrique du nord trouvées en Gaule*, Gallia, sup. 36, Paris, 1978.

**Forteleoni 1961** : L. Forteleoni, *Le emissioni monetali della Sardegna punica*, Sassari, 1961.

**Jenkins 1969** : G. K. Jenkins, *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal collection of coins and medals. Danish National Museum. North Africa, Syrtica, Mauretania*, Copenhagen, 1969.

**Jenkins-Lewis 1963** : G. K. Jenkins et R. B. Lewis, *Carthaginian gold and electrum Coins*, Londres, 1963.

**Langouët 1988** : L. Langouët, *Les Coriosolites, un peuple armoricain de la période gauloise à l'époque gallo-romaine*, Saint-Malo, 1988.

**La Tour 1892** : H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

**Mattingly-Sydenham 1923** : H. Mattingly et E. A. Sydenham, *The roman imperial coinage*, Londres, 1923 et suiv.

**Müller 1860-1874** : L. Müller, C. T. Falbe et J.-Chr. Lindberg, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 4 vol., Copenhagen, 1860-1874.

**Muret-Chabouillet 1889** : M. Muret et A. Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

**Richard 1978** : J.-C. Richard, Les monnaies du site antique de Lattes, Hérault (1964-1975), *Acta Numismatica*, 8, 1978, 47-87.

**Robert 1875** : Ch. Robert, Numismatique de la Province de Languedoc, période antique, *Histoire générale du Languedoc*, II, Toulouse, 1875, 457-520.

**Taffanel-Richard 1979** : O. et J. Taffanel et J.-C. Richard, Les monnaies de Mailhac, Aude, 1931-1977, *Gallia*, 37, 1979, 1-53.



*îlot 4-nord*



# Histoire de l'îlot 4-nord

## Stratigraphie, architecture et aménagements

### (IIe s. av. n. è.—Ier s. de n. è.)

par Michel Py et Joan Lopez

#### 9.1. Introduction

L'îlot 4 nord prend place à l'ouest de la rue principale 100, entre les îlots 5 (au nord) et 4-sud (au sud). Les limites de ce quartier de l'habitat de Lattes sont connues au nord, où il est bordé par la rue secondaire 106, et au sud, où il est bordé par la ruelle 107, et à l'est (rue 100). Le dégagement de l'îlot est actuellement incomplet vers l'ouest, où il se poursuit sur une longueur encore indéterminée (fig. 9-1). Globalement, cet îlot se présente comme une rangée de salles carrées ou rectangulaires mises bout à bout, sur une seule épaisseur, ce qui donne un plan d'ensemble très filiforme. La largeur de la partie bâtie est en moyenne de 5 m hors tout; la longueur connue est de 26 m.

La fouille de cette zone a débuté en 1984. Elle a été interrompue en 1987, après que les structures découvertes dans les quatre secteurs de départ (salles 1, 8, 9 et 10) eurent été dégagées jusqu'à un état synchrone. L'étude de l'îlot 4-nord fournie dans cette livraison comprend également les sondages menés à la périphérie de ces salles, dans la ruelle 107 (secteur 2) au sud, et dans la rue 100 (secteur 5) à l'ouest. La surface représentée par l'ensemble de ces fouilles est de l'ordre de 185 m<sup>2</sup>.

Comme dans les autres zones de Lattes, l'analyse des données archéologiques a été pré-

cedée par une mise en phase des observations de fouille au sein d'un diagramme (présenté ci-après en deux planches, l'une pour les secteurs bâtis: fig. 9-2; l'autre pour les espaces extérieurs: fig. 9-32) qui exprime sous forme schématique l'ensemble des relations stratigraphiques reconnues. Cette étape du travail d'interprétation a permis de définir sept phases, dont l'appellation et la situation en chronologie absolue sont les suivantes (dans l'ordre du temps):

– *4nG*: vers –150/–125

– *4nF*: vers –125/–75

– *4nE*: vers –75/–50

– *4nD*: vers –50/–25

– *4nC*: vers –25/–1

– *4nB*: vers +1/+50

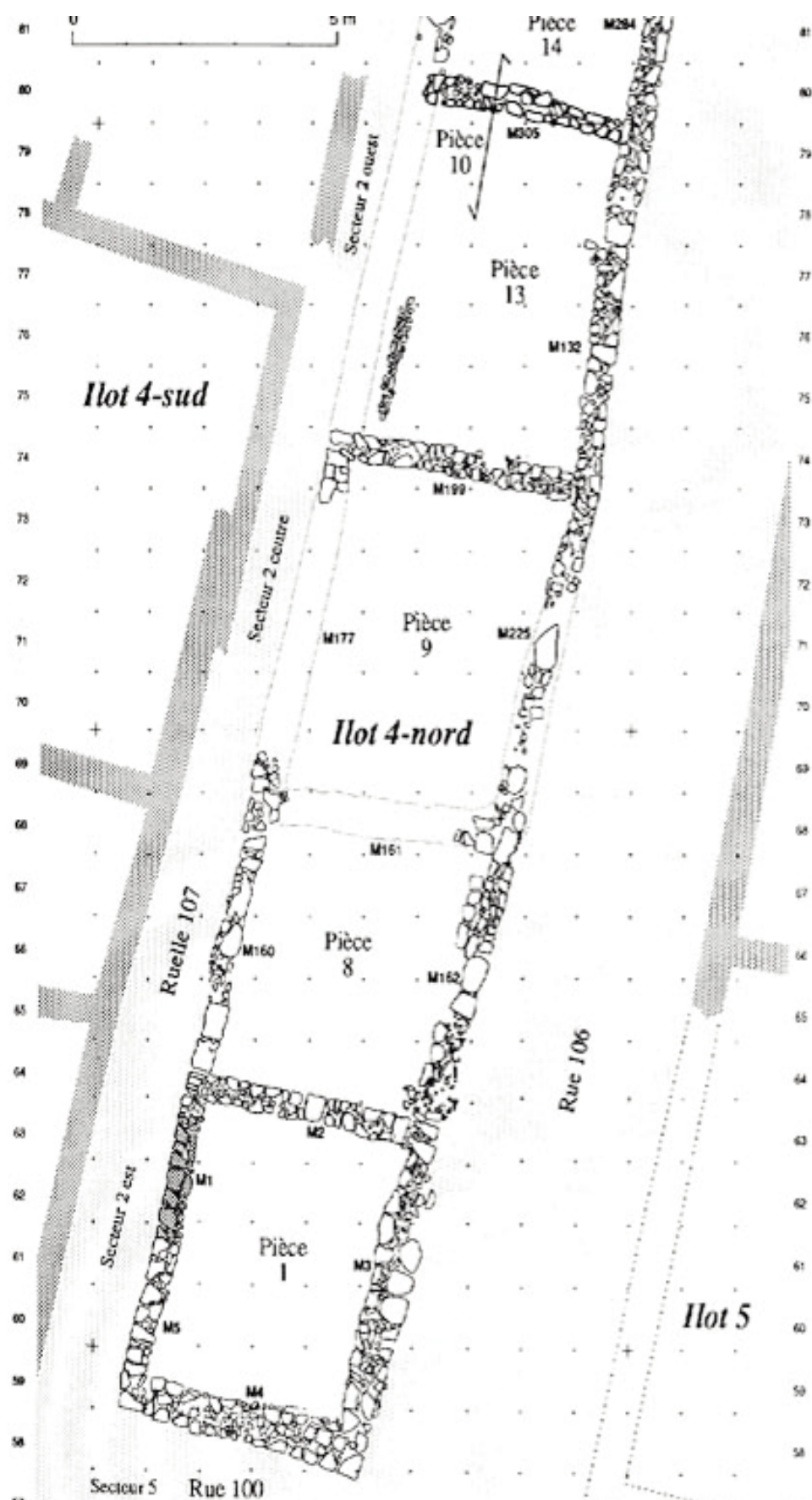
– *4nA*: niveaux remaniés

La phase 4nA regroupe à la fois les niveaux pollués de surface (immédiatement sous les labours modernes) et le comblement des tranchées d'épierrement post-antiques.

Il va de soi que l'on n'a, dans cette séquence stratigraphique couvrant deux siècles de la vie de Lattara, qu'une portion de l'histoire de ce quartier. D'une part, vers le haut, la destruction de la plus grande partie des niveaux d'époque romaine par l'agriculture nous prive de toute information sur le devenir de cet îlot après le début du Ier s. de n. è., où certains

indices, nous le verrons, laissent penser que des transformations importantes de l'urbanisme ont pu concerner cette zone comme ses voisines. D'autre part, vers le bas, la fouille a été volontairement limitée à l'état du milieu du IIe s. av. n. è., du fait que l'îlot 4 nord était inscrit, dans le cadre de la programmation des fouilles de Lattes, parmi les zones d'exploration extensive de l'urbanisme lattois, où l'objectif poursuivi est plus une vision en plan du développement de la ville à une époque donnée (en gros la fin du IIIe et le IIe s.) qu'une appréhension diachronique de l'évolution des données, thème auquel sont plus particulièrement consacrées les recherches conduites dans d'autres îlots (tels que l'îlot 1 étudié ci-dessus).

L'étude des données de terrain suit ici les normes générales adoptées pour la publication des fouilles programmées du gisement: dans un premier temps, on trouvera une analyse des structures secteur par secteur, et dans chaque secteur phase par phase, dans l'ordre de la chronologie, c'est-à-dire de la phase la plus ancienne à la plus récente. Dans un deuxième temps, une courte synthèse de ces observations permettra de résumer les données acquises de manière synchrone, pour les principaux états de l'histoire de l'îlot en question. Les informations thématiques (sur l'architecture et les techniques de construction, sur les aménage-



• 9-1: Plan d'ensemble de l'ilot 4-nord dans son contexte topographique.



ments domestiques, sur les dépôts et enterrements) ne seront par contre pas traitées en elles-mêmes dans ce chapitre, mais, cumulées aux données des autres îlots présentement publiés, feront l'objet d'une mise au point globale dans la deuxième partie du volume (ci-après, chapitres 13, 14 et 19).

## 9.2. Stratigraphies et structures par secteur

### 9.2.1. La pièce 1: des destinations différentes selon les époques

La pièce 1 est située à l'extrémité orientale de l'îlot 4-nord, en façade sur la rue principale nord-sud (rue 100). Elle est bordée en outre au nord par une rue secondaire (rue 106), qui la sépare de l'îlot 5; et au sud par une ruelle/drain (rue 107) fouillée en zone 4/secteur 2, qui la sépare de l'îlot 4-sud. Enfin, la pièce 1 est mitoyenne à l'ouest avec la pièce 8 étudiée ci-après (fig. 9-1). La fouille de ce secteur a été entamée en 1984 (sous la responsabilité d'Yves Manniez) et reprise en 1987 (direction: Jean-Luc Fiches). Elle a été poussée jusqu'à un sol de galet [4458] qui a été laissé en place (diagramme stratigraphique: fig. 9-2).

Cette pièce de plan rectangulaire s'inscrit, durant toute la séquence explorée, entre quatre murs qui ont fait néanmoins l'objet de plusieurs remaniements au cours du temps (fig. 9-5 et 9-8): il s'agit au sud de M1-5 (1), à l'ouest de M2 (2), au nord de M3 (3) et à l'est de M4 (4). Parmi les remaniements en question, on note la variation de l'emplacement de l'ouverture de la salle, tantôt sur la rue principale 100 à l'est, tantôt sur la ruelle 107 au sud.

La surface utile de la pièce 1 (à l'intérieur des murs) est égale à 17,33 m<sup>2</sup>; dimensions moyennes: longueur (E-O): 4,75 m; largeur (N-S): 3,60 m.

#### 9.2.1.1. La pièce 1 durant la phase 4nG (vers -150/-125): un petit grenier

Durant le troisième quart du IIe s. av. n. è., la pièce 1 s'ouvre sur la rue principale 100 par une porte de 1,5 m de large, munie d'un seuil monolithe [4077: bloc de calcaire tendre

en pierre taillée, traces de taille usées] (fig. 9-3, en bas et 9-6). Trois des murs (M2, M3, M1) sont construits avec des moellons de calcaire dur, bruts ou équarris, liés avec un limon contenant des charbons de bois (terre franche). Le mur M4 est en partie en terre, soit qu'il ait été construit ainsi (une ligne de tessons de dolium à son aplomb pourrait constituer une arase), soit qu'il ait été en partie récupéré.

Le sol correspondant à l'occupation de la phase 4nG [4457] est constitué à sa base d'une couche de galets villafranchiens [4458] (fig. 9-3). Celle-ci s'appuie à l'ensemble des murs et au seuil, sauf au niveau du mur 4, à l'aplomb duquel elle présente un arrêt rectiligne, et dans la partie est du mur 3, où est ménagée sur 1,70 m une tranchée étroite (de 5 à 10 cm de largeur) qui est peut être liée à l'implantation de la reprise 4015. La couche de galets 4458 est présente sur l'ensemble du secteur, sauf dans l'angle nord-est où son érosion laisse apparaître un dallage de pierres antérieur (fig. 9-7), et à l'emplacement de fosses plus récentes qui l'ont crevée.

La surface de ces galets était égalisée par une fine couche d'argile jaune [4461], sans doute destinée à en atténuer les aspérités; cet aménagement du sol est complété par une pellicule de sable [4460]. Le sol présente une série de 12 dépressions (fig. 9-3 et 9-5; détail: fig. 9-7) dans lesquelles l'accumulation de sable était plus ou moins importante. Onze de ces dépressions étaient disposées à proximité des murs de la pièce: FS308 à FS317 (5), auxquelles il faut ajouter une fosse détruite par le surcreusement ultérieur de FS321; seule la fosse FS319, plus petite et située plus au centre, rompait cet alignement. On interprète ces fosses comme autant d'emplacements destinés à recevoir des petits doliums (ce qu'indique aussi le sable présent au fond de la plupart d'entre elles, qui devait jouer un rôle de calage et d'assainissement, comme cela a été observé dans plusieurs habitations de Lattes: voir Roux-Verdier, 1989, 34).

La présence de onze ou douze doliums dans une pièce aussi exiguë donne à celle-ci une fonction prioritairement de stockage durant cette première phase.

L'occupation 4nG se termine lorsque se dépose sur la plus grande partie de la salle une couche très feuilletée [4452: limon micro-stratifié par des lits sableux de couleur jaune et

blanche], qui pourrait témoigner d'un abandon temporaire du grenier. On notera que lors de cet intervalle, les doliums sont encore en place, car on ne retrouve pas cette couche dans leurs fosses d'implantation.

#### 9.2.1.2. La pièce 1 durant la phase 4nF (vers -125/-75): stockage et activité métallurgique réduite

A la surface de la couche 4452, on relève des traces d'occupation sous la forme de nombreuses cendres et de charbons de bois, de mobilier (os, tessons de vases) posé à plat, matérialisant le sol 4453. A partir de cette surface, deux nouvelles fosses à dolium [FS318 et FS322] ont été aménagées près du mur M3; les autres fosses préalablement existantes ont été réutilisées comme calage pour des conteneurs après apport de limon [4462: sédiment homogène et compact] et de sable clair [4456: meuble, avec quelques petits graviers], à l'exception des fosses FS315 et FS316, situées dans l'angle nord-est de la pièce, qui sont alors inutilisées; la fosse FS316 notamment était comblée par un bloc de calcaire froid qui ressortait du sol 4453.

Dans la partie centrale de la pièce, la surface 4453 portait des traces de feu, et deux petites fosses [FS323 et FS324, 4465], remplies d'argile rouge [4464], y témoignent de l'existence d'une activité métallurgique; une loupe de fer se trouvait d'ailleurs à proximité de la fosse FS324. La fonction de stockage est désormais associée à une activité de fabrication, qui occupera la totalité du secteur à la période suivante (sol 4074: *infra*).

Cette phase d'utilisation mixte est scellée par une strate de limon charbonneux [4450: texture compacte, mobilier mêlé en tous sens] correspondant à une couche de destruction nivelée par l'aménagement du sol 4074.

#### 9.2.1.3. La pièce 1 durant la phase 4nE (vers -75/-50)

—Premier état: un atelier de métallurgie artisanale

C'est à la suite de la destruction constatée ci-dessus qu'ont été repris les murs M3 et M4.







- 9-3: La pièce 1 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nG: grenier au sol pavé de galets et percé de fosses. Au premier plan: seuil en pierre de la porte donnant sur la rue 100 (cliché Roux, pris de l'est).

Toute la façade intérieure du mur M3 est rebâtie en pierres froides [4015], ce qui a pour effet d'augmenter en largeur la base de la construction. Le mur M4 est repris sur ses deux parements avec un matériau semblable [4016].

Sur le remblai de destruction est établi un sol [4074] qui correspond à une utilisation de la pièce 1 comme atelier de métallurgie (fig. 9-8 et 9-9). Ce sol est totalement noirci par une fine couche de charbon de bois pulvérulent, sans doute répandue par le piétinement. Il est par endroit recouvert par une pellicule de sable jaune clair.

Au centre de la salle se tient un foyer pro-

fondément rubéfié [FY89], avec lentille de charbons de bois [4083], où apparaissent plusieurs traces sous forme de corolles d'argile claire (trois sont nettement identifiées) correspondant très probablement à l'implantation de creusets (fig. 9-10). Quatre rigoles en croix, entamant légèrement le sol et recoupant le foyer, ont été réalisées postérieurement: on en ignore la fonction exacte, mais on a noté que deux d'entre elles contenaient des coulées de bronze. Des petites fosses creusées à partir du sol supérieur ont aussi perforé la surface de combustion. A l'ouest du foyer, une plaque d'argile rouge, également en connexion avec des coulées de bronze, s'inscrit dans une

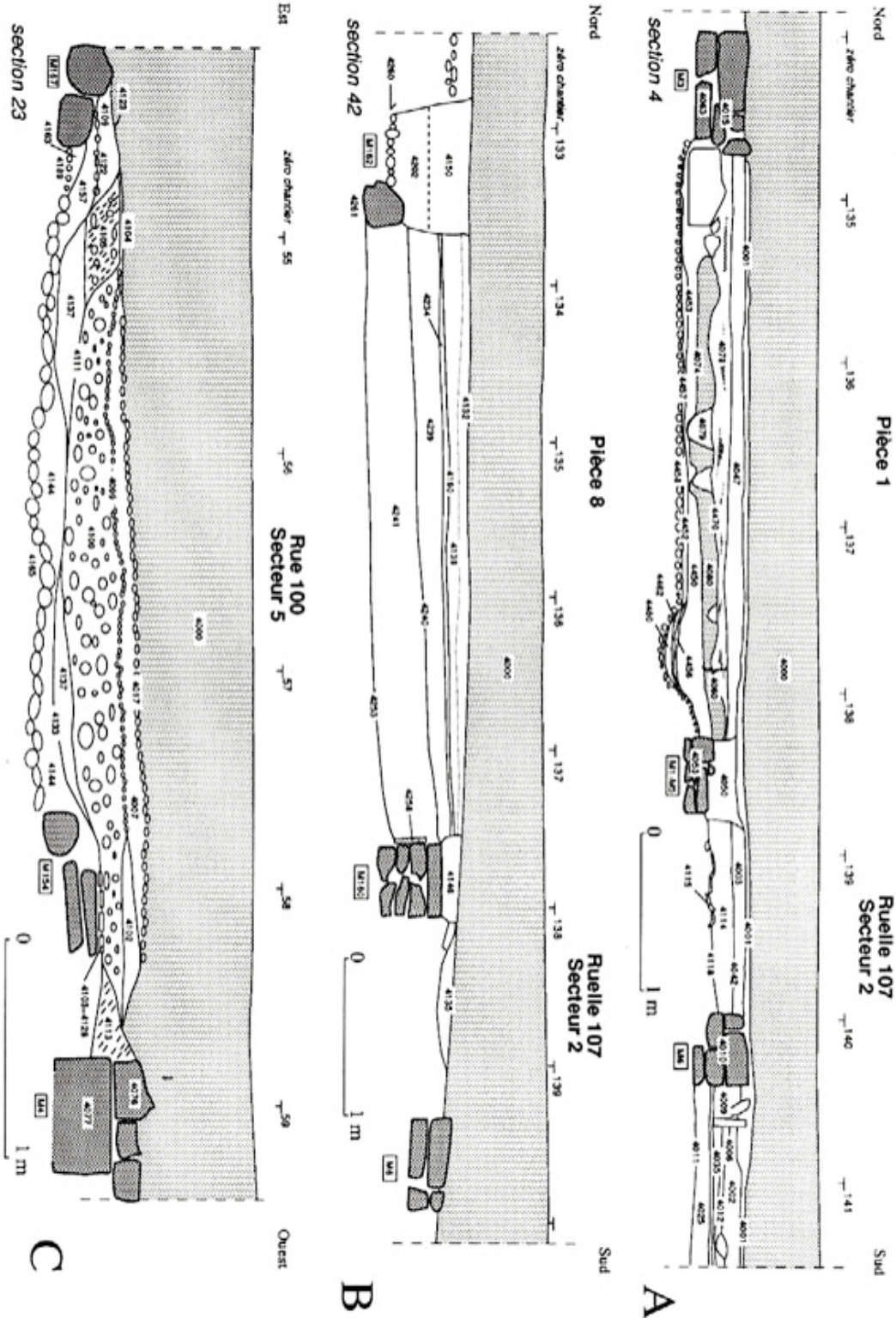
micro-stratification qui correspond à la sédimentation du même sol.

Plusieurs fosses se rattachent à ce niveau et ont été établies à partir du sol 4074: FS320 [oblongue=4467] et 321 [arrondie=4468], qui ont coupé les sols sous-jacents 4453 et 4458; et FS329 [ovale=4455], en partie engagée sous la fosse FS69, plus récente.

L'ensemble du sol est recouvert par un remblai de réaménagement [4080] composé d'une épaisse accumulation de déchets cendreaux et charbonneux contenant des morceaux de briques rubéfiées, des amas de charbons de bois et de très nombreuses scories de fonte du bronze et de travail du fer (scories lamellaires,

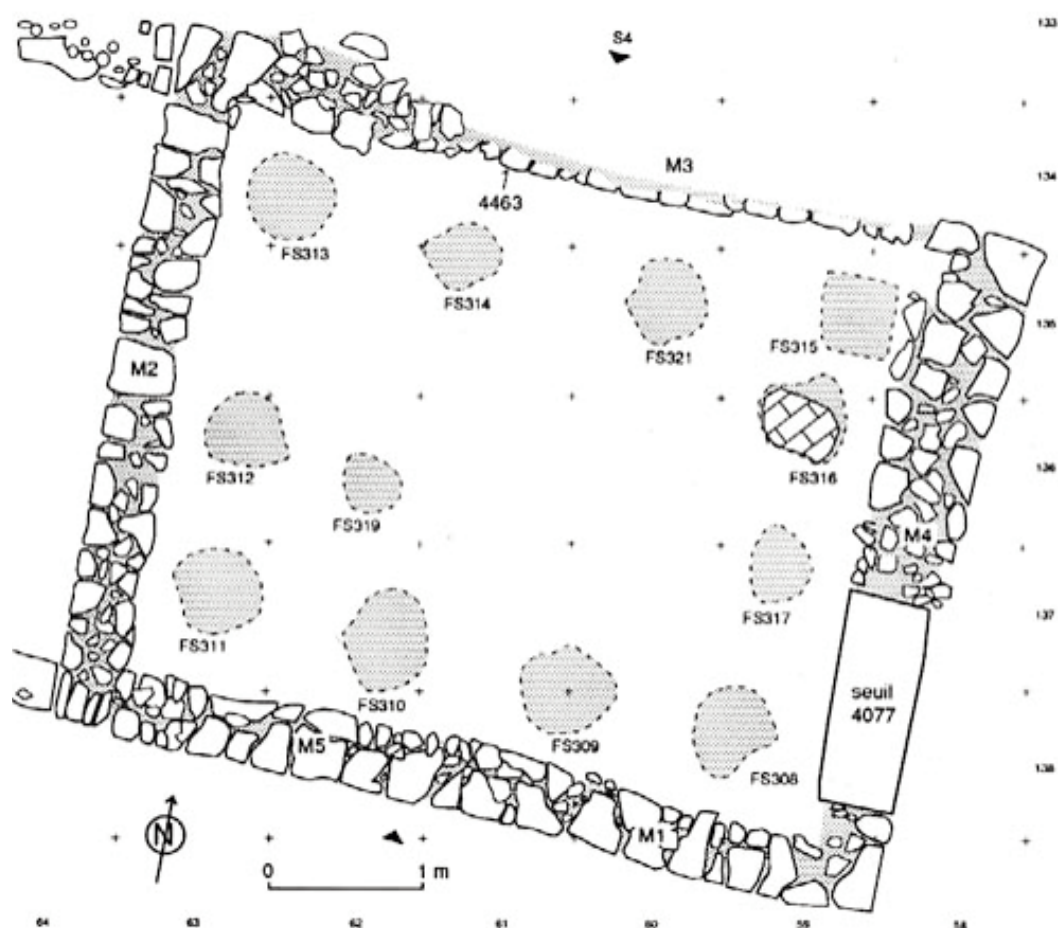
- 9-2: Diagramme stratigraphique de l'îlot 4-nord (espaces bâtis).





• 9-4: Stratigraphies des pièces 1 et 8, de la ruelle 107 (secteur 2) et de la rue 100 (secteur 5).





• 9-5: Plan de la pièce 1 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nG (grenier).

scories de forge en fer enrobées de rouille, déchets de bronze).

—Deuxième état: un retour probable à la fonction domestique suivi d'un abandon temporaire

Sur le remblai 4080 est établi un sol de terre battue [4470] marquant une nouvelle occupation inscrite dans la même phase. Plusieurs aménagements peuvent lui être rattachés.

Trois petites fosses au centre de la pièce sont regroupées sous le sigle FS88 [4082]: elles sont comblées de limon meuble [4079]. Une autre fosse [FS69=4081], quadrangulaire, se tient contre le mur 2. Elle comportait un radier de tessons [4451], recouvert par une couche de sable [4084] et un lit de gros galets blancs [4075] (fig. 9-11). Il pourrait s'agir

d'un calage pour un instrument de travail. Un autre calage [4439], constitué par un bâti quadrangulaire de pierres froides, se tient contre le mur M3, au centre de son parement intérieur. Enfin, deux trous de poteau, P307 et P325 [4459-4454], ont été repérés contre le mur M1.

C'est lors de ce deuxième état de la phase 4nE que l'entrée de la pièce a été déplacée de la rue sur la ruelle. Le seuil monolithe antérieur est recouvert par un muret de pierres irrégulier prolongeant M4 [4076]. Une ouverture est creusée dans la moitié ouest de M1 (M5) [4017], et l'on dispose probablement dans ce creux un seuil de pierre [4053] qui sera ensuite récupéré [4051-4050].

Cette phase d'occupation a connu une certaine durée, comme en témoigne la couche 4078 qui surmonte le sol 4470, et qui est constituée par une accumulation de niveaux de

sédimentation de sol de couleur grise (un des sols intermédiaires étant marqué par un lit de tellines) et de dépôts de limon jaune. La partie supérieure de cette accumulation de sol, faite de limon micro-stratifié, pourrait correspondre à un court abandon des lieux.

9.2.1.4. La pièce 1 durant la phase 4nD (vers -50/-25): habitat indifférencié

Un nouveau sol de terre battue [4052] succède à ce possible abandon temporaire. Il est concrétisé par quelques pierres posées à plat dans la partie ouest de la pièce, un fragment de meule et de gros morceaux d'amphore recassés sur place au centre (fig. 9-12); un lit de tessons est également présent le long des murs M1-5 et M4 [4073].

Ce sol ne présente pas de traces d'activité particulières. Il est surmonté par un remblai

marquant un réaménagement de la pièce [4047], fait de limon brun contenant des fragments de briques jaune et grises. Le sommet de ce remblai a été écrêté par la charrue lors de la mise en culture et du défonçage du terrain. Il ne reste donc rien des phases ultérieures dans ce secteur.

### 9.2.2. La pièce 8: une salle d'habitation isolée

Le secteur 8 correspond à une pièce de

forme trapézoïdale, dessinée par les murs M2 à l'est (mitoyen avec la pièce 1) (voir note 2), M160 au sud (la séparant du drain du secteur 2) (6), M161 à l'ouest (mitoyen avec la pièce 9) (7) et M162 au nord (façade sur la rue 1 de la zone 5 voisine) (8). La fouille a été menée en 1985 par Denis Lebeauin et en 1986 sous le contrôle d'Annie Pezin.

Les dimensions moyennes *intra muros* de cette pièce sont: longueur (E-O): 4,26 m; largeur (N-S): 4,06; surface utile: 17,15 m<sup>2</sup>.

Les structures bâties sont assez mal conser-

vées, par suite de l'épierrement très ample des murs (fig. 9-14), qui a concerné toute la façade nord, la cloison ouest et les trois quarts de la façade sud. Cependant, on a pu retrouver au fond des tranchées d'épierrement la base de M162 et de M160, ainsi que l'arrachement des deux extrémités de M161, ce qui permet de restituer l'économie complète des structures architecturales de la salle (fig. 9-13).

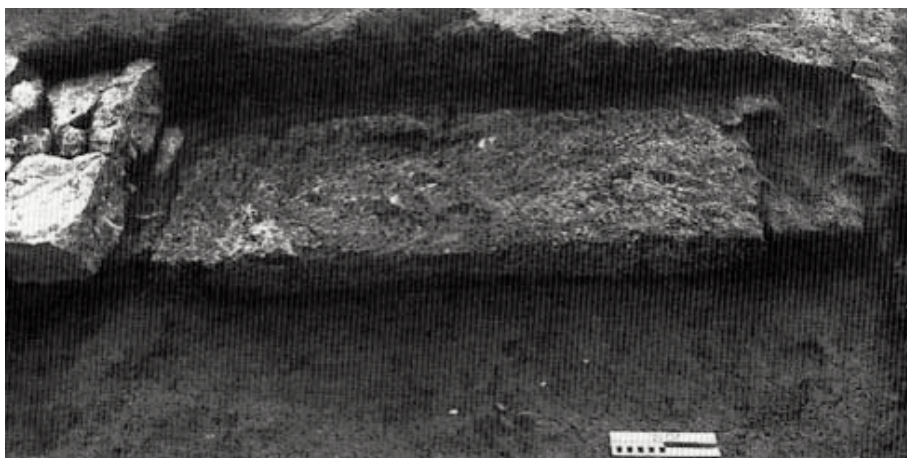
La porte d'entrée de la pièce 8 était située, à toutes les phases d'occupation, dans le coin nord-est, où l'on a rencontré des restes de seuils. Il s'agissait donc d'une cellule indépendante, formée d'une seule salle, ouvrant vers la rue qui borde l'îlot au nord (secteur 1 de la zone 5 voisine), mais sans relation fonctionnelle directe avec les bâtiments mitoyens. La stratigraphie est d'ailleurs fort différente de celle de la pièce 1 (fig. 9-4, B).

#### 9.2.2.1. La pièce 8 durant la phase 4nG (vers -150/-125): une salle de séjour aux murs enduits et peints et au sol sableux relativement propre

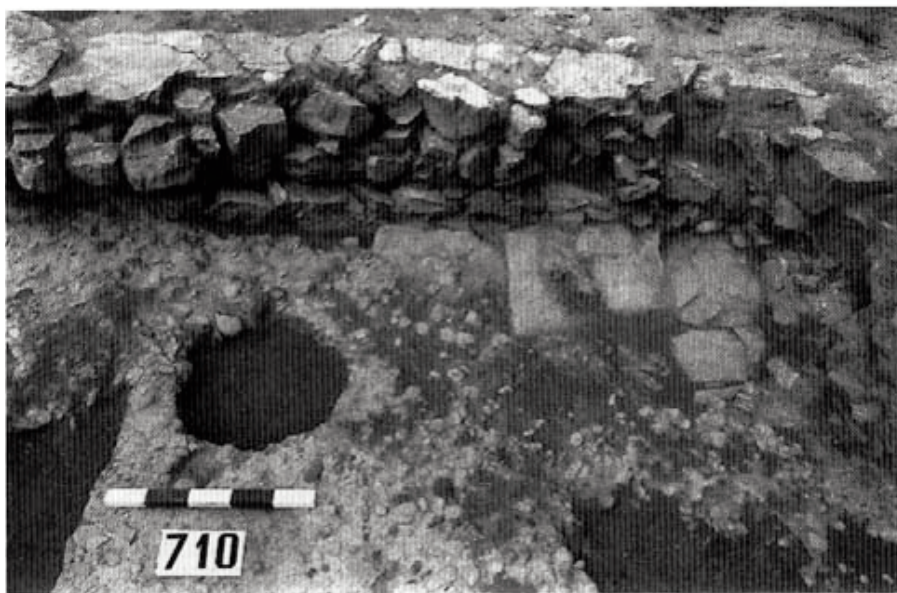
La première phase est représentée par un sol d'occupation [4253] fait de sable fin compacté, très homogène, mais ne présentant aucune trace d'utilisation, si ce n'est un maigre mobilier et des restes assez abondants de faune (notamment de poissons) à la base du remblai sus-jacent. Quelques aménagements fonctionnent cependant avec ce niveau d'occupation.

D'une part, au coin nord-est de la pièce, dans l'encadrement d'une porte d'1,80 m de large, un seuil est aménagé avec plusieurs pierres alignées [4261]: soit des blocs enfoncés dans les sédiments inférieurs, soit des dalles posées à plat. Devant ce seuil, une plage de galets pris dans un sédiment de couleur jaune [4260] correspond apparemment à l'avancée d'une recharge de la rue occidentale dans l'ouverture de la porte (fig. 9-14, à droite).

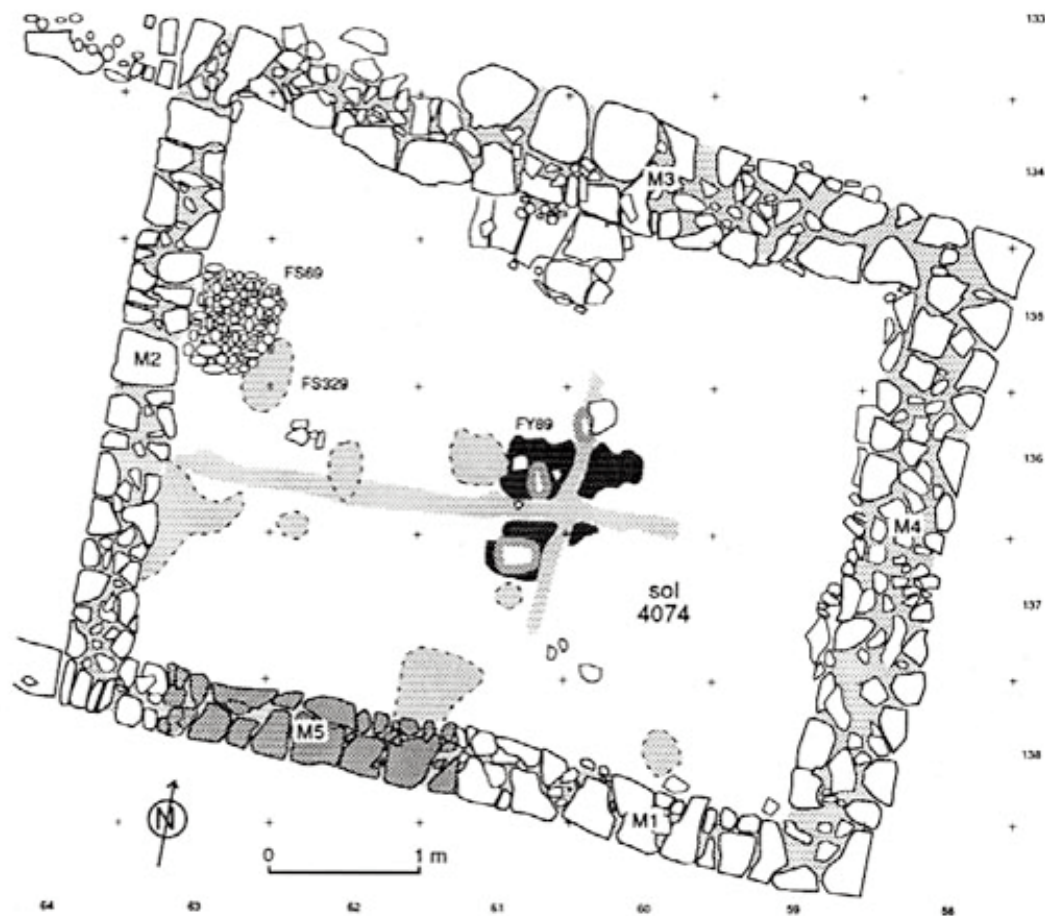
D'autre part, dans le coin sud-ouest, quatre grosses pierres alignées et d'autres plus petites constituent une sorte de banquette basse [4262] contre le parement du mur M162.



• 9-6: Seuil monolithique de la porte d'entrée de la pièce 1 ouvrant sur la rue 100 (cliché Maccotta, pris de l'ouest).



• 9-7: Détail du pavage de galets du sol 4458 de la pièce 1 et de la fosse FS321 (cliché Roux, pris du sud).



• 9-8: Plan de la pièce 1 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nE (atelier de métallurgie avec foyer central).

Enfin, le parement intérieur des murs de la salle 8 était alors enduit de terre et peint, ainsi qu'en témoignent les restes préservés sur une trentaine de cm de hauteur tout au long de M2 [4252] (fig. 9-15), à l'extrémité est de M160 [4258] et contre l'arrachement nord de M161 [4259]. Cet enduit à base de limon fin, d'une épaisseur de 1 à 3 cm, est posé en une seule couche. Son épiderme est badigeonné d'une pellicule de peinture (argile) de couleur ocre, encore bien visible par endroit.

La phase 4nG se termine dans le secteur 8 par un remaniement complet de la pièce: un épais remblai [4241] est étalé sur l'ensemble de sa surface; il est composé essentiellement de fragments d'adobes et d'enduit mural de limon jaune badigeonné de gris ou d'ocre. Ce remblai provient sans doute de la destruction des superstructures en briques crues de la pièce 8, lors d'une réfection de l'architecture.

#### 9.2.2.2. La pièce 8 durant la phase 4nF (vers -125/-75): permanence de l'utilisation de la salle

Le sol soutenu par ce remblai [4240] est en terre battue. Il comporte au centre de la pièce un foyer lenticulaire de charbons de bois [4228], peu épais, entouré de traces de cendre. On note aussi deux calages de petits poteaux, situés dans des angles de la pièce diamétralement opposés: le premier [P235=4243], dans l'angle sud-ouest, était construit avec soin: au fond, une pierre plate; sur les côtés, gros tessons de céramique et pierres. Le second [P236=4244], dans l'angle nord-est à côté de la porte, établi en pleine terre, avait été secondairement comblé de petits blocs de pierre.

Un autre remblai, moins épais que le précédent [4239] et fait de limon brun-jaune feuilleté, scelle ce niveau. Il a livré peu de

mobilier: on relève cependant plusieurs objets en fer et monnaies, et quelques fragments de calottes crâniennes pouvant appartenir à un nouveau-né (dépôt perturbé?).

#### 9.2.2.3. La pièce 8 durant la phase 4nE (vers -75/-50): un sol construit, un double dépôt

Ce remblai supporte un sol en terre battue [4160] dont une mince sédimentation a été fouillée en [4234]. Dans la partie sud de la pièce, on observe à la surface de cette couche des plaques de limon jaune ou gris indiquant l'existence d'un sol au moins partiellement construit; par endroit également, le sol est recouvert d'une mince pellicule de sable ou de petits galets. Ce niveau d'habitat est presque partout propre, vide de toute trace d'activité; seul l'angle nord-est livre quelques déchets domestiques: concentration de charbons de





- 9-9: Vue plongeante de l'atelier de métallurgie de la pièce 1 en cours de fouille (cliché Maccotta, pris du nord).



- 9-10: Détail du foyer central (FY89) de l'atelier de métallurgie de la pièce 1 (cliché Maccotta, pris de l'ouest).

bois, gros morceaux d'amphore recassés sur place.

Au même niveau se rattache un double dépôt (DP241) enterré dans le remblai 4241 probablement à partir du sol 4160, dans le coin nord-ouest de la pièce, et composé de deux urnes non tournées. La première urne [4230] était verticale; elle contenait deux pattes d'oiseau et une monnaie, pris dans un sédiment charbonneux [4246]. La seconde urne [4231], retrouvée couchée sur le flanc, recelait des petits ossements et un clou en fer [4247]. La fosse qui contenait ces deux vases, dont les bords n'ont pas été retrouvés avec netteté, a livré d'autres os d'oiseau en connexion anatomique, et, déposés contre l'urne 4230, un clou en fer et des fragments de bronze et de fer [4232].

#### 9.2.2.4. La pièce 8 durant la phase 4nD (vers -50/-25): un nouveau remblaiement

La phase 4nD n'est représentée dans la pièce 8 que par un remblai qui a été fouillé en deux décapages successifs [4139 et 4132]. Cette couche est faite de limon jaune très homogène et contient de rares blocs de pierre et peu de mobilier. Sa surface supérieure a été écrêtée par le charriage moderne.

#### 9.2.3. La pièce 9: d'une cellule unique à une partie de maison à deux pièces

La pièce 9, voisine de la pièce 8, prend place à l'ouest de celle-ci; elle est circonscrite par les murs M161 à l'est (commun avec la pièce 8) (voir note 7), M177 au sud (le long du drain-secteur 2) (9), M199 à l'ouest (mitoyen avec la pièce 10) (10), et M225 au nord (le long de la rue qui sépare les zones 4 et 5) (11). Elle a une forme légèrement losangique; ses dimensions moyennes *intra muros* sont: longueur (E-O): 5,5 m; largeur (N-S): 4 m; surface utile: 21,96 m<sup>2</sup> (fig. 9-1).

On n'a pas retrouvé de trace évidente de la porte d'entrée de cette salle, du fait de l'épièrément profond des murs nord, est et sud qui a fait disparaître une grande partie des solins de pierre pour ne laisser que des négatifs. Mais plusieurs observations conduisent à placer l'entrée, comme dans la pièce 8, sur la façade nord de l'îlot, au milieu de M225. C'est à l'ouest, d'une part, l'existence d'un mur



(M199) à l'origine continu entre les secteurs 9 et 10 ; au sud, d'autre part, l'aménagement du drain dans le secteur 2—centre qui exclut un passage de ce côté (*infra*) ; c'est ensuite à l'est la présence d'un enduit continu contre le négatif du mur M161 qui exclut une communication avec la pièce 8 ; c'est enfin, lors de la dernière occupation de la pièce 9, un caniveau enterré dans le sol, qui pouvait passer sous le seuil de la porte pour déboucher dans la rue nord. Notons cependant qu'à cette époque récente, la pièce 9 communiquait aussi avec la pièce 10 voisine.

La fouille du secteur 9, commencée en 1986 sous la conduite d'Annie Pezin, a été terminée en 1987 et 1988 par Joan Lopez (stratigraphie: fig.9-17, A; diagramme: fig.9-2).

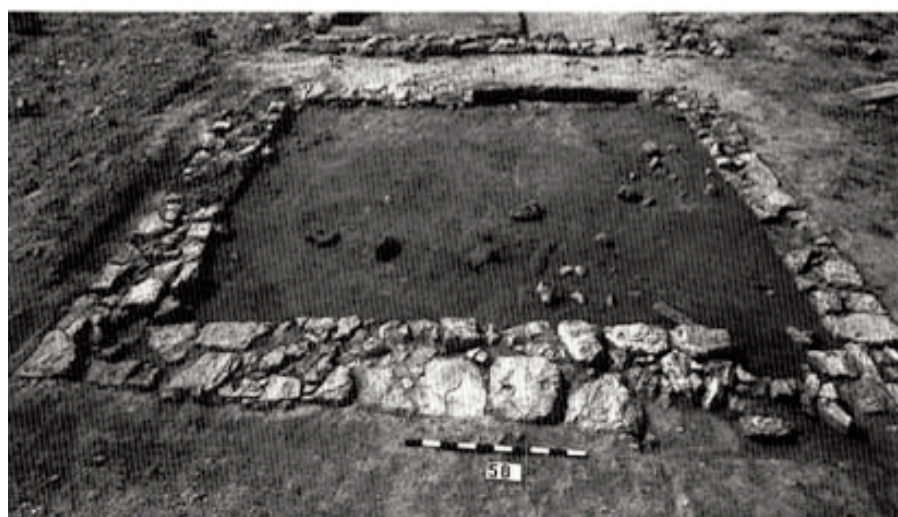
### 9.2.3.1. La pièce 9 durant la phase 4nG (vers -150/-125): une salle cloisonnée à utilisation différenciée

L'exploration de ce secteur s'est arrêtée sur un sol de texture limoneuse fait d'un sédiment très fin, dur et compact [4387]. Ce sol a un léger pendage vers le nord-ouest; il a été coupé par les tranchées d'épierrement des murs M177 [4560], M161 [4169] et M225 [5012]. Au nord-ouest, il bute contre l'élévation des murs M189 et M225. Les traces d'occupation sont matérialisées par plusieurs fosses de stockage et trous de poteaux (fig. 9-16 et 9-18).

A l'angle nord-est se situe une fosse [FS413] d'abord étroite [4449] et comblée d'argile grise [4396]; un second creusement [4558] ménage une dépression plus large (environ 60 cm de diamètre), à fond plat, remplie de limon sableux brun clair [4394]. Une autre grande fosse arrondie [FS417=4551] d'environ 1 m de diamètre prend place comme la précédente contre le mur M177, à l'angle opposé; son comblement limoneux [4399] livre un fragment de brique. Plus à l'ouest, contre M199, une troisième dépression contient les restes d'un vase de stockage en terre peu cuite, de 60 cm de diamètre (DO418; creusement [4552], comblement [4441]). En outre, quatre petites fosses de forme irrégulière et peu profondes ont été localisées sur le sol: FS421 [creusement: 4554/ comblement: 4444], FS410 [4545/4390], FS415 [4549/4397] et FS420 [4543/4443].

Sept trous de poteau, creusés à travers le

- 9-11: Pièce 1, détail de la fosse FS69 remplie de sable et de galets (cliché Maccotta, pris de l'est).



- 9-12: La pièce 1 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nD: salle d'habitat avec sol de terre battue 4052 (cliché Maccotta, pris de l'est).

sol 4387, sont alignés sur l'axe médian est-ouest de la pièce 9 (12). Ces trous sont circulaires, d'un diamètre compris entre 16 et 21 cm, et munis de parois verticales. Deux d'entre eux (P409 et 414) possèdent en outre un calage de cailloux à leur base. Ces structures matérialisent sans doute un cloisonnement interne de la pièce, probablement entièrement construit en bois (fig. 9-18).

Cinq de ces trous correspondent à une même campagne de travaux, car ils sont bien alignés sur une longueur de 2,80 m. Les extrémités de cet alignement sont distantes de 1,40

m du mur M199, et 1,30 m du mur M161. L'espacement de quatre d'entre eux (P414, 411, 416, 409) est uniforme (45 cm), tandis que le cinquième (P433) n'est qu'à 30 cm de son voisin. On peut imaginer que les poteaux correspondants formaient l'armature d'une première cloison, éventuellement ouverte des deux côtés. Cependant, l'hypothèse du rôle de soutien d'un faitage pour cette construction n'est pas totalement exclue.

Cette structure interne a de toute évidence été remaniée lors de la durée de l'occupation du sol 4387: deux trous légèrement décalés par





bustion (L=50 cm, l=20 cm, h=17 cm). Les parois sont rubéfiées, et le remplissage [4358] contient des cendres et des charbons nombreux, mais aucun déchet qui indiquerait une fonction spéciale. Tout autour, sur la moitié nord de la pièce, sont étalées des cendres correspondant probablement à son activité.

Un épais remblai [4351] clôt ce premier état de la phase 4nF: limon brun grisâtre, avec restes d'adobes concassées.

*-Deuxième état (vers -100/-75): une pièce de séjour avec sols et murs badigeonnés d'ocre*

Un nouveau sol [4277], légèrement en pente vers le nord-ouest, prend place sur ce remblai. Construit avec une fine couche de terre limoneuse et compacte, il présente la particularité d'avoir été peint avec un badigeon d'argile teintée en rouge-orange assez vif. Ce badigeon pelliculaire, à base d'ocre, se retrouve sur l'ensemble de la surface de la pièce, où il est souvent bien conservé. Il porte par endroit des traces de rubéfaction noirâtres. Un foyer lenticulaire de terre brûlée est présent dans le carré 71/132, près de la porte supposée.

Les murs de la pièce portent contemporanément un enduit de limon jaune clair, bien conservé le long du mur M199 [4287] et M225 [4294]; la base de cet enduit est aussi visible à l'est le long de la tranchée d'épierrement de M161 et de l'élévation de l'arrachement nord de ce mur [4279]. L'épiderme lissé de ce crépi de terre était peint de la même manière que le sol: on a noté en plusieurs endroits la continuité entre le sol construit et la base des enduits (contact en angle arrondi), et entre le badigeon du sol et celui des enduits, qui ont semble-t-il été passés en même temps.

Le sol 4277 était relativement propre, et n'a livré que peu de mobilier; quelques monnaies ont été recueillies à sa surface contre la base de M199. Il était perforé au sud de la pièce par une fosse ovale [FS300=4295] peu profonde (5 cm), à fond plat, comblée de sable pur [4296]: il s'agit à l'évidence des restes d'un calage de dolium situé contre le mur M177.

Toute la surface de la pièce 9 est ensuite comblée par un remblai assez épais [4274] fait d'adobes, de limon, de restes d'enduit rouge, correspondant à la destruction de l'élévation en terre des murs de cette habitation, tandis que leur base en pierre est conservée. On note



• 9-14: Les pièces 8 (au premier plan) et 9 (au deuxième plan) vues de l'est (cliché Maccotta).

à l'intérieur de cette couche d'assez nombreux éléments de mobilier dispersés, ainsi que quelques graines de céréales, relevant de l'occupation dont témoigne le sol 4277.

#### 9.2.3.3. La pièce 9 durant la phase 4nE (vers -75/-50): traces d'activités

La surface égalisée du remblai 4274 sert d'assiette à une surface de terre battue [4211], présentant par endroit (surtout dans la partie est) des plaques de limon argileux jaune ou gris très dur matérialisant un sol construit. Au centre de la pièce se tient un foyer lenticulaire de terre rubéfiée.

Plusieurs structures prennent place dans la partie orientale de la pièce: c'est d'une part un trou de piquet avec calage de petites pierres et de tessons, dans le coin nord-est. Un trou de poteau plus important [P250=4264], circulaire, rempli de terre brune et d'éclats de pierre disposés verticalement [4254], est situé dans le carré 70/135. Près de lui se tient une fosse ovale allongée [FS251=4263], de 87 cm de long pour 20 cm de largeur maximale, peu profonde, dont les parois sont rubéfiées (fosse à feu) (fig. 9-20). Le comblement [4250] est fait de terre charbonneuse, et contient des fragments de fer (dont une bague) qui indiquent peut-être une petite activité métallurgique.

Enfin, au nord de la pièce (carrés 70–71/132), on relève sur le sol un pavement semi-circulaire fait de galets blancs et de tessons d'amphore [4238] qui pourrait correspondre à un aménagement (décoratif?) du seuil, disposé devant la porte d'entrée.

*9.2.3.4. La pièce 9 durant la phase 4nD (vers –50/–25): abandon provisoire et dépotoir*

La pièce 9 ne semble pas occupée durant la phase 4nD, mais servir provisoirement de dépotoir. Le quart nord-est est recouvert par une zone de rebuts domestiques, à la base desquels on isole une lentille de sable et gravier cimentée par un mortier maigre, de forme arrondie [4276]. Le dépotoir lui-même est constitué de plusieurs lits d'épandage très charbonneux [4233, 4210], qui livrent en quantité des tessons de vases, des ossements et surtout des coquillages d'espèces et de tailles variées.

L'ensemble de la pièce est ensuite recouvert par un remblai de réglage [4197–4225]:

terre de couleur brune où se trouvent mélangés des fragments d'adobe plus clairs, en général jaunes. Ce remblai contient de gros éléments de céramique dispersés, des monnaies et de la faune. On note aussi des morceaux de tuile et quelques blocs de pierre.

*9.2.3.5. La pièce 9 durant la phase 4nC (vers –25/–1): remaniements de l'architecture et rattachement à la maison 9-10*

La fin du Ier s. est essentiellement attestée par des remaniements architecturaux et des structures enterrées (fig. 9-23). Au rang des premiers, on placera l'ouverture d'une large porte dans le mur M199, permettant une communication avec la pièce 10 voisine [4405]. Cette porte devait être munie d'un seuil de pierre qui a été ensuite récupéré, ne laissant que son négatif et le lit d'attente aménagé dans le mur antérieur (fig. 9-21).

Deux dépôts inclus dans les remblais anté-

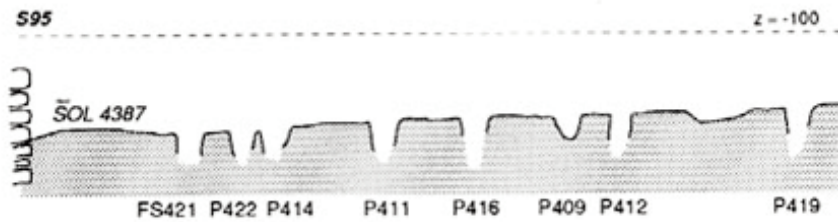
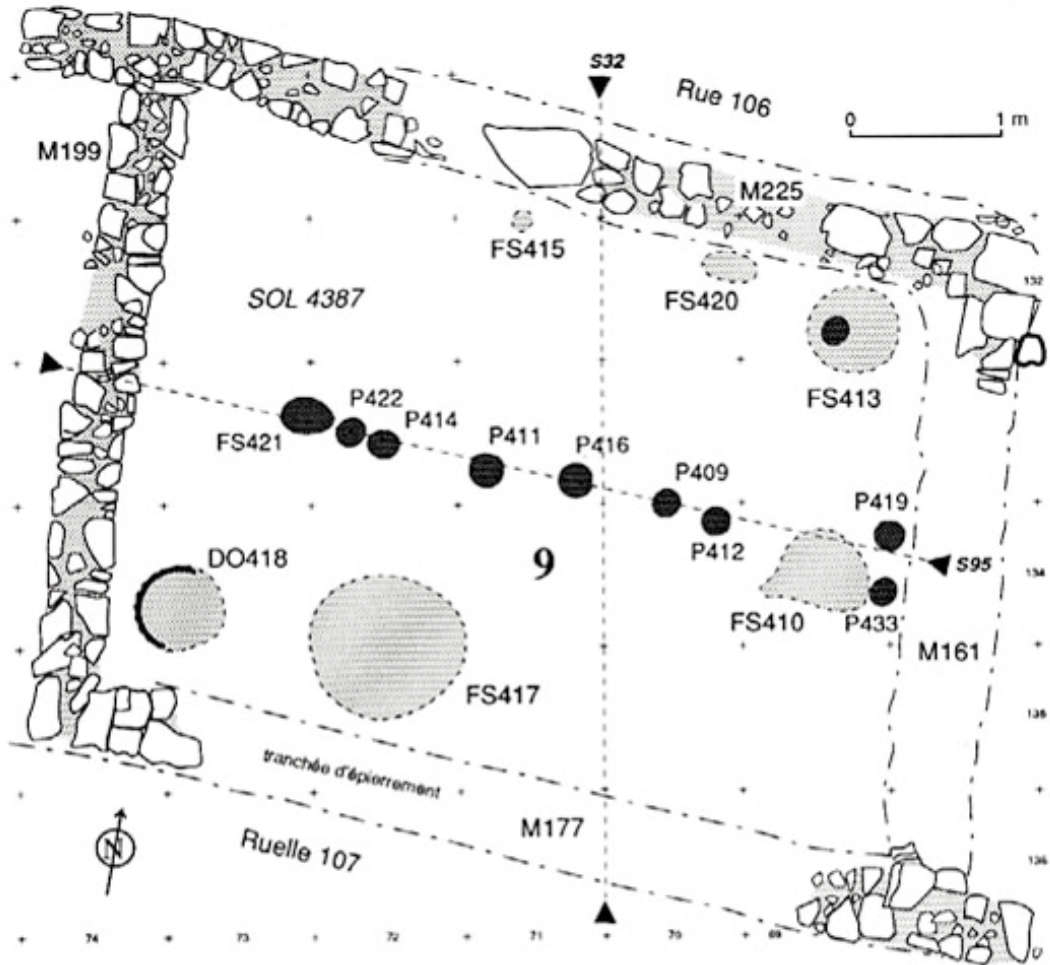
rieurs doivent également être rattachés à cette époque: l'un (coordonnées 69,13/135,84), mal isolé, est constitué d'une partie de squelette humain en connexion appartenant à un nouveau-né. L'autre [DP240] est mieux caractérisé: situé en bordure du mur M225, près de la porte supposée (carré 70/132), est composé d'une urne en céramique commune tournée [4201], sans couvercle, posée verticalement sur un calage de fragments d'amphore et de petites pierres [4227]. Au fond de l'urne [4203], sous un sédiment très fin et homogène (infiltrations), se tenait le squelette d'un fœtus humain. Bien qu'on n'ait pas pu isoler les contours d'un creusement, il semble que cette urne a été déposée dans une fosse perforant le remblai 4197–4225, fosse dont le fond aurait été aménagé avec tessons et éclats de pierre. Le dépôt se rattacherait donc à l'occupation du sol 4349.

A cette même occupation doit être attribuée la construction du caniveau C200, implanté à travers le remblai dans une tranchée



• 9-15: Enduit d'argile 4252 sur le mur M2 de la pièce 8 (cliché Roux, pris de l'ouest).

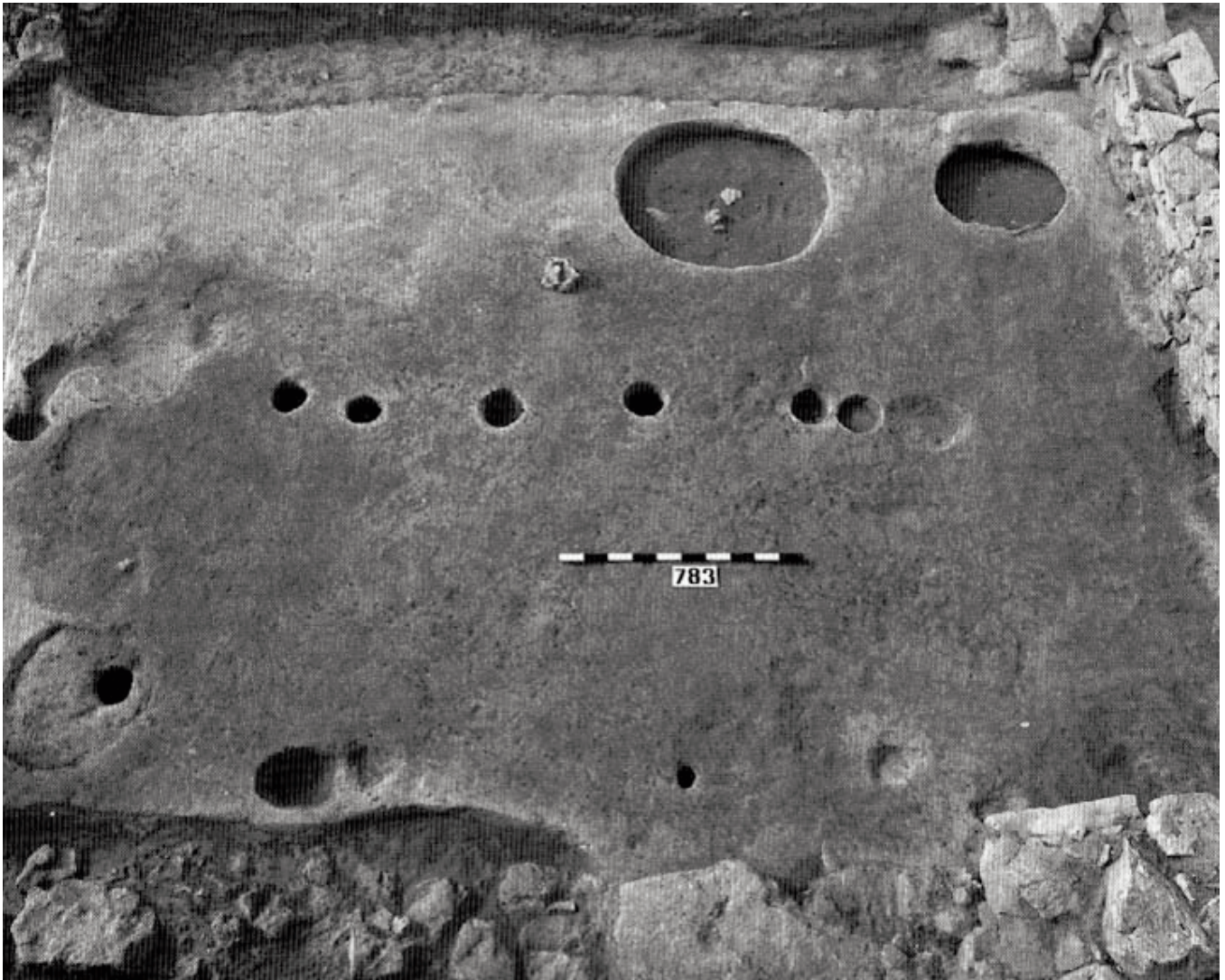




• 9-16: Plan de la pièce 9 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nG (salle cloisonnée).







- 9-18: Vue du sol 4387 de la salle 9, avec implantation de fosses et d'une cloison sur poteaux (cliché Maccotta, pris du nord).

de fondation irrégulière [4222] comblée de sédiment brun avec éclats de taille et tessons plantés verticalement [4221] (fig. 9-21 et 9-23; détail: fig. 9-22). Ce caniveau [4270] est muni d'un fond en tuiles plates (*tegulae*) [4220] se chevauchant dans le sens de la pente (sud-nord) (14); les parements latéraux [4219] sont construits en moellons de pierre mordant sur les tuiles; au contact du fond, un bourrelet de mortier de chaux joue le rôle de joint d'étanchéité [4226]. Le canal était couvert de dalles en pierre tendre taillées avec soin, dont une est conservée en place à l'extrémité nord [4218]. Ce caniveau s'est progressivement comblé de

terre [4236 puis 4224]; il a été postérieurement détruit et épierré [4223, 4216].

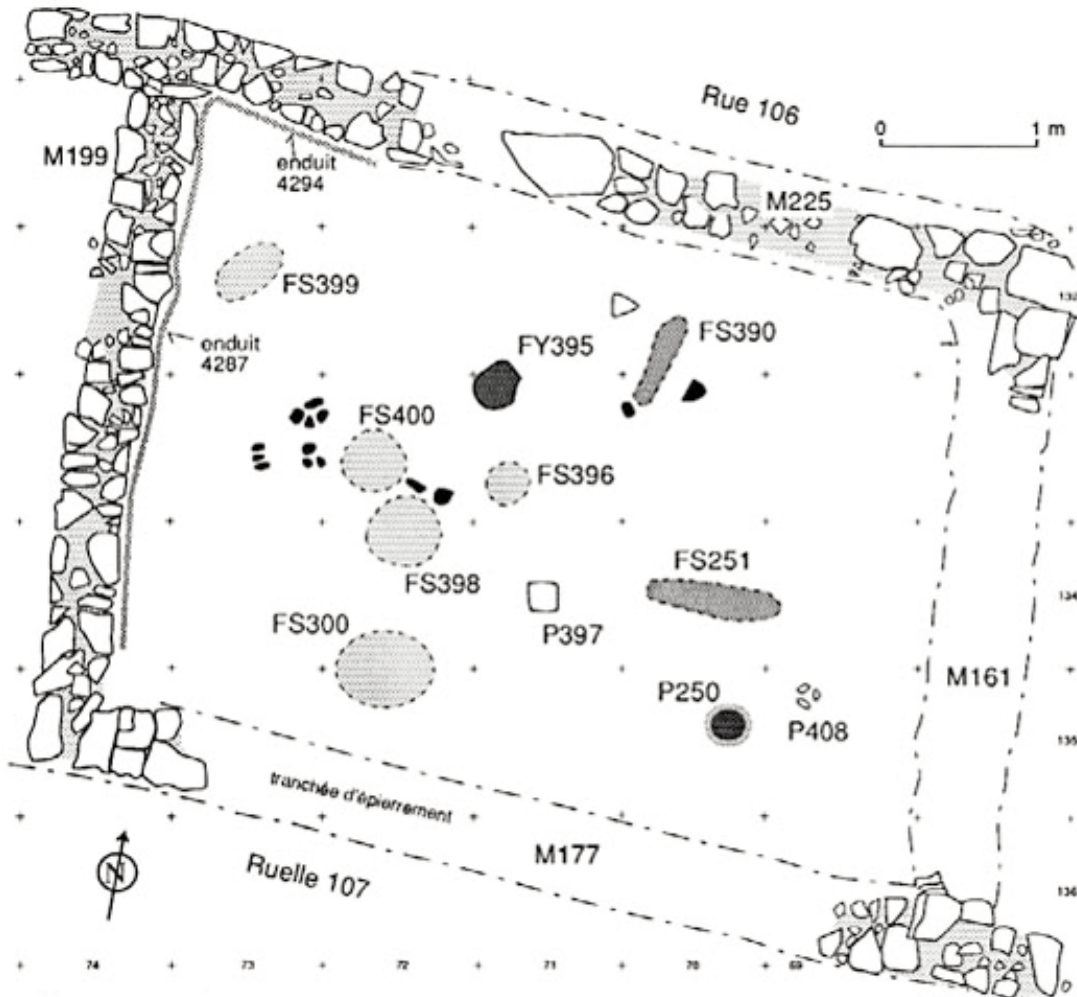
#### 9.2.3.6. La pièce 9 durant la phase 4nB (vers 1-50): destruction

C'est ici et dans la pièce 10 voisine une phase de destruction: elle est marquée par l'arasement du mur M199 [4265], l'arrachement du seuil [4405] précédemment aménagé entre les deux pièces, et l'étalement d'un remblai de terre humique [4212] recouvrant

M199. Dans ce remblai sont présents des mobiliers divers, dispersés en tous sens, appartenant en majorité au Ier siècle de notre ère.

#### 9.2.4. La pièce 13

Cette pièce est située immédiatement à l'ouest de la pièce 9, dont elle est séparée par le mur de refend M199 (voir note 10). Elle est limitée à l'ouest par un autre refend (M305) dont ne reste que le soubassement en partie épierré(15), le reste ayant été arasé très bas. Au



• 9-19: Plan de la pièce 9 de l'îlot 4-nord dans l'état des phases 4nE et 4nF.

nord, le mur M132 (16) sépare la pièce de la rue 1 de la zone 5; à l'extrémité occidentale de ce tronçon se tenait vraisemblablement la porte d'entrée donnant sur cette rue, ouverture ensuite obstruée par la reprise M284 lors de la construction de la pièce 10 (*infra*). Au sud enfin, la pièce 13 est limitée par le mur M438, qui a été détruit lors de la phase suivante, et très largement épierré (17). Il en reste cependant la base dans sa partie méridionale, jusque contre M199.

L'ensemble de ces structures bâties délimitent une petite salle rectangulaire (fig. 9-24 et 9-26), dont les mensurations intérieures sont 6,40 m dans le sens est-ouest sur 4 m en moyenne dans le sens nord-sud (surface utile 25 m<sup>2</sup>). La fouille en a été conduite en 1988 par Joan Lopez.

#### 9.2.4.1. La pièce 13 durant la phase 4nG (vers -150/-125)

On sait peu de choses sur cette phase dans cet endroit: seul un sondage limité a été mené dans l'angle sud-est de la salle: il a mis en évidence l'existence d'une épaisse couche de remblai [4364], faite de limon brun hétérogène, avec inclusions de restes de briques crues. Ce remblai a servi d'assise aux occupations postérieures.

#### 9.2.4.2. La pièce 13 durant la phase 4nF (vers -125/-75): des restes d'occupation stratifiés

C'est en effet directement sur ce remblai que s'installe un premier sol [4366] aménagé grâce à du sable fin, qui bute contre les murs M132, 305 et 199. Ce niveau livre des traces

d'activité anthropique (passées cendreuse) autour d'un foyer (FY394) situé dans la partie ouest de l'habitation: foyer construit sur un radier de tessons [4367] dessinant un demi-cercle, lui-même placé dans une légère cuvette creusée dans le remblai sous-jacent, et recouvert par une sole d'argile durcie au feu partiellement conservée.

Un rapide réaménagement de ce premier sol est marqué par l'étalement d'une mince couche de limon gris [4356] livrant quelques charbons de bois (sédimentation domestique étalée) et de rares fragments d'adobes. C'est sur cette petite recharge qu'on construit le sol suivant [4402], formé d'une pellicule d'argile jaune (2 à 3 mm) dont le sommet est badigeonné d'enduit rouge orangé. Ce badigeon est lacunaire au centre de la pièce, mais bien conservé sur les bords, où il remonte sans solu-



tion de continuité contre le parement des murs M132 (enduit [4400]) et M199 (enduit [4403]). A l'angle nord-est de la pièce, un foyer lenticulaire se présente sous la forme d'une tache de terre rubéfiée (carré 75/132).

C'est à ce moment semble-t-il qu'a été mis en place dans le coin nord-est de la salle 13 et qu'a été utilisé le dolium DO294 (fig. 9-25); son remplissage présente une stratigraphie complexe (18).

Une nouvelle couche [4432] se surimpose au sol badigeonné de rouge: il s'agit d'un petit niveau de sédimentation domestique, fait de terre grise charbonneuse avec nombreuses traces de cendres. Contemporainement est installée, dans l'angle sud-ouest, une fosse circulaire [FS389=4355] d'un diamètre de 32 cm, dont le fond est rempli de sable fin et pur [4354]: il s'agit probablement de la fondation d'un autre dolium semblable à celui qui a été conservé, remisé dans l'angle opposé de l'habitation.

A la fin de la phase 4nF, le mur M438 est épierré. Mais aucune couche d'occupation n'illustre la phase 4nE, jusqu'à la reconstruc-

tion complète de cette zone au début de la phase 4nD (création de la pièce 10: *infra*). On peut supposer soit un abandon provisoire des lieux, soit une destruction des restes d'occupation intermédiaires lors de cette reconstruction.

#### 9.2.5. La pièce 14: une habitation de la phase 4nF

Située à l'extrémité occidentale de l'îlot 4-nord, la pièce 14 (fig. 9-26) nous est incomplètement connue du fait que la façade ouest est située au-delà de l'espace fouillé, limité par le mur plus récent M175 (voir pièce 10). On a d'autre part des informations inégales sur les autres limites. A l'est, le secteur 14 est séparé du secteur 13 par le refend M305, arasé et en partie épierré (*supra*). L'épierrage de ce mur est plus profond du côté de la pièce 14; cependant, on a pu observer sur cette face les restes d'un enduit mural d'argile jaune [4542] visible par endroit contre l'élévation restante [4404]. Au sud, le mur correspondant est masqué par



• 9-20: Détail de la fosse FS251 (phase 4nE) de la pièce 9 (cliché Maccotta, pris de l'est).



• 9-21: Sol 4211 de la pièce 9 (phase 4nE) et caniveau C200 (phase 4nC). Remarquer en bas à gauche l'arrachement du seuil de la porte qui permettait à partir de la phase 4nC la communication entre les pièces 9 et 10 (cliché Maccotta, pris du sud).



• 9-22: Ilot 4-nord, pièce 9: détail du caniveau C200 (phase 4nC) (cliché Maccotta, pris du sud).

les restes de M285 (appartenant à la phase 4nD), mais existe probablement un peu en retrait (prolongement de M438). De même au nord, il est probable qu'un mur ancien existe sous M284, plus récent: quelques assises, un peu en retrait à la base de celui-ci, paraissent correspondre à la façade antérieure de l'ilot sur la rue septentrionale, prolongeant le mur M132 de la pièce 9. L'absence d'une des limites ne permet cependant pas d'estimer la surface de la salle 14.

La fouille de cette salle a été menée en 1988 sous la conduite de Joan Lopez: elle a livré les restes d'une seule occupation appartenant à la phase 4nF.

Le dégagement de la pièce 14 a été arrêté sur un sol construit [4371] (fig. 9-24, en bas) formé d'une fine couche d'argile jaune (env. 3 mm d'épaisseur) dont l'épiderme est badigeonné d'enduit rouge orangé. Ce sol vient buter contre l'élévation de M305; il passe nettement sous la base de M285 au sud.

L'occupation de ce niveau comme habitat est attestée par la présence de deux foyers lenticulaires de petite taille, l'un [4562] dans l'angle nord-est de la salle, l'autre [4563] au centre de l'espace fouillé. Le sol supporte à l'entour quelques gros fragments de vases recassés sur place., notamment le long du refend M305. Par ailleurs, on note la présence, dans l'axe médian de la pièce, d'une bande de limon sableux, contenant des charbons de bois et de la cendre, de direction est-ouest, d'1,40 m de long sur 20 cm de large. Cette trace énigmatique pourrait correspondre à l'entablement d'une structure en matériau périssable (poutrage?).

Vient ensuite un niveau de sédimentation lente [4370], formé de limon cendré de couleur grise, homogène, recouvrant tout le secteur exploré. Une surface d'utilisation [4385] sépare cette couche du remblai de destruction supérieur. A cette séquence d'occupation appartiennent deux foyers construits illustrant l'activité domestique (fig. 9-25): le premier [FY406], occupant l'angle nord-est de la pièce, a une forme rectangulaire (52x46 cm). Pour l'aménager, on a d'abord un peu surcreusé le sol [4447], puis posé six tessons d'amphore à plat pour constituer le radier [4446]; le tout est recouvert de terre rubéfiée, dure, dans laquelle sont inclus des gravillons [4391]; la surface présente des traces de chauffe et des charbons de bois principalement dans sa partie centrale. Le deuxième foyer [FY307] diffère du précédent sur plusieurs points: de forme circulaire (diamètre 70 cm env.), il est également creusé [4559] dans la couche 4370; son radier de tessons d'amphore [4448] est soigné mais de petite taille; la chape d'argile qui le recouvre [4388] a un profil convexe; la faible surface brûlée indique une courte utilisation.

Deux niveaux de remblai successifs scellent ces couches d'occupation [4361 et 4428]. Leur texture est semblable (limon sableux incluant des restes de briques crues). Tous deux s'engagent sous les murs récents délimitant la pièce 10. Dans le premier [4361], on repère les

traces de l'épierrement du refend M305, assez profond dans ce secteur. Des pierres appartenant à l'élévation de ce mur sont aussi présentes dans la couche de destruction. Le second remblai noie le niveau d'arasement du refend et comble partiellement les parties négatives de ce mur.

Comme dans la pièce 9, aucun niveau d'occupation ne peut être ici rattaché à la phase 4nE: cette carence appelle les mêmes hypothèses que ci-dessus (§9.2.4.2).

### 9.2.6. La pièce 10: une grande salle aux fonctions multiples

#### 9.2.6.1. La pièce 10 durant la phase 4nD (vers -50/-25): une phase de construction

La pièce 10 (fig. 9-27 et 9-28; stratigraphie: fig. 9-17, B), fouillée en 1986-1987 (19), est construite après arasement des structures constituant les pièces 13 et 14, compte tenu qu'un hiatus existe semble-t-il entre cette reconstruction et les séquences d'occupation de ces deux salles antérieures. Un premier niveau de remblai [4425], d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, nivelle l'ensemble des deux pièces anciennes: il est fait de limon jaune et contient d'assez nombreux fragments d'adobes. Sur ce remblai est aménagé dans l'angle sud-est de la pièce un lit de tessons de forme rectangulaire [4413], sur 2 m de long pour 0,4 m de large, composé principalement de dolium, de fonction peu claire.

A partir du sommet du remblai [surface 4424] on construit le mur de façade nord [M284] dans le prolongement de M132: ce mur est composé d'un radier de base, d'une fondation de 30 cm de hauteur, puis d'une élévation dont ne restent que quelques lits de pierres (20). A l'ouest, la pièce 10 est limitée par le retour de M284: le mur M175, construit en même temps (21). Au nord-est, le mur ancien M132 est conservé en élévation, de même que M199 à l'est. Au sud, c'est la construction de M285, dont ne reste qu'un tronçon à son extrémité occidentale, et qui a été pour le reste complètement épiercé (22).

En cours de construction, plusieurs niveaux de remblai sont étalés à l'intérieur de la pièce 10: d'abord une épaisse couche de



limon et d'adobes concassées (certaines rubéfiées) [4280] (fig. 9-29), au sein de laquelle on remarque la présence de fragments d'enduit peint en rouge-orangé (destruction d'élévations de mur). Cette couche contient de nombreuses monnaies, ainsi qu'un abondant matériel métallique. Ensuite, le long des murs M284 et M175, on étend sur une bande de 2 m de large environ des matériaux divers (sable, cendres, nombreux éclats de taille en relation avec la construction des murs) [4285]. Le remblai 4280 vient combler au nord-est l'intérieur du dolium DO294 [4281] (fig. 9-29).

C'est plus tard, après épierrement partiel de la façade méridionale (M285) qu'est reconstruite la paroi sud de la pièce, le long du drain correspondant au secteur 2-ouest: il semble que cette limite ait été alors constituée de

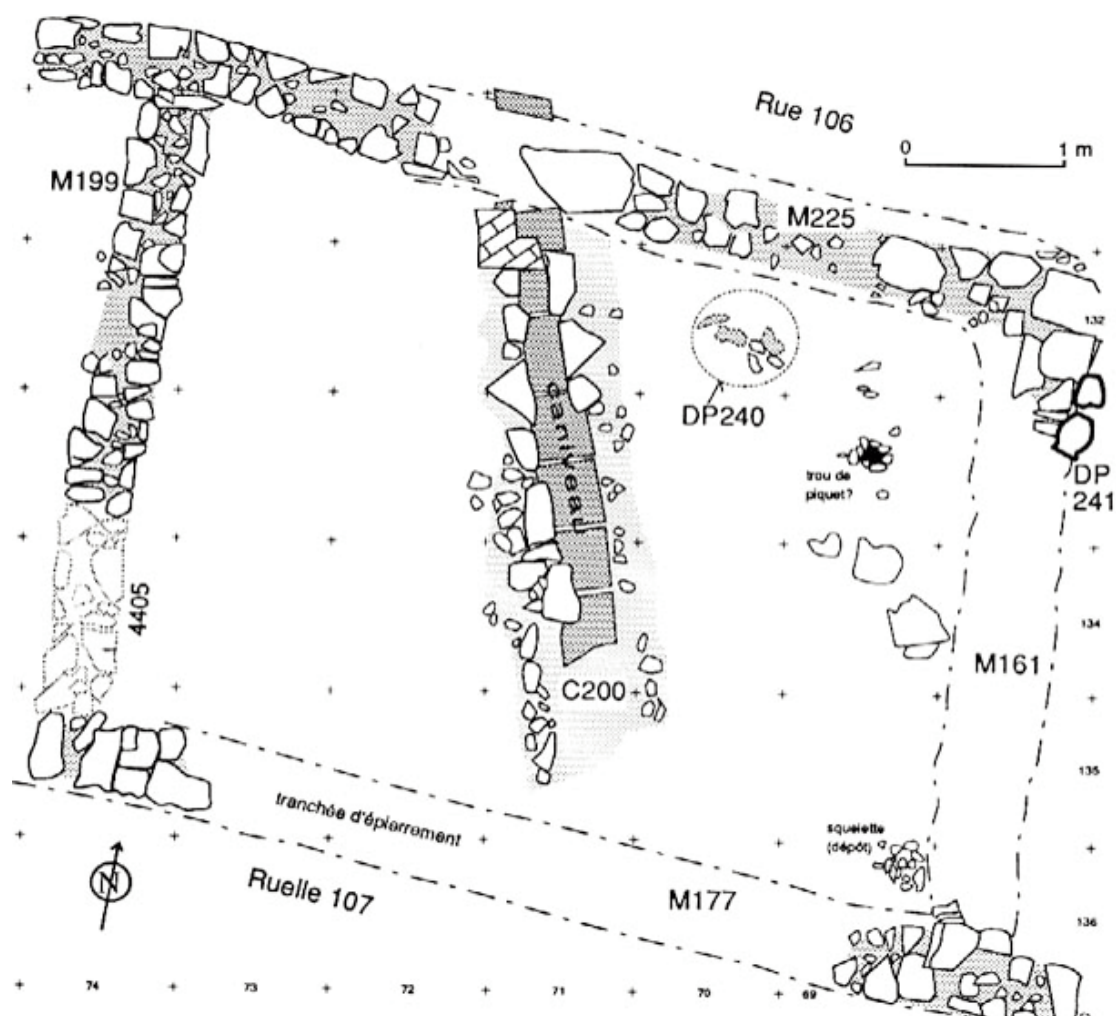
matériaux périssables (probablement une cloison de bois), dont la destruction postérieure sera visible en négatif [tranchée 4407-4297]. Entre cette paroi et le remblai, se tient une épaisse couche de limon argileux jaune clair [4298=4409], large de 15 à 20 cm, presque verticale (un peu inclinée vers le nord), qui dut jouer à la base le rôle de joint d'étanchéité contre les infiltrations provenant du drain, et en élévation le rôle d'enduit pour la face nord de la cloison (voir ci-après, Secteur 2-ouest).

Telle qu'elle fonctionne à partir du milieu du Ier s. la pièce 10 a *intra muros* une longueur de 8,7 m pour une largeur moyenne de 4 m, et une surface utile de 33,5 m<sup>2</sup>.

Après cette phase de construction, l'occupation de la pièce 10 s'étend jusqu'à la fin de la phase 4nD. Sur les remblais 4280 et 4285

est établi un sol [4256=4278], aménagé dans la moitié est de la pièce par un mince lit de galets blancs contenant des coquillages roulés de diverses couleurs (fig. 9-31). Cette couche de galets noie le sommet de la paroi du dolium DO294 qui est arasée horizontalement à fleur de sol (les galets étant plus épais dans le dolium [4289]) (fig. 9-31). Dans le reste de la pièce, le sol est en terre battue et marqué par des traces pelliculaires de cendre, par des charbons de bois dispersés, par des tessons à plat, par une petite plage de galets circulaire au centre, et par plusieurs traces de feu.

Le sol 4256=4278 bute aux murs M175 (à l'o.), M284 et M132 (au n.) et M199 (à l'e.), dans lequel sera ménagée une porte sans doute munie d'un seuil qui sera plus tard récupéré (voir *supra*, pièce 9) (fig. 9-30).



• 9-23: Plan de la pièce 9 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nC.





• 9-24: Vue plongeante des pièces 13 et 14 dans l'état de la phase 4nF (cliché Maccotta, pris de l'ouest).

9.2.6.3. *La pièce 10 durant les phases 4nC et 4nB (vers -25/+50): abandon et transformation de l'utilisation du secteur*

Au dessus du sol 4256=4278, on trouve plusieurs couches de remblai de textures diverses qui marquent un abandon de la pièce 10 durant la phase 4nC: d'abord une couche de destruction faite de limon contenant des

fragments d'adobes (fouillée en deux décappages: [4248=4269] et [4242]); la couche 4269 noie également le sommet du dolium DO294 arasé [4288]; un trou de poteau [P237, carré 74/132] avec calage de pierres [4245] a été en outre repéré au sein de 4242.

Ensuite, recouvrant le sommet de M199 à l'est, vient une couche de terre humique [4212]. Enfin, dans la partie sud de la pièce, et



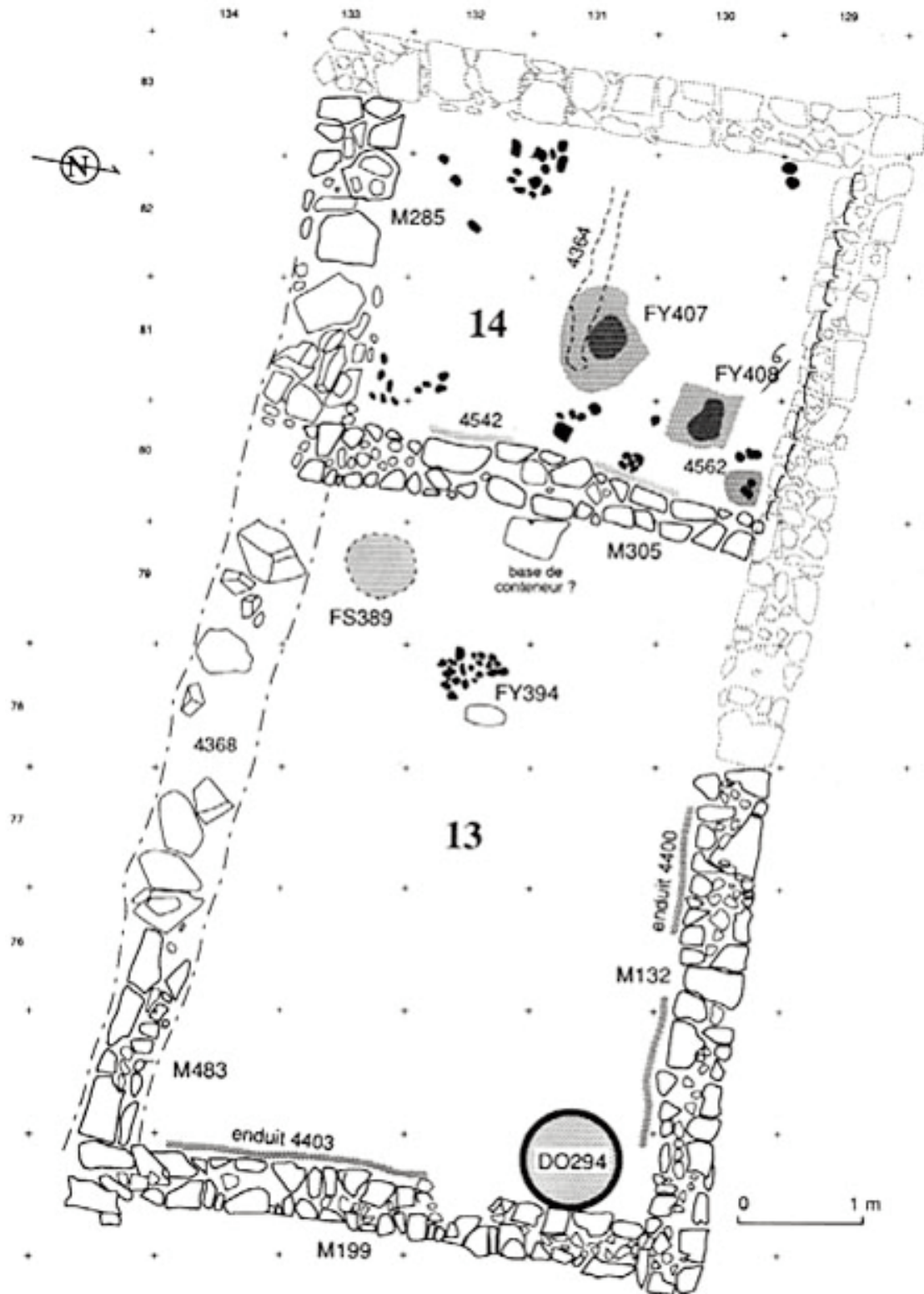
• 9-25: Détail du dolium DO294 de la salle 13 (cliché Maccotta, pris de l'ouest).

au-delà dans l'espace 2, s'étend une couche de terre organique [4208]. Le sommet de ces derniers niveaux, dont la chronologie correspond au Ier s. de n. è. (phase 4nB) et dont la fonction est peu claire (aménagement d'une aire ouverte? jardins?), est arasé par le labour moderne [4195].

9.2.7. *La rue principale 100 (secteur 5)*

Un sondage a été mené dans la rue principale qui traverse du nord au sud l'ensemble du quartier fouillé (rue 100), immédiatement à l'est de la zone 4, le long des façades des îlots 4-nord et 4-sud: ce sondage occupe une bande d'1,50 m de large devant les murs M11-M47 (îlot 4-sud) et M4 (îlot 4-nord), et a été agrandi à l'ensemble de la largeur de la rue en face du drain (ruelle 107 = secteur 2: *infra*) qui sépare les deux îlots. La fouille a été menée en 1984 sous la responsabilité d'Yves Manniez et en 1985 sous celle de Denis Lebeaupin.

On a pu montrer à cette occasion que les niveaux de rue constituant l'exhaussement de la voie 100 se formaient selon des processus complexes (voir stratigraphie: fig. 9-4, C, et diagramme: fig. 9-32). En effet, la voie, qui présente à ce niveau un pendage général vers le



• 9-26: Plan des pièces 13 et 14 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nF.



nord (au contraire de ce qui a été observé entre les zones 2 et 3), fait périodiquement l'objet de recharges massives de galets, sur lesquelles s'accumule une sédimentation à base de limon, de sable et de résidus d'habitat. Cette sédimentation est différente au centre de la rue et sur les bords: le long des façades, on observe notamment des bourrelets de limon sableux, résultant

apparemment du ruissellement des eaux pluviales sur les toits et les murs de terre. Ces diverses couches limoneuses, probablement incommodes en période humide, reçoivent des recharges localisées: gros galets et cailloux au centre de la rue, galets plus petits en bordure. Enfin, des constructions latérales, évoquant des trottoirs et faites de blocs disposés à plat,

sont aménagées en bord de rue, particulièrement au contact du drain-secteur 2.

#### 9.2.7.1. Niveaux de la phase 4nG (vers -150/-125)

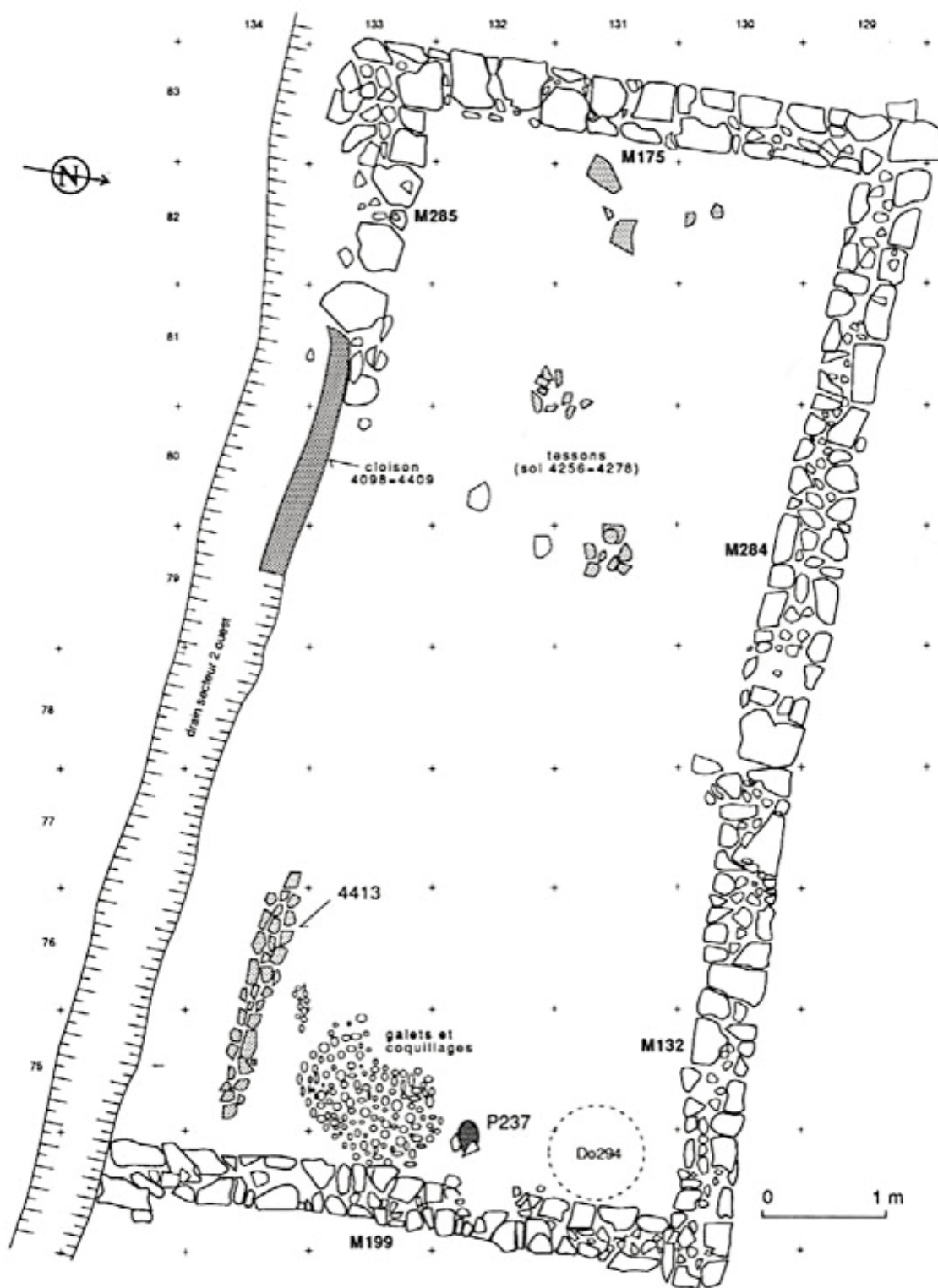
Le plus ancien sol de circulation dégagé dans la rue est une couche de galets de petite taille [4064=4189], reposant sur une couche de limon [4065]. Ce sol est recouvert au centre de la voie par une recharge de gros galets, avec quelques moellons de pierre [4165], localement noyée dans du limon sableux [4157]. Sur la bordure est, un mur arasé [M167] est bordé par un bourrelet limoneux provenant de l'érosion de ses superstructures [4163] (fig. 9-33). Sur la bordure ouest, on trouve une sédimentation plus complexe le long des murs M4 et M11-M47: bourrelet de limon épais et micro-feuilleté [4142], ou plusieurs couches de limon [4190, 4063] séparées par des petits lits de gravier [4186, 4066, 4036=4143]. On a ici encore les restes régulièrement aménagés d'une érosion continue des élévations en terre des murs appartenant aux maisons contiguës.

Deux aménagements contemporains de cette phase ont été observés au débouché du drain correspondant au secteur 2, à l'angle des murs M11 et M6: d'une part un bâti de pierre, évoquant un élément de trottoir [M153], fait de blocs disposés à plat [4185]; d'autre part, une amphore italique décollétée, profondément enfoncée dans le sol, qui a pu servir à recueillir l'eau ruisselant du toit de la maison occupant le secteur 3 (fig.9-36); cette amphore [4162] était disposée dans une fosse [FS163, 4187] et calée par du limon [4167]; elle avait été arasée [4188] et était remplie par ses propres débris [4161]. Notons que des restes d'une amphore de même type, décollétée de la même façon, ont été retrouvés dans le drain 2, et qu'un fond d'amphore plantée a été observé dans la même rue à proximité, associée à un sol nettement postérieur: ces observations attestent la continuité d'une pratique de récupération de l'eau connue dans d'autres secteurs de la ville de Lattes (23).



• 9-27: Vue plongeante de la pièce 10 dans l'état de la phase 4nD (cliché Maccotta, pris de l'ouest).





• 9-28: Plan de la pièce 10 de l'îlot 4-nord dans l'état de la phase 4nD.



- 9-29: Sondages dans le remblai 4280 de la pièce 10 (cliché Maccotta, pris de l'est).

#### 9.2.7.2. Niveaux de la phase 4nF (vers – 125/–75)

L'état de rue précédent est recouvert par une couche de limon sableux [4166] dont la surface est horizontale et qui pourrait donc correspondre à un niveau naturel. C'est sur cette couche qu'est établi, au débouché du drain-secteur 2, un nouveau trottoir [M154] (24) fait de deux parties entre lesquelles devaient s'écouler les eaux canalisées par le caniveau C112 (*infra*). Cette transformation, qui est en rapport avec le seuil 4077 du secteur 1, est aussi contemporaine du comblement de l'amphore implantée dans la fosse FS163. Elle s'accompagne dans la rue d'une sédimentation limoneuse [4144, 4167, 4137=4112] dans laquelle on a reconnu deux niveaux de circulation [4133, 4111]. Un caniveau [C168, 4116] est creusé dans l'un d'eux le long du mur M11. Des apports ponctuels de limon [4023=4141] bordent la rue à l'ouest, contre le même mur.

Durant cette phase, la bordure orientale de la voie, contre le mur M167, présente une stratification complexe, où l'on note la succession d'un sol avec tessons écrasés [4122], d'une surface de graviers [4099], d'une couche



- 9-30: Vue générale des pièces 9 et 10 de l'îlot 4-nord (cliché Maccotta, pris du sud).



d'effondrement de briques crues [4109], et d'un remblai localisé de galets et de cendres [4105=4129].

### 9.2.7.3. Niveaux de la phase 4nE (vers –75/–50)

Un apport massif de galets [4100] recouvre ensuite l'ensemble de la rue et un nouveau sol de circulation [4099], qui se retrouve aussi sur la bordure est [4104], se forme. Ce niveau est en continuité avec le sol 4042 du drain du secteur 2. Il est recouvert au nord-ouest, contre le seuil 4077, d'un bourrelet de limon [4102] consécutif à l'érosion des superstructures du mur M4.

Un nouveau remblai de gravier [4007] recouvre la surface de la rue: le sol de circulation qu'il soutenait [4117] a été en partie écrêté par les labours modernes. Cette couche contient un très abondant mobilier métallique, qui doit probablement être mis en relation avec le fonctionnement de l'atelier métallurgique voisin (secteur 1), dont il pourrait représenter une partie des rebuts.

### 9.2.8. La ruelle 107 (secteur 2): une venelle utilisée comme drain

Le drain correspondant au secteur 2 prend place dans un étroit passage (ruelle 107: largeur oscillant entre 1,30 et 1,40 m à l'est, 0,80 et 1 m à l'ouest) de direction est-ouest, séparant l'îlot 4-nord de l'îlot 4-sud. Ce drain a été exploré sur un peu plus de 25 m de longueur; il est limité au sud par les murs M6, 126, 155, 292 et 176, et au nord par les murs M1, 5, 160, 177 et 285. Il présente par ailleurs la particularité de posséder deux pentes d'écoulement opposées, d'ouest en est dans le tiers oriental, d'est en ouest dans les deux tiers occidentaux.

La fouille a distingué trois portions, dont la stratigraphie est différente et n'entretient, à cause de l'écrêtement des niveaux supérieurs par le charruage moderne, que des relations épisodiques: un *secteur 2-est*, entre les pièces 1 et 3; un *secteur 2-centre* entre les pièces 9 et 11–12, et un *secteur 2-ouest* au sud de la pièce 10. Les recherches dans ces différents secteurs ont été coordonnées en 1985 et 1987 par Denis Lebeaupin, Juan Lopez et Jean-Claude Roux.

- 9-31: Salle 10, sol 4256 (phase 4nD) aménagé avec des lits de petits galets et de coquillages usés, qui remplissent également le sommet arasé du dolium DO294 (cliché Maccotta, pris du nord).



#### 9.2.8.1. Secteur 2-est

Le secteur 2-est couvre les carrés 59/140 à 65/138; il est occupé par plusieurs états successifs d'un caniveau, auxquels succède un niveau de circulation en relation avec l'ouverture de la porte M5 dans le mur M1 de la pièce 1. Les rigoles successives s'écoulaient vers l'est, dans la rue principale, où nous avons vu qu'un passage pour l'eau avait été ménagé entre deux éléments de trottoir bâtis (fig. 9-34).

La couche la plus ancienne atteinte [4135] appartient à la *phase 4nG*: il s'agit du remplissage d'une rigole creusée dans les sédiments sous-jacents, à profil en arc de cercle mais sans aménagements particuliers, comblée de couches de limon gris contenant un abondant mobilier très fragmenté.

Légèrement plus récent (*phase 4nF*) est le caniveau C112, construit dans la partie est de cette portion, au débouché du drain sur la rue principale (secteur 5). Le fond de cette rigole, à

profil également arrondi, est pavé de tessons sur environ 4 m de longueur [4115] (fig.9-35). Ce pavage est constitué en majorité de fragments d'amphores, dont la plupart sont disposés côté convexe vers le haut et ont été recassés sur place. Ces fragments sont soigneusement répartis, de manière jointive, et remontent sur les bords de la rigole. Un sol de terre battue [4118] limite le caniveau de chaque côté. Vient ensuite un remblai colmatant le drain [4114]: cette couche de réglage contient des morceaux d'adobes, et présente par endroit des signes de bioturbation en relation avec sa position extérieure. On note dans cet horizon l'abondance des débris de coquilles de moules.

C'est après l'ouverture d'une porte (M5) dans le mur M1, lors de la *phase 4nE*, que fonctionne un sol de circulation [4042] établi au sommet de ce remblai. La couche qui le surmonte [4003], faite de limon cendreuse, a été écrêtée par le charruage moderne. Elle contient de nombreux tessons de même époque, à





## 9.2.8.2. Secteur 2-centre

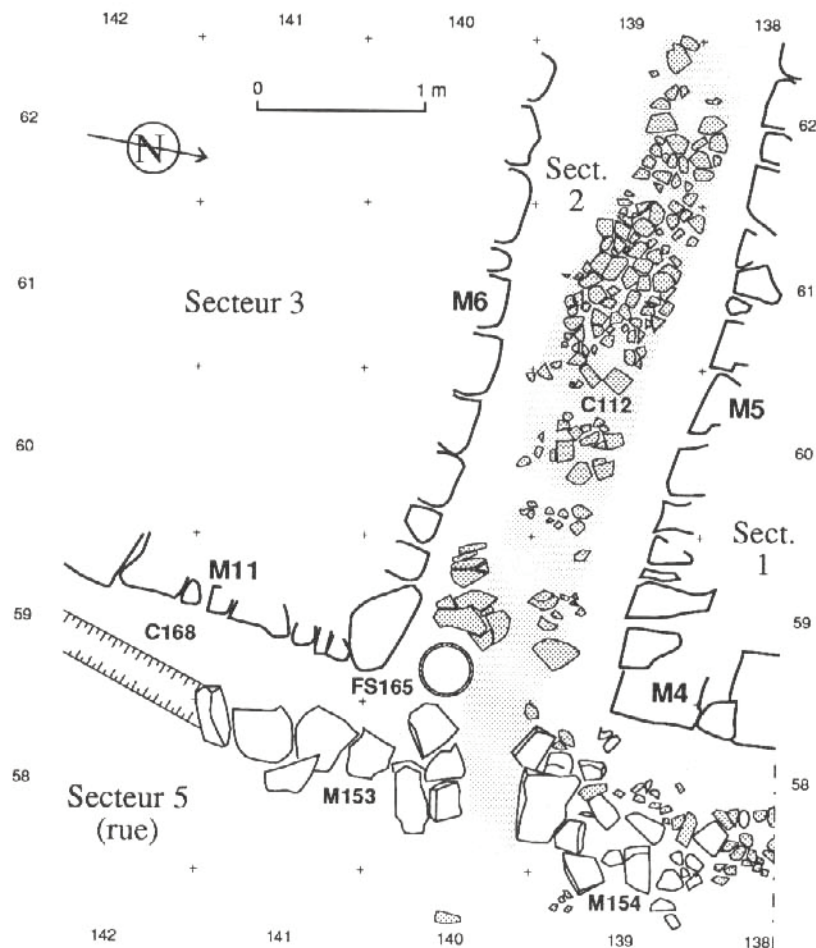
Au centre de son développement (carrés 69/137 à 77/135), le drain du secteur 2 a une pente inversée par rapport à la portion voisine, puisqu'il s'écoulait vers l'ouest, la rupture se situant dans l'axe des carrés 69. La strate la plus ancienne atteinte dans le secteur 2-centre (dans un sondage très localisé) est une couche limoneuse, grisâtre [4325], qui semble se prolonger dans les secteurs 11 et 12; elle ne paraît pas correspondre à un caniveau.

Des restes de pavement [4320] laissent penser qu'un premier collecteur a été creusé et aménagé vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. n. è., c'est-à-dire durant la *phase 4nG*. Un second caniveau [C291] est creusé profondément peu après, sans doute en liaison avec la reconstruction de la maison 11-12 qui borde le drain (secteur 4-sud). Il s'appuie au sud contre les murs M155 et M292, tandis qu'il est coupé au nord par la tranchée d'épierrement du mur M177 (fig. 9-37). Il est pavé au fond et sur sa bordure méridionale de tessons divers, amphores et doliums surtout; on a pu distinguer deux couches superposées: 4318 et 4316. Vers l'est, dans les carrés 75 à 77, les couches [4422, 4420, 4419 et 4415] prolongent cet état jusqu'au niveau de la pièce 10. Longitudinalement, C291 s'écoule vers l'ouest avec une pente régulière (sur les 10 mètres fouillés) de 6 cm par mètre. Transversalement ce collecteur a la forme d'un demi U, probablement parce que l'épierrement des murs sur le côté nord de la ruelle a détruit la face septentrionale. Le bord conservé est vertical dans sa partie supérieure.

Une couche de limon presque pur [4158=4301], qui contient quelques déchets et tessons à sa base seulement, représente le comblement du drain durant la *phase 4nF*. Les parties hautes ont été écrêtées par les travaux agricoles; il n'est pas exclu que cette portion du collecteur ait été couvert de dalles.



• 9-33: Sondage dans la rue principale 100 (secteur 5); vue du sol empierré 4165 (cliché Mac-cotta, pris du nord).



• 9-34: Plan de la jonction de la ruelle 107 (secteur 2) et de la rue 100 (secteur 5), avec drain (C112) et "trottoirs" (M153-154).



### 9.2.8.3. Secteur 2-ouest

Dans cette ultime portion (entre les carrés 77 et 84), les niveaux d'aménagement et de colmatage du drain de l'espace 2 sont en partie plus récents que dans les portions orientales, du fait d'un fort pendage du collecteur vers l'ouest. L'état le plus ancien, contemporain des

pièces 13 et 14, se trouve le long de la tranchée d'épierrement de la façade sud de ces pièces (phase 4nG). Après remplissage de cette première rigole [4421], deux autres caniveaux sont successivement creusés.

Le second état du drain (phase 4nF), a un profil en U et une profondeur de 60 à 80 cm, pour une largeur de l'ordre de 50 cm. Il est

comblé par plusieurs couches d'apports de limon (successivement [4431 et 4423], puis [4411 et 4410]). Une courte tranchée d'épierrement témoigne de l'existence à cette époque d'un mur [M330] (25) sur la façade sud du drain, dans le prolongement du tronçon M176 conservé.

Dans un troisième état (phase 4nE), le drain est sur-creusé dans les sédiments précédemment accumulés: son fond est arrondi et comblé par une succession de lits de galets et de tessons [4414=4299]. Le tout est recouvert par une strate de limon jaune [4412]. Il semble assuré que les trois états de drain repérés dans cette portion de l'espace 2 ont dû s'appuyer au nord contre le mur M285 qui n'était pas encore démolé et épiercé.

C'est beaucoup plus tard, après l'épierrement de M285 et le remblaiement de la salle 10 qu'une tranchée est creusée à l'aplomb de l'ancienne façade sud de l'îlot, sur 2,10 m de long (carrés 79-81). Cette tranchée avait environ 50 cm de large pour 50 à 85 cm de profondeur. Elle est comblée par deux types de sédiments très différents, disposés en deux couches sub-verticales (en fait inclinées secondairement vers le nord par la poussée des terres): dans la partie nord, une couche d'argile jaune clair bordée d'un fin liseré brun à la partie supérieure [4298=4409]; dans la partie sud, une couche de sédiments gris-cendreuse et charbonneux [4407=4297].

La seule hypothèse qui soit compatible avec toutes les données de fouille est la suivante: cette tranchée pourrait correspondre à l'implantation secondaire d'une paroi en matériaux périssables (pieux? planches?) fermant partiellement cette pièce vers le sud et retenant l'accumulation de sédiments du drain de l'espace 2 qui surplombait le sol de la pièce. Vers l'intérieur (c'est-à-dire au nord), la paroi semble enduite d'une épaisse couche d'argile jaune, au moins à sa base, pour constituer une sorte de joint d'étanchéité contre les infiltrations en provenance du drain. A une période postérieure, lors de la destruction de la salle 10 au Ier s. de n.è. (phase 4nB), la cloison de bois aurait été récupérée et le vide constitué par son arrachement comblé de sédiments domestiques (balayages de foyers).

Le tout sera recouvert peu après par un remblai de limon jaune [4271, 4275] rappe-



• 9-35: Vue du drain de la ruelle 107 (secteur 2 est) avec caniveau (C112) pavé de tessons (phase 4nE) (cliché Maccotta, pris de l'est).



lant les couches colmatant contemporanément le secteur 10 voisin.

### 9.3. Evolution d'ensemble de l'îlot 4-nord

L'îlot 4-nord, dans l'état actuel des fouilles, n'est pas de ceux qui présentent, en stratigraphie ou en plan, l'évolution la plus complexe. Plusieurs observations sont cependant intéressantes quant à l'utilisation des lieux et aux changements qui interviennent avec le temps dans ce domaine, même si certaines déductions restent du domaine de l'hypothèse.

#### 9.3.1. Phase 4nG (vers -150/-125)

A cette phase, toutes les pièces reconnues dans l'îlot 4-nord paraissent indépendantes. Notons cependant que la partie occidentale du quartier est mal connue pour cette première phase, puisque les niveaux correspondants n'ont pas été fouillés dans les pièces 13 et 14. Le raisonnement repose donc principalement sur les restes retrouvés dans les pièces 1, 8 et 9.

On relève à ce stade une opposition nette entre deux aspects: d'un côté, les données architecturales montrent une grande similarité des unités bâties constituant l'îlot (pièces quadrangulaires uniques, formant autant de cellules, et ouvrant par une porte sur une rue —soit sur la rue 106 au nord: pièces 8 et 9; soit sur la rue 100 à l'est: pièce 1—); d'un autre côté, les traces d'occupation relevées à l'intérieur de chacune, pour la phase en question, évoquent des fonctions très différentes: grenier, salle de séjour, salle cloisonnée avec coin resserre et coin d'activité.

La fonction de grenier spécialisé —c'est-à-dire de lieu voué uniquement au stockage— est claire pour la pièce 1. Plusieurs observations le montrent: c'est d'abord la répartition des fosses qui correspondent à l'implantation d'autant de jarres de moyenne dimension (26), et qui remplissent la quasi totalité de l'espace disponible (fig. 9-3 et 9-5). Six de ces jarres étaient réparties en deux rangs parallèles de 3 au fond de la salle, et 5 autres (si on élimine la fosse carrées FS315, peut-être dévolue à un autre usage) en U le long des murs à l'est, côté porte d'entrée; deux de celles-ci, situées quasiment devant le seuil, ne ménageaient



• 9-36: Détail de l'amphore décollée plantée au croisement de la ruelle 107 et de la rue 100 (4162, FS163) (cliché Maccotta, pris du sud).

• 9-37: Collecteur pavé de tessons de dolium dans la ruelle 107 (secteur 2-centre, C 291, phase 4nG) (cliché Maccotta, pris de l'ouest).

qu'un étroit passage (voir l'essai de restitution de l'organisation de ce grenier: fig. 9-39, A et B).

Un autre indice est le soin apporté à l'isolation de la pièce contre l'humidité:

- contre les remontées d'eau avec le pavage du sol à l'aide d'une épaisse couche de galets, se surimposant à un dallage au moins partiel de lauzes (fig. 9-3 et 9-7);

- contre la pénétration de l'eau en provenance de la rue 100 par la pose d'un seuil monolithe dans l'encadrement de la porte, nettement surélevé par rapport au niveau de circulation contemporain (fig. 9-6);

- contre les infiltrations d'eau de pluie par la construction d'un drain dans la ruelle 107, le long de la façade méridionale (fig. 9-36).

Il est difficile de restituer la taille des jarres remisées dans le grenier d'après leurs seules fosses d'implantation. On peut penser, d'après les intervalles, à un diamètre de l'ordre de 0,80



m, ce qui supposerait une hauteur d'environ 1,20 m, soit une contenance estimée aux alentours de 4 hl (27). Les onze jarres implantées dans la pièce 1 peuvent donc avoir servi à stocker plus de 40 hl de produits, soit solides (céréales ou autres), soit liquides (vin, huile). Au cas où il se serait agi de céréales — pesant en moyenne 0,7 kg par litre —, cette capacité aurait été de l'ordre de 3 tonnes au minimum, soit largement plus que la ration quotidienne d'une cellule familiale de cinq personnes pendant un an (28).

Une telle tentative d'estimation, pour hypothétique qu'elle reste, interdit en tout cas de considérer le grenier de la salle 1 de l'îlot 4-nord comme une simple réserve domestique à usage quotidien (29), qui aurait pu être reliée à une salle voisine à vocation de séjour (par exemple la salle 8 du même îlot), même si la communication devait se faire par la rue. Tout indique au contraire qu'on est en présence d'un entrepôt de stocks destinés soit à la vente locale par quelque commerçant, soit à l'échange extérieur — puisqu'aussi bien, rappelons-le, l'étang et ses installations portuaires ne sont guère éloignés de plus de quelques centaines de mètres de l'îlot 4-nord—. L'indépendance totale de ce grenier par rapport aux cellules d'habitat voisines, sa position en bout d'îlot, son ouverture sur la rue principale facilitant l'accès et le transport, sa destinée même par la suite, qui reste non domestique (stockage et métallurgie), sont autant d'arguments qui renforcent ce type d'hypothèse.

Toutes différentes sont les salles 8 et 9, mitoyennes et ouvertes côte à côte sur la rue 106 au nord. A la phase 4nG, ces deux salles ont des aménagements différents qui pourraient indiquer des fonctions complémentaires. Nul doute que la pièce 8 servait de lieu de séjour: le sol assaini au sable fin, les enduits muraux peints à l'ocre, l'absence de foyer caractérisé ou de déchets, l'indiquent assez. Au contraire, la pièce 9, avec son cloisonnement sur poteaux séparant une aire de stockage (munie de deux doliums, dont un volumineux si l'on en croit sa fosse d'implantation, l'autre plus petit en partie conservé: DO418) d'une aire d'activité (avec d'autres fosses dont certaines ont servi de structures de combustion), fait penser à un espace à la fois de resserre et de cuisine.

Il est donc tout à fait possible que ces deux salles aient constitué une même unité domestique. Il n'est pas non plus exclu qu'une bande située devant leur porte dans la rue 106 ait été plus ou moins colonisée pour la communication ou d'autres activités. On retrouverait là un schéma maintenant bien illustré par la fouille de Lattes pour les IIIe-IIe s. av. n. è., époque pour laquelle existent plusieurs exemples de maisons à deux pièces mitoyennes sans communication directe mais reliées par un avant-cour située en bordure de rue.

### 9.3.2. Phase 4nF (vers -125/-75)

Les niveaux de cette phase ont été fouillés sur l'ensemble de la zone 4-nord: l'îlot comprend alors cinq salles quadrangulaires, dont une (pièce 14) est incomplètement connue en longueur. Beaucoup de données témoignent d'une permanence de l'organisation du quartier, notamment l'architecture, peu remaniée, et au moins au départ, la destination de la plupart des lieux. Mais des changements vont intervenir dans ce domaine au cours du demi-siècle concerné.

La stabilité est notamment illustrée par l'utilisation de la pièce 1, toujours indépendante et ouverte sur la rue 100, et qui garde la fonction de grenier spécialisé, puisque la plupart des fosses à dolium (sauf FS315 et 316) sont encore utilisées, certains indices indiquant que ce sont les mêmes jarres qui demeurent en place. Deux nouvelles fosses, de même destination, s'y ajoutent. Cependant, au cours de cette période, des traces de métallurgie sont repérées au centre de la pièce. Il s'agit néanmoins d'une activité secondaire, car les structures (deux petites fosses à feu accompagnées de quelques scories et d'une loupe de fer) sont de peu d'ampleur: elles évoquent plutôt un bricolage annexe qu'une activité artisanale.

Les pièces 8 et 9 peuvent encore être par hypothèse considérées comme les composantes d'une même habitation: leur usage semble en effet rester complémentaire et du même type qu'auparavant. La salle 8 offre peu de traces d'utilisation, et son sol sableux relativement propre évoque toujours une salle de séjour. Un foyer lenticulaire au centre peut avoir servi au chauffage. La salle 9 livre par contre de nombreux restes qui invitent à y voir, au moins au

début de la phase concernée, un secteur voué à l'activité culinaire. Si la cloison centrale a disparu, un poteau — probable soutien de toiture, voire de trou-cheminée dans le toit — la remplace. Un foyer construit vers le centre, une fosse à feu ovale latéralement, se rapportent à la cuisson. Plusieurs fosses à fond plat indiquent un petit stockage de denrées proche des foyers. Plus tard cependant, la pièce sera réaménagée et fera l'objet d'une parure plus soignée: les sols et les murs sont alors enduits d'argile fine et peints en rouge, tandis que les traces culinaires disparaissent. Seule la fonction de stockage persiste, avec un dolium implanté contre le mur M177.

La pièce 13 offre contemporanément l'image différente d'un espace beaucoup plus polyvalent: aussi bien, sa surface plus importante (de l'ordre de 25 m<sup>2</sup>) permet-elle une différenciation interne des zones d'activité. L'ensemble du sol et des murs était enduit d'argile et peint en rouge. La partie cuisine se tenait à l'ouest, autour d'un foyer construit. Le stockage était assuré par deux doliums implantés dans deux coins opposés de la salle: DO294 au nord-est, conservé en place (fig. 9-24 en haut et 9-25), et FS389 au sud-ouest. Une pierre plate, contre le mur M105 pouvait aussi soutenir une jarre, peut-être en matériau périssable. Un large espace libre de toute trace et objet, dans la moitié est de la pièce (fig. 9-26) a pu être réservé éventuellement au couchage.

Enfin, la pièce 14 illustre un cas mixte. La partie connue présente en effet à la fois des indices d'aménagements soignés (notamment, comme les deux pièces voisines, un sol et des murs enduits d'argile et peints en rouge), et — peut-être ultérieurement — de nombreuses traces se référant à l'activité culinaire: vases et éléments de vases recassés sur place, deux foyers construits à sole lissée, et d'autres emplacements de foyers charbonneux, le tout offrant une grande densité (fig. 9-26). A cela s'ajoute une sédimentation anthropique riche en ossements, charbons de bois, tessons et autres balayures.

En définitive, c'est une impression de variété de situation qui se dégage, au cours du temps, de l'évolution de l'utilisation de l'espace bâti de l'îlot 4-nord.



### 9.3.3. Phase 4nE (vers -75/-50)

La phase 4nE, contrairement à la précédente, est dominée par des changements notoires dans l'affectation de certaines salles de l'îlot, bien que le plan architectural bouge peu. La pièce 1 change deux fois de destination, le sol de la pièce 8 est à nouveau rehaussé, les pièces 13 et 14 sont abandonnées.

La destruction du grenier de la pièce 1 est

marquée notamment par une reprise des murs, dont certains sont rebâti depuis la base. On y installe alors un atelier de métallurgie, occupant toute la salle, et caractérisé par des structures de travail (notamment un large foyer central avec traces de creusets et rigoles) et par de nombreux déchets de fabrication artisanale (scories, ratés). L'atelier, comme le grenier qui le précédait, demeure complètement indépendant du reste de l'îlot, et s'ouvre toujours sur la

rue principale 100, dans laquelle l'artisan évacue ses rebuts (us.4007).

Cet atelier de métallurgie est cependant de courte durée, car au cours de la même phase, il est supprimé et remplacé par une pièce à usage indifférencié (probablement une habitation), qui ouvre maintenant sur la ruelle 107, réaménagée en passage, après que la porte donnant sur la rue 100 eut été bouchée. Cette habitation sera elle-même peu durable, car bientôt détruite et en partie ruinée.

La pièce 8 fait à nouveau l'objet d'un remblaiement à base de matériau de destruction, probablement en liaison avec une reprise des élévations de ses murs en terre crue. Cette réfection est marquée notamment par un dépôt funéraire (DP241). Un nouveau sol d'argile témoigne de la permanence de son utilisation en tant que pièce de séjour. De même, l'utilisation de la pièce 9 varie peu: des traces d'activité s'y rencontrent encore, notamment une fosse à feu. Il reste possible que ces deux pièces aient, comme aux phases antérieures, appartenu à la même unité fonctionnelle.

L'abandon des pièces 13 et 14 est déduit de l'absence de restes correspondant à la phase concernée. Aussi bien, l'étape suivante verra une complète réorganisation de ce secteur.

### 9.3.4. Phase 4nD (vers -50/-25)

Cette période est à nouveau marquée par des remaniements importants. Dans la pièce 1, un court abandon, avec réfection du toit et formation d'une couche micro-stratifiée de lessivage des structures de terre, précède une réoccupation de nature domestique qui suppose une reconstruction, mais présente cependant peu de traces caractérisées.

Dans la pièce 8, un remblai de limon jaune évoque également une reprise de l'élévation des structures portantes, mais le sol correspondant est inconnu du fait de sa destruction par les travaux agricoles modernes. La pièce 9 semble pour sa part abandonnée, puisque son emplacement sert provisoirement de dépotoir.

Mais les remaniements les plus notables concernent la pièce 10, qui est construite à cette époque à l'emplacement des anciennes salles 13 et 14. Cette grande bâtisse de 33,5 m<sup>2</sup> est entourée de puissants murs profondément fondés. Elle ouvre sans doute sur la ruelle



• 9-38: Vue générale de l'îlot 4-nord en fin de fouille, prise de l'ouest (cliché Maccotta).



le 106, encore qu'un doute subsiste sur l'emplacement exact de la porte.

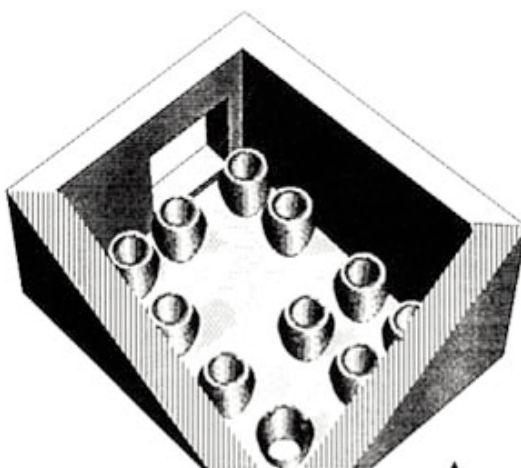
Le sol d'occupation de cette pièce ne livre que peu de reliefs d'occupation: des tessons dispersés, quelques plages de cendre, une zone de petits galets et coquillages sans doute décorative. Ces documents peuvent correspondre à l'utilisation de la salle comme habitation autonome et polyvalente. Mais la faiblesse des traces n'exclut pas non plus une fonction autre que strictement domestique, par exemple de resserre.

#### 9.3.4. Phase 4nC et 4nB (vers -25/+100)

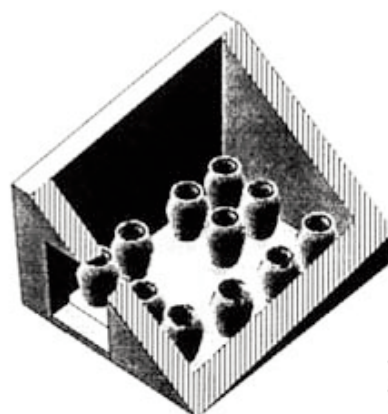
L'évolution ultérieure est beaucoup moins bien connue, du fait de la destruction des niveaux récents par l'agriculture, notamment dans la moitié orientale de l'îlot. Outre quelques structures en creux, comme le caniveau C200, difficilement interprétables en l'absence des sols correspondants, des remaniements importants sont perceptibles.

Ainsi, c'est lors de la phase 4nC que les salles 9 et 10 sont reliées par une porte, ouverte au sud du mur M199 et munie d'un seuil dont on a retrouvé le négatif. Cette transformation aboutit à la création d'une maison allongée, comportant au moins deux pièces (9 et 10), et peut-être 3 si la salle 8 continue de faire partie, comme c'était probablement le cas antérieurement, de la même unité domestique que la salle 9. On aurait ainsi une maison d'une surface habitable de l'ordre de 55 m<sup>2</sup> dans l'option 2 pièces (9+10), ou de 72 m<sup>2</sup> dans l'option 3 pièces (8+9+10).

Un autre fait remarquable concerne la phase 4nB: C'est la destruction d'une partie des structures bâties dans la moitié ouest du quartier, et leur recouvrement par une couche de terre humique, que l'on retrouve aussi de part et d'autre de l'îlot 4-nord dans les îlots 4-sud —en relation avec un puits— et 5. Ce remblaiement, bien que difficile à interpréter du fait de l'absence de renseignements sur le contexte architectural, détruit par les labours modernes, évoque la mise en place au Haut Empire d'espaces ouverts, voire de jardins, à l'emplacement de certaines habitations préromaines, ce qui obligerait à supposer une restructuration profonde de la trame de l'habitat dans cette zone de la ville de Lattara.



A



B

• 9-39: Restitution de l'organisation du grenier de la pièce 1 de l'îlot 4-nord (phase 4nG); A: vu du nord-ouest; B: vu du nord-est.

#### 9.4. Conclusion

Les fouilles de 1984-1987 dans la zone 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur ont donc permis de mettre au jour les niveaux récents d'un quartier d'habitation compris entre une ruelle et une rue secondaire, au bord de la rue principale 100. Cinq pièces ont été fouillées et leurs niveaux d'occupation ont été mis en phase jusqu'à l'état du milieu du IIe s. av. n. è. Des sondages ont été menés dans les secteurs extérieurs, et les stratigraphies observées ont été connectées à celles des secteurs couverts.

L'analyse chrono-stratigraphique de l'évolution du quartier en question montre peu de changements généraux. Seule la création de la maison 10, assez vaste, et ensuite reliée aux pièces voisines au sein d'une même habitation, en se surimposant à deux pièces plus petites

(13 et 14), rend compte d'une transformation architecturale notable: encore celle-ci s'inscrit-elle parfaitement dans les limites antérieures de l'îlot. Les autres pièces gardent un plan identique sur près de deux siècles, et ne montrent de remaniements que dans le détail, sans grandes innovations technologiques. L'analyse des traces d'utilisation a permis de mettre en évidence des fonctions variées, et de proposer l'hypothèse d'une intégration des salles 8 et 9 au sein de la même unité domestique.

De même les rues et ruelles, bien qu'offrant de riches stratigraphies et les indices d'utilisations différenciées, gardent chacune une destination équivalente durant toute la séquence concernée.

Les apports significatifs de la fouille de ce quartier, outre un enrichissement des données générales concernant la partie de la ville de

Lattara en cours d'exploration, sont de trois ordres: d'une part la zone 4-nord offre à ce jour la plus fine stratigraphie de la période s'étendant du milieu du IIe s. à la fin du Ier s. av. n. è., et la plus abondante documentation sur l'habitat et la culture matérielle du Ier s. av. n. è.; d'autre part, cette zone illustre de manière tout à fait éloquente la permanence jusqu'à

l'époque romaine de structures d'habitat d'aspect traditionnel, et, pourrait-on dire, typiquement "protohistoriques" (salles de taille réduite réparties en ligne dans un îlot filiforme) (fig. 9-38), bien que plusieurs aménagements internes (seuil de pierre taillée, enduits de sols et de murs peints à l'ocre-rouge) sortent de l'ordinaire; enfin, la fouille de la zone 4-nord four-

nit des données précieuses sur les activités économiques de l'époque préromaine, notamment en ce qui concerne le stockage des produits agricoles dans un but vraisemblablement commercial, et l'existence d'un artisanat spécialisé, aussi bien dans le domaine du métal (atelier du secteur 1) que de la céramique (évolution au Ier s. du mobilier de fabrication locale).

## NOTES

(1) Principales US en relation avec ce mur: élévation [4013], ouverture secondaire M1 dans la partie ouest [4017], avec lit d'attente pour un seuil récupéré [4053]; récupération du seuil: creusement [4051], comblement du vide ainsi créé [4050]; arasement post-antique du mur [4088].

(2) Elévation [4014], enduit côté secteur 8 [4252]; arasement post-antique [4086].

(3) Elévation primitive [4463]; reprise à la phase 4nE [4015]; arasement post-antique [4087].

(4) Elévation primitive [4469] avec porte munie d'un seuil monolithe [4077]; reprise du mur à la phase 4nE [4016]; puis bouchage de la porte [4076]; arasement post-antique [4089].

(5) FS308 à 314, 317, 319: creusement [4437-4438]; en partie recouvertes par des recharges d'argile [4461] et de sable [4460] et par le sol [4457]; puis dans un second temps par du limon [4462] et une nouvelle couche de sable [4456]. FS315 et 316: creusement [4438]; comblées de sable [4460] et recouvertes par le sol [4457]; non réutilisées par la suite.

(6) Fondation seule conservée [4173]; épierrement: creusement [4168], comblement [4146, 4152 et 4229]; enduit d'argile [4258].

(7) Presque complètement épierré; élévation [4292]; négatif du mur épierré [4215]; enduit parement est [4259]; enduit parement ouest [4279]; épierrement: creusement [4169]; comblement [4149, 4196, 4204, 4235].

(8) Elévation [4268]; épierrement: creusement [4170, 4213]; comblement [4150, 4202].

(9) Elévation restante (extrémités) [4440]; négatif épierrement [4214]; comblement tranchée épierrement [4206, 4209, 4237, 4251].

(10) Elévation [4434]; enduit parement est [4287]; enduit parement ouest [4403]; négatif de l'arrachement d'un seuil [4405]; arasement antique [4265].

(11) Elévation restante (partie ouest) [5066]; négatif épierrement [4199]; enduit parement sud [4294]; épierrement: creusement [5012]; comblement [4198, 5006]; arasement du mur par travaux agricoles [4205, 4433].

(12) En voici la liste: P409: creusement [4544], comblement [4389]; P411: creusement [4546], comblement [4392]; P412: creusement [4547], comblement [4393]; P414: creusement [4548], comblement [4395]; P416: creusement [4550], comblement [4398]; P419: creusement [4553], comblement [4442]; P433: creusement [4556], comblement [4557].

(13) FS400: creusement [4381], comblement [4382]; FS398: creusement

[4377], comblement [4378]; FS396: creusement [4373], comblement [4374].

(14) A noter qu'au-delà de la tranchée d'épierrement du mur M225, on retrouve l'extrémité du caniveau débouchant dans la rue 1 du secteur 5, à un niveau bien daté de l'époque augustéenne.

(15) Principales US en relation avec ce mur: élévation [4404]; enduit est [4542]; arasement antique [4406]; creusement d'un épierrement sur la face ouest [4363]; comblement de cet épierrement [4362].

(16) Elévation [5011]; enduit parement sud [4400]; arasement [5003].

(17) Principales US en relation avec ce mur: élévation [4561]; arasement [4565]; creusement de la tranchée d'épierrement [4368]; comblement de cette tranchée [4416].

(18) Le dolium [4291] est installé dans une fosse creusée dans le sol 4402-4356. Sur une mince couche d'utilisation [4293], s'écrase un couvercle formé du fond d'un autre dolium percé de deux trous en son centre [4290], lui-même pris dans une couche de sable [4282]. Le dolium est ensuite remblayé [4281] lors de la destruction de la salle 13, son col étant coupé horizontalement au niveau du remblai [4280]. Le sommet sera encore comblé de galets [4289] et de terre [4288] colmatant un affaissement de son remplissage.

(19) Travaux dirigés successivement par A. Pezin (août 1986), J. Lopez (juillet 1987) et J.-C. Roux (août 1987).

(20) Principales US en relation avec ce mur: radier de base [4284]; fondation [4429]; élévation [4430]; arasement post-antique [5003].

(21) Fondation [4437]; élévation [4436]; arasement [4435]; ligne de cailloutis et de tessons à la base de l'élévation [4207] (reprise tardive: phase 4nB).

(22) Reste d'élévation à l'ouest [4986]; creusement de la tranchée d'épierrement [4353]; épierrement [4566]; arasement de la portion restante [4283]; comblement de la tranchée d'épierrement [4352].

(23) Notamment dans les secteurs 14 et 16 du sondage 26 du Groupe Archéologique Painlevé: cf. Py, 1988, 100-101.

(24) Constitué d'un empierrement [4128] et d'une surface de circulation [4103].

(25) Creusement [4426]; comblement: [4418, 4273].

(26) La dimension relativement réduite des doliums est déductible d'une part du diamètre des fosses d'implantation, d'autre part de la proximité des fosses entre elles, enfin de la proximité des fosses latérales et du parement inté-

rieur des murs. On comparera cette disposition avec celle observée dans la salle 2 de l'îlot 1, à la phase 1C1a (vers -225/-200), où l'on a une rangée de jarres courant le long de 3 des murs d'une petite pièce, ne laissant comme ici qu'un espace libre très réduit.

(27) Valeur obtenue selon la méthode de Rigoir, 1981, en tenant compte de la typologie des doliums de cette époque.

(28) Voir par exemple les chiffres donnés par Dedet, 1987, 168. On remarquera que dans l'unité domestique n°1 de Gailhan, la capacité de stockage de

l'ensemble des vases-conteneurs retrouvés, pourtant nombreux, n'excède pas 274 litres, ce qui est infime par rapport à ce seul petit grenier lattois.

(29) De nombreuses réserves de ce type, vouées à l'approvisionnement domestique, sont par contre connues dans plusieurs pièces de l'habitat de Lattes, en liaison avec des lieux de vie: il s'agit la plupart du temps de 3 ou 4 doliums, exceptionnellement plus (comme dans la maison 1 de l'îlot 3: *supra*, chapitre 4, mais il est vrai que cette maison sort elle-même de l'ordinaire); voir ci-après, le cas de la pièce 9.

### BIBLIOGRAPHIE

**Dedet 1987** : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer: l'unité domestique n°1 de Gailhan (Gard)*, RAN, sup. 17, 1987.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, 65-146.

**Rigoir 1981A** : Y. Rigoir, Méthode géométrique simple de calcul des volumes des contenants céramiques, *DAM*, 4, 1981, 193-194.

**Roux-Verdier 1989** : Jean-Claude Roux et Françoise Verdier, L'utilisation du sable dans l'habitat antique de Lattes, *Lattara 2*, 1989, p.33-38.



## La céramique de l'îlot 4-nord

par Michel Py

### 10.1. Introduction

Les céramiques provenant de la zone 4-nord représentent un total de 21904 tessons (soit au minimum 2585 individus), dont 19281 fragments (2079 individus) recueillis dans des contextes homogènes (une fois exclus les niveaux remaniés de surface et les mobiliers recueillis dans les tranchées d'épierrement post-antiques, rassemblés dans la phase 4nA). Ces documents se répartissent dans six phases successives (4nG à 4nB) et sont décrits pour chacune d'elles à l'aide d'un tableau quantitatif et typologique, accompagné d'une ou plusieurs planches de dessins illustrant les pièces les plus caractéristiques ou les mieux conservées (1). Un commentaire sur cette présentation et sur les types de comptage utilisés est donné ci-dessus dans l'introduction de l'étude des céramiques de l'îlot 1 (§2.1): on voudra bien s'y reporter.

Les typologies usuelles mentionnées dans les tableaux statistiques sont indiquées en abrégé. Voici la liste des références auxquelles correspondent ces abréviations, renvoyant à la bibliographie placée en fin de chapitre:

*Céramiques pseudo-ioniennes*: Py, 1979–1980.

*Céramiques à vernis noir*: Lamboglia, 1952;

1954; Morel, 1965; 1968; 1981; Pasquinucci, 1972.

*Céramiques sigillées*: Dragendorff, 1895; Goudineau, 1968.

*Céramiques à parois fines*: Marabini, 1973; Mayet, 1975.

*Céramiques à relief bellénistiques*: Bats, 1988.

*Céramiques à enduit rouge pompéien*: Goudineau, 1970.

*Céramiques celtiques*: Périchon, 1974.

*Céramiques non tournées*: Dedet-Py, 1975.

*Céramiques communes gréco-romaines*: Vegas, 1973.

*Amphores massaliètes*: Bertucchi, 1979; Bats-Bertucchi, 1986. *Bords types 1–9*: Py, 1978A.

*Amphores puniques et ibériques*: Maña, 1951; Solier, 1968; Ramon, 1981.

*Amphores romaines*: Lyding–Will, 1982; Lamboglia, 1955; Dressel, 1899; Pascual, 1962.

### 10.2. Céramiques de la phase 4nG (vers –150/–125)

• Tableau général, fig. 10-1; typologie fragmentaire de la c.n.t.: fig. 10-2; illustration: fig. 10-3 et 10-4.

Les tessons de céramique de la phase 4nG se répartissent pour moitié en vaisselle, pour

moitié en conteneurs. La vaisselle représente cependant les trois quarts du nombre estimé d'individus.

Dans cette dernière dominent les vases tournés. Les types pseudo-ioniens peints sont désormais rares. La moitié des tessons de céramiques fines est en pâte calcaire, essentiellement des formes à verser, tandis qu'un tiers est composé de campanienne A, avec une grande variété de formes caractéristiques de la période "moyenne" de cette production. La prédominance des bols Lamb-27 est un indice de bonne époque, de même que la présence d'assez nombreuses estampilles et de quelques profils anciens (Lamb.25, 42Bb), voire de reliquats (Lamb.23). A noter aussi la faiblesse du campanien B (Lamb.33b) —qui apparaît contemporanément ici et dans la phase 3C2 de l'îlot 3: voir §6.6— et des dérivées de campanienne, encore exceptionnelles.

Parmi les tournées fines minoritaires, on note la présence de quelques tessons celtiques et communs italiques, et surtout la bonne tenue des vases ibériques, essentiellement constitués de petites cœnochoés grises de la côte catalane et d'urnes basses à pâte rouge (2). Parmi les mortiers, les types massaliètes dominent encore très largement.

La typologie des céramiques non tournées —qui jouent ici surtout le rôle d'instruments

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, l=lard fr=fragment, d=décor)	N° Figure
pseudo-ionien	15	0,44	1,41	0,93	9	2,61	5,00	3,47	coupe hémisph. coupe hémisph. cruche autre	Py-18 Py-5 Py-32	4b 1 complet 1b 1f annulaire	10-3, n°12
campanien A	323	9,51	30,39	19,99	72	20,87	40,00	27,80	bol bol bol bol coupe coupe coupe coupelle coupelle kylix kylix plat à poisson autre	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-31 Lamb-33b Lamb-27B Lamb-36 Lamb-6B Lamb-2S Lamb-28ab Lamb-42Bb Morel-68 Lamb-23	21b 1 complet, 1b, 1fr 5b 1 complet, 9b 1 complet, 6b 1 complet, 13b 3b 1b 2b 2b, 5a 3b, 1a 1b, 1fr 14f, 1a, 12d (2 rosettes, 1 cercles points, 4 palmotes, 1 palm. en feuille, 3 guillochis)	10-3, n°4,7 10-3, n°1 10-3, n°6,10 10-3, n°3,8 10-3, n°9 10-3, n°5 10-3, n°2
dérivé de A	1	0,03	0,09	0,06	1	0,29	0,56	0,39				
campanien B	4	0,12	0,38	0,25	3	0,87	1,67	1,16	patère	Lamb-33b	1b	
autres verres noirs	1	0,03	0,09	0,06	1	0,29	0,56	0,39	kylix	Lamb-42Bb	1b	
pâte calcaire	491	14,45	46,19	30,58	37	10,72	20,56	14,29	ampoule cruche cruche cruche couvercle autre	lèvre horizontale lèvre déversée lèvre en amande	2b, 8a, 6f 14b 4b 1b 1b 9f annulaires, 3f creux, 17a	10-3, n°11 10-3, n°13
gauloise	17	0,50	1,60	1,05	5	1,45	2,78	1,93	vase balustre	Pünchon-2	1b, 1f	
côte catalane	61	1,80	5,74	3,77	15	4,35	8,33	5,79	oenoché	biconique	1 complet, 10b, 2a, 1f	10-3, n°14,15
com. ibérique	118	3,47	11,10	7,30	16	4,64	8,89	6,18	urne basse autre		7b, 2f, 1a 1a	10-3, n°16,17
com. italo-grecque	2	0,06	0,19	0,12	2	0,58	1,11	0,77	urne		1b, 1f creux	
mortier itaque	4	0,12	0,38	0,25	3	0,87	1,67	1,16			1b	
mortier massaliète	16	0,47	1,51	0,99	11	3,19	6,11	4,25			1 complet, 4b	10-4, n°1,2,3
autres fines	10	0,29	0,94	0,62	5	1,45	2,78	1,93				
<b>tot. tournées fines</b>	<b>1063</b>	<b>31,29</b>	<b>100,00</b>	<b>65,78</b>	<b>160</b>	<b>52,17</b>	<b>100,00</b>	<b>69,50</b>				
non tournée	553	16,28	100,00	34,22	79	22,90	100,00	30,50	fr. d'urne fr. de coupe couvercle fr. de couvercle autre	Dodet-Py 327	31b, 9d 24b, 1a, 1 verseur b=003, f=71A, rapport=42 9b 20f, 4 onilles, 1 graffiti (DI) sur col	10-3, n°20 10-3, n°19 10-3, n°18
<b>tot. vaisselle</b>	<b>1616</b>	<b>47,57</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>259</b>	<b>75,07</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore massaliète	172	5,06	12,22	-	18	5,22	26,09	-	bord autre	type 9	4b 10a	10-4, n°6-9
amphore ibérique	44	1,30	3,13	-	6	1,74	8,70	-	Maha B3 autre	cf Solier B, var.4	1b 1f, 1a	10-4, n°4
amphore punique	48	1,41	3,41	-	10	2,90	14,49	-	cf. PE31		2a	10-4, n°5
amphore italique	1140	33,56	81,02	-	32	9,28	46,38	-		gréco-italique Dressel-1A autre	1 panse, 12b 9b 4f, 27a, 1 estamp. effacée	10-4, n°10-12,14-17 10-4, n°13
autres amphores	3	0,09	0,21	-	3	0,87	4,35	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>1407</b>	<b>41,42</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>20,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	374	11,01	100,00	-	17	4,93	100,00	-			5b, 8 cordons 1 graffiti (OUR?)	10-4, n°18
<b>Total</b>	<b>3397</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>345</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions	10	doit							pseudo-ionien amph. étrusque	coupe B2	1f 3fr	

• 10-1: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nG (vers -150/-125).

de cuisson— est pour sa part caractéristique du IIe Age du Fer régional classique, avec des urnes fréquemment décorées, principalement de doubles chevrons imprimés au peigne sur l'épaule. On constate aussi que les formes ouvertes (coupes) sont encore relativement nombreuses par rapport aux formes fermées (urnes).

Les conteneurs sont surtout des amphores, quoique les doliums soient particulièrement bien représentés, avec plus de 11% du total des tessons: notons que l'on retrouve ici les taux de dolium assez forts (10±2% des tessons) qui caractérisent les trois premiers quarts du IIe s., et que l'on avait déjà observés dans l'ilot 1 (phase 1B1: voir fig.2-22) et dans l'ilot 3

(phases 3D2a, 3D2b, 3D1: voir fig.6-9, 6-15 et 6-19).

Les amphores massaliètes sont sur le déclin, et ne présentent plus qu'une seule forme (la plus tardive des séries préromaines: Bertucchi-5, bord de type 9) (3).

Les italiques dominent fortement: parmi elles, on trouve encore beaucoup de profils

gréco-italiques. Mais les Dressel-1A, dont c'est la phase d'apparition (4), forment déjà presque la moitié du répertoire (9 bords sur 20).

Quant aux autres catégories d'amphore, provenant de l'aire ibéro-punique, bien que régulièrement présentes, elles n'occupent qu'une place réduite dans les arrivages de cette époque.

### 10.3. Céramiques de la phase 4nF (vers -125/-75)

• Tableau général, fig. 10-5; typologie fragmentaire de la c.n.t.: fig. 10-2; illustration: fig. 10-6, 10-7 et 10-8.

Les céramiques de la fin du IIe s. et du début du Ier s. av. n. è. trouvées dans la zone 4-nord présentent un faciès proche de celles de la phase antérieure. Les répartitions entre grandes catégories sont semblables, à l'exception du dolium qui se retrouve ici avec une représentation plus faible, suivant la courbe décroissante déjà observée contemporanément dans l'îlot 3.

L'une des originalités de cette phase est l'importante quantité de vases campaniens A, type qui constitue plus de la moitié des fragments de vases fins tournés inventoriés (et plus encore en nombre minimum d'individus), au détriment des céramiques à pâte calcaire. L'abondance des importations de campanienne A aux alentours -100 n'est pas une totale surprise: ce phénomène a été observé ailleurs, notamment à Vintimille et dans la région nimoise voisine (5). Cette importation massive va de pair avec un répertoire très varié, qui change un peu par rapport à la phase -150/-125, avec notamment une progression des coupes (formes 27B, 33b et surtout 36), désormais plus nombreuses que les bols. Les décors imprimés, bien que moins fréquents, sont encore présents; à leur côté, les cercles peints et incisés se développent. A noter aussi l'apparition de formes récentes (Lamb-5/7, 8B, 6, Morel-F2941), qui caractériseront le faciès "tardif" des phases suivantes.

Les vases à pâte calcaire viennent en seconde place, avec principalement des œnochoés, parmi lesquelles apparaissent les variantes à bord en gouttière.

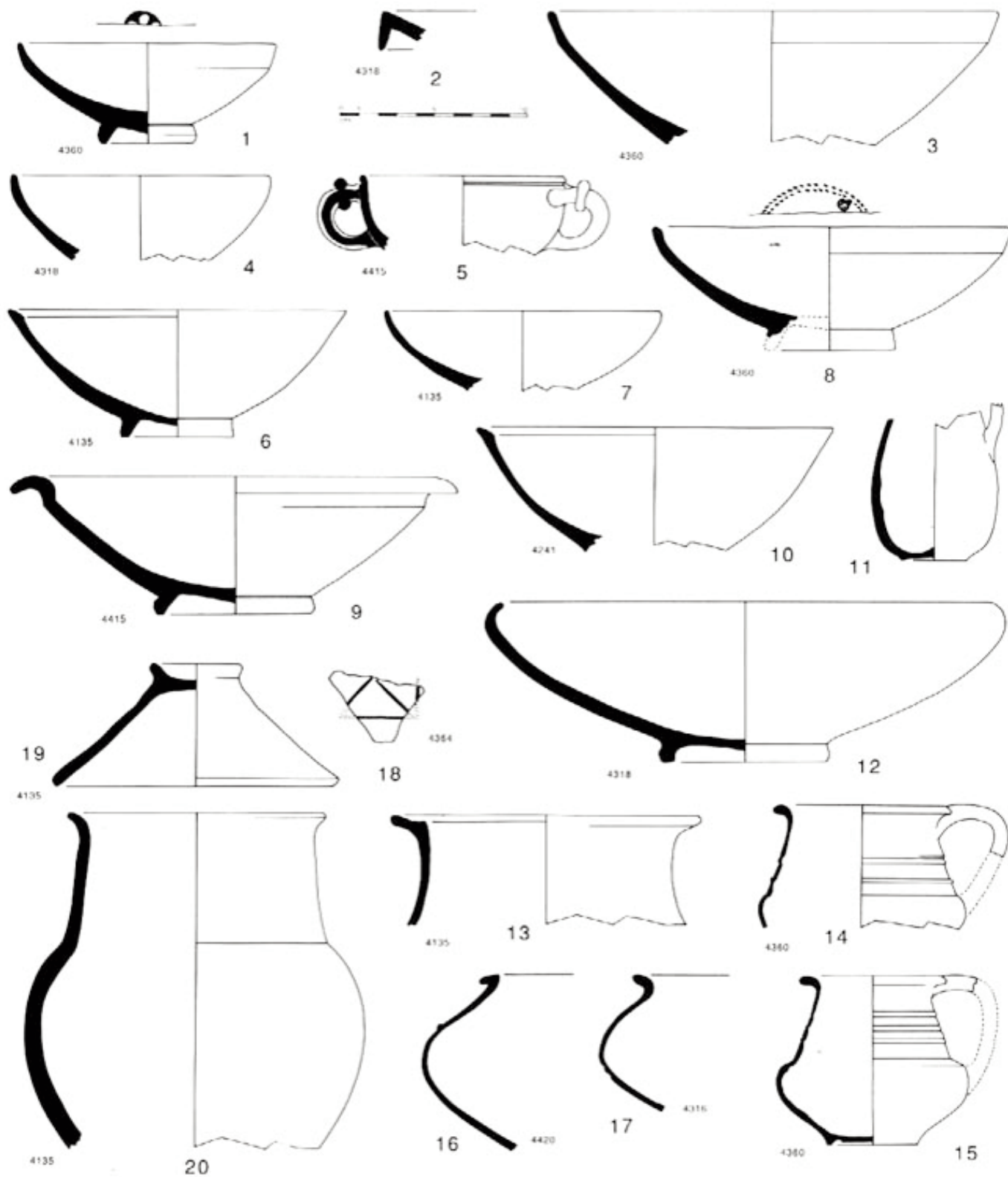
Forme	Type	4nG	4nF	4nE	4nD	4nC
<b>Bords d'urnes</b>	B01	1	3	5	7	5
	C01	21	19	8	26	16
	C02		1		1	2
	C03	1	2	1	1	
	C09	1	2	1	1	
	C11	6	12	6	16	9
	C12				1	2
	C13	1	4			1
<b>Décor d'urnes</b>	chevron double	7	4	1	1	
	rangées d'impressions		1			
	rangée d'incisions verticales		1			
	rangée d'incisions horizontales		1	1		
	rangée d'incisions obliques	2	1		1	
<b>Bords de coupes</b>	A02	1				
	C13		1			
	D01	2				
	E01	1	5	3	9	4
	E02		1	1		1
	E03		1			
	E04	1				
	E06		1		1	
	E07		4		1	1
	E09			2		
	E13		1			
	F08					1
	F09					1
	I01	15	12	4	12	9
I02		1	1	1		
I03	1					
I05	1	1	1	1	1	
I08					1	
I09	2				1	
<b>Bords de couvercles</b>	C01			2	2	
	D01	8	10	4	14	13
	D02	1				1
	D03		2	1	2	
	C09	1				
	D09		2			
<b>Fonds</b>	E01		1			
	11A	5	7	7	8	2
	12A	10	12	9	33	10
	12B		1			
	13A	2			1	1
	21A		4	1	4	2
	22A		1	1	1	
	23A		1			
	62A	2	4		1	
	63A	1	1	1		
	62C		1			1
71A	1	2	1	2		
<b>Préhensions, verseurs</b>	oreille lunée	4	1		7	
	anse horizontale	1				1
	bec verseur, goulot	1	1		6	1
<b>Proportions de bords</b>	urnes	47,69	50,57	52,50	53,00	54,69
	coupes	36,92	32,18	30,00	29,00	23,44
	couvercles	15,38	17,24	17,50	18,00	21,88
<b>Rapports</b>	urnes / coupes	1,29	1,57	1,75	1,83	2,33
	décor / bords d'urnes	0,29	0,18	0,10	0,04	0,00

• 10-2: Typologie et statistique de la céramique non tournée de l'îlot 4-nord.

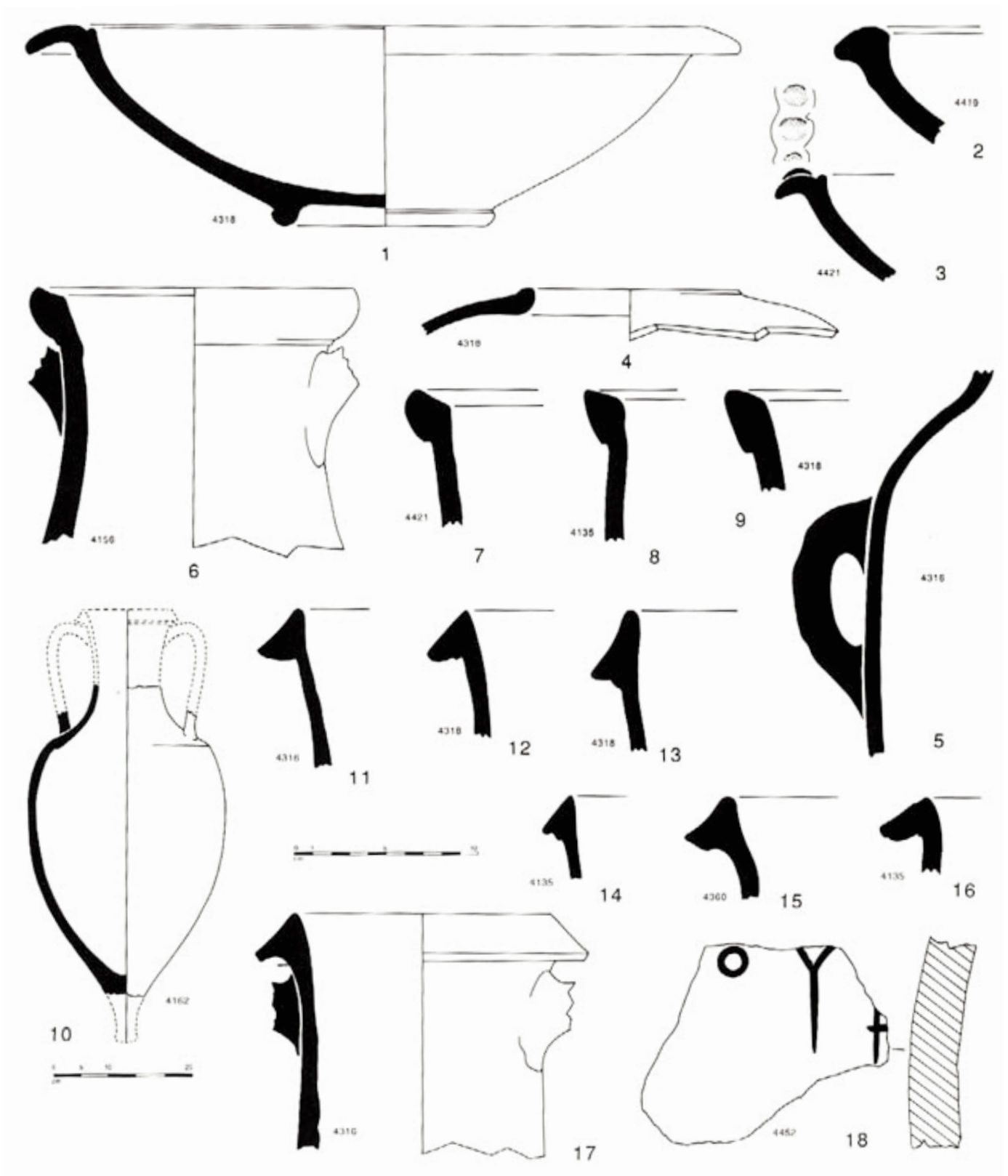
Les autres céramiques fines témoignent certes d'une grande diversité d'approvisionnement, mais n'atteignent que des taux très faibles. Seules les séries ibériques (côte catalane, urnes basses à pâte rouge) restent relative-

ment courantes. Notons l'apparition précoce du campanien C, qui n'est cependant représenté que par deux tessons; et le développement des mortiers italiens à côté des types massaliètes.





• 10-3: Mobilier céramique de la phase 4nG (vers -150/-125). 1-2: 1-10: *campanien A*; 11 et 13: *pâte calcaire*; 12: *pseudo-ionien peint*; 14-15: *côte catalane*; 16-17: *commune ibérique*; 18-20: *céramique non tournée*.

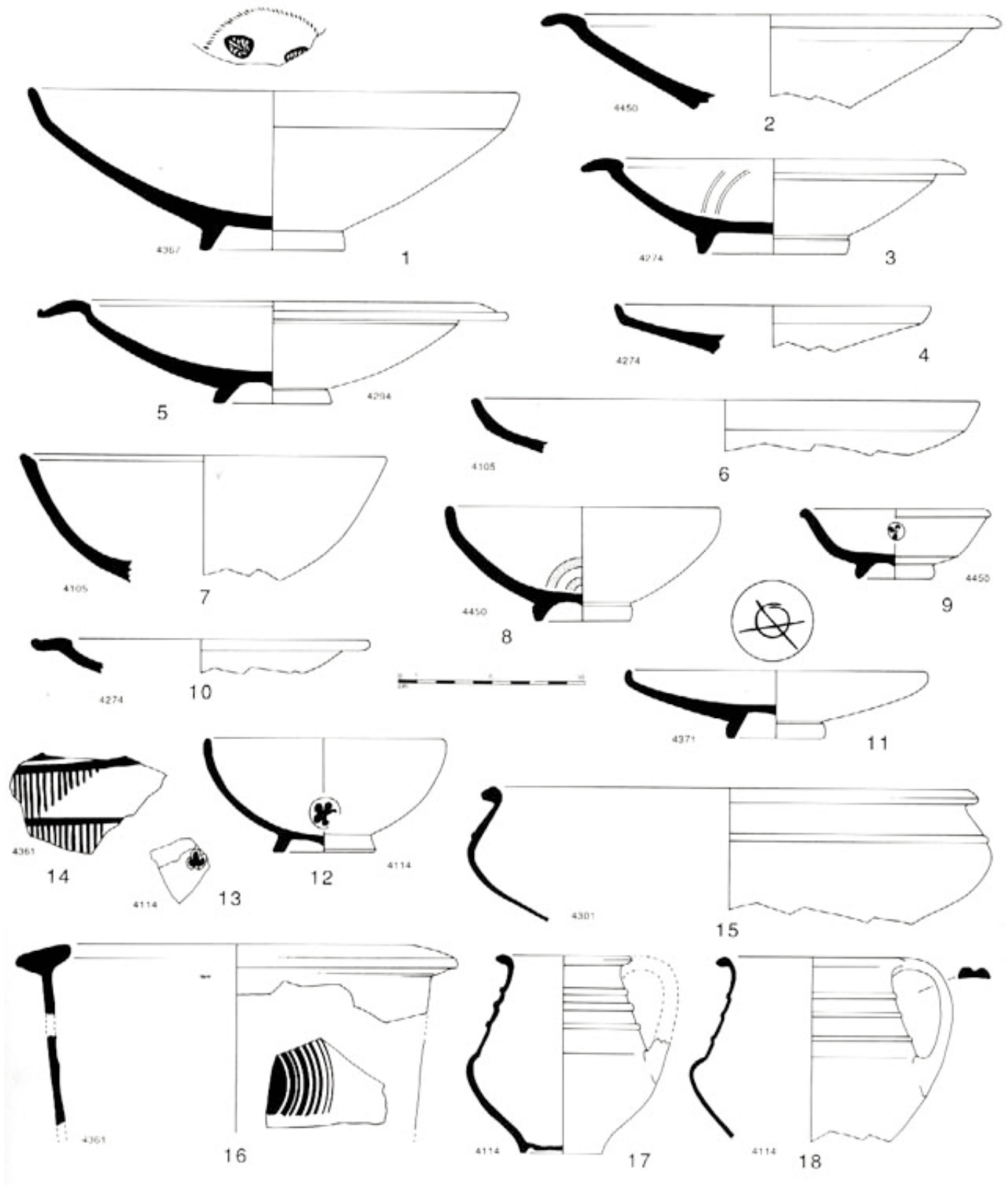


• 10-4: Mobilier céramique de la phase 4nG (vers -150/-125). 1-3: mortier massaliète; 4: amphore ibérique; 5: amphore punique; 6-9: amphore massaliète; 10-17: amphore italique; 18: dolium.

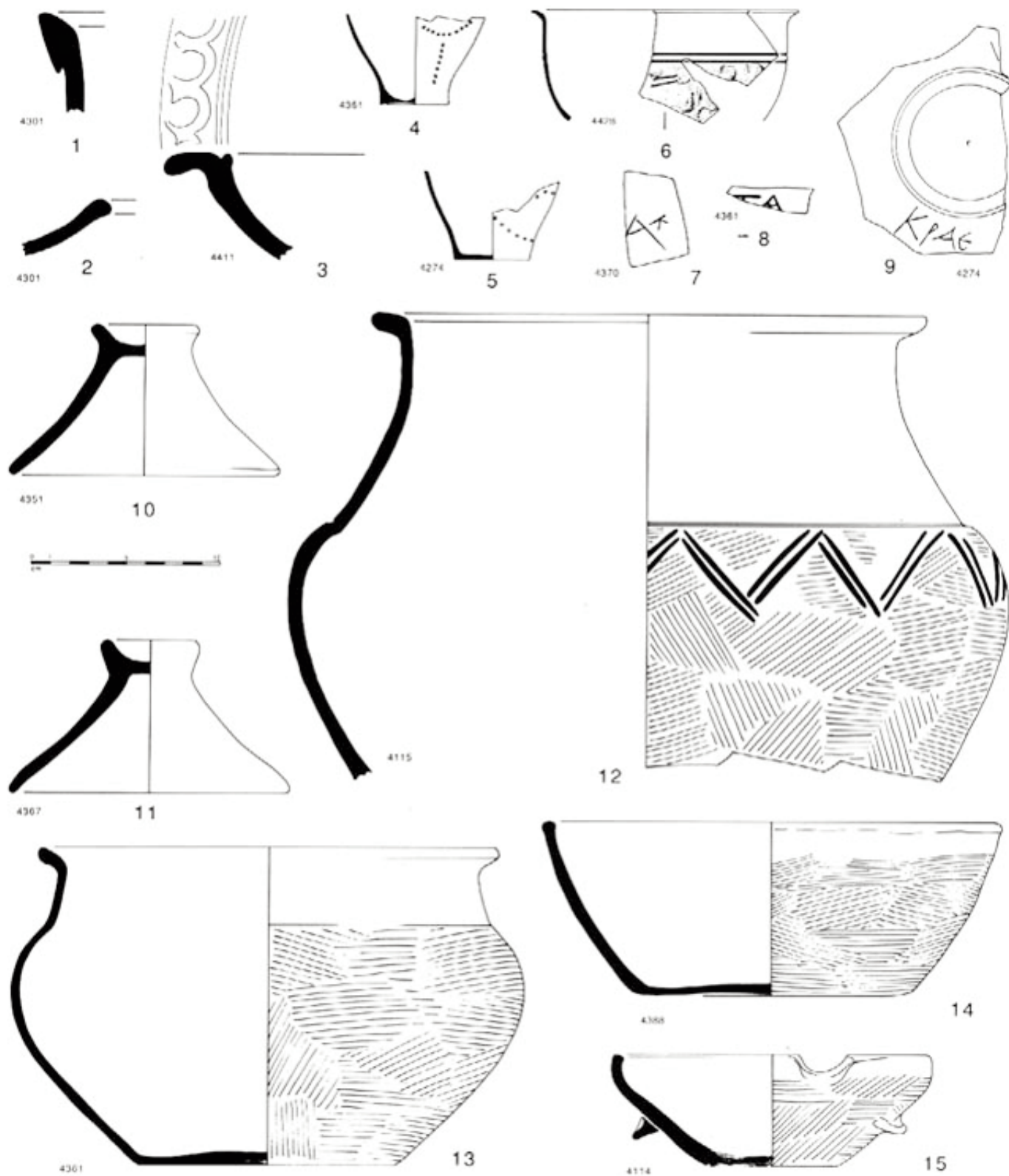
Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
<i>pseudo-ionien</i>	7	0,13	0,38	0,24	7	1,17	1,78	1,45	coupe hémisph. autre	Py-16	1b 1a	
<i>campanien A</i>	961	17,63	52,72	32,83	244	40,67	61,93	50,52	bol bol bol bol coupe coupe coupe coupelle kylix plat plat plat autre graffite	Lamb-27ab Lamb-27c Lamb-31 Lamb-33b Lamb-27B Lamb-36 Lamb-8B Lamb-28ab Bats-42Bc Lamb-5 Lamb-S/7 Lamb-6	2 complets, 37b 11b 24b, 1f, 4 rebauts blancs 31b 1 complet, 22b 1 complet, 48b 3b 1 complet, 1b 1b 1 complet, 4b 1b 1 complet, 6b 40f, 3a, 13d (2 ros., 1 guilloché, 3 cercles incis., 4 palm., 3 peint.) 4 ex. (KA, KRAE, TA, croix)	10-6, n°8,12 10-6, n°7 10-6, n°1 10-6, n°2,3 10-6, n°9 10-6, n°4,11 10-6, n°6 10-6, n°5,10 10-6, n°13 10-7, n°7,8,9
<i>dérivé de A</i>	5	0,09	0,27	0,17	4	0,67	1,02	0,83	bol pâte claire	cf. Lamb-31	1b	
<i>campanien B</i>	4	0,07	0,22	0,14	3	0,50	0,76	0,62	bol à anses coupelle patère autre	Pasquinucci-127 Lamb-1 Lamb-33b	1b 1f 1b 1d (guilloché)	
<i>campanien C</i>	2	0,04	0,11	0,07	2	0,33	0,51	0,41	coupelle	Lamb-1	1b	
<i>autres vernis noirs</i>	1	0,02	0,05	0,03	1	0,17	0,25	0,21	goulot	tubulaire	1	
<i>pâte calcaire</i>	503	9,23	27,59	17,18	43	7,17	10,91	8,90	ampoule coupe carénée coupe couverture cruche cruche cruche cruche autre		4b, 9a, 4f 1b 1b 1b lèvre horizontale lèvre en gouttière lèvre triangulaire lèvre en amande 16a, 7f annulaires	
<i>gauloise</i>	13	0,24	0,71	0,44	6	1,00	1,52	1,24	vase balustre	Pénchon-2	1b, 1f, 3d (bandes rouges)	
<i>côte catalane</i>	114	2,09	6,25	3,89	32	5,33	8,12	6,63	oenoché oenoché grande bitronc.	bitronconique bitronc.	1 complet, 13b, 11a, 4f 1b, 2a	10-6, n°17,18
<i>ibénque peinte</i>	8	0,15	0,44	0,27	3	0,50	0,76	0,62	sombrero de copa		2b, 1d	10-6, n°14,16
<i>com. ibénque</i>	121	2,22	6,64	4,13	20	3,33	5,06	4,14	urne basse		7b	10-6, n°15
<i>com. italo-grecque</i>	13	0,24	0,71	0,44	4	0,67	1,02	0,83	urne couverture	Vegas-16	1b 1b	
<i>grise savonneuse</i>	8	0,15	0,44	0,27	2	0,33	0,51	0,41	urne		2b	
<i>paroi fine</i>	25	0,46	1,37	0,85	5	0,83	1,27	1,04	gobelet haut	Marabini-I	2f décorés, 3d pointillés	10-7, n°4,5
<i>relief hellénistique</i>	3	0,06	0,16	0,10	1	0,17	0,25	0,21	bol	cf. Bats-873	1b	10-7, n°6
<i>rouge pompéien</i>	2	0,04	0,11	0,07	1	0,17	0,25	0,21	plat		1f	
<i>mortier massalète</i>	13	0,24	0,71	0,44	8	1,33	2,03	1,66	lèvre tombante		5b, 1f, 1 cordon digité	10-7, n°3
<i>mortier itaque</i>	4	0,07	0,22	0,14	3	0,50	0,76	0,62			1b, 1 versour	
<i>autres fines</i>	16	0,29	0,88	0,55	5	0,83	1,27	1,04				
<b>tot. tournées fines</b>	<b>1823</b>	<b>33,44</b>	<b>100,00</b>	<b>62,28</b>	<b>394</b>	<b>65,67</b>	<b>100,00</b>	<b>81,57</b>				
<i>non tournée</i>	1104	20,25	100,00	37,72	89	14,83	100,00	18,43	urne fr. d'urne coupe à oreilles coupe fr. de coupe couverture couverture fr. de couverture autre	Dedet-Py 221G Dedet-Py 421 Dedet-Py 462 Dedet-Py 326 Dedet-Py 326	b=C01, f=12A, rapport=62 43b, 7d b=105, f=11A, rapport=34 b=E02, f=21A, rapport=38 28b b=D01, f=62A, rapport=55 b=D01, f=63A, rapport=57 13b 29f	10-7, n°13 10-7, n°12 10-7, n°15 10-7, n°14 10-7, n°11 10-7, n°10
<b>tot. vaisselle</b>	<b>2927</b>	<b>53,69</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>483</b>	<b>80,50</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
<i>amphore grecque</i>	3	0,06	0,13	-	4	0,67	4,04	-	rhodienne		1 col (estampilles illisibles), 1 b	10-8, n°1,2
<i>amphore massalète</i>	167	3,06	7,37	-	19	3,17	19,19	-	bord autre	type 9	1b 3a	10-7, n°1
<i>amphore punique</i>	65	1,19	2,87	-	7	1,17	7,07	-		Maha-C2	1b	10-8, n°4
<i>amphore ibénque</i>	29	0,53	1,28	-	6	1,00	6,06	-		Maha-B3	3b, 1a	10-7, n°2
<i>amphore italique</i>	2000	36,68	88,22	-	60	10,00	60,61	-		gréco-italique Dressel-1A autre	8b 17b 14f, 41a	10-8, n°5,7,10 10-8, n°6,8,9,11,12
<i>autres amphores</i>	3	0,06	0,13	-	3	0,50	3,03	-	tripolitaine ?	1 ancienne ?	1b	10-8, n°3
<b>tot. amphores</b>	<b>2267</b>	<b>41,58</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>99</b>	<b>16,50</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
<i>dolium</i>	258	4,73	100,00	-	18	3,00	100,00	-				
<b>Total</b>	<b>5452</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>600</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
<i>intrusions</i>	20	dont							amph. étrusque amph. massalète mortier massalète grise monochrome	bord type 3 bord type 4	3f, 1b type 4, 1b type 3C 1b 1b 1b 1f, 1d ondu	

• 10-5: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nF (vers -125/-75).

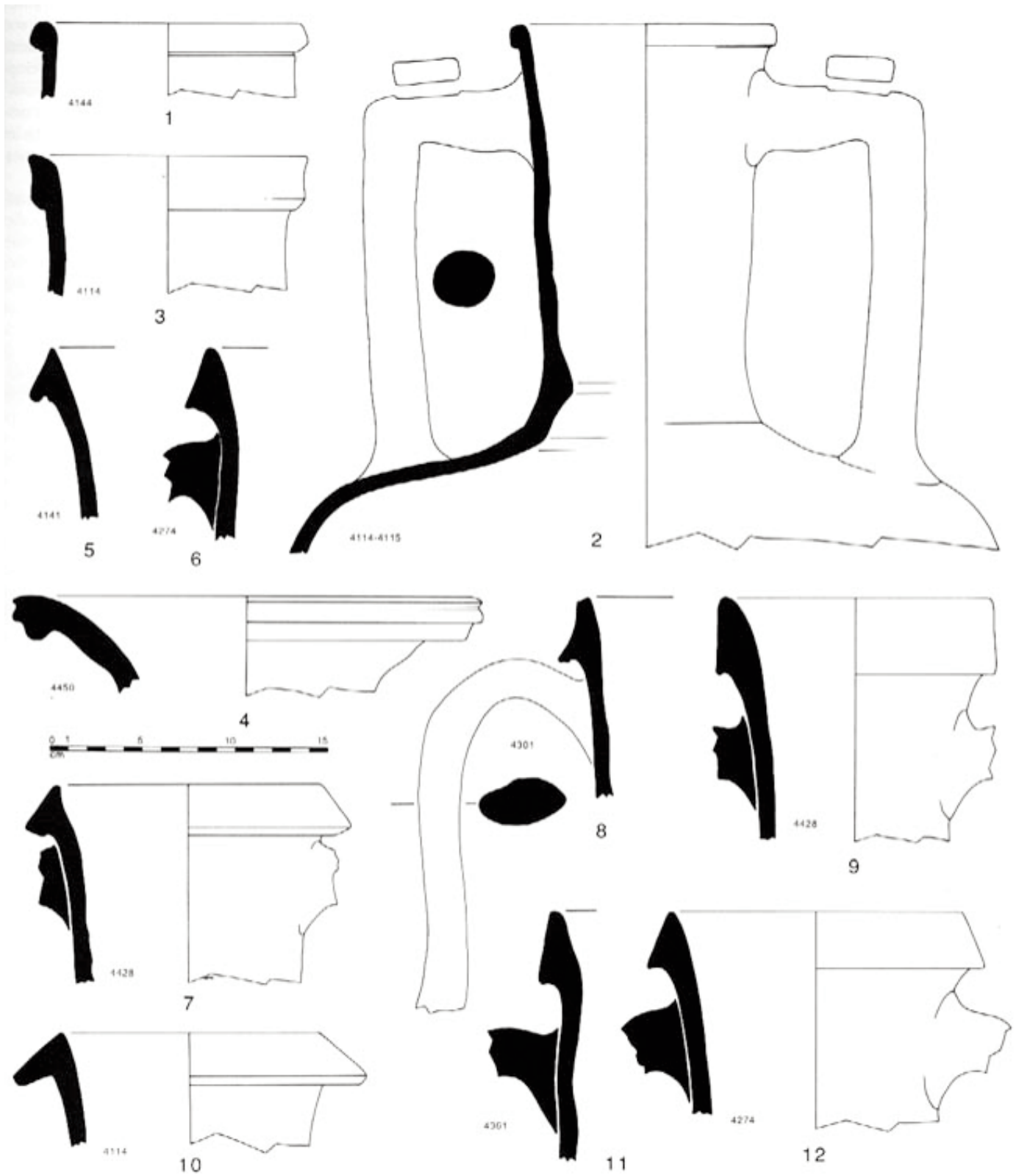




• 10-6: Mobilier céramique de la phase 4nF (vers -125/-75). 1-13: *campanien A*; 14, 16: *ibérique peinte*; 15: *commune ibérique*; 17-18: *côte catalane*.



• 10-7: Mobilier céramique de la phase 4nF (vers -125/-75). 1: amphore massaliète; 2: amphore ibérique; 3: mortier massaliète; 4-5: paroi fine; 6: bol à relief hellénistique; 7-9: graffites sur campanien A; 10-15: céramique non tournée.



• 10-8: Mobilier céramique de la phase 4nF (vers -125/-75). 1-2: amphore grecque; 3: amphore de Tripolitaine ancienne (?); 4: amphore punique; 5-12: amphore italique.



Les amphores italiques progressent sensiblement en quantité (par rapport au total des documents recueillis) et en proportion à l'intérieur des apports amphoriques. On note dans leur répertoire la prédominance des lèvres caractéristiques de la D1A, tandis que les gréco-italiques régressent.

Les autres types d'amphore sont désormais quantitativement marginaux. Leur diversité (types rhodiens, marseillais, ibériques, puniques, tripolitains?) est cependant, comme celle des céramiques fines, remarquable.

Enfin, si les vases non tournés constituent une part stable du mobilier céramique, leur répertoire évolue sensiblement, avec un retrait des coupes (dont la fonction est assurée dès lors en grande partie par les vernis noirs) par rapport aux urnes, une augmentation du nombre des couvercles, et une nette raréfaction des décors sur épaule d'urne, bien que restent attestés quelques exemplaires d'aspect traditionnel (fig. 10-7, n°12).

#### 10.4. Céramiques de la phase 4nE (vers -75/-50)

- Tableau général, fig. 10-9; typologie fragmentaire de la c.n.t.: fig. 10-2; illustration: fig. 10-10 et 10-11.

Le deuxième quart du Ier s. voit une légère augmentation des proportions d'amphores par rapport aux céramiques tournées fines, les vases non tournés et le dolium restant stables.

Parmi les vases fins, les deux catégories principales de la phase précédente (campanien et pâtes calcaires) dominent toujours; cependant leur écart se réduit du fait d'un sensible recul du nombre de vernis noirs, bien que la campanienne B soit un peu moins rare qu'auparavant. La campanienne C et ses dérivés restent très peu représentés.

Le répertoire de la campanienne A évolue également, à cause notamment de l'absence de certaines formes caractéristiques du IIe s. (Lamb-28ab, Morel-68) et de la raréfaction des décors. Les profils les plus courants sont, outre les bols 27 toujours abondants, le bol 31 et la patère 36.

Les céramiques pseudo-ioniennes peintes disparaissent du marché. Toutes les autres catégories —dont le nombre atteste encore une fois la grande variété des arrivages— sont très

minoritaires, voire sporadiques. Seules les céramiques à parois fines, dont on soulignera le développement, dépassent 1%.

Les amphores sont en presque totalité italiques: surtout des Dressel 1A, mais désormais aussi les variantes 1B et 1C. On relève encore à leur côté quelques amphores massaliètes, sans doute résiduelles, et plusieurs fragments d'amphores grecques (fig. 10-11, n°1 —apulienne?— et 2) qui apportent une touche originale.

Les vases non tournés —dont en fait bon nombre sont désormais finis au tour— présentent à partir de cette phase un faciès plus récent, caractéristique du Ier s.: urnes beaucoup plus fréquentes que les coupes (2,67 fois plus), parois fines, col court, bord très replié (avec un progrès des lèvres de type B01), panse rarement décorée, parfois peignée horizontalement. La proportion de couvercle continue d'autre part de croître.

#### 10.5. Céramiques de la phase 4nD (vers -50/-25)

- Tableau général, fig. 10-12; typologie fragmentaire de la c.n.t.: fig. 10-2; illustration: fig. 10-13, 10-14 et 10-15.

Un lot important de céramiques (plus de 4000 tessons) illustre la phase 4nD. Parmi elles, les céramiques fines tournées (un tiers des fragments et plus de la moitié des individus) et non tournées (un quart des fragments et presque un tiers des individus) sont bien représentées, tandis qu'on a en proportions un peu moins d'amphores que durant la phase antérieure.

Les vases tournés fins sont toujours extrêmement diversifiés. Les exemplaires en pâte calcaire sont les plus fréquents en fragments, mais viennent après la campanienne A en nombre d'individus. Les ampoules massaliètes se raréfient, au profit de quelques urnes et de nombreuses cruches, dont les bords ont des profils variés.

La campanienne A garde un répertoire assez riche (6), dont sont absentes les formes anciennes au profit de quelques types récents tels que Lamb-5/7 et 6, et Morel-F2941. Une variante de cette même forme (Morel-F2942) est produite en dérivée de A. Si la campanienne B et la campanienne C restent peu cou-

rantes (cette dernière faisant néanmoins ici son meilleur score), les dérivées de C (essentiellement des plats Lamb-7) se développent légèrement.

Les céramiques ibériques et communes italiques sont stables, y compris les petites oenochés grises de la côte catalane, encore bien attestées.

Mais c'est surtout l'apparition de catégories nouvelles qui donne à ce mobilier son originalité par rapport aux phases antérieures: 2 tessons précoces de sigillée italique, de nombreuses parois fines et plats à enduit rouge pompéien, ainsi que les premières céramiques communes de type "gallo-romain": les vases "à points de chaux".

Les amphores italiques gardent une forte prédominance. Les bords de type D1B sont désormais plus nombreux que les D1A, à l'inverse de la phase 4nE. Quelques amphores ovoïdes à lèvre en bourrelet ou en bandeau apparaissent concurremment.

Le faciès récent de la céramique non tournée s'affirme à cette époque. Les vases sont en majorité terminés —voire parfois montés— au tour. Des productions à caractère artisanal se répandent (leur diffusion entraînant une hausse des proportions de cette catégorie). Elles attestent le développement d'ateliers locaux fabriquant des vases en série: ainsi les urnes à peignage horizontal et ligne horizontale incisée, ou les coupes basses à petites oreilles de préhension et bec verseur, dominant le répertoire (7). La croissance du nombre des couvercles et la raréfaction des décors, qui caractérisaient l'évolution des décennies précédentes, se confirment.

#### 10.6. Céramiques de la phase 4nC (vers -25/-1)

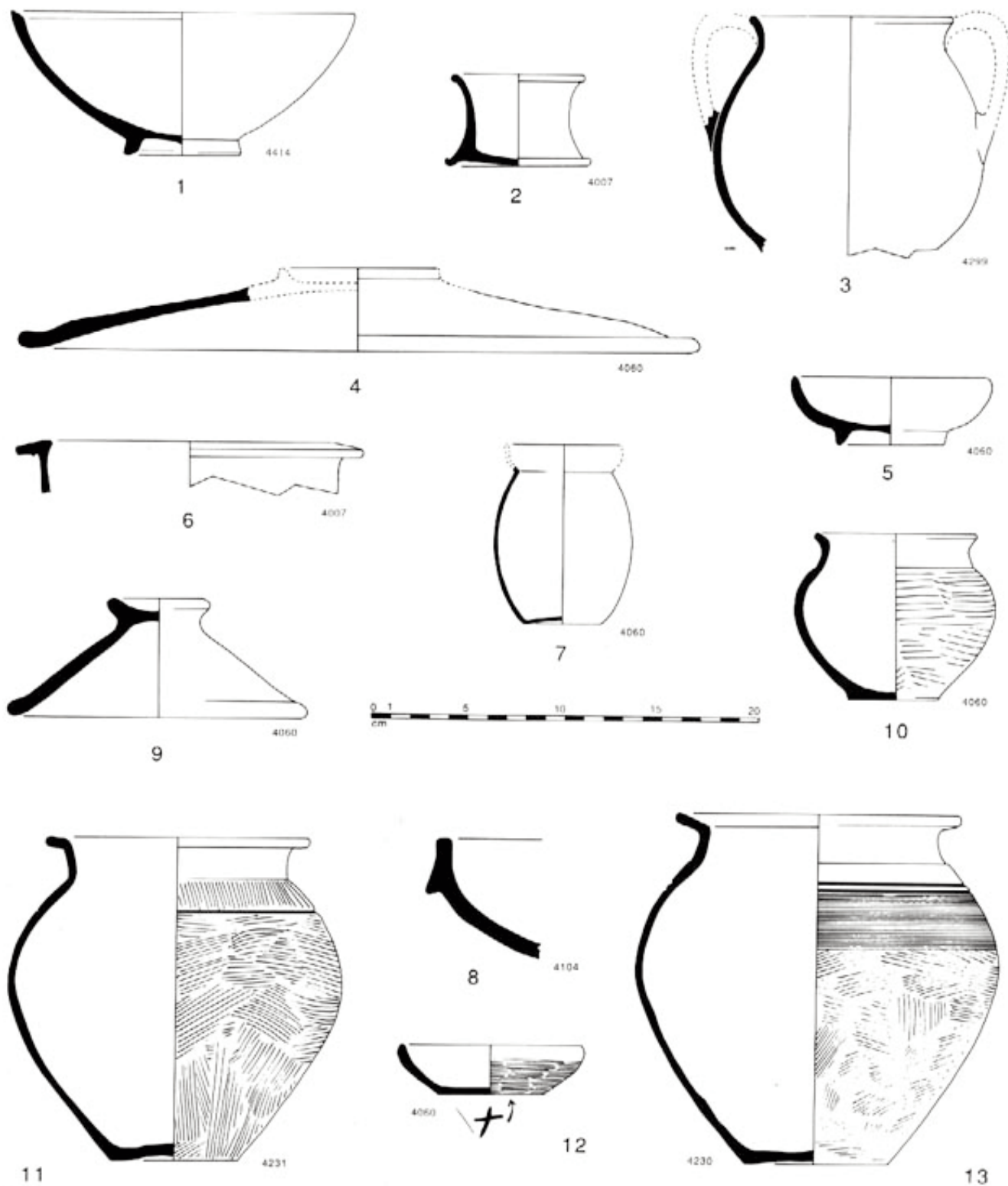
- Tableau général, fig. 10-16; typologie fragmentaire de la c.n.t.: fig. 10-2; illustration: fig. 10-17.

La zone 4-nord n'a livré que peu de niveaux conservés en place pour les phases postérieures à -25: le mobilier est donc peu abondant, et ne fournit probablement qu'une vision partielle du faciès de l'époque augustéenne et du Haut Empire.

Les céramiques du dernier quart du Ier s. présentent deux caractères opposés: d'une part

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Éléments représentés (b=bord, a=anse, f=lond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	378	12,80	46,61	28,02	97	36,14	56,40	44,70	bol bol bol bol coupe coupe coupe plat autre graffite	Lamb-27b Lamb-27c Lamb-31 Lamb-33b Lamb-27B Lamb-88 Lamb-36 Lamb-6	16b 3b 22b 1 complet, 8b 9b 2b 12b 2b 26f, 3d (1 guil., 1 point., 1 palm.) 1 ex.: DO.	10-10, n°1
dérivé de A	7	0,24	0,86	0,52	4	1,45	2,33	1,84	patène coupelle pâte grise autre	cf. Lamb-33b cf. Monl-113	1b 1 complet 1b	10-10, n°5
campanien B	19	0,64	2,34	1,41	7	2,54	4,07	3,23	bol à anses coupelle plat pyxis autre	Pasquinucci-127 Lamb-1 Lamb-5 Lamb-3	1fr 1b 2b 1 complet 1f	10-10, n°2
campanien C	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46	plat	Lamb-7	1 fr	
dérivé de C	3	0,10	0,37	0,22	2	0,72	1,16	0,92	plat	Lamb-7	1b	
autres vernis noirs	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46				
pâte calcaire	312	10,57	38,47	23,13	30	10,87	17,44	13,82	ampoule coupe carénée cruche cruche cruche urne à anses autre		2f 1 fr 2b 8b 2b 1b 6a, 1a torsadée, 2a bifide 9f annulaire, 1f plat, 1 goulot	10-10, n°3
gauloise	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46	vase balustre	Périchon-2	1b	
ibénique peinte	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46	sombbrero de copa		1b	10-10, n°6
côte catalane	14	0,47	1,73	1,04	8	2,90	4,65	3,69	oenochos	biconique	1f, 2b	
com. ibénique	12	0,41	1,48	0,89	7	2,54	4,07	3,23	urne basse		2b	
com. italo-grecque	4	0,14	0,49	0,30	2	0,72	1,16	0,92	couvercle	Vegas-16	1b	10-10, n°4
paroi fine	38	1,29	4,69	2,82	4	1,45	2,33	1,84	gobelet gobelet haut	Marabini-IV Marabini-I	1 complet, 3f, 3b 1f, 1d (points)	10-10, n°7
délien	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46	bol		1d de roses	
rouge pompéien	1	0,03	0,12	0,07	1	0,36	0,58	0,46				
morsier itaïque	9	0,30	1,11	0,67	5	1,81	2,91	2,30			1b, 2f, 1 cordon digné	10-10, n°8
autres fines	9	0,30	1,11	0,67	2	0,72	1,16	0,92				
tot. tournées fines	811	27,46	100,00	60,12	172	62,32	100,00	79,26				
non tournée	538	18,22	100,00	39,88	45	16,30	100,00	20,74	urne urne urne fr. d'urne coupe fr. de coupe couvercle fr. de couvercle autre	Dedet-Py 221K Dedet-Py 221K Dedet-Py 221K  Dedet-PY 461  Dedet-Py 327	b=C03, f=13A, rapport=84 b=C11, f=21A, rapport=98 b=B01, f=12A, rapport=97 21b, 3d b=E01, f=12A, rapport=27 8b b=D02, f=71A, rapport=40 6b 15f	10-10, n°10 10-10, n°13 10-10, n°11 10-10, n°12 10-10, n°9
tot. vaisselle	1349	45,68	-	100,00	217	78,62	-	100,00				
amphore grecque	4	0,14	0,27	-	4	1,45	8,33	-	amph. rhodienne autre		1f 1 b (marque LYKAON sur anses) 1b, 1a d'amphores semblables	10-11, n°1 10-11, n°4
amphore massaliète	20	0,68	1,36	-	4	1,45	8,33	-				
amphore ibénique	2	0,07	0,14	-	1	0,36	2,08	-				
amphore itaïque	1458	49,37	99,25	-	42	15,22	87,50	-		Dressal-1A Dressal-1B Dressal-1C autre	18b 8b 1 épaule 72a, 13f	10-11, n°3
autres amphores	9	0,30	0,61	-	5	1,81	10,42	-	trépoïtaine	ancienne	1b	10-11, n°2
tot. amphores	1469	49,75	100,00	-	48	17,39	100,00	-				
dolium	135	4,57	100,00	-	11	3,99	100,00	-			1b	
Total	2953	100,00	-	-	276	100,00	-	-				
intrusions	22	dont							pseudo-ionien amph. étrusque amph. massa  attique cer. grise engobée	coupe B2  bord type 7 bord type 8  bol	1f 1fr 1b 1b 1a 1b	

- 10-9: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nE (vers -75/-50).



- 10-10: Mobilier céramique de la phase 4nE (vers -75/-50). 1: *campanien A*; 2: *campanien B*; 3: *pâte calcaire*; 4: *commune italo-grecque*; 5: *dérivé de A*; 6: *sombrero de copa*; 7: *paroi fine*; 8: *mortier italique*; 9-13: *céramique non tournée*.



une survivance de la plupart des types attestés durant les décennies antérieures, d'autre part un développement sensible des productions récentes, telles que les céramiques communes tournées.

La répartition des principales catégories (tournées fines, amphores, non tournée, dolium) reste très stable par rapport à la phase précédente. Des variations importantes interviennent cependant dans la composition de chacune.

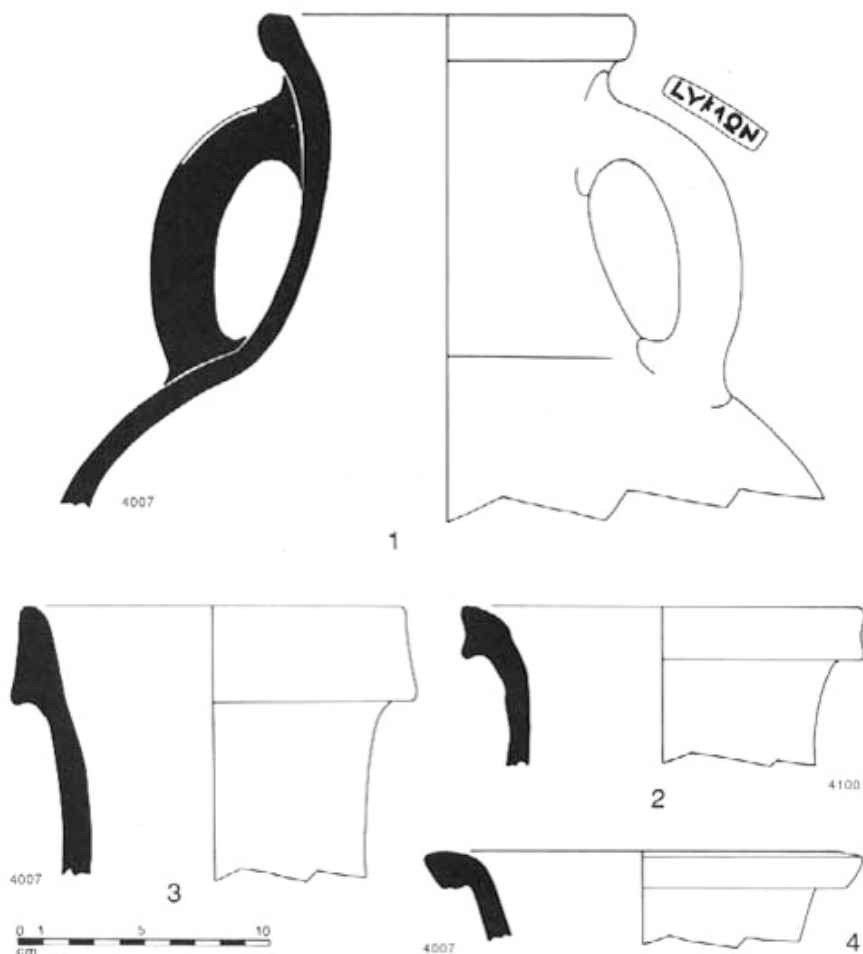
Parmi les vases tournés fins, la campanienne A, bien qu'encore régulièrement présente, subit un net recul, apparemment consécutif à une chute, voire un arrêt des importations dans la décennie 30/20. Seules les formes les mieux représentées avant cette période (Lamb-27b, 31, 36, 27B) et les profils tardifs (Morel-F2941, Morel-113) sont attestés. Si les dérivées de A, la B et la C sont peu abondantes, les dérivées de C sont par contre courantes.

Surprenante est la rareté de la sigillée italique, représentée seulement par deux tessons. On sait que les importations de sigillée sont faibles en Languedoc oriental à la fin du Ier s. av. n. è. (8), mais des taux plus élevés ont été cependant observés dans d'autres zones de Lattes. Les importations ibériques, guère plus nombreuses, sont résiduelles.

Le reste de la vaisselle tournée, soit près de 80%, est composé de séries communes, parmi lesquelles dominent les cruches à pâte calcaire. Mais les vases communs se diversifient nettement avec le développement des céramiques "à points de chaux", et l'apparition de la plupart des types qui caractériseront le Haut-Empire (céramiques engobées, fumigées, sableuses).

De même, si les amphores italiques sont encore majoritaires, plusieurs autres groupes qui se développeront ultérieurement apparaissent durant cette phase: amphores fuselées (au rang desquelles les premières Dressel-2/4), massaliètes à fond annulaire (forme Bertucchi-6) (9), de Bétique et autres.

Les vases de tradition indigène, la plupart finis ou montés au tour, sont pour moitié des urnes, pour un quart des coupes et des couvercles, ces derniers continuant leur progression. Les urnes, toutes de profil récent (celui-là même que perpétueront les *ollae* communes tournées) ne sont plus décorées. On ne manquera pas de souligner la part notable (un quart des tessons et un tiers des individus) que



• 10-11: Mobilier céramique de la phase 4nE (vers -75/-50). 1, 4: amphore grecque; 2: amphore de Tripolitaine ancienne (?); 3: amphore italique.

constitue encore à l'époque augustéenne cette production traditionnelle.

### 10.7. Céramiques de la phase 4nB (vers +1/+50)

• Tableau général, fig. 10-18; illustration: fig. 10-19

Les niveaux de cette phase se trouvent au sommet de la stratigraphie de la zone 4-nord, et la plupart d'entre eux ont été écrétés par les charriages modernes. Il n'est donc pas exclu que certaines intrusions plus récentes se trouvent incluses au mobilier qu'ils ont livré. Par ailleurs, ces couches correspondent le plus souvent à des épandages de remblais, dans lesquels

se trouvent probablement aussi des tessons plus anciens en réemploi, qu'il est difficile de distinguer des catégories dont l'utilisation, sinon la production ou l'importation, a pu se prolonger durant quelques années. Néanmoins, bien que ce lot ne puisse être considéré comme parfaitement homogène, la grande majorité des documents s'inscrit dans la première moitié du Ier s. de notre ère.

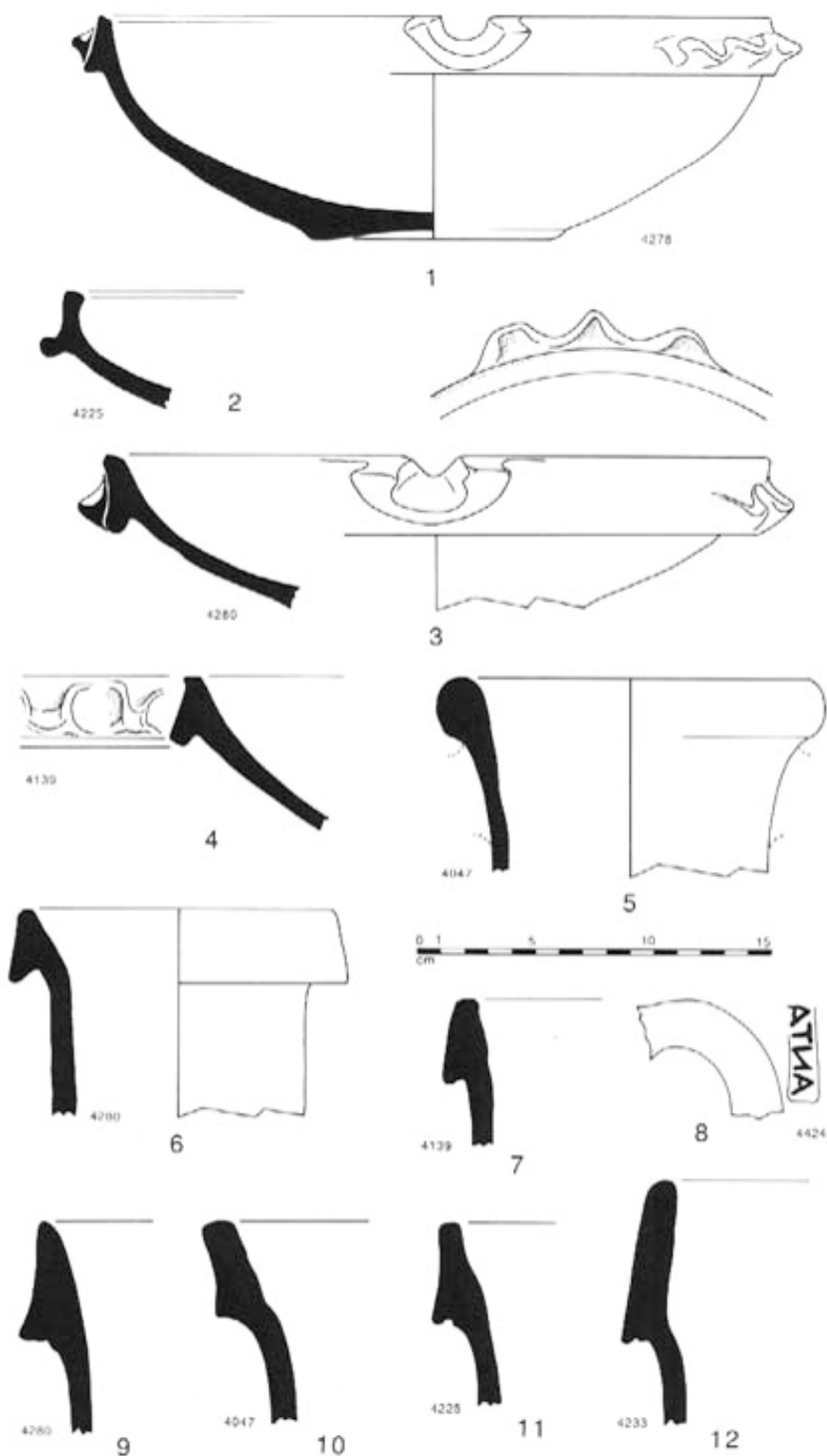
Parmi les catégories résiduelles, on placera toutes les séries récentes de vernis noir, attestées par quelques tessons (campaniennes A, B, C et dérivées), ainsi que les séries celtiques et de la côte catalane. Il faut y ajouter sans doute un vase en pré-sigillée, dont la fabrication remonte sans doute à la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. (fig. 10-19, n°1) (10).

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, f=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	357	8,82	26,98	15,17	86	22,51	40,38	26,22	bol bol bol bol coupe coupe coupe plat plat plat autre graffite	Lamb-27b Lamb-27c Lamb-31 Lamb-33b Lamb-27B Lamb-36 Morel-F2941 Lamb-5 Lamb-5/7 Lamb-6	1 complet, 13b 2b 1 complet, 10b 9b 1 complet, 7b 1 complet, 17b 4b, 1f 2b 6b 2b 14f, 2d (cercles incisés) 3 ex. (2 croix, 1 V)	10-13, n°5 10-13, n°3 10-13, n°6 10-13, n°7 10-13, n°1,2 10-13, n°4
dérivé de A	11	0,27	0,83	0,47	5	1,31	2,35	1,52	patère à pâte grise patère à pâte claire	Morel-F2942 Morel-F2942	1 complet, 6b, 1f 1b	10-13, n°13
campanien B	8	0,20	0,60	0,34	5	1,31	2,35	1,52	coupelle coupe à anses patère plat	Lamb.1 Pasquinucci 127 Lamb-33b Lamb-5	1b 1b 1b, 1f 1b	
campanien C	9	0,22	0,68	0,38	6	1,57	2,82	1,83	coupelle plat autre	Lamb.1 Lamb-7	1b 1b 3f	
dérivé de C	23	0,57	1,74	0,98	10	2,62	4,69	3,05	plat	Lamb-7	3b, 1f	
sigillée italique	2	0,05	0,15	0,08	2	0,52	0,94	0,61			1f	
pâte calcaire	592	14,63	44,75	25,15	38	9,95	17,84	11,58	cruche cruche cruche cruche cruche urne ampoule couverture d'amphore autre	lèvre en gouttière lèvre en amande lèvre horizontale lèvre déversée lèvre moulurée lèvre déversée Vegas-62	3b 5b 3b 2b 2b 3b 1b 1 complet 14f annulaires, 3f plat, 16a	10-13, n°8
gauloise	3	0,07	0,23	0,13	3	0,79	1,41	0,91	vase balustre	Périchon-2	1f	
ibérique peinte	3	0,07	0,23	0,13	1	0,26	0,47	0,30	sombrero de copa		1b, 1d	10-13, n°14
côte catalane	43	1,06	3,25	1,83	11	2,88	5,16	3,35	oenoché	bitronconique	7b, 1a, 4f	
com. ibérique	11	0,27	0,83	0,47	4	1,05	1,88	1,22				
com. italo-grecque	19	0,47	1,44	0,81	7	1,83	3,29	2,13	couverture plat urne autre	Vegas-16 Vegas-14	4b 1b 1b 1f	
paroi lisse	73	1,80	5,52	3,10	14	3,66	6,57	4,27	gobelet	Marabini-IV	1 complet, 4b, 6f, 2d	10-13, n°9,10
rouge pompéien	11	0,27	0,83	0,47	5	1,31	2,35	1,52	plat lèvre à mari plat lèvre à rainure plat lèvre en amande autre	Goudineau-10 Goudineau-1 à 3	1 complet 1 complet 1b 1f	10-13, n°11 10-13, n°12
points de chaux	85	2,10	6,42	3,61	8	2,09	3,76	2,44	urne coupe autre		5b 1b 2f, 1d au brunissoir	
mortier ital. et rég.	22	0,54	1,66	0,83	8	2,09	3,76	2,44			1 complet, 3b 3 cordons digités, 2 versoirs	10-14, n°1-4
autres fines	51	1,26	3,85	2,17	7	1,83	3,29	2,13	pâte grise engobée		11 fr 1 fr	
tot. tournées lisses	1323	32,70	100,00	56,20	213	55,76	100,00	64,94				
non tournée	1031	25,48	100,00	43,80	115	30,10	100,00	35,06	urne urne fr. d'urne amphorette coupe à oreilles coupe à oreilles coupe à oreilles coupe à oreilles coupe à verseur fr. de coupe couverture couverture fr. de couverture autre	Dedet-PY 221K Dedet-Py 221K Dedet-Py 461 Dedet-Py 461 Dedet-Py 421 Dedet-Py 461 Dedet-Py 461 Dedet-Py 327 Dedet-Py 327	b=C01, f=12A, rapport=101 b=C01, f=12A, rapport=114 51b, 2d b=C01, f=61A, rapport=124 b=E01, f=12A, rapport=24 b=E01, f=12A, rapport=28 b=I01, f=12A, rapport=37 b=E01, f=12A, rapport=23 b=E01, f=12A, rapport=30 24b b=D01, f=71A, rapport=34 b=D01, f=71A, rapport=28 16b 42f, 1 oreille	10-15, n°12 10-15, n°3 10-15, n°2 et 4 10-15, n°9 10-15, n°10 10-15, n°7 10-15, n°11 10-15, n°6 10-15, n°5 10-15, n°8 10-15, n°1
tot. vaisselle	2354	58,18	-	100,00	328	85,86	-	100,00				
amphore punique	7	0,17	0,49	-	2	0,52	5,00	-				
amphore italique	1399	34,58	97,70	-	32	8,38	80,00	-		Dressel-1A Dressel-1B autres	7b 10b 42a, 9f, 1 marque (ANTA rétro.)	10-14, n°6,7 10-14, n°9,10,11,12 10-14, n°8
autres amphores	26	0,64	1,82	-	6	1,57	15,00	-	lèvre en bourrelet lèvre en bandeau panse ovoïde	type de Brindas?	3b, 1f 2b 1 fr	10-14, n°5
tot. amphores	1432	35,39	100,00	-	40	10,47	100,00	-				
dolium	260	6,43	100,00	-	14	3,66	100,00	-			3b, 1f	
Total	4046	100,00	-	-	382	100,00	-	-				
intrusions	49	dont							petites estampilles amphore étrusque amphore massalète	Lamb-27a type 9	2b 1b 1b	

• 10-12: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nD (vers -50/-25).







• 10-14: Mobilier céramique de la phase 4nD (vers -50/-25). 1-4: mortier italique; 5: amphore autre (Brindes?); 6-12: amphore italique.

Les céramiques sigillées italiennes, et surtout gauloises, sont désormais nombreuses. Parmi les productions de Gaule du sud dominent les formes de création précoce, telles que Drag-17a, 27, 24-25. D'autres formes (Drag-33, 36) sont plutôt des environs du milieu du Ier s.

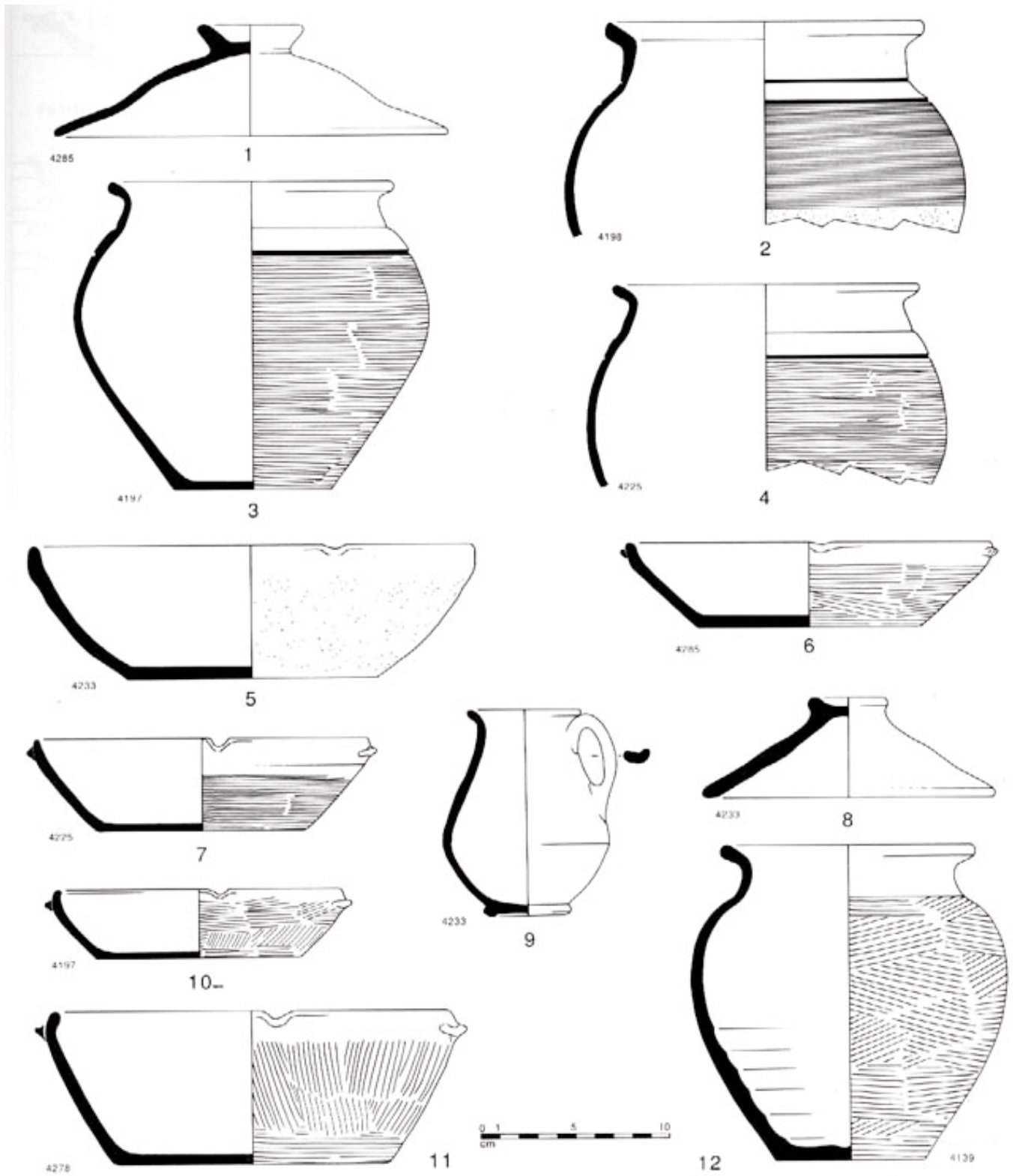
Les vases communs, dont les types sont divers, dominent nettement avec environ 60% des tessons et des individus. Le nombre encore important des produits de tradition indigène, tournés ou non, montre certainement une persistance de la production de cette sorte de vase à cuire.

Les amphores italiennes (toutes de forme Dressel-1B) constituent encore un tiers des trouvailles amphoriques (11), mais les types fuselés (avec des Pascual-1 et des Dressel-2/4), de Bétique (Dressel-20) et de Gaule (avec de nombreuses amphores à fond annulaire dont les pâtes sont diverses) se développent rapidement.

Enfin, les doliums sont plus rares que précédemment: parmi eux se trouvent des petits vaisseaux à col biseauté et décor d'impressions au peigne bien connus dans la région bas-rhodanienne (12) (fig. 10-17, n°15).

\*

10.8. L'intérêt propre du mobilier céramique livré par l'îlot 4-nord est d'illustrer une séquence continue et bien fournie du milieu du IIe s. à la fin du Ier s. av. n. è. Actuellement, c'est cet îlot de la ville de Lattara qui a donné les documents les plus nombreux et les plus précis sur le Ier s. av. n. è. La stratigraphie a de plus permis d'établir dans cette période un découpage serré, bien qu'il soit regrettable que l'on n'ait pu distinguer —pas plus ici que dans l'îlot 3 (*supra*)— les dernières années du IIe s. des premières années du Ier s. Lorsque l'on sait les difficultés que l'on a, dans la Protohistoire de la Gaule méditerranéenne comme de la Gaule continentale, à sérier en chronologie absolue, et même relative, les documents des IIe et Ier s. av. n. è. —ce qu'a montré un récent colloque (13)—, on apprécie d'autant plus ces indications stratigraphiques, qui apportent au dossier une documentation nouvelle et relativement précise.



• 10-15: Mobilier céramique de la phase 4nD (vers -50/-25). 1-12: céramique non tournée.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, l=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	75	5,20	15,00	8,51	18	10,84	22,50	13,53	bol bol coupe coupe coupelle coupe autre	Lamb-27b Lamb-31 Lamb-278 Lamb-96 Morel-113 Morel-F2941	1b 5b 5b 1 complète, 4b 1b 1b 3f	10-17, n°1
dérivé de A	5	0,35	1,00	0,57	4	2,41	5,00	3,01	patère à pâte grise	Morel-F2942	3b, 1f	10-17, n°2
campanien B	6	0,42	1,20	0,68	3	1,81	3,75	2,26	plat bol à anses	Lamb 5 Pasquinucci-127	1 complet 1b	10-17, n°6 10-17, n°5
campanien C	3	0,21	0,60	0,34	1	0,60	1,25	0,75			1f, 1d (guilochis)	
dérivé de C	25	1,73	5,00	2,84	4	2,41	5,00	3,01	plat autre	Lamb-7 --	2 complets 2f	10-17, n°3,4
sigillée italique	2	0,14	0,40	0,23	2	1,20	2,50	1,50	gobelet	Goudineau-27	1b	10-17, n°7
pâte calcaire	196	13,60	39,20	22,25	14	8,43	17,50	10,53	cruche cruche cruche cruche cruche amphorette b. vert. autre	col tubulaire lèvre horizontale lèvre déversée lèvre moulurée lèvre en gouttière Vegas-37/4	1b 1b 5b 4b 1b 1 complète 1a, 1 f plat, 5f annulaire	10-17, n°11 10-17, n°12
côte catalane	3	0,21	0,60	0,34	3	1,81	3,75	2,26				
commune ibérique	2	0,14	0,40	0,23	1	0,60	1,25	0,75				
com. italo-grecque	9	0,62	1,80	1,02	4	2,41	5,00	3,01	plat coupe	Vegas-14	1b 1b	
paroi fine	26	1,80	5,20	2,95	5	3,01	6,25	3,76	gobelet unguentarium	Marabini-IV	2 complets, 1b, 2d cloutés 1f, 1fr	10-17, n°8,9 10-17, n°10
engobée	31	2,15	6,20	3,52	5	3,01	6,25	3,76			2f, 2b moulurés, 1a	
lumigée	10	0,69	2,00	1,14	2	1,20	2,50	1,50	urne		1b	
peints de chaux	77	5,34	15,40	8,74	7	4,22	8,75	5,28	urne couverture coupe jatte	carénée	1 complète, 5b, 4f 3b 1b 1b	10-17, n°13
sableuse oxydante	11	0,76	2,20	1,25	2	1,20	2,50	1,50	jatte		2b	
sableuse réductrice	16	1,11	3,20	1,82	2	1,20	2,50	1,50			1f	
mortier ital. et rég.	3	0,21	0,60	0,34	3	1,81	3,75	2,26			3b	
<b>tot. tournées fines</b>	<b>500</b>	<b>34,70</b>	<b>100,00</b>	<b>56,75</b>	<b>80</b>	<b>48,19</b>	<b>100,00</b>	<b>60,15</b>				
non tournée	381	26,44	100,00	43,25	53	31,83	100,00	38,85	fr. d'urne fr. de coupe fr. de couvercle autre		35b 15b 14b 16f, 1a, 1 goulot	
<b>tot. vaisselle</b>	<b>881</b>	<b>61,14</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>	<b>133</b>	<b>80,12</b>	<b>-</b>	<b>100,00</b>				
amphore punique	11	0,76	2,31	-	3	1,81	10,34	-			1a	
amphore italique	350	24,29	73,53	-	14	8,43	48,28	-		Dressel-1B Dressel-1A	5b, 4a 2b	10-17, n°14
amphore luseleie	102	7,08	21,43	-	6	3,61	20,69	-		Dressel-2/4 autre	1b, 1a 1b en bandeau	
amph. Id. an. massa.	6	0,42	1,26	-	2	1,20	6,90	-				
amph. de Bésèque	6	0,42	1,26	-	3	1,81	10,34	-				
autres amphores	1	0,07	0,21	-	1	0,60	3,45	-				
<b>tot. amphores</b>	<b>476</b>	<b>33,03</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>17,47</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>				
dolium	84	5,83	100,00	-	4	2,41	100,00	-				
<b>Total</b>	<b>1441</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>166</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
intrusions												

- 10-16: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nC (vers -25/-1).

## NOTES

(1) Dessins originaux, mise au propre et montage: Michel Py; réductions: Jean-Claude Roux.

(2) Production probablement ampuritaine: comparer par exemple à Sanmarti-Nolla, 1986, 28 n°13, 30 n°13, etc...

(3) Pour les bords, cf. Py, 1978A, 18-19; La forme Bertucchi 5 (Bats-Bertucchi, 1986) correspond à ma forme 4 (Py, 1987, doc.166, A, 4).

(4) Tchernia, 1986, 42; Sanmarti-Nolla, 1986, n.17; Py, 1987, n.353.

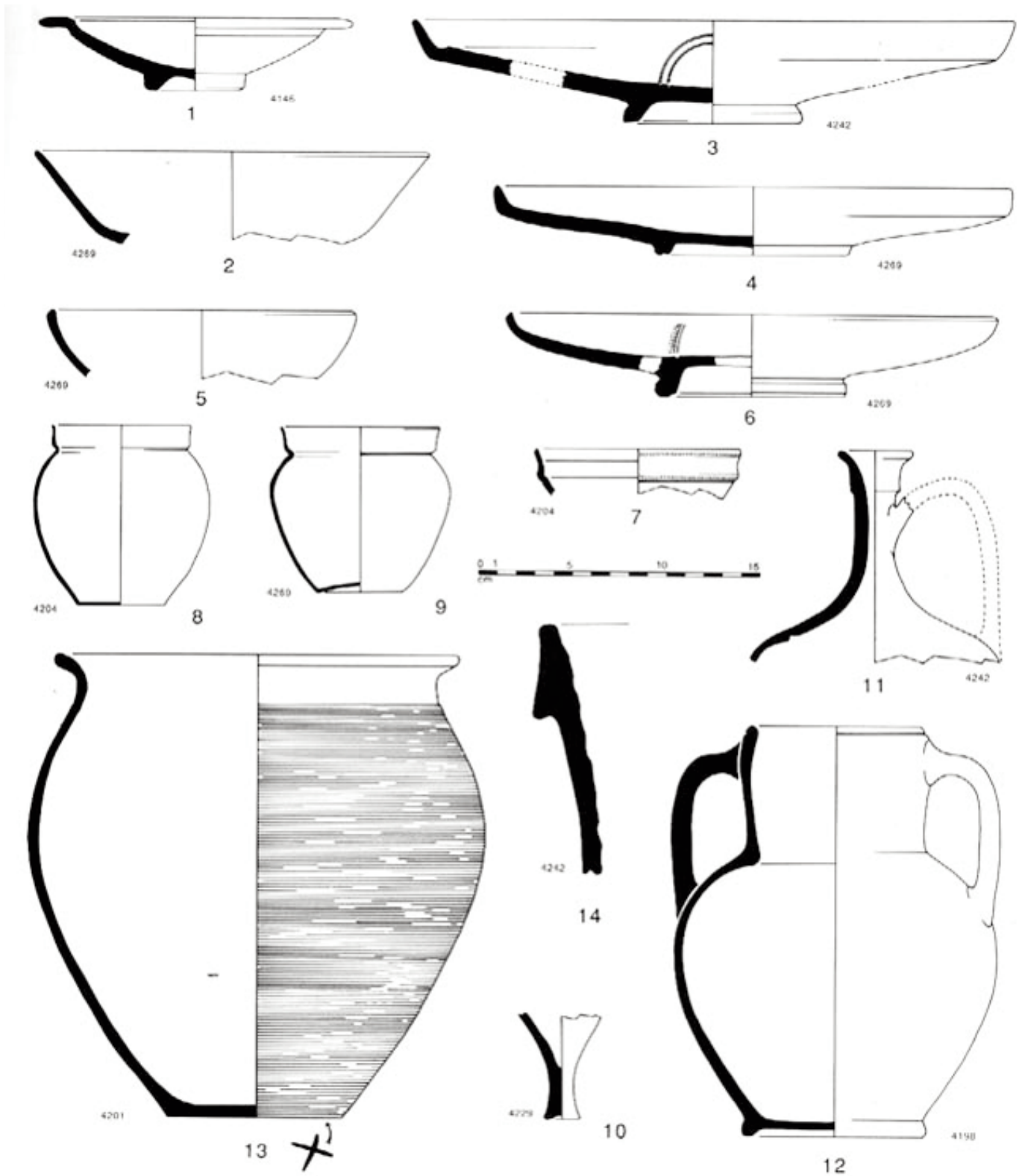
(5) Py, 1987, 534 et n.293.

(6) Cette variété du répertoire de la campanienne "A tardive", caractéristique du Languedoc oriental et de la basse vallée du Rhône, a été déjà soulignée par Dedet-Py, 1979.

(7) Ce phénomène est tout à fait parallèle à ce qui se passe contemporanément dans la région nimoise, avec notamment l'éclosion d'ateliers à diffusion régionale à la bordure du Bois des Lens (Py, 1987, 387), et en Provence dans les Alpilles et dans la région de Marseille (Arcelin-Picon, 1985).

(8) Cf. Py, 1987, 554. Voir ci-dessus, chap. 6, § 6.9 et n.14

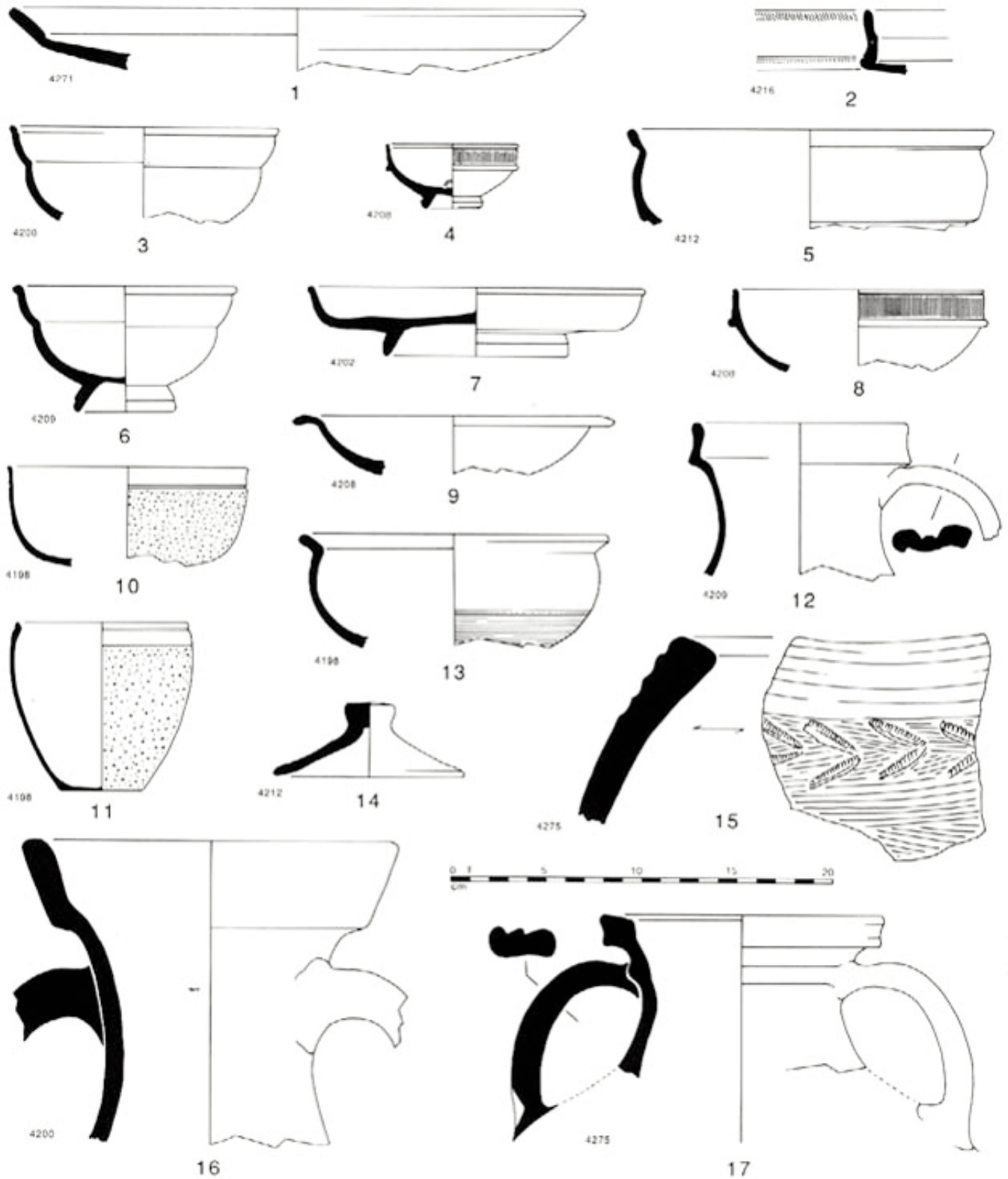




- 10-17: Mobilier céramique de la phase 4nC (vers -25/-1). 1: *campanien A*; 2: *dérivé de A*; 3-4: *dérivé de C*; 5-6: *campanien B*; 7: *sigillée italique*; 8-9: *paroi fine*; 10: *unguentarium*; 11-12: *pâte calcaire*; 13: *céramique à points de chaux*; 14: *amphore italique*.

Type de céramique	Nb fr.	% fr./tot.	% fr./cat.	% fr./vais.	Nb ind.	% ind./tot.	% ind./cat.	% ind./vais.	Forme	Typologie	Eléments représentés (b=bord, a=anse, l=fond fr=fragment, d=décor)	N° Figure
campanien A	25	1,26	12,20	1,76	4	1,29	5,26	1,53				
dérivé de A	3	0,15	1,46	0,21	2	0,65	2,63	0,77	patère à pâte grise	Morel-F2942	1b	
campanien B	2	0,10	0,98	0,14	2	0,65	2,63	0,77				
campanien C	4	0,20	1,96	0,28	3	0,97	3,96	1,15	plat	Lamb-7	1b	
dérivé de C	1	0,05	0,49	0,07	1	0,32	1,32	0,38	plat	cf. Lamb-5/7	1b	10-19, n°1
présigillée	1	0,05	0,49	0,07	1	0,32	1,32	0,38	plat	Goudineau-6	1b	
sigillée italique	11	0,55	5,37	0,77	5	1,61	6,58	1,92	plat	Goudineau-25	1b	10-19, n°2
									plat	Goudineau-26	1b	
									assiette	Goudineau-30b	1b	
sigillée gauloise	106	5,42	52,68	7,58	42	13,55	55,26	16,09	assiette	Drag-17a	2b	
									assiette	Drag-18/31	1 complet, 8b	10-19, n°7
									assiette	Drag-36	1b non décoré	10-19, n°9
									coupe	Drag-24/25	1 complet (signé: illis.), 6b	10-19, n°4,6
									bol	Drag-33	4b	
									bol	Drag-44	1b	10-19, n°5
									bol	Drag-27	1 complet, 3b	10-19, n°3,6
									autre		1 marque (LWSCII?), 12f	
									décor		7	
cer.celtique	5	0,25	2,44	0,35	1	0,32	1,32	0,38				
côte catalane	11	0,55	5,37	0,77	2	0,65	2,63	0,77				
paroi fine	25	1,26	12,20	1,76	6	1,94	7,69	2,30	gobelet	Marabni-IV	2b, 2f	
									gobelet	Mayet-XXXVI	1 complet	10-19, n°11
									gobelet bas	Mayet-XXX	2b	10-19, n°10
autres fines	9	0,45	4,39	0,63	7	2,26	9,21	2,68				
tot. tournées fines	205	10,29	100,00	14,42	76	24,52	100,00	29,12				
rouge pompéien	7	0,35	0,58	0,49	3	0,97	1,62	1,15			1f	
com. ibérique	6	0,30	0,49	0,42	1	0,32	0,54	0,38				
com. italo-grecque	5	0,25	0,41	0,35	2	0,65	1,08	0,77	plat	Vegas-14	1b, 2f	
pâte calcare	388	19,48	31,88	27,29	28	9,03	15,14	10,73	cruche	lèvre déversée	3b	10-19, n°12
									cruche	lèvre en gouttière	3b	
									cruche	lèvre horizontale	2b	
									cruche	lèvre en amande	1b	
									coupe		1b	
									autre		2f plat, 7f annulaire, 11a	
engobée	18	0,90	1,48	1,27	6	1,94	3,24	2,30	urne		1b	
									coupe		1b	
fumigée	34	1,71	2,79	2,39	14	4,52	7,57	5,36	couvercle	lèvre à maré	1 complet, 3b, 1f	10-19, n°14
									marmite		1b	10-19, n°13
									urne		3b	
									autre		3f	
points de chaux	246	12,35	20,21	17,30	34	10,97	18,38	13,03	urne		14b	
									coupe		1b	
									couvercle		3b, 3f	
									autre		2a, 4f	
sablreuse oxydante	26	1,31	2,14	1,83	5	1,61	2,70	1,92			1f	
sablreuse réductrice	138	6,93	11,34	9,70	17	5,48	9,19	6,51	urne	lèvre horizontale	1f	
									coupe		2b	
									jatte		2b	
									couvercle		1b	
									autre		1a, 2f	
non tournée	321	16,11	26,38	22,57	58	18,71	31,35	22,22	urne		21b	
									coupe		9b	
									couvercle		3b	
									autre		7f, 1a	
mortier ital. et rég.	18	0,90	8,78	1,27	10	3,23	13,16	3,83			9b, 2f, 2 verseur	
autres communes	10	0,50	0,82	0,70	7	2,26	3,78	2,68				
tot. communes	1217	61,09	100,00	85,58	185	59,68	100,00	70,88				
tot. vaisselle	1422	71,39	100,00	100,00	261	84,19	100,00	100,00				
amphore ibérique	7	0,35	1,31		1	0,32	2,33					
amphore italique	182	9,14	34,02		12	3,87	27,91			Dressel-1B	6b, 8a	
amphore fuselée	207	10,39	38,69		12	3,87	27,91			Pascual-1	1b	10-19, n°16
										Dressel-2/4	2a	
										autres	3b, 5a, 1f	
amph. fond annulaire	74	3,71	13,83		7	2,26	16,28			cf. Dressel-28	1b, 1a, 1f	10-19, n°17
amph. fd. an. sablreuse	10	0,50	1,87		2	0,65	4,65					
amph. fd. an. massa	8	0,40	1,50		2	0,65	4,65					
amph. de Bétique	40	2,01	7,48		5	1,61	11,63				1b, 1f	
autres amphores	7	0,35	1,31		2	0,65	4,65					
tot. amphores	535	26,88	100,00		43	13,87	100,00					
dolium	35	1,78	100,00		6	1,94	100,00				3b, 1d au poigne	10-19, n°15
total	1992	100,00	-	-	310	100,00	-	-				
intrusions	6											

• 10-18: Tableau typologique et statistique des céramiques de la phase 4nB (vers +1/+50).



- 10-19: Mobilier céramique de la phase 4nB (vers +1/+50). 1: *présigillée*; 2: *sigillée italique*; 3-9: *sigillée sud-gauloise*; 10-11: *paroi fine*; 12: *pâte calcaire*; 13-14: *fumigée*; 15: *dolium*; 16: *amphore fuselée (Pascual 1)*; 17: *amphore à fond annulaire*.



(9) Bertucchi, 1984.

(10) Comparer à des productions de Narbonne: Passelac-Sabrié, 1986, fig.3,10.

(11) Persistance au Haut-Empire d'une variété républicaine déjà notée ci-dessus, chap. 6, n.13.

(12) Py, 1978, 206.

(13) Colloque de Valbonne sur "Gaulle interne et Gaulle méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C.: confrontations chronologiques" (11-13 novembre 1986), dont les actes paraîtront prochainement en supplément 21 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arcelin-Picon 1985** : P. Arcelin et M. Picon, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Age du Fer, *Histoire des techniques et sources documentaires* (colloque GIS, Aix, 1982), IRM, cahier n°7, 1985, 115-128.

**Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.), modèles culturels et catégories céramiques*, RAN, sup.18, Paris, 1988.

**Bats-Bertucchi 1986** : M. Bats et G. Bertucchi, Un point de vue d'archéologues, *AMM*, 12, 1986, 9-16.

**Bertucchi 1979** : G. Bertucchi, *Les amphores de Marseille grecque (600-200 av.J.-C.), identification, typologie, chronologie, importance économique*, Thèse de 3e cycle, Aix-en-Provence, 1979.

**Bertucchi 1984** : G. Bertucchi, Amphore et demi-amphore de Marseille au Ier s. av. J.-C., *RAN*, 17, 1984, 89-102.

**Dedet-Py 1975** : B. Dedet et M. Py, *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen*, RAN, Sup.4, Paris, 1975.

**Dedet-Py 1979** : B. Dedet et M. Py, A propos du faciès de la campanienne A du Ier s. av.J.-C. dans la basse vallée du Rhône, *AEL*, 2, 1979, 115-126.

**Dragendorff 1895** : H. Dragendorff, Terra sigillata, ein Beitrag zur Geschichte des griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher*, 96, 1895, 18-155.

**Dressel 1899** : H. Dressel, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, 1899.

**Fiches 1986** : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980*, DAF, 5, Paris, 1986.

**Goudineau 1968** : Chr. Goudineau, *La céramique arétine lisse, fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolséna (Poggio-Moschini), 1962-1967*, MEFR, sup.6, Paris, 1968.

**Goudineau 1970** : Chr. Goudineau, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéienne, *MEFRA*, 82, 1970, 159-186.

**Lamboglia 1952** : N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *Atti del I Congresso di Studi Liguri*, Bordighera, 1952, 139-206.

**Lamboglia 1954** : N. Lamboglia, La ceramica iberica negli strati di Alintimilium e nel territorio ligure e tirrenico, *RSL*, 20, 1954, 83-125.

**Lamboglia 1955** : N. Lamboglia, Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II-I secolo A.C.), *RSL*, 21, 1955, 241-270.

**Lyding-Will 1982** : E. Lyding-Will, Greco-italic amphoras, *Hesperia*, 51, 3, 1982, 338-356.

**Maña 1951** : J.-M. Maña, Sobre tipología de las ánforas púnicas, *Cróni-*

*ca del VI Congreso Arqueológico del Sudeste Español*, Alcoy, 1951, 203-210.

**Marabini 1973** : M. T. Marabini Mœvs, *The roman thin-walled pottery from Cosa*, MAAR, 32, Rome, 1973.

**Mayet 1975** : F. Mayet, *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule ibérique*, Paris, 1975.

**Morel 1965** : J.-P. Morel, Céramique à vernis noir de Pompéi, *RCRF*, 7, 1965, 81-103.

**Morel 1968** : J.-P. Morel, Céramiques à vernis noir du Maroc, *Antiquités Africaines*, 2, 1968, 55-76.

**Morel 1981** : J.-P. Morel, *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR 244, Paris, 1981, 2 vol.

**Pascual 1962** : R. Pascual, Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *VIIe Congrès National de Arqueologia*, Barcelone, 1962, 334-345.

**Pasquinucci 1972** : M. Montagna Pasquinucci, La ceramica a vernice nera del Museo Guarnacci di Volterra, *MEFRA*, 84, 1972, 269-498.

**Passelac-Sabrié 1986** : M. Passelac, R. et M. Sabrié, Centre de production de Narbonne, *La terre sigillée gallo-romaine, lieux de production du Haut-Empire, implantations, produits, relations*, DAF, 6, 1986, 52-55.

**Périchon 1974** : R. Périchon, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Roanne, 1974.

**Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup.35, Paris, 1978.

**Py 1978A** : M. Py, Quatre siècles d'amphore massaliète, essai de classification des bords, *Figlina*, 3, 1978, 1-23.

**Py 1979-1980** : M. Py, Ensayo de clasificación de un estilo de ceramica de Occidente: los vasos pseudo-jonios pintados, *Ampurias*, 41-42, 1979-1980, 155-202.

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Ramon 1981** : J. Ramon, *Ibiza y la circulación de ánforas fenicias y púnicas en el Mediterraneo occidental*, Ibiza, 1981.

**Sanmarti-Nolla 1986** : E. Sanmarti et J.-M. Nolla, La datation de la partie centrale du rempart méridional d'Emporion, *DAM*, 9, 1986, 81-110.

**Solier 1968** : Y. Solier, Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du VIe au IIe s. av. J.-C., *RSL*, 34, 1968, 127-150.

**Tchernia 1986** : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR 261, Paris, 1986.

**Vegas 1973** : M. Vegas, *Cerámica común romana del Mediterraneo occidental*, Barcelone, 1973.

## 11

## Les petits objets de l'îlot 4-nord

par Michel Feugère

## 11.1. Introduction

Les petits objets de la zone 4-nord proviennent de 63 ensembles stratigraphiques, dont 50 datés. Il s'agit exclusivement de niveaux récents par rapport à la chronologie générale du gisement, compris entre le milieu du IIe s. av. notre ère et le milieu du Ier s. de notre ère. Les ensembles clos de cette zone, comme sur les autres chantiers de Lattes, s'inscrivent dans une succession de phases chronologiques que l'on répartit ici de la façon suivante:

**4nG**, vers -150/-125: 4241, 4360, 4420, 4441.

**4nF**, vers -125/-75: 4105, 4122, 4129, 4239, 4274, 4294, 4301, 4356, 4357, 4361, 4370, 4371, 4385, 4401, 4428, 4432, 4450.

**4nE**, vers -75/-50: 4003, 4007, 4060, 4100, 4102, 4117, 4247, 4250, 4299.

**4nD**, vers -50/-25: 4047, 4132, 4139, 4197, 4225, 4233, 4276, 4280, 4281, 4285.

**4nC**, vers -25/-1: 4201, 4242, 4248, 4269, 4270.

**4nB**, vers +1/+50: 4200, 4208, 4212, 4271, 4275, 4407.

**4nA**, non datée: 4001, 4146, 4149, 4150, 4152, 4204, 4205, 4209, 4216, 4235, 4237, 4304, 4416.

## 11.2. Inventaire

Comme précédemment, les objets sont classés ici selon les catégories fonctionnelles auxquelles on les attribue: parure et objet d'habillement, toilette, objets relatifs au cadre de vie (vaisselle, meubles) puis aux activités (outillage, armement), enfin objets divers ou indéterminés.

*11.2.1. Phase 4nG, vers -150/-125 (fig. 11-1)*

*Parure*

1. Bracelet en schiste, diam. int. restitué env. 70 mm (4420).

La section approximativement circulaire montre encore de nombreuses facettes dues à la technique de fabrication du bracelet.

2. Ardillon de fibule (?) en bronze, L. act. 13 mm (4360).

*Cadre de vie, activités, divers*

3. Agrafe de réparation en plomb, L. 139 mm (4241).

L'épaisseur de la paroi renforcée (31 mm) permet d'attribuer cette réparation à un dolium.

4. Support (?) en terre cuite, 80 x 90 x 30 mm (4241).

Simple parallélépipède soigneusement

façonné en terre cuite, à usage inconnu; légère dépression quadrangulaire près d'un bord.

5. Couteau en fer, L. act. 158 mm (4241).

La lame seule est conservée, avec sa pointe effilée par des affûtages successifs, mais le manche devait être fixé sur une soie plate dont subsiste l'arrachement.

6. Fgt. de tige de clou en fer, non ill. (4360).

7, 8. Deux clous en fer, non ill. (4441).

*11.2.2. Phase 4nF, vers -125/-75 (fig. 11-2)*

*Parure*

9. Epingle en os, L. act. 49 mm (4105).

Le fût est poli mais la tête arrive à la limite de l'os spongieux; elle comporte deux paires de protubérances superposées dans un même plan.

10. Perle annulaire en verre, type Haev. 21, diam. 38 mm (4129).

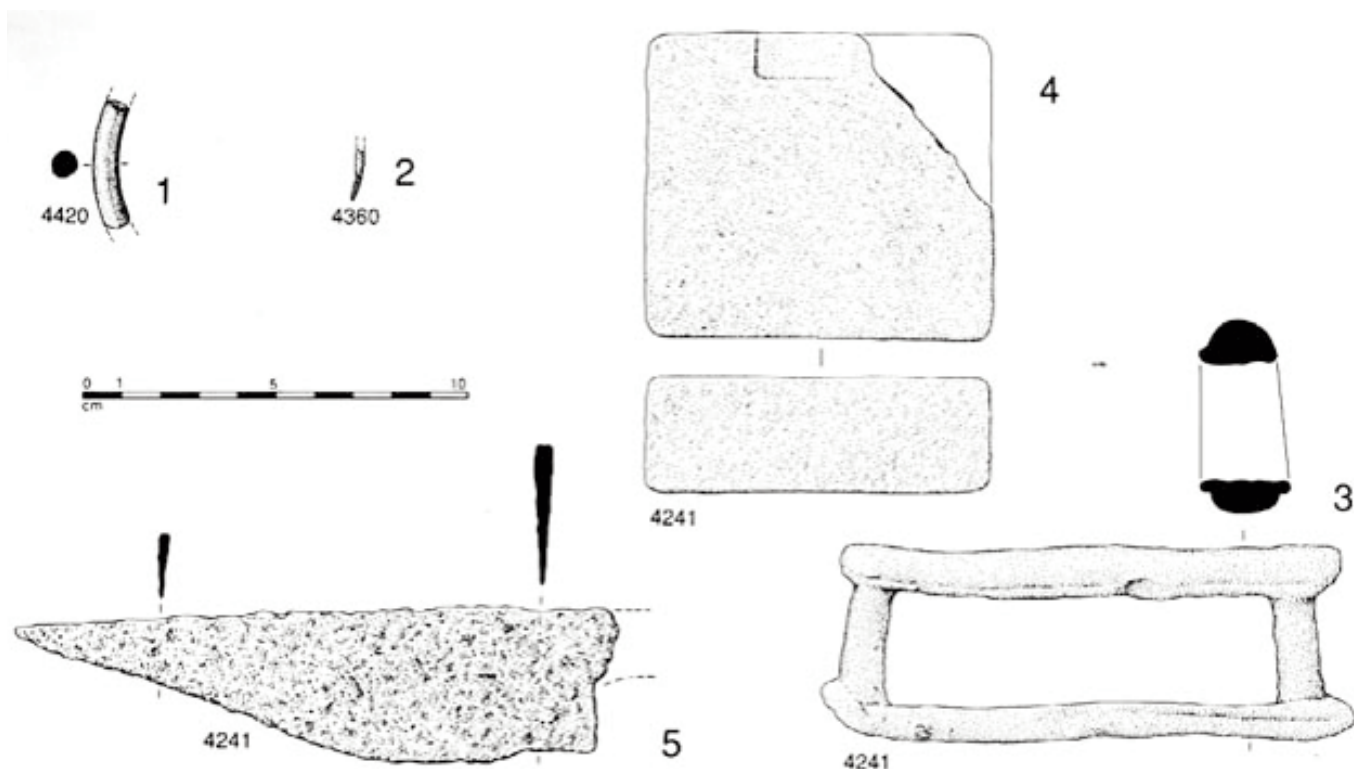
Verre transparent décoloré, légèrement jaunâtre; section circulaire aplatie à l'intérieur.

11. Perle en bronze, diam. 13 mm (4239).

12. Perle moulurée (1) en bronze, diam. 11 mm, ht. 11 mm (4361).

13. Fibule en bronze, type 5a0 ou 7a, corrodée, L. act. 21 mm (4370).

14. Tôle de bronze repliée sur elle-même (élément de collier?), L. 16 mm (4105)



• 11-1 : Petits objets de la phase 4nG, vers -150/-125 av. J.-C. (éch. 1: 2).

#### Cadre de vie

15. Rivet en bronze, martelé, diam. max. 16 mm (4105).

16. Lampe bitronconique en céramique à vernis noir, Camp. A, de type Ricci B, diam. restit. 61 mm (4357).

Issu de prototypes grecs, cette forme a été fabriquée en occident, et notamment en Campanie, à partir du milieu du IIIe s. av. J.-C. (2).

17. Fragment de peinture en fer, L. act. 141 mm, larg. 28 à 35 mm (4239).

18. *Id.*, L. act. 128 mm, larg. 21 mm (4432).

19. Masse de fer, crapaudine? dim. 41 x 44 x 22 mm (4432).

#### Activités

20. Hameçon en bronze, L. act. 23 mm (extr. brisées) (4274).

21. Fusaïole modelée en terre cuite, subsphérique, diam. 30, ht. 22 mm (4385).

22. Couteau en fer, L. act. 119 mm (4274).

Lame triangulaire à dos épais, départ de la soie à section trapézoïdale asymétrique.

23. Pion de jeu en verre d'aspect noir opaque, en fait bleu foncé, diam. 17 mm, ht. 13 mm

(4450).

24. Jeton en verre naturel (jaune-vert clair), diam. 16 mm (4274).

25. Jeton en verre bleu foncé, diam. 13 mm, ht. 5 mm (4450).

#### Divers

26, 27. Deux têtes de clous en bronze, coupées au burin ou sur un angle d'enclume (4105).

28. Tête de clou en bronze, coupée comme ci-dessus (4239).

29. Couleure de bronze, informe, non ill. (4356).

30. Clou en bronze, L. 76 mm (4371).

31. Clou en bronze, extrémité repliée, L. restit. 51 mm (4294).

32. Pioche, ou hache (?) en fer, extrémité seule conservée, L. act. 145 mm (4450).

33. Anneau en bronze, diam. 32 mm (4239).

34. Fragment d'un anneau en bronze, plus petit, non ill. (4239).

35. Tige de bronze martelée, alène (?); L. 41 mm (4361).

L'extrémité légèrement recourbée correspondrait bien à la pointe active d'un petit outil.

36. Tige de bronze martelée à ses deux extré-

mités, L. 29 mm (4105).

37. Couleure de bronze corrodée, informe, non ill. (4401).

39. Deux fragments de tiges de fils de bronze, non ill. (4105).

40. Deux fragments de tôle de bronze, non ill. (4239).

41. Plaquette arrondie en plomb, avec trace de coupure au burin (4370).

42. Scorie de fer, lourde, vitrifiée, d'aspect métallique, non ill. (4357).

43-61. Dix-neuf clous en fer, non ill. (1 en 4301, 1 en 4357, 2 en 4122, 2 en 4356, 2 en 4428, 3 en 4239, 4 en 4401, 4 en 4450).

62. Fragment de tige (de clou?) en fer, non ill. (4370).

63. Gros clou en fer, L. act. 75 mm, tête de 40 mm de diam., non ill. (4450).

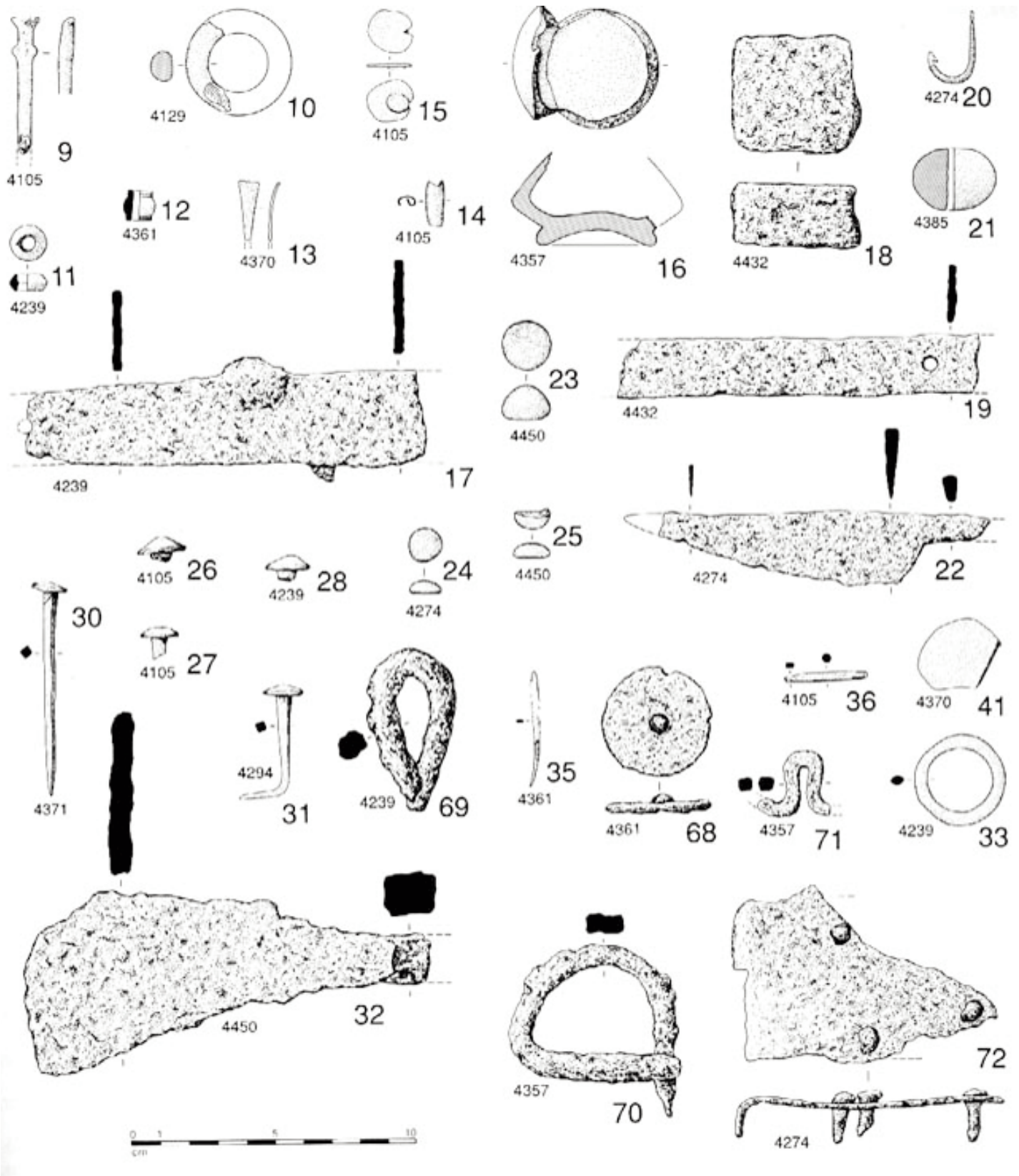
64-67. Quatre fgts. de tiges de fer de section rectangulaire (10-15 x 5-8 mm), non ill. (4450).

68. Disque en fer, bouton central, diam. 39 mm (4361).

69. Boucle en fer, L. act. 59 mm (4239).

70. Boucle en fer, en D, larg. max. 58 mm (4357).





• 11-2 : Petits objets de la phase 4nF, vers -125/-75 av. J.-C. (éch. 1: 2).

71. Fragment de tige en fer, repliée, L. act. 29 mm (4357).  
 72. Tôle de fer avec repli et 3 clous de fixation, L. act. 94 mm (4274).  
 73. Quatre fragments d'une tôle de fer, non ill. (4239).  
 74. Deux fragments d'une tôle de fer, non ill. (4450).  
 75. Fragment de plaque en fer allongée, élargie d'un côté, non ill. (4370).  
 76. Fragment de fer plat, rectangulaire, non ill. (4401).  
 77. Fragment plat en fer, de forme quadrangulaire, non ill. (4357).  
 78-80. Trois objets en fer, indéterminés, dont 1 fgt. de tige à section plate, non ill. (4428).

*11.2.3. Phase 4nE, vers -75/-50* (fig. 11-3 et 11-4)

*Parure, toilette*

81. Bague en fer à intaille de verre, larg. 22 mm (4250).  
 Le chaton creusé épouse la forme de l'intaille ovale, en verre jaune doré translucide; celle-ci est brisée en 4 morceaux et la surface, trop corrodée, en est illisible. Il peut d'ailleurs s'agir d'un simple cabochon lisse.  
 82. Fibule en bronze de type 1b1, très corrodée, larg. 21, L. act. 26 mm (4060).  
 83. Fibule en bronze de type 3a, corrodée, L. act. 33 mm (4060).  
 84. Fibule de type 3a, 2 fgts non jointifs de 40 et 11 mm (4007).  
 85. Fibule en bronze (arc) probablement de type 5a, L. act. 15 mm (4060).  
 86. Fibule en bronze, en cours de fabrication, L. act. 76 mm (4060).  
 L'objet a été abandonné après l'ouverture du pied, effectuée au burin, et la mise en forme de la gouttière du porte-ardillon, mais avant l'enroulement du ressort qui constitue une phase critique; pourtant, le fil destiné à former les spires ne s'est pas brisé près de la tête de l'arc (une reprise aurait alors été envisageable), mais plus loin, sans doute dans la partie prévue pour l'ardillon. Cet accident a justifié l'abandon de la fabrication, même à un stade aussi avancé; la fibule une fois terminée n'aurait pas été classée dans notre type 5a, à cause de son porte-ardillon triangulaire, mais plutôt dans le type 9a, comme l'indique la section massive.  
 87. Fibule en bronze de type 10b, L. act. 37 mm (4060).

88. Fragment de miroir quadrangulaire en bronze, gr. Lloyd-Morgan A, L. act. 35 mm (4060).

*Vaisselle, cadre de vie*

89. Crochet de simpulum en bronze, tête de canidé (?), L. act. 32 mm (4007).  
 90. Fragment de chaînette à maillons doubles en 8, L. act. 20 mm (4060).  
 91. Clé en bronze, L. 34 mm (4007).  
 L'une des 2 dents latérales, longue de 24 mm, a disparu.  
 92. Trépiéd en fer, ht. 158 mm (4007).  
 Seul subsiste l'un des pieds, légèrement incurvé vers l'extérieur, et une petite section de la partie supérieure, constituée d'une bande de fer horizontale de forme circulaire; peut-être le pied se prolongeait-il aussi par une bande horizontale dirigée vers le centre.  
 93. Applique en bronze en forme de croissant, L. 16,5 mm (4060).

La face plane indique une fixation par soudure sur support métallique.

94. Applique en bronze à bord festonné, massive, à souder, diam. 20 mm (4060).

*Activités*

- 95, 96. Deux plombs de filets en gouttière repliée, L. 82 mm (4060).  
 97. Navette en bronze à extrémité bifide, pour réparer les filets, L. act. 68 mm (4007).  
 98. Hameçon en bronze, ht. 23 mm (4007).  
 99. Deux fragments non jointifs d'un (ou 2) couteau(x) en fer, L. act. 43 et 67 mm (4060).  
 100. Douille ouverte d'un outil en fer, L. act. 115 mm (4007).  
 101. Fragment de pointe de lance foliacée, à nervure centrale, L. act. 100 mm (4007).  
 102. Talon de lance, en fer, L. 60 mm (4060).

Il comporte une soie conique et une tête de section carrée, de longueur sensiblement identique.

*Divers*

- 103-105. Trois anneaux en bronze, diam. 17, 29 et 23 mm (4060).  
 106, 107. Deux fragments d'anneaux en bronze, diam. 39 et env. 24 mm (4007).  
 108. Petit anneau en bronze, diam. 9 mm (4102).  
 109. Anneau épais en bronze, diam. 10 mm (4117).  
 110. Clou en bronze pour doublage de navire (?), L. 18 mm (4007).  
 111, 112. Deux clous en bronze, peut-être pour le même usage, L. act. 17 et 19 mm (4007).

- 113, 114. Deux clous en bronze, L. 68 mm et L. act. 48 mm (4007).

115. Tête de petit clou en bronze, L. act. 10 mm (4060).

116. Tête coupée au burin d'un gros clou en bronze, diam. 22,5 mm (4060).

117-121. Cinq tiges de bronze martelées, L. 66, 28, 24, 29 et 25 mm (4060).

122, 123. Deux tiges martelées, en bronze, non ill. (4100).

124. Fragment de tôle de bronze, repliée, non ill. (4100).

125-162. Trente huit fragments de tôle et masses informes en bronze, non ill. (4007).

163. Coulure de bronze, massive, non ill. (4100).

164. Fragment de tige de bronze à section carrée, encore en place dans une partie du moule qui a servi à la coulée, en argile orangée, traces noirâtres, non ill. (4007).

165. Fil de bronze tordu et martelé, L. act. 20 mm (4299).

166-185. Une vingtaine de débris de tiges de bronze, corrodées, non ill.

186-202. Dix-sept fragments de tiges de bronze, de section ronde, plate ou carrée, certaines de ces dernières seulement pouvant appartenir à des clous, non ill. (4007).

203-213. Onze fragments d'objets en fer, dont certains sont des parties de lames ou de manches plats, non nettoyés, non ill. (4007).

214, 215. Deux fragments plats en fer, non ill. (4100).

216-316. Cent fragments informes, en fer; beaucoup provenant sans doute de tiges de clous fragmentées, non ill. (4007).

317-319. Trois clous en fer, L. act. 99, 74 et 45 mm (4007).

320-337. Dix-huit clous en fer, non ill. (4007).

338-345. Huit fragments d'objets plats en fer, non ill. (4007).

356, 347. Deux clous en fer, L. act. 51 et 65 mm, non ill. (4003).

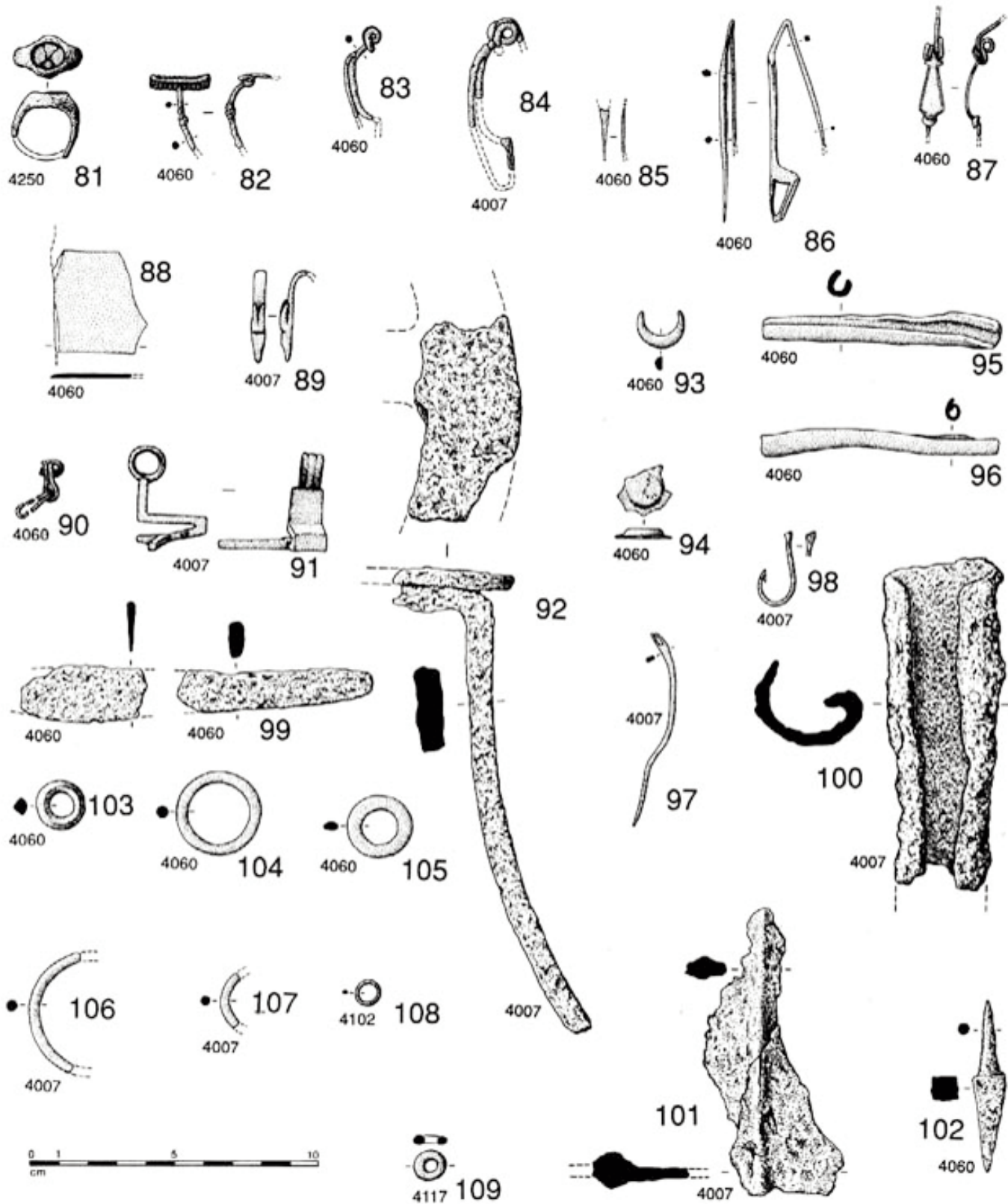
348, 349. Deux gros clous en fer, non ill. (4247 et 4100).

350. Plaque de tôle de fer, rectangulaire, légèrement arquée (4003).

351-355. Cinq fragments de tiges de fer, non ill. (4100).

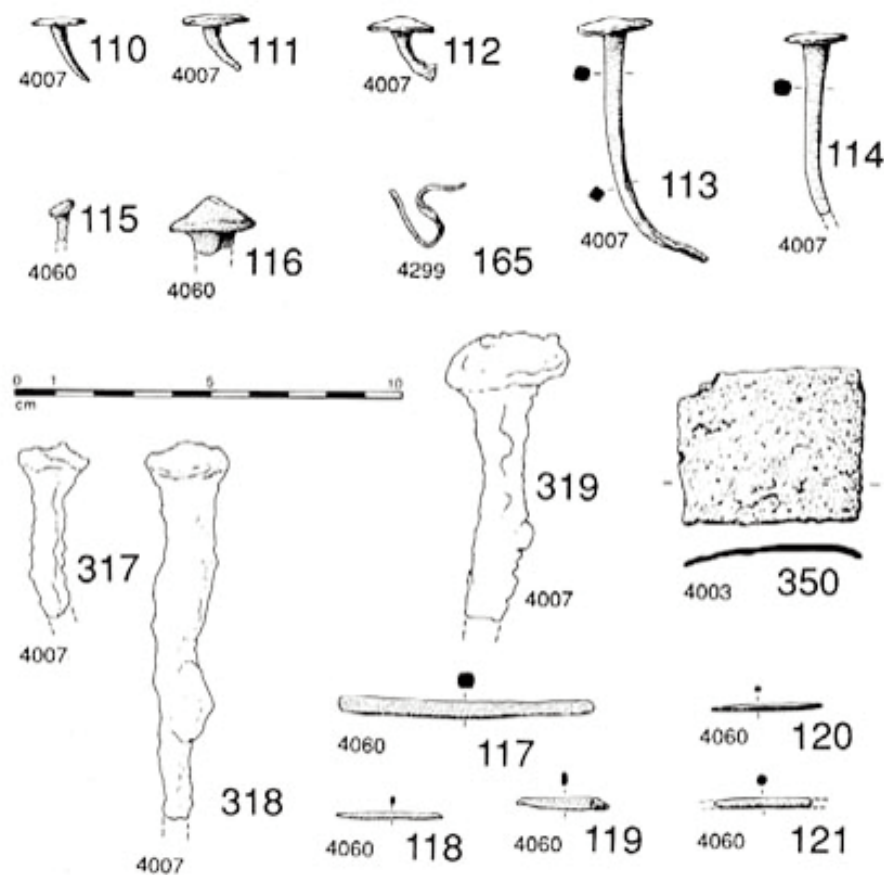
356. Battitures de forge, fer, non ill. (4060).

Il s'agit de paillettes ferreuses, cassantes, très plates et pour la plupart peu ou pas oxydées, représentant vraisemblablement des battitures



• 11-3 : Petits objets de la phase 4nE (début), vers -75/-50 av. J.-C. (éch. 1: 2).





• 11-4 : Petits objets de la phase 4nE (suite et fin), vers -75/-50 av. J.-C. (éch. 1: 2).

de forge. Des résidus de ce type sont produits lors du martelage d'épuration que doit subir la loupe, issue du four de réduction de minerai, pour devenir du fer.

357-370. Quatorze fragments de plomb, informes, sauf une plaque épaisse de 2 à 3 mm, dim. 57 x 26 mm, non ill. (4007).

#### 11.2.4. Phase 4nD, vers -50/-25 (fig. 11-5)

##### Parure, toilette

371. Pendant (?) ou cabochon en fritte bleu clair; L. act. 14 mm (4281).

L'objet a été moulé en forme de grappe de raisin, la partie supérieure (qui pouvait être percée d'un trou de suspension) manquant; l'autre face est plane.

372. Fibule en fer de type 5a (ou variante), L. act. 31 mm (4285).

373. Ressort de fibule en bronze, à 4 spires et corde interne, L. act. 31 mm (4139).

374. Anneau ouvert en bronze, section carrée: boucle d'oreille? Diam. 22 mm (4139).

375. Miroir circulaire, corrodé, L. act. 20 mm (4132).

376. Extrémité d'une spatule en bronze, L. act. 27 mm (4139).

##### Cadre de vie

377. Agrafe de réparation en plomb, L. 61 mm, pour un vase épais de 7 mm (4132).

378. Fragment de lampe à vernis noir mat, pâte grise, L. act. 54 mm (4132).

La forme générale en goutte d'eau, à canal ouvert, connaît des parallèles au Ier s. av. J.-C. (3); les lampes de ce modèle, assez peu répandues, quoique déjà signalées à Lattes (4), sont peut-être d'origine nord-italique.

379. Fragment de lampe à globules de type Dressel 2 ("Warzenlampe"); engobe gris, pâte

brun rouge feuilletée, L. act. 52 mm (4132).

La chronologie admise pour ce type de lampe à décor particulier, extrêmement répandu en Méditerranée, couvre les 2e et 3e quarts du Ier s. av. J.-C. (5).

380. Disque convexe en bronze, diam. 28 mm (4280).

381. Fragment de tôle de bronze avec un cercle central au repoussé, repliée sur un bord et percée au centre d'un trou carré; diam. restit. 64 mm (4280).

382. Jonction en fer, rivetée, L. act. 42 mm (4139).

Les deux extrémités, constituant peut-être un cerclage, ont été rapprochées, martelées et percées pour recevoir un rivet soigneusement maté d'un côté.

##### Activités

383. Peson de filet, en plomb, L. restit. 105 mm (4280).

384. Grand tranchet en fer, L. act. 343 mm, larg. max. 141 mm (4280).

Seule la pointe manque; le dos est épaissi par des percussions successives dont la marque est également visible sur la tranche supérieure du manche; deux rivets de fixation sont conservés, l'un d'eux semble avoir maintenu en place un fragment de tôle qui pourrait avoir constitué un renfort du manche en matière périssable.

385. Esse en fer, ht. 144 mm (4280).

Particulièrement robuste, muni d'une extrémité ouverte et d'une autre fermée, cet accessoire caractéristique de la boucherie provient du même ensemble stratigraphique que le tranchet ci-dessus.

##### Divers

386. Robuste barre de fer quadrangulaire, arquée à angle droit (scellement?), L. act. 70 mm, non ill. (4139).

387. *Id.*, plus petite, pliée à angle droit, larg. 40 mm, non ill. (4139).

388. Tige rectangulaire en fer, pliée à angle droit, L. act. 60 mm, non ill. (4139).

389. Bande de fer large de 22 mm, L. act. 54 mm, pliée à deux reprises, non ill. (4139).

390. Tige de fer plate terminée par un anneau aplati, L. act. 58 mm (4233).

391. Ardillon (?) en fer, L. 59 mm (4276).

392. Clou en bronze, L. 79 mm (4139).

393. Clou en bronze, L. act. 44 mm (4280).

394. Anneau en bronze, diam. 24 mm (4280).

395. Fgt. de plaque en fer épaisse, allongée, section

de 22 x 5 mm, L. act. 59 mm, non ill. (4139).

396. Fgt. de tige plate en fer, non nettoyée, non ill. (4285).

397-409. Treize fgts. de tiges en fer, non ill. (4139).

410-413. Quatre tiges de fer à section rectangulaire, non ill. (4233)

414, 415. Deux plaques de fer à section rectangulaire, non ill. (4139).

416. Rondelle en tôle de fer, diam. 30/35 mm, non ill. (4281).

417-437. Vingt et un clous en fer, non ill. (6 en 4139, 5 en 4233, 3 en 4281, 2 en 4047, 5 en 4197).

438-440. Trois gros clous en fer, non ill. (1 en 4225, 2 en 4285).

11.2.5. Phase 4nC, vers -25/-1 (fig. 11-6)

441. Tige plate en bronze, recourbée aux 2 extrémités, L. act. 56 mm, larg. 5,5 mm (4242).

442-456. Quinze clous en fer, non ill. (9 en 4242, 2 en 4248, 3 en 4269, 1 en 4270).

457. Tige d'un clou en fer, L. act. 75,5 mm, non ill. (4201).

458. Deux fgts. d'une tige de bronze, non ill. (4242).

459. Fragment de tôle de bronze, non ill. (4242).

460, 461. Deux fragments en fer, indéterminés, non ill. (1 en 4269, 3 en 4270).

462. Plaque épaisse en fer, non ill. (4242).

11.2.6. Phase 4nB, vers +1/+50 (fig. 11-6)

Vêtement

463. Clou de chaussure en fer, L. act. 14 mm (4407).

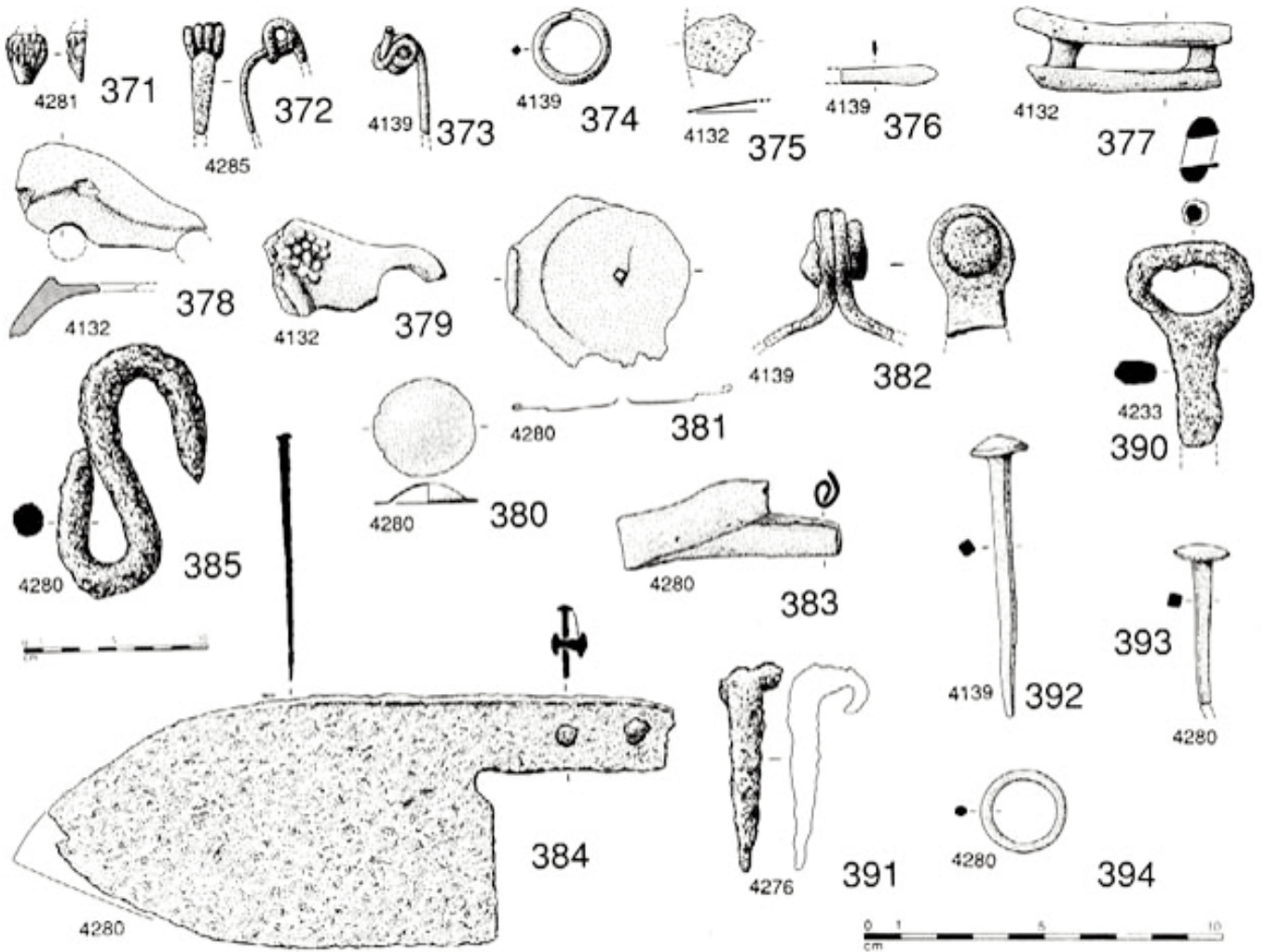
Cadre de vie

464. Fragment de verre à vitre translucide, couleur naturelle, bord épaissi, nombr. bulles allongées, dim. 91 x 56 mm (4407).

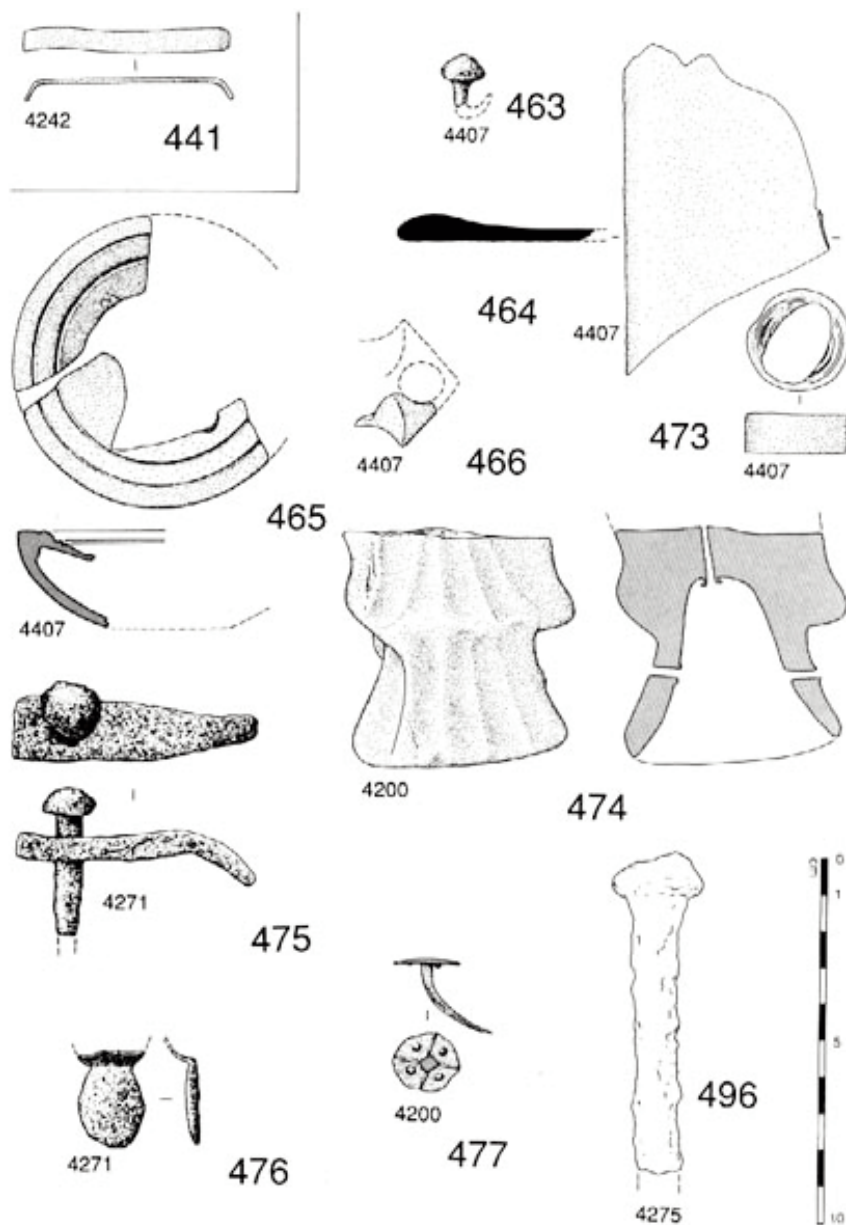
465. Lampe à pâte beige de type Loeschcke I, couverte orangé à brun-noir, diam. 76 mm (4407).

466. Bec triangulaire d'une lampe en terre cuite, couverte brun-orangé à brun (4407).

467-472. Six autres fragments de lampes impériales en terre cuite beige, pâte et couverte ana-



• 11-5 : Petits objets de la phase 4nD, vers -50/-25 av. J.-C. (éch. 1: 2).



• 11-6 : Petits objets de la phase 4nC (n° 441), vers -25/-1 av. J.-C., et de la phase 4nB (n° 463-496), vers +1/+50 ap. J.-C (éch. 1: 2).

logues, dont un fond plat sans estampille, une bordure d'oves et un fragment de bec arrondi; l'u.s. 4407 a donc livré les restes d'au moins 2 lampes différentes (4407).

473. Élément de charnière en os, diam. 28, ép. 11 mm (4407).

L'extérieur est poli au tour alors que l'inté-

rieur est resté brut; des traces de tournage, ou du moins de friction autour d'un axe, subsistent sur les deux tranches, très légèrement inclinées vers l'intérieur.

474. Statuette moulée en terre cuite, ht. act. 65 mm (4200).

Elle représente sans doute la partie infé-

rieure d'un personnage féminin en longue robe serrée à la ceinture; des perforations horizontales et verticales témoignent des techniques de moulage et de séchage; pâte orangée, jaune clair en surface, avec des traces d'engobe blanc très mal conservé.

#### Activités

475. Valet d'établi, en fer; L. act. de la hampe, 40 mm, de la partie horizontale, 65 mm (4271).

476. Fragment de pontet de fourreau d'épée, en fer, L. act. 26 mm (4271).

#### Divers

477. Clou de doublage de navire, en bronze, L. restit. 31 mm (4200).

478-495. Dix-huit clous en fer, non ill. (1 en 4200, 7 en 4208, 3 en 4212, 1 et 2 fgts de tiges en 4275, 4 en 4271).

496. Gros clou en fer, L. act. 87 mm (4275).

497. Deux fgts d'une plaque de tôle en fer, non ill. (4208).

498. Douze fgts d'une plaque en tôle de fer d'au moins 100 x 100 mm environ, non ill. (4200).

#### 11.2.7. Phase 4nA, niveaux remaniés (fig. 11-7)

#### Parure, toilette

499. Bracelet en verre transparent, fond jaune, série Gebhard 21b, larg. 18,5 mm (4001).

Forme datée dans la région du deuxième quart et du milieu du IIe s. av. notre ère (Feugère-Py 1989, p. 162).

500. Fibule en bronze, de type 5b2 ou 6b, L. act. 31 mm (4416).

501. Anneau en bronze, dim. max. 18 mm (4001).

En forme de D, il conserve un manchon de tôle qui permet de l'attribuer à un miroir articulé à boîtier, d'un type particulièrement bien représenté dans la basse vallée du Rhône au Ier s. de notre ère (gr. Lloyd-Morgan R).

#### Cadre de vie

502-505. Quatre fragments de verre à vitre, de couleur bleutée naturelle, translucides, non ill. (4209).

506, 507. Deux fragments de verre à vitre, couleur naturelle verdâtre (4416).

508. Angle d'un chenet en terre cuite rouge orangée, L. act. 72 mm, non ill. (4149).

509. Fragment de lampe du type cylindrique de l'Esquilin (Ricci D ou H) (6), en terre cuite beige-ocre, sans engobe conservé, L. act. 50 mm (4204).



510. Fragment de lampe de type Dressel 3, en pâte chamois, engobe brun-clair à rouge orangé; L. act. 72 mm (4237).

Un ergot latéral subsiste; type de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., fréquent essentiellement au tout début de l'époque d'Auguste (7).

511. Lampe à volutes de type Loeschcke I ou

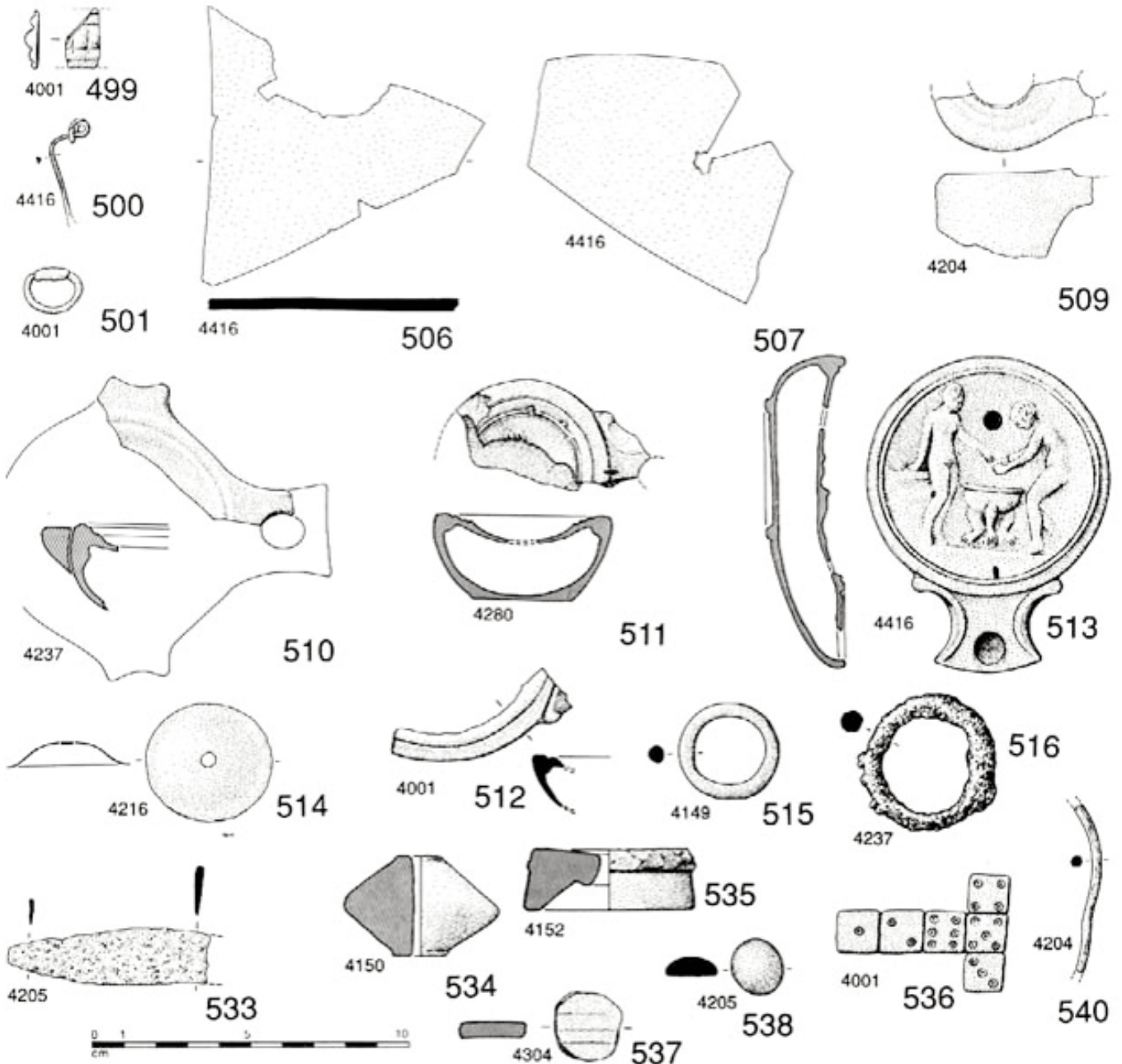
IV (Bailey A, B ou C), pâte ocre-beige, engobe orangé, diam. 52, ht. 27 mm (4280, intrusion).

512. Fragment de lampe en terre cuite ocre-orangé, engobe rouge clair, L. act. 59 mm (4001).

513. Lampe de type Loeschcke IA (Bailey A),

L. 102,5 mm, diam. 77 mm (4416).

Pâte beige à ocre, pas d'engobe conservé (restaurée). Le médaillon à décor moulé représente une scène de toilette, deux jeunes filles nues de part et d'autre d'une cuve hémisphérique à supports en forme de pattes de fauves; l'une, la main gauche tendue vers sa com-



pagne, s'appuie sur un socle disposé derrière elle; l'autre, penchée sur la cuve, se lave l'avant-bras. Un motif identique se retrouve sur une lampe du Musée de Bologne (8). La morphologie de cette lampe, avec un marli étroit et un médaillon relativement creux, indique une datation augustéenne.

514. Rondelle convexe, en tôle de bronze, percée au centre, diam. 39, ht. 8 mm (4216).

515. Anneau en bronze, diam. 32 mm (4149).

516. Anneau en fer, diam. 42 mm (4237).

517. Anneau en fer, non nettoyé, diam. env. 45 mm, non ill. (4216).

518-526. Neuf clous en fer (4 en 4001, 1 en 4149, 1 en 4152, 1 en 4209, 1 en 4216, 1 en 4235).

527-532. Six tiges (de clous?) en fer, non ill. (1 en 4204, 2 en 4146, 3 en 4235).

#### Activités

533. Couteau en fer, lame seule, L. act. 63 mm (4205).

534. Fusaïole en terre cuite modelée, bitronconique, diam. 49, ht. 32 mm (4150).

535. Fusaïole aménagée dans un fond de bol en céramique à vernis noir (Camp. A), diam. 54, ép. 19 mm (4152).

536. Dé en os, marquage 1; 2; 6I; 5; 4; 3; 14 x 14 x 13 mm (4001).

537. Jeton en céramique à vernis noir (camp. A), retaillé dans une paroi de vase, diam. env. 20 mm (4304).

538. Jeton en pâte de verre blanche opaque, diam. 17, ép. 6 mm (4205).

#### Divers

539. Fgt de tige de bronze martelée, de section carrée, L. act. 24 mm (4150).

540. Tige de bronze fragmentée, tordue, diam. facetté 3,5 mm (4204).

541. Fgt. de fer, indé., non ill. (4149).

542. Tige de fer, indé., 1 extr. aplatie, non ill. (4152).

543. Tige de fer à section plate, non ill. (4001).

544. Fragment de plaque en tôle de fer, non ill. (4146).

545. Fragment de plaque en fer, rectangulaire, allongée, L. act. 65 mm, non ill. (4216).

546. Fragment en plomb, allongé et tordu, L. act. 48 mm, provenant apparemment d'une découpe à la cisaille, non ill. (4304).

### 11.3. Commentaire

L'étude de ce mobilier sera abordée dans le chapitre de synthèse où sont examinés en

même temps les petits objets des zones 1, 3 et 4-nord faisant l'objet de cette publication. Comme précédemment, on se bornera donc à souligner l'intérêt, dans cette zone, des documents les plus significatifs.

Sans entrer dans le détail de la distribution topographique des petits objets, il faut d'abord noter l'existence de témoins attestant l'existence d'un artisanat du métal. Le travail du bronze apparaît dans la phase 4nF (125-75 av. notre ère), avec la présence de petits débris récupérés en vue d'une refonte: têtes de clous sectionnées (u.s. 4105, 4239), de coulures de bronze perdues dans la poussière du sol en terre battue des ateliers (u.s. 4401); ces débris se multiplient dans la phase suivante et il est évident que le travail du bronze, inauguré dans le quartier avant le deuxième quart du Ier s. av. J.-C., se développe de façon spectaculaire à partir des années 70. L'u.s. 4060 livre tous les documents typiques d'un atelier de bronzier spécialisé dans la fabrication des petits objets, qui n'exige qu'une technologie élémentaire: outre l'accumulation des pièces récupérées pour la refonte (anneaux, appliques, fragments divers), on rencontre ici plusieurs tiges martelées, disponibles pour des utilisations très diverses, et même une fibule abandonnée en cours de fabrication. Dans la même phase chronologique, l'u.s. 4007 comporte elle aussi des éléments significatifs (probable décharge de l'atelier voisin), comme ce petit fragment de tige de bronze encore en place dans son moule.

Comme on l'observe à plusieurs reprises sur des sites analogues (mais la chronologie haute fait tout l'intérêt de ces quelques vestiges), l'artisan ne limite pas ses activités au travail du bronze. Le foyer qu'il utilise, sans doute pourvu d'un soufflet, alimente une petite forge qui lui sert aussi à épurer, par martelage, des loupes de fer directement issues de la réduction de minerai (u.s. 4060, battitures n°356). Ce dernier n'est certainement pas situé à proximité immédiate (la masse des scories résiduelles signalerait alors sa présence), et les loupes sont donc transportées du site de réduction à l'atelier pour y subir les transformations nécessaires. Il s'agit là d'une information essentielle pour notre compréhension du processus de la production artisanale en contexte urbain, au Ier s. av. notre ère.

Une autre activité importante du quartier, comme dans les autres secteurs fouillés à

Lattes, est constituée par la pêche. Mais celle-ci ne laisse que peu d'accessoires non périssables, témoins des pratiques traditionnelles de pêche au filet (pesons cylindriques n°95 et 96, vers 75-50; et 384, vers 50-25; navette en bronze n°97, vers 75-50) ou à la ligne (hameçons en bronze n°20, vers 125-75; et 98, vers 75-50). La rareté relative de ces objets impose une interprétation dans le seul contexte général du gisement, et en confrontation avec les restes ichtyofauniques.

La proximité de la mer est également illustrée par divers types de clous en bronze, particulièrement adaptés à la forte corrosion du milieu salin, parmi lesquels il faut distinguer la catégorie particulière des clous à large tête et fine tige acérée (n°478, première moitié du Ier s. ap. J.-C.). Ces clous, relativement fréquents dans les contextes littoraux du Haut-Empire, sont caractérisés par la présence, au revers de la tête, de protubérances disposées symétriquement. On sait depuis la découverte des navires de Nemi (9) que les clous de ce modèle étaient utilisés pour la fixation des doublages de plomb protégeant l'extérieur des carènes de navires. Dans le secteur 4 de Lattes, 3 clous présentant les mêmes proportions, mais dont la corrosion ne permet malheureusement pas d'observer le revers, apparaissent dans l'u.s. 4007, c'est-à-dire dès le deuxième quart du Ier s. av. notre ère (n°110-111). Il sera intéressant de vérifier, dans les fouilles ultérieures, si d'autres découvertes permettent de dater de cette époque la première utilisation de ce procédé, sans aucun doute d'origine italique, de protection des coques de navires (v. *infra* la carte de répartition, fig. 17-27).

D'un même point de vue technique, il faut noter la datation précoce d'une clé en bronze d'un type évolué, dans l'u.s. 4007 (vers 75-50). Alors que le monde celtique connaît depuis longtemps divers systèmes de serrures et de clés à mouvement latéral, de tels objets demeurent inconnus en Gaule méridionale avant le Haut-Empire romain, et l'exemplaire lattois constitue l'un des objets de ce type les plus précoces que l'on trouve dans le Midi (10). Malgré la possibilité de serrures et de clés complexes en bois, dont on ne connaît jusqu'à présent aucun exemple en Gaule du Sud, on doit en conclure que jusqu'à l'époque romaine, les portes des habitations et des meubles ne pouvaient se fermer à clé.

L'existence d'un petit valet d'établi en fer dans la phase 4nB (n°476, u.s. 4271, première moitié du Ier s. ap. J.-C.) constitue également un jalon important de l'histoire des techniques, dans la mesure où cet accessoire ne semble pas encore avoir été signalé pour l'Antiquité.

Toujours par comparaison avec la région environnante, on notera enfin la présence particulièrement précoce, à Lattes, de 3 jetons ou pions en verre dès la phase 4nF, vers 125-75 av. notre ère. Cette datation haute est sans

aucun doute à mettre au compte des relations privilégiées qu'entretient le site de Lattes avec le monde gréco-italique, où de tels objets existent depuis une haute antiquité.

## NOTES

(1) Type connu au deuxième Age du Fer: par exemple Hélène 1937, p. 269 fig. 164, 4 (Montlaurès); Rancoule 1980, fig. 37, 22 (La Lagaste); Fouet-Savès 1971, fig. 21, J110 (Vieille-Toulouse); également en Italie, par exemple dans la tombe San Bernardo 32 d'Ornavasso (Graue 1974, pl. 23, 15).

(2) Ricci 1973, p. 209-211; Pavolini 1987, p. 140.

(3) Deneauve 1969, pl. XXXIII, n°259; Zaccaria Ruggiu 1980, types IV, 1 et IV, 4, avec parallèles à Délos, Corinthe, Rome et sur divers sites d'Italie du Nord.

(4) Espérou 1978, p. 74 et fig. 24, 25.

(5) Ricci 1973, p. 182-193.

(6) Ricci 1973, p. 213-217.

(7) Ricci 1973, p. 193-198.

(8) Gualandi-Genito 1977, n°263.

(9) Ucelli 1940, p. 158-9 et fig. 162.

(10) Cf. cependant Jannoray 1955, pl. LVII, 4.

## BIBLIOGRAPHIE

Publications utilisés pour les typologies:

*Bracelet en verre*: Gebhard 1989.

*Fibules*: Feugère 1985.

*Lampes*: H. Dressel, tableau typologique du *C.I.L.* XV, 2, I, pl. 3, reproduit notamment par Pavolini 1987, p. 147, fig. 2 (ce classement typologique a été recomposé par N. Lamboglia: tableau reproduit par exemple par B. Bailly dans *CLPA* 11, 1962, p. 80-81); Loeschcke 1911; Bailey 1980; Ricci 1973.

*Miroirs en bronze*: Lloyd-Morgan 1981.

*Perle en verre*: Haevernick 1960.

**Bailey 1980** : D.M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, 2. Roman Lamps made in Italy*, Londres, 1980.

**Deneauve 1969** : J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.

**Espérou 1978** : J.-L. Espérou, Les lampes à vernis noir de Lattes (Hérault), *AEL* 1, 1978, 71-74.

**Feugère 1985** : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* (suppl. 12 à la *RAN*), Paris 1985.

**Feugère-Py 1989** : M. Feugère et M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981), in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 153-167.

**Fouet-Savès 1971** : G. Fouet et G. Savès, Le bronze à Vieille-Toulouse : trouvailles anciennes, *RAN* IV, 1971, 47-92.

**Gebhard 1989** : R. Gebhard, Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 73-83.

**Graue 1974** : J. Graue, *Die Gräberfelder von Ornavasso* (Hamburger Beitr. zur Arch., Beiheft 1), Hamburg 1974.

**Gualandi-Genito 1977** : M.C. Gualandi-Genito, *Lucerne fittili delle collezioni del Museo Archeologico di Bologna*, Bologne, 1977.

**Haevernick 1960** : T.E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.

**Hélène 1937** : P. Hélène, *Les origines de Narbonne*, Toulouse-Paris, 1937.

**Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Enserune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, 1955

**Lloyd-Morgan 1981** : G. Lloyd-Morgan, *Catalogue of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen, IX, The Mirrors*, Nimègue, 1981.

**Loeschcke 1911** : S. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des anti ken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.

**Pavolini 1987** : C. Pavolini, Le lucerne romane fra il III sec. a.C. e il III sec. d.C., in *Ceramiques hellénistiques et romaines* (ALUB 331), Paris 1987.

**Rancoule 1980** : G. Rancoule, *La Lagaste, agglomération gauloise du bassin de l'Aude* (Atacina 10), Carcassonne, 1980.

**Ricci 1973** : M. Ricci, Per una cronologia delle lucerne tardo-repubblicane, *RSL*, 39, 1973, 168-234.

**Ucelli 1940** : G. Ucelli, *Le Nave di Nemi*, Rome, 1940.

**Zaccaria Ruggiu 1980** : A. Zaccaria Ruggiu, *Le lucerne fittili del Museo Civico di Treviso*, Rome, 1980.





## 12

## Les monnaies de l'îlot 4-nord

par Michel Py

## 12.1. Introduction

Avec 237 monnaies, l'îlot 4-nord et ses marges (ruelle-drain 107, sondage dans la rue 100) ont livré 86% des trouvailles monétaires étudiées dans ce recueil. C'est dire l'importance de ce lot, qui tient à différentes raisons: l'époque tout d'abord (essentiellement le Ier s. av. n. è.), où la circulation atteint à Lattes son volume maximum; la spécificité ensuite de l'utilisation de certains lieux, comme la salle 1 qui comportait des niveaux particulièrement riches en monnaies (notamment u.s.4060). Je reviendrai ci-après (chapitre 18) sur ces problèmes de répartition. Comme précédemment, les documents seront décrits par phase, et dans chaque phase par grands types ou origines (sur les principes adoptés dans la description des monnaies, voir plus haut, §4-1).

## 12.2. Catalogue

## 12.2.1. Monnaies de la phase 4nG (-150/-125)

## – Marseille (fig.12-1)

- 4360-5-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,39 / 19 / 1,5 / 12

- 4394-3-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, MASS(A)  
BR / 0,99 / 12 / 1,8 / 12
- 4241-6-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, MASS(A) à l'exergue  
BR / 1,66 / 11,5 / 2,2 / 3

## – Indéterminée (fig.12-1)

- 4161-2-1  
fragment de monnaie en bronze fruste  
D/ ?  
R/ ?  
BR / 0,64 / ? / 2 / ?

## 12.2.2. Monnaies de la phase 4nF (-125/-75)

## – Gaule du sud (fig.12-1)

- 4239-6-6  
imitation de petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à gauche (M)ASSA/LIA (lettres inversées, écrites de droite à gauche)  
BR / 2,06 / 13,5 / 2 / 7
- 4450-7-4

monnaie à la croix  
D/ tête à gauche excentrée  
R/ croix excentrée, croissant, point  
AR / 3,05 / 13 / 2,5 / ?

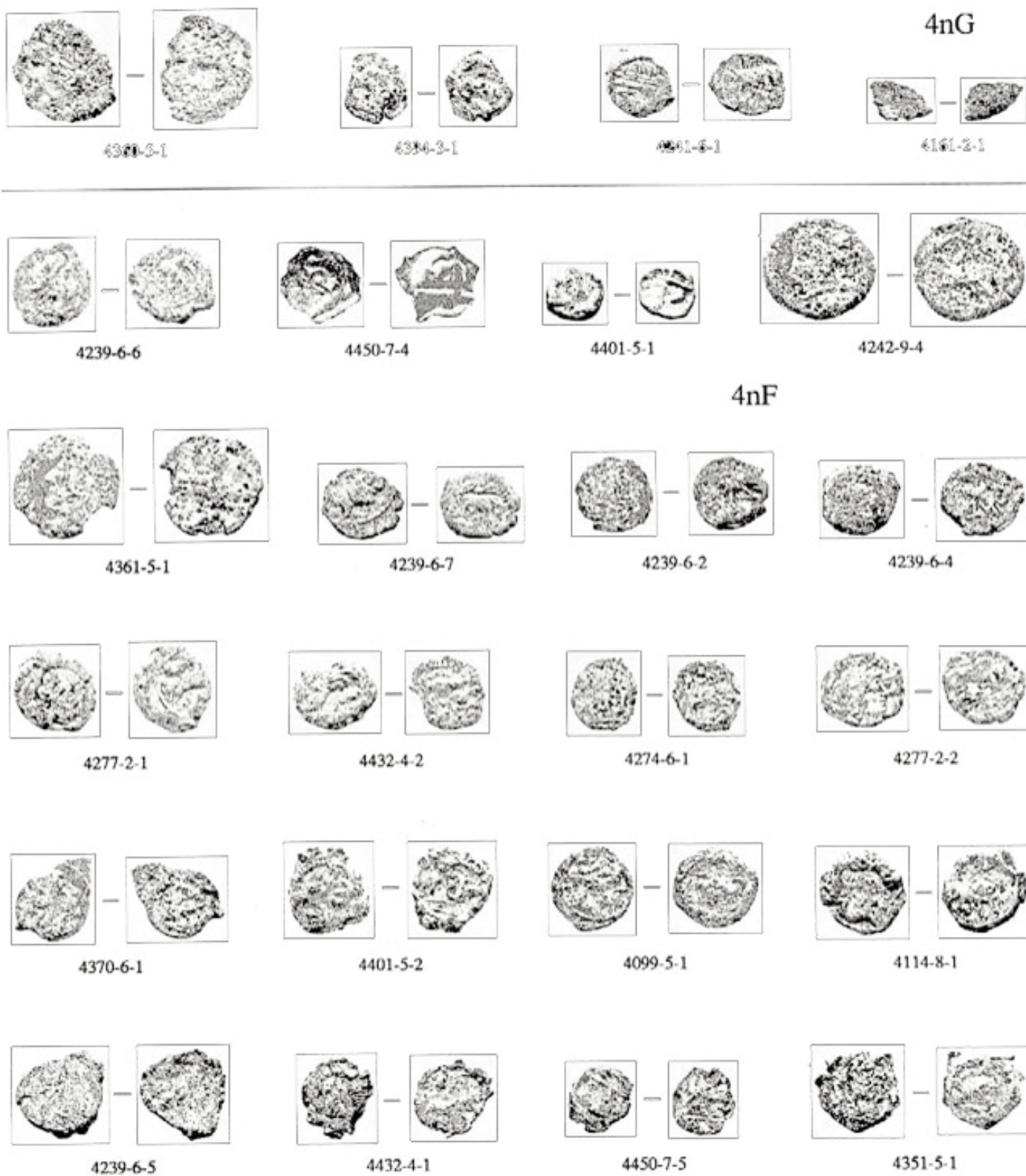
- 4401-5-1  
monnaie à la croix divisionnaire (1)  
D/ tête à gauche, usée  
R/ croix, croissant, motifs usés (hache?)  
AR / 0,52 / 9,6 / 1 / ?

## – Marseille

*Pécule de la salle 9 de l'îlot 4-nord (u.s. 4357) (fig.12-2)*

Ce lot de 10 moyens bronze de Marseille a été recueilli de manière groupée dans la sédimentation de sol 4357 de la salle 9 (voir ci-après, fig.18-13): s'agit-il d'un enfouissement volontaire, en quelque sorte un "mini-trésor", comme pourrait l'indiquer l'unité de type des monnaies en question, ou bien d'un pécule contenu dans une enveloppe périssable, du type "bourse", égaré en ce lieu ? Les données de fouille laissent le doute.

- 4357-7-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite (usé)  
BR / 3,68 / 19 / 1,9 / 11



• 12-1: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nG et 4nF).



- 4357-7-2  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche, grénétis  
R/ taureau à droite (usé), traces de lettres  
BR / 5,40 / 20 / 2,6 / 10
- 4357-7-3  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à gauche  
R/ taureau à droite, (M)ASSA à l'exergue  
BR / 4,58 / 20 / 2,6 / 2
- 4357-7-4  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à gauche  
R/ taureau à droite, (MA)SS(A) à l'exergue  
BR / 3,27 / 19 / 1,8 / 4
- 4357-7-5  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à gauche, grénétis  
R/ taureau à droite, (M)AS(SA) à l'exergue  
BR / 4,50 / 19 / 2,8 / 7
- 4357-7-6  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres au dessus et à l'exergue  
BR / 3,63 / 19 / 2,3 / 11
- 4357-7-7  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête laurée à gauche, grénétis  
R/ taureau à droite, MAS(SA) à l'exergue  
BR / 5,97 / 19 / 3 / 10
- 4357-7-8  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 3,41 / 19 / 2,3 / 6
- 4357-7-9  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 6,31 / 19 / 3,1 / 6
- 4357-7-10  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 4,42 / 18 / 2,3 / 6

*Autres monnaies de Marseille* (fig.12-1 et 12-3)

- 4361-5-1  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, usé  
BR / 2,92 / 19 / 2,2 / 5
- 4242-9-4  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 6,08 / 19 / 2,8 / 11

- 4239-6-7  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, MASSA  
BR / 1,46 / 12,5 / 1,5 / 6
- 4239-6-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,92 / 12,5 / 2,4 / 7
- 4239-6-4  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (M)ASS(A)  
BR / 2,2 / 14 / 2,5 / 7
- 4277-2-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 2,88 / 14 / 2,8 / 5
- 4432-4-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, MASS(A)  
BR / 1,86 / 14,5 / 2,9 / 5
- 4274-6-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, (M)ASS(A)  
BR / 1,40 / 12 / 1,9 / 6
- 4277-2-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, traces de lettres, grénétis  
BR / 1,80 / 15 / 2 / 11
- 4370-6-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau (usé), grénétis, traces de lettres (importante languette de découpage en pointe)  
BR / 1,78 / 12,8 / 1,8 / 12
- 4401-5-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, en haut (MA)SS(A), à l'exergue  
DI  
BR / 2,57 / 14 / 3 / 6
- 4099-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 2,09 / 14,4 / 3,1 / 12
- 4114-8-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,30 / 14 / 2,5 / 12
- 4239-6-5  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète

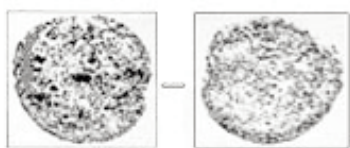
- D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,60 / 15 / 1,9 / 12
- 4432-4-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau (usé)  
BR / 0,96 / 13 / 2 / 1
- 4450-7-5  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, MA à l'exergue  
BR / 0,53 / 11 / 1,3 / 5
- 4351-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête décentrée  
R/ taureau à droite, grénétis, MA  
BR / 2,36 / 13,7 / 2,5 / ?
- 4356-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à droite  
BR / 1,35 / 11 / 2 / ?
- 4450-7-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète (fragment)  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 1,01 / 12,8 / 1,7 / 7
- 4274-6-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète (fragment)  
D/ tête excentrée  
R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 0,42 / 13 / 1,3 / ?

– Nîmes (fig.12-3)

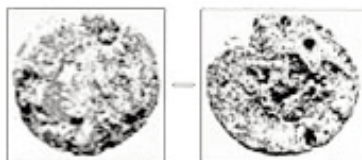
- 4099-5-2  
petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, NAMA/(SA)T  
BR / 2,12 / 15 / 2 / 6
- 4240-2-1  
petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, NAMA/SAT  
BR / 1,55 / 14,2 / 1,5 / 6

– Indéterminées (fig.12-3)

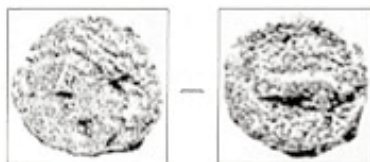
- 4239-6-3\*  
BR / 0,54 / 12 / 1,5 / ?
- 4277-2-3  
BR / 2,44 / 14 / 3 / ?
- 4450-7-3  
BR / 1,55 / 12 / 2 / ?



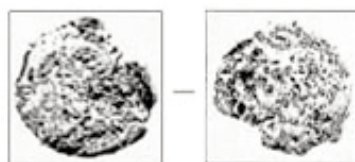
4357-7-1



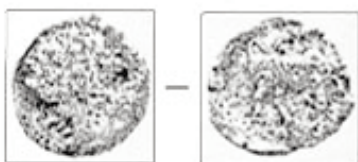
4357-7-2



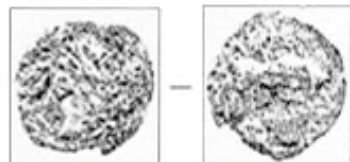
4357-7-3



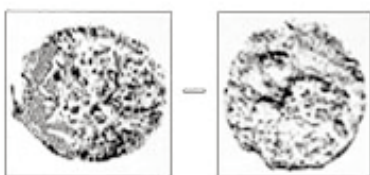
4357-7-4



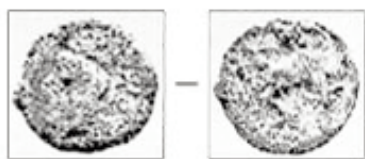
4357-7-5



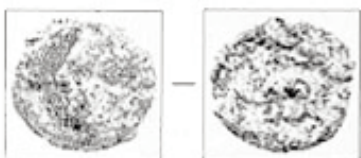
4357-7-6



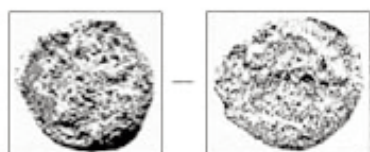
4357-7-7



4357-7-8



4357-7-9



4357-7-10

- 12-2: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur. Pécule monétaire de la pièce 9 (phase 4nF, us. 4357).

### 12.2.3. Monnaies de la phase 4nE (-75/-50)

#### – Marseille

##### a) Drachme (fig.12-4)

- 4060-2-1  
drachme de Marseille en argent  
D/ tête à droite  
R/ lion à droite, delta  
AR / 1,66 / 15 / 2 / 6

##### b) Obole et héli-obole (fig.12-4)

- 4060-2-51  
obole de Marseille en argent  
D/ tête décentrée  
R/ MA dans les cantons d'une roue  
AR / 0,51 / 12 / 1 / ?
- 4060-2-48  
héli-obole en argent ?  
D/ usé  
R/ usé  
AR / 0,38 / 6,7 / 1,5 / ?

##### c) Moyens bronzes (fig.12-4)

- 4007-12-15  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 3,88 / 18 / 2,2 / 10
- 4007-12-9  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 5,31 / 17 / 2,8 / 11
- 4060-2-17  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, (MAS)S(A)  
BR / 4,66 / 18 / 2,5 / 3
- 4060-2-22  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, (M)ASS(A)  
BR / 3,19 / 18 / 2 / 4
- 4060-2-23  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 4,12 / 17 / 2,7 / 2
- 4060-2-37  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 4,24 / 19 / 2 / 2
- 4060-2-42  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 3,41 / 20 / 2,4 / 1
- 4117-2-3  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 3,99 / 19 / 2,4 / 4
- 4060-2-7  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète?  
D/ tête usée (à droite?)  
R/ taureau?  
BR / 1,68 / 16 / 1,5 / ?
- 4007-12-18  
moyen bronze de Marseille au taureau cornupète (demi)  
D/ tête à gauche (usée)  
R/ taureau à droite  
BR / 3,40 / 17 / 1,9 / ?
- d) Petits bronzes (fig.12-5 et 12-6)
- 4007-12-7  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ droit oxydé  
R/ taureau à droite  
BR / 2,13 / 13,2 / 4,5 / ?
- 4007-12-11

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 2,03 / 12,3 / 2,7 / 7

• 4007-12-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MAS)SA

BR / 1,52 / 14 / 2 / 5

• 4060-2-10

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,07 / 11 / 1,8 / 7

• 4060-2-14

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,35 / 12 / 2,9 / 1

• 4060-2-19

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)A

BR / 1,82 / 15 / 2 / 6

• 4060-2-20

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à gauche, (M)ASSA

BR / 1,41 / 12 / 1,5 / 12

• 4060-2-26

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 1,77 / 13,6 / 2,4 / 12

• 4060-2-28

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,53 / 12 / 2,2 / 12

• 4060-2-29

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASSA

BR / 2,21 / 14 / 2,5 / 6

• 4060-2-3

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,89 / 14,5 / 2,3 / 6

• 4060-2-35

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, MAS(SA)/LI(A)

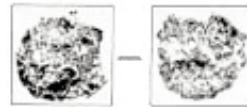
BR / 2,18 / 14 / 2 / 9

• 4060-2-44

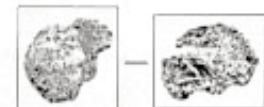
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau, (M)ASSA(LI)ET(ON)

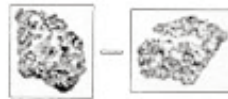
BR / 1,90 / 13,8 / 2,1 / 8



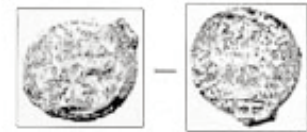
4356-5-1



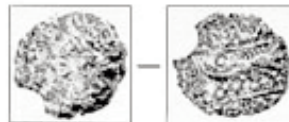
4450-7-1



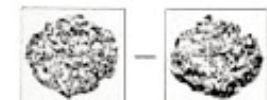
4274-6-2



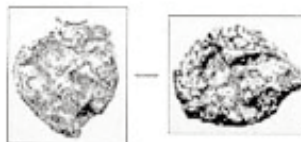
4099-5-2



4240-2-1



4239-6-3



4277-2-3



4450-7-3

4nF

• 12-3: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nF).

• 4060-2-46

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MA)SSA

BR / 1,07 / 12 / 1,8 / 8

• 4060-2-9

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,50 / 13 / 2 / 8

• 4075-2-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 2,00 / 14,6 / 2,7 / 6

• 4078-2-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 2,24 / 14,4 / 3,1 / 9

• 4139-9-17

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 1,98 / 14,5 / 2,3 / 12

• 4060-2-30

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis

R/ taureau cornupète à droite, traces de lettres

BR / 2,32 / 14 / 2,5 / 6

• 4060-2-38

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis

R/ taureau à droite, (MASSA)/LIA

BR / 2,52 / 14 / 2,5 / 9

• 4060-2-16

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, S derrière la nuque

R/ taureau à droite, (MASSA)/LIA

BR / 1,39 / 13 / 2 / 4

• 4060-2-8

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, Xi derrière la nuque

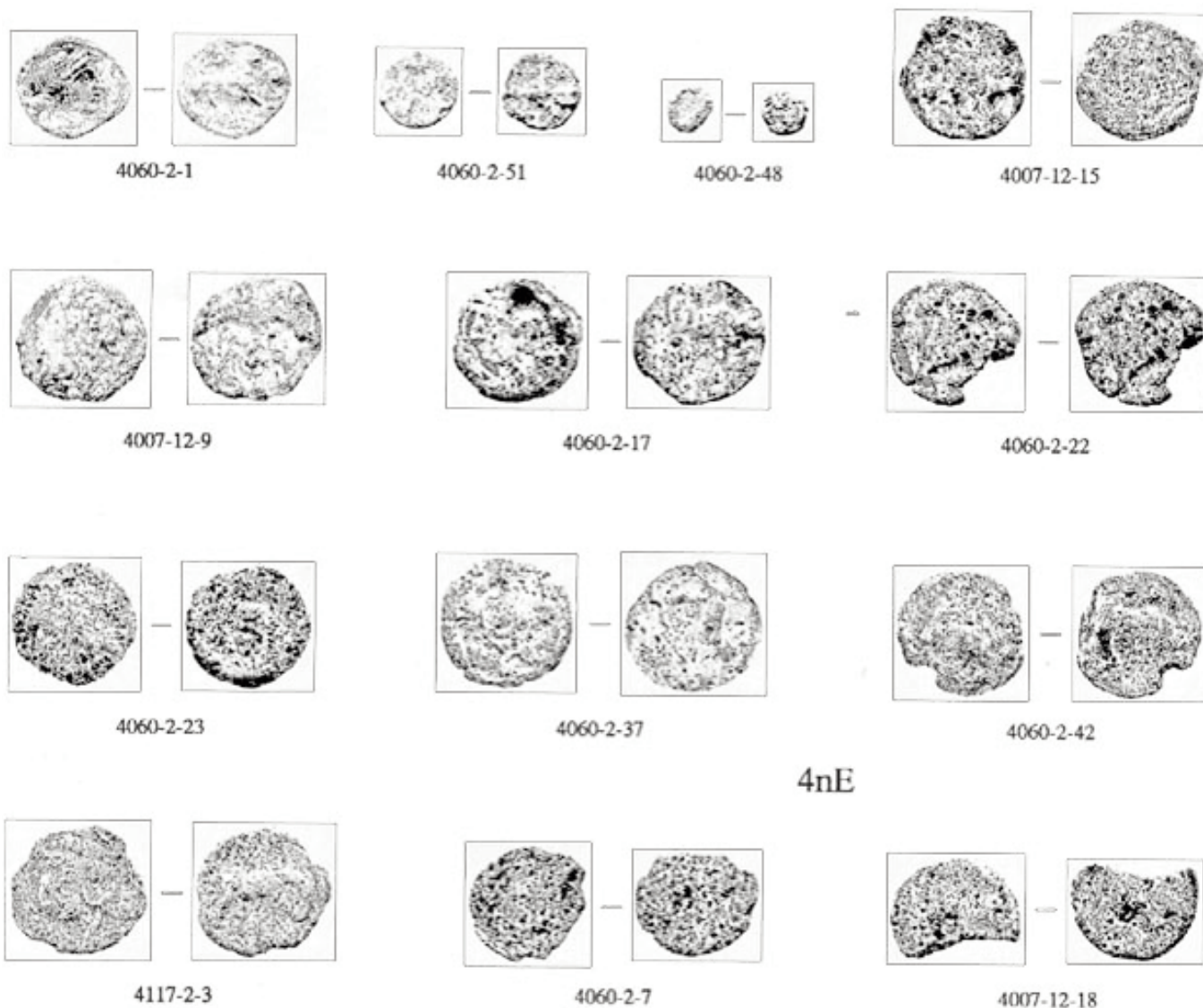
R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,00 / 13 / 2,3 / 6

• 4007-12-10

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche





4nE

- 12-4: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nE).

R/ taureau à droite, MA(SSA)

BR / 2,62 / 14 / 2,6 / 10

- 4007-12-16

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 2,11 / 15 / 2,5 / 12

- 4007-12-17

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite

BR / 2,02 / 14,5 / 2,8 / 10

- 4007-12-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, (MA)SS(A)

BR / 1,89 / 14 / 2,3 / 2

- 4007-12-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,22 / 14 / 2,5 / 5

- 4060-2-18

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, (M)ASSA

BR / 1,58 / 13 / 1,8 / 10

- 4060-2-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à gauche, traces de lettres

BR / 3,70 / 14 / 3,6 / 7

- 4246-3-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,74 / 14 / 2 / 12

- 4060-2-36

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche très effacée

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,90 / 13 / 2 / 6

- 4007-12-12

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête oxydée

R/ taureau à droite

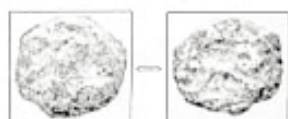
BR / 1,30 / 12,8 / 2,5 / ?

- 4060-2-33

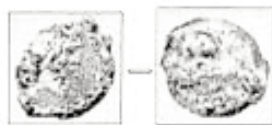
petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête usée

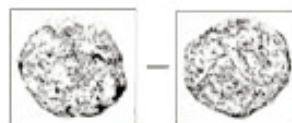
R/ taureau à gauche, (MAS)SA



4007-12-7



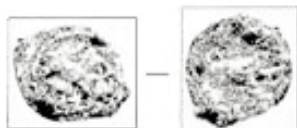
4007-12-11



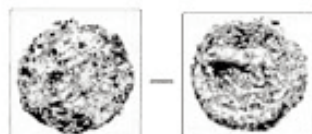
4007-12-4



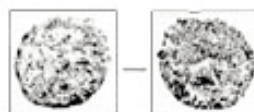
4060-2-10



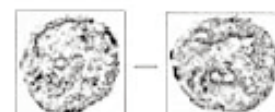
4060-2-14



4060-2-19



4060-2-20

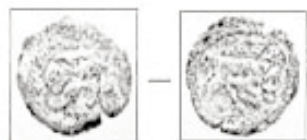


4060-2-26

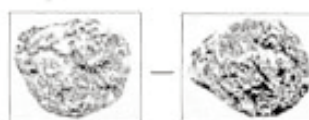
4nE



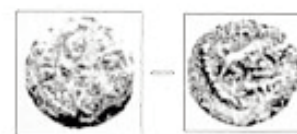
4060-2-28



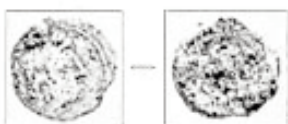
4060-2-29



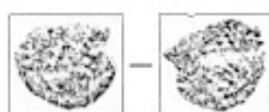
4060-2-3



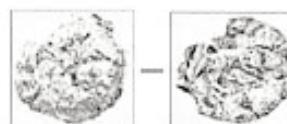
4060-2-35



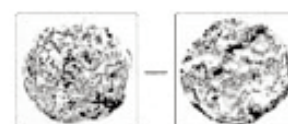
4060-2-44



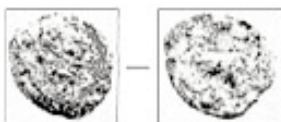
4060-2-46



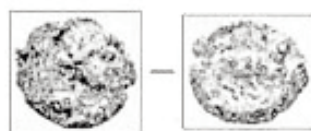
4060-2-9



4075-2-2



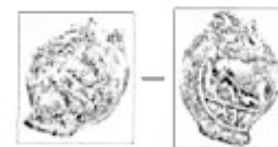
4078-2-1



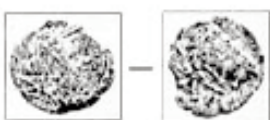
4139-9-17



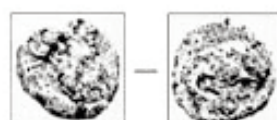
4060-2-30



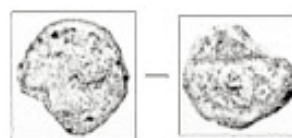
4060-2-38



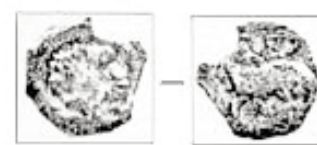
4060-2-16



4060-2-8



4007-12-10



4007-12-16

- 12-5: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nE).

BR / 1,56 / 12,8 / 2,4 / ?

• 4060-2-49

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête usée

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,28 / 14,5 / 2,5 / ?

• 4007-12-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète probable

D/ tête à droite

R/ taureau usé

BR / 1,46 / 13 / 2,3 / 3

• 4060-2-45

petit bronze, peut-être au taureau\*

D/ tête à droite

R/ animal à gauche, lettres à l'exergue

BR / 1,29 / 13,5 / 16 / 4

#### - Taureau passant (fig.12-6)

• 4060-2-25

petit bronze de Marseille au taureau passant

D/ tête à gauche

R/ taureau passant à droite

BR / 1,37 / 13 / 2 / 7

• 4060-2-50

petit bronze de Marseille au taureau passant

D/ tête à gauche

R/ taureau passant à droite, MASS(A)/PS

BR / 1,36 / 14 / 1,5 / 6

#### - Nîmes (fig.12-6)

• 4060-2-4

petit bronze de Nîmes au sanglier

D/ tête à gauche

R/ sanglier à gauche, (N)AMA

BR / 1,07 / 14 / 2,3 / 7

• 4060-2-15

petit bronze de Nîmes au sanglier

D/ fruste

R/ sanglier à gauche, traces de lettres

BR / 1,64 / 14 / 1,5 / ?

• 4060-2-27

petit bronze de Nîmes au sanglier

D/ tête à gauche

R/ sanglier à gauche, NAMA

BR / 1,95 / 14 / 1,8 / 6

#### - Potins (fig.12-6)

• 4060-2-31

potin au long cou

D/ tête à gauche, classe A de Gentic, 1981

R/ quadrupède à droite, queue relevée, patte avant pliée

BR / 3,34 / 16 / 3 / 5

• 4075-2-1

potin au long cou (fraction)

D/ arrière de la tête

R/ base de quadrupède

BR / 1,05 / 16 / 1,7 / ?

• 4117-2-2

potin fruste

D/ ?

R/ corps d'animal?

BR / 3,02 / 15 / 2,4 / ?

#### - Celtique (fig.12-7)

• 4451-2-1

petit bronze attribué aux Arvernes (2)

D/ tête à gauche

R/ échassier à gauche; devant, (II)POS

BR / 2,15 / 15 / 1,9 / 2

• 4060-2-32

petit bronze attribué aux Arvernes\* (2)

D/ tête à gauche

R/ échassier à gauche; devant, IIPOS

BR / 2,19 / 13,1 / 2 / 6

• 4160-1-1

petit bronze arverne\* (3)

D/ tête à gauche

R/ cheval marin à gauche; autour : MOTVIDIACA

BR / 2,97 / 16 / 2,2 / 6

• 4060-2-52

potin à la grosse tête attribué aux Séquanes (4)

D/ tête à gauche, couronne figurée par une double

barre

R/ animal cornu à gauche, queue relevée en S

BR / 4,76 / 20 / 4,5 / 2

#### - Gaule du sud (fig.12-7)

• 4250-3-1

imitation de petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, légende dégénérée

BR / 1,99 / 13 / 2 / 10

• 4060-2-11

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR / 2,23 / 15 / 1,8 / 12

• 4060-2-12

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR / 2,88 / 16 / 2 / 5

• 4060-2-2

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR / 2,67 / 18 / 1,5 / 5

• 4060-2-47

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR fourré / 1,98 / 14 / 2,5 / 3

• 4060-2-6

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR fourré / 2,79 / 15 / 2,8 / 2

• 4060-2-39

monnaie d'argent dans la suite des monnaies à la croix\* (5)

D/ tête à droite

R/ animal bondissant à droite

AR fourré / 1,55 / 11 / 2,1 / ?

#### - Indéterminées

• 4060-2-21

demi monnaie d'argent fourrée, non identifiée\*

AR fourré / 2,10 / 15,2 / 1,9 / ?

• 4060-2-24

demi monnaie d'argent fourrée, non identifiée\*

AR fourré / 0,63 / 17 / 1 / ?

• 4060-2-34

demi monnaie d'argent fourrée, non identifiée\*

AR fourré / 0,77 / 17 / 1,2 / ?

• 4060-2-43

fragment de petit bronze fruste

BR / 0,72 / 13 / 2,4 / ?

• 4007-12-3

petit bronze fruste

BR / 2,01 / 15 / 2,4 / ?

• 4007-12-6

monnaie de bronze fruste

BR / 4,05 / 15,5 / 4,5 / ?

• 4007-12-8

monnaie de bronze fruste

BR / 2,12 / 14 / 2,8 / ?

• 4007-12-13

monnaie de bronze fruste (flanc non frappé?)

BR / 6,44 / 20,5 / 2,4 / ?

• 4007-12-14

petit bronze fruste

BR / 3,12 / 16 / 4,5 / ?

• 4060-2-40

petit bronze fruste

BR / 2,60 / 14 / 2,6 / ?

• 4060-2-41

petit bronze fruste

BR / 1,35 / 12,5 / 2 / ?

• 4117-2-1

petit bronze fruste

BR / 1,53 / 13 / 2 / ?

• 4117-2-6

petit bronze fruste

BR / 1,70 / 14,5 / 1,8 / ?

• 4060-2-13

petit bronze fruste (peut-être de Marseille)

BR / 2,40 / 14 / 3,5 / ?

#### 12.2.4. Monnaies de la phase 4nD (-50/-25)

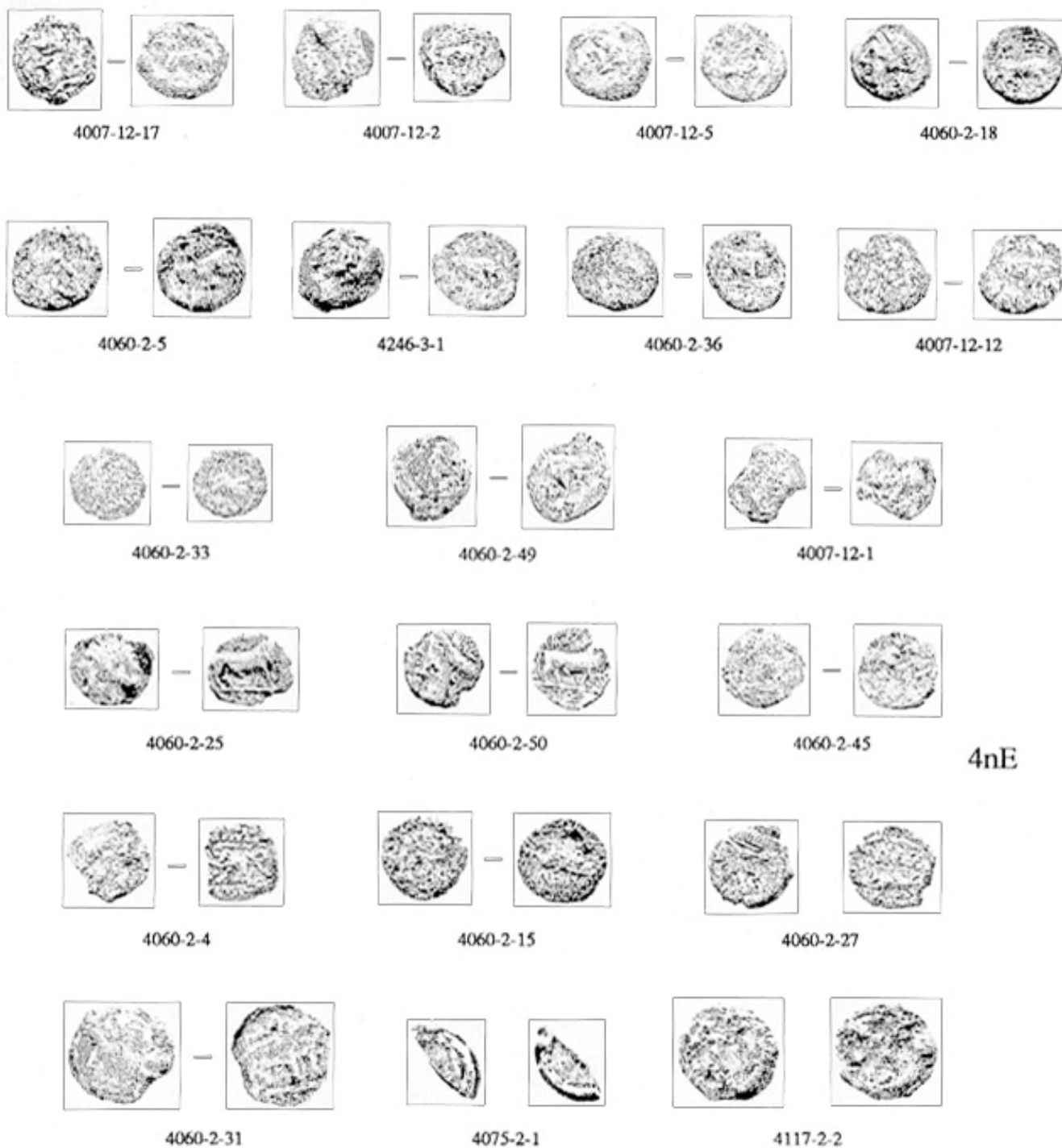
##### - Marseille (fig.12-8 et 12-9)

##### - Moyens bronzes

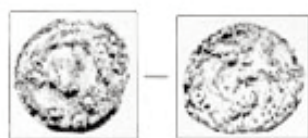
• 4280-7-27

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

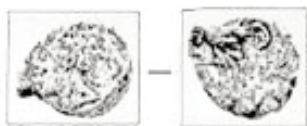




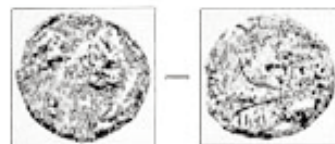
• 12-6: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nE).



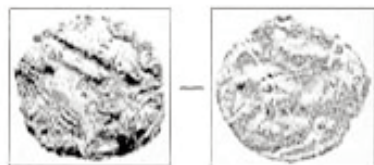
4451-2-1



4060-2-32



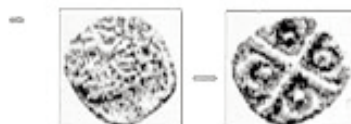
4160-1-1



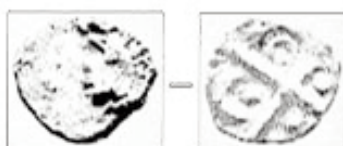
4060-2-52



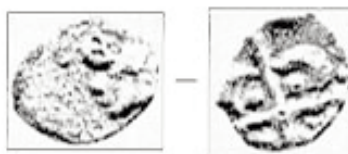
4250-3-1



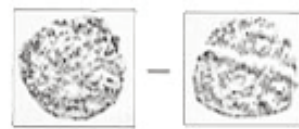
4060-2-11



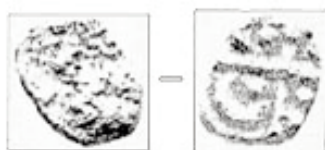
4060-2-12



4060-2-2



4060-2-47



4060-2-6



4060-2-39

4nE

- 12-7: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nE).

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,22 / 17 / 1,6 / 12

- 4285-4-3

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite

BR / 2,26 / 18 / 1,5 / 1

- *Petits bronzes*

- 4139-9-3

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, MASSA/LIA

BR / 1,68 / 13 / 2,7 / 2

- 4139-9-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)AS(SA)

BR / 2,26 / 14,5 / 2 / 1

- 4139-9-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau, (MA)SSA

BR / 1,88 / 13,9 / 2,5 / 7

- 4139-9-6

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 1,72 / 11 / 2,1 / 6

- 4225-4-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,01 / 15 / 1,8 / 12

- 4225-4-3

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, MA(SSA) à l'exergue

BR / 1,77 / 13 / 2 / 7

- 4225-4-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MA)SS(A)

BR / 1,22 / 12,5 / 1,8 / 6

- 4280-7-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,54 / 13 / 2,2 / 8

- 4280-7-11

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASSA

BR / 2,26 / 13,5 / 2,7 / 6

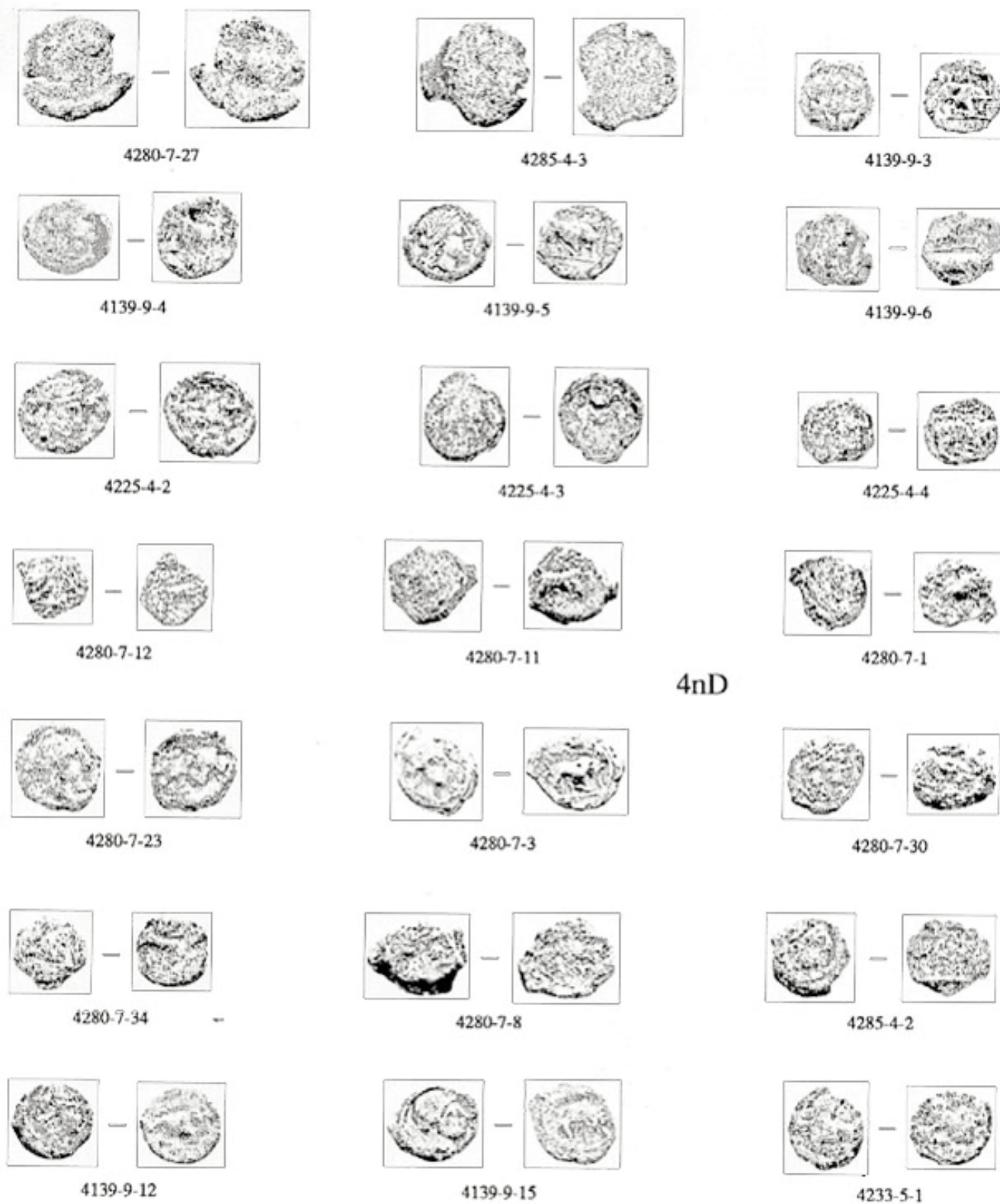
- 4280-7-12

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

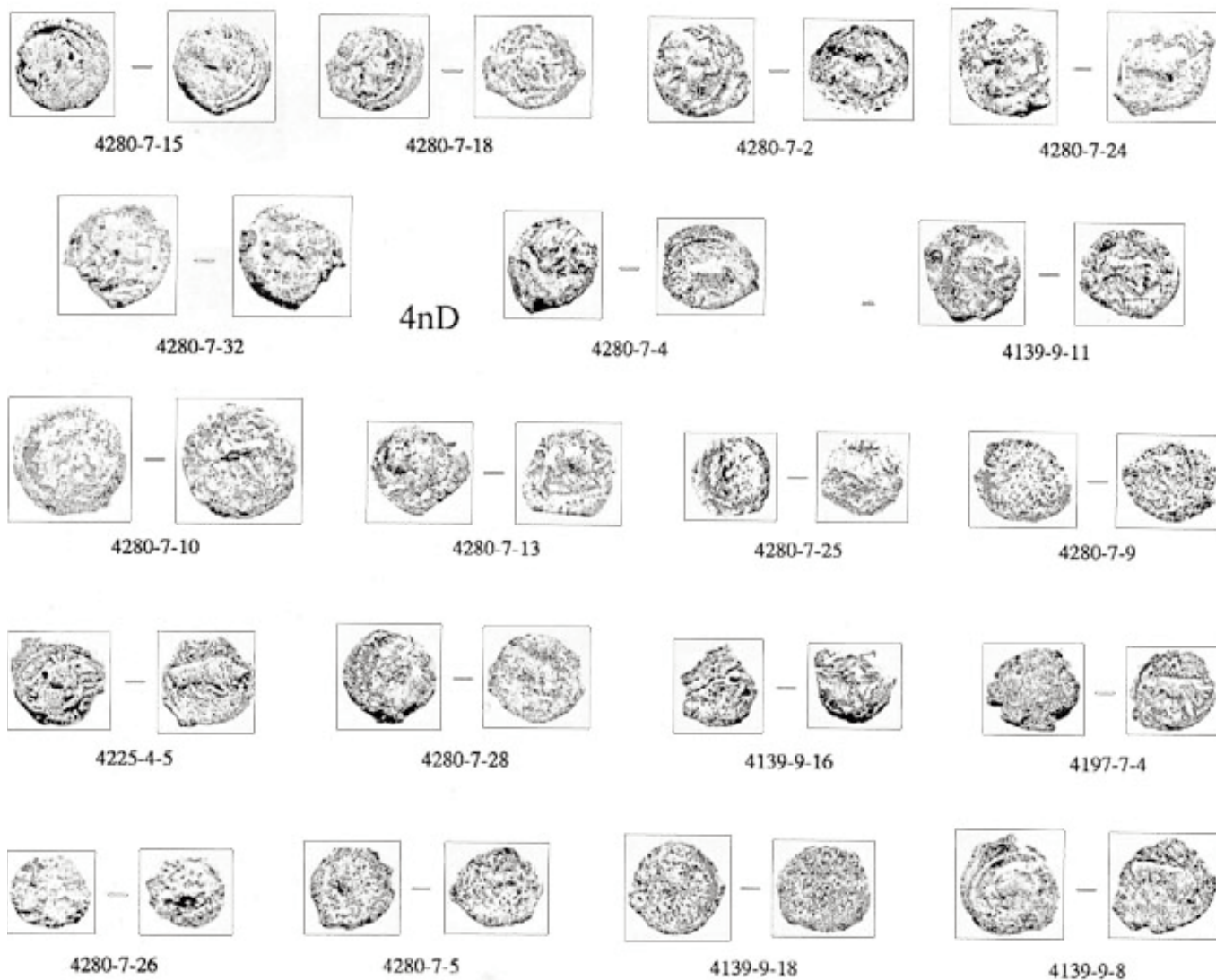
R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,14 / 11,5 / 1,5 / 9



• 12-8: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nD).





• 12-9: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nD).

- 4280-7-23  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, grénetis  
BR / 1,81 / 13 / 2 / 8
- 4280-7-3  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (M)ASSA  
BR / 2,12 / 13,5 / 2,6 / 9
- 4280-7-30  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,62 / 13 / 2,2 / 10
- 4280-7-34  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète

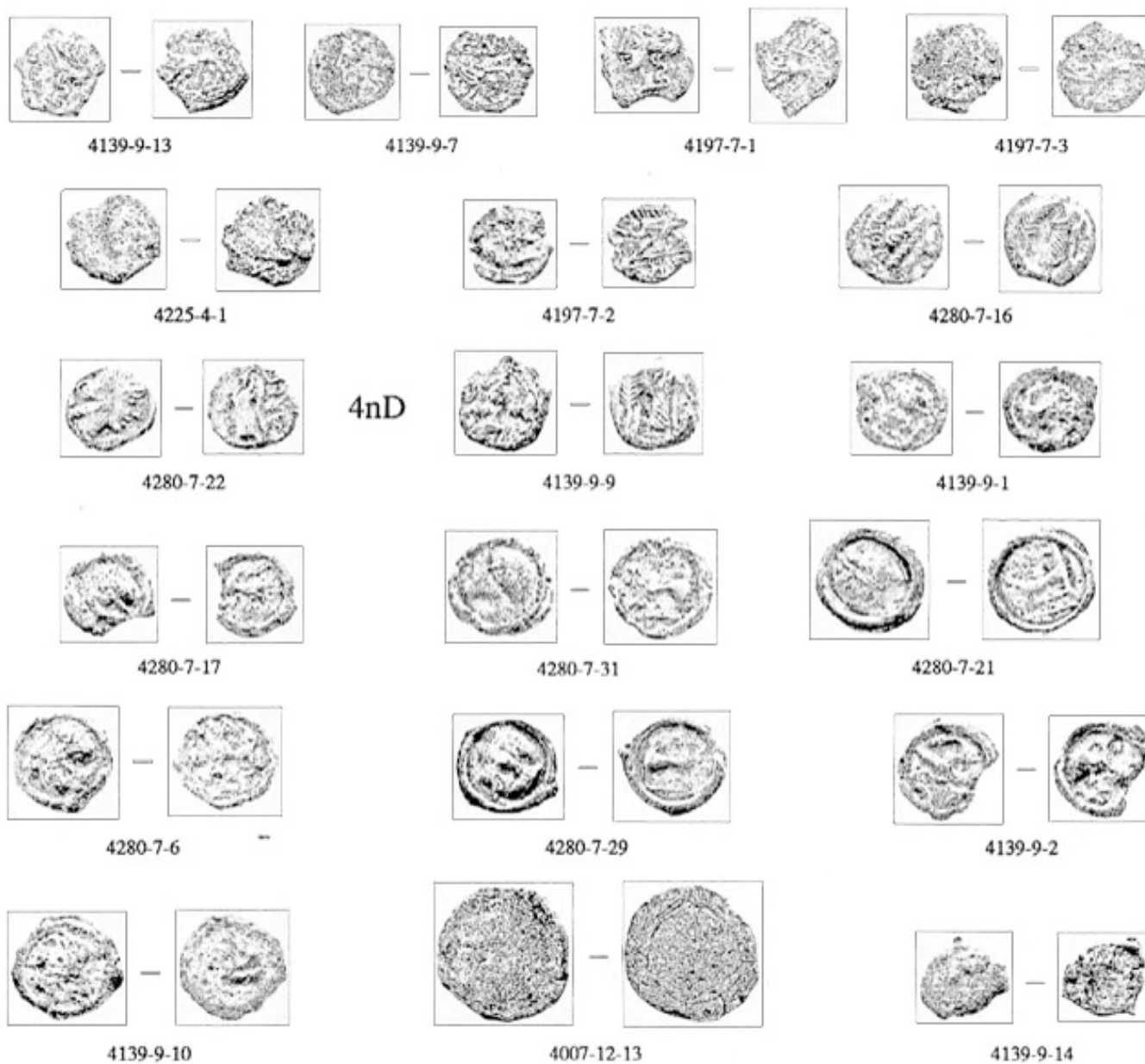
- D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,62 / 12 / 2 / 5
- 4280-7-8  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (M)ASS(A)  
BR / 3,36 / 14 / 2,8 / 6
- 4285-4-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 1,98 / 13 / 2,1 / 10
- 4139-9-12  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau à droite

- BR / 1,52 / 13,5 / 2,2 / 6
- 4139-9-15  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,02 / 14 / 2,5 / 6
- 4233-5-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,75 / 13 / 2,3 / 7
- 4280-7-15  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau à droite, (MASS)A/(LI)A  
BR / 1,97 / 14 / 2 / 6

- 4280-7-18  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, (M)ASS(A)/..A?..  
BR / 2,16 / 13 / 2,5 / 7
- 4280-7-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, (M)ASSA  
BR / 1,82 / 13,5 / 2,8 / 6
- 4280-7-24

- petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 1,96 / 13,5 / 2,5 / 1
- 4280-7-32  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,25 / 14 / 2,5 / 12
- 4280-7-4  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète

- D/ tête à droite, grénétis  
R/ taureau à droite, grénétis, MASS(A)  
BR / 1,82 / 13 / 2 / 12
- 4139-9-11  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,44 / 13 / 2,2 / 12
- 4280-7-10  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche



• 12–10: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nD).

R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,89 / 15 / 2,4 / 8

- 4280-7-13

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 2,15 / 13 / 2,2 / 2

- 4280-7-25

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,42 / 12 / 1,8 / 2

- 4280-7-9

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,44 / 12,5 / 1,3 / 12

- 4225-4-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche, grénetis  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 1,90 / 13,5 / 2,1 / 7

- 4280-7-28

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche, grénetis  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,36 / 13 / 2 / 11

- 4139-9-16

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à gauche  
BR / 1,40 / 11 / 2,5 / ?

- 4197-7-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à droite, (MAS)SA  
BR / 1,63 / 12,2 / 2,3 / 5

- 4280-7-26

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à droite  
BR / 1,33 / 11,2 / 2 / ?

- 4280-7-5

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à droite, MA  
BR / 1,45 / 10 / 1,5 / ?

- 4139-9-18

petit bronze de Marseille au taureau cornupète probable  
D/ tête à droite  
R/ taureau usé  
BR / 1,62 / 13 / 2 / 8

- 4139-9-8

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, grénetis; derrière sigma  
R/ taureau à droite, (MAS)SA/OAE (7)  
BR / 1,89 / 13 / 2,2 / 5

#### – Nîmes (fig.12-10)

- 4139-9-13

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, (N)AMA/(S)AT  
BR / 1,78 / 11,5 / 2,3 / 6

- 4139-9-7

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, (N)AM(A)  
BR / 1,17 / 13,5 / 1,5 / 6

- 4197-7-1

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, NAMA/(S)AT  
BR / 1,63 / 14 / 2 / 8

- 4197-7-3

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, NAM(A/SAT)  
BR / 1,25 / 13,5 / 1,5 / 7

- 4225-4-1

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche  
R/ sanglier à gauche, NAM(A)  
BR / 1,60 / 14,5 / 1,5 / 7

- 4197-7-2

petit bronze de Nîmes au sanglier  
D/ tête à gauche, grénetis  
R/ sanglier à gauche, (NAMA)/SAT  
BR / 0,92 / 13 / 1,3 / 6

- 4280-7-16

petit bronze des Volques Arécomiques  
D/ tête à droite; derrière, VOLCA(E)  
R/ personnage debout en toge; à gauche, palme; à droite, ARE(C)  
BR / 2,19 / 14 / 2,5 / 6

- 4280-7-22

petit bronze des Volques Arécomiques  
D/ tête à droite; devant, une couronne  
R/ personnage debout en toge; à gauche, palme; à droite, AREC  
BR / 1,99 / 14 / 2,3 / 6

- 4139-9-9

petit bronze des Volques Arécomiques (demi)  
D/ tête à droite; devant, une couronne, grénetis  
R/ personnage debout en toge; à gauche, palme  
BR / 2,80 / 15 / 2,2 / 12

#### – Potins (fig.12-10)

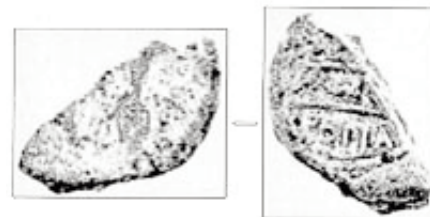
- 4139-9-1

potin au long cou  
D/ tête à gauche  
R/ quadrupède à droite, queue relevée  
BR / 1,83 / 14 / 2,6 / 4

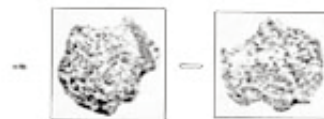
- 4280-7-17

potin au long cou  
D/ tête à gauche  
R/ quadrupède à droite, queue relevée  
BR / 1,23 / 13,2 / 1,8 / 10

- 4280-7-31

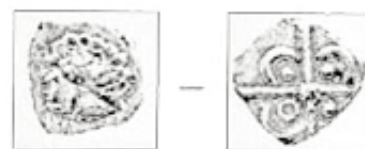


4197-7-5

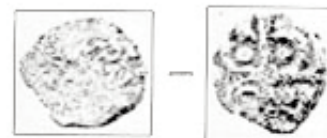


4nD

4280-7-14



4285-4-1



4280-7-33

- 12–11: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nD).

potin au long cou  
D/ tête à gauche  
R/ quadrupède à gauche, queue relevée  
BR / 2,44 / 15 / 2,5 / 4

- 4280-7-21

potin au long cou  
D/ tête à gauche, classe A (8)  
R/ quadrupède à gauche, queue relevée, patte avant pliée  
BR / 1,92 / 15 / 1,5 / 5

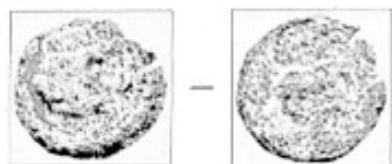
- 4280-7-6

potin au long cou  
D/ tête à gauche, classe C  
R/ quadrupède à gauche, queue relevée, patte avant pliée  
BR / 2,07 / 15,5 / 2,5 / 10

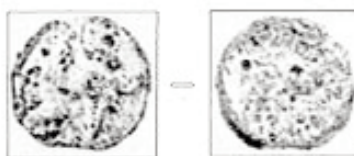
- 4280-7-29

potin au long cou  
D/ tête à gauche, classe D  
R/ quadrupède à gauche, queue relevée

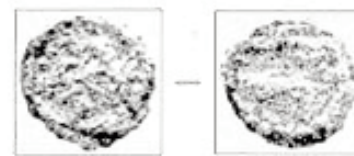




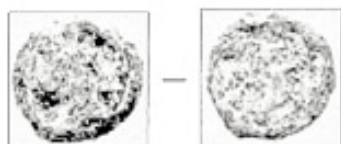
4248-4-1



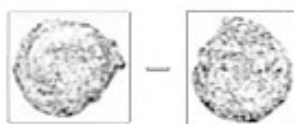
4248-4-2



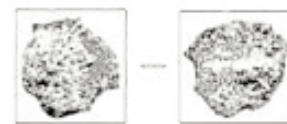
4248-4-19



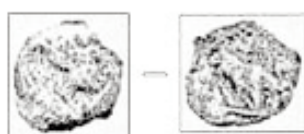
4242-9-1



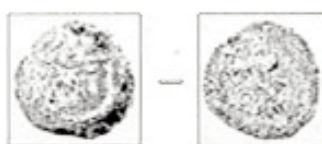
4242-9-2



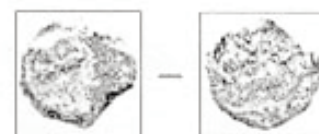
4242-9-3



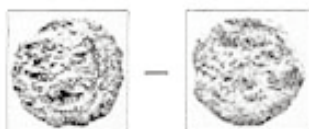
4248-4-16



4248-4-18



4248-4-3



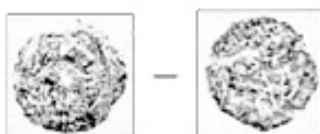
4248-4-7



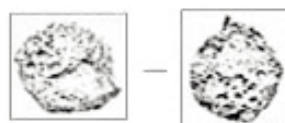
4248-4-9



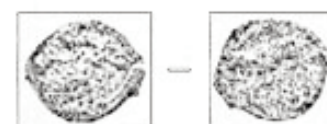
4248-4-11



4248-4-13



4269-3-4

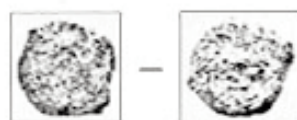


4221-3-1

4nC



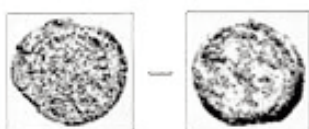
4269-3-1



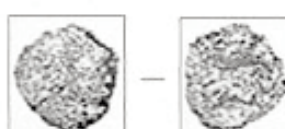
4269-3-2



4248-4-15



4248-4-8



4248-4-12



4248-4-4

BR / 2,75 / 15 / 2,1 / 9

• 4139-9-2

potin au long cou

D/ tête à gauche, probablement classe A

R/ quadrupède à droite, queue relevée

BR / 1,67 / 14 / 2,3 / 6

• 4139-9-10

potin écrasé\*

D/ tête usée

R/ fruste

BR / 3,14 / 15 / 2,7 / ?

#### – Gaule du sud (fig.12-11)

• 4197-7-5

as de Lyon (demi)\* (6)

D/ tête de César et d'Octave adossées

R/ proue à droite; à l'exergue: COPIA

BR / 10,80 / 31 / 4 / 1

• 4280-7-14

imitation de petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, légende dégenérée

BR / 1,47 / 14 / 2,2 / 2

• 4285-4-1

monnaie à la croix (LT VIII 2976)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau

AR fourré / 2,40 / 15,5 / 2,5 / 5

• 4280-7-33

monnaie à la croix (LT VIII 3040)

D/ tête de nègre à gauche

R/ croix, 4 croissants, 3 points, un S

AR fourré / 2,36 / 14 / 2,1 / 2

#### – Indéterminées

• 4139-9-14

petit bronze fruste

BR / 1,44 / 12,5 / 2,1 / ?

#### 12.2.5. Monnaies de la phase 4nC (-25/-

1)

#### – Marseille (fig.12-12)

• 4248-4-1

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, (MA)SS(A)

BR / 5,19 / 19 / 2,3 / 6

• 4248-4-2

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 4,25 / 18 / 2,5 / 11

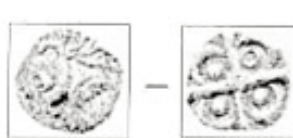
• 4248-4-19

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

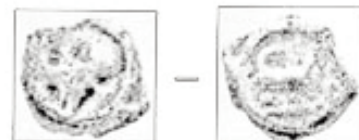
D/ droit oxydé

R/ taureau à droite

BR / 3,55 / 16 / 3,8 / ?



4248-4-6



4269-3-3

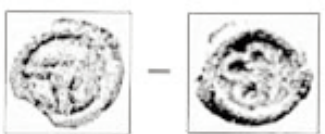


4248-4-10

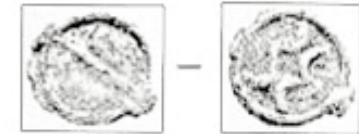


4248-4-14

4nC



4248-4-17



4248-4-5

• 12–13: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nC).

• 4242-9-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,90 / 16 / 2,5 / 4

• 4242-9-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASS(A)

BR / 1,64 / 13 / 2 / 8

• 4242-9-3

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (M)ASSA

BR / 1,51 / 12,5 / 2,2 / 11

• 4248-4-16

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MA)SS(A)

BR / 2,96 / 14 / 2,7 / 11

• 4248-4-18

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 3,12 / 15 / 2,7 / 8

• 4248-4-3

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 2,86 / 14,5 / 3 / 6

• 4248-4-7

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 2,13 / 14,5 / 2 / 10

• 4248-4-9

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite

BR / 2,24 / 15 / 2 / 12

• 4248-4-11

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite, grénetis

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,92 / 15 / 2 / 1

• 4248-4-13

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite, grénetis

R/ taureau à droite, MAS(SA)/lettres illisibles à l'exergue

BR / 2,10 / 14 / 2,5 / 5

• 4269-3-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite, usée

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,77 / 11,5 / 2,5 / 11

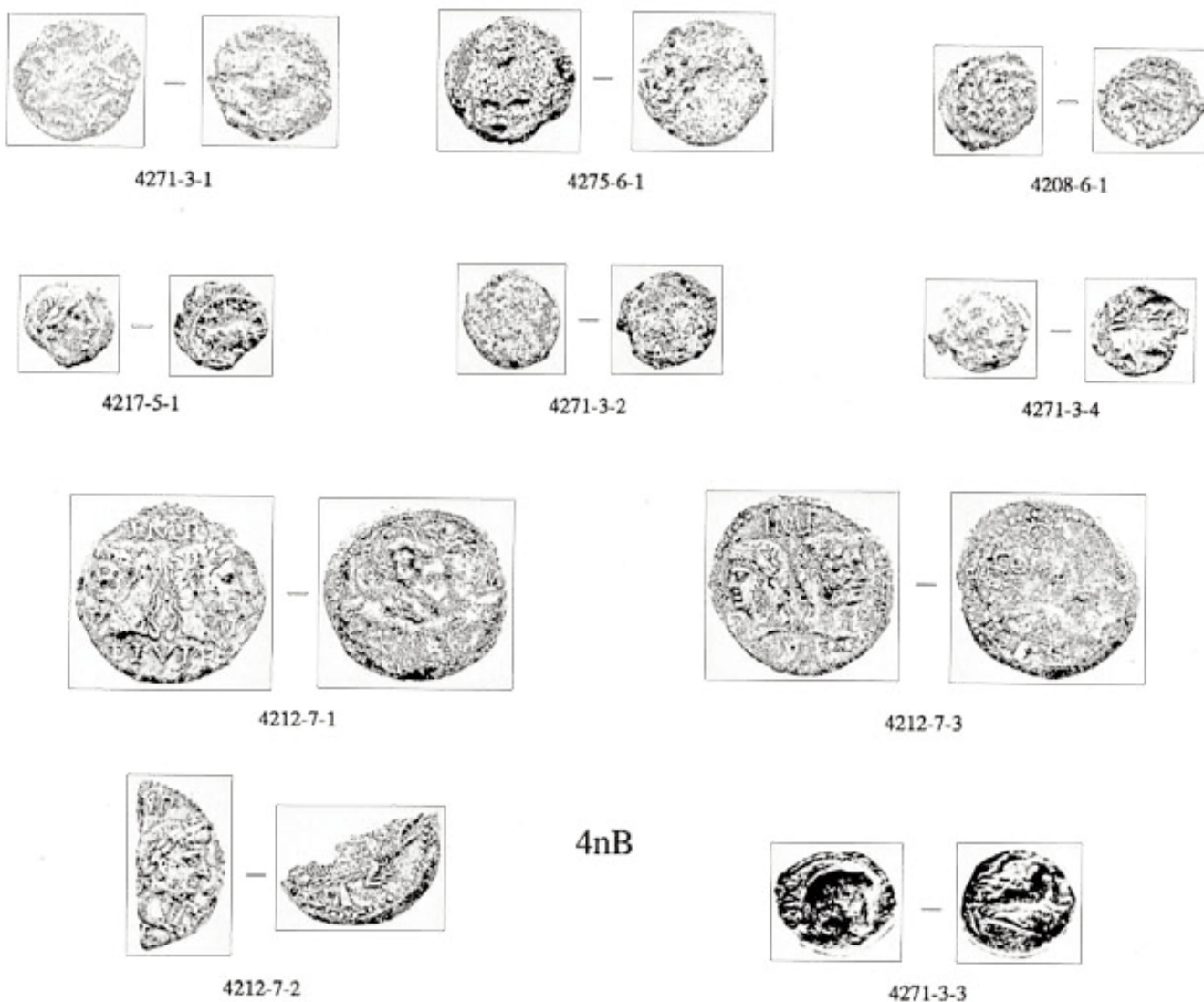
• 4221-3-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite

BR / 2,21 / 13 / 2 / 12



• 12-14: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nB).

- 4269-3-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 1,24 / 14 / 1,5 / 2
- 4269-3-2  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à gauche  
R/ taureau à droite  
BR / 1,88 / 13 / 2,2 / 6
- 4248-4-15  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête usée  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 2,22 / 13 / 2 / ?
- 4248-4-8

- petit bronze de Marseille au taureau cornupète probable  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau usé  
BR / 2,55 / 14 / 2,3 / ?
- 4248-4-4  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète (très oxydé)  
D/ tête à droite ?  
R/ taureau à droite, traces de lettres  
BR / 1,01 / 13 / 1,2 / ?
- 4248-4-4  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète\*  
D/ tête à droite, grénetis  
R/ taureau, I (ou N?)AH à l'exergue  
BR / 2,32 / 14,3 / 2,6 / 6

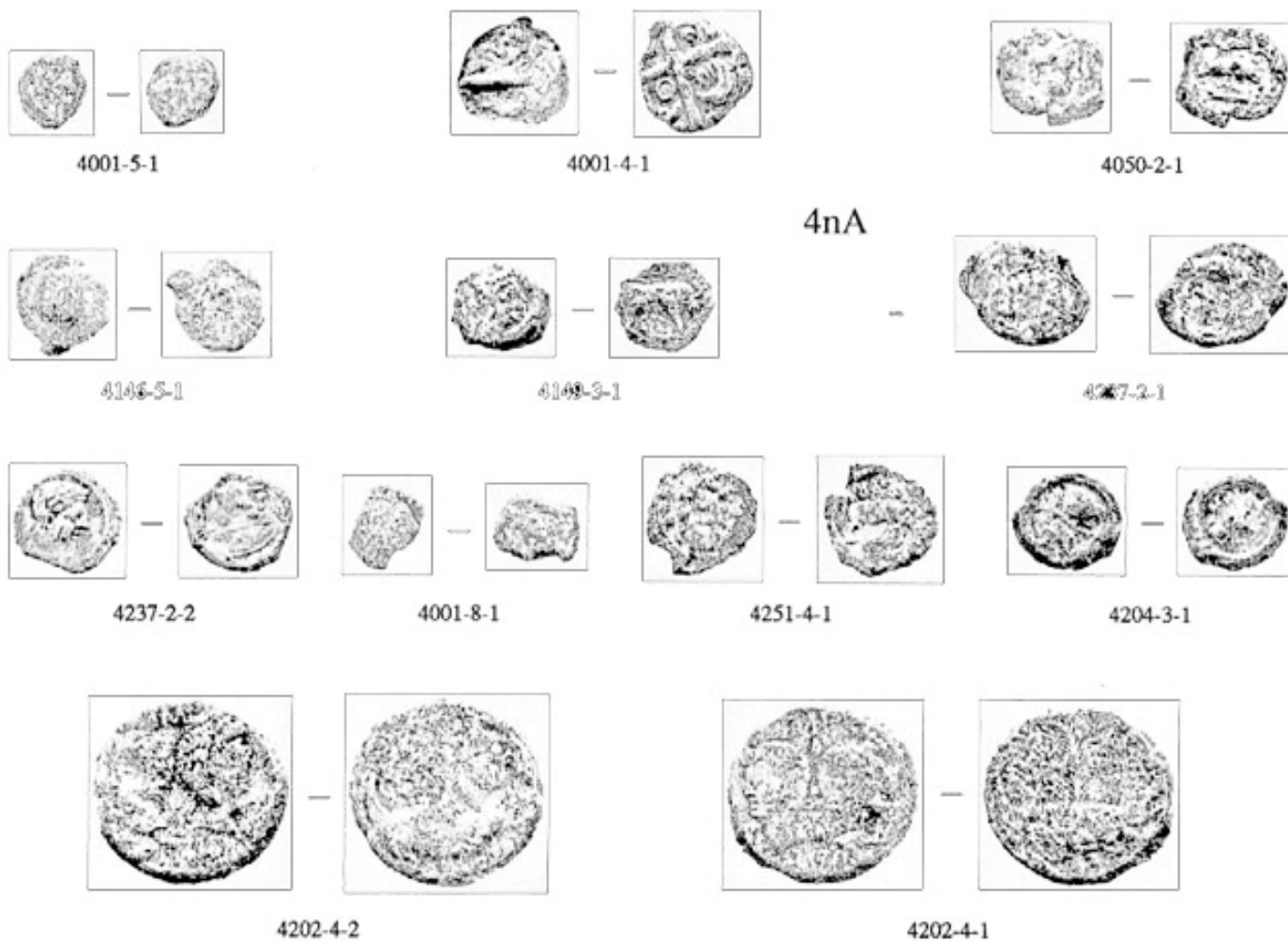
– Gaule du sud (fig.12-13)

- 4248-4-6  
monnaie à la croix (LT VIII 2976)  
D/ tête de nègre à gauche  
R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau  
AR / 2,02 / 13 / 2,8 / 2

– Potins (fig.12-13)

- 4269-3-3  
potin au long cou  
D/ tête à gauche, classe B de Gentric 1981  
R/ quadrupède à droite, queue relevée, patte avant pliée  
BR / 3,92 / 15 / 3,5 / 8
- 4248-4-14  
potin au long cou





- 12-15: Monnaies recueillies dans l'îlot 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur (phases 4nA).

D/ tête à gauche (classe D?)

R/ quadrupède à gauche, queue relevée, patte avant pliée

BR / 2,99 / 15 / 3,6 / 4

- 4248-4-10

potin au long cou

D/ tête à gauche (classe D)

R/ quadrupède à gauche, queue relevée, patte avant pliée

BR / 2,42 / 14 / 2 / 10

- 4248-4-17

potin au swastika

D/ tête laurée grossièrement évoquée

R/ swastika aux branches courbes (9)

BR / 1,90 / 14,5 / 1,5 / ?

- 4248-4-5

potin aux croissants

D/ tête casquée

R/ quatre croissants adossés, pointes tournées vers l'extérieur (10)

BR / 2,68 / 14 / 1,9 / ?

### 12.2.6. Monnaies de la phase 4nB (1/50)

#### – Marseille (fig.12-14)

- 4271-3-1

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 4,00 / 17 / 3 / 10

- 4275-6-1

moyen bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à gauche, S sous le menton

R/ taureau à droite, traces de lettres à l'exergue

BR / 3,88 / 18 / 2 / 5

- 4208-6-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MA)SSA

BR / 2,09 / 15 / 1,9 / 3

- 4217-5-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, MASSA

BR / 1,91 / 13 / 2,3 / 12

- 4271-3-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète

D/ tête à droite

R/ taureau à droite, traces de lettres

BR / 1,81 / 14 / 1,8 / 6

- 4271-3-4

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite  
R/ taureau à droite, MASSA  
BR / 1,99 / 14,2 / 2,3 / 12

– Nîmes (fig.12-14)

- 4212-7-1  
as de Nîmes au crocodile, 3e type  
D/ têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, IMP/DIVI F, P/P  
R/ crocodile enchaîné à une palme, (COL N)EM  
BR / 12,98 / 25 / 3,3 / 4
- 4212-7-3  
as de Nîmes au crocodile, 3e type  
D/ têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, IMP/DIVI F, P/P  
R/ crocodile enchaîné à une palme, COL (NEM)  
BR / 12,96 / 27 / 3,5 / 3
- 4212-7-2  
as de Nîmes au crocodile (demi), 3e type  
D/ têtes d'Auguste, (I)MP/(DIVI)F, (P)/P  
R/ crocodile enchaîné à une palme  
BR / 5,65 / 24 / 3,3 / 10

– Rome (fig.12-14)

- 4271-3-3  
denier romain en argent\* (11)  
D/ tête à droite; derrière, SABIN  
R/ victoire dans un bige à droite; sous les chevaux : L. TITVRI  
AR fourré / 3,41 / 15 / 2 / 2

12.2.7. Monnaies de la phase 4nA  
(niveaux remaniés)

– Marseille (fig.12-15)

- 4050-2-1  
petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MAS)S(A)  
BR / 1,90 / 13,5 / 3 / 1

- 4146-5-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, usé  
BR / 1,40 / 13,2 / 1,9 / 10

- 4149-3-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MA)SSA  
BR / 2,01 / 12 / 3 / 7

- 4237-2-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite  
BR / 2,34 / 15 / 1,7 / 7

- 4237-2-2

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite

R/ taureau à droite, (MASSA)/LIA  
BR / 2,31 / 14 / 2 / 7

- 4251-4-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
D/ tête à droite, oxydée

R/ taureau à droite, MASS(A)  
BR / 2,07 / 15 / 2,3 / 12

- 4001-8-1

petit bronze de Marseille au taureau cornupète  
(rogné)

D/ tête à droite  
R/ taureau  
BR / 1,20 / 11 / 2,3 / 7

– Nîmes (fig.12-15)

- 4202-4-1  
as de Nîmes au crocodile, 3e type  
D/ têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, IMP/DIVI F, P/P

R/ crocodile enchaîné à une palme  
BR / 12,86 / 25 / 3,1 / 12

- 4202-4-2

as de Nîmes au crocodile, 3e type  
D/ têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, IMP/DIVI F, P/P

R/ crocodile enchaîné à une palme, COL (NEM)  
BR / 13,38 / 25 / 3,5 / 112

– Gaule du sud (fig.12-15)

- 4000-2-1  
sémis à l'autel de Lyon (13/14 de n. è.)\*  
D/ tête d'Auguste à droite  
R/ autel de Lyon; à l'exergue : ROM ET AUG  
BR / 3,14 / 17 / 1,8 / 6
- 4001-5-1  
imitation en bronze d'obole de Marseille  
D/ tête à gauche  
R/ M(A) dans les cantons d'une roue  
BR / 0,58 / 9,5 / 1,4 / ?
- 4001-4-1  
monnaie à la croix (LT VIII 2976)  
D/ tête de nègre à gauche, coup de ciseau  
R/ croix, 4 croissants, 3 points, 1 anneau  
AR fourré / 3,78 / 16 / 3,5 / 1

– Potin (fig.12-15)

- 4204-3-1  
potin de petit module (deuxième moitié du Ier s. av. n. è.)\*  
D/ tête à gauche  
R/ animal  
BR / 1,76 / 14,3 / 2,2 / ?

– Indéterminée

- 4001-6-1  
petit bronze fruste (demi)  
BR / 0,61 / 14,6 / 1,2 / ?

NOTES

(1) Cf. Muret-Chabouillet 1889, n° 3406; Allen 1969, 138.  
(2) Muret-Chabouillet 1889, n°3950-3962; La Tour 1892, XII, n°3952 (donné d'ordinaire comme postérieur à la Guerre des Gaules).  
(3) Muret-Chabouillet 1889, n°3990-4005; La Tour 1892, XII, n°3994 (donné comme postérieur à la Guerre des Gaules: cf. Colbert 1959)  
(4) Muret-Chabouillet 1889, n°5368-5385.  
(5) Cf. La Tour 1892, X, n°3566 et suivantes.

(6) La Tour 1892, VII, n°4669 (28-27 av. n. è.).  
(7) Cf. Gentric 1987, type 11.  
(8) Selon le classement de Gentric 1981.  
(9) Majurel 1974, fig.59. Gentric 1981, 45.  
(10) Majurel 1974, fig.3, 7,21, 22; Gentric 1981, 45-46.  
(11) Crawford 1974, n°344/3: 89 av. n. è.

## BIBLIOGRAPHIE

**Allen 1969** : D. F. Allen, Monnaies à la croix, *Numismatic Chronicle*, 7e série, 9, 1969.

**Colbert 1959** : J.-B. Colbert de Beaulieu, Quand le bronze à la légende MOTVIDIACA, non retrouvé dans les fossés d'Alise, a-t-il pu être frappé? *RAE*, 10, 1959, 45-48.

**Crawford 1974** : M. H. Crawford, *Roman republican coinage*, Cambridge, 1974.

**Gentric 1981** : G. Gentric, *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIe-Ier s. av.J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, ARALO, Cahier n°9, Caveirac, 1981.

**Gentric 1987** : G. Gentric, Essai de typologie des petits bronzes massaliètes au taureau cornupète, *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, 1987, 389-400.

**La Tour 1892** : H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

**Majurel 1974** : R. Majurel, Un monnayage de la Gaule méridionale: les potins arécomiques dits "aux croissants", *Acta Numismatica*, 4, 1974, 87-96.

**Muret-Chabouillet 1889** : M. Muret et A. Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.



# deuxième partie

*thèmes de réflexion à  
propos des fouilles des  
îlots 1, 3 et 4-nord*



## 13

# Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è.

## Premières observations

par Dominique Garcia

### 13.1. Présentation

Cette première ébauche de l'étude de l'urbanisme et de l'architecture de l'antique site portuaire de *Lattara* a été réalisée à partir de la lecture du plan de la zone explorée depuis 1983 au lieu-dit Saint-Sauveur, soit environ un hectare. Elle tient compte des résultats des fouilles d'îlots encore en cours d'exploration, mais est plus particulièrement centrée sur les zones 1, 3 et 4-nord étudiées dans le présent volume. Les données obtenues ont été complétées par les renseignements issus de l'analyse des images aériennes et des documents planimétriques effectuée par F. Favory (Favory 1988), par le bilan proposé par M. Py des travaux antérieurs d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (Py 1988, avec bibliographie antérieure), enfin par les données tirées des prospections électro-magnétiques réalisées sur la parcelle explorée (1).

### 13.2. Le rempart

#### *Éléments de localisation*

Un secteur de fouille (secteur 10) ouvert à l'Est de l'îlot 7 (2) (fig. 13-1) a révélé l'existen-

ce d'une tranchée, dégagée sur 11 m de long, orientée Nord-Sud, de 3 m de large et d'une profondeur dépassant 3,05 m. Son comblement contient du mobilier roulé d'époque romaine. Cette tranchée sépare des niveaux d'occupation anciens (IVe-IIIe s. av. n. è.), à l'Ouest, de niveaux du Haut-Empire, à l'Est. La découverte en 1984 d'une structure identique dans le même alignement, face au Centre Régional de Documentation Archéologique, et dans la Zone 6 en 1986 (3), avait permis d'avancer l'hypothèse que cette tranchée résultait de l'épierrement d'un mur de fortification (4). La possibilité de l'existence d'une enceinte avait, par ailleurs, déjà été évoquée après la découverte d'un mur en appareil irrégulier dans le sondage 27 d'H. Prades (Py 1988, 108-109, 118-119, 128 et fig. 24 et 26). Cette structure, de même direction que la tranchée mise en évidence au sein de la fouille programmée, avait une largeur comprise entre 1,30 à 1,40 m; elle a été observée sur 6 m de long. Venait s'y appuyer un mur de direction Est-Ouest de 1,70 à 1,80 m de large qui a été suivi sur environ 3 m. La muraille daterait de la fin du VIe s. av. n. è. et serait, de fait, contemporaine du plus ancien rempart connu à ce jour en Languedoc oriental (5). Cette construction,

qui longe un bras antique du Lez jusqu'à son embouchure vers l'étang, semble être un des éléments qui dictent l'orientation de l'urbanisme lattois. Ces observations ont été réalisées à partir de l'analyse d'un espace d'environ 120 m de long (entre la zone 6 et le sondage 27 du Groupe Archéologique Painlevé, actuellement recouvert par la route départementale 132), mais des restitutions résultant de l'étude de documents divers (Py 1988, *passim* et particulièrement fig. 28) proposent un tracé plus large de l'enceinte. La muraille suivrait donc la rive droite du Lez antique jusqu'à l'Étang du Méjean, puis bifurquerait vers l'Ouest jusqu'au Lez-Viel qu'elle longerait sur sa rive gauche. Au Nord, le tracé de l'enceinte n'est pas encore connu.

La ville des quatre ou trois derniers siècles av. n. è. s'étendrait entre les deux bras principaux du fleuve, sur une largeur de près de 350 m, et sur 700 m environ de profondeur à partir de la zone portuaire vers le Nord (Py 1988, fig. 28). L'édification de la muraille est une œuvre considérable qui représente une masse de travail importante et un coût social élevé, d'autant plus que nous sommes dans une zone où les matériaux de construction lithiques sont rares (6).





• 13-1 : Vue générale des fouilles en août 1989 avec au premier plan la zone 7 et la tranchée d'épierrement de l'enceinte (Cliché Maccotta, pris de l'Est).

### *Les constructions appuyées au rempart*

Une série de cellules architecturales est localisée le long du tracé supposé du rempart, à l'Est (fig. 13-1 et 13-2). Il s'agit de constructions accolées, de 4 à 5 m de profondeur, qui utiliseraient la muraille comme mur de fond (voir notamment le secteur 8 de la zone 7). Notons que ce dernier point interdit, entre autres, l'hypothèse qui consisterait à voir dans la tranchée que nous venons de décrire les restes d'un môle ou d'un canal. En milieu indigène, il n'est pas rare d'observer la présence de maisons ou de diverses constructions adossées contre le parement interne de l'enceinte (Arcelin-Dedet 1985, 26). Les bâtisseurs ont profité de l'aubaine que constituait cette première construction pour y appuyer des édifices privés. Dans le Midi de la

France, seules des raisons d'ordre topographique ont pu être à l'origine du détachement de l'habitat et de l'enceinte, comme par exemple à Nages (7), dans le Gard. Dans le monde classique par contre, les habitations n'entretiennent aucune liaison avec le rempart, sans doute autant pour des raisons de poliorcétique que de différence de statut.

### **13.3. La trame viaire** (fig. 13-2)

#### *Description*

L'élément majeur de la trame viaire est la rue principale nord-sud (rue 100). Cette voie se trouve à environ 27 m à l'Ouest des probables tronçons de l'enceinte dont elle suit la direction. Elle a été observée sur environ 65 m

en fouille, mais on connaît son tracé sur plus de 115 m. Après un tronçon rectiligne de 87 m, elle dévie vers l'Ouest, au Sud de la cote 55/175, selon un angle de 35 gr (8). A la cote 85/195, elle forme un carrefour avec une autre voie importante de direction Est-Ouest (rue 116). La rue 100 mesure 5,80 m de large en façade de l'îlot 1, environ 5 m entre les îlots 2 et 3, et de 3 à 4 m entre les îlots 7 et 4-nord. Elle aurait donc tendance à se réduire vers le Sud (9).

Les autres rues observées, moins importantes, sont plus ou moins perpendiculaires à cet axe. Du côté est, et du Nord vers le Sud, à partir de la rue 100, on rencontre :

– la rue 101, observée sur 24 m, qui mesure de 2 à 3 m de large et a tendance à s'élargir vers l'Est;



• 13-2 : Plan des fouilles de Lattes (Hérault), quartier saint-Sauveur. Hiérarchie des rues, structures mises au jour (état 1989) et interprétation (en grisé) des prospections électro-magnétiques.





• 13-3 : Vue de la rue 100 vers le Nord (cliché Maccotta).

– la rue 102, de 3 m de large, observée sur une longueur de 19 m;

– la rue 103 que l'on peut suivre sur une longueur d'environ 13 m. Elle mesure entre 2 et 3,2 m de large et s'élargit vers l'Est. On note la présence d'un caniveau repéré en son centre sur environ 6 m;

– la rue 112 est au départ un large espace qui se confond avec une cellule non couverte (zone 7, secteur 1b); elle se réduit ensuite à une largeur de 2 m; elle a été suivie sur plus de 24 m;

– la rue 113, dégagée sur 10 m de long, qui présente une largeur d'environ 1,70 m.

Toutes ces rues situées à l'Est de la rue 100 sont perpendiculaires à cet axe (100 gr ou

proche).

Au-delà de la surface fouillée, l'analyse des photographies aériennes et des prospections a permis de localiser plusieurs autres rues, de largeur variable, également perpendiculaires à l'axe de la rue 100.

Dans la partie ouest, du Nord vers le Sud, on rencontre:

– la rue 104, perpendiculaire à la rue 100. Elle mesure au moins 1,70 m de large et a été observée sur une longueur de 33 m;

– la rue 105 qui a tendance à se fermer vers le Sud selon un angle de 87 gr. Elle a été observée sur 21 m. Elle mesure entre 1,50 et 2 m de large;

– la rue 106, perpendiculaire à la rue 100. Elle fait 2,70 m de large au départ et a été suivie sur 26 m en profondeur;

– la portion connue de la rue 107 qui a une longueur de 26 m. Au départ, cet espace mesure 1,30 m de large pour ensuite se réduire, vers l'Ouest, à une largeur de 0,60 m. C'est un axe perpendiculaire à la rue 100 (100 gr);

– la rue 108, une longue artère, légèrement fermée vers le Nord (103 gr). Elle mesure 3 m de large et a été explorée sur une profondeur de 53 m.

– la rue 109, également légèrement fermée vers le Nord (102 gr). Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et au I<sup>er</sup> s. av. n. è., elle accusait 36 m de long avant de rejoindre la rue 108 par un retour large de 2 à 3 m (rue 110), ouvert à l'extrémité ouest de l'îlot 8.

On trouve ensuite une série de rues perpendiculaires à la voie 100 et une grande rue d'un module identique à celle-ci (environ 6 à 8 m de large). Cette deuxième voie principale est numérotée 116. Elle a été observée en prospection sur plus de 200 m jusqu'aux abords du Lez-Viel, à l'Ouest du périmètre urbain (10). On notera que les rues perpendiculaires à l'axe 100 et placées de part et d'autre de la rue 107 ont tendance à converger. Comme la déviation sud de l'axe 100, ce fait ne peut s'expliquer que par une légère adaptation de la trame urbaine au terrain qui, en cet endroit, devait former un léger tertre (Py 1988, fig. 28).

#### *Remarques sur la direction des rues*

Les rues de Lattes sont donc placées au sein d'un schéma presque orthonormé. Le quartier Saint-Sauveur est marqué par deux grands axes: la rue 100, d'orientation nord-sud, et la rue 116 de direction Est-Ouest. Selon nous, deux données au moins ont pu guider la mise en place de cette orientation. La première est le bras est du Lez antique qui devait longer l'enceinte à l'Est de la ville selon un axe nord-sud, formant ainsi une limite imposée à l'agglomération. La seconde résulte de l'analyse du régime des vents. Dans la Grèce ancienne, après la construction du rempart, l'orientation du plan, son tracé et la disposition des rues et des immeubles devaient tenir compte de la direction des vents dominants (Martin 1974, 27); ce sont les mêmes



conseils que promulguait Vitruve à l'époque romaine (11). Comme dans le monde classique, il serait logique que l'on ait pris en considération ce point préalable pour l'orientation du plan régulier de Lattes. Le vent du Nord-Ouest est dominant sur le littoral montpelliérain (21 % des vents). L'orientation des principaux axes viaires selon des directions Nord/Ouest-Sud/Est et Nord/Est-Sud/Ouest aurait soumis les deux rues principales à 54 % des vents, dont le Grec –vent peu fréquent mais violent– et le puissant Mistral. L'orientation Nord-Sud et Est-Ouest ne les soumet qu'à 46 % des vents, parmi les moins forts.

#### *Remarques sur la largeur des rues*

On note tout d'abord que la largeur d'une même rue peut varier sensiblement, qu'il s'agisse d'axes majeurs (la rue 100 diminue en largeur d'environ 50 % sur moins de 40 m) ou de rues secondaires (la rue 107 varie du simple au triple, sur une distance d'environ 15 m). Trois grands types d'espaces viaires peuvent être reconnus :

- le type A, qui regroupe les axes de circulation majeurs, soit, à ce jour, les rues 100 et 116. Ces axes mesurent entre 3,5 et 5,6 m de large; ils autorisaient donc la circulation et le croisement d'attelages (fig. 13-3). Ces grandes rues devaient permettre de relier les points importants de la ville. Leur largeur reflète une circulation active et abondante ainsi que devait l'être celle d'une cité commerciale comme Lattes (12). On rappellera pour mémoire la moyenne de 4,50 m donnée par Roland Martin (1974, 206) pour la largeur des rues des cités de la Grèce antique et la fourchette de 4 à 7 m proposée par A. Pelletier (1982, 37) pour la largeur moyenne des rues romaines.

- les axes de type B sont des rues secondaires qui ont une largeur de moitié inférieure aux rues de type A, soit de 2 à 3,5 m. Pour les parties fouillées, on peut de façon sûre rattacher à ce type les rues 102, 106 et 108 et probablement les rues 101, 103 et 104. Ces axes permettaient probablement d'aller d'une rue principale (type A) à une autre. Ils desservent les îlots sans pour autant toujours permettre le croisement d'attelages (13) (fig. 13-4).



• 13-4 : Vue de la rue 108 en cours de fouille (cliché Maccotta, pris de l'Ouest)

- le troisième type d'axes (type C) comprend des espaces dont la largeur est comprise entre 0,6 et 2 m. Pour la plupart, ils correspondent davantage à des venelles, des couloirs d'aération et de drainage, qu'à des voies de circulation à proprement parler (voir ci-dessus, fig. 9-35). Deux groupes peuvent être établis: un premier dont la largeur est située entre 1,5 et 2 m (ruelles 105, 109, 112 (?) et 113) et un second dont la largeur varie entre 0,6 et 1,3 m (ruelle 107).

Sur le terrain, les différents types se retrouvent selon un rythme que l'on peut maintenant essayer de définir: les deux grands axes de types A se croisent à la limite sud de la fouille, et l'on peut s'attendre à en retrouver d'autres, au moins à l'Ouest et au Nord des îlots explorés (14). Les axes de type B et C sont perpendiculaires à la rue 100. À l'Ouest de celle-ci, on les retrouve placés alternativement; à l'Est, aucun rythme n'est visible (trois axes de type B et deux axes de type C).

*Aménagement de l'espace viaire*

L'étude de la stratigraphie des rues est pleine d'enseignements (15). Pour notre compte, nous fournirons seulement les données de base provenant de la fouille des îlots présentés dans ce volume (voir en particulier l'analyse des ruelles 5 et 13-14 de l'îlot 3, ci-dessus, chapitre 5) en complétant par les observations sommaires faites dans les rues 108 et 109.

En règle générale, les rues des différents types, et plus particulièrement des types A et B, recevaient périodiquement des revêtements de gravier provenant des terrasses fluviales fossiles de type villafranchien situées, pour les plus proches, à environ 2 km à l'Est et au Nord-Est de *Lattara*. Schématiquement, ces lits de graviers, qui n'atteignent généralement pas la façade des îlots, alternent avec des couches de terres limoneuses provenant du coluvionnement, mais probablement aussi de la dégradation des élévations en terre des constructions. Les lessivages successifs des façades et des toitures ont provoqué la formation de bourrelets de limon sableux contre les parois des maisons. Du fait de la faible portance des sols de ce secteur sub-lagunaire, du ravinement des eaux de pluie et du trafic provoquant des ornières, des rigoles centrales de forme allongée, voire des déversements de ter-

rain plus ou moins brutaux, se produisaient. Ces dépressions pouvaient être comblées par le dépôt ponctuel de gros tessons de céramique (fragments de tessons d'amphores et de doliums dans les rues 107 (fig. 9-37) et 108, par exemple), de déchets organiques divers (valves de moules dans la rue 108) ou d'éléments lithiques (rue 104). Exceptionnellement, des secteurs de rue peuvent être soigneusement pavés avec des fragments de céramique ou des valves de coquillages (rue 109) (fig. 13-5). Dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. n. è., certaines rues verront la régulation de l'évacuation des eaux par la construction d'un caniveau, à l'instar des rues 107 ou 104 (zone 3, secteur 13). Pour ces dernières, il s'agit d'une structure enterrée, à fond non aménagé, formée de deux parements de blocs calcaires. On peut rapprocher de cette construction le drain mis au jour dans la partie est de la rue 108, ainsi que les multiples aménagements observés dans la rue 107 (16). La fouille des niveaux de sédimentation des rues livre aussi des déchets organiques ou céramiques mêlés au limon ou au gravier qui montrent une utilisation ponctuelle des rues (surtout celles de types C et B) comme dépotoir. L'utilisation spécifique de la rue a pu être perturbée durant un laps de temps plus ou moins long lors de la construction ou de la réfection de bâtiments. Une fosse (d'extraction de maté-

riaux ?) a même été creusée au milieu de la rue 105 (zone 3, secteur 10), dans le premier quart du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Cette fosse a ensuite été rapidement comblée avec des déchets domestiques.

On notera l'absence de trottoirs, pourtant connus dans d'autres lieux, (à Entremont en Provence par exemple: Arcelin 1987, 74) bien que des blocs de calcaire disposés à plat en bordure de la rue 100, en façade de l'îlot 4-nord, puissent évoquer ce type d'aménagement (ci-dessus, fig. 9-34) (17).

En quelques endroits, des débordements et des empiétements de constructions sur les espaces de communication sont observés, bien que les rues de *Lattara* ne deviennent que très rarement le prolongement de l'espace domestique, comme cela a été relevé sur d'autres sites méridionaux (18).

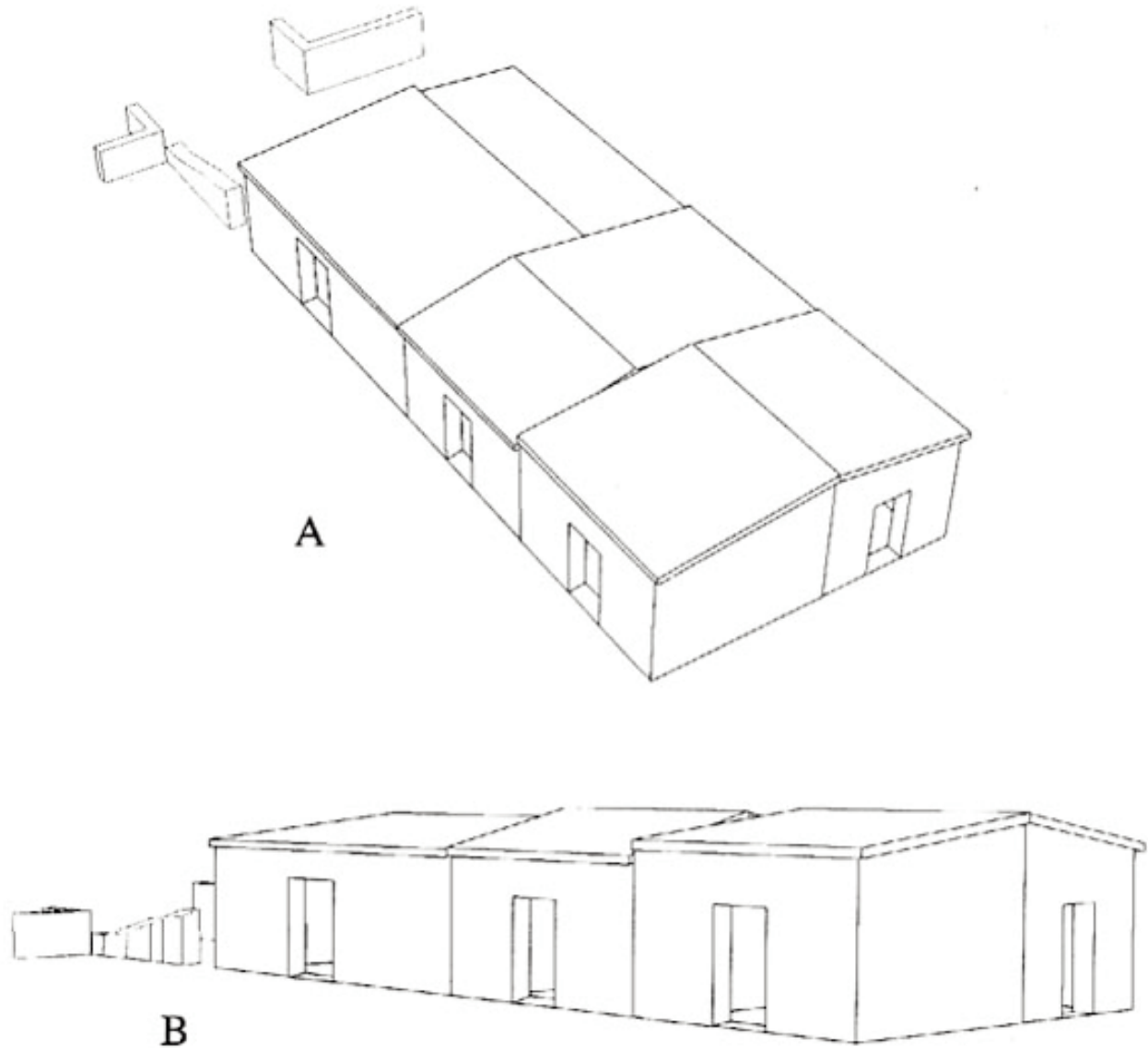
*Comparaisons régionales (19)*

A Entremont, en Provence, dans l'habitat 1 (vers 200-150 av. n. è.), les rues mesurent entre 2 et 3 m de large; pour la seconde ville (après 150 av. n. è.), elles font entre 3 et 4 m, mais nombreux sont les aménagements et les constructions qui empêchent l'utilisation complète de cet espace (Arcelin 1987, 72-76). A Martigues, la largeur des rues entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. n. è. ne dépasse pas 1,50 m pour les



- 13-5 : Rue 109 partiellement pavée dans un premier temps de céramiques et recouverte par la suite de limon décorée en surface de valves de *cardium*.





• 13-6 : Représentation en volume (perspectives à 2 points de fuite) de l'îlot 1 (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception"). A et B : vues du Nord/Est (M. Py del.).

axes simples et atteint un maximum de 2,50 m pour les rues principales (20). Pour le Languedoc, on ne citera que l'exemple de Nages, dans le Gard. Sur ce site les rues peuvent atteindre 5,20 m, c'est-à-dire une largeur supérieure à celle des îlots, mais force est de constater que cet espace a souvent été réduit par les aménagements ou des constructions.

L'organisation viaire et l'importance des axes majeurs mis au jour à Lattes sont pour l'instant originaux. Il est vrai que le nombre

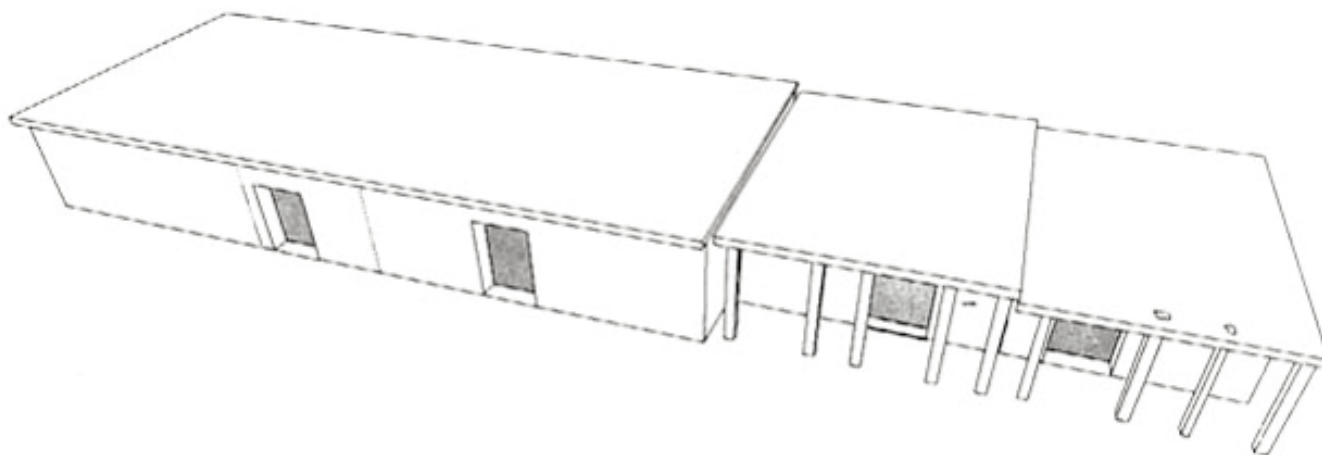
peu élevé de fouilles en extension et la méconnaissance des habitats côtiers, *emporia* et postes de redistribution, ne permettent guère de comparaisons étendues.

#### 13.4. Les îlots

La relation entre les îlots et les axes de type A (plus particulièrement la rue 100) est observable dans 8 cas (3 à l'Est et 5 à l'Ouest de la voie), parmi lesquels les trois zones qui sont

analysées dans ce volume. Les îlots, de forme allongée, sont formés de cellules accolées soit par leur grand côté (dans l'îlot 1 par exemple), soit par leur petit côté (îlots 4-nord et 8 par exemple). Dans la partie fouillée, ils sont articulés à la rue 100 par leur petit côté et ont alors une largeur variable. A l'Est de la rue 100, les dimensions sont de 8 m pour l'îlot 1; env. 9 m pour l'îlot 2; env. 5,8 m pour l'îlot non fouillé situé entre les rues 102 et 103 et 4 à 8 m selon les phases pour l'îlot 7. A l'Ouest





- 13-7 : Représentation en volume (perspective à 3 points de fuite) de l'îlot 3. Vue du Nord (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception") (M. Py del.).

de la rue 100, la largeur de la façade des îlots est de 7 m pour l'îlot 3; 12,7 m pour l'îlot 5; 4,7 m pour l'îlot 4-nord; 8,1 m pour l'îlot 4-sud et 4,5 m pour l'îlot 8.

#### *Remarques sur la disposition des îlots*

Le raccordement des îlots à la rue 100 par leur petit côté revêt de nombreux avantages. Cette disposition permet de séparer au maximum les grands axes. De cette façon, et en multipliant les rues de types B et C, on a limité la création des rues de type A qui exigent un travail de construction et d'entretien plus considérable, mais aussi un espace plus important. Les habitations sont au minimum en contact direct avec les grands axes: l'intimité et le calme s'en trouvent ainsi préservés. L'accès aux maisons se fait par des ruelles de type B —voire exceptionnellement de type C— qui sont beaucoup moins fréquentées. Les axes principaux ne servent pas directement de zone d'écoulement des eaux et leur efficacité est donc sauvegardée au maximum. Cette disposition des îlots semble se confirmer avec la rue 116. Les fouilles en extension réalisées en 1989 et l'interprétation des prospections électromagnétiques montrent là aussi des îlots perpendiculaires à l'axe est-ouest à partir de la rue 114, au-delà de laquelle l'orientation des îlots changerait. Ces points sont néanmoins à vérifier lors de travaux à venir.

#### *Les accès des cellules vers la rue*

Pour l'îlot 1, dans la phase 1D1 (275-250 av. n. è.), trois baies ouvrent au Nord, sur la rue 101. Pour la phase 1C1e (225-200 av. n. è.), trois baies ouvrent sur la rue 101 au Nord et une baie ouvre à l'Ouest sur la rue 100 (fig. 13-6). Durant les phases 1C1c et 1C1a (225-200 av. n. è.), deux baies ouvrent au Nord sur la rue 101 et une porte à l'Ouest sur la rue 100. Dans la Phase 1B1, une baie ouvre au Nord (rue 101) et une autre à l'Ouest (rue 100).

Dans l'îlot 3, toutes les portes ouvrent au Nord sur la rue 104, à l'exception de l'une d'entre elles qui ouvre sur la rue 100 (fig. 13-7).

Pour l'îlot 4-nord, une baie ouvre sur la rue 100 à l'Est, deux ou trois au Nord vers la rue 106 (secteur 8, 9 et peut-être 10) et peut-être au Sud vers la ruelle 107 (secteur 10) (fig. 13-8).

#### *Observations sur l'emplacement des accès*

On peut trouver une porte sur la rue 100 dans le secteur qui se trouve en façade (5 cas sur 11). Dans ce cas-là, la baie n'est généralement pas centrée. Là encore, cette disposition particulière semble avoir pour fonction de préserver l'intimité des occupants. Rappelons aussi que ce système permet une utilisation

optimale de la pièce. L'aménagement d'une porte sur la rue principale pouvait aussi des raisons pratiques ou commerciales. Par exemple, la salle 1 de l'îlot 4-nord (qui a plusieurs fois joué le rôle de pièce de service) présentait une large baie qui ouvrait sur la rue 100 et permettait de ce fait un accès facile et un transport aisé des denrées (fig. 9-3 et 9-5). Quant aux portes qui ouvraient sur les grands côtés, on constate qu'elles sont souvent placées sur une seule et même façade: par exemple vers le Nord pour les îlots 1, 3, 7, 8, 4-sud (?), 4-nord. Les accès se font donc sur les rues 101, 103 (?), 104, 106 et 108 qui sont toutes du type B. Ce sont des rues de moyenne importance où une circulation charretière est possible. Ce point confirme la fonction spécialisée des rues 102, 113, 105, 107 et 109 qui ne servent ni à la circulation charretière, ni vraiment à la circulation piétonne vers des maisons; seule la fonction d'assainissement semble donc acceptable. On peut même imaginer que la plupart des toits en appentis penchaient vers ces venelles (fig. 13-9).

Sur le secteur fouillé, les rues de type C sont placées en quinconce, de part et d'autre de la rue 100. De fait, il semble bien qu'il faille associer les îlots deux par deux, avec une rue d'accès commune de type B entre chacun d'eux: îlots 1-2 (rue 102); îlots 7 et X (rue 113); îlots 3 et 5 (rue 105); îlots 4-nord et 4-sud (rue 107); îlots 8 et 11 (rue 109). Nous

aurions donc là un schéma fondé sur des îlots doubles, de plan presque carré à l'Est de la rue 100, plus allongés à l'Ouest de ce grand axe.

### 13.5. Surface des maisons mises au jour dans les îlots 1, 3 et 4-nord

Au IIIe s. av. n. è., la surface des habitations est comprise entre 12,5 et 45 m<sup>2</sup> environ pour une moyenne de 30 m<sup>2</sup>. Au IIe s. av. n. è., l'écart est plus important; en effet, la surface la plus petite est toujours de 12,5 m<sup>2</sup>, alors que la surface maximale dépasse les 110 m<sup>2</sup> (maison 1 de l'îlot 3). La moyenne atteint alors 35 m<sup>2</sup>. Elle baissera un peu au Ier s. av. n. è. (un peu plus de 30 m<sup>2</sup>) avec des unités domestiques dont les surfaces oscillent entre 13,5 et 55 m<sup>2</sup>. Les écarts de surface entre les maisons sont importants puisqu'ils varient presque de 1

à 10 entre la case de la pièce 6 de l'îlot 2 et la grande demeure que représente la maison 1 de l'îlot 3.

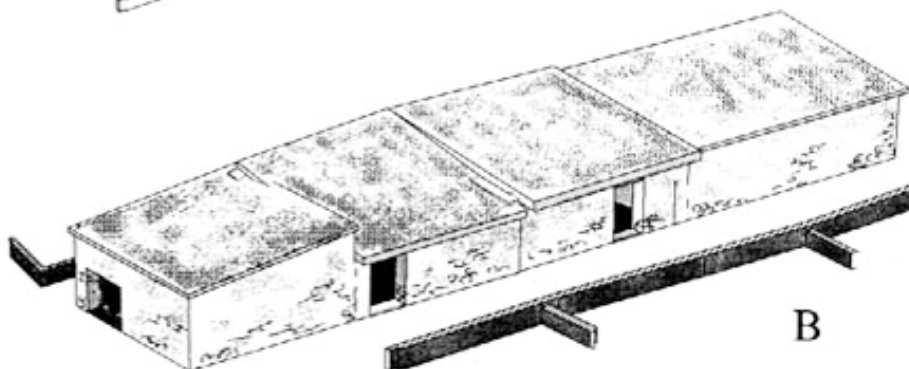
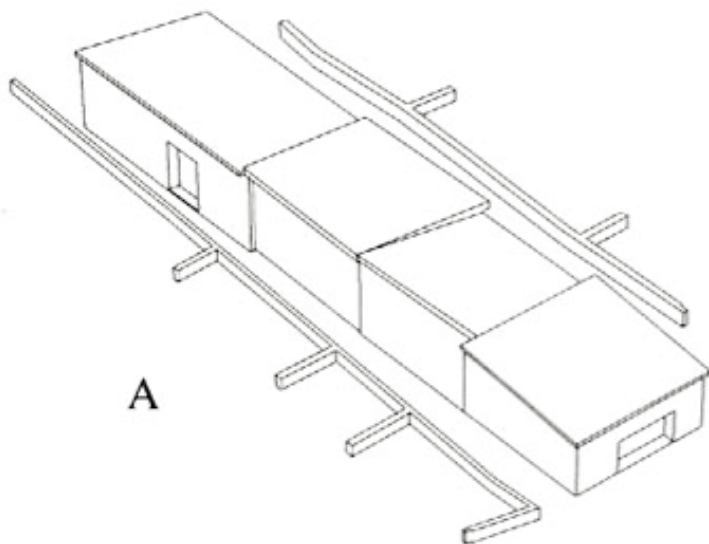
Mis à part le maximum enregistré au IIe s. av. n. è. avec la grande maison de la zone 3, ces chiffres sont très proches de ceux qui ont été calculés pour les habitations des agglomérations indigènes du Languedoc méditerranéen (21).

### 13.6. Aspects typologiques des maisons

Les plans des maisons connues à Lattes se rattachent en majorité à des concepts architecturaux archaïsants attestés depuis l'apparition des habitations "en dur" sur les *oppida* méridionaux au premier Age du Fer. Ce sont des unités domestiques unicellulaires de petite ou moyenne dimension et des maisons à deux

pièces qui sont les plus fréquemment attestées (la maison de la zone 3 qui possède 4 pièces faisant déjà exception, malgré la connaissance encore limitée de l'organisation urbaine).

Les habitations à pièce unique se rencontrent dès la fin IIIe s. av. n. è. (par exemple la maison 1 de l'îlot 1, à porte probablement centrale) jusqu'au Ier s. (par exemple la pièce 1 de l'îlot 4-nord durant la phase 4nE, vers -75/-50). C'est un plan simple qui suppose en fait, sans doute, l'existence d'unités domestiques de type "en ordre lâche" comprenant soit des pièces voisines mais non communicantes, soit des cellules non accolées, d'une part pour l'habitation, d'autre part pour des usages spécialisés (grenier, grange...). Un exemple probable de ce type de maison se trouve dans la phase 1C1a de l'îlot 1 (-225/-200 av. n. è.). A cette période, l'accès intérieur entre les pièces 1 et 2



• 13-8 : Représentation en volume (perspective à deux points de fuite) de l'îlot 4-nord (réalisé sur Mac II avec le logiciel "Exception"). A : Vue du Sud-Est. ; B : Vue du Nord-Est (M. Py del.).

de la maison 1 de cet îlot est bouché, mais ces deux cellules gardent des fonctions différentes et complémentaires (pièce d'habitation et pièce de stockage) (voir fig.1-32). Si l'on peut associer assez facilement deux pièces adossées ou juxtaposées aux fonctions complémentaires, il est beaucoup plus difficile de regrouper des cellules plus dispersées, même si elles ont appartenu à une même unité fonctionnelle.

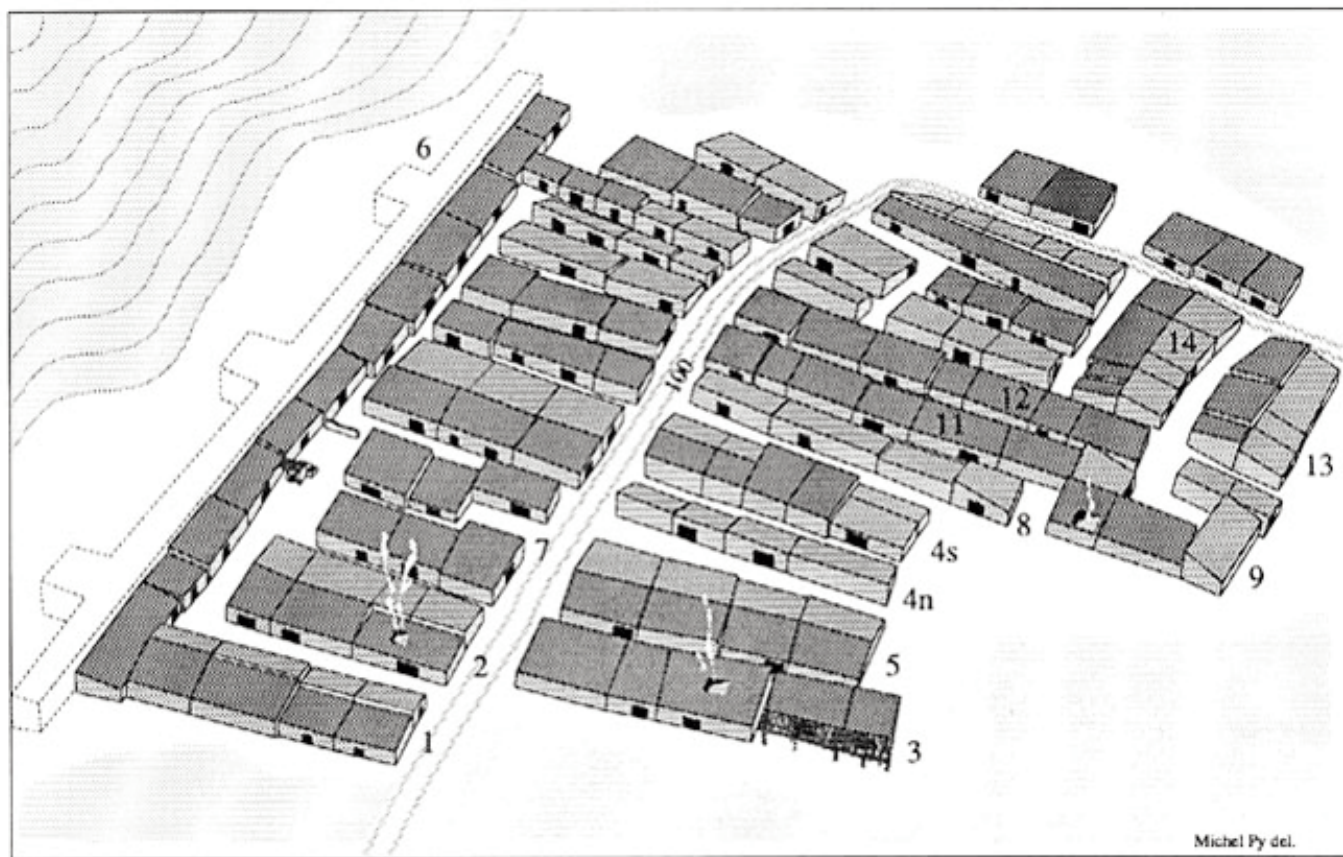
Les habitations à doubles pièces accolées par leurs petits côtés se retrouvent dès la première moitié du IIIe s. av. n. è (par exemple la maison 1 de l'îlot 1). La première pièce en entrant, et donc celle qui profite le plus de la lumière provenant au moins de la baie, est souvent celle où sont attestées des activités domestiques, avec, notamment, la présence d'un foyer dont la fumée pouvait s'échapper par la

porte voisine. La seconde salle est utilisée soit à des fins de stockage (présence de fosses de calage de dolium), soit pour le couchage, soit encore pour des activités plus spécialisées (petit artisanat).

Le type d'habitation à doubles pièces accolées et à espace domestique en façade, fermé ou non, se rencontre à plusieurs reprises à Lattes (maison 2 de l'îlot 3; secteurs 3-7 de l'îlot 4-sud et maison 1 de l'îlot 7, peut-être aussi la maison 8-9 de l'îlot 4-nord dans la phase 4nG, vers -150/-125) (cf. fig. 9-14). C'est un type plus original, bien qu'également présent sur les *oppida* languedociens dès le début du deuxième Age du Fer (22). Si l'espace non couvert en surface est utilisé à des fins domestiques (foyers, calages de poteaux, petit artisanat..), il

sert aussi de lieu de communication vers la rue et entre les différentes cellules et, dans le mode d'utilisation de l'espace, préfigure ainsi les maisons à cour de type méditerranéen.

Les habitations à trois pièces et plus sont à Lattes en petit nombre. On citera à nouveau la maison 1 de l'îlot 3, mais aussi la maison 2 de l'îlot 1 à sa phase 1D, dans la première moitié du IIIe s. av. n. è. Comme prise de date, il conviendra de signaler la présence à Lattes, dès la première moitié du IIe s. av. n. è., d'une maison à cour centrale de type méditerranéen, mise au jour durant la campagne de fouilles de 1989 et qui occupe l'îlot 9 en son intégralité. Cette unité domestique utilise les orientations et les restes d'architecture de deux tronçons d'îlots et de deux ruelles. Nous aurions là l'un des plus anciens témoins de l'influence italique



• 13-9 : Représentation en volume (perspective à deux points de fuite) des zones fouillées sur le quartier Saint-Sauveur (réalisé sur Mac II avec les logiciels "Mac-3D" et "Illustrator 88"). Les numéros de chaque zone sont indiqués (M. Py del.).





- 13-10 : Zone 4n après restauration, les murs sont remontés jusqu'aux niveaux des arases (Cliché Maccotta, pris du Nord).

dans l'architecture domestique languedocienne (23).

Les maisons dégagées à ce jour ne semblent pas avoir eu d'étage couvert. En effet, l'analyse de la stratigraphie et l'absence d'éléments de construction spécifiques —comme des bases d'escalier— ne permettent pas encore, dans l'état actuel des données, de supposer à Lattes de tels aménagements, pourtant attestés sur des sites provençaux (24) ou ibériques (25).

### 13.7. Sur quelques techniques architecturales (26)

Dès les niveaux les plus anciennement connus (fin du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. dans la zone 7), les fouilles rendent compte des techniques

architecturales qui seront utilisées aux différentes époques d'occupation jusqu'au Haut-Empire. Les bases de mur (fondations et solins) sont faites de petites pierres calcaires liées à la terre et montées sur plusieurs assises (fig. 13-10). Des murs fondés dans des tranchées sont reconnus dès le III<sup>e</sup> s. av. n. è. (zone 1). Les tranchées sont bouchées une fois le solin établi, avec leurs propres déblais mélangés à du gravier et des cailloutis, voire des tessons. On remarque souvent la présence d'arases construites à l'aide de tessons d'amphores (par ex. secteur 8 de la zone 1). Ces bases de mur construites en dur étaient surmontées d'élévations de briques crues attestées par des pans effondrés d'un bloc (îlots 2 et 7) ou des restes d'élévation en place (îlot 4-sud). Ces murs sont couramment enduits de terre et d'argile, voire

même ornés de badigeon d'ocre (couleur brune, rouge, orangée ou jaune), à l'intérieur, dans un but décoratif (nombreux exemples dans l'îlot 1). Des cloisonnements internes en matériaux périssables sont attestés (secteur 9 de la zone 4-nord, fig. 9-16). Les portes sont parfois équipées de seuils de pierre (zone 4-nord et zone 1) ou de tessons (zone 1). La présence d'huisseries est probable (maison 3 de l'îlot 1). Seuils et enduits d'argile ont sans doute pour buts respectifs de lutter contre l'entrée des eaux d'écoulement dans les maisons et d'empêcher la montée d'humidité. Les sols sont le plus souvent en terre compactée, plus rarement en galets et graviers mélangés à de la terre (maison 3 de l'îlot 1, pièce 1 de l'îlot 4-nord), mais ils peuvent être aussi pavés d'adobes (27). Les toits, en appentis ou à double pente (comme

l'atteste la présence de murs maîtres dans l'axe médian des îlots 1, 2, 4-sud, 5), étaient probablement construits en branchages ou en roseaux recouverts de terre (28). Ils étaient éventuellement soutenus par des poteaux (îlot 3, secteur 6; îlot 1, maison 2, etc...).

### 13.8. Conclusion

Alors qu'aucun îlot n'est à l'heure actuelle intégralement dégagé, il convient de rester prudent et d'éviter toute généralisation hâtive. Cette première ébauche de l'étude de l'urbanisme et de l'architecture lattoises trouve surtout sa justification dans l'abondance et la qualité de la documentation dans une région possédant une longue tradition d'archéologie proto-historique, mais où les fouilles en extension récentes restent rares et où les images de l'agglomération et de la ville protohistoriques demeurent encore floues.

L'urbanisme lattois des trois ou quatre derniers siècles avant notre ère paraît ne rien devoir au hasard. Il relève d'une organisation réfléchie et rationnelle de la communauté gérant au mieux l'espace situé entre deux bras

du Lez. Le tracé régulateur des rues est nettement perçu et reflète une hiérarchie certaine. Le réseau des voies est en effet judicieusement organisé selon les fonctions suivantes: rues de transit, chemins de desserte et d'habitation, espaces sanitaires. Les voies sont conçues en relation avec le niveau de fréquentation (dimension et nature des matériaux). La circulation se fait toujours en suivant les côtés étroits des *insulae*, tandis que les côtés importants conservent une relative tranquillité. Cette composition cohérente, connue dans le monde classique (29) sous des formes bien entendu plus régulières, et dont la mise en place a dû être grandement facilitée par la nature quasi plane du relief primitif, traduit en outre l'importance de l'activité commerciale de *Lattara*. Le rôle attractif du port (30) est nettement perçu, notamment avec un axe majeur, la rue 100, d'orientation Nord-Sud et parallèle au bras oriental du Lez, qui longe et ordonne ce quartier d'habitations, de la zone portuaire vers la partie septentrionale de la ville où débouchent les pistes qui viennent de l'arrière-pays. A quelques rares exceptions près (greniers commerciaux), les cellules mises au jour dans ce quartier appartiennent à des habita-

tions. Pour des raisons pratiques, il n'est pas étonnant que la zone de villégiature de l'agglomération ait été située sur ce terre naturel (31): c'est d'ailleurs l'un des secteurs qui a livré les documents les plus anciens (Py 1988, 71-72 et 126-128). Le plan et l'architecture des maisons reposent sur des concepts architecturaux archaïsants, même si quelques habitations trahissent de sensibles influences méditerranéennes.

Le plan de Lattes est tout à fait original et ne se rapproche ni de celui des "villes de Marseille"—pour ce qu'on en connaît—, ni de celui des *oppida* indigènes. Il ne peut être que la re-production (32) d'une société hautement organisée. Si son agencement utilise la topographie et laisse transparaître un paysage urbain indigène, de nets apports extérieurs sont perceptibles. En cela, il est bien le reflet de ce "centre de redistribution" (33) du littoral languedocien, ce lieu mixte et fonctionnel, qui recevait marchandises et produits finis méditerranéens, tout en collectant les matières premières locales, où devaient se côtoyer hommes et idées, en somme un lieu privilégié d'acculturation dans le domaine de l'urbanisme comme dans bien d'autres (34).

## NOTES

(1) Travaux de prospections électro-magnétiques de l'équipe du Pr. P. Weidelt de l'Université Technique de Braunschweig (R.F.A.). Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport préliminaire dans la revue *Gamma*: Weidelt et al., 1989.

(2) Campagne de fouilles de 1989, zone dirigée par Juan Lopez.

(3) Fouille conduite par Pierre Poupet, géologue au CNRS.

(4) Py 1986, 77. L'épierrement des murs est quelques chose de fréquent sur ce site où, pour certaines phases, ce sont la majorité des constructions qui ont été spoliées dans l'Antiquité tardive et au Moyen-Age.

(5) L'enceinte de l'*oppidum* du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py 1987, 647-652).

(6) Bien entendu, on peut imaginer que seule la base de l'enceinte était en pierres et que l'élévation était en adobes, comme les proches remparts d'Agde à pareille époque (Nickels 1981, 45, n. 28).

(7) En dernier lieu: Py 1987, 652-667.

(8) Toutes nos mesures d'angle sont données en grades (gr); les directions citées et représentées sur les plans sont données par rapport au Nord géographique.

(9) C'est probablement la même voie qui a été partiellement observée en 1965 dans le sondage 5 du G.A.P. (Py 1988, 72-73 et 121), situé à environ 100 m au Nord des fouilles programmées.

(10) Il s'agit du "*decumanus*" signalé dès 1971 (Marchand *et al.*, 1971, 68 et plan) et de la rue 7 représentée sur la figure 28 de Py 1988, 121.

(11) Vitruve, *De Architectura*, L.1, chap. IX (pp. 40-46 de la traduction de Cl. Perrault, éd. Balland, Paris, 1979).

(12) Pour mémoire, on rappellera les largeurs des rues observées dans le sondage 26 du G.A.P. (Py 1988) soit, respectivement : 3,5 ; 4,5 et 6,5 m pour les rues 1, 2 et 3 dans la jonction desquelles se trouve "l'enclos trivial", mais dont l'origine ne semble pas remonter au-delà du IIe s. av. n. è. (Py 1988, 93, 96-97).

(13) Pour la Grèce ancienne, la largeur des ruelles de ce type est très proche ; R. Martin (1974, 206) donne une fourchette comprise entre 1,50 et 3 m.

(14) Notamment la rue V6 (Py 1988, 79 et fig. 6 et 28) observée dans le sondage 14 du GAP en 1971. Cette rue est large de 3,50 m en moyenne et présentait peut-être des ornières. Elle est probablement bordée d'un "trottoir" fait d'épaisses dalles. C'est le "*decumanus*" représenté sur le plan du site de Lattes

donné par Marchand *et al.* 1971, 79.

(15) Voir les travaux à paraître de P. Poupet sur le sondage stratigraphique réalisé entre les îlots 1, 2 et 3 de Saint-Sauveur; et le mémoire de Maîtrise de R. Rinaldi sur les rues protohistoriques de Gaule méridionale (Rinaldi 1987).

(16) Se reporter aux descriptions précises de cet aménagement ci-dessus, chap. 9.

(17) Voir aussi les structures observées dans les fouilles du G.A.P. (Py 1988, notices 22, 36, 40, 60 et 61).

(18) A Martigues (Bouches-du-Rhône) (Chausserie-Laprée 1989, 71) par exemple, où des plaques-foyers sont placées à l'extérieur devant les cases, mais aussi sur d'autres habitats languedociens ou provençaux comme celui de La Cloche (Chabot 1983, 63-64) où trois fours de type *clibanos* sont construits dans des rues.

(19) Pour des références complémentaires, dont certaines inédites (Lattes, Olbia-de-Provence...), se référer au travail de R. Rinaldi (1987).

(20) Par exemple pour la rue 8, entre les cases G1 et F1, cf. Chausserie-Laprée *et al.*, 1987, 31-89.

(21) Données et graphiques dans Py 1987, 668, doc. 220 (pour les maisons de la région nimoise) et Dedet-Garcia, à paraître (pour l'ensemble des unités domestiques du Languedoc et du Roussillon).

(22) Par exemple sur l'*oppidum* de Pech-Maho (Sigean, Aude), la maison 58 A-B-E (Solier 1979, p.57, fig.1).

(23) Sur ces questions cf. en dernier lieu Fiches 1986, 11 (avec réf. biblio.).

(24) Par exemple à Entremont (Bouches-du-Rhône) (Arcelin 1987, 71-72 et fig. 40).

(25) En Espagne, des cas particulièrement probants existent notamment dans la région valencienne (Bonet-Guérin 1989, 128-129).

(26) Les données sur l'architecture de Lattes, et plus particulièrement l'analyse précise des matériaux et de leurs applications techniques, sont en cours d'étude par Cl.-A. de Chazelles (dans l'attente cf. De Chazelles-Roux 1988; Poupet-De Chazelles 1988; Poupet-De Chazelles 1989; Roux -Verdier 1989; Roux 1989, 41-55).

(27) Dès le IIIe s. av. n. è. dans l'îlot 1 (De Chazelles-Roux 1988, 161-166).

(28) Des éléments de terre cuite architecturale de type massaliète, des IIIe-IIe s. av. n. è., ont cependant été mis au jour dans la zone 2.

(29) Ne serait-ce qu'à Olynthe au IVe s. av. n. è.

(30) Dont le môle pouvait être le prolongement de la courtine est.

(31) Le résultat des fouilles du sondage 26 du G.A.P. laisse entrevoir l'existence de quartiers plus artisanaux (Py 1988, 93-108).

(32) Selon l'expression de M. Clavel-Lévêque (1977, 185).

(33) Sur le contenu de ce terme et les différences entre "centre de redistribution" et *emporion*, cf. Morel 1983, 567-570.

(34) Je ne répéterai pas les différents éléments de cette acculturation mis en évidence à Lattes, mais renverrai le lecteur au divers chapitres qui composent cet ouvrage, ainsi qu'au résumé qu'en donnait M. Bats en 1988 (Bats 1988, 158).

## BIBLIOGRAPHIE

**Arcelin 1987** : P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, 57-99.

**Arcelin-Dedet 1985** : P. Arcelin et B. Dedet, Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du IIe s. av. J.-C., *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*, ARALO, cahier n°14, Caveirac, 1985, 11-38.

Bats 1988A : M. Bats, Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault), *Lattara 1*, 1988, 147-160.

**Bonet-Guérin 1989** : H. Bonet et P. Guérin, Techniques de construction et aménagements des espaces domestiques ibériques en région valencienne, *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989, 128-132.

**Clavel-Lévêque 1977** : M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque, la dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, 1977, 209 p.

**Favory 1988** : François Favory, Le site de Lattes et son environnement (France, Hérault), d'après les images aériennes et les documents planimétriques, *Lattara 1*, 1988, 15-56.

**Chausserie-Laprée 1989** : J. Chausserie-Laprée, Les villages protohistoriques de l'île de Martigues (Bouches-du-Rhône), *Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale*, Pré-actes du colloque d'Arles, Arles-sur-Rhône, 1989, 128-132.

**Chausserie-Laprée et al. 1987** : J. Chausserie-Laprée, N. Nín et Ph. Boissinot, Le village protohistorique du quartier de l'île à Martigues (B.-d.-R.), urbanisme et architecture de la phase primitive (Ve-IIIe s. av. J.-C.), II, données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique, *DAM*, 10, 1987, 31-89.

**De Chazelles-Roux 1988** : Claire-Anne de Chazelles et Jean-Claude Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au IIIe s. av. n. è.: les sols et les banquettes, *Lattara 1*, 1988, 161-174.

**Dedet-Garcia, à paraître** : B. Dedet et D. Garcia, L'espace domestique en Languedoc et en Roussillon durant la Protohistoire, à paraître.

**Marchand et al. 1971** : G. Marchand, H. et M. Prades, H. Salanson, Bilan sommaire de huit années de fouilles à Lattes, *BSESSR*, 3, 1971, 62-79.

**Martin 1974** : R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Picard, Paris, 1974, 349 p.

**Morel 1983** : J.-P. Morel, Les relations économiques dans l'Occident grec, *Formes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Pise-Rome, 1983, 549-580.

**Nickels 1981** : A. Nickels, Recherches sur la topographie de la ville d'Agde, Hérault, *DAM*, 4, 1981, 29-50.

**Pelletier 1982** : A. Pelletier, *L'urbanisme romain sous l'Empire*, Picard, Paris, 1982, 208 p.



- Poupet-de Chazelles 1988** : Pierre Poupet et Claire-Anne de Chazelles, Approche dimensionnelle des calibres dans la construction en pierre protohistorique: la granulométrie des solins et des murs, *Lattara* 1, 1988, 175-185.
- Poupet-de Chazelles 1989** : Pierre Poupet et Claire-Anne de Chazelles, Analyses archéologiques et sédimentologiques des matériaux de terre crue de l'architecture protohistorique à Lattes, provenance et technologie, *Lattara* 2, 1989, p.11-32.
- Py 1986** : M. Py, Lattes, côté recherche: bref bilan des travaux antérieurs, apports des fouilles programmées, *Nouvelles de l'Archéologie*, 25, 1986, 73-81.
- Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 886 p.
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara* 1, 1988, 65-146.
- Rinaldi 1987** : R. Rinaldi, *Les rues protohistoriques en Gaule méridionale*, Mémoire de Maîtrise, Montpellier III, 1987, 64 p.
- Roux 1989** : J.-C. Roux, *Un îlot d'habitation à Lattes au IIIe s. av. n. è.. L'îlot 1: stratigraphie, architecture et aménagements domestiques*, Diplôme EHESS, Toulouse, 1989, 157 p.
- Roux-Verdier 1989** : Jean-Claude Roux et Françoise Verdier, L'utilisation du sable dans l'habitat antique de Lattes, *Lattara* 2, 1989, p.33-38.
- Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho, Sigean, *RAN*, 12, 1979, 55-123.
- Vitruve** : Vitruve, *De Architectura*. Traduction de Cl. Perrault, éd. Baland, Paris, 1979, 350 p.
- Weidelt et al., 1989** : P. Weidelt, F. Kuhnke et al., Geophysikalische Messungen auf dem Ausgrabungsgelände von Lattes (Sudfrankreich), *GAMMA (Geophysikalische Arbeiten sowie Mitteilungen aus Meteorologie und Astrophysik, Braunschweig)*, 49, 1989, 70 sqq.

## 14

## Aménagements domestiques dans les îlots 1, 3 et 4 nord de Lattes (IIIe - Ier s. av. n. è.)

par Jean-Claude ROUX

Les trois îlots publiés dans le présent volume ont donné de nombreuses informations sur l'organisation et les aménagements internes des habitations de *Lattara* aux IIIe-Ier s. av. n. è. (les deux siècles suivants, bien qu'illustrés dans la stratigraphie, le sont par des structures trop lacunaires pour pouvoir être étudiés de manière typologique). J'en donnerai dans cette courte note une description raisonnée, en me limitant aux grands types, à travers lesquels se dessine une première approche des usages domestiques en vigueur sur le site. Quelques comparaisons seront proposées pour permettre de situer ces documents dans leur contexte méridional.

### 14.1. Foyers liés aux activités culinaires

Dans l'îlot 1, durant le IIIe s. et le premier quart du IIe s. av. n. è., on dénombre 28 foyers parmi lesquels 19 lenticulaires et 9 aménagés. Quatre foyers sont accompagnés de plans de travail ou de structures diverses liées à des activités culinaires. Parmi les foyers aménagés, on différencie 6 foyers construits à sole d'argile, dont un décoré, 2 fosses-foyers et 1 four en cloche.

Dans l'îlot 3, au cours de la deuxième moitié du IIIe s. et du IIe s. av. n. è., 12 foyers ont été décomptés, ainsi que plusieurs traces

d'aires de feu non stabilisées dans les pièces 6 et 7. De même, la partie centrale de l'avant-cour du secteur 12 a livré des zones rubéfiées provenant de foyers lenticulaires ou plus vraisemblablement de foyers construits, comme en témoignent d'abondants fragments de plaques-foyers retrouvés dans les rebuts à l'entour. Ainsi ont pu être en évidence dans l'îlot 3, 5 foyers lenticulaires, 3 foyers construits à l'aide d'une plaque d'argile, dont un présente des incisions, et 4 fosses-foyers.

L'îlot 4-nord a fourni, pour une période allant du milieu du IIe s. au milieu du Ier s. av. n. è., 13 foyers domestiques dont 7 lenticulaires, 4 construits à l'aide d'une sole d'argile et 2 fosses-foyers, dont l'une pourrait avoir été utilisée pour des activités métallurgiques.

#### *Foyers construits à sole d'argile*

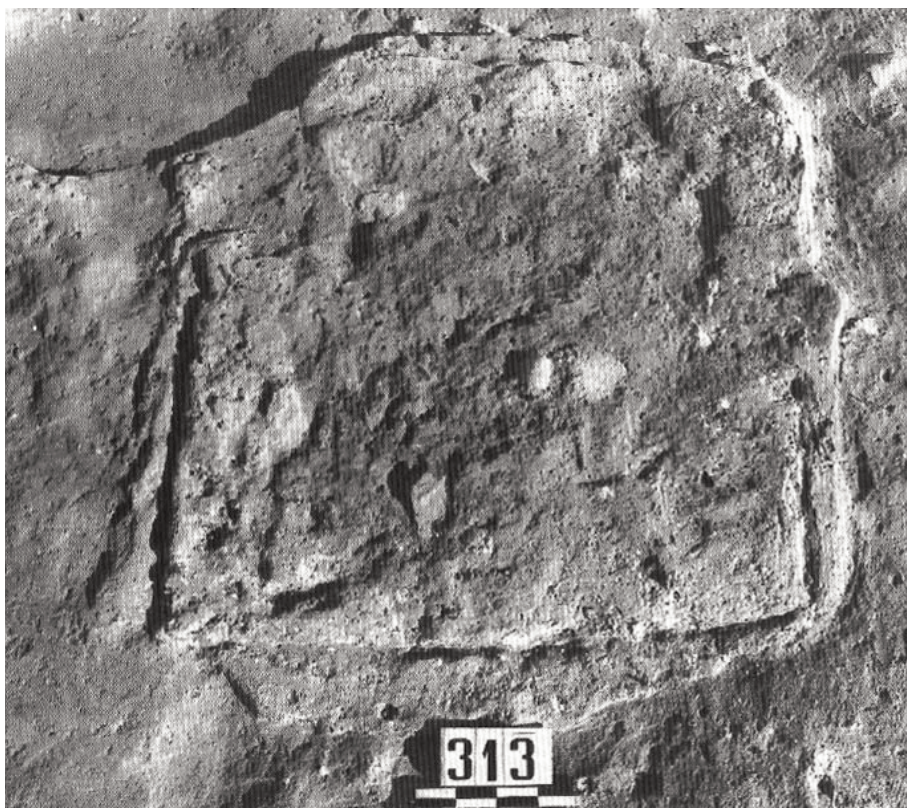
Ce type de structure se rencontre en plusieurs exemplaires dans chaque îlot (1); la plupart ont été très endommagés lors des phases de réaménagement. Ils se composent en général d'un radier de tessons d'amphores posés à plat, face convexe vers le haut, surmonté d'une chape d'argile constituant la sole (fig. 14-1). Dans certains cas, le radier de tessons est complété par des matériaux divers (éclats de calcaire, de basalte) (FY150, 169, 384). Exception-

nellement, le radier peut être constitué de petits galets (FY242) ou d'une dalle de pierre (îlot 3, espace 7). Construits à même le sol, certains foyers présentent cependant un meilleur encrage par l'aménagement du radier dans une légère dépression creusée au préalable (FY 307, 394, 406) (2).

Les plaques-foyers sont modelées en argile sur une épaisseur de 2 à 5 cm et surplombent le sol de quelques centimètres. Leur surface est lissée et seuls deux foyers comportent des motifs incisés

– *Dans l'îlot 3*, la pièce 6 de maison 1 (phase 3D2b) a livré un foyer (FY141) dont la zone de combustion est délimitée par de profondes rainures tracées sur les bords de la chape, formant un quadrilatère régulier de 96x80 cm (fig. 14-2).

– *Dans l'îlot 1*, la pièce 9 (phase 1E1) présente un foyer (FY265) décoré de motifs géométriques incisés dont l'agencement a pu être partiellement restitué. Le décor se compose, du bord vers l'intérieur, d'une bande d'enroulements en S, suivie de deux lignes parallèles et d'une seconde bande dont le motif semble différent selon les côtés. Trois motifs ont ainsi pu être reconnus: des chevrons en enfilade, des chevrons juxtaposés et des losanges emboîtés. Enfin une dernière ligne délimite cette bordure de motifs relativement étroite (environ 8



• 14-1: Plaque-foyer FY141 délimitée par une profonde rainure sur le pourtour de la chape (îlot 3, phase 3D2b) (vue prise du nord: photo C. Maccotta).

cm); la plage centrale de la sole, comme d'habitude, n'était pas décorée (fig. 14-3, n°1 à 4). Il faut sans doute rattacher à cet exemplaire six fragments recueillis dans le sol postérieur qui affleure la surface du foyer et plusieurs autres qui proviennent de divers remblais (fig.14-4) (3). Tous ces morceaux présentent en effet des motifs identiques à ceux du foyer FY265, et en représentent vraisemblablement des éléments déplacés.

Les enroulements en S présents sur le décor du foyer de la zone 1 sont comparables aux motifs dessinés sur des foyers de la première moitié du IVe s. de l'oppidum de La Roque de Fabrègues, situé à 5 km de Lattes. On y retrouve des chevrons emboîtés et des enroulements en triscèles et quadriscèles incisés (Larderet 1957, fig.19 et 21). Ce type de décor en spirale n'a pour l'instant été observé qu'à Lattes et dans son environnement immédiat

(4). Quant aux frises de chevrons, des exemples similaires ont été signalés sur l'oppidum de Canteduc à Nîmes (Lassalle 1966, 76-77, fig. n°1, 3, 5 et 7).

Rappelons que les foyers construits décorés apparaissent en Languedoc oriental au VIe s. av. n. è. (*Substantion*, Castelnau-le-Lez, Hérault), mais qu'ils ne se généralisent qu'au milieu du Ve s. sur l'ensemble des sites de cette zone, pour disparaître brusquement dès le début du IIIe s. (Py 1987, 733-736). L'exemplaire publié ici se place donc à l'extrême fin de la période d'attestation de ces documents en Languedoc (phase 1E1, -300/-275), alors que d'autres plus récents sont connus en Provence (Entremont, Les Baux, Olbia).

En règle générale, dans l'habitat préromain de Gaule méridionale, les foyers construits sont implantés soit au centre d'une pièce, soit contre l'un des murs (5), les exemplaires déco-

rés étant toujours en position centrale. A Lattes, les plaques-foyers retrouvées dans les îlots 1, 3 et 4-nord suivent effectivement ce schéma: ainsi les foyers décorés FY141 et 265, de même que les exemplaires lisses FY150, 169, 384 et 440, sont situés dans la partie axiale de la pièce ou à peine décentrés. On observe cependant que par rapport à la longueur des pièces, ils sont souvent décalés dans le tiers avant ou arrière, peut-être pour faciliter la circulation et/ou l'évacuation de la fumée par une éventuelle ouverture dans le toit. Enfin des plaques-foyers non décorées placées au contact ou à faible distance d'un mur ont été rencontrées dans les îlots 3 et 4 nord: certaines sont à proximité d'une porte (FY242, 394), d'autres ont été aménagées dans l'angle d'une pièce (FY307 et 406).

#### *Foyers lenticulaires*

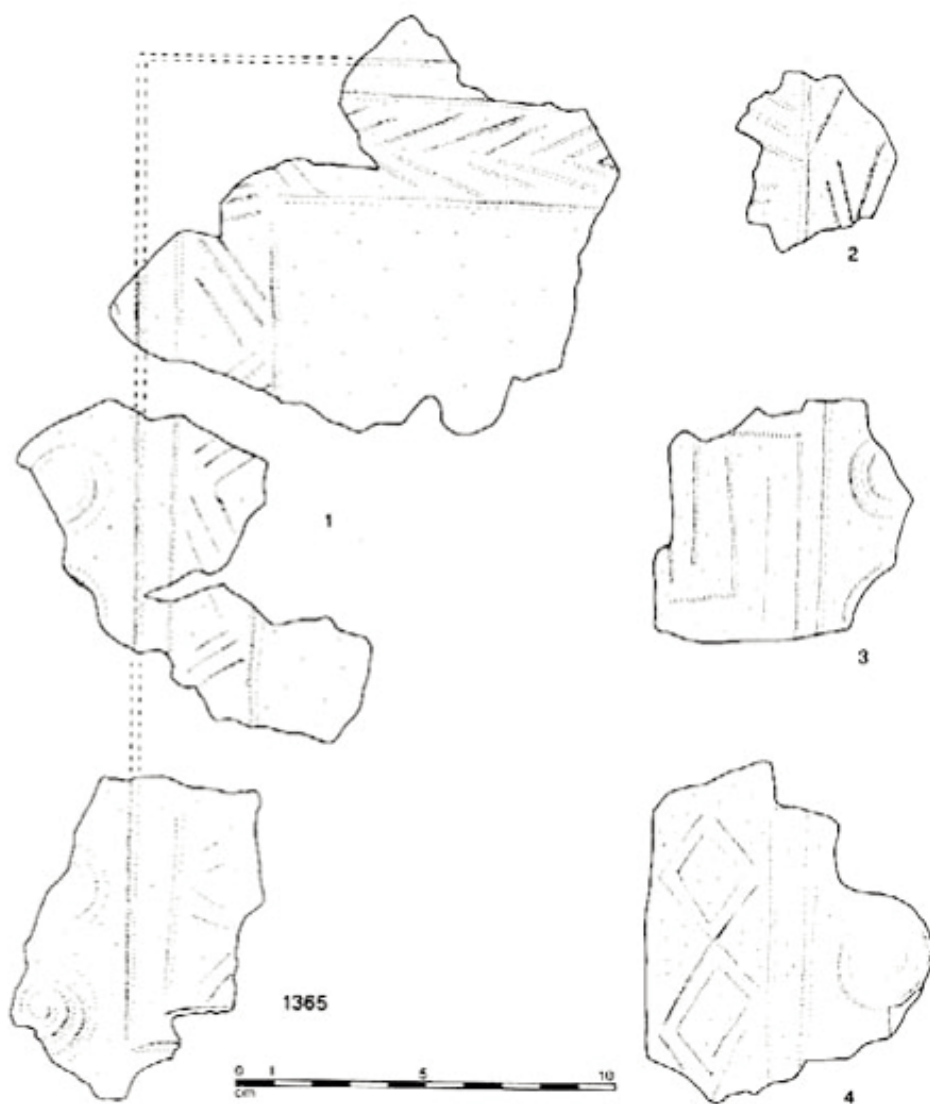
Les foyers lenticulaires ne présentent pas d'aménagements particuliers, à l'exception de deux exemplaires dans l'îlot 1, allumés sur des fragments d'amphores massaliètes posés à plat (un dans la pièce 1, phase 1C1a, et un dans la pièce 7A, phase 1D1). Entretien à même le sol, ces foyers ont été nettoyés de leurs cendres et se présentent pour la plupart sous la forme d'une surface rubéfiée de couleur brun-orangée; quelques charbons de bois environnent le plus souvent l'aire de feu.

La moitié d'entre eux (14 sur 28) se situent à proximité de la porte d'entrée, à une



• 14-2: Exemple de radier de tessons fondant la sole d'un foyer de Lattes (FY150) (photo: C. Maccotta).





• 14-3: Fragments de sole décorée du foyer FY265 de l'îlot 1 (phase 1E1) (dessin Y. Manniez).

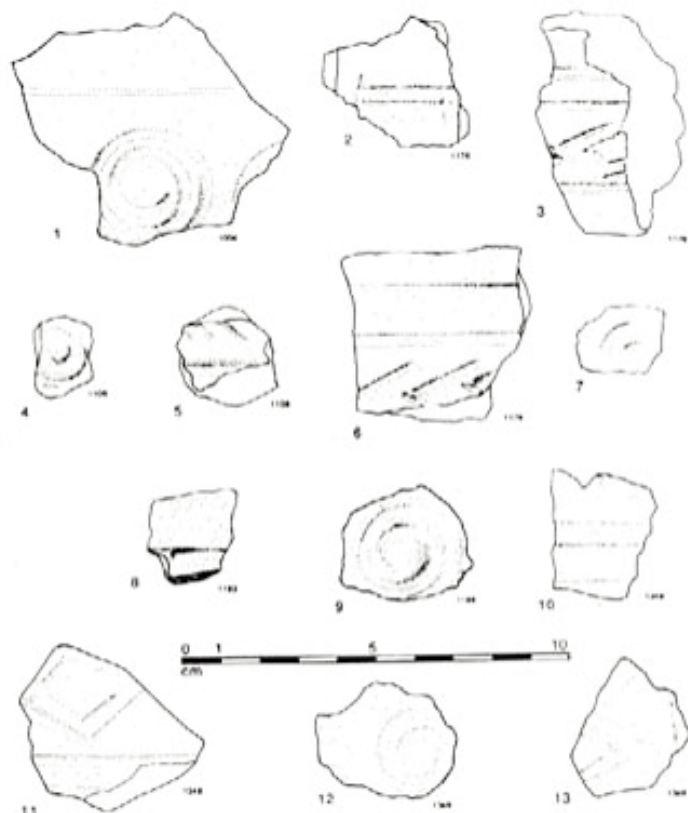
distance comprise entre 0,50 et 1,50 m, vraisemblablement pour faciliter une évacuation rapide de la fumée. Sept exemplaires sont placés à gauche, trois à droite et quatre autres en face de l'ouverture. Par ailleurs, sept foyers ont été retrouvés dans un angle de pièce. Deux autres sont situés près d'un mur dans sa partie centrale (6). Enfin, cinq foyers de ce type sont placés au centre de la pièce (7).

L'analyse de la disposition des foyers construits et lenticulaires par rapport aux autres aménagements domestiques (fosses, banquettes) permet de proposer parfois une interprétation pour leur destination. Il est vraisemblable que dans les îlots 1, 3 et 4 nord, les foyers avaient en premier lieu une fonction liée

à la préparation des aliments. Cette activité se situait le plus souvent en avant de la maison, près de la porte d'entrée (8). Accessoirement les foyers pouvaient être utilisés comme chauffage et/ou éclairage, comme par exemple, dans l'îlot 1, les trois foyers localisés dans des salles de séjour comportant des aménagements particuliers. Dans la pièce 8 de la maison 2, un foyer placé contre un mur, dans sa partie centrale, repose sur un sol pavé (phase 1D1) (fig. 1-16). Dans la pièce 1 de la maison 1 (phase 1C1e) (fig. 1-7) et dans la pièce 3 de la maison 3 (phase 1B1) (fig. 1-23), deux foyers sont situés à l'extrémité d'une banquette, au plus près de la porte. Seul le foyer de la maison 1 a également servi à la cuisson des aliments.

#### *Un four domestique*

La base d'un four (FY218) a été retrouvée dans la maison 1 de l'îlot 1 (pièce 1, phase 1C1c, dernier quart du IIIe s. av. n. è.) (fig. 1-8). La présence de ce four est perceptible grâce à l'empreinte localisée et très caractéristique de l'aire de feu qui présente une zone brûlée brun-orangée (fig. 14-5). Cette rubéfaction forme un disque régulier de 40 cm de diamètre au centre d'une plaque d'argile de couleur jaune (diamètre 77 cm). Elle se prolonge vers l'extérieur par une bande de couleur brune large de 15 cm qui marque l'emplacement de l'ouverture. La couronne non brûlée autour du foyer central correspond soit à l'emplacement



• 14-4: Fragments de foyer décoré recueillis dans la stratigraphie de l'îlot 1. Phase 1A: n°2, 3, 6; phase 1B2: n°1; phase 1C1b: n°4; phase 1D: n°5, 7 à 9; phase 1E: n°10 à 13 (dessin Y. Manniez).

des parois d'un four en cloche, soit à l'empreinte laissée par un four mobile (brasero) placé pour un temps sur ce socle. Des fours en cloche, possédant des parois montées en argile sur une sole non percée, se rencontrent fréquemment dans tout le Midi méditerranéen dès le BFIIIb et durant toute la protohistoire (9); on suppose d'ordinaire que ce type de fours était dédié à la cuisson de pains et de galettes (10). La présence de braseros mobiles, plus difficilement repérables, a été supposée à Arles et à Martigues.

#### Les fosses-foyers

Les îlots 1, 3 et 4-nord ont livré huit exemples de fosses-foyers de forme ronde ou ovalaire. Dans l'îlot 1, deux fosses-foyers ont été partiellement observées dans le second état de la pièce 9 (phase 1E1, -300/-275). Elles se

situent contre le mur ouest et à proximité d'une structure légère indéterminée montée sur poteaux (fig. 1-3 et 1-4). Ces fosses-foyers ont été en grande partie détruites lors de la construction du mur de refend de la maison 1. Cependant quelques observations ont pu être faites. De forme vraisemblablement circulaire (diamètre approximatif 50 cm), ces fosses sont séparées l'une de l'autre par une vingtaine de centimètres. Elles ont une profondeur d'environ 10 à 30 cm et leurs parois sont fortement rubéfiées sur une épaisseur de 2 à 3 cm. Les traces de remplissage observées contre les parois se composent de cendres pures.

Dans la pièce 9 de l'îlot 4-nord, deux fosses-foyers de forme oblongue, allongées et étroites, ont fonctionné dans la moitié est de l'habitation (11). La plus petite (FS390) est comblée de cendres et de charbons de bois et on observe tout autour un étalement des

cendres provenant de son curage. L'absence de déchets à l'intérieur empêche de définir sa fonction précise. La seconde fosse-foyer (FS251) se rapproche par ses dimensions de celles de l'îlot 3 (*infra*). Il semblerait qu'elle ait été utilisée pour une activité métallurgique, si l'on en croit le fait que son comblement de terre charbonneuse contenait quelques petites scories, parmi lesquelles se trouvait une bague en fer. Notons que des cas semblables de fosses livrant des témoins d'une petite métallurgie ont été signalés, pour les IVE-Ier s., sur l'oppidum du Marduel (12). L'exemple de Lattes semble correspondre plus à du bricolage domestique (13) qu'à une véritable activité artisanale, du type de celle attestée par ailleurs dans le même îlot (14).

Dans l'îlot 3, quatre fosses-foyers ont été utilisées dans un espace privé situé à l'extérieur de la maison 1 (secteur 12). C'est là que s'effectuait l'essentiel des activités culinaires, entre la maison et la rue. Trois d'entre elles (FS269, 270, 327) ont été aménagées à la limite de l'espace domestique et de la rue et montrent une pérennité dans le choix de l'emplacement des aires de cuisson (fig. 5-16). La quatrième (FS 238) se trouve à 80 cm devant le piédroit gauche de la porte d'entrée.

Elles ont une forme rectangulaire, allongées et étroites, aux extrémités et aux bords arrondis (15). Les parois fortement rubéfiées et les bords noircis témoignent de l'intensité du feu; quelques pierres font parties de l'aménagement du foyer (FS238). Ces fosses-foyers sont comblés de cendre et de charbons de bois mêlés de restes culinaires: os, arêtes de poisson, pépins de raisin. La nature même du remplissage évoque une fonction culinaire tel que rôtissage à la broche, grillades ou cuisson lente dans les braises.

Un curage permanent des fosses était effectué (FS238); quand l'entretien devenait trop difficile, une nouvelle fosse était creusée (ainsi FS270 recoupe FS327).

#### 14.2. Aménagements divers

Les îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes présentent peu d'aménagements spécifiques à l'intérieur des maisons. Cette absence pourrait être due en partie au nettoyage régulier qu'ont subi les sols d'occupation (16).

Dans l'îlot 1, plusieurs structures de travail sont situées à proximité de foyers, à une distance comprise entre 0,30 et 1 m: elles présentent deux types d'agencements différents. Dans la pièce 7A (phase 1D1) (fig. 1-24) et dans la pièce 1 (phase 1C1e) (fig. 1-7), deux aires sont composées de fragments de céramiques posés à plat, la face convexe vers le haut, et sont environnées de quelques charbons de bois. Toujours dans la pièce 1 et durant la même phase, une légère dépression occupe le coin de la salle, le long d'un mur; elle est comblée de tessons et de charbons de bois. De même, cette pièce est munie dans la phase suivante (1C1c) (fig. 1-8) d'une dépression circulaire contenant des tessons, des charbons de bois et quelques os. Cette dernière est placée à 0,45 m d'un four en cloche.

Les deux premiers aménagements peuvent être attribués à des plans de travail destinés à des activités culinaires. La présence de charbons de bois proviendrait de manipulations de braises (pas de traces de rubéfaction du sol). Quant aux deux autres, ils ont pu servir de cendrier ou de dépotoir à balayures.

Dans l'îlot 3, la pièce 10 de la maison 2 (phase 3D2a) livre, contre le mur et de part et d'autre de la porte d'entrée, des aires de graviers et de tessons incrustés dans le sol; à 0,35 m se situe un foyer lenticulaire (fig. 5-12). Dans la pièce 11 (phase 3D2a) une dalle plate (60x38x5 cm), partiellement enfoncée dans le sol, est placée à 0,70 m du piédroit de l'entrée (fig. 5-12). La fonction de ces aménagements est indéterminée; ils ont éventuellement pu servir de support de vase.

Dans l'îlot 4-nord, durant la phase 4nD, la pièce 10 présente, contre le mur est, au centre de son développement, une aire grossièrement circulaire d'environ 1 m<sup>2</sup> pavée d'un lit de galets blancs et de coquillages roulés. D'un côté, ce pavage est flanqué d'un poteau et d'un dolium, encore en place dans le coin de la pièce. De l'autre côté, à 45 cm environ, un alignement de tessons (2x0,40 m) est principalement constitué de fragments de dolium (fig. 9-28). Enfin au centre de la pièce, se trouve une petite aire circulaire en galets. Cette dernière pourrait correspondre à un supports de vase. Les autres structures sont plus difficile à interpréter.

Dans la pièce 1 du même îlot, durant le deuxième état de la phase 4nE, un bâti qua-



• 14-5: Base d'un four en cloche arasé (FY218) dont l'aire centrale est fortement rubéfiée (îlot 1, pièce 1, phase 1C1c) (vue prise du nord: photo J.-C. Roux).

drangulaire de pierres froides d'1 m de long sur 0,60 m de large est construit contre le mur nord, dans sa partie centrale (fig. 9-8 et 9-9); il pourrait correspondre à un support d'un autre type. Enfin toujours dans la même pièce lors de la phase 4nD, on observe au centre de la salle de gros morceaux d'amphores recassés sur place qui ont peut-être joué le même rôle.

#### 14.3. Fosses de calage de dolium: le stockage des denrées alimentaires

De nombreuses fosses retrouvées dans les îlots 1, 3 et 4-nord ont été creusées pour stabiliser de gros vases ou des doliums (17). Les 78 fosses ainsi dénombrées se répartissent le long d'un mur (51 cas), dans un angle (15 cas) ou sont placées dans la partie centrale de la pièce (12 cas). Elles présentent une forme circulaire ou proche, leurs parois sont concaves, très rarement verticales, leur fond est plat ou quelquefois concave. Six fosses semi-circulaires s'appuient contre un mur (18) et présentent les mêmes, caractéristiques.

Les fosses à dolium se répartissent en quatre catégories selon la taille (petites, moyennes, grandes et très grandes). La catégorie la plus courante (34 exemplaires) correspond aux grandes fosses dont le diamètre est compris entre 50 et 70 cm; elles ont une profondeur de 2 à 50 cm, moyenne 13-17 cm. La catégorie qui vient ensuite comprend les fosses moyennes (11 exemplaires) dont le diamètre varie de 35 à 45 cm pour une profondeur de 2 à 20 cm, moyenne 10 cm. La catégorie des très grandes fosses (6 exemplaires) présente un diamètre de 90-110 cm pour une profondeur de 6 à 35 cm. Ces trois catégories se retrouvent associées dans toutes les phases des îlots. Enfin la catégorie des petites fosses (5 exemplaires) associe des creusements d'un diamètre de 30-32 cm pour une profondeur de 8-10 cm.

Les fosses semi-circulaires rencontrées dans l'îlot 1 ont de 30 à 36 cm de diamètre pour une profondeur de 10 à 14 cm (19). Deux d'entre elles (FS230 et 233, phase 1C1e) ont vraisemblablement été utilisées comme calage de récipients. Quant à la troisième (FS228,



phase 1C1a), elle a pu servir de fosse à détritus. Son remplissage contenait des fragments de sole de foyer et des tessons; aucune trace de sable n'a été observée à l'intérieur.

Si l'on admet que la dimension des creusements correspond au calibre des vaisseaux entreposés, on remarque que ceux situés dans la partie centrale d'une pièce appartiennent généralement à la catégorie des petites et moyennes fosses (20). Il semble à priori que la mise en place d'un récipient au milieu d'une pièce concerne plutôt des vases de petite contenance destinés aux activités quotidiennes. Les vaisseaux plus volumineux sont relégués contre les murs et dans les angles des salles, ou remplissent complètement une pièce qui sert alors de grenier (fig. 9-39 et 14-6). Les gros récipients semblent avoir de préférence un rôle de stockage à long terme (21).

Les fosses à dolium contenaient un remplissage de sable pur ou un mélange de terre et de sable. Ce sable, provenant du fleuve Lez situé à proximité de la ville antique (Reille 1989, 39-40), avait un rôle d'assainissement et isolait la base des vaisseaux d'une humidité peu recommandée pour la conservation des denrées (Roux-Verdier 1989, 34). De même, il maintenait et calait le dolium dans la fosse.

Un autre type d'isolation contre l'humidité du sous-sol a été observé dans la pièce 2 de l'îlot 1 (phase 1C1c). Il s'agit de 8 dalles en grès posées sur le sol en terre qui servaient de support à des vases de stockage. On peut com-

parer ce mode d'isolation à des exemples du même type rencontrés dans l'île de Martigues où des silos en torchis sont construits sur un soubassement en pierres (Nín 1988, 80). De même, sur ce site, cinq pierres plates retrouvées sur le sol en terre de la case IID6 ont été utilisées comme support de vases (Chausserie-Laprée-Nín 1987, 77). Par ailleurs, le même gisement a livré une fosse de calage d'un petit dolium dans la case B1 (Nín 1988, 74).

D'autres types d'isolation se présentent sous la forme d'une sole de tessons recouverte de sable (îlot 4: pièce 1, phase 4nE, FS69) (22), d'aires de cailloutis et de tessons, de coquillages (§.14.2.) ou d'un radier de galets sur lequel on a retrouvé une urne écrasée (îlot 3: pièce 3B, phase F). Enfin un aménagement particulier a été rencontré dans la fosse FS62 de la salle 4A de la maison 1 dans l'îlot 3 (phase 3D2b). Il s'agit d'une grande fosse placée contre un mur dont le creusement, profond de 50 cm, présente une forme ovale de 2 m de long sur 1,30 m de large. Dans une moitié de la fosse des adobes reposaient sur un lit de galets suivant une disposition ordonnée: une brique carrée au centre, les autres, rectangulaires, en couronne tout au tour (fig. 5-4 et 5-6). Dans l'autre moitié, un mur est bâti perpendiculairement à la façade. Bien qu'aucune trace d'utilisation n'ait marqué l'un ou l'autre de ces aménagements, l'agencement de briques et de galets évoque un support de vase ayant servi d'isolant contre l'humidité.

Lors du réaménagement des pièces, les fosses sont comblées, après enlèvement des dolium, avec la terre du remblai qui recouvre le sol. Certaines d'entre elles sont cependant obturées au préalable et à la surface du comblement sont posés des cailloux ou des fragments de céramique (dolium, amphore) (îlot 1: FS58, pièce 2, phase 1B1 et FS201, pièce 8, phase 1D1). Cet aménagement particulier permettait d'atténuer le tassement du comblement de la fosse et éliminait les affaissements des niveaux supérieurs.

L'organisation de l'espace intérieur des maisons met en évidence la part importante accordée au stockage. Cependant la présence des fosses à dolium ne permet pas d'appréhender totalement le mode de conservation des céréales. En effet, outre l'installation de dolium dans l'habitat méditerranéen, la conservation et le stockage des denrées est pratiqué en utilisant des types de contenants très divers. Par exemple au Plan-de-la-Tour à Gailhan, l'unité domestique n°1 (fin Ve s. av. n. è.) présente deux types de récipients: le dolium et le vase en matière légère (Dedet 1987, 200). De même à l'île de Martigues (IVe s. av. n. è.), quatre types de contenants sont attestés: des doliums, des amphores, des silos aériens en torchis et des récipients en matière périssable (Nín 1988, 77). Enfin les restes de paniers d'osier ont été repérés dans un grenier du IIIe s. av. n. è. à Pech Maho (23). Au VIe s. av. n. è., le stockage des denrées dans des vases ou des récipients



• 14-6: Pièce-grenier munie de 7 fosses de calage de dolium (îlot 1, pièce 2, phase 1C1a) (vue prise du nord; photo C. Mac-cotta).

en matière légère sont d'un usage courant dans les habitats languedociens et provençaux, tandis que les doliums apparaissent à partir du début du Ve siècle (24).

L'emplacement réservé au stockage doit être appréhendé par rapport à sa localisation et à la spécificité du lieu. Dans les maisons de Lattes, l'aire de stockage se répartit soit dans une pièce à usage domestique qui est munie d'une zone d'activité culinaire avec foyer (exemples: îlot 1, pièce 1, phase 1C1c et 1C1a; pièce 2, phase 1B1) (25), soit dans une pièce-grenier devenue indépendante (îlot 1, pièce 2, phase 1C1e et 1C1a; îlot 4-nord, pièce 1, phase 4nG). En général, l'emplacement des récipients de conservation est situé le long des murs et dans les angles des pièces (26) (fig. 14-6).

Pour ce qui est de la position du mobilier de stockage à l'intérieur d'une pièce, deux exemples comparables à Lattes proviennent de gisements situés l'un en Languedoc central, l'autre en Provence rhodanienne. Ainsi en Languedoc au IVe s. av. n. è., la salle 5 de l'oppidum de la Roque de Fabrègues, à 5 km de Lattes, contenait neuf doliums rangés le long des murs nord et est; le centre de la pièce était occupé par un foyer décoré (*Gallia* 1959, 464; Dedet 1987, 198, fig. 168, G). En Provence, à la même époque, la case A1 de l'Île de Martigues présente le long des murs nord, ouest et sud divers récipients de stockage alignés: 4 dolium, 4 amphores, 6 silos en torchis, 2 urnes (Nin 1988, 72-73, fig. p.72); quant à l'espace situé le long du mur est, il est réservé à la préparation du repas (aire de mouture, four).

En Languedoc oriental, l'emplacement du stockage dans l'habitat domestique est mal connu. L'oppidum de Nages au Ier s. av. n. è. montre des cas fréquents de dolium placé dans l'angle d'une maison; par exemple, dans la pièce A.XI.3. (Py 1978). On note également l'existence de deux entrepôts-greniers indépendants (salle L3 et A.XII.14: *ibid.*, 86 et 137). De même, dans l'arrière-pays gardois, la maison n°1 de Gailhan (Ve s. av. n. è.) présente une salle (pièce 1) qui, mitoyenne à une salle de séjour et de repos, est destinée à l'enregistrement des denrées alimentaires (Dedet 1987, 138, fig. 144).

Dans le Midi méditerranéen, la répartition du stockage dans l'habitat présente de nombreux cas similaires aux exemples des îlots 1, 3

et 4-nord de Lattes. Ainsi à Ensérune à la fin du IIIe s. av. n. è., le stockage dans la salle de séjour est fréquent comme le montrent les maisons à pièce unique du quartier ouest qui possèdent chacune un dolium enterré dans le sol (Jannoray 1955, 254-266). En Provence des exemples de stockage dans la pièce de séjour sont attestés à l'Île de Martigues au IVe s. av. n. è., puis à la fin de l'Age du Fer à Entremont, au Castellans de Rognac, au Baou-Roux et dans la cabane 1 des Trémaïes aux Baux-de-Provence (27).

Par contre, le stockage dans une salle spécifiquement réservée à cet usage et attenante à la zone de séjour est surtout observé en Languedoc occidental. Ainsi à la Roque de Fabrègues au IVe s. av. n. è. la pièce 5 de la maison 5-6 est munie de neuf doliums (*Gallia* 1959, 464). A Pech-Maho au IIIe s. av. n. è., la pièce 58B de la maison 58ABE et la pièce 54C renferment respectivement 27 amphores et 8 doliums et 22 amphores et 7 doliums (Solier 1979, 90 et 100). A la même période, sur l'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer, la pièce 37 de la maison 36-37 contenait 4 dolium et 5 amphores (Solier-Fabre 1969, 96) (28). En Provence le site de Montjean dans le Var présente un appendice ouvert contenant de nombreuses jarres remplies de graines de blé et de vesces carbonisées (Wallon 1968, 219-221). Enfin on mentionnera un exemple du Ier Age du Fer à Bessan (La Monédière, Hérault, seconde moitié du VIe s.) où l'abside de la maison A est aménagée en cellier (Nickels 1976, 99).

#### 14.4. Les banquettes

Les banquettes sont d'un usage courant dans l'habitat construit en dur de la Gaule méridionale à partir du Ve s. av. n. è. (29). Leur utilisation se développe plus particulièrement au IIe Age du Fer, jusqu'à l'époque romaine (30). Placées à la base d'un mur, elles sont généralement constituées d'un ou plusieurs lits de pierres liées à la terre. Plus rares sont les banquettes aménagées en terre (briques ou terre façonnée) (31). A l'Île de Martigues des banquettes en adobe et plus rarement en pierre et terre, encore exceptionnelles au Ve s., apparaissent fréquemment au IIIe s. (Nin 1988, 76). De même au IIe s. et au Ier s. av. n. è. on connaît quelques banquettes d'adobes

dans certaines cases des *oppida* du Baou-Roux à Bouc-Bel-Air (Boissinot 1984, 76) et de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Chabot 1983, 58).

Les banquettes en terre sont parfois recouvertes d'un enduit d'argile qui s'étend également sur le sol et le parement intérieur des murs. Dans l'unité domestique n°1 de Gailhan (fin Ve s. av. n. è.) une banquette en terre modelée est recouverte d'une croûte d'argile damée comparable au sol de la salle (Dedet 1987, 22, fig. 18). De même au Marduel, aux IVe et IIIe s. av. n. è., la maison 11, sol 17 (Michelozzi 1982, 58, fig. 25A) et la salle 1012, sol 15 (Py 1987, 622, doc. 217) possèdent chacune une banquette bâtie en pierres et revêtue d'un enduit d'argile. Le site des Trémaïes aux Baux-de-Provence (Ier s. av. n. è.) présente aussi une banquette enduite d'argile (Michelozzi 1982, 81, note 187).

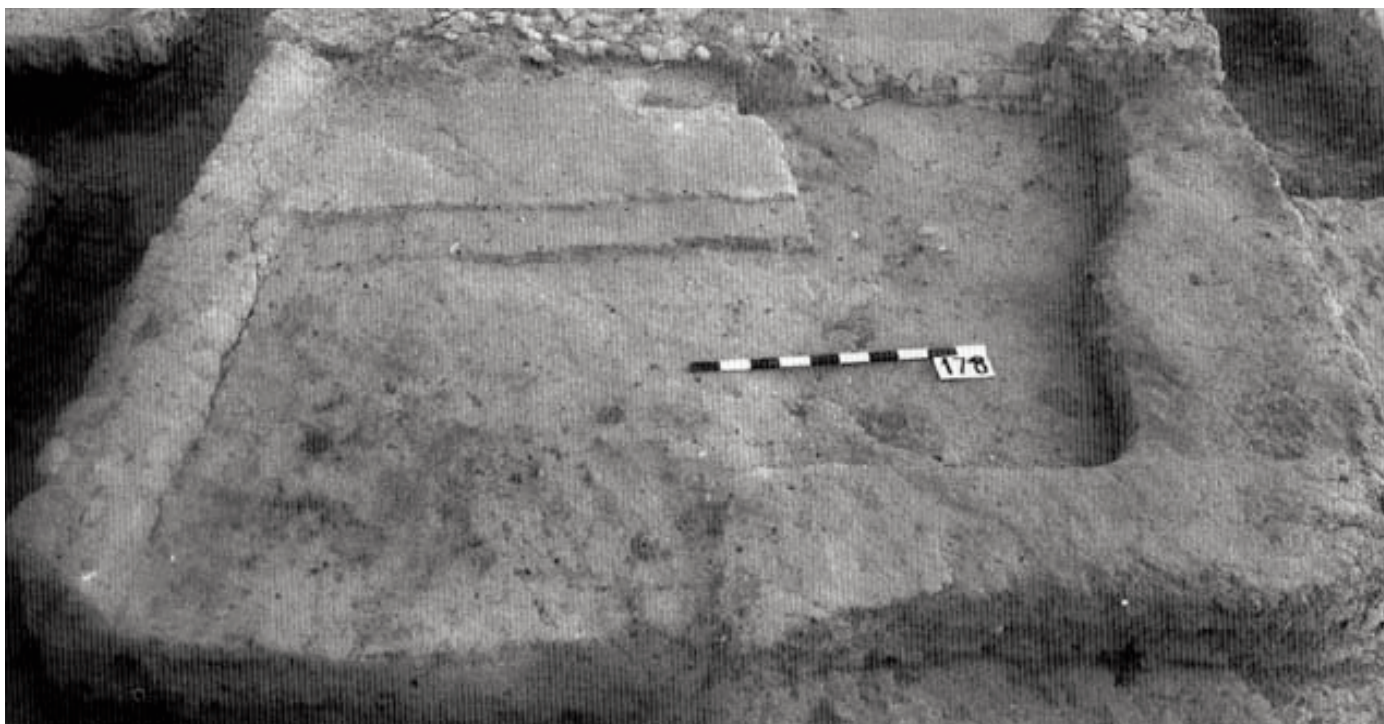
Les banquettes retrouvées dans l'habitat du Midi méditerranéen se répartissent selon trois types de plan:

- banquette plus ou moins courte sur une section de mur,
- banquette longeant la totalité d'un mur,
- banquette en L composée de deux éléments aménagés dans un angle (32).

Les maisons de l'îlot 1 de Lattes ont livré différents types de banquettes. Ainsi une banquette simple longe un mur dans la pièce 5 de la maison 3 (BQ172, phase 1C1e-1C1c) (fig. 1-19) et trois banquettes en L se situent de la façon suivante: une dans la pièce 2 de la maison 1 (BQ 231-232, phase 1C1e) et deux placées en vis à vis dans la pièce 5 de la maison 3 (BQ 115 à 118, phase 1C1a) ; elles sont datées de -225/-200 (fig. 14-7).

Un autre type de banquette est représentée à Lattes sous la forme d'une construction en U dont les trois éléments consécutifs longent la totalité des murs sur lesquels ils s'appuient (îlot 1: maison 3, pièce 3: BQ77, phase 1B1, -200/-275 ; îlot 3, salle 3A, BQ 93, phase 3F, -250/-225).

Reposant directement sur le sol, ces éléments sont constituées soit de briques (BQ 231-232, fig. 1-12 , B), soit de briques et de terre (BQ 77 et 93) —les briques sont jointoyées par du sable ou de la terre (33)— ou simplement façonnées de terre selon la technique de la bauge (BQ172, 115 à 118) (34). Elles sont recouvertes, à l'exception de la



- 14-7: Banquettes en L (BQ115 à 118) dans la pièce 5 de la maison 3 de l'îlot 1 (phase 1C1a) (vue prise du nord: photo J.-C. Roux).

BQ172, d'un enduit de limon-argileux de 1 à 7 cm d'épaisseur selon les irrégularités de la construction. Cet enduit se poursuit sur le sol de la pièce et remonte le long des murs.

L'unique exemple de banquette en pierre a été rencontré dans la pièce 8 de l'îlot-4 nord (phase 4nG). Elle est constituée de quatre grosses pierres alignées et de plus petites entre

les interstices; une terre limoneuse a servi de liant. Placée contre le mur de la façade, à 0,35 m de l'angle nord-ouest de la salle, elle mesure 1,24 m de long pour une largeur de 0,20 à 0,35 m. Elle domine le sol de 10 à 20 cm.

Les îlots 1 et 3 de Lattes-Saint-Sauveur ont livré une dizaine de banquettes en terre du IIIe s. et de la première moitié du IIe s. av. n. è. La moitié d'entre elles sont partiellement ou totalement composée d'adobe, les autres sont bâties en bauge. Cette dernière technique concurrence celle de l'adobe dans la confection des banquettes dès le dernier quart du IIIe s. Le choix d'une technique plutôt qu'une autre reste inexplicée, toutes deux donnant des résultats identiques tout au moins en ce qui concerne la largeur des banquettes; par contre, on observe que leurs hauteurs diffèrent. Les exemplaires en adobe ont une largeur comprise entre 30 et 75 cm et ceux en bauge entre 29 et 76 cm, la largeur la plus courante variant entre 40 et 50 cm (fig.14-8). La hauteur des banquettes en adobe ne dépasse pas l'épaisseur d'une brique et son revêtement, soit 8 à 10 cm; les autres banquettes atteignent une hauteur qui varie de 10 à 28 cm. Seules les banquettes en U (BQ 77 et 93) présentent

- 14-8: Dimensions des banquettes en terre des îlots 1 et 3. Les éléments des banquettes en L (BQ115/116, 117/118, 231/232) et en U (BQ77 et 93) se croisant en angle droit, la mesure des longueurs a été effectuée d'une extrémité à l'autre de chaque élément: les chiffres sont donnés en cm.



deux ou trois éléments larges de 80 cm tandis que le troisième côté (élément nord) de la BQ 77 est profond de 1,60 m. Dans l'îlot 1, il est intéressant de noter que dans la phase antérieure (1C1a), la banquette BQ115 était située au même endroit, c'est-à-dire au nord de la pièce 3; sa largeur de 70 cm était augmentée de 22 cm par une rangée de briques, ce qui amène l'ensemble à 92 cm.

Les banquettes des îlots 1 et 3 de Lattes sont situées dans des salles de séjour qui se placent dans la partie arrière des maisons. Ces pièces ne présentent que rarement des traces liées à la préparation des aliments et les foyers placés à l'extrémité des banquettes (BQ 232 et 77) ont sans doute principalement servi au chauffage (35). De même, les vestiges mobiliers relativement peu abondants rencontrés dans ces salles ne correspondent pas à du maté-

riel de stockage. Ainsi les banquettes de ces pièces pouvaient être destinées au rangement de la vaisselle fine comme le suggère le matériel recueilli dans la pièce 5 (kylix pseudo-ionien, bol Lamb. 27, fond à pâte claire, coupe non tournée) (36). Elles étaient vraisemblablement utilisées pour séjourner et/ou pour prendre les repas comme en témoignent les déchets culinaires retrouvés autour du foyer de la pièce 2 de l'îlot 1 (phase 1C1e) et l'importante quantité d'os, de graines, d'arêtes et d'écaillés de poissons jonchant le sol de la pièce 5 du même îlot (phase 1C1c) ainsi que le sol de la salle 3A de l'îlot 3 (phase 3F) (37). Peut-être ont-elles également pu servir à entreposer certaines denrées périssables mais nous ne possédons aucun indice à ce sujet.

La disposition très particulière des deux banquettes en L dans la pièce 5 et surtout la

configuration en U des banquettes des îlots 1 et 3, avec leur agencement sur trois côtés consécutifs et la largeur peu commune de leurs éléments, évoquent l'aménagement caractéristique de l'*andrôn* grec (38). Les banquettes en L de la pièce 5 peuvent correspondre à une adaptation locale du même modèle, à moins qu'au sud de la pièce une porte n'ait contraint un tel aménagement. Dans ces deux pièces aucun déchet culinaire ni mobilier céramique n'a été retrouvé.

La découverte de banquettes en brique crue au IIIe s. av. n. è. à Lattes reste actuellement un fait unique en Languedoc, tant sur le plan géographique que sur le plan chronologique. Cet aménagement particulier assure la continuité d'une technique de construction observée d'une part en Provence et d'autre part dans les régions ibériques (Chazelles-Roux 1988, 171).

## NOTES

(1) *Ilot 1*: Phase 1E1 (-300/-275): FY150, 169, 265, 384 et 440; phase 1D1 (-250/-225): FY142. *Ilot 3*: Phase 3D2a (-175/-150) FY242 et espace 7; phase 3D2b (-200/-175) FY141. *Ilot 4-nord*: Phase 4nF (-125/-75) FY307, 394 et 406.

(2) Un même type d'aménagement a été par exemple observé sur l'oppidum du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py 1987, 602, doc.204 B et 205). A Lattes/Saint-Sauveur, ce mode de construction est couramment utilisé et a été rencontré dans d'autres secteurs que ceux étudiés ici (par exemple à l'est de l'îlot 1: secteur 12, FY519 (-300/-275); dans l'îlot 4-sud: pièce 16A, FY356 (-250/-200); pièce 4, FY90 (-150/-125), etc...

(3) U.s. 1348, 1365, 1183, 1188, 1193, 1226, 1159, 1105, 1004, 1176.

(4) A Lattes/Saint-Sauveur, des fragments de sole décorés d'enroulements ont été recueillis dans le sondage 3 (niveau F-4) effectué par le Groupe Archéologique Painlevé en 1964 (Dedet et al. 1968, 40-43, fig.3-4). Un foyer à cercles concentriques est connu à *Substantion* (Castelnau-le-Lez, Hérault) au VIe s. av. n. è. (*ibid.*, 40-41). Deux autres décors semblables sont aussi signalés sur l'oppidum de Gaujac (Gard) (Charmasson 1982-1986, 97-98).

(5) Dedet 1987, 194.

(6) Les foyers placés dans un angle ou contre un mur sont toujours distants de celui-ci de 20 à 30 cm.

(7) Une des conséquences de l'emplacement des foyers à l'intérieur de l'habitation est l'enfumage de l'espace. Cette nuisance pouvait cependant avoir, à une certaine période de l'année, l'avantage d'éloigner certains insectes pullulant en milieu palustre; ce devait être le cas à Lattes qui était environné de canaux et d'étangs. Il est à noter que cet "enfumage" était parfaitement supportable pour certains habitants d'un village de paillote, construit en bordure d'étang et occu-

pé jusqu'en 1979, qui préféraient la présence de la fumée à celle des moustiques (propos recueillis oralement auprès de M. Galdric Magna, dernier habitant du Bourdigou, Sainte-Marie-de-la-Mer, Pyrénées-Orientales).

(8) Dans le village primitif de Martigues (milieu Ve-milieu IVe siècle), les aires de cuisson à l'intérieur des cases sont presque toujours situées à proximité de la porte, quelquefois dans l'axe de passage (Nin 1988, 72).

(9) Voir l'inventaire fourni par Py 1987, 413, et en particulier les exemples de fours à base plane retrouvés en place au Marduel et datés du IVe au IIe s. (*ibid.*, p.622 et doc.93C et 216A). Signalons que plusieurs exemplaires de fours en cloche bien conservés ont été mis au jour récemment dans différents secteurs de la fouille de Lattes (îlots 1, 7 et 8).

(10) Des comparaisons ethnographiques ont été faites dans Chabot 1978, 17, fig.10 et Chabot 1983, 66; voir aussi Leroi-Gourhan 1973, 157.

(11) Phase 4nF, FS390: 50x20 cm, profondeur 17 cm; phase 4nE, FS251: 87x20 cm, peu profonde.

(12) Py 1987, 446.

(13) En Afrique occidentale (Burkina-Fasso) j'ai pu observer des bronziers travaillant à la cire perdue. La fonte du métal s'effectuait dans un creuset déposé dans une fosse circulaire d'environ 40 cm de diamètre. Un soufflet permettait d'entretenir une braise incandescente pendant toute la durée de l'opération. La coulée se faisait dans des moules alignés dans une fosse rectangulaire et calés par des braises et des cendres chaudes.

(14) Voir chapitre 9 et ci-après, chapitre 17.

(15) Phase 3E (-225/-200) FS327: 82x26 cm, profondeur 18 cm; FS238: 70x30 cm, profondeur 10. Phase 3D2a (-175/-150) FS269: 84x34 cm, profondeur 6 cm; FS270: 134x20-24 cm, profondeur 14-18 cm.

(16) Les plans de travail ainsi que les accumulations de déchets sont fréquents dans les habitats protohistoriques languedociens (Michelozzi 1982, 71 à 73 et 77).

(17) Un dolium a été retrouvé en place dans une fosse de ce type à l'angle de la pièce 13 de l'îlot 4-nord (phase 4nF, -125/-75). Un autre a été partiellement observé dans la pièce 9 du même îlot. Un troisième, également implanté en fosse, a été retrouvé dans l'îlot 8.

(18) Îlot 1: pièce 1: 2 dans la phase 1C1c et 1 dans la phase 1C1a ; pièce 10: 3 dans la phase 1E1.

(19) La fosse FS230, située dans un angle de la pièce 1 (phase 1C1e) a été partiellement détruite lors de l'épierrement des murs. Cette fosse pouvait avoir à l'origine une forme circulaire. Les parois sont verticales et le fond est tapissé d'un lit de petits galets sur une épaisseur de 5 cm.

(20) Les fosses situées au centre d'une pièce sont souvent associées à un foyer (îlot 1: pièce 1, phase 1C1c, FS229 et pièce 5, phase 1C1a, FS94 ; îlot 4-nord: pièce 9, phase 4nF, FS396, 398 et 400). Trois d'entre elles se rattachent à la catégorie moyenne (diamètre de 37 à 45 cm) et trois autres appartiennent à la catégorie petite (diamètre de 9 et de 30 cm). Deux exemplaires présentent un diamètre de 50 et 60 cm.

(21) Par exemple le grenier de la pièce 1 de l'îlot 4-nord (phase 4nG - 150/-125) comprend 12 fosses d'un diamètre identique compris entre 50 et 60 cm.

(22) Sur l'oppidum de Montfau à Magalas (34) des cercles de tessons de 45 cm de diamètre auraient été utilisés comme support isolant de vases (Bacou 1982-1983, 85, fig.28).

(23) Découverte signalée dans Py 1979, 88.

(24) Sur les formes de stockage des céréales en Languedoc méditerranéen, du Bronze Final III à la fin de l'Âge du Fer, voir Garcia 1987, 46-63.

(25) La pièce 1 de l'îlot 4-nord (phase 4nF -125/-75) présente une fonction mixte comprenant une activité de fabrication métallurgique associée à une aire de stockage.

(26) Dans la maison 1 de l'îlot 1, trois amphores massaliètes dont l'une contenait de la saumure sont stockées dans l'angle sud-ouest de la pièce 2 (phase 1D1 -275/-250).

(27) Voir la bibliographie détaillée de ces sites dans Dedet 1987, 201.

(28) Des greniers contenant des dolium ont été mis au jour sur les oppidums de la Ramasse/Clermont-l'Hérault dans la deuxième moitié du IVe s. av.

n. è. (10 doliums), ainsi qu'au Cayla de Mailhac au IV-IIe s. av. n. è. (75 dolium) (Garcia 1987, 62).

(29) Exemples de sites ayant livré des banquettes vers la fin du Ve s. av. n. è.: Gailhan (Gard), unité domestique n°1 (Dedet 1987, 21-22); la Roche de Comps (Gard) (Michelozzi 1982, 71, fig.39); La Roche de Fabrègues (Hérault), maisons sud 1, 9, 14 et maison nord 1-2-3 (Larderet 1957, 9, fig.11); Mauressip (St.-Côme-et-Maruéjols, Gard), salle III, 1 (Michelozzi 1982, 14); au IVe s.: Mauressip, salle A2 (Michelozzi 1982, 14); Roque de Viou (St.-Dionisy, Gard), maisons RF5 et RG3 (Garmy 1974, pl.10 et Garmy-Py 1980, 72, fig.46), etc...

(30) Par exemple: au IIIe s. av. n. è.: Ambrussum (Villetelle, Hérault), maison P1 (Fiches et al. 1976, 34); Le Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude), maison 35-38ab (Solier-Fabre 1969, 83, fig.1); Le Marduel à St.-Bonnet-du-Gard, maison 11, sol 17 et salle 1012, sol 15 (Py 1987, 622, doc. 210 et 217); Mauressip, secteur ouest, salle F2 (Michelozzi 1982, 71) et secteur III, salle 1 et 2 (Py 1987, 622, note 164); La Roche, quartier sud, case 1 (Larderet 1957, 25-26); au IIe s.: Le Marduel, salle 102, sol 8 (Py 1987, 623, note 164); Nages (Gard) case A.XI.3 (Py 1978, 70), etc ...

(31) Le témoignage le plus ancien connu actuellement en Gaule provient de l'oppidum de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du.-R.), qui a donné une banquette de briques crues dans un niveau du premier quart du VIe s. av. n. è. (Chazelles-Roux 1988, 171).

(32) Un inventaire sommaire des sites présentant les divers types de plans est donné dans Dedet 1987, 194-196.

(33) Les banquettes en adobe des îlots 1 et 3 ont fait l'objet d'une étude détaillée dans une précédente livraison de *Lattara*: Chazelles-Roux 1988, 166-171.

(34) La banquette BQ116 est munie à sa base de quelques blocs noyés dans la construction. L'exemplaire BQ115 est délimitée dans sa partie inférieure par un boudin d'argile de 5 à 17 cm de large sur une épaisseur de 4 à 5 cm.

(35) Notons cependant que le foyer présent sur la banquette BQ232 de la pièce 2 de l'îlot 1 a également servi à la cuisson.

(36) Des exemples identiques sont fournis à Roque de Viou dans les salles RF5 et RG3 vers 300 av. n. è. (Py 1987, 623-625).

(37) Des pièces aménagées de banquettes et de foyers culinaires ont servi au repas à Roque de Viou (salle RG6) et au Marduel (salle 1012, sol 15) (Py 1987, 625).

(38) Sur ce sujet voir la réflexion que propose C.-A. de Chazelles dans l'îlot 3, même livraison (§ 5.2.).

## BIBLIOGRAPHIE

**Bacou 1982-1983** : J.-P. et A. Bacou, L'oppidum de Montfau à Magalas, Hérault (1963-1979), *Archéologie en Languedoc*, 5, 1982-1983, 61-114.

**Boissinot 1984** : P. Boissinot, La construction en terre au IIe s. av. J.-C. sur l'oppidum du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), *DAM*, 7, 1984, 79-96.

**Chabot 1978** : L. Chabot, Découverte de fours à pain en pisé dans les oppida de la Tène III de la périphérie de l'étang de Berre, B.-du-Rh., *Centre de coordination des Sociétés Archéologiques de Provence*, 6, 1978, 1-17.

**Chabot 1983** : L. Chabot, L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (B.-d.-Rh.), synthèse des premiers travaux effectués de 1967 à 1982, *RAN*, 16, 1983, 39-80.

**Charmasson 1982-1986** : J. Charmasson, Les niveaux de cendres à

structures de foyers (fin Ve-début IV av. J.-C.) de l'oppidum de Gaujac (Gard), *BEAN*, 17, 1982-1986, 91-132.

**Chausserie-Laprée-Nin 1987** : J. Chausserie-Laprée et N. Nin, Le village protohistorique du quartier de l'Île de Martigues (B.-d.-Rh.): urbanisme et architecture de la phase primitive (début Ve-début IIe s. av. J.-C.), *DAM*, 10, 1987, 31-89.

**Chazelles-Roux 1988** : C.-A. de Chazelles et J.-C. Roux, L'emploi des adobes dans l'aménagement de l'habitat, à Lattes, au IIIe s. av. n. è.: les sols et les banquettes, *Lattara 1*, 1988, 161-174.

**Dedet 1987** : B. Dedet, *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Âge du Fer: l'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard*, *RAN*, supplément 17, 1987.

- Dedet et al. 1968** : B. Dedet, H. Duda, J.-L. Fiches, F. Py, M. Py et J.-C.-M. Richard, Les autels-foyers en Languedoc, *RSL*, 1-3, 1968, 34-56.
- Fiches et al. 1976** : J.-L. Fiches, M. Fenouillet et C. Wujek, *Sept ans de recherche à Ambrussum, oppidum relais de la Voie Domitienne, 1968-1974*, ARALO, cahier n°4, 1976.
- Garcia 1987** : D. Garcia, Observation sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'Age du Fer: les formes de stockage des grains, *RAN*, 20, 1987, 43-98.
- Garmy 1974** : P. Garmy, *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou*, ARALO, cahier n°1, 1974, 72-76.
- Garmy-Py 1980** : P. Garmy et M. Py, Nouvelles données sur l'oppidum de Roque de Viou (Gard): fouilles 1972-1975, *BEAN*, 1980, 26-90.
- Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations pré-romaines de la Gaule méridionale*, De Boccard, Paris 1955.
- Larderet 1957** : P. Larderet, L'oppidum préromain de la Roque, commune de Fabrègues (Hérault), *Gallia*, 15, 1957, 1-39.
- Lassalle 1966** : V. Lassalle, Les fragments d'autels-foyers préromains au musée archéologique de Nîmes, *BEAN*, 1, 1966, 75-78.
- Leroi-Gourhan 1973** : A. Leroi-Gourhan, *Milieu et techniques*, Paris, 1973,
- Michelozzi 1981** : A. Michelozzi, *L'habitation protohistorique en Languedoc oriental*, ARALO, cahier n°10, 1982.
- Nickels 1976** : A. Nickels, Les maisons à absides d'époque grecques archaïque de la Monédière à Bessan (Hérault), *Gallia*, 34, 1976, 95-128.
- Nin 1988** : N. Nin, La maison gauloise, in *Le village gaulois de Martigues*, dossiers histoire et archéologie, 128, 1988, 70-81.
- Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (fouilles 1958-1974)*, 35e supplément à Gallia, 1978.
- Py 1979** : M. Py, Agriculture et artisanat: l'essor économique du IIIe au Ier s. av. J.-C., *Les Dossiers de l'Archéologie*, 35, 1979, 86-98.
- Reille 1989** : J.-L. Reille, Détermination de la provenance de vingt-huit échantillons de sable rencontrés au cours des fouilles de Lattes (IIIe-IIe s. av. J.-C.), *Lattara 2*, 1989, 39-40.
- Roux-Verdier 1989** : J.-C. Roux et F. Verdier, L'utilisation du sable dans l'habitat antique de Lattes, *Lattara 2*, 1989, 33-38.
- Solier 1979** : Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plomb en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech-Maho (Sigean), *RAN*, 12, 1979, 55-123.
- Solier-Fabre 1969** : Y. Solier et H. Fabre, L'oppidum du Moulin à Peyriac-de-Mer (Aude), fouilles 1966 à 1968, *Bul. de la Soc. d'Et. Scie. de l'Aude*, 69, 1969, 55-123.
- Wallon 1976** : D. Wallon, L'oppidum de Montjean (Var), apport des dernières fouilles, *RSL*, 34, 1968, 219-221.





## 15

## Mobilier céramique productions et importations

par Michel Py

### 15.1. Introduction

On se propose ici de souligner deux des apports des fouilles récentes de Lattes en matière de céramologie, découlant de l'étude stratigraphique des découvertes effectuées dans les îlots 1, 3 et 4-nord de la ville de *Lattara* (ci-dessus, chapitres 2, 6 et 10): l'un concernant les productions lattoises, l'autre les importations de vaisselle et d'amphores. Ces deux thèmes seront examinés sous l'angle typologique et quantitatif, en se limitant à l'aspect économique du problème, traité de manière diachronique (l'évolution de la situation entre les environs de 300 av. n. è. et les environs de 100 de n. è.), étant entendu que les données ethnographiques et culturelles sont examinées ci-après par Michel Bats (chapitre 16).

Les graphiques illustrant mon propos, et les données chiffrées utilisées dans le commentaire, sont issues d'une part des tableaux typologiques et quantitatifs fournis dans les analyses par îlot; d'autre part, plus globalement, du fichier informatique consacré au dénombrement des céramiques lattoises (CERLAT) (1).

Il s'agira autant de faire un bilan des apports des fouilles étudiées en matière d'artisanat et d'échanges céramiques, que de définir à ce propos un certain nombre de

problématiques concernant ce sujet pour le site de Lattes, et d'exprimer quelques interrogations connexes.

Ce rapide tour d'horizon n'a pas l'ambition d'épuiser le sujet. Il est pourtant justifié, dès ce premier volume de la publication des fouilles programmées du quartier Saint-Sauveur:

- par la masse importante des documents utilisés: quelques 76801 tessons représentant au moins 9185 vases ou amphores (dont 60874 fragments, équivalant à 7301 vases, trouvés dans des milieux homogènes);
- par l'ampleur de la séquence concernée: quatre siècles pleins, qui illustrent plus de la moitié de la durée de l'occupation principale de la ville de *Lattara* (fin VIe s. av. n. è.—IIe s. de n. è.);
- par la finesse des distinctions chronologiques découlant de la mise en phase de la documentation;
- enfin par la répartition assez homogène de cette documentation dans la période concernée.

### 15.2. Productions

#### 15.2.1. *Epoque préromaine (IIIe-Ier s. av. n. è.)*

On n'a recueilli que très peu d'indices sur les productions de poterie de Lattes à

l'époque préromaine.

On aurait pu s'attendre, sur ce site portuaire largement urbanisé et soumis dès le VIe s. à de fortes influences méditerranéennes, à rencontrer au moins quelques séries de vases tournés dont les caractères particuliers auraient suggéré l'hypothèse de l'existence de fabriques locales à caractères artisanal, dès une phase précoce de l'Age du Fer. L'importance de la consommation potentielle d'une ville de la taille de *Lattara*, qui devait réunir plusieurs milliers d'habitants, rendait en effet a priori logique de supposer le développement d'ateliers de ce type.

Or en réalité, si l'on traite à part les céramiques non tournées de tradition protohistorique dont on discutera ci-après, et leur prolongements tardifs finis ou montés au tour, on ne trouve sur ce site à l'époque préromaine aucune catégorie de vase originale, ne serait-ce que par certains détails techniques —sauf exceptions (2)—, qui apporteraient l'indice de l'existence d'une telle production.

La quasi totalité des céramiques fines et communes tournées, autant qu'on puisse en juger par un examen visuel, se rattache à des séries exogènes. Cela est évident pour les vernis noirs, même si, au IIIe s. notamment, l'origine de quelques productions à pâte claire n'est pas actuellement définie. Leur bonne

qualité n'empêche certainement pas l'hypothèse d'une fabrication languedocienne, voire lattoise. Mais leur diversité, tant du point de vue typologique que technique, ne va pas vraiment dans le sens d'une telle supposition.

Les céramiques tournées plus communes, comme les pseudo-ioniens peints ou les cruches et olpés à pâte calcaire, présentent une plus grande homogénéité. Certaines séries, telles les kylix à pâte grise, les petites ampoules ou les cruches à lèvre horizontale, sont abondantes. Mais toutes présentent une typologie massaliète quasi canonique, et l'on ne voit pas, dans l'état actuel des données, sur quels critères on fonderait la présomption de l'existence parmi elles de fabrications locales —à moins d'imaginer que des potiers indigènes formés à l'école grecque, ou des potiers marseillais implantés à Lattes, auraient produit sur ce site des répliques exactes des céramiques marseillaises, identiques à vue d'œil jusque dans le détail des formes, des techniques de montage, des pâtes, des inclusions, des couvertes et des techniques de cuisson, ce qui, pour n'être pas impossible, ne s'impose pas sans réticence à l'esprit—.

Il en va de même des autres céramiques montées au tour, qui trouvent toutes des comparaisons extérieures dans une aire très vaste —de la Ligurie à la Catalogne—, et qui de surcroît se rattachent à des traditions céramiques étrangères au contexte régional (italo-grecque, ibérique, punique, celtique).

Ces considérations, pour superficielle que soit encore l'étude des pièces en question, et fragiles les conclusions qu'on en tire, laissent l'impression qu'hormis la céramique culinaire de type "indigène" (encore que l'étude de cette catégorie pose certaines questions, abordées ci-après), il n'est guère de vase dans le mobilier lattois des IIIe-Ier s. av. n. è. qui n'ait point été introduit sur le site par le commerce.

Le problème des conteneurs se pose dans des termes semblables. Si l'on peut supposer —pour l'heure il est vrai sans autre preuve que la vraisemblance— que les doliums ont été fabriqués au moins en partie localement, on n'a, dans le mobilier étudié ci-dessus, strictement aucune amphore, ni de forme originale, ni imitant un prototype étranger,

qu'on puisse attribuer à l'industrie locale —ce qui d'ailleurs n'est pas sans poser problème, lorsqu'on sait que la carpologie et d'autres indices ont mis en lumière le développement de la viticulture à Lattes à partir du milieu du IIIe s. av. n. è. (3)—. Les quelques fragments d'amphores de type indéterminé que l'on a dénombrés ne se rattachent pas à une série unique, leur diversité étant, comme pour les vernis noirs cités ci-dessus, une présomption d'origine exogène.

Reste la céramique culinaire. Toute n'est pas de typologie "indigène": il faut exclure les bassines, pots, plats et couvercles de type italo-grec, qui, à un doute près (exemplaire non tourné d'origine indéterminée: fig. 6-12, n°8), sont importés (ci-dessus, fig. 2-3, n°26-32; 2-11, n°9-11; 2-16, n°35-37; 2-23, n°11-12; 6-17, n°9-10; 6-25, n° 7-8; 6-28, n°4-6; 10-10, n°4; 10-13, n°11-12).

Pour les autres, remarquons, en nous plaçant d'abord d'un point de vue intrinsèque, que la production strictement locale des vases non tournés n'est pas une évidence: en effet, la plupart des spécimens recueillis dans les niveaux des IIIe-Ier s. de Lattes sont très semblables, et pour certains identiques, à ceux que l'on trouve dans les sites indigènes contemporains du Languedoc oriental, participant du même faciès "rhodanien", et notamment dans la région nimoise où cette céramique a fait l'objet d'études typologiques approfondies (4). Rares sont les pièces qui, par leurs caractères, révèlent une spécificité susceptible d'accréditer l'hypothèse d'une production sur place: citons tout au plus, au IIIe et au IIe s., la fréquence de certaines formes, comme les jattes à lèvre ornée d'incisions répétées (par exemple ci-dessus, fig. 2-5, n°25; 2-9, n°4-5; 2-12, n°11-12; 2-21, n°5; 6-12, n°7; 6-18, n°13; 6-22, n°6), plus rares ailleurs après -300; ou certains détails, tels les couvercles à décor incisé de zigzag (fig. 2-9, n°16-17), des coupes à lèvre déversée (fig. 6-8, n°4); ou encore des pièces originales, comme les vases à embouchure rétrécie munis de diverses préhensions (fig. 6-12, n°6; 6-13, n°5-6).

On avancerait bien sûr vers une solution plus directe du problème que pose l'origine des vases non tournés utilisés à Lattes si l'on

arrivait à caractériser les productions du site par l'analyse des argiles utilisées, et surtout des inclusions qu'elles contiennent, en relation avec l'environnement géologique.

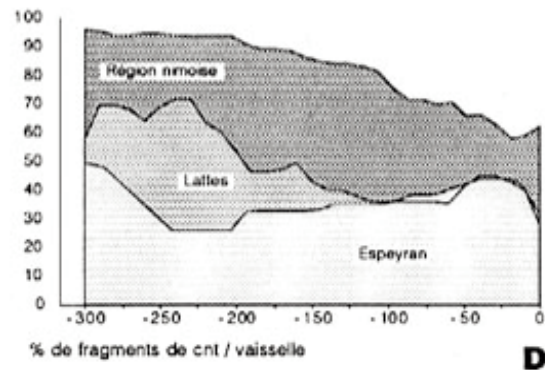
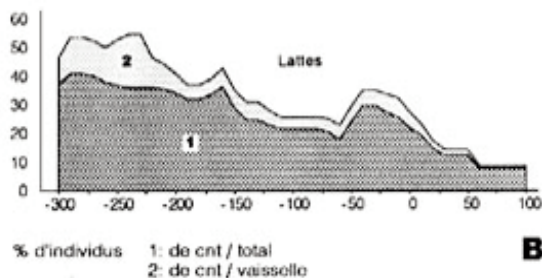
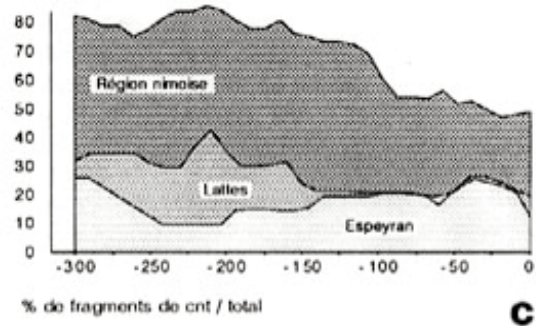
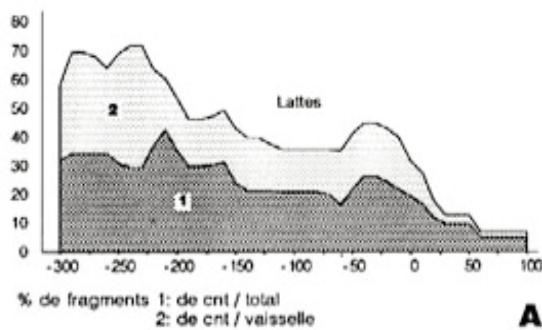
En attendant la mise en route d'une approche de ce type, on tentera de préciser la problématique du point de vue de l'histoire économique, en examinant deux questions: d'une part l'importance quantitative de cette catégorie de céramique, d'autre part les formes de production qu'elle suppose.

Sur le plan quantitatif, il est indéniable que la céramique non tournée occupe dans le mobilier de Lattes une place importante, bien qu'en constante régression durant la période qui nous intéresse. Les courbes sont claires, qu'elles portent sur le décompte des fragments (fig. 15-1, A) ou des individus (fig. 15-1, B): la céramique non tournée constitue sur le site environs un tiers des tessons recueillis au IIIe s. et dans la première moitié du IIe s., autour d'un quart à la fin du IIe et au Ier s. av. n. è., soit respectivement 40 et 20-30% du nombre estimé de vases en usage. Dans la vaisselle (en excluant conteneurs et vases de transport), ces proportions sont de l'ordre de près des trois quarts des tessons au IIIe s., et de 35 à 45% aux IIe-Ier s., soit en **nmi** respectivement 50 et 30-40%.

C'est dire, en schématisant, qu'une pièce de vaisselle sur deux appartenait aux séries culinaires non tournées au IIIe s., une pièce sur trois au IIe s., une pièce sur quatre au Ier s. Ce qui bien entendu constituerait en soi, si l'on retenait l'hypothèse d'une élaboration sur place de cette céramique, une contribution importante de la communauté lattoise à la production, et, sans être tenu pour une cause directe pour autant, rendrait plus compréhensible par contrecoup la rareté, voire l'absence, des fabrications locales de vaisselle tournée.

Cependant, cette hypothèse est-elle compatible avec le contexte socio-économique lattois qui se dessine progressivement à mesure de l'avance des fouilles? On peut en effet se demander, sur la base d'une réflexion élargie, si les schémas adoptés pour le monde indigène des oppidums du Languedoc oriental —dont j'ai montré le caractère essentiellement rural durant tout l'Age du Fer—, fonctionnent réellement sur un site urbain





- 15-1: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: proportions de vases non tournés et comparaisons (D).

comme Lattes. De fait, si l'on examine dans cette perspective la question des formes de production de la céramique non tournée, trois options apparaissent possibles:

- 1: soit on y voit le produit d'ateliers spécialisés, c'est-à-dire de potiers travaillant dans un contexte artisanal;
- 2: soit on y trouve l'illustration d'une des activités pratiquées dans le cadre domestique (même si la cuisson pouvait faire l'objet de pratiques collectives), selon le schéma que j'ai développé pour le monde indigène de la région nimoise, dans le voisinage de Lattes (5);
- 3: soit encore on envisage, pour une part qui resterait à définir, une commercialisation de cette céramique à diverses échelles, et notamment une importation à Lattes de vases non tournés en provenance de l'interland.

Le traitement de ce problème réclame d'abord qu'on distingue la phase proprement

protohistorique (en ce qui concerne cette étude: les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. n. è.) de la phase de romanisation (en gros le I<sup>er</sup> s. av. n. è.).

Pour la première période, on n'a retrouvé dans les îlots 1, 3 et 4-nord, pas plus d'ailleurs que dans les autres zones du quartier de Lattes/Saint-Sauveur, aucune trace d'atelier de fabrication de poterie, même non tournée. Il est vrai cependant que ce quartier ne représente qu'une petite partie de l'agglomération lattoise, et que de tels ateliers peuvent exister en d'autres lieux —comme ce pourrait être le cas par exemple pour la métallurgie, qui n'est illustrée avant le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. dans ce même quartier que par quelques traces domestiques (îlot 2, pièce 1; îlot 4-nord, pièce 9), mais qui pourrait avoir fait ailleurs l'objet d'une activité artisanale dès le II<sup>e</sup> s., si l'on tient compte par exemple des volumineuses strates de scories repérées dans le sondage 26 du GAP (6) —.

Cependant on ne relève guère dans les produits eux-mêmes, c'est-à-dire dans les vases non tournés des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s., de caractères susceptibles de traduire cette forme de production: absence notoire de séries et de tendances à la normalisation, maintien de techniques dans la tradition protohistorique (argile à gros dégraissant, montage au colombin et donc non utilisation du tour, cuisson primitive), etc... En somme, aucune différence avec le monde indigène régional précédent ou contemporain.

Les données sont différentes au I<sup>er</sup> s. av. n. è. : à côté des productions traditionnelles se développent en effet à partir des environs de -75 des catégories de vases culinaires successivement non tournés, finis eu tour, et enfin montés avec cet instrument, qui sont visiblement fabriqués en série, avec un répertoire réduit à quelques formes (urnes: fig.6-28, n°10 et 12; fig.10-10, n°11 et 13; fig.10-

15, n°2-4; coupes à oreilles: fig.6-28, n°9 et 13; fig.10-15, n°5, 6, 7, 10, 11; coupelle: fig.10-10, n°12), avec des techniques de montage, de finition et de cuisson mieux maîtrisées et plus régulières, le tout montrant à l'évidence la mise en place d'ateliers voués à cette production.

Certes, ce processus est connu contemporanément dans d'autres zones du Languedoc oriental (ateliers des Lens et probablement de Nîmes dans le Gard) (7) et de la Provence (ateliers des Alpilles et de la région de Marseille) (8). Mais les découvertes lattoises en la matière ne s'assimilent à aucun de ces groupes, leur originalité indiquant très probablement l'installation sur place d'une ou plusieurs officines artisanales. On rappellera que l'apparition de ces fabriques, et la commercialisation de plus en plus systématique des mobiliers d'usage courant, sont des phénomènes contemporains, à Lattes comme ailleurs, de la brusque croissance de la circulation monétaire à partir de -75 (voir ci-après, chapitre 18).

Faut-il pour autant considérer que la céramique non tournée, antérieurement au Ier s., était fabriquée par les Lattois de manière domestique? Cela n'est pas tout à fait impossible, cette activité, on le sait, ne laissant que peu de traces spécifiques dans les gisements archéologiques. Pourtant, dans le cas de Lattes, certains indices invitent à se poser le problème de manière critique: l'un des plus importants est évidemment l'organisation de l'habitat. Les maisons de Lattes, pour ce qu'on en connaît actuellement, présentent une morphologie peu compatible avec la pratique générale d'activités diversifiées: les pièces sont soit aménagées avec soin pour le séjour (repos ou activités conviviales), soit visiblement spécialisées dans le stockage vivrier ou la préparation culinaire. Toutes choses égales par ailleurs, on pourrait dire que les bâtiments mis au jour ont, pour la plupart, un caractère urbain spécifique, qui pourrait induire un mode de vie antinomique avec les pratiques rurales d'auto-subsistance.

D'autres indices sont plus ponctuels mais non moins parlants: c'est le cas notamment des instruments de fabrication, tels les lissoirs en pierre dure, traditionnellement mis en relation avec la finition de la poterie non tournée. Or il est patent que ces outils sont à

Lattes beaucoup plus rares que sur d'autres sites contemporains de l'intérieur: ainsi, les fouilles actuelles (1984-1989) n'ont fourni que 3 pièces de ce type, toutes dans des niveaux anciens (îlot 1): u.s.1183 (1D2, -300/-275); 1265 (1D1, -275/-250); 1105 (1C1b, -225/-200). Or pour la même période (IIIe-Ier s. av. n. è.), le site de Nages en a livré plus de 60 (dont beaucoup dispersés dans l'habitat) (9), et une fouille peu étendue sur l'oppidum du Marduel (Chantier Central) en a donné 15 en contexte domestique.

Reste l'hypothèse d'une importation, au moins partielle, des vases non tournés. Cette supposition n'est pas gratuite: on a déjà signalé dans le Midi de la Gaule d'autre cas de circulation probable de poteries non tournées: par exemple dès le Ve s. dans la basse vallée du Rhône, avec les urnes dites "rhodaniennes" (10); ou encore au milieu de l'Age du Fer, dans les régions du Pègue et de Saint-Etienne-de-Dions (11).

Quoi qu'on se place dans une perspective socio-économique différente, cette commercialisation est également envisageable à Lattes. D'un point de vue général, elle pourrait s'intégrer aisément dans la problématique tournant autour du rôle de relais pour le commerce méditerranéen attribué à ce site portuaire. Compte tenu des procédures de troc que suppose le système proto-monétaire en vigueur antérieurement au Ier s. av. n. è., rien n'empêche, en tout état de cause, d'accepter le principe que des vases non tournés, fabriqués à l'échelon domestique par des groupes autochtones de l'intérieur, aient constitué l'une des contreparties des importations méditerranéennes redistribuées par les intermédiaires lattois, au même titre que des denrées agricoles ou d'autres produits manufacturés.

Ces diverses considérations montrent en l'occurrence que la question de la fabrication des poteries retrouvées dans les strates préromaines de Lattes, qu'elles soient tournées ou non tournées, reste très ouverte. Les progrès dans l'interprétation de ces documents viendront conjointement du développement de plusieurs sortes d'approche: approche technique, par le biais d'analyses de laboratoire, que les problématiques actuellement définies rendent à la fois plus rentables et plus nécessaires; approche sociologique également,

pour préciser le contexte dans lequel se situent les données céramologiques; l'intérêt des questions posées étant précisément de mettre en évidence les problèmes que l'analyse des fouilles laisse en suspens, et de souligner l'intérêt de poursuivre au-delà.

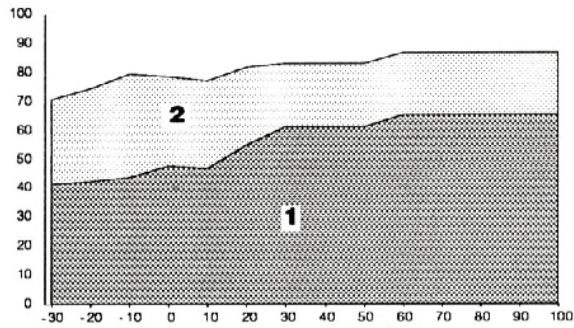
### 15.2.2. *Epoque romaine (Ier s. de. n. è.)*

Qu'en est-il à l'époque augustéenne et au Haut-Empire? Pour ces périodes (en gros de 30 av. n. è. à la fin du Ier s. de n. è.), les niveaux conservés dans les zones présentement étudiées sont peu nombreux et en général mal conservés. Ils n'ont pas livré non plus de traces directes en relation avec l'industrie céramique. Seules les poteries elles-mêmes apportent quelques informations.

L'analyse typologique et quantitative met en évidence un net accroissement du taux global de vases dits "communs" dans le mobilier, et dans le répertoire de la vaisselle elle-même: cette croissance progressive et quasiment continue, est perceptible à travers le comptage des fragments (fig.15-2, A) et des individus (fig.15-2, B).

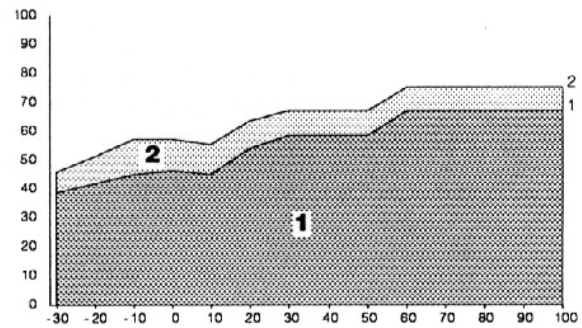
Dans le détail, trois phénomènes sont révélés par l'analyse diachronique des pourcentages des différents types de vases communs au sein de la vaisselle:

- d'une part une nette récession des vases non tournés, encore abondants à la fin du Ier s. av. n. è., mais dont les proportions connaissent entre -10 et +20 une chute rapide (fig.15-2, I), sans que ces productions disparaissent pour autant totalement au Haut-Empire (*supra*).
- d'autre part des cas de relative stabilité: par exemple pour les vases à pâte calcaire (céramique à pâte claire de ton jaune), qui ne marquent qu'une très légère décroissance entre -30 et +100 (fig.15-2, H); ou pour la céramique sableuse à cuisson oxydante, toujours rare sur le site (fig.15-2, E);
- enfin, responsables de la hausse globale signalée ci-dessus, des croissances parfois rapides (ainsi les céramiques fumigées: fig.15-2, D; et plus encore les vases à points de chaux: fig.15-2, G), parfois plus discrètes (ainsi la céramique engobée: fig.15-2, C; ou les vases à pâte sableuse et cuisson réductrice: fig.15-2, F).



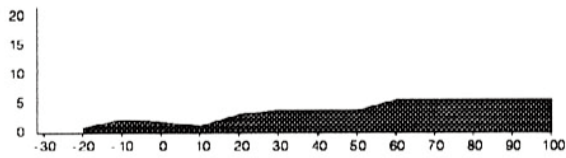
% de fragments 1: de cer. commune régionale /total  
2: de cer. commune régionale /vaisselle

**A**



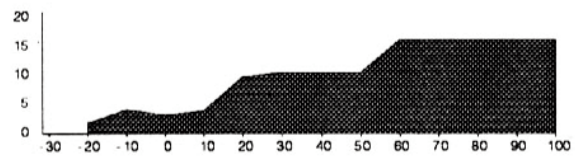
% d'individus 1: de cer. commune régionale /total  
2: de cer. commune régionale /vaisselle

**B**



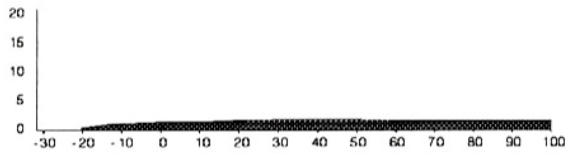
% de fragments : céramique engobée / vaisselle

**C**



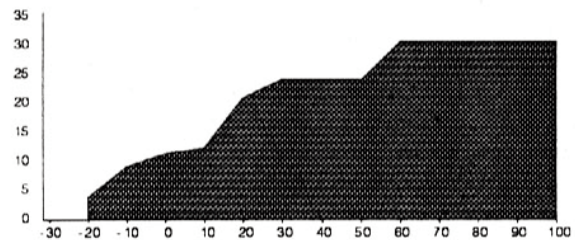
% de fragments : céramique fumigée / vaisselle

**D**



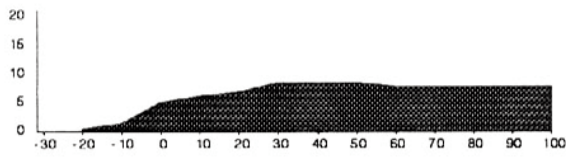
% de fragments : céramique sableuse à cuisson oxydante / vaisselle

**E**



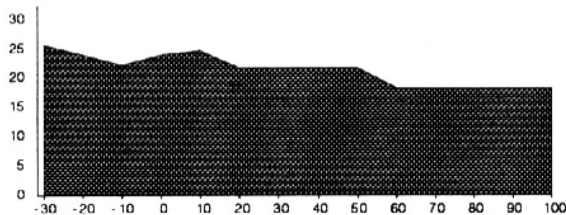
% de fragments : céramique à points de chaux / vaisselle

**G**



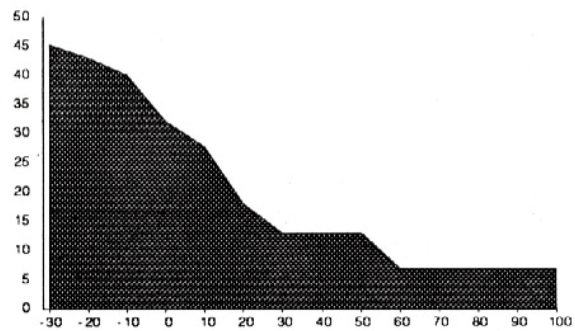
% de fragments : céramique sableuse à cuisson réductrice / vaisselle

**F**



% de fragments : céramique à pâte calcaire / vaisselle

**H**



% de fragments : céramique non tournée / vaisselle

**I**

- 15-2: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: statistique des vases communs d'époque romaine.



Il n'est pas sans intérêt de relever que, face au retrait de la production la plus caractéristique de l'époque préromaine (la céramique non tournée), c'est une catégorie (la céramique à points de chaux) qui s'inscrit dans la tradition de cette industrie — tant pour les techniques (pâte à dégraissant broyé), que pour l'aspect (peignage) et en partie pour les formes (urnes)— qui accuse la croissance la plus nette et occupe dès les environs de +20 la place la plus forte dans la vaisselle. Si l'on tient compte que d'autres vases dont les Lattois faisaient précédemment grand usage perdurent à un taux à peu près équivalent à celui du Ier s. av. n. è. (céramique à pâte calcaire), on s'aperçoit ainsi que dans leur majorité, les céramiques communes présentent un aspect traditionnel, au détriment du développement des séries de type proprement romain (vases à pâte sableuse, vases fumigés) (12).

Ce fait, s'ajoutant à la relative faiblesse des importations de céramiques fines à cette époque (*infra*), laisse l'impression que la plus grande partie de la vaisselle était, dans Lattes romaine, de production régionale. Les habitants de ce site ont-ils participé à sa fabrication? Rien ne le prouve encore de manière tangible, car presque toutes les sortes de vases en question se retrouvent dans les autres habitats gallo-romains du voisinage (notamment à Ambrussum) (13). Mais rien n'empêche non plus de l'envisager fermement, dans le contexte d'un développement général de l'artisanat à cette époque — déjà amorcé, nous l'avons vu, dans les trois derniers quarts du Ier s. av. n. è.—, aussi bien dans les agglomérations urbaines qu'en milieu rural.

Dans ce cas encore, c'est des analyses de laboratoire, portant notamment sur les inclusions naturelles ou ajoutées des pâtes des vases communs trouvés sur le site, qu'il faut probablement attendre des éclaircissements sur la question.

### 15.3. Importations

L'étude des échanges est l'un des sujets essentiels de la recherche menée sur le site archéologique de Lattes, compte tenu du rôle qu'on assigne à cette agglomération dans les transactions commerciales entre la région languedocienne et la Méditerranée. Il faudra sans doute du temps avant qu'on arrive à faire le tour de ce problème aux multiples

facettes, dont la compréhension est pourtant si importante pour l'approche de l'évolution des sociétés protohistoriques méridionales. Beaucoup d'aspects dépassent de loin l'objectif de ce chapitre, et n'y seront pas traités: notamment les mécanismes commerciaux, les échanges internes, la question des contreparties, celle également du (ou des) système(s) de compensation en usage, celles enfin ayant trait aux conséquences du commerce sur le fonctionnement et l'évolution socioculturels.

L'ambition est ici plus modeste: examiner les variations et la succession des différents courants d'échanges avec l'extérieur dont apportent témoignages les céramiques recueillies en stratigraphie dans trois îlots, entre les environs de –300 et les environs de +100.

Pour ce faire, je commenterai une série de courbes diachroniques (fig.15-3 à 15-11) exprimant divers types de pourcentages, voire de calibrations, sur la base du décompte du mobilier céramique en fragments et en individus, chiffres fournis bruts, îlot par îlot et phase par phase, dans de précédents chapitres (14).

#### 15.3.1. Panorama des importations céramiques

Commençons par dresser le panorama des apports attestés sur le site, en nous limitant aux origines lointaines, à l'exclusion des produits visiblement régionaux.

Les principaux courants caractérisant l'époque préromaine sont représentés sur les graphiques de la figure 15-3, avec leur importance relative et l'évolution de celle-ci dans le temps, évaluée à partir du cumul des fragments de céramiques tournées fines et d'amphores.

On voit d'abord l'importance du rôle de Marseille (fig.15-3, 1), qui revêt l'aspect d'un quasi monopole jusque vers –225; puis, durant un siècle, on assiste à une baisse forte et régulière de ce rôle, pour arriver après –125 à un taux relativement réduit, sans doute même ici surestimé (15).

L'autre grand courant est italique (fig.15-3, 2). Constitué principalement d'amphores vinaires et de vernis noirs, il représente encore peu de choses durant les trois premiers quarts du IIIe s. Sa progression est ensuite très forte jusqu'au milieu du -IIe s., et se

poursuit de manière plus lente jusque vers –75. Enfin la tendance s'inverse, principalement au profit des produits des régions proches.

Les autres fournisseurs (fig.15-3, 3) comptent pour beaucoup moins (au maximum environ 10% des apports lointains). Dans le détail, les marchandises grecques (continentales ou de Grande Grèce) sont minimales (fig.15-3, a). Deux courants d'importance proche se partagent le reliquat: l'Ibérie (surtout de la vaisselle et quelques amphores) et le monde punique (surtout des amphores, accompagnées de rares vases communs). Ces deux flux connaissent leur principale phase d'activité dans le siècle –175/–75 (fig.15-3, b et c).

Tel est à grand trait le tableau des mouvements commerciaux affectant Lattes à l'époque préromaine. D'autres apports lointains mineurs sont à signaler: par exemple les importations continentales (céramiques celtiques). Mais, nous le verrons, leur poids reste extrêmement faible (de l'ordre de 1 à 2%).

Les constats qui s'imposent d'entrée sont au contraire:

- la suprématie globale et quasi absolue de la Méditerranée, dans le domaine des céramiques et des amphores, sur le marché de Lattes;
- les parts de marché très larges que s'adjugent successivement Marseille et Rome;
- la diversité néanmoins des arrivages, qui proviennent de tout le bassin oriental de la Méditerranée, et au-delà.

Ces constatations ne sont certes pas tout à fait nouvelles; certaines tiennent même de l'évidence. Mais comme toutes les évidences, celles-ci gagnaient certainement à être démontrées.

Le début de l'époque romaine est moins facile à traiter. Le phénomène majeur à partir de –30, et plus encore au Ier s. de n. è., c'est le développement spectaculaire de la circulation des produits régionaux. En plus de ceux qui sont bien caractérisés, comme les céramiques communes (*supra*) et les amphores gauloises (*infra*), existent certainement beaucoup de vases et d'amphores de typologie italique ou hispanique qui ont été en fait copiés sur place ou dans

la Narbonnaise. Ces séries sont pratiquement impossibles à isoler sans analyse. Il en résulte que le rôle du grand commerce méditerranéen, avec l'Italie, l'Espagne et l'Afrique du nord, est particulièrement délicat à estimer, voire impossible autrement que par touches ponctuelles (ce que nous verrons ci-après à l'occasion de l'étude de telle ou telle catégorie particulière).

### 15.3.2. Les importations de vaisselle

Globalement, les importations de céramiques tournées faisant partie de la vaisselle sont stables dans les trois premiers quarts du III<sup>e</sup> s. av. n. è. Elles croissent assez rapidement en proportion entre -225 et -175, puis plus lentement dans le siècle suivant, pour amorcer un retrait à partir de -75 (ceci, quel que soit le type de comptage: fragments ou individus; et de total de référence: toutes les céramiques ou seulement la vaisselle) (fig.15-4, A).

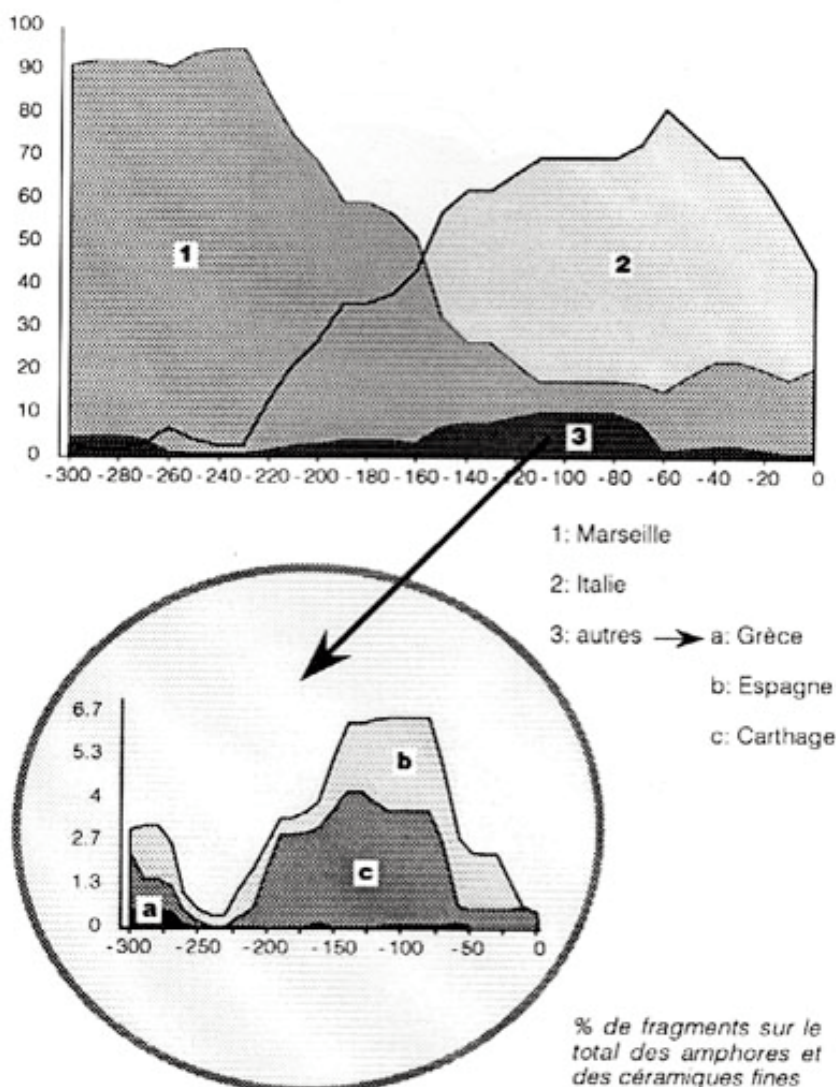
A l'époque romaine, c'est-à-dire après -30, la situation est différente dans la mesure où l'on considère que la plupart des céramiques tournées communes sont soit fabriquées sur place, soit produites dans une région proche. Les mouvements commerciaux lointains se limitent dès lors aux céramiques tournées fines, ce qui réduit sensiblement leur importance. Encore celle-ci suit-elle une tendance décroissante continue durant toute la période envisagée (fig.15-4, B).

On remarquera que sur le site de Lattes, les importations de vaisselle tournée sont à l'époque préromaine en proportions nettement plus fortes que sur les sites de l'arrière-pays: deux fois plus en moyenne qu'en Vauvage ou au Marduel (comparer fig.15-4, A1-A2 à fig.15-5, A et B). Moins fréquentes qu'à Espeyran au sein de la vaisselle au III<sup>e</sup> s. av. n. è., elles sont par contre présentes dans des proportions proches sur les deux sites côtiers aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. (fig.15-5, C).

#### 15.3.2.1. Vaisselle d'époque préromaine

##### a.- Importations grecques autres que massaliètes

Il est normal que les apports de la Grèce continentale et de la Grande Grèce soient, à l'époque où l'on se place, relativement peu



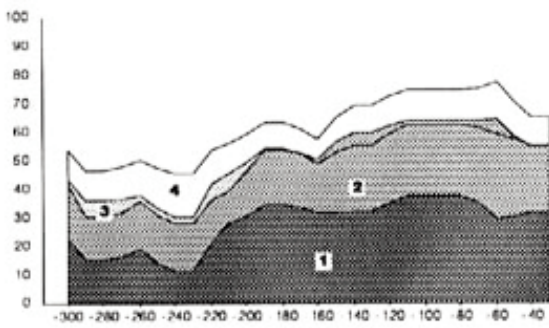
• 15-3: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: coup d'œil sur les grands courants d'importation de l'époque préromaine.

nombreux. Si les quelques vases attiques relevés dans les plus anciennes strates étudiées (environs de -300), sont sans doute encore dans leur contexte d'importation, le reste, épars dans les niveaux du III<sup>e</sup> s., correspond plus probablement à des pièces longtemps conservées, ou plus souvent à des tessons anciens repris dans des remblais de construction; le tout ne constituant au demeurant que de faibles quantités (autour de 2% des fragments de vases tournés: fig. 15-6, C1). Il n'y a par ailleurs, hors les massaliètes, que très peu d'autres productions de typologie

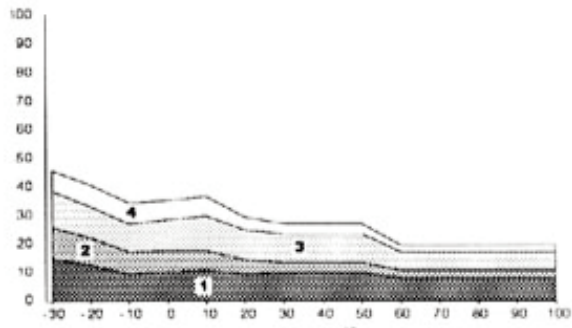
grecque dans la vaisselle: de très rares tessons de bols à relief (fig.15-7, E3), et peut-être quelques-unes des céramiques culinaires dénommées italo-grecques, bien qu'une origine italienne soit envisagée pour une proportion croissante de ces ustensiles à mesure que l'on avance dans le temps.

##### b.- Importations de Marseille ou de type massaliète

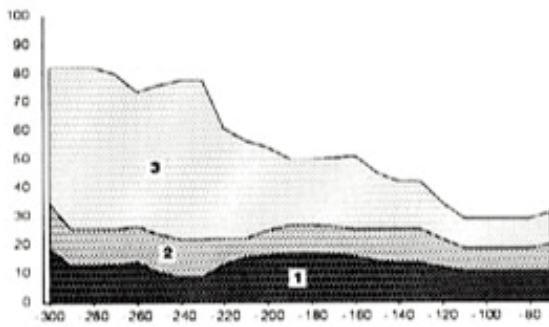
Parmi les céramiques tournées fines, les importations de Marseille ou de type massaliète



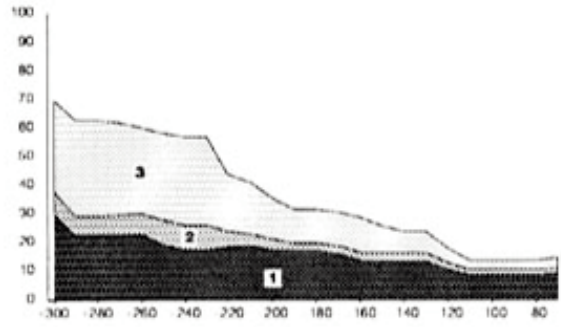
% de fragments 1: de céramique tournée / total  
2: de céramique tournée / vaisselle  
% d'individus 3: de céramique tournée / total  
4: de céramique tournée / vaisselle

**A**

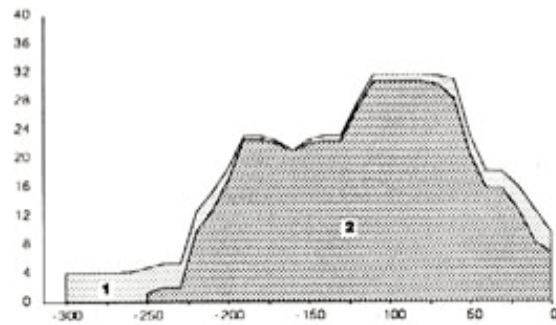
% de fragments 1: de céramique tournée fine / total  
2: de céramique tournée fine / vaisselle  
% d'individus 3: de céramique tournée fine / total  
4: de céramique tournée fine / vaisselle

**B**

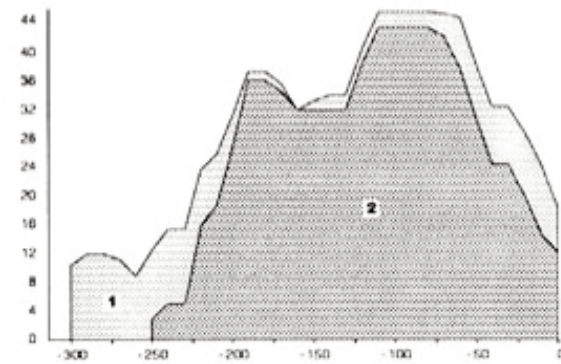
% de fragments 1: de cer. fine de type massaliote / total  
2: de cer. fine de type massaliote / vaisselle  
3: de cer. fine de type massaliote / cer. tournée

**C**

% d'individus 1: de cer. fine de type massaliote / total  
2: de cer. fine de type massaliote / vaisselle  
3: de cer. fine de type massaliote / cer. tournée

**D**

% de fragments 1: de vernis noirs / vaisselle  
2: de campanien A / vaisselle

**E**

% d'individus 1: de vernis noirs / vaisselle  
2: de campanien A / vaisselle

**F**

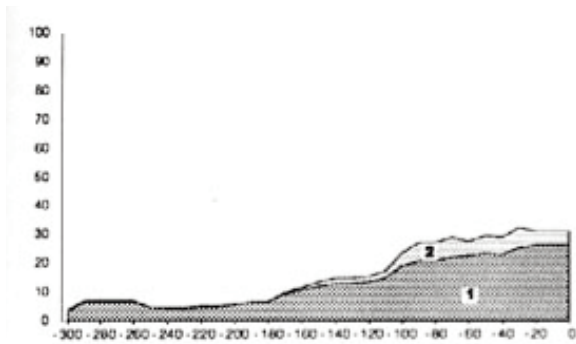
• 15-4: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: évolution des proportions de vases tournés (A, B), massaliètes (C,D) et à vernis noir (E, F).

—c'est-à-dire essentiellement les vases à pâte claire: pseudo-ioniens peints et pâtes calcaires; et, au début de la période, une catégorie de vernis noirs: le pseudo-attique— se taillent la part du lion durant les trois premiers quarts du IIIe s. (fig.15-4, C3 et D3). Si leur importance baisse au IIe s.,

elles n'en constituent pas moins encore la moitié des tessons et un tiers des vases. Néanmoins, on remarque une plus grande stabilité de leur position, en fragments comme en individus, à l'intérieur de la vaisselle et par rapport au total des découvertes (fig.15-4, C1, C2, D1 et D2).

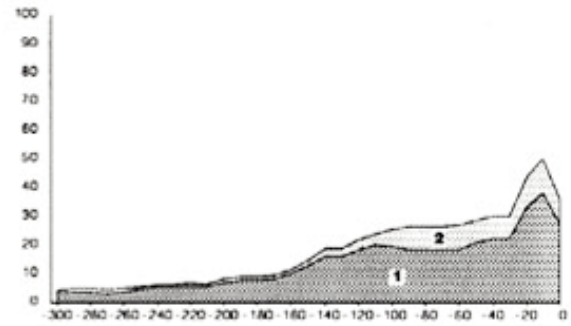
Cette place insigne des produits d'origine ou de typologie massaliète est la conséquence de plusieurs facteurs, parmi lesquels il faut certainement retenir, outre le contexte économique-historique général sur lequel je reviendrai ci-après (§15-4):





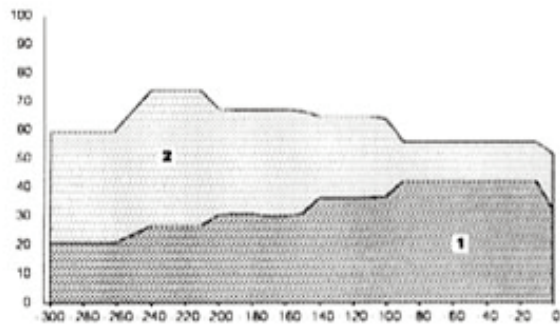
**VALNAGE**  
% de fragments 1: de céramique tournée fine / total  
2: de céramique tournée fine / vaisselle

**A**



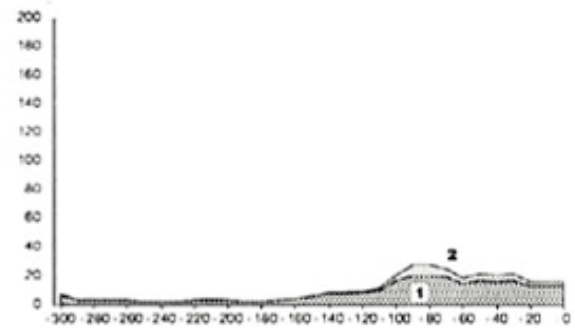
**LE MARDUEL**  
% de fragments 1: de céramique tournée fine / total  
2: de céramique tournée fine / vaisselle

**B**



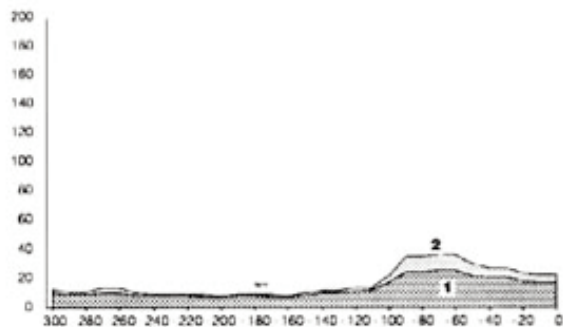
**ESPEYRAN**  
% de fragments 1: de céramique tournée fine / total  
2: de céramique tournée fine / vaisselle

**C**



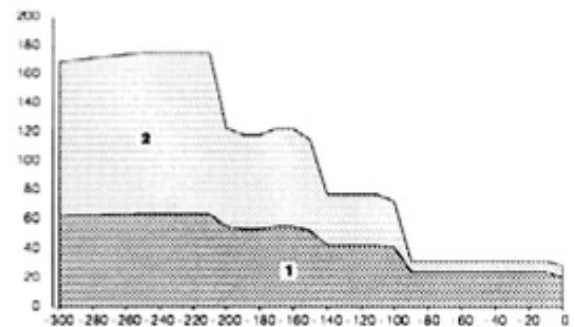
**VALNAGE**  
1: % de fragments d'amphores / total  
2: nb de fragments d'amphores pour 100 fragments de vaisselle

**D**



**LE MARDUEL**  
1: % de fragments d'amphores / total  
2: nb de fragments d'amphores pour 100 fragments de vaisselle

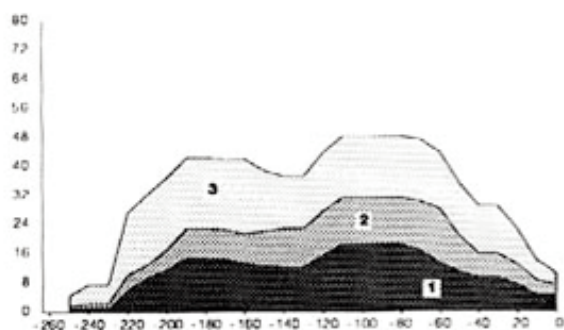
**E**



**ESPEYRAN**  
1: % de fragments d'amphores / total  
2: nb de fragments d'amphores pour 100 fragments de vaisselle

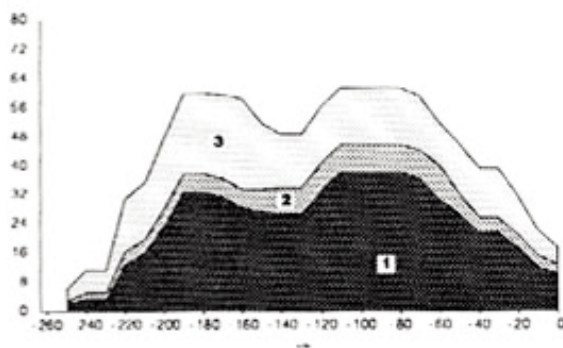
**F**

- 15-5: Comparaisons avec deux zones indigènes de l'intérieur (la Vaunage, le Marduel) et un site côtier du Languedoc oriental (Espeyran).



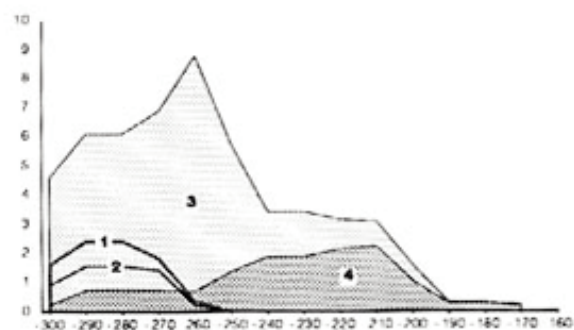
% de fragments 1: de campanien A / total  
2: de campanien A / vaisselle  
3: de campanien A / cer. tournée

A



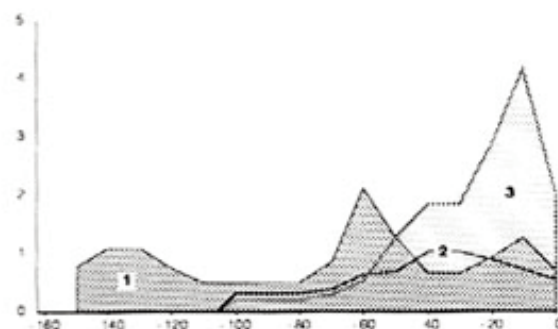
% d'individus 1: de campanien A / total  
2: de campanien A / vaisselle  
3: de campanien A / cer. tournée

B



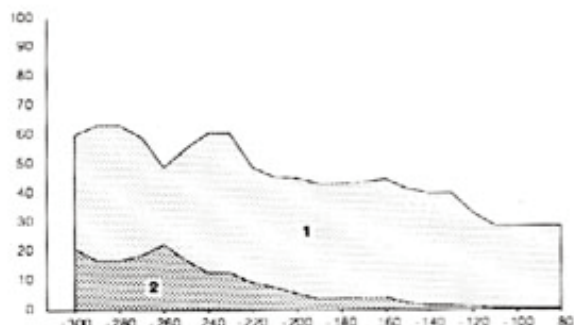
% de fragments 1: de cer. attique / cer. tournée  
2: de cer. pseudo-attique / cer. tournée  
3: de petites estampilles / cer. tournée  
4: de cer. de Rosas / cer. tournée

C



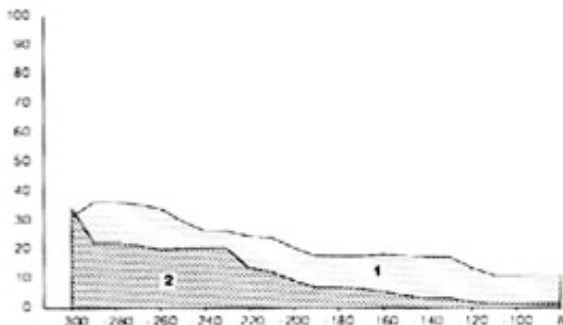
% de fragments 1: de campanien B / cer. tournée  
2: de campanien C / cer. tournée  
3: de dérivé de campanien C / cer. tournée

D



% de fragments 1: de cer. à pâte calcaire / cer. tournée  
2: de cer. pseudo-ionienne peinte / cer. tournée

E



% d'individus 1: de cer. à pâte calcaire / cer. tournée  
2: de cer. pseudo-ionienne peinte / cer. tournée

F

• 15-6: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: évolution des proportions des vases à vernis noir et des vases à pâte calcaire.

– la liaison probable de la diffusion de la vaisselle de Marseille et de ses amphores, dont nous verrons également l'abondance sur le site;

– sans doute également la polyvalence du répertoire des céramiques à pâte claire

massaliètes, avec aussi bien des vases ouverts (surtout en pseudo-ionien peint) que des vases fermés (cruches et olpés en pâte calcaire). C'est d'ailleurs sur le terrain des vases ouverts qu'agit, à partir de la fin du III<sup>e</sup> s., la concurrence des vernis noirs italiens, et prin-

cipelement du campanien A, provoquant la baisse sensible des proportions de vases marseillais répercutée par les graphiques.

Dans le détail, on relèvera:

– la présence encore régulière, bien que faible, des coupes et skyphos pseudo-attiques

dans le premier tiers du IIIe s. (fig.15-6, C2), correspondant probablement à la durée d'usage des derniers produits de l'atelier marseillais, dont on s'accorde à placer la fermeture entre -325 et -300.

- le retrait assez rapide des vases pseudo-ioniens peints, qui représentent encore un tiers des vases tournés vers -300, mais seulement un cinquième au plein IIIe s., un dixième au début du IIe s., et disparaissent quasiment dans le dernier quart de ce siècle (fig.15-6, F2);

- la meilleure tenue, par contre, des vases à pâte calcaire (fig.15-6, E1 et F1), moins (et plus tardivement) concurrencés par les importations de vaisselle italique;

- quant aux mortiers massaliète, assez rares au début de la période prise en compte, ils bénéficient d'une meilleure diffusion entre -250 et -150; c'est à cette date que débute pour eux la concurrence italienne (fig.15-7, D1 et D3).

#### c.- Importations d'Italie

Les premiers vases italiens abondamment diffusés en Gaule, depuis l'extinction du courant étrusque, sont les produits de l'atelier romain des petites estampilles, présents à Lattes dès le dernier quart du IVe s. Néanmoins ceux-ci, comme généralement les vernis noirs avant -225 (fig.15-4, E1, F1), ne prennent en réalité qu'une faible part du marché des céramiques tournées (de 5 à 9% des tessons). Leurs proportions sont ascendantes dans la première moitié du IIIe s., et en nette baisse dans la deuxième moitié, quoi qu'ils restent régulièrement utilisés (16). Ils disparaissent peu après -200 (fig.15-6, C3).

De fait, le véritable démarrage des importations de vaisselle italique se place vers -225, lorsque commence la diffusion massive du campanien A, après une phase exploratoire où cette céramique n'est que ponctuellement attestée. La croissance des proportions de campanien A dans les dernières décennies du IIIe s. est tout à fait spectaculaire, en proportion de fragments (fig.15-6, A) et encore plus en proportion d'individus (fig.15-6, B), tant et si bien que dès le début du IIe s., ces vases constituent plus de la moitié des céramiques tournées, et plus du tiers de la vaisselle en usage à Lattes.

Le campanien A conserve cette situation dominante sur le site jusque vers -75, nonobstant quelques variations ponctuelles, et renforce même sa position aux alentours de -100. Après quoi sa chute est relativement rapide, bien que jusque vers -30 (date probable de l'arrêt de son importation) il constitue encore en moyenne 40% des vases tournés en usage (fig.15-6, B).

La domination de ce produit industriel sur le marché des vases fins s'exprime parfaitement lorsqu'on visualise la part qu'il occupe parmi les vernis noirs (fig.15-4, E, F): il est clair qu'à Lattes, l'accroissement de la consommation de ce type de vase (auparavant peu importante) est principalement dû à l'apparition du campanien A, et que le retrait de ce dernier correspond en fait à la désaffection pour ce style de céramique.

Comparativement, les autres classes de campaniennes d'origine italienne sont, peut-on dire, rares: le campanien B, apparu ici au milieu du -IIe s., stagne jusqu'au changement d'ère aux alentours de 1% des fragments de vases tournés (fig.15-6, D1). Le campanien C, pour sa part, attesté dès les environs de -100, demeure longtemps au-dessous de cette barre des 1%, qu'il n'atteint que dans le troisième quart du Ier s. (fig.15-6, D2).

On s'accorde à considérer qu'avant notre ère, la majorité des vases à paroi fine diffusés en Gaule du sud sont de provenance italique. La présence de ces vases à Lattes est particulièrement précoce (dès le milieu du IIIe s. av. n. è.). Mais ils restent fort rares (et se limitent quasiment à une forme: gobelet Marabini I) jusque vers -75, même si leur fréquence croît légèrement à partir du milieu du IIe s. (fig. 15-7, E2). La période de diffusion maximale se situe dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è., où les vases à paroi fine (surtout alors des gobelets Marabini IV) peuvent constituer jusqu'à 7% des tessons de céramique tournée.

Les céramiques communes italiennes, bien que régulièrement présentes, ne sont pas vraiment fréquentes. Si un certain nombre de vases culinaires de type italo-grec proviennent certainement d'Italie à partir du IIIe s. (c'est un type d'instrument bien attesté dans les sites romains républicains), leur nombre, à l'exception d'un pic aberrant (correspondant à une surabondance ponctuelle dans la

phase 1D1 de l'ilot 1: ci-dessus, fig.2-11, n°8-11), restent à un taux modeste: de 0,5 à 3% des tessons de céramique tournée (fig.15-7, E1). Quant aux mortiers, apparus dès -200, bien que leur fréquence croisse continuellement jusqu'à la fin du Ier s. av. n. è. (fig.15-7, D2 et D4), ils sont dans des proportions du même ordre (jusqu'à 2,5% des fragments de céramique tournée, et 4% des individus). Il faut dire que les fonctions auxquelles correspondaient ces séries utilitaires étaient à Lattes largement remplies par les céramiques non tournée de tradition protohistorique, dont on a vu ci-dessus la relative abondance sur ce site jusqu'à la période romaine.

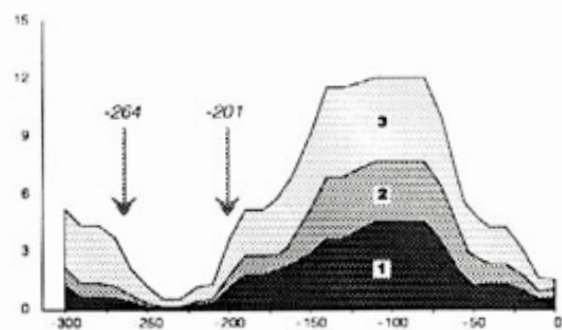
#### d.- Importations d'Espagne

Deux catégories de vases sont importées d'Espagne: d'une part des vernis noirs appartenant à plusieurs ateliers qu'on situe actuellement globalement à Rosas; d'autre part des céramiques communes de typologie catalane.

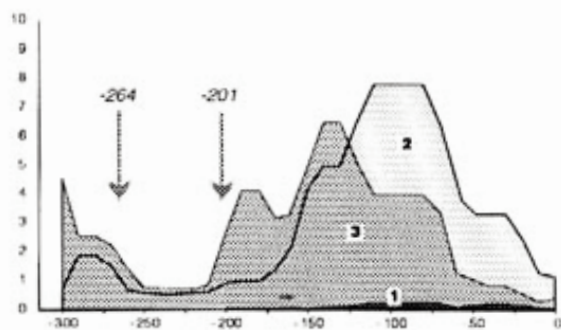
Les productions de Rosas sont bien attestées sur le site: elles y apparaissent dès le début de la période envisagée, en petit nombre cependant. Leur taux de fréquence augmente à partir de -260 pour culminer dans le deuxième tiers du IIIe s. où elles constituent environ 2% des tessons de céramique tournée (fig.15-6, C4). Leur déclin s'amorce dans les dernières décennies du IIIe s. —probablement du fait de la concurrence du campanien A—, les quelques exemplaires résiduels restant en usage dans le premier quart du IIe s. n'obligeant pas à supposer une survie de ces ateliers près -200.

Les vases communs ibériques sont présents à Lattes continuellement du IIIe au Ier s. av. n. è., avec cependant des quantités variables. Assez nombreux vers -300 (environ 1% des tessons, 2% des fragments de vaisselle, 5% des fragments de vases tournés), ils fléchissent au cours du IIIe s. de manière très nette (je reviendrai sur ce point), pour reprendre fortement dans la première moitié du IIe s. et atteindre entre -150 et -50 leur taux le plus fort (environ 4% des tessons, 8% des fragments de vaisselle, 12% des fragments de vases tournés) (fig. 15-7, A), ce courant s'amenuisant ensuite rapidement dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è.

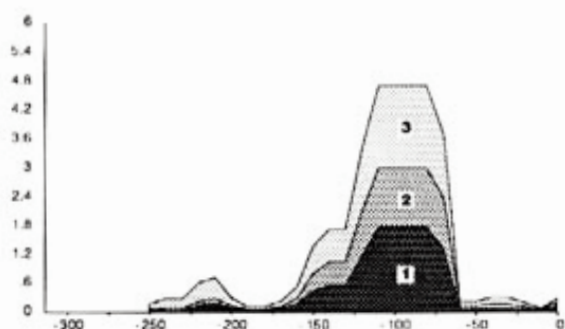




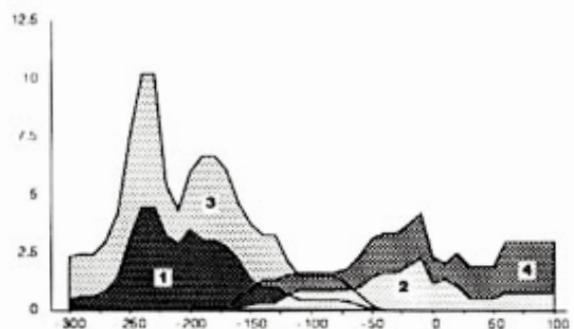
% de fragments 1: de céramique ibérique / total  
2: de céramique ibérique / vaisselle  
3: de céramique ibérique / cer. tournée

**A**

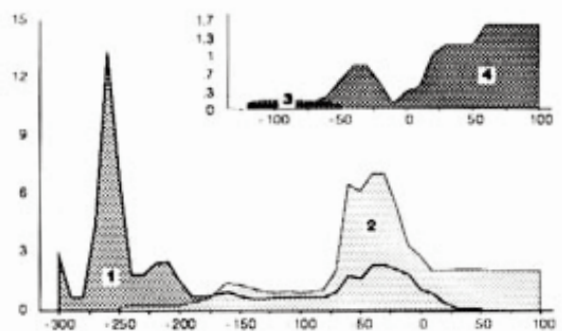
% de fragments 1: de sombrero de copa / cer. tournée  
2: de côte catalano / cer. tournée  
3: de commune ibérique / cer. tournée

**B**

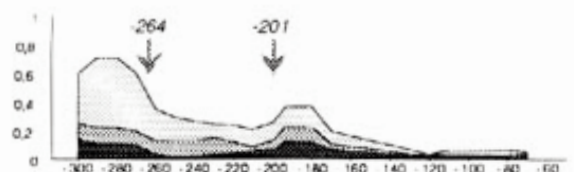
% de fragments 1: de céramique celtique / total  
2: de céramique celtique / vaisselle  
3: de céramique celtique / cer. tournée

**C**

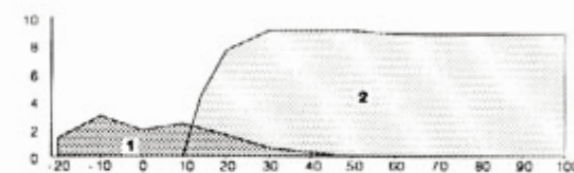
% de fragments 1: de mortiers massaliètes / cer. tournée  
2: de mortiers italiques et régionaux / cer. tournée  
% d'individus 3: de mortiers massaliètes / cer. tournée  
4: de mortiers italiques et régionaux / cer. tournée

**D**

% de fragments 1: de commune italo-grecque / cer. tournée  
2: de paroi fine / cer. tournée  
3: de bols déliens / cer. tournée  
4: de rouge pompéien / cer. tournée

**E**

% de fragments 1: de céramique punique / total  
2: de céramique punique / vaisselle  
3: de céramique punique / cer. tournée

**F**

% de fragments 1: de sigillée italique / cer. tournée  
2: de sigillée gauloise / cer. tournée

**G**

- 15-7: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: détail de l'évolution des courants mineurs d'importation de vaisselle.

Deux types de produit —visiblement issus des mêmes ateliers, situés sans doute à Ampurias ou dans son domaine d'influence immédiat— dominent ces arrivages: les poteries communes à pâte rouge ou grise (pour la plupart des urnes basses et larges), très courantes entre -200 et -75 (fig.15-7, B3); et les petites œnochoés grises dites "de la côte catalane", dont l'apparition est contemporaine mais le développement légèrement plus tardif (le maximum de fréquence étant situé entre -150 et -50) (fig.15-7, B2). Les vases peints du genre "sombbrero de copa", qui apparaissent dès les environs de -200, ne représentent que très peu de choses jusqu'au changement d'ère (fig.15-17, B1).

#### e.- *Importations du monde punique*

Les importations de vaisselle punique —limitées à quelques vases communs, très fragmentés et encore mal caractérisés sur le plan typologique— sont rares sur le site de Lattes. Elles ne représentent, en nombre de tessons, jamais plus de 0,2% des trouvailles (soit 0,3% des céramiques tournées et 0,8% de la vaisselle) (fig.15-7, F). On observe cependant des micro-variations dans ces très faibles pourcentages: ainsi l'époque où cette céramique est la moins rare se situe dans le premier tiers du IIIe s. av. n. è.; suivent jusque vers -200 un net fléchissement, puis une courte reprise dans la première moitié du IIe s., et enfin un affaiblissement définitif après -175, quelques pièces isolées se rencontrant encore pendant un siècle.

#### f.- *Importations celtiques continentales*

Les importations de vaisselle celtique concernent uniquement des vases balustres, d'abord ornés de bandes rouges sur fond blanc, puis portant des décors plus complexes à la peinture ou au brunissoir, enfin inornés. Apparus vers -250, leur effectif reste très faible jusqu'au milieu du IIIe s. Une reprise est alors sensible et les pourcentages les plus élevés (jusqu'à 1,8% des tessons, soit 3% des céramiques tournées et 4,5% de la vaisselle) s'observent entre -125 et -75. Après cette date, les importations celtiques s'effondrent brusquement et restent rarissimes jusqu'au changement d'ère (fig.15-7, C).

#### g.- *Importations régionales*

Outre certaines séries de poteries communes tardives, voire de céramiques non tournées (*supra*), on relève quelques cas de circulation de vases régionaux, qui restent malgré tout minoritaires.

A époque ancienne, ce sont par exemple les productions peintes à pâte claire de la vallée de l'Hérault (subgéométrique héraultais), dont quelques tessons ont été recueillis dans l'îlot 1 (fig.2-7, n°14 et 15).

Les cas se multiplient au Ier s. av. n. è., avec notamment les séries dérivées du campanien. Si les dérivés de campanien A restent peu nombreux, sauf à la fin du Ier s. (vases à vernis rouge), les dérivés de C, qui apparaissent avec de faibles taux vers -100, deviennent courants à partir du milieu du Ier s., leur fréquence cumulant aux alentours de 4% des tessons de céramique tournée aux alentours de -10. Ces chiffres sont cependant moindres que sur d'autres sites du Languedoc oriental, notamment dans le Gard (Nages, Vié-Cioutat, Brignon, Le Marduel, Beaucaire). On peut penser que cette disparité provient de l'éloignement de Lattes par rapport aux centres producteurs, dont certains sont sans doute à situer dans la colonie romaine de Nîmes (17).

#### 15.3.2.2. *Vaisselle d'époque romaine*

Je ne reviendrai pas sur les séries communes dites gallo-romaines, dont certaines ont pu être commercialisées localement ou régionalement, et dont j'ai parlé ci-dessus, sinon pour rappeler que leur grand développement au Haut Empire rend plus marginal le commerce à longue distance des céramiques fines.

Pour les vases à grande diffusion, on relève d'abord le score relativement faible des sigillées italiques dans les îlots exploités: entre 1 et 3% des tessons de vases tournés (fig.15-7, G1). J'ai déjà indiqué (ci-dessus, chapitre 10, §10.6.) que cette rareté n'était peut-être pas générale sur le site, à en croire certains comptes rendus d'Henri Prades; elle se vérifie cependant dans l'îlot 3 comme dans l'îlot 4-nord.

Les sigillées de la Gaule, diffusées à partir des années 10-20, sont tout de suite —et

restent ensuite— beaucoup plus abondantes (aux alentours de 8/9% des tessons de vases tournés: fig.15-7, G2). Le quasi monopole de la Graufesenque dans la fourniture de Lattes en sigillée sud-gauloise est d'autre part un point remarquable.

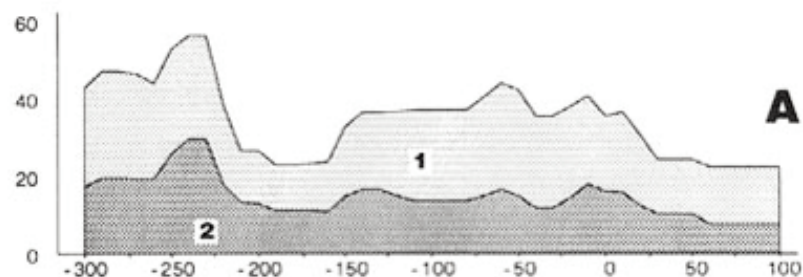
Les parois fines, désormais d'origines diverses (l'Italie encore, mais aussi l'Espagne et sans doute la Narbonnaise), sont courantes, sans pour autant garder le taux qu'elles avaient atteint dans le deuxième tiers du Ier s. av. n. è. (fig.15-7, E2). Au contraire, les plats à engobe rouge interne pompéien connaissent au Ier s. de n. è. une vogue croissante, dans les limites d'une diffusion restreinte (fig.15-7, E4).

#### 15.3.3. *Les importations d'amphores*

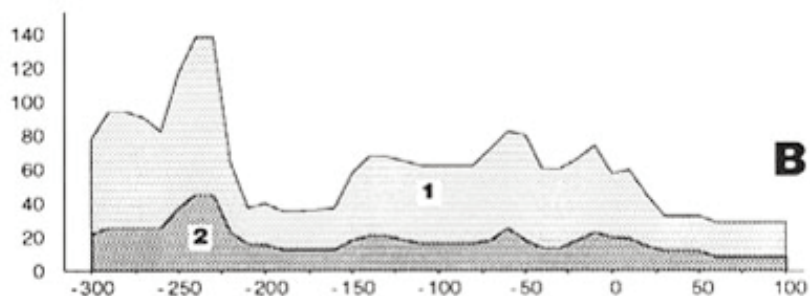
##### 15.3.3.1. *Vision d'ensemble*

Parler d'importations d'amphores est bien entendu un raccourci de langage: les amphores, vases-emballages, sont en réalité les signes de la circulation de denrées d'une autre nature (vin surtout, mais aussi huile, saumures, etc...). Celles qu'on retrouve dans l'habitat ont été cassées après avoir été vidées, ou réutilisées comme conteneur, ou encore réutilisées après avoir été cassées, notamment, à Lattes, comme matériau de construction. Leur vidage peut en principe correspondre soit à une consommation du contenu sur place, soit à un transvasement de celui-ci pour une rediffusion dans un autre emballage —encore que, pour le site qui nous intéresse, cette pratique ne soit pas à prendre obligatoirement en compte (18)—. L'analyse quantitative des découvertes d'amphores permet donc d'élargir le champ de l'étude des échanges, en ajoutant aux importations de vaisselle (domaine somme toute mineur de l'activité marchande), celles, évidemment plus importantes au plan économique, de denrées agricoles de transformation.

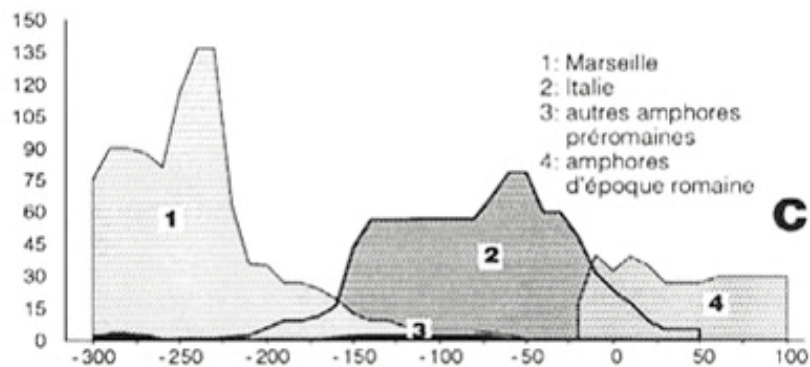
Un rapide coup d'œil sur l'évolution générale des données durant les quatre siècles qu'intéressent les fouilles prises en compte dans ce volume (fig.15-8), montre que les trois premiers quarts du IIIe s. connaissent un taux d'importations d'amphores assez élevé, suivi d'une nette baisse entre -225 et —



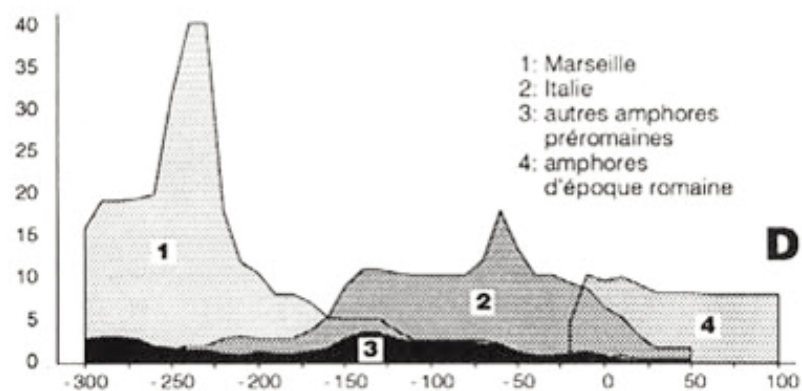
% d'amphore sur la totalité des céramiques: 1: en fragments  
2: en individus



1: Nb. de fragments d'amphore pour 100 fragments de vaisselle  
2: Nb. d'amphores pour 100 vases de vaisselle (nmi)



Nb. de fragments d'amphore pour 100 fragments de vaisselle



Nb. d'amphores pour 100 vases de vaisselle

150, puis d'une légère reprise jusqu'au changement d'ère, enfin d'un tassement durable au Ier s. de n. è. (évolution confirmée quelque soit le type de comptage ou la calibration choisie).

Si l'on compare ces chiffres à ceux connus dans la région nimoise, soit sur la côte, soit dans deux zones de l'arrière pays (fig.15-5, D, E et F), on constate qu'il existe un parallélisme assez net entre Lattes et Espeyran, notamment pour l'importance des apports d'amphores au IIIe s., et pour le fléchissement aux IIe-Ier s.; mais qu'en Vaunage et au Marduel, les données sont toutes différentes, tant sur la plan des quantités, beaucoup plus faibles (notamment au IIIe et au IIe s. où le rapport est de 1 à 5 ou plus), que de l'évolution des données dans le temps, puisqu'en face de la baisse des pourcentages observés sur la côte, une reprise sensible (bien que de peu d'ampleur) s'amorce là au Ier s.

Cette comparaison confirme que le monde rural des oppidums de l'arrière-pays connaît au cours de l'Age du Fer, en ce qui concerne les échanges amphoriques, une histoire propre, dont les causes sont multiples, en liaison à la fois avec l'évolution des structures politiques indigènes, et celle des rapports de ces communautés avec Marseille (19). Dans ce jeu complexe, le rôle des emporia côtier n'est pas encore perçu clairement et devra faire l'objet d'une étude critique, à laquelle les résultats de Lattes sont susceptibles d'apporter des informations essentielles.

### 15.3.3.2. Les principaux courants d'apports amphoriques

#### a.- Evolution des parts de marché

La prise en compte de la participation des principaux fournisseurs d'amphores, et de l'évolution de cette participation au marché, permet d'apporter les premiers éléments d'explication aux variations de la courbe des apports amphoriques globaux. Outre la suc-

• 15-8: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: pourcentages globaux d'importation d'amphores et calibration des principaux courants d'apport.



cession claire des courants massaliète et italique durant les siècles précédant notre ère —les apports d'autres origines étant alors minoritaires—, ces courbes (fig.15-8, C et D et fig.15-9, A, B, C) montrent:

– que le creux de la première moitié du II<sup>e</sup> s. correspond à la période de remplacement des importations massaliètes par les importations italiennes, ces dernières plafonnant néanmoins à un taux inférieur à celui atteint par les amphores de Marseille au III<sup>e</sup> s.;

– que le déficit des apports italiens n'est que partiellement compensé par la légère recrudescence des apports ibériques et puniques;

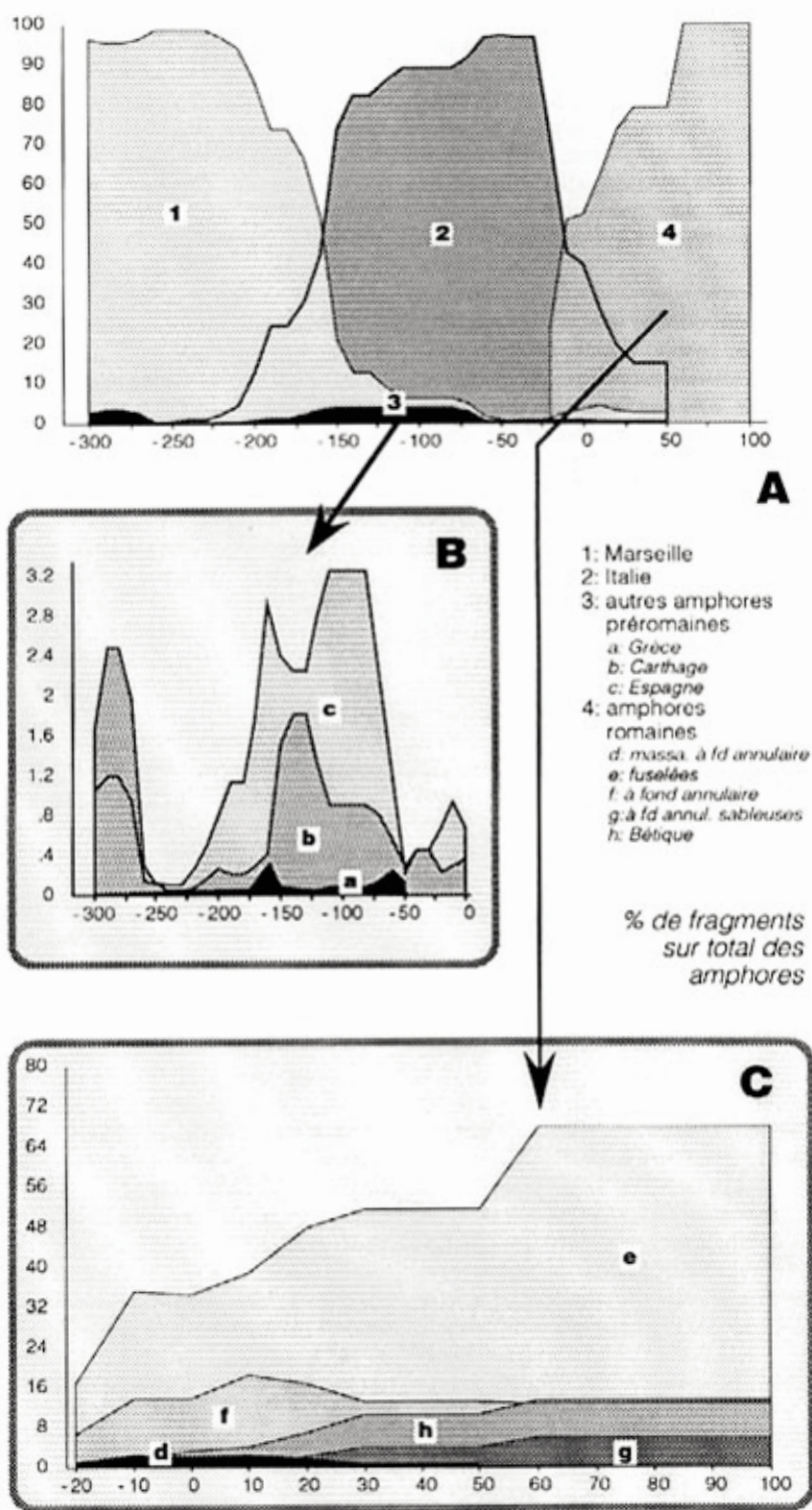
– que la consommation d'amphores à l'époque romaine, bien que les fournisseurs se diversifient (les produits de Narbonnaise s'ajoutant alors à ceux d'Italie et d'Espagne), n'atteint pas en fragments les taux de l'époque préromaine (fig.15-8, C4), ou atteignent tout juste les quantités d'amphores italiennes (et restent donc en-dessous des taux d'importations massaliètes) en nombre estimé d'individus (fig.15-8, D4).

#### b.- Amphores grecques autres que massaliètes

Il n'y a pas, dans le mobilier lattois des III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è., beaucoup d'amphores grecques autres que massaliètes (fig.15-9, Ba). Il y en a cependant plus que sur les oppidums indigènes du Languedoc oriental, où ces séries n'ont quasiment jamais été signalées. Par ailleurs, presque toutes celles de Lattes sont dans des contextes tardifs (fin II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è.). Parmi elles, on trouve quelques pièces qui peuvent par hypothèse être attribuées à la Grande Grèce (voir l'exemplaire —apulien— de la phase 4nE: fig.10-11, n°1, signée ΛΥΚΑΩΝ). Mais les cas les plus nombreux se rapportent à des importations rhodiennes (p. ex. phase 3C1, anse bifide; phase 4nF: haut d'amphore signé et autre bord: fig.10-8, n°1 et 2), d'un type bien connu en Méditerranée occidentale (20).

#### c.- Amphores massaliètes

Examinons le cas des amphores de Marseille (21). Si l'on tient compte d'une part des résultats d'Espéyan, d'autre part de l'en-



• 15-9: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: répartition des origines parmi les importations d'amphores.

semble des acquis actuels sur la situation de Lattes, il apparaît que les pourcentages élevés observés au IIIe s. (entre 75 et 135 tessons d'amphores pour 100 tessons de vaisselle: fig. 15-8, C1; soit entre 16 et 40 amphores pour 100 vases: fig. 15-8, D1) correspondent à la poursuite d'une situation antérieure, notamment du IVe s., où la consommation d'amphores sur le site (alors quasiment toutes d'origine marseillaise) s'établit à un niveau très haut (22).

L'amenuisement de ce courant d'échange débute dès avant -200, et la chute est ensuite rapide, puisque vers -150, les tessons massaliètes ne constituent plus que 20% des fragments d'amphores recueillis sur le site. J'ai montré par ailleurs que cette chute des importations d'amphores de Marseille était à Lattes légèrement plus précoce et plus rapide que sur les oppidums de l'hinterland indigène, mais par contre contemporaine du retrait observé en Provence occidentale et en milieu grec (à Olbia, et sans doute à Marseille même) (23). Ce fait doit être relié à une possible différence dans le traitement des clients par les fournisseurs, les sites riches et hellénisés consommant plus tôt et plus abondamment le vin nouveau (entendons italien) que les sites ruraux, vers lesquels Marseille semble avoir encore écoulé pendant plus d'un demi siècle ses dernières productions de vin, au moins jusqu'à l'apparition des exportations de masse de la Campanie, dont le démarrage est marqué par la création de l'amphore Dressel 1 dans la décennie -140/-130.

La reprise d'une production d'amphores à Marseille à la fin du Ier s. av. n. è. (24) a été clairement démontrée par la trouvaille de fours et de rebuts sur le site même de la colonie (25). Des importations de ces spécimens tardifs sont attestées à Lattes, essentiellement entre -20 et +50, mais il ne s'agit désormais que d'un volume très restreint de transactions, qui reste minoritaire à cette époque par rapport aux autres apports amphoriques (fig. 15-9, Cd).

#### d.- Amphores italiennes

Les amphores italiennes (types gréco-italiques) sont présentes à Lattes au moins depuis les premières années du IIIe s., mais en propor-

tions très faibles. Cette rareté est vérifiée jusque vers -225, où s'amorce un léger développement, qui conduit à une proportion d'un tesson d'amphore sur 4 dans les premières années du IIe s. (fig. 15-10, B2). La croissance des importations d'amphores italiennes est très forte entre -175 et -150, puisque leur volume triple dans ce quart de siècle. L'apparition du type Dressel 1 (variante 1A) occasionne dans la deuxième moitié du IIe s. une nouvelle montée des proportions de fragments italiens parmi les amphores, quoiqu'en calibration, le volume des échanges reste stable durant le même temps (fig. 15-8, D). À partir des années -25, ce courant d'apport amorce un net retrait devant la concurrence régionale et espagnole, des tessons d'amphores Dressel 1 se rencontrant néanmoins régulièrement dans les niveaux archéologiques jusqu'au milieu du Ier s. de n. è.

On l'a dit, les importations d'amphores italiennes, pour massives qu'elles soient entre -150 et -25, n'atteignent jamais les taux précédemment connus pour les amphores massaliètes. Sauf une pointe ponctuelle vers -50, ces apports plafonnent aux environs de 10 amphores pour 100 vases de vaisselle, soit moins de la moitié des chiffres observés durant la première moitié du IIIe s. (fig. 15-8, D).

Néanmoins, en nombre de fragments pour 100 tessons de vaisselle, ils s'établissent à un taux de 60-75 (fig. 15-8, C2), du même ordre qu'à Espeyran (fig. 15-5, F2), mais deux à quatre fois plus élevé que dans l'hinterland où ce taux varie de 15 à 30 (fig. 15-5, D2 et E2). On retrouve donc, malgré le léger tassement observé à Lattes dans les échanges amphoriques, une différence très nette entre les sites côtiers, consommant beaucoup plus, et le monde indigène, où les apports restent relativement faibles.

Observons encore que, pour notables qu'elles soient, les importations d'amphores italiennes sur le site de Lattes aux IIe-Ier s. av. n. è. n'ont guère à voir avec les quantités énormes retrouvées sur certaines places de Gaule interne, comme Vieille-Toulouse ou Chalon-sur-Saône (26). Les chiffres témoignent que Lattes reste, pour cette phase comme pour les précédentes, plutôt un centre de consommation important qu'un point de rupture de charge dans un commerce de ré-exportation.

#### e.- Amphores ibériques et puniques

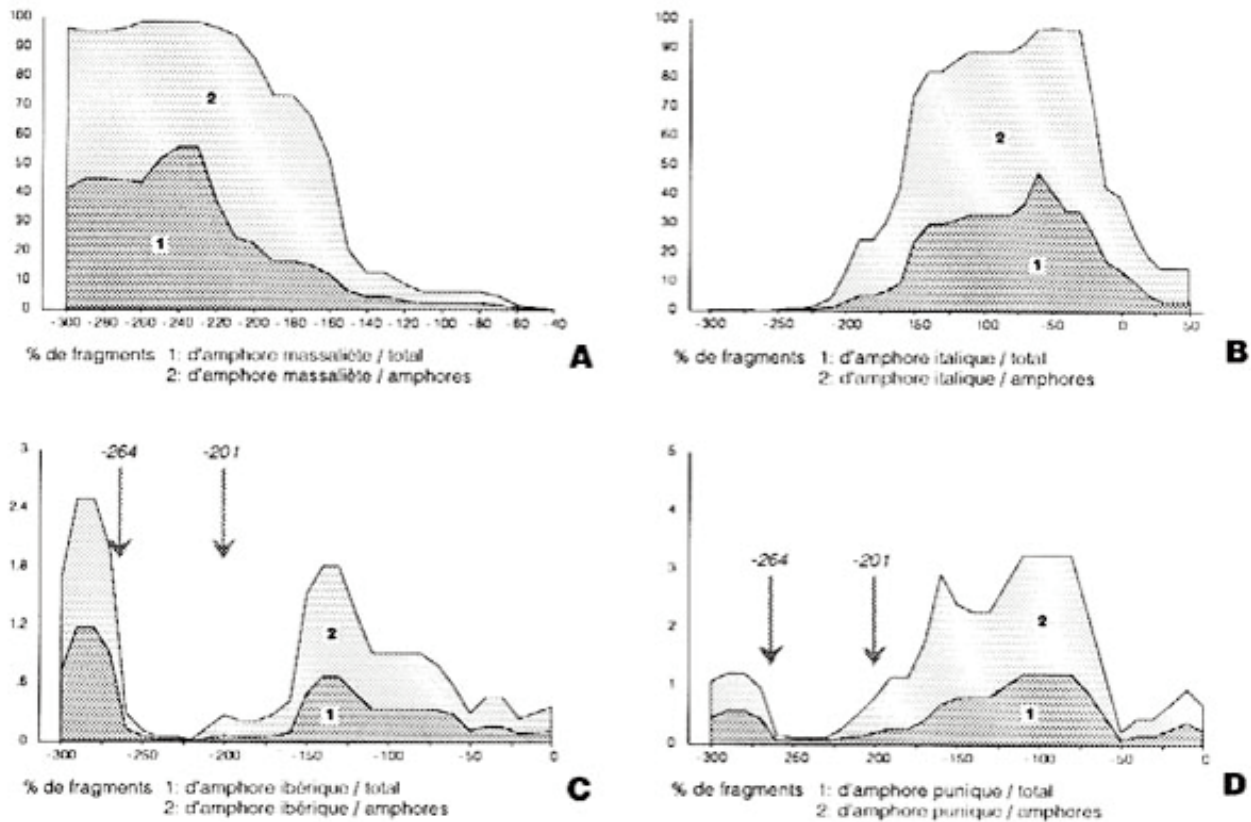
Les amphores ibériques (fig. 6-22, n°12; 10-7, n°2) sont de différents types, pour partie à pâte claire (séries dites parfois "ibéro-puniques"), pour partie à pâte bi- ou tricolore dans l'épaisseur (dite pâte "sandwich"). Peu nombreuses jusque vers -175 (et particulièrement dans la deuxième moitié du IIIe s.: cf. *infra*), elles sont un peu mieux représentées entre -150 et -50, après quoi elles disparaissent pratiquement (fig. 15-10, D).

Les amphores puniques, qu'on trouve dans des taux en général inférieurs, suivent à peu près la même courbe (fig. 15-10, C). Un peu plus abondantes que les ibériques au début du IIIe s., elles subissent comme elles une éclipse jusque vers -175/-150, pour reprendre dans le quart de siècle suivant, et enfin se raréfier progressivement jusqu'à notre ère. Les types, assez divers (fig. 6-14, n°12; 6-22, n°13; 6-26, n°7 et 8; 6-32, n°6; 10-8, n°4), ont été signalés dans les tableaux par phase.

#### f.- Amphores d'époque romaine

À l'époque romaine, c'est-à-dire à partir de -30 et, pour ce qui nous concerne, jusqu'à +100, les importations d'amphores, comme celles de poterie, se diversifient. Au Ier s. de n. è., les divers types d'amphores fuselées (fig. 15-9, C et 15-11, B) l'emportent devant les amphores gauloises (fig. 15-11, C) et les Dressel 20 (fig. 15-11, D).

Le courant italien, représenté au début de la période par les dernières Dressel I, semble s'amenuiser quelque peu, bien que plusieurs catégories puissent lui être encore rapportées: ainsi certaines amphores fuselées, notamment parmi les Dressel 2/4, ou certaines amphores à fond annulaires précoces (Dressel 28). Le courant espagnol se renforce, avec certaines des Pascual 1, quelques Dressel 2/4 et Dressel 7/11, les laétaniennes et les Dressel 20 de Bétique, peu fréquentes avant les années +30 (fig. 15-11, D). Mais ce sont surtout les produits régionaux, c'est-à-dire de Narbonnaise, qui s'imposent rapidement (fig. 15-11, C), notamment les amphores à fond annulaires, Gauloises 1 d'abord, Gauloises 4 ensuite. Il faut y ajouter, nous l'avons vu, quelques spécimens tardifs



- 15-10: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: évolution dans le temps de quatre types d'apports amphoriques.

de Marseille jusque vers +50 (fig.15-11, A).

Rappelons que malgré cette diversification, la consommation des amphores sur le site de Lattes plafonne au Haut-Empire au niveau le plus bas observé depuis le début du III<sup>e</sup> s. av. n. è., tant en proportion parmi les découvertes de céramiques (fig.15-8, A, B) qu'en calibration par rapport à la vaisselle en usage au même moment (fig.15-8, C, D).

#### 15.4. Bilan provisoire

Connecter les faits céramologiques à l'histoire économique du site et de sa région n'est pas simple; établir des rapports plus larges avec les données historiques est franchement périlleux. Cette démarche est cependant nécessaire si l'on veut que la fouille serve à autre chose qu'à se regarder elle-même. Provisoirement, les réflexions sur ce thème le seront de fait: les recherches de

Lattes sont encore au stade des acquis préliminaires, puisqu'un tiers seulement des découvertes actuelles du quartier Saint-Sauveur sont exploitées ici, et que la fouille continue. Dans cette première phase d'analyse, on s'est donné pour règle de limiter les conclusions aux aspects intrinsèques de chaque domaine d'étude, renvoyant à une prochaine étape la synthèse des recherches pluridisciplinaires développées sur le gisement. Aussi me bornerai-je à faire un tour d'horizon chronologique des questions d'ordre économiques et historiques suscitées par l'analyse quantitative des découvertes de céramique.

Il est clair que le faciès statistique des céramiques lattoises est fortement marqué par l'échange. Ce caractère se déduit à l'époque préromaine des taux élevés d'importations de vases et d'amphores d'origine lointaine, globalement majoritaires dans le mobi-

lier recueilli, et en tout cas nettement plus forts (de l'ordre de 2 à 5 fois) que dans le monde indigène environnant (27), y compris très proche (28). Des processus d'échanges à l'échelle régionale ou locale peuvent aussi s'ajouter à ce commerce lointain dès les phases anciennes (c'est le sens d'une des hypothèses présentée ci-dessus à propos de la possible importation de vases non tournés), comme cela est le cas à partir du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et de plus en plus à la période romaine.

Le positionnement prédominant de Marseille dans la fourniture des céramiques tournées et des produits transportés en amphore est claire au III<sup>e</sup> s. av. n. è. Cette très forte présence sur le marché lattois, avec plus de 90% des parts, n'est pas loin de constituer une position de monopole, d'autant qu'il faut prendre en compte qu'une partie des produits d'autre origine (notamment grecs et italiens, mais peut-être aussi ibériques, comme fret de



retour) (29) ont pu également être véhiculés par le négoce maritime marseillais. Certes, ce quasi monopole n'est une donnée propre ni à cette phase, ni à ce site. Il est vérifié sur place au moins à partir du IV<sup>e</sup> s., comme le montrent les fouilles récentes qui ont touché à des niveaux plus anciens que ceux étudiés ici (30). Il est également patent sur le site d'Espeyran depuis le V<sup>e</sup> s. (31). Il est enfin sensible, avec un volume d'échanges beaucoup plus faible (et je dirais même d'autant plus que ce volume est faible), sur les oppidums indigènes du voisinage. On a donc ici, clairement, l'indication non seulement de l'appartenance de Lattes au faciès commercial du Languedoc oriental, mais encore de son intégration dans une zone d'influence et d'action privilégiée de Marseille durant la majeure partie du II<sup>e</sup> Age du Fer, sur le plan économique, mais aussi certainement sur le plan politique (32).

Reste à évaluer quel put être le rôle de Lattes dans les relations de Marseille avec cette zone élargie, assez lointaine du domaine propre de la ville phocéenne, et sur lequel ses moyens de pression durent être sinon limités, du moins la plupart du temps indirects. Il n'est pas exclu que Lattes ait constitué, dans ce système, plus qu'une simple place d'échange, un lieu de rencontre entre Grecs et indigènes. D'autres données de fouille laissent penser que des Marseillais ont pu s'y installer, pour commercer certes, mais éventuellement aussi pour développer et pérenniser des relations allant bien au-delà de l'échange de produits. Toute la question —dont on n'a pas fini de discuter— tourne en fait autour du problème colonial, compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs, dans d'autres lieux et en d'autres temps, des fonctions dévolues dans ce processus aux "comptoirs" implantés en terre étrangère, et aux concessions qui pouvaient accompagner leur implantation.

A l'époque où les Marseillais semblent régner en maîtres sur le marché lattois, les autres apports extérieurs occupent une place tout à fait marginale. L'examen de détail de ces courants mineurs est néanmoins instructif à plus d'un égard.

Ainsi relève-t-on la précocité de la présence romaine, concrétisée dès -325 par les vases à vernis noir de l'atelier des petites

estampilles et de rares amphores gréco-italiques; puis peu après par l'apparition du campanien A archaïque, au moins depuis le milieu du III<sup>e</sup> s. (mais avant sans doute, si l'on tient compte de la présence vraisemblable de vases napolitains parmi les vernis noirs divers à pâte rosée, présents dès -300) (33). Il paraît logique d'inscrire cette pénétration italienne (alors qu'auparavant les céramiques d'Italie, hormis les amphores étrusques récentes, paraissent extrêmement rares sur le site) (34) dans le contexte des rapports "amicaux" entretenus depuis le IV<sup>e</sup> s. par Marseille et Rome, sur la base d'un traité d'alliance et d'*immunitas* —terme qui indique en clair la dimension également économique de ce traité— (35). Cependant, force est de constater que jusque vers -225, le volume des transactions avec l'Italie reste encore extrêmement réduit.

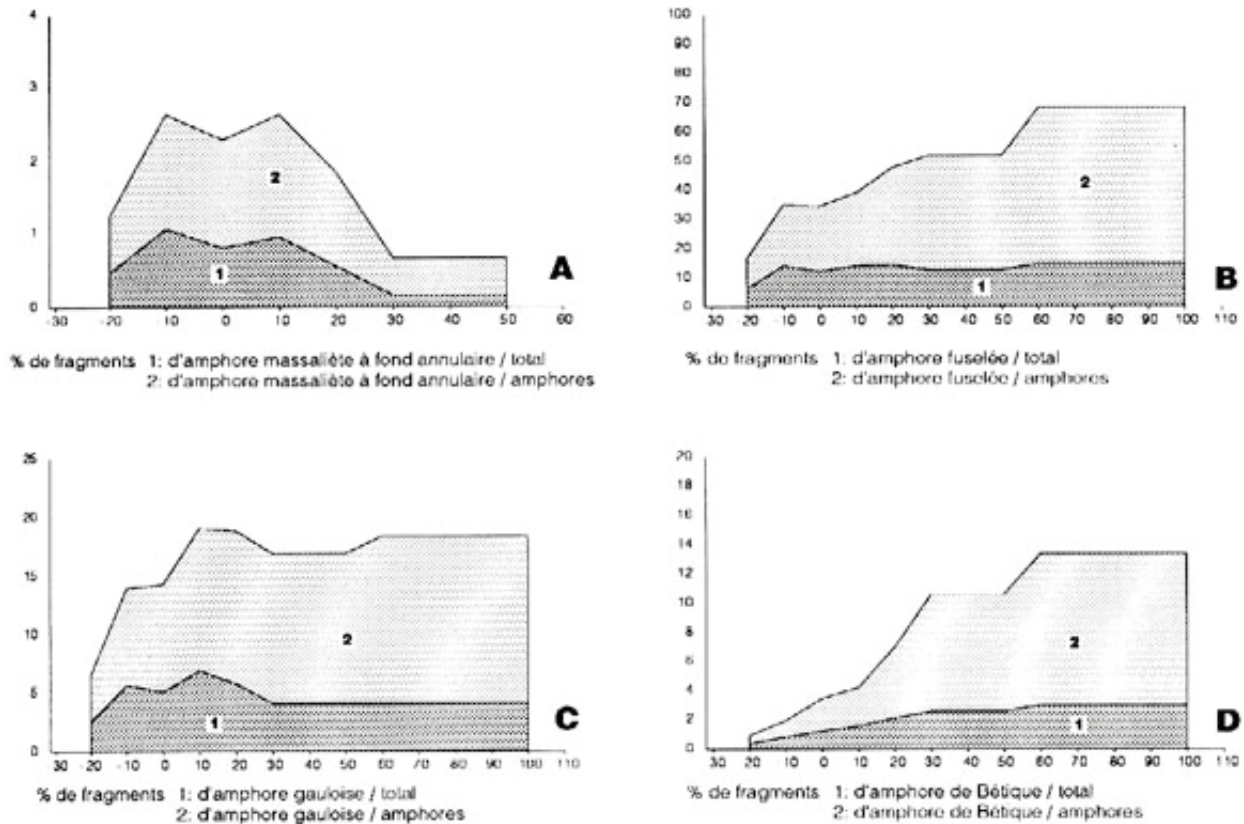
Avec le monde punique (présent également dans le numéraire: cf. chapitre 18) et l'Ibérie (l'interlocuteur principal, pour cette dernière, étant visiblement Ampurias), les rapports sont anciens (36). Les importations de ce type sont, dans nos échantillons, assez courantes au début du III<sup>e</sup> s., mais dès avant le milieu de ce siècle, elles subissent un brusque retrait qui va durer plusieurs décennies, jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. (fig.15-3, b et c). Bien que située dans le cadre d'échanges limités en nombre, cette baisse me paraît significative, dans la mesure où elle est provisoire et bien circonscrite, dans la mesure également où elle porte contemporanément sur les quatre catégories de documents concernées: les vases ibériques (fig.15-7, A et B), les vases puniques (fig.15-7, F), les amphores ibériques (fig.15-10, C) et les amphores puniques (fig.15-10, D). Il est bien sûr tentant de mettre ces diverses raréfactions en relation avec la situation tendue provoquée en Méditerranée occidentale par les Guerres Punique. D'autant plus que le fléchissement des importations puniques et ibériques débute précisément à l'époque de la première de ces guerres (un peu avant 250), et qu'une reprise s'amorce à la fin de la deuxième (vers -200) (les dates-clé de -264 et -201 sont positionnées sur les graphiques concernés avec des flèches).

C'est aussi dans le contexte des Guerres Punique que se place la croissance du com-

merce italien, dont les signes sont d'abord le développement du campanien A à partir de -225 (37), ensuite la multiplication des amphores italiques, surtout à partir de -175/-150. Ces deux types d'importations appellent des commentaires différents.

La progression du campanien A à la fin du III<sup>e</sup> s., nous l'avons dit, est tout à fait spectaculaire. Dans le contexte lattois, il s'agit certainement d'une première: jamais céramique fine n'avait fait une telle percée. Les vernis noirs antérieurs (attique, pseudo-attique, ateliers de Rosas ou autres) n'avaient guère dépassé 3% des tessons de céramique tournée, les petites estampilles 5 à 9%. Les 40 à 50% atteints par le campanien A entre -200 et -50 sont donc tout à fait exceptionnels. Ils dépassent même de loin (plus de deux fois) les scores des vases pseudo-ioniens peints massaliètes ou péri-massaliètes, qui jouaient en grande partie le même rôle (vases à boire) dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. C'est dire que le campanien A ne prend pas seulement le relais de ces séries, ne vient pas seulement les concurrencer sur leur terrain, mais signe un changement d'échelle qui suggère une attitude commerciale agressive, des produits bien et volontairement adaptés à la clientèle, et probablement aussi une politique de prix attrayante.

L'évolution des amphores est d'un autre ordre. L'examen superficiel des courbes de proportions à l'intérieur des amphores (fig.15-9, A) pourrait inciter à croire que la croissance des importations italiques entre -200 et -150 a provoqué la chute rapide des ventes d'amphores (et donc de vin) massaliètes, et à terme leur disparition complète (après -125). Tel était jusqu'à présent le raisonnement le plus fréquent, traitant la question en termes de pure concurrence. Or les données lattoises compliquent quelque peu le problème, et obligent tout au moins à nuancer cette vision un peu simpliste. En effet, nous avons vu que la calibration des données (fig.15-8, B et D) montraient que les importations italiennes ne compensaient pas tout de suite le déficit massaliète, puisque ce dernier débute 75 ou 50 ans avant (vers -225/-200) que le courant italien ne prenne véritablement son essor (vers -150). Ce décalage provoque dans la courbe globale des arrivages d'amphores un creux sensible dans la premiè-



- 15-11: Céramique des îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes/Saint-Sauveur: détail des importations d'amphores à l'époque romaine.

re moitié du IIe s., dont la prise en compte oblige à traiter indépendamment la chute des apports massaliètes et la croissance des apports italiens.

Pour ce qui est de la raréfaction des amphores massaliètes à Lattes, rappelons que le travail d'équipe portant conjointement sur les données archéologiques et les données d'environnement a fourni des éléments de réflexion nouveaux: on a pu montrer en effet que ce recul était contemporain du développement probable d'une viticulture locale, trahi par le nombre élevé de pépins de raisin retrouvés dans les niveaux archéologiques. Cette donnée (38), bien qu'encore hypothétique, apporte à ce problème une solution alternative qui ne manque pas d'intérêt. L'activité viticole (et sans doute vinicole) lattoise ne faiblissant pas avant l'époque augustéenne, il faudrait en ce cas considérer que les importations de vin italien qui s'accroissent

après -150 se surimposent à la production locale, ce qui pourrait, entre autre, expliquer que ces importations plafonnent à un taux plus faible que celui atteint par les amphores massaliètes jusqu'au IIIe s.

Quant à la reprise de la diffusion d'amphores par Marseille à partir de -20 environ, j'ai montré qu'elle restait fort modeste, sans commune mesure avec le passé. On proposera par hypothèse de relier cette faiblesse à la nouvelle situation découlant de la Guerre Civile: Marseille, bien que reprenant ses exportations après sa capitulation devant les armées de César, aurait dès lors perdu l'essentiel de son domaine non seulement politique, mais aussi territorial et agricole.

L'achèvement de la conquête romaine du Midi Gaulois en -121/-118, l'organisation de la Province de Narbonnaise à partir des années -70, la création de la cité des Arécomiques autour de Nîmes dans les

années -40, sont autant de coups de bouloir qui déstabilisent au cours du Ier s. av. n. è. —et à terme font éclater— le système de relations, voire de dépendances, mis en place par Marseille dans la basse vallée du Rhône, système à l'intérieur duquel les relais du type de Lattes devaient jouer un rôle actif. Ce changement très global ne pouvait pas être sans conséquence sur l'évolution de la situation lattoise.

De fait, c'est dans le cadre d'un développement général des ressources et des économies locales (39), et d'une redistribution des pôles d'activité politique et économique, que se place l'histoire ultérieure de Lattara. On sent bien à partir de -50, à travers les céramiques, le passage d'une économie principalement ouverte vers les échanges méditerranéens, à une économie de marché restreint, à tendance plus terrestre que maritime. Le développement des productions locales et des

importations régionales, concernant autant la vaisselle que les denrées transportées en amphores, est particulièrement net autour du changement d'ère. Par ailleurs, une normalisation se fait entre le site côtier et son hinterland rural, les types de céramiques et les proportions dans lesquelles on les trouve se rapprochent, signe possible de la perte d'une

certaine spécificité socio-économique de Lattes, de son importance en tant que complexe portuaire de premier rang au profit de places comme Arles à l'est et Narbonne à l'ouest, et sans doute même de son rôle politique propre, du fait de sa position désormais à l'écart des grands centres de décision et de son rattachement à la cité de Nîmes. Ces

considérations me paraissent compatibles avec le peu que l'on sait de Lattara romaine, qui, bien que demeurant jusqu'au IIIe s. une agglomération populeuse, ne connaît visiblement pas sous le Haut-Empire le développement des grandes villes de Narbonnaise, concrétisé entre autre par leur épigraphie et leur parure monumentale.

## NOTES

(1) Le fichier CERLAT est actuellement implanté sur Apple Macintosh II au CDAR de Lattes, sur logiciel FileMaker II®.

(2) Je pense notamment à un plat à poisson de la phase 1B1 (fig.2-23, n°9), comportant un dégraissant de coquillages brisés qui pourrait éventuellement inciter à y voir un produit local. Ce n'est pourtant qu'un indice fragile, car un vase ne fait pas un atelier, et l'isolement de cette pièce semble, pour l'instant, contredire l'hypothèse d'une officine lattoise.

(3) Références ci-après, note 38.

(4) Py, 1978, 182-212; 1987, 312-391.

(5) Py, 1987, tome 1, *passim*.

(6) Références: Py, 1988, 111, *s.v.* "métallurgie".

(7) Bessac et al., 1979; Echallier-Py, 1984; Py, 1987, 387.

(8) Arcelin-Picon, 1985.

(9) Py, 1987, 439, doc.113.

(10) *Ibidem*, 381-382 et doc.78.

(11) Echallier, 1984, 37-39.

(12) Séries de faciès romain bien attestées au contraire dès l'époque augustéenne à Nîmes: voir par exemple Py, 1981, 95, fig.5.

(13) Voir l'étude de Fiches, 1986, 72 et suiv.

(14) Ces courbes ont été fabriquées par un des logiciels dédiés à l'exploitation du fichier CERLAT, dénommé COURBELAT, qui fait partie du système de gestion et de documentation de la fouille de ce site (développé dans le cadre de l'ATP "Archéologie métropolitaine"). Le programme COURBELAT a été implanté sur configuration Macintosh II, et compilé à partir du QuickBasic de Microsoft. Utilisant les routines QuickDraw, il est interfacé avec la plupart des logiciels graphiques tournant sur ce matériel.

(15) En effet, la plus grande part des tessons retenus dans cette courbe pour le Ier s. sont les céramiques jaunes à pâte calcaire, parmi lesquelles, à cette époque, existent bon nombre de productions italiennes et régionales, difficiles cependant à distinguer sans analyse des pâte claires que continue à produire Marseille.

(16) Sur le problème de la survie possible de cet atelier après -250, voir ci-dessus, chapitre 2, note 11. Doutes cependant de Morel 1978, 156.

(17) Py, 1987, 223-224.

(18) Voir mes remarques sur ce point dans Py, à paraître.

(19) Je renvoie sur cette question à l'examen de fond que je donne dans Py, 1987, tome 1, chapitre 4.

(20) Pour nous limiter aux régions proches, rappelons que des amphores rhodiennes ont été maintes fois signalées en Provence, sur terre —Marseille, Entremont, Saint-Blaise, Glanum...— et dans les épaves —Antibes, Grand-

Congloué...— (Benoit, 1961, 31), en Languedoc à Agde, Ensérune, Narbonne, Vieille-Toulouse... (*Gallia*, 12, 1954, 415; Jannoray, 1955, 326; Labrousse, 1971), et en Catalogne, à Ampurias notamment (Almagro, 1952, 42; 1953, 347, 363).

(21) Un premier point a été fait sur cette question, pour Lattes et son contexte languedocien oriental, dans Py, à paraître.

(22) Dans les niveaux de la deuxième moitié du IVe s. av. n. è. fouillés en 1989, le nombre de tessons d'amphores massaliètes varie de 120 à 180 pour 100 tessons de vaisselle, soit environ 22 amphores pour 100 vases de vaisselle, ce qui équivaut exactement aux données d'Espéyran (fig.15-5, F2).

(23) Py, à paraître.

(24) Amphores à fond annulaire de type Bertucchi 6 et 7 (cf. Bats-Bertucchi, 1986, fig.1).

(25) Bertucchi, 1981; 1982; 1983.

(26) Cf. Tchernia, 1983; 1986.

(27) Voir ci-dessus les comparaisons fournies avec la région nimoise (Vaunage, Le Marduel).

(28) On n'a guère de données utilisables sur les trouvailles de l'habitat indigène le plus voisin de Lattes, à savoir Sextantio à Castelnau-le-Lez, dont les niveaux du IIe Age du Fer sont particulièrement mal connus (voir les articles les plus récents consacrés à ce site: Daumas-Majurel, 1961; Arnal et al., 1964; Richard, 1973). Sur l'oppidum de La Roque de Fabrègues, à 8,7 km à l'ouest de Lattes, les importations (céramiques tournées et amphores) ne dépassent guère 20% du mobilier au IIIe s. (en général: Larderet, 1957; en particulier: sondage 1969, inédit). Plus loin au nord-est (26 km), Ambrussum dans les trois premiers quarts du IIIe s. ne donne que 9 à 12% de tessons de céramique tournée et d'amphores (pour 87 à 90% de céramique non tournée). Ces chiffres sont de 11 à 19% à la fin du IIIe s., de 8 à 20% au IIe s., et ne montent à 30-50% qu'au Ier s. av. n. è. (d'après les tableaux publiés par Fiches, 1983).

(29) J'ai notamment proposé cette hypothèse de fret de retour pour les vases gris ampuritaïns: cf. Py, 1987, 158, note 178.

(30) Recherches de 1989 dans les îlots 1 et 7 de Lattes/Saint-Sauveur.

(31) Voir les chiffres donnés par Barruol-Py, 1978, et rappelés dans Py, à paraître.

(32) On se reportera sur ce point aux arguments que je développe dans Py, 1987, Première partie, chapitre 4.

(33) Cette hypothèse est corroborée par les analyses menées sur des tessons d'Olbia stylistiquement attribuables au IIIe s., et présentant des pâtes de ce type, qui ont été attribués à la campanienne A archaïque: voir l'annexe de



M. Picon dans Bats, 1988, spécialement p.255.

(34) On a signalé seulement quelques pièces italiotes surpeintes (Mendoza, 1982), mais il est vrai que le mobilier de Lattes antérieur à -300 reste à étudier dans le détail. Sur la rareté générale des importations italiotes en Gaule du sud, cf. Bats, 1982, 262, avec références.

(35) Nenci, 1958 (contesté); Villard, 1960, 91-92; Bats, 1976, 80; Clavel, 1977, 131.

(36) Des apports ibéro-puniques sont signalés à Lattes depuis la fin du VIe s.: Arnal et al., 1974, 103, 106, 114-115, 122 et fig.39; Py, 1988, 100, 126, 132...

(37) Sur la mise en relation du développement du campanien A avec la politique romaine menée durant les guerres puniques, cf. Morel, 1978, 157.

(38) Sur laquelle voir Buxó, 1988; Buxó, 1989; Py, 1989; Py, à paraître.

(39) Fiches 1979, 47.

## BIBLIOGRAPHIE

**Almagro 1952** : M. Almagro, *Las inscripciones ampuritanas griegas, ibéricas y latinas*, Barcelone, 1952.

**Almagro 1953** : M. Almagro, *Las necrópolis de Ampurias*, I, Barcelone, 1953.

**Arcelin-Picon 1985** : P. Arcelin et M. Picon, Ateliers de céramique non tournée en Provence occidentale à la fin de l'Age du Fer, *Histoire des techniques et sources documentaires* (colloque GIS, Aix, 1982), IRM, cahier n°7, 1985, 115-128.

**Arnal et al. 1964** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, La stratigraphie de Sextantio, Castelnau-le-Lez, Hérault, *BSPF*, 61, 1964, 385-421.

**Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Barruol-Py 1978** : G. Barruol et M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, *RAN*, 11, 1978, 19-100.

**Bats 1976** : M. Bats, La céramique à vernis noir d'Olbia de Ligurie: vases de l'atelier des petites estampilles, *RAN*, 9, 1976, 63-80.

**Bats 1982** : M. Bats, Commerce et politique massaliètes aux IVe-IIIe siècles av.J.-C., essai d'interprétation du faciès céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), *PP*, 204-207, 1982, 256-267.

**Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.), modèles culturels et catégories céramiques*, *RAN*, sup.18, Paris, 1988.

**Bats-Bertucchi 1986** : M. Bats et G. Bertucchi, Un point de vue d'archéologues, *AMM*, 12, 1986, 9-16.

**Benoit 1961** : F. Benoit, *Fouilles sous-marines: l'épave du Grand Congloué à Marseille*, *Gallia*, sup.14, Paris, 1961.

**Bertucchi 1981** : G. Bertucchi, Ateliers de potiers et amphores sur la butte des Carmes (chantier des Carmelins, 1981), *AMM*, 3, 1981, 49-60.

**Bertucchi 1982** : G. Bertucchi, Fouilles d'urgence et ateliers de potiers sur la Butte des Carmes à Marseille: les amphores, *RAN*, 15, 1982, 135-160.

**Bertucchi 1983** : G. Bertucchi, Amphore et demi-amphore de Marseille au Ier s. av. J.-C., *RAN*, 16, 1983, 89-102.

**Bessac et al. 1979** : J.-C. Bessac, R. Bonnaud et M. Py, Prospections et sondages archéologiques dans la partie sud-est du Bois des Lens, Gard, *BEAN*, 14, 1979, 41-83.

**Buxó 1988** : R. Buxó i Capdevila, *Recherches sur les données carpologiques du site de Lattes (Hérault)*, DEA, Montpellier III, 1988.

**Buxó 1989** : R. Buxó i Capdevila, Semences et fruits. Recherches sur les données carpologiques dans les niveaux antiques de Lattes : les procédures expérimentées sur la fouille, *Lattara* 2, 1989, p.73-82.

**Clavel 1977** : M. Clavel, *Marseille grecque, la dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, 1977.

**Daumas-Majurel 1961** : F. Daumas et R. Majurel, Rapport préliminaire sur les fouilles de Substantion, Hérault, en 1958, *Gallia*, 19, 1961, 5-30.

**Echallier 1984** : J.-C. Echallier, *Eléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques*, DAM, Méthodes et techniques, 3, 1984.

**Echallier-Py 1984** : J.-C. Echallier et M. Py, La provenance des vases non tournés dits de "l'atelier A" de Nages, *DAM*, 6, 1984, 145-148.

**Fiches 1983** : J.-L. Fiches, L'occupation préromaine d'Ambrussum après la fouille du secteur IV, *DAM*, 6, 1983, 79-100.

**Fiches 1986** : J.-L. Fiches, Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980, *DAF*, 5, Paris, 1986.

**Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, fasc. 181), Paris, 1955.

**Labrousse 1971** : M. Labrousse, Amphores rhodiennes trouvées à Toulouse et à Vielle-Toulouse, *RAN*, 4, 1971, 35-46.

**Mendoza 1982** : A. Mendoza, A propos des céramiques surpeintes étrusques de Lattes, *BTFAH*, 1982-2, 6-7.

**Morel 1978** : J.-P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, *AEL*, 1, 1978, 149-168.

**Nenci 1958** : G. Nenci, Le relazioni con Marsiglia nella politica estera romana (dalle origini alla prima guerra punica), *RSL*, 24, 1958, 24-97.

**Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup.35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.

**Py 1981** : M. Py, Sondage au pied de la Tour-Magne, Nimes, Gard, note sur un lot de céramiques des environs de 16-15 av.J.-C., *BEAN*, 16, 1981, 91-100.

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, 65-146.

**Py 1989** : M. Py, Environnement et archéologie de Lattes, esquisse d'un bilan, *Lattara 2*, 1989, p.123-134.

**Py à paraître** : M. Py, Diffusion des amphores massaliètes sur le littoral du Languedoc oriental, *Actes de la table-ronde sur "Diffusion et chronologie des amphores massaliètes"* (Lattes, mars 1989), à paraître.

**Richard 1973** : J.-C. Richard, *La région montpelliéraine à l'époque préromaine, 750-121 av. J.-C.*, Latomus, 130, Bruxelles, 1973.

**Tchernia 1983** : A. Tchernia, Italian wine in Gaul at the end of the Republic, *Trade in the ancient economy*, Londres, 1983, 87-104.

**Tchernia 1986** : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR 261, Paris, 1986.

**Villard 1960** : F. Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe s.)*, essai d'histoire économique, Paris, 1960.

## Mobilier céramique le faciès culturel

par Michel Bats

Sur le plan des activités humaines, un mobilier céramique n'est pas seulement un outil d'étude des productions (quels ateliers?) et des échanges (quelle provenance, par quelle distribution?). Sur son lieu de consommation, c'est peut-être avant tout un révélateur de fonction, d'utilisation; en somme un moyen d'analyse culturel tout autant qu'économique (1), particulièrement si, laissant de côté les amphores dont la valeur du contenu fait le véritable objet du commerce, on s'en tient à évaluer le faciès des vaisselles, de cuisine et de table, éléments essentiels, par leur maniement quotidien, de la connaissance anthropologique de la société lattoise.

Dans un habitat indigène où, on l'a vu, "le faciès statistique des céramiques est fortement marqué par l'échange", la réflexion culturelle tourne avant tout autour des emprunts au répertoire méditerranéen et de leur intégration dans sa propre production. Elle peut appeler une confrontation avec les différents partenaires, mais, si les apports ibériques et puniques paraissent lâches et ceux de produits italiques tardifs, il est évident que le modèle de comparaison pour les Lattois s'effectue dans le cadre grec massaliète. C'est donc en fonction de ce modèle d'abord, c'est-à-dire en termes d'acculturation, que l'on tentera de définir un modèle lattois, mais c'est aussi en

comparaison avec d'autres modèles indigènes que l'on tentera de saisir s'il existe une spécificité lattoise. En l'absence de nouvelles études depuis la parution de Bats 1988, on se référera aux exemples qui y sont développés et, bien sûr, particulièrement au modèle massaliète d'Olbia et aux trois niveaux d'analyse qui y ont été définis (2). J'ai opéré un regroupement des phases de façon à obtenir une suite de périodes de 50 ans mieux à même de révéler une lecture dans la longue durée. On n'oubliera pas cependant que dans cet exercice aussi, la faiblesse statistique des données concernant les périodes  $-275/-225$ ,  $-25/+25$  et  $+25/+100$  rendent les résultats susceptibles de modifications en fonction de la poursuite des fouilles (fig.16-1).

**16.1.** Le premier niveau concerne la **production des céramiques tournées et non tournées**, puisque, en schématisant, dans un habitat indigène protohistorique, les premières constituent des importations ou des productions d'acculturation et les secondes les productions domestiques ou artisanales locales. A Olbia (comme à Marseille ou à Agde), la part des céramiques tournées représente, selon les périodes, de 90 à 98% du total de la vaisselle et, ici, les productions locales, essentiellement les céramiques à pâte

claire peintes ou non peintes, y sont majoritaires. Les courbes de Lattes ont été présentées et commentées au chapitre 15. Rappelons que, comme sur tous les sites indigènes de Gaule méridionale, la tendance est dans une décroissance régulière des vases en céramique non tournée tout au long de la période: partant de 50% des individus vers 300 av. J.-C., elle se stabilise autour de 10% à partir de la période augustéenne (fig.16-2). Outre cette part incompressible des vases non tournés à l'époque romaine, on notera aussi le haut niveau des céramiques importées à une date aussi précoce que la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. à laquelle, en Vaunage et au Marduel, les céramiques non tournées représentent encore 95% de la vaisselle. Or les sondages anciens d'Henri Prades montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau mais d'un état de fait qui dure pratiquement depuis le début de l'occupation de Lattes (en moyenne autour de 40%?) (3). On ne sera pas étonné de constater que cette situation se rapproche de celle d'autres habitats indigènes du littoral ou de proximité immédiate de Marseille: Antibes, Le Mont-Garou, Saint-Blaise, Saint-Marcel, Teste Nègre, Espeyran, Béziers, Pech-Maho, Peyriac-de-Mer. Cette précocité ainsi que les variations chronologiques détectées sur un même site (Le Mont-Garou) ou encore le



<b>Formes</b>	<b>300-275</b>	<b>275-225</b>	<b>225-175</b>	<b>175-125</b>	<b>125-75</b>	<b>75-25</b>	<b>25-25</b>	<b>25-100</b>
pots	111	47	229	156	103	80	66	9
écuelles/bols	157	60	206	92	50	32	31	6
plats/jattes	16	4	11	5	4	3	2	5
marmites			5	1	2	1		
couvercles	21	6	68	44	22	25	17	2
<b>Total CNT</b>	<b>305</b>	<b>117</b>	<b>519</b>	<b>298</b>	<b>181</b>	<b>140</b>	<b>117</b>	<b>22</b>
Faitout	3	2	4		1			2
Marmite	2	3	4	3	1		3	4
Plat à feu			1		2	7	3	2
Pot					1	1	9	22
Couvercle	5		2	2	2	6	4	1
<b>Total CCT</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>31</b>
Lamb 23	9		23	3				
Lamb 36			5	38	70	32	12	
Lamb 55			1		1			
Lamb 6					9	4		
Lamb 5, 5/7				1	9	18	9	
Sigillée							4	38
<b>Total assiettes</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>42</b>	<b>89</b>	<b>54</b>	<b>25</b>	<b>38</b>
F 233	3	5	6	1				
Lamb 27B			17	40	94	27	6	
Lamb 8B				3	3	15	7	
Lamb 28ab		2	14	8	12			
Lamb 33ab			3	47	53	21		
Lamb B1A				2	3	2	1	
Autres	5	2	7				2	
Sigillée								18
<b>Total coupes</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>47</b>	<b>101</b>	<b>165</b>	<b>65</b>	<b>16</b>	<b>18</b>
Lamb 27ab	26	18	287	134	62	31	11	
F 321/322	34	9	18	10	1			
Lamb 34			3	3				
Lamb 31				22	43	35	10	
Sigillée							2	20
<b>Total bols</b>	<b>60</b>	<b>27</b>	<b>308</b>	<b>169</b>	<b>106</b>	<b>66</b>	<b>23</b>	<b>20</b>
<b>T.coupes+bols</b>	<b>68</b>	<b>36</b>	<b>355</b>	<b>270</b>	<b>271</b>	<b>131</b>	<b>39</b>	<b>38</b>
Lamb 42Bbc	18	8	39	5	1			
F 434	23	6	3					
Lamb 68bc			1	3				
F 413	85	7	7	1				
Autres	5	2	1	3	4	14	5	21
Sigillée							2	
<b>Total v.à boire</b>	<b>131</b>	<b>23</b>	<b>51</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>21</b>
cruche pat.cl.	51	19	58	41	35	28	30	22
olpé massa.	15	4	28	15	5	3		
cruche hisp.	2	1	6	15	34	9	1	
<b>Total v. verser</b>	<b>68</b>	<b>24</b>	<b>92</b>	<b>71</b>	<b>74</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>22</b>
<b>Mortiers</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>49</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>total vaiss.tour.</b>	<b>208</b>	<b>59</b>	<b>435</b>	<b>324</b>	<b>365</b>	<b>199</b>	<b>71</b>	<b>97</b>
<b>total gén. CTF</b>	<b>282</b>	<b>90</b>	<b>576</b>	<b>416</b>	<b>457</b>	<b>245</b>	<b>115</b>	<b>130</b>
<b>tot. CTF+CCT</b>	<b>292</b>	<b>95</b>	<b>587</b>	<b>421</b>	<b>464</b>	<b>259</b>	<b>134</b>	<b>161</b>
<b>tot. CNT+CTF</b>	<b>597</b>	<b>212</b>	<b>1106</b>	<b>719</b>	<b>645</b>	<b>399</b>	<b>251</b>	<b>183</b>

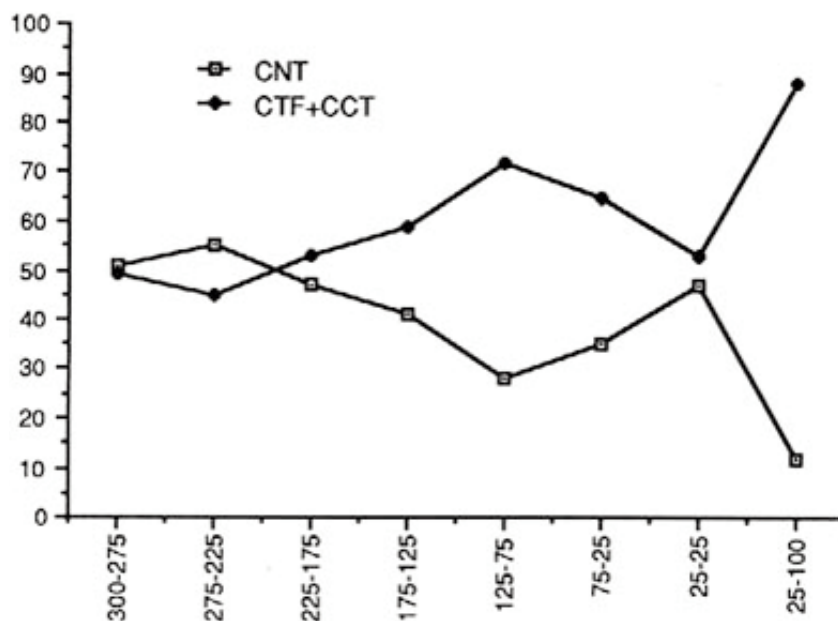
• 16-1 : Tableau de comptage des individus de vaisselle tournée et non tournée classés par fonction.

haut niveau des amphores (Espeyran) poussent à envisager, en première analyse, que l'on a affaire à un phénomène lié à l'importance des échanges plutôt qu'à l'expression d'une appropriation culturelle durable. Cependant il convient de rendre compte de l'accélération des emprunts en céramique tournée au cours des trois derniers siècles de l'Age du fer. Mais on se gardera par exemple de surinterpréter les deux pointes qui, à Lattes, dans le dernier quart du IIe et le troisième quart du Ier av. J.-C. signalent une recrudescence passagère des productions non tournées: s'agit-il de problèmes d'approvisionnement ou de l'arrivée de quelque groupe de population moins acculturée?

Le triomphe des céramiques tournées et leur stabilisation autour de 10% à partir de l'époque augustéenne marque à la fois le succès et les limites de l'acculturation méditerranéenne des Lattois à travers une technologie, une organisation sociale et des possibilités d'échange accrues: les formes jusque là produites en céramique non tournée le sont dorénavant en céramique tournée par des ateliers régionaux (céramique fumigée et à points de chaux) mais une part reste toujours l'objet d'un façonnage domestique. Si l'on pénètre en effet à l'intérieur du répertoire des céramiques non tournées lattoises, celui-ci se réduit, tout au long de la période concernée, à quatre grandes espèces de formes, d'importance d'ailleurs inégale: pots (ou urnes), écuelles à bords évasés et bols hémisphériques qui représentent 80 à 90% des récipients, le reste étant constitué par des jattes plus ou moins profondes, des couvercles et des vases imitant telle ou telle forme méditerranéenne. Ce répertoire et la morphologie des récipients rattachent, sans conteste, Lattes au faciès du Languedoc oriental et de la Provence occidentale et le distinguent bien de celui du Languedoc occidental (4).

Les pots servent à la fois de vases de stockage et de cuisson, les jattes de vases de préparation ou de cuisson, les écuelles et bols sont utilisés en fonction de leur taille comme récipients de préparation ou de consommation individuelle.

Tout au long de la période, la quantité de couvercles paraît suivre d'assez près l'évolution de celle des pots. Au IIIe s. av. n. è., les écuelles et bols représentent un peu plus de la



• 16-2 : Evolution des pourcentages d'individus de céramique non tournée et tournée.

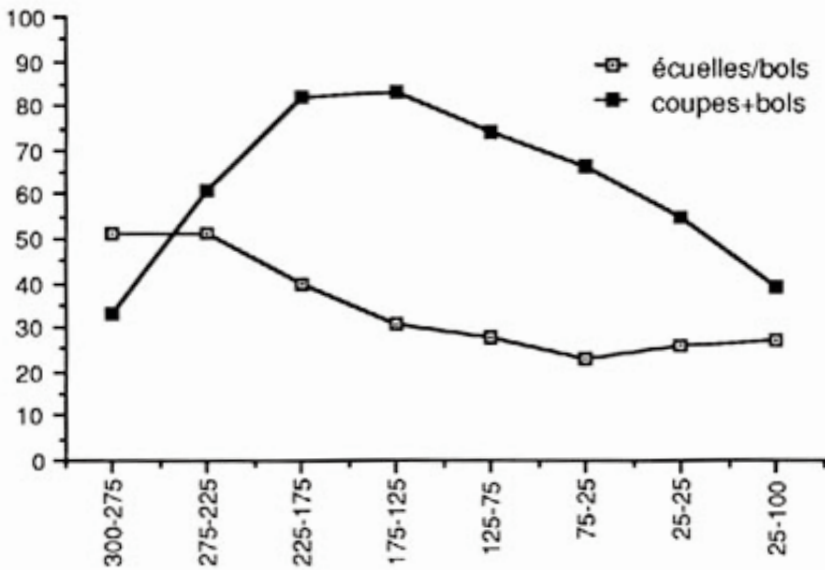
moitié des vases non tournés (fig.16-3) contre 36 à 40% pour les pots. A partir du début du IIe s. av. n. è., ce rapport commence à s'inverser et jusqu'au début du Ier s. de n. è., les pots constituent plus de la moitié des récipients non tournés alors que la part des écuelles et bols n'a cessé de décroître pour atteindre à peine plus de 20% au début de la période augustéenne. Au Ier s. la part des pots retombe à 50%, mais la légère reprise des écuelles, commencée dès la période augustéenne, est plus facile à comprendre que celle des couvercles. Cette évolution parallèle des pots et des écuelles est en fait d'abord celle des écuelles/bols pour la période protohistorique et des pots pour la période romaine. Il faut en effet la mettre en rapport avec la consommation des céramiques tournées. La diminution brutale du nombre des écuelles/bols de la fin du IIIe à la fin du IIe s. av. J.-C., puis plus lente au Ier s. correspond à la même progression par paliers des vases à vernis noir importés (essentiellement en campanienne A) où, on le verra, les formes de substitution d'écuelles/bols représentent entre la moitié et les 2/3: ce sont elles qui remplacent dans la

vaisselle de table les récipients de consommation individuelle jusqu'alors majoritaires au sein de la céramique non tournée et majoritairement en céramique non tournée. Au Ier s. de n. è., les productions tournées régionales fournissent une part des pots, ce qui réduit d'autant celle des pots en céramique non tournée.

**16.2. L'analyse des formes de la vaisselle de table importée** montre une situation plus complexe que sur les habitats indigènes de l'arrière-pays languedocien. Il est regrettable là encore que nous ne disposions pas du détail des importations des siècles précédents pour saisir l'éventualité d'une coupure puisque partout, y compris sur un site ouvert comme Espeyran, les vases tournés présents jusqu'à la fin du IVe s. av. J.-C. appartiennent essentiellement au service du vin (coupes à boire, œnochoés), accessoirement au cercle de la parure (lékanides pour onguents et fards).

Si l'on considère les différentes espèces de vases de la vaisselle de table, l'évolution est la suivante (fig.16-4):

– assiettes et plats: progression régulière



- 16-3 : Evolution comparée des proportions d'écuelles/bols parmi les céramiques non tournées et de coupes/bols parmi les céramiques tournées.

mais avec un saut plus important dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C., l'ensemble passant de 3% env. vers 300 à près de 32% vers 100 de n.è.

- écuelles: progression jusqu'au début du Ier s. av. J.-C. (de 3% à 38%) avec un saut important au IIe, puis diminution et stabilisation à la période romaine autour de 15%.

- bols: en progression jusqu'au début du IIe s. av. J.-C. (de 22% à 58%) et majoritaires jusque vers 125 av. J.-C. (43%), puis en diminution pour ne plus représenter qu'environ 17%.

- vases à boire: après une certaine stabilité au IIIe s. av. J.-C. autour de 30%, très rapide et durable diminution au-dessous de 10% jusqu'à une reprise au Ier s. avec les vases à parois fines.

- vases à verser: entre 25 et 29% au IIIe s. av. J.-C., puis particulièrement stables autour de 18% jusqu'à la fin de la période romaine avec une pointe à 30%, difficile à expliquer, à la période augustéenne.

- mortiers: progression jusqu'au début du IIe s. av. J.-C. puis diminution avant une reprise à la période romaine.

Les formes du répertoire sont celles que l'on trouve sur tous les sites de Gaule méridionale et l'évolution est globalement celle

que l'on a pu mettre en évidence à Olbia et qui suit apparemment celle de la mode de la *koiné* hellénique, mais la répartition des formes présente une certaine originalité.

Pour les formes plates, au cours de la période protohistorique, la forme essentielle est celle de l'assiette (ou du plat?) à poisson, d'abord à bord pendant et cupule centrale (=Lamb.23), puis à bord bombé et fond uni (=Lamb.36). On notera qu'au Ier s. av. J.-C., on ne constate pas, comme c'est le cas à Olbia, l'arrivée en nombre des plats de service de forme Lamb.5 ou 5/7 en campanienne A et B. Au Ier s., les assiettes sont essentiellement fournies par la production sigillée.

Au IIIe s. av. J.-C., le nombre des coupes est particulièrement faible si bien qu'on peut se demander si certaines coupes monoansées à pâte claire massaliètes (Bats F 413) n'ont pas été utilisées aussi comme écuelles. On note en effet que ces coupes se divisent en deux séries de taille différente, l'une autour de 15 cm de diamètre, l'autre autour de 20 cm. Nous avons déjà relevé ce fait à Olbia en soulignant qu'à Athènes ces kylikes monoansées étaient toujours de petite taille (10 à 12 cm de diamètre). Cette inflation d'une seule forme, en tout cas jusque vers 275, va de pair avec la quasi absence de la forme typique des écuelles

à pâte claire massaliète Bats F 233. Les bols ont manifestement eu plus de succès à travers la forme courante hémisphérique en céramique à vernis noir (Lamb.27ab de l'atelier des petites estampilles) ou à pâte claire massaliète (Bats F 321/322), si proche de formes traditionnelles de céramique non tournée. Pour les vases à boire, à côté des coupes monoansées massaliètes, la forme la plus courante est celle de la kylix à pied annulaire et anses horizontales à vernis noir (=Lamb.42Bb) ou à pâte claire ou grise massaliète (=Bats F 434); les cratériques restent très rares.

C'est à partir du dernier quart du IIIe s. av. J.-C. que, grâce à l'apport des céramiques campaniennes A, les Lattois vont pouvoir affirmer leur originalité en puisant dans un répertoire plus large, mais c'est plus à une amplification des tendances et à une diversification en leur sein qu'à des changements brutaux que l'on assiste à cette occasion.

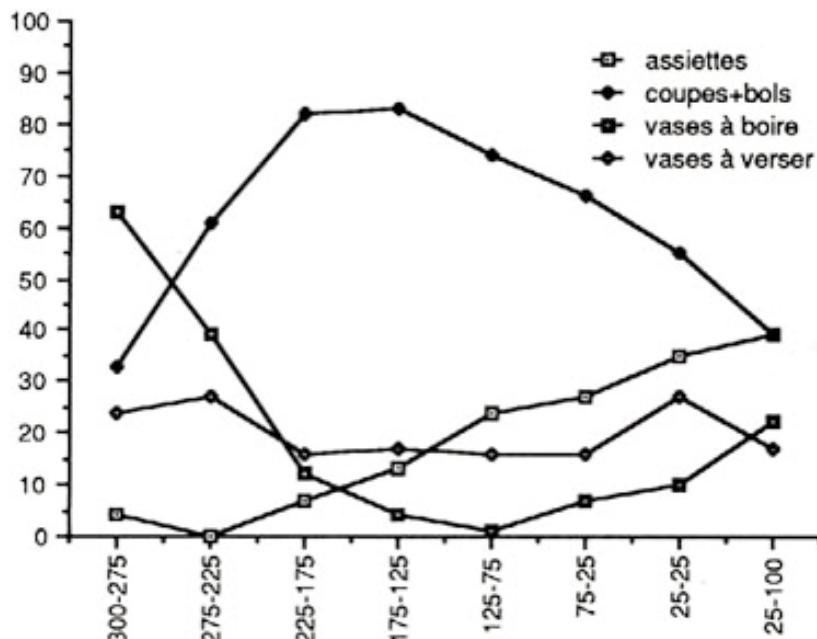
Dans le domaine des écuelles et des bols, il est facile de préciser ce qui distingue le faciès de Lattes de celui d'Olbia ou de ceux d'autres habitats indigènes de la zone rhodanienne:

- la forme la plus prisée au IIe s. av. J.-C. reste le bol hémisphérique Lamb.27ab: c'est aussi le cas dans les habitats languedociens de Vaunage ou du Marduel, alors que sur les sites indigènes provençaux proches de Marseille (Teste Nègre, St-Blaise, La Cloche), la forme de loin la plus utilisée est l'écuelle de type Lamb.27B et qu'à Olbia c'est le bol tronconique Lamb.31, mal représenté à Lattes jusqu'à la fin de ce siècle.

- à partir du dernier quart du IIe s., l'écuelle Lamb.27B devient la forme la plus consommée, mais au Ier s. av. J.-C. elle partage la faveur des Lattois avec l'écuelle Lamb.33b et les bols Lamb.27b et 31; ce succès de la forme 33b, en progression depuis le 2e quart du IIe s. av. J.-C., apparaît assez caractéristique de Lattes et ne se rencontre sur aucun des sites publiés de Gaule méditerranéenne: peut-être sa forme proche de celle de la Lamb.31 l'a-t-elle fait assimiler à cette dernière.

La perdurance des vases à vernis noir au delà de 25 av. J.-C. indique un phénomène d'usage particulièrement long alors que l'arrivée des céramiques sigillées italiennes ne semble guère précoce dans ce port jusqu'alors





• 16-4 : Evolution des proportions des formes de vaisselle tournée selon la fonction.

si largement ouvert sur la Méditerranée; les formes représentées comme aussi en céramique sigillée gauloise figurent parmi les plus courantes et leur nombre est insuffisant pour que l'on puisse tenter une approche de répartition.

Parmi les vases à boire, le plus courant est une kylix (=Lamb.42Bc) de forme dérivée de la kylix Lamb.42Bb avec un pied légèrement surélevé: sa quasi disparition, à partir du deuxième quart du IIe s. av. J.-C., recoupe des observations faites ailleurs (Le Marduel, Olbia) mais se trouve en désaccord avec un usage prolongé jusqu'à la fin du siècle à Nages. Comme ailleurs, rien ne vient véritablement remplacer ce récipient avant les gobelets à parois fines de la période romaine.

Les Lattois ont donc puisé dans le répertoire que leur offraient des productions issues de cultures différentes de la leur et essentiellement d'origine grecque. Ils ont pu ainsi disposer d'une panoplie plus variée: au IIIe s. av. J.-C. les vases fins importés se répartissent entre une dizaine de formes, à partir du IIe av. J.-C., entre une quinzaine et plus encore au Ier s. En fait cette dispersion est trompeuse à deux titres. D'une part, durant toute la période

de c'est seulement 5 ou 6 formes qui regroupent plus de 80% des vases. D'autre part, ces formes privilégiées correspondent d'abord à des récipients de taille et de forme proches ou identiques en céramique non tournée auxquels ils viennent s'ajouter ou se substituer: le cas est évident pour les écuelles et bols Lamb.27b et 27B ou encore pour les mortiers. Les seuls récipients qui représentent une nouveauté sont les assiettes à poisson et les kylikes: ce sont précisément des vases aux fonctions très spécialisées. Si les secondes ont depuis longtemps été offerts au "goût effréné" bien connu des Celto-ligures pour le vin et figurent donc depuis longtemps dans le service de vaisselle de table des élites et des consommateurs toujours plus nombreux de cette boisson, les premières, qui d'ailleurs ne sont apparues dans les productions attiques que depuis le début du Ve s. av. J.-C., doivent être retenues comme particulièrement significatives d'un emprunt culturel au plan des manières de table: mais, bien qu'elles aient été l'une des rares formes à faire l'objet d'imitations (peu nombreuses!) en céramique non tournée locale, elles ne prendront réellement tout leur sens que s'il se révèle que l'emprunt

a aussi concerné la façon de préparer et de cuire le poisson dont la consommation est en tout état de cause largement attestée à Lattes par les vestiges osseux (5).

16.3. Qu'en est-il de la batterie de cuisine? Les décomptes montrent clairement que, jusqu'au Ier s. inclus, la céramique non tournée en constitue la base et que le récipient privilégié en est le pot. On trouve également parfois utilisées pour la cuisson les formes plates à lèvres ornées d'incisions, avec bec verseur puis goulot et certaines jattes à embouchure rétrécie munies d'éléments de préhension protubérants (fig. 6-18, n°14; 6-26, n°9) ou plaqués (fig. 6-12, n°6). Cependant, ce qui fait l'originalité de Lattes, c'est la présence de quelques marmites (*caccabai*) et faitouts (*lopades*) importés aux IIIe-IIe s. av. J.-C., semblables à ceux que l'on trouve sur les sites grecs de Gaule (Marseille, Olbia, Agde) ou d'Ibérie (Emporion, Rhodé). Ils ne représentent que 7 à 8% de la céramique culinaire du IIIe s. av. J.-C. et cette part tombe ensuite jusqu'au début du Ier s. av. J.-C. autour de 3%; en effet, lorsque cessent ces importations, le relais n'est pas pris, comme sur les sites grecs de Provence, par les productions non tournées de la région de Marseille si largement consommées entre env. 175 et 50 av. J.-C. et si peu présentes à Lattes (voir cependant quelques fragments dans les phases 3C2, 3B2 et 3B1 en intrusion); il n'est pas pris non plus réellement en compte par des imitations de productions locales (un seul exemple de *lopas*, fig. 6-12, n°8 et deux de *caccabai*, fig. 6-13, n°5, 6 en phase 3D2b, au début du IIe s. av. J.-C.). Or le faitout est apparu dans la batterie de cuisine grecque comme le récipient type pour la cuisson du poisson (6). La présence de ces formes méditerranéennes est finalement aussi anecdotique, à Lattes, que celle des plats à feu avec ou sans engobe rouge interne importés de Campanie à partir de la fin du IIe s. av. J.-C. (voir phases 3D2b; 3C2: fig. 6-25, n°10; 3C1: fig. 6-28, n°5, 6; 3B2; 3B1: fig. 6-34, n°5; 4nF; 4nE; 4nD: fig. 10-13, n°11, 12; 4nC; 4nB). Bien plus, lorsque, à partir de la période augustéenne, les récipients non tournés sont, dans le domaine culinaire aussi, relayés par des productions tournées régionales, le pot, même s'il adopte parfois la lèvre en gouttière des récipients

gréco-italiques (voir fig. 6-35, n°2-4), demeure la forme la mieux représentée à côté de quelques marmites et faitouts (voir fig. 6-36, n°7-9; fig. 10-19, n°13). Or, ce sont ces dernières formes qui constituent maintenant la base du répertoire des céramiques culinaires importées d'Italie et d'Afrique du Nord: leur absence à Lattes en dit long sur la force des traditions indigènes et l'indifférence (ou la résistance?) à cet aspect de la romanisation.

En définitive, c'est bien ce phénomène

qui frappe dans l'analyse du faciès céramique lattois. La quantité des objets importés ne doit pas faire illusion sur l'importance de l'intégration culturelle. On doit même se demander si la présence réelle mais en petite quantité d'ustensiles d'utilisation spécifique de la culture grecque ne correspond pas tout simplement à la présence de quelques marchands ou familles permanents à rapprocher de la mise en évidence d'autres signes isolés: à côté d'une maison à cour intérieure et d'une autre pourvue

de sols de béton et peut-être de lits de banquet au début du IIe s. av. J.-C., deux *ostraca* de campanienne A portant un abécédaire grec témoignent de l'apprentissage de la langue grecque et non de la langue gauloise transcrite en gallo-grec (7). Le faciès céramique lattois nous paraît être un faciès indigène de consommation plus abondamment alimenté que d'autres par les échanges avec la Méditerranée, ce n'est pas un faciès d'intégration culturelle au sein d'une acculturation hellénisante.

## NOTES

(1) Bats 1987.

(2) Bats 1988. On y trouvera aussi (p.24-25) la définition des noms de récipients utilisés ici.

(3) Arnal et al. 1974, p. 106-138 et fig.134.

(4) Py 1987, p.342-354 et 377-391.

(5) Sternberg 1989.

(6) Bats 1988, p. 44, 48-50.

(7) Bats 1988A.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Bats 1987** : M. Bats, Consommation, production et distribution de la vaisselle céramique, *Actes de la table-ronde Grecs et Ibères au IVe s. av. J.-C., Bordeaux, 1986*, REA, 1987.

**Bats 1988** : M. Bats, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, 18e Suppl. à la RAN, 1988.

**Bats 1988A** : M. Bats, La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique (VIe-Ier s. av. J.-C.), *RAN*, 21, 1988.

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Sternberg 1989** : M. Sternberg, La consommation du poisson à Lattes (IIIe-Ier s. av. J.-C.). Méthode d'étude et premiers résultats, *Lattara 2*, 1989, p.101-120.

## Petits mobiliers faciès et comparaisons

par Michel Feugère

### 17.1. Introduction

Le mobilier non céramique de Lattes a fait l'objet, pour chacune des zones prises en compte dans ce volume, d'un inventaire raisonné et illustré, accompagné de quelques réflexions dont le but essentiel était de souligner l'intérêt tout particulier de quelques découvertes (chap. 3, 7 et 11). Il s'agit maintenant d'examiner, dans un esprit plus synthétique, l'apport des petits objets à notre connaissance du site.

Comme tout le mobilier mis au jour par la fouille, les petits objets regroupés au sein de chaque phase chronologique proviennent d'ensembles très différents les uns des autres, qu'il s'agisse de la fonction antique du secteur fouillé, de la nature ou de l'abondance du sédiment qui les entoure, et aussi de la durée de temps qu'on associe à chaque dépôt. Cette variété constitue à la fois une limite opposée par le gisement à nos possibilités d'interprétation archéologique, mais aussi de l'objet même de notre étude puisque la précision des informations retirées de la fouille dépend directement de notre compréhension du site. Il conviendra donc, avant toute synthèse, d'examiner les contextes et de mettre au point une méthode d'analyse nous permettant de confronter les données de ces trois îlots, sans

oublier la possibilité d'intégrer à ce tableau la documentation des fouilles ultérieures.

Les fouilles de Lattes nous offrent en fait des conditions d'étude privilégiées découlant de plusieurs caractéristiques du gisement et de son exploration. D'une part, il s'agit d'un habitat occupé pendant au moins 7 siècles sans interruption notable, sur lequel la démarche archéologique peut et doit s'envisager dans une perspective diachronique. D'autre part, la fouille programmée mise en place à partir de 1984 fournit et enrichie une documentation prélevée selon une méthode uniforme et normalisée (Bats *et al.* 1986), qui facilite la comparaison entre des ensembles de nature disparate. C'est pourquoi notre approche sera essentiellement statistique, visant à quantifier les évolutions qui, sur ces trois premiers secteurs de la fouilles, commencent à se dessiner.

### 17.2. Conditionnement, traitement

Les petits objets de Lattes sont conditionnés individuellement, par ensembles stratigraphiques, lors du classement préliminaire du mobilier effectué au moment de la fouille. Le mobilier métallique, plus ou moins corrodé selon les cas, fait l'objet d'un nettoyage superficiel effectué par l'auteur, les objets plus

importants bénéficiant d'un décapage plus poussé; ce dernier a été assuré au CDAR de Lattes par J.-Cl. Roux. Si ce traitement de première urgence améliore les conditions d'observation, d'identification et d'étude du mobilier, il faut cependant préciser que malgré leur état de conservation souvent médiocre, les objets ne subissent aucun traitement de déchloration ni de conservation.

### 17.3. Contextes

202 des 1432 unités stratigraphiques prises en compte dans ce volume ont livré des petits objets. Ces niveaux archéologiques se situent non seulement dans des îlots distincts, séparés par des rues, et dont la fonction n'est pas constante, mais ils s'intègrent aussi dans des phases de durée inégale et ne concernant que partiellement les mêmes périodes. On se reportera plus haut, Introduction, fig.04, au tableau récapitulatif les données chronologiques concernant les phases de ces 3 îlots.

Il s'agit donc d'une première limite aux comparaisons possibles entre les mobiliers des 3 secteurs, mais aussi à une exploitation des séries actuellement disponibles comme échantillon représentatif du site. Compte tenu des déséquilibres quantitatifs entre certaines périodes, il est hors de doute que certains



aspects suggérés par la documentation actuelle seront remis en cause, ou du moins précisés par les recherches ultérieures.

Ces réserves étant exprimées, le point de départ de notre analyse est un décompte numérique des petits objets de chaque zone, classés par période et par fonction ou matériau selon l'interprétation recherchée. La plupart des graphiques ont été élaborés, en fonction des identifications admises au moment de l'inventaire définitif du mobilier, en utilisant un logiciel écrit par M. Py; celui-ci per-

met de comparer, sur le même graphe, l'histogramme de l'évolution d'un mobilier donné en valeur absolue, et par rapport à 100 vases recueillis dans le même niveau. Cette comparaison est rendue possible par des méthodes de comptage uniformisées : les petits objets sont en effet dénombrés à la pièce (*I* fibule, *I* bracelet en 3 fragments...) (fig. 17-1) et un comptage minimum des individus est disponible dans l'inventaire céramique tenu à jour au fur et à mesure de la fouille.

Dans le cadre de la fouille de Lattes, deux

approches peuvent donc être envisagées pour l'exploitation du petit mobilier:

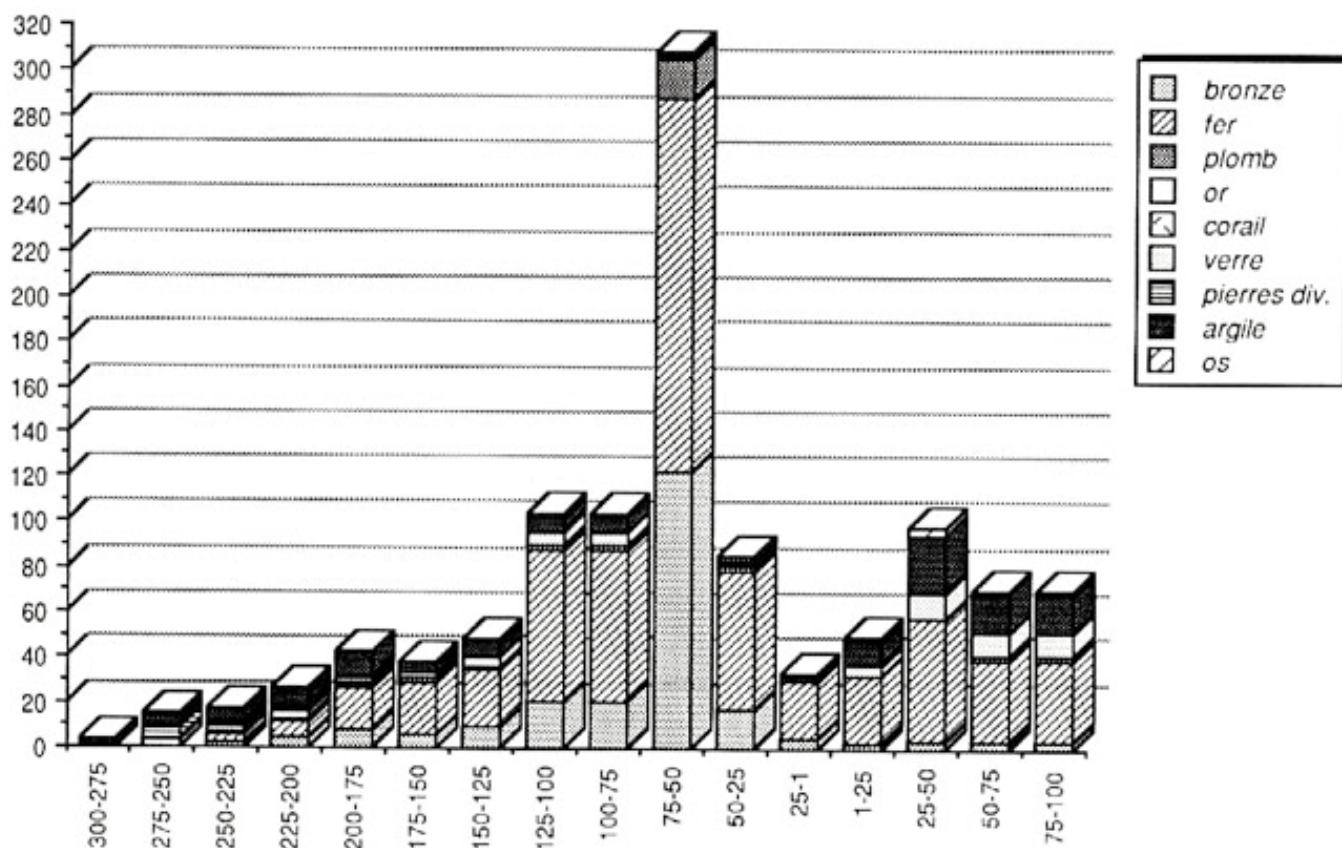
– l'une, de type technique: apparition et usage de chaque matériau;

– l'autre, de type ethnographique: fonction et répartition (dans le temps et dans l'espace).

Ces deux approches sont naturellement complémentaires et, pour éviter les répétitions, nous limiterons la première démarche à un simple survol; dans ce domaine en effet, les fouilles de Lattes ne font en général que

ilot-total	parures vêtement				toilette				vaisselle non céram.				cadre de vie				pêche				couture				armes				outils quincaillerie				divers dont clouterie				total
	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.	1	3	4-n	Tot.					
-300/-275	2			2					1		1	1	1			1					2			2					3			3	16			16	25
-275/-250	8			8					2		2	1	1			1					1		1	1	1			1	11			11	46			46	70
-250/-225	10	1		11					1		1	2	5			7					1		1	2	3	6	2	3	6	2		8	26	3		29	60
-225/-200	7	4		11					1		1	1	2			3	2			2	1		1	4	4	7	2	9	31	12		43	74				
-200/-175	6			6					3		3	1	2			3					2		2			3	2	5	23			23	42				
-175/-150	4			4								4	4			4					1		1			3		3	26			26	38				
-150/-125	9	2		11					1	1	2		5			5									1	1			3	3	6	23	3	26	51		
-125/-100	6	6		12					1	1	2		4	4		4			1	1		1	1			6	10	16	17	49	65	102					
-100/-75	6	6		12							1	1	4	4		4			1	1		1	1			6	10	16	17	49	66	101					
-75/-50	7	2		9	1	1			1	1			3	5	8	8	4	4							2	2			9	9		11	260	271	305		
-50/-25	7	2		9	2	2							3	8	11	11	2	2											4	4		11	52	63	91		
-25/-1													2	2		2					1	1			1	1			7	22	29	33					
+1/+25													2	11	13	13						1	1		1	1			7	34	41	57					
+25/+50									10	10			17	11	28	28					1	1							3	1	4	39	34	73	116		
+50/+75	1			1					10	10			17	17		17					1	1				3		3	39			39	71				
+75/+100			1	1					10	10			17	17		17					1	1				3		3	39			39	71				
total	28	50	19	97	0	0	3	3	5	5	34	44	6	45	77	128	2	0	8	10	5	8	2	15	6	3	4	13	30	33	38	101	119	274	503	896	1307

• 17-1 : Tableau quantitatif des petits objets des zones 1, 3 et 4 nord; les trois colonnes de chiffres en italique pour chaque catégorie correspondent respectivement à ces 3 secteurs de la fouille. Chaque objet inventorié étant comptabilisé dans toutes les tranches chronologiques auxquelles il peut appartenir (3/4 de siècle au plus), les sommes en ligne et en colonne ne fournissent pas le total des objets, mais celui des occurrences par quart de siècle.



• 17-2 : Evolution générale (en valeurs absolues) des matériaux utilisés pour la fabrication des petits objets à Lattes..

confirmer les données acquises ces dernières années sur un grand nombre d'autres gisements méridionaux.

#### 17.4. Les matériaux

Un graphique général (fig. 17-2) indique en même temps l'évolution quantitative des petits objets dans l'ensemble des couches datées (montrant ainsi que les quantités prises en comptes sont loin d'être directement comparables) et la représentation de chaque matériau par quart de siècle. L'exploitation exhaustive de ces données quantitatives demande un calcul de pondération par rapport aux céramiques actuellement disponibles pour les mêmes phases, mais nous n'en avons pas pour autant éliminé les graphiques utilisant des valeurs absolues, celles-ci conservant dans bien des cas un impact significatif. Sur notre

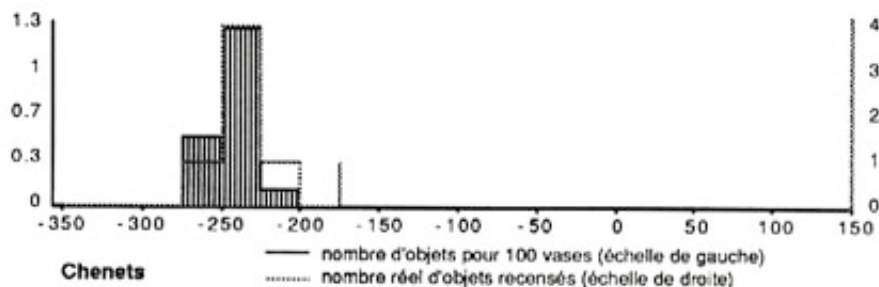
premier graphe, il est intéressant de noter que le pic du milieu du Ier s. av. n. è. (qui correspond à des remblais liés aux installations métallurgiques riches en objets et débris de toute sorte) s'inscrit dans une évolution logique, au moins pour la partie ascendante de la courbe ainsi esquissée (la faible représentation des niveaux gallo-romains ne résulte ici que des contingences de la fouille). On peut donc souligner la fidélité de ce graphique aux tendances qui s'observent, d'une manière générale, dans l'évolution des pratiques artisanales indigènes au cours deuxième Age du Fer; celles-ci révèlent un accroissement sensible de la production (en quantité et en variété) dans la première moitié du Ier s. av. notre ère. On notera aussi que la "croissance" ainsi définie s'amorce avec la romanisation effective de la Transalpine, dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C.

#### 17.4.1. La terre

L'habitude de modeler et d'utiliser des vases en argile crue correspond à une vieille tradition protohistorique qui tombe en désuétude dans le courant du deuxième Age du Fer. A Lattes, quelques fragments façonnés selon cette technique, provenant de récipients de stockage, apparaissent encore dans les phases anciennes de la zone 1 (phases 1D2, vers -275, et 1C1c, vers 225-200), mais ils sont absents des niveaux postérieurs dans les zones 3 et 4 nord (on note aussi en zone 1 la présence d'une balle de fronde en argile).

En dehors de la vaisselle, la terre est largement utilisée sur place pour l'aménagement de l'intérieur domestique; les foyers décorés, dont on retrouve quelques fragments dans les remblais succédant à des remaniements intérieurs, n'entrent pas à proprement parler dans



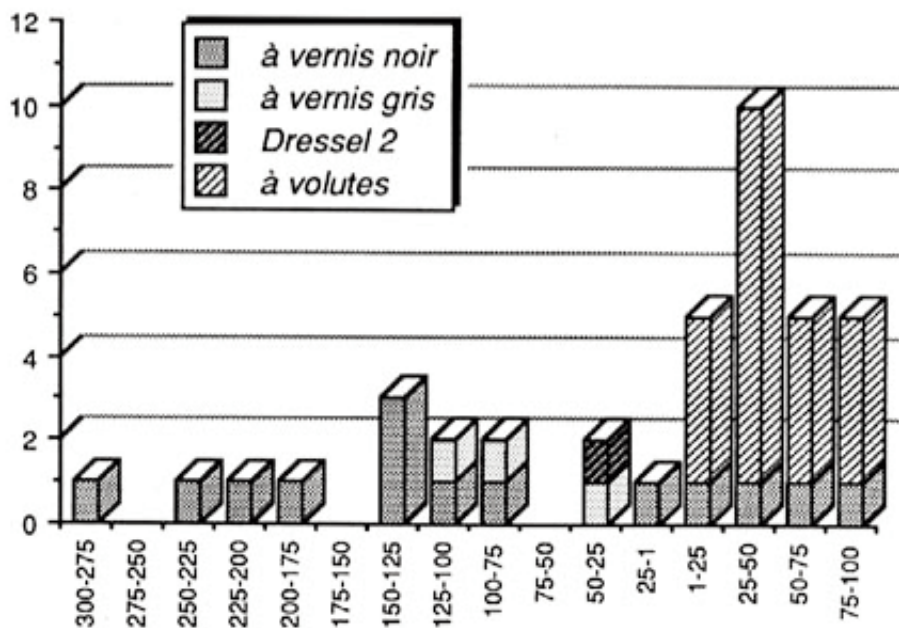


- 17-3 : Evolution des chenets modelés en argile.

la catégorie du mobilier. Mais on leur rattache traditionnellement la série des chenets modelés, bien qu'aucune découverte ne nous éclaire sur la fonction réelle de ces objets (culinaire, domestique, culturelle ?). Il est frappant de constater que les chenets fournissent l'un des rares domaines indigènes où s'épanouisse, en dehors de toute activité proprement artistique (dans l'acception somptuaire de ce terme), un répertoire figuratif qui semble avoir été très populaire (Crozet-Py 1973). Apparus dans la région au début du Ve s. av. notre ère, les chenets modelés ne sont plus en usage en Languedoc à la fin du

Ile s.; leur disparition semble encore plus précoce à Lattes, dans la mesure où tous les exemplaires datés proviennent de niveaux antérieurs à la fin du IIIe s., à l'exception d'un fragment recueilli dans une couche du deuxième quart du second siècle (fig. 17-3).

Les lampes à huile importées de Grèce, puis d'Italie sont précocement attestées sur le site, mais comme l'illustre l'histogramme de la fig. 17-4, mais leur usage ne se généralise qu'avec le IIe s. A partir de l'époque augustéenne, les documents se multiplient et la lampe constitue désormais un élément indispensable de l'aménagement domestique gallo-romain.



- 17-4 : Evolution et typologie des lampes en terre cuite (valeurs absolues).

Même après le bris qui met fin à son utilisation, le vase ou l'amphore en céramique continuent à représenter une matière première qu'on ne manque pas d'exploiter au maximum: les fragments sont largement utilisés dans les arases, les drains ou les radiers de foyers, et à toutes les époques on taille dans les tessons les plus résistants (de préférence l'amphore ou la céramique à vernis noir) des rondelles et des jetons approximativement circulaires. Les plus gros ont pu être utilisés comme bouchons d'amphores, mais les exemplaires de taille réduite constituent vraisemblablement un support de jeu ou de comptage (Castro Cured 1976). Des fusaïoles modelées, de forme bitronconique ou subsphérique, existant à toutes les époques de l'Age du Fer, il semble difficile d'assimiler systématiquement les rondelles perforées à des objets plus frustes, mais de fonction analogue. Si certaines rondelles ont pu être utilisées pour lester un fuseau, d'autres fonctions sont envisageables; leur identification demanderait une étude statistique (évolution chronologique de leur fréquence, poids et diamètre, comparée aux caractéristiques des fusaïoles modelées contemporaines).

Bien qu'étant connu depuis le premier Age du Fer, le peson pyramidal de métier à tisser n'est encore attesté que tardivement, sans doute pour les mêmes raisons conjoncturelles. Un peson modelé en pâte massaliète (phase 3D2a, n°90) témoigne de son côté, comme les quelques terres cuites architecturales en argile micacée recueillies sur le site, des relations privilégiées qu'entretient Marseille avec un site littoral comme Lattes. Compte tenu des représentations disponibles sur les vases grecs et de son affinité morphologique avec les poids en pierre recueillis sur le même site, on préférera y voir un lest de filet de pêche plutôt qu'un peson de métier à tisser (v. infra, 17.5.4, la pêche).

#### 17.4.2. Les métaux

La variété des métaux utilisés durant la protohistoire lattoise est largement dominée par l'alternative bronze/fer. Le graphe de la fig. 17-5 permet d'apprécier le rôle prépondérant des métaux, essentiellement le bronze et le fer, dans la fabrication des petits objets lattois, même si ce type d'histogramme est lar-



gement tributaire des conditions de la fouille (peu de niveaux gallo-romains sont encore étudiés).

### *L'or*

Malgré leur grande valeur à toute époque, il n'est pas rare que des objets en or se retrouvent, en petite quantité, dans les fouilles d'habitat. Les 3 secteurs de fouille publiés ici n'ont livré qu'un petit fragment d'objet composite, probablement un bijou, dans la phase 3D2b de l'ilot 3 (vers 200-175 av. J.-C.). Il s'agit d'une feuille, très finement martelée, qui a servi de monture à une baguette de corail probablement maintenue en place à l'aide d'une résine. Le traitement du corail semble désigner, sous toutes réserves, un objet importé du monde celtique.

### *Le bronze*

C'est par excellence l'alliage métallique utilisé durant la protohistoire pour fabriquer les objets qui, en plus de leur fonction usuelle, peuvent avoir un intérêt décoratif. Il occupe ainsi une grande place dans la fabrication des parures (fig. 17-6), ne le cédant au fer, surtout au IIe et début Ier s., que pour les fibules dont on attend une résistance particulière. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des multiples objets fabriqués en bronze, nous contentant de signaler qu'en dehors du domaine vestimentaire, ils concernent essentiellement le cadre de vie (petit mobilier, appliques décoratives, serrurerie).

C'est pour des raisons technologiques, liées à la proximité du milieu humide, que les clous en bronze qui résistent mieux à la corrosion, au moins à court terme, sont représentés à Lattes en abondance notable. Alors que des clous en fer existent en milieu indigène depuis le premier Age du Fer, les premiers clous en bronze apparaissent sur le site vers 200-175 av. J.-C., pour devenir d'un usage plus courant à partir du dernier quart du second siècle. La morphologie de certains clous parmi les plus anciens évoque l'importation d'un type réservé à un usage particulier, lié à la protection des coques de navires (v. *infra*).

- 17-5 : Evolution du rapport entre les différents métaux (en pourcentages) dans la fabrication des petits objets métalliques.

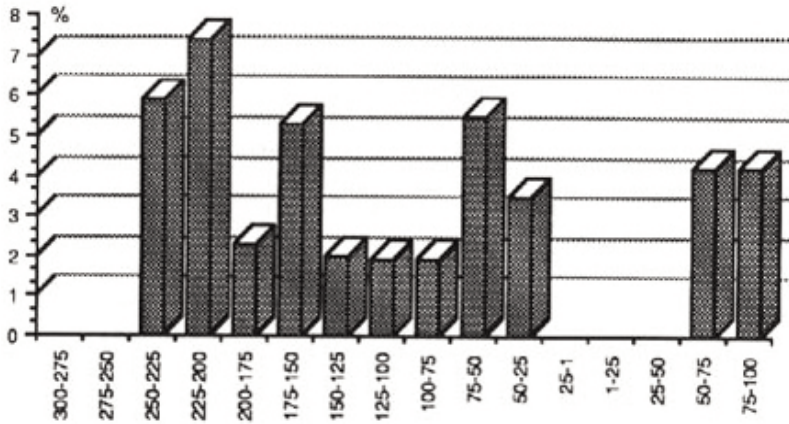
### *Le fer*

Plus résistant que l'alliage cuivreux, le fer est adapté à tout ustensile destiné à supporter une importante contrainte mécanique: c'est le cas de nombreuses pièces de jonction utilisées dans la construction ou dans l'aménagement architectural (crampons, pentures), des armes et bien sûr des outils.

### *Le plomb*

A l'exception d'un peson perforé retrouvé à Espeyran dans un niveau du début du Ve s. (c. 8-9 du sond. 1: Barruol-Py 1978, 45), le plomb existe en milieu indigène à partir du IVe s. av. notre ère en Languedoc oriental. Les fouilles de Lattes ne sont donc pas encore assez avancées pour que l'on puisse comparer

- 17-6 : Les parures de Lattes, en valeurs absolues: évolution quantitative et matériau.



• 17-7 : Evolution du pourcentage d'objets en plomb dans le petit mobilier de Lattes.

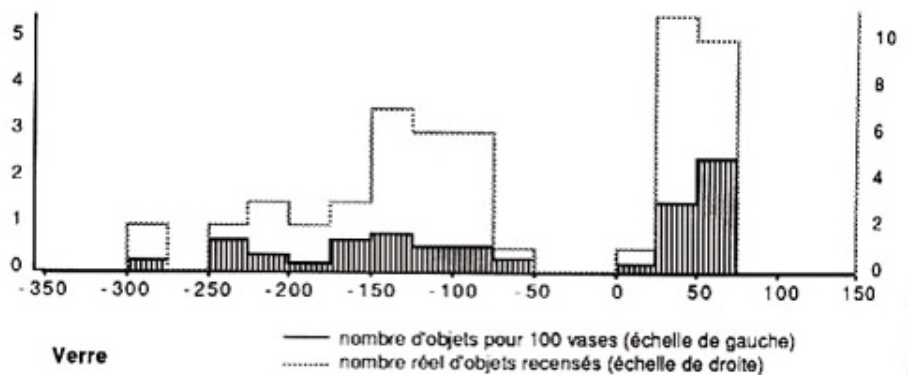
les données de ce site à celles de l'intérieur des terres. Le pourcentage des objets en plomb, quand ils sont attestés sur le site (c'est-à-dire actuellement à partir du milieu du IIIe s. : fig. 17-7) reste cependant relativement constant, entre 2 et 7% environ, à part une interruption curieuse au début du Haut-Empire (mais les niveaux de cette époque sont peut nombreux dans les 3 secteurs concernés). Il faut sans doute interpréter cette constance comme une conséquence de la nature essentiellement fonctionnelle de ce matériau, utilisé pour les réparation de vases (surtout de stockage) et les scellements.

#### 17.4.3. Le verre

Le Languedoc méditerranéen fait partie des régions françaises qui découvrent le verre le plus précocement, dès le Chalcolithique; cette mise en œuvre ancienne range le verre parmi les matériaux traditionnellement utilisés par les artisans qui maîtrisent les "arts du feu", mais jusqu'à l'époque romaine impériale il ne s'agit que de petits objets de parure (essentiellement des perles et des bracelets, ceux-ci apparaissant au milieu du IIIe s. pour les plus anciens), pour la plupart importés du monde celtique. Les trois derniers siècles avant notre ère voient la part respective du verre diminuer dans les matériaux dont on fait les parures, ceux-ci se diversifiant continuellement à la même époque (fig. 17-6). L'utilisation du verre, en tant que matériau, reste cependant marginale jusqu'à ce que l'apparition du

soufflage, généralisée à partir du changement d'ère, permettent au Ier s. ap. J.-C. la fabrication de vases en série (fig. 17-8).

A côté des parures de verre traditionnelles (perles et bracelets), on soulignera la présence tout à fait exceptionnelle, à Lattes, d'un pendentif importé d'origine punique. Si les parures de verre disparaissent rapidement dans le courant du Ier s. av. notre ère, les fouilles de ce gisement apportent un précieux élément de datation pour l'origine des petites parures en "fritte", une poudre siliceuse partiellement vitrifiée qui permet d'obtenir à moindre température des ornements moulés (phase 4nD, n°371, vers 50-25 av. J.-C.). A partir du changement d'ère, c'est bien sûr la vaisselle soufflée qui fournit la quasi totalité des documents en verre, l'usage des parures



• 17-8 : Représentation (pondérée) des objets en verre dans le petit mobilier de Lattes.

réalisées dans ce matériau étant alors pratiquement tombé en désuétude.

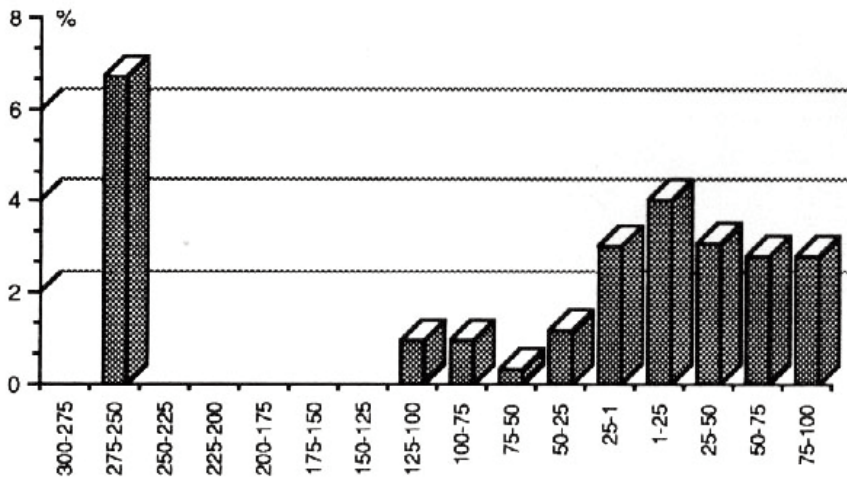
#### 17.4.4. L'os

Le travail de l'os ne constitue pas une activité traditionnelle en Gaule. Avant le raffermissement des contacts avec le monde italique au IIe s., on ne connaît à Lattes qu'un poinçon extrait d'un os os long, objet dont la technique ne diffère en rien des outils analogues fabriqués dans la région 3 ou 4000 ans avant (phase 1D1, vers 275-250 av. n. è.).

Dans le dernier quart du IIe s., une première épingle en os témoigne certainement de l'influence romaine; cet accessoire vestimentaire ne se développera cependant avec succès que sous le Haut-Empire, époque à laquelle l'os est également utilisé pour des accessoires de toilette, et de petites pièces de mobilier (charnières, verrous... etc.) (fig. 17-9).

#### 17.4.5. Matériaux divers

La fabrication des petits objets recourt à tout matériau susceptible de répondre à une fonction précise: c'est le cas des meules en basalte, dont les fragments se retrouvent en abondance dans tous les secteurs de la fouille, et aussi des lisseurs de la zone 1, qui ont pu faire partie notamment de l'outillage des bronziers ou des potiers des IIIe et IIe s. Dans les périodes anciennes, on utilise aussi pour lester les filets de pêche des galets ovoïdes en calcaire, perforés au sommet d'un trou de suspension.



• 17-9 : Evolution des pourcentages d'objets en os dans le petit mobilier de Lattes.

Mais c'est dans le domaine de la parure que s'observe la plus grande variété, les artisans (et les consommateurs) recherchant ici plus qu'ailleurs les effets de matière, de couleur et de brillance que permet l'usage de matériaux inhabituels (fig. 17-6). A l'os, au verre et à l'or déjà cités, il faut ajouter le corail du bijou n°35 (phase 3D2b), en notant que l'argent demeure encore inconnu dans les fouilles récentes, en dépit de l'abondance du monnayage contemporain fait dans ce métal.

Le bracelet en schiste n°1 (phase 4nG, vers 150-125 av. n. è.) utilise un matériau étranger à la région, mais déjà attesté par des trouvailles contemporaines. Quant au bloc d'obsidienne de l'îlot 3 (n°333, phase 3A), malheureusement non daté, c'est sans doute un document qui témoigne lui aussi de la multiplication des liens avec le monde italique à partir de la conquête, voire sous le Haut-Empire.

Nous ne pouvons enfin clore cet inventaire sans évoquer toutes les matières périssables, bois, fibres végétales, peaux et cuirs... etc., qui ont dû être utilisées en abondance pour la fabrication de vaisselle tournée ou taillée, de vannerie, de sparterie, de tissus et de vêtements. C'est peu dire que notre vision de la vie antique est considérablement tronquée par la disparition de ces documents, dont les fouilles de Lattes, dans d'autres secteurs du site, sont susceptibles de nous livrer d'abondants vestiges.

### 17.5. L'apport des petits objets

L'étude des petits objets du site de Lattes contribue, avec celle d'autres mobiliers, à définir le faciès du gisement. Cette notion ne correspond pas seulement à une définition technique utilisée par les archéologues pour caractériser une culture ou une région, mais nous oblige également à confronter l'ensemble des données de fouille pour comprendre la physionomie du site, son organisation et le mode de vie de ses habitants. C'est pourquoi les éléments d'analyse qui suivent ne doivent être lus que comme les fragments d'un processus plus global, dont les données publiées dans ce volume ne forment elles-mêmes qu'une petite partie.

Dans le catalogue des petits objets de chaque zone, le mobilier a été présenté en grands ensembles concernant d'abord la personne (objets de parure et de toilette), pour évoquer ensuite son cadre de vie (mobilier domestique) et enfin ses activités (outillage... etc.). Nous reprendrons ci-dessous le même schéma d'organisation pour replacer, dans chaque cas, l'apport des petits objets dans le contexte local, puis régional.

#### 17.5.1 Parure et vêtement

Les objets liés à la personne, qu'ils soient fonctionnels ou ornementaux, font partie des constantes de la culture humaine; on les utili-

se donc comme des traceurs susceptibles de nous informer sur des aspects très divers d'une communauté: des relations culturelles qu'elle entretient avec son entourage (mode, technologie) à sa vie économique (artisanat et échanges). De plus, la variété des matériaux employés (fig. 17-6) témoigne de la curiosité qui, dans ce secteur plus qu'en aucun autre, régit l'approvisionnement. On est donc fondé à croire que les objets personnels (parure et vêtement) témoignent de façon privilégiée des contacts à longue distance comme des plus récents acquis technologiques d'une société donnée.

A Lattes, les rares objets que l'on peut attribuer en toute certitude à une production locale appartiennent à cette catégorie. Il ne s'agit d'ailleurs pas toujours de types d'objets qu'on s'attendrait à voir fabriqués dans cette région; quoi qu'il en soit, 3 documents peu courants méritent un examen particulier:

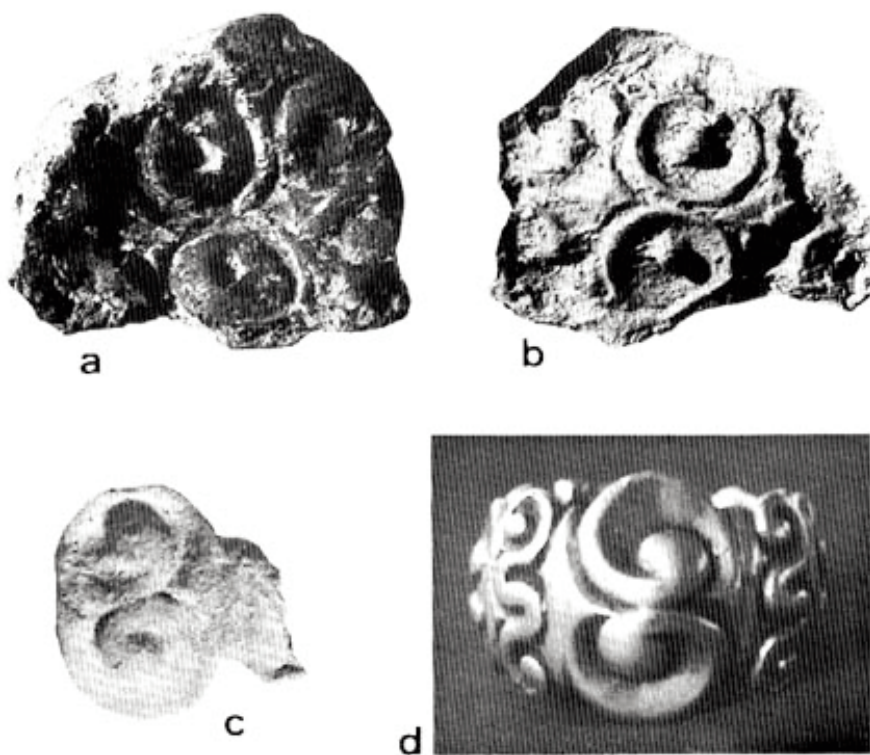
– moule de bronzier fig. 3-8, n°11, phase 1B2, vers 200 av. notre ère.

Ce fragment a subi une cuisson accidentelle qui en a assuré la conservation; il présente à l'intérieur une argile fine, noircie par le contact du métal en fusion, et à l'extérieur une pâte orangée. Il a servi à fabriquer un objet dont subsiste un segment de cercle, bombé vers l'extérieur, et décoré de motifs en léger relief: deux d'entre eux sont bien conservés, avec le départ de deux autres motifs probablement analogues.

On reconnaît un moule destiné à fabriquer un bracelet en bronze, de style dit "celtique", mais appartenant en fait à une série dont la diffusion semble, à l'heure actuelle, limitée au littoral méditerranéen (fig. 17-10). Cette série, également connue sous le nom de bracelets de type Teste-Nègre, figure sur un certain nombre de sculptures provençales (dont Entremont) qui, depuis longtemps, ont assuré les archéologues de sa datation dans le IIIe et surtout le IIe s. av. notre ère (Salviat 1987, 196, 233).

Dans l'état actuel des inventaires, la carte de répartition est pratiquement limitée à la basse vallée du Rhône, et si des exemplaires peuvent toujours avoir été diffusés en Languedoc ou ailleurs, il est particulièrement surprenant de noter une fabrication en un lieu aussi éloigné de la zone de répartition préfé-





• 17-10 : Lattes, moule de bronzier de la zone 1 (a) avec son empreinte (b); fragment de bracelet de l'oppidum de La Cloche (c) et exemplaire en argent de Saint-Bauzély (d). Ech. diverses.

rentielle que semble l'être le site de Lattes (fig. 17-11).

– élément de chaîne-ceinture fig. 3-3, n°16, phase 1C1a, vers 250-200 av. notre ère

Pour une raison difficile à déterminer, l'objet a été abandonné à un stade intermédiaire de sa fabrication: il conserve encore le jet de coulée et, dans chacun des maillons, les restes du noyau utilisé pour le façonnage du modèle en cire.

Cet objet est bien connu en Languedoc: il s'agit d'un élément d'une longue ceinture féminine, alternativement constituée de maillons comme celui-ci et d'anneaux, qu'on refermerait à l'aide d'une agrafe pouvant se fixer sur l'un ou l'autre des anneaux (Tendille 1980, 107-109). Ce type de ceinture a été reconnu depuis le début du siècle comme l'un des éléments les plus caractéristiques de La Tène II (Déchelette 1914, 1230), les nécropoles de Champagne, de Suisse et de Bavière en ayant livré des séries spectaculaires (*ibid.*; Viollier 1916; Krämer 1985).

La découverte, à Lattes, d'un exemplaire en cours de fabrication nous permet de corriger l'opinion couramment admise: bien que s'inspirant clairement du modèle celtique, ce type de ceinture ne constitue pas en Languedoc une importation, mais bien une imitation locale. Les maillons des chaînes-ceintures languedociennes se distinguent d'ailleurs des séries suisses et bavaroises par un dessin plus simple, peu mouluré et sans appendices latéraux (modèle cependant attesté en Suisse, par exemple à Berne: Viollier 1916, pl. 29, 4,

• 17-11 : Carte de répartition des bracelets de type Teste-Nègre. 1. Lattes, saint-Sauveur (Hérault); 2. Env. de Saint-Bauzély (?) (Gard): ex. en argent (Tendille 1979, p. 79); 3. Entre Apt et Montjustin (Vaucluse) (coll. B. Caloi, rens. A. Faure); 4. Mouriès, Les Caisses (B.-du-Rh.) (coll. B. Caloi, rens. A. Faure); 5. Les Pennes, *Teste-Nègre* (B.-du-Rh.): plusieurs ex. (Déchelette 1914, 1224; Gantès 1979, 1-6); 6. Les Pennes-Mirabeau, *La Cloche* (B.-du-Rh.) (inédit, fouilles et rens. L. Chabot); 7. Sanary, le Mont-Garou (Var) (Amann 1977); 8. Evénos, Saint-Estève (Var) (Brun 1977, p. 217 pl. 89); 9. Ollioules, La Courtine (Var) (*ibid.*).



avec une agrafe identique à celles de Nages et de Nîmes). Nous proposons donc de désigner sous l'appellation de "type Nages" les objets de cette série, dont la découverte de Lattes confirme la production méridionale. La carte de répartition (fig. 17-12) confirme d'ailleurs la diffusion essentiellement littorale bas-rhodanienne des maillons non décorés, auxquels on peut désormais associer un modèle d'agrafe et divers types de pendants.

– fibule en cours de fabrication, fig. 11-3, n°86 (phase 4nE, vers 75-50 av. n. è.)

Cette fibule fait partie des nombreux vestiges d'un petit atelier de bronzier installé dans la pièce 1 de l'îlot 4-nord au début du Ier s. av. n. è., probablement spécialisé dans la fabrication de tout petits objets analogues; c'est cependant le seul document qui nous permette d'avoir une idée précise de sa production, les autres objets incomplets pouvant constituer des débris de récupération autant que des pièces abandonnées en cours de fabrication.

C'est sans doute le seul défaut visible de cette fibule, la rupture du fil prévu pour le ressort, qui est la cause de son abandon. Il est d'ailleurs curieux que l'artisan ait d'abord effectué toutes les opérations nécessaires sur le porte-ardillon avant de s'attaquer au ressort, l'enroulement des spires étant connu comme l'une des étapes critiques dans la fabrication d'une fibule (Guillaumet 1984). Quoiqu'il en soit, il n'est pas facile de déterminer le type de fibule qui était projeté: la forme définitive dépend en effet pour une bonne partie du traitement finalement appliqué à l'arc. En comparant cet exemplaire avec d'autres fibules en cours de fabrication qui nous sont connues, on peut supposer que le façonnage aurait débouché sur une fibule de type 9a, un modèle largement attesté en Languedoc au Ier s. av. J.-C. (Feugère 1985, carte de répartition fig. 21).

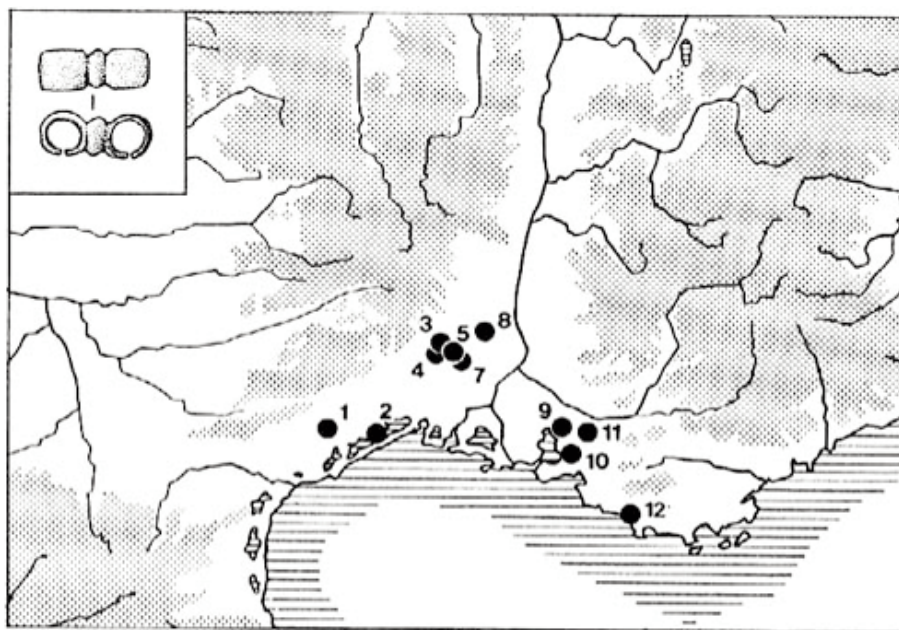
Les types de parures métalliques témoignent à la fois des éléments traditionnels et de la variété qui caractérise cette catégorie de mobilier (fig. 17-13): tout au long de la période pour laquelle les fouilles récentes de Lattes fournissent des données, la moitié de ces objets au moins sont des fibules. Cette régularité témoigne d'un usage fonctionnel

qui fait de la fibule un élément indispensable du costume à l'Age du Fer (fig. 17-14). D'une manière générale, les fibules des fouilles récentes de Lattes s'intègrent aux séries connues et récemment étudiées en Languedoc (Tendille 1978; Feugère 1985). On regrettera que l'un des rares exemplaires étrangers à la région, la fibule n°46 de la zone 1, provienne de niveaux remaniés; cette fibule appartient en effet à un type ibérique peu diffusé en dehors de la zone d'influence ibérique ancienne, et datable typologiquement du Ve s. av. n. è.

Les petits anneaux en bronze, que nous pensons également pouvoir attribuer au vêtement, ont aussi une représentation régulière; mais les éléments plus caractéristiques des chaînes-ceintures féminines (v. *supra*) ne se

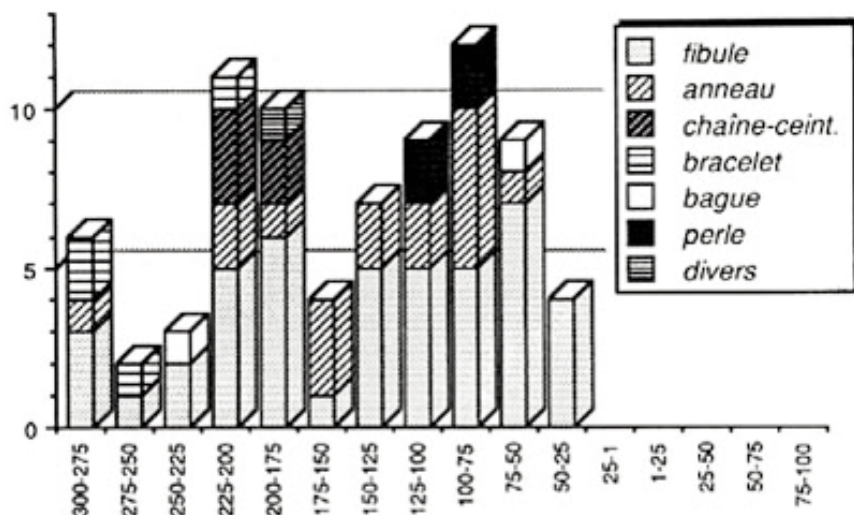
rencontrent ici que pendant une courte période, autour de 200 av. J.-C. Les bracelets en bronze disparaissent pratiquement au milieu du IIIe s., remplacés sans aucun doute par les premiers exemplaires en verre. Quant aux perles métalliques et aux bagues, elles restent rares à toutes les périodes. L'anneau coudé n°18 de la zone 1 (fig. 3-3, phase 1C, vers -250/-200) est à verser au dossier des importations de parures celtiques attestées dans la région dès la fin du La Tène I.

La parure en verre, désormais mieux connue en Languedoc (Feugère-Py 1989), ne survit pas aux évolutions du Ier s. av. J.-C. Elle consiste pour l'essentiel en perles et surtout en bracelets (fig. 17-15); parmi les premières, une perle oblongue en verre bleu, ornée d'un filet blanc en spirale (zone 1,



• 17-12 : Carte de répartition des chaînes-ceintures en bronze de type Nages. 1. Bêlarga, *Les Roques* (Hérault), 1 maillon (Montagnac, M. Patr., n°Inv. 988.4.1); 2. Lattes, *Saint-Sauveur* (Hérault), 1 maillon en cours de fabrication (1-16), 2 achevés (3-15 et 3-16), 2 pendants terminaux (1-23 et 3-36); 3. Nages, *Les Castels* (Gard), ceinture complète (Déchelette 1914, p. 999, fig. 419) et nombreux maillons isolés (Tendille 1980, n°54-62); 4. St-Côme, *Mauressip* (Gard), 4 maillons (Tendille 1980, n°63, 65, 67 et 69); 5. Nîmes, *Tour Magne* (Gard), 1 maillon (Tendille 1980, n°66); 6. Prov. locale, Musée de Nîmes, 1 maillon (Tendille 1980, n°64); 7. Nîmes, *Gouffre des Bouchers* (Gard), 1 agrafe (fouilles et rens. M. Compan); 8. St-Bonnet-du-Gard, *Marduel* (Gard), 1 maillon (Tendille 1980, n°68); 9. Lançon-Provence, Calissanne, env. de l'oppidum de Constantine (B.-du-Rh.), 1 maillon (coll. part., rens. L. Chabot); 10. Les Pennes-Mirabeau, La Cloche (B.-du-Rh.), maillon avec son anneau en bronze (case 1K6, fouilles et rens. L. Chabot); 11. Entremont (Bouches-du-Rhône), habitat 2, phase 2b, vers -130/-120 (fouilles récentes, rens. P. Arcelin); 12. Sanary, le Mont-Garou (Var), 2 pendentifs (Amann 1977, pl. 91, 4 et 5).





• 17-13 : Les différents types de parures et d'objets vestimentaires de Lattes (valeurs absolues).

n°20, fig. 3-9: phase 1C1a, vers -225/-200), pourrait constituer un objet de récupération datant du Bronze final III (Haevernck 1978; Feugère à paraître). Nous avons déjà insisté sur le caractère exceptionnel du pendentif céphalomorphe, de facture vraisemblablement punique, qui apparaît à Lattes dans la phase 3D2a, vers -175/-150 (fig. 7-4, n° 69). Sa présence sur le site confirme le rôle stimulant du commerce de pacotille dans les échanges de l'Âge du fer, tout en confirmant

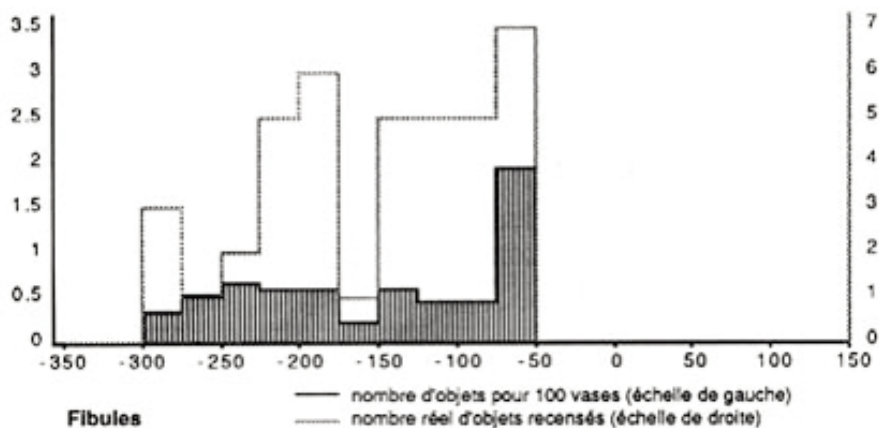
l'ouverture de Lattes au trafic côtier. On peut noter dans le même esprit que les bracelets en verre font à Lattes une apparition précoce (fig. 17-16); malgré l'absence d'un inventaire régional (le répertoire de Haevernck 1960 ignorant presque le Sud de la Gaule), il semble que tout le Midi méditerranéen soit d'ailleurs remarquablement réceptif à ces parures fabriquées pour l'essentiel en milieu celtique. Plusieurs types de parures (fibules, bagues), d'armes également témoignent ainsi

d'un commerce actif, quoique sélectif, avec les Celtes du Nord. Il faut cependant nuancer ce tableau, comme nous l'avons vu pour les chaînes-ceintures et les bracelets de type Teste-Nègre, en notant ici l'existence d'une production méridionale de bracelets en verre inspirée de modèles celtiques: il s'agit des bracelets de forme 9, dont tous les exemplaires actuellement répertoriés se trouvent en Gaule du Sud, et présentent les caractères d'une production homogène (jonc bleu foncé de section massive, serpent continu formé de fins filets jaune opaque). La nouvelle découverte de Lattes (fig. 7-5, n° 107, phase 3D1, vers -150/-125), venant s'ajouter aux trouvailles déjà signalées de Nages, Ensérune, Pech-Maho et Lacoste (Feugère-Py 1989, 165), confirme l'hypothèse d'une fabrication régionale, que les contextes locaux permettent de placer dans le troisième quart du IIe s. av. J.-C., c'est-à-dire au moment où les bracelets en verre sont le plus appréciés en Gaule méridionale.

#### 17.5.2 Objets de toilette

Les objets de toilette n'occupent jamais à Lattes qu'une place très réduite, leur adoption généralisée ne datant que du Haut-Empire, période mal représentée dans les zones 1, 3 et 4-nord. Deux fragments (fig. 11-13, n° 88, phase 4nE, vers -75/-50; et fig. 11-15, n° 375, phase 4nD, vers -50/-25) illustrent l'apparition précoce des miroirs en bronze dans la région (Tendille 1981, 71), sans que l'on puisse préciser s'il s'agit d'importations ou des premières fabrications locales, mieux connues au Ier s. ap. J.-C. (Feugère 1986, 100): le type quadrangulaire et le modèle circulaire dérivent tous deux de miroirs hellénistiques.

La spatule en bronze n°376 (fig. 11-5, phase 4nD, vers -50/-25), qui témoigne elle aussi d'un plus grand souci de soigner son image, voire l'apparition du maquillage, constitue également un emprunt au monde hellénistique, bien attesté régionalement autour des années -40/-30, semble-t-il (Ensérune: Jannoray 1955, 407; Paradou: Arcelin 1979, 145; Nages: Tendille 1981, 72).



• 17-14 : Courbe (pondérée) des fibules de Lattes.



17.5.3 Cadre de vie

Dans les inventaires par zone, nous avons regroupé sous cette catégorie certains éléments relatifs à l'immobilier (fragments de foyer décoré), à son aménagement (peinture de porte) ou aux meubles proprement dits (coffrets). Certains accessoires de la vie quotidienne, comme les vases en bronze ou les lampes en terre cuite, ont été agglomérés à cet ensemble qui présente, de ce fait, un caractère assez disparate. Il nous suffira donc ici de renvoyer aux graphes consacrés à l'évolution des chenets (supra, fig. 17-3), aux lampes (fig. 17-4) et à leurs évolutions respectives.

En ce qui concerne la clouterie, les fouilles récentes de Lattes permettent d'observer sa progression constante à partir du début du IIIe s., qu'il s'agisse des valeurs absolues (fig. 17-17) ou des valeurs pondérées avec la céramique (fig. 17-18). Le premier histogramme révèle également l'apparition très ancienne, à Lattes, des clous en bronze qui présentent une meilleure résistance à la corrosion en milieu humide ou marin. Certains de ces clous (à courte pointe acérée, tête plate munie au revers de protubérances régulièrement disposées) connaissent un usage réservé dans le cadre de la protection des bateaux (v. *infra*).

Il se peut enfin que l'objet n°40 de la zone 3 (fig. 7-3, phase 3D2., vers -200-175) corresponde au pied d'un petit plateau tripode, d'un type attesté à La Lagaste en deux exemplaires (Rancoule 1980, 118 et fig. 57, 3) et auquel on peut vraisemblablement attribuer une fonction culturelle.

17.5.4. Les activités

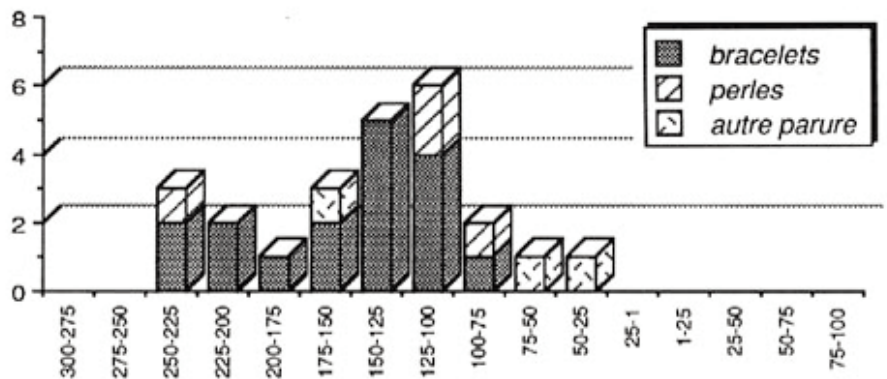
Textile

La fabrication des textiles et leur mise en oeuvre est attestée à toutes les périodes correspondant aux maisons fouillées, et représente une activité traditionnelle peu soumise aux aléas de l'histoire du site. Les premiers fouilleurs avaient déjà noté que les pesons pyramidaux semblent apparaître tardivement sur le site, alors que les vases attiques nous en fournissent des représentations dès l'époque classique (Arnal et al. 1974, 214). Compte

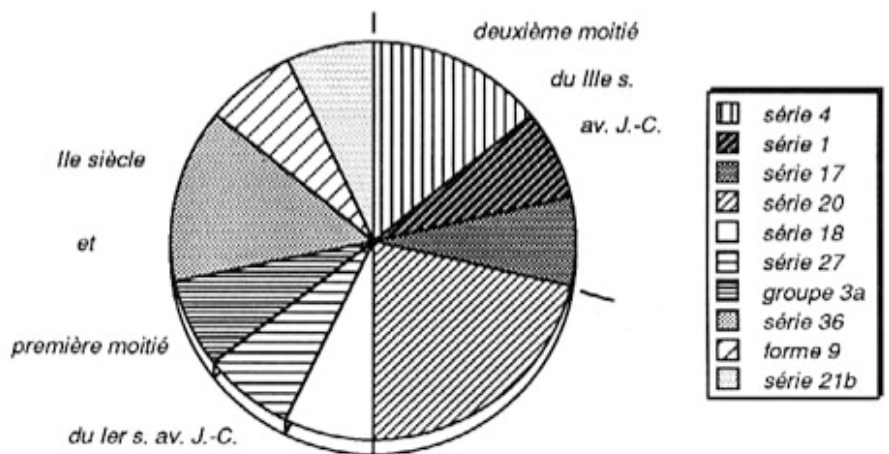
tenu de l'absence d'aiguille et de tout instrument susceptible de renvoyer à la fabrication de tissus d'habillement, on peut se demander si les activités de couture ne sont pas pour la plupart à mettre en relation avec la pêche (fabrication et réparation des filets), abondamment évoquée sur le site par ses ustensiles caractéristiques et les restes ichtyofauniques.

Les fusaïoles en argile modelée, sub-sphériques ou bitronconiques, appartiennent à des types bien connus et du reste peu caractéristiques dans leur évolution. Leur faible représentation sur le site (les fouilles récentes des zones 1, 3 et 4-nord n'en ont livré en tout

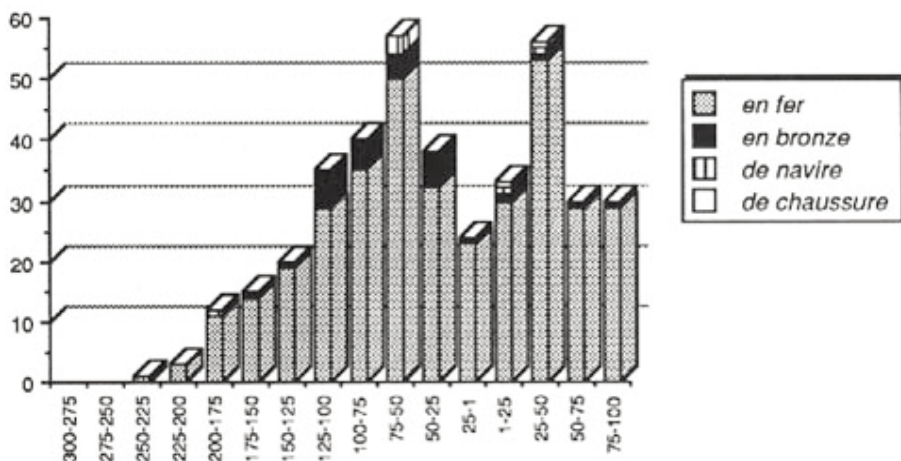
qu'une dizaine d'exemplaires) nous amène à nous interroger sur l'existence d'autres objets de fonction identique, ou voisine. Le poids d'une fusaïole ne jouant qu'un rôle minime (Forbes 1964; Béal 1983, 327), on ne peut éliminer a priori l'hypothèse d'objets en matière périssable, totalement détruits dans ces niveaux: les fouilles pratiquées en milieu subaquatique nous montrent que sur des sites comme Charavines (au XIe s. il est vrai), 80% des fusaïoles recueillies sont en bois. Dans les inventaires, nous avons hésité à appeler "fusaïoles" les simples rondelles obtenues à partir d'un tesson de céramique grossièrement



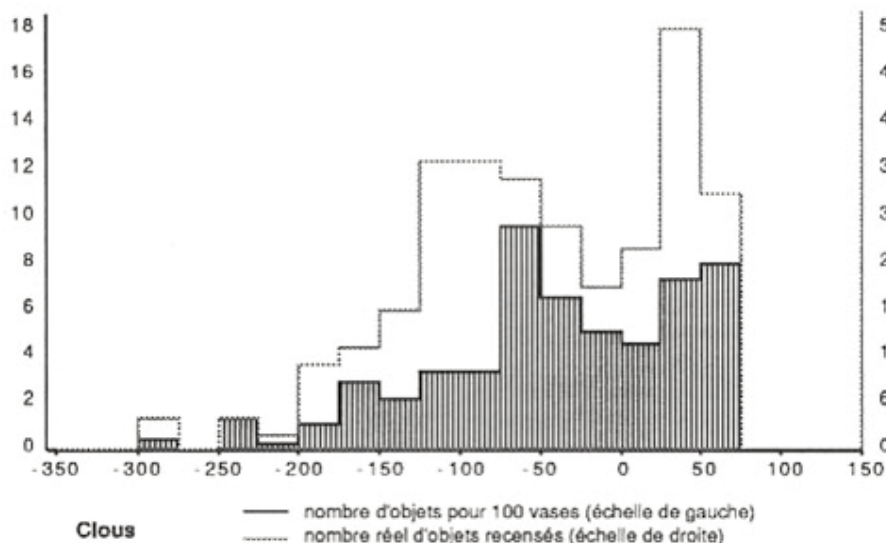
• 17-15 : Représentation numérique (valeurs absolues) et types des parures en verre de Lattes.



• 17-16 : Représentation des différents types de bracelets en verre à Lattes.



• 17-17 : Evolution quantitative (valeurs absolues) et typologique des clous à Lattes.



• 17-18 : Courbe (pondérée) de la clouterie à Lattes.

découpé et perforé. Il est cependant intéressant de constater que ces rondelles ne sont jamais aussi abondantes qu'à la transition du IIIe au IIe s., c'est-à-dire à une période où les fusaioles modelées marquent une nette régression (fig. 17-19). Si ces données ne s'appuient encore que sur une base numérique très insuffisante, on retiendra la possibilité que, au moins à certaines périodes, les rondelles en céramique aient constitué un substitut des fusaioles modelées.

### Pêche

C'est à cette activité vivrière, qui semble fournir l'occupation et l'alimentation d'une bonne partie de la population lattoise, qu'on rattacherait non seulement les hameçons et les navettes en bronze, appartenant tous aux types habituels (Gracia Alonso 1982), les pesons cylindriques en plomb également bien connus, mais aussi les galets percés d'un type déjà signalé sur le site (Arnal et al. 1974, fig.

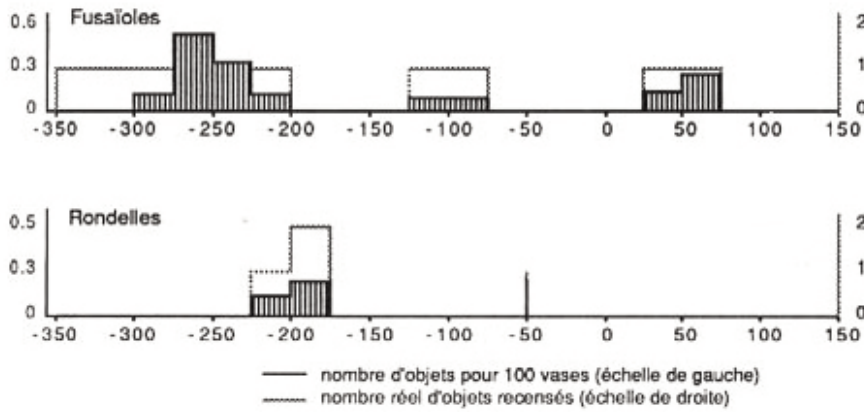
94B). Nous y rattacherons un fragment de peson oblong, percé d'un trou de suspension et modelé en terre micacée d'aspect massaliète (ibid., p. 214), que sa forme permet d'attribuer à la pêche plutôt qu'au tissage. En ce qui concerne les lests de filet, il se peut qu'une évolution chronologique existe entre le simple galet percé, efficace mais d'un maniement malcommode, et les pesons cylindriques en plomb beaucoup mieux adaptés à leur fonction.

Il est bien évident que pour apprécier le rôle de la pêche dans l'économie locale, les instruments perdus sur l'habitat ne fournissent qu'une source documentaire marginale par rapport aux restes ichtyofauniques étudiés dans les mêmes niveaux archéologiques (Sternberg 1989); nous renvoyons donc pour cet aspect de la question à l'étude spécialisée qui fera partie du volume sur l'économie vivrière de Lattes. Quant à l'évolution des techniques, c'est encore la rareté numérique des documents utilisables qui fausse notre appréciation, ainsi sans aucun doute le fait que la pêche au filet est illustrée ici par divers types de pesons en pierre, en terre ou en plomb, des navettes en bronze, alors que seuls les hameçons témoignent de la pêche à la ligne. Malgré ce handicap, on peut noter que si les artefacts évoquant la pêche se regroupent en deux ensembles séparés par un hiatus au milieu du IIe s. (fig. 17-20), les hameçons n'apparaissent pour le moment que dans les phases récentes du site. C'est peu pour affirmer que la pêche à la ligne résulte à Lattes d'une innovation importée, mais le fait mérite d'être signalé comme hypothèse de travail à vérifier lors des fouilles ultérieures.

### Agriculture

Contrairement à la pêche, l'agriculture ne met à la disposition de l'archéologue que peu de produits dont les résidus puissent le renseigner directement sur cette activité. On en est donc réduit à exploiter des traces indirectes telles qu'outils agricoles, structures de transformation (meules, fours) ou de conservation alimentaire (silos, doliums...etc.).

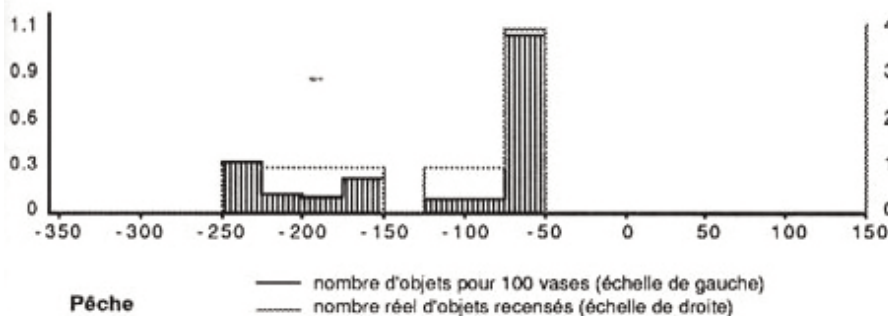
L'outillage en fer est peu abondant à Lattes, sans que le mauvais état de conservation général des objets en fer suffise à expliquer cette carence; mais la taille usuelle d'un



• 17-19 : Superposition des courbes (pondérées) des fusaïoles et des rondelles perforées retaillées dans un tesson de vase.

outil agricole, la valeur probable d'un instrument mobilisant une certaine masse de fer peuvent justifier le soin apporté aux outils, et leur faible représentation dans les niveaux d'un habitat. Le seul outil retrouvé sur ces zones du gisement est une sorte de petite serpette à manche court, connue dès le IIIe s. Sa fonction doit être liée à la récolte des céréales, dont témoignent à la fois les découvertes carpologiques et la présence de nombreuses meules sur le site; il a cependant pu connaître une utilisation plus quotidienne, par exemple dans la récolte des roseaux utilisés pour les haies et les toitures, ainsi que d'autres fibres végétales récoltées pour les travaux de sparterie et de vannerie.

Mais l'inventaire des meules, seuls instruments susceptibles de traduire la consommation effective des céréales sur le site — puisque l'outil lié à la récolte ne connaît en fait qu'un usage saisonnier — révèle une courbe très particulière (fig. 17-21): cette chute rapide dans la première moitié du IIIe s., suivi d'apparitions qui ne semblent que sporadiques jusqu'à l'époque impériale, correspond très exactement aux résultats obtenus (de façon encore plus précise, puisqu'ils concernent les semences elles-mêmes), par l'étude des paléo-semences (Buxó 1989, 81). Liée à l'apparition de la viticulture qui connaît dans le même temps une progression symétrique, alors que les amphores suivent de leur côté une courbe descendante, cette évolution traduit un changement



• 17-20 : Courbe (pondérée) des artefacts liés à la pêche à Lattes.

essentiel dans la vie économique de l'agglomération. On ne peut pas ignorer en particulier que pêche et agriculture (fig. 17-20 et 17-21) se comportent ici de façon complémentaire. L'étude du mobilier archéologique rejoint donc, en les étayant, les propositions des environnementalistes pour poser un problème historique; la compréhension de cette évolution, tout en dépassant largement le cadre de cette étude, se place au cœur de la problématique concernant la protohistoire littorale (Py 1989).

Quand la conservation des objets le permet, on note enfin que l'essentiel des meules appartient au type ovalaire à va-et-vient, de tradition préhistorique, mais que 2 exemplaires (us 1270, phase 1D2, vers -300/-275; et us 1238, phase 1C1e, vers -225/-200) se rattachent au type dit d'Olynthe, qui représente dans la région une importation attestée, à la même époque, sur d'autres gisements régionaux (Py 1978, 302).

*Travail du fer*

Comme nous l'avons vu, des loupes de fer ont été apportées dans l'habitat pour y subir l'indispensable travail d'épuration par martelage, mais il ne semble pas que des fours de réduction de minerai aient fonctionné dans le quartier étudié. Outre le fait que de telles installations exigent des quantités impressionnantes de combustible, elles se signalent aux archéologues par la masse des scories qu'on doit généralement réutiliser, si le contexte s'y prête, en remblai ou en drains. Or, si quelques scories ont été recueillies çà et là dans les îlots de Saint-Sauveur, leur nombre réduit ne signale aucune activité de réduction. De petites forges ont dû, au contraire, exploiter les loupes de fours situés dans d'autres zones de l'agglomération, comme c'est sans doute le cas du sondage 26 d'H. Prades, où l'on a signalé de fortes concentrations de déchets (Py 1988).

*Travail du bronze*

Le bronze a été travaillé dans plusieurs secteurs du quartier; celui-ci ayant n'ayant pas une vocation artisanale privilégiée, il s'agit donc d'une activité qui devait être relativement banale aux trois derniers siècles avant notre ère. Malgré les risques d'incendie,



qui à des périodes plus tardives rejettent très généralement de telles installations en périphérie des villes, ces ateliers ont certainement fonctionné, à Lattes, au contact même des habitations. Il est vrai que l'intégration des activités artisanales au sein de l'habitat semble être la règle, au cours de l'Age du Fer, et que la spécialisation —et l'isolement de l'artisan— n'interviendra qu'un peu plus tard.

Dans l'ilot 1, pièce 7A de la maison 4 (phase 1C1e, dernier quart du IIIe s.) a été fouillé un foyer (fig. 17-22 et 23) dont la fonction précise demeure obscure, même si l'hypothèse liée à une activité métallurgique demeure la plus vraisemblable. Si elle est retenue, cette fonction peut avoir concerné le séchage des moules de bronzier, opération qui ne laisse pratiquement aucun résidu local, comme on l'observe ici. On rappellera enfin que ce même ilot a fourni un moule de bracelet qui indique une activité bronzière antérieure au IIe s. (v. *supra*). Tous les objets fabriqués avec certitude à Lattes appartenant au domaine de la parure et du vêtement, v. *supra* (17.5.1) l'analyse détaillée des types fabriqués sur place.

Les lissoirs en pierre, bien représentés dans l'ilot 1, ont pu être utilisés par les bronziers dans le cadre du travail d'ébarbage et de polissage; malgré l'absence de témoins directs

dans ce même secteurs, on peut aussi envisager leur utilisation par des potiers locaux (*supra*, chapitre 15, §15.2.1.).

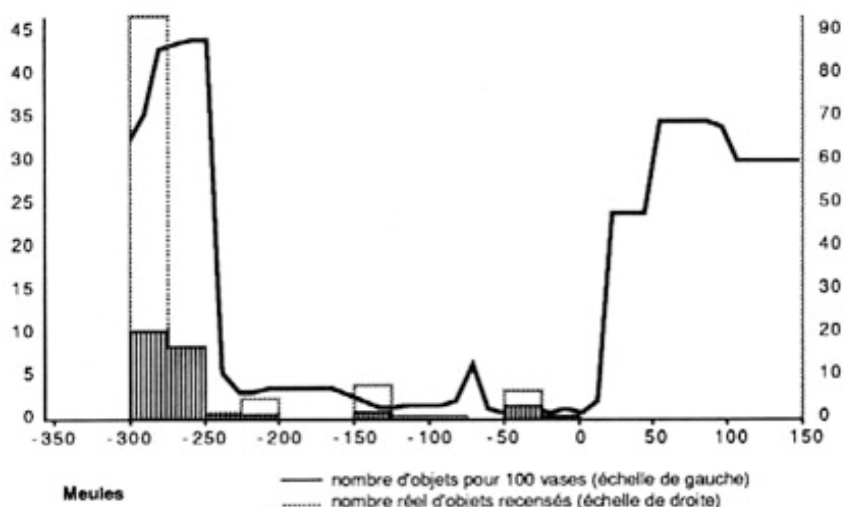
#### 17.5.5. Le domaine social

Cette dernière catégorie de mobilier n'est définie ni par son support ni par son objet, mais plutôt par l'utilisation spécifique qu'en fera l'historien, à la recherche des rares éléments matériels susceptibles de l'éclairer sur la vie intellectuelle. La *guerre* et la *religion* font partie de ces activités socialisées, théorisées, sur lesquelles l'archéologue a si peu de prise mais qu'il considère, à juste titre, comme des révélateurs de la société étudiée. Cet intérêt n'exclut pas, bien évidemment, les implications économiques et culturelles d'une étude exhaustive des objets en question; comme les autres artefacts, ce type de mobilier s'inscrit en effet dans un processus de production et de commercialisation dont il faut préciser le rôle. L'acquisition des objets répond-elle à un besoin préexistant, ou témoigne-t-elle au contraire d'un apport exogène de l'idée véhiculée par les artefacts? Les deux thèmes qui sont abordés ici demandent des réponses nuancées, s'appuyant sur la tradition régionale autant que sur les particularismes locaux.

#### Guerre

La présence d'un nombre substantiel de fragments d'armes sur le site de Lattes est un fait relativement nouveau pour les fouilles d'habitat en Languedoc, même si des observations de plus en plus nombreuses montrent aujourd'hui que le fait n'est pas isolé. En archéologie funéraire, l'attention des chercheurs a été au contraire très tôt attirée par ces armes, bien représentées dans la région (Saint-Venant 1897; Barruol-Sauzade 1969; Py 1981). L'armement est attesté dans les tombes du Languedoc oriental dès le VIIe s. av. notre ère et apparaît fréquemment dans le dépôt funéraire, avec plus ou moins d'importance selon les régions, jusque vers le milieu du Ier s. av. notre ère. Diverses interprétations ont été avancées pour en expliquer le dépôt: au premier âge du fer, A. Nickels y voit l'expression de la menace que représente, pour les indigènes, la fréquentation de plus en plus assidue des régions littorales par les Grecs; pour la fin du deuxième âge du fer, M. Bats propose de son côté un classement des sépultures de la région nimoise qui met en évidence une diminution régulière des tombes à armes entre le milieu du IIe et le milieu du Ier s. av. notre ère (Bats à paraître), mais cette analyse n'a été exploitée jusqu'à présent que dans le cadre de recherches plus générales sur l'occupation du sol en milieu rural (Fiches 1988). Quel est l'apport des fouilles de Lattes dans cette problématique?

Dans les trois zones concernées, les armes représentent au IIIe s. un pourcentage significatif des petits objets (jusqu'à 6%) (fig. 17-24), mais sur une courbe pondérée elles ne font plus que des apparitions sporadiques, à part dans les périodes anciennes (fig. 17-25). Le fait marquant est donc la banalité relative de tels fragments dans les niveaux du –IIIe/début –IIe s., puis leur réapparition aux cours des périodes suivantes, mais alors de façon discontinue. Comme l'a noté plus haut C. Tendille, tous les éléments de la panoplie traditionnelle sont représentés (épée, lance et bouclier), à l'exception du casque. D'un point de vue typologique enfin, il s'agit des armes classiques de l'époque: l'orle de bouclier, qui tend à disparaître dans le courant du –IIe s., est attestée ici avec une gouttière large qui correspond bien aux types de la fin

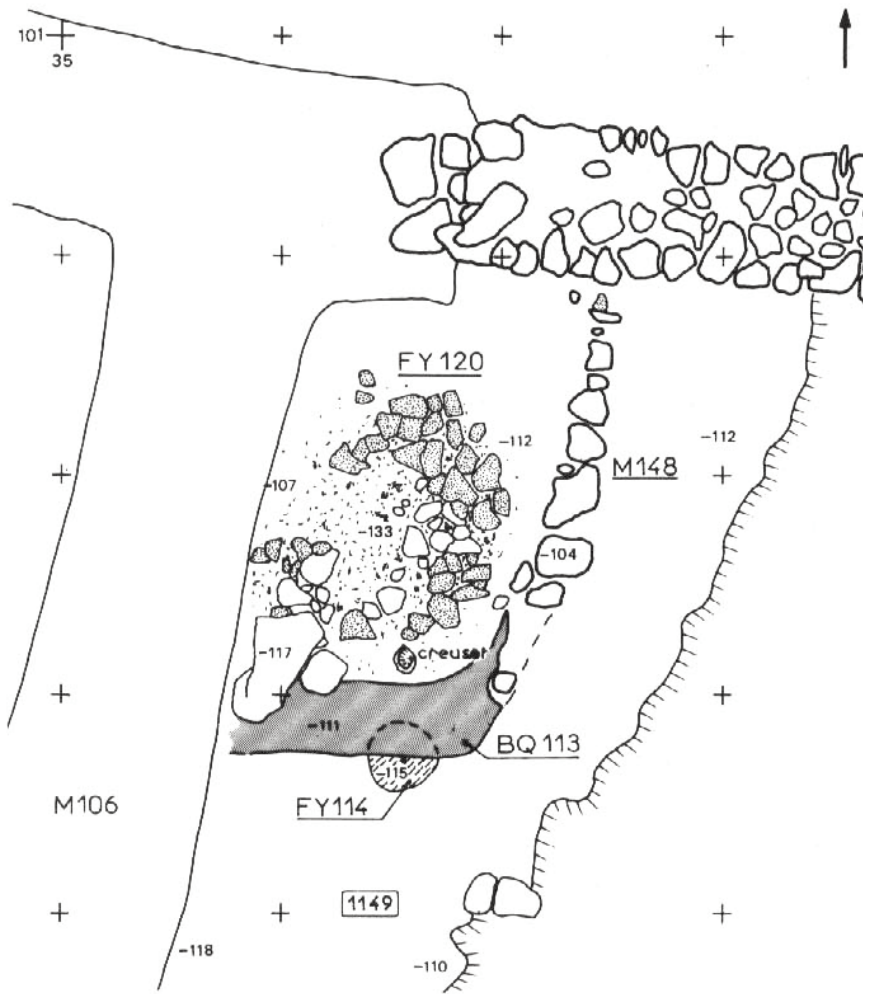


- 17-21 : Courbe (pondérée) des meules dans les zones 1, 3 et 4-nord de Lattes; en trait plus épais, courbe des macro-restes de céréales établie par R. Buxó.

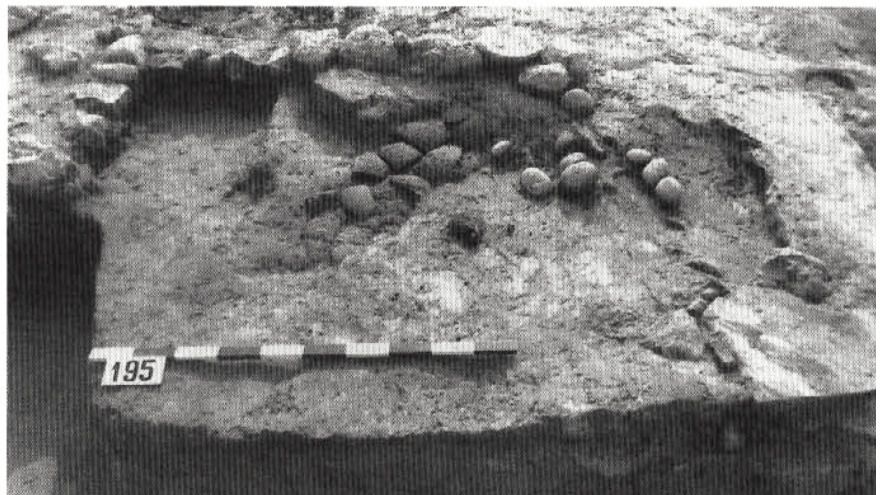
du -IIIe et de la transition -IIIe/-IIe s. (Rapin-Brunaux 1988, 38); les deux contextes du troisième quart du -IIIe s. confirment cette chronologie. Les fragments de pointes de lance sont plus atypiques; en revanche, le fragment de pièce de suspension de fourreau de la zone 4 (fig. 11-6, n° 476, phase 4nB, vers +1/+50) est un objet du milieu ou de la seconde moitié du IIe s., retrouvé dans un niveau remanié. Une chronologie semblable peut être retenue pour le petit talon de lance de la zone 4 (fig. 11-3, n° 102, phase 4nE, vers -75/-50), qui trouve des parallèles dans les derniers niveaux de Gournay, et se rattache donc aux séries de la deuxième moitié du IIe s. au plus tard (Rapin-Brunaux 1988, pl. LIII, 1883, 1900; LIV, 2197..., etc.).

Les armes recueillies dans les niveaux du -Ier s. apparaissant donc en situation résiduelle, l'ensemble pourrait dater d'une période n'excédant pas un siècle, entre la deuxième moitié du -IIIe s. et la deuxième moitié du -IIe s. Confrontée aux datations admises pour les tombes à armes de la même région, cette mise au point devrait déboucher sur un examen critique de ces dernières, discussion qui n'a évidemment pas sa place ici. En attendant les résultats d'une telle enquête, signalons seulement la distorsion, signalée par plusieurs auteurs, entre les datations "tardives" proposées pour les sépultures méridionales et la chronologie admise par les spécialistes de l'armement protohistorique.

L'écart pourrait-il s'expliquer en Gaule méridionale par l'existence d'une production régionale non reconnue jusqu'à ce jour? A priori, c'est peu vraisemblable, même si tous les éléments nécessaires sont présents: abondance du minerai, maîtrise technologique des procédés de réduction et de forge (on l'a vu sur le site même de Lattes). On ne peut cependant regrouper dans une même analyse, comme on le fait généralement, l'acquisition des parures et des armes "celtiques" par les populations méridionales. Nous avons vu plus haut que si les premières font l'objet de copies locales bien diffusées dans le Midi, il s'agit dans la plupart des cas d'objets ne recourant qu'à une technique sommaire: les maillons des chaînes-ceintures, par exemple, peuvent être considérées comme une version simplifiée des modèles suisses et bavarois,



• 17-22 : Plan du foyer à vocation métallurgique (?) FY 120.



• 17-23 : Vue du même foyer en cours de fouille, prise de l'Ouest.

dont elles ne comportent ni les multiples appendices et moulurations, ni le décor émaillé. La production méridionale des bracelets en verre se signale elle aussi par son extrême simplicité. Pour les armes, on ne distingue à ce jour aucune différence entre les objets du Midi et ceux de la Gaule Chevelue; on peut donc, jusqu'à preuve du contraire, les considérer comme des importations septentrionales.

Ce rapide survol, s'il pose plus de questions qu'il n'en résout, a surtout pour ambition de définir plus clairement les éléments du débat: l'interprétation des tombes à armes ne peut être abordée, comme cela a été le cas jusqu'à présent, avant que les armes elles-mêmes n'aient fait l'objet d'une étude plus précise; et la présence, à Lattes, d'armes nette-

ment antérieures à la création de la *Provincia*, doit être replacée dans le cadre régional et local: qui utilisait ces armes et dans quel but ?

Un dernier point —et non des moindres— reste en effet à éclaircir. Il est hors de doute que les Celtes ont acquis dans la fabrication des armes une réputation dont les auteurs Romains sont allés jusqu'à se faire l'écho, mais de ce fait, rien ne prouve que les indigènes aient été dans le Midi les seuls utilisateurs d'épées si généralement appréciées. Dans la mesure où on ne connaît pas d'épée spécifiquement romaine avant l'époque triumvirale (la seule exception serait une découverte récente de Délos, si l'on accepte le *terminus ante quem* de -69 proposé par les fouilleurs: BCH CXI, 1987, 637-639), il faut se demander si l'armée romaine de l'époque

de Marius, par exemple, n'utilisait pas elle aussi les épées celtiques. Cette hypothèse semble confortée par l'absence de toute épée romaine dans les contextes où on devrait logiquement en rencontrer, comme les fossés d'Alésia (Duval 1987). Dans ces conditions, on ne pourrait interpréter systématiquement en termes d'antagonisme monde indigène/monde gréco-romain les découvertes d'épées (forcément) gauloises dans les tombes et sur les habitats languedociens.

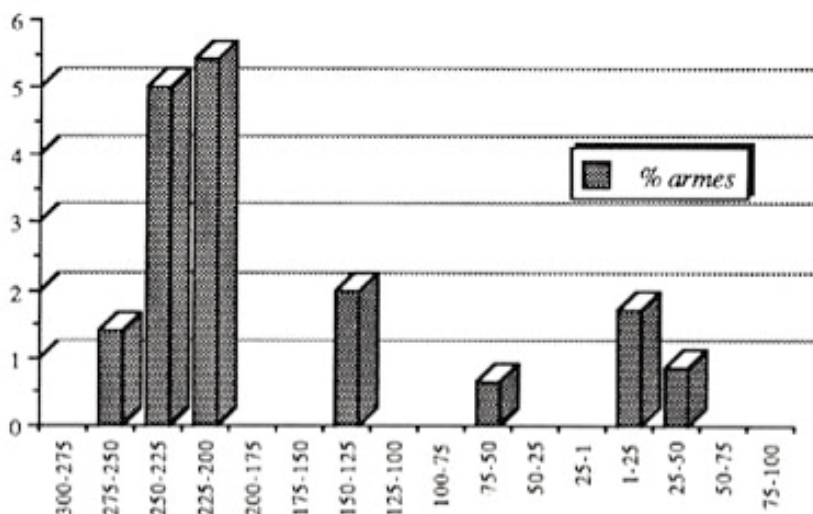
### Religion

Le domaine des pratiques cultuelles et religieuses, de nature essentiellement intellectuelle, ne se traduit que très partiellement dans des actions laissant une trace durable; et parmi ces dernières, rares sont celles qui échappent à l'évolution des croyances, facteur aggravant la simple érosion du temps — qui absorbe, on le sait, la plus grande partie des documents pouvant physiquement se transformer en vestige archéologique...

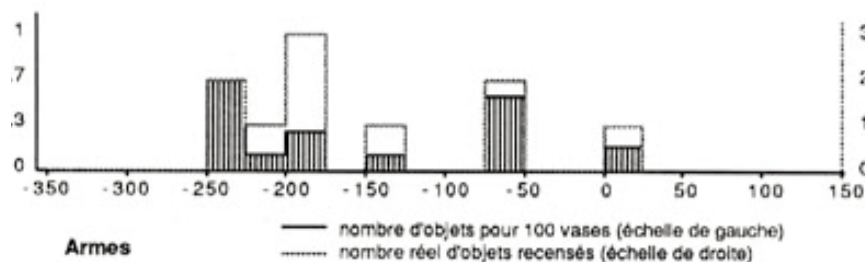
De ce fait, et quelle que soit leur attirance pour ce thème, les archéologues et les historiens n'ont que rarement l'occasion de se consacrer à ce domaine. Les données disponibles en Languedoc, certaines récemment publiées (grottes-sanctuaires, dépôts votifs sous l'habitation) (Py 1978, 328; Fiches 1986, 123) évoquent des rites de conciliation et d'attachement à la Terre; le dépôt propitiatoire attesté à Ensérune, Ambrussum et Nages transpose peut-être, en sacrifiant l'animal, l'image du serpent qui, à Rome, accompagne très généralement l'autel des Lares domestiques.

Plusieurs dépôts de Lattes (enfouissement d'un vase percé, dépôt d'oiseau...) confirment l'existence régionale de ces pratiques liées à des croyances collectives (elles sont examinées en détail *infra*, chap. 19); sans doute faut-il considérer dans le cadre de ces mêmes activités le tripode (?) en argile n° 40 de la zone 3 (phase 3D2b, vers -200/-275). Alors que les dépôts représentent des actes ponctuels liés à des événements peu fréquents (installation d'une maison, réfection, naissance?), cet objet pourrait témoigner de pratiques cultuelles plus régulières; force est de constater qu'il demeure pour le moment isolé.

Il faut attendre une période nettement



• 17-24 : Evolution des armes de Lattes par rapport aux petits objets.



• 17-25 : Courbe pondérée des armes de Lattes par rapport à la céramique.



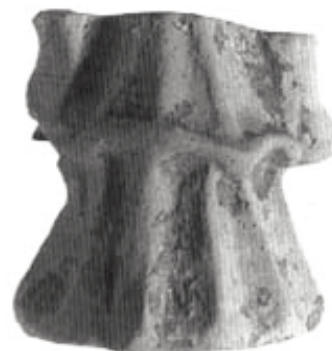
plus tardive pour rencontrer un autre objet relatif à une croyance religieuse; pour le Haut-Empire, nous ne disposons encore que de la statuette en terre cuite, incomplète, de la zone 4 (fig. 11-6, n°474, phase 4nB, vers +1/+50) (fig. 17-26). Avec son argile orangée à jaune clair, son engobe blanc, elle se rattache à une production méridionale encore très mal connue, bien que des statuettes de ce genre apparaissent fréquemment dans les sépultures gallo-romaines du montpellierais. Elle représente la partie inférieure d'un personnage féminin, vêtu à la mode classique, et adopte donc un type importé qui semble inconnu sur les sites régionaux avant l'époque impériale. Malgré une documentation modeste, le contexte local nous autorise donc à opposer l'autonomie des pratiques religieuses indigènes, restées ancrées dans une tradition sans doute millénaire tout au long de l'Age du Fer, à l'irruption brutale des cultes gréco-romains au début du Haut-Empire.

17.6. Conclusion

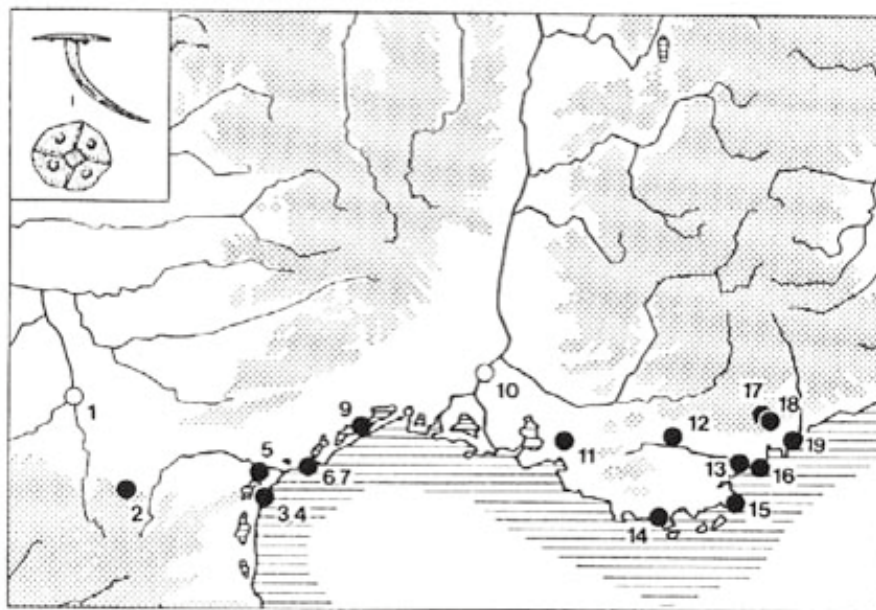
La fouille des îlots 1, 3 et 4 nord de Lattes ne concerne qu'une période limitée de l'habitat antique sur ce gisement; elle ne peut prétendre fournir un échantillon représentatif de la vie lattoise que pour la partie centrale de cette période d'occupation, soit du milieu du IIIe s. à la fin du Ier s. avant notre ère.

Dans ces limites, les petits objets constituent un apport documentaire de premier ordre à notre connaissance du site, mettant à notre disposition deux séries d'informations:

- d'un point de vue qualitatif, certaines séries (par exemple les parures) sont d'ores et déjà comparables aux ensembles les plus importants du Midi protohistorique, comme Nages ou Entremont, et sont appelées à servir de base de référence à l'étude évolutive de ces mobiliers dans des contextes bien datés. Dans cette optique, le site de Lattes, largement ouvert comme tout le littoral méditerranéen aux apports du monde celtique, se distingue par les contacts qu'il noue au Sud, grâce à la voie maritime, avec les mondes punique et ibérique, grec et romain. C'est donc un point de contact susceptible de nous fournir des associations extrêmement précieuses non seulement sur le plan chronologique, mais aussi



• 17-26 : Statuette en terre cuite (cliché C. Maccotta).



• 17-27 : Carte de répartition des clous destinés à la fixation du doublage des bateaux. 1. Prov. incertaine, coll. à Toulouse (cité par Feugère 1981, p. 156); 2. Bélesta, Le Mayne (Ariège) (*ibid.*, p. 156 et n. 160) 3. Gruissan, Gis. D du Grand-Bassin (Aude) (Solier et al. 1981, p. 115, tabl. p. 116; fig. 50, p. 116); 4. Gruissan, St-Martin-le-Bas (Aude) (prosp. et coll. G. Fédière, Béziers); 5. Narbonne, La Malautié (Aude) (H. Rouzaud, *Cahier III*, inédit, p. 87, fig.); 6. Vendres, Montée de Jausan (Hérault) (prosp. et rend. P. Abauzit); 7. Vendres, La Yole (Hérault) (*id.*) 8. Vias, L'Estagnol (Hérault) (prosp. et rend. A. Lenglard, Vias); 9. Lattes, Saint-Sauveur (Hérault); 10. Prov.? (anc. coll. Noël Biret, Musée Calvet, Avignon); 11. Bouc-Bel-Air, Le Baou-Roux (B.-du-Rh.) (cité par Feugère 1981, p. 156, note 139); 12. Cabasse, nécr. de la Guérine, tombe 15 (Var) (Bérard 1980, p. 41 n° 215); 13. Fréjus, Villeneuve (Var) (Feugère 1981, n° 137-168); 14. Hyères, L'Almanarre (Var) (*ibid.*, cité p. 156, n. 138); 15. Le Lavandou, épave de Cavalair (Var) (G. Charlin et al., *Archaeonautica* 2, 1978, p. 54; fig. 25, p. 52 n° 11-13); 16. Le Dramont, épave D (Var) (24 ex. dans un panier : J.-P. Joncheray dans *Cah. Arch. Sub.* IV, 1975, p. 10 et pl. II, 9); 17. Le Mousteiret, ex. en fer (Alpes-Mar.) (Rogers 1974); 18. La Garde, ex. en fer (Alpes-Mar.) (Rogers 1974); 19. Villeneuve-Loubet, Vaugrenier (Alpes-Marit.) (Olivier-Rogers 1978, p. 183); 20. Settefinestre (Fama 1985, pl. 62, 1; periodo III: Ile s. et première moitié IIIe s.); 21. Luni (Frova (dir.) 1977, p. 321, pl. 175, fig. 2, 5 et 6); 20. Nemi (Italie) (Ucelli 1940).

économique.

– d'un point de vue quantitatif, le site de Lattes est le lieu idéal où tester en vraie grandeur les méthodes de gestion de quantités importantes de mobilier; à l'heure où se développent les grandes fouilles urbaines, de plus en plus souvent prises en charge par des équipes pluridisciplinaires, cette dimension devient essentielle. C'est la raison pour laquelle l'exploitation statistique a été particulièrement développée dans cette contribution: l'étude du mobilier des campagnes de fouilles ultérieures dira si les tendances révélées par cette première approche peuvent être confirmées.

Il ne peut en effet s'agir, à partir de l'exploitation des données de fouilles de trois zones, que d'une première évaluation des méthodes que le site de Lattes permet de mettre au point et de perfectionner, des pro-

blématiques qu'il va nous autoriser à traiter. Dans une région où les fouilles sont déjà nombreuses, la recherche d'aujourd'hui peut se développer sur des acquis qui représentent son meilleur atout. Cette "synthèse", pour incomplète qu'elle soit, montre déjà que des questions inaccessibles aux chercheurs, il y a seulement quelques années, peuvent être traitées ici avec succès.

Ville de bord de mer (fig. 17-27), Lattes est le siège d'une communauté étroitement liée à son terroir. Entre l'établissement de contacts à longue distance, auxquels l'agglomération doit peut-être sa raison d'être, et la vie quotidienne de pêcheurs ou d'artisans, il y a toute la distance qui sépare les deux pôles d'une société sans doute fortement hiérarchisée. Ces lattois si différents sont-ils liés par des rapports d'intérêt, d'autorité? Ces facettes multiples d'une même communauté, révélées

en première approche par notre étude des petits mobiliers, seront peut-être mises en évidence et illustrées à l'avenir par l'organisation même des structures de l'habitat. C'est à la fois l'un des défis et l'un des espoirs de la fouille en cours, dont les progrès annuels précisent constamment la physionomie du site: un port actif, fréquenté par les principaux peuples de Méditerranée occidentale, mais aussi une ville ancrée dans la tradition indigène régionale\*.

\* L'auteur adresse tous ses remerciements à MM. P. Abauzit (Béziers), J. Bussière (Castelnaud/G.), L. Chabot (Les Pennes-Mirabeau), J.-P. Joncheray (Fréjus) et A. Rapin (Compiègne), pour les informations et les commentaires qu'ils ont bien voulu lui adresser à propos des petits objets de Lattes.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amann 1977** : A.-H. Amann, Le matériel archéologique préromain découvert au Mont-Garou (Commune de Sanary, Département du Var), Toulon, 1977.
- Arcelin 1979** : P. Arcelin, La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône). *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, 133-154.
- Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le Port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier, 1974.
- Barruol-Py 1978** : G. Barruol, M. Py, Recherches récentes sur la ville antique d'Espéyran à Saint-Gilles-du-Gard, *RANXI*, 1978, 19-104.
- Barruol-Sauzade 1969** : G. Barruol, G. Sauzade, Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du Ier siècle av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône. *Rev. Et. Lig.* 35, 1969 (*Hommage à F. Benoît, III*), Bordighera 1972, 15-89.
- Bats et al. 1986** : M. Bats, J.-C. Bessac, L. Chabal, C.-A. de Chazelles, J.-L. Fiches, P. Poupet et M. Py, *Enregistrer la fouille archéologique. Le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)*, Lattes, 1986.
- Bats à paraître** : M. Bats, Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux IIe-Ier s. av. J.-C., problèmes de datation et de chronologie. Communication à la table-ronde *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques*, Valbonne 1986.
- Béal 1983** : J.-C. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983.
- Bérard 1980** : G. Bérard, La nécropole de la Guérine à Cabasse (Var), *RANXIII*, 1980, 19-64.
- Brun 1977** : J.-P. Brun, *Recherches sur les villages gallo-romains situés à l'Est de Toulon, coll. C. Bottin* (Mém. Maîtrise inédit), Aix-en-Provence, 1977.
- Buxó 1989** : R. Buxó i Capdevila, Semences et fruits. Recherches sur les données carpologiques dans les niveaux antiques de Lattes: les procédures expérimentées sur la fouille. *Lattara 2*, 1989, 73-82.
- Castro Curel 1976** : Z. Castro Curel, Piezas discoidales en yacimientos del N.E. de Cataluña, *Cypselia II*, 1976, 173-195.
- Crozet-Py 1973** : F. Crozet et M. Py, Chenets du Deuxième Age du Fer en Vaunage et à Villevieille, Gard, *CLPA 22-23*, 1973-1974, 167-208.
- Déchelette 1914** : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, 3, Paris, 1914.
- Duval 1987** : A. Duval, Les armes d'Alésia au Musée des Antiquités Nationales, *Rev. Hist. des Armées 2*, 1987, 56-62.

- Fama 1985** : M.-L. Fama, *Metallo*, in A. Ricci (dir.), *Settefinestre, una villa schiavistica nell'Etruria romana*, Modena, 1985, 233-238.
- Feugère 1981** : M. Feugère, Découvertes au quartier de Villeneuve, Fréjus (Var), *Doc. Arch. Mérid.* 4, 1981, 137-168.
- Feugère 1985** : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* (suppl. 12 à la *RAN*), Paris, 1985.
- Feugère 1986** : M. Feugère, Autres objets non céramiques. *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)* (DAF, 5), J.-L. Fiches (dir.), Paris, 1986, 96-112.
- Feugère-Py 1989** : M. Feugère, M. Py, Les bracelets en verre de Nages (Gard) (*Les Castels*, fouilles 1958-1981). *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 153-167.
- Feugère à paraître** : M. Feugère, Le verre protohistorique dans l'Est de la France. *Les Celtes dans l'Est de la France*, sous la dir. de J.-P. Milotte, à paraître.
- Fiches 1986** : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)* (DAF, 5), Paris, 1986.
- Fiches 1989** : J.-L. Fiches, Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (IIIe-Ier siècles avant notre ère). *Mélanges P. Lévêque*, Paris 1989.
- Forbes 1964** : R.J. Forbes, *Studies in ancient technology*, vol. IV, 2e éd., Leyde, 1964.
- Frova (dir.) 1977** : A. Frova (dir.), *Scavi di Luni, II. Relazione delle campagne di scavo 1972-1974*, Rome, 1977.
- Gantès 1979** : L.-F. Gantès, Note sur quelques fibules et bracelets de style celtique trouvés sur l'oppidum de la Teste-Nègre aux Pennes, Bouches-du-Rhône, *Bull. Arch. de Provence* 3, 1979, 38-46.
- Gracia Alonso 1982** : F. Gracia Alonso, Ordenacion tipologica del instrumental de pesca en bronce ibero-romano. *Pyrenae* 17-18, 1981-82, 315-328.
- Guillaumet 1984** : J.-P. Guillaumet, *Les fibules de Bibracte. Technique et typologie* (CRTGR, 10), Dijon, 1984.
- Haevernick 1960** : T.-E. Haevernick, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.
- Haevernick 1978** : T.-E. Haevernick, Urnenfelderzeitliche Glasperlen. Ein Bestandsaufnahme. *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte* 35, 1978, 145-157.
- Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, 180), Paris, 1980.
- Krämer 1985** : W. Krämer, *Die Grabfunde von Manching und die latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern* (Die Ausgrabungen in Manching, Bd. 9), Wiesbaden, 1985.
- Nickels 1989** : A. Nickels, *Agde, la nécropole du premier âge du fer* (suppl. 19 à la *RAN*), Paris, 1989.
- Olivier-Rogers 1978** : A. Olivier, G.-B. Rogers, Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes), *RAN* XI, 1978, 143-194.
- Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (fouilles 1958-1974)* (35e suppl. à *Gallia*), Paris, 1978.
- Py 1981** : M. Py, *Recherches sur Nîmes préromaine. Habitats et sépultures* (41e suppl. à *Gallia*), Paris, 1981.
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara* 1, 1988, 65-146.
- Py 1989** : Environnement et archéologie de Lattes. Esquisse d'un bilan. *Lattara* 2, 1989, 123-134.
- Rapin-Brunaux 1988** : A. Rapin, J.-L. Brunaux, *Gournay II. Boucliers, lances, dépôts et trophées*, Paris, 1988.
- Rogers 1974** : G.-B. Rogers, Routes romaines et archéologie subaquatique, ou une histoire de clous. Rencontre d'archéologie sous-marine de Fréjus-Saint-Raphaël, Fréjus, 1974, non paginé.
- Saint-Venant 1897** : J. de Saint-Venant, Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du bas-Rhône, spécialement dans le Gard. *Bull. Com. Trav. Hist.* 1897, 481-531, pl. X-XI.
- Salviat 1987** : F. Salviat, La sculpture d'Entremont, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, 165-208.
- Solier et al. 1981** : Y. Solier et al., *Les épaves de Gruissan* (Archaeonautica), 1981.
- Tendille 1978** : C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nîmoise, *Doc. Arch. Mérid.* 1, 1978, 77-112.
- Sternberg 1989** : M. Sternberg, La consommation du poisson à Lattes (IIIe-Ier s. av. n. è.). Méthode d'étude et premiers résultats. *Lattara* 2, 1989, 101-120.
- Tendille 1979** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: les bracelets, *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, 61-79.
- Tendille 1980** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: autres objets de parure et d'habillement (III), *Doc. Arch. Mérid.* 3, 1980, 95-124.
- Tendille 1981** : C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: instruments de toilette et vaisselle (IV), *Doc. Arch. Mérid.* 4, 1981, 61-82.
- Ucelli 1940** : G. Ucelli, *Le Nave di Nemi*, Rome, 1940.
- Viollier 1916** : D. Viollier, *Les sépultures du Second Age du Fer sur le Plateau Suisse*, Genève, 1916.





## Considérations sur la circulation monétaire

par Michel Py

### 18.1. Préliminaires

Il ne s'agit bien entendu pas, dans le cadre de cette publication de fouille, de mener une étude numismatique complète des découvertes monétaires de Lattes: ce bilan viendra à terme, lorsque les fouilles programmées seront plus largement analysées, lorsque également on pourra mettre les documents numismatiques en relation avec les autres données d'économie. Les considérations proposées ici ont seulement pour but de souligner l'apport des fouilles en question à la connaissance de la circulation monétaire sur le site entre le III<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è., tant du point de vue de la chronologie qu'en ce qui concerne la répartition topographique des trouvailles en rapport avec les autres observations de terrain.

Les monnaies lattoises ont déjà fait l'objet de plusieurs articles. Les premiers concernaient la découverte de trois trésors au lieu-dit Saint-Sauveur: *trésor 1*, en 1965, environ 2000 oboles massaliètes (1); *trésor 2*, en 1966, 993 oboles massaliètes (2); *trésor 3*, en 1967, 853 monnaies à la croix en argent et un potin (3). Vint ensuite, outre trois études partielles (4), un inventaire des 531 monnaies recueillies dans l'habitat de 1964 à 1975, en "stratigraphie" ou en surface (5). Ces publications sur les découvertes du Groupe Archéologique

Painlevé antérieures à l'ouverture des fouilles programmées dont il est ici question, sont cependant loin d'épuiser le sujet, puisqu'on estime à environ deux mille les monnaies retrouvées par ces mêmes fouilleurs dispersées dans l'habitat, notamment dans le "sondage 26" (6).

J'envisagerai ici la signification des 274 monnaies dont l'inventaire a été donné plus haut (îlot 1: chapitre 4; îlot 3: chapitre 8; îlot 4-nord: chapitre 12) sous deux aspects: émissions et chronologie, répartition temporelle et spatiale.

### 18.2. Les émissions monétaires et leur chronologie

Les deux premiers apports attendus des fouilles récentes, en ce qui concerne le numéraire, concernent d'une part l'inventaire des espèces en circulation, qu'elles complètent; et d'autre part la chronologie des différentes émissions attestées, qu'elles confirment ou renouvellent sur certains points: ce dernier aspect se révélant particulièrement intéressant du fait de la précision des stratigraphies relevées à Lattes et des datations qui leur sont associées, et du fait également des incertitudes qui planent encore bien souvent sur la chronologie des émissions préromaines. Abordons ces

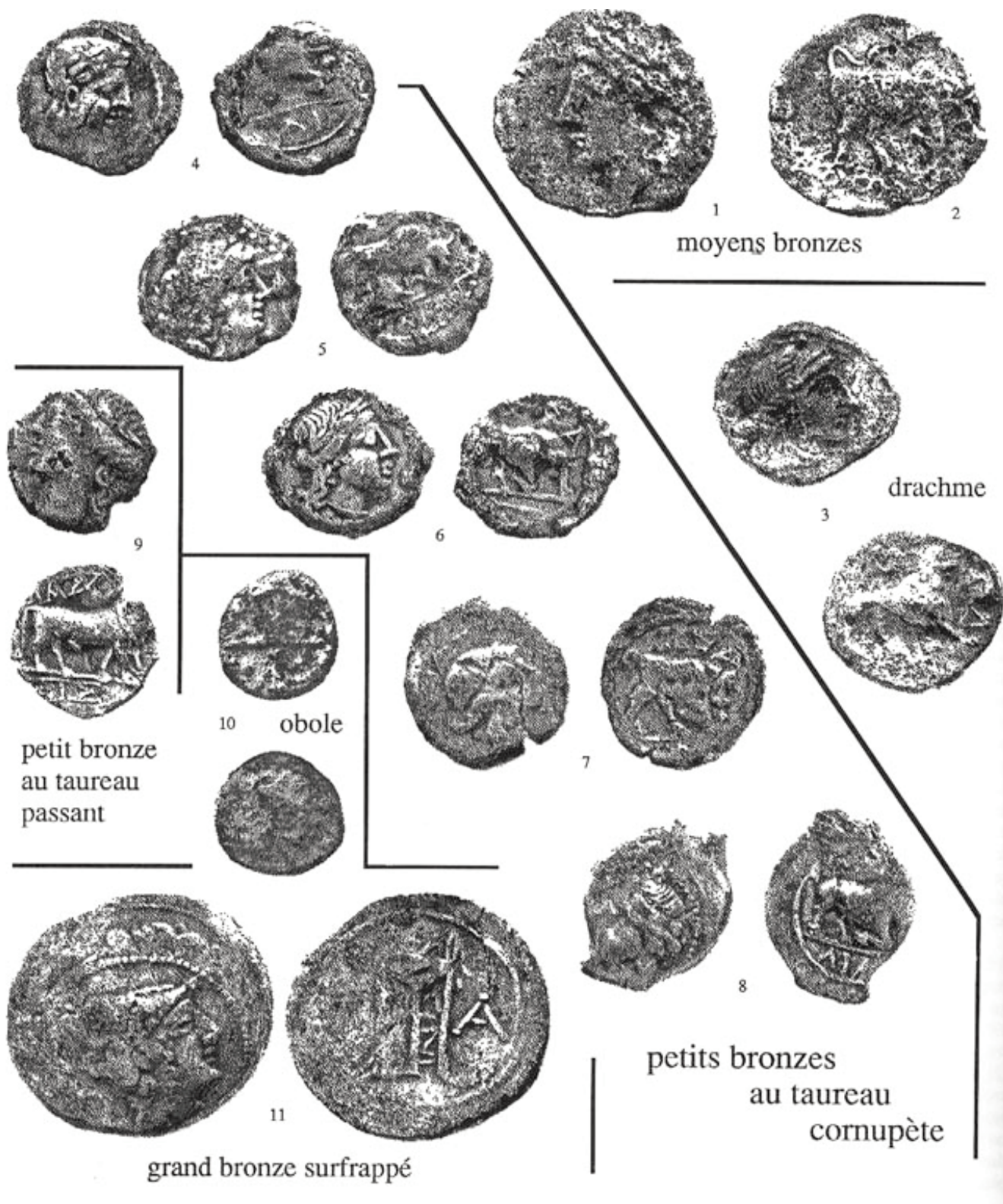
différents points par grands foyers émetteurs.

#### 18.2.1. Émissions de Marseille

A tout seigneur tout honneur: commencer par Marseille s'impose dans notre cas, vue la prépondérance tout à fait remarquable du numéraire massaliète sur le site. Les types sont divers (fig.18-1) et inégalement représentés.

##### – Rareté des émissions d'argent

Une première remarque s'impose: les émissions d'argent de Marseille, pourtant assez répandues en Languedoc oriental, sont très peu représentées dans notre lot: tout juste une drachme (4nE:4060) (7), 4 oboles (1C1c:1229; 1C1d:1233; 1B2:1049; 4nE:4060) et une probable héli-obole (4nE:4060). Ce qui, sur 180 monnaies de Marseille répertoriées, représente peu de choses (8). Rien d'original non plus sur le plan typologique et chronologique. La drachme est dans un contexte tardif (-75/-50); les oboles, toutes à la roue, se répartissent entre la fin du III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. n. è. Elles appartiennent à des séries légères, sauf l'exemplaire le plus ancien (1C1c:1229), qui avec 0,85 g s'assimile à la série lourde des oboles à la roue et à la tête d'Apollon (dite de 0,78 g), remplacée ensuite



• 18-1: Quelques types monétaires circulant à Lattes: émissions de Marseille (échelle 2:1).



(vers 300 ou au cours du IIIe s.?) par la série dite de 0,62 g (9).

– *Abondance relative des moyens bronzes*

C'est l'un des caractères du lot étudié, les moyens bronzes sont abondants: 34 exemplaires identifiés, soit 12,4% des monnaies et 18,8% des massaliètes (10). Il est vrai que parmi eux, 10 se trouvaient réunis dans le pécule de la salle 9 de l'îlot 4-nord (4nF:4357).

Cette abondance n'est pas sans rapport avec l'ancienneté de leur apparition —vers –225 (1C1e:1235) (11)— et la durée de leur circulation —jusqu'à l'époque romaine (4nB:4271, 4275)—. Leur période de diffusion maximum est la fin du IIIe et le IIe s., tandis que leur fréquence diminue régulièrement au cours du Ier s. av. n. è. (fig. 18-2, A).

Les poids (si l'on excepte un exemplaire très usé de 1,68 g) sont compris entre 2,16 et 6,31 g (moyenne: 4,07 g), les modules entre 16 et 21 mm (fig. 18-2, B et C).

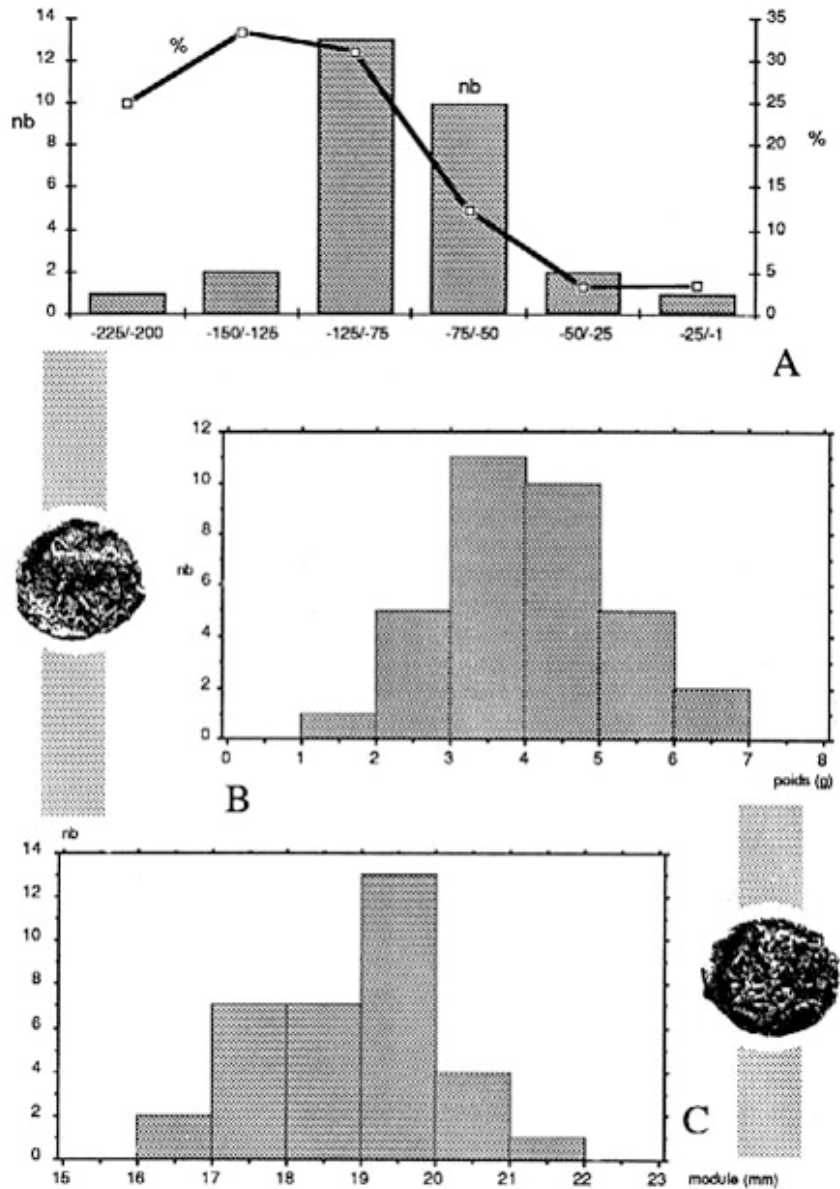
– *Un grand bronze surfrappé*

Parmi les exemplaires intéressants figure un grand bronze au taureau cornupète (BN1475-1602) (inv.3009-4-2) qui a été re-frappé en bronze au trépied (BN1883-1921) (fig. 18-1, n°11). De nombreux exemplaires de ce type ont été signalés (12). Notre spécimen —au demeurant peu usé— se trouve dans une couche du deuxième quart du IIIe s. av. n. è. Cette date correspond à l'option d'H. Rolland qui faisait remonter le début de l'émission au IIIe s. (13). Elle rend caduque l'hypothèse de L. Chabot qui y voyait une émission tardive (14).

– *Petits bronzes au taureau cornupète: l'espèce dominante*

Les petits bronzes de Marseille au taureau cornupète (fig. 18-1, n°4-8) représentent l'espèce dominante des couches préromaines de Lattes, et même des couches augustéennes et postérieures, où leur présence régulière montre qu'ils continuent de circuler.

Globalement, les 135 petits bronzes au taureau cornupète représentent 49,2% des monnaies étudiées, et 75% des monnaies de



• 18-2: Moyens bronze de Marseille: A: nombre et pourcentage parmi les monnaies par époque; B: répartition des poids; C: répartition des modules.

Marseille (15). Dans le temps, le nombre de ces monnaies suit l'accroissement de la masse monétaire en circulation, mais la proportion qu'elles représentent dans le numéraire augmente sensiblement au Ier s. av. n. è., où elles représentent de 50 à 60% des pièces en circulation (fig. 18-3, A). La place importante des petits bronzes dans l'évolution du numéraire massaliète est bien mise en évidence par le graphique de la fig. 18-4.

Notons que le petit bronze au taureau cornupète est présent dans l'îlot 3 dès le troisième quart du IIIe s., et dans l'îlot 1 au premier quart du IIe s.: cette chronologie d'apparition est semblable à celle des moyens bronzes au même motif de revers, et confirme l'hypothèse d'une division. Elle semble contredire en tout cas la mise en parallèle avec la création du système oncial romain (vers 140 av. n. è.) proposée par Cl. Brenot (16).

L'étude typologique de ces pièces reste à faire dans le détail (17). Pour la métrologie, les poids sont compris entre 0,42 et 3,7 g (moyenne: 1,90 g), les modules entre 10 et 16 mm (fig. 18-3, B et C). Curieusement, le poids moyen, assez faible au IIIe-IIe s. (où il est vrai qu'on se base ici sur un nombre réduit de pièces), a tendance à s'élever au cours du Ier s. av. n. è. (fig.18-3, D).

#### – Deux petits bronzes au taureau passant

Les petits bronzes au taureau passant (BN1924-1946, 1954-1956) (fig.18-1, n°9) sont rares: deux exemplaires seulement ont été recueillis, dans la même couche (4nE:4060). Ils sont dans un contexte du deuxième quart du Ier s. av. n. è., ce qui correspond à la date d'émission retenue par G. Gentric (première moitié du Ier s.) (18). Notons que cette variété est également peu représentée dans le lot de monnaies de Lattes étudié par J.-C. Richard en 1978 (3 ex. sur 531).

#### 18.2.2. Emissions nimoises

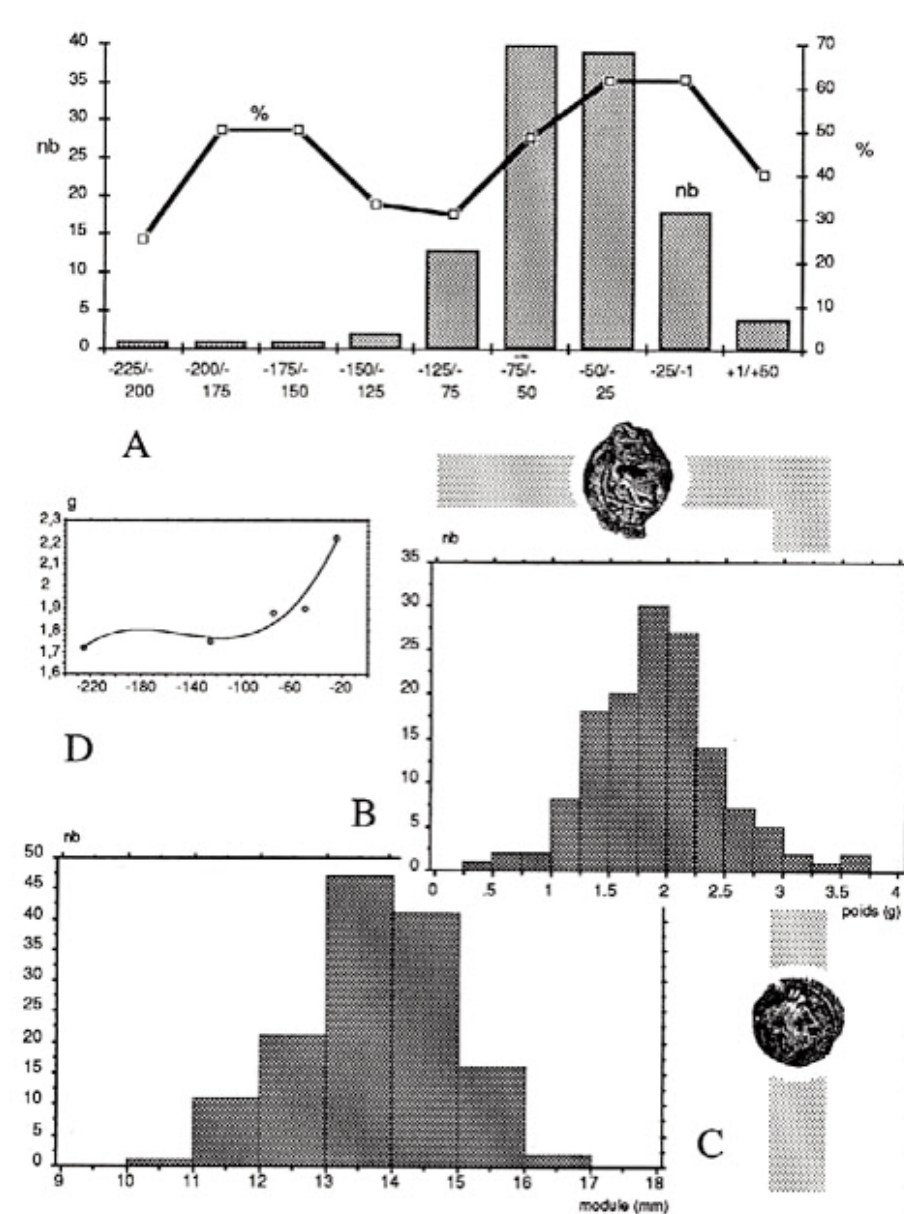
Les monnaies de Nîmes sont bien moins nombreuses: 22 au total, soit 8% des monnaies étudiées. Elles se répartissent en trois types.

Avec 12 exemplaires (19), le groupe des petits bronzes au sanglier à légende NAMA-ΣAT (fig. 18-5, n°1-4) est le plus fourni. Les premières attestations remontent au dernier quart du IIe s. et au début du Ier s. (3C2:3259; 4nF:4099 et 4240), ce qui confirme une émission antérieure aux années 70, déjà établie par les fouilles de Nages (20). Mais ces pièces circulent encore longtemps, en fait ici jusqu'au troisième quart du Ier s.

Plus rares (4 exemplaires) (21), les bronzes VOLCAE AREC (fig.18-5, n°5-6) sont aussi d'apparition plus tardive: dans le lot que nous étudions, pas avant le milieu du Ier s. (4nD:4139, 4280), ce qui au demeurant n'exclut pas un début de frappe légèrement plus ancien (22).

Enfin, les as coloniaux (fig.18-5, n°7), au nombre de 6, sont surtout représentés par leur variante récente (type 3).

Globalement, le monnayage nimois est à Lattes dans des quantités nettement inférieures à celles observées dans les sites protohistoriques des environs de Nîmes (23).



• 18-3: Petits bronze de Marseille: A: nombre et pourcentage parmi les monnaies par époque; B: répartition des poids; C: répartition des modules; D: évolution des poids moyens par époque.

#### 18.2.3. Autres émissions de Gaule méridionale

Dix huit monnaies appartiennent à d'autres séries de Gaule méridionale.

a) Parmi elles tout d'abord, des imitations de monnaies de Marseille: une imitation en

bronze de l'obole à la roue (4nA:4001), et au moins quatre petits bronzes imitant la pièce au taureau cornupète (24), souvent à légende dégénérée (3A:3080, 4nE:4250, 4nD:4280). L'un d'entre eux est particulier (4nF:4239), puisque le revers est complètement inversé: taureau à gauche, légende ΜΑΣΣΑ/ΑΙΑ écrite de droite à gauche, comme si le coin avait été

calqué directement, sans transposition, sur le modèle (fig.18-6).

b) Vient ensuite la série des monnaies à la croix (fig. 18-7, n°1-4), forte de 12 exemplaires (25). La plus ancienne attestation est de la fin IIe-début Ier s. (4nF:4450). Il s'agit d'une pièce relativement lourde (3,05 g). Sans doute faut-il attribuer à la même époque (IIe s.) un exemplaire hors contexte (4nA:4001), de 3,78 g.

Contemporaines également, deux monnaie à la croix divisionnaires au revers à la hache (3C2:3273; 4nF:4401) (fig. 18-7, n°4), variété que l'on ne savait guère situer jusqu'à présent en chronologie absolue (26).

Les autres monnaies à la croix sont du Ier s. av. n. è. (phases 4nE, 4nD et 4nC) et moins pesantes: entre 1,55 et 2,88 g. La majorité est en argent fourré.

Typologiquement, la plupart de ces monnaies appartient au type "à la tête de nègre", LT-VIII 2976 et 2986, avec revers comportant trois points et un anneau. Cette variété a été considérée parfois comme une production volque arécomique (27). Mais d'autres types circulent néanmoins à Lattes.

c) On rattacher marginalement à cette série une monnaie d'argent, placée par La Tour dans la suite des monnaies à la croix (4nE:4060-2-39).

#### 18.2.4. Monnaies celtiques et potins

Les 23 monnaies concernées (28) comprennent quelques pièces frappées et surtout des potins.

Les monnaies frappées en provenance de la Celtique (*Gallia comata*) sont peu nombreuses: 4 au total, dont 3 bronzes attribuées aux Arvernes, et un statère en bas-argent des Coriosolites (fig. 18-8, n°1-5).

Les monnaies coulées (potins) sont au nombre de 19. Outre quelques exemplaires dégradés, on compte un potin attribué aux Séquanes (fig.18-8, n°4); 13 potins au long cou; et 2 aux motifs de swastika ou de croissants, probablement régionaux (fig.18-7, n°5-9).

Toutes ces monnaies sont situés dans des contextes tardifs, postérieurs à -75. Beaucoup pourraient avoir été introduites sur le site après la Guerre des Gaules.

#### 18.2.4. Monnaies romaines et puniques

Si la rareté des monnaies romaines impériales, dans le lot étudié, s'explique surtout par le fait que seul un petit nombre de niveaux postérieurs à notre ère ont été rencontrés dans les îlots 3 et 4-nord, on s'étonnera plus de la faiblesse de la représentation des espèces romaines républicaines. Tout juste un quinaire de -98 dans un niveau de -125/-75 (3C2:3259), et un denier de -89 attardé dans un niveau récent (4nB:4271). S'y ajoutent, au début de l'Empire, quelques monnaies coloniales: Lyon (fig.18-8, n°6) et Cavaillon.

Les deux monnaies puniques contenues dans notre lot sont intéressantes à plus d'un titre. Non seulement parce que de telles espèces, pour n'être pas extrêmement rares, ne sont pas non plus très fréquentes dans le Midi de la Gaule (fig. 18-9). Mais surtout du fait de leur position stratigraphique, et donc de la datation archéologique qui leur est associée.

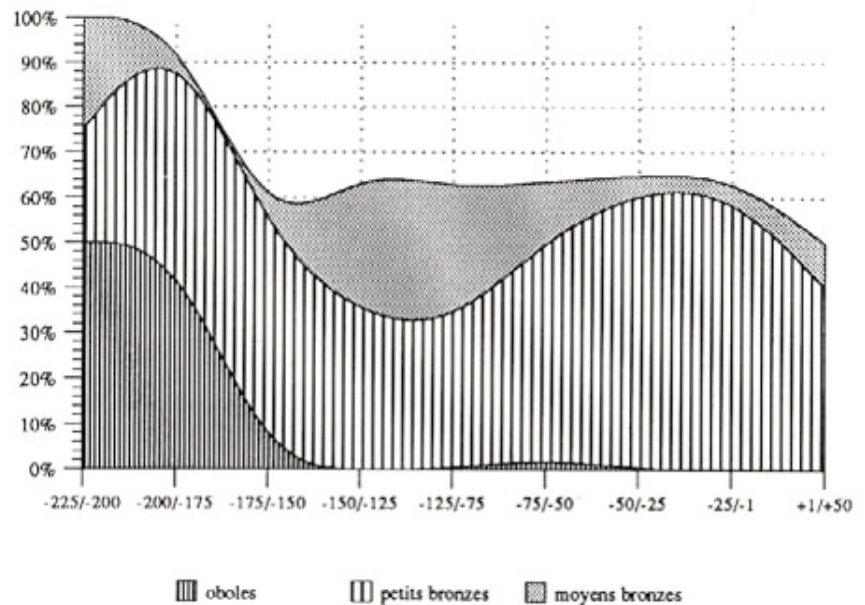
La première est un grand bronze au cheval, de bonne qualité (fig.18-8, n°7), trouvé dans une couche du troisième quart du IIIe s. (3F:3009). La deuxième, plus commune et

moins bien conservée (fig.18-8, n°8), provient d'une couche du deuxième quart du IIe s. av. n. è. (3D2a:3110).

On a déjà signalé des monnaies puniques en contexte ancien: par exemple à Pech-Maho (Aude) avant -200, ou à Olonzac (Hérault) dans un contexte au plus tard du -IIe s. (29). Lattes avait aussi fourni deux monnaies puniques, mais hors contexte sûr (fouilles Prades) (30). Ces nouvelles trouvailles dans des milieux anciens, de peu postérieurs à l'émission, ne permettent plus de douter, comme le faisait encore récemment B. Fischer (31), d'une circulation précoce de certaines monnaies puniques en Gaule, du moins méridionale.

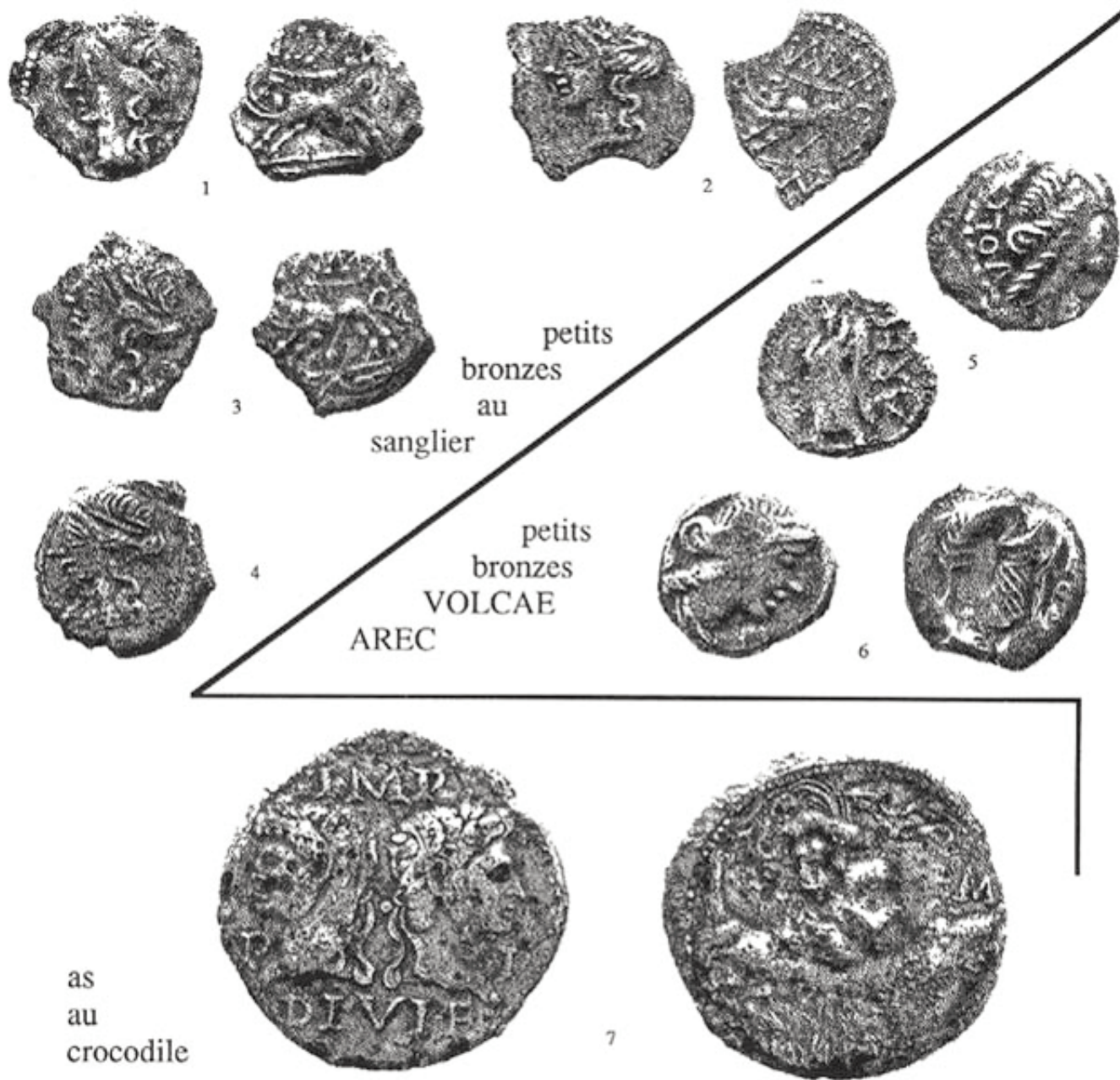
#### 18.3. Approches temporelle et spatiale.

Répetons qu'il est illusoire de vouloir faire un bilan global sur la circulation monétaire de Lattes à partir d'un lot de découvertes qui, pour important qu'il soit, reste partiel. Cependant, cet ensemble apporte quelques informations originales par rapport aux précédentes études de numismatique lattoise, tant du point de vue temporel que spatial: il convient donc de souligner ces apports en quelques mots.

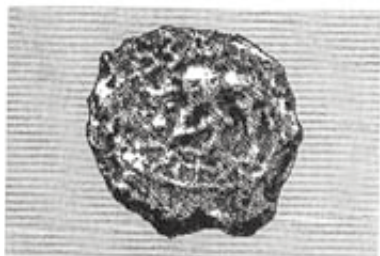


- 18-4: Emissions de Marseille: évolution de la proportion globale dans le numéraire (ligne supérieure) et répartition des oboles, petits bronzes et moyens bronzes (pourcentages cumulés sur le total des monnaies trouvées en stratigraphies dans les îlots 1, 3 et 4-nord).

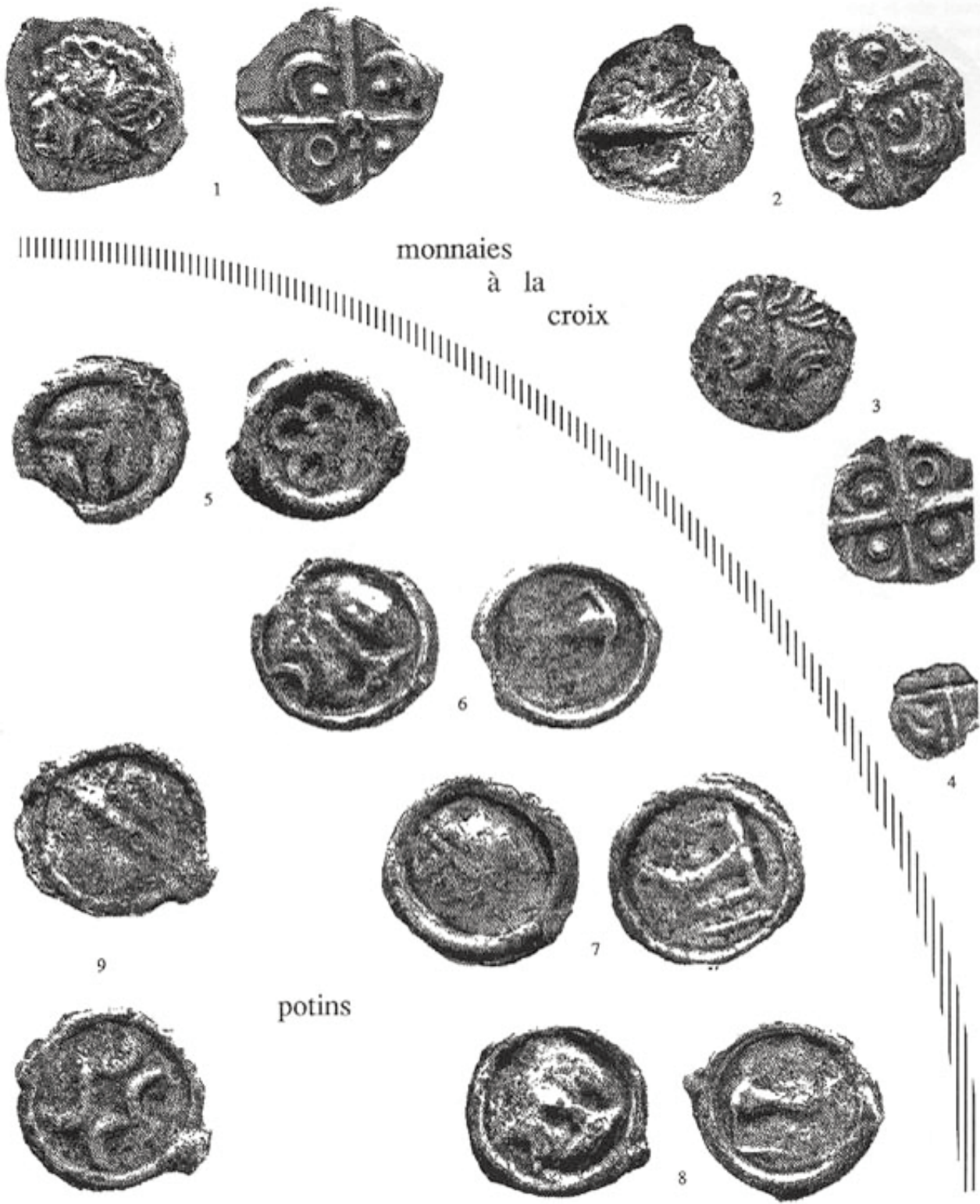




• 18-5: Quelques types monétaires circulant à Lattes: émissions de Nîmes et des Volques Arécomiques (échelle 2:1).

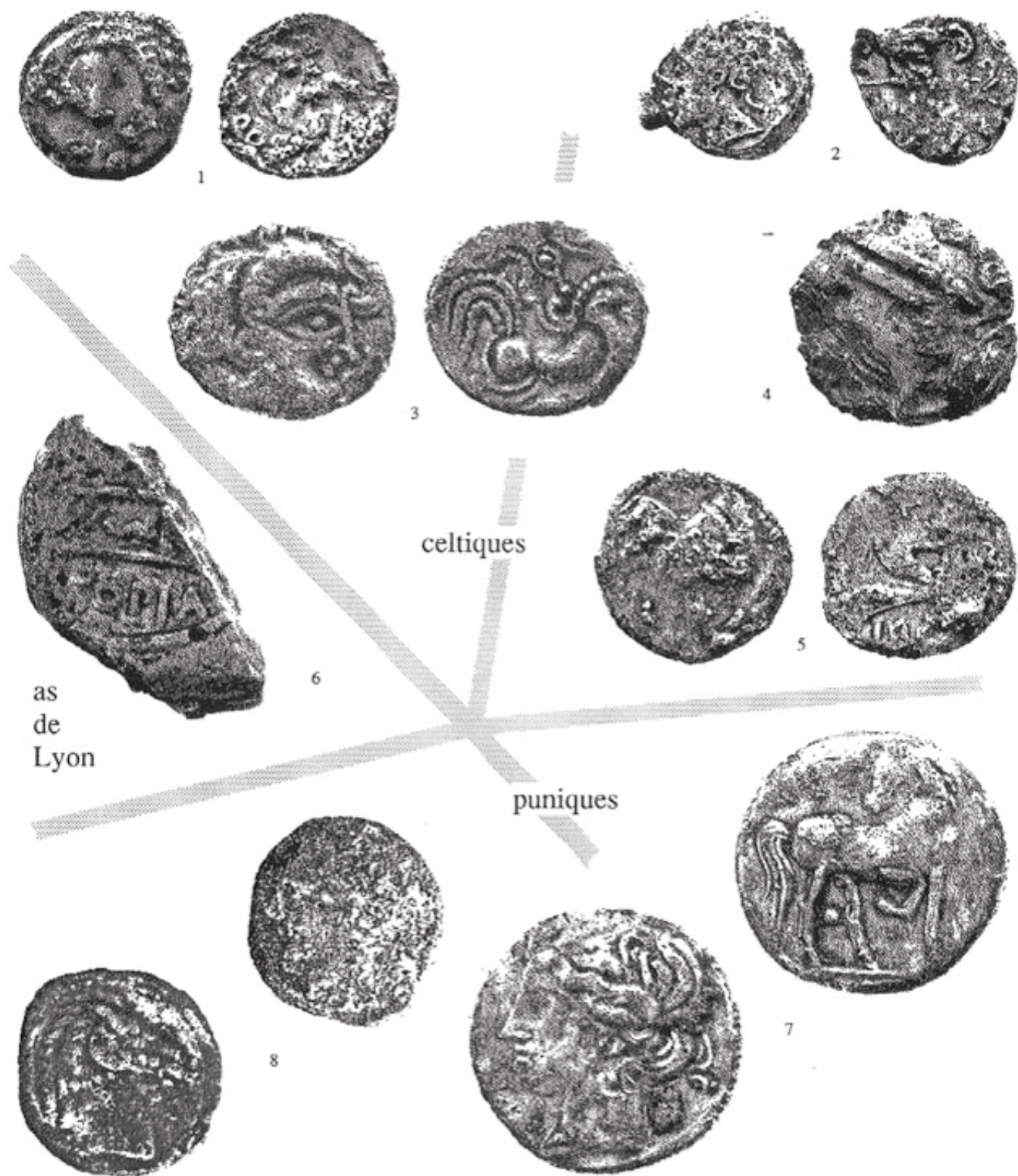


• 18-6: Imitation de petit bronze de Marseille présentant un motif et une légende inversés (4239-6-6, phase 4nF) (échelle 2:1).



• 18-7: Quelques types monétaires circulant à Lattes: monnaies à la croix et potins (échelle 2:1).





• 18-8: Quelques types monétaires circulant à Lattes: émissions celtiques, coloniale et puniques (échelle 2:1).



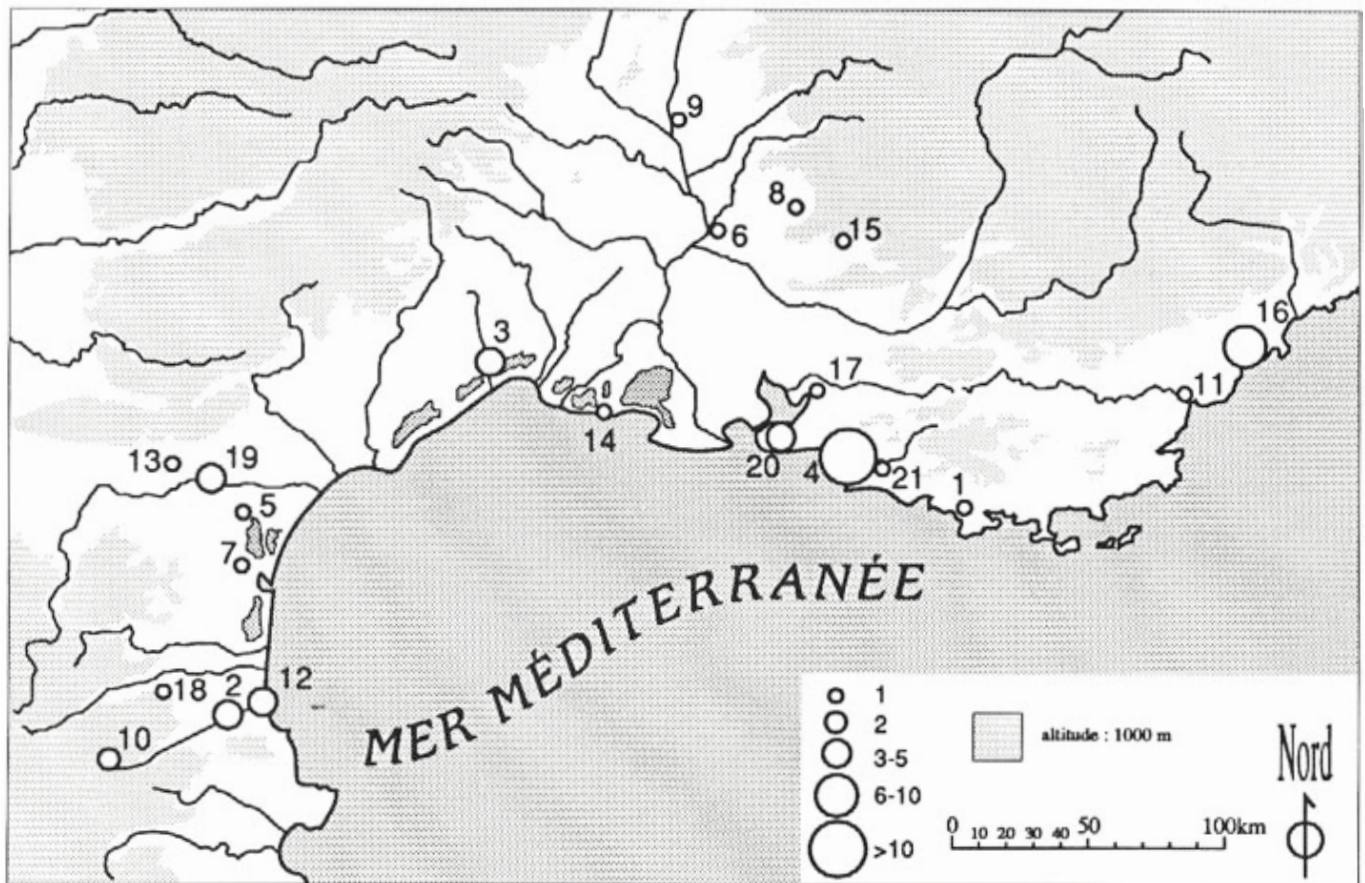
### 18.3.1. Répartition quantitative et qualitative des monnaies dans le temps

Parler de circulation monétaire, c'est d'abord tenter d'estimer le volume du numéraire en usage selon les époques. Sur ce point, les monnaies trouvées en contexte stratigraphique dans les îlots 1, 3 et 4-nord fournissent des indications précises. Le nombre des découvertes est en effet fort différent selon les phases (fig. 18-10, A). Peu de choses avant la fin du IIe s. : de 2 à 4 pièces dans le siècle -250/-150, 6 pièces entre -150 et -125; puis une brusque montée entre -125 et -75 (41 pièces); des chiffres forts au Ier s. av. n. è. (de 30 à 81 pièces); enfin une baisse nette à l'époque romaine (3 à 10 pièces seulement).

Mais cette image issue d'un simple compte n'est-elle pas dépendante du nombre de niveaux archéologiques fouillés pour chaque tranche de temps? Deux autres graphiques répondent à cette question (fig.18-10, B et C): on y calibre les données brutes par rapport à une donnée plus constante, constituée par les découvertes de poterie, en fragments ou en individus, et prenant en compte soit toute la céramique, soit seulement la vaisselle (poteries fines tournées et non tournées) recueillie dans les trois îlots en question. Ce calibrage confirme l'évolution de la circulation monétaire mise en lumière par le décompte des pièces, en accentuant encore la particularité du plein Ier s. av. n. è., non seulement par rapport aux phases qui précèdent, mais aussi à celles qui suivent.

L'approvisionnement monétaire est très clairement dominé par Marseille (fig.18-11, A), quelle que soit l'époque. Si la prépondérance des séries marseillaises est particulièrement forte avant -125, elle reste encore vérifiée au Ier s. av. n. è., et même entre -50 et +50, ce qui montre une survie remarquable des petites espèces de bronze. Les autres cités ou régions émettrices occupent dans le reliquat des positions variables (fig.18-11, B): surtout des monnaies à la croix avant -50, surtout des monnaies de Nîmes et des potins après cette date, les monnaies romaines et autres coloniales ne faisant qu'un score réduit, comme je l'ai indiqué plus haut.

Ces diverses approches éclairent le problème de la mise en place d'une "économie



- 18-9: Carte des principales découvertes de monnaies puniques en Gaule méditerranéenne (1: La Courtine; 2: Elne; 3: Lattes; 4: Marseille; 5: Montlaurès; 6: Moure de Sève; 7: Pech-Maho; 8: Bédoin; 9: Bollène; 10: Coustouges; 11: Fréjus; 12: Latour-Bas-Elne; 13: Olonzac; 14: Saintes-Maries-de-la-Mer; 15: Saint-Saturnin-d' Apt; 16: Vallauris; 17: Calstellas de Rognac; 18: Terrats; 19: Le Cayla de Mailhac; 20: Saint-Pierre de Martigues; 21: Le Baou de Saint-Marcel à Marseille).

monétaire” sur le site de Lattes:

- la monnaie ne circule guère dans l’habitat avant -125. Au IIIe et au IIe s., elle n’est pas encore entrée en jeu dans les transactions quotidiennes des habitants de la ville. Les pièces de monnaie, et principalement les espèces d’argent, devaient être alors destinée presque exclusivement aux échanges avec l’extérieur, et beaucoup pouvaient avoir été thésaurisées, comme le montrent les deux trésors d’oboles massaliètes de Lattes qui appar-

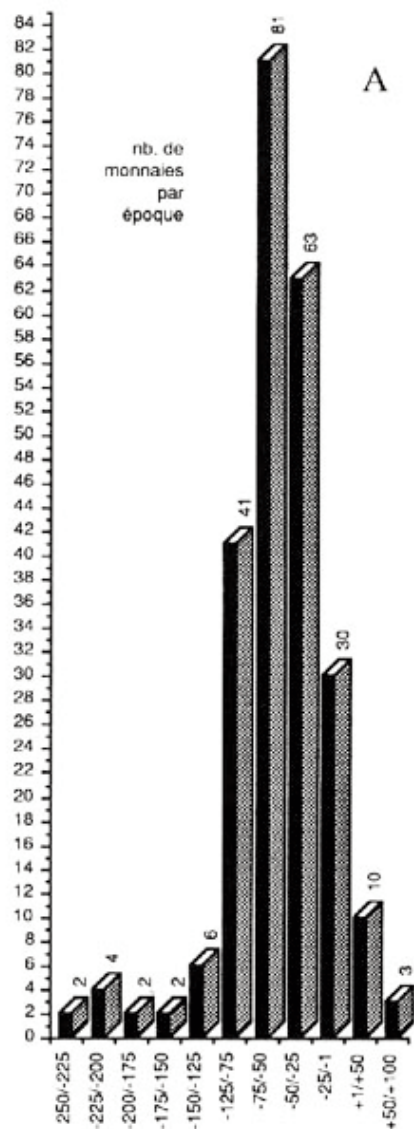
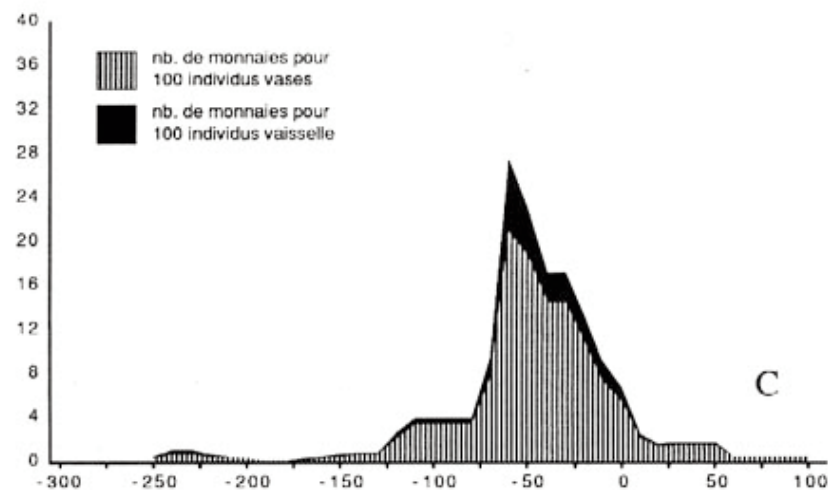
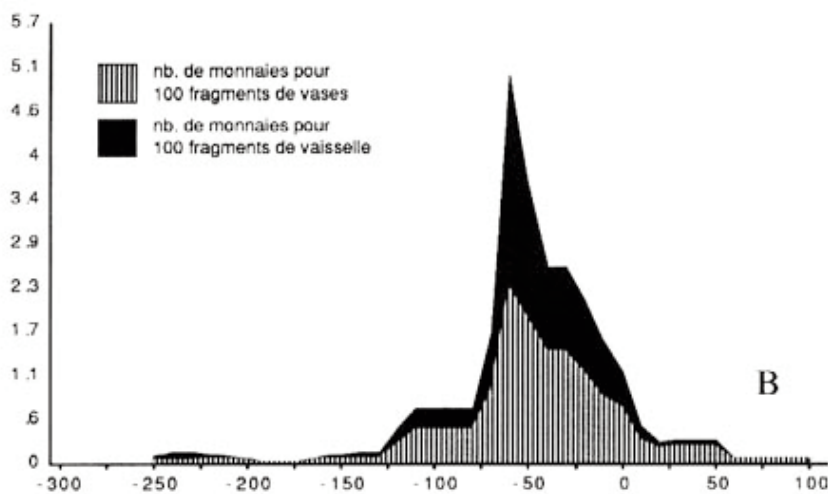
tiennent à cette phase (32).

- un premier bond en avant (encore modeste si l’on en croit les calibrations proposées fig.18-10, B et C) a lieu entre -125 et -75, c’est-à-dire immédiatement après la prise de contrôle de la basse vallée du Rhône par l’autorité romaine. C’est aussi l’époque d’un premier développement des frappes régionales, comme celles de Nîmes.

- Mais ce n’est qu’après -75, et probablement après la Guerre des Gaules, que l’on

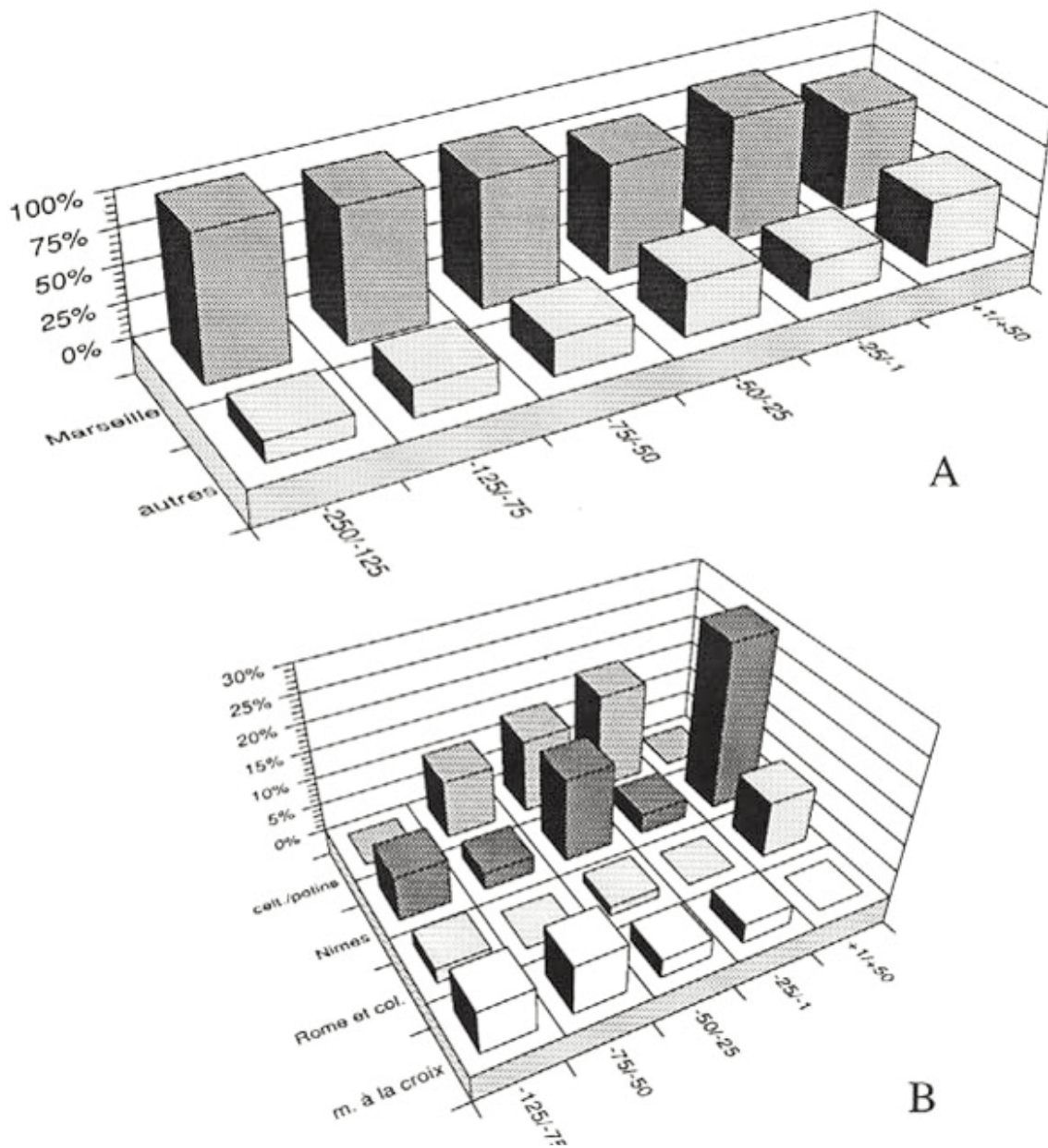
atteint une circulation suffisante en masse pour que l’on soit autorisé à parler d’économie monétaire généralisée. L’importance des petites pièces de bronze dans les couches des années -75/-25 indique que cette “monétarisation” touche dès lors la majorité des transactions quotidiennes.

- Plus étonnant est le fléchissement de la masse monétaire à l’époque romaine: la baisse de la fréquence des monnaies s’amorce dès la phase augustéenne, et aboutit à une véritable



• 18-10: Evolution de la circulation monétaire à Lattes selon divers types de comptage, d’après les monnaies trouvées en stratigraphies dans les îlots 1, 3 et 4-nord.





- 18-11: Répartition des principales émissions monétaires par grandes phases, d'après les monnaies trouvées en stratigraphies dans les îlots 1, 3 et 4-nord.

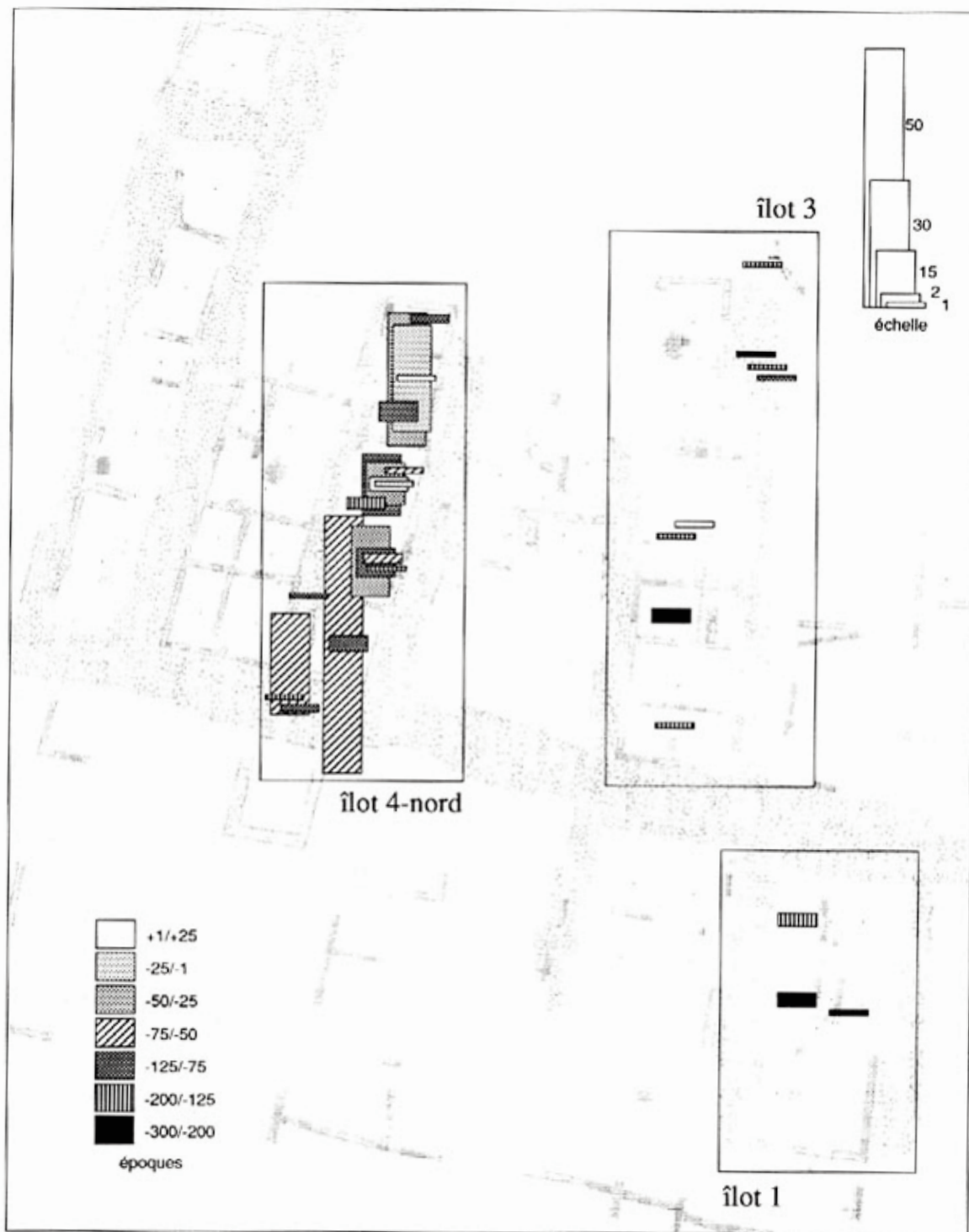
raréfaction au Haut-Empire, du moins sur la base des fouilles dont il est ici question: mais il est vrai que peu de niveaux postérieurs à -30 ont été fouillés dans les îlots étudiés, et il faudra attendre de disposer d'une documentation plus fournie sur cette période pour conclure sur ce point.

Ce n'est pas l'un des moindres intérêts de

ces monnaies datées par la stratigraphie de Lattes que de montrer de manière particulièrement nette la compatibilité des données sur la circulation monétaire dans ce gisement portuaire avec ce que l'on sait sur ce sujet du monde indigène de l'intérieur. Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, en se fondant par exemple sur les échanges d'amphores et de

vaisselle — qui se placent ici à un niveau quantitatif nettement supérieur à ce que l'on observe dans les oppidums de l'arrière-pays: cf. chapitre 15 —, l'accession à la pratique monétaire dans les transactions quotidiennes ne se fait pas ici plus tôt que dans la région nimoise, par exemple, où j'ai mis en évidence une évolution à peu près synchronique du phénomène (33).





• 18-12: Cartographie des découvertes monétaires par période dans le quartier de Lattes/Saint-Sauveur (îlots 1, 3 et 4-nord).

### 18.3.2. Répartition des monnaies dans l'espace

Il va de soi qu'on ne peut pas attendre grand chose de l'étude de la répartition des découvertes monétaires dans l'espace sur la base de l'étude de trois quartiers seulement. Cette enquête s'avérera plus positive lorsqu'on pourra avoir une idée très large de cette répartition dans la ville. D'autant que les trois îlots étudiés ici n'offrent que de rares plages de contemporanéité, l'îlot 3 la fin du IIIe et le IIe s., l'îlot 4-nord la fin du IIe et le Ier s. av. n. è. De fait, la répartition des découvertes monétaires par zones et secteurs reflète bien cette difficulté, puisque les monnaies anciennes se situent principalement dans les îlots 1 et 3, et celles du Ier s. av. n. è., donc les plus nombreuses, dans l'îlot 4-nord (fig.18-12).

Cependant cette cartographie des monnaies suscite quelques remarques. On s'aperçoit d'abord que les exemplaires des périodes anciennes, antérieurement à -125, bien que

peu nombreuses, sont très dispersées dans les trois quartiers fouillés, et qu'aucune concentration particulière ne se remarque. De même encore, entre -125 et -75, les monnaies, essentiellement présentes pour des causes stratigraphiques dans l'îlot 4-nord, et bien qu'elles soient désormais plus nombreuses, s'y trouvent assez bien réparties entre les différentes salles et espaces extérieurs. La forte proportion observée à cette époque dans la salle 9 de cet îlot est due à la présence du petit pécule de moyens bronzes de Marseille de l'u.s. 4357 (voir ci-dessus, fig.12-2).

La répartition des monnaies des années -75/-1, encore une fois présentes surtout dans l'îlot 4-nord, est beaucoup plus irrégulière. Ce fait tient en partie à la stratigraphie, puisque seule la pièce 10 de l'îlot a livré des couches de la fin de cette séquence. On relève néanmoins, pour la période -75/-50, l'extrême abondance des trouvailles dans la pièce 1 et à ses abords (rue 100). Or, la plupart des monnaies en question viennent de deux couches liées à la présence en ce lieu d'un atelier de métallurgie:

le niveau d'utilisation de l'atelier (4060: 52 monnaies), et un niveau de dépotoir dans la rue voisine, qui a également fourni de nombreux déchets du travail du métal (4007: 18 monnaies).

S'il est exclu que l'atelier ait fabriqué les pièces en question (qui appartiennent à des types très variés et ne présentent aucune caractéristique particulière), la conjonction des deux facteurs (activité artisanale et abondance des monnaies) n'est certainement pas fortuite.

On y verra probablement l'illustration directe de la liaison entre le développement d'un artisanat spécialisé au Ier s. av. n. è. et l'accession à l'économie monétaire; et aussi peut-être l'indication que les artisans (spécialement les métallurgistes) possédaient à cette époque un niveau de vie supérieur à la moyenne. Notons qu'une conjonction semblable a déjà été remarquée sur l'oppidum du Marduel, dans un dépotoir d'atelier artisanal de métallurgie (34), et que d'autres indices semblables existent à Lattes même, dans le sondage 26 (35).

## NOTES

(1) Majurel et al. 1966; 1967, 397; Richard 1968; Arnal et al., 1974, 245; *Gallia*, 24, 1966, 468.

(2) Majurel et al. 1967, 398-406; Richard, 1968; Arnal et al., 1974, 245.

(3) Majurel et al., 1967, 406-433; Richard, 1968; 1970; Arnal et al., 1974, 245; *Gallia*, 27, 1969, 394.

(4) Arnal et al., 1974, 234-245; Richard 1980; 1980A.

(5) Richard 1978.

(6) Quelques unes d'entre elles sont signalées dans Py 1988, 93-108.

(7) Les références des monnaies citées dans le texte est présentée sous la forme (phase:us), ce qui permet un retour à l'inventaire (la phase comprenant le numéro d'îlot) et à l'illustration (classée par phase) donnés dans les chapitres précédents.

(8) Drachme: 0,3% des monnaies étudiées, 0,5% des monnaies massaliètes; obole et héli-obole: 1,8% des monnaies, 2,7% des émissions massaliètes. Comparer ces chiffres à ceux de Richard 1978 (monnaies recueillies dans l'habitat de Lattes de 1964 à 1975): 2 drachmes soit respectivement 0,3 et 0,9%; oboles: 15, soit 2,8 et 7,1%.

(9) Villard, 1960, 102-103. Notons que plusieurs monnaies de poids proche (17 exemplaires de 0,78 g à 0,88 g) figurent dans le *Trésor 2* de Lattes, daté du IIIe s.: Majurel et al., 1967, 398.

(10) Ces exemplaires s'ajoutent aux 51 moyens bronzes du lot étudié par Richard 1978, qui représentent 9,6% des 531 monnaies trouvées dans les

couches d'habitat de Lattes de 1964 à 1975, soit 24,4% du numéraire massaliète.

(11) Chronologie d'apparition compatible avec celle admise jusqu'à présent: cf. Brenot-Callu, 1978, 15; Brenot, à paraître.

(12) Blanchet 1905, 236; Brenot-Callu, *loc.cit.*

(13) Rolland 1961, 118-119. Pour sa part, Brenot, à paraître, place le début de la frappe du bronze au trépied vers 211 av. n. è. Il est un fait que les fouilles de Lattes, dans d'autres zones que celles étudiées ici, a livré des pièces de ce type dans des contextes du IIe s. (îlot 5 et îlot 9). Cependant la date fournie par le contexte de l'exemplaire de l'îlot 3 est sensiblement antérieure (avant 225).

(14) Chabot 1975, 167.

(15) Chiffres plus forts que ceux de Richard 1978: respectivement 24,8% et 63%: mais il est vrai que beaucoup de monnaies données comme frustes dans cette étude appartiennent sans doute à cette série: *ibid.*, 81.

(16) Brenot, à paraître.

(17) Notamment leur intégration dans le système proposé par Gentric 1987.

(18) Gentric-Lagrand 1981, 9. Notons cependant que deux exemplaires ont été datés à Nages de la fin du IIe s.: Py 1974, 102-104.

(19) Soit 4,3% des monnaies étudiées, à comparer aux 2,25% de Richard 1978.

(20) Py 1974, 105; 1987, 189.

(21) Soit 1,4% des monnaies étudiées, à comparer aux 1,88% de Richard 1978.

(22) Les résultats acquis dans la région nimoise permettent de situer cette frappe entre les environs de 70 et le milieu des années 40 (Py, 1987, 568. Cf. Christol-Goudineau 1987-1988, 89, n.13).

(23) 42 à 47% des monnaies du Ier s. à Nages par exemple (Py 1978, 314); de 25 à 40% dans l'ensemble de la région nimoise (Py 1987, doc. 188B).

(24) On pourra supposer que ce chiffre est sous-estimé, si l'on suppose qu'un certain nombre des petits bronzes classés ci-dessus comme "massaliètes" peuvent en fait provenir d'ateliers périphériques (cf. Richard 1978, 54, n.15). Le volume de ces "imitations" est cependant difficile à estimer: je suis pour ma part enclin pour diverses raisons à en réduire l'importance réelle.

(25) Soit 4,3% des monnaies étudiées, à comparer aux 3,3% de Richard 1978.

(26) Richard 1978, 64.

(27) Allen 1969, 47. Voir également Aliger, 1965, 241; 1966, 90; 1968, 349, et PY 1974, 134-135.

(28) Soit 8,3% des monnaies étudiées, à comparer aux 4,3% de Richard 1978.

(29) Fischer 1978, 93-94 et 104.

(30) *Ibid.* 84-85; Richard 1978, 68 et fig.8, n°3 et 4.

(31) Fischer 1978, 155: "Les cas de Sigean et Olonzac apparaissent isolés et

ne peuvent donner lieu à des conclusions. Si nous avons à l'avenir d'autres trouvailles de ce genre dans un milieu archéologique daté du -IIIe ou du -IIe s., nous devrions réexaminer ces découvertes à la lumière de leur contexte. En attendant, il convient de considérer ces exceptions avec la plus grande prudence".

(32) Le trésor n°2 a été daté du IIIe s., le n°1 du début du IIe s. Quant au trésor n°3, contenant des monnaies à la croix et un potin, son enfouissement est probablement intervenu vers la fin du IIe s.: voir mes remarques dans Py 1988, 137, n.61.

(33) Py 1987, 226.

(34) Py et al. 1986, 49: 18 monnaies en compagnie de nombreux rebuts de fer et de bronze, dans une poche de déchets trouvée dans la rue 14, en relation avec l'atelier de métallurgie de la zone 15 (*ibid.*, 41 et fig.37-39); contexte des années -75/-25 (phase Marduel IB).

(35) Plusieurs secteurs du sondage 26 du GAP ont donné des couches de scories, parfois importantes, qui dénotent une intense activité métallurgique dans ce quartier entre le -IIe s. et le +Ier s. (Py 1988, 97 et suiv.); or ces mêmes secteurs ont fourni une grande quantité de monnaies, parfois groupées en pécules. Par exemple: sect. 7B: traces artisanales diverses, poches de scories, en connexion avec au moins 80 monnaies du -Ier s. (*ibid.* 97-98); sect.22a, scories en connexion avec pécule monétaire (*ibid.* 106-107).

## BIBLIOGRAPHIE

**Aliger 1965** : M. Aliger, Note sur les monnaies gauloises à la croix recueillies à Nages, Gard, *Ogam*, 17, 1965, 235-241.

**Aliger 1966** : M. Aliger, Monnaies antiques du site de Nages, Gard, *BFHLMR*, 39, 1966, 85-94.

**Aliger 1968** : M. Aliger, Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages, Gard, nouvelles monnaies à la croix et potins inédits aux croissants, *Ogam*, 20, 1968, 345-350.

**Allen 1969** : D. F. Allen, Monnaies à la croix, *Numismatic Chronicle*, 7e série, 9, 1969.

**Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.

**Blanchet 1905** : A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.

**Brenot à paraître** : C. Brenot, Le monnayage de Marseille de la fin du IIIe s. à 49 av. J.-C., Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C., *Actes du colloque de Valbonne (1986)*, à paraître.

**Brenot-Callu 1978** : C. Brenot et J.-P. Callu, *Monnaies de fouilles du sud-est de la Gaule, VIe s. av. J.-C.-VIe s. ap. J.-C. (Glanum, Marseille, Novem-Crisis)*, Paris, 1978.

**Chabot 1975** : L. Chabot, La circulation monétaire autour de l'étang de Berre et le monnayage massaliète au premier siècle av.n.è., *RAN*, 8, 1975, 137-183.

**Christol-Goudineau 1987-1988** : M. Christol et Chr. Goudineau, Nîmes et les Volques Arécomiques au Ier s. av. J.-C., *Gallia*, 45, 1987-1988, 87-103.

**Fischer 1978** : B. Fischer, *Les monnaies antiques d'Afrique du nord trouvées en Gaule*, Gallia, sup. 36, Paris, 1978.

**Gentric 1987** : G. Gentric, Essai de typologie des petits bronzes massaliètes au taureau cornupète, *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, 1987, 389-400.

**Gentric-Lagrand 1981** : G. Gentric et Ch. Lagrand, Les monnaies de Saint-Pierre-les-Martigues (B.-d.-R.), fouilles 1971-1979, *DAM*, 4, 1981, 5-19.

**Majurel et al. 1966** : R. Majurel, J. Arnal et H. Prades, Le trésor d'oboles massaliotes de Lattes, Hérault, *Ogam*, 18, 1966, 275-288.

**Majurel et al. 1967** : R. Majurel, J. Arnal et H. Prades, Deux nouveaux trésors de Lattes, Hérault, oboles massaliotes et monnaies à la croix, *Ogam*, 19, 1967, 397-433.

**Py 1974** : M. Py, Etude des trouvailles monétaires effectuées sur l'oppidum de Nages, Gard, de 1958 à 1968, *Acta Numismatica*, 4, 1974, 97-153.

**Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup.35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.

**Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.

**Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, 65-146.

**Py et al. 1986** : M. Py, D. Lebeaupin et al., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des IIe et Ier s. av. n. è. sur le Chantier central, *DAM*, 9, 1986, 9-80.

**Richard 1968** : J.-C. Richard, Les trésors de Lattes, Hérault: oboles massaliètes et monnaies à la croix, *BSFN*, 23, 9, 1968, 321-322.

**Richard 1970** : J.-C. Richard, Les monnaies gauloises "à la croix" et le trésor de Lattes (Hérault, France), *JNG*, 20, 1970, 49-62.

**Richard 1978** : J.-C. Richard, Les monnaies du site antique de Lattes, Hérault (1964-1975), *Acta Numismatica*, 8, 1978, 47-87.

**Richard 1980** : J.-C. Richard, Un aureus de Claude à Lattes et les trouvailles de monnaies d'or antiques dans le département de l'Hérault, *BSFN*, 10, 1980, 789.

**Richard 1980A** : J.-C. Richard, Les découvertes monétaires du site antique de Lattes, *Journal communal de Lattes*, 10, 1980, 17-18.

**Rolland 1961** : H. Rolland, Monnaies gallo-grecques, *Congresso Internazionale di Numismatica*, Rome, 1961, 111-119.



## Rites domestiques dans l'habitat de Lattes sépultures et dépôts d'animaux

par Véronique Fabre

### 19.1. Introduction

La découverte, par Henri Prades et le Groupe archéologique Painlevé, entre 1964 et 1983, de plusieurs inhumations d'enfants morts en bas âge et de dépôts d'animaux soulevait déjà de façon claire la question de l'existence de rites domestiques à Lattes. Lorsqu'en 1985-1986, les fouilles programmées ont mis au jour cinq autres de ces dépôts et un crâne humain isolé, nous avons décidé d'en entreprendre l'étude, tant au point de vue topographique et stratigraphique qu'au point de vue ostéologique. Il s'agissait de déterminer d'une part, quelle était la nature exacte des vestiges retrouvés et d'autre part, quelle place leur était impartie au sein même de l'habitat.

Dans un premier temps nous traiterons donc des cas issus des fouilles récentes de Lattes/Saint-Sauveur, puis nous élargirons notre étude aux autres exemples lattois et languedociens, afin de les replacer dans un contexte plus général. Ces comparaisons permettront de proposer une synthèse de l'ensemble des informations recueillies et de poser la question de la ou des fonctions de ces dépôts dans les sociétés protohistoriques.

### 19.2. Analyse des données archéologiques

Cette partie est donc consacrée à l'analyse des données fournies depuis 1985 par le site de Lattes au lieu-dit Saint-Sauveur (1). Dans un premier temps, il sera question des restes humains. Puis, avant de traiter des dépôts d'animaux proprement dits, nous examinerons le cas particulier d'un dépôt mixte, comportant à la fois l'inhumation d'un enfant mort prématurément et les restes d'au moins trois animaux différents.

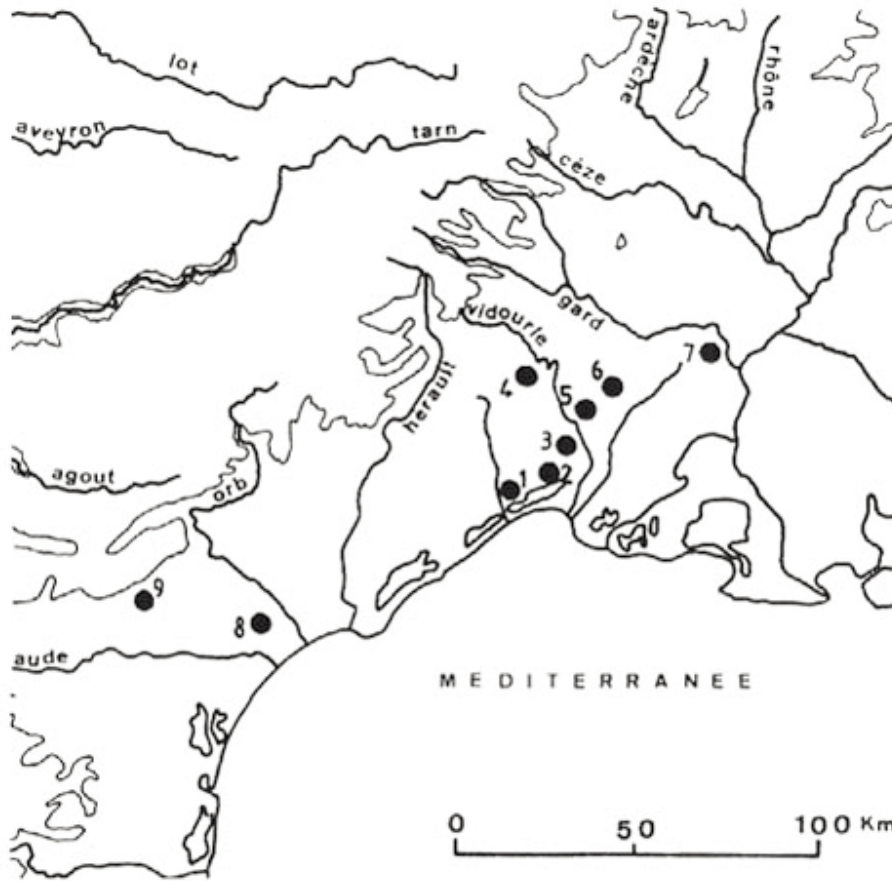
La répartition topographique de ces divers dépôts est représentée fig. 19-2: le crâne de l'îlot 1 y est figuré par un triangle, les dépôts d'animaux par un carré associé à une lettre (a pour celui de l'îlot 4, b pour celui de l'îlot 3) ; enfin, les inhumations d'enfants par des ronds noirs accompagnés d'une lettre - à laquelle correspond le numéro sous lequel sont inventoriés les ossements. Pour certains d'entre eux qui n'ont pas été repérés à la fouille mais lors de l'étude de la faune, il a fallu se référer aux coordonnées de la couche archéologique dont ils étaient issus et aux informations complémentaires contenues dans les bordereaux

d'enregistrement de la fouille. La localisation ainsi obtenue, signalée par un cercle, manque de précision mais est suffisamment probante pour permettre de tirer un certain nombre d'enseignements.

#### 19.2.1. Le crâne de l'îlot 3 (SP 138)

C'est dans un remblai de la pièce 7 qu'a été retrouvé, en 1985, le crâne et un tronçon du rachis cervical d'un enfant. Le dépôt avait été placé à environ 15 cm du parement sud du mur M103. Au niveau du sol 3127, en surface, un fragment de dolium posé au-dessus en marquait l'emplacement. Aucune trace de fosse d'installation n'a été décelée. A proximité du crâne, tout contre le mur, une mandibule gauche (I1 à P4) de porc mâle reposait sur le sol sous-jacent (fig. 19-3). Le fragment de dolium recouvrait-il également cette mandibule? D'après les observations faites à la fouille il semble bien que cette dernière et le crâne ne formaient qu'un seul et même dépôt (2). Cet ensemble se rattache à la phase 3E de l'îlot, datée du dernier quart du III<sup>e</sup> s. av. n. è.

Après avoir été dégagé, le crâne a été prélevé tel quel avec une motte de terre. Il nous a ensuite été



- 19-1: Localisation des gisements cités. 1: Lattes; 2: Camp Redon, La Rallongue (Lansargues), Tonnerre I (Mauguio); 3: Ambrussum (Villetelle); 4: Plan de la Tour (Gailhan); 5: La Liquière (Calvisson); 6: Les Castels (Nages); 7: Le Marduel (Saint-Bonnet); 8: Ensérune (Nissan); 9: Le Cayla (Mailhac).

confié en même temps que les documents relatifs à sa découverte. Une fouille en laboratoire a pu alors être effectuée.

Le crâne reposait sur sa face latérale droite, la face antérieure au nord-est. Le fait que les os aient été retrouvés en parfaite connexion anatomique (fig. 19-3) indique qu'il n'a pu être inhumé dans un espace vide. Un sédiment très fin, identique à celui environnant le crâne, comblait la boîte crânienne. Il s'agit là très certainement du résultat d'infiltrations qui se seraient produites au fur et à mesure de la décomposition des viscères cérébraux, assez rapidement pour empêcher les os de la voûte de s'affaisser totalement. Le squelette céphalique, en assez bon état de conservation, est à peu près complet (fig. 19-4). Seuls un fragment du pariétal gauche et pratiquement toute la moitié gauche de l'écaille de l'occipital manquent. Ces deux pièces correspondent à

la face par laquelle apparaissait le crâne. Les cassures ne semblent pas différentes de celles observées sur les autres os de la voûte brisés par le poids des sédiments. Ceci n'explique pourtant pas l'absence de ces deux fragments.

Les quatre premières vertèbres cervicales étaient en connexion avec le squelette céphalique. Nous n'avons relevé sur celles-ci aucune trace pouvant se rapporter à une décollation ou bien à un sectionnement des ligaments. Le crâne aurait donc été prélevé sur un cadavre en cours de décomposition. En effet, si l'on exclut l'hypothèse d'une véritable opération chirurgicale, il n'a pu être dissocié du corps qu'après la disparition des masses musculaires, les ligaments étant alors visibles. Ce n'est qu'à ce stade qu'un prélèvement du crâne et des quatre cervicales en connexion anatomique a pu être réalisé, avec ou sans découpe des ligaments et cela sans laisser de

traces sur l'os. D'autre part, le fait que les vertèbres aient été retrouvées en connexion stricte montre qu'elles étaient encore maintenues par les tensions articulaires lors de la manipulation. Enfin, cette dernière n'a pu être effectuée qu'avant que les tensions articulaires du crâne et notamment de la mandibule (celles-ci étant les plus labiles) aient disparu.

Il faut également noter la présence de deux osselets de l'oreille interne — un malleus et un étrier que nous n'avons pu latéraliser — et de l'arc antérieur de l'atlas, qui ne figurent pas sur le schéma d'inventaire.

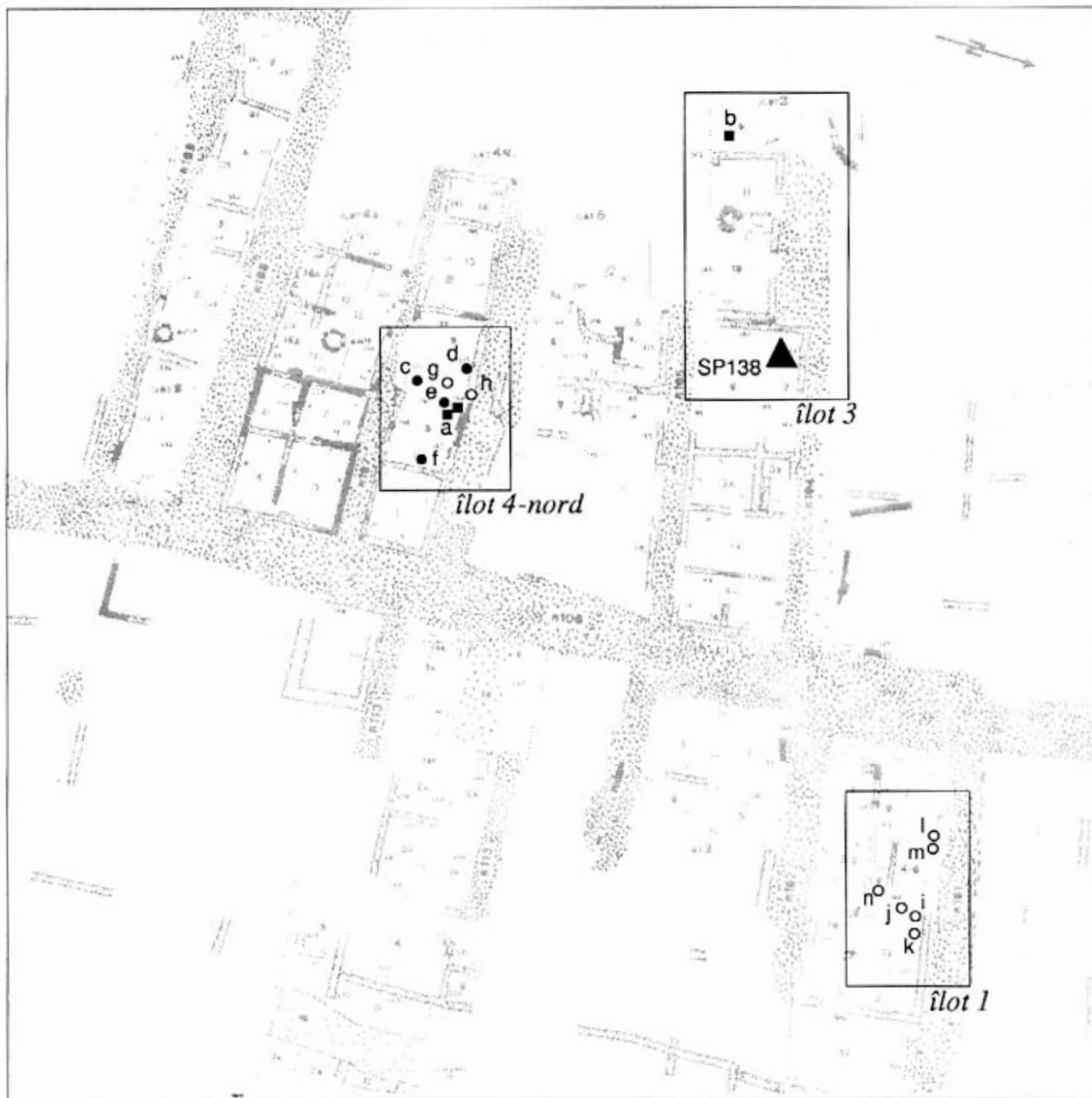
En ce qui concerne la maturation squelettique, nous avons remarqué que la symphyse mentonnière, les sutures métopique et petro-squameuse externe et enfin, les héli-arc-neuraux de C2, C3 et C4 étaient soudés. Il s'agit visiblement d'un enfant très jeune: toutes les pièces sont immatures.

La diagnose de l'âge au décès a été établie d'après les tables de Ubelaker (3) concernant l'âge dentaire. Elles indiquent un âge d'environ un an et demi.

Nous sommes donc ici en présence de ce que nous appellerons une sépulture secondaire partielle: la région du corps inhumée a été sans conteste volontairement sélectionnée. Les observations relatives à la dynamique de décomposition du cadavre permettent d'évaluer le degré de décomposition atteint au moment du prélèvement. Par sa structure et sa nature, cette inhumation constitue un fait unique: aucun autre cas de ce type n'a été identifié dans d'autres habitats languedociens.

#### 19.2.2. Les inhumations de périnataux (4)

Notons qu'elles se répartissent essentiellement dans deux îlots (1 et 4-nord). A l'intérieur même de ceux-ci, elles se regroupent dans deux pièces contiguës: 8 et 9 pour l'îlot 4-nord, 7A et 6 pour l'îlot 1. Hormis ces quatre groupes, on ne dénombre jusqu'à ce jour qu'un seul exemple dans l'îlot 5 (5). En ce qui concerne l'étude de chaque cas, pour des raisons pratiques, nous avons préféré adopter un classement topographique, par îlot et par pièce, plutôt qu'un classement chronologique. De même, nous partons du postulat que chaque numéro d'inventaire, sous lequel sont enregistrés un ou plusieurs os selon les découvertes, représente un individu. Il sera possible par la suite, pour chacun des cas, de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.



• 19-2: Lattes Saint-Sauveur, plan de la zone fouillée avec répartition des dépôts. Sépultures de périnataux. Îlot 4: 4197 (c), 4203 (d), 4247 (e), 4239 (f), 4210 (g), 4150 (h). Îlot 1: 1165 (i), 1169 (j), 1145 (k), 1244 (l), 1236 (m), 1012 (n).

#### a) Dans l'îlot 1

– L'individu 1012 n'est représenté que par l'ilion droit. Sa mesure indique une taille corporelle d'environ 55 cm. L'enfant serait donc mort sinon peu après sa naissance, du moins aux alentours du

terme. Cet os a été trouvé parmi la faune lors de l'étude de cette dernière. De surcroît, il est impossible de le localiser topographiquement et stratigraphiquement puisqu'il provient du nettoyage des tranchées d'épierrement du secteur.

– La couche archéologique 1244 se situe dans

l'angle nord-ouest de la pièce 6, le long du mur M41 (6). D'une épaisseur de 18 cm, elle constitue en fait le remblaiement de la fosse 188. Cette dernière, de forme circulaire, avait des bords arrondis et des fragments de céramiques avaient été déposés à plat contre la paroi. Après avoir été comblée avec le





• 19-3: Dépôt d'un crâne d'enfant et d'une mandibule de porc dans l'îlot 3 (photo C. Maccotta).

sédiment 1244, elle a été recouverte par le remblai 1236. Les ossements enregistrés sous le numéro 1244 n'ont pas été retrouvés à la fouille mais lors de l'étude de la faune. D'autre part, l'intégralité du sédiment contenu dans la fosse a été tamisée et aucun os humain n'a été retrouvé. Il est donc fort probable que ces os se rattachent en fait au niveau supérieur (1236) daté du dernier quart du IIIe s. av. n. è. (phase 1C1d). Ils devaient affleurer à la surface du remplissage de la fosse. Seule la partie inférieure du corps, quoique très incomplète, est représentée (fig. 19-5). L'étude ostéométrique désigne une taille corporelle d'environ 56 cm qui n'est pas incompatible avec le terme de la grossesse mais tout de même un peu grande en comparaison des autres exemples connus. Il est possible que cet enfant ait vécu quelques jours après sa naissance.

– Les ossements correspondants à l'individu 1236 ont également été retrouvés lors de l'étude de la faune. Ils se rattachent à la couche du même numéro, d'une épaisseur de 4 à 13 cm, recouvrant tout le secteur de la pièce 6 situé au nord du mur M45 (7). Cette couche a été identifiée comme étant un niveau d'abandon correspondant

à la phase 1C1d datée du dernier quart du IIIe s. av. n. è. Sur les trois os enregistrés, deux sont fragmentés et par conséquent non mesurables (fig. 19-6). L'étude ostéométrique ne repose donc que sur les données fournies par le fémur gauche. Il s'agirait d'un sujet assez grand, sa stature se situant entre 56 et 57 cm. Comme dans le cas précédent, il est possible qu'il ait vécu quelques jours après la naissance.

– Les pièces osseuses formant l'individu 1165 ont été retrouvées lors de l'analyse de la faune extraite à la fouille en 1985. Elles appartiennent à l'u.s. 1165 située dans l'angle nord-ouest de la pièce 7A (8). Il s'agit d'un foyer (FY 127) de forme ovulaire (32 sur 48 cm) de deux centimètres d'épaisseur. Stratigraphiquement il reposait sur le sol d'occupation 1168 dont le limon, à cet endroit précis, était rubéfié sur un ou deux centimètres d'épaisseur. L'ensemble, foyer et sol, appartient à la phase 1D1 datée du deuxième quart du IIIe s. av. n. è. Ainsi, la localisation relativement précise et l'étendue réduite de l'u.s. dont les ossements sont issus, permettent de bien les situer topographiquement, même si une marge d'erreur subsiste. Il semble cependant difficile que le foyer ait pu contenir un corps, sa superficie et surtout son épaisseur (3 à 4 cm avec la terre rubéfiée sous-jacente) n'étant pas suffisantes. D'autre part, les os ne portaient aucune trace de crémation. Le corps a donc bien été inhumé et non incinéré. Par conséquent, on peut supposer qu'il appartenait à un niveau inférieur au sol 1168. Du squelette il ne subsiste que les os longs des membres inférieurs et la partie distale de l'ulna gauche (fig. 19-7). Sa taille corporelle, d'environ 51 cm, correspond à un âge au décès situé aux alentours du terme.

– C'est aussi parmi la faune qu'ont été retrouvés les os du sujet 1169. La couche (1169) dont ils sont issus se situait à l'ouest de la pièce 7A, formant une bande de 0,80 à 1 m de large et de 3 à 9 cm d'épaisseur le long du mur M106 (9). Il s'agit d'un remblai, probablement lié au réaménagement du sol 1168, correspondant également à la phase 1D1 et donc daté du deuxième quart du IIIe s. av. n. è. Ici, c'est essentiellement la partie supérieure du corps qui est représentée (fig. 19-8). Du squelette crânien ne sont présents que le basi-occipital, un fragment de l'écaïlle de l'occipital, un fragment de la grande aile gauche du sphénoïde, un morceau de l'hémi-mandibule gauche et un fragment de frontal. Le membre supérieur droit n'est figuré que par la clavicule et la scapula; le gauche par l'extrémité distale du radius et le deuxième métacarpien. De la partie inférieure du corps il ne subsiste que l'ilion gauche. En ce qui concerne les côtes et la colonne vertébrale, c'est le côté gauche qui est le mieux attesté. D'après sa taille corporelle estimée à environ 51 cm, il s'agit d'un individu mort aux alentours du terme.

– L'humérus et le fragment de radius droits répertoriés sous le numéro 1145 sont issus du comblement de la tranchée de fondation de la moitié ouest du mur M121, à l'intérieur de la pièce 7A (10). Cette unité stratigraphique se rattache à la phase 1C2 (troisième quart du IIIe s. av. n. è.). L'étude ostéométrique, ne reposant que sur l'humérus droit, définit une stature d'environ 50 cm qui s'accorde à un âge au décès situé aux alentours du terme de la gestation.

Certaines observations permettent de proposer des regroupements de ces restes humains. En ce qui concerne la pièce 6, c'est surtout la proximité stratigraphique des couches 1244 et 1236, contenant toutes deux des ossements de périnataux, qui est frappante. Il paraissait donc primordial de vérifier si les inventaires des restes osseux étaient complémentaires et si la taille, ou l'âge au décès des deux individus pouvait s'accorder. Après superposition des fiches d'inventaire, il n'est apparu aucun doublet. D'autre part, la taille corporelle estimée est d'environ 56 cm pour le sujet 1244 et entre 56 et 57 cm pour le sujet 1236: on peut donc considérer qu'ils sont de même stature. Enfin, les fémurs droit et gauche correspondant respectivement aux numéros 1244 et 1236, sont très probablement symétriques. De telles liaisons entre les différents types de données semblent bien confirmer l'hypothèse selon laquelle les restes osseux 1244 et 1236 ne formeraient en réalité qu'un seul et même individu.

Stratigraphiquement, 1244 ne peut se trouver dans la fosse 188 mais plutôt juste au-dessus. 1236 provient justement du remblai qui recouvre le niveau d'occupation auquel appartient la fosse. Il est donc presque certain que le corps a été inhumé dans le remblai 1236. Il est impossible de situer chronologiquement l'inhumation par rapport à l'établissement du remblai. Nous considérons donc qu'elle appartient à la phase 1C1d, qui est celle du remblai, datée du dernier quart du IIIe s. av. n. è.

Les trois ensembles d'ossements retrouvés dans la pièce 7A (1165, 1169 et 1145) sont, topographiquement et stratigraphiquement, assez proches. Le sujet 1165 a été exhumé d'un foyer qui reposait sur le sol 1168 ayant comme support le remblai 1169. Mais on a vu qu'il devait en fait appartenir à un niveau

inférieur au sol d'occupation. Or, la couche sous-jacente (1169) a également livré les ossements d'un nouveau-né. Nous avons donc regardé si les os 1165 et 1169 pouvaient s'apparier. D'un point de vue ostéologique, ils se rapportent à une taille corporelle identique d'environ 51 cm et l'on ne relève aucun doublet. Si aucun os ne permet de vérifier la question des symétries, il reste cependant tout à fait probable que ces deux ensembles appartiennent au même individu, sans doute enterré dans le remblai 1169.

La relation entre les ossements appartenant aux u.s. 1169/1165 et 1145, tant au point de vue stratigraphique que topographique, est plus lâche. Elle n'est pourtant pas impossible. La taille présumée de ce sujet étant d'environ 50 cm, elle n'est pas incompatible avec celle des deux autres — d'autant plus qu'elle n'est basée que sur la mesure de

l'humérus droit.




La superposition des trois inventaires des pièces osseuses ne révèle aucun doublet. Enfin, il s'avère que les deux moitiés distales de radius de 1169 et 1145 sont parfaitement compatibles, la symétrie étant tout à fait plausible.

Ainsi, l'individu 1165 se rattache très probablement au nouveau-né 1169 avec lequel s'accorderait le fragment de radius droit du sujet 1145. Ces trois ensembles d'ossements appartiendraient donc au même enfant mort dans la période périnatale et qui aurait été inhumé dans le remblai 1169. Il est possible que la sépulture ait été en relation avec le sol 1168 - les ossements retrouvés dans le foyer devaient être contenus dans la terre rubéfiée immédiatement sous-jacente. L'inhumation est alors datée du deuxième quart du IIIe s. av. n. è. (phase 1D1).



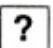

b) Dans l'ilot 4-nord

— Situé dans le quart nord-est de la pièce 9, à 30 cm environ au sud du mur 225, le dépôt DP240 (fig. 19-9) était compris dans un remblai (4197) compact et hétérogène d'une épaisseur approximative de 40 cm. Cette couche correspond à une phase de réaménagement de la pièce. Le dépôt se composait essentiellement d'une urne en céramique tournée à cuisson réductrice (fig. 19-10, n°1) contenant le squelette d'un nouveau-né. L'urne, retrouvée intacte, était dépourvue de couverture et simplement posée verticalement dans le remblai. A sa base, un calage d'éclats de calcaires et de fragments d'amphore pouvant appartenir au même vase était posé plus ou moins à plat. Le cadavre avait été déposé au fond de l'urne. Il était recouvert d'un sédiment homogène très fin dont la texture différait, semble-t-il, du remblai dans lequel était encaissé le dépôt. Il est alors possible que l'urne ait été comblée avec un sédiment sélectionné aussitôt après que le cadavre y ait été dépo-



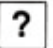
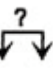
**Légende des schémas d'inventaire des ossements :**

-  la région est présente et identifiée avec certitude
-  l'os est présent, mais fragmenté et/ou érodé et/ou écrasé
-  fragments présents, dont la situation exacte n'est pas reconnue

**Légende des diagrammes dentaires :**

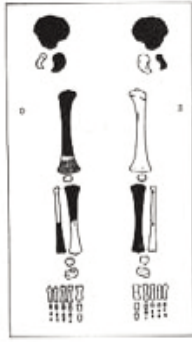
-  l'élément est présent *in situ*
-  l'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
-  l'identification de l'élément isolé n'est que supposée
-  germe présent *in situ*

**Légende des tableaux :**

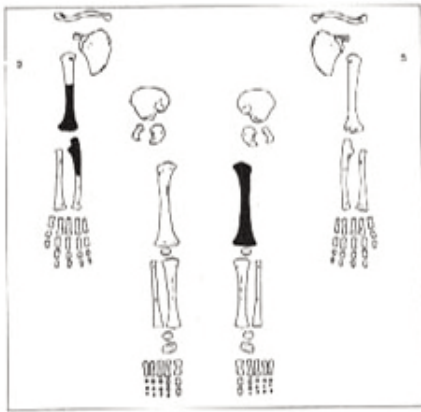
-  l'élément est présent, complet et identifié avec certitude
-  l'élément est présent mais fragmenté
-  l'identification est incertaine
-  un de ces deux éléments est présent



• 19-4: Inventaire des restes osseux du crâne 3158 et légende des schémas et tableaux d'inventaire des ossements établis par Henri Duday d'après Meiklejohn et al. 1984.



• 19-5: Schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 1244.



• 19-6: Schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 1236.

sé; à moins qu'il ne s'agisse d'un sédiment d'infiltration.

Les traces d'un éventuel creusement lié à l'installation du dépôt ont été recherchées mais non repérées. Il est pourtant peu probable que l'urne et son calage aient été simplement posés avant l'étalement du remblai puisque ce dernier se rattache à la phase 4nD (troisième quart du Ier s. av. n. è.) alors que l'urne, par sa typologie, appartient à la phase 4nC datée du dernier quart du Ier s. av. n. è. Une fosse aurait donc été creusée à partir d'un sol supérieur, qui n'a pu être observé puisqu'il devait se trouver au-dessus du niveau d'arasement du site. Elle a pu être ensuite immédiatement rebouchée avec la même terre, rendant ainsi le creusement invisible (fig. 19-11). Le dépôt serait donc postérieur au remblai dans lequel il aurait été placé et remonterait au dernier quart du Ier s. av. n. è.

L'inventaire des pièces osseuses (fig. 19-12) atteste un squelette assez bien conservé puisque pratiquement complet, ce que laissent présager les conditions d'inhumation, l'urne le protégeant des risques de perturbations. Par conséquent, l'absence de certains ossements, tels que la scapula gauche et l'ilion droit, et l'altération parfois importante dont nombre d'entre eux portent les marques sont assez surprenantes. On note par ailleurs la présence de cinq cuspides de molaires qui ne figurent pas sur la fiche d'inventaire car il n'a pas été possible de les identifier précisément.

D'après l'étude ostéométrique la taille corporelle de l'enfant se situe entre 51 et 54 cm, ce qui correspond à un âge au décès proche du terme de la grossesse. D'autre part, l'étude des ossements a révélé un certain nombre d'anomalies d'ordre pathologique. On enregistre tout d'abord une atrophie très nette de toute la partie droite du squelette post-crânien. A ceci s'ajoute une hypotrophie de l'hémi-arc neural gauche de l'atlas et éventuellement, des dernières thoraciques et premières lombaires. Ainsi, on remarque au niveau de l'atlas un changement de latéralité (droite/gauche) de l'atrophie par rapport au reste du squelette post-crânien. Il est impossible, sans une étude paléopathologique, de déterminer quelle fut la cause de ces anomalies osseuses et de savoir si ces dernières sont directement liées à la mort de l'enfant. Certes, il paraît judicieux de penser que son infirmité en faisait un être plus vulnérable.

– L'individu 4197 a été exhumé, tout comme le précédent, lors du démontage du remblai dont il porte le numéro d'enregistrement. Aucun relevé n'a été effectué. Seules les coordonnées en x et y ont été notées, avant que les ossements ne soient ramassés. Par conséquent, nous n'avons aucune information quant aux conditions d'inhumation. D'après les quelques observations faites lors de sa découverte, le squelette semblait bien, dans l'ensemble, être en connexion anatomique. Il se situait à environ 20 cm du mur M161, pratiquement dans l'angle sud-est de la pièce (fig. 19-9). Dans ce cas, comme dans le précédent (4203), les mêmes problèmes stratigraphiques se posent. Mais, rien ne permet ici de recalculer chronologiquement le dépôt par rapport à l'établissement du remblai. Nous devons donc nous en tenir à la datation de ce dernier qui correspond au troisième quart du Ier s. av. n. è. (phase 4nD).

Même si de nombreux ossements sont portés manquants, l'inventaire des restes osseux (fig. 19-13) laisse finalement entrevoir ce que pouvait être le squelette 4197. Certes, ne sont présents que six hémi-arcs neuraux et trois corps vertébraux pour le rachis. Les côtes sont totalement absentes et le squelette crânien n'est représenté que par la petite aile droite du sphénoïde, ce qui est fort peu. Des membres supérieurs, il ne subsiste que le radius, les métacarpiens et quelques phalanges de la main



• 19-7: Schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 1165.

gauche. Seuls les membres inférieurs et le bassin sont assez bien représentés, quoique également incomplets. Globalement, ce sont donc les os les plus gros qui ont été ramassés.

L'étude ostéométrique révèle une taille corporelle de 55,6 cm. Ceci semble être un peu grand pour un enfant mort à la naissance, bien qu'une telle taille ne soit pas non plus incompatible avec le terme, en raison de l'importante variabilité existant à ce niveau. L'enfant aurait-il vécu quelques jours?

– C'est au cours de l'étude de la faune que l'unique os (tibia droit), enregistré sous le numéro 4210, a été retrouvé et identifié comme humain. Nous devons donc nous en tenir aux renseignements concernant la couche stratigraphique (4210) dont il est issu. Il s'agit d'un tas de déchets installé dans l'angle de la pièce avant la disparition des murs, durant le troisième quart du Ier s. av. n. è. (phase 4nD). Un nouveau-né aurait-il été déposé dans un dépotoir? Et, dans ce cas, était-ce avant ou après que celui-ci ait cessé d'être utilisé en tant que tel? Ou bien s'agit-il d'un ossement isolé jeté là? Autant de questions auxquelles il est bien difficile de répondre. La taille corporelle estimée d'après les mesures du tibia est de 48 cm, ce qui correspond à un âge au décès d'environ 9 mois et demi lunaires. Il s'agirait donc d'un sujet mort un peu avant le terme qui se situe à 10 mois lunaires.

– Les pièces osseuses rassemblées sous le numéro 4239 ont été prélevées dans le remblai du même nom, à environ 1 m des murs M2 et M162 (fig. 19-9). Ce dernier, couvrant l'ensemble de la pièce 8, a été constitué entre le dernier quart du IIe s. av. n. è. et le premier quart du Ier s. av. n. è. Toutefois, le caractère très fragmentaire des vestiges retrouvés interdit tout commentaire à propos des conditions d'inhumation. Malgré le peu de vestiges osseux (fig. 19-14) et leur mauvais état de conserva-



tion, il a été possible de déterminer que le squelette mesurait environ 45 cm. Par conséquent, l'âge au décès du sujet se situe entre 8 et 9 mois lunaires. Il s'agit donc d'un prématuré. D'autre part, le fragment d'hémifrontal gauche porte des traces de sels de cuivre (coloration verte) provenant certainement du milieu ambiant chargé en bronze.

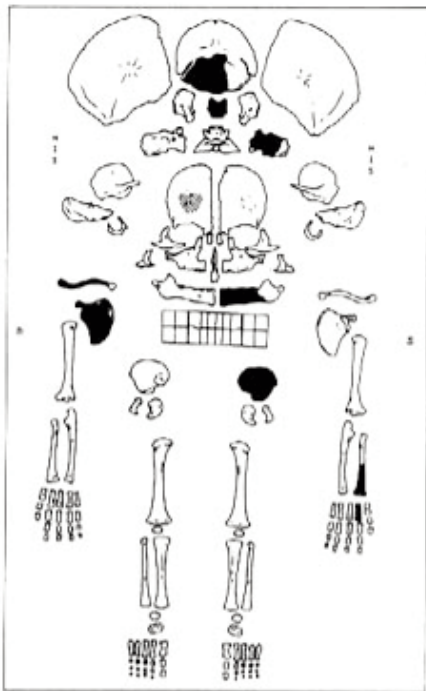
– Le fragment de fémur droit répertorié sous le numéro 4150 a été isolé au cours de l'étude de la faune. L'unité stratigraphique dont il est issu correspondant au nettoyage de la tranchée d'épierrement du mur M162, il est impossible de le replacer topographiquement et stratigraphiquement. Sa situation

sur le plan (fig. 19-2) est donc arbitraire. De plus, il n'est pas mesurable puisqu'incomplet. Par référence aux squelettes mieux connus, il est sans doute compatible avec le terme, quoique plutôt petit.

19.2.3. Un dépôt mixte

Le dépôt DP241, rassemblant les unités stratigraphiques 4230/4246, 4231/4247 et 4232, est beaucoup plus complexe que ceux étudiés précédemment. Il se compose de deux urnes et de leur contenu auxquels est associé

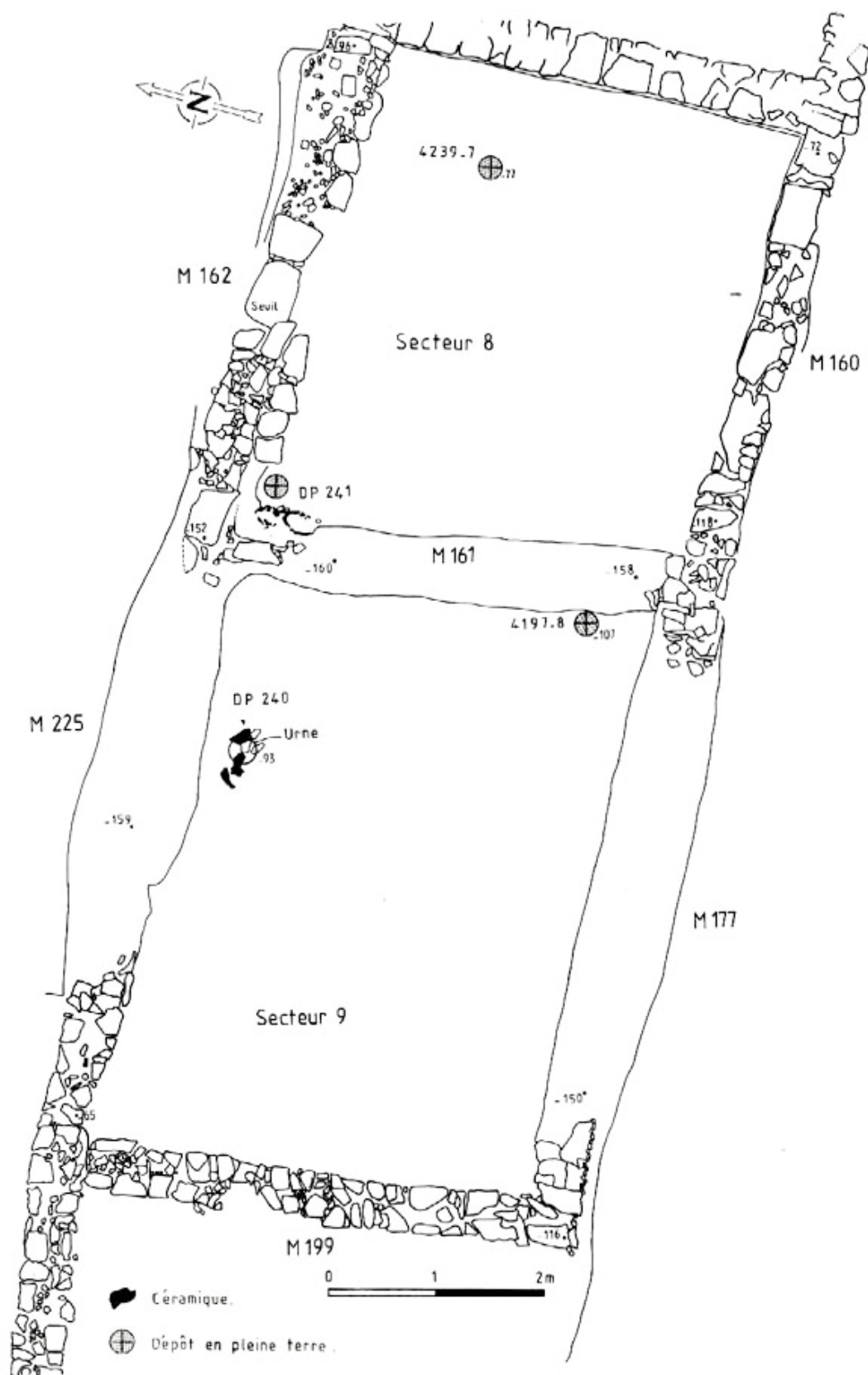
un dépôt annexe qui se subdivise en deux parties. Cet ensemble a été repéré à l'occasion du dégagement de la tranchée d'épierrement du mur M161 (îlot 4-nord). Il se situait dans l'angle nord-ouest de la pièce 8, c'est-à-dire à l'angle des murs M 161 et M162 (fig. 19-9). Alors que l'urne 4230 était exactement dans l'angle de la pièce, l'urne 4231 était un peu décalée vers le sud le long du mur M161. Le dépôt qui jouxtait les deux urnes, et principalement l'urne 4230, s'étendait vers l'est sur environ 30 cm (fig. 19-15). D'après les repères



COTES	droites	gauches
1	F	
2	F	
3	●	●
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		●
11		●
12		
Côtes de rang indéterminé	6 F	6 dt 3 C
Côtes de côte indéterminé	7 F	
STERNUM		
manuorium		
sternobres		

VERTEBRES	aileron	arc neural droit	corps	arc neural gauche	aileron
C1				●	
C2		●		●	
C3					
C4					
C5					
C6					
C7					
Cervicale indéterminée		3 + 1	1	2	
T1		●		●	
T2				●	
T3				●	
T4				●	
T5				●	
T6				●	
T7				●	
T8				●	
T9				●	
T10				●	
T11				●	
T12				●	
Thoracique indéterminée		6 + 1 F	1		
L1					
L2					
L3					
L4					
L5					
Lombaire indéterminée		4		4	
S1					
S2					
S3					
S4					
S5					
Sacree indéterminée					

• 19-8: Tableaux et schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 1169.



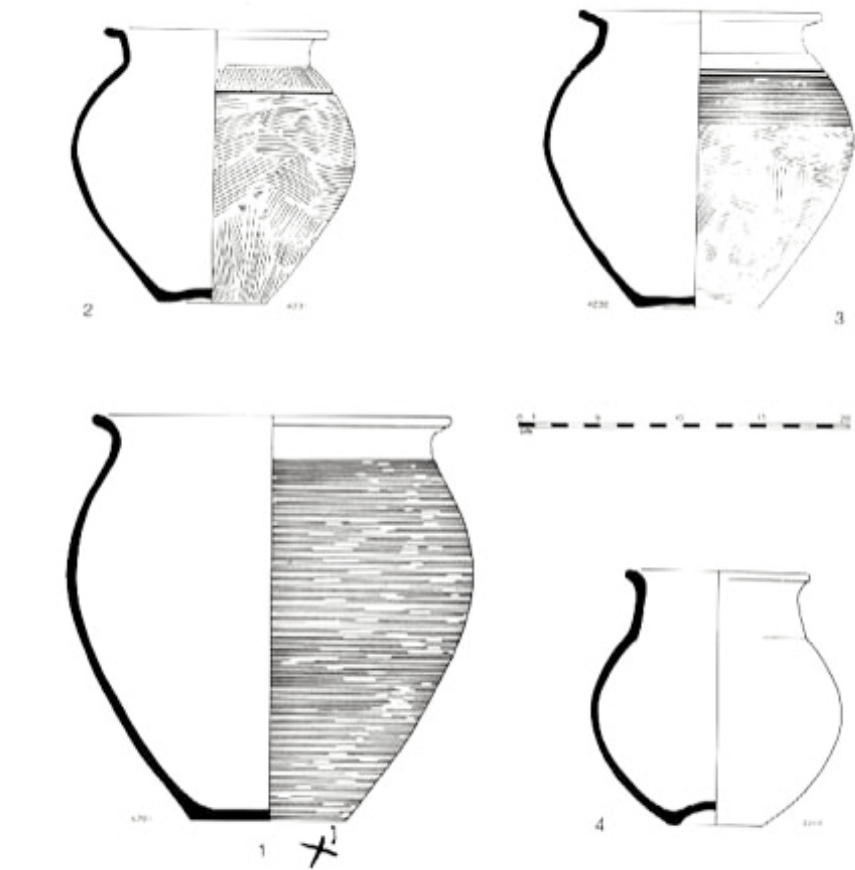
stratigraphiques dont nous disposons, cet ensemble se trouvait dans la couche 4241, épais remblai à base d'adobes, appartenant à la phase 4nG (troisième quart du IIe s. av. n. è.). Aucun indice n'a permis de délimiter précisément le périmètre du dépôt.

L'urne 4230, en céramique non tournée (fig. 19-10, n°3), avait été déposée à la verticale. Elle était remplie d'un limon compact et homogène contenant de nombreux charbons de bois, différent du sédiment environnant. Au fond se trouvaient deux pattes d'oiseaux de taille différente associées à une monnaie (11). En même temps que cette urne ont été prélevés treize fragments de céramique commune non tournée. Il pourrait s'agir d'un calage fait à partir d'une troisième céramique.

A ceci se juxtapose un certain nombre d'objets et d'ossements rassemblés sous le numéro 4232. tout d'abord sont apparus les restes d'un oiseau (restes de la tête, des ailes et des pattes). A 20 cm environ à l'Est de ceux-ci se trouvait un cardium poli non perforé. Tout contre l'urne 4230 on a noté la présence d'un clou en fer et de fragments de bronze et de fer non identifiables. Immédiatement au-dessous de ce premier ensemble avait été placé un chien de 60 jours, c'est-à-dire de la fin de la gestation, qui serait donc mort à la naissance ou peu après. Quelques os de microfaune ont été retrouvés parmi les ossements des deux animaux.

Le deuxième vase (4231), une urne non tournée (fig. 19-10, n°2), était couché sur le côté. Il est possible qu'il se soit renversé lors du remblaiement, qu'il y ait eu une fosse ou non, juste après son installation. A moins qu'il n'ait été intentionnellement mis dans cette position.

Cette urne a été prélevée telle quelle afin d'être fouillée en laboratoire. Dès le premier décapage sont apparus de nombreux ossements, que nous avons prélevés pêle-mêle sans faire de relevé, et un certain nombre d'objets tels qu'un clou en fer, un talus d'ovicapriné dont les deux parties latérales ont été sectionnées (fig. 19-16, n°1) et un pépin de raisin. Après avoir photographié et prélevé les fragments de panses qui étaient au-dessous — l'urne semblait s'être littéralement écrasée sur elle-même —, nous avons dégagé un ensemble d'os qui paraissent être en connexion anatomique; nous avons donc décidé d'arrêter là ce décapage afin de soumettre le cas à un anthropologue, en l'occurrence Henri Duday. Celui-ci a immédiatement confirmé qu'il s'agissait des ossements d'un enfant mort avant le terme de la gestation. La position exacte de chaque pièce osseuse a alors été relevée pour per-



• 19-10: 1: urne en céramique tournée 4201; 2: urne en céramique non tournée et peignée 4231; 3: urne en céramique non tournée 4230; 4: urne en céramique tournée 3244.

mettre de déterminer les conditions d'inhumation (fig. 19-17). Afin de mieux apprécier la position de la colonne vertébrale et des côtes, il a été nécessaire de dresser une coupe, pour chacun des ensembles, obtenue par projection des vestiges sur un plan vertical.

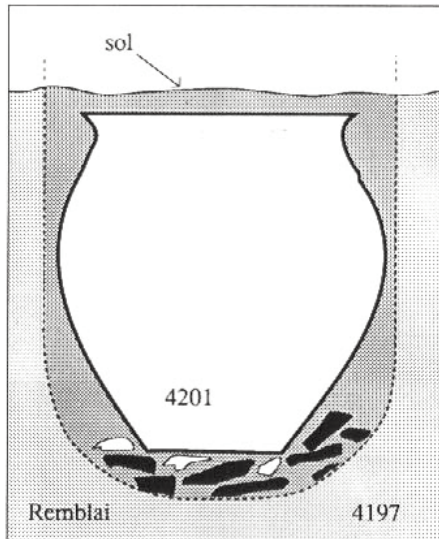
Ainsi, on a pu observer que la colonne vertébrale était constituée de deux segments superposés formant entre eux un angle extrêmement fermé. La "cassure" entre ceux-ci se situait entre la neuvième et la dixième vertèbre thoracique. Au-dessous de la douzième thoracique, la colonne était en place et bien conservée, elle apparaissait par sa face antérieure. Les corps vertébraux s'alignaient dans un plan sensiblement horizontal, alors que les héli- arcs

neaux étaient un peu perturbés. Cependant, la succession régulière des segments lombaire et sacré était dans l'ensemble bien respectée. Cet ensemble vertébral inférieur avait été recouvert par l'effondrement du rachis thoracique supérieur et cervical, qui était descendu dans l'espace initialement occupé par le thorax et l'abdomen. Ainsi, T9 se trouvait à l'aplomb de T12, T8 à l'aplomb de L1, T5-T6-T7 à l'aplomb de L2, T4 à l'aplomb de L3, et les quelques éléments de vertèbres cervicales observées en place à l'aplomb de l'espace L3-L4-L5 (12). En outre, la partie supérieure de la colonne était nettement décalée vers la gauche par rapport au segment lombo-sacré. D'autre part, nous avons pu remarquer un "effet de paroi" sur le segment thoracique

• 19-9: Lattes Saint-Sauveur, plan des pièces 8 et 9 de l'ilot 4 avec situation topographique des sépultures et du dépôt d'animaux localisés avec certitude.







- 19-11: Coupe schématique reprenant les problèmes posés par la stratigraphie du dépôt 240 (îlot 4-nord).

inférieur de la colonne. Ces vertèbres, superposées à la verticale, auraient donc été maintenues dans cette position grâce à la paroi de l'urne, le sujet étant adossé à celle-ci.

Des côtes gauches n'ont été trouvés en place que deux fragments. Par contre, l'hémithorax droit est pratiquement complet. Les côtes étaient parallèles les unes aux autres, à l'exception des supérieures qui avaient légèrement bougé. Ici encore la projection sur plan vertical a permis d'objectiver la dynamique d'effondrement du tronc. En effet, les deuxième, troisième et quatrième côtes droites (en connexion lâche) s'étaient légèrement affaissées en dedans et en contrebas des cinquième, sixième, septième et huitième côtes. Ces dernières étant elles-mêmes enfoncées en dedans et en contrebas des neuvième, dixième, onzième et douzième.

Les trois pièces en place correspondant au membre supérieur droit occupaient dans la motte une position tout à fait supérieure. Il s'agissait d'un fragment de scapula se présentant par sa face postérieure, de la clavicule vue par sa face supérieure et de l'humérus qui était très oblique et apparaissait par sa face proximo-latérale. Ainsi, l'épaule droite était à l'aplomb des deux dernières vertèbres lombaires, ce qui confirme bien le décalage vers la gauche du thorax, et sans doute de la tête, par rapport à l'abdomen.

Entre le thorax et l'abdomen, qui s'étaient donc repliés l'un sur l'autre, se trouvait intercalé le fémur gauche dont l'axe longitudinal était parallèle

à l'axe de la partie inférieure du rachis. Il apparaissait par sa face postérieure, son extrémité proximale était au niveau des dernières vertèbres sacrées, et son extrémité distale ramenée au niveau du corps de L3. Il est donc extrêmement probable que les genoux — tout au moins le genou gauche — ont été ramenés en avant du thorax, le corps étant en position contractée. Cette attitude est corroborée par le fait que les trois os du bassin trouvés *in situ* se présentaient par leur face inférieure et non par leur face antérieure comme cela aurait été le cas si le sujet avait été couché sur le dos, les cuisses en extension sur le tronc. Néanmoins, on constate que les os de la jambe gauche (tibia et fibula) n'étaient plus situés au voisinage du fémur. Étant donné la position de ce dernier au cœur de la motte préservée intacte, il est certain que ces deux pièces n'en ont pas été extraites récemment, après la découverte. Il est vraisemblable que, lors de la disparition des parties molles, ils ont été disloqués et qu'ils sont restés en avant du tronc. Le fémur, encore adhérent au bassin, ne s'est effondré que plus tard, dans une autre direction.

Le corps s'est, en quelque sorte, refermé sur lui-même après la disparition des parties molles, et plus particulièrement des viscères thoraciques et abdominaux. Le thorax s'est rabattu vers l'avant. Dans ce mouvement le fémur gauche, qui devait initialement remonter en avant du tronc, a été pris entre la poitrine et la face antérieure de l'abdomen. De la même manière la partie supérieure du tronc s'est décalée vers la gauche par rapport au bassin.

Tous ces mouvements, y compris les quelques déplacements subis par certaines côtes droites par rapport aux côtes voisines, se sont produits à l'intérieur du volume libéré par la décomposition du cadavre. L'effet de tassement ainsi produit a cependant été considérable: tous les vestiges relevés s'étagaient sur une hauteur très faible, à peine supérieure à 3 cm.

En aucune manière il ne semble possible qu'il y ait eu un espace vide autour du corps car, dans ce cas, les côtes droites n'auraient pu rester superposées et en connexion, et l'humérus droit se serait effondré au fond du vase. Si l'on considère l'état dans lequel était l'urne, écrasée sur elle-même, il ne semble pas possible qu'elle ait pu être comprimée de cette façon si elle avait été remplie de terre. Le cadavre aurait donc été placé dans l'urne, puis le tout déposé dans le remblai tel quel. Pour des raisons inconnues le dépôt a, par la suite, été perturbé et le vase brisé. Le sédiment du remblai a pu alors envahir l'espace vide, ceci avant la dislocation des parties molles et des contensions articulaires, exerçant ainsi une importante pression sur le cadavre. Ceci pourrait également expliquer le fait que l'on n'ait retrouvé aucune trace de fosse d'installation du dépôt.

A même le galet, sur lequel était accrochée la motte préservée, se trouvait une plaque de plomb enroulée (fig. 19-16, n°2).

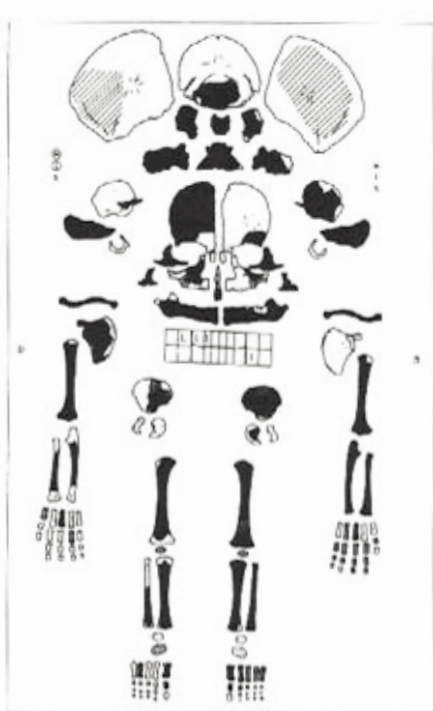
L'inventaire des restes osseux révèle un squelette en assez mauvais état de conservation (fig. 19-18), mais dont toutes les régions sont représentées. La taille corporelle estimée entre 29,8 et 30,6 cm s'accorde avec un âge au décès situé entre 140 et 170 jours après la conception, c'est-à-dire environ six mois de la vie intra-utérine. Il s'agit donc d'un foetus, produit d'un avortement naturel ou provoqué.

Les objets retrouvés (urnes et monnaie) appartiennent tous à la phase 4nE de l'îlot, datée du deuxième quart du Ier s. av. n. è. Par conséquent, le dépôt est largement postérieur au remblai dans lequel il était placé, puisque celui-ci est daté du troisième quart du IIe s. av. n. è. Il doit être rattaché au sol 4160. On peut donc en conclure qu'une fosse destinée à recevoir le dépôt, ou tout au moins les deux urnes, a bien été creusée dans les couches antérieures à partir de ce sol. Elle aurait immédiatement été comblée avec le sédiment issu du creusement, devenant quasiment invisible à la fouille. Il est possible d'évaluer la profondeur de cette fosse à environ 42 cm.

#### 19.2.4. Un dépôt d'animaux dans l'îlot 3 (13)

Outre le dépôt de l'îlot 4 dont il vient d'être question (DP241), le secteur 9 de l'îlot 3 a également livré un ensemble relativement proche par sa nature et sa structure, mais d'un type cependant différent puisqu'il ne s'accompagnait pas d'une inhumation d'enfant (fig. 19-19). Le dépôt DP246 se situait à l'angle du mur M220 et de la tranchée d'épierrement du mur sud (M243). Un amoncellement de blocs et de moellons reposant sur une couche limoneuse de destruction le masquait. Cet amas de pierres a été interprété à la fouille comme un éboulis provenant des murs voisins, mais il n'est pas exclu qu'il ait pu être en relation avec le dépôt.

Ce dernier se composait d'une urne (fig. 19-10, n°4) posée verticalement, dont l'embouchure était fermée par une dalle de grès de plage, contenant principalement les restes d'un serpent (de nombreuses vertèbres, des côtes et les mandibules), ainsi qu'un os d'oiseau et de la microfaune.



COTES	droites	gauches
1	●	
2	F	
3	●	
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
Côtes de rang indéterminé	46 F	
Côtes de côté indéterminé		
STERNUM		
manubrium		
sternbres		

VERTEBRES	aileron	arc neural droit	corps	arc neural gauche	aileron
C1		●		●	
C2		●			
C3		●			
C4		●			
C5		●			
C6		F			
C7		F			
Cervicale indéterminée			2	1	
T1					
T2					
T3					
T4					
T5					
T6					
T7					
T8					
T9					
T10					
T11					
T12					
Thoracique indéterminée		6	7	6	
L1					
L2					
L3					
L4					
L5					
Lombaire indéterminée		4	3	3	
S1		●	●	●	
S2		●	●	●	
S3					
S4					
S5					
Sacree indéterminée					

• 19-12: Tableaux et schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 4203.

Autour de l'urne, des petits cailloux évoquaient un dispositif de calage, mais le creusement de la fosse n'a pas pu être mis en évidence. Il est cependant peu probable que l'urne ait été simplement posée avant l'étalement des décombres. L'enfouissement du dépôt dans le remblai 3241 se rattacherait plus volontiers à un état récent de l'architecture sur lequel on ne possède aucune autre donnée. D'après la typologie de l'urne, il peut être daté de la phase 3C2 (dernier quart du IIe s. ou premier quart du Ier s. av. n. è.).

**19.3. Autres découvertes lattoises**

Il est intéressant de comparer les découvertes effectuées dans les fouilles récentes de Lattes aux divers dépôts humains ou animaux trouvés dans les habitats languedociens pour l'époque protohistorique (14), et d'abord, bien entendu, aux découvertes faites précédemment par Henri Prades et le Groupe archéologique Painlevé en divers lieux du site de Lattara.

Les fouilles anciennes de Lattes ont mis au jour plusieurs dépôts dont deux peuvent être clas-

sés de façon certaine dans la catégorie des dépôts d'animaux (sondage 26, secteurs 11 et 21). Trois autres découvertes (sondage 14, niveau 1; sondage 15, secteur 4, niveau 1; sondage 26, secteur 7B, niveau 1Ab') restent plus énigmatiques puisque le contenu des vases n'a, semble-t-il, pas été analysé et par conséquent identifié (15). Cependant, le fait qu'il s'agisse, dans les trois cas, d'urnes enterrées sous ou dans les sols, et au moins dans un cas près de murs, incite à se demander s'ils n'appartiendraient pas à la catégorie des dépôts de périnataux ou d'animaux en urne.



• 19-13: Tableaux et schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 4197.

VERTEBRES	aileron	arc neural droit	corps	arc neural gauche	aileron
C1					
C2					
C3					
C4					
C5					
C6					
C7					
Cervicale indéterminée					
T1					
T2					
T3					
T4					
T5					
T6					
T7					
T8					
T9					
T10					
T11					
T12					
Thoracique indéterminée				1	
L1					
L2					
L3					
L4		•	•	•	
L5		•	•	•	
Lombaire indéterminée					
S1		•	•		
S2					
S3					
S4					
S5					
Sacree indéterminée					

D'autre part, les sondages I, II et III effectués à partir de 1964 au lieu-dit Saint-Sauveur ont livré les restes de quatre inhumations de périnataux (16). Enfin, en 1983, dans le sondage 26 a été découvert un cinquième squelette (17). Il ne sera ici question que de ces sépultures et du dépôt d'animal du sondage 26, les autres trouvailles étant d'époque beaucoup plus tardive (18).

#### Le dépôt animal du secteur 11a du sondage 26 (19)

Ce dépôt est daté du IIe s. av. n. è. Il se compose "d'un squelette d'oiseau accompagné d'une coupe campanienne" (20). Nous ignorons si l'animal était placé à l'intérieur de la coupe et quelle était sa position par rapport aux structures (murs...). Stratigraphiquement il a été retrouvé près d'un sol pavé de tessons de dolium mais rien n'indique à quel niveau par rapport à celui-ci.

#### Les inhumations de nouveau-nés

– Trouvé en 1974, le squelette n° 1 était placé dans le niveau IV du sondage I, au nord-est d'un mur, semble-t-il sous un sol (21). Les ossements ont été ramassés pêle-mêle sans repérage préalable de l'orientation et de la position du corps ou d'une éventuelle architecture de la tombe. L'inventaire des ossements en témoigne par son caractère incomplet et par le fait que seuls les os les plus gros sont représentés. La diagnose de l'âge au décès établie par Mme Engels (22) est relativement approximative puisqu'elle se base principalement sur la mesure des os longs, en l'absence des germes dentaires et des points d'ossification secondaires. La stature du sujet est ainsi estimée entre 42,3 et 55,9 cm (23) et correspond à un enfant mort probablement aux alentours du terme.

– Le sondage II a livré en 1974 deux ensembles apparemment bien distincts:

• Un fragment de frontal a été exhumé du niveau V (24). Il se trouvait près du parement inté-

rieur d'un mur mais à un point où ce dernier semblait s'interrompre —s'agit-il d'un seuil ou d'une tranchée d'épierrement? L'os n'a pas fait l'objet d'une étude anthropologique mais a simplement été interprété lors de sa découverte comme appartenant à un nouveau-né. Il s'agit là d'un document bien mince mais qui, mis en corrélation avec les autres découvertes, n'est pas sans signification.

• Dans le niveau VIII-IX, un squelette avait été placé le long d'un mur (25). Celui-ci a été photographié en place et prélevé tel quel avec une motte de terre et n'a pas été fouillé depuis lors (26). L'étude ostéologique a donc été faite par Mme Engels d'après les seules pièces visibles en surface. Les mesures qui ont ainsi pu être prises révèlent une taille corporelle comprise entre 54 et 57,7 cm qui correspondrait à un enfant mort à la naissance ou peu après. Le sujet était couché sur le dos, la tête à l'est, les membres inférieurs fléchis et la calotte crânienne semblait s'être affaissée sur elle-même. Le cadavre aurait été déposé dans une fosse, d'environ 40 cm de profondeur, creusée à partir d'un sol et



dans laquelle "on avait disposé deux tessons inclinés vers l'intérieur, l'un au niveau de la tête, l'autre au niveau des pieds". Il semble donc que nous soyons ici en présence d'une sépulture construite, bien que les aménagements soient relativement sommaires.

D'autre part, les auteurs signalent la présence d'une demi-mâchoire inférieure de dorade entre les deux os iliaques et d'une demi-mâchoire de petit ruminant, peut-être d'agneau, au niveau de l'articulation d'un genou. En l'absence de précisions quant au mode de remplissage de la fosse et au type de sédiment qui la comblait - en comparaison avec la terre environnante — il serait présomptueux de voir dans ces restes de faune des offrandes. Ils ont fort bien pu être amenés accidentellement avec le sédiment de comblement.

La découverte d'un "énigmatique objet en fer oxydé" à l'intérieur de la boîte crânienne, a fait dire aux auteurs que le crâne avait probablement été encloué (27). Seule une étude attentive des ossements aurait permis de se prononcer. Cette hypothèse nous paraît cependant dénuée de tout fondement, en comparaison des autres cas d'inhumation de périnataux connus à Lattes ou ailleurs, qui ont récemment fait l'objet d'une étude approfondie. Cet objet pourrait provenir du sédiment environnant et aurait alors glissé à l'intérieur du crâne lors de l'effondrement des os dans l'espace libéré par la décomposition des viscères cérébraux.

– Le niveau VII du sondage III a livré "quelques ossements en désordre" qui "paraissent avoir appartenu à un squelette de bébé" (28). Comme le fragment de frontal du sondage II ces os n'ont pas fait l'objet d'une étude ostéologique. De plus, nous ne savons rien de leur position topographique et leur situation stratigraphique est très imprécise.

Selon Michel Py (29), les deux premières sépultures peuvent être datées des IVE-IIIe s. av. n. è., la troisième du début du Ve s. av. n. è. et enfin, la quatrième du Ve s. av. n. è.

– La cinquième sépulture, issue du sondage 26, avait été placée dans l'angle sud-est d'une pièce (secteur 18A), au sein de la couche 1Ac' sous-jacente à un sol, datée par Henri Prades de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. Ici encore le squelette a été prélevé avec la motte de terre (30) et sa fouille n'a pas été poussée plus avant. C'est pourquoi il a été étudié par le docteur Montoya "dans sa position de découverte, sans chercher à dégager plus complètement les éléments osseux". D'après la description faite par ce dernier et la photographie publiée par Henri Prades (31), le corps aurait été déposé en décubitus dorsal avec une légère rotation vers la gauche. Le squelette céphalique était littéralement écrasé en place. Seuls les deux héli-frontaux étaient nettement visibles. Le membre supérieur droit, en abduction, était replié de sorte que la main devait reposer sous la moitié droite du thorax. La position

du membre supérieur gauche n'était pas lisible. Le membre inférieur droit était fléchi vers la gauche. On distingue deux fragments qui semblent appartenir au fémur gauche, mais sans pour autant pouvoir déterminer la position du membre.

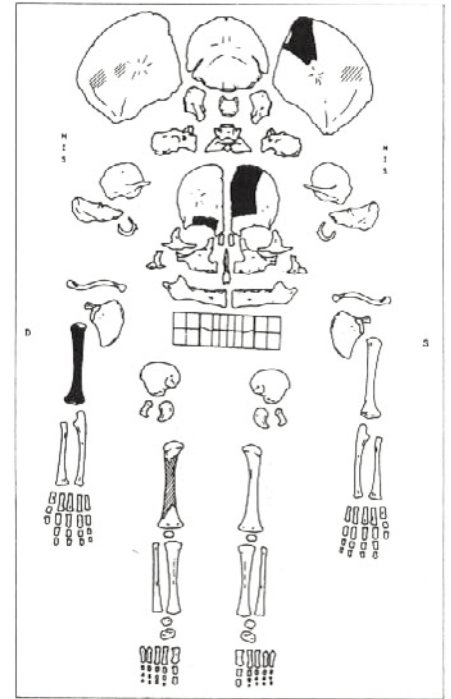
La diagnose de l'âge n'a été effectuée qu'à partir de la mesure des longueurs diaphysaires des os longs visibles: fémur droit, humérus droit et gauche, ulna et radius droits. D'après le docteur Montoya "l'ensemble de ces mesures apporte une fourchette cohérente de détermination de l'âge gestationnel entre 30 et 31 semaines" ce qui correspondrait à un âge au décès de 7 mois/7 mois et demi lunaires.

On a également procédé à une étude morphologique et radiographique de l'ossification des pièces squelettiques qui pouvaient être déplacées de la gangue argileuse (os iliaque, fémur). La morphologie et l'apparence de ces os sont compatibles avec les limites d'âge établies par les mensurations squelettiques et aucune anomalie évidente du développement n'a été observée. D'autre part, le maxillaire supérieur montre "les alvéoles des germes dentaires en position intra-maxillaire basse". Le Docteur Montoya conclut en disant que "si l'on adopte les critères actuels du développement foetal, il apparaît que cette pièce correspond à un foetus à la limite de la viabilité, ne présentant pas de stigmate de retard de croissance intra-utérine ou d'anomalie squelettique. Il nous semble pouvoir affirmer qu'à l'époque de datation de ce squelette, sa survie a été totalement impossible. Il a dû s'agir soit d'un mort-né, soit d'un prématuré rapidement décédé après la naissance". Par conséquent, il émet l'hypothèse selon laquelle "la cause de prématurité extrême est d'origine maternelle" c'est-à-dire qu'elle serait, dans ce cas, inhérente à l'état de santé de la mère (maladie, âge). Enfin, il signale aussi la présence d'ossements d'animaux sous le squelette, sans en préciser la nature. Ce dernier n'ayant pas été fouillé en totalité, comment a-t-il pu voir ces ossements? Où et comment étaient-ils placés? De même que dans les cas étudiés précédemment, le manque de précision des informations recueillies ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un apport volontaire ou fortuit

#### 19.4. Les découvertes lattoises dans leur contexte languedocien

##### 19.4.1. Les gisements lagunaires de l'étang de Mauguio (Hérault)

On a relevé la présence de nombreux restes humains sur les gisements de Camp Redon (sondage 27) et de La Rallongue (commune de Lansargues) fouillés par le Groupe archéologique Painlevé et sur le gisement de Tonnerre I (commune de Mauguio) (32). Outre les deux



• 19-14: Schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 4239.

témoins d'époque gallo-romaine trouvés sur le site de La Rallongue (33), ces sites d'habitat, situés à la charnière entre l'Age du Bronze et l'Age du Fer, ont livré un ensemble d'ossements épars qui ont fait l'objet d'une étude ostéologique (34) dont seules les conclusions seront rappelées ici.

A l'exception du fragment (quart proximal) de fémur droit d'adulte issu du site de Camp Redon, toutes les pièces exhumées correspondent à des fragments de voûte crânienne dont aucun ne montre des traces qui peuvent être réellement tenues pour des stries de décarisation. D'après Henri Duday (35), "il y a là un tri manifeste qui, s'il ne découle pas d'une discrimination involontaire par les archéologues, a en lui-même une signification paléthnologique importante".

La plus forte série appartient au Camp Redon où l'on dénombre neuf sujets au minimum: un enfant de moins de cinq ans, un grand enfant ou adolescent, cinq individus de taille adulte (adolescents ou adultes) et deux adultes. Quant au gisement de La Rallongue,



• 19-15: Angle nord-ouest de la pièce 8 (îlot 4-nord). Vue générale du dépôt 241 après un premier décapage (photo J.-C. Roux).

il compte les restes de trois sujets: un grand enfant, un adolescent ou adulte et un adulte. A Tonnerre I seul un individu adulte est représenté. Dans la quasi totalité des cas nous n'avons aucune donnée stratigraphique et topographique précise. Les datations sont, par conséquent, relativement imprécises. Il semblerait néanmoins que ces restes soient attribuables au bronze Final IIIB, période à laquelle se rattache d'ailleurs le fragment crânien trouvé dans les fouilles récentes de Tonnerre I.

#### 19.4.2. La Liquière (Calvisson, Gard)

L'oppidum de la Liquière a livré, dans des niveaux du deuxième quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è., des restes humains isolés (36). Lors des fouilles effectuées par O. Rappaz, un fragment de crâne et une mandibule d'adulte ont été découverts dans la cabane L1B.

Si la mandibule est presque complète et a conservé quelques dents en place, le fragment de pariétal droit présente en revanche, sur les bords postérieur et supérieur un type de cassure qui "se différencie nettement des aspects qu'on observe habituellement sur les os de la voûte crânienne brisés fortuitement au cours de leur séjour dans la terre". Il n'est toutefois

"pas possible d'affirmer avec certitude que ce fragment résulte d'une action humaine intentionnelle" (37). D'après Henri Duday, ces deux vestiges ne sont pas incompatibles et peuvent donc se rapporter au même individu: un adulte plutôt jeune. Mais, nous ne savons rien de la position stratigraphique et topographique de ces ossements au sein des structures.

D'autre part, des cendres de la couche 4 de la zone L4 (38) est issu un fragment de mandibule d'adulte qui porte des signes évidents de parodontopathie sur toute l'arcade (39); aucune dent n'a été retrouvée en place.

#### 19.4.3. Le Plan de la Tour (Gailhan, Gard)

Plusieurs sépultures de périnataux ont été mises au jour sur l'oppidum du Plan de la Tour mais seul, à ce jour, a fait l'objet d'une publication (40) un dépôt découvert dans un espace non bâti, probablement une cour domestique, daté de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. Il s'agit de l'inhumation primaire d'un sujet mort soit à la naissance, soit dans les tout premiers jours suivant celle-ci. Sa taille corporelle étant estimée à 51,5 cm, l'âge au

décès est donc très légèrement supérieur au terme.

Le corps était adossé contre la tranche de section d'une plaque de calcaire d'assez grandes dimensions. La tête paraît avoir été appuyée sur le bec que forme l'angle nord-ouest de la dalle, de sorte qu'elle était surélevée de quelques centimètres par rapport au reste du corps. Le thorax apparaissait par sa face antéro-latérale droite. Le membre supérieur droit était fléchi sur l'abdomen, avec un angle brachio-ante-brachial d'environ 90°. Le membre supérieur gauche semble avoir été en extension, la main ramenée en avant du bassin. Les membres inférieurs étaient fléchis, la jambe gauche s'engageant sous la partie proximale de la droite.

Le cadavre avait été placé dans une fosse d'une quinzaine de centimètres de profondeur au maximum qui a été comblée immédiatement après que le corps y ait été déposé. Il est fort probable que les trois tessons de céramique non tournée et la côte d'ovidé trouvés à proximité du squelette ont été apportés involontairement avec la terre de comblement de la fosse. Il ne s'agit donc pas d'offrandes funéraires.

#### 19.4.4. Le Marduel (Saint-Bonnet, Gard)

C'est au cours des diverses campagnes de fouilles menées dans la zone est du chantier central de l'oppidum du Marduel, que quatre inhumations de périnataux et un fragment de calotte crânienne isolé ont été découverts (41).

– La zone 122 a livré deux ensembles (42). L'un, plus conséquent puisqu'il s'agit d'un squelette presque complet, est issu du décapage 17. L'autre, constitué uniquement d'un héli-frontal droit de nouveau-né, a été exhumé du décapage 15. Tous deux sont datés du début du II<sup>e</sup> s. av. n. è.

Le premier était placé dans un remblai servant à fonder le sol d'une habitation, à environ 50 cm à l'est d'un mur (43). "La majorité des pièces ont été trouvées en connexion anatomique. Plusieurs parties ont cependant été détruites ou ont disparu et de nombreux os sont présents seulement à l'état de fragments ou même totalement disparus" (44) —tel que les germes dentaires et les points d'ossification secondaires dont l'analyse est primordiale pour

une détermination de l'âge au décès plus sûre et plus précise. L'étude ostéométrique révèle une taille corporelle d'environ 50 cm qui correspond sensiblement au terme de la grossesse, c'est-à-dire à un âge gestationnel d'environ 10 mois lunaires. Le squelette reposait, tête à l'est, en décubitus ventral associé à une légère rotation partielle vers la droite du tronc et du bassin. Les membres inférieurs étaient repliés sous le tronc, pieds ramenés sous la région médiane de l'abdomen. Il est possible que la tête ait été en rotation forcée vers la gauche (45).

Quant à l'hémi-frontal droit du décapage 15, il est presque complet. La taille corporelle

estimée d'après ses mesures est de 56 cm et correspondrait donc à un âge gestationnel d'environ 11 mois lunaires.

D'après Henri Duday cette différence de taille, et par conséquent d'âge, relativement importante entre ces deux ensembles rend peu probable le fait que l'hémi-frontal puisse se rapporter au squelette retrouvé dans une couche sous-jacente; même si tous les vestiges sont compatibles avec un âge qui se situe autour du terme et si aucune pièce n'est présente en double exemplaire. On peut donc penser que cet hémi-frontal appartenait à une autre sépulture contenue dans le remblai 15, postérieurement perturbée, peut-être lors d'un des réaménagements de l'habitat, comme c'est semble-t-il le cas de la sépulture n° 3 du site.

— Les squelettes 2 et 3 sont tous deux issus du secteur 11 (46). Ils se trouvaient à l'intérieur de la pièce, le long du mur ouest et à un peu moins d'un mètre l'un de l'autre. Ils étaient contenus dans le remblai du sol 21 et pouvaient donc être en relation avec ce sol daté du début du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. Il n'est cependant pas certain que leur installation respective ait été strictement contemporaine.

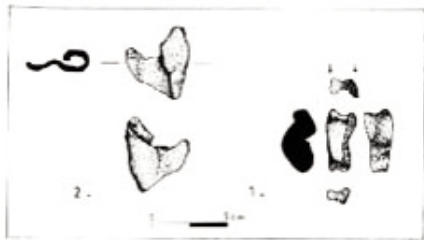
Le sujet n° 2 était placé au niveau des gros blocs qui semblaient constituer l'assise de base du mur. Il était posé sur la couche sous-jacente et recouvert par le remblai 22. Près de sa tête a pu être observé la présence d'un os animal de grande taille qui n'a pas été identifié. Le squelette était presque complet — toutes les parties constitutives sont assez bien représentées — et la quasi totalité des pièces ont été trouvées en connexion anatomique. La taille corporelle de l'enfant, estimée à 49,3 cm correspond à un âge au décès situé aux alentours du terme. D'après la photographie (47), prise alors que la plus grande partie du squelette était visible, le cadavre avait été couché sur le côté gauche, le dos au mur près duquel il était placé. La tête, au nord, apparaissait par sa face latérale droite mais devait initialement se présenter de trois quart face. Des deux membres supérieurs, seul le droit était visible. Il était replié sur le crâne, formant un angle d'environ 45° au niveau de l'articulation du coude. Les membres inférieurs étaient fléchis vers la gauche, le pied droit approximativement au niveau du genou gauche (48). Les disjonctions anatomiques qui ont pu être observées se sont produites au sein

du volume initial du corps, lors de la décomposition des contensions articulaires et des viscères. En outre, si l'on associe un possible effet de paroi, à l'ouest, à la présence, à l'est du squelette, de trois pierres alignées qui semblent délimiter la zone de répartition des ossements, il paraît tout à fait probable que le cadavre ait été déposé dans une fosse rebouchée immédiatement après.

Le squelette n° 3 était presque totalement dispersé sur une surface d'environ 1 m<sup>2</sup>. Seul le thorax a été retrouvé en connexion anatomique. Il était logé entre deux blocs grossiers de la base du mur et était mêlé aux restes d'une urne indigène non tournée. Il est pourtant peu probable que le cadavre ait pu être placé dans cette urne. La dispersion des restes osseux semble tardive, postérieure à l'utilisation du sol 21 auquel se rattacherait l'inhumation. Le sol était détruit à cet endroit et des fragments de vertèbres appartenant très probablement au même individu ont été retrouvés dans la couche supérieure (49).

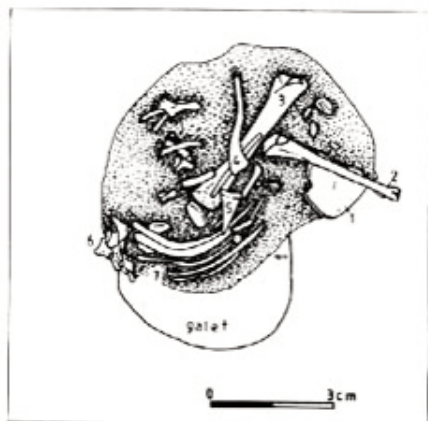
— La sépulture 4 a été découverte dans une maison à pièce unique accolée au parement interne du rempart (50). Le cadavre avait été déposé au fond d'une fosse ovale (diamètre maximum à l'ouverture d'environ 50 cm, profondeur 38 cm) creusée contre le mur ouest, près du seuil. Cette dernière était fermée par une grande dalle de forme irrégulière (dimensions maximales: 60x70 cm) qui affleurait au niveau du sol de la surface 4 et était partiellement engagée sous un mur postérieur. La sépulture serait donc contemporaine de l'occupation du sol 4, daté de la fin du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., ou directement liée à la construction de ce mur dont la date est inconnue. La position originelle du cadavre a, là aussi, pu être discutée à partir d'une photographie prise en cours de décapage (51).

L'axe vertex-coccyx était dirigé du sud au nord. La tête était inclinée vers l'avant et vers la gauche et apparaissait initialement par sa face antéro-latérale droite, tout comme le thorax. Ce dernier avait vraisemblablement été appuyé contre la paroi abrupte de la fosse. Le membre supérieur droit était replié sur l'abdomen. Quant au membre supérieur gauche, il était en abduction, la main probablement sous la jambe gauche. Le membre inférieur gauche était fléchi alors que le membre inférieur droit,



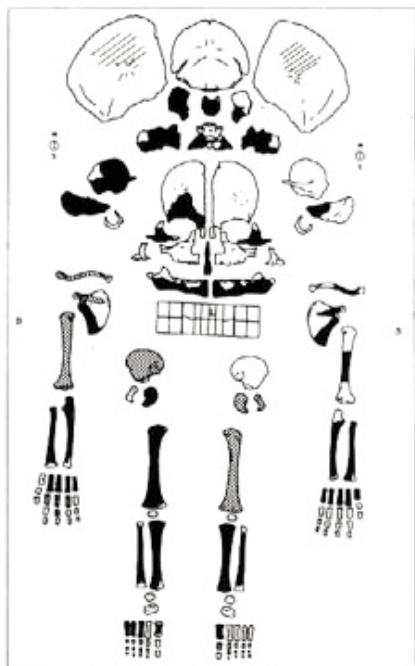
• 19-16: Objets retrouvés dans l'urne 4231 avec le foetus.

1. talus d'ovicapriné dont les deux parties latérales ont été sectionnées.
2. plaque en plomb enroulée.



• 19-17: Relevé du squelette de foetus en place (4247). 1: ilion droit; 2: humérus droit; 3: fémur gauche; 4: clavicule droite; 5: fragment de scapula droite; 6: hémi-arcs neuraux; 7: côtes droites.





COTES	droites	gauches
1	f	f
2	f	f
3	f	f
4	f	f
5	•	•
6	•	•
7	•	•
8	•	•
9	f	f
10	f	f
11	f	f
12	f	f
Côtes de rang indéterminé		
Côtes de côté indéterminé		
STERNUM		
manuorium		
sternobres		

VERTEBRES	aileron	arc neural droit	corps	arc neural gauche	aileron
C1		•	•	•	
C2			•	•	
C3		f	•	•	
C4		f	•	•	
C5		f	•	•	
C6			•	•	
C7		f	•	•	
Cervicale indéterminée					
T1		•	•	•	
T2		f	•	•	
T3			•	•	
T4		•	•	•	
T5		•	•	•	
T6		•	•	•	
T7		•	•	•	
T8		•	•	•	
T9		•	•	•	
T10		•	•	•	
T11		f	•	•	
T12		•	•	•	
Thoracique indéterminée		ou 5 + 5		ou 3 + 8	
L1		•	•	•	
L2		•	•	•	
L3		•	•	•	
L4		•	•	•	
L5		•	•	•	
Lombaire indéterminée		ou 5		ou 4 + 1	
S1		•	•	•	
S2		•	•	•	
S3		•	•	•	
S4		•	•	•	
S5		•	•	•	
Sacree indéterminée		ou 2 + 1		ou 3 + 1	

• 19-18: Tableaux et schéma d'inventaire des restes osseux de l'individu 4247. Les éléments trouvés *in situ* sont en grisé.

presque tendu, reposait sur la jambe gauche. Il a été possible de déterminer que la fosse avait été comblée avec un sédiment volontairement sélectionné, sitôt après la mise en place du cadavre. D'autre part, la conservation de connexions labiles, comme celles de la main, indique sans aucun doute qu'il s'agit d'une sépulture primaire. Enfin, une petite pierre avait été déposée sur la tête avant l'ensevelissement du corps.

Ainsi, la profondeur de la fosse, la fermeture de cette dernière et le soin apporté à son colmatage révèlent une des structures funéraires les plus évidentes. La taille corporelle estimée de l'individu est comprise entre 50,1 et 50,8 cm et correspond donc à un âge au décès situé aux alentours du terme.

#### 19.4.5. Ambrussum (Villetelle, Hérault)

Lors du sondage effectué dans le secteur IV de la colline d'Ambrussum, le mobilier de la couche 3, datée du dernier quart du IIIe s. av. n. è., a livré deux os humains non identifiés (53). D'après Michel Py (54), ils étaient en compagnie de déchets culinaires abondants mais nous ignorons quelle était leur position topographique exacte.

D'autre part, un dépôt animal a été retrouvé dans la maison A de l'oppidum, datée du deuxième quart du Ier s. av. n. è. Bien que la maison soit d'époque gallo-romaine, d'après Jean-Luc Fiches, la pièce 8 reconstituait, à l'intérieur de celle-ci, l'espace et les aménagements de l'habitation protohistorique. Il semblerait même que, tout comme les pièces 1 et 7, elle ait eu une destination différente des autres pièces. C'est pour ces deux raisons que nous avons choisi de présenter ici ce dépôt, malgré sa datation tardive. Il s'agit d'une urne —enterrée sous le sol 8, dans l'angle nord-est de la pièce (55)— dont le contenu était couvert par un fond de vase retaillé. A l'intérieur avaient été déposés un serpent, probablement une vipère, et un clou en fer.

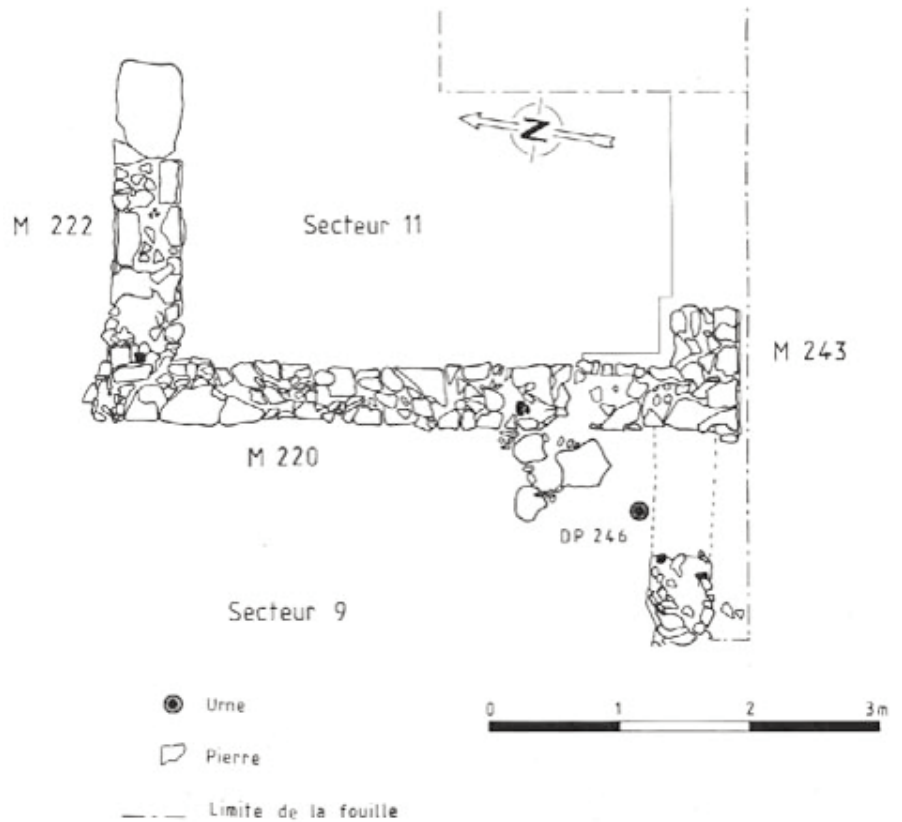
#### 19.4.6. Les Castels (Nages, Gard)

Le secteur A de l'oppidum des Castels a fourni deux dépôts d'animaux se rapportant à la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. (56).

– Le premier se trouvait dans la couche 2 de la salle A–XII–13, immédiatement sous le sol 3. Contre le mur sud-ouest, face à l'entrée de la pièce, un caisson de pierre renfermait une urne indigène. Celle-ci était recouverte par une lause et contenait les os d'une couleuvre correspondant à la partie médiane de l'animal. La tête et la queue ont été, de toute évidence, volontairement exclues (57).

– Dans la pièce A–XIV–4, contre le mur nord-est, un autre caisson de pierre était enseveli dans la couche 3. Celui-ci contenait une urne à l'intérieur de laquelle avait été déposé un petit animal non identifié mais qui pourrait être un oiseau. Le col de l'urne était tranché net et aucune couverture n'a été retrouvée. Selon Michel Py, la partie supérieure du dépôt a dû être arasée lors du réaménagement postérieur de l'un des sols de ce niveau et devait affleurer au niveau du sol 3 (58). Le fait que ces deux dépôts aient été enfouis de telle façon que leur partie supérieure affleurerait au niveau du sol démontre leur corrélation avec l'occupation de l'habitat.

Signalons également que des ossements humains, mêlés à des vestiges chalcolithiques, ont été retrouvés dans les couches les plus basses d'un certain nombre d'habitations (59) situées dans un secteur limité de la ville de l'Age du fer. L'auteur pense qu'il s'agit des restes d'inhumations fontbuxiennes bouleversées lors de l'établissement de l'habitat protohistorique.



- 19-19: Lattes Saint-Sauveur, îlot 3, angle sud-est de la pièce 9, avec situation du DP 246.

#### 19.4.7. Ensérune (Nissan, Hérault)

Lors des fouilles poursuivies, sous la direction de M. H. Gallet de Santerre, sur le site d'Ensérune des ossements humains ont été retrouvés dans cinq des silos situés à l'est de l'oppidum. L'un d'eux (silo 55) contenait même un squelette complet (60). Ces restes humains n'ont, semble-t-il, pas été analysés et leur position exacte au sein des silos n'est pas donnée. Ils peuvent globalement être datés de la fin du IIe s. av. n. è., date du comblement des silos.

La présence d'un corps dans un silo peut résulter d'un accident. Mais comment expliquer la présence d'ossements humains épars? Il est vrai que nous ne sommes pas ici dans l'habitat proprement dit mais, les silos étant des

structures bâties à usage domestique, il nous a semblé tout de même nécessaire de signaler ces trouvailles.

D'autre part, d'après les renseignements que nous ont fournis Odette et Jean Taffanel, plusieurs inhumations de nouveau-nés auraient été trouvées sur ce site par l'abbé Sigal, peu de temps après les premières découvertes du Cayla à Mailhac, information qui leur a été communiquée par l'abbé Sigal lui-même. Aucune trace de ces sépultures n'a cependant été retrouvée dans les carnets de fouille.

#### 19.4.8. Le Cayla (Mailhac, Aude)

L'oppidum du Cayla a fourni plusieurs ensembles de restes humains qui se répartissent

en cinq catégories. La première est constituée par une tombe à incinération, la seconde par une inhumation d'adulte, la troisième par un certain nombre de fragments de calottes crâniennes, la quatrième par l'inhumation de deux jeunes adolescents et enfin, la cinquième par trente-huit inhumations de périnataux.

– La tombe à incinération, datée du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., a été découverte à même le sol d'une maison du Cayla III (61). Elle se composait d'une masse cendreuse assez épaisse au sein de laquelle se trouvaient de nombreuses offrandes brûlées (vases, mors de chevaux, épée...) et d'une urne cinéraire contenant les ossements incinérés. Il semblerait qu'il s'agisse bien d'une tombe organisée, ce qu'attesterait la présence de l'urne.

– L'inhumation d'adulte, retrouvée dans le secteur 22 de l'oppidum (fig. 19-20), était située contre le parement interne du rempart (62) et se rattachait au Cayla IV (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. è.). Le cadavre avait été déposé, tête au nord-ouest, en décubitus dorsal, bras le long du corps et jambes allongées. D'après Ph. Hélène, il se trouvait sous le sol d'une maison. Il était inhumé "en pleine terre et de grosses pierres amoncelées par-dessus, sans ordre, l'avaient très abîmé" (63). Le frontal gauche portait les traces d'une trépanation ovale partiellement cicatrisée. Le sujet serait donc mort quelques temps après l'opération. Un bracelet en fer, ovale et ouvert était passé au poignet droit et un plat était placé près du squelette.

– En ce qui concerne les fragments de calottes crâniennes isolés, O. et J. Taffanel en signalent simplement la présence, sans indiquer leur position topographique et stratigraphique (64). Ces fragments appartiendraient tous à ces crânes d'adultes.

– Deux squelettes de jeunes adolescents, inhumés côte à côte, ont été découverts dans le secteur 47 (fig. 19-20) (65). D'après les observations faites à la fouille, ils auraient été inhumés sous une portion du rempart sud et pourraient donc être datés du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. n. è., date de construction de celui-ci (66). Tous deux avaient été disposés selon la même orientation, la face tournée dans la même direction et les membres inférieurs repliés à

l'opposé. Le premier individu, en décubitus ventral, les membres supérieurs fléchis, mains sous le thorax, portait un bracelet rond ouvert au bras droit. Les membres inférieurs étaient tournés vers la gauche. Le second était en décubitus dorsal avec une légère rotation vers la droite. Les membres inférieurs fléchis vers la droite formaient, comme dans le premier cas, un angle droit avec le bassin. Le membre supérieur gauche était en adduction, l'avant-bras replié sur l'abdomen. La tête, de trois quart face, était en rotation forcée vers la gauche. Une pendeloque se trouvait sur le côté gauche du thorax. Aucune disjonction anatomique n'ayant été observée, on peut en conclure que la décomposition des cadavres s'est très certainement effectuée dans un espace colmaté.

– Le site a, par ailleurs, fourni quelques trente-huit inhumations d'enfants morts en bas-âge qui se répartissent en divers points de l'habitat (67) (fig. 19-20). Elles sont attestées dès le milieu du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. et jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. ap. n. è. dans les villes II, III, IV et V (68). Sur les huit individus ayant fait l'objet d'une étude ostéologique (69), sept sont décédés aux alentours du terme. Le dernier est un fœtus âgé de sept mois lunaires et demi (secteur 38, n° 2).

D'après les observations faites à la fouille (70), les sépultures étaient "en général deux par deux, à peu de distance l'une de l'autre" et "les corps étaient déposés en pleine terre, dans une fosse creusée dans le sol même de la maison". Mises à part deux d'entre elles, ces sépultures ne renfermaient pas de mobilier. Nous notons également que celles pour lesquelles nous possédons des renseignements topographiques se situaient généralement près des murs.

Nous n'avons pas dissocié les cas d'époque gallo-romaine des cas protohistoriques. Le site du Cayla offrant une série importante marquée par la continuité dans le temps, il nous semble inopportun et même arbitraire d'en supprimer une partie.

Le secteur 13, constitué de deux pièces contiguës, dont l'une était adossée au rempart, abritait deux sépultures. La première, datée des Ve-IV<sup>e</sup> s. av. n. è. (niveau III) se trouvait à l'intérieur de la plus grande pièce, dans l'angle

formé par le mur ouest et le rempart. La seconde, placée près de ce même mur, appartenait au Cayla V (121 (?) av. n. è.-II<sup>e</sup> s. de. n. è.). L'individu avait été inhumé avec un bracelet fermé en bronze au bras.

Trois autres squelettes appartenant au niveau V ont été trouvés près du secteur 16. Les deux premiers, très proches l'un de l'autre étaient couchés sur le dos. Une des sépultures semblait délimitée par deux pierres. La troisième, isolée, n'a pas été retrouvée dans son intégralité.

Le secteur 17 a livré sept inhumations dont six appartiennent au niveau III (Ve-IV<sup>e</sup> s. av. n. è.). La datation de la septième est incertaine: bien que comprise dans une couche du Cayla II (deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. av. n. è.), elle pourrait être contemporaine des autres. Cinq sujets avaient été déposés sur le dos, les membres supérieurs le long du corps. Le sixième était couché sur le côté droit, les membres inférieurs fléchis, la face contre le sol. La position du dernier est inconnue. L'orientation des corps était variable. Mis à part deux d'entre eux qui ne se trouvaient pas à proximité de structures, ils étaient tous parallèles au mur près duquel ils avaient été inhumés. Enfin, notons que tous sauf un, se trouvaient à l'intérieur de pièces d'habitation jouxtant le rempart.

L'humérus découvert au centre d'une cellule d'habitation du secteur 19 se rattacherait au Cayla II. Il peut provenir d'une tombe remaniée.

Quatre inhumations, situées près du rempart, ont été mises au jour dans le secteur 22 (71). Les deux premières, issues du niveau III, étaient placées dans la plus petite des deux salles d'une unité domestique. L'un de ces sujets avait été déposé sur le dos, les membres supérieurs le long du corps et la tête au sud-est. Des éléments épars de collier ont été recueillis dans la région du cou. Une petite fibule incomplète a été retrouvée à proximité. Le deuxième squelette se trouvait dans l'angle sud de la pièce, la tête au sud, couché sur le côté gauche, les membres inférieurs repliés. Les deux derniers individus étaient alignés contre le rempart, tête au sud-ouest, dans ce qui était alors une cour à ciel ouvert du Cayla III (72).



L'un était couché sur le dos. Nous ignorons la position de l'autre.

Dans la pièce trapézoïdale du secteur 23, deux sépultures ont été découvertes près du mur ouest. Elles se situaient à peu de distance l'une de l'autre. L'une d'elles n'était représentée que par des fragments de calotte crânienne. Près de l'autre, une monnaie de la République romaine (73) a été retrouvée. Leur datation reste cependant incertaine.

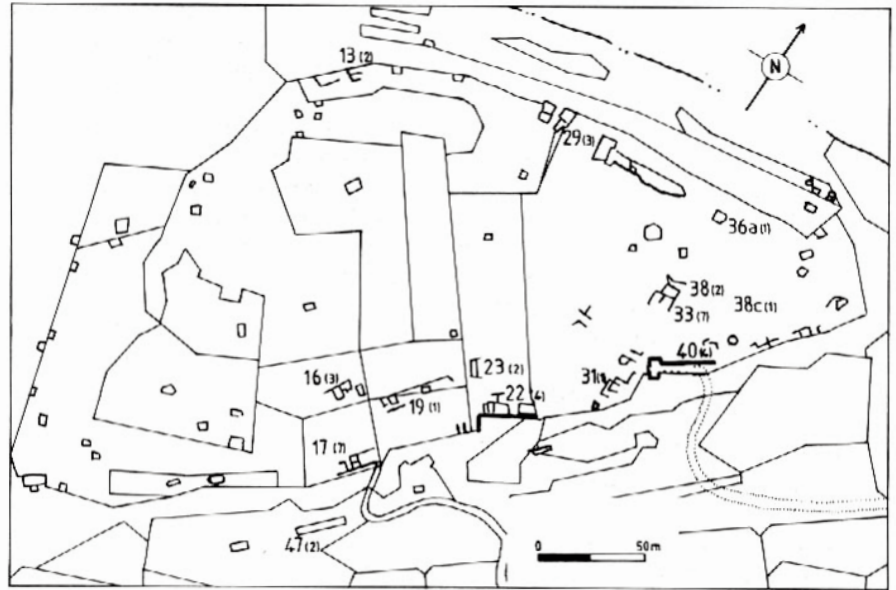
Le secteur 29, se trouvant près de la porte nord, a livré trois squelettes. Les deux premiers sont issus de la couche sous-jacente au sol de terre battue du niveau V, alors que le troisième appartient au Cayla III.

L'unique individu du secteur 31a se situait dans le niveau IV, daté des IIIe-IIe s. av. n. è.

Les deux pièces sud du secteur 33 ont fourni sept tombes du Cayla V. La première était située dans l'angle nord-ouest de la salle est. Le squelette était couché sur le côté droit, tête au nord-ouest, les membres inférieurs fléchis. Une pierre plate de petites dimensions (0,30x0,40 m) le recouvrait. Il est possible que cette dernière affleurerait au niveau du sol, signalant ainsi la sépulture. Les six autres individus ont été inhumés dans la pièce contiguë. Quatre se trouvaient le long du mur mitoyen, selon la même orientation que celui-ci. L'un gisait en décubitus dorsal, un autre était couché sur le côté droit, en position dite foetale. Le cinquième individu, reposant dans la même position que ce dernier, se situait contre le mur nord, près de l'angle nord-ouest, la tête à l'est. De la dernière sépulture il ne subsistait que des fragments crâniens, localisés près de l'extrémité sud-est d'une structure faite d'imbrices alignées, formant une courbe concave au nord-est et délimitant la zone sépulcrale.

Le nombre relativement important de sépultures retrouvées dans la seule pièce ouest incite à poser ici la question de la fonction de cet espace. On peut en effet penser qu'il s'agit d'une nécropole réservée aux enfants morts en bas-âge plutôt que d'une pièce d'habitation proprement dite.

Nous ne savons pas précisément où et dans quelles conditions les sujets trouvés, l'un dans le niveau V du secteur 36a, l'autre probablement dans le niveau III du secteur 38c, ont été inhumés.



• 19-20: Plan général des fouilles de l'oppidum du Cayla (doc. O. et J. Taffanel). Les gros chiffres correspondent aux numéros des secteurs de fouille dans lesquels ont été trouvés des péri-nataux. Ils sont suivis du nombre, entre parenthèses, de squelettes trouvés.

Le secteur 38 a livré deux squelettes appartenant au Cayla II (deuxième moitié du VIe s. av. n. è.). Leur situation exacte est inconnue.

Le secteur 40 a fourni quatre sépultures appartenant toutes au Cayla II. Les deux premières s'organisaient perpendiculairement aux vestiges du parement interne du mur nord d'une cabane, de part et d'autre d'un amas charbonneux contenant des restes de métal. La troisième, située quelques mètres plus au sud, se trouvait contre le rempart. Enfin, la dernière, dont il manque le crâne, était placée au nord-est du secteur et n'était apparemment en relation avec aucune structure.

#### 19.5. Essai d'interprétation des données archéologiques

Il convient maintenant de dresser un rapide tableau des connaissances sur ces phénomènes de dépôts humains et animaux en milieu domestique dans le Languedoc proto-historique.

Une des principales limites de cette étude est inhérente à la façon même dont ces don-

nées sont enregistrées, puis communiquées. En effet, les restes osseux n'ont pas toujours fait l'objet d'une attention particulière. Nous n'avons bien souvent que des informations vagues quant à leur position topographique et stratigraphique. De plus, lorsqu'elles sont présentes, les études anthropologiques se cantonnent généralement à une analyse ostéométrique et sont reléguées en annexe de publications. Ainsi, sur l'ensemble des restes humains ayant été publiés, exposés précédemment, un seul a bénéficié d'une étude détaillée tant au point de vue archéologique qu'anthropologique (74).

Outre le caractère incomplet des informations sur lesquelles se base ce travail, le nombre relativement limité des exemples dont nous disposons interdit toute conclusion d'ordre statistique.

Par conséquent, le but visé est d'établir une vision synthétique des différents phénomènes, sachant que celle-ci ne peut avoir de valeur que pour cet échantillon et ne peut en aucun cas être considérée comme définitive.

### 19.5.1. *Les inhumations d'enfants morts en bas âge*

Sur les onze sites envisagés, quatre ont livré cinquante-huit inhumations de périnataux qui se répartissent comme suit: 14 à Lattes, 1 au Plan de la Tour, 5 au Marduel et 38 au Cayla de Mailhac (75).

Topographiquement ces sépultures se situaient toutes à l'intérieur du périmètre urbain. Quant à leur répartition au sein même de celui-ci, elle semble relativement dispersée et présente une certaine diversité. On remarque en effet qu'elles n'étaient pas rassemblées en un seul et même point de l'habitat mais qu'elles étaient plutôt réparties dans diverses unités d'habitation qui ne semblent en rien se distinguer des autres. Ceci ne veut pas dire que cette répartition était anarchique: certaines caractéristiques semblent suggérer des choix précis.

Ainsi, ces sépultures étaient, en général, placées à l'intérieur de pièces d'habitation. Trois seulement se trouvaient indiscutablement dans une cour domestique (76). Il n'est d'ailleurs pas évident que ces deux types d'espace soient fondamentalement différents. La cour pouvait être considérée comme un prolongement direct de la maison, faisant partie intégrante de celle-ci. A l'intérieur même de ces unités d'habitation des dépôts bénéficiaient d'une place privilégiée: le long du parement interne d'un mur et/ou dans un angle (77). Un premier constat s'impose alors: les structures, le plan, sinon les superstructures, des murs devaient obligatoirement être connus lors de l'inhumation. Les squelettes sont trop proches de ces derniers, parfois même en contact direct avec eux, pour qu'il en soit autrement.

En outre, nous ne pouvons actuellement déduire aucune constante quant à l'orientation des corps par rapport aux structures et aux points cardinaux (78).

En ce qui concerne les caractères stratigraphiques, nous remarquons, dans la mesure où les données sont suffisamment probantes, que ces inhumations se trouvent en principe dans des couches de remblai. Par là même, elles sont en relation stratigraphique avec un sol placé au-dessus. Cette relation physique et temporelle peut se matérialiser par le creusement d'une fosse et surtout par son point de départ. Or, ce

type d'aménagement n'a été que très rarement repéré à la fouille. Ainsi, nous ne disposons que de deux exemples (le Plan de la Tour et le Marduel) pour lesquels ces traces ont été identifiées avec certitude. Dans le premier cas, la profondeur maximum de la fosse était de quinze centimètres environ, ce qui est relativement peu. La deuxième était obturée par une dalle. Son diamètre maximum à l'ouverture était d'environ cinquante centimètres et sa profondeur de trente-huit centimètres. Dans un troisième cas (Lattes, cf. §19.3.2), la fosse n'a pas été vue à la fouille mais sa présence et sa profondeur (environ 42 cm) ont pu être définies grâce à la datation du dépôt et des couches supérieures. A la lumière de ces deux derniers exemples, on remarque que le creusement peut traverser plusieurs couches et sols. L'attribution d'un dépôt non daté à un sol est donc hasardeuse.

Nous savons par expérience que les marques laissées par ce type de structures sont, pour ces sépultures, bien souvent extrêmement ténues. Dans bon nombre de cas, il n'est possible de les déceler qu'en fonction de l'étude de la position du squelette, ce qui sous-entend un enregistrement précis de l'emplacement de chaque pièce osseuse.

D'autre part, le fait que les fosses et par là même les tombes, ne soient pas signalées à la surface des sols (79) ne facilite pas leur repérage et leur attribution à un niveau d'occupation.

L'ensemble de ces données topographiques et stratigraphiques nous incitent à poser ici le problème de la définition du rôle imputé aux pièces recelant ces inhumations. Le nombre d'enfants inhumés dans une même salle est rarement supérieur à deux. Cependant, on a souligné la présence, dans le secteur 33 du Cayla, de six squelettes regroupés au sein d'un même espace. Une telle concentration de tombes en un même lieu peut attester que celui-ci était alors considéré comme une véritable nécropole. Faut-il encore que ces sépultures soient contemporaines. Quoiqu'il en soit, on note que cet ensemble appartient à une époque tardive, ceci pouvant expliquer cela. Les autres unités renfermaient trop peu d'individus pour que l'on puisse, à mon sens, considérer qu'elles étaient perçues exclusivement comme un lieu funéraire. Elles avaient

donc une autre fonction. Le fait que les cadavres soient enterrés le long des murs et non au centre de la pièce, est très probablement en relation avec la nécessité de pouvoir circuler à l'intérieur de celle-ci, sans pour autant piétiner les tombes.

Il est à présent nécessaire d'examiner de plus près ces sépultures, afin d'en saisir l'organisation.

On peut caractériser principalement deux modes d'ensevelissement du corps: "en pleine terre" et en urne. Le premier pose un certain nombre de problèmes en ce qui concerne son interprétation. En effet, lorsque l'on se trouve en présence d'un tel cas, on peut se demander si initialement il n'existait pas des structures en matériaux périssables qui auraient donc disparu (80), ou bien si le corps se trouvait ou non dans un espace volontairement colmaté. Il peut y avoir effectivement plusieurs raisons au fait que, dans la plupart des cas, aucune trace de fosse ne soit décelable. Le mort a pu être déposé sur une surface ou dans une fosse pour être immédiatement enseveli - par un sédiment qui ne peut être différencié des couches environnantes dans le cas de l'utilisation d'une fosse. Par ailleurs, la terre a tout aussi bien pu recouvrir le cadavre après la disparition de structures périssables destinées à la protéger. Ici encore seul un enregistrement minutieux de la position dans laquelle ont été découverts les ossements peut permettre de définir les différents paramètres. Ce travail est également valable pour les enterrements en urne, puisqu'il permettra de dire si celle-ci était vide ou non et dans quelle posture le corps y avait été placé.

Le nombre d'enterrements en urne est nettement moins conséquent que celui d'inhumation au sens strict du terme puisque cette catégorie n'est représentée que par deux exemples (Lattes, DP240 et DP241). Il n'est donc guère possible d'en tirer des conclusions générales. Il paraît cependant incontestable que ces récipients ont été déposés dans une fosse. Leur état de conservation et leur disposition, à la verticale dans un remblai, indiquent qu'ils n'ont pas été posés à la surface d'un sol d'occupation et qu'ils ont probablement été placés après la constitution de la couche qui les contenait. La fosse devait ensuite être comblée de façon à les caler. D'autre part, il semble que la taille de

l'urne varie selon la stature du corps devant y être inséré: le fœtus du dépôt 241 était dans un vase nettement plus petit que le nouveau-né de la pièce 9. Aucun système de fermeture n'ayant été retrouvé, on peut penser que soit il était inexistant, soit il était composé de matériaux périssables (bois, tissu...).

Enfin, en ce qui concerne les cas pour lesquels nous possédons des informations relatives à la nature et à l'emplacement exacts des restes osseux, nous remarquons qu'il s'agit toujours d'inhumations primaires. Il semble alors que le caractère très fragmentaire de certaines découvertes soit plutôt le fait de perturbations postérieures au dépôt — lors de réaménagements de l'habitat — ou d'un ramassage différentiel des ossements à la fouille.

Dans de nombreux cas les fouilleurs signalent la présence d'objets et d'ossements d'animaux fragmentés dans l'environnement immédiat du squelette. Or il est difficile de déterminer si ceux-ci rentrent dans la catégorie des offrandes, dans la mesure où il s'agit de sépultures noyées dans des remblais où les vestiges de ce type ne sont pas rares. Pour ce qui est des sépultures en urne, toute inclusion accidentelle n'est pas non plus à exclure puisque ces dernières n'étaient pas obturées. Par contre, si les objets se trouvent sous le squelette, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'offrandes. Sur les deux cas de sépultures de ce type, une seule a livré du mobilier (DP241). L'emplacement par rapport au squelette du clou en fer, du talus d'ovicapriné et du pépin de raisin n'ayant pas été relevé, nous ne pouvons nous prononcer à leur sujet. Seuls le galet et la plaque en plomb enroulée étaient sans doute situés sous le squelette et peuvent ainsi être classés dans la catégorie des offrandes. Leur signification reste cependant obscure. D'autre part, cette même inhumation étant accompagnée de trois dépôts annexes de restes animaux (un en urne et deux en pleine terre), on peut se demander si ces derniers ne seraient pas placés ici en tant qu'offrandes.

Il convient maintenant de voir plus en détail le "statut" du mort au sein de la tombe. Nous nous intéresserons donc à la position anatomique du corps, à l'âge au décès et enfin aux causes mêmes de celui-ci. La posture dans laquelle ont été inhumés les cadavres paraît assez variable et peut être fonction de la confi-

guration de la sépulture. Néanmoins, cette question étant trop rarement abordée et bien souvent de façon sommaire, il demeure actuellement impossible de dégager un système de référence. En sachant que le terme de la gestation se situe à 10 mois lunaires et en tenant compte des cas ayant bénéficié d'une étude ostéologique, on peut distinguer trois grandes classes d'âge. La première est constituée par un fœtus (Lattes/Saint-Sauveur, DP241), produit d'un avortement naturel ou provoqué, âgé de six mois lunaires. La deuxième concerne les prématurés, sujets nés avant terme mais viables. Elle est représentée par quatre individus âgés respectivement d'environ sept mois lunaires (Lattes, sondage 26, secteur 18A), de sept mois lunaires et demi (La Cayla, secteur 30, sujet n° 2), de huit à neuf mois lunaires (Lattes/Saint-Sauveur, 4239) et d'environ neuf mois lunaires et demi (Lattes-Saint-Sauveur, 4210). Enfin, la dernière catégorie comprend les enfants nés à terme, mort-nés, décédés à la naissance ou peu après. Les vingt-trois exemples restants appartiennent à celle-ci (81). Les résultats de cette étude mettent en évidence l'absence d'enfants ayant vécu quelques temps. Il semble qu'il y ait là une sélection volontaire des individus destinés à être inhumés en milieu domestique.

De façon générale les squelettes n'ont pas révélé de signes pathologiques très marqués. Quelques petites anomalies ont parfois été observées sur certaines pièces de la colonne vertébrale. Le site de Lattes a toutefois fourni un cas pathologique manifeste: toute la moitié droite du squelette post-crânien est très nettement atrophiée (Saint-Sauveur, DP240) (82). Seule une étude approfondie des ossements permettrait de définir quelles peuvent être les causes de la maladie et à quel point celle-ci pouvait mettre en danger la vie de l'enfant. Il n'est cependant pas toujours possible d'affirmer que la maladie identifiée est véritablement la cause directe de la mort.

L'ensemble de l'étude concernant le nombre, l'âge au décès et les pathologies osseuses de ces individus peut être une contribution à l'approche de l'état sanitaire des populations. On sait en effet, que le taux et les causes de mortalité infantile intéressent directement la population adulte. Il paraît évident qu'un fœtus, dont la mère est atteinte de mal-

nutrition ou de maladie, a moins de chance de se développer normalement et de survivre à la naissance.

La pratique d'inhumer dans l'habitat des enfants morts en bas-âge se présente comme un phénomène important tant par son étendue chronologique que géographique. La présence de telles inhumations est attestée à partir du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. n.è. jusqu'à la fin de la période protohistorique (83) sur pratiquement la totalité du Languedoc (84) (fig. 19-1 et 19-21).

Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'établir un classement statistique par époque: sur bon nombre de sites, les fouilles sont inachevées, ce qui laisse prévoir un accroissement des découvertes. De plus, les superficies explorées pour chaque période n'étant pas équivalentes à l'intérieur d'un même site, il faudrait pouvoir faire une étude proportionnelle prenant en compte ce paramètre.

Quoi qu'il en soit, l'ampleur et l'homogénéité de ce fait démontre qu'il ne s'agit pas d'un microphénomène mais bien de pratiques socioculturelles largement répandues.

#### 19.5.2. Autres exemples de restes osseux humains en milieu domestique

Huit sites languedociens ont livré, à ma connaissance, divers vestiges osseux humains qui se répartissent comme suit:

- Lattes: 1 inhumation secondaire du crâne d'un tout jeune enfant âgé d'environ 1 an et demi.
- Camp Redon: 14 fragments crâniens isolés appartenant à au moins 9 individus (1 enfant de moins de 5 ans, 1 grand enfant ou adolescent, 5 de taille adulte et 2 adultes).
- La Rallongue: 2 fragments crâniens isolés appartenant à 1 grand enfant et à 1 adolescent ou adulte.
- Tonnerre I: 1 fragment crânien d'adulte.
- La Liquière: 3 fragments crâniens isolés correspondant à 1 adulte jeune et à 1 adulte.
- Ambrussum: 2 ossements humains non identifiés.
- Ensérune: 1 inhumation d'adulte; divers ossements humains isolés et non identifiés.
- Le Cayla: 1 tombe à incinération; 1 inhu-



mation d'adulte; 2 inhumations d'adolescents; divers fragments de calottes crâniennes isolés.

L'ensemble de ces vestiges peut être divisé en deux grandes catégories: les sépultures, les restes osseux fragmentés et isolés.

La première catégorie comprend une tombe à incinération, quatre inhumations d'adolescents et d'adultes et une inhumation secondaire partielle. Le caractère tout à fait isolé de la tombe à incinération dans l'habitat de Mailhac interdit toute conclusion. Sur les quatre squelettes d'adolescents et d'adultes, un a été retrouvé dans un silo (Ensérune), les trois autres étaient placés contre ou sous le rempart, à l'intérieur de l'oppidum du Cayla. Il est à noter que le premier cas se distingue des trois autres, de part le lieu même dont il est issu. D'autre part, tout au moins en ce qui concerne les exemples du Cayla, il semble qu'il s'agisse véritablement de sépultures dont l'emplacement aurait été volontairement choisi. En revanche, leur nombre extrêmement réduit révèle un usage qui reste tout à fait exceptionnel. Un unique cas d'inhumation secondaire partielle est attesté (Lattes, SP138). Rappelons qu'il s'agit du dépôt du squelette céphalique d'un tout jeune enfant accompagné d'un fragment de mandibule de porc.

La deuxième catégorie rassemble divers ossements humains retrouvés épars au sein de l'habitat. Nous ne possédons guère d'informations quant à leur position stratigraphique et topographique. On retrouve ce type de vestiges sur un nombre important de sites. La nature des pièces osseuses n'est pas toujours spécifiée. On remarque néanmoins que lorsqu'elles sont identifiées il s'agit presque toujours de fragments de calotte crânienne et de mandibule appartenant à des individus d'âge divers. Il se pourrait donc que nous soyons ici en présence d'un choix manifeste et significatif. Par contre l'âge ne semble pas être un critère déterminant. Certes, dans certains cas, on peut se demander si ces ossements isolés ne proviennent pas de sépultures remaniées lors de l'aménagement ou de réfections de l'habitat (85). Mais leur spécificité pourrait aussi les rattacher à des inhumations secondaires partielles, du même type que celle de Lattes.

En ce qui concerne les restes crâniens, fragmentés ou non, seules les découvertes effectuées sur les sites lagunaires de l'étang de

Mauguio, de La Liquière, de Lattes et d'Ensérune sont datées. Elles s'échelonnent du Bronze Final IIIB (étang de Mauguio) à la fin du IIe s. av. n. è. (Ensérune). On note entre les deux ensembles d'inhumation du Cayla un important hiatus du milieu du VIe s. au début du IIIe s. av. n. è. (fig. 19-21).

Ces données, malgré leur imprécision, montrent bien que l'habitat pouvait être le cadre de pratiques funéraires autres que l'inhumation d'enfants morts en bas-âge.

### 19.5.3. Les dépôts d'animaux

Au total six de ces dépôts ont été mis au jour: 3 à Lattes, 2 à Nages et 1 à Ambrussum. De façon générale, leurs caractères topographiques et stratigraphiques ne diffèrent pas de ceux des sépultures de périnataux. Pour ce qui est des conditions d'ensevelissement, on note qu'à l'exception d'un cas (Lattes, DP 241), enterré en pleine terre, tous les restes animaux se trouvaient dans des urnes (86). Deux de ces urnes (Nages) avaient elles-mêmes été logées dans un caisson en pierre.

Le trait fondamental qui permet de les distinguer des inhumations d'enfants en urne est la nature même du contenu de cette dernière. Les animaux les plus représentés sont l'oiseau et le serpent. Les deux sont même parfois associés (Lattes/Saint-Sauveur, DP 246). Plus rarement, quelques os de microfaune ont été retrouvés mêlés aux autres ossements —il s'agit probablement d'intrusions. D'autre part, le dépôt en pleine terre de Lattes comprenait, outre un petit volatile, les restes d'un chien de soixante jours environ.

Quelques objets peuvent être joints aux animaux: un clou en fer avec un serpent à Ambrussum; un clou en fer, un cardium poli et divers fragments de métal non identifiables avec l'oiseau et le chien à Lattes; enfin, une monnaie avec deux pattes d'oiseaux différents sur ce même site. Dans l'état de la question, il ne semble pas possible d'interpréter précisément ces associations.

La période dans laquelle se placent ces dépôts est plutôt restreinte et relativement tardive puisqu'elle est comprise entre le IIe s. av. n.è. et le Ier s. de n.è. (fig. 19-21). Cette série, bien que limitée, est assez remarquable par son homogénéité. Cependant, le fait que la majori-

té des vestiges soit en urne n'exclut pas, au même titre que pour les bébés, l'existence de dépôt en pleine terre. Une urne dans un remblai se repère plus facilement à la fouille qu'un squelette d'oiseau ou même de chiot.

### 19.5.4. Rites en milieu domestique, aspects de la pensée magico-religieuse

D'après les analyses qui précèdent, nous serions donc en présence de traces de faits socioculturels dont l'impact et l'étendue sont encore inconnus, d'un rituel, au sens d'une action précise accomplie avec une certaine fréquence dans une société donnée et revêtant une certaine signification (87). Pour aborder cette question des rites domestiques, nous nous en tiendrons strictement aux données archéologiques en procédant à une classification des dépôts. Nous distinguons essentiellement trois grandes catégories: les sépultures primaires de sujets d'âges divers, les sépultures secondaires partielles et enfin les dépôts d'animaux.

Nous savons par ailleurs que, pour les sociétés protohistoriques, le principal lieu funéraire est la nécropole, située hors du périmètre urbain. Il faut désormais considérer que ce lieu n'était pas exclusif puisque l'on retrouve des sépultures à l'intérieur même des agglomérations. L'inhumation primaire d'un individu constitue donc une des réponses à la nécessité d'attribuer une place, quelle qu'elle soit, à sa dépouille. Or, aucun cas d'enfant mort dans la période périnatale n'a été recensé, à ce jour, dans les nécropoles, alors que la plupart des autres classes d'âge y sont représentées (88). Leur présence est, en revanche, attestée au sein de l'espace domestique, dans des proportions plus importantes comparativement aux sujets plus âgés.

L'âge au décès serait donc un critère de choix fondamental, interdisant l'accès des nécropoles aux périnataux. On a là sans doute l'indice d'une distinction importante, entre les enfants n'ayant pas encore vécu et les autres membres de la communauté, qui pourrait être fonction de leur statut social (89). Le nombre de périnataux retrouvés est cependant très faible et ne paraît pas correspondre au taux de mortalité supposé pour ces populations. On est donc en droit de se demander s'il n'existerait pas d'autres pratiques, d'autres lieux funéraires

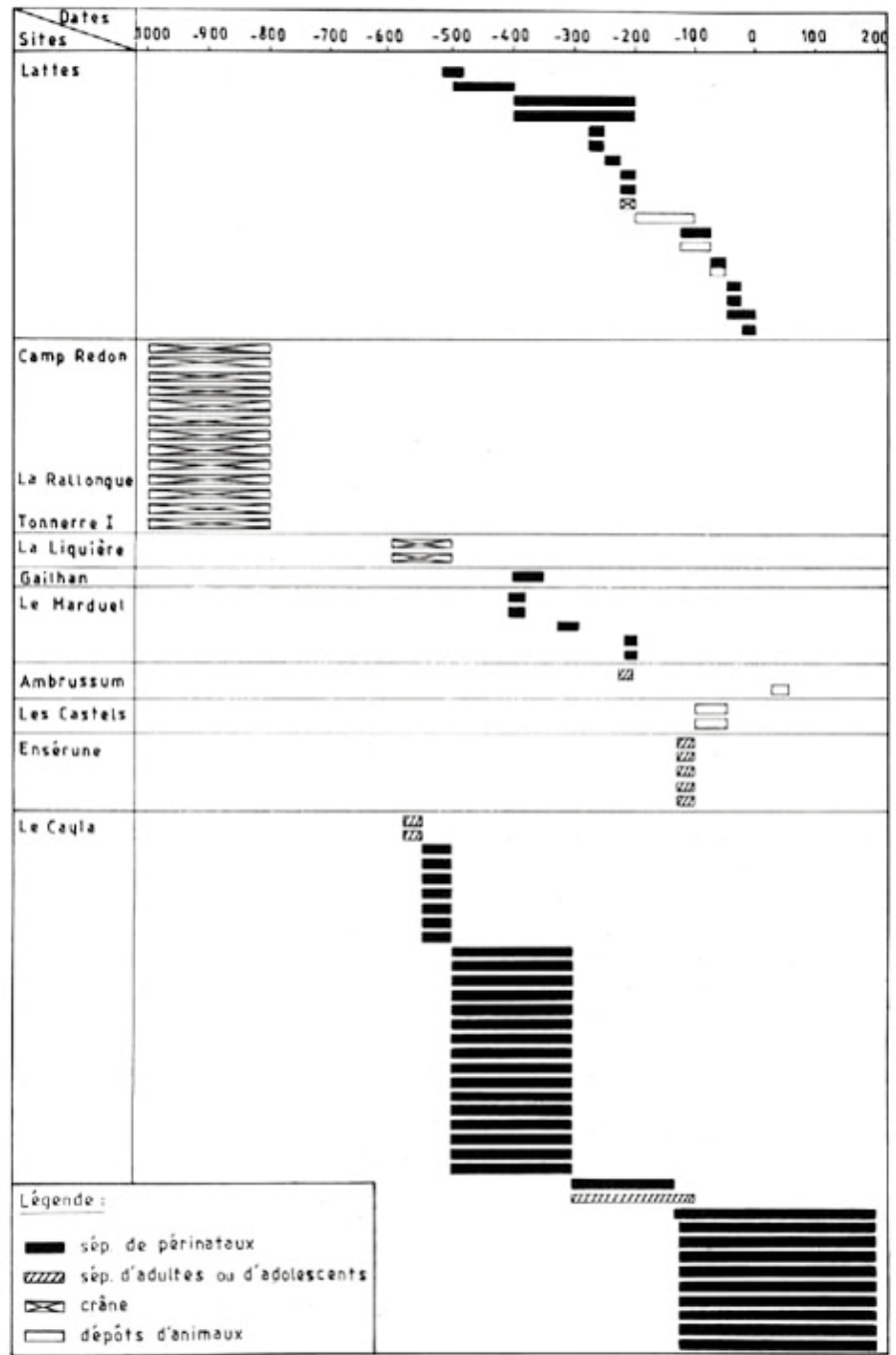
concernant les enfants morts en bas âge. D'autre part, la présence d'inhumations d'adultes ou d'adolescents dans l'habitat nous incite à penser que, dans certains cas jusqu'ici très rares, la règle définie par les critères d'âge pouvait être contredite.

Quant aux inhumations partielles, elles nous semblent plus intimement liées à des croyances magico-religieuses. En effet, le prélèvement et l'enterrement d'un crâne constituent des actes plus complexes quant à leurs motivations. Le cas que nous possédons ne porte aucune trace de décapitation sommaire. Il y aurait donc eu, après la mort du sujet, une période d'attente avant que le crâne ne soit prélevé pour être enseveli. Le devenir du reste du corps nous est inconnu. Cette succession d'actes, la sélection d'une partie du corps et du lieu de dépôt, trahissent l'existence d'une pensée religieuse attribuant au crâne une valeur, une signification ou un rôle particulier qu'il reste difficile de définir (90).

De même, les dépôts d'animaux sont sans conteste une autre forme d'expression de la pensée religieuse, où interviennent visiblement des croyances magiques. Les soins particuliers dont ces enterrements ont fait l'objet ne peuvent s'expliquer que par l'attribution d'un rôle spécifique aux espèces animales inhumées dans l'habitat (91).

En conclusion, il semble indéniable que les pratiques de dépôts humains ou animaux dans l'habitat étaient rituelles. Les découvertes archéologiques laissent entrevoir, entre de vastes zones d'ombre, une pensée religieuse complexe et élaborée pouvant s'exprimer de manières très diverses. Il est possible que certains de ces dépôts ne concernent pas exclusivement le groupe familial habitant dans les pièces dans lesquelles ils ont été placés. La signification dont ils sont chargés embrasserait alors un champ beaucoup plus large qu'un simple rite domestique.

Je terminerai en soulignant l'importance, pour progresser dans l'interprétation de tels documents, de développer une analyse des sépultures et dépôts retrouvés dans l'habitat directement assujettie à une fouille extrêmement minutieuse au cours de laquelle tout doit être noté, même les indices les plus insignifiants. Seules des données précises et complètes permettront à terme une meilleure compréhension des rites et de leur fonctionne-



• 19-21: Tableau de répartition géographique et chronologique des dépôts. Chaque cas est représenté par un rectangle dont la longueur matérialise la fourchette chronologique qui lui correspond.

ment. Ainsi pourra-t-on inscrire ces phénomènes rituels dans un champ d'investigations plus vaste, en les comparant aux autres données disponibles sur la pensée religieuse et l'organisation sociale de populations protohistoriques méridionales.

## NOTES

(1) L'étude de la faune a été effectuée par Assumption Colomer i Arcas et les études ostéologiques par Henri Duday et Anne-Marie Tillier (Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I, 33405 Talence), sans l'aide desquels ce travail n'aurait pas été possible. Qu'ils en soient ici remerciés.

(2) Voir ci-dessus, chapitre 5.

(3) Ubelaker 1984, fig.62.

(4) Nous avons choisi ce terme pour désigner les enfants morts dans la période périnatale.

(5) Il n'en sera pas question dans cet exposé qui ne rend compte que des découvertes des îlots 1, 3 et 4. Il s'agit d'ossements appartenant à un enfant mort durant la période périnatale, qui ont été retrouvés parmi la faune du remblai 5004. Ce remblai couvrait toute la moitié sud de l'îlot située approximativement à l'ouest du mur M210. L'importance de la surface recouverte par la couche rend impossible toute tentative visant à situer précisément cette inhumation par rapport aux structures.

(6) Voir ci-dessus chapitre 1.

(7) *Ibidem*.

(8) Voir ci-dessus chapitre 1.

(9) *Ibidem*.

(10) *Ibidem*.

(11) Monnaie 4246-3, Voir ci-dessus chapitre 12. Il s'agit d'un petit bronze de Marseille; au droit: Apollon lauré à droite, au revers: taureau cornupète (traces de lettres au-dessus du taureau).

(12) T: thoracique; L = lombaire; C = cervicale; S = sacrée.

(13) Rapport de fouille triennal, Lattes, 1986, 62.

(14) Pour les sites offrant une importante série de dépôts protohistoriques, nous avons également signalé les cas qui, par leurs caractéristiques, semblaient se placer dans la continuité —même si leur datation dépassait légèrement notre cadre chronologique. Une coupure brutale paraissait arbitraire.

(15) Py 1988, voir: pour le sondage 14, p.78, fig. 6 et p.79; pour le sondage 15, p.79 et p.80 fig. 7; pour le sondage 26—secteur 7B, p.97; pour le sondage 26—secteur 11, p.98; et enfin pour le sondage 26—secteur 21, p.105.

(16) Arnal et al. 1974.

(17) Prades 1984, 12-13.

(18) Ces dernières sont toutes datées du haut-Empire (Ier-IIe s. de n.è.); voir Py 1988, 139. En ce qui concerne le seul de ces dépôts dont le contenu a été identifié (sondage 26, secteur 21) voir notamment Prades 1982: une urne pourvue d'un couvercle et contenant un oeuf avait été enfouie à même le sol 1Ab'.

(19) Ce sondage se situe au nord-est du terrain de football, à l'extrémité sud de la rue des Roses; Py 1988, 93.

(20) Py 1988, 99.

(21) Arnal et al. 1974, 37.

(22) *Ibidem*, 291.

(23) D'après le docteur Montoya (Prades 1984, 13) les mesures données par Mme Engels comportent une anomalie: les bras sont anormalement courts. On peut penser qu'il s'agit plutôt d'une erreur de mesure que d'un trait morphologique ou pathologique, comme le laissent entendre Henri Prades et le docteur Montoya.

(24) Arnal et al. 1974, 45.

(25) *Ibidem*, 46 et fig. 13.

(26) Il semble malheureusement avoir disparu depuis. La photographie étant illisible, nous devons nous en tenir aux informations données par les fouilleurs (p.46 et 48) et par Mme Engels (p.292). Les deux points de vue étant contradictoires en ce qui concerne la position du squelette, il nous a semblé plus sage d'adopter celui du médecin, certainement plus compétent pour les questions anatomiques.

(27) *Ibidem* p. 4 (préface de Fernand Benoit) et p. 48.

(28) *Ibidem* p. 54.

(29) Py 1988, 130-133.

(30) Celui-ci a, semble-t-il, également disparu depuis lors.

(31) Prades 1984.

(32) Prades 1974, 7-8; Prades et al. 1985, 12.

(33) Prades et al. 1985, 14-15; Duday 1985 121-122. Ceux-ci se composent des restes d'une inhumation d'adulte jeune (entre 18 et 25 ans) —qui ne semble pas correspondre à une sépulture: mort accidentelle?— et d'une tombe à incinération en coffre. Notons aussi la présence sur le site de Forton (commune de Lansargues), dans un niveau du Bronze Final III, d'un squelette humain près de fosses (cf. Prades et al. 1985, 15). Ce sujet n'a pas fait l'objet d'une étude anthropologique.

(34) Duday 1985.

(35) *Ibidem*, p.122.

(36) Duday 1984.

(37) *Ibidem*, p.351.

(38) Py et al. 1984, 58.

(39) Duday 1984, 353-354.

(40) *Gallia*, 41, 2, 1983, 510-511; Duday et al., 1985. Elle a également fait l'objet d'une fouille spécialisée. Les nombreux autres cas découverts depuis sont analysés dans Dedet et al., à paraître.

(41) Py et al. 1986, 19; Py 1987, 744; *Gallia*, 1987-1988, 1, 239-240.

(42) Duday 1986.

(43) Py et al. 1986, fig. 1.

(44) Duday 1986, 71.

(45) *Ibidem* p. 75.

(46) Les informations fournies dans Py 1987 ont pu éventuellement être complétées par celles contenues dans les bordereaux d'enregistrement de la fouille que M. Py a bien voulu nous transmettre en même temps que les ossements et les documents photographiques. Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour l'en remercier. Voir Fabre 1988, 82-91: les analyses ostéologiques incluses dans ce travail ont été faites par Henri Duday et Anne-Marie Tillier.

(47) Document M. Py.

(48) La fibula a visiblement été bougée lors de la fouille car elle devrait se trouver à l'opposé par rapport au tibia.

(49) Renseignements M. Py.

(50) Py 1987, 744 et doc. 275.

(51) Duday et al. 1989.

(52) *Ibidem*

(53) Fiches et al. 1979, 39.



- (54) Py 1987, 744.
- (55) *Gallia* 37, 2, 1979, 535-536; Fiches 1982, 40; Fiches 1986, 123, fig. 6, fig. 103 et 104.
- (56) Py 1978.
- (57) *Ibidem* p. 84, fig. 27, fig. 28 et fig. 97 n° 8.
- (58) *Ibidem* p. 98, fig. 98 n° 106 et fig. 99 n° 4.
- (59) *Ibidem* p. 19, note 3 et Py 1987, 744.
- (60) *Gallia*, 27, 2, 1969, 397. Deux cas de sépulture à inhumation placée dans des silos sont signalés sur l'oppidum de la Lagaste (Pomas, Aude). Tous deux se rattachent aux IIe-Ier s. av. n.è. Voir Rancoule 1965, 55.
- (61) Taffanel 1938 16-17; Taffanel 1956, 39-40; Jannoray 1955, 240.
- (62) Hélène 1938, 297; Louis 1955, 125 et fig. 97; Taffanel 1938, 16-17 et fig. 8; Taffanel 1956, 45-46.
- (63) Louis *op. cit.* Le niveau I de l'oppidum de Ruscino (Château-Rousillon) renfermait une inhumation similaire: le squelette était également enfoui sous un amas de pierres et était, semble-t-il, accompagné d'offrandes. Voir Louis 1955, 132-133.
- (64) Taffanel 1938, 17.
- (65) Les documents (photos, relevés et notes) concernant ces deux sujets et l'ensemble des sépultures de périnataux nous ont été confiés par Odette et Jean Taffanel en même temps que les ossements. Nous tenons ici à leur exprimer toute notre reconnaissance.
- (66) Taffanel 1956, 25.
- (67) Louis 1955, 94 et 123 (tous ne sont pas traités ici); Taffanel 1938, 15; Taffanel 1956, 34; Jannoray 1955, 240; Fabre 1988, 101-125.
- (68) Taffanel 1956, 51.
- (69) Cette étude est faite en collaboration avec Henri Duday. Voir pour les huit cas dont l'analyse des ossements est terminée: Fabre 1988, 102-125.
- (70) Taffanel 1938, 15.
- (71) Louis 1955, 123 et fig. 97. Rappelons que l'unique inhumation d'adulte du site est aussi issue de ce secteur.
- (72) Un cas d'inhumation de nouveau-né dans un espace non couvert est attesté sur l'oppidum du Plan de la Tour. cf. supra 19.4.3.
- (73) N° 59 de l'inventaire des monnaies du Cayla.
- (74) Ce type de travail comprend une fouille spécialisée avec enregistrement précis de chaque pièce osseuse suivie d'une étude en laboratoire. Voir Duday et al. 1985.
- (75) Les fragments squelettiques appartenant à des nouveau-nés (calottes crâniennes ou autres) retrouvés isolés dans les habitats de Lattes, du Marduel et du Cayla sont comptabilisés comme individus: ces sites ayant livré une importante série de ces sépultures, nous considérons qu'il s'agit là de restes de tombes partiellement détruites. D'autre part, il faut ajouter à ce décompte les cas du Plan de la Tour (Gailhan) qui n'ont pas été publiés et ceux présumés d'Ensérune (Nissan).
- (76) Voir Duday et al. 1985, 89 et supra.
- (77) Seul le cas du Plan de la Tour déroge à cette règle.
- (78) Nous avons cependant noté que les cinq sépultures du Marduel étaient toutes placées contre le parement ouest des murs. Mais il s'agit là d'un exemple isolé.
- (79) La dalle fermant la fosse, dans laquelle le sujet n° 4 du Marduel était inhumé, signalait peut-être également la sépulture au niveau d'un sol. Les couches supérieures étant détruites il est impossible d'être affirmatif.
- (80) Voir notamment à ce sujet: Mordant, 1987.
- (81) Rappelons que sur les 38 individus fournis par Le Cayla, l'âge au décès de 8 seulement a été déterminé. Le décompte relatif aux classes d'âge se base donc sur 28 cas.
- (82) Bien que le foetus issu du même site (DP 241) ne présente aucune trace de pathologie osseuse, il pourrait éventuellement être mis en relation avec cet enfant anormalement formé. En comparaison des autres cas et de par leur aspect physique, tous deux pouvaient effectivement être perçus par leurs contemporains comme le résultat de phénomènes exceptionnels. Ce sont d'ailleurs les deux seuls individus qui soient inhumés en urne.
- (83) Nous savons par ailleurs que le phénomène dépasse largement ce cadre chronologique puisque des sépultures du même type sont signalées sur le site de Cambous pour la période chalcolithique (voir *Gallia Préhistoire*, 21, 1, 1978, 172-174) et sur les sites du Cayla et de Sallèles d'Aude pour la période gallo-romaine. Au sujet de ce dernier site voir: Laubenheimer, 1989; il s'agit cependant dans ce cas d'une véritable nécropole de nouveau-né. Le site de Cambous a également livré un fragment de crâne et un maxillaire humain.
- (84) De même, ces inhumations sont connues en Provence sur les sites de Saint-Blaise (Bouloumié, 1984, 46-47 et 95) et des Baou de Saint-Marcel à Marseille (Gantès et al. 1980, 72 et 89-90) et en Espagne, principalement en Catalogne et dans la vallée de l'Ebre (Beltran 1976-1978, 311).
- (85) Voir notamment l'exemple des Castels à Nages.
- (86) Le dépôt du sondage 26 (secteur 11) n'est pas comptabilisé ici puisque nous ignorons s'il était dans la coupe campanienne ou bien à proximité, en pleine terre.
- (87) Voir Cazeneuve 1971, 9-17.
- (88) Taffanel 1987, 34.
- (89) Pour expliquer la présence des inhumations d'enfants morts en bas-âge dans l'habitat, on a souvent parlé de sacrifice se rattachant à un éventuel rite de fondation. Cette hypothèse nous semble arbitraire puisque les squelettes étudiés n'ont livré aucune preuve tangible de mort provoquée intentionnellement.
- (90) on a souvent attribué à ces crânes une valeur apotropaïque liée à un culte des ancêtres ou guerrier (voir notamment Jannoray 1955, 410-411 et Benoit 1969, 20-22). Mais, une telle interprétation peut-elle s'appliquer à un enfant d'environ 1 an et demi?
- (91) Une valeur prophylactique leur est généralement attribuée (voir Fiches et al. 1979, 39 et Py 1978, 98).

## BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin 1979** : P. Arcelin, Croyance et vie religieuse, manifestations culturelles, rituels funéraires, *Dossiers de l'Archéologie*, 35, 1979, 99-107.
- Arnal et al. 1974** : J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.
- Beltran 1976-1978** : M. Beltran Lloris, Enterramientos infantiles en el poblado ibérico de la Romana (La Puebla de Híjar, Teruel), *Ampurias*, 38-40, 1976-1978, 307-315.
- Benoit 1969** : F. Benoit, *L'art primitif méditerranéen dans la basse vallée du Rhône*, Nouvelle édition revue et augmentée, Aix-en-Provence, 1969.
- Bouloumié 1984** : B. Bouloumié, Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence, *Histoire et Archéologie, les Dossiers*, 84, 1984, 6-96.
- Bouloumié 1985** : B. Bouloumié, Dépôt votif du IIe s. avant J.-C. à Saint-Blaise: un rite d'envoûtement?, *AMM*, 11, 1985, 63-67.
- Cazeneuve 1971** : J. Cazeneuve, Sociologie du rite, PUF, coll. SUP, 1971, 331 p.
- Dedet et al., à paraître** : B. Dedet, H. Duday et A.-M. Tillier, Inhumations de foetus, nouveau-nés et nourissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc: l'exemple de Gailhan, à paraître.
- Duday 1984** : H. Duday, Les restes humains de l'oppidum de La Liquière, dans [M. Py, F. Py, P. Sauzet et C. Tendille, *La Liquière, village du Ier Age du Fer en Languedoc oriental*, RAN, sup.11, Paris, 1984], 351-354.
- Duday 1985** : H. Duday, Les restes humains découverts dans les gisements lagunaires des rives de l'étang de Mauguio, dans *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio, Hérault, au Bronze final et au Ier Age du Fer, III, Synthèses et Annexes*, ARALO, Cahier n°13, Caveirac, 1985, 117-122.
- Duday 1986** : H. Duday, Les restes humains découverts dans la zone 122, dans [M. Py, D. Lebeauin et al., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des IIe et Ier s. av. n. è. sur le Chantier Central, *DAM*, 9, 1986], 71-75.
- Duday et al. 1979** : H. Duday, V. Fabre et A.-M. Tillier, La sépulture de nouveau-né, dans [M. Py, D. Lebeauin et al., Stratigraphie du Marduel, IV, les niveaux des IVe et IIIe s. av. n. è. sur le Chantier Central, *DAM*, 12, 1989], 187-189.
- Duday et al. 1985** : H. Duday et B. Dedet, Une inhumation protohistorique de nouveau-né sur l'oppidum du Plan de la Tour à Gailhan, Gard, *CNSS*, 110e Congrès, Montpellier, 1985, 89-95.
- Fabre 1988** : V. Fabre, *Les inhumations domestiques de périnataux*, Maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Montpellier III, 1988, 182 p. dact.
- Fazekas et al. 1978** : I. G. Fazekas et F. Kosa, *Forensic fetal osteology*, Akademiai Kiado, Budapest, 1978.
- Fiches et al. 1979** : J.-L. Fiches, X. Gutherz et J.-C. Roux, Sondages au sommet de la colline d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), *DAM*, 2, 1979, 27-50.
- Fiches 1982** : J.-L. Fiches, *L'oppidum d'Ambrussum, le pont romain, le quartier bas*, ARALO, guide n°3, Caveirac, 1982.
- Fiches 1986** : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980*, DAF, 5, Paris, 1986.
- Gantès et al. 1980** : L.-F. Gantès et G. Rayssiguier, Les sondages Ib-nord des Baous de Saint-Marcel à Marseille, *DAM*, 3, 1980, 65-94.
- Hélène 1938** : Ph. Hélène, Nouvelles découvertes à Mailhac, *BCAN*, 18, 1938, 296-298.
- Jannoray 1955** : J. Jannoray, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (BEFAR, fasc. 181), Paris, 1955.
- Laubenheimer 1989** : F. Laubenheimer, Une nécropole de nourissons gallo-romains, *La Recherche*, 208, 1989, 402-403.
- Louis et al. 1955** : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du Fer languedocien, I, Les habitats*, Bordighera-Montpellier, 1955.
- Meiklejohn et al. 1978** : C. Meiklejohn et T. S. Constandse Westerman, The Human skeletal material from Swifterbant, Earlier Neolithic of the Northern Netherlands, I, Inventory and Demography, *Palaeohistoria*, 20, 3, 1978, 39-89.
- Mordant 1987** : D. Mordant, Les inhumations "en pleine terre"? L'exemple de La Petite Seine, *Anthropologie physique et archéologie*, Paris, 1987, 155-165.
- Prades 1974** : H. Prades, *Les terramares melgoriens*, Mauguio, 1974.
- Prades 1982** : H. Prades, Lattara: à propos d'un œuf, *Journal communal de Lattes*, 19, 1982, 9-10.
- Prades 1984** : H. Prades, Foetus lattaresens, *Journal communal de Lattes*, 24, 1984, 12-13.
- Prades et al. 1985** : H. Prades et al., Les sondages du Groupe Archéologique Painlevé, *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au Ier Age du Fer, I, Les recherches du Groupe Archéologique Painlevé*, ARALO, cahier n°11, Caveirac, 1985.
- Py 1978** : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Gallia, sup.35, Paris, 1978, 363 p., 148 fig.
- Py 1986** : M. Py, Lattes, côté recherche: bref bilan des travaux antérieurs, apport des fouilles programmées, *NA*, 25, 1986, 73-81.
- Py 1987** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Thèse d'Etat, Montpellier, 1987, 3 vol.
- Py 1988** : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara 1*, 1988, 65-146.
- Py et al. 1984** : M. Py, F. Py, P. Sauzet et C. Tendille, *La Liquière, village du Ier Age du Fer en Languedoc oriental*, RAN, sup.11, Paris, 1984.
- Py et al. 1986** : M. Py, D. Lebeauin et al., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des IIe et Ier s. av. n. è. sur le Chantier Central, *DAM*, 9, 1986, 9-80.
- Rancoule 1965** : G. Rancoule, L'oppidum protohistorique de La Lagaste, Pech-Tartari, Camp-dal-Ker, *CLPA*, 14, 1965, 49-70.
- Taffanel 1938** : O. et J. Taffanel, Le Cayla de Mailhac (Aude), *BSESA*, 42, 1938, 110-147.
- Taffanel 1956** : O. et J. Taffanel, Les civilisations préromaines dans la région de Mailhac, Aude, *ER*, 5, 1956, 7-29 et 103-130.
- Taffanel 1987** : J. Taffanel, L'absence de nouveau-nés dans les sépultures depuis le Néolithique, *Science et Foi, Les nouvelles du CESHE*, 4, 1987, 34-36.
- Ubelaker 1984** : D. H. Ubelaker, *Human skeletal Remains*, 2e éd., Taraxacum, Washington, 1984.





# FOUILLES DANS LA VILLE ANTIQUE DE LATTES

## les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur

### SOMMAIRE

Introduction, par MICHEL PY.....5

#### PREMIÈRE PARTIE

#### analyse des données de terrain et des mobiliers

##### *Ilot 1*

1. Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe-IIe s. av. n. è.)  
par JEAN-CLAUDE ROUX .....17
2. La céramique de l'îlot 1, par MICHEL PY .....71
3. Les petits objets de l'îlot 1, par CATHERINE TENDILLE et YVES MANNIEZ .....99
4. Les monnaies de l'îlot 1, par MICHEL PY.....109

##### *Ilot 3*

5. Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n. è.-Ier s. de. n. è.)  
par CLAIRE-ANNE DE CHAZELLES .....113
6. La céramique de l'îlot 3, par MICHEL PY .....151
7. Les petits objets de l'îlot 3, par MICHEL FEUGÈRE .....191
8. Les monnaies de l'îlot 3, par MICHEL PY .....205

##### *Ilot 4-nord*

9. Histoire de l'îlot 4-nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de. n. è.)  
par MICHEL PY et JOAN LOPEZ .....211
10. La céramique de l'îlot 4-nord, par MICHEL PY.....247
11. Les petits objets de l'îlot 4-nord, par MICHEL FEUGÈRE .....269
12. Les monnaies de l'îlot 4-nord, par MICHEL PY.....281

#### DEUXIÈME PARTIE

#### thèmes de réflexion à propos des fouilles des îlots 1, 3 et 4-nord

13. Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è., premières observations  
par DOMINIQUE GARCIA.....303
14. Aménagements domestiques dans les îlots 1, 3 et 4-nord de Lattes, par JEAN-CLAUDE ROUX.....317
15. Mobilier céramique: productions et importations, par MICHEL PY .....329
16. Mobilier céramique: le faciès culturel, par MICHEL BATS .....351
17. Petits mobiliers: faciès et comparaisons, par MICHEL FEUGÈRE .....357
18. Considérations sur la circulation monétaire, par MICHEL PY .....377
19. Rites domestiques dans l'habitat de Lattes: sépultures et dépôts d'animaux  
par VÉRONIQUE FABRE.....391